9960

CHAPITRE XXII.

[illegible] connues sous le nom de *métempsy[illegible]se*, c'est-à-dire, de passage du *principe vital* d'un corps à un autre, idée née de la transmigration véritable des élémens *matériels*. Et voilà, Indiens, Budsoistes, Chrétiens, Musulmans, d'où dérivent toutes vos opinions sur la *spiritualité* de l'ame; voilà quelle fut la source des rêveries de *Pythagore* et de *Platon*, vos instituteurs, qui eux-mêmes ne furent que les échos d'une dernière secte de philosophes visionnaires, qu'il faut développer.

Palat. XLIII 217

DICTIONNAIRE

NÉOLOGIQUE

DES HOMMES ET DES CHOSES,

DICTIONNAIRE

NÉOLOGIQUE

DES HOMMES ET DES CHOSES,

OU

NOTICE ALPHABÉTIQUE

Des Hommes de la Révolution, qui ont paru à l'Auteur les plus dignes d'attention dans l'Ordre Militaire, Administratif et Judiciaire ; des Savans, des Gens-de-Lettres, des Acteurs, Musiciens et Artistes de tout genre ; des Banquiers, Commerçans, Armateurs les plus intéressans pour l'Etat ; des Monumens, Découvertes, Institutions les plus remarquables ; des Ouvrages Politiques, Littéraires et Dramatiques ; enfin, des Evénemens, Epoques et Anecdotes les plus propres à donner aux Lecteurs une juste idée des Hommes et des Choses.

PAR LE COUSIN-JACQUES.

» La Modération, dont on nous fit un crime,
« Des vertus, en tout temps, sera la plus sublime. »

Club des Bonnes Gens, Acte. II, *Scène* VI.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ MOUTARDIER, Imprimeur-Libraire, Quai des Augustins, N°. 28.

AVERTISSEMENT.

Depuis la publication du Prospectus *de cet Ouvrage, l'Auteur a reçu plusieurs* notices *d'Hommes de-Lettres, de Fonctionnaires publics et d'Artistes, tant de Paris que des Départemens, dont il fera usage à leur tour alphabétique. Il remercie ceux qui les lui ont adressées, et les prévient qu'aucun envoi de ce genre ne sera oublié. Quelques personnes semblent s'excuser, dans leurs lettres, de ce qu'elles* ont osé s'annoncer elles-mêmes ; *que leur modestie se rassure ; il est naturel qu'un homme digne d'être connu, se fasse lui-même connaître, si d'autres n'en parlent pas. On leur promet de ne pas trahir leur secret ; et leurs* articles *seront traités avec la même impartialité et sur-tout avec la même décence que ceux des personnes, dont on avait déja les* notices.

Google

COURTE INTRODUCTION.

Depuis dix ans je travaille à ce *Dictionnaire*, dont je conçus l'idée dès les premiers jours de la Révolution. Les positions délicates où je me suis trouvé, les liaisons que le hasard m'a procurées avec des hommes marquans, et (j'ose le dire sans craindre un démenti) l'estime et la confiance que m'a valu, de la part même de ceux qui affichaient des opinions contraires aux miennes, le caractère franc, loyal et soutenu que j'ai montré, sans jamais varier au milieu des fluctuations politiques; telles sont les causes qui m'ont mis à même de me procurer, sans les chercher, une foule de renseignemens de toute espèce, dont la nombreuse collection eût été à-peu-près inutile entre mes mains, si je n'eusse pas eu l'idée de les offrir au public sous la forme d'un *Dictionnaire*.

Il ne faut que jetter un coup-d'œil sur cet Ouvrage pour concevoir les peines et les recherches qu'il a dû coûter à son auteur; car les notes multipliées que les circonstances me donnaient, n'étaient et ne pouvaient être, comme on le sent bien, que très-succinctes. Il a fallu ensuite les rassembler avec méthode, les classer par ordre alphabétique, *numéroter* chaque article et lui donner un *titre*, traiter ceux qui exigeaient un développement, changer ceux qui, étant faits d'ancienne date, ne pouvaient plus paraître tels qu'ils étaient, et les adapter à tous les temps; refaire enfin tous les *numéros*, à mesure qu'ils arrivaient ou que je retrouvais de nouveaux articles qu'il fallait classer à leur rang, etc. Mais je ne regretterai pas mes soins et mon application, si mon *Dictionnaire* peut devenir de quelque secours à ceux qui écrivent l'histoire, s'il peut piquer la curiosité des personnes jalouses de connaître les détails de la Révolution et le caractère des hommes qui l'ont dirigée.

Si mon livre n'est pas d'une très-grande utilité, s'il n'obtient pas une importance majeure dans la République des lettres, s'il ne porte pas ce grand caractère d'intérêt qui commande l'attention et nécessite la curiosité, il a cela de commun avec tant d'autres ouvrages, que le succès a néanmoins

couronnés. On devine bien que je n'ai pas voulu faire une *Encyclopédie;* mes prétentions se sont bornées tout simplement et tout uniment à tirer le parti le plus avantageux possible pour la chose publique et pour les particuliers, des *notes* que j'avais rassemblées.

La forme sous laquelle je les présente, n'exige aucune contention d'esprit, ni même aucune attention suivie de la part du Lecteur; parle-t-on dans la société d'un individu marquant? a-t-on des doutes sur ce qu'il a été, sur ce qu'il a fait, sur ce qu'il est devenu aujourd'hui? l'ordre alphabétique facilite sur-le-champ l'éclaircissement de ces doutes. S'agit-il d'une époque mémorable dans le cours de la Révolution? le *Dictionnaire* à la main, il est aisé de se la représenter sur-le-champ. Un Artiste, un Auteur, un Négociant estimé est il mis en scène par un cercle d'amis? on a dans l'instant recours au *Dictionnaire*, et on sait ce qu'il a fait, ce qu'il est devenu, et à quels titres il peut réclamer la bienveillance du public. Un homme, que des places importantes ont mis en évidence, se présente-il pour obtenir un nouvel emploi? on peut voir, à côté du tableau de ses erreurs, s'il en a eu, tout ce qui doit servir à les faire excuser, et ce livre indique presque toujours les faits et les motifs propres à déterminer les suffrages. Un Amateur veut-il se choisir une bibliothèque composée des ouvrages les plus modernes? il peut encore se décider d'après la notice des productions de tout genre, que contient cette nomenclature raisonnée.

Je ne parle pas de l'utilité générale d'un *Recueil*, où l'on trouve à-la-fois ce qui concerne la politique, la littérature, les arts-libéraux, les arts méchaniques, les découvertes, les événemens principaux, des anecdotes curieuses, des caractères nouveaux et des principes de morale à la portée de tout le monde. Si ceux qui s'occupent d'écrire l'histoire de la Révolution Française, ne jugent pas à propos de suivre mes idées, au moins peuvent-ils tirer un très-grand parti de ce livre; et, ne leur fournît-il que dix *articles* utiles sur *cent* qu'il auront parcourus, c'est toujours un titre de recommandation. Car, si ce *Dictionnaire* n'est pas bon, tout n'y est pas éga-

lement mauvais, assurément ; et, parmi ceux qui veulent travailler à la nouvelle Géographie, comme parmi ceux qui préparent des Recueils Dramatiques, etc. il n'en est pas un seul qui ne puisse mettre à contribution dans mon livre plusieurs articles choisis dans le grand nombre qui sont, pour ainsi dire, *de sa jurisdiction*.

Au reste, il serait ridicule peut-être autant qu'inutile d'insister plus long-temps sur les avantages qu'on peut tirer de ce livre dans le moment actuel et dans des temps plus reculés. Car les personnes impartiales, les seules à qui j'aie intérêt de plaire, verront très-bien par elles-mêmes, à la seule lecture de l'ouvrage, en quoi il peut être utile, et ce qu'il a d'estimable et de défectueux.

On a publié depuis dix ans beaucoup de *Dictionnaires*, dont aucun n'est aussi complet que celui-ci. Les *Contemporains*, en 3 vol. in-8°., donnent, à la hâte et sans règle, ni méthode suivie, une nomenclature des Membres de l'Assemblée Constituante ; mais les trois quarts sont oubliés ; on y cite des hommes nuls, et l'on y passe sous silence des hommes qui, soit en bien, soit en mal, méritent l'attention du lecteur. Voyez dans ce *Dictionnaire* même, l'article *Contemporains ;* voyez-y aussi l'article *Dictionnaire ;* je crois démontrer par ces *articles* l'énorme différence qui existe, à tous égards, entre tous les *Recueils* du même genre et le mien, sinon pour le talent, que je suis bien loin de vouloir rivaliser, du moins pour le grand nombre de *notices* de tout genre, qu'il contient, et dont les autres n'ont offert qu'une très-petite partie, selon les instructions des Rédacteurs.

A peine le *Dictionnaire Néologique* a-t-il été annoncé dans les journaux, qu'un petit Auteur aigrelet, qui n'avait et n'a encore de l'ouvrage aucune connaissance, a jugé à propos de le dénigrer d'avance dans le journal de *l'Ami des Lois*. Cet Auteur, dont je citerai dans *mes Mémoires* certains traits assez particuliers, qui ne surprendront pourtant pas bien des gens, eût fait le plus grand éloge de mon livre un mois plutôt. J'en dirai la raison dans ce *Dictionnaire* même, à certains *articles*. Il est assez curieux pour l'observateur, de voir par quels

secrets mobiles se dirige aujourd'hui plus que jamais une certaine classe d'hommes de lettres, dont il faut apprécier le cœur et l'esprit tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Ce n'est pas une nouveauté pour l'écrivain paisible, étranger à toutes les querelles, occupé d'objets un peu plus importants que ne le sont des petites calomnies anonymes, des petites épigrames rebattues, des petits couplets somnifères, ce n'est pas, dis-je, une nouveauté d'être assailli de toute part, sans même s'en douter, par une nuée d'hommes désœuvrés, qui promènent par-tout leur oisive pédanterie, et, ne sachant à qui s'en prendre de l'isolement où on les laisse, saisissent avec avidité toutes les occasions d'épancher la bile qui les incommode.

J'en connais beaucoup de cette espèce, qui, n'ayant *tout juste* que de l'esprit, mais de cet esprit sec et méchant qui compte pour rien les jouissances du cœur, sacrifieraient le repos et l'honneur d'une famille à la petite jalousie qui les dévore, et les dévore d'autant plus cruellement, que, sous les dehors d'un dédain affecté, ils rougiraient de paraître jaloux.

Eh! messieurs les *grands-hommes!* qui vous prie de vous occuper de moi? je ne veux ni vous voir, ni vous lire. Sur cent diatribes qu'on m'a citées de vous, je n'en ai pas voulu connaître une seule; vous voyez bien que vous perdez complettement vos peines; les écrivains honnêtes que vous voulez acaparer, ne vous écoutent pas; vous les attaquez; ils ne vous regardent pas; vous les calomniez; ils ne vous repondent pas. Le public, las de vos satyres, cesse lui-même de les lire; et les ouvrages couverts de votre malédiction n'en circulent pas moins rapidement d'un bout à l'autre du monde littéraire. Jamais on n'a mieux peint cette *espece* d'auteurs (toute particuliere dans *l'espece* littéraire comme les Albinos ou les Lapons sont une *espece* isolée dans *l'espece* humaine) que ne l'a fait *La Fontaine* dans sa fable délicieuse de la *mouche* et *du coche*.

Quelques-uns de mes confréres, un peu trop chatouilleux peut-être, ont été vous trouver..... et vous leur avez fait mille excuses.... Ils eussent fait plus sagement de vous épargner cette humiliation. S'ils restaient, comme moi, au fond de leur cabinet,

cabinet, s'ils s'interdisaient, comme moi, la lecture de tous les pamphlets calomnieux, et de tous les articles littéraires, qui gâtent aujourd'hui la plupart des *journaux*, assurément ils s'épargneraient bien de l'ennui et du tourment : et tout le temps qu'ils passent à nourrir dans leur cœur des projets de vengeance, ils le consacreraient au plaisir de leurs amis ou au bonheur de leur famille, ce qui vaut infiniment mieux que de hazarder son repos dans une arêne détestable, où il faut passer sa vie à répondre, à répliquer, à réfuter, à répondre encore, à s'aigrir le sang et les humeurs pour les beaux yeux de deux ou trois personnages qui cesseraient bientôt leur jeu, s'ils étaient réduits à s'escrimer tout-seuls. Faut-il les haïr? non; il faut les oublier.

Comme ce n'est pas pour les Libellistes que j'écris, et que jamais de ma vie il ne m'est venu en pensée de les considérer pour quelque chose dans tout le cours de ma carrière littéraire, j'ai l'honneur de les prévenir que je me suis fait depuis quelques années une règle de vie, dont je me suis trouvé fort bien. Si l'on n'attaque que mes talens, point de réponse; le public est là; c'est lui qui juge. Si l'on attaque ma probité; les Tribunaux sont là; et la Justice ne plaisante plus.

Aussi voudrais-je que tous les auteurs estimables imitassent ma conduite à cet égard. Beaucoup d'entr'eux, plus jeunes que moi, sont sensibles à une calomnie; mais, quand ils auront mon expérience, quand ils auront, comme moi, des cassettes toutes pleines de libelles, de pamphlets, de satyres, de diatribes, de lettres anonimes, d'épigrammes, de sarcasmes, de brocards dirigés contr'eux, et qu'ils verront que tout cela n'empêche pas leurs ouvrages de réussir, et leur personne de jouir de l'estime des honnêtes gens; ils seront bientôt les premiers à rire de pitié de ce qui les affecte si sérieusement; ils plaindront les méchans qui, pour faire un peu de bruit, attaquent toujours ce qu'ils estiment; et si, malgré leurs satyres, ils peuvent les secourir dans l'occasion, ils le feront encore avec cette supériorité d'ame, qui naît d'une vie laborieuse et retirée, et d'un peu de philosohpie.

Je reviens à mon *Dictionnaire*. On lui fera sans doute bien des reproches qui ne sont pas sans fondement; je m'arrête aux plus essentiels.

J'entends déja dire : « Mais, Cousin-Jacques ; votre *Dic-* » *tionnaire* réveille l'attention du public sur certains hommes, » qu'il valait mieux laisser dans l'oubli. « — Quoi ? par des considérations particulières, il faudra omettre exprès *tels et tels noms* dans un ouvrage *consacré justement à la publication de tous les noms, sans exception, qui sont connus dans la Révolution ?* Cela n'aurait pas l'ombre du bon sens. Mais si je déplais à tel parti, en publiant ces noms-là, je déplairai à tel autre, en ne les publiant pas ; et puis, comment saisir les nuances qui doivent distinguer un nom qu'il faut taire, d'avec celui qu'il ne faut pas taire ? Ne vaut-il pas mieux prendre le parti que j'ai pris ? alléger mon pinceau, toutes les fois qu'il s'agit des *hommes*, et n'appuyer fortement que lorsqu'il s'agit des *choses ?* Bien loin de réveiller les haines, je défie que l'on s'y prenne avec plus d'adresse pour exciter l'intérêt en faveur des hommes égarés, et qu'on me cite un ouvrage de cette nature, qui porte davantage le caractère de la modération. D'ailleurs, venir me dire sérieusement qu'il fallait taire les noms des hommes, dont je veux exprès retracer les noms, c'est comme si l'on me disait de ne pas parler de *Révolution* dans une *Histoire de la Révolution.* Mais je n'écris que pour cela ; mais mon seul but est d'écrire l'histoire des *hommes et des choses pendant le cours de la Révolution ;* mais c'est-là l'objet essentiel de mon livre ; j'y mêle aussi les noms des artistes, des savans, des gens de lettres, des négocians distingués, parce qu'il est utile, selon moi, de profiter de cette occasion pour offrir dans le même tableau l'indice des ressources que nous avons encore en tout genre. Allez dire à *David : Votre tableau des Sabines n'a qu'un défaut, c'est d'offrir des Sabines aux yeux des spectateurs ; tout y est parfait, excepté qu'il n'y fallait point de Sabines.....* Daignera-t-il répondre à cette absurdité ? — Mais, dira-t-on, pourquoi faire paraître un ouvrage analogue à la Révolution ? A cela, j'ai répondu suffisamment par les articles *Réaction*, *Vengeance*, *Histoire*, etc. qu'on trouvera dans ce *Dictionnaire.*

Oh ! je sais fort bien que, si j'eusse consulté les petites préventions de chaque particulier, mon livre se réduirait au

frontispice seul ; car on me criait à droite : *Quoi ! vous parlez d'un tel comme d'un honnête homme ? Ah ! mon dieu ! c'est le plus grand coquin que j'aie connu.....* On me répétait à gauche : *Un tel ? Oh ! c'est un brave homme ; vous lui rendez justice en faisant son éloge !.....* On m'encourageait d'un côté, en me disant : *O comme vous avez bien vu tel événement ! c'est l'époque la plus désastreuse de la Révolution ;* mais de l'autre j'entendais dire : *Comment pouvez-vous traiter cette époque de* CATASTROPHE *! c'est la plus glorieuse de la Révolution ; on vous prouvera qu'elle a sauvé la France !*

Eh ! Messieurs ! Messieurs ! accordez-vous donc avec vous-mêmes, ou laissez-moi m'accorder avec ma raison. N'est-il pas évident qu'à la suite d'un bouleversement universel, le choc des passions, des intérêts, des opinions, doit amener une divergence d'idées et de sentimens, dont il est impossible à l'observateur impartial de tirer d'autre parti que celui de chercher, d'après lui-même, à distinguer la vérité dans ce cahos inextricable ?

On va me dire sans doute aussi que mon livre *n'est pas complet ;* mais 1°. Trouvez-moi un seul ouvrage de cette nature qui soit complet ; trouvez-m'en un seul qui soit aussi complet que celui-ci. 2°. Fût-il le plus complet de tous les *Dictionnaires* passés, présens et futurs, n'est-il pas vrai qu'à l'instant même où le dernier *Cahier* paraîtra, il se passera de nouveaux événemens inattendus ? qu'il se présentera de nouveaux personnages qui n'auront point paru jusques-là ? qu'il paraîtra de nouveaux ouvrages qui sont encore dans le portefeuille ou dans le cerveau des auteurs ? et qu'un *Dictionnaire des hommes et des choses*, par cette raison-là seule, peut avoir des continuateurs jusqu'à la fin du monde ? Le seul avantage que je puisse prétendre, est donc d'avoir posé la première pierre de l'édifice, d'avoir même commencé la bâtisse sur de bonnes fondations. Le *Supplément* que je me propose d'ajouter à l'ouvrage, n'en sera certainement pas le *Complément ;* mais il contribuera beaucoup à le consolider, et il tracera à mes successeurs le plan qu'ils ont à suivre pour le continuer. 3°. Comment veut-on qu'il soit possible de compléter

même pour les circonstances présentes, la nomenclature des hommes dignes de fixer l'attention publique ? Si je cite des guerriers valeureux, par exemple, tous les guerriers qui se sont signalés, n'ont-ils pas le droit de me reprocher de la partialité !

« Eh ! quoi ? diront-ils, n'avons-nous pas contribué comme » eux au triomphe de la République ? ne sommes-nous pas, » comme eux, couverts de cicatrices ? pourquoi nos noms ne » seraient-ils pas inscrits, comme les leurs, dans vos fastes » alphabétiques ? »

Si je note quelques *Commissaires des guerres*, il est également certain que, parmi ceux que j'aurai passés *forcément* sous silence, il s'en trouvera de très-méritans, qui auront droit de se plaindre de moi.

Si je parle des *Médecins*, des *Chirurgiens* et des *Chymistes* recommandables par leurs talens et leur zèle, combien n'y a-t-il pas dans les départemens, non-seulement au sein des grandes villes, mais même dans les plus petits bourgs, d'hommes également recommandables dans l'art de guérir, dont je serai forcé de taire les noms !

Si je cite des Magistrats éclairés, vigilans et probes, la France fourmille de citoyens estimables, qui ont rempli et remplissent encore des fonctions publiques avec toute l'intégrité, le zèle et les lumières qui rendent un magistrat digne de la publicité, sur-tout après une Révolution qui nécessairement a porté aux premiers emplois des intrigans et des scélérats de toute espèce.

Il en sera de même des savans, des auteurs, des acteurs, etc..... Puis-je connaître, et, quand je les connaîtrais, puis-je citer tous ceux que leur modestie ou leur destinée tient à l'écart ? Et, quand leur mérite n'échapperait pas à la renommée, comment un *Dictionnaire* peut-il offrir une pareille nomenclature, sans être à la fois le complément de tous les *Dictionnaires Militaires*, de tous les *Dictionnaires Politiques*, de tous les *Dictionnaires Littéraires*, de tous les *Dictionnaires Dramatiques*, de tous les *Dictionnaires de Commerce*, *de Médecine*, *d'Arts et Métiers*, etc. etc. Et un ouvrage de cette

étendue, n'offrît-il que trois lignes à chaque article, ne deviendrait-il pas l'*Arche de Noé ?* La vie entière d'un seul homme pourrait-elle jamais suffire à ce travail ? et la Bibliothèque Nationale serait-elle assez vaste pour contenir tous les cahiers d'une production si volumineuse ?

Je sais qu'il y a bien d'autres objections à me faire ; mais je sais aussi combien il me serait aisé de les réfuter toutes. Je n'insiste pas davantage, dans cet Avant-Propos, parce que le bon sens des lecteurs m'épargnera des réflexions inutiles, et parce que divers articles de mon *Dictionnaire* expliquent suffisamment tout ce que je pourrais dire ici. J'en ai déja trop dit ; un livre tel que celui-ci n'a pas besoin de préface ; il s'annonce de lui-même, et porte avec lui la réponse à toutes les critiques mal fondées.

Quant aux avis justes, raisonnables et motivés, je les recevrai tous avec reconnaissance ; et la seconde édition de l'ouvrage prouvera si j'en ai su profiter. Quant aux satyres et aux injures, j'en demande bien pardon à leurs auteurs ; je voudrais de tout mon cœur pouvoir en profiter aussi. Mais pour en profiter, il faudrait les lire, et par malheur ce n'est pas mon habitude ; je n'en aurais, en vérité, ni le courage, ni le temps ; il faut m'en plaindre, et non pas m'en blâmer.

Je réitère la demande ou plutôt l'invitation que j'ai déja faite dans mon *Prospectus*, à toutes les personnes qui auront des *articles* à me faire passer, de vouloir bien les envoyer sans délai chez l'Imprimeur, ou chez moi, *Rue des Vieux-Augustins*, *N°.* 264. Il faut que tout soit franc de port ; les complimens, les invectives, les avis, les menaces, tout enfin ; sans cela, nul paquet ne sera décacheté.

Je ne saurais trop prier mes Lecteurs de se bien mettre dans l'esprit que mon but n'a ni pu, ni dû être de faire un *Dictionnaire* dans la seule vue de faire un *Dictionnaire* ; mais bien de tirer le parti le plus avantageux possible des notices que j'avais entre les mains ; si, par le fait, il en est résulté un livre en forme de *Dictionnaire*, ce livre est plutôt l'ouvrage des circonstances que celui d'un auteur qui prépare de loin ses matériaux pour tel ou tel genre déterminé de littérature. Ainsi

j'ai pu et j'ai dû parler de qui bon me semble, laisser de côté aussi qui bon me semble, insister sur celui-ci, glisser sur celui-là; effleurer *tel* article, m'appesantir sur tel autre, suivant mon plaisir, mes opinions et mes goûts particuliers. Ce n'est pas ici l'ouvrage de plusieurs hommes de lettres, qui se réunissent exprès pour l'exécution d'un plan concerté d'avance; ce ne sont pas des gens qui disent : *Nous allons faire tel ouvrage, il embrassera telle et telle partie; il traitera precisement tels et tels sujets, il aura tel but; il ne s'en ecartera pas; il complettera tant de volumes, et ne dépassera pas telle quantité de pages, etc.*

C'est, au contraire, un homme qui dit : *Les circonstances où je me suis trouvé, jointes à l'habitude d'observer, que j'ai contractée depuis l'enfance, m'ont mis à portée d'avoir de nombreux renseignemens sur une foule d'hommes remarquables en tout genre; j'ai étudié les événemens; j'ai suivi d'assez près les époques marquantes de la Révolution; j'ai connu beaucoup d'artistes, de savans, de gens en place; j'ai lu beaucoup d'ouvrages et vu représenter beaucoup de pièces de théâtre. Il m'a pris fantaisie d'écrire mes observations jour par jour; il me plait aujourd'hui d'en former un corps d'ouvrage en plusieurs volumes; j'ai jugé (et d'autres l'ont jugé comme moi) que cet ouvrage, fruit de mes remarques arbitraires et même de mon caprice, si vous le voulez, pouvait, tel qu'il est, devenir de quelqu'utilité non seulement pour ceux qui voudraient écrire l'histoire, mais encore pour les Lecteurs qu'excite la simple curiosité; le voilà, cet ouvrage; appellez-le Dictionnaire; donnez lui un autre nom, peu importe; j'ai rempli ma tâche. Que ceux, qui veulent un livre complet et méthodique, cherchent ailleurs ce qu'ils désirent; j'annonce franchement mes intentions; c'est cela que j'ai voulu faire; rien que cela. Je l'offre à cette partie du public qui voudra s'en contenter; je ne porte pas plus loin mes vues; mon ambition se borne là.*

« Donc, si j'ai insisté sur tel personnage plutôt que sur » *tel* autre, c'est qu'*il m'a plu* d'insister sur lui; si j'ai passé

» sous silence tel événement et tel ouvrage, c'est qu'*il m'a plu* » de le passer sous silence. »

Si vous me répondez, vous : « Eh bien, Monsieur le *Cousin-* » *Jacques*, s'il vous *a plu* de faire telle ou telle chose, il *nous* » *plaît*, à nous, de ne pas vous lire: » — D'accord, vous dirai-je; laissez-là mon *Dictionnaire*; ce n'est pas pour vous qu'il est fait; assez d'autres l'acheteront sans vous. Liberté entière d'opinions, de goût.... et d'achat. Par ce moyen, nous voilà d'accord. S'il n'est pas juste que vous me forciez d'écrire dans le genre qui vous plaît; il n'est pas juste non plus que je prétende vous forcer d'acheter un livre qui ne vous plaît pas. *Tous les goûts*, dit-on, *sont dans la nature*; si tous les hommes étaient amoureux d'une certaine classe de femmes, les autres femmes passeraient fort mal leur temps; il faut que les goûts soient partagés, en littérature, comme en amour. Ainsi, plus d'objections, plus de querelles; prenez mon livre tel qu'il est, ou ne le prenez pas.

J'ai dû parler aussi dans ce *Dictionnaire* des *ouvrages que j'ai faits*, puisque j'ai parlé à-peu-près de *tous les ouvrages des autres Auteurs*. Mais, comme je suis juge et partie, et que je ne puis décemment prononcer dans ma propre cause, je me suis contenté d'annoncer ce qu'en ont dit de bien et de mal les journaux les plus accrédités, ainsi que le bon et le mauvais succès qu'ils ont eu. Ce sont des *faits*; et je n'y ai ajouté aucune espèce de *jugement* qui me fût particulier.

J'ai adouci le tableau de certains hommes très-mal famés, parce que le devoir d'un écrivain honnête est de cicatriser les plaies au lieu de les rouvrir; cependant il est des scélérats si *légitimement* reconnus pour tels, que vouloir les justifier, serait une dérision cruelle, une insulte à la société; alors je me borne à citer leurs actions, sans parler de leurs intentions; encore y ajouté-je souvent le correctif: *On l'accuse de, etc.*

Je me suis permis aussi de dire du bien de quelques personnages dont on dit beaucoup de mal. La raison; la voici: « Lorsque j'ai étudié le caractère et la conduite d'un indi- » vidu, et que je crois avoir des raisons de l'estimer, je

» l'estime ouvertement ; tout l'univers conjuré ne me fera pas » dire du mal d'un homme dont je pense du bien ; il est » déja trop malheureux de passer pour ce qu'on n'est pas, » sans qu'il faille encore que les gens de lettres, qui sem- » blent chargés par état de venger l'honnête homme calom- » nié, grossissent, par une lâche et servile complaisance, la » liste des calomniateurs. »

J'ai déja, par forme d'amusement, écrit d'avance les diatribes de certains journalistes ; et je sais si bien ce qu'ils vont dire de mon ouvrage, que jamais je ne me suis trompé dans ces sortes de calculs. Mais je n'ai garde de vous confondre avec ces faiseurs de libelles périodiques, vous, Journalistes honnêtes et impartiaux, que je me fais un devoir de distinguer, et dont les avis seront reçus par moi avec reconnaissance.

LOUIS-ABEL BEFFROY DE REIGNY, dit *Le Cousin-Jacques, seul Auteur et par conséquent seul responsable de l'ouvrage.*

Nota. *On trouve chez* Moutardier SEULEMENT et chez l'Auteur, Rue des Vieux-Augustins, N°. 264, *la Collection de ce qui reste de ses Ouvrages imprimés, savoir :* Son Testament, 5 fr., sa Constitution, 5 fr., le Consolateur, en 3 vol., 7 fr. 50 cent., ses Premières Folies, en 4 vol. 6 fr., ses Nouvelles Lunes, 6 fr., ses Pièces de Théâtre, *imprimées, au nombre de* douze, 12 fr., *et ses* Planètes, *en* 10 *vol.* 24 fr. ; *le prix de la* Collection *prise en entier, est de* 54 fr. — *Il reste de tous ces Ouvrages fort peu d'Exemplaires. Quant aux* Lunes, *en* 24 *volumes, on n'en trouve plus depuis long-temps.*

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE NÉOLOGIQUE DES HOMMES ET DES CHOSES.

A

AAR, rivière d'Allemagne, qui se jette dans le Rhin. Cette rivière, au mois de juin 1799, charria un grand nombre de cadavres, tant Français que Suisses et Autrichiens, qui, de la Reussa, autre rivière dont les bords avaient été le théâtre des derniers combats, étaient descendus dans l'Aar, et de-là, dans le Rhin. On remarqua aussi deux ours parmi les cadavres humains; sans doute ces animaux avaient été surpris et tués dans une des affaires livrées au sein de leurs cavernes.

ABAILLARD. On a réveillé la cendre de cet homme célèbre, surtout depuis le 18 *brumaire*, par le désir qu'on a témoigné de placer son tombeau parmi les *monumens* accumulés à Paris dans plusieurs dépôts, qui ne sont point encore en ordre. Nous avons vu des dissertations assez curieuses pour et contre l'authenticité de la dépouille mortelle d'*Abaillard*; et tous ceux qui ont pris part à cette *guerre de papier*, ont écrit de manière à faire croire au public qu'ils méritaient eux-mêmes une place parmi les savans; tout le monde veut être *grand-homme*, à quelque prix que ce soit; si ce n'est pas en acquérant soi-même des droits à l'immortalité, du moins c'est en babillant à tort et à travers sur le compte de ceux qui en ont acquis. (Voyez *Sçavant, Réputation.*) Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'encourager l'estime qu'on paraît aujourd'hui *renouveller des Grecs* au sujet *d'Abaillard*. Il fut un des plus *grands-hommes* de son siècle; et parmi les Amans, il peut servir de modèle (moins qu'*Héloïse*, il est vrai) à tous ceux qui apprécient le véritable amour : le nombre en est petit sans doute; c'est ce qui montre qu'*Abaillard* fut digne de sa gloire; car lorsqu'un Patron a beaucoup de sectateurs et très-peu d'imitateurs, cela prouve qu'il n'a pas remporté des triomphes faciles; et sa couronne en acquiert un éclat plus pur et plus durable.

ABAISSER. Ceux, que leur nouvelle prospérité peut enorgueillir, ont un terrible contre-poison dans l'exemple non-seulement des hommes puissans que la Révolution *abaissa* d'une manière si marquante, et dont le pouvoir semblait si bien affermi, mais des Révolutionnaires mêmes qu'ils ont culbutés pour se mettre à leur place. En politique, la roue de fortune est l'image la plus vraie.

ABANCOURT (*Charles Frérot d'*) était chargé en chef du dépôt de l'Agence des cartes et plans de la commission des Travaux publics pour la partie militaire et géographique. C'est un militaire recommandable par des talens précieux, un esprit orné, des connaissances utiles. Il a long-temps résidé en Turquie; il serait à souhaiter que sa modestie vaincue le laissât enfin

se déterminer à livrer au public les relations intéressantes qu'il garde pour lui seul. Il y a quelquefois de l'égoïsme à être modeste.

ABANDON — ONNER. Nous avons eu sous les yeux les exemples les plus frappans de l'instabilité des choses humaines. Pas un des hommes marquans, parmi les victimes de la Révolution, qui n'ait vu succéder à une cour brillante, le néant affreux d'un abandon universel. Ceux, qu'ils avaient comblés de biens, les ont abandonnés les premiers. Un véritable ami eût mieux valu pour eux que dix mille courtisans; mais les amis sont francs, et l'homme le plus vertueux, dès qu'il est en place, redoute la franchise, ou il la suspecte.

A-BAS. Espèce d'adverbe très-usité chez les Français, sur-tout chez les Parisiens, dont on peut dire qu'il est l'expression favorite. C'est un mot de proscription, un signal d'anathême, qui caractérise assez bien la légèreté française. *A bas M. Véto! A bas Pétion! A bas Tallien! A bas le Directoire! A bas les Rois! A bas les Saints!* — *A bas les impies! à bas les athées! à bas les sans-culottes*, etc. Enfin on a crié *à bas* sur tout; et celui qu'on idolâtrait la veille sans motif, a été le lendemain l'objet de la même clameur.

A BAS LES DIABLES, A BAS LES BÊTES. Vaudeville joué aux Troubadours. — Satyre contre les diableries à la mode au théâtre et dans les romans. — Les auteurs ont prononcé, sans le savoir, la condamnation de plusieurs de leurs confrères, et des confrères qui travaillent dans le même genre.

ABATTRE. C'est la principale science des Révolutions, et presque le seul mot qui forme le Dictionnaire des Vandales Révolutionnaires. C'est-là leur rudiment politique et moral; leur alphabet se réduit-là. (*Voyez Danton, Bibliothèque*, etc.)

ABATUCCI, Général Divisionnaire des Troupes françaises. — En l'an IV, le 24 thermidor, n'étant encore que Général de Brigade, il entra avec le Général Divisionnaire Férino, dans Bregents, y prit 30 bouches à feu, 49 grands bateaux et 40,000 sacs de grains. — En l'an V, il délogea, encore avec Férino, de la tête du pont d'Huningue et de la demi-lune, l'ennemi qui s'en était emparé sur trois colonnes, lui tua et blessa 2000 hommes et lui fit 100 prisonniers.

ABBAYE — ESSE. Ces établissemens s'étaient trop multipliés. Mais pour remédier à cet abus, fallait-il tout détruire! C'est une question digne du législateur qui saura envisager la morale sous un aspect politique. — Les femmes, qui ne peuvent pas trouver un parti sortable, ne trouvaient-elles pas dans les abbayes un asyle décent et paisible! Les hommes n'ont-ils jamais eu besoin de retraites expiatoires! presque toutes les nations en ont eu; c'était même une partie intégraute de la législation de plusieurs peuples civilisés. (*Voyez Couvent, Célibat, la Trappe.*)

ABBAIE, (d') Président au siège de Melle avant la Révolution, Député de la Sénéchaussée du Poitou à l'Assemblée constituante; homme probe et instruit.

ABBAYE DE MUNSTER, (l') Roman traduit de l'anglais. — L'éloge que mérite l'exécution typographique et la beauté du papier, nous dispensent de parler de l'auteur et du traducteur.

ABBAYE DE GRASVILLE, (l') autre Roman anglais, traduit par *B. Ducos*. Il vaut mieux que le précédent; aussi n'est-il pas si bien imprimé.

ABBAYTHUA, (d') né à Vittoria, ville d'Espagne, dans la Biscaie. Il passa en France sous la protection du Roi d'Espagne, dans les commencemens de la Révolution Française. Mais le malheur des temps le força de renoncer aux études sérieuses de la diplomatie, auxquelles il se destinait ; et il entra dans la carrière des lettres. Il a fait au Théâtre de la Cité *les Ruines de Paluzzi*, pièce en trois actes, dont l'*Italien*, Roman d'*Anne Radcliffe*, lui a fourni le sujet. On lui attribue d'autres ouvrages qui ne sont pas sans mérite. — Il a fait, entr'autres, de concert avec un autre auteur, une *fête du serrail*, espèce de pantomime dialoguée, qui annonce l'entente de la scène.

ABBÉ. Ce titre était devenu un sobriquet ridicule, depuis qu'une foule d'oisifs dégradaient l'habit ecclésiastique par la licence de leurs mœurs, par l'impudence de leur ton et par leur honteuse fatuité : il n'y avait pas de femmes du bel air, qui n'eût son *abbé* à sa toilette ; usage impertinent, qui démontrait autant la perversité des mœurs que l'absurdité des modes. On trouvait les *abbés* par-tout, excepté où ils devaient être. On a proscrit leur costume ; on les a proscrits eux-mêmes ; on a proscrit ensuite l'autel qu'ils eussent dû tenir étroitement embrassé. C'était par un abus d'expression qu'on donnait le nom d'*abbé* aux simples clercs ; il n'appartenait qu'aux supérieurs de communautés et de chapitres réguliers.

N. B. Dans le temps de la grande terreur, quelques jours avant la fameuse *fête à l'Eternel*, l'auteur de ce Dictionnaire, qui ne couchait jamais chez lui, ayant plus d'un motif de se tenir sur ses gardes, fut tout-à-coup invité, lorsqu'il s'y attendait le moins, à venir dîner avec un des Décemvirs les plus redoutables de ce temps-là. Il s'y refusa d'abord, mais celui qui l'invitait, homme très-redouté lui-même par sa place et par son Jacobinisme, lui *jura sur son honneur* qu'il ne lui serait fait aucun tort, et qu'il n'avait pas le moindre risque à courir. Le C. J. se crut obligé de risquer la tentative. On se rendit dans une petite maison d'émigrés, sise sur le boulevard neuf, qu'on lui dit être louée par le Décemvir en question. Le dîner fut assez paisible ; la conversation, assez décente ; et le ton de la société, grave et sévère. Le C. J. parla peu ; tout le monde l'observait avec beaucoup d'attention ; et, moins il s'observait lui-même dans le peu de paroles qu'il hasardait, plus sa franchise et sa sécurité lui faisaient de partisans. Vers la fin du repas, il se lève pour un petit besoin et passe dans le jardin, le traverse, arrive dans un bosquet tout au fond, et voit un *abbé* en costume d'*abbé*, c'est-à-dire, en perruque ronde, en calotte, en petit collet, en habit violet, culotte et veste noires, assis sur une chaise peinte et disant son bréviaire ; comme il était déjà tard et qu'il faisait sombre dans ce bosquet, il n'y fit pas plus d'attention ; et, sachant que le costume ecclésiastique était plus que jamais proscrit, il prend tout naturellement l'abbé qui restait immobile, pour une de ces figures de bois ou de plâtre peint, telles qu'on en voyait autrefois dans la plupart des jardins de Paris. Au moment où il se dispose à lâcher de l'eau contre ce point d'appui, quelle est sa surprise de voir l'abbé tourner la tête de son côté et de l'entendre lui dire : *Vous pourriez, Monsieur, choisir un autre mur que moi pour satis-*

faire un besoin!... Ah, Monsieur ! mille pardons ! . : . et le C. J. s'éloigna tout confus... Le Décemvir, inquiet sans doute, quitta la table, et vint le joindre dans le jardin. Le C. J. lui raconte ce qui vient d'arriver : « C'est un secret qu'il faut » taire, lui répond le *Potentat;* cet » abbé est un ancien chanoine d'A... » qui m'a rendu quelques services » autrefois. . . . Il a eu recours à » moi ; je n'ai pas voulu tromper » son espoir ; *il ne faut pas proscrire tout le monde.* Il est ici caché, tranquille, ne nuit à personne, et il dit librement son » Office et même quelquefois SA » MESSE POUR NOUS SEULS.... » Si je survis à la Révolution, je » lui aurai sauvé la vie. . . » — Ce discours est bien étrange de la part d'un homme qui faisait égorger tous les prêtres. Le protecteur périt sur l'échaffaud, et le protégé, que la terreur avait épargné, fut déporté après le 18 fructidor ; il a péri avec tant d'autres ! . . .

ABBECOURT, (l'*Abbé*) *M. de Coulmier*, abbé d'Abbecourt et Chanoine Régulier Prémontré, fut membre de l'Assemblée Constituante. Il y parla en faveur des pauvres prêtres, des religieux infirmes ; il prouva sans peine qu'il y aurait autant de cruauté que d'injustice à laisser périr de besoin, des hommes qui avaient embrassé leur état sur la foi publique, etc. On ne l'écouta pas :

« Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue,
« Qu'il fallait dévouer ce maudit animal, etc.

(*Les animaux malades de la peste*, LA FONTAINE.)

De blanc qu'il était, on le rendit noir... (*Voyez Coulmier;* cet excellent homme, aujourd'hui Econome de l'Hospice de Charenton, mérite bien deux *articles séparés.*)

ABBE DE L'EPEE, (l') célèbre ecclésiastique, dont les mœurs et la probité égalaient les lumières et le génie. Il fonda un des plus beaux établissemens dont un mortel ait pu concevoir l'idée ; celui des *sourds et muets.* Ce grand homme mourut dans les premières Années de la Révolution ; il désirait une réforme ; mais non pas une destruction totale. Il a laissé un successeur digne de lui. (*Voyez Sicard.*)

ABBÉ DE L'EPEE. (l') Tout le monde connaît cette pièce, moins intéressante par la contexture et le style, quoique le style et la contexture n'en soient pas sans mérite, que par les tableaux touchans et le vif intérêt qui attache et captive le spectateur d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Elle rappelle un trait falsifié par l'auteur, d'après l'exposé des journaux, sur lequel il l'a calquée. Mais la vérité du fait n'ajouterait rien au mérite intrinsèque de l'ouvrage, qui fait infiniment d'honneur à son auteur et au jeu des acteurs du Théâtre de la République. (*Voyez Bouilly.*)

N. B. On a fait de cette pièce plusieurs critiques très-diffuses, et qui portent à faux. Il faut mieux connaître la SCÈNE et ses effets, que les règles de la littérature, pour s'aviser de critiquer une pièce de théâtre. (*Voyez Critiques, Journaux*, ect.) On a eu la bonté de répondre à ces critiques ; la meilleure réponse en pareil cas, est toujours le silence, parce que toutes les diatribes lancées contre un ouvrage qui plaît, sont véritablement ce qu'on appelle *des coups d'épée dans l'eau.* Il est de fait qu'elles n'ont jamais porté aucun coup aux auteurs et qu'elles n'ont pas même produit la plus légère sensation.

Tel écrivain, doué d'un talent réel, ferait bien mieux de l'employer à des ouvrages utiles et agréables, que de se battre inutilement les flancs pour satyriser ce que tout le monde approuve; chacun aujourd'hui s'imagine avoir reçu un brevet d'Apollon pour régenter le Parnasse; mais cette prétendue mission n'excite souvent que le sourire du dédain. On voit le *bout d'oreille* percer à travers l'enveloppe de l'*Aristarque* dans ces longues et oiseuses discussions, qui n'apprennent rien qu'on ne sache déja, qui ne disent rien qu'on n'ait déja dit cent fois; et, quand le même homme remplit constamment les colonnes d'un journal d'observations qu'on ne lui demande pas, il trahit mal-adroitement le secret de son amour-propre; le lecteur le moins avisé s'apperçoit qu'on n'écrit à tort et à travers que pour faire parler de soi; et toutes ces réflexions *niaises* qui se succèdent avec une régularité assommante, offrent précisément le tableau *de la mouche du coche*.

ABDALLA. (*les Aventures d'*) Roman qui, sous une apparence de vérité historique, cache un grand fond de morale; ce qui est rare. On le vend au rabais, comme tous les bons ouvrages, qui ne sont pas nouveaux; et l'on sait qu'en France un livre fait il y a trois mois, est déja vieux.

ABDÉLAZIS ET ZULÉIMA. Tragédie d'André Murville, jouée en 1701 au Théâtre, dit aujourd'hui *de la République*. Cet ouvrage honore son auteur et par la vérité des tableaux et par la conduite de la scène.

ABDEKER, ou *l'art de conserver la beauté*. Ouvrage traduit d'un manuscrit Arabe, que *Diamantès Ulasto*, médecin de l'Ambassadeur Turc, avait apporté à Paris. Il est un autre moyen, plus sûr que cet ouvrage, de veiller au soin de sa fraîcheur et de ses appas; plus d'une mère de famille et plus d'une demoiselle honnête s'en sont bien trouvées: c'est de ne pas faire de la nuit, le jour; c'est de ne pas se montrer toute nue dans les promenades, et d'éviter les excès qui perdent la santé.

ABDIQUER—CATION. C'est renoncer volontairement au pouvoir suprême. L'histoire offre fort peu d'exemples d'abdications volontaires; mais elle en offre beaucoup d'abdications faites à l'instar du renard de la fable, qui renonce au raisin, qu'il est hors d'état d'atteindre. Il faut une grande philosophie et une ame élevée pour renoncer à l'autorité souveraine, sans y être forcé; mais ceux qui l'ont fait avec un tel caractère, ne l'ont jamais fait sans compromettre le salut de l'empire.

ABECE, ou A, B, C. C'est ainsi qu'on nomme le petit livre élémentaire qui apprend à lire aux enfans. On dit aussi l'*a b c* d'une science quelconque; et on a dit avec autant de raison, que beaucoup de nos docteurs modernes, sur-tout en politique, en étaient encore à l'*a b c*.

ABECÉDAIRE. On a perfectionné jusqu'à la *croisette*; il y a aujourd'hui des méthodes pour apprendre à lire, qui sont infiniment plus agréables, moins arides et plus faciles que les anciennes. De nombreux exemples justifient leur mérite et assurent leur succès. On trouve chez les libraires de Paris des *Abécédaires* très-bien faits; et et ces sortes d'ouvrages, qui font très-peu de réputation à leurs auteurs, ont un débit plus sûr et plus rapide que tant de livres philosophiques, qu'on vante à outrance.

ABEILLE, (*Louis-Paul*) âgé de 80 ans et jouissant d'une santé parfaite, qu'il doit à son heureuse constitution et à la régularité de ses mœurs. Cet homme vertueux et savant, qui fut pendant 20 ans Secrétaire-Général du Commerce, a rendu d'immenses services à la chose publique par son zèle et par ses talens. D'une foule d'ouvrages vantés avec raison, dont sa modestie ne voulut jamais trahir l'anonime, il n'en avoua qu'un seul, sur les *poids et mesures*, dans le travail duquel il se fit aider par l'honnête et savant *Tillet*, son ami, membre de l'Académie des Sciences, mort depuis la Révolution. Pour ceux qui connaissent *Abeille* personnellement, son nom seul vaut un éloge. Ce philosophe, estimé et chéri de tout ce qui honore la vertu et le talent, est à-la-fois humble, doux, facétieux, et du commerce le plus liant et le plus aimable.

ABEILLE. (l') Journal qui parut en Flandres en 1791 et 92. Le ton en était modéré, et toujours d'accord avec les bons principes. Son auteur était *La Garde*, avocat à Lille, devenu depuis Secrétaire-Général du Directoire. (*Voyez La Garde.*)

ABEILLE FRANÇAISE. (l') Collection de fragmens, extraits de tous les ouvrages connus, par une société de compilateurs qui s'appelaient des *gens de lettres*.

ABEILLE LITTÉRAIRE. (l') Journal qui parut à Rouen avec succès en 1792. — Son auteur était le chevalier de Limoges, homme doux et honnête.

ABEILLE PATRIOTE. (l') Il parut plusieurs journaux sous ce titre, dans les premiers temps de la Révolution. Cette grande épithète de *patriote* leur servait de passe-ports. Toutes ces *abeilles*-là s'arrêtaient plutôt sur les chardons que sur les fleurs.

ABEL, mort dans les commencemens de la Révolution. — C'était un très-grand harmoniste qui résidait à Londres, où l'on exécutait souvent ses *trio*, ses *quatuor*, ses *symphonies*, ses *oratorio*, etc. Il n'était point assez apprécié à Paris, quoiqu'on y jouât souvent au Concert Spirituel, des morceaux de lui, très-supérieurs à la plupart de ceux des Français alors en vogue. (*Voyez Widerkehr l'aîné.*)

ABEL, Peintre en miniature qui saisit très-bien la ressemblance, sans négliger les graces qui donnent au portrait un autre genre de séduction. Il a un frère du même nom et du même état, qui n'est pas non plus sans talent.

— On a aussi donné quelquefois le nom d'*Abel* à certains auteurs, soit dans des éloges allégoriques, soit dans des satyres, (ce qui est beaucoup plus commun) parce qu'il fait partie des prénoms de ces auteurs.

ABEL. (*la Mort d'*) Tragédie du jeune *Legouvé*, jouée aux Français dans les premières années de la Révolution. Nous ne déciderons pas si cet auteur, semblable au maître-d'hôtel des Noces de Cana, *a servi d'abord le meilleur vin*; mais sa *Mort d'Abel* nous paraît l'emporter sur toutes ses autres pièces. C'est un ouvrage immortel, digne par-tout de son sujet. Il y règne par-tout une simplicité majestueuse, qui a quelque chose de *solemnel*. Aucun de nos auteurs n'a mieux fait depuis.

ABEMA, Banquier actif et intelligent; de pareils hommes sont trop utiles au commerce, pour qu'on les passe sous silence. *Abéma* laissa malheureusement sa maison de

banque entre les mains de gens, dont l'indolence ou le peu de capacité a nui beaucoup à son crédit; ce qui n'empêche pas que personnellement il ne soit un des banquiers de France les plus intelligens. Il est né Hollandais, et maintenant est Ambassadeur de la République Batave auprès des Villes Anséatiques.

ABGRALL, homme de loi dans la Basse-Bretagne, Député du Finistère au dernier Conseil des cinq-cents. Il n'a point été renommé au nouveau Corps Législatif à l'époque du 18 brumaire.

ABHORRER. Mot affreux, qui, dans des temps paisibles, ne s'applique qu'à des haines particulières entre un petit nombre de personnes et pour des causes qui semblent quelquefois légitimes. Mais, dans les tems orageux et révolutionnaires, on s'*abhorre* sérieusement, on s'*abhorre* avec franchise, on s'*abhorre* dans toute la force du terme; la *haine* la plus caractérisée devient alors le résultat de la seule diversité d'opinions. (*Voyez Folie, Delire, Vertige, Esprit de parti.*)

ABIME. Nous y voilà, dit-on de toutes parts, et toujours on le dit depuis plusieurs années. Si nous y restons, ou si nous nous y traînons doucement, seulement encore pendant quelques mois, la montagne escarpée qu'il nous faudra gravir, s'applaudira; et nous nous trouverons en plain champ, sans nous appercevoir du chemin que nous avons fait.

ABIMER. On a tout *abimé*, en voulant tout réparer; *abimer* était la science favorite des meneurs et des *réparateurs*.

ABJECT. C'est ce qui est vil et méprisable. Ce qui surnage est toujours la lie, quand une liqueur fermente; d'après cela, il est aisé de concevoir ce qu'il faut penser de ces êtres tout-puissans, qui pendant dix ans ont affiché tant de mépris pour l'obscure probité, qui végétait dans la misère. (*Voyez Intrigant.*)

ABOLIN, Député de la Haute-Garonne au premier Conseil des Cinq-cents. Il fut cause qu'on enrichit la langue Française d'un nouveau mot dérivé de son nom: *aboliniser*, parce qu'il soumissionna et acquit le patrimoine d'une *Demoiselle d'Espagne*, qui réclama en vain sa propriété, envahie, disait-elle, contre toutes les loix. On prétend qu'*Abolin*, l'a depuis dédommagée de cette injustice. Cette affaire fit beaucoup de bruit.

ABOLIR. On a aboli le culte national; on a aboli la Royauté; on a aboli les Jurandes, les Parlemens, les Académies, les Corporations, et sur-tout une foule d'*Institutions* morales... Ne nous plaignons pas trop, puisqu'on a recréé une partie de ces mêmes objets sous un autre nom... Quand un génie réparateur s'occupe de cicatriser les plaies, ce n'est pas le temps de les rouvrir.

ABOMINATION. La fin du monde ne serait pas très-éloignée de nous, si nous prenions à la lettre les paroles de l'évangile: *Quand vous verrez l'abomination de la désolation dans le lieu saint, sachez que le jour n'est pas loin*, etc. Nous avons vu tout cela, et pis encore; mais il paraît que les autorités actuelles ont fait un pacte avec le Ciel pour obtenir un délai, car les *abominations* de toute espèce ont cessé en grande partie.

ABONDANCE. Elle est le résultat infaillible d'une bonne administration. Un *Terroriste décidé*, qui s'imagine que les *formes acerbes* sont le meilleur moyen de ramener l'*abondance*, ouvrirait de grands yeux et sur-tout de grandes oreilles (car ces messieurs les avaient fort

longues) si un philosophe lui disait sérieusement : « Soyez justes, » Français, et vous aurez du pain ; » soyez humains, et vous aurez » des habits; soyez probes, reli- » gieux, moraux, et vous aurez » des souliers, des chapeaux et des » meubles. »—Ce langage paraîtrait bien étrange ; c'est pourtant celui de la plus stricte vérité ; et il vaut mieux dans la pratique que toutes les spéculations métaphysiques de nos *Economistes à systemes*.

ABONNÉ—ER—EMENT. On ne peut guères s'abonner avec sûreté, dans un temps où l'instabilité des choses et la vicissitude des événemens annulent toute garantie de la part des auteurs et des libraires. Tel journaliste vous promettrait son ouvrage pour un an, qu'un ordre supérieur, très-souvent arbitraire, parce qu'il est surpris à la Religion des Gouvernans, mettrait tout-à-coup dans l'impossibilité de tenir sa promesse. Ce caractère d'incertitude qui s'est répandu sur tous les objets de spéculation, a nui à tous les genres de commerce.

ABORD. Rien n'a plus nui aux hommes en place, pendant la Révolution, que l'*abord* dur et farouche de la plupart d'entr'eux, surtout des Procousuls en mission, lors de la terreur Conventionnelle. (*Voyez Accès, Accessible.*)

A-BORD. Terme de marine; nos Français, plus heureux sur terre que sur mer, ne craignent personne, une fois qu'ils sont *à bord* d'un vaisseau ennemi. — Ce même mot retrace des souvenirs bien douloureux, quand on a lu les Mémoires de Ramel. (*Voyez Ramel, Dutertre, Jeannet*).

ABORDABLE. Qualité précieuse et rare chez les nouveaux parvenus. Voulait-on faire oublier les anciens seigneurs ? il fallait être plus abordable qu'eux ? Voulait-on les faire regretter, il fallait l'être moins qu'eux. (*Voyez Invisible.*)

ABORDAGE. L'action de s'introduire sur un vaisseau ennemi : ce moment est terrible; mais les Français ne le sont pas moins, une fois qu'ils en sont venus là. Les Anglais eux-mêmes l'ont attesté.

ABOS, (d') un des peintres les plus aimables qu'il y ait à Paris. Il attrape non-seulement la ressemblance quant aux traits, mais aussi quant à l'expression. Il sait donner une ame à ses portraits, mais c'est toujours l'ame qui leur convient. Il a peint *Brunet* dans le *Désespoir de Jocrisse;* et l'on s'est écrié sur la vérité de l'attitude, de l'expression et de la figure.

ABOUKIR, petit port d'Égypte, situé sur la côte Occidentale. — *Bonaparte* l'a immortalisé par un combat mémorable, où il a culbuté dans la mer plusieurs milliers d'ennemis Turcs et Anglais réunis, qui avaient attaqué les Français.

ABOULIN, (*Jean*) lieutenant au 18e. Régiment de cavalerie, mort à Paris sur l'échafaud le 18 prairial de l'an II, à l'âge de 39 ans. Il avait du talent comme militaire; mais l'affaire dans laquelle il fut impliqué, était d'une nature trop délicate, pour que nous puissions la confondre avec ces prétendues conspirations qui ont arrosé la France du sang innocent.

A-BOUT. S'il existe une Nation sous le ciel, capable plus qu'aucune autre de venir *à bout* des plus grandes entreprises, c'est sans contredit la Nation Française. On n'eût jamais dit que nous vinssions *à bout* des choses étonnantes que nous avons tentées; le zèle, le courage et la patience en sont pourtant venues *à bout.* — Cent fois ont eût juré l'entière dissolution de l'Empire Français, à voir ce qui

se passait ; et nous voilà presque sortis de toutes ces crises. *Labor omnia vincit improbus.*

A BOUT PORTANT. On a vu dans les guerres de la Vendée, des Français tirer *à bout portant* sur des Français. On a vu aussi dans les débats orageux des séances *législatives*, des hommes tirer *à bout portant* sur des collégues puissans, qui ne s'en effrayaient pas, mais qui les en payaient bientôt par la mort ; et toujours la mort ! . . .

ABOVILLE, (d') neveu d'un officier général d'artillerie du même nom, décoré pour ses services ; il a surpassé son oncle dans la même carrière ; émule de *Villepatour*, il tient le premier rang parmi les grands artilleurs des règnes de *Louis XV* et de *Louis XVI*. Il passa en Amérique, lors de la guerre des Etats-Unis, en qualité de Général de l'Artillerie dans l'armée de Rochambeau, et il s'y distingua. Il a été, dans la Révolution, Commandant de l'Arsenal de Paris. C'est un officier savant et profond, qui joint à de grandes connaissances une humeur philantropique et des qualités très-estimables. *Bonaparte* l'a fait Premier Inspecteur-Général du corps de l'artillerie, place qu'occupait *M. de Gribeauval* sous une autre dénomination. Ce choix n'a étonné personne.

ABRAHAM, (dit *La Carrière*) âgé de 46 ans, ancien Conseiller au Châtelet de Paris, employé avec succès dans le Ministère des Relations Extérieures. Il a fait une longue étude de la Diplomatie ; et il joint à ces avantages un goût cultivé pour la littérature.

ABRAHAM, ou LES ANGES, Opéra en 2 actes, par *Faucompré*, joué à la Cité depuis 1794.—Farce imaginée pour grossir le nombre des attentats commis de toute part contre la Religion Chrétienne. La plupart des auteurs ont cru qu'il suffisait de la ridiculiser pour la détruire ; mais l'expérience leur a prouvé le contraire.

ABRAHAM, Adjoint de la première classe, au Corps du Génie Militaire.

ABRAHAM, Adjoint de la seconde classe, au même Corps du Génie. Ces deux officiers sont des hommes de mérite.

N. B. En vertu d'une loi du 23 février 1793, le Ministre de la Guerre a nommé des adjoints aux Officiers du Génie, choisis parmi les Elèves les plus méritans.

ABRÉGÉ. Nous sommes inondés d'*Abrégés*, qui seraient beaucoup meilleurs, s'ils étaient faits par des hommes de goût, dont le zéle désintéressé eût pour unique objet le progrès des sciences et l'utilité des lecteurs ; mais la cupidité, compagne de l'ignorance, les rédige pour la plupart, et ce n'est pas pour épargner des peines à la jeunesse qu'on lui présente des *Abrégés*, mais pour gagner son argent. Il y a cependant quelques *Abrégés* fort bien faits.

ABREGÉ DE LA GÉOGRAPHIE. C'est une rédaction de celle de *Nicole de la Croix*, avec des additions nécessitées par la Révolution.

ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Cet ouvrage important, entrepris par feu RICHER et continué par BRUMENT, contient les causes et les principaux détails de la Révolution.

ABRÉGÉ DE L'ARITHMÉTIQUE MÉTHODIQUE, ET DEMONTRÉE, à l'usage des Écoles Primaires, et pour les jeunes Demoiselles. Ouvrage très-utile et très-bien fait. (*Voyez Ouvrier-Delille.*)

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DE RESTAUT. Edition nouvelle, très-recommandable par sa correction, et sur-tout par un *Traité sur la Ponctuation*, qui ne se trouve dans aucun autre.

ABREGE DE L'ORIGINE DE TOUS LES CULTES, *par Dupuis.* Ouvrage qui a fait beaucoup de bruit et qui suppose une grande érudition dans son auteur. L'attrait de la nouveauté a tout autant contribué à son succès, que le besoin qu'éprouve toujours la malignité de se repaître de systêmes contraires à la croyance commune. (*Voyez Dupuis.*)

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE LA GRÈCE DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS. Cet ouvrage bien pensé, bien écrit, d'une utilité générale, peut être, comme on l'a dit, le *Manuel des amateurs de l'histoire.*

ABREGÉ DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES, deux gros volumes (Tomes 24 et 25) faisant suite aux *Voyages d'Afrique.* Ces deux volumes qui se trouvent chez *Moutardier*, où ils ont été imprimés, ont exigé des recherches et de la méthode. Ils sont très-intéressans, et il serait fâcheux que l'auteur ne poursuivît pas son entreprise.

ABRÉGÉ ÉLÉMENTAIRE DE L'HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX, par l'auteur de la *Botano-graphie-Belgique.* Ouvrage instructif, qui pourrait se passer de l'Epigraphe que l'auteur a extraite de *Virgile*, épigraphe toute étonnée de se trouver là. (*Voyez Lestiboudois.*)

ABREGE DE LA GRAMMAIRE ANGLAISE, suivi d'un modèle de lettres familières commerciales dans les deux langues, extraites de *Wanostrocht.* — L'auteur de cet *Abrégé* a plus directement que bien d'autres, atteint le but d'utilité que doivent se proposer tous ceux qui travaillent dans ce genre. (*Voyez Charrier.*)

ABREGÉ D'ANATOMIE *à l'usage des Elèves en Medecine et en Chirurgie.* Le désir d'être utile aux soldats Français engagea *M. Poussonnier* à publier cet *Abrégé*, où règnent par-tout l'ordre et la clarté, et qui remplit parfaitement son but.

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, *par Noel Wailly, de l'Institut National.* Cet ouvrage, dont l'auteur vient de publier une dixième édition entièrement refondue par lui, porte avec lui sa recommandation.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE NATURELLE DES ENFANS DU PREMIER ÂGE, *ou Les Enfans élevés dans l'ordre de la nature*, à l'usage des pères et mères de famille, avec cette épigraphe très-sage : *Experientia magister artium.* — Voilà le premier ouvrage, fait par un savant, sur un sujet que presque tous avaient semblé dédaigner jusques-là ; je dis le premier ouvrage de ce genre, qui se fasse lire par tout le monde, qui soit à la portée de ceux qu'il intéresse, et qui mette son auteur à même d'être jugé par d'autres que par ses pairs ; ce qui est aussi rare qu'avantageux. *Fourcroy*, qui en est l'auteur, ajoute par cette nouvelle production un nouveau lustre à sa réputation. Le seul défaut de ce livre intéressant est de conserver toujours un peu de cette teinte de *philosophisme*, qui gâte tout, mais dont ne se corrige pas aisément un homme qui doit beaucoup à la Secte Philosophique. (*Voyez Fourcroy.*

ABREUVER — VOIR. On abuse

de tout. Les hommes *à la Carrier* n'ont pas rougi d'appeler *la Loire* un *Abreuvoir*. (*Voyez les discours et les lettres de Carrier.*) Ce fleuve était en effet *l'Abreuvoir* des innocentes victimes qu'ils y ont précipitées ; mais eux ! quel *Abreuvoir* avaient-ils ! — des flots de sang humain. — Et l'on dira qu'*il faut jetter un voile sur de pareils excès !* Pardonnez-les, oui... — Laissez en paix, s'ils peuvent y être, ceux qui s'en sont rendus coupables ; oui encore. — Mais les oublier ! ah ! c'est la chose impossible. (*Voyez Amnistie.*)

ABRI. C'est ce qu'ont inutilement imploré depuis dix ans des milliers d'infortunés. Il a suffi d'être bon citoyen pour ne trouver aucun *Abri* contre la fureur aveugle de ceux qui se disaient exclusivement *bons citoyens*. Les objets inanimés ont paru plus sensibles que les cœurs à la destinée des victimes du despotisme ; non-seulement les arbres des forêts ont été l'abri de plusieurs proscrits fugitifs ; mais de simples épis de bled ont servi à les cacher. Nous connaissons des hommes qui n'ont échappé à la mort qu'en couchant tous les jours au milieu des bleds des plaines de la Beauce et de la Bretagne, et ne paraissant dans les fermes voisines que la nuit, tant la terreur avait paralysé l'ame des agriculteurs les plus disposés à la bienfaisance ! (*Voyez Asyle.*)

ABRIAL, autrefois un des élèves les plus distingués de l'Université de Paris, ensuite avocat au Parlement, puis revêtu de plusieurs emplois judiciaires dans la Révolution ; ensuite commissaire du Pouvoir Exécutif auprès du Tribunal de Cassation, puis son Commissaire auprès de l'Administration du Prytanée Français, autrefois le Collège de Louis-le-Grand ; enfin aujourd'hui Ministre de la Justice, où il peut déployer avec plus d'avantage les talens distingués, la profonde pénétration, et l'énergie pleine de dignité, qu'on lui connaît. *Abrial* est d'un abord froid ; il est peu susceptible d'enthousiasme ; mais ce qu'il sent, il le sent vivement, et son cœur n'est jamais de glace ni pour l'amitié, ni pour l'humanité, ni pour la justice.

ABSIL, Chirurgien de Paris, qui a répandu dans le public une multitude d'*annonces* distribuées à la main. Rien ne nuit tant à la réputation d'un artiste que ces sortes d'*annonces*, qu'on sait être la ressource commune du charlatanisme.

ABSOUTE. Tout le monde sait ce que c'est que l'*absoute du Jeudi-Saint*. Je dirais inutilement que beaucoup de nos compatriotes ont un extrême besoin de cette cérémonie ; car ce sont précisément ceux-là, qui n'y croyaient pas ; mais je parle de l'*Absoute du Jeudi-Saint*, à Rome, où le Pape donnait l'Absolution au peuple rassemblé en foule sur la place de Saint-Pierre. Cette cérémonie est si belle, si auguste, si solemnelle, si imposante, qu'on n'y assistait jamais, sans partager les sentimens de ce fameux Lord, qui disait à tous les Protestans de son pays : *Je suis Catholique ce jour-là.* — J'ignore si les chemises de serge crassense, dont le pontife La Réveillère avait revêtu ses Théophilantropes, avaient quelque chose d'aussi majestueux.

ABSOLU. L'histoire de France, pendant 1400 ans de Monarchie, n'offre rien qui approche du Despotisme des hommes qui nous ont rendu la liberté ; c'est un étrange abus que celui des mots. Jamais

Louis XIV n'eût pu faire ce qu'ont fait de petits Bourgeois parvenus, des Histrions devenus législateurs : il n'eût pas même osé y penser.

ABSTINENCE. On a dit avec raison qu'il était plus aisé de *s'abstenir* que de se *contenir*. La Révolution en est une preuve irréfragable. Une fois le premier pas fait, on ne s'arrête plus. — L'*Abstinence* n'a pas été la vertu de ceux qui nous ont fait jeûner. (*Voyez Rentiers*.

ABSTRACTION. Idées qui n'offrent aucune image réelle et qui puisse tomber sous les sens. *Vergniaux* disait à ses collègues de la Convention : « Gardez-vous de » tomber dans des abstractions » métaphysiques ; il faut au peu» ple des dehors qui frappent ses » sens. » — Les *Abstractions* sont en politique ce qu'il y a de plus dangereux. (*Voyez Robespierre, Torreau*, etc.

ABSURDE — ITÉ. C'est ce qui choque le bon-sens, comme une discordance en musique choque les oreilles. Tels étaient les principes mis en avant par les Révolutionnaires exaltés ; *Fraternité ou la mort, Pétion ou la mort, Emprunt forcé, Mort aux modérés, Gouvernement révolutionnaire*, etc. sont autant d'*Absurdités* révoltantes, en théorie, dont l'abus dans la pratique a dégénéré en *atrocités*. On avait mis chez les Français *l'Absurdité en permanence ;* et nous voyons encore sur la porte de certains Temples cette devise conçue dans le cerveau de Robespierre : *Le Peuple Français reconnaît l'Etre-Suprême et l'immortalité de l'ame*. Ce mot *reconnaît* déclare la honte de la nation ; elle ne l'a donc pas toujours reconnue ! elle fait une belle grace au Tout-Puissant ! quelle absurdité ! . .

ABUFAR, Tragédie de *M. Ducis*, jouée au théâtre de la République, pour la première fois, le 8 germinal de l'an III (samedi 28 mars 1795 ;) ouvrage qui respire d'un bout à l'autre le talent et le génie d'un des hommes les plus méritans de ce siècle. (*Voyez Ducis.*)

ABUS. De tous les termes usités, celui d'*abus* est précisément celui dont on a le plus abusé ; et l'*abus* qu'on en a fait, est lui-même un *abus* détestable.

Il fallait, dit-on, réformer les *abus* de l'ancien régime. D'accord ; il y a toujours des *abus* à réformer, par-tout où il y a des hommes ; et plus la société est nombreuse, plus il y a d'*abus* ; c'est sans doute une belle mission que celle de réformer les *abus ;* tous les grands législateurs, tous les grands princes ne se sont acquis une gloire durable qu'en méritant le titre de *réformateurs des abus*. C'est-là proprement le patriotisme ; et ceux-là ont bien mérité de l'humanité, qui ont corrigé des *abus nuisibles aux hommes ;* je dis *des abus nuisibles aux hommes*, parceque l'on a très-mal interprété le mot *abus*. A la rigueur, rien n'est *abus* de ce qui n'est pas nuisible ; et il n'y a point d'*abus* là où il n'y a point de mal. Mais chacun a vu des *abus* selon ses préjugés, ses passions, ses erreurs particulières. La Religion Chrétienne, par exemple, a paru un *abus* à plusieurs réformateurs ; et nous sommes pleinement convaincus qu'ils sont dans leur tort ; ainsi de mille autres choses. Tout ce qui ne plaît pas à un parti qui domine, est, selon lui, un *abus*, tandis que ce parti lui-même est un *abus* bien plus grand aux yeux de ses antagonistes. D'où il résulte que le premier et le plus dangereux de tous les *abus*, est notre orgueil.

Sans doute il y avait des *abus*, et des *abus énormes* et des *abus innombrables* sous l'ancien régime ; mais nous observerons d'abord, que pour détruire un *abus* avec succès, c'est-à-dire, pour en couper la racine, de manière à ce qu'il n'en paraisse plus aucun rejetton, il faut être dégagé de toute préveution, ce qui est impossible au milieu de l'effervescence inséparable des orages politiques ; ensuite nous dirons qu'il est absurde de confondre toujours l'*abus* avec la *chose* ; et c'est la *louable habitude* des hommes, et sur-tout des Français. Ces Français, si légers, si aimables, si braves, si spirituels, si industrieux, ne sauront-ils jamais s'arrêter à un juste milieu ! Une maison tombera en ruines à certains endroits ; il faudra changer une aîle, faire des cheminées neuves, ouvrir des croisées ; les Français qui ne doutent de rien, diront : *il faut abattre la maison ; qu'importe comment on en bâtira une autre ! abattons toujours* ; car aux yeux d'un peuple enfant, rien n'est si joli que d'abattre. Les enfans n'ont pas de plus grand plaisir que de casser aujourd'hui un bras, demain une jambe à leur poupée ; et *ils corrigent ainsi les abus*, à leur manière. On ne songe pas qu'en me coupant la tête parce que j'ai le nez mal fait, on ne remédie pas à la défectuosité de mon nez ; et que, si mon nez est véritablement un *abus* tel qu'il est, le réformer tout-à-fait, n'est pas corriger l'*abus*, si toutefois on peut le rendre autrement ; mais couper ma tête ! ma tête n'est pas un *abus* ! Nos *révolutionnaires* n'ont pas senti que peu-à-peu, ils détruisaient l'humanité toute entière ; car, en supposant qu'ils regardassent les Nobles comme un *abus*, le Clergé comme un *abus*, les Négocians comme un *abus*, les Laboureurs comme un *abus*, les Gens de lettres comme un *abus*, les Artistes comme un *abus*, etc. ils auraient, à force d'extirper les *abus*, fait de la France entière un pays sans Noblesse, sans Clergé, sans Commerçans, sans Agriculteurs, sans Gens de lettres, sans Artistes, etc. et, tous ces *abus*-là de moins parmi les vivans, il ne reste pas grand'chose ; autant valait-il dire tout uniment, que l'*espèce humaine était un abus* ; en effet, pour déraciner cet *abus*, on s'y prenait de manière à n'en pas laisser subsister le moindre vestige.

Mais pourquoi y a-t-il des *abus* sur la terre ! parce que l'homme est naturellement enclin à *abuser* de tout. On a beau lui dire : *rien de trop* ; il en fait toujours plus qu'il ne faut. Sous Robespierre, on *abusait* cruellement du prétexte d'*aristocratie* ; plus tard, on a follement *abusé* du prétexte de *jacobinisme*... Voilà comme nous ne pouvons jamais *user* sans *abuser* ! et c'est ainsi que nous gâtons les plus beaux ouvrages des circonstances ! c'est ainsi que nous détruisons notre bonheur ! Il semble que c'est à qui se fera le plus de mal à soi-même... Voilà les hommes !

Les grands *abus* d'autrefois consistaient sur-tout en ce qui suit :

« Les grands étaient trop altiers, » trop insolens ; les riches, trop » égoïstes ; les prêtres, trop ambitieux, trop puissans ; les courtisans voulaient tout envahir ; le » luxe était effrayant ; les tables, » trop somptueuses ; les finances, » épuisées ; les denrées, chères et » rares ; les droits d'aide et de gabelle, onéreux ; l'inquisition des » commis, insupportable ; le despotisme des Intendans et de leurs

» suppôts passait toute mesure ; » l'irréligion prévalait ; le libertinage était sans frein, etc..... etc..... » Tout cela pouvait se corriger sans tuer, sans massacrer, sans éventrer, sans arracher le cœur, ni les entrailles.

Portons un œil sévère sur ce qui s'est passé depuis ; qu'avons-nous vu ! ... « Aucun luxe, aucun » égoïsme, n'est-ce pas ! toujours » des tables frugales ; les denrées » abondantes et à bon marché ; » n'est-ce pas ! point d'impositions, » ni de taxes arbitraires ; le sel et » le tabac pour rien ; n'est-ce pas ! » beaucoup de religion et de mœurs ; » aucune inquisition ; aucun despotisme ; les finances racommodées ; l'agriculture florissante ; » n'est-ce pas !.. » Soyons justes, s'il est possible ; et que la terrible école que nous avons faite, nous rende sages à l'avenir.

ABUS DES MOTS. Jamais il n'a été si loin, depuis l'origine du monde. Mais avec un nouveau Dictionnaire fait exprès, qui expliquerait que *liberté* a voulu dire *esclavage*, qu'*humanité* a voulu dire *barbarie*, que *vertu* a voulu dire *crime*, etc. on aurait le mot de l'énigme, et la nouvelle langue serait très-facile à retenir.

ABUS DE LA PRESSE, (l') très-beau sujet à traiter. *Després de Valmont* en a fait une espèce de Drame en prose et en trois actes, joué à l'Ambigu-Comique, avant le 18 fructidor, avec un succès mérité. (*Voyez Libelle, Ducray Duminil, l'abbé de Bouyon.*)

ABUSAR, Parodie de la Tragédie d'*Abufar* jouée au Théâtre du Vaudeville avec succès.

ACABIT, c'est la qualité bonne ou mauvaise d'une denrée ; on dit : *un légume de bon acabit ; un fruit de mauvais acabit. Héraut de Séchelles* répondait un jour à un ami qui lui peignait avec feu les horreurs de la Révolution : *mon ami, tous les fruits du même arbre ne sont pas du même acabit ;* il eût dit avec plus de justesse, que *tous les enfans du même père ne sont pas du même caractère*. . . et on pouvait lui répondre, qu'*un mauvais arbre ne saurait produire de bons fruits ;* mais on ne lui répondit rien, et on fit bien. — Un Président de Comité Révolutionnaire, voulant faire l'entendu, disait à ses convives dans une orgie : *allons, frères, buvons ; c'est du vin d'aristocrate, d'abord, ça vient d'une cave de guillotiné ; je n'ons jamais bu de vin d'une meilleure académie.* — Il voulait dire *acabit ;* mais il n'était pas obligé de parler Français ; et, quoique les Académies ne fussent pas totalement composées d'hommes de mérite, il y avait pourtant une certaine différence entre un Président de Comité Révolutionnaire et un Académicien.

ACADEMIE. On lit dans un des anciens ouvrages de l'auteur de ce Dictionnaire, qu'on a mis au rang de ce qu'on appelle ses *premières Folies*, on lit les vers suivans, qui sont moins des vers que de la prose rimée : c'est un original, nommé *Maître Eustache*, qui parle de son père, dont il termine ainsi le panégyrique :

« Au fait, c'était un gaillant homme,
» Gaillard de bon sens et d'esprit,
» Qu'encore aujourd'hui l'on renomme
» Quoiqu'il n'ait jamais rien écrit
» De *sublime* et de *magnifique*,
» Et que d'un titre Académique
» Il n'ait point été décoré.....
» Au reste, *in illo tempore*,
» On pouvait avoir du génie,
» Sans être de l'Académie. »

Ces vers prouvent, au moins, qu'on

croyait alors ne pouvoir jamais réussir dans la carrière des lettres, sans la permission de l'Académie. On ne peut pas, en effet, se faire une juste idée du despotisme qu'exerçaient sur la République Littéraire, ces hommes imbus de faux systèmes philosophiques, qui ont seuls amené la dissolution générale, en introduisant par-tout de nouveaux abus, plus criants que ceux qu'ils prétendaient réformer. Les Corps Académiques sont rarement à l'abri de l'empire de l'orgueil et de la cabale.

» Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis »

est une vérité trop fondée sur l'expérience, pour qu'on puisse décemment la contester. C'est l'histoire des *Chapitres*; c'est celle des *Clubs*; c'est celle de tout ce qui a formé et formera corporation; et plus chaque membre sera philosophe, plus les philosophes ensemble violeront les principes de la philosophie. Sans prétendre ôter rien au mérite et au talent des hommes qui composent ces Sociétés, il est de fait qu'une fois entrés dans une corporation, ils en partageront les principes et les passions; l'orgueil d'appartenir à tel Corps les fera par *point d'honneur* renoncer à leurs sentimens personnels; et la société entière deviendra despote et persécutrice, quand chacun de ses membres, isolément, sera l'ami de la tolérance et de la liberté. Il est si vrai que l'homme, une fois enivré d'un grand succès qu'il peut régarder comme *sa nouvelle grandeur*, il est si vrai, dis-je, qu'il renonce à ses opinions, à sa modestie, comme malgré lui, et qu'il cesse enfin d'être lui-même, que *Florian*, l'honnête et simple *Florian*, n'a pu résister au torrent. Dans son Discours de réception, il oublie tout-à-coup toute pudeur au point de mépriser tout le genre humain, qui n'est pas de l'Académie; il dit à ses collègues: *Vous êtes au-dessus de tout éloge; vous avez tout créé, tout inventé; vous etes des dieux*, etc. à-peu-près comme ces Rois Africains, qui, se tenant à la porte du Sénat Romain dans une posture suppliante, lui criaient: *Je vous salue*, *Dieux sauveurs!*... On se demande comment l'homme instruit et accoutumé à réfléchir, qui doit plus que tout autre sentir la dignité de son être, peut s'oublier au point de flagorner si bassement d'autres hommes, dont la plupart ne sont réellement recommandables que par des erreurs brillantes.

L'abbe Grégoire fit un rapport pour la suppression des Corps Académiques; il est plein d'idées justes et fortes, et le style annonce que le destructeur des Académies, avait plus de droits que beaucoup d'autres, au titre d'*Académicien*.

ACADEMIE DES SCIENCES. (l') C'était de toutes les Corporations de ce genre la plus utile et la plus sage. Au moins ne s'y occupait-on pas des *mots*, mais des *choses*; et le temps qu'il fallait y consacrer à des découvertes importantes ou salutaires, absorbait les momens que revendiquait l'orgueil.

ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. (l') C'était la dernière en rang parmi les trois Corporations Royales de Paris; mais elle rendait de grands services aux lettres et aux arts. Ceux qui la composaient, étaient plutôt des hommes érudits que des savans; quoique l'un n'empêche pas l'autre. (*Voyez Savant.*)

ACADEMIE FRANÇAISE. (l') C'était la première de France,

puisqu'on entendait toujours *un des quarante*, lorsqu'on disait : *il est de l'Academie*. Il y avait dans cette société, à côté des *Buffon*, des *Voltaire* et des *Delille*, des Grands Seigneurs qui savaient à peine lire. Mais il fallait un mélange de cette nature, pour que le Corps entier fût protégé par le Gouvernement. Si l'Académie Française a rendu de grands services aux lettres (et il est très-douteux que les Universités, avec tous leurs défauts, n'en aient pas rendu de plus grands), il faut convenir aussi de bien bonne-foi, qu'elle a fait payer un peu cher aux humains les lumières et les services qu'elle leur a prodigués.

N. B. On raconte un bon mot de *Desfontaines*, l'un des meilleurs Auteurs Dramatiques que nous ayons. On l'engageait à venir assister à la reception de *Sedaine*, qui, malgré les torticolis qu'il donnait à la langue, n'en était pas moins reçu Académicien : « Non, non, » dit *Desfontaines*, je ne veux pas » bouger d'ici ; je me tiendrai sur » ma porte, *et je le verrai passer.*)

ACADEMIE. On nommait ainsi les cours d'équitation, les salles d'escrime et les maisons de jeux. (*Voyez ces Articles.*)

ACADEMIE DE BRETAGNE. C'était la seule Académie de province qui ne portât pas le nom d'une ville. Elle avait pour Secrétaire perpétuel *Georgelin*, littérateur estimable, autrefois Sénéchal de Corlay. Cette Corporation, aussi nommée, long-temps avant la Révolution, *Société patriotique de Bretagne*, n'a pas eu besoin de changer de nom, lorsque le *patriotisme* est devenu le *mot* à la mode. Elle avait pour associés-honoraires une partie des savans et des gens de lettres les plus distingués de Paris.

ACADEMIES DE PROVINCE. Il y en avait beaucoup. Les plus remarquables étaient celles d'*Arras*, de *Dijon*, de *Bordeaux*, de *Marseille*, de *Toulouse*, de *Nismes*, *et de Rouen*. Toutes ces sociétés comptaient dans leur sein des hommes de mérite. Mais il y en avait plusieurs autres, qui ressemblaient à l'*Académie Française de Soissons*, fondée par Louis XIV, à l'instar de celle de Paris, dont elle se disait *la fille* ; *fille fort sage*, disait *Voltaire*, *car elle n'a jamais fait parler d'elle.* (*Voyez Université.*)

ACADEMIE D'ÉCRITURE. Il y en a plusieurs en France. On serait étonné des progrès rapides que font les élèves, et de la perfection à la quelle sont parvenus certains professeurs. (*Voyez Expert-Ecrivain.*)

ACADEMIE DE DESSIN. Il s'en trouve encore dans plusieurs villes ; après celle de Paris, on a particulièrement distingué celle de Marseille. Le Dessin est arrivé aujourd'hui à un degré de supériorité, inconnu de nos pères.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. C'est le nom que prenait l'Opéra avant la Révolution ; et ce nom lui venait de ce que *Louis XIV* y avait dansé une fois, sans qu'il fût aisé de concevoir comment les entrechas d'un monarque avaient pu donner à un spectacle une *impulsion Academique*. Les premiers en titre à l'Opéra étaient les *Danseurs*, et non pas les *Chanteurs* ; et pourtant l'*Académie* était *musicienne* et non *danseuse*. Un des meilleurs danseurs disait assez plaisamment : *J'ai fait mon discours de réception avec mes jambes.* (*Voyez Conservatoire de Musique et Opéra.*)

ACADEMIE DE CHIRURGIE. C'était de toutes les Écoles publiques la plus utile à l'humanité, et celle dont les progrès ont été les plus rapides. On a jeté bas la gothique

thique et maussade *église des Cordeliers*, qui masquait le superbe édifice bâti par *Louis XV* pour le local de l'*Académie de Chirurgie*. L'amphithéâtre de cette école est magnifique. C'est un très-bon esprit que celui d'un Gouvernement, qui sait faire d'un seul établissement un objet utile à l'état, et un ornement pour la capitale.... Ce fut à l'*Académie de Chirurgie* que s'assemblèrent ceux qui restèrent du *Conseil des Anciens*, sous la Présidence de *Roger-Ducos*, après avoir proscrit ou laissé proscrire et chasser de leur sein la masse des collègues qui déplaisaient au triumvirat du *Dix-huit fructidor*. (*Voyez Ecole de Santé.*)

ACAPARER — EUR — EMENT. Les Commissaires aux Accaparemens ont déplu à tout le monde, parce qu'ils ont passé les bornes que la justice leur avait prescrites. Mais ce n'est pas la fonction qui est mauvaise en elle-même, c'est la manière dont on la remplissait, et le mauvais choix qu'on a fait de ceux qui l'exerçaient. Certes, si la terreur, l'injustice, la barbarie n'eussent pas été pendant vingt mois le seul *code* des Français, il eût été juste et humain d'établir des Commissaires pour surveiller les Accapareurs; mais des Commissaires doux, instruits, honnêtes, judicieux, absolument étrangers au Parti qui dominait alors. L'Accaparement est une plaie honteuse dans un état; c'est l'égoïsme qui accapare, sous le beau prétexte de la liberté du commerce; et avec de belles phrases, en criant même *contre le terrorisme*, un faux patriote peut lui-même, par l'accaparement, devenir le plus grand *terroriste* de son pays. Car il n'y a pas de *terreur* comparable au fléau de la disette; et la disette (sur-tout dans les temps orageux, où le seul moyen de soutenir l'état, est une exacte distribution des subsistances dans les familles), l'affreuse disette est le résultat infaillible de l'accaparement! Quel frein connaît aujourd'hui le mortel orgueilleux et cruel, qui accapare? aucun! Un simulacre de religion servait du moins autrefois, à certaines époques, à faire rentrer l'homme en lui-même; il ne l'a plus, ce simulacre. Il ne craint plus les mesures de sévérité... Qui nous répondra donc de nos subsistances, si l'on peut impunément accaparer le pain des familles? Serait-ce un grand mal, si l'Accapareur (et Paris en fourmillait) était flétri d'un fer chaud sur le front?

ACARIATRE. Un Général d'Armée, ne pensant pas comme beaucoup d'autres Généraux, disait en parlant de la Révolution et de ses excès: *Après ma femme, c'est l'être le plus acariâtre que j'aie jamais connu.* Il était modéré; je connais des hommes qui ont donné à la Révolution des épithètes un peu plus énergiques.

ACCABLEMENT. C'est l'état d'oppression où se trouve celui qui, espérant toujours un retour à l'ordre et à la justice, se voit toujours la dupe de son espérance. N'eût-il aucun intérêt personnel à la chose, s'il est honnête homme, il tombera dans l'*accablement*.

ACCABLER. On a dit que la France, depuis dix ans, avait été constamment *accablée* sous le poids de ses maux; on a mal dit et on s'est trompé. On n'est pas si longtemps accablé, sans succomber; et la France vit encore!.. et la France se porte encore assez bien!

ACCELERER. C'est ce qu'on devrait faire aujourd'hui en fait d'opérations financières, politiques, militaires, et *nourricières*, coûte qui

coûte. Il faut que nos Administrateurs sentent *qu'il est temps*, avant que la malveillance le leur dise et peut-être... le leur prouve... Heureusement nous avons des Gouvernans, au moment où j'écris, dont l'activité surpasse tout ce que nous avons vu dans leurs prédécesseurs.

ACCEPTER — ATION. Il n'a jamais été tant question de ces mots qu'en 1791, lors de l'acceptation de cette fatale Constitution, qu'on forçait tous les Français, le couteau sous la gorge, d'accepter et de jurer solennellement. (*Voyez Serment, Constitution.*) Depuis cette époque, *Accepter* n'est plus qu'un mot; et cela devait être avec les Français, dont la légèreté les empêchera toujours d'être d'accord dans leurs Assemblées. Une *acceptation libre* doit être raisonnée; or, comment cela serait-il possible? Au reste, il fallait s'attendre, à chaque crise de la Révolution, à voir *accepter* chaque nouveau code par les Français, comme une jeune fille contrariée dans son choix, *accepte* en tremblant, au pied des autels, le vieil époux qu'on lui présente.

ACCEPTION. C'est le sens que la circonstance détermine à un mot qui est susceptible de plusieurs sens. On dit aussi *ne faire acception de personne*, c'est-à-dire, n'avoir égard qu'à la demande, et non à l'homme qui demande. Mais on aura beau faire; il est inhérent à la nature humaine de s'attacher à l'homme, et le bandeau de la justice est toujours assez transparent pour que l'homme en place, sans s'en douter, fasse pencher la balance en faveur de l'homme qu'il aime personnellement. Nous ne sommes pas des Dieux; l'Écriture dit: *nulla est acceptio personarum apud Deum.*

ACCÈS — ESSIBLE. L'homme, qui gouverne, sur-tout dans un nouvel ordre de choses, a le plus grand intérêt de se rendre *accessible* à ses concitoyens; il est vrai que, s'il écoutait directement toutes les plaintes, il deviendrait *Administrant* et cesserait d'être *Gouvernant*, ce qui n'est point du tout la même chose; la plus longue vie serait insuffisante pour lire la centième partie de ce qui lui serait adressé. Cependant, si j'ai à me plaindre d'un déni de justice, et que je m'adresse au *Consul*, celui-ci naturellement renvoie ma pétition ou ma lettre au Ministre dans l'attribution duquel se trouve l'objet de ma demande. Mais c'est du Ministre lui-même, que je me suis plaint; il est clair, qu'au lieu d'obtenir justice, je me suis fait un ennemi dangereux et puissant, parce que l'homme en place trouvera plus de confiance que moi dans l'homme qui l'a placé, et qu'il approche tous les jours. Cette observation est de la plus haute importance. J'ai consigné dans mes *Mémoires*, qui ne paraîtront qu'après ce *Dictionnaire*, des faits qui prouvent sans replique, que nous eussions évité la plus grande partie de nos malheurs, s'il eût existé un moyen quelconque de faire connoître directement certains abus aux Chefs de l'État.

ACCÈS — DE FOLIE. Dans les temps calmes, les *accès* ne sont que partiels ou individuels. Un fou peut avoir des *accès*, un auteur lunatique a aussi les siens, sans que la chose publique en souffre; au contraire, sous un titre bisarre et peu relevé, il peut amuser, attendrir, égayer, intéresser ses semblables; alors c'est un service rendu à la société. Mais dans les crises politiques, ce n'est pas tel individu qui a des *accès*; c'est une nation entière, ou une forte portion de cette nation. Il est inutile de lui en dé-

montrer le ridicule ; le peuple n'écoute rien, quand il est dans ses *accès*. Il est vrai que, plus ils sont violens, moins ils ont de durée. Mais, quand ils sont passés, ils laissent des traces profondes, et quelquefois ineffaçables.

ACCIDENS. Il y en a eu de toute espèce depuis l'année 1789, sans parler des malheurs occasionnés exprès par la méchanceté des hommes. Les incendies, les épidémies, les morts subites, les inondations, les froids rigoureux, les explosions, les tremblemens de terre, le dérangement des saisons, les météores extraordinaires, tout a concouru avec les assassinats, les massacres, les empoisonnemens, pour hâter la destruction de l'espèce humaine, et la Révolution Française a été, à plusieurs époques, le bouleversement de la nature entière.

N. B. Le chapitre des accidens est peut-être le tableau le plus piquant de toute la Révolution, considérée sous l'aspect de la philosophie et de la politique. Il n'est pas difficile de prouver que les *accidens imprévus* ont plus influencé la Révolution française, que les projets, les plans et les efforts des Meneurs. (*Voyez Circonstances.*)

ACCISES. Droit qu'on perçoit en Angleterre, et qui équivaut à ce qu'étaient en France les Aides, remplacées aujourd'hui par ce qu'on appelle *Octrois*. Les *Accises* sont portées à un taux exorbitant ; la Révolution d'Amérique a eu pour principale cause les *Accises*. (*Voyez Etats-Unis*).

ACCOLADE. On en a fait de plaisantes dans tous les temps, mais sur-tout depuis dix ans. On avait accolé ensemble des noms tout-à-fait disparates, pour les proposer soit à la vénération, soit à l'animadversion publique. Dans les Comités, on voyait siéger à côté l'un de l'autre, des Collègues aussi Différens d'opinions, de principes, de talens et de mœurs, qu'il y a de différence entre la nuit et le jour. Au Panthéon, n'a-t-on pas aussi *accolé* des hommes tout étonnés sans doute de partager le même laurier ? *Marat* et *Jean-Jacques*, *Mirabeau* et *Voltaire* formaient ensemble un *assortiment* (qu'on me pardonne ce terme) très-neuf et très-bizarre. Jamais hommes n'ont eu moins de rapports entr'eux, non plus que ceux qu'on a placés *au* 18 *brumaire* dans le même Sénat, dans le même Tribunat, dans le même Conseil, etc. Mais la politique, et même la simple prudence, exige impériensement qu'on sacrifie dans certaines circonstances la justice et la raison à la tranquillité publique.

ACCOLADE FRATERNELLE. Jamais on n'a profané avec tant d'indécence une expression qui par elle-même n'offrait rien que d'agréable et d'engageant. Le crime ne fraternisera jamais avec la vertu ; et c'est une triste et humiliante récompense pour un homme d'honneur, que le baiser des assassins. Nous connaissons une autre *accolade* un peu plus que *fraternelle*, que les amans se donnent en tapinois ; il faut moins d'éclat pour mériter et pour obtenir cette récompense ; et la constance et la sincérité remplacent, en pareil cas, les certificats de civisme ; j'ai connu aussi des amans qu'on a cités, au temps de la terreur, à des Commissions révolutionnaires, pour avoir donné, dans des lettres interceptées, le nom d'*accolade fraternelle* à leurs embrassemens. C'était sans doute une profanation bien coupable ; mais ce n'était pas un Tribunal Civil ou Criminel qui devait en connaître ; c'était celui de l'Amour, et de l'Amour outragé.

ACCOMMODANT. C'est le mot favori des marchands ; tous, pour mieux vendre, se disent plus *Accommodans* que leurs voisins.—On a dit aussi : *Ce chef de Bureau est accommodant.* Un homme pauvre se plaignait d'un *Ministre ;* — *Comment donc,* répondit un homme riche! *Je l'ai trouvé très-accommodant, moi.* Cela s'entend ; c'est assez *sonore.*

ACCOMMODEMENT. *Il est avec le ciel des accommodemens,* dit le *Tartuffe* de Molière. Mais nos *Tartuffes politiques* ont trouvé aussi des *accommodemens* ; non pas avec le *ciel,* puis qu'il l'ont *supprimé.*

ACCOMMODER. On a dit bien souvent : « chacun *accommode* le » patriotisme à sa manière » ; et le mot était heureux, car chacun, en effet, l'*accommodait* de la manière la plus *commode* pour ses intérêts.

ACCOMMODER. (s') Tel patriote en place s'est très-bien *accommodé* de la terre de son voisin; il y avait tant de moyens pour cela! J'ai entendu des magistrats subalternes dire à leurs collègues d'administration : « Allons, voyons ; sans tirer » au sort; choisissons ce qui nous » conviendra le mieux ; moi, je » *m'accommode* assez de la maison » et du jardin *d'un tel.* — Mais il » n'est pas définitivement *maintenu.* » — N'importe ; il suffit que *Je m'en* » *accommode.* »

ACCOMPAGNATEUR, celui qui accompagne un chanteur ou une cantatrice. Peu d'hommes, et même très-peu, possèdent le précieux talent de bien accompagner ; on les cite. (*Voyez La Houssaie, Navoigil, Le Vasseur, Raoül,* etc.

ACCOMPAGNEMENT. Paris fourmille de soi-disant Professeurs de Musique qui passent leur vie à gâter les airs des auteurs, dont ils ne saisissent ni le caractère, ni le sens, et qui rendraient un grand service à l'art musical, s'ils voulaient bien s'en dispenser. (*Voyez Air, Musique, Harmonie.*)

ACCOMPAGNER. Le cortège des magistrats chéris du peuple est, dit-on, l'amour du peuple lui-même. Tout cela est fort beau ; tout cela peut être vrai dans les temps ordinaires. Mais, dans les orages politiques, où l'esprit de parti chasse toute espèce de modération et de bon sens, l'homme qui tient les rênes de l'Etat, ferait une grande faute, s'il ne s'entourait pas de tout ce qui peut concourir à sa sûreté personnelle. D'ailleurs il y a des princes qui semblent n'avoir pu échapper à leur destinée, quelque précaution qu'ils aient prises. D'autres, moins aimés qu'eux et moins faits pour l'être, se sont conservés intacts sans avoir eu besoin de se mettre sur leurs gardes. Qui des Romains eût cru que *Sylla* mourrait dans son lit ? Il abdiqua néanmoins la Dictature, et seul avec la conscience de ses crimes, sans gardes, sans licteurs, il promena son étonnante sécurité au milieu de ses plus cruels ennemis. Nous avons plusieurs exemples de cette bisarerie du cœur humain et de la fortune ; aujourd'hui même, dans Paris, que de gens souillés des plus noirs forfaits, se promènent tranquillement parmi nous! Plusieurs mêmes ne sont-ils pas encore dans les places?... Henri IV, le plus chéri des Princes, était accompagné de plusieurs seigneurs et d'une forte partie de ses gardes, quand *Ravaillac* lui porta le coup mortel. Rien ne lui servit d'être *accompagné* de sa cour et du peuple ; il est vrai qu'il eût échappé à son assassin, s'il ne se fût confié qu'au peuple, qui sans doute eût veillé sur ses jours avec plus de zèle et de sincérité, que ne firent le *duc*

d'Epernon et *la marquise de Verneuil.*

ACCOMPLI. Jamais on n'a vu tant de personnages *accomplis* que dans le Cours de cette Révolution, s'il faut s'en rapporter aux expressions enthousiastes des panégyristes de tous ceux qui ont successivement les premières places depuis dix ans. Chaque Parti vantait ses Choriphées, comme chaque Amant vante sa Maîtresse, qui est sans contre-dit une personne *accomplie*.... c'est-à-dire à ses yeux. On voit des femmes exaltées trouver *accomplis* tous les hommes qui leur plaisent à tour de rôle, parce qu'on ne peut rien sentir, rien voir, rien dire, ni rien faire modérément dans ce pays de lumières, de bon sens et de philosophie; de sorte qu'avec certaines femmes, une brigade toute entière passée en revue, n'aurait offert que des *hommes accomplis*... Quelle horreur! ou plutôt quel fanatisme révolutionnaire!

ACCOMPLISSEMENT. Aucune des prédictions de la plupart de nos prétendus prophètes, n'a eu son *accomplissement.* C'est une chose assez plaisante que l'air véridique, profond et sentimental de certaines personnes qui ont vu dans l'avenir des événemens qu'ils attendent encore et qu'ils attendront long-temps. (*Voyez Liber Mirabilis.*)

ACCORD—ORDS. Il n'y a que deux sortes d'accords dans l'harmonie; *l'accord parfait* ou *consonant*, qui se compose de *tierce* et de *quinte*, comme on sait; et l'*accord dissonant*, qui se compose de *tierce*, de *quinte* et de *septième*. Quoique sur dix mille musiciens, il n'y en ait pas quatre qui soient d'*accord* sur les *accords*, c'est-à-dire, quoique chacun ait sa façon de voir sur la manière de les modifier et de les décomposer, (puisque moi, qui en parle, j'ai aussi mon système) tous néanmoins s'entendent pour le résultat définitif, qui, en dernière analyse, n'aboutit jamais qu'à deux sortes d'accords, le *consonant* et le *dissonant*. En musique, l'*accord dissonant* est toujours d'un bel effet, quand il est bien saisi et qu'on le *sauve* selon les règles. Mais parmi nous autres Français, qui soupirons tous ardemment, s'il faut nous en croire sur parole, après l'*accord parfait* en harmonie politique, comment se fait-il que nous ne trouvions jamais que l'*accord dissonant*, que nous ayons toujours des *quintes*, qui font un très-mauvais *effet*, et que nous ne puissions jamais rien *sauver*, ni suivre *les règles!*... cela viendra; il faut l'espérer.

ACCORDS, (*Traité des*) ouvrage qu'il faut encore citer à nos jeunes compositeurs, qui établissent des règles à leur manière, et ne marchent plus en musique, pour ainsi dire, que par sauts et par bonds. Le *Traité des Accords* de l'*abbé Roussier* sera toujours un excellentissime ouvrage en ce genre, malgré les difficultés dont il est hérissé. Il faut le mettre dans les mains du compositeur déja instruit des principes élémentaires; et, s'il sait en profiter, s'il a d'ailleurs du génie et de l'invention, ressource sans laquelle tous les *traités* sont inutiles, il marchera sur les traces de nos plus célèbres harmonistes.

ACCORDER. Dans les temps ordinaires on *accorde* une faveur; dans les révolutions, on *accorde* la justice, on ne la rend pas. Il est de fait que la plupart des *Proconsuls*, dont le joug a pesé sur la France, croyaient *accorder* une grace, quand ils se décidaient à être justes.

ACCORDER EN MARIAGE. On n'accorde plus guères en mariage aujourd'hui, qu'au moment du mariage même; mais la moralité du siècle a déterminé beaucoup de jeunes personnes à *s'accorder* elles-mêmes, avant que leur famille en fît les frais. (*Voyez Mariage*, *Divorce*).

ACCOUCHER—EUR. On accouche plus que jamais;

C'est bien, très-bien,

Cela ne nous blesse en rien. . . .

mais on devrait se borner à nous faire des petits Républicains; au lieu qu'on voit beaucoup d'auteurs *accoucher*, quand il serait beaucoup plus honorable pour eux de garder leur virginité... Tout le monde connaît les plaisanteries qu'on a prodiguées au *brave* et *courageux* Target, lorsqu'il est *accouché* de la Constitution de 1791. Mais, comme dit Jean-Jacques, des plaisanteries ne sont pas des raisons.

ACCOUPLER — EMENT. Que d'accouplemens monstrueux dans l'ordre politique, quand les Partis s'exaspèrent et que les passions remplacent la raison! On en a vu de toute espèce! La *raison* elle-même *accouplée* avec des *monstres*, étonnait autant les spectateurs sensés, que les *accouplemens d'espèces* tout-à-fait opposées, tentées par nos naturalistes. — *Carrier* nommait aussi *accouplemens* l'action horrible d'enchaîner les prêtres deux à deux pour les faire jetter dans la *Loire*; et il en parlait comme on parle d'*accoupler* des *bœufs*; ce terme n'est ni noble, ni décent, lorsqu'il est question de l'espèce humaine; mais on peut, sans blesser les convenances, l'appliquer aux mariages, et sur-tout aux unions forcées que des hommes puissans prescrivaient pour prix de leur protection; cela regarde autant l'ancien régime que le nouveau, et ce sont vraiment là des *accouplemens monstrueux*. Un simple Commis du *Comité de Sûreté générale* tenait en chartre privée, *sous peine de mort*, une femme charmante qui le détestait cordialement; et cet homme était doublement disgracié de la nature!.. mais il était Commis du *Comité de Sûreté générale*.

ACCOURIR. La curiosité et le plaisir cruel (malheureusement inné dans la masse des hommes) de se repaître du malheur d'autrui, voilà les motifs qui ont fait *accourir* de toute part des milliers d'individus à Versailles, les 5 et 6 *octobre*; aux Thuilleries, *les* 31 *mai* et 2 *prairial*; à la place de la Révolution, lors des exécutions sanglantes qui s'y renouvellaient chaque jour, et par-tout où quelque victime, innocente ou coupable, devait être donnée en spectacle.

ACCROC. C'est, au figuré, ce qu'éprouve la solution d'une affaire, quand un honnête homme veut obtenir justice. A chaque pas, il est arrêté par de nouveaux obstacles, tandis que l'affaire la plus injuste, sur-tout lorsqu'un intrigant s'en mêle, éprouve d'autant moins de difficulté, qu'on y met moins de délicatesse et de probité.

ACCROCHER. Si la Révolution pouvait se personnaliser, et qu'on la peignît avec une robe aux trois couleurs, comme l'ont imaginé quelques artistes, il faudrait que cette robe fût pleine d'*accrocs*, à cause de la foule innombrable des hommes ineptes et des intrigans, qui se sont trouvés fort heureux de pouvoir s'y *accrocher*. On a même dit souvent à la Tribune Législative, en parlant des êtres insignifians qui se sont vengés de leur nullité, qu'ils *s'accrochaient*

à la Révolution. . . ce qui est parfaitement juste. . . On dit aussi : *accrocher une place; accrocher un emploi; accrocher une fourniture*, et jamais expression ne fut mieux adaptée : c'est à la pointe de l'épée qu'on obtient tout, dans les temps orageux ; et l'on sait bien que le vrai mérite ne connaît pas ce genre de sollicitation.

ACCROCHER. Dans une autre acception, ce même mot est affreux; il fit dans les premières années de la Révolution une fortune honteuse. (*Voyez Lanterne.*) Le 8 *thermidor*, surveille du jour où *Robespierre* et une très-petite partie de ses complices périrent sur l'échaffaud, on avait fait venir à Paris les Bourreaux de plusieurs villes de France. Le projet était d'*accrocher*, dans chaque rue, le long des murs de leurs maisons, tous les hommes désignés à la rage des tyrans. . . (*Voyez ces détails au mot Choquet.*)

ACCUEIL — UEILLIR. Si les hommes en place savaient ou voulaient réfléchir, ils contraindraient sans cesse leur humeur, leur caractère et leur goût pour *accueillir* les solliciteurs les plus injustes. On ne saurait croire combien un accueil froid ou sévère décourage un simple citoyen, combien il fait d'ennemis à certains hommes marquans, qui, avec les meilleures qualités, ont le défaut terrible de ne pouvoir pas prendre sur eux de sourire aux prières de leurs concitoyens, de les écouter patiemment, ou de les congédier poliment. C'est bien pis, lorsque de simples commis se permettent dans les Bureaux d'insulter, par la plus insolente dérision, à des femmes, qu'ils devraient respecter, à des hommes qui valent mille fois mieux qu'eux. (*Voyez Commis.*)

ACCULER, faire reculer un homme ou une armée dans un lieu resserré, d'où elle ne peut plus s'échapper. Ce malheur est souvent arrivé dans les chances de la guerre; quelques-uns de nos Généraux ont joué plus d'une fois ce tour perfide à nos ennemis.

ACCULER. (s') Quelques Généraux Français ont eu ce malheur, et sont parvenus à s'en tirer par leur adresse, leur bravoure et leur présence d'esprit.

ACCUMULER. Ce mot a eu dans la Révolution Française plusieurs applications très-différentes, suivant les divers partis, dont on peut l'entendre. Le soi-disant *patriote accumulait* des richesses, tandis que le soi-disant *aristocrate* voyait *accumuler* sur sa tête les disgraces et les dangers; l'acapareur *accumulait* les denrées, tandis que les besoins du peuple s'*accumulaient* sans cesse; les législateurs *accumulaient* les dettes de l'Etat, et le ciel *accumulait* les fléaux sur la France. Mais comme cette *fureur d'accumuler*, que *La Fontaine* appelle un *monstre*, engendre tous les excès, et que de l'excès du mal naît le bien, toutes ces montagnes ont déja commencé à s'écrouler sous la main puissante d'un Gouvernement plus juste, qui eût pu les renverser d'un seul effort, et qui a jugé plus convenable de les faire disparaître peu-à-peu.

ACCUSATEUR PUBLIC. C'est celui qui dénonce à un Tribunal les citoyens prévenus d'un délit quelconque; et il est chargé, au nom du peuple, de poursuivre la punition des coupables, et de requérir l'exécution des lois pour le repos de la société. C'est une grande et majestueuse fonction que celle-là; mais combien la plupart des magistrats révolutionnaires en ont abusé!

Dans toutes les Commissions *dites* Militaires, dans les *Tribunaux Revolutionnaires*, qui ne sont eux-mêmes que des Commissions absolument contraires aux Droits de l'homme, tous les Accusateurs Publics, à très-peu d'exceptions près, n'ont presqu'été que des *assassins en première instance*... Leur fonction était d'accuser, il est vrai, mais non pas (comme l'a fait constamment *Fouquier-Tinville*) de se constituer l'*ame damnée* d'une faction d'assassins, d'accuser les innocens auprès d'une compagnie de bourreaux, de s'entendre avec eux pour leur livrer la victime, de chercher des crimes là où la vertu seule existait, et de colorer toujours de l'intérêt du peuple, le meurtre des plus sinceres amis du peuple. (*Voyez Fouquier-Tinville.*)

N. B. La nouvelle organisation judiciaire supprime la charge d'*accusateur public*, et y substitue celle de *commissaire du gouvernement*. Je ne sais si ce nom seul d'*accusateur public* n'était pas une des belles inventions des temps modernes pour la France; il est beaucoup plus imposant que celui de *Procureur Général* ou *Procureur du Roi;* il indique à la Nation entière qu'elle a un défenseur auprès de la Justice; il avertit le magistrat qui en est revêtu, des devoirs redoutables qu'on lui a confiés. Dans ces derniers temps, nous avons eu à Paris plusieurs magistrats successifs dans cette place, selon les préventions des Partis qui en ont eu la nomination. (*Voyez Cahier, Rigaud, Gérard, Roullois, Faure.*)

ACCUSATEUR-PUBLIC. (l') C'est le titre d'un journal qui a commencé à paraître quatre ou cinq mois après la révolution du 9 *thermidor*; il était signé RICHER DE SÉRIZY. De tous les journaux que la restitution faite aux Français de la liberté de la presse, avait fait éclore, c'était sans contredit, le mieux raisonné, le plus énergique, le plus imposant, le plus chaud et le mieux écrit. On a trouvé, dit-on, qu'il passait les bornes; et l'on assure que Merlin de Thionville l'avait dénoncé au Comité de Sûreté Générale. Nous ne lutterons pas contre les Puissances; mais, comme un Gouvernement quelconque n'a aucun droit sur la pensée et sur l'opinion, aucune puissance humaine ne nous empêchera de regarder ce qui a paru de l'*Accusateur-Public*, comme un chef-d'œuvre de véritable éloquence. Certes, c'est-là du génie. Le 5e. Numéro de l'*Accusateur-Public* ne fut pas du goût d'autant de monde que les quatre précédens: il était terminé par un Dialogue entre *Merlin de Thionville* et *Rœderer*, où celui-ci est traîné dans la boue, mais avec ce genre d'esprit et cette tournure épigrammatique, qui, portant sur des faits précisés sans avoir l'air d'y penser, laisse toujours des traces profondes dans l'esprit des lecteurs. Il faut néanmoins rendre justice au mérite de l'*Accusateur-Public*, comme politique et comme écrivain. Les autres *Numéros* ne le cèdent aux premiers, ni en chaleur, ni en images, ni en sentiment, ni en logique. On dit l'auteur encore jeune. Quelle carrière il a devant lui, si on la lui laisse parcourir! et quel talent on anéantirait, si on imposait silence à sa plume!

ACCUSER—SATION. Les *Actes d'accusation*, que les Geoliers attachaient à une ficelle, d'où chaque prisonnier les attirait à lui par sa fenêtre, à onze heures du soir, ont été fort mal nommés *Actes d'accusation*, ils étaient des *Arrêts de Mort*, et rien autre chose.

Quand

Quand Raffiat faisait un prisonnier, on l'enfermait dans le coin d'une caverne ; et, au moment où l'on avait décidé de s'en défaire, la servante des voleurs lui portait un verre d'eau ; c'était-là son *Acte d'Accusation*. Grand Dieu ! la postérité croira-t-elle tant d'horreurs ! de si longues horreurs ! des horreurs si étrangères à la nature humaine ! (*Voyez Tribunal, Conciergerie, Fouquier-Tinville, Défenseur officieux.*) On a successivement accusé tout le monde en France pendant cinq ans ; et sur cent individus, quatre-vingt-dix ont été accusés sans motifs ou sans preuves. Au 13 vendémiaire, on accusait encore beaucoup d'innocens ; car on faisait un crime à trois millions de Français d'avoir été purement et simplement exaltés pour leur liberté, et à tous les autres, d'avoir été égarés. Nous ne connaissons jamais de justes bornes, et nous allons toujours trop loin. Quant à nous autres *Faiseurs de Dictionnaires*, nous soutiendrons éternellement les principes de la modération, parce qu'ils sont ceux de la raison et de la justice ; nous défendrons les honnêtes gens, les hommes probes, les bons pères, les bons fils, etc. parmi les Royalistes, parmi les Aristocrates, parmi les Jacobins, parmi les Fédéralistes, etc. et partout où nous les trouverons. Opinion à part, il est grand temps de revenir sur nos divisions et nos sottes querelles, et de ne faire de tous les partis qui s'entredéchiraient, qu'un parti de citoyens, de Français et de frères. (*Voyez Assez.*)

ACERBE. On peut voir ce que Robespierre appelait *formes acerbes*, en jettant les yeux sur ses discours et sur ceux de son parti ; et, en examinant tous les détails de la Révolution Française depuis le 31 *mai* jusqu'au 9 *thermidor*, on saura ce que c'était que des *formes acerbes*. Vraiment ! ce serait une sévérité bien déplacée que d'en vouloir à ces *philosophes austères*, qui ont inondé la France d'un déluge de sang et de larmes ! Il est clair qu'ils n'ont péché que par la *forme*, et qu'ils ne sont point coupables quant au *fond* ; mais pécher *par la forme*, est-ce donc un crime sous le règne de la philosophie ? C'est précisément cette *forme* que l'on condamne aujourd'hui pour avoir été *cruelle*, *atroce*, *illégale*, etc. Eh ! point du tout, Messieurs ! elle n'était rien de tout cela ; elle était *acerbe*, et voilà tout !

ACÉRÉ—ACÉRER. On *affile* le tranchant d'un sabre et d'un coutelas ; on *acère* la pointe d'un dard ou d'une flèche. Il était bien acéré, le poignard que des scélérats enfonçaient dans le cœur du Maire, à Saint-Denis, en 1789, à Antibes, dans le cœur de quelques prêtres infirmes et sexagénaires, en 1794, et dans mille autres endroits de la France. On les a vu tourner et retourner à loisir leur fer, préparé de longue main, dans les entrailles palpitantes des proscrits ; et on a dit ensuite que *l'enthousiasme patriotique avait ses* ECARTS ; *qu'il fallait pardonner un moment* D'ERREUR, etc.

ACHARD, auteur fort âgé aujourd'hui, qui fit en 1760, avec *Anseaume* et *Quétant* (séparément) deux ou trois pièces à l'Opera comique.

ACHARD, Officier-Adjoint du Corps du Génie, de la première classe. (*Voyez Abraham.*)

ACHARD, homme très-habile en chimie, à qui nous devons la dé-

converte utile et importante de l'extraction du Sucre de Betterave.

ACHARD DE BONVOULOIR. Le premier nommé des Députés pour la noblesse du Baillage de Coutances à l'Assemblée Constituante; le nom d'*Achard* est réveré en Normandie.

ACHARD DE VACOGNE, gentilhomme de la même famille, domicilié à Vacogne, près Caën, odieusement proscrit par *Rewbell*, sans qu'il lui ait été possible d'obtenir justice; trois grandes raisons s'y opposaient, 1°. il était riche; 2°. il était noble; 3°. il était par ses vertus, l'objet de l'amour et de la vénération de ses concitoyens, lui et toute sa famille. Il est impossible de citer une réunion plus touchante de sentimens nobles et généreux.

ACHARNER. (s') Je ne crois pas qu'il se trouve ailleurs qu'en France des exemples d'acharnement, tels que ceux que nous ont offert les menenrs de la Révolution Française; il était inutile à l'homme proscrit de se taire, de se rétracter, d'abandonner un titre ou un caractère proscrit; on poursuivait encore dans sa personne ce qu'il avait été et ce qu'il n'était plus, même ce qu'il avait pensé et ne pensait plus. On a poursuivi jusqu'à des cadavres!

ACHÉRON. Combien de Français y sont descendus en peu de temps! et combien y descendront peut-être encore avant la paix!... Combien de figures étrangères l'une pour l'autre sur les bords de l'Achéron, qui se regardent avec humeur et qui ne se conviennent nullement, quoiqu'elles y soient descendues par le même chemin!

ACHET, âgé d'environ 55 ans; agent général ou co-directeur du Théâtre du Palais dans la Cité. — Il est plein d'esprit et de gaîté; Il paraît que, si ce Théâtre a couru à sa ruine par une détestable organisation, et sur-tout par le mauvais choix des auteurs (en général,) ce n'est pas lui qu'il faut en accuser. *Achet* est homme de lettres; mais sa modestie nous a privé de ses productions.

ACHET. Il y a eu un autre *Achet*, valet-de-chambre et confident intime du Comte d'Egmont, qui a joué long-temps un rôle d'autant plus important qu'il avait l'air de ne se mêler de rien. L'opinion reçue était qu'il avait fait des Évêques, des Archevêques, et même des Ministres.

ACHETER—EUR. Dans les États paisibles, les ventes et les achats tiennent ordinairement la balance égale. Mais dans les pays déchirés par des secousses politiques, la stagnation des affaires, la misère générale, l'égoïsme et la cupidité des uns, le désespoir des autres établissent nécessairement une énorme différence entre ces deux opérations. Depuis dix ans, c'est l'acheteur qui gagne et le vendeur qui perd. On a vu des objets de tout genre, être cédés dans des ventes publiques et particulières pour la soixantième partie de leur valeur. C'est que, tout le monde ayant besoin de vendre, il n'y a plus personne pour acheter.... la paix! — la paix!

N. B. Quand par hazard un marchand de meubles nationaux ou de domaines nationaux a vendu à bon marché ce qu'il avait acheté de la nation, il a fait un acte de justice et sur-tout de respect pour *la sainte égalité*, car il l'a vendu ce qu'il lui coûtait.

ACIDE. La Liberté qui n'a vraiment existé que pour les hommes tarés et sur-tout pour la multiplicité des abus, a couvert le sol de la France d'une nuée de Charlatans en Médecine, en Chirurgie, en Chimie, semblables à ses Sauto-

relles qui infectent l'air et répandent la dévastation par-tout où elles passent. Aussi ne vit-on jamais plus d'*avis au public*, plus *d'annonces* et plus d'*affiches* relatives à de nouvelles *cures* opérées par l'habileté de tels et tels ignorans. Les *Acides* ont presque toujours été la bâse de leurs moyens curatifs; et la décomposition d'une foule de remèdes du même genre, faite par les premiers chimistes de Paris, a démontré aux plus incrédules qu'autant les acides combinés par une main savante et expérimentée, et administrés à propos, ont d'efficacité contre une multitude de maladies très-graves, autant ils présentent de dangers, lorsqu'on les reçoit indistinctement de toutes mains. Défiez-vous des *aeides*, dirons-nous sans cesse aux personnes crédules... Ayez recours aux *acides*, répeterons-nous aux personnes prudentes et réservées. Jamais on ne les employa si fréquemment qu'anjourd'hui; on doit un peu cette méthode à la Médecine Anglaise. J'ai vu des ravages épouvantables, causés par l'emploi téméraire et *irréfléchi des acides*.

ACLOQUE, ancien Commandant de la garde Nationale de Paris, avant l'époque du 10 août. Il s'était refugié à Sens, où ses vertus lui avaient concilié l'estime générale. Il a couru les plus grands dangers; nous ignorons sa destinée actuelle, et si Manre lui fit grace dans sa mission. *Acloque* appartient à une famille infiniment respectable d'Amiens.

ACLOQUE, Distillateur très-instruit en chimie. (*Voyez Maille*).

ACOLYTE. Autrefois c'était l'assesseur d'un prêtre qui célébrait l'office. On a changé le sens de cette expression. Un chef de factieux a eu ses acolytes. *Grandmaison* était l'acolyte de *Carrier*; *Dupleix* était l'acolyte de *Robespierre*. Un acolyte tenait le cierge à côté de l'officiant; un mauvais plaisant dirait qu'un factieux en sons ordre tenait la chandelle à côté du Pontife Maratiste.

ACOT, homme de loi à Paris, très-judicieux, très-actif et très-probe.

ACOUSTIQUE, (l') mot dérivé du Grec; c'est un article qu'on a long-temps négligé et sur lequel peu d'hommes ont écrit. (*Voyez* SOURDS ET MUETS.).

ACQUÉREUR DE BIENS NATIONAUX. L'histoire des monopoles du monde entier n'offre aucun exemple de trafics aussi scandaleux, aussi inciviques, aussi contraires aux intérêts du peuple que ceux, dont on peut donner les détails dans l'acquisition des *Domaines nationaux*. Il ne faut sans doute pas confondre dans la même masse, tous ceux qui ont acquis des biens nationaux. Il en est qui ont été très-légalement adjugés; il en est même, qui ont été payés leur valeur. Mais combien en est-il, qui se sont presque donnés pour rien! et que d'égoïsme, que d'intrigues? que de sourdes menées! que de passe-droits! que de faveurs injustes de la part des Administrations! Un Membre de la Convention, homme probe et observateur sévère, disait assez plaisamment que, dans une Révolution comme la nôtre, tout devait être vénal, excepté ce qui l'était par soi-même. On a tout vendu, la justice, la liberté, les emplois, jusqu'à de simples renseignemens, enfin tout. Mais les biens nationaux, du moins en grande partie, on ne les vendait pas, on les donnait.... Dire que le Gouvernement, si souvent dupe, exciterait la défiance, en revenant sur les acquisitions frauduleuses, c'est dire qu'on

décourage l'honnête homme, en faisant régner la probité.

ACQUI, Ville d'Italie, où les Français ont laissé des traces de leur passage. Il serait possible, si la Révolution se prolongeait, qu'il n'y eût pas une seule ville en Europe, qui ne connût les Français par expérience. — Il n'est plus un seul villageois en France, qui ne puisse savoir au moins la géographie-pratique.

ACTON, originaire Anglais, Ministre du Roi ou plutôt de la Reine de Naples. Il était le favori et le conseil intime de cette Princesse, ou du moins il passait pour tel parmi le peuple. Il n'a pas sauvé à ses maîtres les désastres qui les attendaient. *Acton* jouit d'une réputation, que peu d'hommes lui envieront; quelquefois le public est injuste, et il suffit qu'un faux bruit s'accrédite au sujet d'un homme marquant, pour que l'opinion la moins méritée se prononce irrévocablement sur son compte.

ACQUIT. C'est ce qu'auraient pu mettre d'avance les Rentiers et les Pensionnaires de l'État au dos de leurs créances, sans se donner la peine de les présenter, si le régime *fructidorien* eût duré quelques mois de plus. Les auteurs auraient pu écrire aussi *pour acquit* derrière les lettres de change que leur donnaient en paiement les Directeurs de la Cité, de l'Ambigu-Comique et de plusieurs autres Théâtres, s'ils eussent connu le caractère de ces hommes-là.

ACQUITTER. On accuse un prévenu; on acquitte un accusé. Mais, comme les temps de crise politique supposent nécessairement la subversion des idées reçues et des principes naturels, il s'ensuit qu'un homme *acquitté* au tribunal, est souvent condamné dans l'opinion publique, et, en raison inverse, qu'un homme condamné par des Juges, est souvent acquitté dans l'esprit des gens sensés.

ACRE, (*St.-Jean d'*) Ville Épiscopale d'Asie, du Rite Grec, située dans la Palestine, à 15 ou 16 lieues de *Jérusalem*. — Philippe Auguste, Roi de France, Aïeul de Saint Louis, moissonna des lauriers au siége d'Acre, du temps des Croisades. — Il était réservé à *Bonaparte* d'y déployer aussi son courage. Si la fortune n'a pas secondé toutes les tentatives des Français de ce côté, ce n'est pas à la valeur française qu'il faut s'en prendre. Le temps dévoilera des vérités que la prudence condamne encore à l'obscurité.

ACRIMONIE. C'est à l'âcreté du sang, et sur-tout à celle des humeurs, qu'il faut attribuer la fureur de beaucoup d'hommes devenus atroces dans la Révolution. *Carrier* avait le sang toujours en fermentation; d'autres Proconsuls avaient le *Spleën*, et cette disposition des humeurs causa une partie des excès, dont a gémi l'humanité. Il y a des êtres méchans par tempérament; *Vincent*, qui fut guillotiné avec *Anacharsis Cloots*, était de ce nombre. Ce sont-là les hommes qu'on ne devrait jamais employer... Mais les Scélérats réfléchis savaient bien ce qu'ils faisaient, en les mettant en avant. — *Beaumarchais* disait assez plaisamment que le succès des auteurs dépendait de la digestion des spectateurs. Cette plaisanterie est plus sérieuse qu'on ne pense. Tel Empire a dû ses malheurs à l'acrimonie du sang ou des humeurs de tel monarque héréditaire; tel autre fut redevable de son bonheur au régime balsamique et sain, qui dès le plus bas âge, avait adouci le sang de tel Prince.

ACROSTICHE. C'est une pièce de vers, dont chaque vers a pour lettre initiale une des lettres qui composent un nom que l'on veut célébrer, dans le même ordre où ce nom les présente. Un *acrostiche* est un jeu d'enfans, qui n'a rien de piquant, parce qu'il n'y a ni difficulté à vaincre, ni mérite réel à l'entreprendre. On en a fait pour *Bonaparte*; on en a fait (que j'ai vus) pour *Robespierre* et beaucoup d'autres; on en fait encore quelquefois pour une maîtresse; mais ces amusettes sont devenues moins fréquentes qu'autrefois. On n'a plus l'esprit si léger; la preuve qu'on acquiert chaque jour beaucoup de solidité, c'est la multitude des *calembours*, dont on nous inonde, genre détestable, mais qui fait rire; et il est aujourd'hui convenu que tout ce qui fait rire, est de bon goût. En ce cas, les farces des *Paillasses* en plein vent vont avoir le pas sur les pièces de *Collin* et de *Déglantines*, parce que ces farces font rire; la langue sera tout-à-fait dénaturée; la correction du style sera en pure perte; cette fleur d'esprit, cette délicatesse de sentiment, qui fit la gloire des bons écrivains du siècle dernier, seront perdues pour notre jeunesse; mais on rira... et tout ira bien!...

ACTE CONSTITUTIONNEL, (l') On a cru, par cette périphrase, donner un peu plus de dignité à nos diverses *constitutions*. Il semble que le mot *pacte* eût été plus analogue; une Constitution est un *pacte* solemnel entre les gouvernés et les gouvernans. (*Voyez Constitution.*)

ACTES DEVANT NOTAIRES. Ce fut le 15 septembre 1792 que la Commune de Paris, alors Souveraine, et tout récemment teinte du sang des prisonniers victimes par ses ordres, fit un *arrêté* qui enjoignait à tous les notaires de substituer dans leurs Actes le nom de la section à celui de la paroisse. (*Voyez Notaire.*)

ACTES DU GOUVERNEMENT. C'est ainsi que l'on qualifie maintenant les Arrêtés du Consulat. Au moins, cela s'entend. Les actes d'un gouvernement nouveau portent toujours un grand intérêt, et excitent une grande curiosité. Quelque soit la suite des événemens qu'on ne peut prévoir, il faudrait être aveugle pour ne pas convenir que ce qu'on a vu jusqu'aujourd'hui 13 germinal, des actes du Gouvernement français du 18 *brumaire*, est bien fait pour ranimer un peu le courage des bons citoyens. (*Voyez Bonaparte.*)

ACTES ET LOIS DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE. On a vu ces mots écrits en gros caractères d'or sur du marbre noir, dans une infinité d'endroits de cette capitale, pendant plusieurs années de la Révolution. Mais personne n'a jamais pu dire *cui bono*, ce qu'ils signifiaient, ni ce qu'ils annonçaient. De pareilles expressions sont si vagues, qu'on n'a pu y entrevoir d'autres motifs que le plaisir d'innover.

ACTES DES APÔTRES, journal très-piquant et très-facétieux, qui a cessé au 10 août 1792. Il était rédigé par une société d'hommes plus spirituels que judicieux, plus érudits que sçavans, plus malins que méchans, plus adroits que prudens; entr'autres, par Pelletier et Rivarol. On reproche unanimement à ce Journal une partialité outrée, défaut très-grave, sans lequel un ouvrage aurait infiniment plus de prix. On a beaucoup de peine, dit-on, à se procurer aujourd'hui la collection de ce journal; et on ne l'a qu'au poids de l'or. Mais les circonstances actuelles et la lassitude

générale ont beaucoup affaibli l'intérêt qu'il pouvait inspirer.

ACTEUR — CTRICE. C'est une bêtise amère, c'est une des mille et une preuves de notre frivolité ridicule, que cet acharnement à changer tous les noms depuis la Révolution, comme si cela eût dû changer aussi les choses ! Nous aurons plusieurs fois occasion, dans ce Dictionnaire, de revenir sur cette platte puérilité ! Pourquoi ne dit-on plus : *les acteurs de l'Opera ! les acteurs de la rue Feydeau !* Est-il plus honorable de s'appeler *artiste* que de s'appeler *acteur* ou *actrice !* Quelle sottise !... *Artiste* est si vague qu'il finit alors par devenir insignifiant ; le machiniste, le peintre, le musicien, le costumier même sont aussi des *artistes ;* or sont-ce ceux-là, qui jouent la pièce ? Et pourquoi ne pas dire *acteur*, qui est le mot propre ?... Bon Dieu ! comme nous jouons à la poupée !... (*Voyez Artiste.*)

ACTEUR NOUVEAU. (l') C'est le seul nom qu'on donnait à un nouvel acteur, qui débuta aux *Français* dans les premiers temps de la Révolution. Il avait sans doute ses raisons pour cacher son nom ; mais il fallait bien qu'on le sût ; et ce secret était véritablement *le secret de la comédie.*

ACTEUR DANS SON MÉNAGE, (l') petite pièce en un acte, jouée à l'Ambigu-Comique, en 1799, par imitation de l'*Auteur dans son ménage*, joué à Feydeau. On ne peut dire ni pour l'original, ni pour la copie, que *c'est le corbeau voulant imiter l'aigle.*

ACTRICE CHEZ ELLE, (l') ou *Laure*, petit opéra, joué aux Italiens sans succès, malgré tout l'intérêt qu'inspirait, à si juste titre, un auteur chéri du public et d'Apollon. *Ségur* le jeune, fit exprès cette pièce pour *Mde. Saint-Aubin.* Mais la bonne volonté ne fut pas réputée pour le fait. Cette actrice charmante eût dû résister à l'envie de jouer un rôle, qui réunissait sur sa personne toute l'attention du spectateur. Mais, comme dit La Fontaine, *qui ne fait châteaux en Espagne !*

ACTIF. C'est une puérile inconséquence que celle d'avoir imaginé le mot de *citoyen actif*, sans jamais avoir défini, au juste, ce qu'il signifiait, et sur-tout sans avoir jamais justifié par le fait cette expression privilégiée. Il fallait se borner, puisqu'on voulait absolument une sorte d'égalité politique, à la seule distinction de ceux qui sont *citoyens* et de ceux qui ne le sont pas ; car tout le monde n'est pas *citoyen.* L'homme flétri par ses mœurs, par des scandales, par des crimes, n'est pas *citoyen ;* l'homme errant, sans aveu, sans domicile, n'est pas *citoyen.* Malheureusement nous avons beaucoup de nos compatriotes qui sont de la première de ces deux classes, et qui prétendent bien haut au titre estimable de *citoyen.* Quant à l'*activité*, c'est une expression dont on a étrangement abusé. Les seuls *citoyens actifs* que nous ayons connus en France, sont ceux qui n'ont été *actifs* que par le fait, qui l'ont été beaucoup trop, et dont l'*activité* n'a eu que le mal pour objet.

ACTIVER. Encore un mot nouveau, dont il ne faut pourtant pas se plaindre, parce qu'il porte avec lui un sens précis et déterminé. On entend très-bien ce que c'est qu'ACTIVER *un travail.* Tout ce qu'on peut reprocher à ce nouveau venu, c'est l'incondnite de ses parens ; on sait que ceux, qui lui ont donné le jour, ne se plaignaient guères d'autres retards que de celui des mesures

violentes et oppressives. Mais, depuis *que les fautes sont personnelles*, il n'est pas juste de chercher querelle au mot *activer*, qui en lui-même est très-expressif, et qui ne demande pas mieux que de servir à des usages vraiment honorables.

ACTION — IONNAIRE. Il n'y a jamais eu tant d'*actions* et d'*actionnaires* que depuis la Révolution, parce que les malheurs généraux, occasionnant chaque jour de nouveaux malheurs particuliers, n'ont laissé que la ressource des *Entreprises* à ceux qui voulaient réparer les débris de leur fortune.

ACTION. C'est par où il faut juger les hommes, dit-on. Cela posé, il est facile d'avoir une opinion certaine de ceux qui ont marqué le plus dans le cours de la Révolution; qu'on s'informe de ce qu'ils ont toujours dit, de ce qu'ils ont toujours voulu paraître; qu'on prenne l'opposé, et qu'on se mette bien dans l'esprit que leurs discours ont été constamment l'antipode de leurs *actions*.

ADAM. Nous autres bons chrétiens, pauvres imbéciles, qui n'avons pas inventé les systèmes merveilleux de la Théophilanthropie, et qui ne sommes pas dignes de marcher de pair avec les réformateurs du siècle, qui nous ont procuré tant d'agrémens et de douceurs depuis la Révolution, nous croyons tout bonnement à la création du monde, parce que, si cette merveille est incompréhensible, l'autre merveille de la non-création du monde et de l'éternité des hommes serait encore plus incompréhensible pour nous; or, des deux *hypothèses*, dont il faut absolument en choisir une nécessairement admissible (car il faut de deux choses l'une, ou que le genre humain ait commencé, ou qu'il n'ait pas commencé), celle qui doit être préférée, est celle qui choque le moins le sens commun; il est bien clair que cette manière de voir ne peut être que celle de pauvres petits esprits tels que nous, qui n'avons pas l'honneur de nier la divinité, de déplacer le soleil, de déranger le cours de la nature et de bouleverser l'univers. Mais enfin, si telle est notre croyance, elle suppose nécessairement un premier homme; or, que ce premier homme se soit nommé *Adam*, ou *Pierre*, ou *Guillaume*, cela ne fait rien à la chose, et nous croyons encore tout bonnement qu'*Adam* a été le premier homme, qu'il a été le grand-père de nos lecteurs, même de ceux qui sont le plus fâchés de l'avoir en pour grand-père. Il est vrai que parmi ces membres de la *branche française*, qui fait partie de la famille, il y a quelques enfans dénaturés, qui ont plus de philosophie que leur grand-père, et qui se sont souillés de certains crimes qu'*Adam* et *Eve* n'auraient pas vu de trop bon œil, s'ils eûssent vécu jusqu'à nos jours. Mais gardons le silence là-dessus; n'accusons pas trop nos frères, sur-tout nos frères de la même branche que nous; car en leur faisant le procès, nous pourrions, sans y penser, le faire aussi à notre grand-père *Adam*, puisque c'est à son péché que nous devons les fléaux qui nous ont accablés de tout temps, et toutes les sottises révolutionnaires qui naissent de la perversité du cœur humain. Nous nous taisons sur notre grand'mère *Eve*, parce que chez un peuple aussi galant que les Français, la simple politesse veut que l'on gronde toujours les hommes pour les péchés des femmes.

ADAM, professeur de clavecin et de Forte-Piano, au conservatoire de musique; l'un de nos meilleurs artistes dans ce genre. C'est un excellent harmoniste.

ADAM, violon d'orchestre dans plusieurs spectacles de Paris successivement, n'est pas sans talent.

ADAM, machiniste et méchanicien estimé.

ADAM, graveur en taille donce, qui a du talent.

ADAM ET COMPAGNIE, faisant la banque avec quelqu'avantage. (*Voyez Récamier*).

ADAM, vice-président du District de Sarguemines, Dépnté de la Mozelle à la Seconde Législature. — Honnête homme.

ADAM, homme de loi à Chinon, où il était Procureur-Syndic du District, fut Député d'Indre et Loire à la Seconde Législature.

ADAM, l'un des douze médecins consultans de feue Marie-Antoinette. — Homme savant. — Nous ignorons sa destinée.

ADAM DE VERDONNE, Lieutenant-Général de Crépy-en-Valois, Député du Tiers-Etat du Valois à l'Assemblée Constituante, un peu sonpçonné d'*Orléanisme*, j'ignore sur quel fondement.

ADAM, dit *Le Marin*, capitaine de vaisseau, âgé de 41 ans. — J. C. F. ATTIRET, prêtre Franc-Comtois, âgé de 47 ans, exécuté à Paris le 22 messidor. — (1) Louis ANCELIN, dit *La Garde*, ancien Noble, âgé de 59 ans, exécuté le 24. — Louis ADNET, secrétaire-greffier de la commune de Fresnoy, âgé de 38 ans. — AUDIGUIER, ancien curé de St.-Laurent-de-Père, âgé de 42 ans, exécuté le 28. — Laurent AUBRY, soldat, à Vitry, âgé de 43 ans, exécuté le 1er. thermidor. — AUTREFAUT, (Jean-Baptiste-Henri Collet d') ancien officier d'artillerie à Caën, âgé de 32 ans, exécuté le 3. — Anne-Antoinette-Louise AGUESSEAU, (d') femme d'Ayen, âgée de 57 ans, exécutée le 4. — L'Abbé d'AUTICHAMP, chanoine de Notre-Dame de Paris, âgé de 36 ans, exécuté le 5. — — L'Abbé d'ARCHY, ancien chanoine de Châtillon, âgé de 57 ans. — AUTREMONT, (d') secrétaire de l'Abbé Viennay, âgé de 32 ans, tous deux exécutés le même jour (le 4). — Guillaume-Jean-Charle ASSY, prêtre plein de vertu, âgé de 35 ans, exécuté le 7. — Charle AUGER, avocat, âgé de 45 ans, exécuté le 8. — Marie-François-Antoine Aubertin, plumassier-fleuriste, rue Saint-Denis, négociant très-estimé, âgé de 45 ans; et G. J. ARFELIERE, menuisier plein de probité, rue de Tracy, âgé de 37 ans. — ALARORE, dit *La Brenne*, ancien Trésorier de France, âgé de 42 ans; tous trois exécutés le 9 thermidor, au moment même où leurs Bourreaux étaient démasqués et poursuivis. — Tous ces hommes sont autant de victimes immolées à l'ambition des plus affreux tyrans; les uns, pour *des propos*; les autres, ponr *complots dans les prisons*; ceux-là, pour *des signatures d'adresses en* 1792; ceux-ci, sans aucun prétexte même apparent.

ADAM, lieutenant au 10e. régiment de Hussards, brave militaire;

(1) J'ai cru devoir ne faire qu'un seul article de toutes ces victimes qui ont eu le même sort, quoique leurs noms diffèrent dans l'ordre alphabétique.

il y a dans nos armées plusieurs autres militaires de ce nom, aussi distingués par leur bravoure que par leur zèle pour la Discipline; c'est en leur dédiant un article exprès dans ce *Dictionnaire*, que je me console de ne pouvoir les placer chacun dans une notice séparée, ce qui, seulement pour la partie militaire de cet ouvrage, me forcerait d'en doubler les volumes. (*Voyez l'Introduction.*)

ADAMS, (*John*) élu Président des Etats-Unis après Washington. Il l'est encore pour un an, au moment où j'écris cet article. C'est un homme ferme et prononcé; mais il vaut mieux être né en Angleterre qu'en France pour avoir raison avec lui.

ADAMS, (*Samuël*) parent du précédent, plus âgé que lui, et passant pour être moins partial. Il est Gouverneur de *Massachusset*, qui a pour capitale *Boston*.

Quelque soit l'opinion de ces deux hommes, on ne peut nier leur mérite et leurs talens. (*Voyez Etats-Unis*).

ADANSON, membre de l'Académie des Sciences de Paris avant la Révolution. Ses recherches sur l'Afrique l'ont immortalisé à juste titre. C'est un des premiers naturalistes de l'Europe et le savant le plus modeste et le plus aimable de son siècle. Doué d'une incroyable vivacité, il conserve à soixante et quatorze ans, presque toute la vigueur du jeune âge. *Adanson* est encore un de nos meilleurs littérateurs, et celui de tous, peut-être, dont la mémoire toujours fraîche, répande dans les cercles instruits le plus d'agrément par la variété des citations, la justesse de ses observations, et la gaîté vive et franche dont il les assaisonne.

ADAGE. C'est une pensée ordinairement plus solide que brillante, qui par sa simplicité est à la portée de tout le monde. Presque tous les anciens *adages* qui courent de bouche en bouche, renferment un grand sens. La plupart sont un anathême contre les excès révolutionnaires et les faux systêmes des novateurs; aussi aimons-nous mieux les calembours.

ADAGIO. On détermine par ce mot italien le mouvement d'un air tendre, sentimental et expressif. Nous n'avons pas marqué d'*adagio* à nos mouvemens politiques.

ADAPTER. Il est rare qu'un proverbe ou une citation s'*adapte* bien aux circonstances; mais on croit toujours bien *adapter*, quand on a saisi un rapport quelconque. Une remarque vraiment affligeante pour les amis des talens, c'est que presqu'aucun de nos orateurs de tribune n'a su *adapter* les mots aux choses, ni les hommes aux places.

ADDA, rivière d'Italie, qui, passant dans le lac de Côme, en sort pour arroser une partie du Milanais et se jète dans le Pô Elle est extrêmement rapide dans son cours, et elle passe pour charrier de l'or. — Cette rivière est fameuse dans les fastes de la victoire pour les Français, qui la traversèrent le 22 floréal an V, à la Bataille de Lodi, sous la conduite du Général *Bonaparte*. (*Voyez Lodi*).

ADELAÏDE *de France*, fille aînée du Roi Louis XV, tante de Louis XVI, partit en 1789 pour Rome avec *Madame Victoire* de France, sa sœur puînée, fut arrêtée à Arnaile-Duc, avec l'Evêque de Pergame et le cortège qui la suivait, seul reste des débris de sa Maison, eut ensuite la liberté de continuer sa route, fut parfaitement accueillie à Rome par le Cardinal de Bernis et par le Souverain Pontife. — Madame *Adélaïde* perdit ensuite sa

sœur et sa compagne de malheur. Dans les Révolutions de Rome et de Naples, elle chercha un asyle par-tout où elle put, et fut obligée de changer souvent de domicile; enfin elle vint à Trieste, où elle mourut le 7 ventôse an VIII, âgée de 67 ans et un mois. Cette Princesse très-pieuse n'a pu trouver que dans les ressources inépuisables de la Religion, le courage qui lui fit supporter les chagrins qui la dévoraient et les amertumes dont le Génie infernal des Révolutions avait pris plaisir à l'abreuver.

ADELAÏDE Q.... *veuve Bernier*, l'une des femmes les plus intéressantes de son siècle par son esprit, ses vertus, ses talens, et par le parti qu'elle pourrait tirer, si sa modestie ne l'en empêchait pas, de ses connaissances littéraires, de l'estime dont elle jouit et de ses anciennes relations.

ADELAÏDE, première danseuse du Théâtre de Lyon, dont nous ignorons le sort actuel. — Elle a (ou elle avait) des graces, de la précision, et ce qu'on appelle en termes techniques, un joli *ballon*.

ADELAÏDE. Plusieurs actrices, cantatrices et danseuses à talent, portent ce nom-là. Que chacune d'elles, en prenant sa part de la mention honorable que nous en faisons ici, nous sache quelque gré de notre bonne intention.

ADELAÏDE, ou *le Comte de Comminges*, en trois actes, par *Pompigny*, joué chez Audinot en 1790. — L'auteur a fait de chaque acte une pièce séparée; et ces trois pièces réunies font une seule pièce, comme les Républiques de la Grèce, réunies toutes ensemble, ne faisaient qu'une République :

« Si parva licet componere magnis. »

Quoi qu'il en soit, *le Comte de Comminges de Pompigny* a paru à beaucoup de monde plus dramatique que celui de *M. d'Arnaud*.

N. B. Observons qu'avant la Révolution, on n'eût osé jouer *Comminges* sur un Théâtre Public; on jouait tout, Magistrats, Gouvernans, etc. avec leurs costumes, sans que personne y trouvât à redire; les Objets et les Ministres de la Religion étaient les seuls qu'on s'abstint de mettre à la scène. On s'en est dédommagé depuis, en raison inverse du respect qu'on avait eu autrefois pour les Religieux et les Prêtres; et c'est au moment, où les Théâtres se sont transformés en églises et en cloîtres, où l'on a vu sur la scène des croix, des autels, des abbesses et des sœurs grises pour les ridiculiser, c'est à ce moment où il n'a plus été permis d'y produire des costumes de Juges et de Magistrats, à moins que ce ne fût pour les louer.

ADÈLE, jouant les Premières Amoureuses au Théâtre de la Cité. Elle a ses partisans.

ADÈLE. Il y a plusieurs actrices de ce nom, dont le public a souvent accueilli les efforts. Un acteur perd une partie de sa réputation, en adoptant un nom que trop de ses rivaux ont adopté aussi.

ADÈLE. O s'il nous était permis de citer quelques *Adèles*, dont l'esprit semillant, les graces modestes et les productions sentimentales méritent un article séparé! Mais le soin qu'elles prennent de condamner à l'oubli des ouvrages faits pour honorer leur siècle, nous impose la loi de nous borner à cette simple indication. Mais, dira-t-on, le beau mérite qu'ont ces femmes-là! Est-il si difficile d'honorer un siècle comme celui-ci? — C'est une question. En talens,

en courage, en découvertes, ce siècle en vaut plusieurs autres.... ; en vertu, et sur-tout en humanité, c'est autre chose. On peut, je l'avoue, s'y distinguer encore par son esprit ; mais qu'on s'y distingue en mal, j'en défie après tout ce qui s'est passé.

ADÈLE *ou* LE MALHEUR, par *Auguste T. D. M.* — Charmante pastorale, pleine de sentiment et de graces. Très-petit pamphlet, trop peu volumineux, tandis que tant d'ouvrages le sont trop !..... Nous engageons l'auteur à poursuivre la carrière des lettres.

ADÈLE. Plusieurs auteurs ont donné ce titre à leurs romans, à leurs chansons, à leurs épitres fugitives ; mais, graces à la légéreté française, leurs ouvrages n'ont pas duré plus que leur amour.

ADÈLE *ou* LES METAMORPHOSES, Pièce en Vaudevilles, du *ci-devant Comte de Ségur*, ou *Ségur l'aîné*. Elle porte l'empreinte de cet esprit tout-à-la-fois délicat, semillant et sentimental, qui caractérise les productions de cet homme charmant. Voilà les auteurs qu'auraient dû s'attacher les Directeurs du Vaudeville ? Mais les *Année*, les *Jouy* et plusieurs autres, dira-t-on, ne nuisent pas au succès des bons auteurs ; et il faut des ombres au tableau. (*Voyez Ségur.*)

ADÈLE et DIDIER, pièce en prose et en trois actes, du C. *Boutillier*, jouée en 1791 à la Comédie Italienne. — C'est un ouvrage doux et paisible, comme tout ce qui sort de la plume de ce brave homme d'auteur, dont la gloire et les succès sont toujours fort tranquilles.

ADÈLE et EDWIN, en trois actes, musique de Cambini, joué en 1790 au Théâtre de Beaujolais, transplanté depuis rue de Louvois. — Pièce froide, musique savante et facile.

ADÈLE et DORSIGNY, encore une pièce assez insignifiante, que son auteur, s'il est de bonne foi, doit être tout étouné de voir ressusciter dans cet ouvrage.

ADÈLE et GERMEUIL, *ou* L'HERMITAGE DES MONTS PYRÉNÉES, Roman nouveau, qui offre des descriptions assez pittoresques ; c'est toujours quelque chose.

ADELINA *ou* LA FILLE GÉNÉREUSE, nouveau Roman de *Lady Caroline Spencer*, qui ne manque pas d'intérêt et qui offre des traits de vertu. La traduction pourrait être plus fidéle.

ADELINA fut aussi un nom de prédilection, que des mères donnaient à leurs filles par esprit d'innovation. Les terminaisons en *a* ne sont pas Françaises ; et en France, on estime beaucoup ce qui n'est pas Français. *Louise* est un fort joli nom ; mais on veut s'appeler *Louisa*. C'est beau, de s'appeler *Louisa !*... Une nouvelle parvenue, ancienne *femme-de-chambre*, avait pour sœur une *Mari-Torne*, qui s'appelait *Marie-Jeanne*. Cette sœur devint sa *femme-de-chambre*, sans dire qu'elle était sa sœur. Elle l'appelait tout simplement *Mari-Jeanna* pour être du bon ton !.... On ne veut plus s'appeler *Françoise ;* mais *Fanny*, qui est Anglais, paraît beaucoup plus joli. La Reine Jeanne, de notre temps, se serait nommée la *Reine Jenny ;* et, parce que les maussaderies étrangères nous plaisent mieux que les gentillesses Françaises, on a substitué au joli nom d'*Elisabeth*, le vilain mot *Betty*, qui ressemble à quelque chose et dit souvent la vérité.

ADELINE Colombe, actrice de

la Comédie Italienne, connue par ses talens pour la scène; mais son mérite ne se bornait pas là..... Cette femme a montré du caractère au Comité de Sureté Générale, dans le tems de la terreur.

ADELMANN, méchanicien instruit, et bon machiniste.

ADELPHINE DE ROSTANGES, *ou* LA MÈRE QUI NE FUT POINT ÉPOUSE. Roman de *Desforges*, qui paraît n'en être pas un. Nous ne nous mêlons pas des *Affaires de famille*.

ADENET de *Maisonrouge*, mort à Stwtgard, depuis la Révolution, à l'âge de 40 ans. — Homme de mérite, qui a honoré la France comme poëte et comme philosophe, et qui probablement l'aurait encore honorée comme victime, s'il fût resté en France.

ADEPTE. On connait les *adeptes* dans les *sciences occultes* et dans les *hautes sciences*. Mais connait-on bien tout le mérite des *adeptes* dans la science révolutionnaire? Qu'on ne s'y trompe pas; c'est vraiment une *science* que celle des *factions;* et des gens plus habiles que nous, nous ont prouvé leur *savoir-faire*.

ADER, homme connu par ses talens et sa probité dans les emplois qu'il a gérés.

ADET *père*, (âgé d'environ 75 ans, *s'il vit encore*) médecin de la faculté de Paris. Il n'est ni moins probe, ni moins savant que son fils; et celui-ci ne pouvait se former à une meilleure école, ni avoir sous les yeux un plus beau modèle.

ADET *fils*, (Pierre-Anguste, âgé de 39 ans) envoyé d'abord à Genève comme plénipotentiaire de la République française, et de-là aux Etats-Unis. Il s'est conduit à Genève avec tant de douceur, de justice et de modération, qu'il a été regretté et pleuré, à son départ, de tous les habitans de cette ville. Il ne fallait pas moins qu'un homme de ce mérite pour faire oublier les sottises et les extravagances de l'imbécille abbé Soulavie qui l'avait précédé dans cette mission. — Adet est médecin de la faculté de Paris; c'est un excellent chymiste.

ADHEMAR, (R.) ancien gentilhomme et cultivateur, mort à Paris sur l'échaffaud, à l'âge de 42 ans, le 5 messidor de l'an II. — Pour avoir (à en juger par la sentence) commis tous les crimes imaginables, dont pourtant aucun n'a été ni prouvé, ni spécifié, contre la sûreté et l'indivisibilité du peuple français.

ADHÉSION. C'est l'acte par lequel on donne son assentiment à une loi, à un arrêté, à une pétition, etc. Il est dangereux, pendant les crises politiques, sur-tout chez les Français, de donner son acte d'adhésion à une chose, parce que ce qui est bien aujourd'hui, peut être mal demain, et qu'on vous approuvera bientôt de ce qui vous aurait fait arrêter à présent. On ne peut compter sur rien, avec l'instabilité du caractère Français. Il faut *adhérer* aux principes généraux qui sont écrits dans le cœur de l'honnête homme, parce qu'il faut être consciencieux et probe aux dépens de sa vie; mais il ne faut jamais adhérer aux applications personnelles, parce que c'est une sottise de se faire égorger pour le bon plaisir d'un fou, sans aucun profit pour la chose publique.

ADIGE, (l') Rivière d'Italie, prenant sa source dans les Alpes pour aller se jeter dans le Golfe

de Venise. Elle est fameuse encore par les exploits des Français.

ADJOINT. Il n'y a jamais eu tant d'*adjoints* qu'en Révolution, parce que la besogne se multipliait en raison des progrès de la désorganisation totale. Nous avons vu le moment où il allait y avoir en France plus d'administrateurs que d'administrés.

ADJUDANT. On n'a jamais tant prononcé ce mot que depuis la métamorphose de la France entière en corps militaire. Beaucoup d'*Adjudans* se sont fait honneur aux armées; ils n'étaient pas comme la plupart de ceux de la Garde Parisienne sous Robespierre.

ADMETTRE—ISSIBLE—ISSION. Il fallait entendre, après *le* 31 mai, discuter dans les Clubs de Paris *l'admission* de tels et tels individus, non-seulement dans la Société même, mais au corps Législatif. Les demandes n'étaient *admissibles* dans cet *heureux temps* qu'autant que le demandeur était *du bord* de celui qu'il sollicitait.

ADMINISTRATEUR—ATION. Un pays bien gouverné doit suivre, en fait d'adminitration, le conseil de La Fontaine, qui dit, en parlant des expédiens:

« N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon. »

C'est-à-dire que, dans un empire bien organisé, il faut toujours un très-petit nombre d'administrations; dans chaque administration, un très-petit nombre d'hommes, et que ces hommes réunissent les lumières à la probité. S'ils sont nommés dans les assemblées, la cabale s'en mêlera; l'intrigue prévaudra; l'ignorance choisira. (*Voyez Elections.*)..... Tout dépend d'un bon choix; et un bon choix n'a lieu que quand on applique chaque individu au genre qui lui est propre, c'est-à-dire qu'on ne met pas un épicier, par exemple, dans un Comité militaire, un perruquier dans un Tribunal, etc.

Un vice énorme du gouvernement français, mais dont la nouvelle constitution vient sagement de faire justice, c'est le grand nombre d'administrateurs en tout genre, qui couvrait le sol de la France. On en a déjà retranché beaucoup, et il y en a encore beaucoup trop; moins il y en aura, mieux les choses iront; le tout est de les bien choisir. Nous avons vu dans Paris, à certaines époques, en fait d'hommes, y compris les commis innombrables qui, comme les sauterelles d'Egypte, abimaient la République Française, tout autant d'autorités que de maisons. (*Voyez Agent.*)

ADMINISTRER — ISTRÉS. On peut observer sur ce mot: 1°. que le grand mal de la chose publique a toujours été que les *Gouvernans* voulussent *administrer*, et les *Administrateurs*, *gouverner*; 2°. que s'il est assez ordinaire dans tous les temps de voir ceux qui *administrent*, en guerre avec les *administrés*, cette vérité est bien plus sensible en Révolution, parce que les intérêts sont encore plus opposés.

ADMIRAL, (l') Chirurgien-Accoucheur à Paris, l'un des nombreux antagonistes de *Sacombe*, au sujet de l'Opération Césarienne. — Il a des connaissances et de l'habileté.

ADMIRAL, et non pas *Lamiral*, (Henry) ci-devant commis à la Loterie; mort à Paris sur l'échafaud le 29 prairial de l'an II, à l'âge de 50 ans, avec 54 Français, et notamment avec la famille *Renaud*, pour avoir voulu tuer *Collot-d'Herbois*. Cet homme assûré-

ment eut très-grand tort de devancer le ministère de l'Exécuteur ; mais qu'on cesse donc de vanter le courage d'Hercule, qui délivra la terre des monstres qui la ravageaient

ADMIRER. C'est le faible d'une nation légère, qui s'enthousiasme pour ou contre avec une extrême promptitude. Il est plaisant de voir avec quelle facilité les Français se sont déclarés les *Admirateurs* des hommes les plus ordinaires et des choses les plus communes. Si la Révolution eût duré cent ans, successivement tous les Français, depuis le Général le plus méritant jusqu'au Savetier le plus borné, eussent été les objets du culte de la Nation. Il n'y a pas d'ouvrage si mesquin, pas d'écrivassier si plat, qui n'ait eu ses admirateurs, et les journaux ont publié des complimens et des éloges pour toutes les classes de talens et de mérite indistinctement. . . . *O toi qu'on admire ! ô vous que nous admirons !* c'est l'éternel refrain des enthousiastes ; et le lendemain de *l'admiration*, il pleut force satyres contre l'homme qu'on admirait la veille. (*Voyez Culte*, *Fanatisme*, *Engouement.*) L'admiration se commande quelquefois d'elle-même ; on en a vu la preuve à la belle *Revue de Bonaparte* au Champ-de-Mars le 25 ventôse de cette année. Plusieurs jeunes gens de la conscription, qui se cachaient depuis long-temps, cédèrent au désir d'assister à ce spectacle. La belle tenue des troupes, le bel ordre qui régnait par-tout, l'enthousiasme que témoignait le public, l'air d'hilarité répandu sur le visage des soldats, le brillant des uniformes, leur extrême propreté, l'espèce de luxe imposant, qui se faisait remarquer par-tout, enfin la pompe nouvelle de tout cet appareil ravit d'admiration ces Jeunes Conscrits : « Qu'at» teudons-nous, se dirent-ils en» tr'eux, pour nous mêler parmi » ces phalanges? que prétendons» nous, en restant dans l'inaction ? » tout n'annonce-t-il pas un change» ment heureux et stable ! Avons» nous encore à craindre les vexa» tions des *Sans-Culottes* et les » horreurs révolutionnaires ! . . . . » Allons ; il serait honteux de nous » cacher, quand la gloire nous at» tend et que nous pouvons par» tager les bénédictions, que la » paix qui se prépare, va de toute » part attirer aux Soldats Fran» çais ! » — Cela dit, ils allèrent le soir même se présenter au Général chargé de la Conscription Militaire et s'enrôlèrent sur-le-champ sous les drapeaux de la République. Voilà un fait que je puis certifier. N'est-ce pas là le produit du sentiment de l'*admiration* ! . . . Il serait bien autre encore, si l'on ne voyait pas dans les places des hommes que l'opinion repousse et repoussera toujours, quoiqu'on fasse. Mais il est peut-être plus sage qu'on ne pense de les y avoir portés ; et sans cette mesure très-profondément politique, nous n'aurions pas les mêmes chances de bonheur et la même perspective. (*Voyez l'Article de Bonaparte.*)

ADOLESCENCE. —

« Observez avec vos enfans
» Le respect qu'on doit au jeune âge ;
» Et sachez, vertueux parens,
» Vous honorer de votre image ! »

C'est la fin du 3e. couplet que chante *Marcellin*, père de six enfans, dans la Pièce de *Jean-Baptiste*, jouée 36 fois à Feydeau, en l'an VII.

Si l'on pouvait ne jamais perdre de vue combien cet âge de l'ado-

lescence mérite de *respects et d'égards*, on verrait bientôt l'immoralité faire place à l'empire de la vertu. (*Voyez Jauffret.*)

ADOLPHE, Acteur des Troubabours, qui n'est pas sans talent.

ADOLPHE ou *La Vengeance*, Drame de *Camaille-Saint-Aubin*, joué à l'*Ambigu-Comique*. Idées et tableaux gigantesques ; l'auteur a fait mieux et peut mieux faire encore. (*Voyez Camaille*).

ADOLPHE, ou LA FAMILLE MALHEUREUSE, Roman nouveau en trois volumes in-18, avec figures. — Plein d'imagination.

ADOLPHE ET CLARA ou LES DEUX PRISONNIERS, paroles de *Marsollier*, musique de d'*Alayrac*. — Peu d'ouvrages à la scène sont mieux conçus, plus intéressans et plus susceptibles d'effet, que ce charmant petit opéra, plein d'esprit, de grace et de sentiment. *Elleviou* et *Mde. Saint Aubin* ont rivalisé par leur jeu avec l'esprit des auteurs ; un pareil *quatuor* ne se trouve pas aisément.

ADONIS — ONISER. *Jules César* disait à ses soldats exercés à la fatigue des camps: *Miles, faciem feri*, en parlant des jeunes mirliflores qui étaient dans l'armée de Pompée. Il n'en eût pas pu dire autant de nos jeunes gens ; car certainement on n'a jamais pu imaginer un costume moins élégant que le leur. Si l'on appelle s'*adoniser*, se donner des goëtres qu'on n'a pas, porter ses cheveux courts et gras comme des teigneux qui sortent de l'hôpital Saint-Louis, et se *fagotter* la taille de manière à consoler tous les arlequins et tous les bossus du monde, du ridicule de leur tournure... Ah! pour lors, je conviens que nos *Adonis* modernes ne sont pas du tout la réminicence de l'ancien *Adonis* de la fable ; et je ne crois pas non plus que nos *Vénus* à la mode aient pris l'ancienne pour modèle. C'est que tout dégénère avec le temps ; et, comme on ne se règle pas, en sainteté, sur les vertus de son patron, il en est apparemment de même pour les modes.

ADONIS ou LE BON NÈGRE, Roman très-agréable du citoyen *Piquenard*. (*Voyez Piquenard.*) C'est de ce Roman qu'est tiré le sujet de la pièce d'*Adonis*.

ADONIS ou LE BON NÈGRE, pièce jouée avec quelque succès éphémère sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, à Paris, en 1798. Un nommé JOSEPH ROSNY, petit commis à la police, infatué de sa place, s'est cru chargé de procuration par Appollon lui-même pour juger toutes les productions et tous les talens de la France ; de ce premier délire à la prétention d'être auteur, il n'y a qu'un pas. Ce plat imbécile, un de ceux qui doivent servir d'exemple aux sots qui seraient tentés d'augmenter le nombre des écrivains, (si quelque chose pouvait les corriger) a fait plusieurs *chefs-d'œuvre* de la force d'*Adonis*, et s'est cru tout de suite un personnage, comme certains chanteurs de café se croient les rivaux de *Lays* et de *Garat*. Il y a néanmoins dans *Adonis* quelques endroits passables, que l'on a dus à BÉRAUT, colaborateur de *Rosny*, qui, ayant associé sa gloire avec la sienne, a fait communauté de bien dans cette honorable entreprise. Si BÉRAUT eût travaillé seul, peut-être eût-il acquis quelque droit à la célebrité.

P. S. Du reste, *Adonis* n'est supportable que dans quelques détails ; rien de neuf, ni de piquant. Le fond n'est qu'un rabachage de lieux communs sur la liberté des Nègres.

ADOPTION — ER — IF. Adopter un enfant, pour soulager son père

et sa mère du fardeau de l'indigence, l'adopter parce qu'il est orphelin, l'adopter pour en faire un sujet utile à sa patrie; adopter un vieillard infirme, pour lui donner des secours... voilà des traits de générosité qui méritent une place honorable dans les fastes de la vertu. On a remarqué qu'il y a eu plus d'adoptions de ce genre parmi les pauvres que parmi les riches. Je ne crois pas qu'un *Agioteur* adopte jamais autre chose que l'argent. Beaucoup de soi-disant patriotes, en feignant de vouloir adopter des orphelins de père, ont prouvé, à ma connaissance, qu'ils auraient mieux aimé adopter la mère que l'enfant. Quoiqu'il en soit, l'adoption manquait à notre code civil; c'est une richesse de plus en morale, dont on doit remercier la Révolution.

N. B. Dans les premiers jours de la seconde décade de germinal an VIII, une petite fille de deux ans fut abandonnée par ses parens et trouvée dans une allée de la rue Saint-Denis, n°. 12. Le commissaire de Police parvint à découvrir ses parens; et il acquit la certitude que la misère les avait forcés à cette démarche épouvantable. Le 19 du même mois, un Employé à la Guerre, nommé *Vasselin*, ou *Vaslin*, de concert avec son épouse, demeurant à deux portes de l'allée, où l'on avait trouvé l'enfant, l'*adoptèrent* dans les formes voulues par la loi. Voilà de ces traits consolans pour l'humanité, dont nous avons vu plusieurs exemples et que nous plaçons avec grand plaisir dans ces Fastes de la Révolution.

ADOPTION VILLAGEOISE, (l') pièce en prose et en 1 acte, mêlée de vaudevilles; jouée au Théâtre du Palais, dans la Cité... L'auteur est Armand Charlemagne, qui a donné beaucoup d'ouvrages à ce théâtre, sans doute pour le soulager dans sa disette. Quoiqu'il en soit, l'*Adoption villageoise* est un tableau à-la-fois moral et plaisant; les vaudevilles en sont on ne peut pas plus saillans. Il y a un rôle de Procureur, que Frogères rendait à merveille; et, en général, cette jolie bagatelle, qui fait beaucoup d'honneur à son auteur, était plus que passablement jouée par Raffille, Dubreuil, Frogères, et la p tite Cazal.

ADORER — ATION — ATEUR. Lorsqu'on a fait dire à *Nicodeme dans la Lune*, « que le Français ne » se met plus à genoux que devant » son créateur », on ne prévoyait pas sans doute que ces mêmes Français finiraient par ne plus fléchir le genouil devant le créateur, pour le fléchir devant Marat, devant Chaslier, devant un Arbre !.... Ceci est à la lettre... Le parti d'alors proscrivait tous les actes religieux, en disant *que c'était une idolâtrie*; et il forçait les citoyens d'*adorer du bois, des cendres, du plâtre, des images horribles.* On ne sait parmi nous garder aucune mesure; on ne hait pas, mais on exècre; on n'aime pas, mais *on adore!* La Fayette, Mirabeau, Pétion, etc. n'ont-ils pas été adorés tour-à-tour, et dans toute la force du terme?... Lorsque la Convention Nationale (qu'elle fut grande et belle ce jour-là!) décrèta la liberté des cultes, décret qu'on a encore embarrassé d'entraves ridicules et de vues mesquines; un grand *phrasier* de la ville de St.-Quentin, Jacobin sans savoir pourquoi, homme insignifiant, qu'on n'a cru que fou et qui est un sot, s'avisa de monter à la tribune du club, et de déclamer contre le décret, en voulant le persiffler de la manière la plus indécente; la charité chrétienne nous défendrait bien de le nommer; mais

on nous a certifié que c'était un grand patriote d'Avocat, celui-là même qui eut l'insolence de se mêler en 1789, parmi les membres de l'Assemblée Constituante et de vôter avec eux ; il fut chassé ignominieusement. C'est lui, qui soutenait, au Club de Saint-Quentin, que *la calomnie etait une vertu.*— Oui, comme C. . . . est un philosophe.

ADOUCIR—ISSEMENT. On a outragé l'humanité pour le cruel plaisir de l'outrager. Un père injustement proscrit eût eu quelqu'*adoucissement à son sort*, s'il lui eût été possible d'avoir auprès de lui un de ses enfans ; on lui refusait impitoyablement cette consolation ; un époux éploré eût bravé l'échafaud, s'il eût pu donner le dernier baiser à son épouse. Mais c'eût été *adoucir* l'horreur de sa destinée ; il fallait le priver encore de cette triste félicité. Un infortuné marchait au supplice ; les ressources de la Religion eussent *adouci* son infortune ; on les lui refusait encore ; et ce trait de barbarie surpasse tous les autres !

ADOUR, (l') Rivière de France, qui prend sa source dans les montagnes du Bigorre. En 1794, au mois de Mars, deux prêtres poursuivis par leurs Ennemis, se voyant près d'être atteints sur le bord de cette rivière, n'eurent d'autre parti à prendre, à la chûte du jour, que de se précipiter dans l'eau. Le plus âgé, ayant voulu faire le plongeon, eut le malheur d'enfoncer et il périt. Le plus jeune se cacha sous les branches d'un saule pleureur, et s'y étant tenu pendant plusieurs heures, il eut le bonheur d'échapper aux assassins et parvint à passer en Espagne, où son heureuse étoile le fit accueillir d'un pauvre laboureur, qui le cacha et le nourrit jusqu'en vendémiaire an III, où un membre du Comité de Sûreté Générale le fit revenir et obtint sa radiation.

ADRESSE. Il parut, dans les premiers temps de l'Assemblée Constituante, une Adresse pleine de sens et de raison, que l'expérience n'a que trop justifiée. On la combattit comme *aristocratique* ; et un homme en place, plein d'esprit, mais dont la raison alors boitait encore plus que la jambe, fut le premier à la condamner ; quoiqu'il fût lui-même le plus aimable aristocrate de France. Cette *Adresse* a donné lieu à une foule d'autres *adresses* ; et la manie d'en faire est devenue aussi fréquente et générale qu'inutile. Mais ce qu'il y a de plus remarquable en fait d'inconséquence et d'ineptie, c'est qu'on a fait un crime aux *faiseurs* et aux signataires d'*Adresses*, de les avoir faites ou signées, deux et trois ans après coup, tandis que dans le temps desdites *adresses*, on leur faisait un crime de refuser leur signature. Ce seul trait de la fureur révolutionnaire donne *la mesure incommensurable* de l'extravagance et de la perversité des Factions. On pourrait dire que c'est le *nec plus ultrà* de l'aveuglement de l'esprit humain. (*Voyez Pétition ; Signataires ;* VINGT JUIN.)

ADRESSE—DROIT. Les premiers *meneurs* de la Révolution firent preuve de beaucoup d'*adresse* ; et, en général, les *Jacobins* ont eu plus d'esprit que nous. On n'est pas plus habile à saisir l'occasion ; on ne tire pas un parti plus *adroit* de la disposition des esprits ; on ne sait pas mieux employer les passions des hommes, ce qui s'appelle *en temps utile*. Mais, comme il arrive presque toujours qu'on se laisse étourdir à force de prospérité, personne encore n'a été assez *adroit*

pour se contraindre, et pour prévenir les réactions. En Revolution, le plus grand travail n'est pas d'arreter un moment la fortune, mais de la captiver.

ADRESSES. La première *adresse* de l'Assemblée Constituante à ses commettans, eut pour objet la contribution patriotique, fixée au quart du revenu; ce fut *Mirabeau* qui la rédigea. C'était un petit échantillon de l'*emprunt forcé*. — La seconde *adresse* rendait compte à la France des travaux de l'Assemblée; elle fut rédigée par *Talleyrand-Périgord*. — La troisième, rédigée par *Montesquiou*, traitait de l'émission des assignats. — La quatrième, sur la constitution civile du Clergé, fut rédigée par *Mirabeau* (c'est-à-dire par *Lamourette; Voyez son article.*) — Sous le *règne* (c'est-bien là le mot) de l'Assemblée Législative, les Adresses se multiplièrent de toute part; il faudrait un volume pour les citer. Je me borne à quelques-unes très-remarquables: le 5 décembre 1791, le Département de Paris fit une *adresse* au *Roi* pour l'engager à apposer son *veto* sur le fameux décret relatif aux prêtres; l'indignation des patriotes fut à son comble; mais l'événement a prouvé que le Département de Paris avait raison. — Le 14 janvier 1792, *Héraut* de *Séchelles* fait une *adresse* aux Français, pour expliquer l'objet du serment prêté par l'Assemblée de ne jamais consentir à composer sur la Constitution; cette même *Constitution* fut renversée et foulée aux pieds six mois après. — Le 8 mai de la même année, *Adresse* à l'armée; les esprits se montaient ainsi peu-à-peu. — Le 1 juin, l'armée reçoit une *adresse* des *Invalides* de Paris, ce qui ne s'était jamais vu. — Le 6 prairial an II, la Convention fait une *Adresse* à toutes les armées pour qu'il ne soit fait aucun prisonnier Anglais ou Hanovrien, ce qui veut dire peine de mort contre tous les soldats de ces deux nations qui seront faits prisonniers!.. — Le 18 vendémiaire an III, après l'expulsion des Jacobins, la Convention, sous la Présidence de *Cambacérès*, fait une *adresse* aux Français *pour les rappeler à l'ordre*, expressions fort singulières! — Le 5 prairial de la même année, *adresse* des Députés chargés de la force armée de Paris, à tous les habitans de cette Commune pour qu'ils remettent leurs piques et leurs armes à la section dans les 24 heures. — Le 5 fructidor, sous la présidence du poète *Chénier*, *adresse* aux Français pour qu'ils aient la bonté de choisir librement (car qui dit *choisir*, suppose la liberté *du choix*) les deux tiers de leurs nouveaux Députés parmi les membres de la Convention, sous peine de nullité — Le 3 vendémiaire, 10 jours avant l'époque sanglante du 13, *adresse* aux Français Parisiens, qui les rend *responsables* de la sûreté des Représentans. (Il eût fallu aussi que les représentans eussent répondu de la sûreté des Parisiens.) — Eu fructidor an V, le *Lot et Garonne* dénonce au Corps Législatif une adresse des armées, ce qu'on regardait comme fort inconstitutionnel. — Le 12 du même mois, c'est-à-dire six jours avant l'époque fatale qui anéantit pour longtemps la liberté, le commerce, le bonheur et la République, Duprat dénonce une *adresse de Bailleul à ses commettans.* (*Voyez le Mémoire ou la Réponse de Carnot.*) Le Conseil n'en tient compte; les fructidoriens étaient les plus forts. — Le surlendemain du 18 *fructidor*, *Jean de Bry* rédige, au nom

de ce qu'il ose encore appeller le Corps Législatif, une *adresse* aux départemens et aux armées pour justifier ce que viennent de faire les tyrans. — Le 2 germinal an VI, *adresse* du *Directoire Usurpateur*, qui a peur des Jacobins et qui ne sait trop comment expliquer sa conduite, en recommandant aux Electeurs de ne pas choisir des hommes trop prononcés en terrorisme. — Je passe sous silence toutes les *Adresses* du temps de la terreur, sur-tout celles qu'on appelait les *Carmagnoles de Barrère*, fort bien faites pour la plupart, quoique dictées par l'esprit de *Robespierre* habillé du style de *Barrère*.

ADRIEN. Deux Acteurs de ce nom sont connus au Théâtre; mais l'aîné des deux frères l'emporte infiniment sur l'autre. Le cadet fut long-temps à la tête des chœurs et joua quelques rôles au *Théâtre de Monsieur*. Il est meilleur musicien que comédien, et sa voix fait pardonner son jeu. Dans ADRIEN *l'aîné*, Acteur de l'Opéra, c'est précisément le contraire. Sans chanter mal et sans avoir une voix désagréable, il est effacé dans la carrière du chant par l'organe de *Chéron*, son rival dans le même emploi; mais il le laisse bien loin derrière lui pour une partie plus essentielle, le jeu, l'expression, la chaleur, le sentiment et la vérité. C'est un acteur précieux qu'*Adrien*; et il joint au talent, une tournure noble, une taille bien prise, et des traits réguliers. Il est modeste et diffère en cela de beaucoup de ses concurrens qui ne le valent pas.

ADRIEN, Drame lyrique en trois actes, paroles d'*Hoffmann*, musique de *Méhul*. — Cet ouvrage, qui fait infiniment d'honneur au poëte et au compositeur, est une des productions les plus riches qu'on ait mises depuis un siècle sur la scène du grand Opéra. Le poëme est bien conduit, bien écrit, plein d'images tour-à-tour fortes et sentimentales. Mais la musique le seconde parfaitement; et *Méhul* n'a rien fait qui eût autant de caractère et d'expression. Plus on l'entend, plus on y découvre de ces beautés mâles et durables, qui ne sont d'abord senties que par les connaisseurs, mais qui finissent par être à la portée de la masse des auditeurs. — ADRIEN avait été répété à l'Opéra en 1792; mais le parti, qui a triomphé depuis, força les auteurs de sacrifier l'ouvrage aux circonstances, et ils le retirèrent du théâtre. Enfin, le public a pu en jouir en 1799, mais avec des changemens qui, bien que légers, altèrent toujours plus ou moins sensiblement la physionomie d'un grand ouvrage. Encore a-t-il été dénoncé à la tribune du *Conseil des Cinq-Cents*; ce qui a suspendu pour une seconde fois le cours de ses représentations. (*Voyez* HOFFMANN, MÉHUL, OPÉRA.)

ADRIEN. Nous avons dans nos armées plusieurs soldats de ce nom, distingués par leur zèle et par leur courage.

ADULATEUR. (*Voyez Auteur.*) Quand Robespierre disait *que les gens de lettres s'étaient deshonorés dans la Révolution*, Robespierre avait raison, à très-peu d'exceptions près. Mon dieu! qu'on est las de la vie, quand on passe en revue tous ces écrivains faméliques, qui font de l'art d'écrire un objet spéculatif! *Collot d'Herbois* faisait en 1792 un éloge pompeux de Louis XVI, dans sa pièce des *Porte-feuilles*, et en 1790, dans sa *Famille patriote*; et *Collot d'Herbois* a fait périr des hommes, sous

prétexte qu'ils avaient aimé Louis XVI. Des auteurs dramatiques, qui regorgeaient d'assignats, ne devaient leur aisance qu'à la basse flatterie dont ils s'étaient rendus coupables, en adulant tour-à-tour le parti dominant ! O les lâches !

ADULATION — ULER. L'adulation est tellement devenue le vice dominant des Français, qu'on a vu beaucoup plus d'adulateurs depuis l'égalité républicaine qu'auparavant. Des hommes qui avaient bassement dénigré le magistrat proscrit, pendant toute la durée de sa proscription, n'ont-ils pas eu la lâcheté de le circonvenir à son retour, de le flagorner dans sa nouvelle élévation, et, ce qui est bien plus surprenant, de s'en faire bien venir au préjudice de ceux, qui, à leurs risques et périls, avaient constamment pris la défense du proscrit ! (*Voyez Flatteur.*)

ADULTE. Les livres et les inventions destinées autrefois aux *adultes*, doivent changer de caractère et de forme, Il n'y a plus d'enfans ; jamais on ne vit en tout genre des hommes si prématurés qu'aujourd'hui ; on est *adulte*, pour ainsi dire, en quittant sa nourrice.

ADULTÈRE. Ce délit est sans contredit un attentat contre la société ; mais comment le caractériser aujourd'hui ! dans quelle classe le ranger ! que doit prononcer le *code pénal !* où est le *législateur* qui ose établir la peine ! où est le *juge* qui ose la prononcer ! où est le *juré* qui, jettant un simple coup-d'œil sur sa vie, ose se préférer à l'*accusé !* où est enfin, dans un siècle aussi fécond en immoralité, l'homme assez sûr de sa conscience pour *jetter la première pierre !* Toutes les nations civilisées ont porté des peines contre l'*adultère;* et plus ces peines étaient rigoureuses, plus l'*adultère* s'est multiplié par la raison que la rigueur même de la peine en empêchait l'exécution. Avant de prononcer sur une matière aussi délicate, il faudrait l'examiner sous plusieurs aspects ; avant de songer aux moyens de sévir, il faudrait songer à prévenir le crime bien plutôt qu'à le punir. Si les maris étaient moins despotes ! si les femmes étaient moins coquettes ! si les jeunes gens étaient plus réservés ! si les jeunes filles appreuaient leurs devoirs avaut d'apprendre à danser !.... Tout cela dépend des *Institutions* ; et nous n'en avons plus guères.

ADVÉNIER, Capitaine de la première classe du Génie Militaire, à la résidence de Valeuciennes, officier de mérite, homme instruit et digne de sa place.

ADVINEY, adjudant-Général de l'Armée de Réserve à Dijou. Jeune militaire très-estimé et très-digne de l'être. Il est fils d'un Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, dont il avait hérité, avec une honorable misère, une grande considération.

A, E, I, O, U. Dénomination inventée par l'*Auteur de ce Dictionnaire* dans le premier volume de ses Lunes en 1785, et imitée ensuite par beaucoup d'auteurs dramatiques, pour caractériser ces *chanteurs à l'italienne*, dont la détestable méthode a eu tant de vogue en France vers la fin de ce siècle. Le *Cousin Jacques* l'appliqua d'abord à un nommé *David*, qui vint à Paris chanter au Concert Spirituel, et que tous les chanteurs Français se firent gloire de singer. Cette manière de chant consiste à ne pas prononcer une seule consonne. (*Voyez* GOUT, PROSODIE,

GARAT, RICHER, LAYS, MARTIN, CHANT, etc.

AÉRER. C'est une chose à laquelle on n'a jamais pensé sérieusement dans l'ancien régime. Donner de l'air, et suffisamment, aux hôpitaux, aux salles d'instruction, aux corps-de-garde, aux quartiers les plus populeux de la capitale, voilà ce qui devait occuper essentiellement le Ministre chargé de veiller à la salubrité publique. *Lucien Bonaparte*, il faut l'avouer, met beaucoup de zèle à encourager tous ceux qui peuvent, par leurs découvertes ou par leurs talens, concourir à améliorer le sort du peuple.

AÉRIEN. Les *Illuminés*, qui se multiplient aujourd'hui d'une manière surprenante, prétendent communiquer avec *les esprits aériens*; les uns ont vu l'ame de *Marat* (sous la forme d'une chauve-souris sans doute) parcourir les airs du couchant à l'orient; les autres m'ont assuré avoir vu l'ame de *Brissot* traverser l'espace du sud au nord. Ces messieurs, comme on voit, se *croisent encore* dans l'autre monde. Moi j'ai vu le génie de nos politiques défunts s'agiter au-dessus des nues, car je n'ai rien vu. Quoi qu'il en soit, j'ai connu tout récemment des femmes *en crise*, qui m'ont dit des choses et proposé des questions auxquelles nos savans seraient fort embarrassés de répondre. (*Voyez Mesmer.*)

AÉROSTAT. On donne ce nom, qui est le nom générique, non pas précisément à un ballon, à un globe, mais à un corps de quelque forme qu'il puisse être, qui se soutient dans les airs: *stat in aere.* (*Voyez Garnerin.*)

AÉROSTAT. Un particulier de la Souabe a inventé une nouvelle machine flottante dans l'air, qui, quoique petite, peut contenir cinq personnes à l'aise. La barque n'est pas de la forme de celles que nous connaissons; elle est surmontée d'un grand parachute, qui la soutient, et ne descend que par le moyen d'une soupape.

AÉROSTIER. Les *aérostiers*, qui ont fait momentanément partie de l'Arme du Génie, ont rendu d'assez grands services pour les reconnaissances. On étendra plus loin un jour, dit le nouvel *Etat militaire de l'an VIII*, les ressources à tirer de cette invention, dont les instrumens sont trop fragiles encore pour la guerre de campagne, mais qui se perfectionne journellement; et l'on ne doute pas que le Gouvernement ne facilite ces moyens d'amélioration. Déjà il en a donné une preuve en réunissant l'*Ecole des Aérostiers* à celle du Génie à Metz, où les moyens rassemblés d'instruction favoriseront à-la-fois la partie méchanique de l'invention, et les avantages réels qui peuvent en résulter pour l'art militaire. (*Voyez Garnerin, Blanchard.*)

ÆTNA. (*le mont*) La langue française, avec assez de raison, a supprimé l'*æ* diphtongue; si l'on n'eût fait que de pareilles suppressions, ce ne serait pas la peine d'en parler. — Quant à la langue, il est vrai que, pour un *æ* diphtongue de moins, on ne peut pas dire qu'elle se soit appauvrie, et, ce qu'elle a perdu d'un côté, elle l'a bien regagné de l'autre, puisque nous avons déjà plus de 2000 mots nouveaux, même sans compter *Montagne-Libre* et *Commune-Affranchie.* (*Voyez Etna.*)

A FEU ET A SANG. On ne voit par-tout que ces affreuses expressions dans les fastes du monde entier. Nos *aristocrates forcenés*,

dont l'imbécilité n'a rien d'égal, ne veulent pas voir absolument dans les guerres de l'ancien régime ce qui est évident aux yeux de l'homme le plus stupide. Chez les Grecs, chez les Romains, dans les guerres de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, on ne voit que des Monarques et des Généraux Princes mettre *à feu et à sang* une ville entière, un canton, une province; et l'on ose dire que nos guerres actuelles sont plus désastreuses que les anciennes!..... Désastreuses! oui, quant à leur durée, quant à la situation de nos finances; mais quant aux fléaux qui accompagnaient les anciennes guerres? non certainement. Qu'un ennemi juré du régime actuel vienne me soutenir gravement que les Rois et les Conquérans d'autrefois étaient plus humains à la guerre qu'on ne l'est à présent, j'ouvrirai le premier livre d'histoire que j'aurai sous la main, je leur dirai: *lisez*.... et cette réponse est si péremptoire, si convaincante, qu'il faut ou donner une préférence décisive à nos Généraux, ou brûler les Annales du monde.

AFFABLE. C'est la première qualité qu'on doit attendre d'un homme en place, et sur-tout d'un Gouvernant. On ne saurait croire combien l'Affabilité peut gagner les cœurs, concilier l'estime et adoucir un refus. — On a vu des Députés (sur-tout des Conventionnels) si loin de pratiquer cette vertu, (car c'en est une) que jamais les Princes et les Seigneurs de l'ancien régime, même les plus brusques, ne parlèrent à leurs laquais et à leurs chevaux avec autant de dureté que ces insolens Proconsuls en mettaient dans leur accueil et leurs réponses, avec des citoyens qui valaient cent fois mieux qu'eux, — et à la sotte générosité desquels ils devaient toute leur importance. — Gouvernans, soyez affables, et alors vous ne risquerez rien d'être justes et sévères.

AFFAIBLIR — ISSEMENT. Le meilleur et le plus sûr moyen, en France sur-tout, d'affaiblir un parti, c'est de commencer par le ridiculiser; du ridicule on passe à la calomnie; et le vainqueur triomphe sans résistance; c'est la marche constante qu'on a suivie dans la Révolution. A égalité de courage, quand deux partis sont en présence, c'est le plus adroit qui l'emporte. La vertu est même alors un titre de plus pour succomber, parce qu'elle suppose une sécurité, dont profite l'extrême vigilance du triomphateur.

AFFAMER. On a bien parlé de *contre-révolution*; et ce sont précisément les contre-révolutionnaires les plus décidés qui ont accusé les autres de l'être. La contre-révolution eût été inévitable, en affamant le peuple; or, qu'est-ce qui affame le peuple? c'est la disette des subsistances. Qu'est-ce ce qui fait manquer les subsistances? c'est ou le défaut de récolte, ou le défaut d'approvisionnemens; et, quand la récolte est bonne, qu'est-ce qui fait manquer les approvisionnemens? c'est d'une part le défaut de prévoyance, de l'autre part la cupidité des acapareurs. D'où vient le défaut de prévoyance? De la mauvaise organisation du Gouvernement. D'ou vient l'accaparement? De l'égoïsme et de la défiance. Qu'est-ce qui entretient l'égoïsme? qu'est-ce qui donne de la défiance? C'est l'immoralité; c'est la terreur... Il est donc trop vrai en dernière analyse, de quelque manière qu'on arrange les choses, que les contre-révolutionnaires du

premier ordre, étaient ceux qu'on nommait *terroristes*. Qu'on demande à ceux qui ont prolongé la guerre de la Vendée, pourquoi ils brûlaient des montagnes de grains, pourquoi ils jettaient les bœufs par centaine à la voierie, au lieu de nous les envoyer ! . . Juste Dieu ! tu as donc permis toutes ces atrocités ! . . . Mais taisons-nous ; la justice vient pas à pas.

AFFAIRE—ES. Les affaires particulières, ont d'abord cédé le pas aux affaires générales ; et aujourd'hui les affaires générales cèdent le pas aux affaires particulières, parce que l'impatience et l'égoïsme ont totalement prévalu. Tout le monde a des *affaires ;* chacun se fait *homme d'affaires ;* et chacun fait presque sa principale *affaire* de ruiner celles des autres.

AFFAIRÉ.

« Où s'envont ces gais Bergers. . . .

comme dit la chanson, c'est-à-dire, où s'en vont tous ces individus qui se croisent, qui se heurtent, qui s'entrechoquent en tout sens dans les rues et les carrefours de Paris ! Comme ils ont l'air *affairé* ! Quand ils iraient au feu qui a pris dans une maison qui les intéresse, ils ne courraient pas plus vite. . . Eh bien ! oui ; ce sont des gens *affairés*. . . Il y en a, qui, sans être *affairés*, veulent le paraître ; il est du bon ton de se donner cet extérieur-là. On fait à Paris une *grande affaire* d'un *concert*, d'un *dîner*, d'un *bal*. Puissions-nous n'en avoir jamais de plus épineuses !

AFFAIRES. (*homme d'*) C'est un titre bien subalterne, mais bien envié, parce qu'il mène assez communément à la fortune, n'importe par quel chemin. Il ne faut pas croire que ces expressions ne soient suspectes que depuis la Révolution ; car, long-temps auparavant, qui disait *Homme d'Affaires*, et surtout *Homme d'Affaires* d'un Seigneur, donnait aux auditeurs une idée de fortune rapide et mal acquise.

AFFAIRE D'HONNEUR, serait mieux nommée *Affaire d'amour-propre*. (*Voyez Honneur*).

AFFAIRES ÉTRANGÈRES. On entendait très-bien *par ces paroles* les affaires qui se traitaient au dehors de la France. Mais on a substitué à ces expressions celles de *Relations Extérieures*, qui me semblent plus claires, plus précises et plus justes.

AFFAIRES PUBLIQUES. On voit des hommes bien estimables s'occuper malgré eux des *Affaires Publiques*, parce qu'un cœur noble et bien placé s'intéresse nécessairement au bien de son pays ; mais ils n'ont jamais été écoutés. Le meilleur parti est donc de suivre le conseil d'un poète qui publia, il y a 18 à 20 ans, dans l'*Almanach des Muses*, une pièce de vers, adressée à ceux qui se mêlaient des *Affaires* d'Etat.

« Maintenez-vous l'estomac chaud,
« Ou dans un lit, puisqu'il le faut,
« Politiquez avec Glicère.

(*Voyez Projets.*)

AFFAIRES PARTICULIÈRES. Quoiqu'il y ait entre les *Affaires particulières* et les *Affaires publiques* un point de démarcation très-facile à saisir dès le premier aspect, il n'en est pas moins vrai qu'en dernière analyse, quand les unes vont mal, les autres ne peuvent aller bien ; c'est ce qu'on n'a presque jamais bien senti.

AFFAIRES DE RELIGION. Dans un siècle d'athéïsme, où la Religion était de tous les objets pu-

blics, celui que l'on prisait le moins, on n'aurait pas cru que les *Affaires de Religion* occupassent une place importante parmi les grands intérêts de l'Etat. Rien n'est pourtant plus vrai. (*Voyez Clergé.*)

AFFAIRES SECRÈTES. On a beaucoup parlé des *Affaires secrètes*; les soupçons ont été sans bornes; et, faute de savoir ce qui était, on a cru ce qui n'était pas. Chacun veut être initié dans les *Affaires secrettes* du Gouvernement, et j'ai vu des gens graves me révéler mystérieusement des choses qui n'avaient jamais existé.

AFFAIRES D'INTERÊT (*ou* LES AFFAIRES.) Cela s'entend des *affaires de banque*, des *affaires de commerce*, qui faisaient jadis et feront encore la prospérité de l'état. Mais cela s'entend sur-tout aujourd'hui des *affaires d'entreprises*; et quand on dit : *un tel est dans les affaires*, l'opinion prononçe sur-le-champ en faveur de sa bourse. Il faut avoir vu par soi-même, avoir vu de près, avoir vu dans tous ses détails ce nouvel échaffaudage d'intrigue et de cupidité, pour s'en faire une idée juste. (*Voyez Entreprise.*)

AFFAIRES DE CONSCIENCE. De toutes les affaires qui nous ont occupésdepuis douze ans, ce sont celles, sans contredit, dont nous nous sommes le moins inquiétés. On aurait eu trop à faire, vraiment! Les autres affaires ont empêché celles-là. (*Voyez Conscience.*)

AFFAIRES JUDICIAIRES. Jamais elles ne s'étaient tant multipliées, par deux raisons toutes simples, c'est qu'elles suivent toujours la marche des passions humaines, et que la multiplicité des loix contradictoires, qui se sont succédées sans relâche, ont rendu les procès plus épineux et les affaires litigieuses plus fréquentes que jamais. (*Voyez Juge, Tribunaux*, etc.)

AFFECTATION. C'est un défaut bien détestable, et qu'on ne saurait trop condamner. On le voit pourtant dans presque tous les discours d'apparats, dans presque tous les entretiens des gens en place. (*Voyez Contrainte.*) L'affectation d'aujourd'hui est un reste de l'impression de la Terreur; on craint encore d'être soi-même.

AFFECTÉ. Une pièce du Théâtre Feydeau, faite par *Marsollier*, a donné à ce mot une acception toute neuve. Un mari craint d'avoir une femme infidelle, et il serait *affecté* de..... — *Julict* le reprend aussitôt et s'imagine alors qu'*affecté* veut dire autre chose... — J'ai entendu, depuis lors, prononcer le mot *affecté* dans le même sens par bien du monde.

AFFECTER. On dit *affecter* une somme à telle dépense particulière; c'est ce qu'on a fait bien souvent, sans que les Rentiers y fussent pour quelque chose. On dit aussi *affecter* une gaîté qu'on n'a pas; l'homme, dont la préseuce d'esprit le rend maître de son cœur, s'est très-bien trouvé dans plusieurs circonstances révolutionnaires, d'avoir affecté du courage.

AFFECTION. C'est ce qui ne dépend guères de nous; c'est ce à quoi nous tenons le plus; c'est ce qu'on a le plus contrarié depuis long-temps; c'est ce qu'on apprécie encore le moius, que les *affections de l'ame*. Un *Ministre*, un homme en place est bien malheureux, quand il se croit obligé de sacrifier ses affections à des considérations politiques!.....

AFFERMER. Lisez l'histoire des Rentiers, s'il y en a une; voyez le tableau des opérations financières depuis dix ans. Suivez sur-tout la

progression

progression du discrédit des assignats. Voyez à quelles conditions on *affermait* d'une part les revenus de l'Etat; d'une autre part, les biens des particuliers soumis à la loi du séquestre; et faites-vous une idée de la moralité des hommes.

AFFERMIR—ISSEMENT. Un nouveau Gouvernement *s'affermit* de lui-même, quand il est bon, sur-tout s'il ne pèche pas par ses bâses. Une Religion vraie *s'affermit* d'elle-même, sans le secours de la force; et plus les obstacles réunis se sont ligués contre elle, plus elle sort avec éclat de ces terribles épreuves. Il ne lui faut que la vérité pour établir des convictions. Les Gouvernemens établis par la force et contre le gré de la majorité des gouvernés, ont pu acquérir aussi de la solidité; mais ce n'a été qu'en réparant promptement et *en temps utile* les maux, les excès et les injustices de tout genre. Celui qui établit par les armes un nouvel ordre de choses, n'est pas le vrai fondateur; mais celui qui le consolide par des réformes et par de bonnes actions, voilà le véritable créateur!

AFFÉTERIE. C'est une affectation de langage qui a quelque chose de plus rafiné que la simple affectation. C'est l'outrage le plus sanglant qu'un écrivain ou un orateur puisse faire aux charmes simples de la nature. L'*Affétérie* de langage est une recherche d'expressions, qui n'imite pas mal les *Précieuses ridicules*, que nous n'avons pas mal imitées nous-mêmes; car depuis que les *calembours* sont à la mode, on a pris le change sur le genre noble comme sur tout le reste; et ceux qui veulent les éviter, donnent dans l'*Affétérie*.

AFFICHE—ER. Le papier augmentait de prix à chaque heure au commencement de la Révolution; et cette denrée précieuse eût fini par nous manquer tout-à-fait. Alors il eût fallu laisser au Gouvernement, comme de droit, le peu de papier qu'on aurait pu sauver du naufrage général; et l'ignorance et la barbarie renaîtraient aujourd'hui, car il ne serait plus possible aux savans et aux gens de lettres de faire imprimer leurs ouvrages. La consommation qu'exigeaient seulement les *affiches*, était épouvantable. Les murs de nos maisons semblaient demander grace aux afficheurs; affaissés sous le poids des milliers d'*affiches* bleues, noires, jaunes, rouges et grises, qui se multipliaient à chaque pas, ils étaient tout honteux de se voir salis par des diatribes aussi scandaleuses qu'inutiles; car une *affiche* fait oublier l'autre; et les trois quarts de ce qu'on imprime aujourd'hui se perd dans la foule et ne sert qu'à dégoûter le public. Tous les terroristes inculpés *affichaient* une justification quelconque; tout homme qui en voulait à un autre, *affichait* une calomnie, qui était recouverte le lendemain par une autre *affiche* en réponse à la calomnie..... S'il en fût résulté, au moins, un avantage pour la chose publique! mais pas le moindre. La Convention voulut remédier à ce débordement, en supprimant l'*Agence de l'envoi des loix*; si elle voulait servir les lettres et montrer des vues économiques, elle devait sentir que les dix-neuf vingtièmes de ce qu'on imprimait en son nom, pouvaient être supprimés et suppléés par un mode infiniment plus simple, plus uniforme et moins couteux. (*Voyez Auteur et Papier.*)

AFFICHER. On dit *afficher un luxe insolent*. (*Voyez Parvenus, Nouvelle-France.*)

AFFICHER. (s') On s'affiche peut-être moins qu'autrefois dans un temps où la mode de *s'afficher* est presque générale. Si tout le monde fait la même chose, ce n'est plus là *s'afficher ;* et les femmes, par cette raison, se compromettent beaucoup moins. (*Voyez Apparence.*)

AFFICHES DE LA COMMUNE. Elles ne respiraient que *la mort à l'ordre du jour*, sous les beaux noms de justice et de liberté. Enfin elles furent supprimées par un décret du 18 germinal an II. — Mais les horreurs, dont elles avaient répandu le goût, leur survécurent.

AFFICHES AUX PORTES DES MAISONS. Un décret du 29 mars 1793 enjoignit d'afficher aux portes des maisons les noms, prénoms, âge, qualités et professions de tous ceux qui les habitaient. — Il ne manquait plus que d'afficher aussi ce qu'ils mangeaient, ce qu'ils dépensaient, ce qu'ils disaient, et ce qu'ils pensaient.

AFFICHES. (*petites*) Journal autrefois intéressant par la manière dont l'Abbé Aubert y rédigeait les articles de théâtre et ceux de la littérature. Depuis qu'il est à la merci d'un jeune écrivain trop inférieur à sa besogne, et qui pourtant n'est pas sans mérite dans une autre partie (*Voyez Ducray Duminil*,) il n'offre plus rien de piquant, excepté les ventes de meubles et de chevaux, parce que ces objets sont très-chers ; et les *demandes en mariage*, invention nouvelle, assez plaisante, mais très-immorale, selon nous, dont un libertin profite ou cherche à profiter, mais dont l'oisif s'amuse au coin de son feu. Quant aux *Analyses dramatiques*, elles sont rédigées avec une partialité outrée, avec une légéreté sans exemple, et souvent même avec une ignorance condamnable ; on y prend quelquefois *Vaugirard pour Rome*, *et le nom d'un Port pour un nom d'homme*, comme dit *La Fontaine.* (*Voyez Aubert.*)

AFFICHES DES PROVINCES. Elles étaient en très-grand nombre avant la Révolution. On distinguait particulièrement celles de *Rouen*, par *Milcent ;* de *Limoges*, par l'*abbé Lambertie ;* de *Toulouse*, de *Bordeaux*, et plusieurs autres ; et surtout celles de *Saintes*, par *Bourignon ;* celles de *Marseilles*, par *Beaugeard*, et celles de *Lille*, qui étaient très-curieuses, par *Lépinard.* — Ces journaux sont très-intéressans pour le Département où ils circulent ; et chaque Préfet devrait les encourager.

AFFILARD, (l') Argentier du Duc d'Angoulême. Cet homme, à qui l'on ne reprocha d'autre crime que l'emploi qu'il avait exercé, et que cent mille personnes dans le temps eûssent voulu exercer à sa place, périt sur l'échaffaud le 2 prairial an II.

AFFILIER — IATION. Avant la Révolution, ce mot s'appliquait à des *Corps Académiques*, à des *Sociétés de Bienfaisance*, et surtout à des *Universités.* Celle de Paris, *Fille aînée* des Rois de France, était Mère de plusieurs autres, qui se disputaient entr'elles le titre de *sa Fille aînée.* Les *Jacobins*, dans l'organisation des *Clubs*, ont suivi la même marche, mais avec bien plus d'éclat et d'influence. La Société-Mère attirait à elle toutes les Sociétés-Filles de l'Europe ; et dans cette Filiation, les liens du *sang* entraient malheureusement pour beaucoup ! Cependant il y a diverses manières d'envisager les *Clubs.* (*Voyez Club.*)

AFFLUENCE. Paris, qu'on croyait devoir être désert dans la Révolution, offrait à chaque coin de rue le tableau de l'affluence. Affluence au spectacle, affluence chez les boulangers; ce qui justifiait assez ce quatrain fameux :

« Il ne fallait au fier Romain
» Que des spectacles et du pain;
» Mais, au Français plus que Romain,
» Le spectacle suffit sans pain. »

Affluence chez les épiciers, affluence chez les chandeliers, affluence chez les beurrières, affluence à la Convention, affluence, dans le temps, à la Commune et aux Jacobins....; et, ce qui offrit un contraste bien singulier, affluence ensuite dans les églises où l'on disait la messe pour la première fois depuis trois ans. A St.-François, du Marais, on chanta des grand'messes, où l'affluence fut telle qu'on pouvait à peine passer devant la porte de l'église. On remarqua parmi les assistans beaucoup plus d'hommes que de femmes; et sur-tout des militaires. Beaucoup de gens parmi cette foule de croyans fondaient en larmes; et tous les visages rayonnaient d'allégresse à l'issue de la messe.

AFFORTY, cultivateur à Villepinte, à cinq lieues de Paris, route de Meaux. Il fut Député de la Prévôté et Vicomté de Paris à l'Assemblée Constituante. — C'est un homme rempli de sens et de probité.

AFFRANCHI. On a tant vanté cette République Romaine, toujours en vantant la *liberté et l'égalité!*... quelle inconséquence! Qu'est-ce donc que c'était que cette *liberté*, dans un pays, où la masse des hommes libres était infiniment moins nombreuse que celle des esclaves, et où la loi ne mettait pas encore de niveau entre l'*affranchi* et celui qui était de *race libre!*

AFFRANCHIE. (COMMUNE) On rougira un jour de cette locution bisarre et hontense. Il n'y a peut-être rien de si bête et de si atroce que ces expressions. (*Voyez Lyon.*)

AFFRANCHIR. Autrefois *affranchir* s'entendait d'un esclave qu'on mettait en liberté. Mais, comme tout change et se dénature à la longue, il s'est trouvé, par le fait, qu'*affranchir* a voulu dire en France, rendre esclaves ceux qui étaient libres. (*Voyez République, Romains.*)

AFFREUX. C'est une épithète trop faible pour exprimer ce qui s'est passé. Il faudra que l'histoire fasse des mots; mais il faudra aussi que la sagesse et l'impartialité en surveillent l'application, car, avec notre éternelle manie de pousser tout à l'extrême, nous deviendrons injustes. « Nous ressemblons, » disait *Carnot*, à des gens ivres, » qui, après être tombés à droite, » ne sauraient se relever sans retomber à gauche. »

AFFRONT. Ces hommes sans pudeur, qui ont bu toute honte, ne connaissent pas l'humiliation d'un *affront*; car il est impossible de se figurer combien ils en ont endurés pour parvenir à leurs fins. C'est un grand malheur pour un Empire, quand il renferme dans son sein une classe d'hommes assez en évidence, qu'un *affront* ne fait pas rougir. — Le véritable *affront* n'est que pour ceux qui sont véritablement sautifs; ce n'est pas un insolent Commis de Bureau, qui reçoit du haut de sa grandeur un père de famille estimable; ce n'est pas l'orgueilleux Magistrat, qui cherche à humilier le timide solliciteur; ce n'est pas la canaille populacière qui insulte par ses grossièretés au mal-

heur d'une mère de famille un peu mieux vêtue qu'elle, parce qu'elle est plus économe ; ce ne sont pas ces gens-là qui font *affront* aux personnes qu'ils mortifieut ; *l'affront* retombe, en pareil cas, sur celui qui croit humilier les autres, et qui n'humilie que lui-même.

AFFRONTER. On n'a jamais vu tant d'hommes *affronter*, d'une part, les dangers de la guerre, et de l'autre trembler devant le parti du plus fort, qu'on en a vu en France depuis long-temps ; ce mélange de courage et de lâcheté n'est pas inexplicable pour celui qui étudie les hommes et les Révolutions. (*Voyez Courage*).

AFFRY. (Comte d') Il est mort depuis la Révolutiou ; il était Colonel-Général des Gardes-Suisses, et Membre honoraire de plusieurs Académies. Sa probité sévère l'a fait regretter de tous ceux qui l'ont connu ; et tous les arts ont perdu en lui un soutien. Ce qui n'empêche pas qu'il n'ait très-bien fait de mourir, avant que les *formes acerbes* eussent eu le temps de lui faire subir un autre genre de mort.

A FOND. Il est extrêmement rare aujourd'hui de voir *traiter à fond* un sujet dramatique, une question de finance ou une matiere importante. On est distrait par tant d'objets disparates, on a tant de choses dans la tête, qu'on s'est habitué à ne faire qu'*effleurer* tout ce que l'on traite par écrit ou de vive-voix. Il est encore plus rare de connaître *à fond* les hommes, dont on parle le plus. Tel, qui les juge d'après leurs actes publics, les connaît très-mal.

A FORCE. Ce mot dit beaucoup ; il renferme une leçon pour tous ceux qui se découragent au premier aspect des difficultés. Ce n'est qu'*à force* de peines, de soins, de zèle et de constance, que l'on parvient à un but important. Mais il faut un homme à grand caractère, qui veuille fermement ce qu'il veut. (*Voyez Caractère, Principes, Carnot, Bonaparte*, etc.) Il faut savoir se dire tous les matins à son lever : *J'arriverai là* ; et tous les soirs, en se couchant : *J'ai déja fait tel chemin.* — Ce n'est aussi qu'*à force* de vexations que l'on pousse à bout la patience d'un peuple comme celui-ci. Les tyrans n'y ont jamais bien réfléchi ; mais une fois qu'ils ont commencé leur *cours de cruautés*, ils ne savent plus s'arrêter. *Abyssus Abyssum invocat* ; on voit que le peuple se tait, et parce qu'il se tait ; on croit qu'il se taira toujours. Mais, *à force, à force*, comme on dit, la charge devient si pesante, qu'il n'est plus possible de la supporter ! histoire fourmille d'exemples qui devraient servir de leçon à tous les hommes puissans ; aucun n'en a jamais profité : il semble qu'un nouveau crime commande encore un autre crime, et que le besoin du sang et de l'or des peuples, soit insatiable chez les tyrans, comme l'amour de la gloire chez les conquérans.

AFRIQUE. Une des quatre parties du globe, tout aussi anciennement connue que l'Europe, et même civilisée bien long-temps avant elle. *Bruce* a pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, encore inconnu comme autrefois ; cependant on connaissait les sources du Nil et le Temple de Jupiter-Ammon, qu'il a retrouvés. *Le Vaillant* y a pénétré par l'extrémité méridionale ; mais on traite ses *Voyages* de Romans très-bien écrits. *Sparmann* est celui de tous, qui a le plus de droits à la confiance des lecteurs. Cependant aucun d'eux

n'a été jusqu'au juste milieu de ces Régions brûlantes, que la ligne sépare de l'*est* à l'*ouest*, excepté *Bruce*, qui pourtant ne les a que côtoyées, pour ainsi dire, en ne pénétrant pas plus avant vers le côté occidental de l'Abyssinie. — Un Anglais vient d'annoncer qu'il a pénétré plus avant que tous les autres; et ses découvertes ne peuvent manquer de porter un grand caractère d'intérêt. On espérait que le voyage de *Bonaparte* en Egypte aurait de grands et d'importans résultats du côté des découvertes; et, malgré le rétour du Général, il est possible que ceux qu'il y a laissés, n'y demeurent pas oisifs. (*Voyez Egypte.*)

AFFUBLER. Ce mot s'adapte surtout à l'action d'une personne qui se revêt d'habillemens contraires aux bienséances. Ainsi, la chasuble et l'aube, dont nos prêtres étaient autrefois revêtus, nos histrions et nos pantins révolutionnaires s'en sont *affublés*, dans le temps des farces du Terrorisme; car le *Terrorisme* a eu aussi son *Carnaval; ce monde-ci n'est qu'une ombre comique*, dit *J. B. Rousseau;* et il n'y a pas une époque tragique dans notre Histoire, qui n'ait son point de vue comique. En effet, le mépris que les spoliateurs du culte voulaient inspirer pour l'autel, s'est réuni tout entier sur eux-mêmes. Certes, ce n'aurait été ni *Bonaparte*, ni *Portalis*, ni *Carnot*, ni *Lacuée*, qu'on aurait vu parcourant les rues de Paris, une Chappe sur le dos, une Mitre sur la tête et un Cyboire à la main. Cette simple réflexion dit beaucoup plus qu'on ne pense; car, si la seule idée qu'on s'est formée du caractère et des mœurs des hommes en place, double et triple le ridicule d'un tableau tel que celui-là, et que le lecteur ne puisse s'empêcher de rire en y pensant, il n'en faut pas davantage pour faire sentir au peuple toute l'indécence de ces hommes sacrilèges, qui ont promené leur audacieuse impiété en triomphe; et, si, parmi ceux qui occupent encore aujourd'hui des places assez remarquables, il s'en trouve qui aient pris une part active à ces orgies anti-patriotiques, quelle énorme distance la main de l'opinion a tracée pour toujours entre ces hommes-là et ceux que je viens de citer!

AFFUT. Si nous avons parmi nous des hommes (à qui Dieu fasse paix et sur-tout *misericorde!*) qui ont été constamment *à l'affut* des occasions de nuire, consolons-nous-en aujourd'hui. Le cœur de l'honnête homme se dilate, quand il voit des Magistrats Suprêmes et des Ministres veiller jour et nuit, braver toutes les fatigues et les dangers, pour saisir l'occasion de faire un beau trait, de réparer une injustice; c'est être vraiment *à l'affut* du bien.

AFFUT DE CANON. Depuis douze ans, l'*affut de canon* est devenu, pour ainsi dire, partie du mobilier de nos soldats; et cette idée est d'autant moins bisarre, qu'en effet nos braves s'en sont servis comme de matelats. J'ai connu des jeunes gens qui couchaient et dormaient là-dessus du meilleur cœur du monde. (*Voyez Courage.*) Au reste, la malignité la plus caractérisée et l'esprit de parti le plus enraciné n'oseront pas sans doute jetter des soupçons sur la supériorité des Français quant à la braboure. On ne demanderait pas aujourd'hui à *Voltaire* s'il a fait ses preuves, pour le recevoir à l'*Institut*; il serait honteux de recueillir les voix. —

C'est ce caractère d'intrépidité qui méritera l'attention de nos neveux; et quand on le possède en tout genre, quand les positions les plus nouvelles et les plus critiques ne font par sourciller un Chef, c'est alors qu'il est vraiment supérieur à ses égaux; car un homme que rien n'étonne, est un homme très-étonnant. (*Voyez Bonaparte.*)

AGAMEMNON, Tragédie en cinq actes, du jeune *Le Mercier*; déjà connu par des premiers pas dans la carrière dramatique, qui ont été des succès. — Cette pièce, jouée aux Français de Feydeau, et ensuite au Théâtre de la République, depuis qu'ils y sont, a donné un démenti formel à ces frondeurs cyniques, amoureux fous de l'antiquité, qui ne voulaient rien voir que de médiocre dans les essais de nos poëtes tragiques d'à présent. Certes, la *Mort d'Abel* et plusieurs autres ouvrages de *Legouvé* seront long-temps du goût des sévères amateurs du vrai beau. *Arnauld* a déjà prouvé qu'il pouvait, en soignant un peu plus son style, rivaliser le mâle enthousiasme de nos meilleurs Tragiques; et *Le Mercier*, dans *Agamemnon*, a fait revivre sur la scène la noble simplicité de *Racine*. C'est le *faire* de la belle antiquité, c'est la touche sentimentale des beaux jours de la haute littérature. Nous ne prétendons pas qu'il soit à l'abri de tout reproche; mais quel est l'écrivain de son âge qui n'ait pas besoin de quelques conseils! (*Voyez Tragédie, Ducis, Legouvé, Lemercier*, etc. *Voyez aussi Pinto; drame du même auteur.*)

AGAPES. (les) Festins qui se donnaient chez les premiers Chrétiens pour entretenir l'union et la fraternité. La Révolution a eu aussi ses *Agapes*; et on se rappellera toujours avec intérêt, non pas ces orgies scandaleuses, où les gens d'un seul et même parti portaient des *Toast* à la mort du parti contraire, et où il ne manquait que des victimes humaines pour faire une libation complète, mais cette époque vraiment curieuse et singulière, où toute la ville de Paris offrit dans la même soirée l'image d'un immense banquet. Devant chaque porte, dans toutes les rues, on voyait une table dressée pour tous les commensaux de la même maison. Là, le pauvre et le riche, la femme honnête et la grisette, le propriétaire et son portier, tous à côté l'un de l'autre, mangeaient ensemble avec autant de familiarité que s'ils eûssent été d'anciennes connaissances assorties par l'habitude et par l'amitié. Chacun apportait son plat, bien entendu que le *sans-culotte* fournissait l'eau, tandis que l'*aristocrate* donnait le vin. Les convives d'une table la quittaient vers la fin du repas, et s'en allaient, bras dessus bras dessous, fraterniser à toutes les tables; on en a vu qui parcouraient trente rues et qui buvaient un doigt de vin, à la santé de la République, à chaque table à laquelle ils s'arrêtaient; et, comme de *doigt* en *doigt*, la mesure s'allongeait, l'ivresse s'ensuivit, et on ne tarda pas à voir les *frères* et *sœurs*, qui s'étaient d'abord embrassés très-cordialement, fraterniser à coups de poing le plus patriotiquement du monde. Mais il faut avouer que ces scènes furent infiniment rares dans la foule immense des convives; car ce jour-là, on pouvait dire avec vérité que tout *Paris se donnait à souper.*

Ce spectacle était si neuf et si original, vu le temps où il eut lieu, qu'il mérite certainement

d'être cité parmi les époques les plus remarquables de la Révolution Française. On était alors au beau milieu de la plus grande terreur ; et j'avouerai, à la honte des *meneurs*, qui, par des motifs bien coupables, avaient donné l'idée de ces repas, qu'ils furent trompés dans leurs projets ; car beaucoup de personnes, désignées comme *suspectes*, saisirent adroitement cette occasion de se faire bien venir des Jacobins qui se trouvaient à leur table ; et ceux-ci, loin de les trahir, parvinrent à en sauver un grand nombre. Quiconque veut tout blâmer sans restriction dans les événemens qui ont eu lieu, est un insensé, qui ne connait ni les hommes, ni les choses. Nous prouverons, dans le cours de nos *articles*, que les *aristocrates* (c'est-à-dire le parti désigné comme tel) ont donné souvent dans des erreurs grossières et déplorables. (*Voyez Circonstances.*)

AGAR. C'est un nom flétri par les suites naturelles de la Révolution du 9 thermidor. — Agar fut, pour ainsi dire, marqué d'un fer chaud par tous les journalistes, pour avoir été membre de l'affreuse Commission Militaire établie à Lyon par Collot d'Herbois. On sait à quel point les Français se sont déchaînés contre tous les coadjuteurs de ce monstre. — Mais ce premier jugement n'est peut-être pas sans appel. (*Voyez Commission.*)

AGAR. Il y a plusieurs hommes à talent qui portent ce nom ; entr'autres des *officiers de santé*, qui seraient beaucoup mieux nommés *officiers de guérison* ; mais on sent bien que, s'il fallait citer séparément tous les médecins, tous les chirurgiens et tous les pharmaciens de la France, notre ouvrage serait un *Dictionnaire de médecine.*

AGASSE. Trois jours après le jugement de l'infortuné *Favras*, deux frères, nés d'honnêtes parens, furent condamnés à être pendus, par sentence du Châtelet, pour avoir fabriqué de faux billets de la caisse d'escompte. Le 4 février 1790, le Parlement confirma la sentence, qui fut exécutée à la Grève. Les condamnés se nommaient *Agasse* ; on avait *décrété*, quelques jours auparavant, que *le crime n'imprimerait aucune flétrissure à la famille du coupable.* (*Voyez Beaulieu.*)

AGATHA, *ou* LA RELIGIEUSE ANGLAISE, nouveau Roman traduit de l'Anglais (et probablement fait en France et en Français) en quatre volumes in-12, avec de très-jolies gravures. Ce Roman, qui n'en est pas un, a eu beaucoup de succès. C'est une allusion perpétuelle aux événemens dont nous avons été les témoins et les victimes.

AGATHINE, *ou* LA FILLE NATURELLE, en cinq actes, jouée à la rue Feydeau en 1795 par les *Comédiens Français*. Les ouvrages les plus médiocres paraissent bons entre les mains de pareils acteurs. Celui-ci n'est pas sans mérite ; mais le sujet est connu ; la pièce est longue, et le style froid ; chaque acte est une éternité toute entière ; cette pièce fait l'éloge des sentimens de l'auteur, qui est un bien brave homme. Mais si tous les braves gens voulaient faire des pièces, nous dormirions au spectacle beaucoup plus tranquillement que chez nous, et chacun pourrait en toute sûreté s'y pourvoir de son bonnet de nuit. On a beaucoup blâmé les comédiens français de donner de pareilles nouveautés,

tandis qu'ils en *dédaignent* d'autres infiniment méritantes. L'auteur est M. *Lourdet de Santerre*, ancien maître des comptes, le plus *honnête homme* du monde.

AGATHOCLES ET MONK, *ou l'Art d'abattre et de relever les trônes*, petite brochure, dont le titre a suffi pour inspirer le désir de la lire. — Le titre fait beaucoup.

AGAY, (d') dernier Intendant de la Généralité d'Amiens. On n'a cru ni à ses vertus, ni à ses talens; c'est tout simple; il était Intendant.

AGDE, ancienne Ville de France, située dans la partie méridionale, qu'on appelait le Bas-Languedoc. C'est une des villes du midi qui ont le moins souffert des troubles du voisinage. Elle n'a pourtant pas été tout-à-fait exempte des agitations de l'Esprit de Parti. Les Jacobins y ont dit aussi : *nous sommes debout ;* et elle a eu, comme toutes les autres, des *conciliabules* moins lucratifs pour elle et plus tumultueux que ne l'était le *Concile* qui s'y tint en 506.

AGE. Les quatre âges de la vie ont été confondus dans les orages de la Révolution. On n'a pas eu plus d'égards pour la vieillesse que pour l'enfance ! Quelle profonde immoralité ! N'avait-on pas fait la motion d'égorger tous les hommes au-dessus de vingt-cinq ans, pour que la génération, qui resterait, fût tout-à-fait neuve en patriotisme ? (*Voyez plus bas*)

AGE. On est tombé dans de fréquentes contradictions pour déterminer l'*âge* auquel on pouvait être élu aux fonctions publiques. Avant la *conscription*, tout le monde se faisait plus âgé qu'il n'était, pour parvenir aux places; ensuite tous les jeunes gens retranchèrent une année ou deux de leur âge, pour ne pas quitter leur famille. (*Voyez Conscription, Réquisition*, etc.) Le 5 thermidor an V, *Willot* et *Aymé* firent arrêter par le *Conseil des Cinq-Cents* qu'il serait fait un Message au Directoire, pour s'informer de l'âge de *Barras ;* il fallait 40 ans pour être Directeur, et l'on prétendait qu'il ne les avait pas, parce que dans sa Déclaration juridique au Châtelet, comme témoin, lors des informations prises en 1790 pour l'affaire des *5 et 6 octobre*, il avait déclaré *trente-deux ans*, et qu'on croyait qu'ayant 32 ans en 1790, il n'avait pas 40 ans en 1795. — Cette affaire n'eut pas de suite, excepté des *extraits* par lesquels *Barras* donnait un démenti à ceux qui avaient cru que 32 et 5 ne faisaient pas 40 ; mais un témoin, ou un greffier peut se tromper sur l'âge, sans que cette erreur légère fasse rien au fond de l'affaire. (*Voyez Barras.*) Dans l'an V, *Schérer* ne fut nommé au Ministère de la Guerre qu'au défaut du Général *Hoche*, qui n'avait pas l'*âge ;* tant on était respectueux pour cette Constitution, que l'on avait cent fois violée ! *Lucien Bonaparte*, plus jeune que n'était *Hoche*, a été nommé au Ministère de l'Intérieur. Mais la Constitution du 18 *Brumaire* n'est pas celle de l'*an III*. Florian disait en parlant de *Carlin :*

« Il est toujours Carlin, les Graces n'ont point d'âge. »

Nous avons en France, à la tête des affaires publiques, des hommes dont on peut dire avec tout autant de raison :

« Ils sont vieux à trente ans; les vertus n'ont point d'âge. »

La Révolution est un terrible maître

tre d'école pour donner des leçons d'expérience; et l'on peut dire *qu'il s'est passé bien des siècles depuis dix ans.*

AGÉ. (*Homme*) Lorsqu'on a répandu dans le public qu'on avait fait dans plusieurs *Clubs* la motion d'*égorger toutes les personnes au-dessus de* 30 *ans* , je pris cela pour une vision. Quelle fut ma surprise d'entendre renouveller la même proposition dans une *Société populaire* du Département de l'Youne , et avec une telle franchise et une telle exaltation de principes , que l'Orateur, âgé de 33 ans , offrait de s'immoler le premier; il croyait de bonne foi , celui-là , que le seul moyen de régénérer les Français, était d'éteindre tout d'un coup la vieille génération , imbue des principes de l'ancien régime. Cette folie mérite-t-elle le blâme plutôt que la pitié ! On demandait seulement qui serait resté en vie pour instruire la nouvelle génération ! Beaucoup de Jacobins se seraient offerts à supporter le fardeau de l'existence, non pas par amour pour la vie , mais par excès de patriotisme. Quel dévouement !

AGÉE , ancien Agent de Change , ce qu'on appelle *de la bonne roche ;* car il l'était et se faisait honneur avant la Révolution.

AGÉE. Il y a en France des Militaires , des Négocians , des Médecins et des Artistes de ce nom , vraiment recommandables par leurs lumières et leur civisme.

AGEN , ville autrefois capitale de l'Agénois , partie de la grande province de Guyenne, aujourd'hui chef-lieu d'un Département. Elle a eu son exaltation aussi. On verra dans le cours de ce Dictionnaire ce qu'y ont fait quelques Députés en mission.

AGENDA. A proprement parler, un *agenda* est une notice qu'un homme très-occupé , qui veut mettre de l'ordre dans ses démarches , se trace à lui-même de ce qu'il doit faire dans tel intervalle de temps limité. Mais , comme presque tous les autres mots Français , il s'éloigne souvent de son étymologie , et s'étend à tout ce que l'on met par écrit pour ne pas l'oublier. Il serait plus juste et plus exact de nommer cela *souvenir.* Les événemens révolutionnaires, mis en note au moment même qu'ils arrivent , doivent être dénués de toute réflexion; sans quoi l'on s'expose à les juger avec prévention. Il faut écrire le fait simple , tel qu'il est , puis attendre long-temps pour l'analyser. — Un membre du *comité de sûreté générale* demandait à un auteur connu s'il ne prenait pas des *notes pour écrire l'histoire de la révolution*..... — Je m'en garderai bien, dit l'auteur; on n'aurait qu'à les trouver chez moi. — Mais, dans votre tête , les *notes* peuvent se classer sans qu'on les trouve! — Non , non , reprend l'autre ; j'aurais trop peur , dans ces temps de *Vandalisme* , qu'on ne mît la bibliothèque à bas.

A GENOUX. *Nicodéme dans la lune* disait au commencement de la Révolution : *l'homme ne se met plus à genoux que devant son créateur.* Les événemens lui ont donné plus d'un démenti ; car , dès ce temps-là même , on avait forcé tous les passans sur le Pont-Neuf , de s'arrêter , de descendre de leurs voitures , et de se mettre *à genoux* devant la statue de *Henri IV*..... Et quelques années après , lorsqu'on guillotinait celui qui *s'était mis à genoux devant son créateur* , on le forçait auparavant de se mettre *à genoux* devant *l'autel de Marat* , devant

un arbre, etc..... (*Voyez Deux septembre.*)

AGENT DES FINANCES. On appelait ainsi, en Italie, lors de la conquête de cette intéressante portion de l'Europe, ceux que les Généraux Français préposaient à la recette des deniers et à la garde des meubles précieux déposés dans les Palais conquis par les Armées Françaises. Il n'est que trop vrai que ces *Agens ex abrupto*, qui n'avaient que peu de temps à rester en place, et dont le bénéfice était subordonné aux chances de la guerre, ressemblaient beaucoup au *chien* de la Fable, *qui porte à son cou le dîner de son maître*, et qui, au lieu de le défendre des voleurs, finit par le partager avec eux. L'histoire des dilapidations commises en Italie, pourrait occuper un gros volume.

AGENT—ENCE. *Autre sottise, datée du même temps!* Faudra-t-il toujours que l'opinion subite et fantasque d'un rêve-creux devienne la nôtre sans examen et sans discussion, parce qu'il aura plû à *Monsieur tel* ou *tel* de la présenter comme une règle infaillible! Pourquoi cette manie de dénaturer tout? Pourquoi ne pas dire *Administration!* Qu'est-ce qu'a de plus beau, de plus précis, le mot *Agence!* Celui que je charge de mes affaires, est mon *Agent*, je l'avoue; mais laissons cette dénomination commune et vague aux simples particuliers qui la reclament. Disons *Agent*, si nous voulons, quand le faiseur d'affaires de l'État est loin du Gouvernement pour lequel il négocie; mais le terme d'*Administrateur* est infiniment plus analogue.

AGENT DE CHANGE. Le 15 floréal an III, un *arreté des Comités de Salut public et des Finances* réunis, nomma vingt-cinq citoyens de Paris, pour procéder au choix de soixante *agens de change* pour cette Commune. Les fonctions d'*agens de change* ont perdu dans la Révolution beaucoup de leur ancien lustre. Le nombre en est devenu trop considérable; ils ont fait des fortunes rapides, en se mêlant d'affaires de commerce, quoiqu'une loi de 1727 le leur défende et ne soit point abrogée, puisqu'on la cite encore dans les tribunaux. Mais comment empêcher cette violation de principes! (*Voyez Banqueroute.*)

AGENT DES COMITÉS. Sous le règne de la terreur, ces *Agens* étaient en grand nombre. Ils ont plusieurs fois changé de nom. J'en ai connu qui arrêtaient les passans sur les grands chemins pour viser leurs passeports, et qui ne savaient ni lire, ni écrire. (*Voyez Commissaire.*)

AGENT DE PITT ET COBOURG. Ces deux hommes, si différens l'un de l'autre, et qui probablement ne se connaissaient que de nom, ont eu en France une foule d'*Agens* qu'ils ne chargeaient de rien et qu'ils ne connaissaient pas non plus. Une revendeuse de la halle, à qui l'on refusait le prix qu'elle demandait de son poisson, vous prouvait par *a, plus b, plus un coup de poing*, que vous étiez l'*Agent de Pitt* et *Cobourg*; ainsi, c'était *Pitt* qui vous avait chargé d'acheter une carpe pour dîner, et *Cobourg* qui vous avait enjoint de n'en offrir *que tant!*.....

AGENT DE L'ÉTRANGER. Quiconque déplaisait à un Jacobin, était, à coup sûr, un *Agent de l'Etranger*, quoiqu'il n'eût jamais connu d'*Etranger*. Combien de fois la Tribune n'a-t-elle pas retenti de ces honteuses sottises qu'un soi-

disant Sénateur, qui n'en croyait pas un mot, ne rougissait pas d'avancer gravement à la barbe de sept cents Collègues abâtardis par la terreur! Quelles jongleries!..... On les a bien connus, les véritables *Agens de l'Etranger!*.....

AGENT DE THÉÂTRE. C'est celui qui est chargé des affaires contentieuses d'une entreprise dramatique; autrement, le mot d'*Agent* n'est pas le mot. Convenons que tous les *Agens* prétendus des Princes allaient sur les brisées des *Agens de Théâtre*, puisqu'ils n'étaient au vrai que des *Agens de Comédie*.

AGENT-GÉNÉRAL. C'est celui qu'on place à la tête de tous les autres *Agens*. Il en a été bien souvent de ces hommes-là comme des *Fournisseurs-Généraux*. (*Voyez ce Mot.*)

AGENT DU COMMERCE. Voilà les vraies *Agences* honorables! Mais, lors des *Commissions Ministérielles*, on avait nommé pour *Agent du Commerce* un Epicier de Noyon, qui ne savait pas compter jusqu'à quatre.

AGENT DU CLERGÉ. Il y en avait deux en France. C'étaient toujours des hommes d'un grand nom; comme si les places importantes n'eussent pu se confier qu'au vain orgueil de la noblesse! Mais c'étaient encore le plus souvent des hommes habiles et laborieux, parce qu'il s'agissait d'argent, et que les intérêts pécuniaires leur étaient confiés, et l'on sait que la fortune du Clergé valait la peine qu'on choisît ceux qui la surveillaient. Si le Clergé voulait aujourd'hui se redonner des *Agens*, ceux-ci remercieraient-ils la Providence de leur avoir ôté l'embarras des biens de ce monde! Je ne le crois pas; mais ils pourraient dormir avec sécurité, car la besogne serait peu fatigante.

AGENT ET AGENCE DU GOUVERNEMENT. Le Conseil des 500 supprima, par une *Résolution* du 3 ventôse an IV, toutes les *Agences et Commissions Exécutives*. — Le 22 vendémiaire an VI, une autre *Résolution* établit une *Agence des Contributions Directes*. — Il y eut dans la République beaucoup d'autres *Agences* qui se succédaient rapidement, par suite de l'instabilité du Gouvernement.

AGENT D'ENTREPRISE. Celui qui fait la besogne pour les autres; et souvent c'est *le chat dont la patte sert à tirer les marrons du feu*. (*Voyez Fournisseur.*)

AGENT DE BLANKEMBOURG. On avait la constance de débaptiser les *Agens* prétendus, à mesure que le *Prétendant* changeait d'*asyle*. Des Députés ont donné sérieusement ce nom à ceux qu'ils voulaient rendre suspects.

AGENT DE VÉRONNE. Par la même raison, les *Gens suspects*, qui, dans le fait, n'étaient *Agens* que de leur misère et de leur désespoir, devenaient *Agens de Vérone*, quand le *Prétendant* était à Véronne, comme un satellite qui tourne autour d'une planète sans savoir pourquoi.

AGENT DE COBLENTZ. Encore par la même raison, les mêmes hommes avaient été *Agens de Coblentz*. Vraiment! il y avait là de quoi apprendre la géographie par pratique. Des hommes tranquilles; qui ne bougent pas, devenir ainsi Ministres Plénipotentiaires de cinq ou six Cours l'une après l'autre!...

AGENT NATIONAL. C'est le nom que l'on a donné aux anciens *Procureurs-Syndics des Districts*; ce dernier mot était déjà trop vieux; déjà celui d'*Agent National* n'exis-

tait plus, long-temps avant le *Dix-huit* brumaire.

AGENS DES COMMUNES. Ils ont remplacé (pour le nom ; car ça toujours été à-peu-près les mêmes hommes par le fait) les *Procureurs des Communes*. Il faisait beau voir *Monsieur l'Agent*, dans un village soumis à la jurisdiction ! Si plusieurs s'y sont bien comportés, j'en ai connu *cent*, dont la morgue et l'ignorance étaient bien pires que celles de nos anciens *Baillis*.

AGGRAVER. Un homme véritablement criminel *aggrave* souvent son crime par la manière même dont il s'y prend pour l'*atténuer*. En Révolution, les coupables, qui cessent toujours de l'être, dès qu'ils sont les plus forts, (et tous les Gouvernemens, quoiqu'on en dise, se sont formés ainsi depuis l'origine du monde) sont forcés de marcher toujours en avant; ils ne peuvent réparer leurs fautes qu'en les *aggravant* ; mais une fois qu'ils réussissent, tout est pardonné.

AGGRESSEUR—ESSION. En fait de mouvemens révolutionnaires, faut-il s'en rapporter uniquement à ceux qui les dirigent ! A les entendre, ils ne sont jamais les *Aggresseurs* ; et leurs victimes ont toujours tort.

AGIER, Député du Poitou à l'Assemblée Constituante. Il y soutint qu'il fallait détruire tous les Monastères, parce que les *Droits de l'Homme* le voulaient ainsi ; qu'il fallait dire *Commune* au lieu de *Paroisse*, parce que les *Droits de l'Homme* l'exigeaient ; qu'il ne fallait pas que les Officiers Municipaux fussent responsables, parce que les *Droits de l'Homme*, etc... etc.....

Agier était Lieutenant-Général-Criminel de la Sénéchaussée et Procureur du Roi de l'hôtel-de-ville de Saint-Maixant. — Nous ne croyons pas que ce soit le même homme que celui dont nous allons parler, parce que nous n'avons vu entre ces deux caractères aucune analogie.

AGIER, Président du dernier Tribunal Révolutionnaire. C'est un homme irréprochable, austère même dans ses mœurs. Il fut nommé en place de Moricau, qui avait refusé, à cause de sa mauvaise complexion. Il faut en effet une grande force de tempérament pour gérer une pareille place. On assure qu'Agier ne l'accepta que dans la crainte que des fonctions si redoutables ne fussent confiées à un homme moins ferme et moins déterminé à rendre exactement la justice. Ce motif est infiniment louable.

N. B. Bonaparte, par un *Arrêté* du 14 germinal an VIII, l'a nommé Président du Tribunal Criminel à Paris.

AGIORMEL, Négociant Espagnol, résidant aujourd'hui au Mexique depuis l'année 1796. Il quitta l'Espagne en 1768, vint à Paris, âgé alors de seize ans et demi, pour y faire sa licence de *Droit* dans l'Université ; se lia avec l'Auteur de ce Dictionnaire, quoique celui-ci n'eût pas encore onze ans, cultiva les belles-lettres et sur-tout la géographie avec un succès étonnant ; quitta Paris en 1777, passa aux Indes Orientales, de-là, aux Isles de la Sonde, d'où son insatiable désir de voir et d'apprendre, le fit aller sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, lui treizième, avec des voyageurs recommandables par leurs talens, leurs connaissances et leur crédit, (tant Hollandais qu'Anglais et Siciliens) qui partageaient ses goûts... Il parvint à pénétrer dans l'intérieur de cette vaste contrée si mal nommée la

Nouvelle-Hollande ; y séjourna trois ans et demi, y perdit cinq de ses compagnons ; et repassa aux Indes en 1786, où il entra, comme Aide-de-Camp, au service de Tippoo-Saïb. Il revint à Paris en 1789, en fut chassé par la Révolution le 12 mars 1790. — Repassa en Espagne, en qualité de simple négociant ; y recueillit le reste de sa fortune ; y rassembla les *notes*, extrêmement curieuses, qu'il avait faites dans ses voyages, sur-tout une Description tres-détaillée de l'intérieur de la Nouvelle-Hollande (pays plus civilisé et moins corrompu que les Etats Européens) ; fit passer au C. J. la Collection complette de ses Manuscrits, et alla s'établir d'abord à *Acapulco*, puis plus avant dans l'intérieur du Mexique, où il vit en paix au sein d'une nouvelle famille, cultivant les arts utiles, sur-tout la Botanique. L'Auteur de ce *Dictionnaire* n'a pas eu de ses nouvelles depuis le 28 juin 1793, où il en reçut à-la-fois trois lettres par un Banquier guillotiné depuis. De toutes les Découvertes qu'on a publiées depuis deux siècles, aucune n'approche de l'intérêt des Descriptions d'*Agiormel* ; elles n'ont besoin que d'être retouchées pour le style, et sur-tout épurées des phrases haineuses que sa profonde horreur de la Révolution Française lui a suggérées, et qui d'ailleurs sont parfaitement étrangères à son sujet. Le C. J. publiera cet important ouvrage, quand il en sera temps. (*Voyez Nouvelle-Hollande, Milet-Muraux, La Peyrouse, etc.*)

AGIOT — ER — AGE — EUR. Ainsi s'exprimait un Aristocrate, il y a cinq ans :

« Nous avons feuilleté tous les » dictionnaires de la langue Fran» çaise pour trouver un mot qui » exprimât l'horreur que nous in» pire l'*Agiotage* des *derniers* » *temps* ; et nous n'en avons point » trouvé ! . . On a dit que *Jeremie* » *était un Bouffon auprès de Ba*» *culard-d'Arnaud* ; c'est une plai» santerie qui charge le tableau ; » mais dire que *crime*, *assassinat*, » *férocité* sont des termes galans » et polis auprès de celui d'*Agio*» *tage* ; c'est une vérité, mais une » vérité beaucoup au-dessous de » ce que mérite l'*Agioteur*. La » moralité d'un peuple est la me» sure de son aptitude au Répu» blicanisme ; disons mieux ; ja» mais on n'aura la liberté sans la » morale. Or, de toutes les immo» ralités funestes et honteuses, » l'*Agiotage* est la première ; et » Paris regorge d'*Agioteurs* ; et » nous parlons de liberté ! . . Ah ! » je voudrais que la terreur et » l'attirail du Despotisme révolu» tionnaire vinssent en France, » seulement pour trois jours, » dussé-je, moi le premier, dans » un moment d'erreur, en être la » victime, et que les *Agioteurs* » subissent *en masse*, oui, *en* » *masse*, le supplice le plus ef» frayant, le plus exemplaire, le » plus mémorable, c'est-à-dire, » très-au-dessous de celui qu'ils » méritent !

» Sous quelque face qu'on con» sidère l'*Agiotage*, il est tou» jours également hideux ; tous les » fléaux qui désolent les Empires, » il les réunit ! et Paris regorge » d'*Agioteurs* !

» Des hommes affreux, dont » l'ame est paitrie de sang et de » boue, des hommes qui parlent » d'humanité, gagnent, en un » instant, dans l'antre de ce Palais » du vice, nommé si mal *Egalité*, » des milliers d'écus sur la subsis» tance, sur le vêtement du pau-

» vre, sans se déplacer, sans avoir » vu la marchandise qu'ils livrent » à l'avidité d'autres hommes aussi » affreux, aussi dépravés, aussi » sanguinaires qu'eux ! On le sait; » on le voit ! . . . et Paris regorge » d'*Agioteurs !*

» Que fais-tu ! malheureux ! » égoïste insensible, qui vois d'un » œil sec les larmes de l'indigent, » qui souris aux sanglots d'une » famille vertueuse et pauvre ! tu » amasses pour le seul plaisir d'a- » masser ! Quand tous les cœurs » honnêtes gémissent de ne pou- » voir entasser, pour leur patrie, » sacrifice sur sacrifice, tu entasses, » dans les stupides excès de ton » avarice et de ta luxure, magasins » sur magasins, pour t'enrichir » encore après t'être enrichi ! Tu » spécules sur l'inanition des mères » et des enfans, qui vont mourir » à l'aspect de tes greniers et de » tes caves remplies de leurs ali- » mens, sans qu'ils puissent at- » teindre au prix où tu les as fait » monter ! . . Insensé ! tu ne vois » donc pas qu'à la fin le désespoir » du peuple ne connaîtra plus de » bornes ! Cette nuit peut-être, » cette nuit même, un rassemble- » ment furieux, égaré, sans frein, » forcera tes serrures, ira t'égor- » ger au milieu de tes magasins, » et reprendra les larmes et les » les sueurs que tu lui as arrachées » dans ton exécrable délire ! *Stulte, » hac nocte animam tuam repe- » tunt à te !* . . Et Paris regorge » d'*Agioteurs !*

» Et toi, Gouvernement chargé » de réparer d'affreuses calamités ! » Convention qui veux te faire ai- » mer et bénir ! comment souffres- » tu que les Contre-révolution- » naires les plus dangereux *mani- » pulent* audacieusement la *félicité » publique*, lorsque tu déclares la » guerre aux ennemis de la Révo- » lution ! Pitt, avec tous les » moyens barbares que l'Enfer lui » fournit pour perdre la France, » Pitt égala-t-il jamais la perver- » sité des Français qui calculent » froidement, au milieu de leurs » frères, les moyens de les affa- » mer !

» Non, ne l'espérons pas; nous » n'aurons ni liberté, ni républi- » que, ni paix, ni sûreté, ni au- » cune espèce de gouvernement, » tant que cet abus ne sera pas » l'objet de la plus sévère animad- » version ? O *Agioteurs !* que je » vous hais ! que je vous mépris e ! » Puisse l'enfer vous dévorer et » engloutir avec vous tous les cri- » mes qui déshonorent et perdent » ma malheureuse Patrie ! »

AGIR. Nous avons eu beaucoup d'orateurs, et très-peu d'hommes *agissans*. La Révolution Française a retracé mille fois l'image du *Conseil tenu par les rats ;* personne ne vouloit *attacher le grelot au cou de Rodilard.* Dans tous les conciliabules, sur-tout dans ceux du Parti Royaliste, il s'est trouvé des hommes qui parlaient à merveille, et pas un qui fût prêt à exécuter ce qu'il avait conçu. Les Jacobins ont eu sur eux l'inappréciable avantage de savoir *agir* en parlant. Avant le *Dix-huit brumaire*, le Gouvernement nous inondait de ses proclamations, et les Tribunes du Corps Législatif retentissaient de *périodes quarrées;* mais tout était dans une épouvantable stagnation, excepté le désordre et la vénalité, qui allaient leur train. Un seul homme paraît ; sans phrases, sans périodes, sans discours inutiles, il agit, et il agit sûrement, parce qu'il sait agir, au moins, celui-là. Les hommes faibles, pusillanimes, qui n'ont

que de petites vues, qui n'écoutent que de petites passions, parlent toujours beaucoup, et agissent peu. Les ames élevées font consister leur grandeur à agir sans bruit, mais avec justesse et célérité.

AGIS. Un Homme de Lettres s'avisa de dire dans un Corps-de-Garde, lors de la grande terreur, en conversant, la pique à la main, avec plusieurs de ses camarades *sans-culottes*, qui aimaient à s'instruire : *Agis, Roi de Lacédémone, « était un homme sage et un vrai » Républicain. »* — Le Commandant du poste, qui l'écoutait attentivement, se frotta les mains, en disant à ses voisins : *Bon ! bon ; je te tiens ; B..... d'aristocrate ! demain matin, tu me le paieras.* — Le lendemain, le partisan d'*Agis* est dénoncé au Comité Révolutionnaire, *comme un Royaliste si Royaliste, qu'il osait donner le titre de Roi* aux Républicains des *Lacets-d'aumône* (il voulait dire *Lacédémone*).... Aussitôt, grande rumeur et grande joie des *Bonnets rouges*, qui sont charmés d'avoir fait une si belle capture, et s'imaginent s'immortaliser auprès du Comité de Sûreté Générale, en vengeant l'honneur des *sans-culottes* de Sparte. Le Président, qui était absent, arrive tout-à-coup ; il prend connaissance du fait ; et tout ignorant qu'il était, comme il était encore plus orgueilleux, il fut charmé de trouver cette occasion de contrequarrer ses onze collègues, et de leur prouver qu'ils étaient des sots : *Mes frères*, leur dit-il, d'un ton dogmatique, *vous avez tort ; et le citoyen a raison.* — « *Agis*, qui » vivait en Irlande avant les jour- » nées glorieuses des *cinq et six* » *octobre*, fut choisi par les *La-* » *cédémonois* de la ville de *Péters-* » *bourg*, en Suéde, pour ROI » CONSTITUTIONNEL, lors de la » Révolution de Prusse, où l'an- » cien Empereur *Constantin* fut » détrôné ; mais *Agis*, notre frère » et ami, qui est mort depuis en » *Cappadoce*, du chagrin que lui » causa la nouvelle de l'assassinat » de l'immortel *Marat*, refusa » généreusement la couronne, et » alla fonder une République parmi » l'*égalité*, parmi la *fraternité*, » et parmi la *mort*, dans la *Com-* » *mune* de la ville de *Lacédémone*, » où il se comporta toujours en » vrai Républicain ; et il y serait » encore, sans les intrigues du » Procureur du District, qui le » dénonça injustement ; ce qui le » força de s'*émigrer en Cappa-* » *doce*, où il est mort l'année der- » nière. » — Tout le monde se tut, et le dénonciateur fut couvert de honte. L'ignorance et la présence d'esprit sont donc bonnes à quelque chose !..... Je n'aurais jamais cru cette bisarrerie, si je n'en eûsse pas été le témoin. (*Voyez l'abbé Grégoire, dans ses Rapports sur le Vandalisme.*)

AGITATEUR. Tout *Agitateur* doit être réprimé et puni. Si le Roi eût été le plus fort ou le plus courageux, et qu'il eût puni ceux qui agitaient la France pour le détrôner, tout le monde conviendrait aujourd'hui qu'il aurait eu raison. Mais la Providence ne l'a pas voulu ; voilà, par suite d'événemens disparates, un nouvel ordre de choses établi ; et les anciens Royalistes seraient punissables comme *agitateurs*, s'ils troublaient l'État.

AGITER. On dit *agiter une question*, et l'on dit *agiter le peuple*. Avouons de bonne foi qu'on n'a jamais mieux réussi à faire ces deux besognes à la fois que depuis

la Révolution. Car *agiter* une question, n'est pas la décider.

AGLAË, l'une des trois Graces. Allez au Spectacle, dans un bal, dans un jardin public; examinez les Femmes de Paris; et, malgré le ridicule de leur costume, rendez justice à leur tournure et à leurs appas; vous verrez qu'il faudrait changer pour nous la *Mythologie;* car trois graces étaient bien peu de chose; nous avons dix mille *Aglaë;* les *Minerves* sont moins nombreuses.

AGLANTINE. (*Histoire d'Aglantine de Ruthner*) suivie de *Rosette*, ou le *Danger d'être belle*. Roman nouveau, qui est plus une *Histoire* qu'un *Roman*. — Il est, à tous égards, du petit nombre de ceux qu'il faut mettre entre les mains de la jeunesse.

AGLAURE. Nom que plusieurs femmes du nouveau régime ont cru devoir substituer au leur, pour se faire mieux venir des *Incroyables;* parce qu'elles l'avaient entendu prononcer dans plusieurs pièces de théâtre. *Aglaure* n'est pourtant pas un très-joli nom; sa consonance est désagréable.

AGNEAU. Le divin Législateur, qui a donné dans l'Évangile des leçons d'égalité, de fraternité et de républicanisme, dix-sept cent quatre-vingt-dix ans avant que les législateurs jacobins en parlassent, a été le premier modèle des *Agneaux* qui l'ont suivi; combien d'hommes, à son exemple, ont pu faire dire après lui : *Sicut ovis ad occisionem ductus est, et coràm tondente se obmutuit.* Quel rapprochement!

P. S. Ste.-Luce, dans son *Histoire de Bordeaux*, dont il n'a paru que deux cahiers en 1795, raconte que les soldats de l'armée révolutionnaire de Bordeaux s'amusaient à couper les cheveux à tous les passans, sur la place de l'hôtel-de-ville; et il il dit que plusieurs citoyens firent résistance; mais que d'*autres se laissaient tondre par ces brigands avec la douceur et la patience de l'Agneau, dont parle l'Ecriture.*

AGNEL, Adjudant-Général de l'Armée Française en Batavie, sous les ordres du Général en chef *Augereau.* — *Agnel* est un *homme brave* et passe pour un *brave homme*, ce qui n'est point du tout synonime.

AGNÈS. C'est le nom d'une fille ingénue, que la galanterie Française n'a pas encore *déniaisée.* Heureuses celles qui se *déniaiseront* le plus tard possible! Mais le nombre des *Agnès* est fort diminué.

AGNÈS et OLIVIER, pièce en trois actes, jouée en 1791 à la Comédie Italienne; paroles de Monvel, musique de d'Alayrac. — Elle n'est tombée qu'à moitié, et a survécu de quelques jours à sa chûte. Cela ne fait rien préjuger contre les auteurs; quel est l'homme de mérite qui ait toujours réussi au théâtre! Et pendant sept ou huit ans, les bons auteurs n'ont-ils pas cru décemment devoir céder la palme aux *sans-culottes* de la littérature!

AGNÈS de COURCI, Roman Anglais de *Madame Bennett*, qui porte l'empreinte sentimentale de ses autres Romans. (*Voyez Bennett.*)

AGNIEL, Négociant et Banquier de Marseille, justement considéré.

AGNUS. Messieurs les *aimables* du jour ont donné ce nom au *bonnet rouge*, à la *pique*, aux *certificats de civisme*, aux *cartes de citoyens*, etc. enfin à tous ces signes extérieurs, dans lesquels on a

trop

trop long-tems fait consister le patriotisme ; comme autrefois les médailles bénites, etc. servaient aux dévots de certificats de christianisme. Nous n'approuverons jamais ces sortes d'allusions.

AGOBERT, Commissaire Ordinaire des Guerres, de la première classe. — Dans la réforme qu'on a faite des Commissaires des Guerres, nul doute que les *Considérations particulières* ne soient entrées pour quelque chose ; cependant tout porte à croire que l'on n'a pas pris à tâche de conserver les moins probes et les plus inhabiles. D'après cette observation, dont on sentira la justesse, nous croyons qu'il suffit à l'éloge des Commissaires des Guerres conservés, que leurs noms soient simplement consignés dans ce Dictionnaire. (*Voyez Dagobert, Général Républicain, à la lettre* D.)

AGONIE. Nous en avons éprouvé une bien longue ! Mais nous voilà encore. *Il n'y a*, comme le dit Barrère, *que les morts qui ne reviennent pas.* — La France a un furieux tempérament, puisqu'elle à pu résister à une agonie de dix ans ; aussi les médecins n'en désespèrent-ils plus, sur-tout depuis le 18 brumaire.

AGONIE DE 24 HEURES, (*Mon*) petit pamphlet qui fit grand bruit à Paris et dans toute la France, après les massacres des 2 et 3 septembre 1792. *M. Jougniac de St.-Méard* en fut l'auteur ; peu de productions approchent de l'intérêt de celle-là ; tout ce qu'on en dirait, ne ferait qu'en affaiblir le mérite ; il faut la lire. *St.-Méard*, resté dans la prison de l'*Abbaye*, pendant qu'on égorgeait ses compagnons de chambrée, n'échappa à la mort que par miracle. (*Voyez Deux Septembre.*)

AGOUT. (Antoine, Comte d') Nous ignorons sa destinée ; tout le monde sait le rôle qu'il a joué dans les commencemens de notre révolution ; il fut le premier exposé à la fureur du peuple. Il était Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps, et Député du Dauphiné à l'Assemblée Constituante.

AGOUT, (Marquis d') premier époux de *Madame Rovère*, femme aussi intéressante par ses qualités personnelles que par les malheurs de ses deux maris.

AGOUT, (d') Colonel d'artillerie en 1792, et commandant en chef l'école des élèves de Châlons-sur-Marne. Il avait de grands talens ; nous ignorons sa destinée.

AGRESTE. Ce n'est pas la simplicité de l'innocence que prêchaient les *Freres et Amis*, quand ils parlaient de *mœurs agrestes* ; mais ils entendaient cette *rudesse* qui fait perdre à un peuple les fruits de la civilisation. *Une vie agreste* n'est point *une vie sauvage*. Un homme en place peut regretter les *mœurs agrestes* des anciens patriarches, et conserver dans les siennes la douceur et l'urbanité des peuples *policés* et *polis*. Un membre du Directoire, à-la-fois Homme de lettres, Législateur, Diplomate et Guerrier, avait chanté dans ses quarts d'heures de délassement, les charmes de la vie champêtre, et il disait aux habitans du hameau qu'il avait aimé dans son enfance :

« La paix reviendra dans mon cœur
» Avec vos chansons pastorales ;
» Je retrouverai le bonheur
» Autour de vos tables frugales.
» Venez, venez, jeunes Bergers !
» Entourez-moi, jeunes Bergères !
» Suivons, dans ces rians vergers,
» Les *mœurs agrestes* de nos pères. »

Ces images sont plus séduisantes pour un honnête homme que pour tout autre. (*Voyez Carnot.*)

AGRICOLA. (*Publius*) Nom d'un Romain, que plusieurs Révolutionnaires Français avaient pris pour patron, comme des femmes du monde ont la *Sainte Vierge* pour patronne; le tout sans conséquence.

AGRICOLE. (*Voyez Agriculteur*). Ce qui est pourtant bien différent dans l'acception française. Nombre de gens ont quitté le séjour des villes pour se rendre *agricoles;* mais ils n'y ont rien gagné.

AGRICOLE VIALA. Jeune enfant, dont on a cité une espiéglerie patriotique, à laquelle on donna beaucoup d'éclat dans le temps de la terreur. Cet enfant périt, dit-on, victime de son ardent civisme et de sa bravoure. Des *épluchеurs*, comme on en voit par tout, ont prétendu ensuite qu'*Agricole Viala* était un polisson, qui n'avait rien fait d'héroïque, ni de remarquable. D'autres ont été jusqu'à prétendre que c'était un être imaginaire. La question est encore indécise; et nous nous garderons bien de la trancher.

AGRICOLE VIALA, en un acte; paroles d'Audoin, musique de Portat. Trait héroïque, mis en action; il n'y manque que la vérité et l'entente de la scène. Cette pièce s'est jouée à la Comédie Italienne.

AGRICULTEUR. On a confondu ce mot avec celui d'*Agricole;* et nous avons vu de beaux discoureurs faire retentir les tribunes de cette lourde méprise, parce qu'ils croyaient rehausser un peu plus leur style par le nom d'*Agricole*, en parlant des *Cultivateurs*. Un *Agricole* est celui qui *habite* la campagne; un *Agriculteur* est celui qui la *cultive*. Tout plein de gens demeurent à la campagne, sans savoir manier la bêche. (*Voyez Cultivateur.*)

AGRICULTURE. Un auteur a dit avec raison que l'agriculture avait la priorité sur toutes les professions, parce qu'elle en est l'*aînée*. A coup sûr, elle en est aussi la plus importante. On aurait à la Révolution française une obligation éternelle et bien fondée, si elle n'avait, pour tout bienfait, que ramené les esprits aux idées simples et justes de la nature. L'ancien régime avait cela de révoltant, que l'agriculture y était avilie comme l'éducation; la morgue insolente des diseurs de riens, des poupées dorées qui n'avaient pour elles que le hasard de la naissance, et regardaient avec mépris un laboureur et un instituteur, était furieusement opposée à l'esprit qui doit animer les peuples libres. Ce n'est pas ainsi que les Romains considéraient l'agriculture, quand leurs Généraux retournaient de la victoire à la charrue. Il est bien joli et bien senti, ce couplet qui courait autrefois dans tous les cercles, et qui, rappelant les hommes à leur première origine, finissait par dire :

« L'un a dételé le matin,
« L'autre, l'après-dinée. »

C'est en effet la seule différence qui existe entre le noble et le roturier.

Mais, si l'agriculture est le premier des arts, il faut avouer que nous l'avons furieusement dégradée avec notre *Gouvernement Révolutionnaire*.

Heureusement qu'on s'occupe maintenant plus que jamais de réparer les torts des années précédentes; et tout nous présage un avenir heureux pour l'art nourricier du genre humain. (*Voyez Politique.*)

AGRICULTURE (*Sociétés d'*). On n'y songeait pas autrefois, dit-

on, et les bleds n'en poussaient pas moins. Avec ce beau raisonnement, il ne faudrait s'occuper d'aucune amélioration. Certainement les Sociétés d'Agriculture ont fait cent mille fois plus de bien que les *Sociétés* purement *Littéraires;* et il faut remercier de bon cœur ceux qui les composent et ceux qui les encouragent.

AGUESSEAU de Fresnes, (d') avocat général au Parlement de Paris, député à l'Assemblée Constituante. Quoiqu'il n'ait pas fait oublier le célèbre Chancelier de ce nom, il s'en faut bien qu'il soit sans mérite; c'est un *philosophe éclairé*, un jurisconsulte profond, un magistrat plein de loyauté. Des mauvais plaisans racontent à son sujet une anecdote qui, n'étant qu'un *calembour* à la lecture, peut passer pour un *bon mot* à l'oreille.

Feu M. *Beauzée*, auteur d'une assez bonne grammaire, pour laquelle on l'avait reçu à l'Académie Française, dit à M. d'Aguesseau, petit-fils du Chancelier, quand on l'y reçut à son tour : « Il y a, mon» sieur, beaucoup d'analogie entre » vous et moi. — Pourquoi cela, » lui dit l'avocat général? — Parce » que, reprit Beauzée, notre récep» tion à l'Académie vient de la » même cause; vous la devez à » votre *grand-père*, et moi, à ma » *grammaire*. Il faudrait grand' mère; mais la plaisanterie ne vaudrait plus rien.... Au reste, ce sarcasme imaginé à plaisir par des gens qui veulent faire de l'esprit aux dépens de la vérité, est d'autant plus déplacé, que la personne qu'il veut atteindre, réunit plus de qualités cent fois qu'il n'en fallait strictement pour être de l'Académie. D'*Aguesseau de Fresnes* a été nommé par Bonaparte Premier Président du Tribunal d'Appel; et cette nomination a donné les plus grandes espérances pour l'avenir.

AGUESSEAU (d'). La plupart des magistrats de ce nom, méritent la considération publique. Celui qui a péri dans le temps de la terreur, a excité les regrets de tous les amis de la probité.

AH! Exclamation sur laquelle il est bon d'avertir plusieurs hommes aimables, qu'ils se trompent d'orthographe en l'écrivant. *Ha* signifie des éclats de rire; *Ah!* veut dire qu'on s'étonne en bien ou en mal, ou qu'on s'afflige ou qu'on admire. Un *Acteur* qui entre sur la scène, aime beaucoup à voir circuler les *Ha* dans toutes les loges, s'il joue un rôle gai, parce que son but est rempli; mais il est déconcerté, quand les *Ah!* finissent par une *h*... car cela veut dire, *Ah! que c'est mauvais!* Lorsque Rewbel parla au Corps Législatif de *son désintéressement*, on dit qu'il fut accueilli par des *Ha* et par des *Ah!* Si cela est vrai, il inspirait à ses collègues deux sentimens différens.

AHURIR. Vieux mot, assez expressif. Il dit plus qu'*étourdir;* mais il est trivial. Un Magistrat ne se permettrait pas, dans une proclamation, de dire que les Puissances Étrangères sont *Ahuries :* il serait lui-même *ahuri* par les éclats de rire. Cependant aucune expression Française ne rend la même idée.

AIDE — AIDER. *La Fontaine*, ce philosophe charmant qui a pris un si petit cadre pour de si importans tableaux, disait :

« Il se faut entr'aider; c'est la loi de nature. »

Ailleurs :

« Aide-toi, le ciel t'aidera. »

Ailleurs :

« Entr'amis il faut qu'on s'entr'aide. »

Peu d'hommes, mais très-peu, sont capables de se passer d'*aide*. Dans les premiers emplois, la vérité dite par la bonche d'un ami, est une sorte d'*aide*, qui soulage beaucoup l'homme en place; mais il y a des gens qui veulent vous *aider* malgré vous; et ils vous rendent un fort mauvais service. Quelques maris, trop clairement désignés, ont aussi, dans des amis trop officieux, des *aides* dont ils se passeraient très-bien.

AIDES. (*les*) On nommait ainsi l'octroi perçu en France sur les boissons; l'impôt a changé de nom. (*Voyez Cour des aides et Commis aux aides.*)

AIDE-DE-CAMP. Les aides-de-camp de nos *armées révolutionnaires* auraient été beaucoup mieux nommés *aides de brigands* ou *aides de-crime*. On a vu devenir *aides-de-camp, commissaires des guerres*, etc. des histrions, qui n'avaient nulle idée du service militaire. (*Voyez Comédien.*) Pourquoi? Parce que Monsieur Collot d'Herbois était Comédieu; tous ses camarades de taverne et de tripot, vulgairement nommés *Cabotins*, demandaient des places, et il ne pouvait pas *décemment* les refuser. Fabre d'Eglantine, et puis *tel* et *tel*, aussi Comédieus, étant Représentans du peuple, il était juste qu'une foule de Comédiens devinsseut de Petits Représentans. C'est tout simple; si mon porteur d'eau eût été Législateur, il eût élevé en dignité tous les *porteurs d'eau de Paris*.

Après le 9 thermidor, les *Aides-de-camp* furent autrement choisis; et, depuis cette époque, nos meilleurs Généraux ont eu soin de composer ce Corps, d'hommes instruits, modérés, intelligens, actifs et honnêtes, dont une grande partie est montée au grade de Général par sa bravoure et sa bonne conduite.

AIGLE. C'est le Roi des oiseaux. Combien d'Aigles postiches sont tombés, comme Icare, du haut des cieux! Combien de Corbeaux aussi se sont repentis, comme celui de la fable, d'avoir voulu imiter

« L'oiseau de Jupiter enlevant un mouton! »

Voici comment parlait en 1792, *en janvier ou en février*, (c'est-à-dire lorsqu'on vouait à l'anathème, comme mauvais citoyens, ceux qui parlaient de *République*) un homme que l'on devinera peut-être; il adresse la parole à ceux-là mêmes qui passaient alors pour d'intrépides et purs patriotes, et qu'on a reconnus depuis pour les plus fieffés scélérats que la terre ait portés; mais il ne parlait qu'à eux :

« Cessez, horde impie et maudite,
» De profaner le nom Romain!
» Rome à jamais vous eût proscrite
» Et repoussée hors de son sein!
» Dans votre absurde République,
» Vous retracez ce peuple antique
» Comme un reptile venimeux,
» Infecté des poisons qu'il mange,
» Retrace au milieu de sa fange,
» L'AIGLE qui plane dans les cieux!

Il fallait avoir une véritable liberté, ou ne pas parler de liberté. J'aime mieux cent mille fois le Gouvernement d'un Magistrat philosophe, qui ne m'étourdit point avec des mots, mais qui ne me plonge pas dans des cachots sans m'entendre, qui entend tout bonnement par *République*, *la Chose publique*, et qui ne me vexe pas au nom de l'égalité..... que ces discurs de *riens*, qui ne croyaient pas eux-mêmes un mot de ce qu'ils disaient. Celui qui apprécie les hommes et sait

les ramener à la modération, après une longue suite d'excès de tout genre, *voilà l'*AIGLE *véritable !* (*Voyez Repubtique.*)

AIGLE (*le Comte de l'*) périt sur l'échaffaud à Paris, le 18 ventôse de l'an II, avec Madame *Du Retal*, née *La Rochefoucauds.* C'était en février 1794. Les exécutions n'étaient encore alors que des *essais ;* et les Ogres savaient borner leur appétit. Ceux qui jouaient avec les têtes humaines *s'amusaient encore à pelotter, en attendant partie.*

AIGLOX, (Etienne) pauvre petit commis de Bureau, doué de quelque talent, condamné *en masse* le 19 messidor de l'an II, et exécuté le même jour, à l'âge de 45 ans, avec 67 personnes, entr'autres *Nicolaï, d'Hénin, de Gesvres*, pour la conspiration du Luxembourg, où personne n'avait conspiré.

AIGRÉ, (Nicolas) prêtre généralement estimé pour la régularité de ses mœurs, mort à Paris le 29 prairial de l'an II, sur l'échaffaud, à l'âge de 47 ans, impliqué, sans s'en douter, dans l'affaire des assassins de Robespierre qu'il n'avait jamais connu, ni voulu connaître.

AIGRE-DOUX. C'est précisément le regard, l'air, l'expression et le ton de voix qu'avait Robespierre. (*Voyez son article à l'*R.) Ce genre de physionomie, qu'il tenait de la nature même, parut en lui d'une manière plus sensible, sur-tout le jour de la soi-disant *Fête à l'Eternel.* On sait qu'il marchait, avec ses besicles sur le nez, à la tête de la Convention. Quand on vint à passer sous les murs des jardins du ci-devant Palais Bourbon, il soupira en regardant cette maison, et s'écria : *Sac..... ! si Condé était là, que dirait-il !* Le premier rang des députés, qui l'entendit, garda le silence ; mais un d'entr'eux, plus hardi que les autres apparemment, releva le propos et dit : *Robespierre ! si Condé était là, tu ne serais pas ici, toi.* Cette réflexion lui fit froncer le sourcil ; et ce fut alors qu'il reprit son visage *aigre-doux.*

AIGREFIN. C'est le nom d'un poisson de mer qu'on a transporté à plusieurs de ceux qui ont montré le plus d'âpreté et d'adresse dans la carrière révolutionnaire : les femmes de la halle appellaient *aigrefins* tous les membres des *Comités de Surveillance.*

AIGRETTE. Depuis que les Dames Françaises ont quitté les plumes, qui, disposées avec art, avaient une grace infinie, pour y substituer ces vilaines *calotes* de velours qui ressemblent au capuchon plat des camails de nos gros chantres de paroisse, et leur donne l'air d'avoir un fond de culotte sur la tête, ... les *aigrettes* sont devenues la parure de nos officiers et de nos soldats ; on ne saurait croire combien est agréable le coup-d'œil de trois ou quatre cents aigrettes de diverses couleurs, portées à une égale hauteur par des cavaliers de bonne mine.

AIGUE-PERSE, petite ville du *Puy-de-Dôme*, à huit lieues de Clermont, en Auvergne. Il y a eu dans cette ville, avant la Révolution, un *Club Littéraire*, qui s'est transformé ensuite en *Société Populaire*, comme dans beaucoup d'autres villes ; mais, en général, l'Auvergne a eu beaucoup d'hommes exaltés.

AIGUEVILLIERS, (*Jean-Jacques-Marie-Joseph-Martin*) Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, mort à Paris sur l'échafaud, le 26 prairial de l'an

II, à l'âge de 56 ans, avec 26 Magistrats de la même Cour, et 12 autres citoyens Français, condamnés en masse, et exécutés à la Barrière *dite* du Thrône. (*Voyez Vadier.*)

AIGUILLE. C'est la pièce de ménage essentielle à une femme laborieuse; et l'on estime celle qui passe sa vie à en faire usage..... Il faut pourtant en excepter l'*aiguille à tricoter*, qui était aussi l'instrument ordinaire de ces Jacobines appelées *tricoteuses*.

AIGUILLE AIMANTÉE. On a perfectionné la Boussole par une nouvelle combinaison de l'action des metaux les uns sur les autres.

AIGUILLE DE MONTRE. Ce mot donne lieu à deux observations : la premiere rappelle tes mesures de brigandage, qui favorisaient le vol des pendules et des montres, sous prétexte que l'aiguille était *fleurdelisee* : la seconde, c'est qu'on a souvent regardé l'aiguille de sa montre pour compter toutes les minutes qu'on avait encore à vivre.

AIGUILLON, (*le Duc d'*) Député d'Agen à l'Assemblée Constituante, y parla plusieurs fois sur les finances. Il proposa de consacrer deux jours par semaine à cette grande opération; il rendit compte du rapport entre la recette et la dépense. La dépense excédait déjà, au 8 août 1789, la recette, de trente millions huit cent mille livres. Il est vrai qu'on ne faisait alors presqu'aucun recouvrement. Les ressources de la France étaient grandes, et Cambon ne se mélait pas encore des finances !..... Il proposa de décréter *que personne ne pourrait être destitué de son emploi, sans un jugement préalable, et un jugement rendu dans les formes établies par la loi.* Dieu sait comme on a fait cas de ses conseils !.....

P S. Des bruits ont couru *aux* 5 *et* 6 *octobre* 1789, qui ne font pas d'honneur à M. d'*Aiguillon.* Le Parti du Duc d'Orléans, dit-on, le reclamait fortement.

AIL-AULX, plaute dont l'usage est devenu plus fréquent en France qu'autrefois, et même immodéré chez quelques personnes qui, la croyant souveraine contre toute espèce de méphitisme, en ont usé indiscrettement dans des cas où il fallait rafraîchir et calmer. Plusieurs accidens très-graves sont résultés de cette inconséquence dans les provinces du midi, dès les premiers temps de la Révolution. (*Voyez Peste.*)

AILES. Nos Armées ont *volé* à la rencontre de l'enuemi, sans avoir d'*ailes;* et des charlatans, qui se sont fait des *ailes* avec l'argent du public, n'ont jamais pu voler. Heureux l'homme courageux qui peut voler de ses propres aîles !

AILES DE L'AMOUR, petit opéra en vers et en un acte, qui fut joué à la Comédie Italienne en 1786, qu'on donne depuis en province avec un succès toujours égal, et qu'on a revu avec un nouveau plaisir en l'an VII, au Théâtre de la rue de Bondy. Si l'on consulte le public et les journaux les plus estimés du temps, cette petite pièce a de la gaîté, de l'originalité, de la délicatesse, etc. Mais taisons-nous; l'auteur des paroles et de la musique est l'auteur de ce *Dictionnaire.....* et il doit convenir avec *nos grands hommes* que les *Ailes de l'Amour* n'ont pas le sens commun.

AILHAUD, inventeur des fameuses poudres qui se vendent encore sous son nom. Je n'en parle en passant que parce que nombre de gens, entr'autres beaucoup de militaires, ont encore beaucoup de confiance aux *poudres d'Ailhaud*,

qui ont opéré, je veux le croire, une foule de guérisons, mais qui, à ma connaissance, ont causé de grands malheurs, soit par l'impéritie de ceux qui les administraient sans consulter le tempérament des malades, soit par l'abus qu'en ont fait ceux-ci.

AILLEURS. C'est le pays après lequel les trois quarts des Français ont soupiré pendant plusieurs années. Ils ne disaient pas : *Je voudrais être en Suisse, en Suède, aux Etats-Unis ;* mais ils disaient seulement : *Je voudrais être* AILLEURS !.... *Ailleurs* signifiait tout; *ailleurs*, n'importe où, pourvu que ce ne soit pas ici.... Sans vues déterminées, sans projet, sans but fixe, on désirait seulement d'être *ailleurs ;* chez les Sauvages mêmes, où l'on eût, à coup sûr, trouvé plus d'humanité qu'en France !.... Mille bénédictions à ceux qui nous ont rendus à la nature, à nos foyers, à nous-mêmes !

AILLY, (d') ancien procureur-syndic de l'Administration provinciale de l'Isle de France, député du Baillage de Chaumont en Vexin à l'Assemblée constituante. — Il y parla plus d'une fois ; il déclara qu'il était inutile de faire une Constitution, si l'on ne pouvait se procurer 90 millions nécessaires aux dépenses urgentes de l'État.

AIMABLE. L'*homme aimable* n'est pas toujours l'*homme aimé.* Ce qui est *aimable* en soi-même, a rarement la préférence en fait d'amitié. La vertu par elle-même est *aimable*, et on l'aime peu ; le vice en lui-même est haïssable, et on le préfère à la vertu. — Une *femme aimable* qui n'est que cela, n'est pas aimée long-temps, mais beaucoup de gens l'aiment; et elle se dédommage, par l'inconstance, du dégoût qu'elle inspire à ceux qui l'ont connue. L'amabilité est le plus souvent une qualité idéale ; ce qui est aimable aux yeux d'un cercle, ne l'est pas aux yeux de tel autre. La Révolution en elle-même n'est pas *très-aimable ;* il faut l'avouer ; et la très-grande majorité de la nation n'est pas payée pour la trouver telle ; cependant ceux qu'elle a élevés, illustrés, enrichis, la trouvent infiniment *aimable.* Elle n'est rien moins que cela, parce qu'une Révolution en elle-même ne saurait l'être. On n'aime donc pas toujours ce qui est *aimable ;* et l'on aime souvent ce qui n'est pas *aimable.* — Il faut bien distinguer *un homme aimable*, d'avec *un aimable.* Celui-ci *fait l'aimable ;* celui-là *l'est* en effet. L'amabilité réelle et durable ne se sépare jamais de l'estime.

AIMAILLER. C'est un mot nouveau, qui n'est pas dans la classe des mots admis par le néologisme actuel. Cependant on s'en sert quelquefois dans la conversation familière, pour exprimer non pas précisément le diminutif d'aimer, mais le ridicule d'aimer comme on aime aujourd'hui. Ou n'*aime pas tout juste* à Paris ; mais on *aimaille ;* c'est-à-dire qu'on voltige d'objet en objet avec une insouciance qui n'a aucun rapport à la sensibilité.

AIMANT — ANTE. Un cœur aimant est le plus funeste don que la nature ait pu nous faire. Je crois la femme plus *aimante* que nous ; aussi les femmes sont-elles généralement plus malheureuses que les hommes. Ceux-ci, doués d'une organisation plus forte, attachent moins de prix à une affaire de cœur. Je plains l'homme en place qui a un cœur *aimant :* mais je cesse de le plaindre, s'il a un ami, un seul ami véritable. (*Voyez Ami, Amitié.*)

AIMANT. La pierre d'aimant attire le fer, comme on sait. Jusqu'ici on n'a pas trop bien défini le *quomodo* de cette attraction ; mais on en tire un grand parti depuis dix ans. (*Voyez Electricité.*)

AIMAR, (l'abbé d') Député d'Alsace à l'Assemblée Constituante. Il en fut nommé Secrétaire le 14 septembre 1789. — Il s'exprima constamment avec la délicatesse et la loyauté d'un homme persuadé que l'honneur et la conscience sont la première loi des nations. C'est lui qui voulait que l'on déclarât que la Religion Catholique était celle de l'État. (Alors on pouvait pardonner cette prétention.) C'est lui qui voulait qu'on insérât dans la *Déclaration des Droits*, pour l'infracteur de la loi, « qu'il est » un tribunal plus caché que son » crime, et auquel il ne peut » échapper. » C'est encore lui qui voulait que l'on conservât en Alsace quelques Maisons Religieuses... *Vox clamantis in deserto !*

AIMÉ. Plusieurs acteurs ont pris ce nom tant à Paris que dans les Départemens ; très-peu l'ont vérifié par le fait.

AIMÉ, Capitaine de l'Arme du Génie, de la première classe, Officier méritant, et qui justifie son nom.

AIMÉE, nom charmant que toutes les femmes prendraient volontiers, si elles avaient la certitude de captiver ceux qui le leur donnent, et de ne pas les faire mentir.

AIMÉE. Plusieurs actrices et danseuses à talent s'appellent ainsi. Dans leurs premiers beaux jours, leur nom s'est soutenu assez bien ; mais quand l'âge vient, quand la fraîcheur diminue, quand la beauté se flétrit, l'amour s'envole, les adorateurs disparaissent, et il faut changer de nom pour échapper au ridicule. C'est ainsi que le bonheur s'enfuit, quand il n'a pour appui que des attraits passagers.

AIMÉE, âgée de 24 ans, jolie petite danseuse de l'Opéra. — Des graces, une charmante figure, les plus belles dispositions. Je crois qu'elle est devenue *Madame Vestris*. Si leurs enfans dansent mal, le proverbe sera faux.

AIMEE, titre de quelques Romans, dont l'héroïne a donné un démenti formel à leurs auteurs.

AIMON. Plusieurs soldats Français s'appellent ainsi ; ils ont partagé les lauriers de la victoire, et leur bravoure n'a pas eu de peine à ternir l'éclat des trophées des *quatre fils Aimon* que nous admirons tant, parce qu'ils sont bien loin de nous.

AIMONT, peintre de paysage, qui travaille trop vîte ; il a du talent.

AIN, département de France, le premier en date par ordre alphabétique, tel qu'ils sont classés à la poste et dans les bureaux du Gouvernement. Il est composé d'une grande partie de la Bresse, du Bugey, de la Principauté de Dombes et du pays de Gex. Il était frontière avant la réunion de la Savoie. Amar et Merlinot furent accusés d'y avoir porté la désolation ; Bassal l'a calomnié à la Convention ; ce département s'est plaint à plusieurs reprises et très-amèrement de la conduite des Représentans en mission, et de l'oppression des Jacobins, c'est-à-dire, où le tenaient les Jacobins. Bourg en est la Capitale. Le premier Préfet de ce département a été *Ozun*, Membre du 1er. *Conseil des* 500. La population de l'Ain était, en l'an VI, de trois cent huit mille neuf cent quatre-vingts habitans ; et

celle

celle de *Bourg*, de six mille cinq cent trente-trois. — *Bourg* est la patrie de l'astronome *La Lande*.

AINE, (l') rivière qui prend sa source en Champagne, passe par *Braine*, *Vaily*, *Soissons*, et se jette dans l'*Oise* un peu au-dessus de *Compiegne*; l'*Oise* entraîne, avec ses eaux, celles de l'*Aine* jusqu'à *Conflans-Sainte-Honorine*, où elle se jette elle-même dans la Seine, qui va se perdre dans la mer. Cette communication rapide et commode avait suggéré à *M. de Louvois* l'idée de joindre la rivière d'Aine à la Meuse par un canal peu coûteux. Voici peut-être enfin le temps des améliorations en tout genre; et nous verrions s'exécuter les plans les plus utiles, si nous avions la paix.

AINE, (Département de l') le second de la République, composé du Laonnois, du Soissonnais, de la Thiérache, d'une partie du Vermandois et de la Champagne. Ce Département a beaucoup souffert de l'invasion des ennemis à différentes époques. Un nommé Pottofeux, fils d'un menuisier de Saint-Quentin, Procureur-Général de ce Département, et l'imbécile *Caignard*, son Adjoint, s'y sont fait trop justement abhorrer. — D'onze Députés de ce Département à la Convention, il en est resté peu. — *Condorcet* s'est tué; *Saint-Just* a péri sur l'échafaud; *Thomas Payne* a été proscrit; *Quinette* fut prisonnier chez les ennemis; *Petit* est mort; et, pour comble de maux, l'immortel *Jean de Bry* avec sa culotte, a failli périr sous cinquante coups de sabre, qui l'ont laissé bien portant. (*Voyez Jean de Bry.*) *Laon* est la capitale de l'*Aine*; cette ville est justement au milieu. Le premier Préfet a été *Dauchy*, homme d'un rare et vrai mérite.

La population du Département de l'*Aine* s'élevait, en l'an VI, à quatre cent huit mille cinq cent soixante et douze habitans. Celle de Laon, à sept mille cinq cents; cette ville, avant la Révolution, était et devait être plus peuplée qu'à présent. Elle renfermait quatre Chapitres Collégiaux, plusieurs Abbayes, dix-neuf Paroisses, un Collège, un Séminaire, trois Refuges, un Hôpital-Général, un Hôtel-Dieu, plusieurs Ecoles, plusieurs Couvens d'Ordres Mendians, sans compter le Chapitre de la Cathédrale, composé de douze Dignitaires, quatre-vingt-quatre Chanoines et cinquante-six Chapelains; outre une garnison militaire toujours assez nombreuse, il y avait encore à Laon une foule prodigieuse d'Avocats et de Procureurs, qui attiraient de toute part des plaideurs, parce que c'était le Siège du Baillage de Vermandois, où ressortissait par appel une grande partie des Baillages environnans. Or tous ces Chanoines, tous ces Moines et tous ces Chapelains, qui n'étaient pas très-occupés, devaient chercher à employer leur temps; donc la population devait être beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. L'Evêque de Laon était second Duc et Pair de France.

AINÉ ET LE CADET, (l') Pièce en prose et en deux actes, par *Collot d'Herbois*, représentée avec quelque succès au Théâtre de la rue Feydeau, en 1792. Sujet usé, intrigue nulle; du style, de la moralité, des idées saillantes, plus de bon sens que d'esprit. On n'eût jamais pu deviner par les sentimens que l'auteur exprimait alors dans ses ouvrages, les scènes qui se passeraient à Lyon deux ans plus tard.

(*Voyez Collot d'Herbois* et *les Porte-feuilles.*)

AINEE ET LA CADETTE, (l') Pièce donnée au Théâtre du Vaudeville par *Fonten.lle* et *Desfougerais.* Toujours deux ou trois auteurs pour une petite pièce, tandis que chacun est riche de son propre fond!... C'est pour aller plus vîte, apparemment.

AINESSE. Le droit d'aînesse, tout injuste qu'il est, et tout contraire qu'il paraît aux principes de l'égalité naturelle, a pourtant existé chez la plupart des peuples les mieux gouvernés. Eh! quoi! dira-t-on, l'égalité admet-elle ces préférences entre les enfans du même père! — Non; mais vous qui parlez d'égalité, ne prétendez-vous pas, dans vos lois sur l'hérédité, priver un père du droit de récompenser un enfant plus sage et plus respectueux que les autres? La bonne et la mauvaise conduite des enfans marchent donc de pair à vos yeux! est-ce-là l'égalité?

AINSI SOIT-il! C'est la ritournelle des prieres des Fidèles; et toutes les fois qu'on a mis en avant, soit dans les jouruaux, soit dans les sociétés, quelques idées de bonheur, avec le moindre espoir de les voir se réaliser, tout le monde répétait à l'envi, avec un profond soupir: *Ainsi soit-il!*

AINSI SOIT-IL. C'est le titre d'une pièce jouée chez *Ribié* en 1799. — Elle n'avait rien de saillant que le *titre;* cette seule recommandation ne suffit pas; beaucoup d'auteurs y sont trompés.

AINSI SOIT-IL! C'était le titre d'un petit acte assez plaisant et même un peu caustique, que l'auteur de ce Dictionnaire avait fait pour *la Rue Feydeau* en 1793; mais que l'aspect de la Guillotine, les menaces de la Commune et la cabale de certains auteurs, *très-courageusement acharnés* contre ses succès depuis *Nicodème dans la lune* et *le Club des Bonnes Gens*, le forcèrent d'ensevelir dans l'oubli. Il y avait en effet un parti à tirer de ce titre original. L'auteur voulait que les *Spectateurs* se retirassent en s'écriant: *Ainsi soit-il!....* avec l'air du doute et de la défiance. (*Voyez Arlequin.*)

AIR. La Révolution a donné lieu à beaucoup de jolis *Airs* de chansons. *Ça ira, l'Hymne Marseillais,* et beaucoup d'autres feront époque dans les fastes de la musique révolutionnaire; car les arts servent à conquérir la liberté, bien plus qu'on ne pense. Il n'est pas aisé de faire de jolis airs de romances ou de vaudevilles; souvent les meilleurs compositeurs s'y perdent. La grace, le naturel, la douceur, la gaîté doivent caractériser un air de chanson; sur-tout le naturel, sans pour cela qu'il manque de physionomie. Ceux qui ont le mieux réussi en France dans ce genre agréable, qui est à la portée de tout le monde, sont *Grétry, Martini, d'Alayrac, Albanesse, Devienne, Bruni, Gaveaux, Ducray*, et peut-être aussi *le Cousin Jacques* lui-même, dont tout le monde a chanté les airs, n'en déplaise à Leurs Majestés Nosseigneurs *Jouy, Année, Gersain*, et autres illustres, qui font un bruit terrible, et sont de rudes connaisseurs.

AIR. On se *donne un air*, vulgairement parlant, quand on affecte une importance qu'on n'a pas, et même quand on fait remarquer celle qu'on a. Beaucoup de gens s'indignent sérieusement des *airs que prennent* aujourd'hui certains fats, qui doivent leur prépondérance à l'*égalité* prétendue, qu'ils ont tant préconisée. Moi, je ris de ces *airs*-là; je ne crois à la comédie; et,

si *Pantalon* me fait rire, je n'ai garde de me fâcher contre lui.

AIR. L'air qu'on respire. On a calculé combien de *pieds cubes d'air* sont nécessaires à la santé d'un individu pendant vingt-quatre heures ; jusques-là, c'est très-bien ; mais cette recherche est stérile, si l'on ne travaille pas à en tirer un parti avantageux aux habitans des grandes villes. Peu m'importe qu'un Administrateur des vivres calcule dans son cabinet combien de rations de viande sont nécessaires par jour dans un hospice composé de tant de malades.... Si la marmite est vuide, je me moque de ses calculs (*Voyez Aérer.*)

AIR PATRIOTIQUE. Il y en a de très-bien faits ; voyez-les chacun à *leur timbre* ou à leur titre. On les eût aimés davantage, s'ils n'eussent pas servis à exciter les bourreaux contre leurs victimes. Les hommes sont injustes ; ils s'en prennent toujours à la chose même, de l'abus de la chose.

AIRAULT, (Pierre) autrefois vicaire de la Paroisse de Niort, exécuté à Paris, le 15 messidor de l'an 2, à l'âge de 31 ans, avec 46 personnes, pour avoir tenu des propos *fanatiques*, etc. C'était un homme digne du ministère auguste qu'il exerçait.

AISANCE. Cela viendra ; la France est fertile en ressources.

« Travaillez, prenez de la peine ;
« C'est le fond qui manque le moins. »

dit La Fontaine.

Et sur-tout, si vous êtes Auteur Dramatique, faites-vous payer d'avance... à très-peu d'exceptions près.

AISANCE. L'aisance dans les manières et dans le ton est un avantage qui tient souvent lieu de mérite ; on a vu réussir auprès des gens en place beaucoup d'hommes médiocres, qui savaient s'exprimer et se présenter avec *aisance* ; et on voit peu d'hommes d'un vrai mérite obtenir la préférence sur eux, parce que le mérite est modeste, souvent timide ; et que nous jugeons par ce qui nous frappe les yeux, beaucoup plus que par ce qui existe.

AISANCE. (*Lieux d'*) Le lecteur s'étonne sans doute de voir cet article figurer dans mon Dictionnaire ; mais l'Auteur qui peut suggérer une idée utile à l'humanité, et qui la passe sous silence de peur des sarcasmes, est un pauvre petit homme. A coup sûr, on éviterait dans Paris une foule d'inconvéniens très-graves en tout genre, si l'on s'occupait un peu de la propreté et de la tenue des *lieux d'aisance* ; il n'y a pas de ville au monde plus désagréable sous ce rapport. Les Peuples du Nord, plus sages que nous, ont fait de cette surveillance un objet grave. (*Voyez Salubrité.*)

AISE. Un homme qui est *à son aise* du côté de la fortune, n'est pas toujours *bien aise* ; la classe du peuple, qui travaille le plus, est toujours plus *aise* que celle des citoyens qui sont le plus *à leur aise*. Voilà comme la nature se venge de la fortune.

AISE. Un homme *aisé*, purement et simplement, est un homme à l'abri de l'indigence. Un *homme aisé* de cette manière n'est pas toujours un *homme aisé* dans sa tournure, ses gestes et son langage. S'il doit son *aisance* à des moyens peu délicats, il est emprunté malgré lui. (*Voyez Aisance.*)

AISES. Dieu ne nous a pas mis au monde, dit *Juliet* dans *la Petite Nanette*, pour *nos aises*, mais pour ceux des autres. Cette pensée, si simple et si vraie, est toujours applaudie et sentie ; mais, au sortir du spectacle, qu'un indigent nou

tende la main, nous détournons la tête !.... Il n'est plus besoin de Sermons pour prouver que nous ne sommes pas ici bas pour avoir nos *aises*; si nous avons seulement un morceau de pain, gardons-nous de murmurer. Regardons ces illustres victimes qui ont tant souffert... elles n'ont pas *eu leurs aises*, celles-là !.... Adorons la Providence, et taisons-nous.

AIX, Ancienne et jolie ville de France, Capitale de la ci-devant Provence, autrefois Archiépiscopale et Parlementaire, aujourd'hui Chef-lieu du Département des Bouches-du-Rhône. Cette ville a été le théâtre de plusieurs scènes révolutionnaires, occasionnées par l'exaltation naturelle aux habitans du Midi, et secondée par la férocité aveugle de plusieurs Proconsuls, qui croient qu'on les oublie, parce qu'on n'en parle plus. (*Voyez Réaction.*)

AIX-LA-CHAPELLE, ville célèbre de l'Empire d'Allemagne, au Cercle de Westphalie, dans le Duché de Juliers, bâtie sous le règne d'Adrien, ensuite le siége de l'Empire de Charlemagne, aujourd'hui reconquise par les Français, et Chef-lieu du Département de la Roër. — Les Français la prirent le 1er. jour de l'an III; et, le 14 Brumaire an VI, *Rewbel* nomma *Rudler*, ex-législateur, son compatriote du Haut-Rhin, Commissaire pour la division de ces pays nouvellement conquis, en Départemens. (*Voyez Bains.*

AJACCIO, ville autrefois Épiscopale, de l'Isle de Corse, intéressante sous plus d'un rapport, surtout depuis la Révolution. (*Voyez Bonaparte.*)

AJAN. La Côte d'Ajan est une des principales portions orientales de l'Afrique. Si l'expédition d'Egypte eût été plus heureuse, la Côte d'Ajan nous eût offert d'immenses ressources, dont très-peu de Français ont encore eu l'idée. Mais il eût fallu le génie et le bonheur de l'homme, que ses destins ont ramené parmi nous.

AJAX, héros fameux au siége de Troyes. — Plusieurs membres des Comités Révolutionnaires des Départemens et quelques officiers de l'Armée de *Rousin* avaient quitté leur nom pour prendre celui d'*Ajax*. On leur avait dit qu'*Ajax* était vaillant.... Morbleu ! quelle vaillance que celle de trente hommes armés qui arrêtent un homme sans armes !

AJOURNER—EMENT. Il est prudent d'ajourner une discussion importante; mais il est impolitique d'ajourner la justice, sur-tout quand celui qui la reclame, est évidemment dans son droit. On a vu dans cette Révolution, un parti bien cruel obtenir des ajournemens, et même des ajournemens indéfinis pour les objets les plus urgens et le plus impérieusement reclamés par le bien public. C'est précisément comme si l'on ajournait la question de porter de l'eau, quand la maison brûle.

A-KEMPIS, l'auteur présumé du livre si célèbre qui a pour titre : *Imitation de Jésus-Christ*. On ne croirait pas de quelle ressource ce livre a été, dans les adversités révolutionnaires, pour une foule immense de Chrétiens des deux sexes, qui se sont rappellé avec succès leur première éducation, et qu'*A-Kempis* a non-seulement consolés de leurs peines, mais remplis d'un courage qui leur était inconnu jusqu'alors.

ALADANE, (*Louise Félicie*) inconnue de tout ce qui recherche l'éclat, et digne de figurer avec avantage parmi les femmes les plus

intéressantes par leurs talens, leurs lumières et leurs vertus.

ALAFOND, médecin expérimenté.

ALAIN ET ROSETTE, petit Opéra en deux actes, joué à la Cité. Quoique cet ouvrage ne soit pas très-marquant, on y retrouve l'esprit sémillant et le *faire* agréable de *Léger* son auteur.

ALAIN ET SUZON, Opéra en vers et en trois actes, le premier qu'ait fait l'auteur de ce *Dictionnaire*, à l'âge de 17 ans. Il connaissait si peu la scène alors, (n'ayant jamais vu le théâtre) qu'on pourrait faire six pièces avec sa pièce, et y traiter six sujets différens. Quoiqu'il en soit, cet ouvrage fut *reçu* au Théâtre en 1781. — Il n'en a pas été question depuis.

ALAVOINE, *dit* St.-Albin, âgé d'environ 34 ans, fut acteur du Théâtre de Lazzary. Il a beaucoup acquis, depuis qu'il a quitté le Théâtre Lyrique, où il était condamné, je ne sais pour quel péché, à jouer perpétuellement le rôle du *Seigneur* dans la pièce de *Nicodème dans la Lune*. — Cet acteur est instruit; il a une diction pure et nette. Il peut être fort utile à un théâtre.

ALAYRAC (ci-devant le chevalier d'), un de nos plus aimables compositeurs. Presque tous ses ouvrages sont connus par des succès. Il a, plus que personne, le talent d'adapter sa musique aux situations dramatiques; il connaît parfaitement la scène; son chant est à-la-fois expressif, mélodieux, neuf et varié. Simple comme la nature, il s'écarte rarement d'un si précieux modèle; des ennemis (et qui n'en a pas?) l'ont dit peu profond en musique; ils ont trouvé ses accompagnemens mesquins; mais, sans porter si loin nos observations, nous jugeons du talent de l'artiste par l'effet qu'il produit sur ceux pour lesquels il travaille; et nous avouons, dût-on nous taxer d'ignorance, que peu de compositeurs nous plaisent autant que d'*Alayrac*.

Je souhaite, pour les plaisirs du public et même pour le progrès des arts, que ceux, qui censurent d'*Alayrac*, fassent pour la gloire et l'avantage des Théâtres la moitié de ce qu'il a fait. Au talent réel, que personne ne lui conteste, ce compositeur charmant joint toutes les qualités qui rendent le commerce des hommes cher à la société.

ALBANESSE, Musicien plus connu par son goût que par son savoir. Il s'est fait en France une sorte de réputation pour le chant et pour les airs de société, avant le règne des Grétry, des d'Alayrac, etc. dont la gloire a furieusement éclipsé la sienne. On ne fait pas grandement l'éloge de son ton, de ses manières et de sa *sobriété*; il peut néanmoins être un fort galant homme, nous ne dirons pas *homme galant*; car on connaît les pertes qu'il a faites. *Albanesse* est auteur de beaucoup d'airs de Romances, qui se chantent encore avec plaisir. C'était un des *élus* pour les gratifications promises aux Artistes; d'autres, qui le valaient bien, ont été oubliés; *sed multi vocati, pauci verò electi*.

ALBANI, le Doyen du Sacré Collège à Rome; il était âgé, en 1792, de 72 ans, et il y avait alors quarante-cinq ans qu'il était Cardinal, ayant reçu le *chapeau rouge* à l'âge de vingt-sept ans, en 1747, de la main de *Benoît XIV*, le fameux et savant *Lambertini*. — Homme pieux et éclairé.

ALBARADE (d') succéda à Monge, Ministre de la Marine, avant la *transfiguration* du Minis-

tère en *Commissions Exécutives* ; et lors du *morcellement* du ministère, il resta Chef de la Marine, excepté qu'au lieu de s'appeller Ministre, il s'appella Commissaire. (*Voyez Commission et Ministre.*) On dit d'*Albarade* excellent marin, homme expérimenté, dont les talens et les lumières sont le fruit de ses campagnes sur mer.

ALBARET. (*le Comte d'*) il s'était fait une réputation à Paris, en donnant des concerts assez brillans, où les plus célèbres virtuoses s'empressaient d'assister et de briller. Lui-même était grand amateur et grand connaisseur ; ses concerts se sont prolongés un peu au-delà de l'époque, où a commencé la Révolution. . . . Il est mort.

ALBE, (CLAIRE d') assez joli Roman, écrit sur les bords de la Seine, dans une riante campagne, par une femme que les tableaux champêtres ont assez bien inspirée.

ALBE. (d') On connaît les excès du *Duc d'Albe*, qui gouvernait pour les Espagnols dans les Pays-Bas ; qu'on ne parle plus tant de sa tyrannie ; nous avons eu de quoi le rivaliser.

ALBERT *aîné*, Député du Haut-Rhin à la Convention Nationale, entré ensuite au Conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit le 1er. prairial an V. — Il fut ensuite membre du Conseil des Anciens, nommé par le Département de la Seine, avant le 18 *brumaire* ; et, après cette époque, replacé dans le Corps Législatif du régime Consulaire. Il fut un temps où son aveugle confiance en son compatriote Rewbel l'égara au point de lui inspirer de la haine contre tout ce que Rewbel n'aimait pas. Il se montra surtout l'ennemi de *Carnot* ; mais enfin il revint de son erreur. Il a un bon cœur, des vues droites, des intentions pures, de la justesse d'esprit, et une sorte d'amabilité.

ALBERT *jeune* fut Député du Bas-Rhin au Conseil des Cinq-Cents, en l'an VI. — Il fut nommé au Corps Législatif après le 18 *brumaire*. — On le dit homme probe et de bon conseil.

ALBERT, chirurgien qui a du tact et de l'expérience.

ALBERT, horloger instruit dans son art.

ALBERT, acteur du Théâtre du Vaudeville, jouant assez souvent. Il n'est encore que remplaçant des premiers sujets ; mais une voix agréable et un maintien décent et modeste lui promettent des succès, quand il connaîtra un peu mieux la scène.

ALBERT, (*de la Jaubertie*) médecin de quartier, en 1792, de la maison du ci-devant *Monsieur*. — Homme de mérite.

ALBERT, médecin habile et trop peu apprécié à Paris. Il n'a pas encore eu de malade du grand ton.

ALBERT, (*Nicolas*) âgé de 70 ans. — Depuis vingt ans il tient à Paris la Maison des Bains Médicinaux, *quai d'Orçay*, n°. 42, *à la Grénouillère*, établissement dont il est le Fondateur et le Propriétaire. Sa maison a été constamment l'hospice des vertus et de l'amitié ; tout ce qu'il y a eu de distingué dans Paris en tout genre, l'a fréquentée ou connue. *Albert*, sans aspirer au titre de médecin et sans en exercer la profession, en a toutes les connaissances et toute l'habileté. Il est doué d'un rare talent pour la guérison des foux ; il a fait des cures nombreuses, et même très-surprenantes, en ce genre. Cela posé, dira-t-on, sa maison ne devrait pas désemplir de malades. — Vous vous trompez ;

la folie, au moral, est de toutes les maladies celle que sent le moins la personne qui en est attaquée ; et, quand on ne sent point son mal, comment pourrait-on recourir au remède? La maison d'*Albert* est unique dans son genre ; une foule de cures ont été le résultat de la confiance qu'y ont eu beaucoup de malades. Dans le *Rapport* qui fut fait autrefois sur cet établissement, on vanta beaucoup le génie de son inventeur ; et cet éloge fut motivé sur un examen sévère de la Société Royale de Médecine et de l'Académie de Chirurgie. La lettre par laquelle *Louis*, Secrétaire Perpétuel de cette dernière, rendait compte des avantages de cet établissement, insiste sur-tout, avec beaucoup d'éloge, sur la *Douche ascendante*, imaginée par *Albert* pour la guérison des ulcères à la matrice, et pour préserver ceux qui sont menacés du fléau de la fistule. Quand la plupart des médecins eurent examiné cette *Douche ascendante*, ils dirent : « Mais ! mais ! c'est tout » simple, ça ; j'aurais trouvé cela » sans peine, et j'en ai eu cent » fois la pensée.... » — A la bonne heure ; mais pourquoi n'avez-vous pas indiqué ce remède si simple ? pourquoi, si vous y aviez pensé si souvent, n'en avez-vous pas parlé une seule fois ! Lorsqu'un particulier a trouvé quelque chose d'utile à l'humanité, tout le monde veut l'avoir trouvé aussi. Les pompes aspirantes d'*Albert*, passant par-dessous le quai, qui est très-large, aspirent l'eau de la Seine à 288 pieds, dans l'endroit où cette eau est la plus saine et la plus épurée. (*Voyez Bains.*)

ALBERT, violon d'orchestre, aujourd'hui au Théâtre de la Gaîté. Il y a maintenant des talens partout ; et l'on trouve un charmant paysage sur une tabatière, aussi facilement qu'on apperçoit une mauvaise peinture dans un cadre de trente pieds de diamètre.

ALBERT, (*le Château d'*) ou LE SQUELETTE AMBULANT, Roman nouveau, supposé, comme c'est la règle, traduit de l'Anglais, en 2 volumes. — Parmi les livres de ce genre, où l'on voit des fantômes, et qu'on peut appeller les *Registres mortuaires de la Littérature Française*, celui-ci a l'avantage de n'offrir que des probabilités, d'être plein d'images et de chaleur, et d'aller droit à son but, sans réflexions, ni épisodes, ni sermons rebattus.

ALBERT, Capitaine de hussards, jeune militaire distingué par son esprit et sa conduite. — Plusieurs officiers et soldats Français portent le nom d'ALBERT.

ALBERT DE LUYNES, ci-devant Duc et Pair de France, fut membre de l'Assemblée Constituante, où il se fit remarquer par son civisme. Ses principes furent constamment les mêmes, purs et honnêtes...., et sa conduite franche et loyale lui concilia tous les suffrages. *Bonaparte* l'a nommé membre du Conseil Général de Préfecture, à Paris. Ce choix, singulier au premier aspect, honore aux yeux du philosophe, et l'homme qui l'a fait et l'homme qui en est l'objet.

ALBERT, (*Mademoiselle Victoire*) l'une des filles d'*Albert*, propriétaire des *Bains Médicinaux*. Si Madame de *Sévigné* eût vécu de notre temps, elle eût eu certainement bien des rivales dignes de balancer sa juste réputation ; et celle dont il s'agit ici, n'eût pas été la moins dangereuse.

ALBERTAS, (d') Premier Président du Parlement de Provence avant la Révolution. Il fut une des

premières victimes de cette même Révolution. Sans égard pour son âge, sa famille, ses vertus, ses lumières, etc. on l'égorgea dans son jardin, au milieu d'une fête qu'il donnait à ses villageois, en l'honneur de la liberté.

ALBERTI, *ou* L'ERREUR DE LA NATURE. On n'aime plus tous ces titres amphigouriques, qui ne présentent pas une idée nette. Où sont les *erreurs* de la *nature!* et qu'est-ce enfin que cette *nature* qu'on fourre par-tout? Quoi qu'il en soit, ce nouveau Roman, dont l'auteur a fait aussi *Coralie*, est très-bien écrit; on y trouve même un style assez élégant, des pensées fortes et des tableaux bien dessinés.

ALBESPY, Député de la Gironde au Conseil des Cinq-Cents. Les nominations de ce Département furent annullées à l'époque ignominieuse du 18 fructidor.

ALBIGNAC, (*Castelnau d'*) Evêque d'Angoulême, auquel a succédé *Joubert*. (*Voyez Joubert.*) M. d'*Albignac* fut Député du Bailliage d'Angoulême à l'Assemblée Constituante. Ce prélat y fut respecté, quoiqu'Evêque.

ALBINI, (*le Baron d'*) Ministre plénipotentiaire de Mayence au Congrès de Rastadt, se signala constamment par sa fidélité pour l'Electeur dont il avait la confiance. C'est un homme fier, réfléchi, plein de caractère et de force, qui n'a jamais fléchi le genouil devant l'idole, qui n'a jamais eu recours à l'astuce, ni au mensonge; également incapable de bassesse et de mauvaise foi, il s'est toujours montré le même, et sa courageuse franchise ne s'est jamais démentie. Ennemi implacable des horreurs de la Révolution Française, il l'est également du despotisme des Puissances alliées, qui tendraient indirectement à maîtriser les Souverains du Second Ordre; et il estime également les vrais amis de la liberté parmi les Français et parmi les Allemands.

ALBION. C'est le nom que portait autrefois cette île fameuse, que les Romains nommèrent ensuite *Britannia*, et que les Anglo-Saxons ont ensuite appellée Angleterre. Dans les Diatribes que nos chauds déclamateurs ont prodiguées à cette contrée, ils se sont souvent servis du mot *Albion*, pour ne pas dire comme les autres. Il est du bon ton de ne jamais donner aux hommes et aux choses leur vrai nom. Si l'*Albion* des Anciens se fût appellé *Angleterre* dès son origine, et qu'il s'appellât maintenant *Albion*, nos érudits et nos beaux parleurs l'appelleraient *Angleterre*.

ALBISSON, (Anne, femme Peysac) morte à Paris sur l'échaffaud, le 7 messidor de l'an 2, à l'âge de 33 ans, pour avoir favorisé les complots des Prêtres, des fanatiques, des aristocrates, des partisans de Pitt et Cobourg!.... Quelle pitié!

ALBITE, Député de la Seine inférieure à la Convention Nationale. Il y a tant d'inconséquence, de versatilité, de faiblesse et de contradiction dans la conduite qu'a tenue ce législateur, tant à la seconde Législature qu'à la Convention; il a parlé tantôt si bien, tantôt si mal; il a montré tantôt une si lâche férocité, tantôt une si grande humanité; tantôt une si sotte exagération, tantôt une si juste réserve.... que nous serions très-embarrassés de pouvoir définir son caractère, et ce qu'il voulait faire.

P. S. Dans sa dernière mission, il fit mettre cette inscription sur la porte de la maison qu'il honorait de sa présence: *Il est défendu*, sous

sous peine de mort, d'entrer chez le Représentant du peuple. Des témoins oculaires nous ont attesté ce fait.

Sa conduite en Savoie ne lui a pas fait beaucoup d'amis. — Mais, s'il est utile au bien public de transmettre à nos neveux les noms des hommes qui ont été le fléau de leur patrie ; il est juste d'adoucir par un sage correctif la note de leurs erreurs, quand elles n'ont pas été le résultat d'un cœur pervers. — *Albite* s'est plus sérieusement occupé, dans ses missions, de sa belle jambe, de sa figure et de sa prestance, que des affaires publiques. Infatué de sa personne, il n'a pas tardé à être enivré de son pouvoir. Mais encore une fois, il n'est pas méchant ; il a même donné des preuves de sensibilité, quand il a cru le pouvoir sans déroger à l'amour-propre.

ALBITE, *jeune*, frère du précédent, Suppléant à la Convention Nationale dans la même Députation que son frère, devint Membre de cette Convention. Il fit moins de bruit que lui, et ne se signala point par des crâueries révolutionnaires. On a vu dans cette Révolution des Frères aînés étendre le suffrage du peuple sur toute leur famille ; et tous, jusqu'aux arrières-petits-cousins, étaient en place. Le mérite de l'un suppléait à l'insuffisance de l'autre.

ALBON. (Comte d') Le Comte d'*Albon* a marqué dans la République des lettres avant la Révolution. Il fut plutôt un savant qu'un littérateur. Ses ouvrages portaient l'empreinte d'une ame douce et honnête ; et son cœur bienfaisant fut la consolation des malheureux. Il est mort depuis six ans.

ALBON. (d') Frère puîné du précédent, ancien officier de cavalerie, très-distingué dans cette Arme. Il est simple Commissaire des Guerres ; dire qu'il mérite mieux que cela, c'est trop peu dire. Sa modestie et son bon cœur dérobent aux yeux du public une partie de ses connaissances militaires et administratives. Ce fut lui qui, prenant *Bonaparte* dans ses bras, le déroba, *le 18 brumaire*, aux coups qu'on voulait lui porter.

ALBOUYS, Député du Lot à la Convention Nationale. — Homme prudent, sage, instruit et judicieux.

ALBOUYS, (Joseph) *dit* DAZINCOURT, âgé de 44 ans, Acteur de la Comédie Française. — Les malheurs qu'ont essuyés les sujets de ce spectacle, ont doublé l'intérêt bien vif qu'inspirait déja au public cette masse imposante de talens, que présente la belle association des Comédiens Français. *Dazincourt* est resté fidèle aux devoirs de l'honneur et de l'amitié ; il n'a point abandonné ses dignes camarades ; il n'a point trahi leur cause ; il a su partager leur disgrace ; l'intérêt ne l'a point subjugé ; il a voulu braver le danger commun ; et ses persécuteurs ont été ceux de ses compagnons d'infortune ; comme aujourd'hui leurs partisans sont les siens. Dazincourt, dont les talens sont connus, y joint une modestie bien rare ; doux, sensible, honnête, il ajoute encore à ces précieuses qualités naturelles, une gaîté décente, un caractère sociable, et tout ce que donne une éducation soignée.

ALBREHT, Chef d'Escadron au 17e. Régiment de Dragons. — Militaire recommandable.

ALBRET. C'est un nom jadis cher aux Français ; *Henri IV* était fils d'une d'*Albret*.

ALBY. Ville autrefois archiépiscopale, et dont le cardinal de Ber-

mis fut le dernier archevêque. — Elle est au département du Tarn, dont elle a disputé la primauté à la ville de *Castres*, qui en est décidément le chef-lieu. *Alby* s'est ressenti de l'effervescence du Midi.

ALCESTE A LA CAMPAGNE, en vers et en 3 actes, joué en 1790 au Théâtre de Monsieur, depuis Théâtre Feydeau. L'auteur de cette pièce est *Demoustiers*. (Voyez son article à la lettre D.) C'est sans contredit de tous les auteurs dramatiques un des plus estimables sous tous les rapports; au moins, dans son genre, il plane infiniment au-dessus de ses rivaux. *Alceste à la campagne*, à un peu de froideur près, ce qui tient peut-être au sujet, offre au connaisseur tout ce qui peut flatter l'oreille, le goût, l'esprit et le cœur.

ALCHYMISTE. Nous avons vu depuis la Révolution le nombre des vrais *Chymistes* s'accroître en raison inverse de celui des *Alchymistes*. Le but principal de ceux-ci tend moins aux progrès de la *Chymie*, qu'à des découvertes extraordinaires, utiles à celui qui les fait. On pourrait dire que nos *Rêves-creux*, qui nous ont rebattu de *projets de finances* inadmissibles, et qui ont toujours eu des *systèmes* au lieu de *principes*, sont de véritables *Alchymistes*; tout le monde a cherché *la pierre philosophale* en politique sans la trouver, et un seul homme paraît l'avoir trouvée sans la chercher. *Cambon* était aussi un *Alchymiste* en finances; mais grand Dieu! quels moyens il employait! (*Voyez l'article suivant.*)

ALCHYMISTES. (les) Ils sont aujourd'hui en plus grand nombre qu'on ne l'imagine. Quelle était leur principale occupation à nos Alchymistes politiques? De chercher la pierre philosophale; en quoi consistait-elle? à procurer à un peuple la liberté, l'égalité, l'abondance, le bonheur, sans religion, sans mœurs et sans lumières!... Mais n'était-ce pas là véritablement la *pierre philosophale*, et d'autant mieux nommée, que cette brillante chimère n'a jamais pu exister que dans la tête des *rêves-creux* de la philosophie moderne! O mes frères! soyons vertueux avant tout; et pour l'être, adorons la Divinité; adressons-lui nos hommages, accoutumons nos enfans à plier leurs faibles genoux sur le marchepied de ses autels!.... ce ne sera qu'alors que nous serons Républicains!

LES ALCHYMISTES, Pièce anonyme, jouée sur le Théâtre de la Montansier, en 1791. — Parade, qui a fait rire ceux qui aiment les parades.

ALCINE. Opéra joué à Feydeau. Cette pièce est froide et sans action. La musique (de *Bruni*) est élégante, facile, douce et sentimentale.

ALCO, (d') connu par des petites Pièces, assez drôlettes, publiées dans les journaux, sur-tout dans les *Almanchs des Muses*. Comme il était Président, nous doutons qu'il soit encore du nombre des vivans. Robespierre voulant Présider tout seul en France, envoyait Présider dans l'autre monde tous ceux auxquels il soupçonnait un peu de talent.

ALCORAN ou *le* CORAN. C'est le Code religieux des Mahométans; il contient, parmi de très-utiles maximes et de très-grandes vérités copiées dans les livres des Chrétiens, une foule d'absurdités et de visions contradictoires, enfantées par le cerveau de *Mahomet*. Cependant nos philosophes modernes en font plus de cas que de notre Evangile. La fureur d'innover et l'esprit de

système sont les perpétuels ennemis de la raison et de la vérité !

ALDÉNORE, ou *La Fille perdue et retrouvée*, suivie *de la Fille deshonorée*. — Nouveau Roman, prétendu traduit de l'Anglais. — Heureusement qu'il n'est pas volumineux.

ALDÉRIC, Luthier, homme habile et bon harmoniste.

ALDEY, joli Violon et joli Compositeur. — Il était premier violon au Théâtre de Molière, rue Saint-Martin, dirigé alors par le Comédien Boursault, depuis Représentant du peuple. — *Aldey* a fait la musique de plusieurs petites Pièces, notamment de plusieurs Vaudevilles, dont les airs ont eu du succès.

ALEGROS, (J.) Caporal du 2e. Bataillon de la 54e. ½ Brigade, après avoir emporté à la bayonnette les redoutes de Bercheim avec ses camarades, apperçoit le citoyen Renauldon, lieutenant à la même Brigade, terrassé par un gros d'ennemis et sur le point d'être fait prisonnier, il fond sur eux, en tue plusieurs, et ne rejoint ses camarades, qu'après avoir mis cet officier hors de danger.

ALEIN, Agent du Trésor public et Comptabilité des Mounaies, à la Trésorerie nationale. — Il est souvent des hommes dans les places subalternes, qui sont supérieurs en mérite à leurs Supérieurs en place.

ALENÇON, (d') Suppléant du Baillage de Toul à l'Assemblée Constituante, en devint membre, à la place de *M. de Ramel*, qui n'a rien de commun avec les autres *Ramel* de la Révolution.

ALENÇON, ville de l'ancienne Normandie, aujourd'hui capitale du Département de l'Orne. Elle contient entre douze à treize mille habitans. Ces infortunés habitans, dont le commerce principal consiste en dentelle, nommée *Point d'Alençon*, ont grand besoin de repos et d'encouragement, après les pertes et les échecs qu'ils ont essuyés dans les différentes guerres des Chouans.

ALEXANDRE. C'est un des plus beaux noms que l'histoire nous offre ; et très-heureusement que le calendrier Catholique fait mention de plusieurs *Saints*, décorés aussi de ce nom, car le héros, qui l'illustra le premier, serait choisi de préférence pour Patron de bien des Chrétiens, parmi les Français.

ALEXANDRE-LE-GRAND. Ce qui étonne le plus dans l'histoire de ce Prince, ce n'est pas la merveilleuse rapidité de ses conquêtes, mais c'est la modération admirable dont il usait envers les vaincus. Ce héros, qui, lui seul, fixe une des époques chronologiques du monde, a terni sa gloire par sa passion désordonnée pour la guerre ; mais il fut vraiment digne du sur-nom de Grand, par l'empire qu'il conserva presque toujours sur lui-même, toutes les fois que son humeur belliqueuse et sa passion dominante (l'ambition) ne furent pas trop contrariées. Tant de conquérans abusent de la victoire, qu'il faut rendre grâces à ceux qui savent en user dignement.

La réflexion de J. B. Rousseau, dans son Ode à la Fortune,

« J'admirerai dans Alexandre
« Ce que j'abhorre en Attila. »

présente une belle et forte idée ; mais une idée forte et belle n'est pas toujours une idée juste. Celle-ci est vraie quant au fond ; mais l'application manque de justesse : *Attila*, prince Barbare, qui n'existait que de rapines et de carnage,

qui mettait, il est vrai, un certain ordre de gouvernement parmi les siens, mais qui portait partout la flamme et le fer, sans aucune idée du droit des gens, de la civilisation et des conventions sociales, ne saurait être comparé à *Alexandre*, qui adoucissait la rudesse des camps par les mœurs polies de la cour et par cette aménité que donnent l'étude des lettres et la société des philosophes.

ALEXANDRE, Chef de la Comptabilité du Département de la Seine, avant la nomination des Préfets. — On en a fait l'éloge.

ALEXANDRE-BERTHIER, Ministre de la Guerre, au moment où j'écris cet article. (*Voyez Berthier.*)

ALEXANDRE, homme et femme, autrefois Acteurs du Théâtre de Sallé, sur le Boulevard. — Tous deux avaient du talent; nous ignorons ce qu'ils sont devenus; mais nous leur prouvons par un mot d'éloge, que jamais nous ne jugeons du tableau par le cadre.

ALEXANDRE, Commissaire Ordonnateur en chef à plusieurs armées successivement, chef de la 1ere. Division au Ministère de la guerre après *Lioté* et *Pétiet*, a toujours passé pour un homme sévère en fait de comptabilité, actif, surveillant et très-intelligent. On lui a reproché un peu de négligence envers ses anciens amis.

ALEXANDRETTE, ville de Syrie, qui, comme les deux *Alexandrie*, eût été le théâtre de la gloire de *Bonaparte*, si la conduite des Directeurs Fructidoriens n'eût pas multiplié sous ses pas les obstacles de toute espèce,

ALEXANDRIE, Ville d'Italie, dans le Duché de Milan. Elle fut le prélude des Conquêtes de *Bonaparte* en Italie.

ALEXANDRIE, ancienne et fameuse ville d'Egypte, située sur la Méditerranée. Elle n'est plus rien de ce qu'elle était autrefois. Les ruines de l'ancienne ville bâtie par Alexandre, attestent qu'elle valait mieux que Paris; et pour la quantité des Monumens et pour leur magnificence et pour sa population, d'après les historiens. Toutes ces villes de la côte septentrionale de l'Afrique furent autrefois Chrétiennes, et célebres par la ferveur des partisans du Christianisme. Ce pays, dégradé aujourd'hui sous un joug si étranger à la philosophie, a été le berceau des arts et des sciences, du commerce... et de la primitive église.

Bonaparte s'empara d'Alexandrie en l'an VI, et y fit une proclamation pour son entrée en Egypte.

ALEXANDRINE, autrefois actrice du Théâtre français, comique et lyrique. Elle épousa *Deversy*, acteur de ce Théâtre, qui passa ensuite à celui de l'Opéra. *Alexandrine* fut au *Théâtre de Louvois*; nous ignorons ce qu'elle y fit. Elle avait une jolie figure, de la gaîté sur la scène, et quelquefois un jeu fin. Sa liaison avec un Directeur de Spectacle lui a nui beaucoup.

ALEXANDRINE-HUTIN. Il y a deux femmes de ce nom, qui ne manquent pas d'agrément sur la scène.

ALEXANDRINE de CHÂTEAU FORT ou *la fatale alliance*, histoire mise au jour par *Madame Duplessis*. Quelques personnes ont assuré que les aventures incroyables, consignées dans cette histoire, étaient réellement arrivées.

ALEXIS. Il y a, dans Paris et dans les départemens plusieurs acteurs de ce nom; quelques virtuoses le portent aussi; un assez grand

Digitized by Google

nombre de soldats français se nomment également *Alexis*. La plupart l'ont choisi comme doux et agréable à l'oreille.

ALEXIS ou LE BON PÈRE, Opera en un acte, joué à Faydeau avec un succès mérité. Voilà de ces pièces dont on aime à faire l'éloge! La manière dont elle est jouée par Mde. *Rollandeau*, et par *Rézicourt* et *Juliet*, ajoute beaucoup au charme qu'y ont répandu *Marsollier* et d'*Alayrac*. (*Voyez Rollandeau.*)

ALEXIS. Nombre de *pièces* du bas étage et de romans subalternes portent le nom d'*Alexis*, et n'ont de joli que le nom.

ALFORT, célèbre École Vétérinaire auprès de Charenton. Elle a beaucoup gagné du côté des lumières et de l'instruction. C'est CHABERT qui la dirige; mais il n'est pas *quitte des rivaux*. (*Voyez La Ville.*)

ALGARADE. Les Dictionnaires expliquent ce mot par *une insulte faite à quelqu'un*. Il serait plus juste de dire *apostrophe à quelqu'un pour lui chercher querelle ou lui faire des reproches*. J'ai connu des Jacobins qui craignaient comme le feu, les *algarades* de Robespierre; c'était leur mot.

ALGÈBRE. C'est la science des nombres ou des calculs par l'arrangement et les combinaisons des lettres de l'alphabet. Un bon *Algébriste* est ordinairement un bon compositeur de musique, et un bon joueur d'échecs. L'*algèbre*, qui d'abord effraiait par les difficultés qu'elle présentait, est aujourd'hui une science facile pour beaucoup de jeunes gens. On a vu des Elèves en Mathématiques qui s'en faisaient un jeu. Rien ne donne de la justesse aux opérations de l'esprit, comme l'étude de l'*algèbre*; mais aussi rien n'est si aride et si monotone; graces soient rendues aux Sçavans, qui ont su parsemer ce sol ingrat de quelques fleurs. (*Voyez Bossut.*)

ALI, chef de bataillon au sixième Régiment d'artillerie à pied. Militaire instruit et brave.

ALI-EFFENDY, Ambassadeur de la Porte-Ottomane auprès de la République Française. Avant lui, cette Cour Superbe, qui ressemble *aux bâtons flottans de la fable*, n'envoyait point d'Ambassadeurs. Sa mission en France fut un premier hommage à la supériorité de la Nation Française. *Ali Effendy*, avant le 18 *fructidor*; était très-bien accueilli par ceux des Directeurs, qui savaient apprécier les droits des Nations. Par lui-même, il méritait autant d'égards que par l'honorable caractère dont il était revêtu. *Ali* est doué d'un caractère doux et humain. Il est instruit autant qu'il est permis de l'être à un *Pieux Musulman*; et il a de l'esprit naturel. Toutes les Dames Françaises ont raffollé de l'Ambassadeur Turc; un turban, des parfums, des diamans, des mœurs orientales, et l'attrait de la nouveauté !... Le moyen de résister à cela ! (*Voyez Turquie.*)

ALIBERT, un des poëtes fugitifs français, qui ont le plus contribué, vers la fin du dix-huitième siècle, à enrichir les collections de jolis vers. Il a de la grace et de la facilité.

ALIBORON. C'est le nom d'un âne; c'est aussi le nom d'une foule de *Docteurs*, à qui leur importance et leur fatuité ont tenu lieu de mérite dans les places qu'ils ont occupées... et que quelques-uns occupent encore, en attendant mieux.

ALIÉNATION. On sait par-tout ce que c'était que le *comité d'aliénation et domaines*; c'est celui qui jugeait les affaires relatives à un domaine aliéné, ou à une portion de

ce domaine aliénée, c'est-à-dire, séparée du tout pour être transportée en des mains étrangères. On a fait souvent une plaisanterie de cette expression à la *Convention*; on a renvoyé au *Comité d'Aliénation* les motions extravagantes de certains membres dont l'esprit a paru *aliéné*. Mais il fallait s'examiner soi-même, dans ces temps de délire, avant d'oser condamner les autres.

ALIGNOLLE (A.) et HUIN, (N.) volontaires dans la première demi-brigade, accompagnés de deux tirailleurs d'un autre corps, ont fait mettre bas les armes à 10 autrichiens qu'ils ont emmenés prisonniers.

ALIGRE, (d') Premier Président du Parlement de Paris, nommé alors le *Tripot*, ou le *Parlement Maupeou*. Il s'est retiré sans honneur, mais non pas sans profit. Il vient de mourir à Hambourg, riche de plusieurs millions amoncelés par la plus sordide avarice qui entra jamais dans le cœur de l'homme. Quelques personnes, qui le fréquentaient, assûrent qu'il a mieux aimé se laisser mourir, que de consentir aux dépenses des remèdes qu'exigeaient sa maladie. Il efface la mémoire de tous les *Harpagons* du globe terrestre.

ALISBELLE ou *les Crimes de la féodalité*, pièces en 3 actes, musique de Louis Jadin, paroles de Desforges, qui a voulu aussi payer son écot en patriotisme. Mais, à part le motif de l'auteur et le résultat de l'ouvrage, Desforges a prouvé dans cette pièce plus de talent qu'on ne lui en croyait pour la marche dramatique et la coupe musicale de ces sortes de pièces. Il y a une situation frappante au dernier acte, mais qui n'est pas neuve. Cette pièce fut jouée chez la Montansier, au *Théâtre National*, rue de la Loi; dont l'Opéra s'est emparé sous le nom de *Théâtre des Arts*, et que Mlle. Montansier voulait reprendre dans le temps, parce que, disait-elle, on prend son bien par-tout où on le trouve. — On lui a offert une somme en dédommagement.

ALISSE, Commissaire ordinaire des guerres, de première classe, dont nous ne dirons rien...

ALIX, Chef de Brigade et Directeur d'Artillerie en Corse; homme à talens, qui entend parfaitement sa partie.

ALIX, (*Pierre*) avocat au Parlement de Paris, et, depuis la Révolution, juge du Tribunal du 1er. arrondissement. — Il mourut subitement à l'audience, en faisant un Rapport. Il était auteur du *Poeme des quatre Ages*, et de plusieurs productions fugitives, qui ont obtenu un succès mérité. Une versification douce et aisée, un style coulant, de l'élégance, des idées simples, mais riantes, caractérisaient cet homme sensible. Son ame belle comme la nature qu'il peignait, ne pouvait s'accoutumer aux horreurs révolutionnaires. Le chagrin a beaucoup contribué à sa mort; et des renseignemens ultérieurs nous ont appris qu'il était mort *à temps!*... Messieurs de *Rivarol* et *Champcenetz*, qui ne l'avaient pas lu, se sont amusés à le dénigrer.

ALIX, graveur en taille-douce; le nommer, c'est en faire l'éloge.

ALIX DE BEAUCAIRE, pièce en trois actes, musique de Rigel, qui vaut mieux que le poëme. Elle fut jouée en 1791 chez la Montansier. — Peu de tableaux, rien de neuf; une seule situation pittoresque et frappante.

ALIXAN, (d') femme charmante, dont les productions n'ont point encore vu le jour. Elle pa-

aux Colonies pour veiller, disait-elle, à la conservation de ses propriétés, malgré les instances et les avis pressans de l'Auteur de ce Dictionnaire. (qui, par parenthèse, a eu le malheur de prédire à tous ses amis et aux gens en place qu'il estimait, des choses que l'événement a toujours réalisées.) Elle fut massacrée par ses propres nègres dans son habitation.

« Cassandræ quia non creditum est, ruit Ilium. »

PHEDR.

ALLAFORT, Député de la Dordogne à la Convention Nationale, entré ensuite au Conseil des Anciens, d'où il sortit le 1er. prairial an V.

ALLAH ! exclamation religieuse des Musulmans. Des Généraux Français, en l'employant à propos, ont réussi à capter la bienveillance des peuples qu'ils visitaient :

« J'eusse été, près du Gange, esclave des faux Dieux,
« Chrétienne dans Paris, Musulmane en ces lieux. »

ALLAIN, Homme de loi et Défenseur Officieux près les Tribunaux Civil, Criminel et Correctionnel de Paris. — Il jouit de l'estime générale.

ALLAIN, Chef de Bataillon au Corps de l'Artillerie, et Sous-Directeur à Givet. — Bon artilleur, et brave.

ALLAINVAL. (d') C'était un bon gros comédien du Théâtre de Monsieur, dans son origine, qui jouait les *pères* et les *raisonneurs* dans la comédie. Il avait le cœur excellent, et les manières fort civiles.

ALLAINVILLE, (*Molé d'*) Comédien et Directeur du Théâtre de Toulouse, frère du célèbre acteur *Molé*, qui embellit encore la scène française. On ne peut pas dire de lui ce que *Piron* disait de son frère.

ALLAIR et ANDRECY, exécutés à Paris le 12 messidor, à l'âge, l'un de 41 ans, l'autre de 38 ans, pour des histoires de prêtres ! Eh ! mon dieu ! si l'on avait laissé les consciences libres ! — AUBRON, tanneur à Pontoise, exécuté deux jours après, à l'âge de 38 ans, avec APERT, huissier, âgé de 30 ans, pour des propos contrerévolutionnaires, pour avoir regretté Custines, pour avoir dit que c'était *le règne des Brigands !*..... O misères humaines !

ALLAIRE, acteur de la Comédie Italienne, dont on a fait l'éloge plusieurs fois. Nous ignorons si c'est lui qui a fait une pièce au Boulevard, en société avec quelques complices.

« Si ce n'est lui, c'est donc quelqu'un des siens. »

Allaire, comme acteur, n'est pas sans mérite.

ALLAN, ancien acteur du Théâtre Français, Comique et Lyrique. On pourrait en faire l'éloge, si sa moralité répondait à son talent. Peut-être a-t-il *mis de l'eau dans son vin*.

ALLAN, ancien Secrétaire de Carnot, Capitaine du Génie, jeune homme plein de talens, de connaissances utiles, de sens et de probité. On dit qu'il *s'écrit* ALLENT.

ALLAN, chirurgien à Paris, recommandable à plusieurs titres.

ALLARD, (Jean-Marie) Curé de Bagneux, près Saumur, Département de Maine et Loire, mort le 25 décembre 1793, à Paris, sur l'échaffaud, pour avoir, soi-disant, *provoqué la royauté*. Avec des accusations si vagues, où est l'hom-

me vertueux qui eût pu s'attendre le soir à conserver sa tête le lendemain sur ses épaules ?

ALLARD. Il faudrait avoir été étranger aux Arts, pour ignorer que ce nom, chéri de Terpsycore, est celui d'une de nos plus célèbres danseuses. Née et élevée en Provence, elle apporta sur la scène la gaité et la vivacité de son pays, et étouna par la hardiesse et l'agilité de ses pas. Elle réunit au plus grand talent dans ce genre, tous ceux qu'exige la Pantomime. On cite encore, avec plaisir, le *Pas-de-deux de Sylvie* et le ballet de *Medée*, dans lesquels elle excita un enthousiasme universel. Elle se distingua particulièrement dans les danses de Pâtres et de demi-caractère ; et on peut dire qu'à beaucoup d'égards elle n'a pas été remplacée. Nous ignorons le lieu de sa retraite.

ALLARD, excellent chimiste, fabriquant de savon à Paris.

ALLARD. Il y a eu plusieurs Députés de ce nom, et nous ignorons jusqu'à quel point on peut les rapprocher.

ALLARD DUPLANTIER, propriétaire à Voiron, fut Député du Dauphiné à l'Assemblée Constituante.

On voit aussi à la Convention un Député nommé ALLART ou ALLARD, homme très-exalté, qui fut décrété d'arrestation le 13 prairial an III, avec *Jagot* et consorts. Il était Député de la Haute-Garonne.

Il y eut un autre ALLART, médecin à *Château-Gontier*, qui fut Député de la Sénéchaussée d'Anjou à l'Assemblée Constituante.

Un autre ALLART, Procureur de la Commune de Poitiers, fut Député de la Vienne à la seconde Législature.

Enfin, un ALLARD, Commissaire du Pouvoir exécutif près le Département, à Lyon, fut Député du Rhône au Conseil des Anciens.

ALLARD, Luthier. — Artiste intéressant.

ALLARDE, (*le Baron d'*) Député de Saint-Pierre-le-Moustiers à l'Assemblée Constituante, proposa le premier des Décrets fort utiles et fort sages, qu'on adopta. Il fut un des antagonistes de M. Necker ; alors ce Ministre était l'idole du peuple. M. d'*Allarde* a fini par avoir raison.

ALLARME. On s'aguerrit au milieu des allarmes. En 1789, le canon d'allarme épouvantait tout le monde ; aujourd'hui, après dix ans d'allarmes continuelles, de troubles, de factions, de secousses, d'insurrections, etc. on peut sonner le tocsin, tirer le canon d'allarme, battre la générale, sans craindre d'occasionner, comme autrefois, des maladies nerveuses aux Français, sur-tout aux Parisiens. On est avide de nouveauté ; et on court aux armes ou sur sa porte avec autant de gaîté que s'il s'agissait de voir passer les masques du carnaval.... Cependant cette ardeur de courir aux armes a cédé sa place au besoin d'argent et de repos.

ALLARMER. (s') Quel personnage auguste et consolant jouera l'homme qui viendra dire aux Français : *Mes Frères ! ne vous allarmez plus ! le temps du malheur est passé !*

ALLARMISTE, mot inventé par Barrère pour caractériser ceux qui répandent, à plaisir, des nouvelles allarmantes au sein des Révolutions. Cette expression grossit encore assez à propos la nomenclature des mots nouveaux que la Révolution française, plus féconde qu'une

qu'une académie, a fait éclore. Cette idée n'est pas la plus ridicule de celles dont fourmillent *les Carmagnoles* d'alors, qui n'ont que de l'esprit, et rarement de la justesse et du bon sens. *Allarmiste* est même une expression plus juste et moins déplacée que toutes les autres; elle porte du moins sur quelque chose; au lieu qu'*aristocrate*, *modéré*, *fédéraliste*, *fanatique*, *Brissotin*, *Pétioniste*, *Fayétiste*, *Rollandiste*, *Maratiste*, *Hébertiste*, *Carriériste*, etc. prêtent beaucoup plus à l'arbitraire, par le vague qu'ils laissent dans l'imagination. On aurait pu faire, en effet, sur-tout à Paris, une véritable secte, un parti d'*allarmistes*; car c'est la tactique des désorganisateurs les plus connus et les plus déterminés, de commencer par répandre la terreur et par effrayer tous les esprits longtemps avant le danger, et même lorsqu'il n'y a pas de danger; c'est-là le moyen de l'exciter et de le faire naître. Mais le Comité n'aurait-il pas eu aussi ses *allarmistes* pour son compte, lui qui n'en voulait pas pour le compte de ses ennemis! Il y a des *allarmistes* qui sont les premiers à crier contre les *allarmistes*, comme Cartouche criait *au voleur*; et qui, ayant l'intention de vous assassiner eux-mêmes en sortant de chez eux par la porte, vous avertissent auparavant, de leur fenêtre, qu'on veut vous assassiner. (*Voyez Marat.*)

ALLARMISTE, (l') pièce en un acte, jouée au Théâtre du Vaudeville, à l'occasion du mot de Barrère sur les *allarmistes*. Quelle importance on donnait à ces hommes du jour, puisqu'on trouvait des auteurs assez complaisamment respectueux pour faire des pièces de théâtre au sujet d'un seul de leurs bons mots! quel orgueil d'un côté, ou plutôt quel empire! et quel dévouement de l'autre, ou plutôt quelle humilité profonde! (*Voyez Gens de Lettres.*) Cependant on aurait pu tirer parti de *l'Allarmiste* non-seulement pour la circonstance, mais pour tous les temps; car la société a toujours offert des modèles de ce caractère, assez comique par lui-même. L'auteur de cette pièce est *Després*, homme intéressant sous tous les rapports. (*Voyez Després.*)

ALLART, entrepreneur de bâtimens, ayant de grandes connaissances dans son art, qui n'est pas un des moins utiles à la société.

ALLASŒUR, Député du Cher à la Convention Nationale. Il parlait peu en public, mais il était de bon conseil.

ALLÉ, *Sous-Lieutenant à l'armée du Nord*, mérite d'être connu par l'intrépidité qu'il montra dans l'affaire du 10 floréal.

Il tenait à la main un drapeau ennemi dont il venait de s'emparer. Il le jetta dans un fossé pour charger sur une pièce de canon qu'il prit avec deux de ses camarades, et retourna chercher son drapeau. Il reçut plusieurs blessures, dont aucune ne fut mortelle.

ALLEAUME, (Marie *ou* Martin) né à Rouen, volontaire dans le 7e. Bataillon de la Somme; mort à Paris sur l'échaffaud, le 7 messidor de l'an 2, à l'âge de 17 ans, avec 44 Français, pour avoir dit que la *journée du 31 mai* pourrait bien ne pas plaire à tout le monde.

ALLEAUME. C'est le nom de quelques artistes de France, estimés chacun dans leur profession; plusieurs Soldats Français, recommandables par leur bravoure, portent aussi le nom d'*Alleaume*.

ALLÉE ET VENUE. Bon Dieu!

que de déplacemens en France! que d'émigrations! que de rentrées! que de sorties! que de mouvemens de troupes, à pied, à cheval, *en poste*, de toutes les façons! etc. que d'*Allées et de Venues*, enfin! C'est le cas de dire avec *le Sage* dans *le Club des Bonnes Gens:*

« *Comme une révolution bouleverse les esprits!* »

Presque toute l'Enrope a été comme une grande ville, où les passans se heurtent, se croisent, vont à droite, à gauche, et se rencontrent dans toutes les rues à chaque minute de la journée. Les armées, les commissaires, les agens, les envoyés extraordinaires, les courriers, les émigrés, les fugitifs, et ceux qui évitaient la mort, et ceux qui couraient après les proscrits.... Quel déplacement universel au physique comme au moral! Si chaque Français écrivait aujourd'hui l'histoire de ses *Voyages*, je doute que l'éternité suffît pour lire les milliards de volume que l'immensité de l'espace contiendrait à peine.

ALLÉE. (*de jardin*) On croyait autrefois que les allées d'un jardin, et sur-tout celles d'un jardin public, étaient faites pour la promenade; mais il y eut une époque dans la Révolution, où l'on prouva qu'on était revenu de cet ancien préjugé. Au lieu de Promeneurs, on peupla les allées des Tuileries de *pommes de terre*, dont l'exploitation, tous frais faits, coûta au Gouvernement d'alors quelques mille francs de plus qu'on n'en retira du produit de la vente. (*Voyez cloches.*)

ALLÉGORIE, s'entend d'un langage simulé, qui, sous l'apparence d'une fable, cache des objets réels. L'*allégorie* plaisait jadis au Théâtre et dans les Romans; mais l'abus qu'on en a fait en a dégoûté le public. Aujourd'hui elle ne réussirait guères. Il faut un talent particulier pour traiter le genre *Allégorique*. Ce genre est la ressource des hommes adroits qui ne veulent pas dire aux Gouvernans des vérités toutes crues; mais en Révolution, elle ne réussit guères mieux qu'au spectacle.

ALLEGRAIN, Recteur en 1792 pour le quartier d'Avril, de l'Académie de peinture et de sculpture. — Sculpteur connu par un talent distingué.

ALLEMAGNE. Grand Empire voisin de la France, et pourtant moins étendu. Il faut bien distinguer les Allemands de l'Empire des Allemands de l'Empereur. Celui-ci, comme Chef de tous les Souverains de l'Empire, les a souvent obligés à soutenir la guerre contre la République Française; et chaque Electeur a fourni son contingent comme Electeur, quand d'une autre part il pouvait être en paix avec nous, en qualité de Souverain d'un autre pays non-enclavé dans l'Empire. Les Electeurs Ecclésiatiques ont commencé par être victimes de leur faiblesse et de la force des souverains plus puissans qu'eux. Cette Allemagne est une des plus belles contrées de l'univers, et la plus riche de l'Europe après la France. Mais la multitude des petits Etats qui la composent, a souvent été un sujet de divisions et de troubles. Peu de pays ont été plus fréquemment le théâtre de la guerre; et le temps n'est peut-être pas très-éloigné, où le colosse si respecté de cette fameuse Constitution Germanique, dont on parle tant depuis la révolution, s'écroulera de fond en comble. La destruction de trois trônes Allemands (Trèves, Cologne et Mayence) a déja dérangé

l'équilibre établi par cette Constitution. Il ne faut pourtant pas croire que les Français aient réussi à inoculer aux Allemands les principes révolutionnaires; cette nation est encore loin de nos idées, et n'en sera pas plus malheureuse. Elle est, en général, bonne et hospitalière; mais la masse du peuple y conserve toujours cette rudesse de mœurs et cette aspérité de caractère, qui fait que les étrangers excusent rarement la forme en faveur du fond. Dans aucun temps, depuis la fondation de cet Empire, les Allemands ne se sont si souvent mesurés avec nous, que depuis le commencement de la guerre actuelle. D'abord les Allemands ont eu le dessous; mais ils nous ont quelquefois rendu le change, parce que leur tactique, qui était différente de la nôtre, a fini par l'imiter; à force de voir les Français de si près, il n'était pas difficile de copier leurs habitudes et leur méthode guerrière. Il faut avouer franchement que la nation Allemande est brave et belliqueuse, et bien nous garder d'imiter la mal-adroite forfanterie de certains Révolutionnaires Français, qui croyaient soutenir l'honneur de la Patrie, en affectant de mépriser les Allemands, sans vouloir songer que, comme dit un grand-homme,

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire, »

et que ce ne serait pas la peine de vanter le courage des Français, s'ils n'avaient à combattre que des lâches. Les défaites qu'ont éprouvés les Allemands, viennent moins du découragement et de l'indiscipline du soldat, que du peu d'intelligence qui devait naturellement régner entre tant de Chefs divisés d'opinions et de plans, dont les vues et les intérêts se croisent et s'entrechoquent toujours. Cette divergence, jointe à l'unité d'efforts et de moyens que le génie de *Bonaparte* a su ramener en France, fera peut-être plus de mal aux Allemands, que la supériorité de nos armes. Il fut une époque bien mémorable, où le Premier Consul, alors Général en Chef de l'Armée d'Italie, se vit au moment de renverser de fond en comble cette Monarchie célèbre, qui n'est ni plus solidement établie, ni plus puissante que ne l'était la Monarchie Française. Il s'en fallait d'une journée que *Bonaparte* n'arrivât à Vienne à la tête d'une armée victorieuse, à l'approche de laquelle semblaient disparaître tous les obstacles, comme par une force magique qui avait enchaîné la fortune au char du Général Français. Certes, ni les Allemands, ni les Français, n'oublieront pas cette époque marquante, où quelques pas de plus, pour ainsi dire, décidaient à jamais de la Destinée de l'Allemagne, et changeaient la face de l'Europe. — Le Génie Allemand se rapproche assez du nôtre pour la richesse des images en littérature; mais ils n'ont pas encore assez généralement cette fleur d'esprit, ce tact fin, cette délicatesse de goût, qui nous distingue de toutes les nations érudites. La Théologie Scholastique arrête encore le progrès des Belles-Lettres dans la plupart des Universités d'Allemagne, d'ailleurs si méritantes par la solidité de l'instruction, et par l'excellente judiciaire des Professeurs. On a pourtant remarqué dans plusieurs traductions Allemandes, la même légèreté de style qui distinguait l'original Français. *Jünger*, Professeur à Leipsick, dans sa traduction des *Lunes* de l'Auteur de ce Dictionnaire, passe pour avoir saisi

parfaitement le même genre ; ce qui ne s'accordait guères avec le génie de la langue Allemande. — Depuis quelque temps, on a donné en Allemagne, dans un genre de littérature et d'instruction, tout-à-fait neuf et singulier. Le répertoire des connaissances historiques et même politiques, s'est tout-à-coup rapetissé jusqu'à se concentrer dans des *Almanachs ;* tout est devenu *Almanach* dans l'Empire ; les *Almanachs*, sous leur forme modeste et populaire, ont acquis une importance réelle, et se sont transformés en élémens de bonne littérature et de saine philosophie ; on y a renfermé des productions de la plus haute importance et du plus grand mérite ; et, tandis que nous nous attachons parmi nous à présenter des *riens* pompeux et des phrases rebattues sous des dehors très-imposans, nos voisins affectent de placer dans des cadres vulgaires et mesquins, les tableaux les plus intéressans. L'Allemagne s'appellait autrefois Germanie ; et ces Germains, avec lesquels nous aimerions sans doute mieux fraterniser que d'être en guerre, ne sont autre chose que les enfans de nos ancêtres, à nous-mêmes. (*Voyez Germanie, Gaulois, Autriche, Electeur, Archiduc, Empire, Vienne*, etc.)

ALLEMANT, (l') Premier Chirurgien de la Salpétrière ; bien estimable par l'activité de son zèle.

ALLERAY, (*Engrand d'*) autrefois Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, charge dont il remplit long-temps les honorables fonctions avec autant de zèle que d'intégrité. Ce Magistrat était cité par-tout comme un modèle de probité, de justice et de vertus sociales. L'échaffaud qui ne respectait rien, termina la longue carrière de ce vénérable vieillard en 1794 ; il fut impliqué dans une des cent mille prétendues conspirations, qu'on inventait chaque jour pour perdre tout ce que la France avait de vertueux, d'estimable et d'opulent.

ALLEVIN, Arquebusier et Fourbisseur. — Artiste trop peu apprécié. Il faut le citer, parce qu'il n'a pas intrigué.

ALLIAMET, un des meilleurs graveurs en taille douce. On a de lui des estampes qui transmettront long-temps aux amateurs de bon goût le souvenir de ses talens.

ALLIER, (département de l') troisième de la République. Il est composé de l'ancienne province du Bourbonnais. Ce département a été assez paisible ; quelques missionnaires y ont néanmoins à la fin porté la désolation comme partout. — *Moulins* en est la capitale. La population de cette ville, en l'an VI, était de treize mille deux cent quarante-neuf habitans ; et celle du département, de deux cent soixante-six mille cent cinq. Son premier *préfet* a été *Huguet*, de l'Assemblé Constituante. *Moulins est* peuplé d'honnêtes gens, polis et hospitaliers.

ALLIER, (*François*) adjoint à l'Adjudant-général *Nattes*, puis au Général *Kléber* ; puis Capitaine de Cavalerie Légère, après être resté quelque temps sans emploi. Il se distingua par sa bravoure au Siége de Mayence, et dans la malheureuse guerre de la Vendée. Nous ignorons si c'est le même *Allier* dont les journaux ont fait mention sous un autre point de vue ; ce qui serait possible.

ALLIER, (*Louis*) Français instruit et honnête, zélé partisan des sciences et des arts, et les cultivant avec succès. Il suivit *Bonaparte* au Caire, et fut Directeur de l'Imprimerie Nationale en

Égypte. La singularité de cette place, dans un pays livré depuis tant de siècles à la barbarie et à l'ignorance, est une espèce de monument qui mérite un souvenir dans ce Dictionnaire. ALLIER revint à Paris en juin 1799, en passant par Constantinople.

ALLIER — IE — IANCE. Il faut bientôt que cette expression, qui n'est plus pour la France qu'un remplissage de Dictionnaire, se réalise par le fait. Ce sera sans doute un jour d'allégresse pour l'Europe entière que celui où la République Française aura conclu des Traités d'Alliance avec les Ennemis qui veulent aujourd'hui la détruire. L'alliance entre différens peuples dépend beaucoup moins du caractère plus ou moins disparate de chacun d'eux, que de la loyauté commune à tous les peuples de l'univers. Ayons de la moralité; soyons justes; n'égorgeons plus, ne pillons plus, n'incarcerons plus, et l'on recherchera notre alliance.

N. B. Depuis que cet article est fait, des hommes de mérite sont à la tête de nos destinées; et, si l'on seconde leurs intentions, la France ne manquera pas d'alliés.

ALLIGNER—EMENT. C'était un spectacle vraiment bien bisarre pour l'observateur sans préjugé, que cet assemblage de citoyens de tout âge, de tout état et de toute sorte d'opinions, qu'on faisait sortir de leurs maisons au son du tambour, et à qui un compagnon savetier (tout fier de cette nouvelle supériorité si dangereuse, dont il s'est prévalu depuis pour opprimer ses anciens supérieurs au nom de l'égalité) criait d'une voix de rogome : ALLAIGNEZ-VOUS !... Et le négociant, et l'homme de lettres, et le juge, et le paroissien et le curé avaient grand soin de *s'alligner* comme des capucins de carte ! (*Voyez Soldat.*) Et tout le monde disait : *Honneur aux hommes libres ! L'alignement* des maisons est un sujet moins grave à traiter. On n'a commencé à y songer que depuis la fin du règne de Louis XV. (*Voyez Architecture.*)

ALLIOT, homme de lettres. — Il a fait le *Muet par amour*, comédie qui pèche par plusieurs défauts essentiels, mais qui n'est pas tout-à-fait dépourvue de mérite. Nous voyons réussir aujourd'hui beaucoup de pièces très-inférieures à celle-là. Ce sujet n'était pas à la portée des Parisiens; il n'eût peut-être pas manqué de vraisemblance par-tout ailleurs que dans cette ville, où l'amour est sans gêne et s'explique avec autant de promptitude que de facilité, bien loin d'être muet par timidité.

ALLOBROGES. C'est le nom que Jules-César donne dans ses Commentaires aux habitans de la Savoie et des pays adjacens. Les Allobroges sont aujourd'hui des Français; et, d'après l'idée que le vulgaire attachait autrefois à cette expression, les Français ont été de vrais Allobroges.

ALLOI, vieux mot Français qui s'appliquait jadis à divers objets, et qui n'est plus en usage que pour les monnaies. On dit *une monnaie de bon alloi; une monnaie de mauvais alloi;* cela s'entend de reste, et le lecteur comprend tout de suite que l'on n'avait pas tout-à-fait tort de douter que les *assignats* et même les *sous-cloches* fussent une *monnaie de bon alloi*; comme il comprend que beaucoup, mais beaucoup de *vers*, de *couplets*, de *discours* mêmes, très-vantés

dans nos Cercles, ne sont pas des *discours*, des *couplets*, ni des *vers* de *bon alloi*. — Ils sont au moins douteux.

ALLOIS, graveur sur métaux, habile et ingénieux.

ALLONVILLE, (d') citoyen Français, de la famille des anciens Comtes de Champagne, employé avec succès dans la diplomatie avant et depuis la Révolution. Il a été chargé d'une mission à Rome depuis l'entrée des Français dans cette ville. Jeune encore et plein de zele, il peut, par son activité et par ses talens, servir utilement son pays.

ALLONS, ÇA VA, *ou le Quaker en France*, opéra en un acte, joué environ trente fois à Feydeau, au temps de la terreur, pendant l'absence de son auteur, alors proscrit et caché, en vertu d'un bel et bon *Arrêté du Comité de sûreté générale*. Le nom de cet auteur (*le Cousin Jacques*) nous dispense de prononcer sur le mérite, réel ou supposé, de cette petite pièce; car nous passerions pour être à-la-fois *juge et partie*. Nous oserons cependant, avec la permission et sous le bon plaisir de Nosseigneurs les *fabricans* de diatribes, observer avec le profond respect qui leur est dû, qu'il fallait peut-être quelque courage pour donner au théâtre, au commencement de 1794, un ouvrage rempli de principes d'*humanité*, et même de MAXIMES DE RELIGION; ce qui est bien pis!

ALLUD, Directeur des ci-devant travaux de la ci-devant église de la ci-devant Ste.-Geneviève, ci-devant patrone des ci-devant chrétiens de Paris. — Architecte intelligent, actif et instruit, quoiqu'en sous-ordre, et plus capable que bien d'autres de faire exécuter un vaste plan. Il ne se doutait guères, dans le commencement de ses fonctions, qu'il contribuait à la gloire future de Saint-Marat. Mais le *Dix-huit Brumaire* a tout-à-fait *decanonisé* ce nouveau saint, qui n'était tout au plus, auparavant, que *depanthéonisé*.

ALLUMER. Un plaisant de la rue Saint-Denis, nullement partisan de la Révolution, s'amusait à crier dans son voisinage, en 1789: *allumez, allumez!* et tous les voisins, armés de défiance, d'*allumer* des lampions sur leurs fenêtres, sans savoir pourquoi. Ce manège ne dura pas long-temps; mais on en fut la dupe pendant près de huit jours.

ALLUMETTE. Le littérateur *La Place*, dans ses *Pièces intéressantes et peu connues*, raconte qu'ayant reçu en paiement une lettre de change de 20,000 livres, tirée à vue sur un marchand du faubourg Saint-Marceau, il fut très-surpris, quand ce marchand, dont la maison, à l'extérieur, annonçait la misère, mais dans l'intérieur, l'aisance et toutes les commodités de la vie, lui paya ses 20,000 livres comptant, et lui dit que c'était une bagatelle, qu'il en payait quelquefois le double et le triple, et toujours très-exactement!.... Or, ce marchand ne faisait pas d'autre commerce que celui des *allumettes*..... Ses caves, ses greniers, ses mansardes, jusqu'aux corridors de sa maison, tout était rempli de paquets d'allumettes. Aussi avait-il des correspondans à Londres, à Pétersbourg, à Berlin, à Cadix, à Florence, à Vienne, et jusques dans la Syrie. On assure que les enfans de ce marchand, qui avaient continué le même commerce avec succès, ont été ruinés par la Révolution; et

Digitized by Google

tandis que le bouleversement universel a frappé jusqu'aux marchands d'*allumettes*, d'anciens Seigneurs opulens ont été réduits à leur tour à vendre des *allumettes*. J'ai connu la fille d'un Grand de la Cour de Louis XVI, qui parcourait les rues de Paris sous un extérieur méconnaissable, avec des paquets d'*allumettes* et d'amadoue, pour soutenir sa mère infirme et sans ressource. La fortune s'est tellement jouée des pauvres humains, dans cette subversion générale, que tel homme de l'ancien régime, qui eût rougi autrefois de porter le même habit deux jours de suite, s'est fait garçon tailleur, à ma connaissance, et s'est trouvé très-heureux de retourner les habits des autres.

ALLUSION. Autrefois la marque la plus sûre du génie était la finesse des *allusions* dans les sujets qui paraissaient le plus étrangers aux abus qu'on voulait critiquer, aux personnages qu'on voulait désigner. Sous le gouvernement des hommes justes et bons, les allusions politiques étaient infiniment rares, parce qu'on n'avait pas besoin de cette ressource pour leur faire connaître la vérité; mais dans les États Monarchiques, Aristocratiques et Républicains, où le caprice prend trop souvent la place des lois, où l'égalité et la liberté ne sont que des mots, où l'intrigue et le mensonge circonviennent les Gouvernans sous le masque qui convient le mieux à leur caractère qu'on a grand soin d'étudier, il ne reste aux philosophes ingénieux et jaloux du bonheur du peuple, que le moyen des *allusions* pour faire parvenir adroitement jusqu'aux hommes qui gouvernent, la connaissance des abus qu'on a si grand intérêt de leur cacher. On a dit depuis long-temps que *tout consistait dans la manière;* et on a très-bien dit. Il y a une façon de s'y prendre auprès des hommes puissans, qui les séduit et les range insensiblement de votre parti, pour peu qu'ils aient d'esprit et de bon sens. Leur présenter la vérité toute nue, et la leur présenter publiquement, est une sottise insigne; et celui qui croit réussir par ce moyen, se trompe grossièrement. La première faute des écrivains, qui parlent des abus, c'est presque toujours de ne pas adoucir assez les traits de leurs pinceaux; la seconde, c'est de s'appesantir plus sur les hommes que sur les choses. C'est en pesant plutôt sur les choses, qu'on a l'air de généraliser la critique; et alors elle devient supportable et peut produire l'effet qu'on en atteud. Ceux qui craignent les *allusions* à la scène, prouvent infiniment de petitesse; et, à coup sûr, ils n'ont pas la supériorité d'ame nécessaire pour gouverner. Mais l'homme qui a l'esprit élevé, la tête forte et de grandes vues, ne s'affecte jamais de ces *allusions* adroites, qui, lorsqu'elles sont justes, ne font jamais qu'un bon effet sur l'esprit public, sous un Gouvernement dont les intentions sont connues. (*Voyez Application.*)

ALLUT, (Antoine) Député du Gard à l'Assemblée Législative, ancien Procureur de la Commune d'Uzès. — Mort à Paris sur l'échaffaud le 7 messidor de l'an II, à l'âge de 51 ans. — Pour avoir donné son assentiment au *fédéralisme*, pour avoir provoqué l'arrêté *infâme* du 29 mai contre la journée du 31, qui se préparait, pour avoir approuvé les *écrits liberticides* du *traître* Rabaud-St.-Etienne. — C'est

du moins, en substance, ce que portait le jugement.

ALLUT, Artiste connu, membre du collège de Pharmacie, qu'il ne déshonore pas.

ALMANACH. Il en paraissait autrefois des nuées au nouvel an. Aujourd'hui il en parait moins, mais à deux époques; au 1er. vendémiaire et au 1er. janvier. Il y a de quoi satisfaire tout le monde. La grande et très-grande majorité de ces *almanachs* ne vaut pas la peine d'être nommée. La plupart sont un recueil pur et simple des chansons les plus rebattues pendant l'année et même depuis plusieurs années; d'autres, sans beaucoup d'apparence, renferment une foule de détails curieux et instructifs. Les plus connus des *almanachs* sont l'*almanach* ci-devant *Royal*, aujourd'hui beaucoup mieux dit: *National*; l'*almanach des Graces*; qui renferme de jolies pièces de vers, et l'*almanach des Muses* qui n'est plus, à beaucoup près, ce qu'il était autrefois, quand les aimables folies, les chansons tendres et légères, les épigrammes saillantes ou les vaudevilles originaux de Parny, Boufflers, Bertin, Audrieux, etc. en faisaient l'ornement. Ce recueil, quoique rédigé avec la plus sotte partialité par le *judicieux* et *grave* Sautereau, était une arène où les meilleurs poëtes de la France luttaient entr'eux pour le progrès de l'art, de la versification, de l'élégance et du bon goût.

« *Que les temps sont changés!* Il a paru en 1791 et 1792 un *Almanach Général des Spectacles de France*, (rédigé par une *société de gens de lettres*,) dont le succès rapide et mérité fut le plus bel éloge. Mais non-seulement le libraire Froullé qui l'imprimait, périt sur l'échaffaud victime de sa probité, de sa bonne foi, de ses vertus; on assûre aussi que la plupart des Rédacteurs sont morts de la même manière, ou Emigrés; s'il en reste encore en France quelques-uns, ils rendraient un grand service à l'art dramatique, en continuant cette intéressante collection, qui peut devenir un jour l'histoire complette des spectacles de France. Ils n'auraient besoin que de quatre volumes de plus pour reprendre la suite, aux années 1793 et 1794.

Nous ne terminerons pas cet article, sans parler d'un autre genre d'*almanach*, qui a causé en 1792 la mort d'une fille infortunée, au Palais Royal, à la veille d'épouser celui qu'elle aimait. C'est l'*Almanach des filles*, production monstrueuse, vomie par l'enfer pour la perte des mœurs et pour la désolation des familles. L'*abbé de Bouyon*, d'affreuse mémoire, et le petit *Marcandier*, tous deux libellistes à gages, non-seulement se faisaient un jeu de ces sortes d'ouvrages, mais ils avaient l'horrible secret, *comme l'ont aujourd'hui leurs continuateurs*, de se cacher sous le masque de la décence, et d'attribuer publiquement leurs pamphlets abominables aux hommes de lettres les plus estimables et les plus étrangers à la calomnie, qu'ils voulaient perdre dans l'opinion publique. (*Voyez Anonime*,) et, dans le temps où l'on a parlé de régénération, cette infâme rapsodie a encore osé reparaître! on a osé la crier en public avec une impudeur qui n'avait ni frein, ni exemple! — La liberté de la presse n'existe-t-elle donc que pour le fléau du genre humain? et les *droits de l'homme* ont-ils consacré le droit de faire ce qui nuit à autrui? (*Voyez Etrennes, Calendrier, Mathieu Laensberg.*)

P. S. II

P. S. Il a paru avant la Révolution un autre ALMANACH, qui a fait du bruit pendant quinze jours, grâces à la tranquillité des Français, qui pouvaient s'occuper un instant de frivolités. Je veux dire : *Le petit Almanach des Grands Hommes;* fait par *Rivarol* et *Champcenetz.* (*Voyez leurs articles.*) Ceux des gens de lettres, qui ont eu la puérilité de s'affecter de ce qu'on y disait d'eux, n'ont sans doute pas lu cet *almanach;* car, en y jettant seulement un coup d'œil impartial, il était impossible de ne pas s'appercevoir qu'on y satyrisait tout, et qu'on n'y critiquait rien; qu'on y parlait des auteurs qu'on n'avait jamais vus, ni lus; que la plupart des articles étaient d'une monotonie insupportable, à force de répéter toujours la même chose; que toutes les plaisanteries en étaient usées et rebattues; qu'enfin les deux auteurs, plus que superficiels, qui n'avaient voulu que s'amuser un instant, et gagner par un petit libelle anodin, une somme d'argent quelconque sans grands déboursés de génie, avouaient eux-mêmes à qui voulait l'entendre *qu'ils n'avaient pas lu les ouvrages dont ils parlaient;* et cela est si vrai qu'ils ont parlé du même auteur qui avait deux noms, à deux articles séparés,... croyant que ces deux noms faisaient deux auteurs différens; ils ont même estropié, dans cette petite *proscription éphémère,* beaucoup de noms, faute de les connaître; et l'*Almanach des Grands Hommes,* en supposant qu'il eût été fait avec goût, avec esprit et impartialité, ce dont il était bien loin, pouvait encore s'appeller, comme l'a dit alors un plaisant : l'*Almanach des Fourmis fait par des Cirons.*

N. B. Il a paru cette année un *Almanach des Spectacles de Paris,* que son éditeur obscur a prétendu devoir faire suite à celui de la *veuve Duchesne,* que rédigeait *Blin* de *Sainmore.* Cet *Almanach* fourmille de mensonges, d'incohérences, d'inexactitudes et de fautes en tout genre; c'est l'ouvrage brut d'un homme infiniment au-dessous de la qualité d'écrivain.

ALMANACH DU PÈRE GÉRARD, (l') *par Collot d'Herbois,* parut en 1792. Aucun pamphlet n'a fait, au commencement de la Révolution, autant de bruit que celui-là. Il n'était pas permis de s'en passer, pour peu qu'on ambitionnât le titre de *Patriote;* les Sociétés Populaires en multipliaient à leurs frais des éditions sans nombre, qui se répandaient dans les campagnes, et remplaçaient chez les villageois *l'ancien Cathéchisme du Diocèse.*

Ce nom du *Père Gérard* était une amorce pour faire prendre l'ouvrage, parce que la nomination d'un bon laboureur aux Etats-Généraux semblait par sa nouveauté commander la curiosité des Français. Mais le fond du petit ouvrage n'est absolument rien; des principes prétendus philosophiques, rebattus depuis un siècle; des idées fausses, exprimées avec simplicité; des notions extravagantes sur la politique et le culte; en un mot, une répétition abrégée de tout ce qui se disait alors parmi le *commun des martyrs;* tel est le caractère de cette brochure, qui ne dut son succès qu'à l'esprit de parti, et son débit, qu'à la générosité des *Clubs.*

ALMANACH DU DÉPARTEMENT. Cet *almanach* en un assez fort volume in-12, est très-inexact; et l'on engage ses Rédacteurs, s'ils continuent, à songer plutôt à l'intérêt des lecteurs qu'au leur propre.

Le beau mérite, en vérité, de faire recueillir des noms propres par un commis, pour les classer dans un livre *vaille que vaille !*

ALMANACH, (l') Vaudeville en 1 acte, par Guillemain, joué en 1790 au Délassement Comique. — Charmante bagatelle, pleine de saillies originales, comme tout ce qui sort de la même plume. Les journaux n'en ont point parlé, parce que le Théâtre, où elle se jouait, n'a que 15 pieds de diamètre. C'est précisément comme si je m'obstinais à ne louer, en fait de peinture, que les tableaux de haute dimension. Alors que deviendraient *Guérin*, *Ysabé* et *David* lui-même!

ALMANACH HISTORIQUE DE LA REVOLUTION (l') parut en 1792. — L'auteur fut RABAUD DE SAINT-ETIENNE, qui le scella de cette épigraphe, tirée de la Tragédie de *Mahomet* :

« Il vient, après mille ans, changer nos lois grossières. »

L'application n'était pas heureuse, si *Mahomet* ne vint pas pour affranchir les peuples du joug de l'esclavage, mais pour l'appesantir.

ALMANACH DES GENS DE BIEN. Ce fut l'ouvrage du parti Anti-Jacobite; mais, à travers cette partialité qui le domine d'un bout à l'autre, il est malheureux et nécessaire d'être obligé d'avouer qu'il contenait de grandes vérités, et sur-tout des *faits* incontestables.

ALMANACH DES PRISONS; plus remarquable par les anecdotes que par les réflexions qu'il contenait. Ceux qui écrivent l'histoire, peuvent y trouver des matériaux utiles.

ALMANACH DE LA CONVENTION. Nomenclature des Membres de la Convention, à laquelle on a joint un calendrier archi-républicain avec les raves, les choux et les carottes, qu'on substituait à tous les Saints du Paradis. (*Voyez Calendrier.*)

ALMANACH DES HONNÊTES GENS. Petit ouvrage qui parut et fit beaucoup de bruit au commencement de l'année 1793. On y rendait compte des atrocités qui s'étaient commises en France.

ALMANACH CHANTANT. Il en paraît une légion chaque année. Les uns pillent à tort et à travers dans les anciens *Recueils*, et donnent *comme Nouveautés* des chansons faites depuis 20 et 30 ans; les autres publient des chansons nouvelles, qui, selon l'auteur, *sont sans contredit ce qu'on a vu de mieux en ce genre.*

ALMANACH DE PARIS. Ouvrage assez bien fait, vraiment utile aux étrangers qui viennent à Paris.

ALMANACH DE LA FRANCE. C'est une espèce d'abrégé géographique et commercial, qui renferme en un seul volume une foule d'autres *Abrégés*, dont il épargne les frais.

ALMANACH DES MUSES. Il n'est plus ce qu'il était. Une société d'*Accapareurs du Parnasse* semble s'en être emparé pendant long-temps en dépit d'Apollon. *Mutatus est color optimus.* Les bons poètes sont rares.

ALMANACH DE CHAQUE DEPARTEMENT. La plupart des Provinces avaient autrefois leur *Almanach* particulier. Si l'on fait la même chose pour chaque Département, ce ne peut être qu'une entreprise très-avantageuse pour la République, et digne d'être encouragée par les Préfets; ce seront les Annales de chaque Préfecture, d'autant plus intéressantes qu'on peut y joindre les traits de bravoure et d'humanité qui auront honoré le Département chaque année.

ALMERAS, Adjudant Général de

l'Armée d'Orient, sous les ordres du Général en chef Kleber. (*Voyez Almeyras.*)

ALMEYRAS, Général de Brigade à l'Armée des Alpes. A la tête de deux cents Français, le 23 Prairial de l'an II (1794), il mit en déroute 1500 Piémontais dans la vallée d'Aoste.

ALMONS. (DES) L'un des Officiers Français les plus distingués parmi les Inspecteurs Généraux d'Artillerie; nous ignorons sa destinée. Il avait en 1792 les places des directions de Metz et de Mézières, l'Ecole et l'Arsenal de Metz, l'Ecole de Verdun, celle des Elèves à Châlons, la manufacture d'armes de Charleville, les forges de la Mozelle et celles des Ardennes.

ALONGUE. Entrepreneur de bâtimens. — Homme très-instruit dans sa partie.

ALOY. Instituteur des Sourds-et-Muets, rue du Faubourg Saint-Jacques. — Homme très-méritant. (*Voyez Sicard.*)

ALPES. (*les*) Hautes montagnes qui séparent la France de l'Italie. Elles forment une barrière redoutable entre ces deux portions de l'Europe. Les plus fameux Généraux cités dans l'Histoire Romaine franchirent cette barrière avec autant de courage que de célérité, et les Historiens mirent ce passage au nombre de leurs exploits; mais nos soldats l'ont fait si souvent et si lestement, que ce trait d'intrépidité n'est plus compté que parmi les actions ordinaires. — Les Alpes offrent les sites les plus pittoresques et les plus majestueux du monde. Les mœurs de leurs habitans ont conservé jusqu'à nos jours leur antique simplicité; mais la Révolution Française, qui a tout changé, et qui changera infailliblement par ses suites la face du globe entier, quoiqu'on en dise et quoiqu'il arrive, a prodigieusement altéré cette candeur.

ALPES, (Département des Basses) le quatrième de la République, composé d'une grande partie de la Provence. Il y avait autrefois cinq Evêchés dans cette seule partie de la Provence; on en avait supprimé quatre; on a fini par tout supprimer. Digne en est la capitale. — Son premier Préfet a été Texier-Olivier. Ce Département avait, en l'an VI, une population de cent quarante-quatre mille quatre cent trente-six habitans; c'est-à-dire, à-peu-près la cinquième partie de celle de Paris. Digne a trois mille cent quatre-vingts habitans.

ALPES, (Département des Hautes) le cinquième de la République, composé d'une forte partie de l'ancien Dauphiné. Gap en est la capitale. Cette ville, épiscopale avant la révolution, renfermait, en l'an VI, un peu plus de six mille ames. La population du Département s'élevait à cent seize mille sept cent cinquante-quatre habitans. Son premier Préfet a été *Bonnaire*, du Cher.

ALPES, (Département des..... *Maritimes*) le sixième de France. Il n'existait pas lors de la division géométrique du territoire Français. On l'a composé du Comté de Nice, conquis par les armes et le courage des Français. Nice en est la capitale. La population de cette ville s'élevait, en l'an VI, à vingt-cinq mille ame; celle du Département, à quatre-vingt treize mille trois cent soixante-six habitans. Son premier *Préfet* a été Florent le Diplomate.

ALPHABET. Mot Grec, composé des deux premières lettres de l'*Alphabet* grec, *Alpha* et *Beta*. Toutes les langues modernes ont adopté ce mot. — Il y a eu bien des opinions disparates sur l'origine de l'*Alphabet*; aucune n'est concluante.

ALPHABET. (*Jeu d'*) Jeu d'Alphabet, de Chiffres et de Symboles, pour donner aux enfans les premières notions des lettres, des chiffres et de la morale, avec une pirouette, *par Freville ;* cet auteur a des droits à la reconnaissance publique. (*Voyez son article.*)

ALBHABETIQUE. L'ordre Alphabétique est de toutes les manières de classer les hommes et les choses, la plus méthodique, la plus simple, la plus claire et la moins sujette aux inconvéniens. Plusieurs auteurs avaient imaginé de présenter des tableaux d'Artistes, d'Hommes-de-Lettres, de Généraux, etc., par rang d'ancienneté (ce qui ne plaît pas aux plus jeunes, ni souvent aux plus vieux), ou même par rang de mérite (ce qui est encore pis). L'*Ordre Alphabetique*, qu'on devrait adopter en une infinité de circonstances, coupe court à tout. Le seul inconvénient qu'ait présenté cette méthode, était le paiement des rentes à l'Hôtel de Ville par ordre alphabétique des prénoms ; cet usage était souverainement injuste. (*Voyez Rente, Rentier.*)

ALPHONSE LE ROI, l'un des plus célèbres Médecins de la capitale ; il a de grands talens et des ennemis dangereux.

ALPHONSE. Histoire Portugaise, arrivée lors du tremblement de terre de Lisbonne, en 1755. — Roman qui n'en est pas tout-à-fait un ; la description des scènes qui accompagnèrent le désastre de Lisbonne, donne à cet ouvrage un grand intérêt. C'est une *belle horreur.*

ALPHONSE, Chymiste à Bordeaux, autrefois membre de l'Académie des Sciences et Arts de cette ville, l'un des douze premiers Notables qu'elle députa à Paris, en 1788. — Homme savant dans son art, et littérateur intéressant.

ALPONSE. (d') Citoyen précieux par ses lumières, sa probité et la manière dont il a géré les emplois qui lui ont été confiés. Il est Préfet de l'Indre.

ALPHONSE, ROI DE PORTUGAL, en vers et en trois actes, par Raimond, Souffleur au Délassement Comique, où il fut joué en 1790. — C'est un des meilleurs ouvrages qui aient paru au Théâtre depuis la Révolution. Le local n'y fait rien ; nous cherchons le mérite par-tout où la modestie, où l'infortune l'a relégué.

ALPHONSE. Plusieurs militaires distingués portent ce nom ; plusieurs acteurs et musiciens le portent aussi.

ALPHONSE et LÉONORE, assez joli opéra, en un acte ; paroles de *Prévot d'Iray*, musique charmante de l'infortuné *Gresnik.* Cet ouvrage fut joué à Feydeau avec assez de succès ; le sujet en est piquant.

ALPHONSE et SÉRAPHINE, comédie en trois actes, par *Faur*, jouée au Théâtre de la Cité. — *Coussi coussi.*

ALPHONSINE, autrefois actrice du Théâtre de Beaujolais. Elle avait de l'esprit, des moyens et une charmante figure. Elle jouait *Melpomène* dans la *Fédération du Parnasse ;* et, en laissant tomber son poignard, elle faisait tomber les armes des mains de tous ceux qui n'ont pas *les yeux à l'épreuve des belles*, comme dit *La Fontaine ;* malheureusement on l'accusait elle-même de *n'avoir pas les mains à l'épreuve de l'or*, comme dit encore *La Fontaine.*

ALQUIER, Député de Seine et Oise à la Convention Nationale. — Peu de dehors, mais de la solidité, des principes, des connaissances, de la droiture.

ALQUIER, Député de la Rochelle à l'Assemblée Constituante... Nous ignorions d'abord si c'était le même que le précédent; mais l'un n'est pas moins méritant que l'autre; ce qui est assez rare; car les circonstances font les hommes et les défont; et certes, le *Barrère* de la Constituante n'était pas le Barrère de la Convention. Plusieurs Législateurs ont dû, en se tâtant, comme Sosie, se demander si c'étaient bien eux.

P. S. C'est le Conventionnel *Alquier* qui, étant membre du fameux Comité de Sûreté Générale à la fin de 1792 et au commencement de 1793, avec Tallien, Rovère, Ingraud, Fauchet, Basire, etc. empêcha long-temps, de concert avec ses collègues, que les préparateurs du Terrorisme ne vinssent à bout de leurs projets. Aussi, à l'époque du 31 mai, y eut-il un mandat d'arrêt lancé contre lui; il était un des premiers désignés sous la hache de la proscription, lorsque le 9 thermidor arriva; et ceux qui restaient encore de cet ancien Comité, étaient pareillement désignés. On leur reprochait d'avoir été faibles et lâches; et il était décidé que puisqu'ils n'avaient pas fait couper de têtes, il fallait couper la leur. Cet *Alquier* Conventionnel fut ensuite membre du Conseil des Anciens, et il en sortit en l'an VI. — L'*Alquier Constituant* était Avocat du Roi au Présidial de la Rochelle, et Maire de la ville.

ALRICY, Député de l'Isère, avec *Dumolard*, au Conseil des Cinq-Cents. — Ce choix honorait ses commettans.

ALSACE—ACIEN, Province de France, qui bornait la République du côté de l'Allemagne et de la Suisse, et dont on a fait les deux Départemens du *Haut* et du *Bas-Rhin*. Ce pays est très-intéressant pour la France; il y a bien long-temps qu'il *tient au cœur* à la Maison d'Autriche. Ses habitans sont très-attachés à leurs préjugés; c'est par la persuasion, par des moyens doux, instructifs, consolans, qu'on peut parvenir à les en délivrer. Quant à la Religion, que nous nous garderons bien d'appeller un *préjugé*, il serait fort dangereux d'y toucher en Alsace; y toucher par-tout, est et sera toujours la plus haute sottise qu'on puisse faire, même en politique; mais principalement en Alsace. *Saint-Just* et plusieurs autres anarchistes, notamment un prêtre affreux, Accusateur Public dans le pays, (dont nous parlerons à *son article*) ont exercé des horreurs dans ces deux départemens; et si l'Alsace nous reste encore, après tant de vexations et d'indignités, c'est un miracle dont il faut remercier cette Providence, dont la main invisible dirige les Révolutions, et dont les vues secrettes ne se découvrent qu'avec le temps. J'ajoute à cet article, fait depuis trois ans, qu'il ne fallait rien moins que les événemens qui ont suivi le 18 *Brumaire* pour ranimer l'espoir des *Alsaciens*, qui maudissaient, en secret leur destinée. Le changement opéré à Paris est venu à temps pour empêcher les suites du découragement universel.

ALTEMERE. Il y a eu au Théâtre un acteur et un musicien de ce nom, qui n'étaient, ni l'un ni l'autre, dépourvus de talent.

ALTENKIRKEN, bourg d'Allemagne, auprès duquel un coup de carabine enleva le Général Marceau à sa Patrie et à ses nombreux amis. (*Voyez Marceau.*)

ALTESSE. Terme inusité main-

tenant en France. O, si la Révolution n'avait servi qu'à proscrire de la langue Française toutes ces puérilités que l'orgueil inventa pour subjuguer les nations ! mais il s'agit de savoir si, pendant longtemps, il n'a pas été vrai de dire que nous n'avions fait que changer d'*Altesses*. Ne pouvait-on pas, en parlant de M. d'Orléans, de M. Pétion, et ensuite de M. Robespierre, dire : *Sa Majesté Revolutionnaire !* Leurs amis n'étaient-ils pas au moins des *Altesses !* et leurs Agens subalternes, pour le moins des *Excellences !* Tous ces Messieurs n'étaient-ils pas des *Puissances* !

« On n'osa trop approfondir
» Du tigre, ni de l'ours, ni des autres Puissances
» Les moins pardonnables offenses. »
LA FONTAINE.

P. S. Si telles étaient les destinées de ma Patrie, qu'il lui fallût encore des *Altesses* pour la gouverner républicainement, elle ne s'en consolerait que par les vertus et les talens des hommes qui la gouverneraient. Un Sans-Culotte qui m'assassine, ne vaut pas une *Majesté* qui me protège.

ALTO. C'est un instrument nécessaire dans les orchestres. Autrefois la partie de l'*Alto* ne servait qu'à renforcer la Basse ; aujourd'hui elle sert non-seulement à remplir l'intervalle depuis la note fondamentale jusqu'au premier violon, sur-tout dans les *accords de septième*, qui ne seraient pas remplis avec trois notes ; mais encore à enjoliver, à nourrir, à fortifier l'harmonie. L'*Alto* fait quelquefois la partie principale du chant, quand on veut faire briller le talent du musicien qui s'exerce sur cet intrument. Un accompagnement d'*Alto* en variation fait un effet charmant, lorsque le compositeur sait le placer à propos ; car, dans les arts, comme par-tout ailleurs, tout dépend de l'*à-propos*. Nous avons maintenant à Paris des *Virtuoses*, entre les mains desquels l'*Alto* acquiert un charme inexprimable.

ALTIERI, Cardinal de la création du dernier Pape. Il est âgé de 76 ans, s'il n'est pas mort au moment où j'écris. Il reçut le chapeau de la main de *Pie VI*, en 1780.— Il passe pour un homme de mérite.

ALTON, (Général d') commandant une Division des troupes de l'Empereur contre la France, au commencement de la guerre. Il a été tué dans une bataille. C'était un homme féroce, qui ne sentait pas que la discipline ne consiste jamais dans des actes d'inhumanité.

ALVIMARE, (d') célèbre Virtuose pour la harpe. Il joint à l'exécution, le talent plus grand encore de Compositeur. Ses *Concertos* lui valent toujours des applaudissemens mérités. On l'a entendu aux Concerts de la Rue Feydeau avec le plus vif intérêt.

ALZONDE ET CORADDIN, Roman en 2 volumes, qui ressemble à tous les autres.

AMAIGRIR. On n'a jamais tant *amaigri* les anachorètes par les austerités dont on composait leur régime, que les secousses révolutionnaires ont *amaigri* les Français. Tous les acides du monde, qui contrarient l'embonpoint, ne valent pas le chagrin qui a tant diminué celui d'une foule de citoyens, autrefois gros et gras, aujourd'hui presque *diaphanes*. (*Voyez Rentier.*) On a souvent répeté dans des diatribes littéraires que plusieurs auteurs semblaient avoir *amaigri* leur style ; et ceux, qui faisaient

cette réflexion, ne songeaient pas que leur style, à eux, était infiniment moins nourri que celui des hommes qu'ils critiquaient. C'est l'usage plus que jamais ; c'est un squelette qui ridiculise une momie.

AMAN, Commissaire Ordinaire des Guerres, de Première Classe. Il passe pour actif et intelligent.

AMAND, (*Louis*) pauvre maçon de Valenciennes, impliqué dans la prétendue conspiration de Bicêtre, et mort sur l'echaffaud, à l'âge de 35 ans, avec 34 co-accusés, du nombre desquels se trouvait le Conventionnel Osselin, le 8 messidor an II. (*Voyez Conspiration.*)

AMAND, (St.-) ville de la Flandres Française, située sur la Scarpe, à trois lieues de Valenciennes, huit de Douay et neuf de Lille. Cette ville, qui se trouvait, avant la conquête des Pays-Bas, précisément sur la ligne qui séparait la France des Possessions de l'Autriche, n'avait point de fortifications, non plus que la petite ville d'Orchies, qui est située sur la même ligne, à quatre lieues plus loin, au nord-ouest. Cette singularité était d'autant plus remarquable, que, depuis Valenciennes jusqu'à Lille, dans un intervalle diamétral de douze lieues, le pays, se trouvant tout-à-fait dégarni de places fortes, eût pu tomber au pouvoir des ennemis, qui auraient eu à leur disposition plus de 200 bourgs et villages, avant d'atteindre la ligne de résistance sur laquelle se trouvent *Cambray*, *Bouchain* et *Douay*. Je sais bien quelles réponses l'on peut faire à cette objection ; mais ces réponses mêmes fortifieraient mon argument. Au reste, toutes ces observations ne pourraient avoir aujourd'hui de valeur, qu'autant que le Gouvernement Français rendrait les Pays-Bas, et rétablirait les anciennes frontières, ce qui n'est nullement probable, quoiqu'en Révolution il ne faille jamais répondre de rien. — La ville de St.-Amand est assez jolie et peut contenir de 5 à 6 mille habitans, y compris tous les hameaux qui formaient jadis l'arrondissement de la parnisse. Le commerce principal y consiste en laine et en bas tricotés. Les *Saint-Amandinois* ne passent pas pour le peuple le plus spirituel de la Flandres ; il s'en faut. On se ferait difficilement une idée de leurs usages, de leurs mœurs et de leur conversation. Il semble que ce petit pays soit un pays sauvage et qu'il n'ait aucune relation avec les pays environnans. *Valenciennes*, qui n'est qu'à trois lieues de-là, offre un contraste frappant avec *St.-Amand*, par la politesse, l'urbanité, l'amour des arts qui la distingue ; et l'on dirait que ces deux villes sont situées à deux mille lieues l'une de l'autre. La ville de *St.-Amand* a été, dans la Révolution, la proie des Autrichiens. Ils y commirent beaucoup d'excès, et elle se sentira long-temps des ravages qu'ils y exercèrent. — Le fils du maître des Postes (nommé Tordoire, père d'une famille intéressante) qui avait paru contraire au Parti Républicain, fut traité par le peuple comme *Berthier* et *Flesselles* avaient été traités à Paris. Ce jeune homme avait tout au plus vingt ans. — Ce qui a donné à la ville de Saint-Amand un grand renom dans toute l'Europe, ce sont les Eaux Minérales et sur-tout les *Boues*, situées à trois quarts de lieues de la ville, à l'entrée d'une vaste et superbe forêt, que les guerres de la Révolution ont furieusement éclaircie et dégradée. (*Voyez Boues.*) — La ville de *Saint-Amand* était gouvernée par les Moines de la cé-

lèbre Abbaye du même nom. Ils occupaient la majeure partie de l'étendue de la ville, dont ils étaient Seigneurs. Leur Abbaye était un des plus beaux, des plus antiques et des plus curieux monumens de l'Europe ; l'Eglise sur-tout excitait l'attention des Etrangers ; il n'y avait pas d'édifice en France, qui pût lui être comparé. C'était le temple le plus majestueux qui existât; sa forme et sa structure étaient précisément celles des plus anciens temples du Paganisme. Aucun bâtiment n'était plus propre aux cérémonies imposantes. Les tableaux de Rubens la décoraient; les Autrichiens l'ont dévastée en partie; les Français ont fait le reste ; et ce magnifique monument, qu'il est impossible d'entretenir aujourd'hui, doit être regardé comme perdu. L'Abbaye jouissait d'un revenu de 600,000 livres et au-delà, dont le tiers formait la portion du Cardinal d'York, frère puîné du Prétendant d'Angleterre, qui en était Abbé Commandataire par la générosité des derniers Rois de France; ce que l'on peut bien regarder comme un abus. Le Moine qui exerçait sa Jurisdiction en son absence, s'appellait *Le Grand-Prieur ;* le dernier était fils d'un Marchand de pommes de Tournay ; son assiduité à ses devoirs l'avait porté peu à peu à cette place éminente. Le Grand-Prieur nommait aux places civiles et judiciaires de la ville ; le Prévôt, ordinairement Avocat ou homme de Loi, servait la Messe du Grand-Prieur aux grands jours de fêtes, en habit de cérémonie, l'épée au côté. Le Moine, que le Grand-Prieur chargeait de la conservation des eaux et forêts, s'appellait le *Maître-des-Bois ;* tous les Officiers de cette Maîtrise étaient à la nomination de ce Moine, à qui sa charge valait environ deux mille écus. Il y avait dans cette Abbaye nombre d'emplois, qui rapportaient aux Moines qui les exerçaient, une somme plus ou moins considérable par année. Ces Religieux cependant faisaient *Vœu de pauvreté !* (*Voyez Bénédictin*) mais il faut avouer qu'en général ils ne faisaient pas très-mauvais usage de leurs émolumens. La plus grande partie servait presque toujours à soulager leur famille ; et l'on peut assurer, sans craindre un démenti, qu'il n'y avait pas d'indigens sur leurs terres. Un Casuiste sévère me dira que le bon emploi de l'argent n'excuse pas un Religieux qui ne doit pas avoir d'argent ; que le bien de l'Eglise était le patrimoine des pauvres, et que l'excédent du nécessaire devait être reparti aux malheureux, sans acception de personnes et sans aucune considération de parenté, ni d'amitié. Il est difficile de détruire cette objection, si l'on s'en tient à la rigueur des vœux monastiques. Une autre objection qui n'est pas moins forte, et à laquelle on n'a pas songé lors de la fameuse discussion qui a eu lieu sur l'expropriation du *Clergé Régulier*, c'est que les Bieus des Abbayes n'étaient pas originairement destinés à l'usage qu'on en a fait depuis plusieurs siècles. Un article des *Capitulaires de Charlemagne* porte en termes exprès, que « *telle Abbaye* fondée par ce « Prince (il s'agissait précisément » de l'Ordre de Saint-Benoît) est » destinée à recevoir cent Religieux; » mais que, si le nombre ne va » pas jusqu'à cent, la part des » individus manquant pour le com- » pletter, sera mise de côté *pour* » *les pauvres et pour les besoins* » *de l'Etat.* »

L'intention

L'intention du *fondateur* n'a donc pas été remplie, toutes les fois que vingt ou trente religieux ont absorbé le revenu d'une maison fondée pour cinquante ou soixante. (*Voyez Couvent, Clergé, Moine*, etc.)

AMANT exprime bien une autre idée qu'*Amoureux*. Un *amoureux* est un homme qui soupire pour le moment; on peut être *amoureux* de trente femmes en un mois; on peut même être *amoureux* de plusieurs femmes à-la-fois; mais on n'est *amant* que d'une seule femme; on n'est pas tour-à-tour *amant* de plusieurs femmes en peu de temps. Un *amant* éprouve une véritable passion, et la constance s'allie plutôt à l'idée d'un *amant* qu'à celle d'un *amoureux*. Un *amant* est toujours un *amoureux*; mais un *amoureux* n'est pas toujours un *amant*. Le terme d'*amoureux* s'emploie rarement dans la bonne société; celui d'*amant* est toujours du style noble; mais à Paris, où l'on compte mille *amoureux* pour un *amant*, on confond exprès les deux expressions pour ennoblir ou excuser le vertige passager qu'on appelle *amour*; et les *amoureux* passent toujours pour des *amants*, comme un petit *commis* s'appelle *secrétaire*, et comme un *artisan* s'appelle *artiste*. La distinction de ces deux mots n'a jamais été plus piquante que depuis la Révolution; on a pu remarquer que les *amants* se sont presque toujours trouvés du côté des opprimés, et que les *amoureux* ont été en très-grand nombre dans le parti des oppresseurs, parce que, dans une subversion révolutionnaire, le parti dominant n'est jamais celui qui se fait remarquer par l'honnêteté de ses mœurs, et que le *libertinage* qui s'appelle *amour*, est très-différent de l'*amour* même, qui suppose toujours une sorte de moralité. — On pourrait dire encore avec raison qu'un *amant* est ordinairement payé de retour, au lieu que la réciprocité n'est pas toujours sous-entendue par le mot d'*amoureux*. Un *amant* est toujours censé motiver sa passion, et la fonder sur des rapports sympathiques et sur les qualités solides qui entretiennent une véritable liaison de cœur; tandis qu'un *amoureux* s'occupe plus du brillant que de tout le reste; le plaisir des sens le guide plus que les charmes de l'esprit et du cœur, sans lesquels il n'y a point d'*amant*. A Paris, et dans les villes populeuses, où plus de luxe éloigne davantage les idées simples de la nature, on abuse tous les jours d'une manière étrange du nom d'*amant*. Voit-on madame *une telle* au spectacle avec un homme qui est assidu auprès d'elle depuis huit jours? on dit: *Elle est avec son amant*. Sait-on qu'une femme est entretenue par un banquier? on dit que *ce banquier est son amant*. C'est une honteuse profanation de la langue. (*Voyez Amour*, etc.)

AMANTE. Expression moins usitée que son masculin. On entend par-là quelque chose de romanesque; car ce n'est plus guères que dans les romans que l'on parle d'une *amante*; encore le ton moderne adopte-t-il plutôt le nom d'*amie*. Mais, en admettant les nuances dont j'ai parlé au mot d'*amant*, il faut convenir que les *amantes* sont moins rares que les *amants*; car il est de fait que les femmes aiment mieux que les hommes, quand une fois elles se donnent la peine d'aimer.

AMANTS (*les*) ou *Aventures d'un Emigré*, Roman nouveau en 2 volumes in-18, dont le fond

pourrait bien être vrai, mais qui semble plutôt sortir de l'imagination d'un auteur, dont l'insuffisance aura probablement eu recours à un titre fait pour exciter la curiosité!

AMANT-ARBITRE, (l') jolie comédie en un acte, par *Ségur*, jouée en 1800 par les Comédiens Français. C'est un ouvrage délicat, spirituel et léger, qui décélerait son auteur, quand il ne se nommerait pas.

AMANT FEMME-DE-CHAMBRE, (l') Comédie en un acte, par *Dumaniant*, jouée au Théâtre de la Cité. — En 1786, *Dorat-Cubières*, qui n'était alors que le *Chevalier de Cubières*, vint lire à l'auteur de ce Dictionnaire, une pièce en cinq actes, dont le titre et le sujet étaient, à-peu-près, les mêmes que ceux de l'*Amant femme-de-chambre;* les beaux-esprits se rencontrent, je le sais; mais *Cubières* avait probablement la priorité sur *Dumaniant*, qui n'a pas besoin de ce petit surcroît de patrimoine pour être riche.

AMANT-HERMITE, (l') très-joli Vaudeville, joué très-médiocrement chez *Lazarri*, en 1794 et 1795. L'auteur était *Gassier-Saint-Amand*, régisseur de ce théâtre, et qui l'est aujourd'hui des *Jeunes Artistes*, et ne devrait être qu'auteur.

AMANTS PIÉMONTAIS, (*les*) Pantomime en 3 actes par *Cuvelier*, jouée au Théâtre de la Cité. Elle ne vaut pas les autres ouvrages du même genre de cet auteur.

AMANTS PROTHÉES, (*les*) pièce en un acte, mêlée de chant, jouée cent fois au Théâtre Montansier, avec un succès soutenu. L'auteur est *Patrat; Caroline*, par son chant, *Crétu*, par sa gaîté, n'ont pas peu contribué à sa réussite; mais l'ouvrage par lui-même se serait toujours soutenu; le sujet en est à-la-fois moral et gai, et les détails, très-agréables.

AMANTS RÉUNIS, (*les*) Opéra remis à neuf, sous cetitre, au Théâtre de la rue de Bondy, en 1791; c'était un ouvrage peu goûté sous un autre titre; mais il changea de nom, et le public l'encouragea.

AMANTS REUNIS, (*les*) Ballet pantomime de *Blondin*, exécuté au Théâtre de la Cité avec un succès mérité.

AMANTS RÉUNIS, (*les*) ou *les Fruits de l'Amour et de l'Education*, Roman nouveau en un volume, avec cette épigraphe bien vraie;

« *L'Adversité est la pierre de* » *touche de la vertu; c'est le creu-* » *set dans lequel elle s'épure* ». Que de gens ont passé par ce creuset!

AMANT-SCULPTEUR, (l') en 1 acte, musique de Chardiny, en partie. — Joué au Théâtre Lyrique en 1790. — Du réchauffé; sujet rebattu; les glaces du nord. — De jolis airs.

AMANS SANS AMOUR, (les) en prose et en 1 acte, joué en 1790 chez la Montansier. L'auteur (*M. Monnet*) connaît trop peu la scène; le titre seul était piquant; point de situation, de la froideur; par conséquent point d'effets.

AMANT TRAVESTI, (l') ou LES MULETIERS, pièce jouée en 1790 au Théâtre de Monsieur, Foire Saint-Germain, paroles du Citoyen *Dubreuil*, musique de *Désaugiers*. Peu de succès, rien de neuf, aucune moralité, petite intrigue, jolie musique, des couplets *sur les queues*, bons à chanter dans les lieux de débauche. Cette pièce, comme la plupart de celles qu'on avait jouées à ce Théâtre, n'a point reparu sur la scène, lorsqu'il a été transféré à la Rue Feydeau.

Digitized by Google

AMANS VENDEENS, (les) Roman qui n'en est pas un. On eût pu tirer un tout autre parti d'un titre qui par lui-même semble commander l'intérêt, si l'on n'eût pas voulu tout sacrifier à la vérité.

AMAR, Député de l'Ysère à la Convention Nationale, et l'un des membres les plus actifs du Comité de Sûreté Générale sous le règne de Robespierre. Il parut, *dès le 31 mai*, contre Amar et Merlinot son collègue une plainte des habitans du Département de l'Ain, dont les détails attestaient le despotisme exercé par ces deux Législateurs dans leur mission. Amar sur-tout était fortement inculpé dans cette pétition. Mais ce qui a paru contre lui depuis le 9 Thermidor, l'inculpe bien davantage. Nous ne connaissons point ce Député; et, comme nous avons vu plus d'une fois que l'opinion du jour n'était pas celle du lendemain, nous ne hasarderons point un jugement définitif sur sa conduite; nous nous bornerons à observer que, s'il faut juger de sa moralité par les Rapports qu'il a faits à la tribune, sa réputation n'est point usurpée.

AMARANTE. (*Sainte*) Femme célèbre par sa beauté; *Sartines* le fils l'avait épousée, dit-on. Elle périt avec lui sur l'échaffaud à la Barrière du Trône, avec cinquante-deux autres victimes, dont deux ou trois tout au plus, sans être préeisément coupables, avaient pu donner lieu à des soupçons fondés de la part des scélérats qui désolaient la France. Cette jeune personne, âgée de 19 ans, eut pour compagnes de son supplice sa mère, âgée de 46 ans, et sa sœur, qui en avait 17. Toutes trois reçurent la mort avec beaucoup de courage. Les motifs de leur condamnation sont si absurdes, si contradictoires et si ridicules, que dans tout autre temps on eût envoyé à Bicêtre, et fait lier parmi les foux, un tribunal qui se serait permis de publier un pareil jugement. On reprochait aux *Sainte Amarante* leur liaison avec *Robespierre;* mais ce n'était pas, comme on l'a dit, une liaison d'amour ni d'amitié; c'était une connaissance purement politique et de circonstance, entretenue par la peur. Mais l'exemple de ces femmes infortunées doit apprendre combien il faut se défier des hommes puissans, au sein des orages politiques.

AMAT. Administrateur du Département à Gap, Député des Hautes Alpes à la Seconde Législature. — Estimé.

AMATEUR. On peut l'être de toutes sortes d'objets; l'expérience a prouvé de reste qu'il y a des *Amateurs* d'exécutions sanglantes, etc. Mais la véritable acception de ce mot est analogue aux arts et aux sciences. Un Amateur en musique est un homme qui la cultive sans la professer; il en est de même des autres arts et des lettres. Nous n'avons pas un acteur, pas un chanteur sur nos Théâtres, qui ne se croie très-supérieur aux simples *Amateurs* qui les rivalisent dans la société; et nous avons une foule d'*Amateurs* des deux sexes, qui ont une supériorité marquée sur la plupart des Théâtres.

AMATRICE. C'est le féminin du mot précédent, mais qu'on emploie beaucoup moins. Il y a même des controverses sur la *légitimité de sa naissance;* plusieurs personnes prétendent qu'il faut dire une *femme amateur*, et non pas une *Amatrice*, qui semble en effet inusité. *Linguet* voulait trancher la difficulté, en y ajoutant le mot femme, et il disait, sans crainte de se tromper: *Une femme amatrice;* mais il faisai

deux mots du dernier, et mettait un accent sur l'*a*.

AMBASSADE—ADEUR. La Révolution nous avait ôté presque tous nos Ambassadeurs dans les Cours Etrangères; et nous n'avions à Paris que trois ou quatre Ambassadeurs. Mais le Gouvernement, avec de la fermeté, et sur-tout avec la justice et la douceur dans l'intérieur, ranimera tellement, je l'espère, les courages abbattus, il réparera nos malheurs avec tant d'éclat, (du moins il en prend les moyens) que les Nations voisines seront bien forcées de finir par s'entendre avec nous. Eh! pourquoi une République populeuse et florissante n'aurait-elle pas le même avantage qu'avait l'Angleterre sous la tyrannie de Cromwel! Cromwel, par sa politique et son courage, força les Rois de son temps de négocier avec le Protecteur; espérons que les Monarques d'aujourd'hui reconnaîtront, de force ou de gré, le gouvernement qu'il plaît à une grande nation de se donner. Il est vraiment singulier que, lors de la Révolution d'Angleterre, les autres Cours n'y prissent qu'un très-faible intérêt, et qu'on laissât les Royalistes s'escrimer avec le Parti Opposé dans cette île, sans se mêler de leur querelle autrement que par des secours partiels et momentanés, ou par des *pour-parlers insignifians;* il est vraiement singulier que le sombre et farouche usurpateur du pouvoir Souverain, dont la politique enchaînait cette nation si fière, qui ose se vanter de n'avoir jamais plié sous le joug, traitât avec les rois de l'Europe d'égal à égal, avec autant et plus d'avantage que s'il eût été Légitime Possesseur du thrône... Et que, lors de la Révolution de France, toute l'Europe se soit empressée de prendre une part active à la querelle, que les Cours Etrangères aient refusé, souvent maltraité nos Ambassadeurs, et qu'un homme, connu par ses exploits, estimé et redouté de toute l'Europe, adopté d'un commun accord par les Français comme chef de leur République, un homme enfin, qui, depuis qu'il est à la tête des affaires, a fait cesser une grande partie des fléaux qui menaçaient toute la terre, soit rejetté par des Puissances, que sa modération préserve des derniers malheurs. Eh! qu'importe à ces Puissances, que les Français se donnent *tel* ou *tel* chef, puisqu'il leur importait peu de voir les Anglais proclamer un Cromwel! Ah! c'est qu'elles n'agissent pas pour le bien général; c'est que la guerre qu'elles nous font, n'a point du tout pour objet le rétablissement du Roi de France, mais bien leur aggrandisement aux dépens de notre territoire. Voilà le but unique de leurs entreprises; *Hoc opus, hic labor est.* Elles ne prennent plus même l'inutile précaution de cacher leur dessein. La France est l'objet de leur envie, et l'Angleterre ne l'était pas. Rien ne prouve mieux que leur acharnement, la supériorité d'une nation sur une autre. — Il est vrai que le mauvais choix de nos Ambassadeurs pendant le règne des ignares qui nous ont vexé si long-temps, a pu contribuer à nous décréditer dans les Cours Etrangères. Rien n'égale la stupidité de ces hommes grossièrement exaltés (il y a sans doute quelques exceptions) dont un *Rewbel*, chargé de la partie Diplomatique, faisait autant d'apôtres de ses extravagances chez les puissances environnantes. Mais, enfin! ce régime est passé; des hommes de mérite ont remplacé des orgueilleux en délire; et la seule disposi-

tion nécessaire des esprits, lassés des sottises de leurs anciens tyrans, doit être une garantie suffisante contre le retour de l'*anarchie tyrannique*, qui sert de prétexte à l'ambition de nos Ennemis.

AMBERT, Général de Division à l'Armée de la Moselle — Il remporta le 27 Brumaire de la 2e. année Républicaine, (Novembre 1793) une victoire complette sur les Autrichiens, qui furent mis en déroute auprès de l'Elbach.

AMBERT, petite ville de la ci-devant Auvergne, qui contient cinq mille quatre à cinq cents habitans; dont quelques-uns ont donné dans un genre de patriotisme un peu plus qu'exalté! Il y avait dans cette ville un Club Littéraire, qui n'a pas eu de peine, avec quelques modifications, à se transformer en Société Populaire.

AMBERT, (*le Marquis d'*) fut condamné par une Commission Militaire à la peine de mort, le 14 messidor an VI, sous le règne du Directoire Fructidorien. Sa malheureuse fille fit au *conseil des 500* une pétition pour obtenir un sursis à l'exécution, s'offrant *de prouver que son père n'avait jamais émigré*. Les Cinq-Cents passèrent unanimement à l'ordre du jour, et *M. d'Ambert* fut fusillé.

AMBEZARD, Tymbalier de l'Opéra. — Talent rare et d'autant plus remarquable, qu'il exige une justesse et une précision difficiles à rencontrer.

AMBEZARD. Nous ignorons si c'est le même, qui donne du *cor* plus que passablement. Si ces deux hommes n'en font qu'un, honneur aux deux talens qu'il réunit. Si ce sont en effet deux hommes, honneur à chaque homme qui possède un talent!

AMBIGU-COMIQUE, Spectacle de Paris, connu et accrédité depuis long-temps sur le Boulevard du Temple. *Audinot*, créateur et propriétaire de cette entreprise, l'avait portée, à force de zèle et de talent, à une sorte de perfection. *Picardeaux* et ses Agens en ont tout-à-fait chassé les talens et le public. Ce Théâtre vient de passer en de meilleurs mains, ce qui n'était pas difficile. (*Voyez Corse.*)

AMBITIEUX-ION. On a cru tel homme cruel par caractère, parce qu'il a commis des cruautés; on s'est trompé; il n'était qu'ambitieux; mais une ambition sans bornes, quand le sort la favorise, change peu-à-peu le caractère de l'homme; il n'est pas de crime dont l'ambitieux ne soit capable, tout en professant l'horreur du crime. Il ne voulait pas faire ceci et cela, commettre telle injustice, se porter à tel excès; il le fait sans s'en apercevoir; et l'ambition seule l'y a conduit pas à pas. Voilà les hommes! nous développerons cette idée dans d'autres *articles*. Elle en vaut la peine, assurément.

AMBLY, (le Marquis d') Député de Rheims à l'Assemblée Constituante. — Il parla toujours avec la loyauté ferme d'un militaire expérimenté, qui ne connaît que l'honneur. — Il s'opposa à ce qu'on armât le peuple sans distinction. — Il s'opposa encore à ce qu'on admît les dénonciations sans preuves. — Il s'opposa aussi à ce qu'on bornât à 3,000 livres la pension des octogénaires. — Il demanda que l'assemblée déterminât avec précision et clarté ce que c'était qu'un crime de *Lèse-Nation*. *Heu! si mens non laeva fuisset!*

AME. Il n'y a pas eu lieu depuis long-tems à de grandes et savantes dissertations sur la nature de l'ame parmi les Français, parce que le

matérialisme a été long-temps le système dominant, et qu'on s'est conduit comme si l'on y croyait fermement. Ce sera une honte pour nous, de laisser subsister jusqu'à nos descendans cette inscription ridicule, qu'on a mise sur le frontispice de nos Temples : *Le peuple Français reconnait l'existence de l'Etre-Suprême et l'*IMMORTALITÉ DE L'AME. Ce mot *reconnait* est l'insulte la plus dérisoire qu'on puisse faire à une nation. Aussi Robespierre, par l'ordre duquel ces inscriptions ont eu lieu (et on a encore la lâcheté et la sottise de les laisser subsister), rnait-il sous cappe de la bonhomie de ce peuple qu'il appellait *sa bonne bete*. J'aimerais autant qu'on eût gravé à tous les coins de rue : *Le peuple Français vous annonce pour nouvelle qu'il veut bien convenir que le soleil éclaire, que la nuit n'est pas le jour, que l'eau mouille et que le feu brule, et qu'enfin, après un mûr examen, il commence à s'appercevoir que trois et trois font six.* (*Voyez Etre-Suppême.*) J'ai déjà parlé dans ce *Dictionnaire* de cette inscription sacrilège, absurde et dérisoire, qui atteste à tous les étrangers notre délire; mais on ne peut trop y revenir; il faut ridiculiser sous toutes les formes ce qui est ridicule et insultant pour la dignité nationale. — Ç'a été en effet un problème difficile à résoudre, que l'immortalité de l'ame, parce qu'il fallait commencer par prouver l'existence de l'ame, dans un temps où les quatre-vingt-dix centièmes des personnages marquans se conduisaient comme s'ils n'en avaient pas.

AMEIL. Chef d'Escadron au cinquième Régiment de Chasseurs. — Militaire estimé.

AMEILHON. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, historiographe et bibliothécaire de la ville de Paris, en 1792. — Homme très-instruit, qui n'a point fait parler de lui depuis cette époque.

AMEILHON, son parent, sous-bibliothécaire, ne lui cedait guères en mérite.

Cette bibliothèque donnée à l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1759, par feu M. Moreau, magistrat estimable, avait été transportée, faute de local, à la maison de Saint Louis, rue Saint Antoine; et elle commença en 1773 à être publique. La Commune, qui abattait tout, l'a furieusement négligée.

AMELIA. Comédie en cinq actes, par *Delcrieux*, jouée au théâtre de la Cité avec un demi-succès.

AMÉLIE. C'est le nom de plusieurs Actrices très-médiocres, et de plusieurs femmes charmantes, qui ne sont pas des actrices. Beaucoup de *mères à la mode*, prévenant le goût des amans, donnent à leurs filles le joli nom d'*Amélie*. En effet, il est doux à prononcer.

AMÉLIE. Opéra en trois actes, joué aux Italiens, paroles de *Desfontaines*, musique de *Louet*. — Ouvrage froid.

AMELIE DE MONTFORT, pièce en 3 actes, jouée en 1792 à la rue Feydeau. — La musique de L. *Jadin*, en faisait presque tout l'intérêt. C'est un sujet rebattu; et ce sont des scènes qu'on a vues cent fois au théâtre dans les pièces de l'ancienne chevalerie, sur-tout à la comédie Italienne, comme *Richard cœur de Lion*, *Aucassin et Nicollette*, *Raoul de Créqui*.

AMÉLIE *ou* LE COUVENT. Drame en prose et en deux actes, par Pujoulx, joué en 1791 à la rue Feydeau. — Cet ouvrage, plein d'intérêt, de chaleur et de philo-

sophie, a complettement réussi. On n'avait guères l'habitude encore alors de voir des Convens sur la scène; et le Citoyen Pujoulx a le rare mérite de n'avoir pas joué la Religion en jouant des Religieuses. (*Voyez Visitandines.*)

AMELIE DE BEAUFORT *ou* L'INCONSTANT FIXE. Roman nouveau en trois volumes, avec d'assez jolies gravures, par un nommé *Debare*. — Cet ouvrage offre, outre des situations piquantes et des scènes très-naturelles, quoique pleines d'intérêt, le mérite assez rare d'un tableau, où l'on voit l'amour et l'amitié se disputer la palme.

AMELIE *ou* LES ECARTS DE MA JEUNESSE, Roman nouveau, en deux volumes in-12. — C'est avec ce titre séduisant qu'on excite la curiosité du lecteur. Ce n'est pas pour éviter les *écarts*, qu'on aime à voir ceux des autres; ce n'est pas non plus pour les faire éviter aux autres, qu'on leur donne ses propres *écarts;* mais, comme tout le monde s'*écarte* plus ou moins du sentier de la vertu, on croit intéresser en peignant le vice sous des couleurs attrayantes, parce qu'on a l'air d'autant plus excusable soi-même, que le piège où l'on s'est laissé prendre avait plus d'appas. Eh! mon Dieu! quand messieurs les auteurs cesseront-ils de tendre eux-mêmes des pièges à la crédulité des lecteurs, et même à l'innocence! Toutes ces confessions particulières, rendues publiques, vraies ou simulées, ont-elles jamais corrigé un seul homme! Quand celui qui se peint aux yeux de ses semblables, est assez connu pour exciter l'intérêt; quand on l'a peint lui-même sous un jour assez faux pour qu'il faille désabuser les lecteurs; quand il sait sur-tout faire tourner ses fautes au profit de la morale publique, c'est alors, et alors seulement, qu'il peut sans encourir le blâme des gens sensés, exposer le tableau de sa vie.

AMELIN *et* VAN-ROBÉS. Banquiers utiles à l'état par leurs connaissances et leur activité. Comme *Fournisseurs* pour la partie de l'habillement et équipement des troupes, ils ont aussi *été utiles à eux-mêmes;* cela va de droit.

AMELIORATION. Ce mot a servi de prétexte aux premières opérations des Réformateurs qui ont fait la Révolution; et c'est en disant toujours qu'ils *amélioraient*, qu'ils sont parvenus à tout gâter, à tout détruire, et à tout perdre. Mais, comme les grands événemens ont une marche nécessaire, que rien ne peut arrêter ni ralentir, d'autres hommes ont succédé aux *Améliorateurs qui gâtaient.* Il a fallu d'abord qu'ils réparassent ou essayassent de réparer des maux affreux; les faire cesser, c'était déjà une *Amélioration;* les réparer, c'en était une seconde; faire du bien, c'était la grande et la dernière; et il faut être de bien mauvaise foi, il faut vouloir par entêtement se refuser à l'évidence, pour ne pas convenir que chaque jour, depuis le 18 brumaire, éclaire de nouveaux actes de justice et d'humanité de la part du Gouvernement. Voilà les véritables *Améliorateurs!* ce ne sont plus des mots..... Il est temps aussi que les mots fassent place aux choses. (*Voyez Choix.*)

AMELOT. Ci-devant Ministre d'Etat, ci-devant Honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et Associé libre de la ci-devant Société Royale de Médecine, Administrateur en chef de la Caisse de l'Extraordinaire. On le rappella de l'exil volontaire où la lassitude des affaires l'avait condamné, en le

nommant, en l'an V, député du Département de l'Allier au Conseil des Cinq-Cents. C'est un grand Administrateur; son activité, son zèle, ses services devaient lui mériter les égards du Gouvernement. On s'étonne, en songeant à la partie qu'il exerçait, et aux vertus qu'on lui connaît, qu'il ait pu échapper au glaive des Anarchistes.

AMÉNAGEMENT. Le 6 août 1790, l'Assemblée Constituante décréta qu'il serait fait incessamment une loi sur les *Aménagemens*, et qu'en attendant, les anciennes Ordonnances et les réglemens sur les *Eaux et Forêts* continueraient d'être en vigueur. Pendant dix ans, on n'a cessé de parler de cette partie intéressante de l'Administration; et ce n'est que depuis *le* 18 *brumaire*, graces à *Bonaparte* et à son Conseil, qu'on s'en occupe fructueusement. (*Voyez Eaux et Forêts.*)

AMENDE. Il y a deux sortes d'*Amendes;* l'une que l'on nous fait souvent *payer* après nous avoir *battus*, et qui réalise le proverbe de Jeannot : *Les battus payent l'amende.* Les Comités Révolutionnaires et le Directoire fructidorien ont joué avec nous autres (qui étions les *Jeannots* de l'aventure) le rôle du Commissaire. Mais le 9 thermidor et le 18 *brumaire* leur a prouvé que *les battus ne payent pas toujours l'amende*, et qu'il est un terme à tout : *sunt certi denique fines.* Vérité importante, à laquelle les ambitieux devraient songer quelquefois. L'autre *amende*, est l'*amende honorable* ou *le pardon solemnel* que demande un coupable qui avoue ses crimes à la face de Dieu et des Hommes. Que d'*amendes honorables* on pourrait exiger, si la prudence et l'humanité n'étouffaient pas les desirs de vengeance! — Au reste, il faut avouer que la nullité de certains êtres flétris dans l'opinion, et l'espèce de dépit (ou de confusion, comme on voudra,) qu'on lit sur leur visage, est une vraie *amende honorable* qu'ils font sans cesse à la Société.

AMENDER — EMENT. C'est un correctif qu'on donne à un projet de loi..... On peut aussi l'entendre du moral des individus. Non-seulement nous avons beaucoup de décrets qui ont besoin d'*amendement;* mais nombre de gens auraient besoin de s'*amender*. Plusieurs ont l'air de le vouloir..... *mais ne vous y fiez pas!*

AMER — TUME. Il a été bien amer, le calice d'infortune et d'humiliation, qu'on a forcé tant de malheureuses victimes de boire jusqu'à la lie! C'est bien un temps d'*amertume* que celui que nous avons passé!..... Et qui sait ce qui se prépare encore dans l'avenir?.... Sans parler de l'*amertume* des regrets qu'éprouveront bien des gens!..... On se demande quelquefois très-inutilement, en promenant des regards sombres sur les ruines et les cadavres qui couvrent cette terre autrefois couverte de moissons et de monumens : *Fallait-il donc tout cela pour corriger les abus de la tyrannie! Une Révolution si terrible était-elle absolument nécessaire!* Et, pour finir assez gaîment des réflexions si tristes, on cite ces vers du vieux Tuteur, dans les *Folies Amoureuses :*

« Oui; mais pour prendre l'air et voir l'aurore naître,
« Tout cela se pouvait faire de la fenêtre. »

AMÉRIQUE — CAINS. C'est un Contiuent qui se peuple chaque jour des émigrations du nôtre. Le *vertueux* Brissot a couvert de deuil nos Colonies Américaines (*Voyez Colonies.*) La contrée d'Amérique la plus

plus justement célèbre en Europe, ce sont les *Etats-Unis*. Une foule de Français s'y sont établis depuis la Révolution (*Voyez Etats-Unis.*).

AMET, (*Louis*) *et Compagnie*, *Banquier* à Paris. — C'est un des plus anciens Négocians Armateurs du Havre, qui aient contribué jadis à la splendeur du commerce et à la prospérité de la France; et il est douteux qu'il y ait en Europe plusieurs hommes aussi profondément instruits que lui et aussi versés dans la science du commerce. Tous les Comptoirs de l'univers lui sont aussi familiers que sa propre maison. *Amet*, en société avec *Ronus* et *Bourcard*, a pris la fourniture générale des Invalides. On les a vivement accusés d'avoir payé..... mais ils ont prouvé qu'il n'avait pas été donné une obole pour l'obtention de cette affaire, qu'on peut regarder comme une *entreprise paternelle* entre les mains d'hommes probes et amis du soldat.

AMET, (*Pierrin*) frère du précédent; il est agent de change, et s'honore par sa probité.

AMET, (*Juste*) frère des deux précédens; homme actif, instruit et aussi honnête que les deux autres.

AMEUTER. C'est une expression triviale, dont on a pourtant fait un fréquent usage dans tout le cours de la Révolution. Les autres termes qui semblent en être l'équivalent, ne disent pas tout-à-fait la même chose. *Exciter le peuple à la révolte* n'est pas précisément l'*ameuter*; il peut être déjà *ameuté*, quand on l'*excite*; comme on peut l'*ameuter* sans l'*exciter*. *Soulever* le peuple est bien plus qu'*ameuter*; un *soulèvement* est une chose bien plus caractérisée qu'une *émeute*. Mais le terme d'*ameuter* par son origine est très-remarquable; et sous cet aspect, il convient mieux qu'aucun autre, à certaines époques révolutionnaires, telles que celle des 5 *et* 6 *octobre*. Ce mot ignoble retrace une *meute* de chiens qu'on excite à-la-fois; et les hurlemens et les aboiemens confus de tous ces animaux sans raison, qui s'acharnent contre un seul animal innocent, que des chasseurs leur désignent pour être leur victime, retracent à l'observateur une image trop frappante de ce qu'il a vu faire à des hommes.

AMEY, Général de Brigade, attaché à la 17e. Division militaire. — Homme très-honnête et très-bon officier.

AMI — ITIÉ. O sentiment généreux! ô douce affection des ames honnêtes!... Combien les crises de la Révolution française t'ont donné d'essor et d'activité! On ne finirait pas de raconter les traits sublimes, les prodiges qu'a enfantés l'amitié depuis dix ans.... C'est dans les périls imminens, que l'amitié s'agrandit et s'épure!.... Ceux que le malheur et la vertu rassemblent, deviennent nécessairement des amis; et leurs nœuds sont indissolubles... Ils durent jusqu'à la mort. Combien d'hommes de différens caractères, d'humeur disparate, qui ne se connaissaient pas, qui ne s'étaient jamais vus, qui dans toute autre circonstance, auraient cru ne pouvoir jamais se convenir, sont sortis ensemble des prisons, en se jurant une inviolable et sincère amitié!... et ils ne seront point parjures... Des hommes de tous les Partis ont trouvé des *amis* dans le parti contraire; ce qui prouve évidemment que tous les Partis ont eu des hommes supérieurs aux préjugés.

De tous les sentimens dont un cœur honnête est susceptible, l'*Amitié* sans contredit est le plus capable d'efforts généreux. Mais au-

tant les *vrais amis* contribuent au soutien des mœurs et à la propagation des bons principes, autant les *amis faux*, qu'on peut appeller les *amis du jour*, ont déshonoré le nom d'*Amitié*. Il est certain que l'*Amitié* n'est qu'un mot vuide de sens, ou un étrange abus en morale, si elle n'est pas fondée sur la vertu.

On a vu des hommes se convenir, dès la première vue, par des rapports de sentimens et de principes, qui les entraînaient à une affection et à une estime réciproque, dont il n'était possible ni à l'un, ni à l'autre, de se défendre. On les a vus s'attacher l'un à l'autre par des nœuds sacrés et indissolubles.

Aucun sentiment ne se commande moins que la confiance qui naît d'une véritable amitié. Aussi ne peut-on pas forcer un homme d'être l'ami d'un autre homme; dès qu'il s'élève dans l'esprit de l'un des deux le moindre doute fondé sur la franchise ou sur la probité de l'*autre*, il est impossible que la confiance n'en soit pas altérée; et, une fois que la confiance diminue, l'amitié s'affaiblit insensiblement et finit par s'éteindre tout-à-fait.

Quel tableau touchant pour l'observateur sensible, que celui dont la Révolution Française, quoiqu'on en dise, a multiplié les modèles! On a vu de simples particuliers, étrangers à tous les mouvemens révolutionnaires, liés d'intimité avec des hommes marquans par leur patriotisme, leur opinion, leurs grands talens et leur emploi; les principes politiques des deux amis étaient notoirement opposés; mais, comme leurs principes philosophiques étaient les mêmes, et que leur amitié avait pour base le talent et la vertu, deux choses indépendantes des événemens, ils sont restés amis fidèles, invariables, zélés, sincères et à l'épreuve de toutes les chances de la fortune, au sein des fluctuations politiques et malgré le choc des partis. Aucune philosophie n'approche de celle-là; et rien au monde n'est aussi pur, aussi sublime, que ce mépris constant des vains préjugés qui dominent la plupart des hommes. D'une part, un Directeur, un Ministre, supérieur aux clameurs des Partis, sourd à la voix des petites passions, conservait chérement dans son cœur l'image de l'ami qu'il savait apprécier, témoignait hautement l'affection qu'il lui portait, et jouissait de pouvoir se dire: *J'ai au monde un véritable ami, qui ne flattera point l'homme en place et qui chérira toujours ma personne*. L'austérité de ses fonctions n'était jamais compromise, parce que le Magistrat savait que son ami ne le placerait pas entre le devoir et l'amitié.

D'une autre part, le simple citoyen, qui voyait toujours l'*homme*, et non le *Directeur*, ni le *Ministre* dans son ami, ne se prévalait, ni n'abusait jamais de son crédit; il ne s'en servait qu'avec toute la réserve et toute la délicatesse que donne la crainte de compromettre la gloire ou les intérêts d'un ami. Sa plus vive jouissance était de lui savoir beaucoup de partisans, de partager même les disgraces que lui attiraient ses ennemis, de faire cause commune avec lui, et de se déclarer ouvertement son éternel défenseur. Mais une amitié de cette nature est infiniment rare; il faut, pour qu'elle existe, que le simple particulier soit exempt des petitesses de la mode, des préventions du moment, des séductions ou des terreurs du Parti Dominant; qu'il sache immoler ses intérêts à l'honneur et au profit réel de son ami.

Il faut en même temps que l'homme en place soit grand par lui-même, juste appréciateur des hommes et des choses, et qu'il joigne une ame pure et sensible à un esprit élevé.

AMI DE LA CONSTITUTION, Journal, qui parut en l'an IV et en l'an V, et qui prit ensuite le titre de l'*Eclair.* (*Voyez* l'ECLAIR.) Celui d'*Ami de la Constitution* était pourtant assez commode, car, en ne disant pas de *quelle Constitution*, il pouvait durer jusqu'à présent, sans inconvénient.

AMI DE LA CONSTITUTION. C'est ainsi que s'appellaient, au commencement de la Révolution, les membres des sociétés patriotiques, qui se sont appellées ensuite *Sociétés populaires.* — Il est plus que probable que le principe de ces associations n'était véritablement, au moins pour la très-grande majorité de leurs membres, qu'un sincère attachement à la patrie, fondé sur l'espoir d'une sage réforme des abus; c'est ce qu'on croyait pouvoir attendre de la *Constitution* qui se préparait alors. Il n'y avait que les secrets meneurs du Parti de l'opposition et les observateurs froids, qui pussent pressentir alors la future destinée de cette même *Constitution*, à laquelle on jurait fidélité et pour laquelle on s'enthousiasmait sans la connaître; et on ne la connaissait pas, par une raison toute simple, c'est qu'elle n'était pas encore au monde. C'est un amour bien aveugle, pour ne pas dire bien extravagant, que celui qui nous enflamme ainsi tout-à-coup pour un objet qui n'existe pas encore. Nous avions l'air d'un peuple de *Dom-Quichottes*, qui se passionnent pour une dulcinée qu'ils n'ont jamais vue. Mais *Sieyès* et les travailleurs de ce temps-là, nous avaient donné le portrait en miniature de cette chere Constitution, en nous donnant les *Droits de l'Homme.* Et il s'est trouvé que le portrait n'était pas ressemblant, ou, du moins, qu'il ne répondait pas à nos espérances. Si l'on veut qu'il ait ressemblé pour la figure, le caractère de la petite personne nous a déçus; comme ces amans qui épousent une femme dont la beauté les séduit, mais dont les manières et la conduite les amène au divorce pour *incompatibilité d'humeur.* On se souvient d'un *Conte de Fées*, où un Roi se met dans une colère épouvantable de voir qu'on lui amène une *Princesse* qui ne ressemble pas du tout au portrait qu'on lui avait envoyé... Quoiqu'il en soit, la Société des Amis *de la Constitution*, qui n'exista d'abord qu'à Paris, était dans l'origine très-bien composée; une foule de gens honnêtes s'en séparèrent, quand ils virent clairement où tendaient les chefs secrets de cette corporation. En général, les Associations présentent toujours le même danger. (*Voyez Académie.*)

AMI DE LA LISTE CIVILE. On qualifiait ainsi les partisans du Royalisme, lorsqu'on les accusait, faussement ou non, d'être portés sur l'état des munificences Royales. Cette *Liste civile* a servi de prétexte à bien des turpitudes; et, si l'on veut être de bonne foi, on avouera que les vrais *Amis de la Liste civile* étaient ceux qui jalousaient le plus les pensionnaires qu'elle soutenait; comme on a dit assez plaisamment que les Jacobins n'étaient pas nos ennemis, puisqu'*ils voulaient notre bien.*

AMIS DE LA LOI. (*Sociétés des*) Lorsqu'en 1790 et 1791, la Société-Mère des Jacobins eut répandu en France le goût des asso-

ciations politiques, on vit se former aussi des réunions tout-à-fait étrangères à la Révolution; on y faisait même, en quelque sorte, le vœu de ne point y parler des affaires du temps; et, comme beaucoup de maîtresses de maison l'avaient déjà fait chez elles, on mettait à l'amende quiconque s'avisait de parler politique. C'était souvent épargner aux auditeurs beaucoup d'ennui, et aux parleurs, beaucoup de bévues. Plusieurs de ces *Réunions*, quoiqu'elles n'eussent pour objet que le plaisir de la table, s'appellèrent *Sociétés des Amis de la loi*. Il y en eut une sur-tout au Café de Flore, en face du Boulevard de la porte St.-Denis, qui se soutint assez longtemps, mais qui fut obligée enfin de se dissoudre, parce qu'on la dénonça aux *Jacobins*. (*Voyez Association.*)

AMI DE LA RELIGION. (l') Un journal avait pris ce titre cher à bien du monde, à l'époque où l'on s'apperçut qu'il était sérieusement question d'effacer en France les moindres vestiges de la Religion. Il fallait du courage pour entreprendre un ouvrage de cette nature, sur-tout pour lui donner ce titre. Aussi le journal ne parut-il pas long-temps; et son déclin toucha de bien près son aurore. Les auteurs voulurent en vain se dérober à la vengeance des énergumènes; tous furent sacrifiés.

AMI DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE, (l') ouvrage très-bien fait et très-bien dirigé par *Couret de Villeneuve*. C'est un volume de compilations, mais de compilations dirigées par le goût. Le Rédacteur a fait un choix de lectures et d'anecdotes, propres à former à-la-fois le cœur et l'esprit des enfans. Il vaut mieux copier ainsi, que d'inventer comme la plupart de nos auteurs.

AMI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (l') *ou* LE COSMETE, avec cette épigraphe:

« Pour que les nations soient » heureuses et puissantes, il ne » s'agit que de perfectionner la » science de l'éducation. »

Cette vérité, tirée d'*Helvétius*, est la clef du temple de la morale et de la politique; mais il ne s'agit que de savoir comment l'entendait *Helvétius*.

La propagation des lumières et la régénération des mœurs; tel est le double objet que se propose l'auteur de cet ouvrage, offert par livraison. Cet auteur est un nommé *Valant*, homme assez estimé; mais il faut savoir encore ce qu'il entend par les *lumières* et par la *régénération*. Nous avons vu des philosophes modernes, révolutionnaires très-exaltés et très-immoraux, signer au bas de leurs pamphlets: *Un tel, homme régénéré*; et cette épithète faisait trembler tous les honnêtes gens. Quant aux *lumières*, seraient-ce par hasard ces *lumières* dont parle *Nigaudinet* dans le *Club des Bonnes Gens*!

« Oh! moi, j'dis q'tant d'lumière q'ça,
» Ça m'éblouit, et ça m' donn' la berlue;
» Tant qu'à force d'y voir, j'craignons d'perdre la vue. »

AMI DE PITT ET COBOURG. C'est une des cent mille dénominations que les Partis tour à tour dominans ont distribuées avec tant de générosité à ceux qu'ils voulaient perdre. L'abus en ce genre a été si loin qu'une femme de la halle fut dénoncer son voisin, savetier de la rue de la Fromagerie, comme *Ami de Pitt et de Cobourg*, parce qu'il

l'avait appellée *bavarde*. La dénonciation fut accueillie, et le savetier incarcéré, sans que *Pitt* ni *Cobourg* s'inquiétassent du sort de leur *Ami*.

AMI DES CHANSONNIERS. (l') Espèce d'*Almanach*, dont le principal mérite consiste dans les gravures. Tous ces recueils faits sans choix et sans goût, n'attestent autre chose que le charlatanisme de quelques libraires avides d'argent aux dépens de l'esprit d'autrui. — Le Rédacteur de ce recueil n'est point l'*Ami des Chansonniers*; au contraire, ce sont les *Chansonniers* qui sont ses *Amis*, puisqu'ils lui font gagner de l'argent.

AMI DES CITOYENS. (l') Journal rédigé par *Alehée* et *Talien*, après le *Neuf Thermidor*, dans d'excellens principes, mais dont les auteurs n'ont pas pu se défendre d'une grande partialité et même de calomnies (peut-être involoutaires) contre les *Citoyens* dont ils n'étaient pas *les Amis*.

AMI DES LOIS, Journal que les circonstances, l'esprit de parti et le talent des Rédacteurs ont singulièrement accrédité pendant le cours de la Révolution Française. Il a eu sur les affaires du temps une influence tantôt heureuse, tantôt funeste, mais toujours trop sensible; car c'est un malheur dans un Etat, quand la réputation et même la vie des citoyens peuvent être à la merci d'un journaliste. Mille et mille fois on s'est plaint des calomnies atroces répandues par l'*Ami des Lois*; et toujours inutilement. Nous sommes forcés pourtant de convenir que *Poultier*, qui l'a le plus souvent rédigé, mêlait à tous ses articles cette teinte de bel esprit, de légèreté sémillante, qui a pour les lecteurs un si grand attrait! *Beauvinet*, qui a rédigé le Journal après lui, était moins agréable, mais plus judicieux, plus vrai, et sur-tout plus modéré. Quoi qu'il en soit, le journal de l'*Ami des Lois* est certainement un des premiers qui feront époque dans les fastes littéraires de la Révolution, comme *Charles neuf*, *Epiménide*, *le Club des Bonnes Gens*, *l'Intérieur des Comités Révolutionnaires*, et plusieurs autres ouvrages marquans ont fait époque sur la scène depuis 1790.

P. S. Depuis quelque temps l'*Ami des Lois*, sous prétexte que son nouveau Rédacteur est employé au *Ministère de l'intérieur*, se permet de publier des calomnies contre qui bon lui semble, et se prévaut de l'influence ministérielle pour se soustraire au juste ressentiment des personnes offensées. Il est déjà arrivé deux fois, à ma connaissance, que l'on a été demander au *Bureau de l'Ami des Lois* le nom et l'adresse de l'auteur de plusieurs articles calomnieux, et qu'on n'a pas indiqué d'autre nom que celui du principal Rédacteur, (*Barbier de Neuville*) Employé dans les Bureaux du Ministre de l'Intérieur; on a même ajouté que l'*article* dont on se plaignait, avait *été envoyé par les Bureaux Ministériels*; de sorte que les citoyens attaqués dans ce *Journal* ont été en droit de croire que *Lucien Bonaparte*, obligé par sa place d'être le soutien des opprimés et le vengeur de la calomnie, prêtait son appui et son autorité aux passions haineuses des libellistes anonimes. Cette odieuse imputation a engagé plusieurs personnes à s'informer de la vérité dans les Bureaux du Ministre; et ils ont reconnu que *Lucien Bonaparte*, bien loin de se compromettre par de pareilles inconvenances, était toujours digne de sa réputation de justice et de probité, mais que l'on

abusait de sa bonté envers quelques littérateurs indignes de ce titre, pour couvrir d'un nom respectable, à son insu, les manœuvres sourdes et les intrigues des calomniateurs. (*Voyez Calomnie, Anonime.*)

AMI DES LOIS. Pièce en vers et en trois actes, par *Laya*, jouée à la Comédie Française à la fin de l'année 1792, avec beaucoup d'éclat. L'esprit de parti contribua infiniment à son succès; l'esprit de parti finit par occasionner sa chûte. Elle eut précisément le sort du *Club des Bonnes-Gens*, et fit époque de même dans la Révolution, avec cette différence, que celui-ci fut joué pendant six mois avec un applaudissement universel et une affluence soutenue; au lieu qu'on arrêta le cours des représentations de l'*Ami des Lois*, après un court espace de temps. (*Voyez Club des Bonnes Gens.*) Si l'on juge rigoureusement de la pièce de l'*Ami des Lois*, comme ouvrage dramatique, il faudra quelqu'indulgence pour la trouver très-bonne; elle n'a ni action, ni mouvement, ni tableaux; mais, si l'on se reporte aux circonstances, et qu'on laisse de côté les allusions qui ne pouvaient manquer de déplaire au parti qui a fini par l'emporter pendant long-temps; on doit être de bonne foi, et convenir que *Laya* méritait des éloges pour son courage, pour la droiture de ses intentions, pour la saine philosophie qui régnait dans sa pièce, qu'il est impossible de trouver criminelle ou même blâmable, en principes généraux. *Laya* avait déjà fait preuve de talent au même théâtre (*Voyez Laya.*)

AMI DES MŒURS. (l') Nous appellons ainsi une pièce en un acte, de *Pigault le Brun*, jouée au Théâtre de la Cité, et ayant pour titre : LES MŒURS, tout simplement; mais ce titre est trop vague, et nous voulons donner à la pièce le nom qui convient à son auteur, que nous regardons comme un des hommes les plus méritans (du moins dans ses ouvrages) qu'il y ait au théâtre, c'est-à-dire, dans la carrière dramatique. (*Voyez Pigault le Brun.*)

AMI DES MŒURS, (l') en vers et en deux actes, joué chez la Montansier en 1790. — Encore une de ces pièces faites *en compagnie*, comme *une entreprise de commerce*. Les auteurs sont MM. Duverger et Després de Valmont. Le mérite de cet ouvrage consistait sur-tout dans l'intention.

AMI DES ORPHELINS (l') *ou* MANUEL DES NOURRICES. Précis sur la manière d'élever les enfans du premier âge, et notamment *ceux privés de la nourriture maternelle*, suivi de quelques notes sur le traitement qui leur convient en état de maladie. L'auteur de cet ouvrage (un nommé *Montain Lambin*, Officier de Santé) mérite tous les encouragemens dûs à la vertu; c'est un travail très-estimable que celui d'un homme, dont la vie se partage entre une étude infiniment utile à l'humanité, et la pratique des leçons qu'il professe.

AMI DU PEUPLE. (l') C'est un titre bien fameux que celui-là! De toutes les expressions auxquelles la Révolution Française a donné le jour, celle d'*Ami du peuple* est la preuve la plus éclatante du charlatanisme à l'aide duquel les factions de toute espèce ont abusé le bon peuple. Tout le monde s'est paré de cette épithète fastueuse; les auteurs dramatiques en ont décoré leurs pièces; plusieurs Journalistes l'ont usurpée pour leur compte. On a donné au Théâtre de la Cité une pièce intitulée : l'*Ami du peuple*,

production enfantée, comme dix mille autres, par cette versatilité honteuse qui encense bassement l'opinion du moment. (*Voyez Marat.*)

AMI DU PEUPLE. (l') Journal que rédigeait *Marat*; nous en parlerons à son article, en citant une lettre de ce trop fameux écrivain. Plusieurs journalistes de provinces ont voulu l'imiter.

AMI DU PEUPLE. (l') Pièce en 3, ou 4, ou 5 actes, jouée dans le temps de la terreur, par la troupe des Comédiens Français, que mademoiselle Montansier avait placés sur son nouveau Théâtre de la *rue de la Loi*, où est aujourd'hui l'Opéra. *Molé* jouait dans cette pièce le rôle de *Marat*. (*Voyez Molé.*)

AMI DU ROI. (l') Journal célèbre dans le commencement de la Révolution, rédigé par l'*Abbé Royou*, avec une force de logique et de principes qui ne le disputait qu'à la chaleur du style. Les malheurs de la Révolution y sont prédits avec une exactitude motivée. On eût peut-être ajouté plus de prix à l'ouvrage, si l'on n'eût pas soupçonné l'auteur de vues intéressées. (*Voyez Royou.*)

AMI DU SANG. (l') Un patriote assez connu par ses liaisons avec les Jacobins, répandait, de tout côté, lors de la terreur, un petit imprimé intitulé : *l'Ami du Sang*. Ce titre, assurément, à une époque aussi sanglante, n'était pas très-rassurant. Mais on s'effrayait mal-à-propos; l'auteur, nommé *André*, malgré son *patriotisme*, était un véritable *philanthrope*, d'une humeur douce et d'un commerce aimable. Son *Ami du Sang* n'était que le titre d'un ouvrage très-intéressant, dont il répandait alors le *Prospectus*. Il ne s'agissait que d'adoucir et de *sanifier* le sang humain, et non de le répandre. Mais, comme l'*Ami du Peuple* prêchait sans relâche l'effusion du sang, on pouvait, à bon droit, imaginer que l'*Ami du Sang* suivait les mêmes erremens que l'*Ami du Peuple*; et toutes ces amitiés-là n'étaient pas très-aimables.

AMITIE, (l') Poëme de 24 pages grand *in-quarto*, sur papier vélin. L'auteur est *Mathieu-Dulioucher*; on voit quel cas il a fait d'un si beau sujet à traiter, par la perfection de l'exécution typographique; car il est sans doute trop modeste et sait trop bien s'apprécier pour faire tant d'apprêts en l'honneur de son talent.

AMI ZÉLÉ (l') donnant des conseils, et faisant des questions à son ami, tous les jours de l'année, pour l'animer continuellement à la vertu. — C'est un volume de 300 pages, de très-petit format, qui fait honneur aux intentions de son auteur, mais qui doublerait d'intérêt, si l'ami qui conseille était d'un rang inférieur à celui de son ami, ou, si l'ami, qui est conseillé, occupait une place importante, et avait assez de philosophie pour savoir bon gré à son ami de chercher à le prémunir contre les séductions qui l'entourent; et puis; les livres de morale ne se lisent plus guères, à moins que la raison n'y prenne les dehors de la folie, ou, du moins, ne s'y couronne de roses.

AMIDON. Il était bien renchéri, depuis que le pain était rare et qu'on reprenait l'habitude d'*amidonner* ses cheveux. Les Boulangers, qui vendaient la farine que le Gouvernement leur distribuait pour subvenir à la subsistance du peuple, et qui la vendaient pour faire de la poudre à friser, étaient de grands scélérats, d'insignes agioteurs et des monstres indignes de vivre; et

il s'en trouvait plus qu'on ne pense. Un Boulanger de la rue St.-Martin en avait un jour distrait un sac tout entier sur la provision des familles confiées à sa bonne foi; le Commissaire, qui était nouveau dans ses fonctions, s'en aperçut et lui dit à l'oreille: *Mon bon ami; vous êtes père de famille; je ne veux pas vous perdre; mais que cela ne vous arrive plus, sans quoi je vous prédis que vous le paierez cher.* Le Commissaire fut un lâche; il fallait sévir.

AMIEL, (*Pierre*) autrefois Comédien à Versailles, où il tenait avec avantage les emplois de valet du haut comique, aujourd'hui Administrateur et acteur du Théâtre Montansier, au Palais Egalité. — *Amiel* jouait également bien dans la Comédie et dans l'Opéra, et son zèle était toujours prêt à seconder les vues de ses camarades et les intérêts des auteurs; mais il aimait de préférence les rôles à caractères, parce qu'il prétendait avec raison qu'un comédien, pour peu qu'il ait de talent, est toujours à même de le faire valoir dans un caractère prononcé. Cet acteur connaît parfaitement les convenances dramatiques; il porte au plus haut degré, l'entente de la scène, l'aplomb nécessaire à sa profession, et le grand mérite du naturel, si rare aujourd'hui; mais il joue trop rarement.

Parmi les nouvelles pièces qui l'ont mis à même d'ajouter quelque chose à sa réputation, il en est une entr'autres, qui semble y avoir mis le sceau; c'est celle des *Deux Charbonniers*, sur laquelle l'auteur de ce Dictionnaire n'insistera point, puisqu'il en est aussi l'auteur. Mais la manière dont *Amiel* jouait le rôle de *Gervais*, le plus important de l'ouvrage, lui valait chaque fois des applaudissemens nombreux et mérités. (*Voyez Dubois, Montansier, Brunet*, etc.)

P. S. On désirerait seulement qu'il ne portât pas tout seul l'endosse des reproches faits à la *Direction.* (*Voyez Montansier.*)

AMIELH, membre de l'Administration de l'Ecole gratuite de Dessin. — Artiste très-intéressant.

AMIENS, capitale de la Picardie; aujourd'hui du Département de la Somme. C'est une grande et belle ville, dont les habitans sont vifs, francs, amis des arts et très-empressés d'accueillir les talens; la jeunesse Amiénoise cultive, en général, la musique avec succès. Dorsouville, Desargus et beaucoup d'autres acteurs de Paris, bons musiciens, sont d'Amiens. La Cathédrale d'Amiens est un monument tel, que, s'il existait seul dans un des plus pauvres villages des Landes de Bordeaux, tous les voyageurs se détourneraient de 20 lieues pour l'aller admirer. Quel dommage que ce chef-d'œuvre eût été la proie du Vandalisme! *Chabot* a pensé faire une révolution dans Amiens; *André-Dumont* s'y est fait aimer. (*Voyez leur article à tous deux.*) La population d'Amiens, en l'an 6, était de quarante mille ames. — Le premier Préfet d'Amiens a été *Quinette.* Si l'on a été surpris de cette singulière nomination, on l'avait été bien plus de voir cet homme faible Ministre de l'Intérieur. (*Voyez Quinette.*) Les habitans d'Amiens seraient peut-être ceux de toutes les villes de France, les plus soumis aux lois, les plus paisibles, les plus zélés pour leur Patrie, s'ils avaient des magistrats de leur goût; et *Quinette* finira par leur plaire.

AMIET, (*Georgette*, épouse du nommé *Cauvin*) native de Vandœuvre, près de Bar-sur-Aube, dans la ci-devant Champagne, mourut à Paris

Paris sur l'échaffaud, à l'âge de 26 ans, avec 27 personnes, le 17 messidor de l'an II. — Cette femme intéressante animait le courage des victimes qui partageaient son supplice. Les diverses conspirations, dont on l'accusait, étaient tellement controuvées, que l'une excluait nécessairement l'autre.

AMINON CES DERNIERS TEMPS, Roman nouveau sur papier fin, dont l'auteur a peut-être fait sagement de garder l'anonime.

AMINTOR ET THÉODORA suivi de l'EXCURSION, Roman nouveau en trois jolis petits volumes in-18. Ce petit ouvrage, traduit de l'Anglais de *David Mallet*, peint assez bien les *Merveilles de la Nature*.

AMIRAL. Il est sur mer ce qu'est sur terre un Généralissime ou Général en chef. Un bon Amiral est un Trésor précieux pour la France; car, avec notre antagoniste l'Angleterre, ce que nous avons à surveiller de plus près, c'est notre marine. Mais il ne faut pas que *tel* ou *tel* officier, que l'on connaît pour honnête homme, habile et expérimenté, soit persécuté par nous, sous prétexte qu'il a *appartenu à la Marine Royale*, ou qu'il était *noble*, ou qu'*il a un peu plus d'éducation* qu'un autre. Avant d'espérer des succès fondés, il faut nous défaire entièrement de ce préjugé barbare, qui s'oppose à tout ce qui est bien, et qui a mis la République à deux doigts de sa perte.

AMIRAUTE, c'est un Conseil très-respecté en Angleterre; et la raison en est simple; la Puissance de cet Etat n'est fondée que sur sa marine; aussi faut-il convenir que les lois et les réglemens de l'Amirauté Anglaise forment un Code très-sage et très-politique. Il est pour la marine ce qu'était la police de M. *de Sartines* pour Paris. On lui reproche cependant de la partialité; ce qui est inévitable par tout où il y a des hommes réunis, et par conséquent des intérêts en opposition. On a long-temps agité en France, depuis la Révolution, la question de savoir si l'on formerait chez nous un *Conseil d'Amirauté*, comme celui des Anglais; l'avis le plus sage a prévalu; nos mœurs, notre caractère, nos ressources, notre industrie, notre position géographique, politique et commerciale n'admettent aucune parité entre leur Gouvernement et le nôtre. Nous avons pris ce qu'ils ont de bon; c'est bien assez. (*Voyez Conseil des Prises, Marine, Angleterre.*)

AMIRAL COLIGNY. (l') On a vengé la mémoire de ce Grand-Homme, que *Charles IX* et sa mère voulaient épargner, (ce qui est bien avéré) et qui périt victime de la haine envenimée de ses ennemis jaloux de sa gloire et de sa vertu. Triste et mémorable exemple des fureur de l'esprit de parti, et du malheureux empire que des courtisans ambitieux ont toujours pris sur les Gouvernans pusillanimes!

AMIRAL COLIGNY. (*Mort de* l') On a fait depuis douze ans plusieurs pièces sur ce sujet, qui n'ont pas été jouées, excepté une seule, dont le succès a été très-équivoque.

AMNISTIE. C'est le pardon que l'Autorité Souveraine accorde aux Rebelles. Ce sera un tableau frappant pour nos neveux que ce contraste successif de *partis dominans tour-à-tour* dans notre Révolution, qui se sont traités alternativement de *Rebelles*. Au 31 *Mai*, c'étaient les *Girondins* qui étaient *rebelles*; et ceux qui les condamnaient alors sont précisément ceux qui plus tard furent déclarés *rebelles* à leur tour. L'*Amnistie*, dans les Révolutions,

en général, peut s'accorder tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, selon la chance des événemens politiques. L'*amnistie d'Avignon*, en 1792, fut une époque déshonorante pour la France; l'*amnistie de la Vendée* répare une longue suite d'erreurs, et couvre de gloire le Gouvernement. Mais il faut, quand on parle d'*Amnistie*, avoir pris toutes les mesures qui se concilient avec les principes de la justice et ceux de la prudence. Il faut sur-tout que l'Autorité sache consulter assez l'opinion générale pour se persuader que l'*amnistie* qu'elle accorde, sera ratifiée par l'assentiment de tous les citoyens sages, impartiaux, attachés à leur patrie. *Cent quarante Conventionnels*, encore existant peu après le 12 Germinal et les 1 et 2 Prairial, furent *amnistiés* à tour de rôle, ou, ce qui revient au même, eu égard à l'Esprit de Parti, rentrèrent au sein de la Convention ou au Corps Législatif suivant, après avoir été ou mis hors de la loi, ou mis en jugement, ou condamnés sans jugement. Cela seul prouve assez combien il faut se garder de fixer son opinion sur les hommes d'après ce que les différens Partis ont décidé alternativement. Nous connaissons en France des hommes encore revêtus d'emplois honorables qui ont parlé contre l'*amnistie*, en ayant eux-mêmes un extrême besoin au Tribunal du Public, qui ne les absoudra jamais, mais qui finirait par les oublier, s'ils rentraient dans l'état de nullité qui leur convient.

AMOREUX. (âgé d'env. 50 ans) Médecin de la faculté de Montpellier, Bibliothécaire de cette faculté et Professeur de l'Ecole de Médecine de cette ville; c'est un savant très-estimé, et un excellent naturaliste. Il a publié de fort bons *Mémoires sur la culture des mûriers et sur l'éducation des vers à soie.*

Il a fait aussi un excellent Mémoire, en un volume in-8°., sur *les insectes nuisibles de la France*; mais il n'a pas tout dit. S'il eût travaillé un peu plus tard, il aurait parlé d'une multitude d'autres *insectes*, à qui la Révolution a donné beaucoup trop d'importance, et qui sont infiniment plus *nuisibles* que ceux dont parle *Amoreux*.

AMOROSO. Terme Italien, Francisé pour notre musique; mais il n'exprime pas en Français tout ce que veut dire le Compositeur; il ne donne aucune règle sûre pour le mouvement, car la lenteur ou la vîtesse d'un *Amoroso* dépend beaucoup de la situation de l'amant ou de l'amante qui chante. On a dit que tel membre de la Convention, qui avait les passions vives et l'air langoureux, exerçait son patriotisme *amoroso*.

AMORVIN *ou* AMMORVIN ET ZALLIDA. Roman nouveau prétendu *Chinois* et prétendu *traduit de l'anglais*, en 2 volumes in-12. — Malgré le charlatanisme du titre, dont l'auteur eût fort bien pu se passer, cet ouvrage a du mérite. Les mœurs Chinoises, qui valent bien les nôtres, y sont décrites avec assez de précision et de vérité.

AMOUR, passion délicate et tendre, qui ne s'accommode pas du tout des orages politiques. Il y a trop à dire, et on en a trop dit sur l'*amour*, pour que nous traitions ici cette matière à fond. Tout le monde parle d'*Amour*; très-peu le connaissent; très-peu savent aimer véritablement. L'*Amour* n'est pas libertin; et à Paris le libertinage s'appelle *Amour*. L'*Amour* n'est pas romanesque; et à Paris, on croit avoir de l'*Amour*, quand

on se borne à un *Amour de Roman.*

Ceux qui ont voulu sacrifier à l'*Amour* dans notre Révolution, ont pris étrangement le change, en s'imaginant qu'on les laisserait suivre librement leur inclination. L'esprit Révolutionnaire s'est mêlé de tout, a pénétré par tout, a tout dominé, tout envahi.

Deux amans avaient dit, comme dans Armide : « *Aimons-nous ;* » *tout nous y convie ;* et sur-tout » la Révolution, dont les allarmes » disparaîtront à nos yeux, graces » aux charmes de l'amour. »

Ils ne se mêlaient de rien ; leur plus chère occupation était de se réunir dans un tendre *rendez-vous ;* là, tout entiers aux affections de leur ame, on juge bien que ce n'était pas de la Révolution qu'ils parlaient. N'importe, leurs assiduités secrettes donnaient de l'ombrage aux voisins ; on les dénonça... ON DENONÇA DES AMANS, QUI N'ETAIENT RIEN QUE DES AMANS ! Une visite domiciliaire les surprit. La rougeur de leur visage passa pour l'embarras d'un conspirateur. Questionnés, ils ne surent que répondre... Ce trouble devint suspect ; et d'après les principes de Charles Duval, (*Voyez Charles Duval*) ils furent jugés coupables, et condamnés..... Faites donc l'*Amour*, Messieurs les Français, en temps de révolution !

AMOUR AU VILLAGE, (l') ou L'ART D'AIMER, Comédie en un acte, jouée chez la Montansier, en 1790, paroles de *Dancourt*, musique de LE BRUN. — Les paroles ne valent pas la musique ; cependant elles ont le mérite d'être analogues au sujet et simples comme lui. Je n'aime pourtant pas qu'on parle *au village*, *de l'art d'aimer ;* c'est précisément là qu'on aime sans *art ;* mais on est convenu, d'après Ovide et Gentil Bernard, d'appeller *Art d'aimer*, ce qui n'est que la *manière de bien aimer.* — On peut remarquer, en passant, que, dans les premiers tems de la Révolution, on permettait encore de représenter des pièces nouvelles, qui n'eussent aucune analogie aux circonstances. L'esprit, qui ne peut pas toujours être tendu vers les mêmes objets, avait encore le privilège de se délasser par un amusement innocent. Mais tout-à-coup, on a forcé les Muses de se cacher, et de céder leur place à des tableaux sanglans.

AMOUR BISARRE, (l') Opéra en un acte, paroles d'un nommé LE SUR, auteur d'un *Poëme sur nos armées*, qui parut sous le premier Directoire ; et musique du Compositeur *Le Breton.* Le sujet de cette pièce est pris de *Corneille*, qui lui-même n'avait pas fait un excellent choix, en le prenant d'un Auteur Italien. L'Auteur de la musique a pu seul donner du prix à cet ouvrage, joué à la Comédie Italienne en l'an VII. Celui des paroles s'est trompé quant au style et quant à la conduite des scènes. Mais il n'est pas le seul ; une foule de gens ont été, depuis dix ans, très-*bisarres* dans leurs *amours.* (*Voyez Le Sûr.*)

AMOURS DE COUCY, (les) en prose et en 3 actes, mêlés de chants, joués à la Rue Feydeau, c'est-à-dire, au Théâtre de Monsieur, foire Saint-Germain, en 1790. — Peu d'effet ; sujet ingrat ; l'auteur (l'infortuné Parisau !) plein d'esprit et de talent, réussissait par-tout, excepté au théâtre. On avait coutume de répondre à ceux qui demandaient ce que l'on pensait des Amours de Coucy : *Coussi coussi.* On pourrait

faire la même réponse, au sujet de bien d'autres amours.

AMOURS DE MONTMARTRE. (les) Comédie-Parade, par un nommé *Fond-pré*, en vers et en un acte, jouée au Théâtre de la Cité. Quoique ce genre ne plaise pas à tout le monde, il faut n'être pas sans talent pour le bien traiter; mais l'habitude de le travailler et de le jouer gâte le goût des auteurs et des acteurs, qui finissent par ne plus aimer que les *farces*. L'auteur des *Amours de Montmartre* a peint beaucoup plus d'originaux qu'il ne croit. Il n'est pas sans talent.

AMOURS DE THÉÂTRE. (les) Rien n'est peut-être plus comique et plus digne de remarque que les *Amours de Théâtre*. Il n'y a pas de pays au monde, d'où la franchise soit plus formellement bannie, et où l'intrigue règne avec plus d'empire que le théâtre. On a dit, il y a long-temps, que le public, le rideau levé, ne voit encore rien quant aux Acteurs, et qu'il ne se doute pas de ce qui se passe dans les coulisses. Rien n'est plus vrai. (*Voyez Spectacle, Théâtre.*)

AMOUR ET COURAGE, Pantomime en 3 actes, par *Cuvelier* et *Papde*, jouée au Théâtre de la Cité. Ces deux Auteurs, intéressans sous tous les rapports, ont souvent associé leurs talens et leurs succès. Le titre de cette Pantomime est heureux; l'*amour et le courage* ont toujours fait cause commune chez les Français.

AMOUR ET JEUNESSE, ou LE SOUS-LIEUTENANT, Opéra en 2 actes, joué au Théâtre de la Cité. C'est une des mille preuves que *Cuvelier* a données au public de sa fécondité. J'eusse mieux aimé, pour le piquant du titre, donner un opéra sous celui d'*Amour et Vieillesse*; car, quoiqu'il soit très-naturel de présenter l'amour et la jeunesse dans un même cadre, on a remarqué que la vieillesse, qui n'est pas toujours juste, fuit les spectacles, où la scène lui rappelle des souvenirs capables d'exciter ses regrets. Nous avons à Paris nombre de vieillards, qui veulent encore se rajeunir pour l'amour; et ce qui est plus bisarre, on connait plusieurs jeunes personnes attachées par des liens secrets à des hommes qui ont le double de leur âge; et ces personnes-là sont fidelles à leurs barbons; ce qui est bien plus *scandaleux*.

AMOUR ET LA RAISON, (l') très-jolie Comédie en un acte, de PIGAULT-LE-BRUN, jouée à la Comédie Française, jouée aussi à la Cité. Par-tout cette pièce a eu du succès, parce qu'elle est faite pour en avoir. L'Auteur, si justement estimé pour ses talens, nous a fait voir un phénomène, l'*Amour et la Raison* logeant sous le même toît.

AMOUR ET L'INTÉRÊT, (l') Comédie charmante de *Fabre d'Eglantine*, jouée avec un juste succès. Tout ce qui sort de cette plume est digne, assurément, d'une *mention honorable* dans les fastes dramatiques. — L'auteur n'a pas voulu peindre *l'Amour de Paris*; car il se serait épargné la peine de mettre en jeu deux passions bien opposées. Mais l'*Amour et l'intérêt*, dans ce pays, sont à peu près synonimes.

AMOUR HERMITE, (l') très-joli Opéra, musique charmante de Blasius, joué très-souvent et avec succès au Théâtre de Beaujolois, dont ce compositeur etait *Premier Violon avant Bonardot*.

AMOUR-PROPRE, affection de l'ame, la première et la plus naturelle de toutes; c'est l'*Amour-*

propre bien entendu et modifié par les principes de la raison, qui est la source de toutes les vertus ; au lieu que l'*Amour-propre* désordonné et mal dirigé, est la source de tous les vices. Qu'on remonte à l'origine de tous les crimes commis dans la Révolution ; on verra qu'ils viennent de l'*Amour-propre*. Qu'on examine la première cause de tous les traits d'héroïsme que nous admirons depuis cinq ans, on verra qu'ils viennent de l'*Amour-propre*. — Cette matière exigerait une discussion profonde ; mais nous n'en grossirons pas ce volume, déjà trop considérable. Ainsi, en dernière analyse, un philosophe peut dire de l'*Amour-propre*, ce qu'Esope disait de la *langue*, lorsqu'il ne servait que des langues pour le meilleur plat, et des langues pour le plus mauvais.

AMOUR-PROPRE D'AUTEUR. Comme les marchands de vin vous proposent des vins de *plusieurs qualités et de plusieurs espèces*, de même il faut distinguer plusiers *Amours-propres*. Celui d'un Auteur est d'une *espèce* très-distincte ; il faut bien se garder de confondre dans une matière de cette importance. L'*Amour-propre d'Auteur* est infiniment plus délicat, plus susceptible, plus chatouilleux, plus irascible qu'aucun autre. Voyez un Auteur vous combler de caresses et d'éloges ; tout est bien jusques-là. Mais prenez la liberté de lui dire avec douceur que son *ouvrage pourrait être meilleur* ; jamais il ne vous le pardonnera ; et vous êtes sûr de vous en faire un ennemi mortel. Toute autre injure le touche peu ; celle-là seule le met hors de lui-même ; c'est comme une femme, à qui l'on dit qu'*elle n'est pas jolie*, ou qu'*elle a passé le temps de plaire* ; mieux vaudrait l'entreprendre sur ses mœurs, son esprit et son cœur. Je ne sais si l'*Amour-propre d'Acteur* n'est pas pis encore. (*Voyez Acteur et Auteur.*)

AMOUR, (d') Capitaine des Transports de subsistances, qui s'était fait en même temps Aubergiste à Pont-Saint-Maxence ; il mourut à Paris sur l'échaffaud, le 14 messidor de l'an II, à l'âge de vingt ans, (accusé d'avoir *trahi la République dans le commandement des armées !...*) avec 29 personnes tout aussi *coupables* que lui. — Sa mort fut le 1844me. *meurtre juridique*, commis à Paris par le Tribunal Révolutionnaire.

AMOURS DE LA CITADELLE, (les) Pièce de Théâtre, jouée à Lille en 1789, faite par un auteur des lieux, et, comme on l'a dit, bonne à jouer sur les lieux. — Des malins ont prétendu que cette pièce n'avait été ni jouée, ni faite, mais supposée pour une actrice de Lille, qui aimait passionnément un officier de la garnison de la Citadelle. C'était à l'Actrice qu'on *faisait pièce*, et non pas au public.

AMOURETTE. Les *Amourettes* sont à l'*Amour* ce qu'un amusement passager est à la volupté réelle. Le vrai nom qui convient aux quatre-vingt-dix centièmes des amours d'aprésent, c'est le nom d'*Amourettes*. — Un écrivain connu par des succès mérités, (*l'Abbé Lamourette*) Evêque Constitutionnel de Lyon et Membre de la Seconde Législature, fit la motion, dans la fameuse séance du 7 juillet, 1792, c'est-à-dire, 33 jours avant le *Dix-Août*, de fondroyer par un seul et même décret la *République et les deux Chambres*, et proposa de sceller, par l'accolade fraternelle et sincère, le serment de *fidélité à*

la Constitution Royale, de haine à la République, etc. Soudain toute l'Assemblée se lève par un mouvement simultané; les Membres s'embrassent avec une effusion de cœur très-touchante; les chapeaux volent en l'air; on crie: *La Constitution ou la mort. Guadet*, à la tête de ses Collègues, fait un discours dans le même sens, et son enthousiasme électrise tous les assistans. . . . Cette *Constitution* fut renversée trente-trois jours après. Les Jacobins plaisantèrent beaucoup sur ce *baiser de paix*, qu'ils appellèrent *le baiser d'amourette*, jouant sur le nom du Législateur qui l'avait proposé. Mais tous les observateurs impartiaux annoncèrent dès-lors que la *République* ne tarderait pas à paraître; car telle a toujours été la tactique des partis dominans, dans tous les troubles politiques du monde entier, qu'ils suivirent toujours une route oblique et tortueuse pour arriver à leur but. On a remarqué en France qu'on n'était jamais plus près du régime républicain, que lorsqu'on le proscrivait le plus hautement; et qu'on n'avoisinait jamais plus le pouvoir d'un seul, qu'à l'époque où l'on tonnait avec plus de véhémence contre le Gouvernement monarchique. La chûte de toutes les *Constitutions* a eu pour avant-coureurs des symptômes qui eussent fait croire à tout le monde qu'elles étaient plus solidement affermies que jamais; ainsi, lorsqu'on a entendu dire au Corps Législatif: *La Constitution Monarchique ou la mort*, l'homme clairvoyant et sensé a dû se dire: *Garre à vous! la Constitution monarchique est perdue.* . . . et quand on a dit: *Vive à jamais la Constitution de l'an III*, (qu'on voudrait fortement, par parenthèse, ressusciter dans le moment actuel) Il a dû dire: *Adieu la Constitution de l'an III.* On n'est jamais plus près de la Monarchie, dans un temps révolutionnaire, que lorqu'on accuse tout le monde, à tort et à travers, d'être *monarchien*, et qu'on voit chercher querelle à tous les citoyens paisibles, sous prétexte qu'ils veulent rétablir la Monarchie. Que cet avis serve de préservatif aux hommes superficiels et crédules, qui s'imaginent de la meilleure foi du monde, que les hommes puissent parler d'après leur cœur en Révolution. En prenant (aux exceptions près) le le contre-pied de ce qu'ils disent, on aura presque la certitude de ce qui doit arriver; et cette politique est si naturelle aux hommes en place, elle est tellement commandée par les circonstances, que l'homme le plus sincère et le plus probe, s'il était à leur place, se croirait presque obligé de les imiter. Je me rappelle cette facetie de *Collot-d'Herbois*, dans sa pièce des *Portefeuilles*, jouée à *la Rue Feydeau*. Un coquin de valet, connu par des friponneries insignes, apprend à un honnête homme quelque chose d'étrange; celui-ci en doute, et lui demande *s'il en est bien sûr*; — rien n'est plus vrai, répond le roué domestique; MA PAROLE D'HONNEUR. — SA PAROLE D'HONNEUR, reprend l'autre avec vivacité! *il me fait trembler!* . . . (*Voyez Lamourette*, à la lettre L; cet homme d'un très-grand mérite, est digne, à tous égards, d'un *Article* assez étendu.)

AMOURS DU CHEVALIER DE FAUBLAS, (les) Charmant Roman, qui a paru au commencement de la Révolution, qui a obtenu un succès constant et mérité, et dont *Jean-Baptiste Louvet* a

toujours passé pour être l'Auteur. Mais nous étonnerons bien nos Lecteurs, quand nous leur prouverons qu'IL N'EST PAS DE LOUVET. Sans doute que ce défunt Législateur a laissé sur la terre des amis et des partisans qui prendront sa défense, comme ils le doivent. Nous les prions d'attendre les *articles, Faublas, Hombert, Louvet et Vaudoyer.*

AMOUREUX. On dit par hyperbole qu'on est *amoureux* des choses inanimées, non pas comme Pygmalion le fut de sa statue, mais comme les Français le sont du premier objet qui les enchante. On est *amoureux d'une piece de Théâtre*, on est *amoureux-fou d'un beau jardin;* tel est le style de Paris. Tous ces amours-là n'ont que la durée de l'éclair; et la même femme est *amoureuse*, en un seul jour, de deux *robbes*, de trois *chapeaux*, de quatre *boudoirs*, d'un *Carlin* et de six *Acteurs.* (*Voyez Amour et Amant.*)

AMOVIBLE, ce qui peut se déplacer ou se déranger à volonté. Jamais on n'a si peu prononcé ce mot, et jamais on ne l'a tant mis en pratique que depuis la Révolution. Toutes les places, toutes sans exception, ont été *amovibles*, particulièrement celles qui devaient l'être le moins, particulièrement encore celles que la *Constitution* d'alors déclarait *inamovibles;* c'est-à-dire, devoir durer depuis *telle époque jusqu'à telle autre époque déterminée.* Un Membre devait-il siéger au Corps Législatif pendant trois ans? Il arrivait une secousse réactionnaire qui déplaçait les hommes, culbutait leurs créatures et bouleversait tout de fond en comble. Un *Directeur* était en place pour *cinq ans;* combien y a-t-il de *Directeurs* qui aient tenus cinq ans? Mais ce qu'il y a de plus déplorable et de plus affligeant pour la pauvre humanité, c'est ce honteux débordement des passions humaines, qui ravageait tout comme un torrent, et ne savait jamais s'arrêter à de certaines limites. Quoi? parce qu'un Ministre était déplacé, il fallait déplacer cent pères de familles, qui n'avaient d'autre tort que celui d'avoir travaillé dans ses Bureaux, la plupart du temps sans le connaître! Au Dix-huit Fructidor, l'Auteur de ce Dictionnaire fut destitué des places qu'il n'avait pas, c'est-à-dire, de l'emploi de Littérateur, qui ne dépendait pas des Autorités; on alla jusqu'à proscrire non-seulement tous les ouvrages qu'il avait faits, mais tous ceux qu'il pouvait faire; et on enleva d'un seul coup à la nombreuse famille qu'il soutenait les seuls moyens d'existence, qui l'eusseut sustentée jusqu'alors. On fit plus; on destitua tous les Militaires de sa famille, qui étaient en activité, à commencer par son frère, simple Capitaine de Vétérans, jusqu'à des arrières cousins, dont un, portant son nom, était Capitaine de Cavalerie, chéri de tout son Corps, y servant depuis vingt-ans avec honneur, demeurant à quarante lieues de Paris, n'ayant pas même l'idée de ce qui se passait alors, et n'ayant jamais vu *Carnot;* mais ce Capitaine était parent de l'Auteur, et l'Auteur était ami de *Carnot!* Voilà un exemple sur cent mille, de l'instabilité des places en Révolution!.. Un Militaire estimé, irréprochable, occupe un grade qu'il croit devoir le conduire aux premiers grades; il se croit donc *inamovible:* mais un de ses parens, qu'il n'a pas vu quatre fois dans sa vie, est lié avec un homme en place; celui-ci est jalousé pour ses talens

et la considération dont il jouit ; une faction parvient à le proscrire.... voilà le militaire dégradé, lui qui *n'en peut mais* des intrigues de partis, auxquelles il a toujours été étranger. N'est-ce pas là le comble de l'infamie et de l'absurdité ! et ce seul exemple ne suffirait-il pas pour caractériser un *Rewbel* et ses complices ! . . Et les Juges donc! aujourd'hui le peuple les nomme ; demain on les destitue ; et c'est un autre qui les nomme. Il en est de même de toutes les places ; un Chef, un Employé de Bureau, se croit *inamovible* de fait, s'il ne l'est pas de droit. . . . un caprice le destitue ; il perd en un moment le fruit de vingt ans de services et d'assiduité ! Eh ! comment veut-on qu'un Magistrat, un Administrateur soit fidèle à ses devoirs, s'il peut se dire chaque jour à son réveil : « *Ce soir je ne serai plus en* » *place !* » Quel encouragement aura-t-il dans l'exercice de ses fonctions ? En vérité, c'est de tous les abus le plus étrange et le plus nuisible à la chose publique ! (*Voyez Destitution, Changement.*)

AMPHIBIE. Ce qui vit de deux manières différentes, dans deux élémens à-la-fois ; un être *amphibie* a deux existences en même temps ; un *animal amphibie* habite et se plaît également sur la terre et dans l'eau. La tortue, le crocodile et les Lâches d'une révolution sont des *animaux amphibies.* Rien n'est plus dangereux que ces êtres pusillanimes, dont l'égoïsme se fortifie par la peur, qui s'en vont flattant tous les partis à tour de rôle ; ils sont aujourd'hui d'une Société politique, qu'ils dénigraient naguères sans ménagement et sans pudeur. Demain, si la chance tourne, ils se feront aggréger à un Club diamétralement contraire. Ils craignent toujours de se faire des ennemis ; et ils ne sentent pas qu'il vaudrait mieux en avoir, que de ne compter aucun ami dans le monde ; or un homme sans caractère et sans courage n'aura jamais un seul ami véritable. Les voulez-vous Jacobins ? ils sont Jacobins ; les desirez-vous Royalistes? ils sont Royalistes à l'heure et à la minute. Demandez-leur des nouvelles de telle et telle secte, de tel et tel *Salon* ; ils vous en diront de certaines, parce qu'ils sont de toutes les secteset qu'ils vont dans tous les *Sallons.* Oh! que La Fontaine pensait sagement, quand il disait :

« Arrière ceux dont la bouche
« Souffle le chaud et le froid. » !

AMPHIBOLOGIQUE. Ce qui présente deux faces ; ce qui a un double sens. C'est un défaut qu'on reproche à plusieurs des Décrets de circonstance, que le Gouvernement *Révolutionnaire* enfantait avant le Neuf-Thermidor. Aussi plusieurs Membres de la Convention ont-ils demandé, à diverses reprises, qu'on précisât les projets de décret. Une loi qui peut s'interpréter selon la passion du lecteur, une loi qui s'explique avec redondance, ou qui ne s'explique pas assez, est une loi mal conçue et mal rédigée. C'est à la section législative de Conseil d'Etat qu'il est réservé de réformer cet abus. Ce n'est pas une chose facile que de bien rédiger une loi. (*Voyez Législation, Loi, etc.*)

AMPHIGOURI — QUE. Voulait-on savoir au juste ce que c'est ? on pouvait aller dans certaines Sections les jours *de Fetes décadaires ;* on peut même encore aller à *certains Spectacles* les jours des *grandes représentations ;* qu'on aille. . . . . Mais nous ne voulons pas tout dire ; il

il faut laisser quelque chose à deviner au lecteur.

AMPHION. C'était assurément un *très-bon gentilhomme* que cet *Amphion*, dont on parle souvent, puisqu'il avait *Jupiter* pour père. On dit toujours qu'il bâtit Thèbes, ce qui est faux, autant qu'il est permis d'appeller *faux* tel trait de la Fable plutôt que tel autre. Ce fut *Cadmus* qui bâtit la ville de Thèbes; mais ce fut *Amphion* qui l'entoura de murs, dont la bâtisse ne lui coûta que deux ou trois accords sur sa lyre, tant sa lyre était harmonieuse! Il ne lui fallut ni architecte, ni entrepreneur, ni maçons, ni mortier. Les pierres, dociles à l'empire de sa mélodie, étaient devenues tout-à-coup architectes, et faisaient elles-mêmes le métier d'ingénieur pour les fortifications, se rangeant les unes sur les autres avec une grace et une symétrie admirables. Si *Garat* et *Richer*, qui ont dans leur gosier un échantillon de la lyre d'*Amphion*, voulaient rétablir parmi nous l'harmonie détruite par les crises Révolutionnaires, je doute qu'ils pussent y parvenir avec la plus jolie Romance du monde. Ils eussent pu attendrir les pierres avant le Neuf-Thermidor, mais, à coup sûr, ils n'eussent pas attendri les hommes qui régissaient la France. Il ferait beau voir un nouvel *Amphion* paraître au milieu des décombres des monumens détruits par le Vandalisme, et les rétablir avec une petite ariette, tels qu'ils étaient avant la Révolution.

AMPHITHÉÂTRE. On a donné ce nom assez mal-à-propos en France à cette partie d'une salle de spectacle, qui est séparée du théâtre par l'orchestre et le parquet. Le mot *Amphi*, qui est *Grec*, veut dire *circà*, *autour*, ou *juxtà*, *auprès*; c'est encore mal-à-propos qu'on a donné le nom d'*Amphithéâtre* à tout ce qui s'élève par gradins sur lesquels on peut s'asseoir pour regarder. Le véritable *Amphithéâtre*, dans une salle circulaire, consiste dans les loges qui sont le plus près du théâtre, ou dans les galeries qui tournent autour de la salle. Mais puisqu'on est convenu de dire que le *parterre assis* de la nouvelle salle du grand *Opéra* est *un Amphithéâtre*, il faut adopter cette signification avec tout le monde, et convenir aussi avec tout le monde que rien n'est mieux imaginé que cette disposition des Spectacles, et qu'il serait à souhaiter qu'on l'adoptât non-seulement pour tous les spectacles, où cette *pente*, depuis le premier gradin jusqu'au dernier, laisse à tout le monde la liberté de bien voir sans être gêné, comme autrefois, par de grands corps en avant, mais encore pour toutes les cérémonies publiques. On n'a pas toujours formé des *Amphithéâtres* pour repaître les yeux du peuple d'un spectacle agréable, instructif et moral. Lors du règne de la terreur, on dressait des Amphithéâtres dans les Temples Décadaires, pour donner plus de solemnité aux vociférations sanguinaires des *Meneurs* de chaque Section; et dans la grande salle de la Commune, il y avait un véritable Amphithéâtre, où les *tricoteuses* passaient la nuit, payées *ad hoc*, pour s'encourager réciproquement à escorter le lendemain les victimes qu'on devait conduire à l'échaffaud... (*Voyez Tribune*, *Spectacle*, *etc.*)

AMPHITHÉÂTRE. Le véritable *Amphithéâtre* est celui des anciens; il en subsiste encore plusieurs vestiges à Rome. Là, le peuple était placé circulairement dans une en-

ceinte soixante ou quatre-vingt fois plus spacieuse et plus commode que nos Spectacles de Paris, dont la forme oblongue et la disposition mesquine n'ont rien qui approche des Romains.

AMPHITHEÂTRE. On appellait ainsi la salle circulaire de Saint-Côme, où les Eleves en Chirurgie allaient prendre des leçons d'Anatomie. On donne encore ce nom aux salles d'instruction de ce genre, parce que les Elèves sont rangés autour du Démonstrateur.

AMPOULE. (la Sainte-) On a fait beaucoup de contes sur cette phiole, célèbre, qu'un Représentant du Peuple a brisée à la face du ciel, sur la place publique de Rheims. Le fait est que l'on n'y conservait autre chose que ce qu'on appelle en Religion du *Saint-Chrême*, avec lequel on oinct les Prêtres et les Diacres en les ordonnant, et les Evêques en les sacrant. L'histoire de la colombe venue du ciel, n'est consignée dans aucun livre accrédité ni imposant; et cette fable ne mérite pas plus de croyance, que les rapports impies et très-impolitiques qui furent faits sur la *Sainte-Ampoule*, sous le règne de la terreur, dans l'intention de ridiculiser la Religion, que les *mirliflores de l'Athéisme* confondent toujours avec ses abus. (*Voyez Sacre, Onction, etc.*)

AMPOULÉ. C'est ainsi qu'on qualifie un style plein d'emphase et d'expressions recherchées; il est ampoulé, sur-tout quand il s'appuie sur des images gigantesques, qui s'éloignent de la simplicité de la nature. Un *discours ampoulé* est presque toujours l'indice de la médiocrité, qui se bat les flancs pour paraître supérieure à elle-même. Parmi tous ces Orateurs que la Révolution a guindés au haut d'une tribune, comme les dents du dragon de Cadmus firent eclore tout-à-coup des soldats bien armés, beaucoup se sont attiré le juste reproche d'avoir un style ampoulé. La plupart ont cru qu'il n'y avait qu'une petite enjambée à faire de la Tribune au Parnasse, et on les a vus d'Orateurs qu'ils étaient, devénir poëtes et prosateurs dans leur cabinet; aussi jamais n'avons-nous eu tant d'ouvrages ampoulés qu'il en a paru depuis cinq a six ans. Ce serait la véritable époque de la perte totale du bon goût et du bon esprit, si cette calamité continuait de s'étendre sur la République des lettres. (*Voyez Bailleul, Jean-de-Bry.*)

AMPUTATION. Tous les Anatomistes du monde entier n'ont jamais mis ce mot en pratique avec autant d'ardeur, d'activité, de succès que l'ont fait les Dominateurs du *Parti Terroriste* en France. D'après ce beau principe, tant et si souvent cité dans les Ecoles de Chirurgie, et de-là, si cruellement appliqué à la politique, *qu'il faut savoir sacrifier un membre pour sauver le reste du corps*, on a coupé les parties les plus nobles du Corps Politique; et la fable des *Membres et de l'Estomach* s'est réalisée, et au-delà. Il est assez remarquable que l'on s'est toujours servi du même prétexte dans toutes les Révolutions qui ont eu lieu depuis l'origine du monde; mais l'application du principe chirurgical a été si fausse, qu'on a presque toujours retranché les chairs saines pour laisser les chairs corrompues; voilà où s'est réduite la Théorie de l'*Amputation politique*, mise en pratique ensuite par tous les Tribunaux et par toutes les Commissions Révolutionnaires, Militaires et Temporaires! Quel résultat pouvait-on attendre

de cet épouvantable système ! la dissolution du Corps Politique. Aussi ne faut-il pas se le dissimuler ; ce résultat a eu lieu ; et, si le Gouvernement Français existe encore, c'est un nouvel édifice, bâti sur les débris de l'ancien. Il est consolant et doux d'espérer que des hommes sages profiteront des fautes et des exemples terribles de leurs prédécesseurs, et qu'ils sauront employer les moyens capables de conserver leur nouvel ouvrage, en évitant les moyens destructifs, dont on avait fait usage avant eux. — L'*Amputation* en chirurgie, a été portée au plus haut degré d'adresse et de perfection depuis quelques années. Il y a des traits à citer, que l'on peut regarder comme miraculeux en ce genre. (*Voyez Imbert, Charles La Croix, Louis, Texier, Chirurgie, etc.*)

AMSTERDAM, grande, célèbre et autrefois riche et florissante Ville de la Hollande, qui a éprouvé toutes les secousses de la Révolution, auxquelles l'exposaient ses alliances et sa situation. — Elle fut prise par les Français, dans les premiers jours du mois pluviôse de l'an III, au milieu des plus fortes gelées. (*Voyez Hollande.*)

AMUSANT. On pouvait jadis donner cette épithète à plusieurs ouvrages de Littérature et de Théâtre. Le nombre des pièces et des livres qui le méritent aujourd'hui, est infiniment rare. Regardera-t-on comme bien *amusans*, les *quolibets* et les *Calembours*, dont on fait maintenant une étude sérieuse dans les Cercles de Paris ? Trouvera-t-on fort *Amusantes* les histoires saugrenues, dont on nous assassine tous les jours sous le titre spécieux de *Romans !* Dira-t-on qu'un beau Drame bien politiquement lugubre, est un spectacle *Amusant*, lorsque l'étranger, questionné par un Français qui l'a conduit à la Comédie, sous la promesse de lui faire passer quelques heures agréables, répond à son voisin, en baillant : *A... a... ah !.. ah !.. oui, i... i, c'est bien amusant... ant... ant !* — Il est en effet très-*amusant* pour le *spectateur des spectateurs*, d'observer toutes ces physionomies allongées, qui portent l'empreinte la moins équivoque de l'ennui, et qui affectent de leur mieux une certaine grimace fort comique, que tous ces esclaves de l'usage et de la mode osent appeller de la gaîté ! Si l'on se rejette du côté de la Politique, croira-t-on ce coup-d'œil très-*amusant !* En effet, disait un *Général* à son *Aide-de-Camp*, qui, pour l'*amuser*, lui racontait le soir dans sa tente les histoires de l'intérieur de la France Révolutionnaire, « racontez-moi quelqu'autre » chose ; car ces histoires-là *ne* » *sont pas trop amusantes.....* » Si, pour nous distraire de tant d'aspects douloureux et chagrinans, nous jettons nos regards du côté de la Républiqne des Lettres, trouverons-nous de grands sujets de distraction dans ces diatribes froides et rebattues que la malignité produit et reproduit sans cesse contre le talent ? dans ces calomnies atroces, que l'envie distile de toute part, et dans ces discussions assommantes, qui roulent sur un *mot*, sur un *accent*, tout cela pour faire de l'esprit, et pour ridiculiser des hommes que l'on jalouse ? Oh ! cherchez-nous, dira-t-on, quelque chose de plus *amusant ! etc.*

AMUSER. On a vu comment sont les plaisirs que l'on nomme *amusans*, et nous pouvons nous former une idée juste de ce qu'il faut penser à la rigueur de tous ces ou-

vrages prétendus *instructifs*, auxquels leurs modestes auteurs ont la complaisance d'ajouter le titre d'*Amusans*. Mais il y a une autre manière d'*amuser*, qui est encore moins *amusante* que celle-là, en ce quelle est beaucoup plus dangereuse. On sait ce que veut dire *amuser des créanciers*, *amuser un auteur*, et sur-tout *amuser le peuple*. . . Le peuple, les créanciers et les auteurs en on fait l'expérience avec les Chefs de Parti, avec les débiteurs et avec les Directeurs de Spectacle. Tout cela peut être rangé sur la même ligne; car tout cela tient de très-près à l'art de la Comédie. Mais, comme tout finit, en politique, en affaires et au Théâtre, le dénouement à couronné l'œuvre; et, si l'on se demande quand la toile est baissée: *Eh bien; que pensez-vous de la pièce!* . . . Tout le monde répond en se frottant les yeux: *N'est-ce que cela! non, non; tout cela n'est nullement amusant*. . . Les enrichis et les parvenus, qui ont fait le plus de dupes, sont ceux-là précisément qui peuvent dire: *Quant à moi, je me suis bien amusé*. . . . Mais s'amuseront-ils toujours? C'est une question.

AMUSEMENT. On a donné ce nom à plusieurs *Recueils* de poésies et d'anecdotes en prose, qui n'en sont pas tous également dignes. Mais il en est qui le méritent en effet; en général, le public, même en France, ne goûte pas long-temps un ouvrage, qui n'a eu sa faveur que le stérile avantage d'être un *amusement*. Il faut qu'il y joigne quelqu'intérêt; ce qui *attache* vaudra toujours mieux que ce qui *amuse*; et tous ces *amusemens*, qu'on vient chercher à Paris sous la forme d'un bal, d'un spectacle, d'une fête champêtre, ont toujours eu et auront toujours le privilège de ruiner leurs entrepreneurs, s'ils n'offrent pas un autre intérêt que celui d'un *amusement* pur et simple.

AMUSETTE. Un Littérateur original dans ses goûts, a fait relier trois ou quatre cents volumes du même format, mais d'un genre très-disparate quant au fond des ouvrages divers qui forment cette collection; et, sans vouloir que le relieur imprimât sur le dos le titre de chaque ouvrage, il s'est contenté d'y faire mettre: *Amusettes*, Tome Ier. — *Amusettes*, Tome II. — ainsi du reste. La collection n'est pas finie; on sent bien que la frivolité du siècle va faire éclorre, à la paix, des milliers d'ouvrages, qui feront suite à la collection des *Amusettes*; et bien en prend à la plupart de leurs auteurs, car ils seront sûrs, au moins, d'être conservés dans une bibliothèque.

AMY, Président du Tribunal de Janville, Député d'Eure et Loir à la Seconde Législature. — Homme de sens.

AMY, Chirurgien Ordinaire du Duc d'Angoulême en 1792 et Adjoint au Premier Chirurgien de la ci-devant Dame d'Artois. — Du mérite. — Nous ignorons s'il l'a suivie.

AMYON, Député du Jura à la Convention Nationale, entra au Conseil des Anciens, d'où il sortit le premier prairial an V; heureux d'échapper ainsi à la déportation du 18 Fructidor!

AN. *Bon jour*, *bon an* est un souhait que les citoyens vertueux n'ont osé faire pendant bien long-temps. De quel front se fût-on souhaité réciproquement une bonne et heureuse année? toujours celle dont on sortait, présageait de nouveaux malheurs pour celle

où l'on entrait. On ne pouvait pas dire alors : *Bon an, mal an, nous gagnons à-peu-près tant.....* car c'était toujours *mal An* pour les bons citoyens, dont les pertes s'accumulaient de jour en jour, et *bon An* pour les spoliateurs et les assassins, dont la bourse se grossissait chaque jour des vols qu'ils faisaient à leurs victimes. On se rappelle avec effroi qu'un Président de Comité Révolutionnaire, homme de la lie du peuple, disait à *Fouquier-Tinville* : « Citoyen Accusateur Public, combien voulez-vous que je vous livre chaque » année, de pièces de gibier pour votre guillotine ? eh bien ; *bon an, mal an, cela pourra se monter, l'un dans l'autre, à tant.* » — Cet homme s'imaginait que le régime de la Commune allait durer un siècle (hélas ! il en a duré plusieurs !) et il parlait de ses victimes, comme un fermier parle des volailles qu'il a dans sa basse-cour ! Mais, dira-t-on, *pourquoi retracer de pareils forfaits !* Et moi je vous dirai : *Pourquoi les taire !* est-ce, quand on est au port, qu'il est défendu de parler de la tempête ? Tous ces faux ménagemens sont une pure hypocrisie ; je le soutiens avec tout ce qu'il y a en France de patriotes purs et sensés. Croit-on faire oublier les horreurs du régime de Robespierre, en les passant sous silence ! Au contraire, plus on affectera de vouloir *jetter un voile sur le passé*, plus les familles éplorées prendront à tâche de le soulever. Je développerai cette idée, qui est juste et vraie, dans d'autres *Articles de ce Dictionnaire ;* et j'espère démontrer jusqu'à l'évidence, que le seul moyen d'empêcher qu'on ne confonde le Gouvernement actuel avec les scélérats qu'il a renversés, le seul moyen d'éteindre les haines, de faire disparaître les idées de vengeance, de consoler, de rassurer les bons Français, le seul moyen de prévenir le retour de ces scènes sanglantes, le seul moyen de ne pas faire croire au peuple que ses nouveaux Magistrats approuvent ce qui s'est passé, c'est d'en parler et d'en parler souvent ; il faut, il importe à la gloire et à la stabilité de la République Française, que les pères en fassent souvent le détail à leurs enfans, pour que ceux-ci le transmettent à leurs derniers descendans. Toute la différence que j'exigerais, ce serait de frapper toujours *sur les choses plutôt que sur les hommes* (*Voyez l'Introduction*), *parcere personis ; dicere de vitiis ;* ne pas nommer les coupables, quand cela n'est pas nécessaire, venger sur-tout les hommes égarés, qu'on accuse de plusieurs crimes que leur exaltation leur a fait faussement imputer ; voilà la mission, le devoir d'un galant homme, ami de la paix, de la patrie et de ses semblables. — Pour revenir au *nouvel An*, nous n'en dirons plus qu'un mot ; je veux parler des époques auxquelles on fait en France, depuis 1792, des *souhaits de bonne Année.* On se rappelle que l'on date notre *Ere Républicaine* du 22 septembre 1792, jour où la République, proposée par *Collot-d'Herbois*, fut *décrétée*, pour ainsi dire, *d'assaut.* Depuis ce temps, les esprits rebelles à la nouvelle loi Chronologique se sont obstinés à souhaiter le nouvel *An* à leurs parens et à leurs amis au premier janvier, comme cela se pratiquait depuis dix-huit siècles, ou pour mieux dire, depuis le Calendrier Grégorien. D'une autre part, les hommes attachés au nouveau régime, comme cela était

tout naturel, puisqu'ils l'avaient créé et qu'on aime son ouvrage, voulaient absolument que toute la France ne douuât d'étreunes qu'au premier vendémiaire. Il fut défendu, *sous peine de mort*, (c'était la petite ritournelle accoutumée) de faire une visite, d'écrire une lettre de bonne année au premier janvier; et la rigueur des ordres alla jusqu'à faire décacheter à la poste toute les lettres qui partaient à cette époque. Qu'en est-il résulté! que ceux qui pensaient d'une manière, donnaient des étrennes à telle époque; que ceux qui pensaient autrement, en donnaient à telle autre époque; mais que ceux qui les recevaient, étaient à-la-fois patriotes au premier vendémiaire, et aristocrates au premier janvier; car la classe subalterne de la société subordonnera toujours son patriotisme à un écu. Combien ils sont philosophes et politiques, les hommes qui ont fermé les yeux sur toutes ces distinctions, et qui savent tolérer en silence tout ce qui ne compromet pas la tranquillité publique! (*Voyez Calendrier.*)

AN DEUX. (l') Ce fut l'année la plus fertile en atrocités et en catastrophes de toute espece chez les Français. Depuis le 22 Septembre 1793 jusqu'à pareille époque 1795, il périt une foule immense de victimes des deux sexes et de tout âge; sans parler de ce qui fut tué aux Armées. Ce temps trop mémorable fut celui des massacres, des fusillades, des mitraillades, des noyades, des incendies, des dénonciations, des blasphêmes et des sacriléges, dont rougit la nature. Cela ne pouvait durer; mais cela n'a duré que trop: et par une fatalité bien déplorable, ou par une politique bien fausse, on a cru pouvoir concilier les esprits et assoupir les haines, en faisant grace aux plus coupables; et non seulement en leur faisant grace, mais en leur donnant toujours des honneurs et des places. (*Voyez Réaction.*)

Qu'un Gouvernement éclairé, prudent, judicieux tire parti des talens et du zele des hommes qu'il juge n'avoir été qu'exaltés et pouvoir servir utilement leur patrie; cette politique est louable sans doute; elle leur donne un moyen de réparer avantageusement leurs erreurs... Mais que l'intrigue obstrue tous les passages qui donnent accès à la vérité auprès des Magistrats suprêmes, et qu'elle leur présente des monstres proscrits partout, sous le masque de l'innocence calomniée, c'est ce qui ne pourrait pas durer, c'est ce dont l'homme en place saurait bien se venger, dès qu'il n'aurait plus un bandeau sur les yeux.

AN DEUX, (l') Drame lyrique en cinq actes, qui avait été répété et affiché au Théâtre Feydeau. Les paroles sont de *Ducancel*, et la musique de l'Acteur *Le Brun*. Cet ouvrage important offre les tableaux les plus dignes de captiver. On a cru devoir l'empêcher d'être joué, parce qu'on a craint les Réactions. (*Voyez Réaction.*)

AN DEUX MILLE. Beaucoup, mais beaucoup de gens, d'ailleurs très-raisonnables et très-instruits, quoique sujets à des préjuges superstitieux, vous soutiennent avec opiniâtreté que l'*An deux mille* sera l'époque précise de la *fin du monde*. Les plaisans, à qui l'on annonce cette catastrophe, bien autrement importante qu'une Révolution politique, vous disent que la *fin du monde arrive tous les jours*... — Oui, en détail; mais cette destruction générale, que croient les Chrétiens, est d'un autre genre

que la destruction partielle des individus. Ces prophètes modernes, qui raisonnent toujours d'après leur croyance, vous disent que les écritures, d'accord avec la tradition, et plus encore les événemens physiques et politiques annoncent une dissolution totale d'ici à deux siecles. Deux mille ans sous la loi de nature, vous disent-ils, c'est-à-dire, jusqu'à Moyse; deux mille ans sous la loi écrite, depuis Moyse jusqu'à Jésus-Christ, et deux mille ans sous la loi de grace, depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde..... Tel est le calcul simple, juste, raisonnable de la divison de la durée du monde!... Ainsi, d'après ces Docteurs, que je ne veux ni approuver, ni contredire, nous n'avons plus que deux cents ans à considérer dans l'avenir pour nos descendans; ce n'est presque pas la peine de se dévorer les uns les autres sur ce misérable globe de boue, pour assurer à notre postérité un repos incertain, encore éloigné, dont elle jouira d'ailleurs pendant un si court espace de temps; ce n'est pas la peine d'ériger de beaux monumens en l'honneur des héros, qui comptent sur des milliers de siècles d'immortalité; c'est encore moins la peine de préparer une régénération future, dont on n'aura pas le loisir d'admirer les résultats, et tous les beaux livres, sur papier vélin, caractères de Didot, que l'on imprime avec tant de faste et d'appareil, sont à-peu-près de la besogne en pure perte.... Ces considérations-là ne sont pas trop encourageantes pour les Artistes, les Gens-de-Lettres, les Guerriers, les Gouvernans et les faiseurs de découvertes. Mais elles le sont pour l'Epicurien, qui cherche à jouir du moment, sans s'inquiéter du lendemain; le riche égoïste va placer son bien à fonds perdu, parce qu'il dira: *Après moi, le deluge*..... Les partisans des *Epoques de la Nature, par Buffon*, ont un autre système sur la durée du monde; mais on les a réfutés avec assez d'avantage, il faut en convenir; et notre Révolution même les a souvent embarrassés. (*Voyez Nature, Siecle, Ere, Epoque, Religion, Système, La Metterie, etc.*)

AN DEUX MIL QUATRE CENT QUARANTE. (l') Toute l'Europe connaît cet ouvrage, fruit d'une imagination ardente, exaltée, riche et féconde. Que l'on reproche à *Mercier* des vues systématiques etc., toujours sera-t-il vrai que son livre a obtenu par-tout le plus grand succès, et qu'il en obtiendra toujours; nous avons déja vu se réaliser une partie de ce qu'il nous a prédit dans ses suppositions, et ses plus grands ennemis ne lui refuseront pas le mérite d'observateur profond, et très-souvent justifié par l'expérience. (*Voyez Mercier, Tableau de Paris.*)

AN DIX-HUIT CENT. On ne voudra pas croire un jour, que l'on ait sérieusement proposé, et sérieusement agité la question de savoir si l'année 1800 était la dernière du 18e. siècle, ou la première du 19e. siècle. Autant valait-il que les doctes mathématiciens de l'Institut s'assemblassent en cérémonie pour discuter gravement si deux et deux font quatre, ou si deux et deux font cinq. La plupart des hommes sensés, au premier bruit de ces discussions vraiment parasites et honteuses, ont cru que ce n'était qu'une plaisanterie dirigée contre quelques hableurs Académiques, pour venger le public fatigué de leurs plates diatribes. Mais,

quand ils ont vu la querelle s'engager avec le même feu que les anciennes disputes théologiques, ils ont gémi sur le sort de ces pauvres Français, en proie aux *lumières* de tous ces faiseurs d'esprit, que l'ambition dévore, et qui sacrifieraient tout à la rage de bavarder inutilement. Jamais *le genre scientifique* n'a fait plus de bruit, et jamais genre ne fut plus ennemi de la science. Tous les Journalistes ont sans doute alors bien mérité de la chose publique, si c'est la servir que de faire preuve d'un dévouement et d'une patience telle qu'on n'en vit jamais de plus exercée ; car ils ont eu la complaisante bonhommie d'imprimer *le pour et le contre*, comme s'ils eussent eux-mêmes balancé entre le *oui* et le *non*. Certes, les siècles de la plus crasse ignorance, celui où la Sorbonne mettait en question *si les femmes avaient une ame ou un instinct*, celui où les premières notions sur la Physique étaient punies comme *sortilège*, etc. n'ont rien offert d'aussi étrangement burlesque que la grande affaire de l'*An* 1800. Il ne s'agissait que de savoir si *Monsieur un tel*, savant très-honorable, à qui il serait dû une pension *de cent louis d'or*, se croirait payé de toute la somme, en ne recevant que 99 louis d'or ; car, si le mot *cent* n'est pas le complément de la centaine numérique, mais le premier nombre de la seconde centaine, il s'ensuit qu'il n'y a plus de centaines, et que *cent* veut dire *quatre-vingt-dix-neuf* ; un enfant de quatre ans eût décidé la question ; et, s'il eût vu son cher père s'allambiquer l'esprit sur une pareille billevesée, il eût respectueusement dit en lui-même : *Assûrément mon père est devenu fou !* N'appartiendra-t-il plus qu'aux enfans d'avoir le sens-commun ? et la vanité, la gloriole, la rage de faire parler de soi, fera-t-elle radoter les hommes avant l'âge où l'on doit radoter ? *ô insania !*

AN TROIS. Ce fut l'espace des douze mois qui s'écoulèrent depuis le 22 septembre 1794, jusqu'au 22 septembre 1795 ; cette année Républicaine ne fut signalée que par une seule catastrophe, le *Treize-Vendémiaire* et le 14 qui en fut la suite, journées correspondantes aux 5 et 6 octobre. Ce fut alors que le Directoire et les deux Conseils furent installés ; et il ne se passa pas six mois, sans que le le Gouvernement s'adoucît beaucoup. Quoique la faction, qui triompha au Dix-huit Fructidor, ménageât secrettement ses ressources et préparât ses moyens d'attaque, ses élémens ne fermentaient pas encore à cette époque d'une manière assez marquante, pour que le repos public en fût troublé ; des magistrats et des hommes bien instruits en politique, ont prétendu, avec une sorte de raison, que l'on n'avait eu jusques-là, en fait de République, que *le mot*, et que pendant sept ou huit mois, malgré les abus inséparables des circonstances, on eut alors véritablement *la chose*. La liberté de la presse, la sûreté des personnes et l'égalité des droits furent respectés pendant quelque temps. La Constitution de l'An III, toute périssable qu'elle était, résonnait dans toutes les bouches ; on ne jurait que par elle, on n'attendait que d'elle le bonheur et la paix. C'est sous ce point de vue qu'il faut placer l'*An III* parmi les années marquantes de la République.

AN SIX. Cette année ne fut remarquable que par quelques *Décrets* et plusieurs *Arrêtés*, auxquels l'esprit

l'esprit de parti eut plus de part que tout le reste. Elle fut encore signalée par quelques événemens, dont je rendrai compte à leur *Article*, dans ce Dictionnaire. Mais plusieurs Auteurs du Théâtre du *Vaudeville* l'ont immortalisée par une très-jolie pièce, intitulée : *La Revue de l'An six*, qui fera époque dans nos fastes dramatiques.

AN SEPT. On avait imaginé, parmi les caricatures qui tapissaient les boutiques des Marchands d'Estampes, une espèce d'hiérogliphe, dont la singularité mérite qu'on en dise un mot. Le Dessinateur avait représenté une *lancette*, une *laitue* et un *rat*; ce qui voulait dire : *L'An sept les tuera*; on sent bien qu'il faut, dans ces sortes de jeux, compter pour rien l'orthographe; mais cette petite allégorie, malgré son incorrection, est d'autant plus excusable, qu'elle servait de voile à l'Auteur pour dire au Directoire une vérité qu'on ne pouvait pas énoncer en bon Français. En effet, *Bonaparte* est revenu d'Egypte en l'*An VII*; et ce retour inopiné, s'il n'a pas *tué* les Directeurs et leurs adhérens, a *tué* au moins le Directoire et sa puissance.

AN HUIT. On se souviendra de cette Année Républicaine, comme de celle qui a signalé l'un des événemens les plus mémorables de la Révolution Française. (*Voyez Dix-Huit Brumaire.*) *Bonaparte*, sans vouloir se donner des airs de prophète, a paru prédire que la dernière année du XVIIIe. siècle, (c'est-à-dire l'an 1800) serait féconde en grands événemens; nous avons toujours été de cette opinion; et nous sommes fortement persoadés que cette année de l'*Ere Chrétienne* verra éclore les choses les plus étonnantes en différens genres.

ANA, *ou* COLLECTION DE BONS MOTS, *Contes*, *Pensées détachées*, *Traits d'Histoire et Anecdotes des hommes célèbres*, *depuis la renaissance des Lettres jusqu'à nos jours*; *suivis d'un Choix de Propos joyeux*, *Mots plaisans*, *Reparties fines et Contes à rire*, *tirés de différens Recueils*. Il en a déja paru douze ou quinze volumes. C'est une véritable *Encyclopedie pour rire*; mais elle n'est pas *methodique*, et c'est précisément ce désordre et cette bigarure d'objets qui se succèdent sans suite, qui ajoutent un grand prix à l'ouvrage par le mérite de la variété. Ces contrastes sont très-propres à délasser l'esprit du lecteur, car rien ne fatigue l'attention dans ces sortes de collections, que l'on peut ouvrir au premier endroit, sans chercher la page. Il serait à souhaiter cependant que cette rédaction fût confiée à des plumes plus exercées dans leur choix, et plus difficiles sur-tout. Ce sont, il faut l'avouer, de pareils ouvrages qui font un tort infini à la littérature, tout en faisant l'agrément du lecteur et le profit du libraire. Un Auteur morcelé ne peut plus être jugé tel qu'il est, et une pensée isolée perd souvent de son prix.

ANACHARSIS-CLOOTZ, jeune homme plein de talens, d'esprit, de folie, de systèmes et de fureurs. C'était, avant la Révolution, M. le Baron de *Cloots*, Prussien, aimant la France, moins pour elle-même que pour la *belle philosophie* qui régnait alors en despote dans ce pays par l'organe de *Messieurs* les *Académiques*, de très-tyrannique et de très-arrogante mémoire. On a de lui des ouvrages qui n'ont fait du bruit que par l'absurdité des innovations qu'ils renfermaient. *Sa République universelle* est une

chimère, qui n'a pas plus de sens commun que tous ses discours. Cependant il était humain et obligeant. Nous pourrions citer plusieurs traits qui honorent son cœur. Mais l'orgueil délirant d'un esprit exalté et perdu par les beaux et *sublimes* sophismes d'une morale toute nouvelle, qui ne vaudra jamais rien qu'en spéculation, a fait soupçonner à plusieurs Français, « qu'il était venu tout exprès des » États du Roi de Prusse (le Duché » de Clèves où il était né) pour » aider nos Académiciens et nos » grands hommes du jour à renverser les autels, et à élever sur » leurs débris un trône à l'impiété. » Nous ne lui avons jamais entendu suivre un raisonnement, ni même proférer une parole raisonnable et sensée. Nous aurons plusieurs fois occasion de revenir sur cet article. Dans cette même Ode, que j'ai citée en plus d'un lieu, on trouve ces vers sur l'*Orateur du genre-humain* :

Que peut le fougueux Démagogue,
Entouré d'un futile éclat,
Avec son ton de Pédagogue,
Pour le vrai bonheur de l'état?
J'aime un loyal *Aristocrate*,
Qui vient à sa patrie ingrate
Tendre une secourable main;
Et le bienfaiteur de la France
Flatte bien plus mon espérance
Que l'*Orateur du genre-humain*.

(*Voyez Lamourette, Gobel et Chaumette.*)

ANACHARSIS EN GRÈCE, (*Voyages d'*) par l'Abbé Barthelemy. C'est un des meilleurs ouvrages qui aient honoré notre siècle, si ce n'est pas le meilleur. La méthode qu'a suivie l'Auteur, en supposant un voyageur qui écrit son journal à mesure qu'il observe de nouveaux objets, ajoute beaucoup d'intérêt à cette estimable et savante production. Si M. *Ducray Duminil* l'avait lue, il n'aurait pas fait des fautes graves et importantes dans ses Analyses dramatiques. (*Voyez Démosthènes.*)

ANACHRONISME. C'est une erreur de calcul dans la nomenclature des époques et dans l'ordre des temps. On a vu cinq cents écrivains s'ériger en Docteurs dans cette Révolution, et entasser force *Anachronismes* l'un sur l'autre, soit de bonne-foi, faute d'être mieux instruits, soit à dessein, pour mieux tromper le peuple... comme l'*Abbé Trublet*

« Entassait adage sur adage. »

ou comme certains Journaux entassent *mensonge sur mensonge*, calomnie sur calomnie, erreur sur erreur; mais ce n'est pas le plus grand nombre, il faut l'avouer. (*Voyez Journaux.*) Un groupe de villageois, après le *Dix-Août* 1792, étaient rassemblés sous *l'arbre de la liberté* dans la commune de *Vincelles*, à trois lieues d'Auxerre, Département de l'Yonne. Le Procureur de la Commune leur lisait un Journal Demi-Officiel, fait et envoyé par deux soi-disant Littérateurs-Patriotes, amis de l'infortuné et trop crédule *Rolland*. On disait, dans ce Journal, que « les » Prêtres avaient de tout temps été » si méchans par caractère, qu'ils » n'avaient pas même épargné les » Rois, leurs bienfaiteurs et leurs » soutiens; et la PREUVE qu'on » en donnait, c'était que le Pape » *Nicolas* Ier., plus méchant que » les autres en sa qualité de Pape, » (cela va sans dire) avait fait » mourir de chagrin le Roi Lo- » thaire. » Or il est bon de savoir que ce Pape Nicolas Ier. était mort et enterré long-temps avant que ce Roi Lothaire, dont on parlait,

vint au monde. Voilà, certes, un *Anachronisme de première classe;* et c'est par de pareils mensonges, qu'on nourrissait la haine du peuple contre ses pasteurs, afin que, dans sa fureur aveugle, il les sacrifiât tous indistinctement. On entend souvent aujourd'hui, dans les cercles à la mode, des *Anachronismes* qui valent au moins celui-là

ANACREON—ONTIQUE. On appelle *Anacréontique* tout ce qui porte l'empreinte du génie d'*Anacréon*, cet *Anacréon*, dont la célébrité a été si loin, qu'on a fait avec son nom une épithète caractéristique pour le plus agréable genre de poésie que nous connaissions, était un Auteur Grec, vraiment inspiré par la gaîté de la nature et l'enthousiasme du plaisir. Ses écrits, pleins de cette chaleur et de cette verve, qui constituent la véritable poésie, sont ceux d'un aimable insouciant, qui, dans un charmant abandon, brave les tempêtes de la vie et les vicissitudes de la fortune, comme Diogène et Piron, dans un genre moins décent et moins relevé, bravaient la foudre et les orages. Beaucoup d'écrits de ces derniers temps s'intitulent sans façon : *Anacréontiques;* et le critique le plus indulgent ne peut s'empêcher de s'écrier en les lisant : *Bon Dieu! que de mauvaises copies d'un excellent original!* A peine un jeune homme est-il sorti de la poussière des classes, qu'il se met aussi-tôt sur les rangs tout à côté d'*Anacréon;* et il est vrai de dire que ses vers froids, secs et langoureux n'ont absolument rien du génie, du ton, de l'esprit de cet Auteur. Il faudrait, pour lui ressembler, être né son rival, et ne pas vouloir le devenir. *Anacréon* n'avait pas de modèle; il prenait sa poésie dans son cœur; et son genre particulier était d'être lui-même.

ANACRÉON CHEZ POLYCRATE. Ouvrage digne de son succès; *Guy* en a fait les paroles, et *Grétry*, la musique. (*Voyez leurs Articles.*) Cette pièce est une des meilleures acquisitions, dont l'Opéra Français ait enrichi son répertoire. Le poëme répond parfaitement au caractère du personnage principal; et la musique est justement celle du Poëme; ce qu'on peut dire de tous les ouvrages de Grétry, et non pas de beaucoup d'autres. La pièce d'*Anacréon* a écarté d'autres pièces reçues avant elle, mais qui n'avaient pas le privilège d'être protégées. On ne saurait parler de l'Administration de l'Opéra, sans retracer à l'esprit des lecteurs le tableau de toutes les intrigues, de toutes les injustices et de toutes les vexations, dont les Théâtres, en général, offrent chaque jour des exemples. L'Auteur de ce Dictionnaire s'attend bien à une réclamation dans les journaux; il est prêt à répondre à tout, et son intention est de donner des preuves sans réplique de ce qu'il avance. Le Citoyen *Devîmes* plus honnête, *dit-on*, et plus juste, *dit-on* encore, que ses prédécesseurs, a, *dit-on*, l'intention de faire cesser une grande partie de ces honteux abus; ainsi soit-il! (*Voyez Théâtre, Opéra, Hécube, Sylvius, Le Moyne, Décadence, etc.*

ANAGRAMME. C'est un renversement de lettres qui, placées de telle ou telle manière, donnent des sens tout différens. Telle est celui du Maréchal de Villars, qui s'appellait *Hector;* on trouve dans *Hector de Villars, Héros de la victoire*, en doublant la lettre *i*. Les jeunes Profès de l'abbaye de Prémontré avaient un Procureur Général de

l'Ordre, nommé *Delsart*, connu par son avarice; ils l'avaient débaptisé et l'appellaient *St. Ladre*, ce qui est tout juste l'anagramme de son nom, en n'écrivant le mot *saint* que par abréviation (*St.*). — On a fait plusieurs anagrammes dans le cours de la Révolution; c'est le passe-temps des oisifs; mais il y en a qui offrent un sens très-juste et quelquefois très-piquant. Les gens superstitieux, qui sont toujours en très-grand nombre lorsque la dépravation des idées est portée à son comble, croient voir dans des *anagrammes* une espèce de prophétie, qui les console ou les allarme suivant le sens qu'elle leur présente. En doublant un des deux *o* et un *é*, par exemple, ils ont trouvé dans *Révolution Française*, *Volonté Forcée*; et, en doublant la lettre *u*, *Froc à Vaulcou*. — Dans le seul mot *Révolution*, ils ont vu *Roi tué*, et une foule d'autres, plus ou moins exacts, plus ou moins défectueux.

ANAÏS. Rôle assez important, au sujet duquel *mademoiselle Henri* et *mademoiselle Latour*, toutes deux actrices de l'Opéra, se sont disputées assez vivement dans les Journaux. Il était indigne de la modestie et du talent de ces deux personnes, de s'abaisser à ces querelles ridicules, dont le public se lasse et qui donne des armes à la satyre. Des femmes décentes et honnêtes devraient montrer l'exemple aux autres acteurs, et leur apprendre, en se respectant davantage, que les querelles des journaux prêtent toujours à rire aux dépens des querelleurs, que le lecteur n'y prend pas le moindre intérêt, et que l'opinion publique finit toujours par se ranger du côté de celui qui garde le silence et qui ne répond pas à des injures.

ANALYSE — YTIQUE. Analyser est rapporter la substance d'un discours ou d'un ouvrage quelconque, avec précision, avec ordre et sans rien omettre d'essentiel. Il y a peu de personnes qui analysent bien. On a sur-tout besoin d'*analyseurs* dans les Comités importans et dans plusieurs grandes administrations. On ne saurait trop les payer, parce qu'ils peuvent rendre de grands services; et justement ceux qu'on recherche le plus et qu'on propose le plus vîte à la nomination des Chefs qu'on trompe, sont ceux qui ont le moins d'aptitude en ce genre; *ainsi va le monde*.

ANALYSE DES SENSATIONS ET DES IDÉES, *par Gérando*. C'est un ouvrage fait par un jeune homme, mais ce n'est pas l'*ouvrage d'un jeune homme*. L'importance et le mérite de cette production exigeraient un développement, dont ce Dictionnaire n'est pas susceptible; et il est plus simple de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage même, qui, à quelques systèmes près, est digne de figurer à côté des meilleurs livres de ce siècle, faits pour nous honorer et pour servir de modèle à nos neveux. (*Voyez Gérando.*)

ANARCHIE — ISTE. Il y a deux sortes d'*anarchies*. La première, c'est la stagnation de tous les pouvoirs dans un gouvernement, d'où résulte une confusion, un cahos qui est l'abstraction même de toute espece de gouvernement; alors le peuple en masse est le maître; un attroupement décide aujourd'hui du sort des affaires; demain un autre attroupement détruit celui-là; une fureur aveugle guide tous les mouvemens d'une multitude sans chefs et sans lois; car, les lois n'étant point en vigueur, il vaudrait mieux qu'il n'y en eût pas.... Cette première anarchie, qui est l'*anarchie proprement dite*, n'est pas la plus dangereuse en elle-même; car,

Digitized by Google

si elle fait çà et là quelques victimes, elle en laisse échapper beaucoup d'autres; et d'ailleurs, elle ne dure pas long-temps, parce que le peuple se lasse nécessairement d'une situation convulsive, et finit par abandonner l'autorité aux mains du plus adroit ambitieux qui sait profiter de sa lassitude. Alors l'*anarchie* finit par le *despotisme;* ce résultat est infaillible : l'histoire de tous les peuples du monde en est la preuve incontestable. Mais souvent ce despotisme qui suit *la première anarchie*, n'est lui-même qu'une autre espèce d'*anarchie*, mille fois plus funeste et plus dangereuse que la premiere. Le règne des triumvirs du 18 fructidor l'a prouvé de reste. Cette *seconde anarchie* existe, lorsque des soi-disant patriotes exercent *par le fait* la souveraineté, en ayant l'air de s'en priver *par le droit;* lorsque des hommes déguisés en amis du peuple, l'enchaînent au nom de la liberté, le massacrent en parlant d'humanité, et se servent de *lois* nouvelles et arbitraires pour violer toutes les lois raisonnables.

ANATHÈME. C'est l'acte solemnel qui sépare un membre d'avec le reste du Corps Social, ou d'une Société. Ainsi depuis le Pape jusqu'au plus petits Clubs de France, on a lancé des milliers d'*anathèmes* depuis le commencement de la Révolution. *Pie VI* a d'abord anathématisé tous les prêtres qu'il a cru être séparés de la Communion Romaine par la formalité du serment. Les Jacobins ont anathématisé tous ceux qui ne pensaient pas comme eux : et personne n'était digne d'être *initiés à leurs saints mystères*, excepté les partisans de leur système..... Bon Dieu ! quel charme ! comme nous nous aimons ici bas, nous autres hommes !

ANAXAGORAS. C'était un vieillard de la Grèce, infiniment respectable par la sagesse de ses principes, l'austérité de ses mœurs et la sublimité de sa doctrine. Il est à remarquer, en passant, qu'il éleva le jeune Périclès, qui devint dans la suite, il est vrai, un des grands Capitaine de son siècle, mais qui subjugua sa Patrie, et qui paya son vénérable précepteur d'ingratitude. Ainsi l'*Accusateur public*, dans son 4e. *numéro*, a oublié de parler d'*Anaxagoras*, quand il a cité les philosophes qui n'avaient fait pour élèves que des tyrans. *Chaumette* avait pris le nom d'*Anaxagoras*, comme on pourrait dire *Socrate Nicolet*, ou *Platon Thiémet;* cependant *Thiémet* ne manque pas de talent, comme *Chaumette* ne manquait ni d'esprit, ni d'instruction. (*Voyez Chaumette.*)

ANCEL. Des avocats de ce nom s'étaient fait honneur dans plusieurs villes de France par leurs talens et leur bonne conduite. La Révolution les a presque tous anéantis. Un seul a survécu à tous ceux que l'on pouvait citer; et son obscurité lui est trop chère pour que nous indiquions publiquement son domicile et sa profession actuelle.

ANCELIN, Graveur en taille-douce. — Il a du talent.

ANCELIN. Plusieurs artistes de ce nom ont fait preuve de mérite chacun dans leur genre.

ANCELOT. Nom véritable d'un Ecclésiastique déguisé, homme d'une vertu bien exemplaire, qui fut reconnu sous le nom d'emprunt qu'il s'était donné, et périt par l'ordre de *Carrier*, dans un bâteau à soupape.

ANCÊTRES—ANCIENS. Notre dédaigneuse philosophie jette à peine un coup-d'œil de mépris sur les Anciens ! et s'il nous arrive de les citer, c'est pour nous élever au-

dessus d'eux, ou pour faire des phrases scientifiques !..... Hélas ! soyons de bonne foi ; si les Anciens étaient moins éclairés que nous, en étaient-ils moins heureux, moins estimables ?.... Les lumières sont-elles donc si précieuses, à en juger par le résultat des nôtres ! Il avait donc bien raison, l'acteur qui chantait, et l'expérience devait justifier bien cruellement sa nouvelle philosophie, quand il disait :

« Le plus aveugle de la France
« Est clairvoyant, s'il est heureux.

En effet, le bonheur de l'homme est évidemment *la fin* de sa destination ; les lumières n'en sont que *le moyen* ; et *le moyen* est-il comparable à *la fin*, en dernière analyse ! Qu'importe que je parvienne par *tel ou tel moyen* au but que la nature m'a prescrit, pourvu que j'y parvienne !... Les *Anciens* ont senti cette grande vérité, et la *liberté de la presse* nous permettra peut-être de dire aujourd'hui qu'ils connaissaient le cœur de l'homme un peu mieux que nous.

On sait l'anecdote du comédien Baron, qui, étant couché avec une Duchesse, laquelle s'écriait avec un regret dédaigneux, en voyant le portrait de ses ancêtres : *Que diraient mes ayeux, s'ils voyaient dans mon lit un histrion !* lui répondait d'un grand sang froid : *Ils diraient, madame, que vous êtes une catin.*

Si nos ancêtres revenaient aujourd'hui, que diraient-ils en voyant les vestiges de tout ce qui s'est passé chez nous !.... Je sais bien ce qu'ils diraient ; mais comme ils le diraient fort inutilement et que cela ne remédierait à rien, je ne veux pas le dire non plus.

ANCIENS. (*Conseil des*) C'était la *Chambre des Pairs* dans la République Française, c'est-à-dire, le *Conseil* le moins nombreux, quoiqu'il le fût déjà beaucoup trop. Cent Membres, à-peu-près, c'est-à-dire un par Département, eussent suffi, et au-delà, pour l'approbation ou le rejet des Résolutions des *Cinq-Cents*. Toute la stabilité de cette institution reposait sur le bon choix des Membres ; et cette division des deux Conseils, ordonnée par la Constitution de l'an III, n'était point du tout mal vue ; elle eût même été très-utile, si l'autorité Directoriale n'eût pas entravé tout, usurpé tout, détruit entièrement l'équilibre des pouvoirs, et sapé la liberté politique par ses bases. *Quarante ans*, qui supposent la force de l'âge viril dans sa plénitude, ne suffisaient pas non plus pour des fonctions qui par leur titre et leur nature annonçaient et exigeaient la maturité de l'esprit et l'expérience de plusieurs années. (*Voyez Elections.*)

ANCIEN ET LE NOUVEAU PARIS, (l') *ou Anecdotes galantes secrètes, propres à peindre nos mœurs passées et présentes.* Ouvrage nouveau, publié par *Nougaret*, auteur avantageusement connu depuis long-temps. Il eût pu tirer de son sujet un parti très-avantageux et le présenter sous des couleurs plus piquantes, s'il eût fait un contraste plus déterminé entre le Paris d'aujourd'hui et le Paris d'avant la Révolution.

ANCOGNE, (Blare) soldat au 71e. régiment d'infanterie. Dans l'action qui précéda la prise d'Ypres, ce brave soldat est menacé par l'ennemi d'un coup de sabre, s'il ne se rend pas. *Un Français ne se rend pas*, répondit-il ! Il écarte un coup de sabre qu'un Autrichien lui portait sur la tête ; mais, succombant bientôt sous le nombre,

il est fait prisonnier. Il apperçoit près de lui le bataillon auquel il appartenait; le combat s'engage entre ce bataillon et les Autrichiens; pendant l'action, ce brave militaire se dirige sur le Porte-Drapeau, le renverse, emporte le drapeau et rejoint ses frères d'armes.

ANCÔNE, ville épiscopale et port très-commerçant de l'Italie, capitale de la Marche du même nom, qui est une Province considérable de l'Etat de l'Eglise. Les Français y plantèrent l'arbre de la liberté, en prairial an V; le général Berthier y arriva en prairial an VI. — Lors de l'évacuation de l'Italie par nos troupes, *Ancône* fut de toutes les Places celle qui tint le plus long-temps; ce ne fut qu'après un siège très-long et très-opiniâtre, que l'on vit capituler la garnison Française, qui s'y est couverte d'honneur. Le siège d'*Ancône*, soutenu par cette garnison livrée à elle-même pendant six mois, depuis le 29 floréal an VII jusqu'au 25 brumaire an VIII, aurait presque les mêmes droits au souvenir de la Postérité, que le fameux siège de Troyes, par la constance, le courage et le dévouement extraordinaire des Généraux et des Soldats, si nous avions un Homère, et que cet Homère voulût consacrer sa verve à la gloire de cet événement. Le Général *Monnier*, qui commandait la division d'*Ancône*, s'y est couvert d'une gloire immortelle; et les autres Chefs s'y sont distingués par des traits de bravoure si éclatans et si dignes d'éloges, qu'il faut les citer au milieu des exploits innombrables de nos armées. (*Voyez les Articles Girard, Monnier, Pino, Lucotte, etc.*) En vérité, il faudrait être dépourvu de cette noblesse d'ame, qui caractérisa toujours les Français, pour n'être pas pénétré d'admiration et d'attendrissement, au seul aspect d'un tableau si touchant et si sublime. Certes, les traits les plus mémorables d'héroïsme consignés dans les fastes de l'antiquité Grecque et Romaine, ne surpassent point ce qu'a fait en Italie la Division d'Ancône; et, puisque les Ennemis les plus acharnés contre les Français, ont rendu hommage à leur valeur, il serait par trop ridicule de voir que des Français eux-mêmes cherchassent à en diminuer le mérite; on l'a vu pourtant; un pareil trait d'incivisme, de lâcheté et de mauvaise foi, ferait honte à la nation la plus dégradée de l'univers. Les articles de la capitulation d'Ancône peuvent passer pour le *procès-verbal* le plus authentique des hauts faits de la garnison Française et Cisalpine. L'Article préliminaire seul honore infiniment les Français; les *Considérans* prouvent qu'*ils ont regardé la mort comme préférable au déshonneur de traiter avec des autorités qui méconnaissaient le droit des gens.* Quand cette capitulation fut signée de part et d'autre, le Major-Général de l'Artillerie des Autrichiens (la seule Puissance avec laquelle *Monnier* voulût traiter alors) vint avec des Commissaires, pour constater la situation des Forts et des magasins de la Place. Cet Officier ne voyant de tout côté que brèches et décombres, observant toutes les pièces démontées ou crevées, n'ayant trouvé que quatorze mille livres de poudre, dont la moitié avariée, ne put retenir des larmes d'admiration, le plus digne éloge de la Division d'Ancône. Il se retira sans donner de *Reçus*, en disant: *Vous n'avez conservé que la gloire; nos Reçus n'y ajouteraient rien.*

ANDALOUSIE. C'est la plus belle Province de l'Espagne; elle compte dans son sein deux villes, qu'on peut ranger parmi les plus importantes de l'Europe, *Séville et Cadix*. C'est aussi la Province où le nom Français compte le plus de partisans, parce que le commerce y est plus intéressé que partout ailleurs à la prospérité du nôtre. L'Angleterre a toujours convoité et convoite encore cette partie méridionale de l'Espagne. (*Voyez Cadix, Gibraltar.*)

ANDELLE, Homme à talents; Entrepreneur de bâtimens.

ANDERLECHT, Village près Bruxelles, remarquable par la bataille qui s'y donna le 13 novembre 1792, entre les Autrichiens et les Français; ceux-ci étaient commandés par le Général *Dumourier*, qui entra triomphant dans Bruxelles le lendemain 14 du même mois.

ANDERSON (*Æneas*) a voulu essayer de donner, en 2 petits volumes, une *Relation* de la fameuse Ambassade du *Lord Marcartney* a la Chine. Mais on sent bien, comme on l'a déja dit et publié, que cet Auteur, livré à lui-même, n'a pu donner à ses lecteurs qu'une esquisse insuffisante, fruit de ses simples observations.

ANDLAU. (d') Il y a eu à l'Assemblée Constituante deux Députés de la Noblesse, portant ce nom, et du même pays. L'un a été le Baron d'*Andlau de Hombourg*, Maréchal-de-Camp et Grand-Bailly d'Epée du Baillage de Haguenau et Weissembourg; l'autre M. d'*Andlau*, Prince et Abbé de *Murbach*, Député du Baillage de Colmar et Schelestat.

Nous ne croyons pas qu'ils aient raffolé de leur Collègue *Rewbel*. Des médisans ont prétendu qu'il surveillait leurs biens pour les leur faire rendre; c'est sans doute une calomnie.

ANDOUILLÉ, fameux Professeur de l'Ecole de Chirurgie, autrefois Premier Chirurgien du Roi. C'était un homme du plus grand mérite, à un peu de pédanterie près; il tenait trop à la morgue scholastique. Il est mort depuis l'origine de la Révolution; et peut-être a-t-il bien fait.

ANDRE, Hautbois de l'Opéra. — Il a un talent distingué.

ANDRÉ, Hautbois du Théâtre de Louvois, n'est pas sans mérite. On ne trouve aujourd'hui aucun de ces deux *André* sur l'état des Orchestres de l'Opéra et des Troubadours, qui sont au Théâtre de Louvois; mais, en 1792, on voyait un *André* dans chacune de ces Orchestres. (*Voyez Orchestre.*)

ANDRÉ, (*Jean*) Administrateur du Département de la Vienne, mort à Paris sur l'échaffaud, à l'âge de 29 ans, le 6 messidor de l'an 2, pour cause de *fanatisme*, *fédéralisme*, *etc.* Il a été vivement regretté de ses concitoyens.

ANDRÉ, Architecte-Expert-Bourgeois, dit autrefois de la *première colonne*. — Du talent.

ANDRÉ, Député du Bas-Rhin au Conseil des Cinq-Cents, en l'an VI, est venu y siéger sur les places vacantes par la déportation des victimes du Dix-huit Fructidor.

ANDRÉ, Médecin à Paris, a publié un ouvrage intitulé : *L'Ami du Sang*; cet homme est instruit et observateur. Il y a un autre *André* à Paris, aussi Médecin; et, si cela continue, il y aura trois fois autant de Médecins que de malades.

ANDRÉ, fils, Député de la Lozère, en l'an IV, au Conseil des Cinq-Cents, a partagé les honneurs de

de la déportation avec les illustres victimes du Dix-huit Fructidor, *Bonaparte* l'a rendu à son pays, ainsi que ceux qui avaient échappé à la barbarie des Triumvirs.

ANDRE, autrefois Perruquier à Paris. Nous ignorons si cet homme existe encore ; mais il a quelques rapports aux travers littéraires, auxquels la Révolution Française a donné lieu, puisqu'il fut, pour ainsi dire, sous l'ancien régime, le précurseur de la génération des poètes actuels, qui travaillent sans aucune mission de la nature. Le célèbre, l'inimitable *Préville* amusa tout Paris avec la bonhommie de cet André, qui fit imprimer une tragédie intitulée : *Le Tremblement de terre de Lisbonne*, ouvrage dont on pouvait dire :

« Monstrum, horrendum, informe,
» ingens, cui lumen ademptum. »

André ne savait pas dire deux mots de suite ; à peine savait-il lire ; et chaque phrase sortant de sa bouche, était un blasphême contre la langue Française. (*Voyez Préville.*)

ANDRÉ, Entrepreneur de Bâtimens. — Estimé dans son état.

ANDRÉ-HONORÉ, Poète fugitif qui ne se rebute pas. *Macte animo, generose puer !*

ANDRÉ DE BREUIL, ancien Officier des Maison et Conseils du Comte d'Artois, aujourd'hui Inspecteur de l'Enregistrement à Paris, n'a échappé à la faulx révolutionnaire, qu'en exerçant à l'orchestre du Théâtre Feydeau la place de *Contre-Basse*. Son talent l'a servi heureusement ; il y joue souvent encore comme amateur ; c'est un homme probe et intelligent.

ANDRÉ DE LOGNY, Administrateur du Département de l'Orne, a été Député à l'Assemblée Législative, où il ne s'est guères fait connaître que de ses collègues par sa modération.

ANDRE-MURVILLE, connu avant la Révolution sous le nom du *Chevalier de Murville*, connu non-seulement par de nombreux échantillons de sa verve, insérés dans les Journaux et dans les *Almanachs des Muses*, (dans le temps que ces *Almanachs* valaient un peu mieux qu'aujourd'hui) mais encore par des pièces de théâtre, qui ont eu du succès ; entr'autres, la Tragédie d'*Abdélazis et Zuleima*, qui fait honneur à son Auteur. — Il est d'un caractère doux, et ses manières sont pleines d'Urbanité.

ANDRE-DUMONT. Ce Législateur, qui a joué un rôle très-marquant à la Convention, mérite un article un peu moins succinct que beaucoup d'autres. Il est si connu que l'on est tenté de ne pas prononcer son nom sans son prénom ; cependant, pour être davantage dans les règles, nous donnerons son article à la lettre D. (*Voyez Dumont.*)

ANDRÉ, (d') Membre de l'Assemblée Constituante, où il a joué un rôle assez marquant. De l'esprit, de la douceur, de l'éloquence, de l'amabilité ; mais des systèmes souvent mis à la place des principes. — Il s'était fait épicier à Paris : on le dit expatrié ; et bien lui en a pris, car il eût payé cher les épices, au lieu de les faire payer aux autres. Il a développé à la tribune des idées saines, des vues économiques, et un caractère énergique. Il disait : « Quand on n'a pas d'argent, on » ne paie point ce qui n'est pas » d'une utilité absolue. »

Il voulait réduire les *droits de l'homme* à ces cinq mots : 1°. sûreté ; 2°. liberté ; 3°. propriété ; 4°. égalité ; 5°. résistance à l'op-

pression. — *Egalité* est une sottise; ce n'est pas un *droit*, c'est une propriété naturelle. *D'André* était avant la Révolution Conseiller au Parlement de Provence, à Aix. — Il a été rendu à sa patrie et à ses amis.

ANDRÉ DES ARCS. (*St.*) Ancienne Eglise Paroissiale de la ville de Paris, située au bout *du pont St. Michel*, derrière les *rues de la Harpe*, *Hautefeuille*, de *l'Eperon*, etc. Cette paroisse avait un arrondissement assez étendu. Le vaisseau de l'église est gothique, bâti avec délicatesse, et assez hardi; mais il n'est pas tres-grand. On en a fait une écurie; mais il n'est pas encore question de l'usage auquel il servira. Le dernier curé de *St. André des Arcs* était *Desbois*, qui fut fait Evêque Constitutionnel d'Amiens, en 1790.

ANDRÉ DU TILLOT, Notaire du Département des Vôges, Député à la Seconde Législature, sans y faire beaucoup de bruit, y a développé quelquefois des vues sages, entre les collègues qui partageaient ses principes.

ANDRÉ. Une foule de gens de mérite et sans mérite portent ce nom, qui n'est pas nouveau. *Saint André* l'Apôtre est réputé le patron de tous les *Andrés* postérieurs. Mais avant lui, le nom d'*André* était connu; il vient du mot grec *andreia*, qui veut dire *fortitudo*, *force*, *courage*, dérivé d'*aner*, *vir*, *homme*, dont le génitif a donné lieu à une foule de mots significatifs de tout ce qui a rapport à la *virilité*

ANDREÏ. (l'*Abbé*) Compositeur de paroles Italiennes et traducteur de poëmes français en Italien, attaché comme poëte à la troupe des Bouffons Italiens du *Théâtre Feydeau*, ci-devant de *Monsieur*, en 1790 et 1791. — Député de Corse à la Convention Nationale; entré au Conseil des 500, après le 13 vendémiaire, il en est sorti par la voie du sort, le 1er. prairial an V. — C'est un homme fort doux, qui a eu l'esprit de se taire sous le règne de la terreur: il a de l'imagination et de l'érudition.

ANDREOSSY, Général de Brigade du Corps du Génie, avancé à l'armée par *Massena*, qui le considérait et l'estimait. C'est un très-galant homme.

ANDRÉOSSY, Général Divisionnaire d'Artillerie, par promotion extraordinaire. Il fut en Italie avec *Bonaparte*, qu'il suivit depuis en Egypte. Après son retour, il a été Chef de la troisième division du Ministère de la guerre. Il n'a pas été épargné dans les diatribes des fournisseurs de sa Division, qui, s'il fallait les en croire, n'auraient pas à se louer de son désintéressement. Mais ces reproches sont d'une nature si délicate, qu'il ne faut les écouter qu'avec une extrême circonspection, et les reproduire qu'avec beaucoup de ménagement et de défiance. On a si souvent accusé les hommes en place, sans produire ensuite aucune preuve des motifs et des chefs d'accusation, que ce serait une grande duperie à un écrivain sensé d'adopter indifféremment toutes les réclamations des mécontens. Quoiqu'il en soit, si l'on n'est pas d'accord sur la conduite qu'*Andréossy* a tenue à la troisième Division de la Guerre, on s'entend de toute part pour rendre justice à ses talens militaires; c'est un des Généraux les plus instruits de l'armée, et son esprit ne le cède en aucune manière à son instruction.

ANDREVON Quoi! un simple limonadier de Paris, trouver place dans ce Dictionnaire! Eh! pourquoi

pas, si ce limonadier mérite d'être cité et remarqué parmi tous ses contemporains par ses vertus, par sa bienfaisance et par son courage! Le caractère égal, ferme et soutenu, dont *Andrevon* ne s'est jamais écarté dans tout le cours de la Révolution, mérite assurément un mot d'éloge, lorsqu'on parle avec tant d'emphase de bien des lâches qui ne le valent pas. Je voudrais connaître et citer tous les *hommes à caractère*. Je ne vois rien de si rare et de si précieux.

ANDRIEU. Avocat Général du Baillage de Montpensier, Maire d'Aigue-perse, en Auvergne, Député de la Sénéchaussée de Riom à l'Assemblée constituante. — S'est mieux comporté que ses compatriotes ne l'ont fait aux Législatures suivantes.

ANDRIEU. Acteur de la Comédie Italienne, qui ne manque ni d'à-plomb, ni d'intelligence.

ANDRIEUX. Graveur en vignettes sur acier, dans le genre du bois. — Talent précieux.

ANDRIEUX. Homme de lettres, assez jeune encore. Il a fait, avant la Révolution, pour la Comédie Italienne, *Anaximandre*, en un acte, et *les Deux Etourdis*, en trois actes. Cette dernière pièce est de tous ses ouvrages, celui qui lui fait le plus d'honneur. Une foule de petites productions fugitives attestent la finesse de son goût, la facilité de sa verve, la pureté de son style, la délicatesse de son esprit et son talent pour la versification. On lui reproche deux choses, peut-être avec trop peu de fondement; 1°. de ne pas s'adonner à un genre plus solide; 2°. de se croire un peu plus d'importance qu'il n'en a.

N. B. Il est vrai que depuis que j'ai fait cet article, *Andrieux* est membre de l'Institut National; raison pour nous de croire qu'il est aussi modeste que savant. Nous recevons donc avec une soumission respectueuse l'espèce de *démenti* que l'Institut semble donner à ceux qui font ces reproches à *Andrieux*. On nous a assuré qu'il était aussi membre du Tribunat. Si le Tribun *Andrieux* est le même qu'*Andrieux* de l'Institut, c'est bien pis encore, et il y a là de quoi confondre tous les critiques. Mais nous, qui ne prenons des bruits publics que ce qu'il faut en prendre, nous nous attachons à l'ancien *Andrieux*, Secrétaire du Duc d'*Uzès*, homme de lettres purement et simplement, auteur d'ouvrages charmans, et doué d'un caractère aimable et doux, *importance* à part.

ANDRIEUX-VILMORIN, ancien Agent de la Commission d'Agriculture et des Arts, et marchand grainetier-fleuriste sur le quai de la Ferraille. C'est un des plus grands botanistes de l'Europe; il joint à la science tout ce qui en relève l'éclat, c'est-à-dire, la simplicité de la nature elle-même, la modestie la plus rare et le caractère le plus aimable. C'est un modèle touchant d'amitié, de probité, de bienfaisance et de vertus sociales. Vilmorin est un cultivateur très-distingué, qui connaît particulièrement tout ce qui tient au jardinage potager, fruitier et d'agrément, etc. On lui doit une foule d'observations intéressantes. Il a souvent signalé son zèle pour le progrès de l'art et son amour pour l'humanité, en distribuant gratuitement, par la voie de la Société d'Agriculture dont il était membre, des graines utiles, soit pour la nourriture des hommes, soit pour l'usage des arts.

ANDRONICA, ou *l'Epouse fugitive*, traduit de l'anglais par le Général *La Salle*, auteur de plusieurs autres ouvrages, 3 volumes in-12,

avec figures. Que cet ouvrage soit traduit en effet de l'anglais, ou qu'il soit original de la plume du Général *La Salle*, ce dont il est très-capable, toujours est-il vrai qu'il est par-tout du plus grand intérêt, et que le style en est correct et pur. — L'auteur y a joint une correspondance, qu'on peut regarder comme un modele du genre polémique en matière de romans et d'ouvrages d'imagination. Il a terminé le tout par un plan d'éducation basé sur la géographie, qui est rempli de détails piquans. On peut dire que l'auteur d'*Andronica*, pour me servir d'une expression vulgaire, *a voulu mettre tous ses œufs dans le meme panier*, puisqu'il a renfermé trois ouvrages dans un seul livre. On dirait presque qu'il s'est défié du succès de l'un de ces ouvrages, et qu'il a voulu le soutenir par le crédit de l'autre. Mais avec son talent, on n'a pas à craindre de disgrace.

ANDROS ET ALMONA, Pièce en 3 actes, paroles de *Picard et compagnie*, musique du Citoyen *Lemiere*, jouée en 1794 à la Comédie Italienne. — Musique expressive, chantante et variée. — Sujet de pure imagination, inventé tout exprès, et mis en scène pour faire la cour au parti Chaumette, en ridiculisant la Religion sous le prétexte d'en ridiculiser les abus (abus qui sont bien loin d'avoir existé tels que les auteurs les représentent), et pour gagner de l'argent en se mettant au ton du jour; mais le succès n'a pas répondu aux spéculations des auteurs. Nous avons toujours regretté, en songeant au jeune Picard, qu'il ne pût pas toujours faire tourner ses talens (et il en a beaucoup) au profit des mœurs, de la vérité, de la patrie. (*Voyez Picard.*)

ANDRUETTE, fabriquant de verreries à Paris. — Homme instruit.

ANDRY, (*Charles Louis François*, âgé d'environ 55 ans) Médecin de la Faculté de Paris. — Très-instruit, modeste, et point disputeur, ce qui est rare. On ignore s'il est du goût de *Boraillon*.

ANDURAND. Avocat à Villefranche, Député du Tiers-Etat de la Sénéchaussée du Rouergue à l'Assemblée Constituante. — Homme généralement estimé.

ÂNE — ERIE. On sait ce que c'est. Si les *âneries* sont la preuve incontestable qu'il existe des *ânes* parmi les hommes, nous dirons comme La Fontaine, en parodiant son idée :

« Et je sais même sur ce fait
« Bon nombre d'hommes qui sont *ânes*.

Danton avait souvent à la bouche le mot *ânerie*, en parlant de ce que faisait le parti de Robespierre.

ANE, ayant en 1792 la survivance des Chirurgiens du Roi par quartier, pour celui d'octobre. — Du mérite et du zèle. — Nous ignorons sa destinée.

ANECDOTES. Un livre gros comme Paris, papier de caisse d'escompte, caractère *Nompareille*, sans interlignes, ne suffirait pas pour contenir toutes les anecdotes auxquelles la Révolution Française a donné lieu en bien et en mal. Cette Révolution mémorable est un mélange d'horreur et de sublimité, qui fait tressaillir de plaisir et d'effroi. Que de traits courageux! que de traits lâches et bas! que de grandeur d'ame! que de pusillanimité! que d'héroïsme dans nos armées! quel mépris de la mort dans nos villes! que de dévouement, de générosité, de délicatesse en amitié, en piété filiale, en désintéressement, en privations! que de scélératesse, d'hy-

pocrisie, de férocité, d'astuce, de duplicité, d'égoïsme, d'une autre part! Il y a eu dans tous les partis, oui, dans tous, sans en excepter le Parti appellé *Jacobite*, des héros et des lâches, du vice et de la vertu, de l'infamie et de la magnanimité!... enfin, on pourrait faire une histoire de la Révolution en un seul recueil d' *anecdotes*, ou du moins de matériaux complets pour l'histoire. Nous citerons, dans le cours de cet ouvrage, des *Anecdotes* peu connues, mais bien singulières; et nous y joindrons des caractères; car on parle beaucoup de certains hommes trop célebres qu'on a mal appréciés. On dit du mal de l'un, et c'est du bien qu'il faut en dire; on dit du bien de l'autre, et il mérite d'être démasqué. On accuse celui-ci de tous les torts qu'il n'a pas eus; on donne à celui-là d'autres torts que ceux qu'il a eus..... Ainsi nous voyons tout, à travers le microscope ou le télescope de nos préventions, qui grossit ou diminue, éloigne ou rapproche les objets selon notre manière de voir. Pour nous faiseurs de Dictionnaire, nous nous imposons la loi de peindre la vertu par-tout où elle se trouve, de pardonner les erreurs de l'esprit quand le cœur n'y a point de part, et de faire l'éloge du plus grand Jacobin de la terre, si ce Jacobin a des mœurs, du sentiment et des talens.

ANECDOTES DU DIX-HUIT FRUCTIDOR. C'est un ouvrage assez curieux, qui n'a paru que long-temps après l'époque qu'il retrace. Il eût été plus piquant de le produire à peu de distance de cette époque; mais il eût été trop *piquant* pour l'auteur d'être déporté.

ANECDOTE DU JOUR, (l') ou *Histoire de ma détention à la prison de*.... Il y a vraiment de l'intérêt dans cette petite brochure in-18; mais, si tout le monde donnait l'histoire de sa détention, il n'y aurait plus que des auteurs; le commerce des livres consisterait à se passer de main en main l'histoire des emprisonnemens du genre humain.

ANE-FRANQUE, (l') Médecin en Chef de l'hôpital de Bicêtre. Il n'a contre lui que son nom; c'est un des hommes les plus instruits de France dans sa profession.

ANEMOMÈTRE. Instrument de physique, à l'aide duquel on mesure la force de l'impulsion de l'air, et l'on calcule la vîtesse du vent. *Vallet* en a inventé un plus perfectionné que les autres, à l'aide duquel il a fait des expériences neuves et utiles. (*Voyez Vallet.*)

ANET. Château du Duc de Penthièvre, qu'il affectionnait singulièrement. La Duchesse d'Orléans sa fille l'affectionnait de même. C'est-là que mourut cet homme pur et vertueux. Sa mémoire y sera éternellement révérée. (*Voyez Penthièvre.*)

ANFOSSI. Compositeur Italien justement célèbre. Il fut porté en triomphe à Rome vers les commencemens de la Révolution. On a joué à Paris, il y a sept ou huit ans, de ses chefs-d'œuvre, au Théâtre de Beaujolais. Sa musique a une touche sentimentale et un caractère de chant, plein de grace et d'originalité, qui le font aisément reconnaître.

ANFRAY, fils, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées pour le Département d'Ille et Villaine, à Rennes, avant le Dix-Août 1792. — Les Ponts et Chaussées de ces pays-là ont été sujets à tant de dégradations par les incursions des *Chouans*, des *Carriers* et autres Vandales, qu'il nous est bien permis d'ignorer la destinée de ce citoyen-là.

ANGE. Rien n'est si ordinaire que

d'entendre citer les *Anges* par ceux qui ne croyent pas aux *Anges*. Ce mot vient du Grec *Angelos*, qui veut dire *Envoye ;* parce que les Anges passent pour les Envoyés de Dieu. Pour les Chrétiens, l'existence des *Anges* est un des articles de leur foi, parce que l'Evangile qui fait la bâse de leur croyance, dit formellement et fréquemment qu'il y a des *Anges*, dont il explique même les fonctions. La nature des esprits célestes fut toujours l'objet de l'attention des ministres et des docteurs de toutes les Religions. Cette idée-là semble fortement gravée dans la tête des hommes. En France, nous avons des milliers de jolies petites poupées des deux sexes, tout aussi incrédules qu'*incroyables*, qui regardent l'*Evangile*, les *Anges* et les *Religions* comme de pures sottises ; et, si *Garat* a bien chanté dans un concert, on les entend s'écrier : *Il a chanté comme un Ange ;* si une femme est jolie, *elle est belle comme un Ange*. En un mot, nous attachons tous au mot d'*Ange* une idée de perfection, qui ne doit pas échapper à l'observateur. Il est vrai que les *Anges* qu'on a pu citer depuis dix ans, ne sont pas tous des *Anges de douceur et de paix*, encore moins des *Anges tutélaires* ; mais il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des *Anges de ténèbres ;* ce sont probablement ceux-là, qui ont été les patrons de la France pendant un certain temps

ANGE ET LE DIABLE, (l') Drame tout noir, joué en 1800 sur le *Théâtre* des *Associés*, appellé aujourd'hui le *Théâtre sans Prétention*. On a dénoncé à la Police le cinquième acte de cette pièce, où deux fossoyeurs semblent jouer à la boule avec une tête de mort, en l'anatomisant. J'ai toujours cru qu'il fallait soigner bien plus le fond des pièces jouées aux petits Spectacles, que celles des grands, parce qu'il n'est pas permis, comme je l'ai souvent répété dans mes *Lunes*, à un Marchand de vin d'empoisonner le peuple, sous prétexte qu'il lui vend le vin à meilleur marché ; mais il faut observer que ceux-là même qui se sont le plus élevés contre les indécences du Boulevard, sont précisément ceux qui mettaient des indéceuces du même genre sur les Grands Théâtres au temps de la Térreur.

ANGEBAULT, Chef du troisième Bureau de la Division des Domaines Nationaux au Ministère des Finances. —Il a la partie des Forêts et des Salines ; c'est un homme probe et actif.

ANGELINA. Comme ce nom est assez joli, on en a fait le titre de plusieurs Romans, qui n'ont presque que cela de joli, et d'une *Pièce de Théâtre*, qui est tombée, quoique mauvaise, à un Théâtre où l'on a vu très-souvent les bonnes choses sifflées.

ANGELIQUE ET JEANNETON. C'est le titre d'une des productions originales et piquantes de *Pigault-le-Brun*. Ce Roman ne le cède en rien aux autres du même Auteur ; il ne lui manque, pour trouver plus de lecteurs parmi les gens d'un goût difficile, que d'être quelque fois un peu moins *leste*.

ANGELIQUE ET MEDOR. On a ressuscité ce Poëme, qu'on a même *enrichi* de notes et d'additions, qui ont *appauvri* le Libraire.

ANGELIQUE. C'est un nom charmant que celui d'*Angelique*. Mes Lecteurs et moi, nous connaissons plusieurs *Angeliques*, qui, graces à leur nom, tiennent quelque chose de l'*Ange*. Mais une *douceur angelique*, une *candeur*, une

pureté angélique ! . . voilà ce qui n'est pas si commun. Il vaut mieux dire *Angélique* tout court, pour ne compromettre ni la vérité, ni les *Angéliques* modernes, ni les *Anges*.

ANGELO-SANTI, Artiste du Théâtre Feydeau, qui, du temps des Bouffons Italiens, avait le singulier emploi *de Boutafore pour la scène*. — De l'intelligence.

ANGELOT, l'un des Instituteeurs et Hommes-de-Lettres de la Société Académique d'Ecriture, institution nationale. — Du talent, et même beaucoup.

ANGELUS, mot Latin, francisé par l'usage. C'est le mot initial d'une prière fort en vogue parmi les Catholiques ; avant la Révolution, on la disait trois fois le jour, à distance égale, et la cloche annonçait par trois fois trois, chaque époque où il fallait la dire. — Après la destruction du culte, les Chrétiens fidèles à leur ancienne discipline, disaient toujours l'*Angelus*, les uns chez eux, les autres dans les prisons. Les Religieuses surtout n'y manquaient pas ; on a vu des soldats très-braves tenir à cette ancienne coutume, et dire leur *Angelus* sur le champ de bataille, au son de la cloche des villages voisins, en pays ennemis, là, où les lumières merveilleuses de la *philosophie révolutionnaire* n'avaient pas encore éclipsé le *flambeau de la superstition*. — L'usage de sonner et de dire l'*Angelus*, fut introduit dans l'Eglise vers le milieu du XVe. siècle, par le Pape Calliste III, qui, effrayé de la rapidité des conquêtes de Mahomet II, dixième successeur d'Ottoman, et craignant pour l'Italie, dont ce Prince voulait se rendre maître, ne crut pas avoir une assez forte protection dans tous les Saints du Paradis, mais chercha son appui parmi les *Anges Gardiens*, sous l'aile protectrice desquels il mit la Chrétienté. Telle est l'origine de l'*Angelus*.

ANGERVILLE, (d') autrefois Médecin ordinaire des haras, aux écuries du Roi. Il ne faut pas croire qu'il fût pour cela le Médecin des chevaux ; mais il y avait à la Cour une foule de places de cette nature, dont le titre était assez *insignifiant*, mais dont les émolumens et les privilèges *signifiaient beaucoup*, et quelquefois beaucoup trop.

ANGEVILLE, (d') célèbre Actrice de la Comédie Française. (*Voyez Dangeville, à la lettre* D.)

ANGIBAULT, Architectes estimés. Ils sont deux du même état et du même nom. (*Voyez Jaunez.*)

ANGIVILLIERS (d') (*La Billarderie*, Comte d') Surintendant des Bâtimens du Roi, etc. Sa place était une des plus belles du Royaume ; c'était un *Comité d'Instruction publique* tout entier. Cet homme aimait les Savans et les Artistes, au moins autant que les sciences et les arts. *Ducis* était son ami et demeurait avec lui ; on pouvait choisir plus mal.

P. S. Sa femme, qui est à Paris ou dans les environs, a conservé toute cette amabilité que lui donnait la réunion de l'esprit, du talent et de l'instruction.

ANGLAIS. Ce fut le premier février 1793 qu'eut lieu la Déclaration de guerre des Français au Roi d'Angleterre et au Stathouder de Hollande. — Ce fut le 27 août suivant que l'Amiral *Hood*, commandant la flotte Anglaise, entra dans le Port de Toulon. — Ce fut le 9 septembre suivant que les Anglais furent battus à *Houdscoote* et forcés de lever le siége de Dunkerque. — Ce fut le 5 pluviôse de l'an 2, que

les Anglais abandonnèrent les Isles d'Hières, dont ils s'étaient emparés. — Le 6 prairial suivant, la Convention rendit un Décret portant qu'il ne serait fait *aucun prisonnier Anglais ou Hanovrien.* — Le 4 fructidor suivant, les Anglais prirent la ville de *Calvi*, en Corse. — En prairial de l'an III, il fut conclu à Vienne un Traité contre les Français entre l'Empereur et le Roi d'Angleterre. — Le 20 messidor suivant, le nommé *Maget*, se donnant le surnom de *Williams Burrhus* pour singer nos *Patriotes*, fut traduit devant la Commission Militaire, comme espion du Ministère Anglais. (Ce nom de *Maget* est remarquable; c'est celui de cette malheureuse femme qui vient d'être condamnée à mort pour avoir étranglé son enfant.) — Le 16 veudémiaire, an V, on publia avec solemnité la Déclaration de guerre faite par l'Espagne au Gouvernement Anglais, et notifiée auparavant aux deux Conseils Suprêmes de Guerre et de Castille. — Le 12 ventôse suivant, le Directoire de France prend un *Arrêté* qui modifie le *Traité d'Amitié et de Commerce* conclu entre la France et les Etats-Unis de l'Amérique en 1778, d'après la la lecture des dispositions stipulées en faveur de l'Angleterre, dans un autre *Traité d'Amitié et de Commerce* conclu entre les mêmes Etats-Unis et les Anglais, le 19 novembre 1794. — Le 29 prairial an V, le Directoire nomme pour Ministres Plénipotentiaires de la République Française le Tourneur de la Manche, Pléville-Pelay. . . . et Maret, aujourd'hui Secrétaire d'état. Il charge Colchen, aujourd'hui Préfet, des fonctions de Secrétaire de Légation; le tout, pour traiter de la paix avec l'Angleterre, et il décide que les Conférences auront lieu à Lille. — Le 23 fructidor de la même année, c'est-à-dire, quatre jours après la proscription de Carnot et de Barthelemi, on nomme Treilhard et Bonnière, ex-conventionnels, membres de la Légation de Lille, pour traiter de la paix avec l'Angleterre. — Le 5 brumaire an VI, le Directoire crée une Armée Française sous le nom d'*Armée d'Angleterre.* — Le 7 du même mois, le Roi d'Angleterre publie un *Manifeste* contre la France, adressé aux Cours Etrangères, et daté de Westminster, du 28 octobre 1797. — Le 9 Nivôse suivant, le Conseil des 500 prend une résolution portant qu'il sera ouvert des Registres pour recevoir les dons patriotiques destinés à aider la descente des Français en Angleterre. — Mais le 16 du même mois, le Conseil des Anciens rejette la résolution de celui des 500; (les discussions à ce sujet sont curieuses.) — Le 5 pluviôse suivant, le Conseil des 500 autorise le Directoire à distraire du fond de *quinze millions destinés aux dépenses imprévues*, une somme suffisante pour subvenir à la nourriture, à l'entretien et au soulagement des Français prisonniers en Angleterre *L'article des Prisonniers de guerre* offrira des preuves horribles de l'inhumanité du Gouvernement Anglais; sur plusieurs milliers de jeunes gens qui sont maintenant entassés dans les prisons flottantes des Ports de l'Angleterre, il n'en reviendra pas un seul; tous périront de misère, de besoin et de maladie, si la France ne s'en occupe pas promptement. Le 6 pluviôse, c'est-à-dire, le lendemain, le même Conseil des Cinq-Cents établit par une Résolution, une *taxe d'humanité*, égale à la moitié de la contribution somptuaire, pour le soulagement des Français Prisonniers en Angleterre. — Et le

21 du même mois, le Conseil des Anciens rejette cette même Résolution.

On peut voir, par cet *Apperçu*, auquel on pourrait donner beaucoup plus d'étendue, combien la France s'est occupée des torts de l'Angleterre; mais il serait aisé de prouver que l'Angleterre n'a cessé d'étudier les moyens de répandre sur la France tous les fléaux dévastateurs qui déshonorent et desolent l'humanité.

ANGLETERRE — OMANE — OMANIE. Un Français, philosope et cosmopolite, peut aimer un Anglais; mais je défie qu'un Français qui aime sa patrie, puisse aimer le Gouvernement Anglais. Cette nation, rivale éternelle de la nôtre, a eu de grands travers et de grands traits d'héroïsme; de tout cela, nous n'avons imité que les travers, car notre héroïsme est à nous et ne ressemble point au leur. Il est prouvé aujourd'hui que tous les excès de la Révolution ont été provoqués par l'Angleterre, ont été son ouvrage. L'Anglais, naturellement observateur, étudie froidement le caractère des nations voisines, sur-tout celui du Français. Quel parti barbare il a su tirer de notre légéreté! combien il s'est applaudi d'avoir renversé nos autels par nos propres mains! connaissons donc enfin nos véritables intérêts; ne nous y trompons pas; ou la France heureuse, ou l'Angleterre indignée; point de milieu. (*Voyez Londres, Sainte-James, Pitt, Prisonniers.*)

De tous les Français qui ont répandu parmi nous la *Manie Anglaise* ou l'*Anglomanie*, le plus célèbre est le fameux Comte de Lauraguais, que son originalité philosophique a rendu célèbre. Mais cet *Anglomane* est, au moins, plein d'amour pour sa Patrie et pour l'humanité; mais il pétille d'esprit; mais il a toutes les vertus sociales; mais il sait modifier par la raison et circonscrire dans de justes bornes une *manie*, qui est moins chez lui une *manie proprement dite*, que le simple résultat de l'habitude et de la réflexion. (*Voyez Lauraguais.*)

ANGLOMANIE. (l') Tel est le titre d'une Pièce en vaudevilles, dont le but était plus louable que le talent de l'Auteur.

ANGLAIS-COSMOPOLITE, (l') volume in-12 d'environ 300 pages. Cet ouvrage, qui a paru très-récemment, est une traduction du *Cosmopolite de Milord Laugher*, intitulé tout simplement: *The Cosmopolite, by Milord Laugher. — London, printed for D. Baldwind, etc*, 1799. — Mais le Traducteur, qui est un jeune homme de la plus haute espérance, (le secretaire de *Marescot*, Inspecteur-Général de l'Arme du Génie) a joint au titre original celui d'Anglais, pour qu'on ne le confondît pas avec le *Cosmopolite de M. de Mont-Bron*, qui n'a rien de commun avec l'*Anglais Cosmopolite*. Les *notes* qui terminent cette traduction, annoncent dans le jeune Auteur Français des vues profondes, une morale saine et un jugement exquis.

ANGLAISES. (les) C'était un couvent de Paris, situé dans un des faubourgs de la partie de la ville appellée l'*Université*. — Cette maison servit de prison dans les temps de la Terreur; mais elle eut cela de remarquable, qu'on n'y *décima* pas les prisonniers, comme dans les autres, pour les conduire à l'échaffaud.

ANGLAISES. (*Marchandises*) Le 9 octobre 1793, 16 vendé-

miaire, an II, la Convention prohiba le commerce des Marchandises Anglaises. (Le lendemain elle décréta la confiscation des biens des Anglais, et l'arrestation de leur personne.) — Le 5 Brumaire au V, le Conseil des Cinq-Cents, par une Résolution, prohibe l'*importation* des mêmes marchandises en France; et cette Résolution est *approuvée* le 10 par le Conseil des Anciens. — Le 15 nivôse an VI, on saisit, chez tous les Marchands et Négocians, les marchandises Anglaises qui se sont introduites en France, en contravention de la loi du 10 brumaire de l'année précédente. — Mais il est inoui, combien de vexations et de vols se sont faits par les hommes chargés de faire ces saisies. Non-seulement on saisissait des *marchandises Françaises* en les qualifiant *Anglaises* contre toutes les lumières du bon sens et de l'évidence, mais en laissant quelques Marchands (privilégiés, parce qu'ils payaient) débiter avec sécurité des marchandises bien et duement reconnues *Anglaises*. Il y a plus; plusieurs Magasins remplis de *marchandises Anglaises*, furent revendus à des Marchands jaloux de leurs voisins qu'ils avaient dénoncés; et le Gouvernement fit resaisir ces marchandises pour les vendre une seconde fois; de cette manière, les mêmes marchandises, au mépris de la loi, circulaient toujours dans le commerce, mais sous la protection de *tel* ou *tel* favori d'un Directeur. On ne finirait pas de détailler toutes les injustices qui furent commises à cet égard.

ANGOSSE, (*le Marquis d'*) Maréchal-de-Camp, Grand-Sénéchal d'Armagnac, seul Député de la Noblesse pour la Sénéchaussée de Leictour et Isle-Jourdain à l'Assemblée Constituante. — Homme généralement estimé.

ANGO, Architecte-Expert-Entrepreneur, dit autrefois de la *Seconde Colonne*. — Du talent et du zèle. — On doit voir, d'après le tableau qu'offrira ce Dictionnaire (des hommes à talens en tout genre) que la France a encore bien des ressources, et qu'elle peut cicatriser ses plaies, pourvu qu'on ne rejette pas les gens de mérite, sous le sot prétexte de l'aristocratie, ou, ce qui est plus commun, sur le témoignage des intrigans.

ANGO, Bailli de longue Robe de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Député du Baillage de Coutances pour le Tiers-Etat à l'Assemblée Constituante. L'espèce de ridicule qu'une farce Parisienne, jouée sur nos Théâtres, semble avoir attaché à son nom, n'empêche pas qu'il n'ait du mérite.

ANGOT, (*Madame*) Farce en 2 actes, jouée au Théâtre de la Gaîté, ensuite à Montansier. Cette pièce a eu un succès fou; et il faut avouer que, si elle était moins ordurière, elle aurait quelqu'attrait pour les amateurs de la bonne caricature; car elle offre une critique plaisante et assez juste de nos nouvelles parvenues. L'Auteur (*Desmaillots*) aurait pu se dispenser d'y insérer des couplets, qui n'ont ni sel, ni rime, ni raison. Il serait temps qu'on n'admît en public que les couplets de ceux qui savent en faire. (*Voyez Corse.*)

ANGOT, (*Suite de Madame*) autre Parade du même genre que la précédente, et un peu moins ordurière. L'Auteur, averti sans doute par les observations de plusieurs de ses amis, a cru devoir se réformer, et il a mitigé les *duretés* qu'il s'était permis de disséminer dans sa première pièce.

ANGOT, (*Madame Angot à Constantinople*) Parade en trois actes, jouée en 1800 sur le Théâtre de l'Ambigu-Comique. La scène languit souvent dans cette pièce, et c'est trop de trois actes pour un semblable sujet. A cela près, cette pièce est très-plaisante; il y a même des scènes extrêmement comiques, et le talent de *Corse* y ajoute un prix infini.

ANGOULÊME — OUMOIS. Ancienne et jolie ville de France, autrefois capitale de l'Angoumois, aujourd'hui Chef-lieu d'un Département considérable. (*Voyez Charente.*) Cette ville a eu beaucoup à souffrir dans la Révolution, des excès et de l'exaltation de plusieurs *patriotes un peu trop prononcés;* c'est adoucir infiniment l'expression. Les habitans de cette ville, en général, ont toujours été doux, sociables, hospitaliers et d'un commerce très-agréable; mais l'esprit revolutionnaire a tout isolé, tout désuni, tout changé; cela reviendra.

ANGOULÊME, (*Le ci-devant Duc d'*) fils aîné du Comte d'Artois, suivit son père lors de son départ de France au commencement de la Révolution; demeura long-temps à Turin auprès du Roi de Sardaigne son aïeul. De-là, il vécut avec son père en Ecosse; puis il passa en Russie; de-là, à *Mittau*, capitale de la Courlande, où il épousa en 1799, la fille unique du dernier Roi des Français, son oncle paternel. Il avait au 7 janvier dernier, 24 ans, 5 mois et un jour.

ANGRAND, Sous-Lieutenant au 71e. Bataillon d'Infanterie légère, est un de ceux qui ont passé la Roër à la nage, à la fameuse journée du 11 vendémiaire.

ANGREMONT, (*Louis-David Collenot d'*) ancien Officier d'Infanterie, fut la première victime de la Terreur qui suivit le Dix-Août; il fut exécuté le 26 sur la place du *Carrousel*, comme convaincu d'Enrôlement. Il avait toujours enrôlé; c'était son métier; et il enrôlait pour l'intérieur de la France.

ANGUIER, Facteur d'Instrumens. Artiste habile.

ANICOT, *aîné et cadet*, Musiciens d'Orchestre; l'aîné conduisait l'orchestre de Sallé, sur le Boulevard. Il se mêlait aussi de composition, parce qu'il avait été Trompette dans un Régiment. Il n'est pourtant pas sans talent; on lui a vu prendre un air important avant le 9 Thermidor, époque qui a remis bien des gens à leur place.

ANIMAL. On a coutume de dire d'un homme dont on n'a pas lieu de se louer, dont on ne peut tirer aucun parti, qui ne veut entendre raison sur rien: C'EST UN ANIMAL; *on ne peut pas venir à bout* DE CET ANIMAL-LA. Dans cette acception, *Animal* s'entend de tout ce qui n'est pas *homme*, quoique l'*homme* soit aussi un *animal* et le premier de tous les *animaux*. Mais on ne parle jamais que de tout ce qui ne tient pas à l'espèce humaine, lorqu'on parle des *animaux*; et, quand on emploie cette expression pour l'homme, c'est toujours par mépris ou par dérision.

Beaucoup d'auteurs et de philosophes modernes ont déclamé contre les vices de l'humanité, en confondant l'homme avec les plus vils animaux, et le ravalant même fort au-dessous de la bête.

« De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,
» Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme, »

a dit *Boileau*; mais il l'a dit par plai-

santerie et par suite de là licence que l'on accorde aux poètes, sans songer que la satyre personnelle, qu'il s'est permise si souvent, est un acte vraiment nuisible à la société, et que l'homme qui nuit, est le plus dangereux de tous les *animaux*. Certes, si c'est par les traits de la méchanceté humaine, qu'il faut rapprocher l'homme de la bête, nul doute qu'aucune bête féroce ne puisse lui être comparée; et, si l'on en juge par ce qui se passe dans un temps de Révolution, on pourra soupçonner que ces hommes, qui ont commis tant d'horreurs, n'étaient pas des hommes, mais des tigres auxquels le Créateur avait permis, pour nous châtier, de se revêtir d'une forme humaine. J'ai souvent douté que *Joseph-le-Bon et Collot d'Herbois* fussent véritablement des hommes, et il reste encore dans mon esprit certains nuages à ce sujet; j'ai presque cru de bonne-foi à la métempsycose; car certainement de pareils hommes n'ont eu que la figure et l'apparence qui les confondissent dans la classe des autres hommes. Je me rappelle cette stance d'une espece d'Ode, que connaissent plusieurs de mes lecteurs pour l'avoir vue dans le N°. 33 d'un ouvrage qui fit assez de bruit en 1792, et dont il ne reste presque plus d'exemplaires, parce qu'on a brûlé tous ceux qu'on a trouvés chez les victimes qu'on dévouait à la mort :

« Quoi? je pourrais voir mon SEMBLABLE
« Dans un implacable DÉMON?
» Quoi? le Créateur équitable
» M'aurait fait du même limon?
» Le monstre affamé de carnage,
» Me dirait : JE SUIS TON IMAGE? . . .
» Sans doute il n'en est pas ainsi!
» Eh! par quelles lois sanguinaires,
« L'Affreux assassin de mes frères
» Peut-il être mon frère aussi?

» Non, COLLOT, tu n'es pas mon frère,
» Ni toi, ni tes vils sectateurs!
» Le Dieu que j'appelle mon père,
» N'est point le Dieu des malfaiteurs.
» Et, si, fier de la ressemblance,
« Tu portes de l'humaine engeance
» Les traits si nobles et si doux,
« C'est une erreur de la nature;
» Elle imprima sur ta figure
» Le sceau qui n'appartient qu'à nous! »

(*Page* 107 *du C. . . R; N°* 33.)

C'est de très-bonne-foi et très-sérieusement que j'ai toujours soupçonné ce phénomène dans ceux des *Terroristes* qui ont commis des crimes si épouvantables, et je suis aujourd'hui presque convaincu que ces hommes-là n'étaient pas des hommes; mais que la Providence, dans ses décrets impénétrables, avait permis, pour un temps déterminé, à une centaine de monstres isolés au fond des forêts, de s'accoupler avec des femmes pour produire d'autres monstres qui eussent l'extérieur de leur mère et les inclinations de leur père. . . . Que cette idée soit révoltante, qu'elle blesse toute pudeur, je le veux, j'y consens; mais je ne suis pas le seul qui l'ait conçue; et ce n'est pas ma faute, si j'y tiens fortement. Il me semble qu'il est plus consolant et plus honorable pour les véritables hommes d'adopter ce système, tout étrange qu'il paraît, que de regarder comme nos semblables ceux qui nous assassinent.

Mais, hors de cette classe exécrable, (qui, à tout prendre et à examiner les choses sans passion, n'est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse qu'on le croit) les hommes, en général, n'en sont pas

moins les plus nobles et les plus belles créatures dont l'Éternel ait peuplé le globe terrestre ; et les crimes révolutionnaires ne justifieot pas du tout ces diatribes prétendues philosophiques et depuis si longtemps rebattues, par lesquelles on veut toujours élever les *animaux* au-dessus de l'espèce humaine. Les gens à système sont eux-mêmes de *sots animaux* avec leurs idées gigantesques, bisarres et outrées. Les *Singes*, qui depuis cinq à six mille ans, passent pour les animaux les plus spirituels, ne font encore aujourd'hui que ce qu'ils ont fait depuis cinq à six mille ans. Les *Castors*, les *Abeilles*, les *Chiens* ont le même instinct, la même industrie qu'autrefois, et rien de plus. Ils n'ont pas aggrandi le moins du monde la sphère de leurs idées et de leurs travaux. (*Voyez Instinct.*) Mais L'HOMME a voyagé constamment de découverte en découverte, et rien sous le ciel ne se rapproche de la divinité comme la créature qui lui rend hommage, qui mesure d'un seul regard l'immensité de ses ouvrages, et dont les conceptions s'étendent toujours au-delà des objets connus. Il y aurait assurément de très-belles choses à dire là-dessus; mais il n'est pas décidé que toutes les belles choses soient de la compétence de mon *Dictionnaire*.

Aristote a cru bien définir l'homme, en le nommant *Animal bipes et implume*. Cette définition n'est pas exacte, si certaine espèce de singes marchent debout sur leurs deux pieds; d'ailleurs, elle sent trop ce *philosophisme à prétention*, qui cherche toujours à renverser les simples notions de la nature. L'homme peut être défini bien plus justement par ces mots, *Animal rationabile*; et je ne sais pas pourquoi nous nous ferions un honneur de renoncer à notre plus beau privilège de gaîté de cœur. Cette nouveauté-là n'est point du tout flatteuse et n'est nullement de mon goût. Car, que l'homme fasse un bon ou un mauvais usage de sa raison, ce n'est pas là la question; l'usage même qu'il peut en faire, prouve qu'il en a, et cela suffit; et le blâme que nous jettons sur celui qui s'en sert mal, est le plus bel hommage que nous puissions rendre à notre supériorité sur les autres animaux.

Ovide a bien mieux exprimé la dignité de l'homme par ces deux beaux vers, qui disent tout ce qu'on peut dire :

« Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
» Jussit, et erectos ad sydera tollere vultus »

— On peut remarquer, en finissant l'Article *Animal*, qu'on a guillotiné des hommes, pour avoir appellé *citoyen* plusieurs animaux par dérision; et ces féroces révolutionnaires, qui ne voulaient pas qu'on prostituât ce titre à des chiens, le prodiguaient à des tigres, et ne sentaient pas que certains hommes le déshonoraient bien plus qu'un chien ou un chat ne l'eût déshonoré.

ANIMAUX. (*Combat des*) c'était un genre de Spectacle fort accrédité chez les Anciens. (*Voyez Cruauté, Enfant, Cimbal.*)

ANIMAUX ETRANGERS. Ils ne sont pas tous dans les ménageries. (*Voyez Ménagerie.*)

ANIMER. Dans la nature, tout s'*anime* sous l'influence des rayons du soleil; en politique, tout s'*anime* sous ceux de la justice et de la bienfaisance; dans les arts, tout s'*anime* avec le pinceau du génie. Jamais époque; il faut en conve-

nir, ne fut plus brillante et plus remarquable que celle-ci, sous le point de vue du progres des arts et des sciences. Les découvertes les plus étonnantes en tout genre, semblent vouloir faire pencher la balance en faveur des Français d'aujourd'hui, quand les excès révolutionnaires sembleraient la faire pencher du côté opposé. Si le nouvel état de choses en politique, continue de s'améliorer, alors tout s'*animera* d'un côté comme de l'autre. — Parmi les nouvelles inventions qui honorent la France, une surtout mérite d'être citée; c'est celle du *Panorama* (*Voyez cet article.*) qui se perfectionne tous les jours, et qui, plus que toute autre, donne la vie aux objets inanimés.

ANJOU—GERS. La province de l'Anjou a été bien maltraitée par la guerre de la Vendée, encore plus par les Terroristes Français. C'est-là, dit-on, que l'on brûlait des montagnes de grain, au lieu de les faire refluer sur Paris; c'est-là qu'on jettait à la voierie huit cents bœufs à-la-fois, dont on coupait les langues pour satisfaire le palais délicat des Satrapes ou Proconsuls, qui remplissaient tout d'horreur et de désolation!... Et ces hommes là parlaient de République! et la viande manquait parmi nous!... C'est à Angers qu'un cidevant financier, que je nommerais bien, autrefois petit versificateur à Paris, et plat valet de Cour, forçait sa timide et jeune épouse, à une fenêtre, de regarder les exécutions sanglantes qui avaient lieu tous les jours!... (*Voyez Bernier, Hoche, Brune.*)

ANJOU, (d') Chef de la Correspondance générale de l'administration de la Lotterie. — Instruit et capable.

ANJUBAULT, jeune Notaire de Paris, rempli d'honneur, de probité, d'intelligence, d'esprit et de connaissances utiles.

ANKARSTROOM, Gentilhomme Suédois, qui assassina dans un bal, à Stockholm, le Roi Gustave-Adolphe, d'un coup de pistolet. Plusieurs Révolutionnaires Français, enchantés de ce *trait de vertu*, ont ajouté à leurs prénoms celui d'*Ankarstroom*; mais ce nouveau patron ne leur a pas porté bonheur. (*Voyez Gustave-Adolphe et Jean Hardfield.*)

ANNA, *ou* l'HÉRITIÈRE GALLOISE, nouveau Roman en 4 volumes in-12, traduit de l'Anglais comme ce Dictionnaire est traduit du Chinois. L'auteur est le même que celui de *Rosa*.

ANNALES. Celles d'un peuple libre offrent toujours plus d'intérêt par la rapidité des grands événemens qui se succèdent coup-sur-coup, que celles d'un peuple esclave. Les *Annales* de la Chine disent toujours à-peu-près la même chose, excepté aux changemens de Dynasties, qui ont amené des secousses passagères; celles de Rome et de la Grèce sont d'une toute autre importance. Les *Annales* d'un peuple libre n'ont d'intérêt qu'en grand, c'est-à-dire en représentant toujours la nation en masse; celles d'un peuple esclave se bornent presque toujours à des guerres entre Souverains, dont la tactique et l'issue se ressemblent assez; et leur intérêt se concentre dans les anecdotes privées. Les *annales* de la France depuis onze ans seront un tableau plus frappant que l'analyse des treize siècles qui les ont précédées.

ANNALES DES ARMÉES. Ce que nous avons vu en ce genre jusqu'à présent, est très-incomplet, très-inexact et très-partial. On répète

les mêmes traits fort inutilement ; on insiste sur des minuties ; on passe sous silence des choses importantes. Cela n'a ni ordre, ni clarté, ni méthode ; et nous n'avons, pour mieux dire, que des fragmens épars et des productions indigestes. On a dit que *Barère* allait être chargé de la Rédaction complette des *Annales des Armées Françaises ;* abstraction faite des opinions divergentes et de toute espèce d'esprit de parti, il faut avouer, quant au talent de l'écrivain, qu'un ouvrage de cette nature ne saurait être en de meilleures mains. (*Voyez Barère.*)

ANNALES PATRIOTIQUES, Journal qui a pris naissance vers les premiers temps de la Révolution, rédigé par Mercier et Carra. Carra a péri sur l'échaffaud avec les Giroudins ; Mercier, proscrit pendant quinze mois, a repris ses Annales en sortant de sa prison. Il les rédigeait avec DAUNOU. Ce journal avait de la verve, du caractère, souvent du sombre ; mais, comme l'a dit un des héros de mes pièces de théâtre.

« On permet, au sein du malheur,
« De n'être pas de bonne humeur. »

ANNALES DE LA RÉPUBLIQUE, Journal, qui a paru, disparu, reparu, disparu, reparu encore comme ces ombres magiques que Séraphin faisait aller et venir en disant : *Le voyez-vous ! ne le voyez-vous plus ! Le voilà ; il n'y a plus rien ;* LE REVOILA ENCORE ! Il paraît que ce Journal a disparu enfin tout-à-fait, car on n'en a plus ouï parler ; c'était pour-tant dommage ; car la dernière apparition annonçait des rédacteurs assez impartiaux et fort honnêtes.

ANNALES PHILOSOPHIQUES, MORALES et LITTÉRAIRES, ouvrage qu'on attribue à l'*Abbé de Boulogne*, et qu'on pourrait attribuer de même à l'*Abbé Sicard*, (puisqu'ils sont, comme on dit : *Les deux doigts de la main.*) Il avait déja paru trois cahiers de cet ouvrage au mois de Ventôse de l'an III. — Quelque soit l'auteur de cette production, peu importe au mérite réel de l'ouvrage ; il est impossible à un honnête homme et à un homme de bonne foi, de se refuser à l'évidence des raisonnemens dont cet ouvrage fourmille contre les athées, contre les impies et contre les scélérats.

ANNALES REPUBLICAINES, Journal qui a paru long-temps avec un succès assez soutenu. Il avait le mérite bien rare de ne calomnier personne.

ANNALES DE CHYMIE, par dix auteurs, dont cinq, au moins, sont très-avantageusement connus. C'est une collection précieuse de tout ce qui concerne la Chymie ; elle paraît par *numéros ;* les découvertes nouvelles y sont consignées exactement ; et cet ouvrage a de l'intérêt pour toutes les classes de lecteurs.

ANNALES *de la République Française depuis l'établissement de la Constitution de l'an III.* Contenant les Annales civiles, politiques, militaires, maritimes, coloniales, commerciales, littéraires, etc. En six gros volumes, qui seront très-utiles à ceux qui écrivent l'Histoire de la Révolution. C'est un des ouvrages les plus importans qui aient paru depuis un siècle. (*Voyez Laveaux.*)

ANNALES MARITIMES ET COLONIALES, grand et gros in-*octavo*, rempli de détails curieux et intéressans. L'exécution typographique en est très-belle et très-soignée. On ne peut pas dire, au moins,

que c'est-là tout le mérite du livre; et, s'il est une production politique et littéraire qui mérite les soins particuliers des artistes typographiques, c'est celle-là.

ANNATES, espèce de taxe qu'on payait à la Cour de Rome, consistant dans le revenu de la première année d'un Evêché nouvellement nommé. Nous sommes loin d'approuver les vexations et sur-tout la politique de la Cour de Rome; car le spirituel n'a rien de commun avec le temporel; mais, s'il faut envisager les *annates* et les *bulles* sous le seul point de vue politique, quelques diplomates assûrent que, pour deux ou trois millions que la France exportait par année dans l'Etat Romain, elle retirait neuf à dix millions de bénefice, par le commerce privilégié qu'elle faisait à Civita-Vecchia.

ANNE. (*rue Ste.-*) C'était une rue de Paris, qui est encore une rue; mais elle a changé de nom, parce qu'elle s'est lassée de porter celui de la *Mère* de *Marie* (quoique *Marie* elle-même, autrement dite Notre-Dame, donne encore son nom à la principale église de Paris.) Les maisons de la rue Ste.-*Anne* n'ont pas voulu, comme les maisons de la *rue Roch*, abjurer purement et simplement l'épithète de *saint* ou de *sainte;* elles ont eu peur qu'on ne dît : *La rue Anne*, à cause des mauvais jeux de mots qui sont fort à la mode aujourd'hui. On appelle cette rue la rue *Helvétius.* (*Voyez Helvétius.*)

ANNE-RADCLIFF, Dame Anglaise, morte depuis peu à Londres. Elle s'est fait une véritable célébrité en Europe avec ses romans, qui ont une sorte de mérite et qui ne seront pas confondus dans la foule. (*Voyez l'article de ses Romans.*)

ANNECY, élu Député de Saint-Domingue au Conseil des Anciens en l'an V. — *Voyez* la loi du 18 Prairial an VI. — Jamais on ne saura la vérité relativement aux Colonies. Bien des gens la savent; mais ils n'oseront la dire.

ANNECY, Ville Episcopale de la Savoie, aujourd'hui dans le Département du Mont-Blanc. Elle est assez peuplée, et l'on y trouve une société agréable et des hommes de mérite. *Annecy* n'a pas été extrêmement tranquille dans le temps des troubles de la Savoie. Quelques Apôtres de la Propagande Révolutionnaire y ont porté la terreur; mais pour peu de temps; on y a donné une *Fête à la Liberté*, qui ne s'accordait guères avec la décence et la moralité de ses habitans.

ANNEE. Les années ne se ressemblent pas plus dans l'ordre moral que les évenemens d'une révolution ne se ressemblent dans l'ordre politique. M. de *Caraccioli* avait imaginé autrefois une petite production périodique, très-ingénieuse; c'était la *Confession générale de chaque année;* l'année 1785 en avait fait de belles, selon lui; et les années 1786 et 1787, encore pis! qu'aurait-il fait dire à l'année 1789, à l'année 1792, aux années 1793 et 1794! Je ne sais trop si elles eussent été jugées dignes d'absolution, selon lui. On nous avait prédit des merveilles pour l'année 1795; nous verrons si la prophétie a lieu en 1800. Déja 1799 s'est signalé par des événemens très-importans; et les années qui vont suivre, en offriront de plus curieux encore. — Les auteurs très-ingénieux de la *Revue de l'An six* avaient eu la même idée que *M. de Caraccioli.* Il serait piquant de poursuivre le même plan chaque année. — C'est aussi le

nom

nom d'un petit faiseur de Vaudevilles, qui s'adjoint de temps en temps deux ou trois champions de sa force pour rimer quelques couplets, où il met plus de malignité que de malice, (*Voyez Gersain, Jouy*, etc.) et dont l'article suit.

ANNEE, Employé dans une Administration, d'où il a pris tout-à-coup son essor pour s'élancer sur le Parnasse, on ne sait pourquoi, ni comment. (*Voyez Libelliste, Anodin*, etc.) Il est assez plaisant de voir ce petit *compagnon littérateur* monter sur des échâsses pour se dire l'égal des *Radet*, des *Ségur*, etc.; parce qu'il calomnie le talent. Il y a de ces pygmées de Théâtre, qui se croient si grands, qu'ils se baisseraient volontiers pour passer sous l'arc de triomphe de la porte St.-Denis.

ANNÉE LITTÉRAIRE. Il n'est pas un ami des lettres en Europe, qui n'ait entendu parler de cet intéressant *Journal*, qui donnait tant d'ombrage à Voltaire et tant d'éclat à *Fréron, père*, qu'il faut bien distinguer de *Fréron, fils*. Celui-ci continua l'ouvrage de son père, et prouva qu'on peut être issu de l'oiseau de Jupiter, et voler terre-à-terre. L'*Abbé Geoffroy* le prit après lui, et ressuscita le *Journal*, qui commençait à mourir de sa belle mort. Lors de la Révolution, il était entre les mains du fameux abbé BROTTIER, Déporté au 18 fructidor, et mort à *Cayenne*. Il le continua jusqu'au *dix Août*, époque où cessèrent forcément d'exister tous les Journaux écrits dans les mêmes principes.

ANNEE SAINTE. C'est un livre ascétique, qu'on a tiré de la poussière des magasins, où il était enseveli, pour en faire une nouvelle édition; ce qui a plu beaucoup aux amateurs du *Jubilé*; voilà *Pie VII* chef des Catholiques; et la paix qui s'annonce de loin.... Il y aura de grands changemens en Europe; et nous reverrons peut-être l'*Année sainte*, mais plus *sainte* qu'autrefois.

ANNEE DU JARDINAGE, titre assez inconvenant d'un ouvrage qui n'est pas sans mérite. Cet ouvrage, utile à tous les cultivateurs et même aux simples amateurs de la culture, est en deux volumes in-8°. et se vend chez *Pichard*, quai de Voltaire.

ANNISSON-DUPERRON, fabriquant de papiers peints, remarquables par la nouveauté, la fraîcheur et la variété des dessins.

Ce genre de commerce, nouvellement accrédité en France, est on ne peut pas plus analogue à la légèreté Française. Rien n'est, en effet, plus léger que le papier; nos anciennes tapisseries étaient solides et duraient long-temps; c'était d'une monotonie trop fatigante; cela ressemblait comme deux gouttes d'eau à la constance. Aujourd'hui les tentures de nos appartemens ont toute la mobilité de nos modes; et c'est en quoi les manufactures de papiers ont un avantage réel sur tous les autres genres de commerce; car, au premier caprice d'un de ces négocians, il paraît un papier d'un goût nouveau; vîte, il faut changer la tapisserie des appartemens du bon ton; et cela peut se renouveller tous les mois. C'est comme les Fayenciers, qui fondent leur bénéfice principal sur *les orgies des Patriotes*, vû le proverbe qui dit qu'*il n'y a pas de bonne fête où les verres ne se cassent*.

ANNIVERSAIRE, fête ou cérémonie qu'on observe en mémoire d'un événement, tous les ans à pareil jour. Un *Anniversaire* est po-

litique et sage, quand il sert à retracer au peuple un souvenir agréable et cher. Mais, s'il retrace des images sanglantes ou une calamité publique, c'est une grande sottise d'en perpetuer la solemnité.

N. B. Il est extrêmement sage d'user de la plus stricte économie dans l'établissement des fêtes, en fait d'*Anniversaires*; car il n'y a guères de jour depuis la Révolution, qui n'ait été signalé par quelqu'événement remarquable; et il s'ensuivrait que nous passerions toute l'année à fêter des *Anniversaires*; et puis, il faut qu'un *Anniversaire* soit fêté par tous les Partis; il faut donc que l'événement qui en est l'objet, les intéresse tous et ne puisse pas exciter la haine des uns, en excitant la joie des autres. (*Voyez Fêtes.*)

ANNONCES. *Villers*, Conventionnel, proposa le 7 prairial an VI, au Conseil des Cinq-Cents dont il était membre, un projet de résolution pour couvrir un *déficit* de 62 millions dans les finances; ce projet était conçu en six articles, le plus mal imaginés qu'il fût possible; un de ces articles assujettissait au droit de timbre les simples *Annonces* insérées dans les Journaux. Cette formalité, qui n'est rien au premier coup-d'œil, pouvait avoir les suites les plus graves et entraînait avec elle autant d'inconvéniens que d'absurdités.

N. B. Nous ne parlerons pas des milliers d'*Annonces* publiques et particulières qu'on fait tous les jours circuler parmi nous. Les trois quarts et demi, comme on sait, ressemblent aux enseignes des auberges: *Bon vin, bon logis, à pied et a cheval;* et le voyageur est tout étonné de ne voir qu'une misérable gargotte, où une *Mari-Lorne* lui sert de la piquette de Bezons pour du vin de Mâcon. Les Annonces de Spectacles, de Fêtes publiques, de Curiosités extraordinaires, et sur-tout de *Medecins postiches* en tout genre, sont presque toujours un piége tendu à la bonhomme du public payant, surtout à Paris.

ANNUAIRE RÉPUBLICAIN, petit ouvrage, qui renferme tous les principes élémentaires des sciences exactes. C'est une espèce d'*Almanach* qui a paru en l'an VI, présenté au Corps Législatif par le Bureau des Longitudes. Cet imprimé, qui n'a pas plus de 76 pages, est un Recueil extrêmement instructif et précieux.

ANNUAIRE DU REPUBLICAIN, gros volume in-12, de plus de 400 pages, par un professeur d'histoire naturelle, qui s'intitule: *Eleuthérophile Millin.* Cet ouvrage, outre la division décimale des jours et des heures, qui est parfaitement bien expliquée dans l'ouvrage précédent, contient une foule de détails sur les noms qu'on avait nouvellement imposés aux trois cents soixante-cinq jours de l'année; c'est-à-dire qu'on voit dans ce livre une dissertation sur les *choux*, les *carottes*, les *oignons*, les *cochons*, etc. et l'auteur appelle cela *donner aux jeunes gens et rappeller aux hommes faits, les connaissances les plus nécessaires à la vie commune et les plus applicables à l'économie domestique et rurale, aux arts et au bonheur de l'humanité!* Comme on abuse des mots! Mais M. *Millin* a prouvé qu'il était plus que capable de tirer un meilleur parti de ses talens.

ANNUAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, présenté au Corps Législatif par le Bureau des Longitudes pour l'an VII. — C'est très-probablement une continuation de

l'*Annuaire* dont j'ai parlé à l'avant dernier article.

ANNUAIRE *du Département du Bas-Rhin*, pour l'an 7 de la République Française, par *Bottin*, secrétaire ex-chef de l'Administration centrale de ce Département. — En tête de cet *Annuaire*, on lit un *historique* assez bien fait sur les divers calendriers des Puissances de l'Europe, et divers événemens remarquables dans le Département du Bas-Rhin. Si chaque Préfet confiait à un homme instruit et impartial le soin d'écrire et de publier chaque année les événemens, anecdotes, traits de vertu les plus mémorables qui ont eu lieu dans le cours de l'année au sein de son Département, la réunion de ces fastes formerait une collection extrêmement intéressante; et la France aurait chaque année un *Annuaire* digne de toute la protection du Gouvernement et de toute l'attention du public.

ANNUEL. On nomme ainsi les quatre plus grandes fêtes de l'Eglise Chrétienne, savoir *Noel*, *Pâques*, *la Pentecôte et l'Assomption*. Ces jours-là, les spectacles étaient fermés à Paris; un seul avait lieu; c'était le *Concert Spirituel*; et tous les Temples regorgeaient de monde jusqu'au soir. Ainsi chez les Romains, plus politiques encore que Républicains, les spectacles religieux avaient lieu les grands jours de fête, et les travaux manuels et les jeux profanes étaient défendus.

Aux fêtes *Annuelles*, les Évêques, dans leurs diocèses, les Abbés, dans leurs monastères, les Supérieurs, dans leurs couvens, séminaires et collèges, étaient tenus d'Officier solemnellement. Lors de l'abolition du Culte Catholique au nom de la liberté des cultes, on cessa en France de connoître ces distinctions utiles; et, si on les observait dans quelques églises, c'était toujours en tremblant. Rien n'était plus majestueux, plus moral, plus capable de rappeller l'homme à ses devoirs, que les cérémonies des fêtes annuelles. (*Voyez Absoute*, *Cerémonie*; *Religion*, *Theophilantrope*, *La Réveillère-Lépaux*).

ANNULLER. C'est rendre nul par le fait, mais non pas par le droit, les actes émanés d'une autorité légale. Telle est, du moins, la définition la plus exacte et la plus juste qu'on puisse donner de ce mot dans une Révolution. Il s'applique sur-tout au parti du plus fort, quand il annulle les choix du peuple; ce qui est trop souvent arrivé depuis dix ans.

ANODIN. Ce mot peut convenir à la plus grande partie des poésies fugitives, qui ont paru depuis la Révolution; mais on aurait grand tort de l'appliquer aux discours de Duhem, aux pièces de Ronsin, aux Réquisitoires de Chaumette et sur-tout aux *remèdes* que Robespierre avait imaginés pour nous guérir de l'aristocratie.

ANONIME. C'est sous le voile de l'*Anonime*, qu'un monstre ivre de scélératesse, passe les nuits dans un grenier ou dans une cave, à noircir la réputation des hommes probes et des femmes honnêtes, à déchirer le sein des mères tendres, à déshonorer les filles vertueuses, à porter dans les familles la désolation et le désespoir! C'est sous le voile de l'*Anonime* qu'un scélérat sans foi, sans loi, sans pudeur et sans *vergogne*, prépare le poison qui doit assassiner tel ou tel magistrat, tel ou tel homme en place! C'est sous le voile de l'*Anonime* qu'un misérable *écrivassier* jouit,

dans son obscurité, du plaisir barbare de voir attribuer à d'honnêtes écrivains, les productions obscènes et fangeuses, dont lui seul tire tout le profit, sans en retirer l'ignominie qui lui est due!..

O vous, qui gouvernez les Etats! sachez donc mettre un frein à cet affreux débordement de crimes!.. On peut garder l'*Anonime* sans danger pour personne, quand un ouvrage est signé du Libraire; mais nous avons vu pleuvoir des libelles sans noms d'Auteurs, ni d'imprimeurs; et la honte et l'infamie, et le mépris et la mort partaient ainsi d'un point ignoré, pour aller frapper les victimes qu'il plaisait à l'*Anonime* de perdre; semblable à ces ennemis pleins d'astuce, qui, cachés derrière un buisson, lancent le dard qui perce le cœur du voyageur, sans qu'il ait pu voir d'où vient le coup. Les supplices les plus affreux sont trop doux pour de pareils attentats. On n'a point encore réfléchi combien l'*Anonime* et les libelles, quand aucune loi ne les modifie, font de dommage à la société.

P. S. Que signifie encore cette manie, tant et tant acréditée en France, de signer un ouvrage ou un fragment par des *lettres initiales!* quel enfantillage! pour qui ces lettres initiales? est-ce pour ceux qui savent le nom de l'Auteur! alors c'est une précaution fort inutile. Est-ce pour le public! que lui importent des *lettres alphabétiques* qui ne lui apprennent rien?

ANONER. Cette expression est formée du mot *âne*; on *ânone*, quand on a dans son langage, la lenteur, la pesanteur, l'embarras de l'ignorance qui s'exprime mal. Beaucoup d'acteurs *ânonent* leur rôle; et d'autres *acteurs* plus importans, qui ont joué la comédie en grand sur le théâtre politique, ont *ânoné* à la Tribune des motions, *voire* même des rapports qu'on eût bien voulu trouver insignifians.

ANQUETIL, Membre de l'Institut National, Auteur d'un *Précis de l'Histoire Universelle* et de plusieurs ouvrages justement estimés et recherchés. Ils étaient deux frères, l'un ancien Consul de France dans plusieurs Ports importans; l'autre, Chanoine Régulier de Ste.-Geneviève.

L'Homme-de-Lettres a fait aussi *L'Esprit de la Ligue*, ouvrage très-intéressant, quoique trop volumineux. Ses ouvrages prouvent son savoir et la solidité de son choix. Il était, avant la Révolution, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

ANQUETIN DE BEAULIEU, Député de la Seine-Inférieure au dernier Conseil des Anciens, et conservé après le 18 Brumaire au Corps Législatif. — Il est mort en germinal dernier; et il a été remplacé au Corps législatif actuel, qui est en vacances, par un nommé *Thierry*, ex-Commissaire du Gouvernement près des salines de Dieuze, qui, malgré tout le mérite qu'on lui accorde et que je suis loin de nier, n'avait certainement pas les mêmes titres pour obtenir cette place, que ceux de quelques candidats qui ont été rejettés par la prévention la plus malheureuse. Tant il est vrai que les Corps les plus estimables ne parviendront jamais à secouer le joug de l'intrigue et de la partialité! Ce n'est pas la Société entière qui a écarté tel homme infiniment recommandable par son civisme, ses lumières, ses vertus et ses longs services; ce n'est pas non plus chaque membre de la société séparément. Mais la protection de tel

membre accrédité a prévalu; et, quand vous auriez un Sénat composé d'*Anges*, vous ferez toujours quelques passe-droits, sans le vouloir et sans vous en douter.

ANRICH, Greffier du Tribunal Civil du Département du Bas-Rhin, Membre du dernier Conseil des Cinq-Cents. On n'en a dit ni bien, ni mal; et nous répétons fidellement ce qu'on en a dit.

ANSART, Médecin d'Arras, Docteur de la Faculté de Douai, très-estimé, et à tres-juste titre. Il a lu à l'Académie d'Arras, dont il était membre et qui était une des mieux composées de la France, plusienrs Dissertations sur tous les objets utiles relatifs à son Art, qui ont prouvé la justesse de ses observations, la profondeur de ses vues, l'activité de son zele et l'étendue de ses connaissances.

ANSELIN, Artiste en ébène, très-habile.

ANSCIAUX, Peintre de Portrait, assez recommandable.

ANSEAUME. Il y a plusieurs Artistes qui portent ce nom. Plusieurs braves et honnêtes Militaires le portent aussi. Ce nom est devenu recommandable par feu *Anseaume*, Auteur attaché à la Comédie Italienne, qui faisait des vers et des ariettes dans les Opéras des autres. Il entendait parfaitement ce qu'on appelle la *coupe musicale du théâtre*. Il avait fait aussi quelques pièces, lui tout seul, ce qui n'était pas si rare alors qu'aujourd'hui.

ANSELME, Général de l'Armée du Midi. — On lui doit la reprise de Sospello le 20 novembre 1792, la prise de Mont-Méliant, le 23 *septembre* précédent; celle de Nice et de Montalban, le 29 du même mois; et celle de Villefranche, le lendemain 30. Cela fait plus d'une ville prise par jour.

ANSIOME, mort depuis la Révolution, à l'âge d'environ 66 ans, à l'Hôtel de Sicile, rue de Richelieu, domicile qu'il conservait depuis vingt-cinq ans, et qu'il avait rendu célèbre par son talent pour faire des Mannequins. Il n'y a aucun Peintre distingué en Europe, qui n'ait connu et désiré les ouvrages d'*Ansiome*; il a porté si loin la perfection dans ce genre, que personne n'a pu le remplacer.

ANSOINE, Caissier des frères *Sévennes*, s'est tué dans les premiers jours de Prairial; cet infortuné, de mœurs et de conduite irréprochables, et père d'une nombreuse famille, n'a pas pu se retrouver dans ses calculs; il a craint le déshonneur, et ce n'a été qu'après sa mort qu'on a vu que ses comptes étaient plus en règles qu'il ne le croyait.

ANSON, Ancien Receveur Général des Finances, Député de Paris à l'Assemblée Constituante, qui l'élut Président de son Bureau Central. Homme d'esprit, très-instruit en matières financières, mais peut-être un peu systématique. Il a proposé néanmoins des réflexions sur le papier-monnaie, qu'il a considéré sous plusieurs aspects; et l'expérience a prouvé qu'il avait raison. Il a été Administrateur des Postes avec Merlin de Thionville; il préside aujourd'hui cette Administration. Il fut sur les rangs avant la Révolution, pour être Contrôleur-Général. Le premier Vice-Président du Département de Paris, en 1789 ou 90, fut *Anson*. C'est ce même Département que présidait l'infortuné *La Rochefoucauld*.

Anson joint aux notions politiques et financières, des connaissances et même des talens littéraires. Il a traduit en vers Français,

Anacréon et fait plusieurs ouvrages estimables tant en prose qu'en vers, pendant sa détention. Il fut long-temps caché chez un des principaux membres de la Société des Jacobins, à qui il promit une pension, qu'il lui paie exactement. C'est de lui qu'est cette fameuse chanson qu'on a tant répétée en France :

Dans les champs de l'Amérique,
Qu'un guerrier vole aux combats, etc.

Anson est Anglais d'origine, mais il est Français d'esprit et de cœur; il descend en ligne directe du célèbre Amiral de ce nom.

C'est peut-être l'homme de France le plus fort et le plus habile en matière d'imposition. (*Voyez Limoge*).

ANTAGONISTE. C'est celui qu'on a pour rival directement opposé; un *antagoniste* n'est pas toujours un *ennemi*, excepté parmi les factieux.

ANTARCTIQUE. Le Pôle Antarctique est l'opposé du Pôle Arctique, comme le mot l'indique. C'est le Pôle Méridional. Avant ces derniers temps, on avait moins cherché à pénétrer de ce côté-là, que du côté du Pôle Arctique. Mais le célèbre Capitaine *Cook*, que tout homme impartial regardera toujours comme un des plus grands hommes de ce siècle, fit plusieurs tentatives au milieu des glaçons, des obstacles et des dangers de toute espèce, pour s'avancer à la découverte de quelques terres Antarctiques. Elles furent infructueuses; mais il a été jusqu'au 82e. degré de latitude australe. S'il eût pu faire encore 200 lieues au milieu des glaçons, ou attendre une saison plus favorable pour avancer, il eût été sur l'axe du monde.

ANTHAUME, (*l'Abbé*) Prêtre habitué de Saint-Eustache, qui s'est fait Colonel du Régiment *Royal-Bonbon* de la section de Guillaume-Tell, c'est-à-dire, des enfans dont il était en même temps l'Instituteur. L'*Abbé* Anthaume a été long-temps un des plus forts parleurs de sa Section. Ceux qui s'intéressaient à lui, eussent voulu qu'il prît des calmans pour adoucir l'irritation de sa poitrine. Il a pourtant fait trêve au *parlage*, quand il a été sur le point de se marier. Est-ce que le mariage doit couper la parole à un prêtre, et à un Prêtre-Colonel!.. Nous dirons cependant, qu'à la Prêtrise près, au mariage près, etc. chose qui, à vrai-dire, ne regarde que la conscience de l'individu, *Anthaume* est un excellent Instituteur pour les principes élémentaires, et qu'il a donné des preuves d'une probité sévère dans toutes les circonstances révolutionnaires qui en ont enrichi tant d'autres.

ANTHROPOPHAGE. Après l'agioteur, c'est le plus cruel des animaux ayant figure humaine. Il y a pourtant cette différence entre les nations connues pour *Anthropophages*, et les nations que l'enthousiasme révolutionnaire rend tout-à-coup *Anthropophages!*

Celle-là mangent leurs seuls ennemis; celles-ci mangent leurs amis; celles-là mangent ceux d'une autre nation; celles-ci mangent leurs compatriotes; celles-là ne mangent que les prisonniers de guerres, celles-ci mangent leurs concitoyens, leurs frères vivant sous les mêmes lois qu'eux, et ayant les mêmes intérêts et les mêmes ennemis. Celles-là mangent des hommes pour se nourrir, comme elles vivent des animaux pris à la chasse! celles-ci mordent dans le cœur de ceux qu'elles ont égor-

gés, pour le seul plaisir d'exprimer leur rage, elles arrachent des entrailles, elles se barbouillent de sang humain, uniquement par gloriole et pour dire : *J'ai éventré; j'ai égorgé, j'ai bu du sang!....* Ce qu'a dit Bergasse est donc bien vrai, que « les nations les plus légères et les plus civilisées sont » les plus féroces, une fois qu'elles » n'ont plus de frein! »

ANTECHRIST. C'est celui qui se déclare l'ennemi du Christ et par conséquent de sa religion. Il y a eu des *Antéchrist* dès les premiers temps de l'Eglise; le Nouveau Testament nous dit que l'*Antéchrit* est déja venu. *Jam venit Antechristus.* Si l'apôtre qui l'a dit il y a dix-huit cents ans, revenait aujourd'hui sur la terre, il ne parlerait plus au singulier.

ANTENORE. (*Voyages d'*) C'est un excellent ouvrage moderne, qui pourrait faire le pendant des *Voyages d'Anacharsis*, si la solidité des raisonnemens et la pureté des principes y égalaient toujours le charme du style et la beauté des images.

ANTÉRIEUR — RIEUREMENT. On a fait un fréquent usage de cette expression, sur-tout dans la formule de nos nouvelles *lois*, de nos nouveaux *décrets*, de nos nouveaux *arrêtés*. Il est facile d'observer que les trois cinquièmes des actes du gouvernement, dans les temps révolutionnaires, sont une chaîne de contradictions perpétuelles, et qu'un *arrêté* défait toujours ce qui avait été fait *antérieurement*. L'état actuel des choses nous promet *postérieurement* un sort plus heureux et plus stable, et nous voyons déja tomber en désuétude toutes les sottises *antérieures* au 18 Brumaire.

ANTEROCHE, (d') Évêque de *Condom*, où le grand Bossuet avait commencé à tenir le Siége Episcopal, et Député pour le clergé de la Sénéchaussée de Nérac à l'Assemblée Constituante. Prélat regretté.

ANTIBES, ville et port de France, dans la ci-devant Provence, remarquable par les excès inouis que des Cannibales y ont commis. C'est-là qu'un monstre clouait lui-même des prêtres à la muraille, et dépeçait leurs membres palpitans... Et ce monstre, qui s'est dit patriote, jouissait de quelque confiance à Paris! (*Voyez* LAÏ, *et en sens contraire, Voyez* BEGUIN.)

ANTIBOUL, (Charles Louis) Député du Var à la Convention Nationale, mort sur l'échaffand à l'âge de 41 ans, avec les 21 Députés si sottement appellés Girondins. Il est à remarquer que dans cette prétendue affaire de la Gironde, où trente-deux Législateurs furent proscrits par la *Faction Marat*, (*Voyez Homme d'état.*) sur vingt et un qui périrent à la place de la Révolution, il n'y avait que cinq Députés de la Gironde, Vergniaud, Gensonné, Ducos, Fonfrède et La Caze. On pourra voir des détails curieux à ce sujet, lorsque la lettre T paraîtra, à l'article *Trente et un Mai*. Antiboul réunissait l'esprit, l'instruction, l'énergie et la moralité. Il fut dans les premiers temps, Républicain très-exalté. Mais il l'était de bonne-foi; et il n'y a qu'un sot ou un scélérat qui puisse faire un crime à un homme d'avoir désiré franchement le régime républicain.

ANTIDOTE AU CONGRÈS DE RASTADT. C'est le second ouvrage qu'ait fait paraître *Le Mestre* depuis la Révolution, du moins à la connaissance des Français. Qui ne connaît pas ses *Considérations*, etc. qui ne les a pas lues, relues et

admirées ! *L'Antidote au Congrès de Rastadt* n'est pas une production aussi volumineuse ; l'intérêt n'en est pas tout-à-fait le même, parce que le sujet n'embrasse qu'une époque et une circonstance mémorable. Mais on y retrouve ce même style, cette même profondeur, cette même force de pensées, qui ont placé *Le Mestre* au premier rang des écrivains modernes.

ANTI-DRAMATURGE, (l') en vers et en 3 actes. — Joué aux Beaujolais en 1790. — Cette pièce, qui n'avait point paru à Paris avant la Révolution, était imprimée et jouée à Bordeaux 20 années auparavant. C'est moins une comédie, qu'un recueil de tirades décousues — De beaux vers ; *point d'intérêt.* La Direction aima mieux donner cette pièce, qui ne lui coûtait rien, que d'acheter des ouvrages nouveaux, qui lui auraient rapporté en conséquence. C'est ainsi que presque tous les directeurs se ruinent et perdent leur Théâtre par un intérêt mal entendu. (*Voyez Spectacle, Direction.*)

ANTIGNAC, l'un des plus agréables poètes que nous ayons en France, pour le genre fugitif et léger. Il a cela de remarquable, qu'il n'affecte rien et dit tout, naturellement. Aussi n'est-il, je crois, d'aucune Académie, et on ne le recherche pas dans les beaux salons à prétentions, où il faut absolument faire de l'esprit si fin, si fin, si fin que c'est à qui se mettra martel en tête pour le deviner.

ANTIGOA, l'une des îles Anglaises de l'Amérique Septentrionale, dont les Etats-Unis s'empareront un jour, quoique cette prédiction semble aujourd'hui dépourvue de motif. (*Voyez Etats-Unis.*)

ANTIGONE. C'est le nom (moitié histoire, moitié fable) qu'on a donné à la fille du malheureux *Œdipe*. *Guillard*, dans son bel ouvrage d'*Œdipe à Colone*, a immortalisé ce nom par la manière dont il a traité le rôle, bien plus que n'avaient fait tous les poètes avant lui. Qui dit *Antigone*, dit tout ce que la tendresse, le respect, le zèle et la piété filiale, réunis aux charmes et à la jeunesse d'une femme généreuse, peuvent offrir de plus touchant et de plus sublime. Nous avons peu d'*Antigones*, mais nous en avons. (*Voyez Sombreuil.*)

ANTI-JACOBIN. Ce mot a été fort accrédité. Il vaut mieux qu'*Anti-Patriote* ; car les Jacobins ayant été plus adroits que les autres, se sont emparés, dès les premiers jours de la Révolution, du nom de *Patriotes* ; et c'était un coup de maître dans un temps orageux, où le succès des Partis tenait bien plus aux *mots* qu'aux *choses*. (*Voyez Jacobin, Patriote.*)

ANTILLES, îles situées à l'entrée du Golfe du Mexique. Cet Archipel est composé d'une trentaine d'îles, non comprises quelques autres qui ne valent pas la peine d'être nommées. Ces Isles sont fort improprement appellées l'*Amerique* par le vulgaire, qui dit en France : *j'ai fait le voyage d'Amérique*, quand il a été aux *Antilles* ; c'est précisément comme si l'on disait : *j'ai été en France*, parce qu'on aurait été à Oléron et à l'île de Rhée. On les appelle aussi tout simplement *les Isles*, et cela s'entend toujours des *Antilles*. (*Voyez Amérique, Colonies, etc.*)

ANTILLY, (*Bertin d'*) homme de lettres connu depuis long-temps. (*Voyez Bertin.*)

ANTI-MOINE, substance très-dangereuse et dont il faut se servir avec

avec défiance. Les artistes en musique ont donné ce nom à quelques-uns de leurs confrères, qui n'aiment pas la musique du célèbre *Le Moyne*, quoiqu'ils soient à mille lieues de son talent et de son mérite. Aussi, quand on voyait *Eler ou Ermann*, assis au parterre ou dans les Loges de l'Opéra, et qu'on jouait une pièce du *citoyen Le Moine*, les partisans de celui-ci allaient dire à l'oreille de leurs voisins : *Prenez garde à l'Anti-Moine.* Ce mauvais calembour eût été bien plus applicable à Chaumette, à Hébert, à tous les ennemis des cloîtres, et encore plus à l'Assemblée Constituante, lors de la suppression des maisons religieuses. (*Voyez le marquis de Bièvre.*)

ANTI-PAPE. Le titre dont se glorifiait le plus *Anacharsis-Clootz*, après celui d'*Orateur du genre humain*, était celui d'*Anti-Pape*. Ce n'était pas tant à la Religion qu'il faisait la guerre, qu'au chef visible de la Religion. S'il est certain que la puissance des Papes et l'ambition de la Cour de Rome ont révolté successivement toutes les Nations Chrétiennes, il est certain aussi que l'on s'en est pris au plus doux et aux plus modeste de tous les Papes, des sottises de ses prédécesseurs. On peut dire la même chose de bien d'autres circonstances qu'il n'est pas nécessaire de retracer ici. — Nous comptons en France, depuis la Révolution, presqu'autant d'*Anti-Popes* qu'il y a de *Citoyens Actifs*; cette règle n'est pourtant pas sans exception.

ANTI-PAROS. C'est une île de l'ancien Archipel Grec, célèbre par une grotte qu'on a toujours regardée comme une des merveilles du monde. Nous savons par des naturels du pays, que certains Amiraux Turcs et Russes auraient bien désiré que *Bonaparte*, lorsqu'il descendit dans une des îles de la Mer Adriatique, eût eu la curiosité de visiter cette grotte.

ANTIPATHIE. Ce mot, francisé du Grec, est du petit nombre de ceux dont l'étymologie est parfaitement d'accord avec leur signification; car il signifie dans l'usage habituel tout ce qu'il exprime dans son origine. On a de l'*Antipathie*, quand on éprouve une secrette horreur d'une personne ou d'une chose quelconque, dont on veut toujours s'éloigner, sans en trouver d'autre cause que la disposition naturelle de son esprit et de son cœur, quelquefois même de ses sens. Ce n'est point la rage d'un auteur jaloux des succès ou de la supériorité d'un autre auteur; ce n'est point la vengeance d'une ame exaspérée par des offenses; ce n'est point l'envie qu'on porte à un mortel heureux, dont on n'égale pas l'opulence; ce n'est point non plus l'animosité d'un Parti contre un autre, excitée par la différence d'opinion, qui n'a sa source que dans l'entêtement de l'orgueil; c'est un je *ne sais quoi* d'indéfinissable, qui repousse loin de nous un objet, dont le seul aspect nous déplaît. C'est ce même sentiment qui fait qu'un homme a horreur d'une *guêpe* ou d'une *araignée*, quand un autre homme n'y voit rien de rebutant, qu'une femme ne peut souffrir ni une *souris*, ni un *petit-maître*, quand une autre femme voit *trente souris* sans répugnance et entend avec égalité d'ame et sans sourciller le moins du monde, toutes les fades bêtises d'un mirliflore à calembours. C'est par *Antipathie* véritable que ceux qui ont de l'esprit n'aiment pas la société de ceux qui en font, qu'un homme franc et loyal s'isole du cer-

cle des flatteurs et des hypocrites qui entourent et dupent un homme en place. C'est par *Antipathie* que la *philosophie* est l'ennemi du *philosophisme ;* la *liberté*, de la *licence* ; et le *patriotisme*, du *jacobinisme*. C'est encore par *Antipathie* que l'ami de la belle nature, du bon-sens et de l'étude, fuit à grands pas, dès qu'il apperçoit le frivole essaim des désœuvrés, des diseurs de rien et des faiseurs de madrigaux pour *Cloris*. — Il ne faut pas croire pour cela qu'on puisse haïr personne, ni vouloir de mal à personne ; mais on s'en éloigne, parce qu'on a une répugnance naturelle à s'en approcher ; et l'on aime mieux vivre seul, ou avec un très-petit cercle d'amis, que de se faire une violence perpétuelle en contrariant ses goûts les plus chers. — On se tromperait également, si l'on croyait que c'est par haine, par ton ou par orgueil que plusieurs *Aristocrates*, ou honnêtes gens réputés pour tels, ont eu horreur de certains hommes encore existans, probes d'ailleurs, mais très-exaltés en révolution ; c'est par *Antipathie ;* et il est certain qu'on ne peut pas faire un crime aux gens d'un mouvement involontaire.

ANTIPATHIE, (l') pièce *jouée au public* sur le Théâtre Montansier en l'an VII. L'Auteur du nouvel *Almanach des Spectacles de l'an VIII*, qu'il veut absolument continuer malgré ses lecteurs, comme faisant suite à l'ancien *Etat des Spectacles*, a cru analyser cette pièce par une simple plaisanterie, que le titre de l'ouvrage lui a fournie. (*Voyez Critique.*) Il dit que *le public a témoigné une très-forte antipathie pour l'Antipathie*. Ce qui est faux ; on a écouté froidement l'ouvrage, qui, en dernière analyse, n'a pas réussi, parce qu'en effet il n'était pas fait pour réussir ; mais on a vu réussir dans le même cadre des tableaux qui valaient encore moins. C'est-là qu'une pièce sifflée ne tombe jamais.

ANTIQUAILLE. Un grave personnage, Professeur de Littérature, à qui je demandais ce que l'on entendait par ce mot-là, me répondit froidement : *C'est une vieille antiquité ;* et il se rengorgea aussitôt, comme s'il m'eût dit la chose du monde la plus piquante ; il m'eût piqué bien davantage, s'il m'eût appris que c'était une *antiquité nouvelle*. Il paraît qu'on a donné le nom d'*Antiquaille* à tous les *antiques* qui n'ont pas beaucoup de valeur. Ainsi l'on pourrait, sans abuser de la langue, donner aussi le nom d'*Antiquaille* à toutes les motions renouvellées des Grecs, qui ont été faites à la Tribune de la Convention par beaucoup de plagiaires en crédit et en honneur, et à la plupart des dissertations que l'on nous donne aujourd'hui dans quelques journaux, comme des idées neuves. (*Voyez Antiques.*)

ANTIQUE. Ce mot en poésie est plus noble que le mot *ancien*, comme *adjectif*. Un *Palais antique*, *un monument antique* est plus relevé qu'un *ancien Palais*, *un ancien monument*. On dit plus communément d'une *médaille*, d'un *vase*, *etc. voilà un Antique*. Nous avons des amateurs en ce genre, qui sont des espèces de *maniaques* et qu'on peut comparer à ces *adorateurs* de Tulipes, qu'on a nommés *Foux-Tulipiers*, parce qu'ils sont *foux des tulipes*. — On se méprend souvent en fait d'*antiques*, car nous avons d'habiles gens qui savent donner une façon et un air d'*antique* à un *camée* fait d'avant-hier. Les hommes s'y méprennent également dans leurs amours : on

croit épouser une jeune femme; et l'on s'apperçoit le soir qu'on n'a épousé qu'un *Antique*.

ANTIQUITÉ. C'est un nom respectable que celui-là; il est cher sur-tout à ces hommes avides de savoir et d'observer, qui aiment à porter leurs regards curieux sur les siècles qui les ont précédés. Toutes les imaginations vives ou philosophiques se plaisent à pénétrer dans la nuit des temps les plus reculés; et la nature même a mis dans nos cœurs un désir bien fondé de connaître ce qu'ont été et ce qu'ont fait nos ancêtres. On veut savoir si ceux qui ont existé dès l'origine du monde, ont eu quelqu'analogie avec nos mœurs, nos usages et nos opinions; mais partout il faut déplorer le sort de la triste humanité; et, à chaque époque de l'histoire, c'est toujours le même cercle de vices et de vertus, de folies et de sagesse, d'absurdités et de raison, d'horreurs et d'héroïsme; on voit que toutes les Révolutions, du plus au moins, se ressemblent, et qu'elles ont toujours abouti, à-peu-près, au même résultat. Tableau vraiment affligeant pour l'ami de l'humanité! quand on vient à penser que, depuis l'origine du monde, les hommes se sont molestés, poursuivis, détruits avec le même acharnement, et que les efforts courageux des peuples pour jouir de cette liberté, qui semble devoir être leur propriété naturelle, n'ont eu pour dénouement qu'un esclavage différent de celui dont ils avaient secoué le joug! . . . . . Ces tristes réflexions navrent l'ame de douleur; et c'est alors qu'il faut chercher au-dessus de la nature humaine des consolations et un dédommagement qu'elle n'offre pas! . . . . Lesquelles, direz-vous! . . . Eh bien! vous qui m'interrogez, trouvez-m'en d'autres que la Religion! et, si vous y parvenez, vous aurez des droits éternels à la reconnaissance des philosophes!

ANTIQUITÉS, (*Cours d'*) établi dans l'enceinte de la Bibliothèque Nationale par une loi du 20 prairial an III. (*Voyez Millin.*)

ANTIQUITES. Une foule d'ouvrages traitent des *Antiquités Grecques*, *Romaines*, de toute espèce enfin; plusieurs sont une mauvaise répétition d'ouvrages déja connus. On pourrait faire un livre sur ce qui s'est passé avant la Révolution, et l'intituler: *Antiquites Françaises*..

ANTIQUITÉS POÉTIQUES, *ou* Dissertation sur les Poètes cycliques et sur la Poésie rhythmique, par *Bouchaud*, Membre de l'Institut et Professeur au Collège de France; *pour faire suite aux Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* C'est un vol. in-8°., imprimé en l'an VII chez Didot, qui renferme des notions précieuses, et jette un jour nouveau sur l'ancienne littérature.

ANTIQITÉS NATIONALES, par le Professeur *Millin*. Cet ouvrage, qui paraît par livraisons, est du plus grand mérite et du plus grand intérêt. C'est par de pareilles productions qu'on acquiert des droits imprescriptibles aux éloges et à la reconnaissance de la Postérité. Mais il ne faut pas que le Citoyen *Millin* dépare ses lauriers, et qu'il mette sur la même ligne les *Antiquités Nationales* et l'*Annuaire* dont j'ai parlé.

ANTITHÈSE. C'est encore un mot Grec, que nos Docteurs Latins ont fait, pour ne pas dire *opposition*, qui veut pourtant dire précisément la même chose. Les

discours trop pleins d'*Antithèses*, marquent un effort et une contention d'esprit, dont le bon goût et le naturel souffrent toujours un peu. Cependant il ne faut pas faire divorce avec l'*Antithèse ;* usons-en sobrement, parce que l'excès déparerait notre style et nous ferait tomber dans l'afféterie de langage ; mais usons-en, parce que l'*Antithèse* placée à propos et bien ménagée, fait une partie essentielle des principes de la véritable éloquence. — Des méchans ont fait des *Antithèses*, qui ne se sont pas toujours trouvées justes. *Probité*, suivant eux, faisait *Antithèse* avec *Rewbel ; humanité*, avec *Merlin ; vérité*, avec *Jean-de-Bry ; modestie*, avec *Bayeul ; douceur*, avec *Robespierre ; intrigue*, avec *Carnot ; petitesse*, avec *Bonaparte, etc.* . . c'est à n'en pas finir. Nous nous gardons bien d'adopter, comme *articles de foi*, toutes ces plaisanteries qui font le passe-temps des désœuvrés ; et nous n'en parlons, en passant, que pour donner une idée de l'opinion générale, quelqu'elle soit.

ANTOINE, Membre de la Seconde Classe de l'Académie Royale d'Architecture avant le 10 août 1992. — Talent distingué, qui est aujourd'hui de la *Première Classe*, quoiqu'il n'y ait plus d'Académies.

ANTOINE, Architecte-Expert, qui a des connaissances.

ANTOINE, Chirurgien estimé.

ANTOINE. Il y a en France plusieurs Littérateurs de ce nom, dont la modestie ensevelit les productions dans le silence du cabinet.

ANTOINE. (*Saint-*) C'est le plus ancien des Solitaires fameux, que l'on a proposés à la vénération des *Fidèles*. Mais son cochon n'a pas été oublié dans l'histoire de sa vie ; et il faut avouer que ce dernier semble avoir été choisi pour patron par une foule de gens, de préférence à son illustre et pieux compagnon. — Une remarque à faire, un peu plus solide que celle-là, c'est que le nom d'*Antoine* a circulé par-tout, en mémoire de *Saint-Antoine*, et non pas en mémoire de *Marc-Antoine* et de tous les *Antoines Romains ;* et un pauvre hermite, courbé sous le joug de la croix, a servi de patron à des millions de personnes, par préférence à des héros que l'histoire profane immortalise.

ANTOINE, Général de l'armée du Midi. — On lui doit la destruction des Batteries Piémontaises aux abîmes des Mians, et la prise du château des Marches et de Bellegarde, du 21 au 22 septembre 1792.

ANTOINE, Auteur assez estimé, dont on ne voit plus paraître rien de nouveau ; peut-être écrit-il sous l'anonime ; il a tort.

ANTHOINE, Premier Commis de l'enregistrement et des douanes, au Ministère des Finances, passe pour un fort honnête homme, et pour un homme très-intelligent.

ANTOINE ou LE CRIME ET LE REMORD, Roman nouveau, en deux volumes *in*-12, avec figures. — Si l'auteur eût voulu être juste et peindre les hommes tels qu'ils sont, il eût fait un très-gros volume pour *le crime*, et un très-petit pour *le remord ;* car, à très-peu d'exception près, on peut intituler l'histoire du genre humain, l'*Histoire du Crime ;* et celle *des Remords* sera justement celle des exceptions.

ANTOINE, autrefois actrice du Délassement-Comique. — Elle avait de la gaîté ; de la finesse ; une velléité de bien faire ; mais la morgue trop ordinaire aux comédiens des

boulevards a gâté ces heureuses dispositions.

ANTOINE, (*Fauxbourg St.-*) Il s'est accrédité une erreur bien difficile à détruire, c'est que le *Fauxboug St.-Antoine* était composé des boute-feux des insurrections, etc. Rien n'a jamais été plus faux. Nous donnerons là-dessus des renseignemens certains. (*Voyez Fauxbourg.*)

ANTOINE. (*Abbaye de St.-*) Sa dernière abbesse fut *Madame de Beauveau.* Cette maison, qui servait d'asyle à des vierges saintes, est aujourd'hui un *Hospice.* (*Voyez Jacques.*)

ANTONELLE, (P. A.) bien connu dans la Révolution française par la part très-active qu'il a eue aux troubles de la ville d'Arles, quand il en était Maire. Il a été depuis incarcéré, et a couru des dangers. Il était membre de l'Assemblée Législative. Il a fait paraître en Pluviôse an IV, une brochure de 96 pages, ayant pour titre : *Quelques idées à l'ordre, mais peut-être pas à la couleur du jour.* Cette production joint au mérite d'un style pur et coulant (quelquefois cependant un peu trop emphatique) celui des idées fortes et souvent très-justes. Cependant, on voit qu'Antonelle tient encore fortement à ce qu'il appelle *Jacobins* et *Montagnards.* S'il se contentait de parler des vrais patriotes qui, comme il le dit, ont soutenu avec chaleur, constance et désintéressement les intérêts du peuple, nous serions parfaitement de son avis. Mais, en blâmant la mauvaise foi de l'*Orateur du Peuple*, l'exaltation dangereuse du *Messager du Soir*, la fermentation despotique de certains cafés, qui s'étaient presqu'érigés en Gouvernement ; il ne remarquait pas qu'on pouvait lui reprocher à lui-même de chercher à prolonger les divisions, quand il fallait les faire cesser, à allumer les haines, quand il fallait les éteindre. Autant les Jacobins se sont prévalus de ce principe, FAUX DE POINT EN POINT, qu'*en Révolution il faut toujours viser à un point beaucoup plus éloigné que celui où l'on veut arriver ;* autant les anti-jacobins se prévalurent ensuite du même principe pour prêcher l'inverse et chanter la palinodie en principes révolutionnaires. La *modération* seule peut nous sauver ; les *jacobins* la condamnaient, et c'est ce qui a tout perdu ; mais, si le système opposé eût continué, la *modération* n'eût encore été qu'un mot, et c'est encore ce qui eût perdu tout. Nous sommes parfaitement de cet avis ; mais nous ne pensons pas que les distinctions de *montagne* et de *plaine* aient été jamais un moyen de rameuer les esprits à un point de ralliement, seul capable d'accommoder les choses. Quoiqu'il en soit, Antonelle, que nous ne connaissons que par sa réputation et son ouvrage, ne nous en paraît pas moins un homme loyal et de bonne-foi. Nous voudrions seulement qu'il n'eût pas été Juré du fameux Tribunal Révolutionnaire ; nous voudrions qu'il n'eût pas constamment gardé le silence dans l'Assemblée Législative, quand il eût pu faire le bien, et qu'il ne se fût pas montré avec tant de chaleur, quand il a fallu seconder les mesures de la Terreur. Il est vrai que Robespierre l'a fait renfermer au Luxembourg, lors de l'assassinat de Camille et Phelippeaux. Mais tous ceux qui furent incarcérés alors, ne sont pas pour cela des hommes irréprochables. Au reste, il est souvent arrivé que les scélérats ont abusé de l'e-

xaltation des hommes confians et probes, pour acaparer leur opinion, faire d'eux un soutien de leur parti et les entraîner dans le précipice sous le spécieux dehors du bien public. Il serait téméraire d'affirmer qu'*Antonelle* est fait pour être assimilé aux Révolutionnaires décidés, qui n'ont bouleversé l'Empire que par esprit de brigandage; cette supposition ne conviendrait ni à sa naissance, ni à son éducation, ni à sa probité connue (car on ne lui reproche assûrément pas de s'être enrichi dans la Révolution) ni à la douceur de son caractère, dont tout le monde peut parler avec connaissance de cause. Lorsqu'il fut Président de l'Assemblée Electorale Scissionnaire de Paris en l'an VI, une foule d'Electeurs, curieux de juger par eux-mêmes de cet homme qu'on leur avait dépeint sous les couleurs les plus horribles, furent très-étonnés du ton de politesse et de modération qui caractérisaient ses manières et son langage. Eh! combien d'hommes seraient encore aujourd'hui ce qu'ils furent autrefois, si, une fois entraînés dans un parti, le torrent révolutionnaire ne les eût pas forcés, en quelque sorte, d'aller toujours en avant; c'est *le premier pas qui coûte*, dit-on; et souvent on le fait par un bon motif, et les autres, parce qu'on a fait le premier. Il est sage de ne rien prononcer sur *Antonelle* quant à présent.

ANTONIN. C'est le nom d'un des meilleurs Empereurs Romains; les bons Princes ont de tout temps été si rares, sur-tout parmi les successeurs d'*Auguste*, qu'on les cite toujours avec une sorte de vénération. Mais on a souvent fait de bien lourdes bévues dans nos Tribunes Patriotiques depuis l'origine de la Révolution, avec toutes ces belles citations intempestives, qui se trouvaient sans cesse dans la bouche des Orateurs ignorans, dont les belles phrases étaient précisément la condamnation du régime qu'ils voulaient préconiser. J'ai entendu nombre de fois nommer avec emphase *Antonin*, *Tite*, *Marc-Aurèle*, *etc.* sur la même ligne des *Brutus*, *Scævola*, *etc.* comme si des hommes investis de la Souveraine Puissance par suite de l'usurpation de leur prédécesseur Jules-César, eussent pu servir de modeles comme les soutiens de la liberté républicaine. Cette balourdise s'est répétée cent fois; à Paris seulement. On a toujours voulu nous comparer aux anciens Romains, avec le gouvernement, les mœurs et le caractère desquels notre caractère, notre gouvernement et nos mœurs n'ont jamais eu, ni n'auront jamais le moindre rapport.

ANTONINS. (*Les*) C'était des Moines (hospitaliers dans certains endroits, très-reclus et tout-à-fait isolés dans d'autres) vivant sous l'habit et la regle du *ci-devant Saint-Antoine*. Ces bons Religieux, avaient, entr'autres couvens, le mouastère dit des *Hermites*, au Mont-Valérien, près Paris. Leur règle étaient d'une austérité, dont les détails seraient assez curieux. (*Voyez Calvaire*, *Mont-Valerien*, *Hermite*, *Chartreux*, etc.)

ANTRAIGUES, (*le Comte d'*) Député de Villeneuve de Berg à l'Assemblée Constituante. — Il s'annonça en Public, dès l'aurore de la Révolution, par un Mémoire très-populaire, qui circula partout et fit beaucoup de bruit... Il ne demeura pas ferme dans ses principes; et peut-être que des réflexions tardives lui imposèrent silence. Mirabeau, dans son Courrier

de Provence, accusa M. d'Antraigues de faiblesse et de défection ; celui-ci ne répondit point; il a disparu prudemment, comme s'il eût prévu les événemens qui ont eu lieu depuis. (*Voyez Saint-Haberti.*)

ANTRAIGUES. (*Madame d'*) C'est une femme encore assez jeune, très-jolie, très-spirituelle et très-intéressante sous tous les rapports, qui peut se faire un nom dans la Litterature, si elle veut continuer la carrière qu'elle a commencée. (*Voyez Ernesta, Nouvelle Allemande.*)

ANTRE. C'est quelque chose de plus obscur et de plus effrayant encore qu'une *caverne*. Il signifie aussi un local plus spacieux, quoique plusieurs personnes prétendent justement le contraire. On pouvait dire et on disait en effet avec assez de vraisemblance ; *L'Antre des Jacobins de Paris, et la Caverne des Jacobins de Pontoise, de Melun* ou de toute autre ville. Cette idée veut être développée. (*Voyez Jacobins.*) *Mais*, diront d'honnêtes Jacobins, *nous n'étions pas des voleurs, nous.* — *D'accord, Citoyens-Cousins* ou *Cousins-Citoyens*; mais vous savez que *Mandrin, Cartouche, Raffiat* et autres *grands-patriotes* dans un certain sens, forçaient quelquefois des voyageurs honnêtes et des jeunes gens paisibles d'aller avec eux dans leur caverne, et d'y rester pour les servir ; et une fois qu'on était là, c'était le diable pour parvenir à s'echapper. (*Voyez Caverne.*)

ANTREMONT, (La ci-devant *Marquise d'*) autrefois Madame de Bourdic, aujourd'hui *Madame Viot.* — Femme interessante sous tous les papports, et qui mérite un article raisonné. (*Voyez Viot.*)

ANVERS. Cette ville, l'une des plus grandes et des plus belles de la Flandres Autrichienne, est aujourd'hui enclavée dans le territoire de la République Française. C'est ainsi que l'esprit républicain qui anime nos soldats, étrangers aux factions, sait aggrandir, à vue d'œil, le sol de la liberté. Anvers nous a aidé à réparer un peu les desastres occasionnés chez nous par le Vandalisme. Les beaux originaux de Metsu et de Rubens sont maintenant à Paris, et notre *Museum* s'enrichit des monumens les plus précieux, qui faisaient la gloire de la Belgique ; c'est le droit du vainqueur ; ainsi les Consuls transportaient à Rome les richesses et les talens de la Grèce et de l'Asie. D'ailleurs, on assure que tous ces tableaux s'ennuyaient à Anvers. *On leur a fait voir du pays*, ainsi qu'à leurs possesseurs. *Anvers* est la capitale des *Deux-Nèthes*. — On comptait dans cette ville, en l'an VI, cinquante-six mille trois cents soixante et dix-huit habitans. — Vers la mi-novembre 1792, le Général *Lamartière* s'empara de la ville d'Anvers, et la citadelle fut prise par *Miranda* le 30 du même mois. Trois jours avant le 9 Thermidor an II, les Français prirent de nouveau la ville et la citadelle d'Anvers, et cette fois-là, elles furent déclarées *de bonne prise*. Le 9 vendémiaire an IV, la réunion de la Belgique à la France fit déclarer *Anvers* Chef-Lieu du Département des *Deux-Nèthes*.

ANZOLETTA—ZADOSKI, Roman nouveau, qu'on assure être *traduit de l'Anglais*, comme c'est la mode, attendu que les Anglais seuls apparemment ont du génie et de l'imagination, et que, quand bien même ils n'en auraient pas, il nous faudrait absolument adopter leurs sottises de préférence aux nôtres,

le tout à cause du *respect et de la reconnaissance* que nous leur devons pour leurs *bons procedés* envers nous. Quoi qu'il en soit, le Roman d'*Anzoletta*, qu'on attribue à l'Auteur de *Georgina*, est en 2 volumes in-12, avec figures. On ne peut trop recommander à l'attention des lecteurs un ouvrage si bien imprimé; et c'est vraiment avoir bien mérité de la typographie Francaise, que de publier des livres aussi soignés par l'*Imprimeur*, par le *Prote*, par le *Compositeur*, par le *Graveur* et par les *Brocheuses*. Si *Maradan* n'imprime pas toujours de *bons* Ouvrages, il faut dire à la *gloire des Auteurs*, qu'il imprime toujours de *beaux* livres.

ANZIN. C'est le nom d'un fauxbourg de Valenciennes, separé de la ville par les fortifications de la Porte de Tournai du côté du Nord, et par une esplanade, où la grande route de Cambrai à Condé croise celle de Valenciennes à Lille. Ce fauxbourg, qui n'avait à peu prés qu'une seule rue fort longue, et aucune fortification, fut entouré de redoutes par les Autrichiens et les Anglais, après qu'ils eurent pris cette ville; et les Français la reprirent à la bayonnette le 10 fructidor an II, sous la conduite du Général de Brigade Osten, qui commandait l'attaque. *Anzin* est un village d'autant plus important, qu'il commande et domine la ville par les hauteurs qui l'avoisinent. C'est en cet endroit que se trouvent les fameuses mines de charbon de terre, si connues en Europe sous le nom de *Mines d'Anzin*, ou *Fosses à houille d'Anzin*. La description de ces Mines est curieuse. (*Voyez Mine, Charbon, Mathieu, etc.*)

AOSTE, ville du Piémont l'une des plus anciennes d'Italie, conquise par les Français à plusieurs reprises dans la Révolution, et tout nouvellement encore par l'*Armée de Réserve*, qu'il faudrait bien plutôt appeller *l'Armée Auxiliaire* d'Italie, sous les ordres du Premier Consul Bonaparte. Il y eut le 23 prairial an II, dans la *Vallée d'Aoste*, une déroute de quinze cents Piémontais par deux cents Français de l'Armée des Alpes; *Almeyras* commandait.

AOUST, (Le Marquis d') Député de la Noblesse du Bailliage de Douai et Orchies à l'Assemblée Constituante. Il était singulièrement estimé en Flaudres.

AOUST, (d') Général de l'armée Française, guillotiné avant le 9 thermidor. Nous croyons que c'est un autre que le précédent, parce qu'ils étaient deux frères. — Quoi qu'il en soit, le Général d'Aoust fut condamné à périr par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, qui n'était ni le plus *juste*, ni le plus *humain* des Tribunaux, comme on sait; et le motif de sa condamnation fut tout aussi vague, tout aussi absurde et tout aussi mensonger que les motifs énoncés dans le jugement des quatre-vingt-dix-neuf centièmes des victimes égorgées alors. Je ne sais pas trop s'il n'était pas accusé d'avoir voulu livrer *quatre-vingt mille Français à une demi-douzaine de Piémontais*. — L'Auteur de ce Dictionnaire n'oubliera pas de si-tôt qu'étant caché dans le Département de l'Yonne, en Août 1792, pour se dérober aux poignards de Paris, il fut poursuivi et dénoncé au *Club d'Auxerre*, « pour avoir, disait-» on, fait une quête chez tous les » pauvres prêtres de la campagne, » en avoir obtenu trente mille francs, » en écus, et les avoir portés lui

» seul

» seul à pieds, aux prêtres émigrés » dans les pays étrangers. »

On se souvient de ces mots célèbres d'un Président au Parlement de Paris, qui disait : *Si j'étais accusé d'avoir volé les tours de Notre-Dame, je ne me fierais pas à la Justice, et je prendrais la fuite.* Qu'eût-il dit et pensé, s'il eût assisté aux débats du Tribunal Révolutionnaire !

AOUST. Ce mois fera époque dans l'histoire. (*Voyez Dix-Août.*) — Le siége des Thuilleries s'est fait le 10 Août ; la grande procession de la *Réunion* s'est faite le 10 Août ; le massacre de la Saint-Barthelemy eut lieu dans le mois d'Août, etc. C'est le mois de la Canicule ; il n'est pas étonnant que les têtes soient plus effervescentes dans ce mois que dans les autres saisons.

APAISER. De toutes les colères qu'il eût fallu tâcher d'appaiser dans le cours désastreux de notre trop mémorable Révolution, celle de Dieu est précisément celle à laquelle on n'a pas songé. Il n'est pas ici question de discuter cette question prétendue philosophique, de savoir si Dieu, qui est l'être infiniment parfait, peut se mettre en colère ; car sa *colère* n'est pas comme les passions des *hommes ;* mais il punit ; c'est un principe reçu dans tous les codes de morale ; et il punit par la même raison qu'il récompense ; or l'idée d'*apaiser* Sa Divinité, c'est-à-dire de satisfaire à sa justice, est bien plus claire, bien plus raisonnable et bien plus conforme aux principes de toutes les nations, que celle d'*apaiser les Mânes des victimes innocentes ;* image tirée du Paganisme.

APANAGE. Domaines et biens-fonds affectés autrefois aux enfans de la Maison de France. Un Décret de la Seconde Législature, en date du 19 mai 1792, déclare les rentes apanagères des Princes, saisissables par leurs créanciers. Plusieurs lois antérieures, rendues par l'Assemblée Constituante, avaient supprimé les Apanages Réels, comme un abus.

A-PARTE. On a fait de ces deux mots latins un seul mot français, quoiqu'il fût tout aussi simple de dire *a part*, que de dire *à-parte*. Mais, comme c'est le théâtre qui a sur-tout donné lieu à cette expression, et que nous avons adopté de préférence pour tout ce qui concerne le théâtre, les terminaisons Italiennes, sans trop savoir pourquoi, les mots *à part* choqueraient les oreilles de nos petites maîtresses bien plus que le mot *à-parte* ; c'est cette addition de la voyelle *e* qui les flatte, parce que cela paraît étranger.

Quoi qu'il en soit, les *à-parte* Italiens sont, pour la plupart, bien moins ménagés que les *à-parte* Français ; et nous avons maintenant bon nombre d'Auteurs Français, qui savent parfaitement imiter à cet égard la gaucherie Italienne. On voit des *à parte* qui durent un demi-quart d'heure, et cela dans des situations intéressantes, sur-tout en musique ; comme s'il était naturel et vraisemblable de parler seuls (chacun de son coté) pendant plusieurs minutes, à plusieurs reprises, tous à la fois, quand on a pour témoin un acteur principal, extrêmement intéressé à savoir les secrets des assistans !

APATHIE — ATHIQUE. On s'est plaint des *Modérés ;* mais ils n'étaient pas *Apathiques ;* c'est précisément par la *seule modération* que l'on pouvait remédier au maux de l'Etat, et ils voulaient y remédier en effet, parce qu'ils y étaient sensibles. Si une classe d'hommes

merite l'animadversion de la société ; c'est c'elle, dont l'*apathie* et l'insouciance ont laissé tout faire, sans jamais dire ni : *C'est mal*, ni : *C'est bien*. Un homme *Apathique*, c'est-à-dire, *sans passions*, est, dans tous les cas, un Etre fort dangereux. Une famille *Apathique* est moins utile pour un parent, qu'un tas de *bûches à brûler*, parce qu'au moins des *bûches* servent à quelque chose sur la terre. Ne me parlez pas d'un homme nul ; je préfère un homme méchant.

APCHIER, (*Le Marquis d'*) autrefois Officier-Général, Premier Lieutenant de la Gendarmerie de la Maison du Roi, Député de la Sénéchaussée de Meude, pour la Noblesse du Gévaudan, à l'Assemblée Constituante. — Il y parla une ou deux fois, et ce ne fut pas dans le sens des Comités Révolutionnaires.

APCHON. (d') Deux personnages de ce nom sont connus dans le dix-huitième siècle. Le COMTE D'APCHON, qui occupait une des plus belles charges de la Cour, fut un militaire distingué par sa bravoure, et fort estimé de ses vassaux, dont il fut le père. — Et Mr. D'APCHON, ARCHEVÊQUE D'AUCH, Prélat justement chéri et respecté de tout le monde. Ce fut lui, qui, dans un incendie à AUCH, ayant proposé inutilement une forte récompense à quiconque sauverait un jeune enfant prêt à être devoré par les flammes, brava seul le péril auquel personne n'osait s'exposer, et parvint à sauver l'enfant. De pareils traits honorent le sacerdoce et l'humanité.

APCHON. (d') Plusieurs personnes de cette même famille, notamment des Militaires, ont émigré. Il est fâcheux sans doute que des gens de mérite aient quitté le sol de la France ; mais il était fâcheux aussi pour ceux qui restaient, d'avoir la tête coupée ou d'être pendus sans savoir pourquoi ; et ceux qui n'ont *eu en vue que de conserver leur tête sur leurs épaules*, seront très-probablement excusés au yeux de la postérité, qui ne concevra guères comment on peut tuer un homme, parce qu'il a craint d'être tué.

APELLES, Peintre célebre de l'Antiquité, qu'Alexandre-le-Grand protégeait, parce que, tout conquérant qu'il était, il aimait les arts, savait apprécier les talens, et n'établissait point de Comités Révolutionnaires chez les Perses et même chez les Scytes qu'il allait combattre. — On a dit avec raison que notre siècle avait eu aussi ses *Apelles* ; et le talent des *David* et de plusieurs Peintres modernes l'a prouvé ; mais il s'agit de savoir si *Apelles*, existant de nos jours, au lieu d'exister plusieurs siècles avant l'Ere vûlgaire, eût consenti à siéger au Comité de sûreté Générale et à signer l'incarcération de ses rivaux. On ne peut trop déplorer la faiblesse d'un homme doué d'un aussi grand talent que *David*, qui, en raison même de sa célébrité si justement acquise, eût dû s'opposer le premier aux mesures destructives des Vandales modernes. Cet Artiste n'a point un mauvais cœur. (*Voyez David.*)

APELLES ET CAMPASPE, Comédie Lyrique en vers et en un acte, jouée sur le Théâtre du Grand Opéra en 1799, paroles de *Demoustier*, musique d'*Eler*. On eût pu tirer de ce sujet des situations aussi intéressantes, au moins, que celles de *Stratonice* ; mais l'Auteur des paroles s'y est plutôt montré homme-de-lettres et versificateur aimable qu'auteur dramatique ; et celui de la musique a paru faire

preuve de science et de profondeur musicale, plutôt que de connaissance de la scène.

APENNINS, haute et longue chaîne de montagnes qui séparent toute l'Italie du nord-ouest au-sud-est, dans son entière étendue. C'est de ces montagnes que coulent tous les fleuves qui arrosent l'Italie. Dans les guerres mémorables des Français en Italie pendant le cours de la Révolution, les Apennins ont été le théâtre d'une foule d'événemens curieux; c'est aussi de-là, en grande partie, que sortirent les révoltés qui se répandirent dans la plaine.

APHELIE. C'est la distance qui nous éloigne le plus du soleil. *Périhélie* est tout le contraire, et s'entend du plus grand rapprochement de la terre ou d'une planète avec le soleil. Si par *soleil* on veut exprimer la lumière de la justice et de la vérité, (et l'on a dit en effet dans tous les temps et chez toutes les nations, *le soleil de justice*, *etc.*) il faut alors convenir que la France, pendant dix à douze ans, a été constamment dans son *Aphélie*.

APHORISME. Un *Aphorisme* est une sentence ou plutôt une maxime qui est toujours censée renfermer une vérité morale. Les *Aphorismes*, dont fourmillent les discours des Conventionnels en mission dans les Départemens, n'avaient rien de commun, certainement, avec ceux des anciens Sages de la Grèce.

APHRODITE, ou LA FILLE RETROUVÉE, petit Roman nouveau, en un petit volume, petit in-18, avec une petite figure au frontispice. — Ce petit ouvrage, qu'on dit imité de Sakespear, est sorti du cerveau d'un auteur nommé *T. de Saint-Marcel*, non pas tout à fait comme *Minerve* sortit du cerveau de *Jupiter*; cependant cette petite brochure n'est pas sans intérêt.

APIS. C'était un fameux bœuf, qui jouait, chez les Egyptiens, le rôle que Marat a joué chez nous. Voyez le premier *Numéro de l'Histoire de Bordeaux, pendant dix-huit mois, par Sainte-Luce Oudaille*; ouvrage parfaitement écrit, (du moins le premier numero que nous avons lu) tout esprit de parti à part.

A-PLOMB. On dit qu'un homme en place a de *l'à-plomb* dans sa conduite publique, quand il garde cet équilibre qui l'empêche de pencher inconsidérement d'un côté plutôt que de l'autre, quand il sait se faire respecter en se respectant lui-même, quand il observe les convenances politiques et sociales, dont un emploi public impose le devoir à quiconque s'en est chargé. Mais, pour observer ces convenances, il faut les connaître; et certainement ceux-là ne les connaissent pas, qui, nés dans la classe infime du peuple, n'ont reçu d'éducation que celle qu'on y reçoit d'ordinaire, et qui jugent de la chose publique par l'intérieur de leur petit ménage bourgeois. Nous avons vu et nous voyons encore des hommes probes et bien intentionnés manquer d'*à-plomb* dans les places importantes qu'ils occupent, faute d'être instruits des bienséances, faute d'avoir étudié le monde, faute de s'être pénétrés de l'importance et de la nature de leurs devoirs. Ils veulent le bien; mais leur inexpérience et leur fausse manière de voir les entraîne légèrement d'erreurs en erreurs. Rien ne nuit plus à l'autorité d'un Magistrat que son inconséquence; et quand on le voit donner tête baissée dans les pièges qui lui sont tendus par l'intrigue, prendre aujour-

d'hui une décision, demain une autre tout-à-fait contraire, pencher tantôt pour ce Parti-là, tantôt pour celui-ci, sans jamais avoir de règle sûre, de plan fixe, ni même, au moins cette décence extérieure qui sauve les apparences et fait respecter l'homme en blâmant ses erreurs, c'est alors qu'on dit avec raison qu'il manque d'*à-plomb*, qu'il est inférieur à sa place; et c'est alors qu'on est tenté, malgré soi, de s'écarter du respect qui semble devoir être la première condition du pacte tacite, fait entre les Gouvernans et les Gouvernés. Nous avons eu, pendant trois ou quatre ans, un exemple frappant de cette importante vérité; ce fut sous le règne de la *Convention Nationale*. Je ne crois pas qu'il soit possible de citer dans l'histoire générale des peuples de l'Univers une Autorité Souveraine, qui ait plus constamment manqué d'*à-plomb*. Il suffit, pour s'en convaincre, de jetter un simple coup-d'œil sur les procès-verbaux de ses séances. Aujourd'hui une loi, demain une autre loi contradictoire à celle d'aujourd'hui; toute la fureur, tout l'acharnement de l'esprit de parti, une versatilité qui n'a jamais eu d'exemple, une velléité de bien se mêlant à l'exécution continuelle du mal, des décrets de toutes les couleurs, des rixes indécentes, enfin tout ce qui caractériserait la puérilité et les petites idées, les petits caprices de l'enfance, etc. (*Voyez Convention.*) Mais, comme la première autorité d'un Empire devient toujours nécessairement le type et le modèle des autorités subordonnées et secondaires, suivant cet adage toujours très-vrai d'un Poëte Latin :

« Regis ad exemplum totus componitur orbis. »

on vit alors les Magistrats subalternes imiter aveuglément toutes les inconséquences et toutes les folies de l'autorité supérieure qui se donnait en spectacle; et il n'y eut pas plus de honte pour les Administrations Départementales et Municipales, de n'avoir ni *à-plomb*, ni sagesse, ni prudence, ni respect pour elles-mêmes, qu'il n'y en avait pour ceux qui leur donnaient l'exemple de cette perpetuelle inconstance. — On dit encore plus communément d'un Acteur, qu'il manque d'*à-plomb* ou qu'il a de l'*à-plomb*, qu'on ne le dit des hommes au moral. (*Voyez Acteur.*) *Le Sage*, du Théâtre Feydeau, par exemple, passe à juste titre pour avoir de l'*à-plomb* sur la scène; et j'ai souvent ouï dire à *Préville*, qu'il n'avait pas vu d'Acteur du même emploi réunir à la fois un si *beau naturel* et un si *parfait à-plomb*. (*Voyez Le Sage.*) Mais ce mot d'*à-plomb* s'applique sur-tout à un *Danseur*, et alors il n'est plus au figuré. Bien des gens, qui se disent connaisseurs sans rien connaître, s'en vont à l'*Opéra*, et, d'un air important, d'un ton grave et dogmatique, ils disent à leurs voisins : *Voilà un homme qui a de l'à-plomb*; et tous les voisins répètent, sans savoir ce que c'est que l'*à-plomb* : *Oh! oui! voilà un homme qui a de l'à-plomb.* On a vu quelques journalistes, ne sachant comment rendre compte du début d'une Danseuse, se sauver de leur embarras par cette heureuse expression d'*à-plomb*, qu'ils ne comprenaient pas très-bien, et qu'ils répétaient cinq à six fois dans un éloge dont ils n'auraient pas pu justifier une seule ligne par les applications; et justement, tout bien pesé, bien examiné, après *consultation des experts*, il se trouvait que la *Danseuse* avait des graces, de la lé-

gèreté, enfin qu'elle avait tout, excepté de l'*à-plomb*.

APOCALYPSE. C'est le titre du dernier ouvrage qui fait partie du *Nouveau Testament*. Il fut composé par *Saint-Jean* l'Evangéliste, le plus jeune des Apotres et celui qui leur survécut à tous. Il le fit à Pathmos, une des îles de l'Archipel Grec, où il était exilé; et il l'écrivit en grec, tel que nous l'avons encore aujourd'hui. — On a coutume de dire des choses les plus obscures, auxquelles on ne peut rien comprendre: *C'est comme l'Apocalypse*. Il est vrai que cet ouvrage a souvent de l'obscurité; mais il s'explique en beaucoup d'endroits, surtout pour les personnes qui se sont familiarisées avec l'Ecriture Sainte. Parmi ces dernières, il y en a, sans doute, dont le témoignagne pourrait être suspect; car elles soutiennent opiniâtrement que l'*Apocalypse* a prédit la Révolution Française; qu'on y trouve en termes clairs et précis, le règne de Robespierre, les Assemblées de Section, la Journée du Dix-huit Fructidor, et même des *Arrêtés de Collot-d'Herbois*. Cela est un peu fort; et l'on peut, sans être accusé d'*Etérodoxie*, révoquer en doute tant de particularités.

APOCRIPHE. Personne n'a fait plus d'Histoires *apocriphes* que Voltaire, et personne n'a eu plus de succès et n'a trouvé plus de croyance. Comme il joignait à un style enchantenr l'art de flatter les passions des hommes, il a dû se faire croire; et il s'est moqué complettement de la bonne-foi de toutes les générations qui le liront. Depuis dix ans, les livres *apocriphes* ont été très-communs et très-en vogue; on avait pourtant assez de faits vrais à raconter, sans aller en chercher de faux; mais il fallait bien en imposer au peuple, en ramassant tout ce que les siècles antérieurs avaient eu d'*apocriphe*, afin de ridiculiser tout ce qu'on voulait détruire.

P. S. Nous voyons citer encore une foule de faits *apocriphes* dans plusieurs Journaux. *Poultier* surtout, dans son *Ami des Lois*, s'entendait très-bien à cette partie du *Cours de Mensonges* dont il était Professeur. Très-fréquemment, depuis l'origine de la Révolution Française, on a cherché et on a réussi même à induire en erreur une foule de gens crédules qu'on avait intérêt à tromper, pour les entraîner dans le sens du Parti Dominant; on a fait dire à plusieurs hommes marquans, ce qu'ils n'avaient pas dit; on a supposé des lettres qui n'existaient pas; on a cité des paragraphes d'ouvrages qui n'existaient pas non plus. Aujourd'hui même encore, on voit paraître une foule de citations fausses à l'appui de l'opinion que l'on veut faire prévaloir. On va plus loin; car on fait paraître des ouvrages sous le nom d'Auteurs connus et accrédités, sans qu'ils s'en doutent et sans qu'ils y aient jamais songé.

APOIX, Homme-de-Loi à Saint-Quentin. Je le cite ici, parce qu'il fait contraste dans ce pays avec beaucoup d'autres. Ce n'est pas lui qui aurait été déclamer contre la Religion à la Société Populaire, à l'époque où l'on rétablissait en France par un Décret la liberté du Culte.

APOLLINE ET DANCOURT, Histoire véritable, par *Monsieur* M. D. L., ou, si l'on veut, Monsieur d'*Hébigobasu*; car on peut appeller de tel nom que l'on voudra, les Auteurs qui ne signent que des lettres initiales; il vaudrait mieux ne pas signer du tout. — Deux volumes in-12, avec figures.

APOLLINE. (*Rue Sainte-*) Une des plus courtes rues de Paris, mais une des plus belles et des plus fréquentées, près du Boulevard Saint-martin. Plusieurs maisons de cette rue ont servi d'asyle, dans le tems de la terreur, à d'illustres proscrits. Ils y étaient d'autant mieux cachés, qu'on ne soupçonnait guères qu'ils eussent choisi pour retraite un endroit si peuplé.

APOLLON, Divinité chimérique, présenté par les Anciens comme inventeur de la Poésie, des Arts et des Sciences, par la raison qu'il était le Dieu de la lumière. Il passe plus communément aujourd'hui pour le *Patron* des Poëtes; tous l'invoquent, et il fait plus que jamais la sourde oreille. — On a émis de nos jours des opinions neuves et frappantes sur l'origine de cette Divinité du Paganisme. (*Voyez Le Jovand.*)

APOLOGIE. L'*Apologie* est la défense d'un homme inculpé; et plus il y a de préventions contre lui, plus l'éloge qu'on en fait, doit s'appeller *apologie*. Nous n'avons connu dans la Révolution qu'une sorte d'*apologie*; celle du *Crime*. Il est honteux et affligeant de le dire; mais c'est un fait incontestable. Il était même impossible que cela fût autrement; l'innocent était trop ouvertement proscrit pour qu'on pût prendre sa défense; mais les hommes courbés sous le poids des forfaits ont trouvé de nombreux *apologistes*; et ils en trouvent encore quelques-uns.

APOLOGUE. *La Fontaine*, le premier, le plus aimable et le plus profond des philosophes, selon moi, puisqu'à chaque nouvelle circonstance de la vie, ses *Fables* fournissent des applications heureuses, a divinisé l'*apologue*, quand il a dit :

« L'Apologue est un don qui vient des Immortels. »

Il avait doublement raison, et par le mérite de l'*Apologue* en lui même, et par le prix infini que l'*Apologue* acquérait sous sa plume. Je n'eusse pas trouvé de meilleur moyen de critiquer nos nouveaux abus, que celui de l'*Apologue*; mais nous n'avons plus de *La Fontaine*.

APOPHTEGME. On donne ce nom aux sentences courtes et sages qui sortaient de la bouche des anciens philosophes de la Grèce. L'*Apophtegme* doit toujours renfermer un grand sens, une idée juste, profonde, applicable à la plupart des circonstances ordinaires de la vie. Par exemple : *Il est plus aisé de s'abstenir que de se contenir*; voilà un *Apophtegme*. Beaucoup d'Auteurs Français ont été pour le moins aussi féconds et aussi heureux en *Apophtegmes* que tous les sages Ecrivains de la haute antiquité, que l'on nous cite avec emphase, et que l'éloignement des temps nous fait envisager comme des merveilles. *Marivaux* qui a fait le *Spectateur Français*, le Suédois d'*Oxenstiern*, *La Rochefoucauld* et l'Académicien *Duclos* ont rempli leurs ouvrages d'*Apophtegmes*. *Crébillon* fils, *Madame de Staël* et quelques autres Modernes ont été prodigues d'*Apophtegmes*; mais ils ont mis trop de finesse et de prétention dans leurs sentences; quand l'auteur court après l'esprit, c'est toujours aux dépens du naturel et de la vérité; en un mot, l'*Apophtegme* appartient à un *bon esprit*, et non pas à un *bel esprit*. L'un est un feu durable et véritable; l'autre n'est qu'une lueur artificielle, un phosphore. Nous ne parlerons pas ici des sentences révolution-

naires, dont quelques *Patriotes marquans* ont parsemé leurs discours à la Tribune, et qu'une servile complaisance, dictée par la peur, a fait répéter de bouche en bouche. Ces *Apophtegmes*-là sortent de la classe ordinaire, et ils n'ont aucune analogie aux anciens *Apophtegmes* des Grecs, qui pouvaient bien, au sein de leurs troubles politiques, nous imiter en cruauté et en absurdité, mais qui se gardaient bien de s'en vanter, encore plus, d'ériger en principes de morale les sottises d'un esprit en délire.

APOPLEXIE. Maladie terrible, qui n'a jamais été si commune qu'aujourd'hui. Il est incroyable combien l'on a vu, à Paris seulement, sans compter le reste de la France, d'attaques d'apoplexie. Une personne robuste, bien constituée, n'ayant jamais eu de maladie, se trouve tout-à-coup paralysée de tous ses membres, sans mouvement, presque sans vie; et, sur trente individus frappés d'Apoplexie, vingt-cinq à peine sont revenus à l'existence. . . D'où vient cette épidémie d'un genre nouveau! Du chagrin. Oh! si l'on avait la liste des victimes qui ont succombé au chagrin depuis dix ans! quel tableau frappant pourrait nous servir de leçon! (*Voyez Chagrin.*) Une des causes du ravage ordinairement occasionné par l'*apoplexie* et de l'inutilité des remèdes qu'on y apporte, c'est la méprise que font la plupart des *Chirurgiens-Médecins*, en confondant très-souvent les deux espèces d'*Apoplexie*, qui sont d'une nature toute différente, parce qu'elles ont une cause très-distincte, l'*Apoplexie de sang et l'Apoplexie d'humeurs.* On ne saurait trop recommander à à nos lecteurs de bien choisir ceux en qui ils mettront leur confiance dans ces sortes de *crises*, et plus encore, de prévenir ces affreuses maladies par tous les préservatifs imaginables; car il vaut mieux prévenir le mal que d'y remédier.

APOSTAT—ASIE. L'Apostat est celui qui renonce volontairement et publiquement aux obligations que lui imposait un serment religieux, sans en être relevé par l'autorité légitime. On a donné un autre sens à ce mot depuis quelques années; un prêtre qui abjurait le sacerdoce, ne passait point pour apostat; au contraire, on l'applaudissait. Un Jacobin quittait le parti; il était apostat; on le persécutait. *Parjure* et *Apostat* ne sont pas la même chose. (*Voyez Parjure.*) Lorsqu'en 1795, le *Club des Bonnes-Gens* reparut sur la scène, après trois ans d'absence, l'Acteur chargé du rôle du Curé, ajouta les vers suivans à son rôle:

« Sans doute il est coupable, et plus qu'il ne le pense,
« Ce ministre égaré qu'un zèle aveugle perd,
« Et qui nuit le premier à la cause qu'il sert,
« Mais plus encor celui qui, bravant la décence,
« Déserte lâchement l'autel qui l'a nourri;
« Et condamne son vœu, parce qu'il l'a trahi. »

Ces vers firent alors sur le public l'effet qu'on devait en attendre; mais peu-à-peu le parti de la terreur, pareil à l'hydre au cent têtes, reprit toute sa vigueur sous une forme nouvelle, et il ne fut plus possible de parler d'humanité, de religion, de vertu, de courage et de justice au théâtre, sans être accusé de *réaction*. Cette incrimination bizarre et honteuse pour ceux qui la faisaient, proscrivit de la scène toutes les leçons de morale et de

politique, auxquels un Gouvernement sage eût dû la consacrer.

L'*Apostasie* est devenue en France depuis la Révolution une action très-commune ; et, pendant un temps, elle fut un titre de gloire aux yeux des Gouvernans. On se rappelle cette époque déplorable, où les Chefs des Prêtres Constitutionnels de Paris vinrent à la barre de la Convention abjurer le Sacerdoce, insulter à l'objet de leur ancien culte, déshonorer leur Ministère et remettre entre les mains des Sénateurs leurs Lettres de Prêtrise. Mais ce prétendu triomphe de la *Philosophie* sur la Religion ne fut pas de longue durée. Ceux mêmes, qui avaient engagé ces prêtres à désavouer leur croyance, finirent par les mépriser. Il est à remarquer qu'au milieu de ce débordement scandaleux, les prêtres les plus renommés par leur patriotisme, ne voulurent point abjurer leur ministère et renier le Dieu qu'ils servaient. *Grégoire* sur-tout se distingua par son énergie; il se respecta lui-même, et refusa constamment de remettre ses Lettres de Prêtrise ; et *Grégoire* est encore existant. *Gobel* eut l'échaffaud pour prix d'un mouvement de lâcheté ; mais cet infortuné Prélat, dont *Anacharsis-Clootz*, avait ébranlé le courage par ses insinuations perfides, se repentit amèrement d'un instant de faiblesse. Il dit en montant sur l'échaffaud : *Je mérite mon sort ; j'ai renié Jésus-Christ ;* et son dernier soupir fut pour la Religion qu'il avait outragée. L'Auteur de ce Dictionnaire peut attester ce fait, qui répare un peu le déshonneur de sa mémoire ; et il l'atteste *de visu et auditu*, étant le malheureux témoin du supplice de Gobel et de ses *Co-accusés*.

Plusieurs prêtres crurent se sauver des mains des bourreaux en *apostasiant ;* mais les bourreaux mêmes leur marquèrent le mépris que leur inspirait cette lâcheté, tandis que des femmes et des enfans allaient à la mort avec intrépidité, pleins de confiance et d'espoir dans le Dieu Rémunérateur et Vengeur qui voit tout.

Crois-tu en Dieu, demandaient à un prêtre les scélérats composant la Commission Révolutionnaire de Lyon ! — *Très-peu*, répond le prêtre. — *Meurs*, *infâme*, lui répond le Président en l'envoyant au supplice, *et va le reconnaître.*

Que penses-tu de Jésus, demanda-t-on à un autre ? — *Sa morale a pervertiles hommes*, répond l'hypocrite. (Il pensait comme *Sylvain Maréchal* dans son Dictionnaire des *Athées.*) *Cours au supplice*, *scélérat*, lui cria-t-on.

On peut mettre à côté de ces tableaux affligeans, des traits consolans pour l'honnête homme. Une foule de prêtres ont mieux aimé périr que de renoncer à leur croyance. (*Voyez Deux-Septembre*, *Carrier*, *etc.*)

Si votre devoir est de nous condamner, disait un prêtre à ces mêmes *Juges*, *obeissez à votre loi ; moi, j'obeis à la mienne ; elle m'ordonne de mourir et de pardonner à mes ennemis.* Il périt.

Un prêtre du Département de l'Oise, malgré tout l'appareil de la terreur, n'a pas cessé d'exercer les fonctions de son ministère ; il confessait et exhortait les mourans dans la prison de Chantilly, où il était détenu avec une foule de proscrits ; et il a survécu, comme par miracle, à ces temps d'horreur et de désolation. Cet homme est un modèle de douceur, de science et de piété.

APOSTER. Jamais on n'a mis en pratique

pratique cette expression avec tant d'acharnement et de férocité qu'on l'a fait pendant la Révolution, de trois manières différentes ; 1°. en *apostant* des assassins en différens endroits des villes du midi et des routes de France, pour perdre des ennemis particuliers et satisfaire des vengeances personnelles ; 2°. en *apostant* des gendarmes, des escrocs de la police et des espions révolutionnaires autour des maisons, où l'on soupçonnait que des *gens suspects* s'étaient réfugiés ; 3°. en *apostant* dans les prisons encombrées d'innocens, des scélérats appellés *Moutons*, pour espionner les paroles et les moindres gestes des détenus..... Grand Dieu ! et l'on a osé parler de liberté ! (*Voyez Enfer.*)

APOSTILLE — OSTILLER. On appelle *Apostille* la *Note* qu'un homme en crédit met au bas d'une *Requête* ou d'un *Mémoire*, pour en recommander le succès à l'homme en place, auquel on l'adresse. On a tant vu d'*Apostilles* dans les Bureaux de la Guerre, de la Police et des Finances, que les Ministres ont bientôt cessé d'y faire la plus légère attention. L'*Apostille* d'un *Député* a long-temps été en crédit, et le Ministre ou le Gouvernant qui la voyait, avait grand soin de la prendre en considération ; par une raison toute simple, c'est qu'il avait lui-même été Député, et qu'il n'y a eu long-temps en France que les Députés d'heureux. Mais, comme les Députés et les ex-Députés étaient en grand nombre et que chacun d'eux indistinctement se donnait le ton d'*apostiller* tous les mémoires qu'on lui présentait, il arrivait de-là qu'un Ministre, recevant par jour trois ou quatre cents *Apostilles* pour une seule place à donner, finissait par n'y plus avoir d'égard. Le *faible* de *Barras* était d'*apostiller* tout ce qu'on lui présentait ; aussi les Commis des Bureaux de la Guerre, auprès desquels on s'imaginait réussir sur-le-champ avec l'*Apostille* d'un Directeur, mettaient-ils au rebut, sans aucun respect, les signatures du Seigneur-Directeur, qui se débarrassait par cette vaine formalité, des plaintes qu'on lui adressait, et qui se faisait encore des créatures et des amis. On a vu réussir très-souvent l'*Apostille* d'un simple particulier, parce que tout ce qui est neuf et peu commun, frappe naturellement l'esprit des hommes.

APOSTOLAT. Le dernier Supérieur de la maison de Saint-Lazare, Assistant-Général de la Congrégation de la Mission, (*Voyez Ferris.*) écrivait en 1788 à l'Auteur de ce Dictionnaire, au sujet de la décadence de la Religion ; « Vous exercez un genre d'Apostolat bien » plus sûr que le nôtre ; car, nous » autres Missionnaires, on peut » nous dire que nous sommes *juges* » *et parties*, et nous refuser toute » confiance en nous objectant : *Vous* » *etes orfèvre, Monsieur Josse* ; » au lieu que vous, qui n'avez rien » du caractère sacerdotal, mais » qui n'en êtes pas moins pénétré » des vérités évangéliques, vous » pouvez faire le métier de prédicateur, sans que vos lecteurs se » doutent qu'ils sont transformés » en auditeurs au sermon, parce » que vos ouvrages vont circulant » sur toutes les toilettes des jolies » femmes, et que le voile de la » folie n'est pas assez transparent » chez vous, pour laisser apperce- » voir, au premier coup-d'œil, » la morale qui est cachée der- » rière... etc. » D'apres ces idées, on peut donc être Apôtre sans s'en

douter, et même sans autre mission que sa propre volonté. Je conseillerais bien volontiers à tous les Auteurs accrédités d'employer leur ascendant au service de la morale, de la justice et de la patrie ; il est temps de balancer l'*Apostolat* de la Propagande Jacobite par un autre plus louable et plus méritoire.

APOSTROPHE — OPHER. C'est une belle chose en Rhétorique que l'Apostrophe ; mais c'est une plus belle chose encore, quand elle ne tombe pas des nues, qu'on sait la placer à propos, et qu'elle s'emploie dans une circonstance importante. *Isnard* est l'homme de France qui a fait de cette arme oratoire l'usage le plus avantageux et le plus adroit.

APOTHÉOSE. C'est une solemnité qui met un homme au rang des Dieux ; telle est du moins l'étymologie de cette expression, d'après les anciens usages du Paganisme. Comme tout est métaphorique dans notre langue, nous avons appellé *Apothéôse* l'action de décerner une sorte de culte quelconque à un de nos contemporains après sa mort, et de le proposer à la vénération publique. Pendant deux ans parmi nous, les hommes publics n'ont pas long-temps attendu les honneurs de l'Apothéôse ; car à peine ont-ils eu fermé les yeux, que notre encens a brûlé sur leurs autels.... Le diviu *Marat* en est une preuve, ainsi que le divin *Viala*, le divin *Barra*, le divin *Beaurepaire*, le divin *Challier*, et beaucoup d'autres hommes divins ; car chaque Département a eu sa Divinité, comme autrefois chaque ville avait son Saint. (*Voyez Marat et Panthéon.*) La différence pourtant, c'est que depuis dix-huit cents ans que Saint-Pierre et Saint-Paul sont révérés sur une portion du globe, leur Apothéôse n'a pas encore fini par se réléguer dans l'*Egoût Montmartre*.

APOTHÉOSE DE BARRA. On a fait une pièce de théâtre sous ce titre. J'épargne à son auteur la confusion de le nommer. Célébrer sur la scène de pareils traits de charlatanisme pour faire la cour aux moustres qui les avaient imaginés ! . . . quelle honte et quelle bassesse !

APOTHÉOSE DE BEAUREPAIRE. Celui-ci, du moins, mort glorieusement et avec courage pour la cause qu'il défendait, semblait excuser l'*Apothéôse* ; mais il a cédé sa place à une autre divinité.

APOTHÉOSE DE CHALLIER. On a fait à Lyon une pièce ainsi nommée, après le trjomphe de la Montagne. On juge bien que les Lyonnais, tout couverts du sang des victimes immolées à leurs côtés, n'ont pas su beaucoup de gré aux auteurs, de leur acte de civisme. (*Voyez Challier.*)

APOTHÉOSE DE MARAT. Après la mort de *Marat*, tous les *Patriotes* furent en deuil. On plaça son buste sur tous les autels nommés *autels de la Patrie*, et dans tous les temples. Il y eut même en France des Villes où l'on passait pour *suspect*, si l'on n'adorait pas sur sa cheminée l'idole de *Marat*. Le cadavre de ce moustre fut déposé en triomphe sous les voûtes du Panthéon, à côté de celui de *Voltaire* ; mais, lorsque la chance eut tourné différemment, la jeunesse de Paris fit un simulacre de ce même *Marat*, et vint pompeusement le déposer sous la voûte de l'égoût Montmartre ; autre genre d'*Apothéôse*, qui lui convenait très-bien.

APOTHÉOSE DE MIRABEAU. Plusieurs brochures parurent sous ce titre, à la mort de cet homme

si vanté ; et tous les Théâtres offrirent à l'envi le tableau de Mirabeau mourant, mort, enterré, mis en Paradis, invoqué, etc. enfin, toutes les folies dont les Français sont susceptibles dans les premiers élans de leur enthousiasme, dont ils ne manquent jamais de se repentir tôt ou tard. (*Voyez* *Mirabeau.*)

APOTHÉOSE DE VOLTAIRE. On n'oubliera pas cette journée très-remarquable du onze juillet 1791, où les cendres de *Voltaire* furent portées en triomphe au Panthéon, en exécution d'un Décret de l'Assemblée Constituante du 31 Mai précédent. La cérémonie fut belle et imposante pour la multitude, surtout à cette époque, où l'on n'avait encore donné au public aucun spectacle dans le genre des fêtes révolutionnaires. Le simulacre de Voltaire, très-ressemblant, paraissait assis dans son fauteuil, au-dessus du sarcophage censé dépositaire de ses restes. Je dis *censé*, car le fait est que ce ne fut pas Voltaire qu'on déposa au Panthéon, mais bien le cadavre ou plutôt les *ossemens d'une jeune fille*, décédée depuis peu et inhumée tout près de l'endroit où le Prieur Bourguignon avait fait déposer le corps de Voltaire, dont on n'avait trouvé que des cendres. Mais *la foi* fait tout, et c'est l'intention qu'il fallait considérer. Au reste, qu'importe qu'une *jeune Vierge* ou *Voltaire* pourrisse dans les caves du Panthéon, si les ouvrages de celui-ci font toujours le charme des lecteurs !

APOTHÉOSE DU JEUNE BARRA, Pièce en un acte, jouée à la rue Feydeau, le 17 prairial de l'an II de la République ; paroles de *Léger*, musique de Louis Jadin. — Toutes les glaces de la Norwége ne sont pas plus froides que les situations de cette pièce, dont le sujet était une fable, et qui, comme tant d'autres, fut la production de la peur et de l'intérêt. La musique en est jolie.

APOTHICAIRE. On a cru ennoblir la profession des *Apothicaires*, en substituant à ce nom celui de *Pharmacien*. Cette nouvelle dénomination dit, il est vrai, quelque chose de plus clair et de plus positif ; mais un *Pharmacien* n'en est pas moins un *Apothicaire*. Autrefois il planait une sorte de ridicule sur cette Profession, parce qu'un *Apothicaire* était censé porter des lavemens au malade, et les lui administrer lui-même. Un *Apothicaire* renommé, censé par conséquent être plus occupé que les autres, faisait faire cette besogne par ses *Garçons*, qu'on a relevés d'un cran, en les appellant *Elèves en Pharmacie*, ce qui est aussi beaucoup plus convenable. Tout le monde connaît *Pourceaugnac*, que la scène des *seringues* a rendu si intéressant pour les amateurs du *bon genre*, qui se portent en foule au Théâtre de Montansier. On peut juger par-là du degré de considération où étaient les *Apothicaires* du siècle de Louis XIV ; personne n'ignore que Molière, en tout genre, peignait toujours exactement les mœurs et les usages de son temps. Le mot d'*Apothicaire* en lui-même est insignifiant ; puisqu'il ne veut dire autre chose (du Grec, *Apotithémi*) qu'un *amas disposé en ordre*, ou *rangé* dans un magasin, ce qui peut s'entendre également de toutes les professions de marchand. Nous avons aujourd'hui des *Apothicaires* du plus grand mérite, dont le zèle et les connaissances suppléent chez bien des malades au titre de *Médecin*. D'autres ont étrangement abusé de leur ministère dans le

cours de cette malheureuse et sanglante révolution.

APOTHICAIRE, (l') Pièce en 2 actes, mêlée d'ariettes, parbles de Fabre d'Eglantine, musique de Fuguet, jouée chez la Montansier. De la gaîté, des traits sémillans; cette pièce n'est pas comparable à celles qui ont fait tant de réputation au même auteur.

APÔTRE Autrefois Apôtre s'entendait d'un homme qui allait convertir à la foi, des Nations plongées dans l'Idolâtrie. De nos jours, on a vu précisément le contraire; un nouveau genre d'*Apostolat* fut créé par un Parti puissant, pour aller pervertir les peuples convertis; et pour plonger dans l'Idolâtrie ceux qui adoraient le vrai Dieu; et voilà comme tout change! (*Voyez Apostolat.*)

P. S. On donne le nom de *Bon Apôtre* à quiconque n'est pas trop *franc du collier*, à quiconque feint des sentimens d'honneur et de religion qu'il n'a pas, à quiconque enfin affecte un *rigorisme* de mœurs, qu'il sait bien adoucir en secret. D'après cette définition, nous avouons qu'il se trouve beaucoup d'hommes connus; et *même* très-connus, *et même* très-estimés, *et même* très-respectés, *et même* révérés comme des modèles de patriotisme, de bonnes mœurs et de probité, dont chacun mérite bien le surnom de *Bon Apôtre*. Cette idée s'allie assez bien avec le nom de *Tartuffe*; et il faut convenir que *Monsieur Tartuffe* était un *Bon Apôtre*, et que *Monsieur Robespierre l'incorruptible* etait un *Bon Apôtre*, que *Monsieur Vadier, aux soixante ans de vertus*, est un *Bon Apôtre*, que *M. Rewbel*, avec son *désintéressement*, est encore un *Bon Apôtre*. On pourrait prolonger cette litanie; c'est au lecteur à le faire selon sa *dévotion*.

APÔTRES, (*Actes des*) Journal très-piquant. (*Voyez Actes des Apôtres.*)

APÔTRES. (*Les Saints*) C'est le titre d'un Vaudeville en 2 actes, joué avec beaucoup de succès à l'*Ambigu-Comique*, et défendu avec quelque raison pendant longtems par la Police. Tout l'esprit qui pétille dans cet ouvrage et le caractère de comique et de gaîté, qui le distingue, n'excuse pas ses Auteurs du blâme qu'ils se sont attirés aux yeux des honnêtes spectateurs, en versant le ridicule à pleines-mains sur la Religion. Ne peut-on être aimable sans recourir à ces fatales ressources!

APPARAT. Cela s'entend d'un *Apprêt* qui suppose de l'ostentation, et qui a plus de brillant que de solide. C'est pour cela que nous avons vu aux Tribunes et dans les Fêtes publiques tant de *Discours d'Apparat*. Les Professeurs de l'Université de Paris avaient donné le nom d'*Apparat Royal* à un détestable *Dictionnaire Français-Latin*, qui n'avait pas plus de sens-commun que son titre.

APPAREIL. On a vu autrefois des cérémonies, dont l'*Appareil* était imposant. La Révolution ne nous a guères offert, avant le 18 *Brumaire*, qu'un *Appareil* de terreur ou de mort. (*Voyez Fêtes, Monument.*)

APPAREIL MILITAIRE. On se fait à tout avec le temps; et l'histoire toute entière du cœur humain prouve que l'habitude est vraiment, comme on l'a dit, une seconde nature. L'*Appareil militaire* n'effraie plus personne; nos yeux y sont tellement accoutumés, que, quand tous les tambours battraient dans Paris, on dormirait aujourd'hui

sur l'une et l'autre oreille. La curiosité même, ce puissant stimulant des Parisiens, qui les rassemble en foule autour d'un Charlatan, ne s'éveille plus pour le spectacle imposant de plusieurs escadrons passant dans la plus belle tenue. On les admire une ou deux fois; la troisième, on les regarde à peine. Paris en 1800, si différent de Paris en 1780, est un tableau frappant pour l'observateur. Un grenadier d'autrefois se confessait au temps de Pâques; le Pere Confesseur lui disait: « Songez, mon ami, que » Dieu se lasse à la fin, et qu'une » fois le tems de la miséricorde » expiré, l'Enfer pourrait bien de» venir votre partage. Une éternité » de souffrance! c'est bien long! » « *Eh bien! mon Père*, répond le » grenadier, *on s'y fait, à la lon*» *gue; on s'y fait.* »

APPAREILLER. Terme de Marine, que nous mettrions en pratique avec plus de succès, si la paix sur le Continent nous mettait à même de diriger toutes nos forces contre notre véritable ennemi.

APPARENCE. De tous les menteurs du monde entier, dont la fourberie a causé les malheurs de l'humanité, il faut dénoncer l'*Apparence* à mes Lecteurs, comme le menteur le plus effronté. De tous les Tartuffes de l'univers, sans en excepter celui que Molière a dépeint avec tant de supériorité, l'*Apparence* est, sans contredit, le Tartuffe le plus dangereux. De tous les séducteurs, dont les charmes hypocrites ont ébloui les pauvres humains pour les entraîner dans l'abyme, comme ces phosphores errans qui trompent les voyageurs dans le lointain, le séducteur le plus redoutable est encore l'*Apparence*. Rien au monde, depuis l'origine des siècles, n'a fait tant de mal, occasionné tant de ravages, causé tant d'erreurs que l'*Apparence*. Cette Ennemie Déclarée de l'espèce humaine frappe toujours à coup sur; ses traits atteignent les hommes les plus intrépides et les plus en garde contre elle; et le philosophe le moins facile à séduire, a cent fois été la dupe de l'*Apparence*.

A dater de l'origine du monde jusqu'au jour et à l'heure où j'écris cet article, l'*Apparence* a joué le même rôle, usé des mêmes moyens, exercé le même empire; et, dans l'instant même où ma plume vient de tracer le *point* et la *virgule* qui séparent cette phrase de la précédente, l'*Apparence*, toujours sûre de son fait, toujours intrépide au milieu des dénonciations dont on l'accable, soumet encore à son despotisme la plus grande partie des faibles mortels.

L'Esprit Tentateur prend la forme d'un serpent; *Eve* le croit sur parole, car elle n'avait pas encore de raison pour s'en défier (*Merlin* de Douay n'étant pas là pour faire une loi sur les *Suspects*) elle suit ses conseils; et sa bonne-foi ne résiste point à ses perfides insinuations. Une pomme de la plus belle *apparence* est cueillie par la mère du genre humain, et cette pomme attire sur nos Premiers Pères et sur leurs Descendans la malédiction divine. Qui causa ce malheur? L'*Apparence*.

On pourrait prolonger l'énumération des catastrophes qui ont illustré l'histoire de tous les empires; et l'on trouverait toujours l'*Apparence* fascinant les yeux de la multitude crédule, et lui présentant un tyran pour un honnête homme.

L'Histoire Sacrée ne serait pas moins féconde que l'Histoire Pro-

fane en traits de cette nature. Car qui fit passer le Législateur Evangélique pour un simple mortel aux yeux des Juifs, qui ne lui pardonnaient pas de se dire l'égal et le fils de Dieu ! l'*Apparence* de l'humanité, dont il avait revêtu la forme. Qui séduisit une foule d'ignorans par le prestige de faux miracles et d'une Doctrine respectable, depuis *Apollonius de Thyane*, jusqu'à *Mahomet etc.* ! l'*Apparence*. Qui causa toutes les calamités engendrées par l'orgueil des Prêtres et l'hypocrisie des faux dévots ? l'*Apparence*.

Mais, sans vouloir passer en revue tant de faits, d'époques, d'événemens et d'anecdotes ; Qui fit tomber sur l'échaffaud, dans ce siècle même, la tête de l'infortuné *Lally-Tolendal*, celle du vénérable *Calas* et tant d'autres ? n'est-ce pas l'*Apparence*, qui les offrit à leurs juges sous les traits d'un coupable, et à la multitude, sous les couleurs propres à lui faire désirer leur mort comme un acte de Justice, nécessaire au bien de la Patrie ?

Et, si l'*Apparence* a fait tant de mal aux hommes dans les temps ordinaires et calmes, combien plus elle en a fait dans les temps orageux de notre Révolution !

Les fléaux horribles, innombrables, hideux, épouvantables, qui se sont développés tout-à-coup sur la surface entière de la malheureuse France, comme un crêpe sanglant qu'on roule autour du cadavre d'un homme assassiné ; Les Catastrophes de toute espèce qui ont souillé, déshonoré pour long-temps le sol de nôtre Patrie expirante ; les noyades, les mitraillades, les fusillades, les guillotinades, les blasphêmes, les sacrilèges, les viols, les pillages, les incendies, les forfaits et les malheurs affreux qui se sont disputé l'empire de la République pendant si long-temps, et dont le souvenir fait encore frissonner d'horreur, au point qu'un honnête homme, dans ses prières du matin et du soir, pénétré d'exécration à la seule idée des monstres coupables de tant d'excès abominables, avait coutume de dire : *O mon Dieu ! si par une destinée supérieure à la portée de mon intelligence, ces gens-là pouvaient un jour aller en Paradis ! mettez-moi dans l'Enfer.* . . . eh bien ! tout ce qui fait honte à la nature, tout ce qui fait rougir d'être homme, nous le devons entièrement à l'*Apparence*.

Certes, tout cela n'eût pas eu lieu, si les *Carrier*, les *Collot* et beaucoup d'autres n'eussent pas eu l'*Apparence* des hommes, quoiqu'ils fussent des tigres ; et si ces tigres-là n'eussent pas eu l'*Apparence* de Législateurs ; si leurs crimes n'eussent pas pris l'*Apparence* du *Patriotisme* ; la servitude, celle de la liberté ; les privilèges les plus odieux, celle de l'égalité ; la férocité enfin, celle de l'amour du bien public.

Mais aujourd'hui encore, que l'on étale l'*Apparence* du républicanisme, voyons par combien de moyens l'*Apparence* se joue des Français, et sur-tout des *hommes en place*.

Un homme de génie, toujours secondé par son courage et sa fortune, arrive inopinément des extrémités de la Mer Méditerranée ; la lassitude des Français sous un Gouvernement aussi absurde qu'atroce, se joint à l'estime que cet homme a su leur inspirer ; un moment suffit pour changer leur destin ; et depuis lors, quelle énorme distance entre leur situation antérieure et la présente ! les victimes

échappent à la mort pour rentrer dans leurs foyers ; l'innocence proscrite a le droit de se plaindre ; elle est écoutée, exaucée ; enfin l'on respire ; et le mieux qu'on éprouve, est déja un présage du bonheur avenir ; tout présente l'*Apparence* de la justice ; mais, à l'instant même où l'on croit pouvoir se livrer à la joie, des intrigans, sous l'*Apparence* de la probité, se présentent en foule sur les pas des *Gouvernans ;* on emprunte l'air et le langage qui leur plaît ; on s'empare de leur confiance. L'honnête homme, qui n'intrigue pas, voit encore une fois son espoir déçu ; et des magistrats intègres accordent une protection ouverte à des hommes que, dans d'autres temps, ils eussent rougi d'avoir pour amis, d'admettre dans leur société. Qui a causé ces nouveaux malheurs ? l'*Apparence.*

Vous avez cru peut-être que *tel* et *tel* étaient Membres du Directoire. Ils furent, en effet, nommés au Gouvernement, on les appellaient dans des Pétitions, Lettres, Mémoires, etc. *Citoyen-Directeur !* Ils en avaient bien le costume ; ils étaient censés en faire les fonctions, et ils signaient ce qu'un *Directeur* devait signer. . . . Voilà justement l'*Apparence* qui vous trompait ! avec ces beaux dehors ; vous vous étonniez qu'un homme probe, juste, éclairé, sensible, jouissant de la plus haute réputation, marchât d'erreurs en erreurs, d'injustice en injustice, repoussât loin de lui l'homme honnête et désintéressé, qui voulait l'éclairer au nom de la patrie et de l'amitié, traitât d'*intrigant* tout ce qu'il y avait d'*auguste* en fait d'individu, laissât sans réponse des milliers de réclamations justes et légitimes, fût inabordable et constamment inabordable pour tout ce qu'il y avait de vertueux et d'infortuné, refusât la justice à quiconque la réclamait *preuves en main*, accordât à *tels* et *tels* ce que la stricte équité lui défendait, selon lui, d'accorder à d'autres, eût enfin deux poids et deux mesures, et semblât oublier à-la-fois son caractère, sa loyauté, ses intérêts et sa gloire ; enfin, ce n'était plus là cet homme si justement vanté, dont le nom seul paraissait identique avec tout ce qui excite l'enthousiasme de l'admiration, du respect et de l'affection. . . . Pourquoi cela ! parce que ce n'était pas lui qui était Directeur ; il n'en avait que la signature, le titre, l'*Apparence* enfin. Qui donc était le véritable *Directeur !* un Employé, un Chef, un Commis, un Sécrétaire, un Parent, un Ami.... que sais-je, moi ! Mais comment le *Directeur de fait* avait-il pu fasciner les yeux et subjuguer l'esprit et la confiance du *Directeur de droit !* en se couvrant de l'*Apparence* du plus sincère dévouement, du plus noble désintéressement ; n'est-ce pas là de toutes les séductions la plus puissante sur le cœur d'un honnête homme ? Vous voyez donc bien que tous les malheurs qui résultent nécessairement d'une semblable administration, auront été causés par l'*Apparence !* . . .

Un Prince Allemand avait un ami ; les Princes n'en n'ont guères (et les Magistrats d'un pays en révolution, encore moins.) Cet ami était juste, probe, désintéressé, ne respirant que pour la gloire et le bonheur du Prince, et toujours prêt à se sacrifier pour lui à l'amour de la vérité. La confiance et l'estime du Souverain furent quelque temps le prix du zèle et de la loyauté du Baron de ; . . . Mais

la scène changea bientôt ; d'une part, les adroits courtisans, sachant déguiser leur jalousie sous l'*Apparence* du civisme, prirent tous les moyens de détruire peu-à-peu dans l'esprit du Prince le crédit du sage Favori ; d'une autre part, l'habitude de dire à son ami des vérités dures, que le Prince n'entendait dire par aucun autre et qu'on avait grand soin, pour cela même, de lui faire remarquer comme bisarres et inconvenantes, finit par élever des doutes dans l'esprit du Prince ; il osa soupçonner son ami. Les flatteurs saisirent ce premier nuage pour augmenter les défiances; bientôt la calomnie n'eut plus de frein. Il n'y a jamais eu pareil cas que *le premier pas qui coûte ;* et il suffit d'appercevoir sur la physionomie du maître, qu'on est parvenu à l'ébranler, pour que les faux rapports et les charges odieuses s'accumulent en un instant. On alla enfin jusqu'à lui faire croire que le Baron de. . . voulait l'empoisonner. . . . Le Prince, curieux de s'éclaircir par lui-même de la vérité du fait, sort un matin, va chez le Baron de. . . , défend qu'on l'annonce, et se tient caché derrière une porte vitrée, d'où il pouvait voir sans être vu. Dans ce moment-là même, le malheureux Baron, ne pouvant plus résister au chagrin que lui causait son ami, avait résolu de s'arracher la vie; et, voulant terminer ses jours par le poison, il tenait à la main un petit papier ; c'était un paquet d'*arsénic*; . . . . . la tasse de chocolat où il devait l'infuser était toute préparée ; mais, avant d'y jetter le poison, il exhalait seul dans son cabinet ses plaintes et ses regrets, reprochait à son ami, en le nommant à haute voix, son injustice et sa faiblesse ; puis, s'adressant la parole à lui-même, il finissait sa plainte par ces mots : *Qu'as-tu encore besoin au monde ! tu y vivrais sans gloire !* MEURS, MALHEUREUX !. . . Le Prince n'en voulut pas entendre davantage ; il ouvre la porte brusquement, et, n'écoutant qu'une rage aveugle, après avoir accablé son ami des reproches les plus offensans, sans lui laisser le temps de proférer une syllabe pour sa défense, il lui lâche un coup de pistolet, et le renverse sans mouvement sur le carreau, baigné dans son sang ; puis, saisissant le paquet d'*arsénic*, il apperçoit sur la table une lettre à son adresse.... il l'emporte avec le poison, quitte la chambre et revient à son palais, comptant bien faire valoir aux yeux de ses courtisans, le poison pris chez le Baron, comme preuve de la légitimité de sa vengeance. Mais, chemin faisant, il ouvre la lettre, il lit :

« Je n'avais au monde qu'un » *ami ;* c'était vous. La basse » flatterie des hypocrites qui vous » entourent et qui vous per- » dent, m'a ravi votre confiance » et votre estime. Je n'ai plus be- » soin sur la terre ; j'y suis à charge » à moi-même ; le poison va ter- » miner mes jours. Adieu, hom- » me crédule et pusillanime ! tu » vas régner sans gloire ; mais je » ne verrai pas ce spectacle dé- » chirant. »

Le BARON de. . . .

Le Prince, à cette lecture, fut anéanti... il reste d'abord immobile ; puis, comme un furieux, il court chez le Baron, en l'appellant des noms les plus tendres...il le trouve sur son lit, entouré de ses domestiques, livré aux soins du chirurgien qui pansait son épaule fracassée. . . .

fracassée... voyant que tout espoir n'était pas perdu, il se jette à genoux aux pied du lit de sa victime, la conjure, les yeux baignés de larmes, de lui pardonner, lui redemande sa confiance et son affection... le Baron guérit de cette blessure ; mais il fit serment de ne plus retourner à la Cour, et il tint parole, quelqu'effort que fît le Prince pour le déterminer à s'y rendre... Le malheureux Souverain, en proie à ses remords, prit en horreur tous les courtisans qui l'avaient abusé ; livré à lui-même, il devora long-temps en secret le chagrin et le repentir inutile, qu'il ne pouvait confier à personne ; il Gouverna mal ses États, se fit haïr et mépriser de ses sujets, et mourut bientôt au sein des amertumes qu'il s'était préparées..... Qui causa tous ces malheurs ! l'*Apparence*.

On pourrait multiplier à l'infini les traits de cette nature ; il suffit de celui-là, qui est assez récent pour appuier mes assertions.

Un banquier de Paris, l'homme le plus sensible et le plus généreux peut-être, que j'aie jamais connû, me racontait l'autre jour l'anecdote suivante :

» Un homme vénérable par une » belle figure, et par de longs che- » veux blancs se présente chez moi » avec une femme assez bien vêtue, » et dont le langage annonçait une » éducation soignée.

» Les larmes couvrirent la figure » de ces deux vieillards ; c'étaient » le mari et la femme. Le mari » était un ancien Chevalier de St.- » Louis ; la femme, une jadis il- » lustre dame que la mort du Roi » et les orages de la Révolution » *avaient réduits à la plus affreuse* » *indigence*. Ils avaient sû par » un de mes intimes amis, que je » portais un cœur sensible, ils ve- » naient déposer dans mon sein » leurs chagrins ; et, comme ils » n'avaient rien mangé de la veille, » ni de la journée, disaient-ils, ils » ne survivraient pas à leur état, si » je ne venais à leur secours et si » je ne leur donnais pas de quoi » vivre au moins le restant de la » journée et le lendemain.

» L'accent d'une voix touchante, » une pureté, une élégance d'ex- » pression m'en imposerent. Sans » plus ample information, je tirai » ma bourse et je la donnai. Mes » mains furent arrosées de larmes, » et mon émotion fut si vive que » je crus n'avoir pas assez fait » pour ces êtres intéressants ; je les » quittai... heureux d'avoir sou- » lagé *la vertu dans l'indigence*, » je bénissais le sort, tout en me » blâmant de n'avoir pas demandé » l'adresse des époux vénérables, » auxquels je n'apportais qu'un » secours faible et momentané, » pour pouvoir le répéter en leur » épargnant la honte d'être obligés » de venir le demander eux mêmes. » L'Etre malheureux est si respec- » table, l'homme d'affaire si pré- » occupé, qu'il est triste pour l'in- » digent d'être forcé de venir hu- » milier son front devant l'aveugle » fortune.

» J'étais dans cette disposition » d'esprit et de cœur, lorsque, le » soir de ce même jour, je traver- » sais le *Palais-Egalité*. J'entends « du bruit, je m'approche... que » vois-je ! grand dieu !... mes deux » vieillards, ivres comme le vin, » se battant à coup de poing et se » reprochant leur *escroquerie*. Je » frémis de colere et d'indignation ; » je m'en fus en grande hâte ; je » quittai avec horreur les misérables qui m'avaient trompé, et » cette infamie m'a fait peut-être » repousser plusieurs infortunés

» honnêtes ; pourquoi ? parce que » j'avais été trompé d'une maniere » aussi odieuse. Mais comment » discerner la vertu du vice ? ô qu'ils » me parurent vénérables, les deux » vieillards qui se présentaient à » moi ! et pourtant, ils n'étaient » que d'infâmes agents de prosti- » tution et de débauche !... je suis » devenu presqu'inhumain depuis » cette indigne aventure ».

Ce Banquier fut pour cette fois cruellement dupe de l'*Apparence*.

Mais combien de réfléxions frappantes, combien de tableaux et d'exemples, j'aurais à citer au sujet de ce fatal mot d'*Apparence*, si je voulais traiter plus au long cette matière que je n'ai fait qu'effleurer, qui parait d'abord si simple et si peu féconde, et dont on pourrait tirer un si grand parti !

Une amante se persuade que son amant l'abandonne ; elle lui écrit ; sa lettre est une rupture. L'amant ne sait à quel sujet attribuer cette incartade. On en vient à une explication. Il se trouve qu'on a vû l'amant se promener tel jour avec une femme et lui parlez avec vivacité ; mais cette femme causait d'affaires absolument étrangères à l'amour ; et l'homme lui repondait brusquement, parce que l'homme était brusque ; voilà le grand mistère ! voilà la prétendue infidélité ! l'amante rougit de son erreur ; Qui l'a rendue malheureuse ! l'*Apparence*.

Eh ! sans aller chercher l'amour, combien de fois n'a-t-on pas été dupe de l'*Apparence* dans toutes les circonstances de la vie ! combien d'hommes aisés en *Apparence*, parce qu'il fallait dans leur position en imposer un peu au peuple, ont été la victime de cette fausse opinion ! combien d'autres, par excès de bonté, ont été soupçonnés et accusés de malveillance, parce qu'ils n'ont pas pû faire usage du crédit qu'on leur supposait gratuitement !... je m'arrête ici, réservant à d'autres articles des détails d'une autre espèce. (*Voyez intrigue, erreur, calomnie.* etc.).

Ce fut sous l'*Apparence* du *salut public* et de *la volonté nationale* que *Tallien*, *Manuël*, *Panis*, *Sergent*, *Camille-Desmoulins* et les meneurs de la Commune de Paris, aux 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Septembre 1792, présentèrent à la Nation Française et à la saine partie de l'Assemblée Législative les plus épouvantables forfaits, dont on eût ouï parler en France jusqu'alors. A les entendre, c'était la *justice du peuple*, et le peuple en *apparence* assassinait ses meilleurs amis, tandis qu'en réalité, c'était une poignée de brigands, qui deshonuorait et trompait le peuple. On lui faisait accroire que les victimes étaient véritablement des coupables ; et ces victimes, en *apparence*, subissaient un jugement dans les formes, tandis que réellement c'étaient des scélérats et des meurtriers sans mission, sans caractère et sans frein, qui plongeaient le poignard dans le sein du peuple, et, plus déhontés que les voleurs de grands chemins, lui prenaient à la fois *la bourse et la vie*.

C'est à l'*apparence* du faste et de l'opulence que des commerçants près de faillir ont dû leur salut et leur fortune ; s'ils eûssent eu l'air de la détresse et de l'inquiétude, s'ils eusseut paru mettre dans leur dépense une économie nouvelle et extraordinaire, c'en était fait de leur crédit ; la défiance générale les eût poursuivis, et ils seraient morts insolvables. En cela, il faut convenir que l'*apparence* est, par-ci par-là, bonne à quelque chose.

Mais aussi, dans le même seus,

combien l'*apparence* est préjudiciable à un honnête-homme ! s'il jouit d'une considération méritée, si sa réputation de probité, si la confiance et l'estime qu'il inspire, attirent chez lui la foule des citoyens aisés qui veulent le consulter ou le voir, si l'on apperçoit chaque jour des équipages à sa porte, si son galetas est orné de plusieurs tableaux ou gravures, dont l'amitié généreuse lui a fait le cadeau, soudain il passe pour fortuné, quand il n'a pas quelquefois de quoi dîner; les impositions pleuvent sur lui; la jalousie du voisinage s'éveille et le poursuit; il est forcé de sacrifier à l'*Apparence* le peu d'argent qu'il gagne à la sueur de son front, et de donner au Percepteur le pain de sa famille.

Dans le cours de cette Révolution, combien de personnes honnêtes ont payé de leur tête un peu d'éducation qui les distinguait de la populace ! et combien d'autres ont échappé à la mort, ont obtenu la confiance et des places, pour avoir su se contrefaire, en ayant l'*Apparence* dégoutante de hideux *Sans-Culottes* !

Mais, si l'*Apparence* a souvent des résultats malheureux, ils ne le sont jamais plus que quand des hypocrites en imposent à l'homme en place qu'ils assiègent, pour éloigner de lui tous ses véritables amis, pour donner à la vérité l'*Apparence* de l'intrigue, et à tous les citoyens irréprochables, l'*Apparence* de gens *avides* ou mal intentionnés. Nous en avons sous les yeux les exemples les plus frappans et les plus déplorables.

Ovous, victimes infortunées des *Apparences*, qui n'avez encore pu vaincre les préventions cruelles des arbitres de vos destinées ! vous, à qui l'on a constamment fermé tous les accès auprès des Autorités, en leur faisant appercevoir en vous l'*Apparence* de l'intrigue, du mensonge et de l'importunité ! gardez-vous de vous abandonner aux fureurs du désespoir ! croyez qu'il se trouve encore en France, malgré les entraves que l'erreur a mises à la liberté de la presse, des hommes assez sensibles pour prendre part à vos maux, et assez courageux pour en parler. Adressez-moi vos justes réclamations, sans fiel, sans humeur et sans esprit de parti; joignez-y toutes les preuves qui peuvent éclairer ceux, dont votre sort dépend; et non-seulement je me ferai un honneur et un devoir de donner au triomphe de votre innocence tout l'éclat dont il sera susceptible, mais je trouverai le moyen de franchir les barrières qui séparent la vérité, des hommes en place; et si leur prévention est incurable, si vous ne pouvez obtenir justice, au moins l'honneur vous sera rendu, et l'estime de vos concitoyens vous consolera de l'aveuglement des gens opiniâtres, qui ne veulent jamais s'en rapporter qu'à l'*Apparence* !

APPARENCE TROMPEUSE, (l') Vaudeville en un acte, par M. Maillet, joué pour la première et dernière fois aux Beaujolais en 1790. — Le public a fait justice de cette platitude, malgré l'indulgence dont il faisait profession à ce Spectacle. Il y avait pourtant de quoi dire; et, si cet auteur s'est trompé pour cette fois, d'autres auteurs ont tiré du même titre un meilleur parti.

APPARENT. (l') C'est le nom que portait le Ministre Cochon avant la Révolution; c'est un surnom, comme beaucoup de gens en portent dans les familles, pour dis-

tion, ou qui tendent à l'*appauvrir*, sont des *pauvretés* écloses du cerveau débile d'un *pauvre* politique.... Au reste, pour bien expliquer le mot *Appauvrir*, (*Voyez Cambon et voyez Synonimes*, à la Lettre S.)

APPEL. Il faut que chaque soldat soit présent, quand on fait l'*Appel*. Il faut que chaque Membre du Jury soit là, quand les Huissiers font l'*Appel* au Tribunal. . . Jusques-là, nous ne voyons rien que d'ordinaire, et même d'assez juste, à cette petite vexation prés, qui met les hommes sur la ligne des automates. Mais, dans nos prisons révolutionnaires, il fallait que chaque victime repondît : *Me voilà*, quand on faisait l'*Appel* des prisonniers ; et c'était se jouer impudémment de la pauvre humanité!

APPEL A LA POSTÉRITE. C'est le titre qu'avait donné à ses *Mémoires*, la femme du Ministre *Roland*. Cette femme, justement célèbre, fut condamnée par le Tribunal Révolutionnaire, et mourut en héroïne. Elle avait un caractère ferme et prononcé, un esprit fin, un tact délicat et une imagination ardente. On a imprimé ses *Œuvres* en 3 volumes ; et l'on y a inséré les *Mémoires* dont nous parlons, ouvrage alors très-informe et très-incorrect pour la typographie, parce qu'il ne put être imprimé que furtivement.

APPEL A DIEU. Cette idée est consolante, grande et belle ; mais elle est encore plus vraie. A qui pouvaient en appeller les innombrables victimes des *Carrier*, des *Francastel*, des *Hentz*, des Généraux *Grignon*, *Le Febvre*, *Ronsin*, *Huchet*, *Turreau*, *Lusignan*, *Belordre* et des Membres du Comité Révolutionnaire de Nantes (dont les forfaits incompréhensibles feront reculer d'horreur les derniers neveux de nos descendans) à qui pouvaient-elles en appeller, ces victimes infortunées, qui subissaient mille morts avant de subir la dernière ! *Dieu* seul pouvait entendre leurs plaintes, puisque toute la nature était sourde pour eux. L'innocent opprimé peut en appeller à Dieu, sans crainte d'être rejetté ; il est sûr d'obtenir justice et d'être vengé tôt ou tard.

APPEL A LA NATION. *L'Appel à la nation Française* fut interjetté par *Louis XVI* après son jugement. Ceux qui l'avaient condamné, prétendirent que la Nation Française était conceutrée en eux seuls, parce qu'ils la représentaient. Ce paradoxe, que jamais un homme sensé n'osera souteuir, aurait pour une nation les conséquences les plus funestes, s'il pouvait prévaloir sous un régime représentatif; et, puisque ce régime, selon les patriotes, est le plus conforme à la liberté, ils ne peuveut pas admettre pour eux uue prérogative qu'ils avaient refusée au régime Monarchique-Héréditaire, comme trop favorable à la tyrannie ; car la tyrannie doit bien moins exister avec une Représentation Nationale, puisqu'on ne substitue cette Représentatiou à la Monarchie que pour détruire la tyrannie. Mais cette question, trop importante pour se traiter dans un petit *article* accessoire, mérite des détails qu'il faut réserver à des articles *ad hoc*. (*Voyez Représentant.*) Il paraît qu'une grande partie de la Convention était du même avis que Louis XVI, puisqu'elle vota, dans son jugement *l'Appel au Peuple*, qui n'est pas très-différent de l'*Appel à la Nation*. Les plus célèbres Professeurs de Droit Public en Europe ont traité cette matière à fond, en parlant du Procès de *Louis XVI*.

APPEL AU DIABLE. Il a paru une petite brochure sous ce titre; mais elle fut bientôt défendue, et l'édition disparut. Je laisse à mes Lecteurs le plaisir de faire des conjectures sur la bisarrerie de cette dénomination.

APPEL AU PARTERRE. Du tems de Piron, on *appellait*, comme il le dit lui-même,

« Du Parterre en tumulte au Parterre attentif. »

Aujourd'hui que les cabaleurs font la loi quand et comme ils veulent, l'auteur sensé n'a plus d'autre parti à prendre que celui de n'en appeller à personne; ou, s'il appelle du jugement de la cabale, c'est aux lecteurs qu'il doit s'adresser. (*Voyez Cabale*, *Sifflet.*)

APPEL AU PEUPLE — A LA POSTÉRITÉ. *L'Appel à la Postérité* est le plus permis de tous les *Appels* et le moins dangereux de tous; mais aussi, le Tribunal inexorable qui reçoit cet *Appel*, juge-t-il à son tour sans *Appel*. Une foule d'accusés et de condamnés depuis quelques années, ont appellé et dû appeller à la Postérité. N'anticipons pas sur le jugement qu'elle portera. — Quant à l'*Appel au Peuple*, il a fait un bruit infini dans l'affaire du dernier Roi des Français. Il serait aussi ridicule qu'inutile de nous expliquer là-dessus. Le peuple est-il le Souverain en masse? S'il l'est, est-ce se conformer aux principes que d'en appeller à son jugement dans certains cas? . . . Nous bornons-là nos réflexions; on remarquera seulement que le parti de Marat n'a cessé de persécuter et d'accuser pendant deux ans, ceux qui avaient voté l'*Apppel au Peuple*.

APPEL AU PUBLIC, AUX ARTISTES, AUX FOURNISSEURS. C'est le titre du *Prospectus* d'une entreprise très-origiuale et très-neuve assurément, qui, selon beaucoup d'Auteurs et d'Artistes, peut contribuer fortement aux progrès de l'art Dramatique. L'Entrepreneur est seul Directeur du nouveau théâtre qu'il établit sur le Boulevard du Temple, vis-à-vis Paphos, à l'ancien *Délassement Comique*. Ce Spectacle ne ressemble en rien à tous les autres; et tout en les rivalisant, loin de leur nuire, il les sert. Celui qui a conçu le plan de cette entreprise est un nommé CAMMAILLE SAINT-AUBIN, Homme-de-Lettres et Acteur déja connu avantageusement. Le ton franc et libre qu'on lui connaît, doit inspirer de la confiance. Son Théâtre doit s'appeller, dit-il, *Théâtre de l'Esperance*. C'est un bean nom.

APPEL AUX CONSCRITS. On a qualifié de ce nom dans beaucoup de Proclamations, l'invitation des Autorités aux Conscrits d'aller joindre les drapeaux de la République. (*Voyez Conscrits.*)

APPEL AUX PATRIOTES. — On a vu beaucoup de ces sortes d'*appels* dans le cours de la Révolution; c'est souvent le cri de ralliement des conjurés. Il fut un temps où l'*Appel aux Patriotes* ressemblait fort aux accens de Cartouche et de Mandrin, quand ils appellaient leurs compagnons à leur secours.

APPEL MILITAIRE. C'est un point de discipline, mieux observé parmi les gens de guerre qu'il ne l'était parmi les ecclésiastiques des chapitres. Il y avait quelques chapitres seulement, où l'on faisait hautement l'*Appel* des Chanoines, à certains jours de fête, et l'absent en était quitte pour être *pointé*, ce qui entraînait la privation d'une petite partie de leur revenu; en-

core savait-on récupérer cette somme avec un peu d'intrigue. Les militaires sont plus sévères ; et celui qui manque à l'*Appel*, n'en est pas quitte à si bon marché.

APPEL EN JUSTICE. On *appelle* d'un Tribunal subalterne à un Tribunal supérieur. On *appelle* des témoins à charge, au nom du Ministère Public, et des témoins à décharge au nom de l'accusé. (*Voyez Témoin.*) On fait, dans les causes criminelles, l'*appel* des *jurés* ; et, si l'un d'entr'eux, malade, ou non averti directement, a le malheur de n'être pas arrivé à son poste, au moment même où l'huissier a prononcé son nom, il est condamné à la détention et à l'amende. Cette loi est peut-être la plus impolitique de celles qui ont si grand besoin de révision. (*Voyez Code Criminel, Jury.*)

APPEL. (*Tribunal d'*) Dans la nouvelle organisation des tribunaux, les Consuls, les Ministres et leurs Adjoints, chargés de cette partie, ont enfin obvié à l'inconvénient de faire courir un procès de Département en Département, selon le caprice de quelques personnes. On a créé un Tribunal d'Appel pour chaque arrondissement déterminé ; ce Tribunal d'Appel ne connaîtra que du Civil ; parce que les Procès Criminels ne pouvant se juger que sur la déclaration des *jurés*, on ne peut *appeller* de la voix intime de leur conscience, dont la loi ne leur demande aucun compte. Le Tribunal de Cassation ne prononce en matière criminelle que sur les *formes* voulues par la loi, et le *fond* n'est nullement de sa compétence. (*Voyez Cassation.*) En général, les Tribunaux d'Appel ont été assez bien composés. Le premier Président du Tribunal d'Appel de Paris a été le citoyen d'*Aguesseau*. (*Voyez d'Aguesseau.*)

APPEL NOMINAL Selon ma manière de voir, c'est presque toujours un abus. Cette sorte d'*Appel* est sujette à mille inconvéniens, même dans les temps calmes et paisibles ; à plus forte raison, dans les crises politiques, où le choc des passions donne lieu à des explosions fâcheuses. La conscience est gênée par un *Appel nominal ;* on craint les tribunes, on craint les vengeances particulières ; on n'est pas franc, parce qu'on n'est pas libre ; et il en résulte toujours des inconvéniens et des troubles ; ne fut-ce, d'ailleurs, que la perte de temps qu'il occasionne, il faudrait encore le réformer. L'ordre et la méthode dans les discussions, l'ordre et la méthode dans le recueillement des suffrages, voilà la plus terrible artillerie qu'eût eu la France contre les Puissances coalisées. Dois-je déclarer avec franchise, que des légistes éclairés ont cherché dans tous les bons ouvrages relatifs à la Révolution, un moyen proposé pour établir l'ordre dans les délibérations du Sénat ; et qu'ils n'en ont trouvé nulle part un plus simple, plus facile, plus infaillible que celui développé dans la *Constitution de la Lune*, au chapitre intitulé : *Des Jurés du Corps Législatif !* Ce moyen, disent-ils, est si clair et si aisé, qu'on s'étonne, à la première lecture, qu'on ne l'ait pas adopté en France dès l'origine de l'Assemblée Constituante. En cinq minutes au plus, on sait, à n'en pas douter, que tel projet de décret a eu tant de voix *pour*, tant de voix *contre*, tant de voix pour l'*ajournement ;* il est impossible de s'y tromper, les législateurs n'ont ni discours à prononcer, ni mouvement à faire ;

ni le plus petit mot à dire, ni vengeance à redouter, ni cabale à vaincre. Mais cette découverte est un peu tardive et même hors de saison, parce que la Constitution du 18 *Brumaire* ne nous expose plus aux inconvéniens de l'*Appel nominal*, et parce que l'ouvrage dont on parle, étant de l'auteur de ce Dictionnaire, il est injuste, inconvenant, malséant, ridicule et incongru de lui trouver le moindre mérite. Quel mérite, en effet, pourrait avoir un livre quelconque sous un titre aussi bisare? Ne sait-on pas que le titre fait tout!

APPELLANT. On en a fait un titre de proscription, une dénomination de Parti, à cause des Députés qui, dans le sein de la Convention, lors du procès du Roi, avaient voté l'*Appel au Peuple*. Il a été un temps où l'on disait: *Voilà un Appellant*, comme on disait: *Voilà un Emigré*, comme on dit encore: *Voilà un Brigand!*... quel délire!

APPELLATION. C'est un terme de Barreau. On cite un Procureur au Parlement, tellement occupé de sa besogne, qu'en sortant de la messe et prenant de l'eau bénite, au lieu de dire en faisant le signe de la croix: *Au nom du père et du fils et du saint-esprit*, il disait: *Nonobstant opposition, appellation quelconque*. Et nous, nous avons connu un *Terroriste* décidé, bien avoué pour tel, mais dévot et superstitieux (car la *bigoterie*, qui n'est pas la *piété*, se rencontre sous toutes les formes) qui, rentrant chez lui tous les soirs à minuit, au sortir d'un Comité Révolutionnaire dont il était membre, faisait sa prière au pied d'un crucifix, en présence de sa femme et de ses enfans, et auquel il arriva quelquefois de se tromper en faisant le signe de la croix, tant il était préoccupé de son affaire révolutionnaire! il disait: *Salut public, arrestation, carmagnole, guillotine, ainsi soit-il!*

APPELLER. On a fait un fréquent usage de ce mot; *la Patrie vous appelle; la République vous appelle*, etc. Mais la plus remarquable de toutes les façons d'*appeller*, c'était sans contredit celle des *porte-clefs* des prisons (au temps de la Terreur) ou du concierge ou des huissiers, quand ils appellaient les détenus et les faisaient sortir des rangs pour aller entendre leur arrêt de mort. Le Tribunal Révolutionnaire *appellait* aussi des citoyens pour venir déposer dans une affaire; mais, comme le témoin, d'un seul mot du Président, pouvait passer au banc des accusés, personne n'était jaloux de répondre à l'assignation apportée par l'huissier. Souvent on a fait appeller, en Révolution, des particuliers à la Police ou auprès des magistrats d'alors, au nom de la *justice*, du *bien public*, etc. Le plus sûr était tonjours de n'y pas aller. Je me suis cent fois rappellé, dans ces occasions périlleuses, la fable de La Fontaine, intitulée: *le Chapon et le Faucon*.... Il dit à ce sujet:

« Une traitresse voix bien souvent vous appelle;
« Ne vous pressez donc nullement;
« Ce n'était pas un sot, non non, et croyez-m'en,
« Que le chien de Jean de Nivelle. »

Si bien des gens de ma connaissance, qui se sont fiés à leur *innocence* (comme si c'eût été un titre de justification) eussent ressemblé à ce *chien*, ils existeraient encore. — On s'est *appellé* de toute les manières pour échapper à la proscription. (*Voyez Nom.*)

APPENWIR.

APPENWIR. Le 9 messidor an IV, l'Adjudant Général *De Caen* repoussa l'ennemi d'*Appenwir*, avec perte considérable en hommes qu'il lui tua et lui blessa, et cent chevaux qu'il lui prit. Le Détachement Français, qui fut victorieux dans cette affaire, faisait partie de l'armée de Rhin et Moselle.

APPENZEL. (*le Canton d'*) C'est un des plus petits Cantons de la Suisse, et où la simplicité des mœurs Patriarchales était encore le plus en honneur. Il faudrait avoir été sur les lieux, pour pouvoir se faire une idée des ravages que les Français y ont exercés par les ordres des *Triumvirs* Fructidoriens, qui ont regardé l'Invasion de la Suisse comme un exploit. (*Voyez Carnot.*) En vain un auteur Français, dans la crainte de se faire des ennemis, serait assez lâches pour préconiser cette invasion; la postérité est cosmopolite; elle juge sans acception et sans appel.

APPERT, Commissaire près l'administration municipale du canton de Saint-Maurice, nommé *pour un an*, en l'an VI, au Conseil des 500, par le Département du Loiret.

APPITOYEURS. Encore un mot nouveau de la Révolution, qui ne prouve pas seulement la sottise des inventeurs, mais leur effroyable atrocité. S'*appitoyer* sur le sort d'un malheureux, c'était un crime de haute-trahison; et on a guillotiné des hommes, uniquement parce qu'ils avaient laissés échapper quelques larmes en voyant périr un innocent! On craignait *que l'exemple* ne gagnât; et exciter la pitié de son voisin, c'était être *appitoyeur*.

APPLANIR — ANISSEUR. Ceux qui voulaient tout *applanir*, n'ont pas senti le ridicule qu'ils se donnaient en se plaçant sur la *Montagne*... Les Députés dits de la *Plaine* eussent pu à bon droit leur dire: *C'est vous qui êtes ennemis de l'égalité; c'est nous qui sommes les Applanisseurs.* Tous ces hommes ineptes et féroces qui, sous le titre de *Montagnards*, parlaient sans cesse de *niveler* et d'*applanir*, n'ont jamais sus *applanir* que le chemin de la mort pour leurs victimes; jamais ils n'ont *applani* le moindre obstacle, ni la moindre difficulté, par des raisons valables et par des mesures politiques, au sein des dangers de la patrie. Un seul homme a paru; et d'un seul geste, sans même faire usage de l'épée qu'il maniait si glorieusement, il a tout *applani*.

APPLAUDIR — ISSEMENS. Je ne sais si l'on se permettait d'applaudir dans le Sénat de Rome et dans l'Aréopage d'Athènes; mais j'en doute; car les applaudissemens sont une marque d'approbation; et permettre d'approuver, c'est permettre aussi d'improuver; c'est se soumettre volontairement aux caprices de l'auditoire, c'est mendier les suffrages, c'est faire dépendre du hazard le sort d'une nation toute entière; car, si l'orateur est encouragé par les applaudissemens, il peut de même se décourager par des marques d'improbation. Or, si l'auditoire fait la loi, à quoi sert l'opinion du législateur? à quoi sert la législature elle-même? Ce peuple qui couronne aujourd'hi ceux qu'il traînera demain dans la boue, peut-il dicter des Décrets? N'a-t-on pas mille fois sifflé la sagesse et applaudi l'extravagance.

APPLICATION — APPLIQUER. Ce n'est presque jamais par les principes qu'on a péché dans la Révolution, mais toujours par leur application; il faut l'avouer; et cer-

tes, ce n'était pas un des moyens les plus mal-adroits pour parvenir au but qu'on se proposait, c'est-à-dire, à pervertir l'opinion publique. *La loi suprême doit être le salut du peuple*, disaient les jougleurs révolutionnaires qui s'attachaient à la liberté comme à l'étendart du brigandage. (*Salus populi suprema lex esto.*) Rien de plus vrai que ce principe, qu'on a mis en avant à toutes les époques orageuses, où l'on voulait justifier les attentats des factieux par des phrases dont le sens, juste en apparence, portait néanmoins toujours à faux. Sans doute que le *salut du peuple doit être la loi suprême*; mais il y avait là autant de mensonges que de mots par l'*Application* astucieuse qu'on en faisait. Le *salut* était un contre-sens, puisque le résultat des mesures qu'on prenait, n'était rien moins que *salutaire*, qu'au contraire il était toujours funeste à la nation. *Peuple* était encore un contre-sens, puisque ce n'a jamais été le *peuple* qui a voulu et qui a fait telle ou telle loi désastreuse, qui a commis tel crime, etc. mais au contraire une poignée de scélérats, en très-petite minorité, qui étaient visiblement les plus mortels ennemis du *peuple*, etc. etc. J'ai oui dire à un homme du plus grand mérite, mais pas tout-à-fait exempt de prévention, que, « lorsque des solliciteurs mécontens, qui n'obtenaient » pas toute la justice qu'ils désiraient, criaient *à l'intrigue*, » il fallait les laisser crier... et les » *signaler comme les premiers intrigans*.... On n'a jamais mis en avant rien de plus injuste que cette proposition; il faut les *laisser crier*, oui, quand on ne peut pas les contenter; mais les *signaler comme les premiers intrigans* serait le comble de la déraison; car, dans un temps où l'intrigue prévaut nécessairement, les gens honnêtes qui n'obtiennent pas toute la justice qu'ils méritent et qu'ils attendent, ont droit de se rejetter sur l'intrigue; et c'est précisément parce qu'ils n'aiment pas l'intrigue, qu'ils se plaignent des intrigans. Dire qu'on est un intrigant, parce qu'on cherche tous les moyens d'obtenir justice, c'est entrer un peu dans le sens révolutionnaire de Robespierre, qui disait que *celui qui prenait la défense d'un accusé, était son complice*; c'est même dire quelque chose de pis.

Les personnalités en révolution sont soujours le fruit du mensonge et de l'erreur. Sans doute qu'il faut poursuivre les *rebelles*; mais qu'appellez-vous les *rebelles!* Sans doute que les *ennemis de la Patrie* doivent être atteints du glaive des lois; mais qu'entendez-vous par les *ennemis de la Patrie!* Toutes ces phrases bannales sont précisément ce qui nous a perdus; et *l'Application fausse des idées les plus vraies* fut, dans tous les temps, beaucoup plus dangereuse que les conséquences d'un principe faux en lui-même, parce que le peuple se laisse facilement éblouir par une grande vérité qu'on met d'abord en avant, dont tout le monde sent la justesse, et qui prévient l'esprit en faveur de celui qui la propose.

APPLICATION MALIGNE. L'Auteur de ce Dictionnaire avait fait, avant le 18 *Fructidor*, une pièce en vers et en un acte, pour la Comédie Française, ayant pour titre, MARTON, ou LES AMENDES. Cette pièce était faite spécialement pour une des amies de l'Auteur, (Mademoiselle *de Vienne*) qui l'avait d'autant plus encouragé dans l'exécution de son plan, que le su-

jet lui en paraissait vraiment original. Il s'agissait d'un particulier aisé, retiré à la campagne avec sa fille, un vieux domestique et *Marton*, suivante de la Demoiselle. Ce maître de maison avait quitté Paris pour ne plus entendre parler révolution ; mais, comme il recevait encore quelques amis ; fidèle à ses principes, il établissait dans sa maison un ordre tout nouveau ; et le voici : *Défenses sont faites par le maître de céans de parler jamais en sa présence, ni en présence de sa fille et de ses domestiques, des affaires de l'Etat, sous peine d'une amende de cinquante francs, applicable au profit de Marton, chargée de surveiller les amis de la maison.* Cela convenu, *Marton*, intéressée à surprendre les amis de la maison *en flagrant délit*, trouvait partout des *applications*, et voulait, pour un *bon jour*, pour un *bon soir*, pour un mot en l'air et insignifiant, mettre à l'amende les prétendans à la main de sa maîtresse, en leur prouvant que ce qu'ils disaient, pouvait s'*appliquer* aux affaires publiques. De-là, une foule de scènes et de détails assez piquans ; mais, comme c'était une critique à bout portant, de tous ces censeurs subalternes de la Police, qui trouvaient aussi par-tout des *applications*, il en est résulté que l'Auteur, déja très-mal dans les papiers de ces *petits Messieurs* d'alors, n'a jamais voulu, ni dû faire la moindre démarche pour faire jouer sa pièce, qu'il ne lut pas même aux Comédiens, parce que c'eût été peine perdue, puisqu'il n'aurait pas pu obtenir la permission de la jouer. (*Voyez Corderan, Jean-Baptiste, etc.*)

On voudrait en vain se figurer la sottise, l'ineptie, l'ignorance et la malignité de quelques-uns de ceux qui étaient alors chargés à la Police, de la censure des Pièces de Théâtre. Jamais le despotisme et l'absurdité des *Baudrais*, des *Froidure* et des limiers de *Robespierre* n'avaient été si loin.

— On a vu des gens apostés exprès dans les Salles de Spectacle pour applaudir à outrance aux idées les plus simples et les plus ordinaires, afin que le public saisît des *applications* là, où il n'y en avait pas, et que la Police eût un prétexte d'interdire un ouvrage qui ne lui plaisait pas. A cette tactique honteuse, la masse des Spectateurs Parisiens n'a très-souvent opposé que la plus sage circonspection et le calme le plus exemplaire. L'Etranger surpris demandait pourquoi l'on n'applaudissait pas tel passage, qui naturellement devait provoquer les *bravo* ; on lui répondait : *Vous voyez bien, Monsieur, que c'est un piège qu'on nous tend ; si nous avions l'air de saisir avidement ce passage, demain la pièce serait défendue, et nous serions ainsi privés successivement de tous les ouvrages qui nous amusent ou nous intéresent...* Mais, s'il fallait interdire au Théâtre tout ce qui peut faire *application*, les Acteurs n'auraient plus rien à dire, et les Auteurs feraient tout aussi-bien de fermer leur porte-feuille ; car je pose en fait qu'il n'y a pas une phrase, pas une pensée, qui, prise de telle ou telle manière, ne puisse s'*appliquer* à quelque circonstance publique, ou à quelqu'anecdote singulière, relative à des hommes puissans. Ce n'est jamais ou presque jamais à l'Auteur qu'il faut s'en prendre ; c'est quelquefois à l'Acteur, qui par un ton de voix analogue, ou par un geste affecté,

désigne du doigt, pour ainsi dire, au public, de quelle manière et dans quel sens ou doit saisir ce qu'il a dit. L'Auteur peut faire par-ci par-là des *allusions ;* mais c'est le spectateur qui fait des *applications*, et qui souvent les fait aux endroits les plus innocens, auxquels l'Auteur n'avait pas pensé. Souvent aussi le public fait une *application* pour tel passage d'un Auteur, qu'il eût laissé passer sans mot dire avec un autre Auteur. Il suffit pour cela qu'il prenne plus d'intérêt à tel auteur qu'à tel autre, ou qu'il l'ait noté comme un homme fertile en allusions heureuses. Une fois la réputation d'un Auteur couru, bien établie en ce genre, quelque chose qu'il dise, on lui prête des intentions qu'il n'a pas, et l'on cherche des *applications* à faire à chaque mot; ce qui est infiniment malheureux pour l'Auteur, souvent même pour le Théâtre. La Police laissa passer, *sans dire garre*, *Le Château de Montenero* aux Italiens, quoiqu'il fourmillât d'allusions, pour ainsi dire, *à bout portant*; et, dans le même temps, elle épluchait jusqu'aux phrases les plus innocentes d'une autre pièce, parce que l'Auteur était mal dans ses papiers.

Racine, Corneille, Voltaire, Molière et Marivaux sont pleins d'allusions aux circonstances, et il faudrait les proscrire, si l'on craignait les *applications ;* mais un Gouvernement, fort de sa supériorité, un Ministre sage et philosophe laisse là-dessus un champ libre aux Auteurs et au public ; et rien n'annonce la faiblesse, la pusillanimité, l'insuffisance des moyens de gouverner, comme les défenses et les vexations en ce genre.

APPLICATION AU TRAVAIL. C'est une qualité bien rare aujourd'hui. Autrefois nous avions des Juges et des Avocats qui passaient des jours entiers à leur bureau. Il nous reste pourtant encore de grands Travailleurs ; (*Voyez Merlin.*) mais ce n'est guères parmi nos jeunes Auteurs; c'est un mal réel pour les Lettres et pour l'Instruction publique, que cette vie dissipée des jeunes gens d'à présent. Ce n'est pas en voltigeant de toilette en boudoir, qu'on se forme dans l'art de penser et d'écrire. Il faut de l'assiduité, et, pour ainsi dire, de l'acharnement. (*Voyez Bel-Esprit.*)

APPLIQUER UNE PEINE. D'après la nouvelle jurisprudence criminelle, les Juges ne condamnent pas précisément un accusé ; ils ne font qu'*appliquer* la peine prononcée par la loi, au Délit constaté par la Déclaration du Jury. Celui-ci ne prononce pas non plus sur l'accusé, mais sur les crimes ; ainsi la loi seule condamne.

APPOINTEMENT. *Combien avez-vous d'Appointemens*, ou *quels sont vos appointements !...* ces questions souvent faites aux Employés des Bureaux pendant un certain espace de temps, rappellaient le souvenir de ce Gascon, qui disait : « Je » donne mille écus par an à mon » maître d'hôtel, mille écus à mon » chef d'office, mille écus à mon » valet de chambre, etc. — Mais, » lui disait-on, comment faites vous » pour payer tout cela ? — Sandis ! » cé sont les gagés convenus entré » nous ; mais jé né les paié pas ». — On se souvient du propos de *Figaro* pour les *cent écus : Monsieur, j'aimerais mieux vous les devoir toute ma vie, que de les nier un seul instant.*

APPORT. Beaucoup de gens se trompent encore tous les jours sur

ce mot, qui est ancien et dont on ne se sert plus guères que pour désigner l'*Apport-Paris*, c'est-à-dire l'endroit où l'on *apportait* autrefois les denrées et marchandises nécessaires à la consommation de cette capitale. Ce n'est pas la *Porte de Paris*, quoique l'entrée de cette ville fût en effet jadis à cet endroit; mais c'est l'*Apport*. (*Voyez Châtelet*).

APPORTER. Avant la Révolution, les étrangers nous apportaient leurs denrées, leur argent, leur industrie et leur admiration. Depuis la Révolution, leur jalousie s'est réveillée avec succès; ils nous ont apporté la famine, la division, la trahison, le brigandage, le meurtre et tous les scélérats de leur pays.

APPOSER. L'emploi de cette expression a été fréquent depuis dix ans. Jamais on n'a tant *apposé de scellés* que depuis ce temps; et jamais il ne s'est commis tant d'injustices, tant de dilapidations, tant de vexations et d'horreurs, dans une opération judiciaire, qui autrefois était la sauve-garde des propriétés et le maintien du repos des familles.

APPRÉCIER. C'est accorder aux hommes le dégré d'estime ou de mépris qu'ils méritent; cela s'entend aussi des choses, sur-tout des ouvrages de l'esprit. On applique ce mot plus communément en bonne qu'en mauvaise part.

En général, c'est-à-dire chez tous les peuples et dans tous les temps, on *apprécie* toujours trop tard. Un homme en place *apprécie* rarement un véritable ami; tant de flatteurs et d'intrigants l'environnent! tant de préventions s'opposent à ce qu'il rende justice à ceux qui le méritent, qu'il ne faut pas lui en vouloir personnellement de son erreur involontaire. Il *appréciera* en effet un véritable ami, mais quand il ne sera plus temps, quand il l'aura dégouté d'être franc, éloigné de sa personne et rebuté par des injustices. Alors il le regrettera; mais ces regrets tardifs n'empêcheront pas le mal d'être fait; et trop souvent ce mal ne peut se réparer.

Les gens de lettres particulièrement, au sein de la classe des hommes à talent, ne sont jamais *appréciés* de leur vivant. C'est impossible. Ce n'est jamais qu'après leur mort qu'on leur rend la justice qui leur est due, parce que les rivalités cessent et que les envieux ne redoutent plus leur mérite.

Dans les temps de crise politique, on n'*apprecie* personne, absolument personne, dans aucun genre. C'est encore la chose impossible, à cause de la fermentation générale. Chacun a un voile devant les yeux, qui l'empêche de voir les objets tels qu'ils sont. L'homme à talent passe pour inepte; l'homme d'esprit, pour un imbécile; l'homme vertueux, pour un intrigant. Les magistrats ne sont presque jamais à leur place; tout est perverti; et ce n'est qu'avec le retour de l'ordre que reviennent la justice et la vérité. Encore! encore! ne reviennent-elles pas pour longtemps.

APPRENDRE. Les Revolutions politiques ont le magique pouvoir de donner la science infuse aux hommes qui s'en font les meneurs, les soutiens ou les organes. Ils savent tout sans rien *apprendre*, ce qui est d'autant plus commode, que par cet heureux moyen, on évite les frais et le temps qu'exigerait l'éducation. Il est vrai que ce qu'il faut sçavoir pour être bon révolutionnaire, se réduit à bien peu de chose. Mais, puisqu'on peut avec *ce peu de chose* parve-

nir à tout, les ambitieux ont raison de s'épargner la peine d'*apprendre*. Quant aux hommes sensés et probes, ils doivent remercier encore la Providence ; car, quelqu'ait été leur sort, ils en ont plus *appris* en dix ans que leurs ancêtres n'en apprenaient en cinquante.

APPRENTI. Par la même raison que j'expose dans l'*article* précédent, les nouveaux initiés dans les mystères révolutionnaires n'étaient pas long-temps au rang des *apprentis*, et bientôt on les voyait passer *maîtres* dans leur art. On peut dire avec autant de vérité, que les *Néron*, les *Caligula* et tous les Puissans du même genre ne furent que des *apprentis* en comparaison des hommes que nous avons vus parmi nous.

APPRÊT. Un discours sans *apprêt* a toujours la préférence sur tout autre discours aux yeux d'un homme de goût et d'un ami de la nature. Mais ce n'est pas dans les temps orageux des Révolutions, où des hommes donés du talent d'improviser, font tout-à-coup un discours, qui est en effet *sans apprêt*, mais qui n'en est pas moins fastidieux et contraire aux règles du bon goût..... Hélas ! nous n'avons vu pendant long-temps en France d'autres *apprêts* que ceux du *supplice* des innocens ou des *fêtes* révolutionnaires !

APPROBATION — APPROUVER. C'est la chose du monde dont le vrai philosophe doit se soucier le moins dans les temps de Révolution. Peu importe, en effet, à l'homme probe, qui réfléchit, qu'il ait l'approbation des autres, pourvu qu'il ait celle de sa conscience. Le suffrage du public, dans les crises révolutionnaires, est-il jamais celui du cœur et de la raison ! L'approbation des Parisiens, entraînés par les oscillations d'un Gouvernement précaire et incertain, a couronné tour-à-tour d'Orléans, Necker, Mirabeau, Barnave, La Meth, Dépréménil, Pétion, Manuel, La Fayette, Dumourier, Lukner, Dauton, Robespierre et une foule d'autres hommes, qui tous ont eu l'étourderie ou la faiblesse de se croire bien forts de la faveur populaire, et qui tous ont fini par être vivement *improuvés* de ceux-là mêmes qui les avaient le plus *approuvés*. Au Théâtre, il n'a pas été plus avantageux d'être *approuvé* du public. On a vu les pièces les plus immorales, les plus plattes et les plus insignifiantes, obtenir l'*approbation* générale ; on a vu les meilleurs ouvrages, sous prétexte d'un passage douteux ou futil, être généralement *improuvés*. En société, il n'est guères plus heureux d'être *approuvé* ; car tel homme qui ne sait qu'être superficiel ou ridicule, passe pour très-*aimable* ; et l'homme essentiellement *aimable* est le plus souvent *improuvé*. Telle femme, qui *approuve* aujourd'hui jusqu'aux monosyllabes d'un homme qui lui plait, *improuvera* demain jusqu'à ses moindres gestes ; et elle prétextera, pour excuser son inconstance et sa versatilité naturelle, un changement imaginaire dans l'homme qui est toujours et constamment le même ; et après demain, elle reconnaîtra trop tard son erreur, parce que l'homme à caractère ne se souciera plus de son *approbation*.

APPROFONDIR. C'est ce que nous avons fait le moins ; le Français, naturellement léger, a donné une foule de preuves de sa versatilité dans les temps ordinaires ; à plus forte raison, quand les cir-

constances politiques ont banni le calme, qu'exige et suppose la raison. D'où vient ce malheur? de la funeste habitude de glisser sur les choses, sans jamais les *approfondir*. On se souvient assez de la précipitation avec laquelle on remportait d'assaut certains *Decrets* désastreux. Mais, si la masse des Français n'y faisait que peu d'attention, il y avait dans les conciliabules secrets, des hommes qui savaient *approfondir* et qui calculaient froidement toutes les chances.

APPROPRIER. Cette expression me rappelle toujours deux souvenirs à-la-fois; 1°. celui des prisons de Paris, sous le règne de la Terreur, où une foule de malheureux pressés et confondus dans un petit espace, respirant un air pestilentiel, se plongeaient, malgré eux, dans la fange et dans l'ordure; 2°. celui des costumes révolutionnaires, qui mettaient à la mode la crasse et la vermine, et condamnaient la propreté comme un luxe.

APPROPRIER, (s') c'est une science dont plusieurs Professeurs habiles pourraient nous donner des leçons. (*Voyez s'Accommoder.*)

APPROUVER. Ce mot est devenu *Constitutionnel*, lorsque la Constitution de l'an III en a fait une expression consacrée. On n'a plus dit *sanctionner un Décret*, mais *approuver une Résolution*. Le *Conseil des Anciens*, avant le 18 fructidor, refusait assez souvent d'*Approuver* les Résolutions de celui des Cinq-Cents. Mais, après cette époque, les deux Conseils furent absolument nuls.

APPROVISIONNER—EMENT. Il y aurait des volumes à écrire là-dessus; et peut-être y peindrait-on bien faiblement les infamies, les dilapidations et les monopoles exécrables des spéculateurs modernes. (*Voyez Acapareur, Monopole, Entreprise, Commerce de grains*, etc.) Voyez aussi les noms de quelques hommes, qui se sont acquis une grande réputation en ce genre; parce qu'ils ont ruiné l'Etat, en faisant leur fortune.

APRÈS. Expression consolatrice, presque synonime d'*espérance*, qui a déçu bien des infortunés, dont l'imagination crédule se repaissait de chimères. *Après* la guerre, disait-on, il faudra bien faire la paix, et *Après* la paix, nous serons heureux... On se flattait qu'*Après* l'Assemblée Constituante, l'autre Assemblée réparerait ses erreurs; mais *Après* la Législative, est venue la Convention; et *Après* elle, le Directoire, etc... *Après* la guillotine, les noyades; *Après* les noyades, les fusillades; *Après* les fusillades, les déportations qui ont surpassé en cruauté tout ce qu'on avait fait jusques-là... Mais *Après* le *Dix-huit Brumaire*, les choses ont réellement changé de face; et *Après* Bonaparte, en fait de héros, il faut, comme on dit, tirer l'échelle. Espérons que les *Après* seront toujours en sens inverse, et que les choses iront toujours de mieux en mieux, d'*Après en Après*.

APT. Très-ancienne et très-jolie ville de la ci-devant Provence, dont les habitans sont aimables et spirituels. Il y avait un Evêché, et l'on y voit des monumens des Romains; elle a beaucoup perdu à la Révolution.

APTITUDE. C'est ce que l'on a toujours considéré le moins dans le choix des hommes en place, à très-peu d'exceptions près, surtout en Révolution. Comme l'Esprit de Parti dirige tout en de sem-

blables circonstances, il était tout simple et tout naturel que l'opinion fût le seul régulateur des choix des Gouvernans. On ne s'informait pas si *tel* homme était propre à l'emploi qu'il sollicitait, mais s'il pensait comme ceux qui tenaient alors les rênes de l'empire. La Police même, pendant long-temps, n'a pas fait la chasse aux coquins, mais aux opinions seulement, et l'on surveillait un honnête homme qui ne pensait pas comme elle, tandis qu'on ne surveillait pas un coquin. Cet abus était nécessaire ; aussi a-t-on vu des cordonniers administrer les vivres, des tailleurs diriger les fourages, des spadassins commander aux soldats, des décroteurs faire des vers, et des auteurs mendier leur pain. C'était un spectacle vraiment curieux que cette foule d'hommes sans *Aptitude*, qu'on appliquait justement à la partie qui leur convenait le moins; et, comme un vieux proverbe dit que *la caque sent toujours le hareng*, nous voyons encore des gens exercer les fonctions qui leur sont le plus étrangères ; et nous le verrons de même, tant qu'il existera dans les places importantes des personnes imbues des faux principes du régime révolutionnaire.

APURER — EMENT. C'est ce qu'on n'a pas vu fréquemment depuis le nouveau régime. Il faut savoir beaucoup de gré à ceux qui ont apuré leurs comptes, après quelques mois d'administration. Quand les grands Comptables se faisaient un jeu de ne pas rendre leurs comptes, il ne fallait pas s'étonner de voir les petits chercher à se soustraire à cette comptabilité. On aime à suivre l'exemple de ses supérieurs ; et rien n'est si aisé que d'imiter ceux qui ne rendent pas de compte.

AQUA-NEGRA, Petite Place du Mantouan, en Italie, qui avoisine le Crémonais, à trois lieues d'Ustiano et cinq de Mantoue. Elle s'est vivement ressentie des marches et contre-marches des Français, lors des deux sièges de Mantoue ; et ses habitans ont plusieurs fois voulu évacuer le terrein. On est mal à son aise dans le voisinage de l'ennemi, quand il est vainqueur.

AQUA-PENDENTE, Ville de l'Etat de l'Eglise, ainsi nommée à cause d'une chûte d'eau qui tombe du rocher sur lequel elle est située. Elle est à 20 lieues, environ, de la ville de Rome, sur la route de cette ville à *Siennes*. Les Français victorieux, en allant de la Toscane dans le patrimoine de St. Pierre, ont passé en nombre sur la grande route, en laissant à leur droite *Aqua-Pendente*, qui, fort heureusement pour ses habitans, se trouvait à quelques centaines de pas de leur passage, sur une espèce de hauteur. Ils ne s'arrêtaient que dans une mauvaise Auberge qui est précisément sur la route. Cependant on y a envoyé des Ageus pour les contributions militaires, après la reddition de Rome, lorsqu'on eut établi dans cette capitale une Agence des Finances avec le costume doré des Représentans du Peuple. *L'Abbé Maury*, lors du passage des Français sous les murs d'*Aqua-Pendente*, n'était pas loin de-là, et n'était pas fort à son aise. . . . Les soldats cependant, en passant par-là, désiraient de le voir, non pas pour le maltraiter, mais *pour lui faire boire bouteille*. Ils faisaient l'éloge de son grand caractère et de sa fermeté à défendre sa cause. (*Voyez Maury ; voyez aussi Béguin.*)

AQUILA. C'est une des belles et considérables villes de l'Italie, au Royaume de Naples, qui éprouva

en

en 1703, un tremblement de terre funeste à plusieurs milliers d'habitans ; mais cette catastrophe est moins mémorable pour elle, que l'invasion du Royaume de Naples par les Français.

AQUEDUC. On ne fait plus de ces ouvrages solides et majestueux, qui transmettent d'âge en âge le génie et la grandeur d'un gouvernement. Nous avons eu France des *Aqueducs* merveilleux ; celui d'Arcueil est très-beau ; celui de Bucq près Versailles, est assez remarquable ; mais le plus bel aqueduc de l'univers, sans en excepter ceux de l'Italie, est sans contredit la *Machine Hydraulique*, appellée la *Machine de Marly*. J'ai toujours regretté qu'on n'ait pas fait un seul monument utile et solide, de ce genre, avec l'argent qu'on employait au papier mâché des monumens révolutionaires.

AQUILEE, Ville d'Italie, jadis riche, florissante et peuplée, aujourd'hui plus ruinée que jamais. Elle est dans l'Etat Vénitien. Elle se souvenait d'Attila, de Henri de Bavière, qui la saccagèrent en différens temps. Elle se souviendra des Français, qui ne l'ont pas saccagée, mais qui ont tant influé sur la destinée de la République à laquelle elle appartenait !

AQUILON. On voit des poëtes modernes faire usage de cette expression à tort et à travers, pour ne pas dire le *vent* ; ou croit faire le *joli cœur* en disant *Aquilon* ; et j'ai entendu des auteurs et des savantasses de beaux-esprits qui ne parlaient jamais que d'*Aquilon*, en voulant désigner le vent qui soufflait de l'*est* ou du *midi*. Il faut leur apprendre que l'*Aquilon* est le vent du Nord dans sa force. J'ai entendu un Jacobin, dans un Club de province, annoncer fièrement l'arrivée prochaine des Marseillais à Paris, et dire : *Frères et amis ! l'aquilon du midi a soufflé.*

AQUIN (d') de Château-Lyon, âgé d'environ 70 ans) médecin et littérateur. Il rédigea pendant plusieurs années, avant la révolution, de fameuses ETRENNES, où il donnait à tous les gens de lettres beaucoup d'éloges sucrés pour étrennes. Chacun de ses articles était un véritable *compliment* de bonne année pour l'auteur dont il parlait. D'*Aquin* flagornant tout le monde, avait pris le bon parti ; il se faisait des amis par-tout, et il obligeait les égratigneurs à faire patte de velours avec lui. *Florian* a dit *qu'on n'offense personne en l'aimant* ; d'*Aquin pensait qu'on ne fâche personne en le louant.* Au surplus, cet auteur n'est pas sans mérite.

AQUIN. (*Thomas d'*) On ne sera pas surpris, si je place dans un *Dictionnaire* moderne un article pour cet homme extraordinaire. Mais je me propose de démontrer à ceux de mes lecteurs, qui, malgré les préjugés à la mode, ont encore le courage et le bon esprit de convenir que *deux et deux font quatre*, que de tous les *Thomas* que nous connaissons, sans même en excepter le dernier *Thomas* de l'*Academie Française*, Thomas d'Aquin est celui qui mérite le plus d'être cité dans cet ouvrage. (*Voyez Thomas d'Aquin*, à la lettre T.).

AQUINO, en Français, *Aquin*, ville d'Italie au Royaume de Naples. C'est la patrie de Juvénal et de Saint Thomas d'Aquin, très-supérieur à tous les Juvénal du monde entier. (*Voyez Thomas d'Aquin.*)

ARABE—ABIE. Les Arabes sont le premier peuple du monde ; leur pays est le berceau des connais-

sances humaines. Ils s'adonnaient sur tout à l'*astrologie judiciaire*; et ce genre d'étude s'est perpétué parmi eux de père en fils. (*Voyez Astrologie*). Voici à ce sujet, une particularité digne de l'attention de nos lecteurs.

L'Adjoint d'une Commission Exécutive était possesseur d'un volume *in-folio*, relié en veau, imprimé à Rennes en 1654 (il y a aujourd'hui cent quarante six ans qu'il a paru) et ayant pour titre : *Astrologiæ nova methodus. — Francisci Allœi, Arabis Christiani.* — L'ouvrage qui a environ 120 pages (dont chacune tiendrait 5 ou 6 pages de nos *in-octavo*) est écrit en latin assez élégant. La destinée des Empires de l'Europe y est prédite et calculée d'après la position de chacun deux, relative à la constellation sous laquelle il se trouve aux différentes époques. Celles de de la Turquie, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France y jouent un rôle intéressant, cette dernière sur-tout. Il y a dans ce volume dix *cartes astrologiques doubles* (une grande surmontée d'une petite.) On fait tourner la petite avec un fil indicatif, dont l'ouvrage montre l'usage au commencement du volume. Tous les évènemens de l'histoire de France s'y trouvent justifiés par l'astrologie; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la révolution et ses résultats y sont prédits de la manière la plus claire et la plus simple. Le style de l'Arabe *Allœüs* est celui d'un homme aussi sûr de son fait que s'il fondait ses pronostics sur les calculs de la géométrie. On m'avait prié de traduire cet ouvrage; mais le temps m'a manqué. Ce volume, dont un Anglais a offert 200 louis en or, ne peut guères convenir qu'à une Bibliothèque publique. On peut le voir chez l'auteur de ce Dictionnaire.

— Les *Arabes* sont les plus anciens habitans des contrées septentrionales de l'Afrique. Ils ont des mœurs, des usages et une coutume différente des peuples soumis à la Domination Turque. Il ne font pas tous cause commune; ce serait une erreur de croire que tout ce qui est Arabe et réputé pour tel, dût être considéré sous le même aspect. Les Arabes se divisent en plusieurs classes très distinctes, qu'il faut bien se garder de confondre. Tous ne s'adonnent pas au brigandage de profession. En général, ils ont un grand mépris pour les peuples asservis au joug des *Deys* et des *Beys*. — On connait les chevaux *Arabes* dans tout l'univers; mais tous ne se ressemblent pas; cela dépend des pays où il sont élevés, et sur-tout de la classe d'*Arabes* à laquelle ils appartiennent. *Bonaparte*, qui connait le caractère et les mœurs des peuples, eût tiré des *Arabes* un parti très-avantageux en Egypte, si le Gouvernement Français eût secondé ses vues, son ardeur et son courage.

ARABELLE ET VASCOS, Pièce en trois actes, paroles de *Le Brun-Tossa*, musique de Marc, jouée à la Comédie Italienne avec un succès d'autant plus marqué, que les allusions étaient une critique sanglante de l'ancien Tribunal Révolutionnaire

On en avait défendu les représentations; on les permit ensuite.

La musique était le coup d'essai de Marc; on l'avait donnée sous le nom du Citoyen *Le Sueur*; et les Journalistes, pour la plupart, en ont été la dupe. (*Voyez Marc.*)

ARAIGNEE. Cet insecte, tout commun qu'il est dans nos maisons, n'en excite pas moins la ré-

pugnance et le dégoût de presque tout le monde. Il y a des guerriers, que le danger le plus grand n'a jamais effrayés, et que la vue d'une *araignee* fait tomber en faiblesse, preuve de l'horreur naturelle qu'ils en ont. (*Voyez Antipathie.*) M. de la *Lande*, qui mange une *araigee* sans dégoût, a pu rassurer plusieurs personnes sur les effets prétendus du venin qu'elle renferme; mais il n'a encore fait aucun prosélyte, et personne ne veut déjeuner avec lui, à ce prix-là. — Le malheur change quelquefois le naturel; témoin ce prisonnier qui nourrissait une *araignee* dans son cachot. La barbarie du Géolier qui tua l'*araignée*, était digne des temps révolutionnaires.

ARAIGNON, Auteur qu'on dit vivre encore, et qui, pour avoir fait une pièce à l'Opéra-Comique, intitulée: *Le Prix de l'Amour*, n'a pas rendu son nom plus célèbre qu'il n'est beau.

N. B. On a dit du mal de cet Auteur dans plusieurs Pamphlets éphémères, comme il en paraît tant! et la preuve qu'on a donnée de son peu de talent, c'est qu'il s'appellait *Araignon*! C'est avec des argumens de cette force que nos Critiques d'aujourd'hui prétendent convaincre leurs Lecteurs.

ARAMINTE. Nom Romanesque (et Romantique, puisque cette expression est à la mode à présent) que de jeunes Auteurs emploient fréquemment aujourd'hui dans leurs Madrigaux, dans leurs Romans et dans leurs Pièces de Théâtre. Il y a maintenant en France plusieurs sociétés de beaux-esprits, sur-tout à la campagne, où l'on cherche, par des illusions bien innocentes, à se distraire des tableaux politiques. Là, personne ne porte son vrai nom; l'un s'apelle *Mirtil*, l'autre, *Hilas*; celle-ci, *Cloris*, celle-là, *Araminte*. On passe les journées à soupirer bien tendrement à la manière des bergers du temps d'Astrée; ce qui ne ressemble pas du tout, comme on voit, à des réquisitions en chevaux, à des exécutions militaires, à des opérations de banque, à des versemens à la trésorerie, et à des reviremens de parties. Heureux sont ceux qui peuvent ainsi faire diversion aux affaires du temps! mais, au moment où le grand dadais de *Mirtil* présente un bouquet, un genou en terre, à la bonne-grosse *Araminte*, qui se rengorge élégamment, et où le petit nigaud d'*Hilas*, d'une voix nasarde et mielleuse, débite à la grande Dinde de *Cloris*, un beau quatrain champêtre, qu'il a volé sur un écran ou sur les devises de *Berthelemot*, . . voilà le tambour qui se fait entendre. . . .

Le pauvre *Mirtil* est un Conscrit; et le pauvre *Hilas* aussi. Il faut partir. . . Ils reviendront déniaisés, et une campagne glorieuse aura élevé leur ame à des idées plus solides que les amourettes de Romans.

ARAN, (*La Vallée d'*) petit pays appartenant à l'Espagne, sur les frontières de France, dans les Pyrénées. Cette vallée est une des plus pittoresques de ces contrées. C'est-là que la Garonne prend sa source; et c'est de-là, comme le disait un plaisant, que partent avec elle toutes les gasconnades, qui se répandent à droite et à gauche sur les deux rives de ce fleuve. La vallée d'Aran fut envahie par les Français, dans le cours de la Révolution; ils pénétrèrent beaucoup plus avant en Espagne; et la Catalogne eût été toute entière au pouvoir de l'Armée des Pyrénées-Orientales, si l'Espagne n'eût pas fait la paix avec la France; paix approuvée

par les *Cinq-Cents* le 16 fructidor an IV, et par les *Anciens*, le 26.

ARANDA, (*Le Comte d'*) l'un des plus grands, des plus riches et des plus puissans Seigneurs de la Cour d'Espagne. Il fut Ambassadeur en France presque pendant tout le règne de Louis XVI; à l'époque de la Révolution, il ne fut pas long-temps au même poste; il eut pour successeur M. *Florida Blanca*, qui fut renvoyé le 27 février 1792, et remplacé par le même d'*Aranda*, qui, au lieu de s'appeller l'*Ambassadeur d'Espagne*, prit le titre de *Ministre Plenipotentiaire du Roi d'Espagne*. Mais il ne put pas se maintenir long-temps auprès d'une Cour qui n'avait plus qu'un simulacre de grandeur et d'autorité, au sein des factions qui déchiraient la France. Il repartit pour l'Espagne, et fut regretté des Français instruits et raisonnables. M. d'*Aranda* était philosophe, ami de la liberté qu'il désirait ardemment voir régner par les lois, autant dans sa patrie que dans la nôtre, mais qu'il ne croyait pas devoir dégenérer en une licence destructive de toutes les institutions sociales. Il vécut en Espagne conformément à ses goûts, en amateur des Sciences, des Arts et des Lettres, qu'il était digne d'encourager. Il aima toujours les Français; et il se garda bien de confondre la masse de la nation avec ce vil ramas de brigands et de factieux, qui ont causé tous les malheurs de la France. Il connaissait mieux le caractère de ce peuple aimable qu'aucun autre Etranger, parce qu'il avait été à portée de le juger mieux, en l'observant plus long-temps et de plus près. Il est mort en Espagne.

ARANJO, (*Azevedo d'*) Ministre de Portugal, envoyé en France secrettement *avant le* 18 *Fructidor* pour contre-carrer une mission importante, dont le Gouvernement Français avait chargé un homme de poids. L'opération manqua par l'indiscrétion d'un Membre du Directoire d'alors, dont *Aranjo*, homme fin et délié, sut tirer parti au profit de sa Cour. — Ce Courtisan fut enfermé au Temple le 9 nivôse de l'an VI. — M. d'*Aranjo*, dans la prison du Temple, sut capter la bienveillance des prisonniers, parce qu'il était aimable, instruit, généreux et prévenant.

ARASTE, Sergent au 2e. Bataillon du 58e. Régiment, voyant tomber sous les coups des ennemis le Porte-Drapeau de son Bataillon, brave tous les dangers, s'élance à travers les feux croisés et revient avec le Drapeau.

ARAW, ville de Suisse, assez jolie et d'une médiocre étendue, près d'*Argow*; elle était soumise à la juridiction de la ville de Berne, avant la Révolution de Suisse. Cette ville d'*Araw*, lors de l'invasion de la Suisse par les troupes Françaises, a servi de retraite à plusieurs victimes injustement persécutées, qui ont trouvé des cœurs hospitaliers et des procédés bien rares dans les temps orageux, où tout semble démence et cruauté.

ARBITRAIRE. L'arbitraire aura toujours lieu dans les Monarchies, quand le sort des humains dépendra de la volonté du Monarque; parce que, si le Monarque est vicieux, il régnera arbitrairement; s'il est vertueux, les Courtisans régneront à sa place; s'il est ferme, il sera remplacé par un successeur faible; et l'arbitraire sera le vrai Monarque, tant qu'il n'y aura pas de *bonnes lois*.... L'arbitraire aura toujours lieu dans les Républiques, quand le sort des hommes

dépendra de la volonté d'un Sénat ; parce que, si le Sénat est nombreux, la division s'y mettra, les passions s'agiteront, la jalousie s'en mêlera ; s'il ne l'est pas, le renouvellement des Membres, aux élections, aura d'autres inconvéniens ; et, d'ailleurs, il sera circonvenu par les intrigans et les factieux, qui voudront lui faire la loi ; alors l'arbitraire se glissera dans toutes les branches du gouvernement ; ainsi l'arbitraire sera le Sénat, tant qu'il n'y aura pas de *bonnes lois*. . . . Qu'on y fasse bien attention ; le vrai malheur des peuples, c'est un Gouvernement arbitraire ; les *bonnes lois seules* peuvent l'empêcher ; mais les *bonnes lois* ne se font qu'avec reflexion et sous les auspices de la vertu. Il faut non-seulement des lois, non-seulement qu'elles soient bonnes, mais encore qu'on en fasse un *code solemnel*, qui serve de base aux opérations du Gouvernement à venir, et qui lie même les générations futures par le serment le plus sacré, de sorte qu'on ne puisse jamais s'en écarter. (*Voyez Serment.*)

ARBITRE — AGE. C'est la meilleure des voies judiciaires, *en tems de calme* ; encore faudrait-il modifier l'*Arbitrage* et le subordonner à des lois particulières, qui prévinssent une foule d'inconvéniens auxquels on n'a pas songé ; non, on n'y a pas songé. Croirait-on que des *Arbitres* choisis exprés, de préférence, pour épargner les frais et les longueurs, se font nommer en même temps *Arbitres* de huit ou dix affaires, hérissent la chose la plus claire et la plus simple de difficultés et de mauvaises chicanes, et ruinent en frais les pauvres familles, sans jamais rien finir !

ARBLAY, (Alexandre d', âgé d'environ 54 ans,) ancien capitaine d'artillerie, et puis, à la Révolution, Adjudant Général de l'Armée Parisienne, sous la Fayette. Il sortit de France avec ce Général, plutôt entraîné par la Terreur que guidé par son choix ; il est maintenant en Angleterre, où ses vertus et ses talens l'ont fait généralement estimer. D'Arblay, à qui l'on a proposé, qu'on a même pressé d'accepter une place lucrative et honorable dans la Marine Anglaise, l'a constamment refusée, et n'a cessé de dire qu'il préférait la misère à la honte et au chagrin de porter les armes contre sa Patrie. On lui a proposé de même l'éducation de deux fils du Roi d'Angleterre, qu'il a également refusée. Il était connu dans la littérature française par des poésies charmantes, publiées sous le nom du *Chevalier d'Ancenis*.

N. B. Cet article était fait en mars 1793, depuis 7 ans. Nous l'imprimons tel qu'il était, pour prouver que notre opinion n'a pas varié sur cet homme de mérite. Nous avons vu son nom inscrit sur la liste des Français qui ont obtenu au Prairial dernier leur radiation ; et nous ne savons lesquels méritent le plus nos félicitations, ou des citoyens rendus à leur patrie, après un exil si long et si pénible, ou des magistrats sensibles à la voix de l'honneur et de la justice, qui succèdent à des hommes d'un caractère bien différent.

ARBOGASTE, Député du Bas-Rhin à la Convention Nationale. On lui a reproché certaines petites fredaines patriotiques ; nous ignorons sur quel fondement. Mais nous savons qu'il joint à un esprit fin, à un goût délicat, une grande érudition. Il a coopéré avec Ferry à l'enseignement des écoles centrales du Génie.

ARBOIS. Petite ville de la ci-devant Franche-Comté, remarquable par ses bons vins, qui ont souvent la bonté de prêter généreusement leur nom à des vins bâtards, dont les marchands de Paris se chargent, moyennant de faux actes baptistaires. *Arbois* est la patrie de *Pichegru* (*Voyez Pichegru.*)

ARBOULIN (d') dit de *Richebourg*. Avant la Révolution, Administrateur général des Postes, relais et Messageries. — En 1791 et 1792, Président du nouveau Directoire des Postes; et, après le 10 août, proscrit comme les autres pour faire place aux créatures du Parti dominant. Il a été question depuis le 9 Thermidor, de le rappeller, ainsi que plusieurs autres, à cette partie importante du ministère public. C'est un homme fait, à tous égards, pour rendre de grands services à la France. (*Voyez Postes, Messageries, Comite et Commission des transports, Richard, Catherine-St.-George.*)

ARBOURG, Ville du Canton de Berne, située au confluent de l'Aar et de la Wiger. Toute forte qu'elle est par sa position sur un roc, elle n'en souffrit pas moins du séjour des Français, pendant la guerre Helvétique.

ARBOUVILLE. (*Madame d'*) C'est le nom d'une célèbre actrice de *Lyon*, qui, non contente d'être depuis nombre d'années en possession du premier emploi et du suffrage public dans cette ville, voulut aussi briller à Paris, où elle vint débuter au Théâtre Feydeau. Mais, soit prévention de la part des Parisiens, soit qu'elle n'eût plus les mêmes moyens, elle n'atteignit pas le but qu'elle s'était proposé.

ARBOUVILLE, (d') maréchal de camp, homme respectable et méritant, qui périt sur l'échaffaud, à Paris, le 21 messidor an II, c'est-à-dire dix-huit jours avant la mort de Robespierre. *M. d'Arbouville* eut quarante-sept compagnons, qui partagèrent son innocence et sa destinée.

ARBRE. C'est le plus bel ornement des campagnes et ce que les Arabes et les Persans appellent, dans leur style oriental, la *chevelure de la terre* et *la toilette de la nature*. C'est, en effet, ce qui vivifie l'aspect de la campagne, et c'est en outre, ce qui réunit le plus d'agrément à une grande utilité. Un pays sans arbres n'a ni site, ni variété; sa monotonie attriste l'ame du voyageur; et il faut y être attaché par l'empire de l'éducation, la force de l'habitude ou quelqu'intérêt majeur, pour se plaire à l'habiter.

On ne peut traverser les plaines de la Beauce sans éprouver un sentiment involontaire de regret et d'ennui. On a beau se dire: *Ces plaines sont riches; les dons de Cérès les couvrent par-tout*; cette superficie dorée, quelqu'utile et quelqu'essentielle qu'elle soit à la nourriture de l'homme, n'en laisse pas moins dans l'ame du passager, qui n'est ni habitant, ni fermier de ces campagnes, une sécheresse à laquelle il oppose en vain la réflexion. Une partie de la Champagne offre la même nudité; les environs de *Douay*, en Flandres, sont, à peu d'exceptions près, aussi dégarnis d'arbres que la Beauce; mais la Picardie, sur-tout dans le Santerre, est désolante par l'uniformité des tableaux qu'elle présente. En Artois, chaque village, et même chaque hameau est entouré de grands arbres, qui lui servent, pour ainsi-dire, de rempart, en même temps qu'ils of-

frent un abri salutaire contre les rayons du soleil, dans les grandes chaleurs. A peine apperçoit-on de loin une maison; tout ce qui annonce les habitations cachées sous l'ombrage, c'est le clocher de la paroisse, qui s'élève au-dessus de la cîme des ormes, des tilleuls et des chênes.

On avait proposé dans plusieurs Cahiers de Doléance, lors de la convocation des Etats-Généraux, de prendre en considération le dénuement de plusieurs cantons de la France, d'assez grande étendue, où l'on voit fort peu d'arbres. On prouvait que la seule précaution de garnir d'arbres (rien que d'un côté, à cause des terres à bleds, qu'il ne faut pas priver de la chaleur du soleil) les chemins de traverse qui établissent la communication d'un village à un autre, rapporterait au seul Diocèse de Laon, par exemple, la valeur, c'est-à-dire l'équivalent de cent mille écus par an, si ces arbres étaient des arbres fruitiers, ou du bois de charpente ou de charronage. Le Diocèse, dont on parle, pouvait avoir, dans la Thiérasche seulement, qui en faisait partie et dont on entendait parler, dix à douze lieues de diamètre. Quel énorme produit résulterait donc de cette attention du Gouvernement! et quelle immense et salutaire ressource en tirerait le pauvre peuple, sur-tout dans un temps où la dégradation générale des forêts, la dévastation des parcs et des vergers, et les consommations qu'exige la guerre, ont rendu le bois si rare pour toute sorte d'usage! Dans la ci-devant Normandie, et surtout dans le pays de Boccage, le Cotentin et les confins occidentaux de la Bretagne, les arbres fruitiers, les vergers, les bosquets, les garennes, les taillis, les bouquets de bois se rencontrent à chaque pas... Presque chaque habitation champêtre a son enclos, et paraît ensevelie dans un boccage aussi utile qu'agréable. Diverses personnes ont prétendu que la trop grande quantité de bois, en interceptant la libre circulation de l'air, rendait un pays mal-sain. Cela est vrai dans les cantons plats et marécageux. Mais dans les pays entre-coupés de ruisseaux et de rivières, variés par beaucoup de vallons et de montagnes, parsemés seulement de bouquets d'arbres d'une médiocre étendue, il n'y a aucun inconvénient à couronner de beaux arbres les habitations isolées. J'ai entendu des médecins habiles et des naturalistes instruits, dire que les maisons entourées d'arbres, pourvu que ces arbres ne fussent pas contigus au toît de ces maisons, étaient moins exposées que d'autres à l'insalubrité des saisons; ils prétendaient que la feuille de certains arbres attirait à elle et retenait les miasmes mal-sains que l'air chargeait par un tems maladif. Ils ajoutaient que les arbres, en attirant la foudre de préférence à une rase campagne, servaient à une habitation de paratonnerre. Quoiqu'on soit tenté de trouver à ces assertions nouvelles un air de paradoxe, il n'en est pas moins certain qu'après les ravages de douze ans d'orages politiques, le Gouvernement actuel tirerait un avantage immense de la multiplication des arbres sur le sol de la France. (*Voyez Avenues, Routes.*)

La Fable, c'est-à-dire la *Mythologie*, dont on a été obligé de faire une partie de l'instruction publique, pour l'intelligence des Poëtes Grecs et Latins, nous présente, sous la forme d'*arbres*, « des hommes ou femmes méta-

» morphosés, dont les bras s'élè-» vent en forme de branches, et » dont les pieds s'enfoncent dans » la terre en forme de racines ». *Daphné*, poursuivie par *Apollon*, fut changée en *laurier*; on se rappelle les jolies Romances qui ont été faites sur ce sujet; celle de *Marmontel* vivra toujours. Cette *Daphné* pouvait bien être changée en *arbre*, puisqu'elle était la fille d'un *fleuve*. Sa fin n'était pas plus étonnante que sa naissance. En fait de *contes*, une fois qu'on y est, rien ne coûte de gagner du pays. Les sœurs de l'étourdi *Phaéton* pleurèrent tant de sa disgrace, qu'elles devinrent des *peupliers*; d'où nous aurions dû prendre cet arbre pour le symbole des souvenirs révolutionnaires. Une nymphe, fille de Neptune, fuyant les poursuites du vilain *Priape*, devint aussi un arbre. Il paraît que les Dieux du Paganisme récompensaient mal la vertu des femmes, puisqu'ils les punissaient ainsi de leur résistance aux vœux des libertins. Passe pour *Baucis*, qui devint un beau *tilleuil*, et son vieux mari, qui se vit un superbe *chêne*. Au moins ils avaient fourni leur carrière et ils ne se quittaient pas, après s'être aimés toute leur vie. *Jupiter*, il faut l'avouer, avait imaginé de singulières récompenses pour couronner les bonnes œuvres. J'ai connu un poëte qui disait au Duc de Penthièvre dans une pièce de vers à sa louange, qu'*après sa mort, pour prix de son rare mérite, il serait changé en sapin fleurdelisé*. Il croyait dire la plus belle chose du monde, parce qu'il voulait faire allusion à la dignité de GRAND AMIRAL de France, dont ce Prince était revêtu, *parce que*, disait le jeune poëte dans une note très-savante, *le sapin est un arbre d'un très-fréquent usage dans la* MARINE.... *Risum teneatis, amici!*

Si nous donnions encore aujourd'hui dans la philosophique extravagance de la *Metempsycose*, en quels *arbres* changerions-nous certains hommes trop fameux dans l'histoire de notre Révolution! Il faut laisser le champ libre aux conjectures de mes lecteurs. Quant à moi, je n'aurais pas de peine à croire à la *Mythologie*, si l'on venait me dire que tels ou tels hommes en place viennent d'être changés en *buissons*; ce qui ne ressemblerait pas mal à un *fagot d'épines*.

ARBRE DE DIANE (l') en 3 actes; joué en 1790 chez la Montansier; paroles du trop fameux Dubuisson, musique de Vincentio-Martini. — Idée ingénieuse, paroles plattes; musique charmante. Sujet parodié.

ARBRE DE DIANE. Composition chymique, qui représente un arbuste argenté, extrêmement curieux, auquel on attribue faussement une vertu merveilleuse. Cet arbuste est énormement lourd. Sa plus grande utilité et son principal mérite sont d'orner bien paisiblement la cheminée d'un sallon. Ce devrait être là l'unique talent de ces poupées plâtrées ou dorées, qui servent d'écrans devant la cheminée, dans la plupart des cercles à la mode.

ARBRE DE LA LIBERTÉ. Presque tous les peuples anciens plantaient des arbres en signe de réjonissance et en l'honneur de quelqu'événement glorieux au peuple. Les Romains respectaient un chêne antique et le chargeaient des trophées pris sur les ennemis; chez les Grecs, il y avait des forêts entières consacrées à la divinité. L'*arbre de la liberté* n'est donc pas une idée nouvelle; il est, d'ailleurs,

leurs, conforme à la nature d'aimer à voir s'élever et grandir avec la génération présente, un arbre dont l'aspect doit retracer ou des victoires, ou une révolution dans le Gouvernement; mais les peuples anciens, qui n'étaient pas si *philosophes que nous*, ne faisaient pas de ces arbres le premier objet de leur culte; ils ne leur rendaient pas l'hommage qui n'appartient qu'à l'Eternel; ils ne dévastaient pas toutes les forêts pour planter, à chaque pas, de ces arbres, dont la trop grande multiplicité aurait fini par diminuer le respect et par affaiblir l'idée qu'on y attachait; car un objet de vénération quelconque, dès qu'il devient trop commun, cesse d'attirer les regards. Ils se gardaient bien surtout de forcer, le sabre à la main, des hommes pusillanimes ou égarés, à danser sur des cadavres autour de ces arbres; ils ne heurlaient pas des couplets de Cannibales pour rendre hommage à la nature; ils ne parlaient pas de les arroser du sang de ceux qui ne pensaient pas comme eux; et ils n'égorgeaient pas celui ou celle qui, dans un moment de délire ou d'erreur, aurait pu endommager leur écorce....

L'Abbé *Gregoire* a publié en 1793, un petit ouvrage sur les *Arbres de la Liberté!* Cet ouvrage est très-savant; c'est le fruit des recherches les plus exactes et les plus curieuses; il est écrit de ce style animé qui caractérise sa plume.

P. S. On ne saurait nombrer les victimes qui furent immolées par toute la France, sous le règne de la terreur, à la férocité des Proconsuls Conventionnels et de leurs suppôts, sous le prétexte étrange de quelques dégradations faites à *l'arbre de la liberte* d'un village ou d'un hameau. Dans la récapitulation des procès intentés par les Tribunaux et Commissions Militaires et Révolutionnaires, on trouve beaucoup d'*arbres de la liberté* abattus, coupés, sciés, ou même entamés, comme matière d'un *délit épouvantable*, pour lequel on faisait périr une vingtaine de complices à-la-fois, parmi lesquels se trouvaient des vieillards infirmes, des femmes et des enfans. Presque tous ceux qui ont péri pour cette ridicule inculpation, ignoraient les prétendus outrages faits à l'arbre, bien loin d'y avoir participé. N'importe; ils n'en étaient pas moins égorgés!... Et dans toutes les villes ou villages, où pénétraient, chez l'Etranger, nos armées victorieuses, on commençait par planter l'*arbre de la liberté!* et l'on voulait que les habitans prissent part à l'allégresse de cette cérémonie?... Certes, ce n'était pas l'histoire de planter un arbre, qui pouvait désoler les honnêtes citoyens; mais n'était-il pas naturel d'avoir horreur de ces fêtes, quand on avait, malgré soi, le souvenir déchiré par l'image des assassinats commis de tous côtés à cette occasion! et depuis le *Dix Août* 1792, jusqu'au *Dix-huit Brumaire*, a-t-on pu, sans une dérision cruelle, les nommer encore *Arbres de la Liberté!* N'étaient-ils pas au contraire, des *Arbres d'esclavage et de mort!*.. Faudra-t-il toujours mentir à sa conscience et au peuple, en disant qu'on est libre?

L'incendie de la ville de *Bédouin*, par l'antropophage *Maignet*, eut pour cause apparente un *arbre coupé hors de son enceinte*; et que *Maignet* probablement fit couper ou coupa lui-même. — On a poussé si loin l'idolâtrie en fait de ces arbres (qui n'annoncent pas

plus *la liberté* que toute autre chose) que l'on s'en est pris plus d'une fois à des villages entiers, du dépérissement d'un mauvais peuplier d'Italie, dont les racines, transplantées hors du temps favorable, n'avaient pas pu reprendre dans un mauvais sol, ou faute d'engrais, ou faute de précautions, ou pour avoir prodigué des engrais nuisibles à la végétation. J'ai vu dans plusieurs Communes des environs de Paris, des arbres de la liberté, morts et dépouillés par conséquent de leurs feuilles, servir aux mécontens de prétexte pour tourner la *liberté* en ridicule, et les citoyens du parti contraire prendre fait et cause pour un grand échalat insignifiant, qui, tout mort qu'il était, occasionnait encore des rixes sanglantes au nom de la *fraternité*. Dans d'autres Communes, on laissait en parade un de ces arbres morts, qui ne ressemblait qu'à une perche ou un balai fiché en terre, parce qu'on n'osait y toucher, de peur d'être accusé de profaner un objet sacré. . . tant la terreur avait retréci les esprits et paralysé la raison ! Je me souviendrai longtemps d'avoir plus de trente fois monté ma garde à Paris au même poste, auprès d'un *arbre de la liberté*, sur lequel il fallait que le factionnaire eût constamment les yeux ouverts pendant la nuit, de peur qu'un ivrogne ou un chien ne vînt à endommager son écorce en passant. Un pareil accident n'eût pas eu alors de résultats moindres que l'échaffaud. Comment peut-on prendre en amitié un morceau de bois, mort ou vif, qui compromet à chaque instant la liberté, les biens, l'existence des meilleurs citoyens !

On répéta en l'an II et en l'an III de la République, au Théâtre du Grand Opéra, une pièce en trois actes, musique du Citoyen *Le Moyne*, dans laquelle le Chanteur *Chéron*, jouant le rôle d'un vieux guerrier retiré à la campagne dans les environs de Rome, venait s'asseoir en face d'un arbre magnifique chargé des trophées de la victoire, et lui adressait les paroles suivantes ; dont l'air plein d'expressions rappellait des souvenirs touchans :

« Quels souvenirs tu me rappelles !
» O Chêne heureux ! arbre sacré !
» De nos conquêtes immortelles
» Monument toujours révéré !
» En signe de réjouissance,
» En l'honneur de la liberté,
» Le jour même de ma naissance,
» Tu fus planté !

» A chaque nouvelle victoire
» Que gagna l'aigle des Romains,
» Un nouvel emblême de gloire
» Te fut attaché par nos mains !

» Hélas ! nous grandîmes ensemble,
» Nous prîmes la même vigueur ;
» Je n'ai plus rien qui te ressemble,
» Si ce n'est la force du cœur.
» Tandis que pour ce corps débile
» Le tombeau m'ouvre son asyle ;
» Quand l'aspect de mes cheveux blancs
» Me dit que bientôt il est temps
» De renoncer à ma Patrie ; . . .
» Tu sembles, sous le poids des ans,
» Redoubler de force et de vie !

» Quels souvenirs, etc. . . .

Il n'y a là ni cadavres, ni fusillades, ni guillotine, ni arrosement de sang humain, ni fureurs de Cannibales; et pourtant, c'était un *arbre de la liberte !*

ARBRE-GENÉALOGIQUE. Presque toutes les Nations de l'univers ont attaché un grand prix à ce qu'on appelle l'*arbre généalogique* des familles distinguées par leurs em-

plois, par leurs vertus ou par leurs services. Quoique ces *arbres généalogiques* n'aient jamais été d'aucune importance dans les familles de la dernière classe du peuple, rien n'empêchait pourtant que le charbonnier ou le bûcheron n'eussent sous les yeux et ne transmissent à leurs enfans le tableau de leur origine de père en fils, à dater de plusieurs siècles. (*Voyez Naissance, Noblesse, Origine.*) On a très-bien fait de donner ce nom d'*arbre* aux tableaux généalogiques des familles; la comparaison est juste, et la métaphore puisée dans la nature : un père de famille, qui marie et voit prospérer et multiplier les enfans de ses enfans, peut se comparer à un tronc d'arbre, d'où il pousse des branches principales, qui font éclore d'autres branches; et cette sub-division peut s'étendre à l'infini; de sorte que, de branche en branche il est facile de remonter à l'origine, c'est-à-dire, au tronc et à la racine de l'*arbre*.

Cette image est d'autant mieux conçue, que lorsqu'une branche d'*arbre* est pourrie, on la coupe, sans que cette amputation fasse tort au corps de l'*arbre*, qui n'en reste pas moins sain et vigoureux; allusion très-frappante à certaines familles, et qui semble nous reprocher la prévention ridicule, dont nous sommes entichés depuis des siècles, qui rendait toute une famille responsable des sottises et du deshonneur d'un mauvais sujet. *Si j'ai du mauvais sang*, disait un prince, *qu'on me l'ôte*; c'est comme s'il eût dit : *si l'arbre a une mauvaise branche, qu'on la coupe.* Dans ce siècle de *lumières*, où l'on s'est vanté si haut de faire la guerre aux préjugés, on n'en a pas moins rendu les parens solidaires des fautes les uns des autres, tout en posant en principe que *les fautes étaient personnelles.* Les loix sur les *parents d'émigrés* en sont la preuve. (*Voyez Généalogie, Parenté*, etc.)

ARC. Nous n'avons plus conservé, des armes de nos ancêtres, que le souvenir, depuis l'invention de la poudre à canon; et, si nous voyons encore des arcs et des flèches, ce n'est plus que sur les théâtres où l'on représente l'Amour, ou Diane et ses Nymphes, ou les sauvages des climats non civilisés; car nous avons maintenant sur le globe, notamment vers l'Amérique Septentrionale, des peuplades qui font usage de l'arme à feu et qui n'en sont pas moins réputées sauvages. Ce serait peut-être une question digne de l'examen de nos guerriers de savoir s'il ne serait pas utile à l'état d'exercer la jeunesse Française à tirer de l'arc, et si cet exercice, malgré ses inconvéniens, ne pourrait pas devenir avantageux à la nation, comme à ceux qui s'exposent sur mer à de longs voyages. (*Voyez Arquebuse.*)

ARC DE TRIOMPHE. C'est un monument dû au génie rémunérateur des anciens peuples, qui voulaient couronner la valeur de leurs Généraux. (*Voyez Triomphe*). Le vainqueur passait sous cet *arc*, construit plus ou moins élégamment; et c'était pour cela qu'on le nommait *arc de triomphe.* Souvent, et même le plus communément, cet *arc* n'était élevé que pour le jour du triomphe, et n'avait aucun caractère de solidité; car, s'il eût fallu, à Rome par exemple, élever des *arcs* durables à chaque triomphateur, toutes les rues de la ville eûssent à peine offert assez d'emplacement pour cette

Bergers qui l'habitaient et par la simplicité de leurs mœurs. On assure qu'en gardant leurs moutons et leurs ânes, ils faisaient des vers mieux que *Vigée* et chantaient comme *Laïs*. Ils avaient pour professeur, la Nature. Leur maître de danse était aussi la Nature; car ils dansaient comme *Vestris* et composaient des ballets comme *Gardel*..., et c'était toujours la Nature d'accord avec l'Amour, qui leur apprenait tout cela. Cette idée est ingénieuse et presque morale. On connait les *Roussins* d'*Arcadie*, parce que l'*Arcadie* avait des *ânes* d'une grandeur et d'une force extraordinaire. On avait donné ce nom à *Bourdon* de l'Oise et au Prince *Charles de Hesse*, parce qu'il étaient *roux*.... mais ni l'un, ni l'autre ne pouvaient se comparer à des *Anes*, sur-tout pour la grandeur et pour la force; et d'ailleurs, il n'y avait aucun rapprochement à faire entre ces deux hommes, dont l'un Républicain très-prononcé, à peri malheureusement à la Guianne, comme Royaliste.

— Il n'y a plus rien aujourd'hui en Arcadie, d'analogue à ce qu'elle était autrefois; on y voit seulement quelques tombeaux de Bergères, à demi-étouffés par le gazon. Mais cette contrée si célèbre semble n'être plus la même; sans doute qu'une grande Révolution a passé par-là. Il faut qu'elle ait été plus terrible que la nôtre, puisqu'elle n'y a pas même laissé des *ânes* aussi beaux qu'autrefois. Nous n'en pouvons pas dire autant par ici.

ARCAHAYE. Canton de l'Ile St.-Domingue, qui fut livré aux Anglais par les mulâtres que les Commissaire Civils avaient chargés de la défense de ces places. (*Voyez Candy, Colonies.*)

ARCAMBAL. Il y a deux frères de ce nom, tous deux également recommandables par leur probité, leur zéle et leur capacité dans la partie du Ministère de la guerre, dont ils furent chargés pendant fort long-tems, avant la Révolution. Un des deux *Arcambal* a été long-temps Chef de Division au ministère depuis le 9 *Thermidor*. Il serait à souhaiter qu'on n'employât que de pareils hommes. Mais l'intrigue!... mais la prévention!.... silence.

ARCEL, (d') chymiste et naturaliste.

ARCELIN, chirurgien estimé.

ARCET, (d') savant considéré, et à juste titre. (*Voyez Darcet à la lettre* D.)

ARCHAMBEAU, graveur en taille douce — du talent.

ARCHAMBEAU et ARCHAMBAULT. On cite quelques hommes méritans, qui portent l'un ou l'autre de ces deux noms.

ARCHANGE. Il paraît que les puissances célestes nous ont donné l'exemple de la hiérarchie, puisque les Anges ont leurs Supérieurs comme les hommes. Les Jacobins n'auraient pas dû souffrir cet abus, qui n'est pas d'accord avec leur système d'égalité; et, dès l'instant que nos *Archevêques* sont redevenus *Evêques*, les *Archanges* auraient dû redevenir *Anges*.

ARCHANGÉ, Architecte, demeurant depuis fort long-temps rue *du Bac*. Il est connu par ses talens, et l'on ne peut nier qu'il en ait beaucoup. Il a travaillé pour beaucoup de parvenus, dont il a su faire tourner l'opulence au profit des arts. Mais tous ne s'accordent pas sur son *économie*. C'est un père de famille intéressant par ses connaissances et son urbanité.

ARCHANGEL. Une des plus fameuses villes de la Russie, et autre-

fois la plus commerçante. C'est la capitale de la province de *Dwina* Son port était très fréquenté à cause du commerce des fourrures, avant l'établissement de celui de *Saint-Pétersbourg*. Cette ville a repris un peu de sa population, depuis que plusieurs Familles Françaises, proscrites par la Révolution, s'y sont réfugiées. Elles y trouveront en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie ; mais elles n'y trouveront pas la même douceur de température que sous le beau climat de la *France*. Il fait souvent un froid excessif à *Archangel*; dans le courant de février de l'année 1800, le thermomètre y est descendu à 36 dégrés au dessous de O. — Ce qui n'est point du tout commode pour les incendies dans une ville, dont toutes maisons sont bâties en bois.

ARCHANGELO, (*Santo*) Bourg d'Italie, voisin de *Rimini*, dans la Romagne, que les Français, s'ils y ont été, auront dû respecter, et qui mérite d'être cité comme la patrie d'un des plus grands hommes qui aient illustré et honoré l'espèce humaine. Je veux parler du grand *Clement XIV*, (*Laurent Ganganelli*) qui naquit dans cette ville, d'un médecin estimé.

ARCHE. Le Général *Pichegru* m'a raconté, entr'autres Anecdotes (qui prouvaient combien le choix qu'on faisait en France de certains hommes pour aider ou surveiller les Généraux, du temps que les *Commissaires* de toutes les couleurs étaient à la mode, était téméraire, indiscret et partial) qu'un de ses subordonnés en Hollande avait envoyé tout droit à la rivière pendant la nuit une certaine quantité de chevaux, non pas pour les faire boire, mais pour les mettre en dépôt, ne connaissant pas la carte du pays et prenant le nom d'une rivière pour un nom de ville. J'ai répondu à *Pichegru* par la citation d'un trait connu au sujet du Pont-Euxin, dont un ignorant croyait qu'une *arche était rompue*, parce qu'il croyait que la *Mer-Noire*, autrefois appellée *Pont-Euxin*, était un Pont à-peu-près comme le Pont-Neuf. Cette historiette, à laquelle on ne s'attendait guères, et qui est, j'en conviens, un peu tirée de loin, me ramène au mot d'*Arche*. Nous avons à Paris des *Arches* à-peu-près inutiles, comme l'*Arche-Pepin* et l'*Arche-Marion*, qui couvrent le Passage de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, au bord de la Seine. Dans les débacles, et dans les grandes inondations, il est rare qu'il n'y ait pas quelqu'*Arche* rompue ou endommagée parmi toutes celles que renferme la France. Ces accidens ont eu lieu plusieurs fois depuis la Révolution. Les *Arches* les moins solides de Paris, sont celles du nouveau Pont de la Révolution ; parce que, si une seule se rompait, il est fort douteux que les autres fussent conservées.

ARCHE D'ALLIANCE. Les Catholiques, les Protestants, les Juifs et les Mahométans, c'est-à-dire, les trois quarts et demi des habitans du globe terrestre connaissent et révèrent l'*Arche d'Alliance*, dont il est tant parlé dans les livres de Moyse. Mais tous ces peuples-là ne connaissent pas aussi-bien les trois *Arches d'Alliance* de la Révolution Française, c'est-à-dire, la *Constitution de* 1791, *celle de* 1793 et sur-tout *celle de l'an III*, (ou 1795.) La première fut violée par tous les Partis qui l'avaient jurée, et détruite par le Parti du plus fort; la seconde n'osa se montrer et ne fut pas même mise en activité, quoiqu'on lui *jurât* de

toute part fidélité et respect. La troisième fut citée nuit et jour comme un pacte sacré, inviolable, éternel; *et proposée à la vénération des fideles croyans*, comme la véritable *Arche d'Alliance*.... Par qui ! par ceux-là mêmes qui en étaient les dépositaires et les gardiens, et qui ne cessèrent pas un moment de l'outrager, de la violer, jusqu'à ce qu'ils l'eussent tout-à-fait foulée aux pieds, anéantie.... On pourrait trouver aussi des comparaisons avec l'*Arche d'Alliance*, dans plusieurs *associations*, plusieurs *ouvrages*, plusieurs *noms* d'hommes, qu'il n'était pas permis de critiquer, qu'il fallait même encenser et traiter avec beaucoup de respect, *sous peine de mort*. Les bustes de *Necker*, de d'*Orléans*, de *Mirabeau*, de *Le Pelletier*, de *Marat*, de *Challier*, de plusieurs autres, n'ont-ils pas été aussi des *Arches d'Alliance*, auxquels il n'était pas permis de toucher sans s'être *purifié* les mains !...

ARCHE DE NOË. Quand on pense à cette maisonnette, flottante sur les ondes qui ensevelissaient la terre, à cette *arche* fameuse, unique et précieuse dépositaire du sort et de l'existence de toutes les générations d'hommes et d'animaux, dans laquelle le Patriarche favorisé du ciel devait être étourdi par l'horrible charivari des êtres vivans, qui, tous à-la-fois, criaient, beuglaient, aboyaient, hennissaient, japaient, gloussaient, mugissaient, caquetaient, roucoulaient, rugissaient, brayaient, piaillaient, sifflaient et croassaient, sans pouvoir s'entendre... On se rappelle, malgré soi, des souvenirs beaucoup plus récens... Mais je laisse à mes lecteurs les *applications*.

ARCHER. Ce mot, qui vient d'*arc*, s'entend encore, dans une certaine classe du peuple, des gendarmes, qu'on nommait avant la Révolution : *cavaliers de maréchaussée*. Nous avions encore des *archers* au siècle dernier, ou, du moins, des soldats qui conservaient ce nom. Les *archers* de la Garde des Rois de France ont souvent fait des merveilles à la guerre. (*Voyez Arc.*)

ARCHEVÊCHÉ. Le Palais de l'Archevêché, à Paris, fut le local, où l'Assemblée Constituante tint ses premières séances, après les journées déplorables des 5 *et* 6 *octobre*, parce que cette Assemblée ne voulut pas se séparer du Roi. Une *Tribune*, à quelque temps de-là, vint à s'effondrer; cette tribune, remplie de monde lors de cet accident, avait été établie par *Cathelin*, Menuisier du fauxbourg Saint-Denis. Heureusement il y eut peu de blessés. (*Voyez Evêché.*)

ARCHEVÊQUE. Cette prélature, supérieure au simple Episcopat, est très-ancienne dans l'église, mais on n'en trouve aucun vestige dans les premiers temps de cette église; et la vanité des hommes, qui entre toujours pour quelque chose dans la formation des hiérarchies et des titres, pourrait bien avoir un peu contribué à l'institution des Archevêques. (*Voyez Evêque.*)

ARCHI-BÊTE. Ce mot, de nouvelle date, et qui n'est usité que dans la société, sans faire encore partie du nouveau Vocabulaire, que je sache, prouve que, si la vanité humaine établit des hiérarchies d'honneur, la malignité en établit à sa manière, dans un autre genre. Assûrément il ne faut pas faire à certains hommes qui ont marqué, l'injustice de les appeller *bêtes* tout court; ils ont prouvé qu'ils méritaient bien l'*ar-*

chi. C'est ainsi qu'à force de zèle et de constance, on parvient aux premiers grades. (*Voyez Béthanie.*)

ARCHI-COQUIN. Oh ! pour celui-ci, je parie que mes lecteurs, après avoir vu l'*article précédent*, m'ont prévenu dans leurs allusions. Il serait inutile de m'étendre sur ce mot, qui laisse à chacun une latitude immeuse pour choisir parmi bien des gens...

(C'est ici qu'on pourrait mettre de nombreux renvois, et dire : *Voyez Ronsin ; Voyez... Voyez celui-ci, Voyez celui-là ;* mais, si nous ne faisions *voir* que des gens morts, on pourrait croire qu'il ne nous reste plus que des *honnêtes gens* sur pied ; ce qui *peut-être* serait une erreur.)

ARCHIDIACRE. Cette Dignité est encore un petit monument de l'ambition de quelques prêtres, quoiqu'elle exprime des fonctions assez distinctes. Il y avait des Diocèses où les grands-vicaires en fonctions s'appellaient *archi-prêtres ;* mais presque par-tout, les Diocèses se divisaient en *Archidiaconés*, où le *grand-vicaire* pourvu de ce titre, exerçait la jurisdiction ecclésiastique au nom de son Evêque. Nous n'avons plus rien de tout cela, parce que le civil n'a plus rien de commun avec le spirituel. (*Voyez Culte.*)

ARCHIER *de Saint.-Chamas*, Administrateur du Département des Bouches-du-Rhône, et Député avec *Antonelle* à la seconde législature. Il ne passe point pour avoir partagé la dangereuse exaltation de plusieurs de ses collègues.

ARCHINARD, Négociant du Dauphiné, Administrateur du District de Crise, Député de la Drôme à la Seconde Législature. — Des lumières et de la droiture.

ARCHIPEL, Assemblage de plusieurs îles presque contiguës l'une à l'autre. L'*Archipel* le plus connu, et nommé proprement *Archipel*, est le groupe d'îles situées à l'entrée de la Mer Adriatique, appartenant autrefois à l'ancienne Grèce, ensuite aux Romains, puis aux Vénitiens, enfin aux Turcs. *Bonaparte* a fait connaître et honorer le nom Français à plusieurs de ces îles ; et le temps n'est peut-être pas très-éloigné, où ces hommes véritablement *esclaves* connaîtront mieux que nous la liberté.

ARCHI-PRÊTRE. C'est le titre d'une dignité qui ne servait absolument, il faut le dire, qu'à satisfaire la vanité de quelques individus. A Paris, il y avait deux *archi-prêtres*, qu'on n'oubliait jamais de nommer à la tête des Mandemens de l'Archevêque ; c'étaient les Curés de Saint-Séverin et de la Magdeleine ; cette dernière église, située dans la Cité, a été démolie. Il faut rendre justice à ces deux curés ; le titre d'*archi-prêtre* existait avant qu'ils de prissent. Il appartenait à la Cure, et non pas à l'homme. Mais c'est toujours ainsi qu'on s'excuse, quand on est soupçonné d'un peu de vanité.

ARCHITECTE — ECTURE. C'est un des arts libéraux qui contribuent le plus à l'ornement d'un grand empire, et à fixer sur ses monumens les regards curieux de l'étranger. Mais il faut que l'artiste qui le cultive, sache proportionner son genre et ses idées à la grandeur et à la nature des objets. On n'a jamais tant bâti que depuis neuf ou dix ans (et l'on peut remarquer ici la bisarerie des hommes, en songeant que les habitations se sont multipliées à Paris, en raison progressive d'une dépopulation sensible) et nous n'avons pas un seul monument révolutionnaire, qui

qui soit digne de fixer nos regards. Ce n'est assurément pas la cabanne de Marat, qui pouvait passer pour un monument d'architecture !... Les églises mêmes, qu'on a ornées ou reconstruites pour en faire des arènes polémiques, n'ont aucun caractère digne et imposant. On n'a rien su réparer ; on n'a su que dégrader ; les Huns et les Vandales en savaient tout autant que nous ; voyez les rapports de Grégoire sur le Vandalisme. Non seulement nos modernes monumens ont un air mesquin, mais ils ont tous un caractère de fragilité, qui semble être la satyre du mot *impérissable*, qu'il fallait justifier par des travaux solides et durables. Nous regrettons avec raison ces édifices gothiques, que le défaut de réparation fait accélérer vers leur ruine, ces temples majestueux (*Voyez Cathédrale*) qui, chargés du poids des ans et de l'industrie de nos ancêtres, ont un air grand comme l'antiquité, et présentent à l'œil étonné une masse d'architecture imposante, qui fait douter si ces beaux monumens sont l'ouvrage de la magie ou celui de la main des hommes.

ARCHIVES. Quel fatras immense, quel volumineux cahos que les Archives de la République, si des dispositions sages et des circonstances heureuses ne fussent venues arrêter ce débordement de lois, qu'il plaisait au Corps Législatif de lâcher chaque jour sur la France ! (*Voyez Loix.*) La dépense des *Archives* du Corps Législatif fut portée dans l'Etat des Charges Publiques, le 22 frimaire an VI, à la somme de 105,544 francs. *Camus* a toujours conservé la place d'*Archiviste*, à laquelle il tenait fort, et avec raison. Il est assez remarquable que le seul *Bénéfice simple* de la *République*, soit échu en partage à l'homme qui avait le plus contribué à la ruine des bénéficiers.

ARCHONTE. Magistrats d'Athènes, dont la dénomination même indiquait une supériorité sur les autres citoyens. Mais ils en abusèrent rarement, 1°. parce que leur pouvoir avait un contre-poids dans celui de plusieurs autres magistrats, 2°. parce que *le mot* à Athènes et dans toutes les anciennes Républiques, était plus effrayant que *la chose*. D'autres Républiques, comme on sait, n'ont eu d'égalité que le nom.

ARCOLE, Village de l'Italie, dont les triomphes de Bonaparte ont immortalisé le nom, comme le petit village de Fontenoy est devenu célèbre par la bataille qu'y gagna *Louis XV* en personne en 1744. La bataille d'Arcole, qui eut lieu le 27 brumaire de l'an V, est une des plus mémorables, dont l'histoire parlera. Les Autrichiens y perdirent 4 drapeaux, 18 pièces de canon et douze mille hommes tant tués que prisonniers. *Augereau* planta le premier drapeau tricolore sur le pont d'Arcole, sous les obus et la mitraille de l'artillerie Autrichienne. Le surnom de *Vainqueur d'Arcole* fut le premier titre d'honneur de *Bonaparte*.

L'Ennemi, par la prise du village d'*Arcole*, en fut chassé et poursuivi jusqu'à *Bonifacio*. Les Généraux *Augereau* et *Masséna* commandaient les deux divisions de l'armée, dont *Bonaparte* était le Commandant en chef.

ARCOURT, (d') Comédien de *Feydeau*. Il est Homme-de-Lettres.

ARCTIQUE. Un des deux poles du globe terrestre, celui qui borne la Sphère du côté du Nord. On a découvert beaucoup de pays de ce côté-là ; mais le froid extrême a

empêché les Voyageurs d'avancer. — Il y a eu, depuis la Révolution, plusieurs dissertations savantes et plusieurs systêmes opposés sur l'élévation du Pole ; ces objets intéressans ont été traités par des hommes d'un grand mérite. (*Voyez Le Joyand, Bernardin de Saint-Pierre*, etc.)

ARCUEIL, Village à une lieue au sud-est de Paris, remarquable par un *aqueduc* magnifique, et assez bien conservé, qui conduit jusques dans la Capitale des eaux très-saines et plus potables que celles de la Seine. Merlin, Treilhard et Rewbel aussi, dit-on, y avaient une maison. Le Compositeur Bruni s'y était réfugié.

ARCY, (d') Actrice du Théâtre Français, comique et Lyrique, en 1770 ; elle y jouait les Premières Amoureuses ; on dit qu'elle a quitté tout-à-fait le Théâtre ; c'est une perte réelle. On trouve difficilement une figure plus jolie, une voix plus fraîche, des manières plus aimables, un caractère plus doux et plus honnête ; chose rare au Théâtre.

ARCY, (chevalier d') Député de l'Yonne à l'Assemblée Constituante. Homme d'esprit, de sens, rempli de connaissances utiles et de talens agréables.

ARCY, (d') Graveur. Il honore son état.

ARDÈCHE, (Département de l') le septième de France. — Il est composé du Vivarais et d'une Partie des Cévennes. Le Rhône lui sert de frontière à l'orient dans toute sa longueur. Ce Département a peu d'étendue, à vol d'oiseau ; mais les montagnes augmentent les distances. La tranquillité y a été souvent troublée dans le cours de la Révolution. La Religion en a été le prétexte ou le motif. — PRIVAS en est la capitale.

La population de cette ville, en l'an VI, s'élevait à deux mille quatre cent quatre-vingt-quinze personnes ; celle du Département, à deux cent soixante et treize mille deux cent cinquante-cinq habitans. Son premier *Préfet* a été un homme de mérite, en dépit des préventions ; c'est le Citoyen Charles Caffarelli.

P. S. On tendit au 14 juillet 1792 un piège infernal, au nom des Princes Français, aux habitans du Département de l'*Ardèche*. Sous le spécieux prétexte de cimenter la paix et de mettre un terme aux divisions des citoyens, on les sollicita de former un Corps Fédératif avec le Département de la Lozère, pour renouveller ensemble le serment civique prêté solemnellement à la Confédération Générale du 14 juillet 1790 ; 20,000 hommes se réunirent sous 170 drapeaux, qui en représentaient plus de 80,000. Leur Etat-Major, composé de Nobles et d'Officiers de ligne, profita de cette réunion et de la retraite des Gardes Nationales pour se rendre au Château de Jalès, où il organisa des Comités Fédératifs, dont l'institution prépara et soutint les efforts des insurgés du Camp de Jalès. (*Voyez Jalès, Dusaillant*, etc.)

ARDENNE, Homme-de-Loi, à Paris. Il mérit d'être cité.

ARDENNES, (*Département des*) le huitième de France, composé d'une partie de la Champagne, du Réthelois et de la Principauté de Bouillon. Il a été plus exposé que les autres, à cause de la frontière, du voisinage de l'ennemi et du passage des Emigrés, favorisé naturellement par la forêt. Toute l'Administration de ce Département a été

égorgée sur la Place de la Révolution, à l'exception de deux Membres, Dubois et Haunotin. L'innocence de ses Membres était aussi claire que le jour ; Il en a été de même de la Municipalité de Sédan. On accuse Le Vasseur de la Sarthe d'en être l'assassin ;.... nous ignorons encore sur quel fondement. C'est Mézières qui en est la Capitale. La population de cette ville, très-fortifiée, était, en l'an VI, de trois mille six cent onze personnes ; celle des *Ardennes*, de deux cent cinquante trois mille neuf cent deux habitans. Le premier Préfet des *Ardennes* (Frain) a été un homme vertueux et capable.

P. S. La forêt des Ardennes, dans les premiers temps de la Révolution, a servi de passage à la plupart des Emigrans. C'était un mouvement continuel. Il y a des Bucherons qui ont fait leur fortune à conduire les voyageurs par des chemins détournés qu'eux seuls connaissaient.

ARDENT, l'un des plus anciens Capitaine de la Première Classe de l'Arme du Génie, homme instruit, probe et assidu. Il porte un nom qui convient à tout Militaire Français, et qui pourtant conviendrait mieux encore à une autre Arme qu'à celle du Génie, qui, comme le dit *Marescot*, est un art conservateur, et demande, dans ses officiers, du sang-froid et de la réflexion ; ce qui n'exclud pas la bravoure.

ARDEUR. C'est la qualité qui caractérise le plus le Militaire Français ; et en général, tout ce qui est Français a de l'ardeur ; parmi ceux qui cultivent les arts, il n'en est aucun qui n'y mette cette vivacité d'esprit et de cœur, qui conduit au succès. En amour, c'est bien pis encore. . . Nous citerons, en finissant ce petit *Article*, ce qu'a dit *Bonaparte* de la vivacité Française, en rendant compte à la France de la victoire du 25 prairial dernier : *L'ardeur avec laquelle la 9e. légère a combattu, lui a mérité le nom d'Incomparable.* Il termine son rapport par cette phrase : *J'espère que le Peuple Français sera content de son Armée.* Ce langage est charmant ; et, de quelque manière qu'on l'interprète, il fait honneur à celui qui le tient.

ARDOIN, (*Antoine*) Chasseur du cinquième Régiment à cheval à l'Armée du Nord, enleva un drapeau à l'ennemi à la journée du 10 Floréal, et sur la proposition qui lui fut faite de venir le porter à Paris, il refusa, préferant rester à son poste pour en arracher de nouveaux aux ennemis.

ARE. Nouveau terme analogue au nouveau *système des poids et mesures*. L'Are est une *mesure de superficie*, d'un décamètre carré, qui fait deux mille six cent trente-quatre toises carrées. Le peuple n'apprendra pas cela tout de suite.

ARÉNA, député de la Corse à l'Assemblée Législative — Il a fait parler de lui. Il a de la chaleur ; c'est une tête italienne. Il a pourtant trouvé son maître dans un héros du même pays que lui, à la séance du 18 Brumaire ; et ce heros l'a puni de son exaltation par un trait de générosité. *Aréna*, membre du conseil des 500, avait été condamné à la Déportation ; on a rapporté l'*Arrêté*. Des personnes, qui prétendent bien connaitre cet ex-député, ne lui refusent ni de l'esprit, ni un bon cœur.

ARENA. Château fort, situé dans la partie septentrionale de l'Italie. Il fus pris et occupé par les Fran-

çais, repris ensuite par les Autrichiens lors des désastres que causèrent à nos armées l'ineptie et la sottise des Directeurs Fructidoriens. Mais après la bataille de *Marengo*, gagnée par les Français et *Bonaparte* le 25 Prairial an VIII (le samedi 14 Juin, 1800). *Arena* fut compris avec *Tortone*, *Alexandrie*, *Turin*, *Milan*, *Plaisance* et *Pizzighitone*, dans les conditions de l'armistice qui fut convenu et signé le 27 entre *Bonaparte* et le général *Mélas*, pour être évacué par les Autrichiens et remis entre les mains des Français.

ARÉNA, Comédien de Bordeaux qui s'est fait ensuite à Paris une réputation au Théâtre de l'Odéon. Il a vraiment du talent.

ARÉNA, (*Jean-François*) l'une des cinquante sept victimes que *Léonard Bourdon* fit immoler à Versailles par les égorgeurs de Septembre en 1792, en les faisant partir d'Orléans à dessein, comme l'attestèrent et la déposition de *Dubail*, son collègue, et tous les récits consignés dans l'historique des Massacres de Versailles, pages 170 et suivantes.

ARÈNE. Dans l'antiquité, on connaissait les Arènes des Gladiateurs, où des hommes combattant sur un terrein sablé (*Arena*) dans une enceinte circonscrite par un amphithéâtre circulaire, s'amusaient à se donner la mort pour faire plaisir au peuple; ce qui n'honore point du tout les mœurs de ces fiers Républicains. Dans les temps modernes, on n'a plus voulu d'autres *Arènes* que la Sorbonne, les Académies, les Lycées, etc. mais, depuis la Révolution, les Sections, les Clubs et le Sanctuaire Législatif lui-même, n'ont été que trop souvent transformés en *Arènes* de Gladiateurs.

ARÉOPAGE, Sénat des Athéniens, composé de ce qu'il y avait de plus sages citoyens dans cette ville. Cette Assemblée, malgré le mérite de ceux qui la composaient, donna souvent dans de grands écarts. Il n'est pas surprenant que nos Assemblées Législatives aient fait encore de plus fortes bévues, malgré le nom d'*Aréopage*, que la flatterie ou la crainte leur prodiguait dans des *Adresses*; car, si les hommes sont faibles par-tout, ils le sont bien davantage dans les temps orageux, où les passions fermentent avec plus de force. On a donné souvent aussi, par dérision, le nom d'*Aréopage* à des Assemblées de Comédiens, sur-tout à ceux de la Comédie Italienne, dont la morgue, à ce qu'il paraît, a souvent causé de l'humeur aux gens de lettres. Ils sont bien bons!

AREZZO, l'une des plus anciennes villes d'Italie, dans la Toscane et dans le territoire même de Florence. Cette ville est célèbre sous plus d'un rapport; elle se vantait avec raison d'avoir donné naissance à Mécene, favori d'Auguste et protecteur des lettres, aux deux Arétins, l'un religieux Bénédictin, inventeur du Plain-chant, l'autre, poëte satyrique, célèbre par la hardiesse avec laquelle il critiquait les Grands et même les Souverains de son siècle; et encore au tendre et sensible Pétrarque. Elle se vantera désormais d'avoir donné des preuves rares de dévouement et de fidélité à ses Princes légitimes, lors de l'invasion du Directoire fructidorien, quand il voulut révolutionner la Toscane, en leur portant l'esclavage et le malheur sous le nom de la liberté. Arezzo devint l'asyle des Toscans courageux, restés fidèles à leur patrie; ils persistèrent long-temps à refuser le pré-

tendu bonheur qu'on leur présentait ; le nombre des insurgeus s'augmenta de jour en jour, malgré les proclamatious menaçantes du Général Français chargé de les réduire, et ils préférèrent mourir glorieusement pour la bonne cause, à la honte de sacrifier lâchement leur opinion à la force. — Ce serait un système subversif de toute la nature, que celui par lequel on traiterait de *révoltés* des peuples étrangers, qui voudraient rester fidèles à leur ancien Gouvernement. Il n'en est pas de la Toscane comme des peuples Cisalpins qui ont voulu, en majorité, se constituer en République. Qu'une Révolution se fasse dans un pays, du consentement général de ceux qui l'habitent ; certainement, ceux qui s'y opposent en minorité, avec la connaissance pleine et entière de la volonté bien prononcée du plus grand nombre, sont des *rebelles*, et peuvent à juste titre être nommés ainsi. Mais que les Italiens, par exemple, viennent en France pour nous subjuguer, et qu'ils veuillent renverser aujourd'hui la *Constitution du 18 Brumaire*, les armes à la main ; appellera-t-on *révoltés* les Français qui prendront les armes pour s'y opposer ? et, si ces Français meurent au champ de bataille, niera-t-on qu'ils soient morts pour leur Patrie ? je ne veux que cette objection pour répondre aux argumens spécieux des hommes qui ont là-dessus des idées absolument fausses. Dans les grandes Révolutions, on sait bien que le droit du plus fort devient la loi universelle ; mais un cosmopolite ne considère jamais que la justice et le droit des gens. *Alexandre* n'appellait pas *révoltés* les peuples qu'il soumettait par les armes ; c'était bien assez de les appeller *vaincus*.

ARGELEZ, petite ville du ci-devant Roussillon, de cinq lieues plus avancée que Perpignan du côté de l'Espagne. Les Espagnols, qui étaient venus jusques-là, furent forcés daus leur camp d'*Argelez* et du *Boulon*, le 12 vendémiaire, an II, perdirent un canon, deux mortiers et une assez grande quantité de munitions. Cet avantage fut remporté par une colonne de l'armée des Pyrénées-Orientales, sous la conduite du Commandant *De Latre*, Général de Brigade.

ARGENT. Quel auteur, même parmi les plus arides, ne trouverait pas le moyen de s'étendre sur un sujet si fécond ? si Boileau a dit courageusement, de son temps :

« L'Argent, l'Argent fait tout, etc.
» L'Argent seul au Palais peut faire un Magistrat ;
» L'Argent en honnête homme érige un scélérat. . . »

Nous sera-t-il défendu, sous le règne de *la liberté*, de dire ce qu'on imprimait avec l'agrément du Prince et sous les yeux des Parlemens, dans un siècle d'*esclavage* ! n'avons-nous pas cent mille exemples des abus et des intrigues auxquelles l'*argent* a donné lieu ! Ne voyons-nous pas aujourd'hui la justice, les places, tout enfin être le prix de l'*argent*, à l'insçu des premiers Magistrats et des Ministres, dont on parvient toujours à surprendre la religion ! jusqu'au théâtre même, n'y a-t-il pas des Régisseurs qu'il faut *payer* pour être joué ! dans certains bureaux, ne faut-il pas payer jusqu'aux plus simples renseignemens, et combien de peres de famille infortunés n'obtiennent pas ce qui leur est dû, faute d'avoir de quoi payer ceux qui le leur feraient obtenir ! que d'abominations en ce genre ! que d'horreurs, qu'il

est, au reste, assez inutile de dévoiler, puisqu'il paraît que jamais on ne pourra remédier à ce mal! quelque chose que l'on dise et que l'on fasse, le plus sûr est de laisser couler le torrent. Les coupables sont trop nombreux et trop en crédit pour qu'on puisse attaquer avec succès une ligue aussi formidable. L'honnête homme, en pareil cas, reste presqu'isolé avec sa misère et sa probité; ses plaintes ne servent qu'à rendre ses ennemis plus forts et plus dangereux. Ils le feront passer lui-même pour un *calomniateur*, et peut-être même, pour un homme *soudoyé*. J'ai cherché dix mille fois à faire connaître la vérité à des gens en place que j'estimais; j'avais jusqu'à des *preuves matérielles*, toutes prêtes à leur être mises sous les yeux; jamais je n'ai pu y parvenir, même auprès de mes meilleurs amis. Des hypocrites leur fascinaient les yeux avec tant d'art, en mon absence et à mon insçu, que j'ai fini par passer à leurs yeux pour un *chef de parti*, pour l'*ennemi du bien public;* et je n'ai retiré de mon courage et de mon désintéressement que la haine de ceux que je voulais éclairer, et l'ingratitude de ceux que je voulais obliger. Avis au lecteur!

Et, si j'insistais davantage sur cet *article*, si j'entrais ici dans quelques détails que je puis citer hardiment, sans craindre un démenti, je ne réponds pas que ceux qui se croiraient désignés, ne parvinssent à me faire tomber dans des pièges, dont je ne pourrais encore me tirer qu'à force d'argent; or je n'en ai pas; et celui qui n'a pas d'argent, a toujours tort auprès de ceux qui en ont. Je finis donc par la simple énumération des circonstances révolutionnaires, qui ont rapport à l'*argent*; d'autant plus que les autres lettres de l'Alphabet me fourniront assez d'*articles*, où je pourrai parler des intrigues épouvantables, dont j'ai été constamment le témoin, et souvent la victime.

Le 17 Mai 1790, l'Assemblée Constituante autorisa, par un décret, le *commerce de l'or et de l'argent*.

Le 8 Novembre 1793, La Convention encourage les délateurs par un *Décret* favorable aux voleurs et aux espions, puisqu'elle promet « des récompenses à tous ceux qui » découvriront des matières d'or » et d'argent, et des diamans en» fouis ou cachés ». — A quelque tems de-là, un des membres du Comité Révolutionnaire de la Section de... (je ne le nomme pas, parce qu'il est encore en place) disait, au Théâtre Feydeau, qu'il avait été faire des perquisitions *dans la cave d'un aristocrate, qu'il serait guillotiné et qu'il le méritait, parce qu'on avait trouvé dans sa cave dix-huit cents francs en gros sous... enfouis dans la terre.*

Le *premier frimaire de l'an II*, environ quinze jours après l'époque que je viens de citer, le *grand financier* Cambon monte à la tribune conventionnelle, et annonce avec emphase que *la patrie est enfin sauvée* pour tout de bon, parce que l'assignat est au pair avec l'argent.

En effet, un proscrit caché à cette époque, en vertu d'un mandat d'arrêt du Comité de Sûreté Générale, auquel il s'était soustrait, reçut d'un assignat de 25 francs, qu'il avait donné pour un achat de *quatorze francs*, d'abord la marchandise, ensuite un *corset de cent sous*, puis un écu de *six francs en argent*. Il arrivait très-souvent que les femmes de la halle rendissent

en argent la monnaie d'un assignat; tant la terreur avait troublé les esprits !

Le 11 avril 1793, une loi rapporte celle de la Constituante qui permettait le commerce d'or et d'argent; et la Convention défend ce commerce *sous peine de mort*. Cette *peine* était le châtiment de de toute sorte de délit. Il n'y en avait pas de moindre.

Le 6 floréal, an III, la même Convention rapporte la loi précédente, et décrète que *l'or et l'argent sont declarés marchandise*; les lieux connus sous le nom de *Bourse* seront ouverts dans toutes les villes de commerce de la République.

Le 2 prairial suivant, la même Convention rapporte la loi du 6 floréal, précédent mois, et décrète que *l'or et l'argent* ne sont plus *marchandise*.

L'Assemblée Constituante, par un Décret du 11 janvier 1791, ordonne la fabrication d'une menue monnaie d'*argent*, divisée en pièces de 30 et de 15 sous, jusqu'à la concurrence de quinze millions. « L'argenterie des églises sera em» ployée à cette fabrication ».

Le 16 vendémiaire, an II, la Convention décrète que le titre des pièces d'*argent*, à l'exception des pièces de 30 et 15 sous, sera évalué à raison de 10 deniers 21 grains.

Le 25 germinal, an IV, on décrète que les pièces d'*argent* de cent sous, frappées au coin de la République, seront reçues pour cinq livres, un sou trois deniers tournois, tant que les anciennes pièces d'argent resteront en circulation.

En l'an VII, sous le ministère de *Robert Lindet*, on *arrête* que ces mêmes pièces de cinq francs seront reçues au pair à l'avenir, et que les anciens écus de six francs ne vaudront que cinq francs, dix-huit sous neuf deniers.

Le 15 juillet 1789, lendemain de la prise de la Bastille, on n'eût pas osé commettre à Paris le forfait dont je vais parler, à cause des suites terribles qu'il aurait eues; il est vrai qu'alors il n'y avait pas encore de papier-monnaie.

Le 21 janvier 1791, entre 6 et 7 heures du soir, un bijoutier de Paris, en achetant des oranges au Perron du Palais-Royal, demanda à la marchande combien valait l'argent. En apprenant qu'il valait entre 6 et 7 pour cent, il hausse les épaules avec chagrin et s'avise de dire assez haut pour être entendu de quelques marchands d'argent : *jusqu'à ce qu'on ait pendu un de ces gueux-là, l'argent haussera toujours.*

Aussitôt trente ou quarante marchands d'argent l'entourent, éteignent les chandelles de la fruitière, et plongent un poignard dans le ventre du malheureux bijoutier, qui tombe mort à l'instant.

Ces hommes s'étaient rendus si redoutables qu'ils menaçaient de leur bâton noueux quiconque avait l'air de les mépriser. Le Pâtissier Gendron demeurant à l'encoignure du Perron, les avait priés de laisser libre l'entrée de sa boutique qu'ils obstruaient. Ils résolurent de l'assassiner; il en avertit le commissaire de Police, dont ils se moquèrent; et l'on fut obligé d'arranger les choses à l'amiable. *Gendron* vendit son fond à *Taigny*, et se retira dans une maison bourgeoise. (*Voyez Billon, Monnaie, Or.*)

ARGENTAN, assez jolie et très-ancienne ville de la Basse Normandie, aujourd'hui dans le Département de l'Orne, à cinq lieues de la ville ci-devant Episcopale de Séez.

qui ont joué un rôle au-dessus de leurs forces.

ARGENTEUIL, (*Le Marquis d'*) Maréchal-de-Camp, Député de la Noblesse de Bourgogne pour le Baillage d'Auxois, à l'Assemblée Constituante. Il n'était pas du tout révolutionnaire.

ARGENTEUR. Nous avons beaucoup de ces hommes-là. Ce ne sont pas ceux qui font profession d'argenter les métaux; ceux-là sont connus et vendent loyalement leur marchandise pour ce qu'elle est. Mais je parle de ces hommes exercés depuis long-temps à *argenter* les monnaies de plomb, d'étain et de cuivre. On a bien de la peine à les convaincre au Tribunal, quand ils y sont traduits. Les brigands, en général, ont des ruses, contre lesquelles la justice ne saurait trop se mettre en garde.

ARGENTIER. C'est celui qui a soin de l'argenterie chez un Prince ou chez un Grand. Il en a coûté cher à la plupart, pour avoir exercé cet emploi.

ARGENTIÈRES, (l') petite ville du ci-devant Vivarais; c'est la garde nationale du District de l'*Argentières*, qui députa des Officiers au Bourg de Bannes pour nommer l'Etat-Major Fédératif, dont il est parlé à l'*Article* du Département de l'*Ardèche*.

ARGENTON, Ville du ci-devant Berry, peuplée d'environ quatre à cinq mille ames. Elle a été plus tranquille que l'autre *Argenton*, dont l'*Article* suit, quoiqu'elle se soit nécessairement ressentie du voisinage funeste du Poitou, et des désastres de la Vendée.

ARGENTON-LE-PEUPLE, autrefois *Argenton-le-Comte*, très-petite ville du ci-devant Poitou, à peu de distance de Thouars. Elle a été très-malheureuse dans les guerres de la Vendée.

Ce fut d'*Argenton-le-Peuple* que partit le Général *Grignon*, à la tête d'une Colonne de l'Armée Révolutionnaire, pour entrer dans le pays des insurgés.

« Mes Camarades, dit-il à ses » soldats, vous brûlerez tout; » vous passerez au fil de la bayon- » nette tous les habitans que vous » y trouverez. Il peut y avoir des » Patriotes dans le pays; mais » c'est égal; il faut tout détruire. »

Les soldats révolutionnaires ne furent que trop fidèles à exécuter cet ordre; ils l'outre-passèrent même par les cruautés inouies qu'ils exercèrent sur leurs victimes.

Loin d'entrer dans le *pays des Insurgés*, Grignon se porta sur les Communes voisines d'*Argenton*, qui toutes avaient donné et donnaient encore des gages certains de Républicanisme. En un jour, cet infortuné pays fut changé en un vaste cimetière.

ARGENTRÉ, (*Duplessis* d') Evêque de Limoges, Prélat vertueux, quoique prêtre; humain, quoique prêtre; juste, quoique prêtre; très-moral et très-sensé, quoique prêtre; très fidèle à ses devoirs d'honnête homme et de citoyen, quoique prêtre. Il fut Député de la Sénéchaussée du Limosin à l'Assemblée Constituante.

ARGENVILLIERS, Homme très-respectable, qui fut une des cent mille victimes sacrifiées à la haine des factions.

ARGILE. On a tant répété ce mot pour exprimer l'instabilité des choses humaines! on a tant parlé de ce corps d'*argile*, faible et périssable! Eh! mon Dieu! la Révolution nous a bien autrement convaincus de cette fragilité!

ARGILES. (*Mémoire sur les*)

Ce sont des recherches et des expériences chymiques et physiques sur la nature des terres les plus propres à l'agriculture, et sur les moyens de fertiliser celles qui sont arides ; *par Beaumé*. — Cet ouvrage est de la plus haute importance par son objet; et l'on ne peut trop encourager les hommes qui se dévouent à des études de ce genre.

ARGIS, (*Boucher d'*) autrefois Lieutenant Particulier au Châtelet de Paris, connu par ses lumières et sa philanthropie. Il fut enveloppé dans la prétendue *Conspiration des Carmes*; il périt quatre jours avant le 9 Thermidor, à l'âge de 44 ans, avec l'*Abbé d'Autichamp*, le *Prince de Montbazon* le *Général Beauharnais* (dont la veuve a épousé *Bonaparte*) *Gouy d'Arcy*, le *Prince de Salm* et 49 autres victimes, dont l'innocence était moins démontrée encore par la voix publique, que par l'acte d'accusation, dont la teneur prouvait jusqu'à l'évidence la mal-adroite scélératesse des Juges.

Boucher d'Argis a laissé une sœur et un frère, qui habitent *Senlis*; l'un et l'autre sont recommandables par leurs talens et par leurs principes. La sœur (*Mademoiselle Cancel*) peut tenir un rang parmi nos plus agréables compositeurs en musique.

ARGONNE, petit Canton de France, voisin de la Lorraine. Ce fut dans ce pays, que Louis XVI fut arrêté par Drouet, et forcé de revenir à Paris. (*Voyez Varennes.*)

ARGOVIE *ou* ARGOW, (L') petit pays de Suisse, faisant partie du Canton de Berne. — Au mois Ventôse, an VI, les soixante et treize Communes qui la composent, curieuses sans doute de tâter un peu de la liberté que nous voulions procurer à la Suisse, députèrent vers le Général Brune pour l'avertir qu'elles étaient RÉGÉNÉRÉES, qu'en conséquence elles le priaient d'agréer leurs civilités, et le remerciaient de tout leur cœur, des grands bienfaits dont les comblaient le Directoire exécutif.

ARGUMENT. Ce n'est pas toujours par des *Argumens* que l'on prouve son bon droit. Il y a de bons et de mauvais *argumens*. Autrefois on *argumentait* sur les bancs de l'école, et l'on savait aussi *retorquer l'Argument*; mais au moins, on raisonnait, et la vérité sortait quelquefois de ces *combats de langue*. Aujourd'hui l'on n'*argumente* plus dans les sociétés; j'ai souvent ouï des faiseurs de paradoxes, qui, pour soutenir une mauvaise thèse, n'avaient besoin que de se tirer d'embarras par une plaisanterie; mais, comme dit *Jean-Jacques Rousseau*, des plaisanteries ne sont pas des raisons. Je n'ai pas encore vu, depuis l'origine de la Révolution, deux bons argumens sur cinquante, parmi ceux dont on s'est prévalu pour autoriser les nouveaux abus, et même pour les excuser.

Mais, en Révolution, on a des canons, des fusils, des bayonnettes et des sabres pour *Argument*; c'est-là ce qui s'appelle *Argumentum ad hominem*. Il n'y a pas moyen d'opposer une bonne raison à ces raisons-là; il faut se taire, et fuir le plus qu'on peut les faiseurs d'*Argumens*.

ARGUS-PATRIOTE, (l') Journal in-8°. qui parut en 1791 et 1792, par *Morande*, ancien Rédacteur du fameux *Courrier de l'Europe*, qu'il travaillait à Londres. La Révolution le fit revenir à Paris, où il obtint assez de succès avec l'*Argus*; mais il discutait

trop longuement ; et la mode de tout brusquer était venue.

ARGUT, Homme-de-Loi à Paris. C'est un bien brave homme, assurément ; et il est instruit.

ARIA. Nous entendons en France par ce mot un air d'apparat, un grand air, à difficultés et à roulades ; mais ce n'est point du tout là ce qu'entendent les Compositeurs Italiens.

ARIDE—IDITÉ. Voyez les discours de. . . les poésies de. . . les rapports de. . . les ouvrages de tant de gens qui prennent de l'*aridité* pour du *laconisme*. . . et convenez qu'à l'exception de quelques Romans, qui prouvent au moins de la fécondité dans leurs Auteurs, les imaginations d'aujourd'hui ne sont pas très-riches en fond. N'importe ; on tâche d'y suppléer par la forme.

ARIETTE. Nous distinguons l'*Ariette* du *Vaudeville* et de la *Romance*, parce qu'elle n'est pas divisée par couplets, comme nos chansons de société, et que le Musicien n'y fait pas revenir les mêmes phrases musicales par intervales réguliers. L'*Ariette* plaît par la musique ; et le *Vaudeville* et la *Romance*, sans négliger le charme de l'air, plaisent sur-tout par les paroles. Si une pièce ne renfermait que des *Ariettes*, il faudrait demander *l'Auteur de la musique*, comme on demande au Théâtre du Vaudeville les *Auteurs des paroles*.

ARILUM, petite ville nouvellement fondée en Amérique par le Vicomte de Noailles et Blacon, Membres de l'Assemblée Constituante. Ce doit être une véritable jouissance pour un ami de l'humanité, de pouvoir fonder une petite colonie dans ces pays encore amis de la liberté, où une foule de Français réfugiés peuvent augmenter en peu de temps la population et l'industrie, d'une manière sensible. Les nouveaux empires se fondent toujours par les transmigrations, et les transmigrations sont et seront toujours l'ouvrage des Révolutions.

ARIODANT, Opéra-Comique en trois actes, joué à la Comédie Italienne ; paroles d'*Hoffman*, *musique* de *Méhul*. Quoiqu'on ne puisse pas dire qu'un ouvrage d'*Hoffman* soit véritablement médiocre, il faut convenir avec impartialité que le poëme d'*Ariodant* ne vaut pas les autres poëmes du même Auteur ; cependant il y a des tableaux attachans. *Méhul*, qui ne se dément jamais, a soutenu sa réputation dans la musique d'*Ariodant*. (*Voyez Hoffman.*)

ARIOSTE, (l') *Vaudeville en un acte*, joué cette année au Théâtre du Vaudeville. — Le sujet pouvait être mieux traité ; l'ouvrage a paru froid ; il n'est pourtant pas sans mérite.

ARISTARQUE. On appelle ainsi un Critique sévère et judicieux en fait d'ouvrages philosophiques et littéraires. Excepté l'*abbé Aubert* et *Clément*, je ne sache pas qu'il nous reste aujourd'hui de véritables *Aristarques* ; au moins, s'il y en a, ils ont bien de la modestie, car on n'entend point parler d'eux.

ARISTIDE, nom du plus sage et du plus vertueux des Athéniens dans l'ancienne Grèce. Mais, par une dépravation d'idées, dont les grandes révolutions offrent seules des exemples, le nom d'*Aristide* est devenu en France la proie d'une foule d'hommes imbéciles ou pervers, vindicatifs et féroces, jaloux et ambitieux, qui, pour jouer un rôle à toute force sur la scène politique, ont cru ne pouvoir choisir un moyen plus sûr que celui de

subversion générale des idées et des principes reçus et admis par tous les hommes sages et réfléchis. C'est une vérité bien triste; mais enfin, c'est une vérité; et peut-être que cette vérité entre pour beaucoup dans le Plan général de la Providence, qui sait tirer le bien du mal, et qui nous conduit par le sentier des crimes et des folies, à une expiation solemnelle et à un *mieux* qui puisse servir d'exemple aux nations qui viendront après nous.

En conséquence de cette subversion, il est honorable pour un sage de passer pour *Aristocrate*, même avec la mauvaise interprétation que les Exaltés donnent à ce mot si rebattu; et, puisqu'il est décidé qu'*Aristocrate* signifie *le meilleur gouvernant*, il faut convenir que, si nos Consuls poursuivaient leur carrière comme ils l'ont commencée, ils passeraient à bon droit pour les soutiens de la véritable *Aristocratie*, et mériteraient le titre des *premiers Aristocrates de France*. Je le souhaite.

Prenons maintenant le mot *Aristocratie* dans la fausse signification que les ignares lui ont donnée, et supposons pour un moment qu'*Aristocrate* s'entende de celui *qui s'oppose au bonheur du peuple*, explication qui n'a pas le sens commun; nous pourrons juger, par un seul trait, du dégré d'estime et de confiance que méritaient les meneurs de la Convention, quand, à l'époque du 27 mars 1793, jour de délire et d'extravagance, s'il en fut jamais, ils lui firent *Décréter* que les *Aristocrates étaient mis hors de la loi*. Cet acte de frénésie ne saurait se qualifier. Qu'est-ce à dire: *Hors de la loi!* C'est-à-dire qu'il est permis à tout le monde de *courir sus*. Qu'est-ce à dire: *Aristocrate*? C'est-à-dire celui qui ne pense pas comme les meneurs; celui qui est soupçonné, n'importe comment, par qui, ni pourquoi, de ne pas aimer de tout son cœur le nouvel ordre de choses; et qu'était-ce que ce nouvel ordre de choses? Les échaffauds, les massacres, les clubs, les dénonciations, le viol, le pillage, le sacrilége et le blasphême!... Non certes, on ne croirait pas que des hommes assemblés pour faire des lois, eussent jamais pu rendre un pareil *Décret*, si les écrivains judicieux, impartiaux et véridiques ne s'empressaient pas de le consigner dans leurs *Annales*, pour servir d'exemple et de leçon à la postérité. Eh! quelle latitude épouvantable on donnait aux brigands, lorsqu'ils qualifiaient d'*Aristocrate* tout ce qu'il y avait en France d'aimable, d'instruit et de vertueux! N'était-ce pas allumer légalement le flambeau de la guerre civile! N'était-ce pas jetter une pomme de discorde dans toutes les Communes de la République, et dire à la moitié des Français: *La loi vous ordonne d'assassiner tous ceux qui ne vous plaisent pas;* et à l'autre moitié: *La loi vous avertit et la nature vous prescrit de vous mettre sur vos gardes; tenez-vous sur la défensive; et vendez cher votre vie; car nous, qui sommes nommés par vous pour être vos protecteurs et vos soutiens, nous vous donnons avis que nous prenons tant à cœur vos intérêts, que nous venons d'ordonner à tous les brigands de la France de vous demander la bourse ou la vie....*

Quel dommage que ce *Barère*, né de parent vertueux, doué d'un cœur sensible, plein d'esprit et de talent, ait porté la faiblesse au point de prendre la défense de l'infâme *Joseph Le Bon*, de proposer

dans la séance du 21 messidor, an II, à la Convention, de *passer à l'ordre du jour* sur les atrocités de ce monstre, *parce que ce qu'il a fait, a servi à détruire les piéges de l'*ARISTOCRATIE !.... Et qui savait mieux que le Rapporteur, quel dégré de valeur on devait attacher à ce mot d'*Aristocratie* !

Disons, d'une autre part, que les *Aristocrates* d'aujourd'hui, dans l'acception que le peuple Français a voulu donner à ce mot, poussent leurs ridicules et leurs prétentions jusqu'à l'extrême. Avec leur *ancien régime*, leur *noblesse*, *leurs parchemins vermoulus*, et leur *orgueilleux entêtement*, ils se rendent eux-mêmes infiniment malheureux, quand il ne tiendrait qu'à eux de goûter le repos, dont nous commençons à jouir dans l'intérieur. Pourquoi se repaître sans cesse de chimériques espérances ! Pourquoi vouloir sans cesse envisager les choses sous un faux jour ! Pourquoi se refuser constamment à l'évidence ! Assurément, ces gens-là n'ont jamais lu l'histoire des Révolutions; car, s'ils l'ont lue, où ont-ils vu qu'après un bouleversement universel en tout genre, l'état des choses fût redevenu ce qu'il était auparavant ? Nulle part, assurément; dans aucun livre et dans aucun pays. Le Prétendant au trône d'Angleterre est mort sans héritiers de ses prétentions, après avoir traîné une vie errante et malheureuse ; et le seul homme qui reste de cette famille, est un Prêtre de l'Eglise Romaine, infirme et presque septuagénaire.

Et dans quelle monarchie ont-ils vu la même famille régner aussi long-temps que celle des Bourbons ! N'y a-t-il pas un terme à tout ! A la Chine, cet empire qui subsiste depuis plus de quatre mille ans, la durée du Gouvernement a-t-elle été subordonnée à celle des Dynasties régnantes ! Non certes; il s'en faut bien; car on ne saurait nombrer les familles qui ont occupé le trône successivement; plusieurs familles n'ont eu que deux ou trois Empereurs; et on les a ensuite fait descendre du trône, parce qu'il a plu au peuple de les en faire descendre. Mais sans aller si loin, je demanderais à ces partisans opiniâtres de *Louis XVIII*, ce que devint le dernier Roi de la première race, *Childéric III*, et pourquoi son fils ne monta pas sur le trône de France !

Ce qu'il devint ! On le détrôna; on le rasa et on l'enferma dans un couvent, tout Roi qu'il était; et son fils *Thierry*, seul héritier légitime de la couronne, fut élevé dans l'obscurité, sans que jamais ses descendans, s'il en a eu, aient pu se relever. Pourquoi Charles de Lorraine, oncle paternel de Louis le Fainéant, ne monta-t-il pas sur le trône de France, dont il était aussi le seul héritier légitime ! Parce que les Français ne voulurent pas qu'il y montât; et pourquoi, dans vos principes, messieurs, Hugues Capet fut-il Roi de France par usurpation ! Parce que cela plut à la Nation Française. Certes, il y avait alors, comme aujourd'hui, des *Aristocrates* attachés à l'héritier légitime; et ils pensaient comme vous que le vainqueur couronné n'était qu'un usurpateur..... Je vous arrête là.

Si *Hugues Capet* a usurpé le trône, ses descendans ne l'ont donc occupé que par suite de son usurpation. Cependant vous regardez comme légitime l'héritier que vous désirez voir régner aujourd'hui. Mais, si d'autres règnent à sa place; certes, ils ne pourront régner que par *usurpation;* mais leurs descen-

dans, si la Nation veut qu'ils soient héréditaires, ne seront-ils pas, à leur tour, tout aussi légitimes que ceux de *Charles Martel*, que ceux de *Hugues Capet* et de tant d'autres!

Laissez donc, par amour de vous-mêmes, laissez de côté ces idées chagrinantes et ces espérances plus qu'incertaines. Jouissez en paix de la tranquillité qu'on vous offre; plaignez le sort des princes sur qui tombent les coups du sort, sur-tout si vous croyez qu'ils méritent personnellement une autre destinée. On ne vous dit pas de vous réjouir des excès révolutionnaires qui vous ont enlevé vos parens, vos amis, vos honneurs et vos richesses; ce serait trop exiger; mais, au moins, si vous regrettez tant cette Religion qui vous semble détruite, songez qu'elle règne toujours dans le cœur de ceux qui l'aiment, et consolez-vous avec elle. Abandonnez-vous à ce Dieu qui voit tout, qui conduit tout, qui sait mieux que nous ce qu'il fait et pourquoi il le fait, et qui n'a pas permis qu'on pût jusqu'à présent arrêter impunément le torrent des causes secondes, qu'il a établies dans sa sagesse impénétrable.

Que vous manque-t-il encore, si les Gouvernans continuent d'être tolérans, si la justice se montre peu-à-peu, si vous n'êtes plus ni dénoncés, ni incarcérés! Ah! songez qu'après des horreurs comme celles dont nous avons été les témoins et les victimes, un *moins mal* est déjà un *beaucoup mieux*; et n'anticipez pas sur les événemens.

ARISTON, Pantomime très-curieuse et très-originale, qui attira long-temps la foule au Théâtre de *Lazzari*, sur le Boulevard du Temple. Cette pièce, à parler franchement, n'avait pas l'ombre du sens commun; mais les changemens fréquens et prompts de décoration, la variété des tableaux qui se succédaient avec une rapidité surprenante, et sur-tout la prestesse et l'agilité de *Lazzari* à changer de costume, voilà ce qui captivait l'attention des spectateurs. Voulez-vous réussir aujourd'hui sur la scène, particulièrement dans les pantomimes muettes! gardez-vous d'y mettre aucun ordre, aucune suite, aucune raison... mais faites-y voir la lanterne magique.

ARITHMÉTHIQUE, science des nombres, à laquelle on a formé beaucoup plus d'enfans depuis la Révolution qu'auparavant. On a senti combien il importait de les apprendre à compter. Beaucoup d'hommes de finances ont prouvé que, s'ils ne savaient pas compter au profit de la chose publique, ils savaient très-bien compter à leur profit. En politique, nous avons vu aussi des Novateurs soutenir que *deux et deux font cinq*.

ARITHMÉTIQUE MÉTHODIQUE ET DÉMONTRÉE, ouvrage très-estimable, en un volume in-8°. de 500 pages. Cette *Arithmétique* s'applique au Commerce, à la Banque et à la Finance. L'Auteur (*Ouvrier de Lille*) y a joint un *Traité Complet* des Changes étrangers, des Factures et des Comptes simulés, qui ajoutent à cette production, vraiment utile, un nouveau degré d'importance. On ne peut trop en recommander la lecture à toutes les personnes qui doivent se livrer par état aux grandes spéculations de la Banque et du Commerce; et bon nombre d'hommes en place dans cette partie, auraient souvent besoin d'y jetter un coup-d'œil.

ARITHMÉTIQUE *selon les Mesures nouvelles*, (*Traité d'*) *par Simonin.* — Cet ouvrage a passé au yeux du Jury comme l'un des meilleurs, soumis à son examen. Il y règne de l'ordre et de la clarté, et l'Auteur a eu la précaution d'y joindre une Table des nouveaux poids et mesures, qui satisfait le Lecteur.

ARLANDE. (*Le Marquis d'*) Le 21 novembre 1783, se fit à Paris la première expérience du globe aërostatique de Montgolfier. *Le Marquis d'Arlande* et *Pilâtres des Rosiers*, si malheureux par la suite, entrèrent dans la nacelle placée sous le globe, parcoururent un espace de 4 à 5000 toises, et descendirent heureusement dans la plaine de Mont-Rouge. — La Convention Nationale nomma le 25 vendémiaire an II, deux de ses Membres pour examiner quel parti l'on pourrait tirer de cette invention. (*Voyez Blanchard, Second, Charles et Robert, Garnerin, Aërostat, etc.*)

ARLEQUIN - AFFICHEUR et ARLEQUIN - MANNEQUIN, deux trés - jolies pièces du Théâtre du Vaudeville, où il y a un Arlequin précieux par sa naïve caricature. (*Voyez La Porte.*)

Item — ARLEQUIN *changé en Nourrice.*

Item — ARLEQUIN-*Pluton.*

Item — ARLEQUIN-*Bijoutier.*

Item — ARLEQUIN-*Corsaire-Patriote*; ce qui fait un pléonasme dans le sens des *Jacobins.*

Item — ARLEQUIN. (*Bataille d'*) Extrait de l'inventaire des *Arlequins.*

ARLEQUIN-IMPRIMEUR, petite comédie en un acte, mêlée de vaudevilles assez bien tournés. L'auteur ne se nomme pas, et il n'en a pas moins le mérite de faire de très jolis couplets; mais l'action est nulle; le sujet est usé; et l'ouvrage ne vaut que par les détails, et sur-tout par le jeu de *Frederik*, qui s'est essayé avec succès dans le rôle d'*Arlequin.*

On jouait cette pièce à la Cité.

P. S. On ferait un volume de toutes les *Arlequinades* jouées à Paris depuis la Révolution, sur le théâtre seulement, sans parler de celles qu'on a jouées ailleurs. Tous les auteurs voulaient faire des *Arlequins*; très-peu y ont réussi; tout acteur un peu estimé voulait remplacer *Carlin* et *Bordier*; un seul y a reussi (*Voyez la Porte*). Pour épargner à nos lecteurs un Déluge de *Notices*, qu'on peut remplacer par une simple nomenclature, voici la litanie des *Arlequinades* jouées tant au Vaudeville, qu'au Théâtre de la rue de Bondy, les seuls où ils aient fini par être supportables; encore n'est-ce plus qu'au *Vaudeville* que les *Arlequins* sont aimables, depuis que le jeune *le Peintre*, qui les jouait *aux Jeunes-Artistes*, est parti pour *Marseilles.*

Arlequin — *Hulla.*
— *Bon Fils.*
— *Traiteur.*
— *Ainsi-soit-il.*
— *Sentinelle.*
— *Dentiste.*
— *Doge de Venise.*
— *Incombustible.*
— *Journaliste.*
— *Décorateur.*
— *Beau Fils.*
— *Tout seul.*
— *Odalisque.*

Pardon, si nous en oublions plusieurs.

Il y a un *Arlequin*, dont le titre ne nous revient pas sur le champ, qu'on a joué souvent au Théâtre du *Vaudeville*, dont l'auteur est Monsieur.

Monsieur *Lambert* (homme plein d'esprit et de talent, qui a fait aussi *la plaque retournée*) et qui fourmille de traits saillants et d'épigrammes très-ingénieuses. (*Voyez Lambert*).

P. S. Nous *croyons* pourtant que la pièce en question a pour titre *Arlequin-Tailleur* — petit ouvrage très-comique et très-gai, quoiqu'un peu trop analogue au règne de la terreur.

Les meilleures pièces de ce genre sont sans contredit au Théâtre du Vaudeville (*Voyez Vaudeville*).

Nous avons encore *Arlequin Jokei*, *Arlequin Rentier*, *Arlequin Jacob*, fort jolie pièce, *Arlequin Colombine*, *Arlequin Perruquier*, *Arlequin Receveur de Lotterie*, dont l'auteur n'a pas attrappé le meilleur *lot*; *Arlequin Frippier*, qui, en effet, ne vendait que du retourné, et quelques autres plus récents.

Toutes ces *Arlequinades* sont des enfans de la Révolution, qui les a toutes fait éclore.

Je passe sous silence les *Arlequins* du Boulevard, qui jouent leurs parades en plein vent; et, si je ne respectais pas les préjugés de mes lecteurs, je leur citerais quelques plaisanteries fort bonnes et quelques *lazzis* excellens de ces *Arlequins de l'extérieur*, qui ont frappé plusieurs fois mes oreilles.

C'est peut-être un malheur pour moi; c'est peut-être une preuve de mon mauvais goût, mais j'aime beaucoup les *arlequins*, quand ils ont du talent et qu'ils plaisantent finement.

ARLEQUIN — PATRIOTE. C'est le véritable titre d'une comédie en quinze ou vingt actes, que trente ou quarante mille acteurs s'amusent à jouer depuis dix à douze ans. On ne sait pas au juste si nous en sommes au dénouement; mais ce qu'on sait très-bien, c'est que la dernière scène qu'on en a vue, peut s'appeller une scène unique, qu'elle a obtenu les plus nombreux applaudissemens, et que par un changement de décoration, auquel on ne s'attendait pas, les *Arlequins* qui occupaient la scène, ont tout à coup disparu comme des ombres.

ARLEQUIN QUI RIT ET GILLES QUI PLEURE. Vaudeville en un acte, par *Maurice*. — Sujet rebattu, dont l'auteur eût pu cependant tirer un meilleur parti. Il faut l'apprécier par ses autres pièces. (*Voyez Maurice*).

P. S. Nous avons encore plusieurs pièces d'*Arlequin*, dont nous parlerons à l'article de leurs auteurs.

ARLEQUIN. (l') C'est le titre d'un *Journal* qui a paru vers les ans VII et VIII, et dont le *prospectus*, affiché au coin des rues, était chamarré de lozanges de toutes les couleurs comme l'habit d'Arlequin. Cette idée était assez originale; mais beaucoup de lecteurs n'ont voulu y voir qu'un changement de costume. Eh bien! quel mal, après tout! et que ne fait-on pas pour piquer la curiosité, dans un temps où l'on est blasé sur presque tous les genres de tableaux!

ARLES, ville bien malheureuse de la ci-devant Provence, autrefois Archevêché, ensuite chef-lieu de district, dans le département des Bouches-du-Rhône. Toute la France a retenti des troubles et des désastres arrivés dans cette cité infortunée; dès le commencement de la révolution, Arles parut être destinée à servir de théâtre aux événemens les plus calamiteux, qui ont depuis désolé tous les Départemens méridionaux. La Guerre Civile y éclata plusieurs fois; les

Marseillais marchèrent contre les Arlésiens ; et plusieurs fois ceux-ci se virent à deux doigts de leur perte. Arles a été rougi du sang des innocens et de celui des coupables. Un Journal estimé, qui avait pour titre : *Le Messager du Soir* ou *la Gazette Générale de l'Europe*, rendit un compte très-détaillé de la fameuse querelle des *Monaidiers* et des *Chiffoniers* ; il paraît qu'on a été long-temps dans l'erreur à Paris sur la nature et les causes de cette guerre. La population d'Arles, en l'an VI, était de vingt mille habitans. Le Clergé de la ville d'Arles, graces aux bons choix du respectable *Dulau*, qui en fut le dernier prélat, comptait parmi ses membres plusieurs ecclésiastiques savans, pieux et éclairés. Presque tous ceux dont je parle, ont été massacrés, ou fusillés ou déportés.

Cette ville, agricole, renfermait peu d'hommes pervers avant la Révolution. Mais nombre de citoyens furent égarés par des suggestions perfides et par le faux enthousiasme de la liberté. Réunis à plusieurs Marseillais, ils parvinrent à former une corporation redoutable d'*ultra-révolutionnoires*. Il y eut du sang répandu par ceux qui, se disant *patriotes exclusifs*, annonçaient hautement que leur suprême bonheur serait de *jouer à la boule avec les têtes des aristocrates et des riches* ; et, dans les scènes qui eurent lieu, la pudeur ne fut pas plus respectée que l'humanité, s'il faut en croire *Prud'homme*, qui n'est pas suspect.

Il y avait à *Arles* une Académie de Belles-Lettres, composée de trente *gentilshommes* ; *Voltaire* y eût-il été reçu ?.. Oh ! oui, il était *gentilhomme* chez le Roi.

Cette ville était remarquable par plusieurs Conciles qui s'y tinrent, par plusieurs anciens monumens des Romains, et par plusieurs hommes illustres, auxquels elle avait donné naissance.

Le 20 mars 1792, il y eut un Décret de l'Assemblée Législative pour rétablir l'ordre public dans la ville d'*Arles* ; ce *Décret* ne servit pas à grand chose, car le 25 juillet de la même année, on dénonça à l'Assemblée de nouveaux massacres commis à *Arles*.

ARLES (Archevêque d'Arles, M. *Dulau*) un des Prélats du Clergé de France, les plus distingués par leurs lumières et leur piété. Il fut membre de l'*Assemblée Constituante*, et finit ses jours à la fatale époque du 2 septembre 1792, dans la prison des Carmes de la rue de Vaugirard, sous le fer des assassins soudoyés par la Commune de Paris.

Ce Pontife, dont on réveillera un jour les cendres par respect pour sa *Mémoire*, mourut avec le courage des martyrs de la primitive Eglise.

ARLET, Adjoint de la première classe à l'Arme du Génie. (*Voyez Abraham.*)

ARLINCOURT, (*Prévôt d'*) Fermier Général, qui périt à Paris sur l'échaffaud avec deux de ses collègues, *Donet* et *Mercier*, le 25 floréal, an II. (*Voyez Dupin.*)

ARLON, petite, mais ancienne ville du Duché de Luxembourg, à cinq ou six lieues de Montmédy, maintenant remarquable par la victoire que Jourdan, Général en chef de l'Armée de la Moselle, y remporta sur les Autrichiens le 29 germinal, an II. Les Français prirent la ville, mirent l'Ennemi en pleine déroute, lui prirent trois caissons et vingt-deux canons.

ARLOT, artiste fourbisseur à

Paris, assez estimé dans sa profession.

ARMAGNAC, (d') chef de brigade de la trente-deuxième d'infanterie de ligne, à l'Armée d'Orient. — Brave et bon militaire.

ARMAING, (*François* d') autrefois Avocat du Roi à Pamiers, Département de l'Arriège, homme d'un très-grand mérite, condamné en masse avec vingt-deux autres citoyens Français, le 23 prairial de l'an II, exécuté le même jour à Paris, à la Porte Saint-Antoine, à l'âge de soixante-un ans. (*Voyez Vadier.*)

P. S. Nous n'avons pas lieu de présumer qu'il fût le même d'*Armaing*, Maire de Pamiers en 1790, que l'on a dépeint comme le tyran de son pays, et qui fut obligé de fuir, après avoir fait répandre le sang de ses concitoyens dans une espèce d'émeûte dont il fut le promoteur, en faisant arrêter, sans cause légitime, deux Officiers de de la garde nationale par cinquante gendarmes dévoués à son despotisme..... Serait-il possible que le même homme eût péri quatre ans après comme aristocrate, et fût devenu le compagnon d'infortune des plus honnêtes citoyens de la France!.... Au reste, on a vu des contrastes plus étonnans dans le cours de cette Révolution.

ARMANÇON, (l') Rivière de la Bourgogne, qui se jette dans l'Yonne, à peu de distance de Joigny. Un Parisien proscrit au Dix Août, s'était réfugié dans ces cantons; et chaque jour il essuyait des scènes affreuses et courait des risques pour sa vie. Aussi changeait-il souvent de domicile. Un jour qu'il passait l'Armançon sur une petite barque pour échapper à la visite des Emissaires de la Commune de Paris, (il y avait sept ou huit paysans avec lui dans la barque) le batelier, enragé Jacobin, parlait des journées des 2 et 3 septembre, et préconisait hautement ces massacres... puis il ajouta, en regardant de travers le malheureux étranger : « *Si je* » *savais passer dans ma barque un* » *Aristocrate, je le f...s à l'eau...*» On était presque au milieu du confluent, qui est assez large et très-rapide... L'Etranger, sans se déconcerter, observe que la cocarde du batelier était d'une couleur plus pâle que les autres.... Il lui dit avec un grand sang-froid : *En ce cas-là, donnez-nous l'exemple, et jettez-vous à l'eau le premier.* — « Pourquoi cela, s'il vous plaît! — » Parce que vous êtes un *aristocrate* : — Moi, un *aristocrate!* » Je m'éventrerais plutôt; mais » pourquoi? —Parce que votre cocarde n'est pas de la couleur nationale; » puis il ajoute en tirant d'un air très-sérieux une lettre de sa poche (personne ne savait lire dans la barque) : « Voici des nouvelles de Paris; les conspirateurs » qu'on a tués, avaient tous des » cocardes comme la vôtre. » Aussitôt le batelier empoigne son chapeau avec fureur, et le jette avec la cocarde au beau milieu de l'eau. — « Ce n'est pas tout, ajoute le » Parisien; ces conspirateurs ont » un signe de ralliement; on les » entend dire partout qu'*il faut f...* » *à l'eau les aristocrates*; c'est à » ce langage, convenu entr'eux » pour jouer le patriotisme, qu'on » les reconnaît à Paris et dans les » Départemens... » — A l'instant, vous eussiez vu ce pauvre batelier tremblant, faire mille excuses à l'étranger, qui en fut quitte aussitôt.

ARMAND-SAMUEL. (de *Marescot*) Je voudrais avoir occasion de parler de cet homme de mérite à chaque page de mon Dictionnaire.

(*Voyez Marescot.*) Je satisferais à-la-fois mon amour-propre et mon amitié.

ARMAND, député de Saint-Flour à l'Assemblée Constituante, pensait que le Corps Législatif devait être distant d'au moins vingt lieues de Paris et de la Cour.

ARMAND. Un homme de ce nom, dit *Jean-Jacques Aymé* dans ses intéressans Mémoires, détenu au Temple après le 18 fructidor, passait dans cette prison pour l'espion du Directoire; et, de concert avec Duverne de Presle, il avait fabriqué des matériaux pour établir la prétendue conspiration des prisonniers du Temple. Il importe extrêmement à l'honneur et à la sûreté des braves gens, de leur signaler cet *Armand*, afin qu'ils puissent le reconnaître et s'en défier; car les espions, et sur-tout les espions des tyrans, sont la peste de la société.

ARMAND, Employé au ministère de la guerre, Bureau des prisonniers. Homme plein de talent, de judiciaire et d'esprit. Sa capacité est très-supérieure à ses fonctions. Il est du nombre de ceux dont on peut dire, comme de Philopémen, Général des Achéens, qu'*ils paient l'intérêt de leur mauvaise mine* : Non pas que celui-là ait précisément *mauvaise mine*; mais parce que sa modestie, sa timidité et son éloignement pour l'intrigue, le font apprécier au-dessous de ce qu'il vaut. Ces qualités-là ont *fort mauvaise mine* dans le siècle où nous vivons. Il a été destitué depuis peu; comme si cet *Article* lui avait porté malheur.

ARMAND, (*Pierre-Jacques*) l'un des deux cent seize détenus au Grand-Châtelet de Paris, qui furent égorgés à l'époque sanglante et mémorable des 2 et 3 *Septembre* 1792.

ARMAND, (*Etienne*) fut aussi égorgé au Grand-Châtelet, à la même époque. — En recueillant dans ce Dictionnaire, avec autant d'exactitude que faire se pourra, les noms des malheureuses victimes de la Révolution, j'ai cru non-seulement donner à cet ouvrage un nouveau degré d'intérêt, mais encore offrir aux différentes familles qui ont fait des pertes en ce genre, une espèce de Mémorial, où elles trouveront (au besoin) des renseignemens dont elles seront peut-être bien aises de pouvoir tirer parti.

ARMAND. Nombre d'Artistes et de militaires portent ce nom. Quelques-uns se distinguent; c'est pour ces derniers que j'écris ce petit *Article*, ne connaissant pas assez les détails qui les concernent.

ARMAND, jeune Acteur de la Comédie Française, dont les débuts, soutenus par *Mademoiselle Contat*, l'ont été aussi par le public. Ce comédien, qui fait chaque jour de nouveaux progrès, se rend doublement utile au Théâtre par son zèle et par son intelligence. Il joint aux avantages de la taille et de la figure, une expression pleine de feu; et il est en même temps modeste, décent et honnête.

ARMAND, Opéra en trois actes (paroles et musique d'un même Auteur) qui a été censuré et permis à la Police, *reçu* à l'*Ambigu-Comique*, *reçu* ensuite aux *Jeunes Artistes*, *reçu* ensuite au *Théâtre de la Gaîté*, et joué encore nulle part, quoique les rôles aient été distribués par-tout. C'est la seule nécessité des *ballets* qui a déterminé l'Auteur a choisir un de ces trois Théâtres; et les intrigues, auxquelles un solitaire est étranger, l'ont dégoûté d'attendre; voilà ce qui a fait voyager sa pièce

de spectacle en spectacle. Il ne nous en parle que pour prendre date ; car les Journaux, remplis des réclamations des Auteurs, n'ont jamais publié une plainte de lui à cet égard, quoiqu'on ait joué vingt pièces calquées sur des manuscrits qu'il avait eu la bêtise de laisser des années entières entre les mains des Directeurs.

ARMAND, (*Mademoiselle*) Actrice des Italiens, plus connue par son chant que par son jeu. Une voix céleste.

ARMAND-CHARLEMAGNE. C'est un de nos plus aimables Auteurs pour le théâtre. Presque toutes ses Pièces portent le sceau du vrai talent, et beaucoup ont obtenu un succès mérité.

ARMAND-GOUFFÉ. On connaît de lui quelques petites pièces patriotiques, *à l'ordre du jour*, faites en société avec un autre Auteur. On voit aujourd'hui beaucoup de ces *accouplemens littéraires*, qui, s'ils ne prouvent pas l'extrême fécondité de chaque individu, prouvent du moins la modestie des associés et la bonne intelligence qui règne entr'eux. On a vu un petit acte en vaudevilles, fait par dix ou douze Auteurs à-la-fois ; et personne n'a revendiqué une plus grosse part du succès, que son collaborateur. Il serait peut-être plus à propos d'afficher une pièce, ou même une chanson : *Par un tel et Compagnie*. Cette union si rare, où les prétentions font place à la justice distributive, et d'où la jalousie disparaît, doit servir de modèle aux Négocians de la République. Car enfin ! combien n'a-t-on pas vu d'associés infidèles, qui, après avoir mis à contribution le zèle, l'activité et le crédit d'un co-partageant, ont si bien arrangé leurs affaires, que les trois quarts du profit leur sont revenus, sans que les réclamations des parties lésées pusseut obtenir justice ! . . .

Quoi qu'il en soit, *Armand-Gouffé* s'est fait connaître avantageusement par des pièces en Vaudevilles, tant à la Cité qu'autre part ; et le public a souri à ses *essais*, auxquels ils substituera des *coups de maîtres*.

ARMAND-VERTEUIL, était Comédien du Théâtre de la Montansier, et auparavant Acteur et Directeur du grand Théâtre à Marseille. Il mérite une place dans nos Fastes, par sa gaîté vraiment originale et même très-spirituelle par fois. Il a fait paraître une réclamation de Mademoiselle Montansier, dans laquelle il prétend qu'elle seule est Patriote, et que le Théâtre de l'Opéra est un Théâtre d'*Aristocrates*. . . . *Monsieur Josse*, *vous êtes orfèvre*.

ARMAND. On a récemment adressé une lettre signée *Armand*, à l'Auteur de ce Dictionnaire. Il paraît que le signataire est un Littérateur instruit, dont les succès ont déja couronné les travaux. Mais, comme il nous laisse à deviner *lequel des Armand nous écrit, parmi ceux qu'il nous désigne dans sa lettre*, nous sommes obligés de ne lui répondre que par un *Article* vague, tel que celui-ci. Nous n'avons pas le don de deviner au style, les Auteurs dont les ouvrages ne nous sont pas familiers, n'allant pas au spectacle une fois en trois mois, et nous bornant à nous faire rendre compte des pièces nouvelles par des hommes impartiaux, et à ne voir nous-mêmes que celles qui sont imprimées.

ARMANS. (*Mademoiselle d'*) C'est le nom de Terre que portait

Charlotte Corday, avant la Révolution. Cette héroïne, qui a surpassé Brutus, aura son *Article* à la lettre C. (*Voyez Corday.*)

ARMANT, Acteur du Théâtre du Vaudeville, qui n'est pas sans talent, et mérite d'être encouragé.

ARMANT, Jeune Militaire plein de courage, fils d'un Négociant de Saint-Quentin, il a mieux aimé courir au champ de bataille à l'âge de 15 ans et demi, que de suivre le commerce de son père. Il a été blessé plusieurs fois; et l'intrigue l'a constamment repoussé, quand il a demandé une place ou un grade.

ARMANT, (LE PETIT) assez joli Vaudeville, joué avec succès au Théâtre des Troubadours. C'est le trait de cet enfant, qui vendit ses beaux cheveux pour délivrer sa mère des poursuites d'un créancier. *Laudo conatum.*

ARMATEUR. Négociant qui arme un vaisseau pour son compte. On n'a cessé, pendant la Révolution, de parler en faveur des *Armateurs en course*; et je ne sais par quelle fatalité les ignorans qui ont prévalu au Sénat, sont toujours parvenus à écarter ces utiles propositions. Il n'y avait pourtant pas d'autres moyens de nuire à la Marine Anglaise, en dépit de sa supériorité.

ARME — ER — ÉE. Ce fut un coup de politique bien adroit, que la fable inventée par Mirabeau, vers le 14 Juillet 1789, pour faire armer, en un clin d'œil, comme par un mouvement électrique, toutes les Communes de la France, en leur parlant de brigands, qui n'existaient pas plus alors qu'il n'existe d'honnêtes gens parmi les Maudrins *de la queue de Robespierre*, ou du moins qu'on qualifie ainsi!..... Toute la France vit donc simultanément sou sol se couvrir de fantassins, qui, comme les soldats de Cadmus, semblaient sortir des entrailles de la terre, tout vêtus et tout cuirassés.... Ce sera une question pour nos neveux, de savoir si cette mesure vigoureuse n'était pas prématurée, ou s'il est plus utile que dangereux d'armer tout-à-coup un grand peuple, sans distinction de mœurs et d'état. Mais ce qui n'a jamais paru sur la terre depuis l'origine du monde, c'est ce qui a paru de nos jours aux yeux de toute l'Europe; douze ou quinze Armées à la fois sur pied, subsistant au milieu de la disette, se battant malgré les orages politiques, et vainquant, malgré les efforts des ennemis intérieurs pour les en empêcher. Certes, Louis XIV lui-même, qui aimait tant la guerre, aurait été frappé d'étonnement à ce spectacle; et il faut être de mauvaise foi pour ne pas avouer que cela tient du prodige. Aussi ai-je toujours dit que le courage de nos soldats était le beau côté de la Révolution.

P. S. Dans la fameuse Séance Royale du 23 juin, Louis XVI déclara qu'il « conservait en son » entier dans ses mains l'*institution* » *de l'armée*, ainsi que toute au- » torité, police et pouvoir sur le » militaire. »

La Constitution de 1791 lui donna précisément les mêmes attributs. Le *Comité de Salut Public* les garda ensuite exclusivement pour lui; après lui, le *Directoire*, et aujourd'hui le *Premier Consul*; par une raison toute simple, c'est que les *Armées* sont essentiellement du ressort du Pouvoir Exécutif.

Le 20 février 1793, la Convention décréta le recrutement des *Armées Françaises*, portées à sept

cent mille hommes effectifs; le premier âge porté à 18 ans. — Nous avons eu plus d'une époque, où le nombre des soldats sous les armes excédait un million.

ARME. On distingue aujourd'hui les différens Corps Militaires par le nom d'arme. Le Génie est une Arme séparée. Les *Dragons* ne sont pas de la même *Arme* que la *Grosse Cavalerie;* ainsi du reste.

ARME. Au moral, cela s'entend tout autrement. Il va peut-être bientôt arriver, le temps où il nous faudra quitter les *armes blanches* et les *armes à feu*, pour nous servir de l'*arme de la raison et de la persuasion*, dont peut-être on aurait dû se servir plutôt.

ARMÉE RÉVOLUTIONNAIRE. On créa cet infernal établissement, cent millle fois plus affreux que les bandes de Cartouche et Mandrin, le 5 septembre 1793; il fut composé de 6000 hommes et 1200 canoniers. On leur donna pour Général un poète nommé *Ronsin*. Les excès auxquels ils se sont portés, sont inouis; c'était un torrent dévastateur; malheur aux villes et aux villages, par où ils passaient. Cette armée fut licenciée le 7 germinal an II. (*Voyez Ronsin.*)

ARMEE-COMBINÉE. On appelle ainsi la réunion de plusieurs armées, combinées de manière à ce qu'elles puissent agir de concert et que l'une soit toujours utile à l'autre.

ARMÉE AUSTRO-RUSSE. C'était la réunion des Autrichiens avec les Russes contre les Français. On a vu aussi l'*Armée Austro-Sarde*, l'*Armée Turco-Russe*, l'Armée des Anglais réunis aux Allemands et à plusieurs autres peuples, et toujours contre la France. Nos soldats, loin de s'effrayer de ces grandes coalitions, ont redoublé d'efforts et de courage. Et puis, ils ont prévu avec raison que la division se mettrait infailliblement entre toutes ces nations différentes, dont l'ambition et les intérêts ne sont pas les mêmes; c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver.

ARMEMENT. On n'a entendu parler que d'*armement* à l'extérieur, et de *désarmement* à l'intérieur, pendant plusieurs années. O humanité!... ô sottises insignes!

ARMENAULT. Il fut, pendant le règne de la terreur, préposé à l'Administration des Postes et Messageries; ensuite, chargé de la même partie au Ministère des Finances, près de *Ramel*. C'est un Administrateur vigilant, laborieux, intègre et éclairé; mais un peu trop sujet à la prévention et susceptible des impressions fondées ou non fondées, qu'on lui donne pour ou contre les employés subordonnés à son travail. Il est Premier Commis de la Section des Monnaies, Poudres et Salpêtres, Postes et Loteries.

ARMISTICE. C'est une suspension d'armes, *quando arma stant*. On ne fait pas la paix malgré cela, mais on s'y dispose, et souvent on se prépare à faire la guerre avec de nouvelles forces; il est quelquefois dangereux, en Révolution, de consentir à un *Armistice;* car on peut donner par-là de nouveaux moyens à un ennemi irréconciliable. C'est à la sagesse du Gouvernement qu'il convient de peser tous les inconvéniens et tous les avantages d'un *Armistice*. On a beaucoup parlé d'*Armistice* dans certaines séances de la Convention, et beaucoup de Législateurs se sont trom-

pés sur la véritable définition du mot *Armistice*. Il est bien vrai qu'une *trêve* est plus longue qu'un *Armistice*; mais la différence essentielle consiste en ce que dans une trêve les armées rentrent dans leurs quartiers respectifs, au lieu que, pour un *Armistice*, elles peuvent rester en face l'une de l'autre, sans en venir aux mains; ne fût-ce que trois heures d'inaction, convenues entre les deux Généraux ennemis, c'est un Armistice; car *Armistice* ne veut dire autre chose que le repos des armes.

ARMODIUS ET ARISTOGITON, Tragédie lyrique, en trois actes, jouée au Grand Opéra en 1794, époque où le public n'osait improuver une pièce, dès qu'on y faisait sonner les grands mots *tyrans*, *patrie* et *liberté*. L'Auteur des paroles était *Delrieux*, connu par des succès, qui ont fait oublier la chûte de 1794.

ARMOIRE. Ce meuble a servi d'asyle à bien des proscrits. J'en connais qui s'y sont tenus cachés pendant des mois entiers, et qui n'en sortaient que lorsqu'ils étaient parfaitement sûrs que l'appartement était vuide, et la maison bien fermée.

ARMOIRIES. La Révolution a fait disparaître la *sublime science* du Blazon, de l'éducation Française; certes, si elle n'eût fait que de semblables métamorphoses, la philosophie et la raison n'auraient que des actions de graces à lui rendre. La Fontaine ridiculise parfaitement la *gentilhommerie* et les *armoiries*, dans la Fable des quatre malheureux qui débarquent sur une terre étrangère après un naufrage, et qui fussent morts de faim sur la place, si le pâtre n'eût été sur-le-champ couper du bois pour en faire des fagots,

« Moi, je sais le blason;

disait le Noble.....

« Comme si devers l'Inde ont eût eu dans l'esprit,
« La sotte vanité de ce jargon frivole. »

Mais, comme la modération, la première des vertus sociales, (*Voyez Modere*) n'est pas le caractere du Français; on peut observer, en passant, que ce ne sont pas tant les *armoiries* qu'il faut blâmer en elles-mêmes, que la ridicule importance qu'on y attachait. L'origine de certaines armoiries était absurde et humiliante, souvent puérile; quelques-unes la tiraient d'une source honorable et encourageante pour la famille qui les portait. (*Voyez Noblesse.*) Presque toutes les nations ont eu des signes symboliques pour distinguer les familles; la vanité, l'ambition, les passions seules ont gâté, de tout temps, les institutions les plus simples en elles-mêmes..... Les Français n'ont-ils pas eu aussi un *bonnet rouge*, *une pique*, *etc.* pour *armoiries!*..... Tout confirme ce que disait Vergniaux: *Gardez-vous de tomber dans des abstractions métaphysiques; il faut des objets sensibles au peuple*, etc.

P. S. On aurait pu tirer un parti très-singulier des *armoiries*, en donnant à Robespierre et à ses créatures un *écusson* analogue à leurs goûts et à leurs *prouesses*.

ARMONVILLE, Député de la Marne à la Convention Nationale. — Cet homme, l'un des Jacobins les plus déterminés qui furent jamais, passe pour avoir été aussi l'un des principaux appuis du terrorisme en France. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'est fait une foule

foule d'ennemis acharnés contre lui. On assure qu'il regarde son obstination comme du caractère; mais nous ne certifierons point les causes de sa mauvaise réputation; elle peut être mal fondée; il y a tant de patrimoine mal acquis dans cette Révolution!.. *Armonville*, dit-on, était cardeur de laine à Rheims.

ARNAL, (d') Lieutenant Colonel du corps du Génie, en résidence à Schelestat en 1792. — Officier instruit, dont le sort actuel nous est inconnu.

ARNAI, Ville de la ci-devant Bourgogne méridionale, qui n'a rien de remarquable, si ce n'est que ses habitans, excités probablement par des étrangers soudoyés, s'y opposèrent au passage de Mesdames Adelaïde et Victoire, tantes du Roi, parties de Paris le 20 février 1791, avec un passe-port pour Rome. Ces deux Princesses furent arrêtées par la Garde Nationale de cette Ville, où elles furent obligées de séjourner jusqu'à ce que l'Assemblée Constituante confirmât leur passe-port, et levât les obtacles qui s'opposaient à ce qu'elles sortissent de France.

Ces deux femmes, parfaitement étrangères aux affaires publiques, puisqu'elles n'allaient plus à la Cour depuis long-temps, eussent probablement éprouvé le sort de *Madame Elisabeth*, si on les eût fait rester en France.

ARNAUD, (Jean) Sous-Lieutenant au dix-septième Régiment de cavalerie, mort à Paris sur l'échaffaud le 8 prairial de l'an 2, à l'âge de 44 ans, comme complice de l'Etat-Major de Dumourier. L'affaire de Dumourier est un Dédale trop obscur pour qu'on puisse encore s'y reconnaître aujourd'hui; le temps découvrira tout. Mais, si le Général fut coupable, il est douteux que tout son Etat-Major le fût comme lui. Nous avons eu même, depuis peu, des renseignemens qui prouveraient le contraire.

ARNAUD, d'abord Commissaire du Gouvernement près la Municipalité du midi à Marseille, ensuite membre du Conseil Général du Département des Bouches-du-Rhône, lors des Préfectures: Homme à-la-fois prudent et ferme.

ARNAUD, (d') L'un des meilleurs Généraux de Brigade de l'Armée de Massena, en Italie.

ARNAUD. *Adjoint* de la première classe de l'Arme du Génie; jeune Officier plein de zèle et de dispositions.

ARNAUD. Autre militaire distingué par sa bravoure; Chef de Brigade de la quarante-huitième d'infanterie de ligne; à l'armée du Rhin, avant les dernières mutations.

ARNAUD. Ancien Notaire de Paris, nommé *Adjoint* au *Maire* du Septième Arrondissement, lors de la nomination des Douze Maires de création nouvelle. Si l'on n'a voulu honorer que la sévère probité, on a bien fait; si on a prétendu chercher le mérite des formes douces et liantes qui font le charme de la société, et qui gagnent les cœurs des administrés, on s'est trompé. Ce Citoyen, dit-on, a refusé; il s'est donc rendu justice, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas toutes les qualités d'un parfait honnête homme.

ARNAUD (d') ou *Baculard*, auteur d'une bibliothèque entière de romans, d'histoires et de drames sentimentaux. Tout le monde connaît cet écrivain, qui, bien que très-âgé, se donne encore un air de jeune-homme. Un plaisant disait de d'*Arnaud*, *qu'il n'y avait guères de citoyen en France qui ne fût*

son créancier pour la somme d'un petit écu. Sans peser la valeur de cette espece de sarcasme, nous nous bornons à rendre justice au talent de cet écrivain, qui joint au mérite de l'intérêt, celui d'avoir constamment prêché les mœurs et l'humanité dans ses ouvrages. Moins de *points* et d'*hélas* leur donnerait plus de prix; mais ils n'en sont pas moins faits pour captiver le lecteur honnête et sensible, aux exclamations près. M. d'Arnaud n'a pas eu de peine à se mettre au ton du jour, dans une revolution qui a fait verser tant de larmes! cependant il fut incarcéré, et comparut avec les *prétendus criminels de lèze-nation*, devant le redoutable Tribunal Révolutionnaire, pour avoir donné azile à un soi disant Emigré, homme de mérite, qui probablement n'avait jamais *Emigré.* (*Voyez Larmoyant.*)

ARNAUD, (Bertrand) Secretaire du Conseil Général de la Commune de Paris, à l'époque du 9 Thermidor, fut guillotiné avec elle le 11 suivant, à l'âge de 55 ans.

ARNAUDAT, (d') Député du Béarn à l'Assemblée Constituante. Il fit dès le premier Août 1789, c'est-à-dire 15 jours après la prise de la Bastille, une motion remarquable. C'était d'élaguer impitoyablement tout ce qui pouvait retarder le travail de la Constitution; et sur-tout d'*écarter une déclaration des droits de l'homme, nécessairement longue et vague à débattre.*

ARNAUDIN, architecte laborieux et entendu, quoiqu'il ne fût en 1792, que de la *seconde classe* de l'Academie d'Architecture. Il aura de quoi s'occuper; car les Monumens Républicains sont encore à imaginer en France; ou du moins n'y a-t-il pas long-temps qu'on y songe.

ARNAULD, (Dlle. d') correspondante du Bureau Académique d'écriture, à Châteaudun. Talent rare chez les femmes.

ARNAULT, âgé d'environ 30 ans; auteur dramatique, qui ira très-loin, s'il étudie encore la scène, et s'il s'attache à mettre dans ses poëmes autant d'action qu'il y met de style. Il a de la verve, du génie même. On trouve dans *Marius à Minthurne*, dans *Horatius coclès* et dans *Cincinnatus* des tirades entières, dignes de *Corneille*. *Lucien Bonaparte*, ministre de l'Intérieur, l'a mis à la tête de l'Instruction Publique; heureux, s'il a le courage de rendre justice à ses confrères, et si les intrigants et les envieux ne l'assiègent pas pour l'empêcher d'être lui-même!

ARNAULT, chef du second bureau de la seconde section des liquidations diverses, au Ministère des finances, sous Robert Lindet. Le caractère du Ministre Actuel nous donne lieu de croire qu'il y est encore.

ARNÉGUY. Poste important, sur la frontière de l'Espagne, d'où le Commandant Harispe, à la tête d'un Détachement de l'Armée des Pyrenées-Occidentales, chassa les Espagnols réunis aux émigrés, le 7 Floréal, an II, et les mit en déroute, après leur avoir tué 80 hommes et fait 17 prisonniers.

ARNHEIM, ville de la Province de Gueldres, prise par les Français, auxquels elle devrait appartenir. Elle est sur la rive droite du Rhin.

ARNO. (l') Encore un fleuve que les conquêtes des Français ont rendu célèbre. L'Arno sort des Apennins, passe à Florence et à Pise; puis, se déchargeant dans la Méditerranée, il va conter à Neptune des nouvelles de *Bonaparte*.

ARNOUD, substitut du Commissaire près le Tribunal de Cassation, a été continué dans cette place par *arrêté consulaire* du 19 Germinal, an VIII, lors de la nouvelle organisation des Tribunaux.

ARNOUL, Député du nouveau Département des Forêts au dernier Conseil des Cinq-Cents. Cette Députation n'était composée que de deux personnes; une pour les *Anciens*, et l'autre pour *les* 500. Ni l'un ni l'autre de ces nouveaux venus n'ont eu le temps de se faire connaître. *Tardè venientibus ossa.*

ARNOULD, autrefois actrice chez Montansier, lors de la translation de son Théâtre à Paris, au commencement de la Révolution. Elle y obtint beaucoup de succès, et elle le méritait. Elle joue maintenant dans les Départemens, qui, en troquant d'autres actrices contr'elle, n'ont pas perdu au change.

ARNOULD, acteur fort gentil du Théâtre des jeunes-Eleves sur le Boulevard. — Il annonçait d'heureuses dispositions.

ARNOULD. Il y a deux hommes de loi de ce nom, qui tous deux ont du mérite, et même beaucoup.

ARNOULD. Il y a en France des milliers d'*Arnould*, qui n'attendent pas sans doute que je fasse un article pour chacun d'eux, à moins qu'on ne voulût faire de mon *Dictionnaire* un supplément aux registres des baptêmes civils de la section.

ARNOULD, (Saint) l'une des plus belles et des plus célèbres Abbaies de France dans la ville de Metz. Elle est comme tant d'autres, réduite à *zero*. Beaucoup d'enfans du pays Messin portaient *Arnould* pour nom de baptême, à cause du patron de cette abbaie, qui était fort révéré, avant la Canonisation Patriotique de *Saint Marat*.

ARNOULD. (Sophie Saint) C'est le nom de guerre d'une actrice qui aurait fait des merveilles sur les petits théâtres de Paris, s'il suffisait pour cela d'être bonne et belle femme. Elle est comme tant d'autres!

ARNOULT, auteur de la *Balance du Commerce*, homme d'un vrai mérite, qui a eu des emplois analogues à ses talents, pendant le cours de la Révolution, mais qui n'a point été récompensé assez dignement. Il fut un des membres les plus marquans de l'immortelle Assemblée Electorale au fameux 13 Vendémiaire. Il a été Député de la Seine en l'an VI, au Conseil des Anciens, pour un an.

ARNOULD, (Sophie) ci-devant à l'Academie de Musique. Cette actrice justement célèbre, a excité l'enthousiasme des amis de l'art dramatique et de la musique, pendant tout le temps qu'elle est restée au théâtre. Lorsqu'elle y fit distinguer son talent, on fut étonné de voir sur la scène de l'opéra, où jusqu'alors on n'avait presque apperçu que des mannequins plus ou moins heureusement organisés, plus ou moins exercés, une actrice remplie de grâce et de sensibilité, qui offrait la réunion touchante et nouvelle d'une voix charmante au mérite si rare d'un jeu vrai et puisé dans la nature. On se rappellera toujours les momens délicieux qu'elle a fait passer aux amis des arts dans les rôles de *Psyché*, *Aréthuse*, *Télaïre*, etc. et on n'oubliera pas les succès qu'elle obtint, vers la fin de sa carrière dramatique, dans le rôle intéressant d'*Iphigénie*, au moment de la renaissance de la musique en France.

Mais ce n'est point seulement comme artiste que Mlle. Arnould s'est fait connaître; son nom est placé à côté des hommes qui se sont le plus distingués par des

saillies piquantes, résultat d'un esprit vif et naturel. Plusieurs de ses bons mots passeront à la postérité, dans les recueils qui méritent le plus d'être conservés. Une philosophie naturelle, qu'elle dut à ses réflexions plus qu'à son éducation, lui fit rechercher la société des philosophes les plus célebres, dont elle vécut entourée. *J. J. Rousseau*, *Mably*, *Helvétius*, d'*Alembert* et beaucoup d'autres figurent dans la liste de ses amis. C'est en vivant avec eux, c'est en lisant leurs ouvrages, qu'elle s'est préparé un automne heureux et tranquille. Elle a choisi sa retraite à la campagne, et partagée entre les souvenirs et les jouissances que lui assure son amour pour les arts, elle se livre entièrement à l'agriculture. C'est ainsi qu'elle s'est procuré le bonheur de trouver toujours des fleurs sur la route qu'elle avait à parcourir.

ARNOULT, Député de Dijon à l'Assemblée Constituante, s'occupa longuement de l'hérédité de la Couronne de France, à laquelle la Maison d'Espagne avait renoncé par le Traité d'Utrecht; et il lui échappa de dire: « le Trône est » occupé par l'auguste Maison des » Bourbons. . . etc. »

« C'était bien des Bourbons qu'alors il s'agissait ! »

ARNOULT, (âgé d'environ 50 ans) fut Regisseur et Co-directeur du Spectacle de l'Ambigu-Comique avec Audinot Homme d'esprit, à qui nous devons les meilleures pantomimes qui aient paru alors dans la Capitale; et sur-tout la *Foret-Noire*, tableau délicieux, qui honore l'imagination et la sensibilité de son auteur. *Cuvelier* l'a remplacé avec beaucoup d'avantage.

Cet *Arnoult* est mort depuis la Révolution.

ARNOULT. Il y avait un homme de ce nom, Inspecteur-Machiniste des Menus-Plaisirs, rue Bergère. Homme à talent et très-industrieux. Nous ignorons sa destinée.

ARNOUX, (*François*) l'un des cinquante-sept prisonniers d'Orléans, qui furent massacrés à leur arrivée à Versailles, le 9 septembre 1792, par suite des préparatifs et en exécution des projets de *Léonard Bourdon*. (*Voyez Bocaze*, *Fournier*, *Garon de Coulon*.)

ARNOUX, très-bon Officier, Chef d'Escadron au 4e. Régiment de Dragons. Il était à l'Armée du Rhin au commencement de cette derniere campagne.

ARONE *ou* ARONA, Ville d'Italie, près d'*Anghiera*, au Duché de Milan. Elle appartenait au Roi Sarde. Ce fut près de-là que 1500 Français firent 300 prisonniers à 10,000 ennemis, qui avaient forcé le passage, les harcelant toute la journée, lorsqu'ils filaient sur Mantoue; et, ayant atteint leur Arrière-Garde, ils leur firent encore 2000 prisonniers et s'emparèrent de 16 pièces de canon. Ils avaient pour chefs *Augereau*, Général Divisionnaire, et *Guieux*, Général de Brigade. Cette action eut lieu le 26 nivôse an V.

ARPAJON, (*Anne-Charlotte-Louise*) femme du Maréchal de Mouchy, morte à Paris sur l'échaffaud, le 9 messidor de l'an II, à l'âge de 66 ans, avec 28 personnes pour avoir distribué aux *fanatiques* (aux pauvres prêtres) les *sommes* (les aumônes) que le tyran employait à les *soudoyer* (à les soulager dans leur misère) etc. La bonne Maréchale de Mouchy eût été tout ce qu'on eût voulu qu'elle fût; et elle ne se mêlait

gnères de projets contre-révolutionnaires. La plupart de ces gens-là seraient aujourd'hui les meilleurs citoyens, si la Convention eût été ce qu'est à présent le Gouvernement.

ARPAJON, petite ville de France, au Département de Seine et Oise. Ce petit endroit, situé sur la route d'Orléans, à 7 lieues de Paris, dans un vallon charmant, a conservé un bon esprit dans le cours de notre malheureuse Révolution. La grande majorité des habitans, quoiqu'ils fussent travaillés sans cesse par les Emissaires Jacobins et les Proconsuls qui voulaient les électriser en passant, n'a connu que la soumission aux lois, la haine du sang humain et les égards hospitaliers pour les malheureuses victimes qu'on traînait par cette route, du Midi aux prisons de Paris, et de Paris aux prisons de Rochefort.

ARPAJON, petite ville ou Bourg de France, près d'*Aurillac*, dans la ci-devant *Auvergne*, qui fut cause en Mars 1792, de la malheureuse affaire d'*Aurillac*, où le nommé *Collinet*, père, fut massacré sous les yeux des Magistrats. (*Voyez Collinet et Aurillac.*)

ARQUEBUSE — BUSIER. Cette ancienne institution n'existe plus; mais il en restait des vestiges dans presque toutes les villes de France, lors de la Révolution. Les *Arquebusiers* formaient, entr'eux, une Corporation redoutable pour la défense de la ville, en cas d'attaque. Ils étaient divisés par Compagnies, portaient un uniforme différent selon les armoiries des villes auxquels ils appartenaient, avaient un Colonel, ordinairement Bourgeois des plus Notables de la ville, tenaient un rang distingué dans les cérémonies et dans les fêtes publiques, s'exerçaient publiquement avec leurs armes à certains jours de l'année, et donnaient des *repas de corps*. On appellait l'*Arquebuse* le local destiné à leur réunion. Plusieurs de ces maisons étaient fort belles, et entourées d'un grand jardin; on a vendu tout cela.

ARQUIER, Compositeur de Musique, rempli de grace et d'expression. Il fut, très-jeune encore, Maître de Musique de l'Opéra de Marseille. De-là, il vint à Paris en 1789, et se fit connaître avantageusement par de charmans ouvrages. Il était, en l'an VII, Directeur du Spectacle de Besançon, où il fut ruiné, parce que les Municipaux de cette ville, entièrement dévoués aux Directeurs Fructidoriens, défendaient les pièces à succès, quoiqu'on les permît à Paris.

ARRACHART. Il y a deux Chirurgiens de ce nom; l'un, fameux Oculiste; l'autre, tout simplement Maître en Chirurgie. Il ne faudrait plus qu'un Dentiste.

ARRACHER. On n'a rien *obtenu* pendant long-temps; on a tout *arraché*. C'est par la terreur qu'on arrachait des aveux contraires à la vérité; c'est par la terreur encore, qu'on *arrachait* des éloges et des félicitations parmi des hommes faibles et ambitieux, que la crainte de perdre leur place rendaient flatteurs. Si nous parlons des millions de victimes, auxquels les Despotes et leurs Satellites ont *arraché* la liberté, la fortune et la vie... Que de motifs pour justifier ce mot *arracher* !

ARRAING, (d') Député du Tiers-Etat du Pays de Soule à l'Assemblée Constituante. Fort estimé, pour sa probité.

ARRAN, qui s'écrit aussi *Arren*, île d'environ 15 à 16 lieues de circuit, faisant partie de l'Ecosse Méridionale, dont elle n'est séparée

que par un Détroit de 3 ou 4. Ce fut au port de cette île hospitalière, port excellent, nommé Brodwick, qu'après avoir échappé miraculeusement à mille dangers, abordèrent enfin, vers la fin de mai 1794, plusieurs familles Françaises, réunies de divers endroits de la France, qui étaient parvenues à se soustraire aux horreurs des *Francastel*, dans la Vendée, des *Carrier*, à Nantes, et des *Joseph Le Bon*, sur les côtes du Pas-de-Calais. Ces malheureux Français furent accueillis des Insulaires d'*Arran* avec tout le zèle qu'inspire l'humanité. Ils y vécurent long-temps des ressources que leur fournit ce petit pays, où la pêche du saumon, du hareng, du merlan et de la morue est extrêmement abondante. Ils purent, au moins, attendre en sûreté que les circonstances devinssent plus favorables à leur retour dans leur Patrie; ce retour ne put avoir lieu pendant toute la durée du règne Directorial, règne plus affreux que celui du Comité de Salut Public aux yeux de l'observateur qui pèse l'importance des événemens politiques. Enfin, ils purent revoir la France, grace à la douce et sage philosophie du jeune Corse, que la fortune a mis à la tête de nos destinées. Mais plusieurs d'entr'eux préférèrent rester dans leur asyle, s'étant établis autour de la montagne de Capra, où une vie frugale et paisible, un air pur et un bon voisinage les consoleront de leurs pertes.

ARRANÇAY, (d') ou D'ARANÇAY, Chef de Brigade à la suite, au Corps de l'Artillerie de la République Française. Officier probe, brave et instruit.

ARRANGEMENT. Chacun fait ici-bas ses petits *arrangemens* pour son plus grand bien, mais non pas pour celui du prochain. Nous en avons les preuves les plus convaincantes et les plus multipliées depuis l'origine de la Révolution Française. La Cour faisait depuis long-temps ses *arrangemens;* le parti opposé a fait les siens aussi; et le peuple, qui en avait d'autres à faire, s'est trouvé froissé entre les deux partis, de sorte que de tous ces *arrangemens*-là, il a dû resulter un *dérangement* universel.

ARRANGER. Ce qui *arrange* l'un, n'*arrange* pas l'autre. Les malheurs qu'ont fait naître les excès révolutionnaires, n'*arrangeaient* pas du tout l'immense majorité de la nation; mais ils *arrangeaient* fort bien ceux qui en étaient les auteurs; et, comme ils avaient dit au peuple : *si tu te plains, on t'arrangera de la bonne manière;* ils ont tenu parole. Mais *Bonaparte* est venu, et ils ont été *bien arrangés* à leur tour; ainsi va le monde.

ARRANGER. (s') Les brigands *s'arrangeaient* assez bien de l'ordre de choses qu'ils avaient établi. Il me semble voir l'*Ane* du *Meûnier* de la Fable, qui murmure de ce que son maître ne veut plus le porter :

« L'Ane, qui goûtait fort l'autre façon d'aller,
» Se plaint en son patois. . .

Mais la comparaison n'est pas juste, en ce que les ânes ne sont pas des bêtes féroces.

ARRAS, Ville ancienne, considérable et assez belle, Capitale de la ci-devant Province d'Artois, au nord-ouest de la France. On ne peut plus entrer dans cette malheureuse ville, sans un serrement de cœur involontaire, effet du souvenir toujours récent des épouvantables atrocités de *Joseph Le Bon*. Les pères les réciteront à leurs en-

fans ; ceux-ci les rediront aux leurs. . . . Jamais une série de forfaits en tout genre, aussi continue, aussi exécrable, ne s'offrira sous les yeux de la postérité ! Des rues entières désertes annoncent dans Arras la dépopulation et la mort ; et quelqu'effort que fasseut les complices de *Joseph Le Bon* pour faire oublier ou excuser leurs crimes innombrables, jamais on ne pourra ni les oublier, ni les excuser ; l'univers en sera toujours étouné ! Il le faut pour la consolation du juste, pour l'honneur des lois, pour le triomphe de la vertu et pour le maintien de l'ordre social.

Il y avait dans *Arras* une Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres ; l'une des mieux composées et des plus laborieuses, qu'il y eût en Europe. (*Voyez Le Bon.*)

ARRÉRAGES. Nombre de Décrets ont été rendus sur les *Arrérages* ; mais ils étaient nuls par le fait, puisque les circonstances forçaient toujours de suspendre le *courant*. Au reste, sans parler des dettes pécuniaires, on conviendra, si l'on est de bonne-foi, qu'on doit de furieux *Arrérages* sur le bonheur promis aux Français. Puisse *Bonaparte* continuer ce qu'il a commencé ! Il acquittera plus d'une dette.

ARRESTATION. On connaît ce mot aujourd'hui en France, plus qu'on ne connaissait autrefois les lettres-de-cachet. Il est tellement du bon ton maintenant, d'avoir été arrêté, qu'on a fini par avoir mauvaise idée de ceux qui ne l'avaient pas été. Les monstres qui nous gouvernaient en sous ordre, semblables à *ceux qui avalent l'iniquité comme l'eau*, parlaient d'*arrestation* comme ils *buvaient un verre de vin*. C'était leur mot favori ; c'était leur *Pater noster*, leur prière du matin et du soir. . . . . Comme on s'accoutume au crime ! La plupart des Membres des *Comités Révolutionnaires* s'étaient habitués à *arrêter* les citoyens, comme si cet usage eût subsité depuis mille ans, et comme si c'eût été la chose du monde la plus simple et la plus naturelle, que d'incarcérer son semblable ! Et, pour comble de misère, le *Directoire Fructidorien* enchérissait sur les anciennes arrestations, avec moins d'éclat, il est vrai, mais avec plus de perfidie.

ARRÊT ou *Sentence*. Ce n'est pas sans un mouvement convulsif d'indignation et d'horreur, qu'on a entendu dire au conspirateur *St.-Just*, en plein Sénat, que « sous » l'ancien régime, on avait fait » *jusqu'à trois mille exécutions* » par an, dans Paris seulement, » etc. . . . » Lorsque nous avons sous les yeux le *Relevé* le plus exact des exécutions qui se faisaient à Paris avant la Révolution, nous sommes tentés de rappeller sur la terre l'ombre hideuse de cet imposteur, pour jouir encore du vertueux plaisir de voir tuer une seconde fois cette exécrable bête féroce. A quel degré d'avilissement étais-tu descendue, ô ma Patrie, quand une poignée de brigands te méprisaient au point de dénaturer à tes yeux l'histoire de ce qui s'était passé sous tes yeux ! . . . Quand on criait dans Paris : *Arrêt de la Cour du Parlement, qui juge et condamne*, (chacun s'en souvient) tout le monde se mettait aux fenêtres ; on achetait l'ARRÊT pour voir quel était ce malheureux que le glaive de la Justice allait frapper ; c'était une époque remarquable ; et cette époque se renouvellait rarement. Encore ! combien de précautions pour condamner un

homme à la mort ! que de formes à remplir ! que de soins pour faciliter au coupable les moyens d'être trouvé innocent ! qu'on se rappelle le temps que durait un procès criminel à la Tournelle ! . . . à Dieu ne plaise que nous prétendions inspirer à nos lecteurs le regret de l'ancien régime ! (*Voyez Regime*) nous ne voulons que faire un rapprochement des ARRÊTS de ce temps-là avec les ARRÊTS de ce temps-ci. Nous observerons, du moins, que la Justice Nationale a enfin prononcé son ARRÊT, à son tour ; et, quand DUMAS prononçait un ARRÊT, il ne s'appercevait pas qu'il prononçait le sien, qui a été, grace au ciel, bien et duement exécuté !

ARRÊT. (*Maison d'*) On avait ainsi nommé les édifices nationaux, où l'on avait enfermé six cent mille citoyens sur tout le sol de la France. On avait peur que le nom de *prison* n'effarouchât les oreilles délicates ; et jamais pourtant les prisons de l'ancien régime, destinées aux criminels, n'ont égalé l'horreur des *maisons d'Arrêt*, où l'on entassait chaque jour des milliers d'innocens. C'est ainsi que *liberté* a voulu dire *esclavage*, et que la *fraternité* a signifié la *haine* et le *despotisme*. . . Se joua-t-on jamais plus impudemment des droits sacrés de l'humanité ! et les Mandataires d'un peuple, honorés de sa confiance et chargés de son bonheur, insultèrent-ils jamais aux plus méprisables valets avec tant d'insolence et d'audace qu'ils en montrèrent à la Nation, dont ils n'étaient tout au plus que les Commis ! (*Voyez Cachots, Prisons.*).

ARRÊTE—ÉS. La décision du Corps-Législatif était un Décret ; celle d'une fraction de ce corps, d'un Comité, par exemple, s'appellait *Arrêté*. Mais il y a des *Arrêtés* qui valent des *Décrets* ; les *Arrêtes* de la Commune de Paris avaient plus de force que les *Décrets* de la Convention. Pour établir une ligne de démarcation nécessaire au bon ordre, entre le Pouvoir suprême et les Pouvoirs subalternes, qui en sont une simple émanation, il eût fallu qu'aucune fraction du Sénat ne pût faire d'*Arrêtés* qu'en se soumettant à sa sanction, ou à la censure d'une autorité *ad hoc*, excepté pour les cas urgens et imprévus.

Après le 13 *Vendémiaire*, les décisions du *Conseil des Cinq-Cents* s'appellaient *Résolutions*, et quand le *Conseil des Anciens* les approuvait, elles devenaient *Lois*. Mais les *Arrêtés* du Directoire se moquaient des *Résolutions* et des *Lois* ; et, plus *résolus* que les Législateurs les plus *résolus*, les trois Directeurs Exclusifs, *au* 18 *Fructidor*, anéantirent à la fois, en un seul tour de main, et les *Législateurs* et les *Lois*.

— Les actes du Gouvernement actuel se nomment *Arretes* ; jusqu'à present les *Arrêtés Consulaires* ont porté l'empreinte de la justice et de l'humanité ; c'est un fait.

ARRÊTS. On mettait aux *Arrêts* un militaire qui avait manqué à la discipline ; et on a mis aux *Arrêts* chez eux, tous ceux qu'on favorisait pendant la Révolution. C'était une faveur signalée d'avoir chez soi des gardes et des gendarmes à tant par jour ! (*Voyez Surveillance.*)

ARRHES. Il ne s'agit pas ici des arrhes qu'on donne au Bureau des Messageries, pour retenir sa place à la Diligence, et qui souvent étaient perdus sous le règne de la terreur, à cause du temps et des courses qu'exigeaient les difficultés innombrables dont on avait hérissé l'obtention

l'obtention d'un passe-port..... O stupidité! ô extravagance! ô délire inconcevable!... Il s'agit seulement de rappeller le mot terrible d'un philosophe du coin des rues, qui disait n'aguères à trois crocheteurs ses confrères : *Tous les crimes qu'on commet sous le nom de la liberté, sont des arrhes donnés pour l'esclavage.*

ARRIÈGE. (Département de l') Le neuvième de France (toujours par ordre Alphabétique) composé du Couserans, du Comté de Foix et d'une partie du Languedoc, proprement dit; il a peu d'étendue; l'Arriège le traverse dans toute sa longueur, et va se jetter dans la Garonne, un peu au-dessus de Toulouse. Vadier, député de ce Département, l'a inondé de larmes. Pamiers en est la capitale. Cette ville avait, en l'an VI, quatre mille neuf cent cinquante-quatre habitans. La population totale du Département s'élevait à cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent trente huit personnes. Son premier *Préfet* a été *Brun*, ex-Commissaire Central du Département de l'Hérault. (*Voyez Vadier et Pamiers.*)

ARRIÈRE-GARDE. C'est la portion d'une armée, qui ferme sa marche et qui la défend sur les derrières. *L'arrière-garde* est toujours exposée dans une retraite, sur-tout si cette retraite se fait précipitamment. Lors des belles retraites du *Général Moreau*, nos *arrieres-gardes* furent poursuivies de l'ennemi, mais n'en montrèrent pas moins de courage et de fermeté. Souvent *l'arrière-garde* des ennemis de la France a été atteinte et fort maltraitée par nos soldats. On a dit que le *Directoire Fructidorien* était *l'arrière-garde* du Gouvernement Révolutionnaire. C'est *Bonaparte* qui l'a mise en déroute.

ARRIERÉ. C'est l'épouvantail des fournisseurs; chacun craint d'être mis à *l'arriere*.

On y a mis *sans doute* quelques personnes qui avaient assez gagné pour attendre leur payement ultérieur; mais n'y met-on pas aussi des Banquiers, des Negocians, irréprochables, qui sont payés de leur zèle et de leur bonne foi par un peu de déloyauté!

ARRIERE. (*en*) On a soutenu constamment qu'il ne fallait jamais regarder *en arrière* dans une Révolution; et jamais on n'a soutenu un principe plus faux, plus absurde et plus dangereux en politique comme en morale.

ARRIGHI. Suppléant de l'Isle de Corse à la Convention, en devint Membre par l'absence d'un de ses collègues. Il entra ensuite au Conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit le premier Prairial an VI. — On s'est accordé à faire l'éloge de sa probité et de ses intentions.

ARRIVÉE DE LA PREMIERE RÉQUISITION. (l') C'est le nom d'une ou de plusieurs pièces patriotiques, jouées à Paris sous la tyrannie, et qui n'ont eu que ce succès précaire et forcé, où le cœur n'était pour rien, parce que la terreur fermait toutes les bouches, et agitait machinalement toutes les mains. On criait alors *bravo*, comme on crie : *au feu!*

ARRIVEUR, autrefois Commissaire-Enquêteur en la Sénéchaussée de Lyon, Député par celle de Trévoux à l'Assemblée Constituante, où il eût très-bien fait de ne pas *arriver*, plutôt que de voir les choses tourner comme elles ont fait alors. Mais *ce qui est passé, est passé*, comme dit JULIET dans la *Petite Nannette*.

ARROGANCE. C'est l'expression visible d'un orgueil bien enraciné;

et, la plupart du temps, cet orgueil n'a pour bâse que la sottise et l'ineptie. On a vu des hommes en place traiter les autres hommes avec une *arrogance* insupportable. Les Conventionnels sur-tout, au temps de la terreur, étaient d'une *arrogance*, dont on n'avait pas encore vu d'exemple... on peut en excepter un bon tiers; le reste se croyait pétri d'un autre limon que l'espèce humaine. C'est précisement cette *arrogance* qui les a fait haïr presqu'autant que les cruautés que plusieurs d'entr'eux ont exercées sur leurs *Commettants*. On a voulu en excuser plusieurs, en disant que ce n'était pas *orgueil*, ni *mépris*; mais l'étonnement de se voir quelque chose, quand leur conscience intime leur disait qu'ils étaient fait pour n'être rien. En effet, il est possible qu'un homme nul et incapable soit frappé de stupeur et comme saisi d'admiration à l'aspect d'une dignité qui n'est pas faite pour lui. Mais tout le monde ne se contentera pas de cette excuse.

Nos Commis de Bureaux se croyaient aussi des Monarques; et ils traitaient les suppliaus avec une *arrogance* inconnue jusques là. Chaque Français, étant *Souverain*, aurait dû se souvenir que la plus belle qualité d'un Prince, est d'être affable. Rien n'était plus convenable entre vingt millions de princes et de princesses que d'avoir des égards les uns pour les autres; alors la *fraternité* eût cessé d'être une dérision. (*Voyez Chénier*).

ARROGER. (s') On s'*arroge* des droits et des pouvoirs qu'on n'a pas. Si l'axiome de droit : *Delegatus non delegat*, est vrai, ceux qui, étant *délégués* par le peuple, se sont permis de *déléguer* la plénitude de leurs pouvoirs à une petite portion de leurs collègues, et ces collègues, qui se sont permis de *déléguer leur délégation* à des particuliers, qui les ont encore *délégués* à des laquais, sont assurément coupables de s'être *arrogé* des droits qu'ils n'avaient pas. Si l'axiome est faux, prenez que je n'ai rien dit, et que tout a été pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

ARROLA. Poste intéressant et redoutable sur un Rocher situé vers les frontières de l'Espagne.

Les Français, qui formaient un Détachement de l'Armée des Pyrénées Orientales, sous la conduite du Commandant *Harispe*, enlevèrent ce poste de vive force, en chassèrent les ennemis et s'emparèrent du rocher, au mois de floréal, au II.

ARRONDIR. On sait aujourd'hui mieux que jamais ce que c'est qu'*arrondir son petit domaine*. C'est comme *un petit dîner frugal*, auquel invitait un *Matador* de la Révolution, qui *avait fait ses affaires*. Beaucoup de gens ressemblent à la *Belette* de *La Fontaine*, qui étant entrée dans un grenier, ne peut plus en sortir, à force de s'être *arrondie* à manger. Voilà ce que c'est, messieurs, que d'être *si ronds*; on vous a remarqués, signalés; vous ne pouvez plus vous cacher.

ARRONDISSEMENT. On a nommé ainsi les divisions Municipales; elles forment à-peu-près le *cercle* dans les campagnes; mais dans les villes, et sur-tout à Paris, ce sont des *arrondissemens quarrés* ou *pointus*. Aucun n'a une forme régulière et une distribution commode. C'est la quadrature du cercle; mais ce petit inconvénient mérite à peine d'être relevé.

ARROSER. On connaît cette expression sous un double rapport depuis la Révolution. 1°. On sait combien on a parlé dans les *clubs*, *d'arroser* les arbres de la liberté du

sang des aristocrates, et avec quel funeste succès on a joint l'exécution à la menace. 2°. On sait aussi ce que veut dire *arroser dans les bureaux ministériels*... Mais cette dernière acception est un peu moins tragique, heureusement; et on nous a prouvé qu'on n'en meurt pas.

ARROÜAISE, Abbaye d'Artois, chef-d'ordre d'une Congrégation de Chanoines réguliers de Saint Augustin. Elle donnait son nom au pays où elle était située, à trois ou quatre lieues à la ronde. Elle n'était pas encore démolie au 18 fructidor. On bâtissait l'Eglise à neuf, quand la Révolution est arrivée. Elle était sur la grande route de Péronne à Arras, à deux lieues de Bapaume. Cette maison était renommée, non-seulement par les immenses secours qu'elle procurait aux indigens, mais encore par la grande régularité de ses mœurs. Elle renfermait plusieurs savans et des poètes distingués par des ouvrages charmans; entr'autres : *Gosse*, Prieur, Auteur de l'Histoire d'Arroüaise, homme d'un mérite éminent; Dumarquez et Honorez. (*Voyez leur article.*)

ARROÜET. C'était le véritable nom de *M. de Voltaire*. Quoique cet homme célèbre soit mort dix ans avant la Révolution, ses ouvrages ont tellement influé sur elle, qu'il nous sera nécessaire d'en parler. Mais, en attendant la lettre V, qu'il nous soit permis d'imprimer ici une petite épître de Voltaire à un Prince du sang, qu'on nous assure n'avoir jamais paru, et qui donnera, en passant, une idée de la maniere dont il s'acharnait contre les auteurs qu'il voulait perdre. J'ai sous les yeux cette lettre, toute entière de l'écriture de Voltaire; la voici :

« *Au Château de Ferney par* » *Geneve*, 20 *Juillet* 1767.

» MONSEIGNEUR,

» Je suis trop respectueusement » attaché à votre auguste nom et » à la personne de votre Altesse » Sérénissime, pour ne lui pas donner avis que La Baumelle, retiré » à présent au pays de Foix, dans » la petite ville de Mazères, fait » réimprimer à Avignon le livre » abominable dans lequel ce calomniateur ose accuser Monseigneur le Duc votre père, d'avoir » fait assassiner le Sieur Vergier, » ancien Commissaire de Marine.

» Cette horreur, jointe à tant » d'autres, doit certainement être » réprimée. L'audace criminelle » de ce misérable donne du cours à » ses livres, sur-tout dans les pays » étrangers. Je suis persuadé que, » si votre Altesse Sérénissime daigne dire ou faire dire un mot à » M. de Saint Florentin, on préviendra aisément cette nouvelle » édition. Vous verrez, Monseigneur, dans le Mémoire ci-joint, » la page où ce coquin ose ainsi » vous outrager. Vous y verrez ses » autres crimes. Jamais l'abus de » l'imprimerie n'a rien produit de » si coupable. Les sentimens que » la France a pour votre personne, autorisent la liberté que je » prends.

» Je suis avec un profond » respect,

MONSEIGNEUR,

» De Votre Altesse Sérénissime, » Le très-humble et très-» obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

J'oserai faire une seule question à mes lecteurs sur cette lettre. Si Voltaire et La Baumelle eussent existé de notre temps, lequel des deux aurait eu la palme en Républicanisme au tribunal de nos Patriotes ?

Mais le Prince du Sang ne prit pas la chose avec autant de chaleur. On peut même deviner par le ton de sa réponse, que j'ai aussi toute entière, ce qu'il pensait des intentions de Voltaire, et le degré d'estime qu'il avait pour lui :

» A M. De Voltaire,

» Au Château de Ferney, par » Genève.

Compiègne, ce 2 Août 1767.

» J'ai reçu, Monsieur, la lettre » que vous m'avez écrite et le Mé» moire qui y était joint au sujet » du livre que vous me marquez » que le Sieur La Baumelle fait » réimprimer : Si cet ouvrage con» tient les calomnies qu'on lui im» pute, il ne peut mériter que le » mépris et déshonorer l'Auteur. » Au surplus, c'est à M. le Comte » de Saint Florentin, que vous en » avez aussi instruit, à faire sur » cela ce qu'il jugera à propos. Je » ne vous suis cependant pas moins » obligé de votre attention; et vous » devez être bien assuré, Monsieur, » de ma façon de penser pour » vous ».

De quel côté est ici la tolérance, De quel côté est la grandeur d'ame? ou du Philosophe, ou du Prince? Certes, si nos Gouvernans eussent accueilli les dénonciations de la même manière, nous n'eussions pas vu se propager les divisions et les haînes; et c'en était fait des Révolutionnaires.

Arsaud, homme de loi, Maire de la ville de Rhodez, député de l'Aveyron à la seconde Législature. — Il jouissait de l'estime générale.

Arsénal. Autrefois nous n'avions qu'un Arsénal dans Paris, un à Toulon, un à Rochefort, un à Douay, un dans quelques autres places fortes désignées *ad hoc*. La Révolution a transformé presque toutes nos villes en Arséuaux; et on a vu dans Paris presqu'autant d'*Arsénaux* que de places publiques.

Arsenne. Ce n'est pas de la *Belle Arsenne* que je fais ici mention. Cette pièce n'a rien d'analogue à la Révolution, excepté l'empire que le Charbonnier *Sans-Culotte* exerce sur la Princesse. Mais je parle de plusieurs militaires qui honorent dans nos armées le nom d'*Arsenne;* et je leur paie *en masse* le tribut d'éloge qui leur est dû.

Arsinoïs, Tragédie en trois actes, de *Delrieux*, jouée avec assez de succès par les *Comédiens Sociétaires* de l'*Odéon*, en 1799. Quoique froide et très-embrouillée, elle offrait de grandes beautés; et les faiseurs d'*Almanachs*, qui l'ont dénigrée sans la voir, comme c'est l'usage, sont très-loin d'en imaginer autant.

Arson, (Le Général d') a rendu des services à la Révolution Française depuis que le Gouvernement l'a mis au comité de fortifications. Il s'était immortalisé long-temps avant cette époque, par les fameuses batteries flottantes de son invention, qui auraient infailliblement fait tourner le siège de Gibraltar à l'avantage de la France, sans la jalousie du Général Français, qui ne lui pardonna jamais la supériorité de son génie et de sa tactique. Le ci-devant comte d'Artois, dans un repas qu'il donna

aux Officiers supérieurs, s'avisa de boire, de son propre mouvement, *à la santé du Général d'Arson*. Le Général en chef en fut si jaloux, qu'il persécuta celui-ci jusqu'à ce qu'il ne lui fût plus possible de lui nuire. D'Arson est encore consulté aujourd'hui par nos meilleurs Officiers du Génie, et ses lumières peuvent être d'un grand secours. Les Officiers du Génie et de l'Artillerie l'appellent leur Patriarche. Cet homme respectable joint à l'instruction et à l'expérience, un esprit de société très-agréable et très-sémillant, qui double l'intérêt de sa conversation. Il a une fille qui ne lui cède pas en amabilité.

P. S. D'Arson est mort en messidor an VIII.

ART. On a fait de ce mot une sorte de *passe-partout*. On ne peut nombrer les ouvrages qui ont pour titre l'*Art de...* Un auteur du siècle de *Louis XV*, voulant ridiculiser cette manie déja en vogue, fit l'*Art de péter*, ouvrage très-plaisant, qui n'avait de repoussant que son titre. (*Voyez Beaux-Arts.*)

ART D'AIMER. (l') On a fait plusieurs *Arts d'Aimer* depuis celui de *Gentil Bernard*; et *Gentil Bernard* avait été prévenu par *Ovide* et plusieurs autres, qui n'étaient pas de fraîche date. *Aimer* cependant n'est point un *Art*. Si l'on eût dit l'*Art d'exprimer son amour* ou l'*Art de se faire aimer*, cette circonlocution, toute longue qu'elle est, eût au moins signifié quelque chose.

ART DE BOIRE. Les Moines et les Chanoines, dit-on, étaient maîtres passés dans cet *Art*; je soutiens qu'ils n'étaient que des écoliers. Ceux qui les ont chassés, prouvent aujourd'hui, du moins pour la plupart, qu'ils en savent plus qu'eux.

ART DE COMPTER D'APRÈS LES BASES DU CALCUL DÉCIMAL, suivi d'un Vocabulaire des *Poids et Mesures*. — Ouvrage très-intéressant par son objet et qui facilite extrêmement les opérations du commerce.

ART D'ÉCRIRE AUSSI VITE QUE LA PAROLE. On a publié plusieurs ouvrages sous le même titre et sur le même sujet, depuis l'invention de cette découverte. (*Voyez Logographie*, *Stenographie*, *Tachygraphie*, *et toutes les Graphies possibles.*)

ART DES ARMES, par *Donet*, ancien Maître d'armes, Directeur de l'école d'armes. On soutient que cet ouvrage est nécessaire à la jeunesse; puisse-t-elle s'en passer et vivre heureuse!

ART DE LA TEINTURE *des fils et des étoffes de soie*, avec une *Theorie* des vraies causes de la fixité des couleurs de bon teint, suivie des *Cultures* du pastel, de la garance, etc., par *Le Pileur d'Apligny*. Honneur aux écrivains qui s'occupent d'objets aussi utiles et qui s'en occupent avec autant de succès! Cela vaut mieux que de faire une satyre.

ART DE TIRER LES CARTES, avec le jeu enluminé, pour faire un plus bel effet!..... O le beau siècle de lumières et de philosophie, qui nous reporte au temps des sorciers et des ignares! On ne croirait pas combien de gens prennent confiance dans ces misérables pasquinades, qui font dix mille dupes par an.

ART DE VOIR DANS LES BEAUX ARTS. (de l') A la bonne heure; on peut citer cet ouvrage; il honore notre siècle par son style et par son objet. Le *Général Pommereuil*, qui l'a traduit de l'Italien *Milizia*, y a joint ses idées sur les moyens de faire fleurir les arts en France,

avec un état des richesses dont l'Italie, la Belgique et la Hollande ont meublé les Musées Français.

ART DE PLAIRE. C'est ce que peut avoir une jolie femme; mais c'est ce que n'ont pas les Révolutions, assurément.

ART EPISTOLAIRE, (l') ou *Dialogue sur la manière de bien écrire les lettres*, ouvrage divisé en deux parties, les *préceptes* et les *modèles*, par *Jauffret*. — Ouvrage nouveau et le meilleur de ce genre. Tout ce qui vient de cet auteur, porte un caractère d'intérêt dont on a peine à se défendre. (*Voyez Jauffret.*)

ART-LIBÉRAL. Parmi les *Arts-Libéraux*, on ne voit pas qu'il y en ait beaucoup, excepté la chymie, l'hydraulique, la danse et la peinture, qui aient fait de nouveaux progrès en France. Quant à tout le reste, il serait peut-être plus aisé qu'on ne pense, de démontrer qu'en croyant avancer on a reculé, qu'on a entassé des erreurs sur d'anciennes vérités, et que l'esprit de système a nui infiniment à l'essor des *Arts-Libéraux*. Nous aurons plusieurs occasions d'en parler dans ce Dictionnaire.

ART MÉCHANIQUE. Les Arts Méchaniques ont fait d'étonnans progrès depuis vingt ans; et les inventions multipliées en ce genre donnent un démenti formel à ces frondeurs qui veulent bien accorder aux Français l'esprit d'imitation et de perfectionnement, mais qui leur refusent celui de création.

ART MILITAIRE. C'est de tous les arts, sans contredit, le plus funeste au monde, et cependant le plus pratiqué et le plus en honneur dans toutes les parties du monde. Les Révolutions, qui changent souvent l'esprit public, ajoutent toujours à la considération que les hommes témoignent à l'*Art Militaire*.

ART DU BLANCHIMENT *des toiles, fil et coton de tout genre*, par *Pajot des Charmes*, ancien inspecteur des manufactures. C'est le résultat des sages et longues observations d'un philanthrope éclairé, qui s'intéresse avec succès à la prospérité nationale. Ses réflexions sur l'*acide muriatique oxigéné*, annoncent des connaissances en chymie.

ARTAUD. Homme de lettres assez estimé. Il a fait jouer à la Comédie Française la *Centenaire de Molière*, en un acte et en vers libres.

ARTAUD, autrefois élève et substitut en chirurgie du citoyen Brador. Il passa en Amérique en 1787, en qualité de chirurgien en chef. Nous connaissons peu d'hommes aussi instruits, aussi prudens, et aussi dignes à tous égards d'être recherchés. Nous ignorons sa destinée; peut-être a-t-il été massacré comme tant d'autres! *Ubi sunt! etc.*

ARTAUD-BLANVAL. Suppléant du Puy-de-Dôme à la Convention Nationale, dont il devint membre par la mort de *Couthon*. — Il entra ensuite au Conseil des Anciens, dont il sortit le premier prairial, an VI. Tant mieux pour lui!

ARTHUR. Célèbre manufacturier de papiers peints, fils d'un père qui s'était fait une grande réputation dans ce genre. Il eût pu la soutenir et augmenter paisiblement sa fortune, en alimentant l'industrie, si l'ambition ne l'eût dominé. Il fut un des plus exaltés révolutionnaires de Paris, devint membre de la Commune, de cette Commune si puissante avant le 9 thermidor. Mais il partagea le sort de ses malheureux collègues, et périt

sur l'échaffaud le surlendemain de la mort de Robespierre.

ARTHUR-DILLON. Il a péri sur l'échaffaud avec Chaumette, Gobel, les femmes Camille Desmoulins et Hébert, etc. (*Voyez Dillon.*)

ARTICLE. On dit d'un homme qui passe les bornes en fait de galanterie, *qu'il n'est pas délicat sur l'article*; cela s'entend. — On dit d'un marchaud: *Il tient plutôt tel* ARTICLE *que tel autre.* — On dit d'un agonisant: *Il est à l'*ARTICLE *de la mort;* et ce n'est pas là le plus bel *Article* de la vie humaine. — Mais on dit aussi: Les *Articles d'un Dictionnaire*; et c'est à ce sujet que je crois devoir prévenir les lecteurs de celui-ci, *que plusieurs personnes m'ont déja fait parvenir des notes précieuses, et que je ferai usage de toutes celles que je recevrai, quand elles porteront le sceau de l'authenticité.*

Déja quelques personnes, sans doute mal instruites, m'ont envoyé des détails anonimes (sur certains hommes) que j'ai cru devoir laisser dans l'oubli, parce que je les crois calomnieux. *Frapper sur les choses, glisser sur les hommes,* ce sera toujours là ma devise. A Dieu ne plaise cependant que je sois jamais assez lâche pour déguiser les forfaits de certains scélérats trop connus!.....

Déja, dit-on, quelques Journaux m'ont maltraité, notamment *celui de Paris.* Liberté d'opinion; je ne réponds à aucune espèce d'injure; et cela n'empêche pas que je ne fasse l'éloge de ce journal, s'il m'en paraît digne.

ARTIFICE. C'est l'arme des lâches, et malheureusement celle des grands politiques. Il faut peut-être y recourir dans les affaires d'état; mais dans la société, dans le commerce de la vie, c'est une insigne bassesse. Combien de personnes qu'on a crues *adroites* et *fines*, et qui n'étaient qu'*artificieuses!* L'*Artifice* le plus coupable et le plus dangereux, est celui qu'emploie un Secrétaire, un Parent, un soi-disant Ami, pour perdre un honnête homme auprès d'un gouvernant..... et malheureusement on en voit chaque jour des exemples.

ARTIFICE. (*Feu d'*) Jamais on n'avait vu tant de feux d'artifices et d'aussi ingénieusement variés que depuis la Révolution. Ils sont devenus l'ame et le principal ressort de toutes les fêtes publiques; les Français y ont pris goût; et si cette fureur va toujours en croissant, on ne donnera plus un souper, même un souper bourgeois, sans y mêler (non pas de l'*Artifice*, c'est une chose déja trop commune,) mais un feu d'artifice. On ne mariera plus personne non plus, sans relever l'éclat de la cérémonie par des pétards, des soleils et des fusées. En effet, les fusées sont l'emblême du bonheur de la plupart des époux; le jour des noces, tout est beau; mais le lendemain, les objets changent déja de couleur. — Les Spectacles ont senti qu'ils ne pouvaient jouer une bonne pièce sans feu d'artifice. En un mot, les Français semblent s'être donnés le mot pour choisir le genre de divertissement le plus analogue à la Révolution, qui nous promettait tant de belles choses, et qui nous a laissés dans l'obscurité, après un éclat momentané.

ART — ISTE — ISAN. Autrefois *Artiste* était un terme un peu plus distingué qu'*Artisan.* Aujourd'hui *Artisan* est bien au-dessus d'*Artiste.* Sans doute qu'il faut encourager, avant tout, les arts utiles; mais les arts méchaniques ne sont pas les seuls utiles, sur-tout dans un vaste empire, où les arts-libéraux peuvent mieux que tout autre moyen

contribuer à sa richesse et à sa splendeur. L'*Artisan* gagne ce qu'il veut; l'*Artiste* gagne ce qu'il peut; l'*Artisan* mange les poulardes; l'*Artiste* est heureux, quand il a du pain. L'*Artisan* dominait dans les sections; l'*Artiste* se cachait modestement dans son réduit. On n'a jamais tant parlé d'*Artistes*; jamais on ne les a tant découragés! enfin le 18 brumaire a mis un terme à cette subversion de principes; et nous pouvons certifier que le Gouvernement actuel veut sincérement réparer le mal.

ARTISTE-PATRIOTE, (l') ou *la Vente des biens Nationaux*, pièce en vers et en cinq actes, par M. *Dupuis*, jouée en 1791 au Théâtre Français, Comique et Lyrique. — Des tirades magnifiques; mais point d'ensemble, ni d'entente dramatique. Des conseils perfides et cruels contre les nobles et les riches; de ces phrases pleines d'exagération, qui, toujours prises à contre-sens ou à la lettre par le peuple, ont préparé et consommé les crimes inouis, dont nous avons à gémir.

ARTOIS. L'Artois est un pays sec, découvert, bien aéré, et très-fertile en bled. Les villages y forment autant de bosquets séparés l'un de l'autre par des terres bien cultivées, et toutes les maisons, ainsi que les fermes, sont cachées au voyageur par de grands et beaux arbres. Les Artésiens aiment les arts et les sciences; ils les cultivent avec succès. Ils accueilleut avec distinction les hommes à talens. Ce pays a produit des hommes trop fameux dans la Révolution. (*Voyez Robespierre*, *le Bon* et *le Bas.*) Les vexations inouies qu'on y a exercées, ont fait de la ville d'Arras un vaste tombeau; et les plaies de cette malheureuse province ne seront pas encore cicatrisées dans cent ans. (*Voyez Pas-de-Calais.*)

ARTOIS, (*le Comte d'*) frère de Louis XVI, cadet de *Monsieur*, sortit de France avec sa femme et ses enfans, dès les premiers jours de la Révolution. Le Roi l'invita par une lettre à revenir auprès de lui; mais ce fut en vain. — En Décembre 1791 il écrivit au Roi pour motiver ses refus. — Le premier Janvier 1792, pour ses étrennes, il fut décrété d'accusation par l'Assemblée Nationale *dite* Législative. — Le 19 Mai de la même année, on supprima *le million* qu'un Décret antérieur lui avait accordé pour sa maison, et on déclara ses rentes apanagères, saisissables par ses créanciers. — Ce Prince alla d'abord habiter Turin, auprès du Roi de Sardaigne son beau père; n'ayant pu obtenir ensuite de séjourner dans le Duché de Brêmen, il s'embarqua le 26 juillet 1795, à Cuxhaven, monta ensuite à bord d'une frégate Anglaise, croisa pendant long-tems sur les côtes de France, aborda le 29 Septembre à l'Ile-Dieu, et en Novembre, il retourna à Portsmouth. — Il vécut ensuite pendant long-temps en Ecosse, dans un Château près d'Edimbourg. — On a répandu le bruit qu'il était à la tête de la dernière insurrection des Vendéens, il n'en fut rien; il est même douteux qu'il en eût conçu le dessein.

P. S. PRUD'HOMME, page 151 du troisième volume de son dernier ouvrage, parle d'un *Abbé Dubois*, l'un des intimes, disait-on, de MM. Ducrêst et Limon, l'un Chancelier, l'autre Intendant du Duc d'Orléans, lequel abbé partit de Paris pour Turin le 20 Août 1789, avec cent mille francs dans sa ceinture, pour aller assassiner M. d'Artois et ses enfans. Cet Abbé Dubois, ayant songé en

route

ronte à l'horreur qu'il allait commettre, laissa échapper quelque chose du secret dont il était chargé; alors, le soir même, il fut empoisonné dans un souper à l'auberge où il était descendu. A l'article de la mort, il demanda un Confesseur, fit ensuite devant les *Juges* du lieu une Déclaration Juridique, commençant par ces mots :

« MM. de *Limon* et *Ducrest* » m'avaient compté 100,000 francs » pour empoisonner le Comte d'Artois et ses enfans, en me faisant » la promesse de me donner en » outre, 200 mille écus, après » l'exécution etc.... Il finissait par dire : « La providence a voulu me » punir sans doute, de m'être rendu » l'instrument d'un crime; mais je » meurs content de ne l'avoir pas » mis à exécution. Qu'on veille » sur *Louis XVI* et son fils !... »

L'Abbé Dubois, dit Prud'homme, ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Le Procès-Verbal de sa déclaration duement légalisée, fut envoyé à M. de Montmorin, Ministre des Affaires Etrangères, qui en donna communication officielle, mais secrette, à l'Ambassadeur de France à la Cour de Sardaigne.

ARTUR, (*Comte de la Villarmois*) Député de la noblesse du Baillage de Coutances à l'Assemblée Constituante, fut une des victimes impliquées dans l'affaire de Caën.

AS. C'est le point le plus bas des cartes dans certains jeux, et le plus haut dans beaucoup d'autres. On ne croirait pas qu'il y a eu pour l'*as* des rixes sanglantes dans les Academies de Jeux. Les Jacobins soupçonneux prétendaient que l'*as* était le symbole de l'*unité*, et il voulaient le proscrire comme la carte favorite des Royalistes, tout aussi bien que les Rois, qu'ou avait nommés *le pouvoir exécutif de cœur*, *de carreau* etc. Mais les Royalistes soutenaient que l'*as* représentait *l'unité* et *l'indivisibilité de la* République.

ASCENSION. C'est l'action de monter et de s'élever en l'air.... Beaucoup de Révolutionnaires ont fait des *Ascensions* rapides, à l'aide desquelles ils ont plané un moment au-dessus des autres hommes, en vertu de l'*égalité* et du *niveau* chéri qu'ils préconisaient si *haut* ! mais il n'ont pas tardé à redescendre parmi les mortels, qui leur ont survécu. Les Blanchard et les Garnerin, dans leurs nombreuses Ascensions, ont été et sont encore la véritable image des vicissitudes politiques; car, s'ils s'élèvent rapidement et semblent vouloir toucher aux astres, on les voit redescendre tout aussi-tôt.

ASCENSION, Fête des Chrétiens, en mémoire du jour où le Christ s'éleva au ciel, après avoir rempli sa mission sur la terre. Non-seulement les Catholiques, mais aussi les Protestans croient et célèbrent ce dernier trait de la Mission du Sauveur. — Quand *Louis XVI* monta sur l'échaffaud, le Prêtre Irlandais, qui l'assistait à ses dernier momens, le bénit, en disant : *Allez, fils de Saint-Louis, montez au ciel.* — *Ascension* était aussi le nom de plusieurs Religieuses, dans certains Monastères, où l'on prétendait se singulariser, parce que, disait la Supérieure, « l'une » veut un Saint, l'autre en veut » un autre; on n'est pas d'accord » sur leurs mérites et leurs vertus; » celle-ci prétend que telle cano- » nisation n'était pas régulière; » celle-là soutient que telle Sainte » n'était pas si Sainte qu'on le dit. » Pour éviter toute dispute et tout » scandale, mes sœurs, il faut

la nôtre, de quelque manière qu'elle finisse pour nous, aura des suites pour tout l'univers, n'en doutons pas. (*Voyez Typpoo-Saib.*)

ASPASIE, Drame Lyrique en trois actes, joué en 1789 au grand Opéra; tableau charmant; musique délicieuse; elle est de *Gretry*; c'est tout dire.

ASPE, (*Vallée d'*) ce fut dans cette Vallée que *Robert*, à la tête d'un détachement de *six cents* Français de l'Armée des Pyrénées-Occidentales, défit *six mille* Espagnols, dont un grand nombre furent tués, le 18 fructidor de l'an II. On ne croirait pas de pareils traits, si les Français n'en avaient pas donné plusieurs exemples.

ASPE, (d') Président à Mortier au Parlement de Toulouse, fut nommé au commencement de la Révolution, colonel de la seconde Légion de Saint-Barthelemi; (il y avait dans Toulouse deux Légions, de la Garde Nationale, ainsi nommées, parce qu'elles habitaient le *Quartier de Saint-Barthelemi*; mais les Jacobins les avaient appellées les *Légions de la Saint-Barthelemi*) il y eut une scène sanglante à Toulouse, dans la nuit du 18 au 19 mars 1791, à laquelle M. d'*Aspe* fut accusé d'avoir plus contribué que tout autre. Il l'a payé cher depuis.

ASPECT, (d') Ingénieur en chef des Ponts et chaussées pour le département de l'Aude, à Carcassonne, avant l'établissement de la Commission des travaux publics et avant le 31 mai; deux époques qui ont déplacé et fait disparaître bien des gens à talent.

ASPECT. Qu'on examine bien les choses; et l'on verra que tous les malheurs de notre Révolution viennent, en première origine, de ce qu'on n'a pas envisagé les événemens sous leur véritable *Aspect*. Les Royalistes ont mal vu; les Républicains ont mal vu aussi, en croyant ne travailler que pour eux.

ASPET, (St.) Paroisse de Melun, dont l'ancien Pasteur, homme de mérite, fut cruellement persécuté. L'estime et l'attachement que lui portaient une grande partie de ses Paroissiens, occasionnèrent une scission qui pensa devenir funeste. Il la fit cesser, en renonçant de lui-même à ses fonctions.

ASPETIA. Ce fut-là que, le 8 frimaire, an III, les Français de l'Armée des Pyrénées-Occidentales, commandés par La Roche, Schilt et Frégeville, gagnèrent une bataille sur les Espagnols, dont trois cents furent tués, et deux cents prisonniers. On leur prit quatre drapeaux, un canon, plusieurs fonderies, cinq mille fusils, la caisse militaire, trente-trois caissons d'argenterie et quantité de munitions. Que de butin!

ASPHYXIE. On nomme ainsi *en Grec* (car tous les mots Français relatifs aux arts et aux sciences, sont des mots Grecs) la privation de l'air, qui suspend tout-à-coup les fonctions animales et conduit à la mort sans qu'on s'en apperçoive, en paralysant tous les organes. Les *noyés* commencent par être *asphyxiés*; le *Charbon*, sur-tout, est extrêmement dangereux; il *asphyxie*, même dans un endroit ouvert et aëré. Le méphitisme d'une cave long-temps fermée, vous *asphyxie* sur le champ. Mais le chagrin subit, causé par un événement inattendu et cruel, suffit encore pour *asphyxier*. Il faut prévoir, réfléchir, s'attendre et se préparer à tout; c'est un moyen d'échapper au danger.

ASPIRANT. C'est ainsi qu'on nomme ceux qui attendent une place, qui les mette *en pied* dans un

Corps Militaire. Pour les Administrations Civiles, on emploie plus volontiers le mot *surnuméraire*. Il y a toujours beaucoup d'*Aspirans*, parce que l'Etat Militaire est le Premier Etat, pendant et après les Révolutions.

ASPIRANTE, (*Pompe*) on en a imaginé de nouvelles, beaucoup plus perfectionnées que les anciennes. Jamais l'Hydraulique n'a fait tant de progrès; elle n'est pas encore au point où elle parviendra. (*Voyez Albert des Bains.*)

ASPIRER. Ce à quoi nous aspirons tous, c'est la paix et le repos; ce à quoi bien des gens aspirent, c'est le bouleversement et le cahos, 1°. parce qu'ils sont intéressés à ce qu'on ne recherche pas leur conduite; 2°. parce qu'on peut *pêcher en eau trouble*.

ASPREMONT, (d') fit un échange domanial avec Louis XVI, que l'Assemblée Constituante confirma par un Décret du 15 Août 1791. Ce d'*Aspremont* descendait du fameux Gouverneur de Baïonne, qui écrivit à Charles IX, lors de la Saint-Barthelemi. « Sire, j'ai communiqué vos ordres à vos fidèles habitans et aux gens de guerre de la garnison : je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats, et pas un bourreau ». Assurément, ces soldats-là n'étaient pas de l'Armée de Ronsin, ni de Jeannet.

ASSAILLIR. Expression qu'on a mise en pratique à toutes les époques fatales de la révolution. D'autres *articles* que celui-ci nie mettront à même de la justifier.

ASSAS, (le Chevalier d') Capitaine au Régiment d'Auvergne infanterie, qu'une mort glorieuse a illustré pour jamais. Tombé dans une embuscade, il fut menacé de perdre la vie, s'il parlait; la vue des baïonnettes, loin de l'intimider, doubla son courage, et il s'écria de toutes ses forces : *à moi, Auvergne, c'est l'ennemi.* A l'instant il fut massacré; on a célébré ce trait d'héroïsme par des complaintes, par des Estampes et par des pièces de théâtre, qui ont eu du succès. Mais on n'a pas insisté sur la lâcheté des bourreaux qui, au lieu de rester stupéfaits d'admiration, assassinent un héros digne de l'hommage des peuples les plus barbares. (*Voyez Dubois, Gravures.*)

ASSAS, (*Le Nouveau* d') pièce en un acte, de M. de *Jaur*, jouée en 1791, à la comédie Italienne. C'est le trait mis en scène, du jeune Désilles, qui se sacrifia à Nancy pour la défense de la loi. Après avoir vanté cet acte de dévouement, au sein de l'Assemblée Constituante, comme une des actions les plus héroïques de la Révolution, on a fini par flétrir la mémoire du *Nouveau* d'*Assas*, et par couronner les hommes qu'on avait flétris.. Une partie de la famille de l'infortuné Désilles est morte de chagrin; l'autre a péri sur l'échaffaud, dans l'affaire de la Rouërie, au printemps de l'année 1793.

Le trait du premier d'Assas est trop connu, pour que nous ajoutions à ce que nous en avons dit. Nous ne ferons là-dessus qu'une réflexion, c'est que ces actes d'héroïsme se sont tellement multipliés dans nos armées, qu'ils ont presque fait oublier le héros qui leur a servi de modèle. (*Voyez Armée.*) — Un autre d'Assas, de la même famille, Colonel d'Infanterie, s'est couvert de gloire dans les premiers troubles des Colonies.

ASSAS. (*mort de* d') Un nommé *Dubois*, Acteur, qui joua successivement les premiers rôles Tragiques à Lille et à Lyon, avait fait une tragédie sous ce titre; j'assistai

à une représentation, je crus y voir des beautés plus frappantes que dans tous les d'*Assas* qu'on a joués à Paris. Mais cet Acteur n'était pas un Acteur de Paris; et sa pièce n'était bonne par conséquent que pour Messieurs les provinciaux.

ASSASSIN-INAT-INER. Mandrin, Cartouche et Raffiat eussent été d'excellens *Révolutionnaires*; j'ai entendu dire plus d'une fois à des *exaltés* que ces trois hommes étaient *de grands hommes en révolution, et qu'ils eussent rendu les plus grands services à la nôtre, si le glaive des tyrans n'eût pas tranché leurs jours, et qu'ils eussent pu vivre jusqu'à ces époques glorieuses qui nous ont régénérés.* Mandrin, haranguant ses *soldats*, leur parlait *patrie, liberté, humanité....* Il ne disait pas : *assassinons*; mais *faisons justice des traitres.* Il citait à son tribunal les citoyens Français, et leur plus ou moins de fortune était le thermomètre de leur innocence à ses yeux;

« Selon que vous serez puissant ou misérable,
» Les jugemens de Cour vous rendront blanc ou noir,

dit *La Fontaine.* Ainsi, quand le juge devient lui-même l'exécuteur, il fabrique ses arrêts et ses sentences comme il lui plaît. Celui qu'il veut sauver, est *innocent;* celui qu'il vent perdre, est *un criminel*; et tout cela, réduit à sa juste valeur, n'est autre chose qu'un long cours d'*assassinats.* Le dictionnaire des factions n'est pas celui de la société. *Sacrifice, glaive de la loi, justice nationale, vengeur du peuple,* etc. tout cela n'est, en bon français, que l'équivalent du mot *assassinat* et *assassin.* Voilà des vérités qu'il est extrêmement important de répéter sans cesse à nos compatriotes!

ASSAUT. Tout n'a été qu'*Assaut* pendant le cours des orages Révolutionnaires. *Assauts* livrés à la pudeur, à l'innocence, à la probité dans l'intérieur; *Assauts* livrés par les Ennemis de la France à l'extérieur. *Assauts* donnés par les Français dans des milliers de sièges qu'il serait trop long d'énumérer.

ASSAUT, (*Marie-Françoise*) âgée de quarante-trois ans, l'une des trente-cinq femmes détenues à la Salpétrière au 2 septembre 1792, et massacrées le surlendemain 4, après qu'on eut fait sortir les filles de mauvaise vie, pour recruter l'armée des tricoteuses.

ASSELIN, l'un des dix Médecins ordinaires du Grand Hospice de l'Humanité, ci-devant l'Hôtel-Dieu de Paris; on ne peut faire trop d'éloge de ses connaissances, de son zèle et de son bon cœur.

ASSELIN. Il y a eu deux Députés de ce nom; l'un Député de la Somme à la Convention; l'autre, qui était Administrateur du Département de la Manche, Membre du Conseil des Cinq-Cents. Le plus bruyant des deux n'a pas fait beaucoup de bruit.

ASSELIN, graveur. Il s'est fait honneur par sa belle estampe du *Siège de Calais.* C'est à ce morceau qu'il doit sa réputation; l'Artiste qui aspire à une gloire durable, préfère la qualité à la quantité; il choisit bien son sujet (surtout il évite de le prendre de circonstance); il le médite; il se met à l'ouvrage. Il y consacre le temps nécessaire, et, moins jaloux de faire beaucoup parler de lui que d'en faire parler long-temps; il est bien dédommagé, quand il donne au public le fruit de son travail, de l'obscurité à laquelle il s'est condamné pendant un temps.

ASSELINE, âgé d'environ 60 ans,

autrefois Professeur d'Hébreu en Sorbonne. Il fut nommé, *quoique très-petit rôturier*, à l'Evêché de Boulogne-sur-Mer, avant *la Révolution*; et quand on représenta au Monarque d'alors qu'il était fils d'un Palfrenier des écuries d'Orléans, Louis XVI demanda s'il avait autant de vertus et de talens qu'on le disait, et, sur la réponse affirmative : *Voilà précisément*, dit-il, *comme il nous faut des Evêques à l'avenir.* Asseline est un des hommes les plus distingués dans toute l'Europe par sa science, ses lumières, sa probité et ses mœurs. C'est de lui que je parlais dans mes *Nouvelles Lunes en* 1791, lorsque j'ai dit : « Si je ne veux » pas m'en rapporter à ma conscience et à mes lumières, la » question du serment des prêtres, » au sujet de la constitution civile » du clergé, reste à mes yeux très-» indécise et très-obscure. Car je » ne sais plus à qui me fier, en » consultant ceux-là mêmes dont » l'autorité est la plus imposante » par la vénération et l'estime que » m'inspirent leurs vertus et leur » grand caractère. En effet, quand » je vois Grégoire, Bâlin, Moûtaut, l'Evêque de Viviers, etc. » prêter le serment sans restriction, je crois qu'il faut prêter » le serment sans restriction; mais, » quand je vois *Asseline* et *Bérardier* combattre le serment, je » doute qu'il faille prêter le serment, au péril même de sa vie. »

ASSEMBLÉE. Les Assemblées trop nombreuses ne peuvent jamais faire le bien; ce n'est pas du grand nombre, mais du bon choix que dépend le succès des opérations législatives; et le bon choix ne peut avoir lieu que par un *mode d'élection* absolument opposé à celui qu'on pratiquait en France. Si celui-ci a donné de bons sujets, c'est par l'effet du hasard; et il est évident que jamais *la volonté libre de chaque particulier* n'y a contribué, ni pu contribuer en rien. Ce n'est donc pas là la *volonté générale*..... Il ne faut que du bon sens pour s'en appercevoir; mais il faut du courage et de la bonne foi pour le dire. Dans toutes les grandes Assemblées, d'ailleurs, la minorité a toujours fini par faire la loi; on ne peut pas citer dans l'histoire du monde entier un seul exemple du contraire..... O qu'elle serait grande, forte, imposante, majestueuse, une République, dont le Sénat, composé tout au plus de deux ou trois cents citoyens vertueux, probes, religieux, expérimentés, dévorés du zèle de servir la patrie, mais calmes et froids dans la recherche des moyens de la bien servir, dont le costume simple, mais imposant, parlât aux yeux de ce peuple qu'il faut toujours frapper par des objets sensibles, etc..... Mais ne voyageons pas dans le pays des chimères; c'est un chagrin véritable pour un cœur vraiment républicain, d'être intimement convaincu que tels et tels moyens, très-faciles à adopter, sauveraient infailliblement la morale et la liberté publique, et de songer que les passions, les haînes, l'égoïsme, l'esprit de parti empêcheront toujours qu'on n'adopte ces moyens!.....

On a distingué en France quatre sortes d'Assemblées, l'*Assemblée Communale*, l'*Assemblée Primaire*, l'*Assemblée Electorale* et l'*Assemblée Nationale*; et toujours l'intrigue s'est rendue maîtresse des choix; enfin la chose a tourné comme elle devait tourner.

ASSEMBLÉE AU PARNASSE, (l') jouée en 1793 au Théâtre de la

Cité. L'Auteur était M. *Cizos-Duplessis*, patriote estimable, employé alors à la Commission d'Instruction publique. (*Voyez son article.*)

ASSEMBLÉE ELECTORALE DE CYTHÈRE. Joli Vaudeville, attribué à *Guillemain*, joué avec assez de succès sur un des Théâtres subalternes de Paris. On pouvait tirer de ce sujet un tout autre parti.

ASSERVIR. C'est rendre les autres esclaves de ses volontés. (*Voyez Tyran.*) Il est une manière d'asservir, qui n'a rien d'attentatoire à la liberté, c'est celle de *subjuguer* l'opinion par la force du raisonnement, ou de *captiver* les cœurs par de bons procédés; on n'a point connu ce genre de despotisme dans nos Assemblées et nos Conseils nationaux; on a trouvé l'autre plus commode.

ASSESSEUR. Le 19 ventôse, an V, le Conseil des Cinq-Cents prit une Résolution, « portant que le » Tribunal du Juge-de-Paix serait » formé dans le canton du domi- » cile du défendeur, et composé » du Juge et de deux *Assesseurs.* »

Les *Assesseurs* des Juges-de-Paix sont maintenant très-bien choisis.

La Loi déclare incompatibles les fonctions d'Assesseurs avec celles de *Juré.*

ASSEZ. On demande grace, quand on dit : *C'est assez*; et les Français, jaloux du bonheur de leur pays, se tuaient de crier depuis long-temps : *C'est assez*; tandis qu'on en faisait toujours *trop*, en croyant ne jamais en faire *assez.* Oui, mes frères! c'était *assez* d'impiété, de sacrilèges et de blasphèmes; c'était *assez* de pillage, de vols, de dilapidations et de brigandages; c'était *assez* d'incarcérations, de proscriptions, de meurtres et d'assassinats, c'était *assez* de sang, puisque nos fleuves en étaient rougis! c'était *assez* de vols, puisque toutes les familles opulentes mouraient de détresse; c'était *assez* de crimes, puisqu'on ne pouvaient plus les compter; c'était *assez* de calomnies, puisqu'on ne savait plus auquel croire, lequel estimer; c'était *assez* de haines et de dissentions, puisque le fils ne pouvait plus compter sur le père; puisque la sœur se défiait du frère; puisque la mère, la tendre mère, redoutait le fils qu'elle avait nourri de son lait et pressé sur son sein! puisque, dans le fond de l'abîme de fange où nous nous débattions encore, nous ne rencontrions plus que les membres épars de nos concitoyens égorgés. Les Français ont dit enfin : c'est *assez*, et les bras des bourreaux, fatigués et immobiles d'exécutions, leur ont fait dire aussi : *c'est assez.*

ASSIÉGER. Tous les peuples de de l'Europe, depuis douze ans, ont été tour-à-tour *assiégés* et *assiégeans*; mais les Français ont presque toujours pris les villes et les forteresses qu'ils *assiégeaient.* Dans l'intérieur, les deux Partis ont été aussi tour-à-tour *assiégés* et *assiégeans.* Le Siège de la Bastille, celui de l'Assemblée Constituante à Versailles, celui des Thuilleries, au 10 Août; celui de Lyon, celui de la Convention au 31 mai, et plusieurs autres en sont la triste preuve.

ASSIGNATS. On ferait un volume sur ce mot seul. On en a déja tant fait! (je ne dis pas des *assignats*, mais des volumes; on pourrait s'y méprendre; car il serait plus heureux pour nous, qu'on n'eût pas fait encore plus d'assignats que de volumes) ce n'est pas que le mal ait été sans remède, il

s'en faut ; mais il a fallu un remède trop sûr et trop prompt. La prodigieuse émission qu'on a faite d'assignats, le changement des formes, la démonétisation des uns, la contre-faction des autres, ont anéanti le discrédit de tous. Jamais un papier-monnaie ne peut sauver un empire en détresse, à moins qu'il n'ait une hypothèque sûre et proportionnée ; et jamais une hypothèque n'est bonne et valable qu'autant qu'elle repose sur les bases de la sagesse et de la justice ; car la morale et les vertus publiques sont la première hypothèque du crédit national ; c'est de ce grand principe qu'il faut partir avant tout dans un conseil de Finances, si l'on veut y proposer un plan raisonnable ; et, jusqu'au 18 *Brumaire*, malheureusement, nous n'avions pas vu qu'on s'occupât des principes ; on les connaissait en spéculation ; on en savait la nomenclature ; mais on s'en tenait toujours là. Eh ! qu'est-ce qu'une théorie stérile ? que peuvent aujourd'hui de belles maximes pour nous sauver, si l'on n'en vient pas de suite à l'application ?

Trois classes d'hommes ont été bien coupables, selon nous, en fait du discrédit des assignats ; qu'ils l'aient été par erreur, par ignorance ou par égoïsme ; ils ne l'étaient pas moins. Qu'importe la cause, quand le résultat est le même ? que font les motifs, quand le peuple est toujours aussi malheureux ?

1°. Les agioteurs qui spéculaient sur la ruine publique. L'échaffaud est trop doux pour punir cette sorte de brigandage. (*Voyez Agioteur.*)

2°. Les inconséquens, comme Cambon et cent mille autres, qui avouaient hautement qu'un assignat ne valait pas le numéraire, et qui décréditaient la monnaie de l'Etat, à force de crier à la misère ; sottise au moins superflue ; mais sottise dont la malveillance profita toujours, pour accroître, au yeux d'un peuple irascible, la situation critique, nécessitée par les circonstances.

3°. Les contrefacteurs, qui méritaient la mort, et dont le Gouvernement ne s'occupait point assez, peut-être parce qu'il n'avait pas assez de monde pour exercer sur cet abus parricide une surveillance active.

Je crois qu'il eût été possible de prendre des mesures sages pour déjouer les projets perfides de nos ennemis, qui voyaient avec une joie barbare le discrédit des assignats.

Un des hommes les plus spirituels et les plus aimables, mais non pas les plus justes, que la bonne fortune des lettres ait bien voulu épargner dans le temps où le seul titre d'Homme-de-Lettres était un acte d'accusation, je veux dire le Citoyen Méhée, Auteur du *Spectateur Français* ou *l'Ami des Citoyens*, avait publié, à plaisir, une nouvelle qui ne s'est pas confirmée relativement aux assignats. Il avait annoncé qu'on demandait aux Hollandais un *milliard*, non pas en numéraire, mais bien en *assignats*, à terme court, pour la contribution nécessitée par les frais de la guerre. Cette opération, qui n'eût été que le résultat du droit du vainqueur, eût probablement redonné un prompt crédit à notre papier-monnaie ; et les négocians de Hollande, forcés de se procurer des assignats pour leurs marchandises, auraient donné un nouvel essor à la circulation. Le milliard d'assignats, brûlé sur la place *d'Amsterdam*, eût diminué d'autant la masse des assignats.... On

assure

assure que ce projet, inventé par Méhée, et copié d'après lui dans plusieurs journaux, n'a été présenté par lui comme déja effectué, que pour n'avoir pas l'air de donner des conseils au Gouvernement. Ce n'était pourtant pas là de la loyauté. Au moment où il était question de la plus importante de toutes les opérations financières, il ne fallait pas qu'un Comité se crût seul en droit d'avoir des idées salutaires ; il fallait qu'il adoptât celles du plus simple particulier, si elles pouvaient procurer quelques *données* avantageuses. Il eût dû baiser les pas du plus borné des citoyens, qui aurait conçu en finances un projet utile, et ne pas rougir de lui donner la préférence sur les siens ; à la face de l'Europe entière ; car, dès qu'il s'agit de sauver la Patrie, chaque membre du Corps Social est responsable à la nation entière de l'emploi qu'il fait de son zèle et de ses travaux ; mais *va-t-en voir s'ils viennent !*

ASSIGNER — ATION. L'usage barbare et vraiment féodal de l'ancien régime, et qui s'est même prolongé dans la Révolution, était *de souffler les assignations*, pour avoir occasion de *condamner par défaut*. Un coquin d'huissier apportait un papier timbré, *à jour fixe ;* et souvent la personne assignée ne le recevait pas, ou ne le recevait que *huit jours après l'époque déterminée !* . . . . O honte des Légistes ! ô injustice de la Justice ! . . .

Mais les *Assignations* ont pris un autre caractère sous le règne de la Terreur ; un débiteur ne craignait plus celle d'un créancier, parce qu'il y avait un Tribunal d'une autre espèce, qui n'*assignait* pas pour payer, mais pour la mort ! En effet, on envoyait souvent à un citoyen, qu'on voulait perdre, une *Assignation* pour déposer comme témoin ; et *l'Assignateur* Fouquier-Tinville avait bien soin de mettre de suite le témoin au rang des Accusés ; ainsi une simple *Assignation* devenait un *Arrêt de mort !*

Nous avons connu plusieurs jeunes gens, curieux d'assister aux *jugemens prétendus* de cette *Boucherie juridique*, se faire donner des *Assignations* par un huissier de leur connaissance, pour pouvoir pénétrer dans l'enceinte du Tribunal, comme témoins, quoiqu'ils n'eussent jamais ni vu, ni connu les Accusés. On assure que cela se pratique encore aujourd'hui ; mais j'en doute.

ASSIMILER. C'est un terme un peu plus relevé que *comparer*. D'ailleurs, *comparer* ne s'entend que d'une opération de l'esprit, et *assimiler* peut s'entendre de l'action même. Ainsi, quand on conduisait à la guillotine, dans un tombereau, tout ce qu'il y avait d'illustre et d'honnête en France, on *assimilait* la vertu au crime ; et, quand on faisait un Législateur de *Joseph Le Bon*, on *assimilait* le crime à la vertu.

ASSIS. On dit *voter par assis et par levé ;* c'est ce qu'on a toujours fait dans nos Assemblées Législatives depuis la Révolution, excepté pour certaines décisions, qui occasionnaient l'*appel nominal*. De toutes les manières de voter, celle par *assis* et par *levé*, est sans contredit la plus mauvaise. Mais on en avait besoin.

ASSOCIÉS—CIATIONS. On n'a vu autre chose depuis dix ans que des *associations de commerce*, qui ont fini par couler bas, faute de confiance, de crédit et de moralité. La cupidité, portée au dernier excès, a multiplié les Associés

dans toutes les Entreprises lucratives, faites pour le Gouvernement; souvent aussi, de quatre associés, deux se sont enrichis et deux se sont ruinés; et ces derniers étaient les plus honnêtes.

ASSOCIÉS. (Les) Nom d'un Spectacle du Boulevard, dont Sallé fut directeur plusieurs années avant la Révolution. Il a pris le nom de *Théâtre sans Prétention.* C'est-là que *Préville*, voyant afficher *Zaïre*, se plaignit au directeur de cette violation du droit de propriété; *Entrez, M. Préville, entrez*, lui dit Sallé, *venez voir cette pièce; diable m'emporte, si vous la reconnaîtrez.* Ce fut au même spectacle que le principal Acteur vint dire au public d'une voix enrouée: *On prie les ceux* qui sont aux secondes loges de ne pas pisser sur les ceux qui sont au premières. Il y avait à ce spectacle des places à *deux sous*, par ordre de la police. Depuis qu'il est dégagé de ces ridicules entraves, on y a vu quelques talens et quelques pièces passables. *Mercier* y a fait jouer ses Drames avant qu'ils fussent aux Italiens.

ASSOMMER. Il n'y avait autrefois en France qu'une seule manière d'*assommer*, reçue dans la société (à l'exception des bouchers qui *assommaient* les bœufs comme ils les *assomment* encore.) Cette manière était même du bon ton; on *assommait* un auditoire avec un discours académique; on *assommait* un parterre avec une pièce de Théâtre autrement dite *assommoir dramatique*, etc..... Hélas! nous nous contentions de cette manière d'*assommer*, quand le *Deux septembre*, d'affreuse mémoire, est venu nous en indiquer une autre. (*Voyez Crime, Brigand.*)

ASSOMPTION, (L') une des quatre Fêtes Annuelles parmi les chrétiens. Elle tombait le 15 août; et ce jour-là, depuis le règne de *Louis XIII*, il y avait à Paris et dans toute la France une Procession Solemnelle où tous les Corps de Magistrature assistaient en grand costume, d'après un vœu de ce Prince. Cette Procession fut supprimée quatre jours après le *Dix Août*, et huit jours avant la fondation de la République. Il y avait à Paris, rue Saint-Honoré, un couvent de femmes portant le nom de l'*Assomption*; le Dôme de l'Eglise a été conservé, malgré les magasins de farine qu'on y a faits. (*Voyez Monumens.*)

ASSURANCE. Rien n'est comparable à l'*assurance* des scélérats, une fois que l'impunité les encourage, et que le bouleversement des principes est à l'ordre du jour. Nous en avons eu des preuves inconcevables. L'Innocent, traduit au Tribunal sanguinaire des Coupables, a souvent perdu cette *assurance*, qui semblerait devoir être le partage exclusif de la bonne conscience.... Le mal avait pris la place du bien; les brigands jouaient le rôle des honnêtes gens; ils avaient échangé leur costume.

ASTÉRYE, (de l') homme instruit, qui a dirigé ses observations et ses moyens sur la conservation et le produit des *bêtes à laine.* Il ne s'est pas borné à de stériles spéculations; il a joint la pratique à la théorie, et ses essais ont très-bien réussi. Il n'a pas fait comme ces spéculateurs en politique que je compare à un architecte, qui, en me présentant le plan d'une maison sur du papier, me disait: *Citoyen, voilà votre maison, vous pouvez y loger.* — Fort bien; ce plan est beau, mais il n'existe que

sur du papier; bâtissez d'abord la maison, et j'y logerai.

ASTI, belle et ancienne ville Episcopale du Piémont, prise par les Français en 1703, en 1745, et enfin prise et reprise plusieurs fois dans le cours de la Révolution, par ces mêmes Français, auxquels elle restera peut-être.

ASTIER, chef de la Sixième Division du Ministère de la guerre sous Dubois de Crancé. On en a parlé très-diversement; *Carnot*, dès son installation au Ministère de la guerre, a jugé à propos de le destituer, lui treizième de sa Division. Ce n'est pas un motif pour nous de le regarder comme coupable; mais, au moins, comme inutile.

ASTIER. Il y a un chef de Brigade de ce nom, probablement allié à celui dont nous venons de parler. Ce Militaire jouit d'une assez bonne réputation.

ASTLEY. Fameux écuyer Anglais, qui a laissé son nom à l'amphithéâtre d'équitation du fauxbourg du Temple, où Franconi lui a succédé. On ignore ce qu'il est devenu; plusieurs actrices, surtout à la comédie Italienne, pourraient nous en donner des nouvelles. Probablement il est retourné à Londres.

ASTRE. Les anciens avaient un préjugé qui, s'il existait encore aujourd'hui, donnerait de l'occupation aux oisifs; on pourrait se demander dans les cafés : « *sous* » *quel* astre était né Maximilien Ro» bespierre; sous quelle étoile était » né le dernier de nos Rois, etc. » La connaissance des astres se borne maintenant aux principes calculés de l'astronomie; cette science a fait bien des progrès en France.

P. S. Il parut, vers les premiers temps de la Révolution, une estampe qui fit quelque sensation; on y représentait l'*Auteur de ce Dictionnaire* braquant sa lorgnette sur la Lune, où l'on voyait pendus à un gibet MM. de La Fayette et Bailly. Nous n'avons jamais pu savoir quel était l'auteur de cette *belle* invention; mais elle prouve, du moins, que le Parti, qui en voulait à ces deux personnages, commençait déjà à se montrer avec hardiesse.

ASTROLOGIE JUDICIAIRE. Nous regardons aujourd'hui cette science comme une des folies de l'ancienne superstition. Cependant, sans parler des nombreux phénomènes que l'évidence nous force de croire sans en connaître les causes, et des rapports secrets des objets épars dans la nature; qui pourrait nier que les premiers agriculteurs de la terre habitable, qui n'ont eu d'autre science que l'astrologie, aient fondé leurs calculs sur des bases solides et raisonnables? car enfin! le fruit des observations d'un laboureur, qui transmet sa méthode à ses enfans, doit-il être regardé comme nul ou chimérique, quand l'expérience a constamment justifié ces mêmes observations?.... D'ailleurs, quel est l'homme capable de nous révéler la première cause des connaissances humaines? Si les hommes ont commencé, ou le premier qui sortit des mains du Créateur, le père commun de tous les autres, eut les connaissances nécessaires pour subvenir à ses besoins et pour savoir de quelle part il se trouvait sur la terre; ou il ne les eut pas. S'il les eût, qui les lui donna, si ce n'est son Créateur? S'il ne les eut pas, comment put-il les transmettre à ses enfans? La seconde de ces propositions nous semble encore plus obscure et plus embarrassante que la pre-

mière. Je voudrais bien voir nos beaux philosophes encyclopédistes, nous expliquer le mystère de cette origine miraculeuse, eux, qui s'effaroucheut du seul mot de *Révélation*; car tout ce que j'ai lu dans nos savans à la mode, m'a semblé, loin de me satisfaire, aussi puéril qu'insensé; et, fable pour fable, j'aime mieux celle qui quadre un peu avec ma raison, qui aggrandit mon essence, et qui me rend plus vertueux. (*Voyez Arabie.*)

ASTRONOME, (l') jolie bluette en un ou deux actes, paroles de *Brousse Desfaucherets*, musique du jeune *Le Brun*, Acteur du Théâtre Feydeau, où cet ouvrage a obtenu quelques succès. Il y a de l'esprit dans cette production, mais aucune connaissance de la scène; et il est douteux que, sans le nom de l'Auteur du *Mariage Secret* et sans la jolie musique de *Le Brun*, l'ouvrage, qui n'est qu'une copie de l'*Eclipse Totale*, eût pu se soutenir.

ARTRONOMIE. (*Cours d'*) Nous avons plusieurs ouvrages de ce genre, qui honorent notre siècle et attestent le progrès des connaissances humaines.

ASTRUC, était, en 1792, Intendant de la Maison Royale de Saint-Cyr, Rapporteur et Secrétaire du Conseil de cette Maison, auquel présidait M. d'*Ormesson*. Ce nom est déja célèbre; il ne le dépare pas.

ASTUCE. C'est plus que de l'*adresse*, plus que de la *finesse*. Un bon Prince, qui est politique comme il faut l'être, est un homme fin; un Conquérant, qui ne serait que cela, et qui aurait des vues politiques, serait un homme *astucieux*. — *Hémart*, Président actuel du Tribunal Criminel, et *Gérard*, ex-Accusateur Public et Commissaire au même Tribunal, qui cherchent tous deux à surprendre les voleurs et les faussaires en contradiction avec eux-mêmes, sont des hommes *adroits*; Fouquier-Tinville et Dumas, qui, par des questions captieuses et sophistiques, cherchaient à faire tomber un honnête homme dans leurs lacs, étaient des hommes *astucieux*..... encore! s'ils n'eussent été que cela!

AT, dit SANS-FAÇON, Sergent au 1er. Bataillon de la 117e. ½ Brigade, à l'Armée des Pyrénées-Orientales. A l'affaire du 8 septembre, près Oillioules, il arriva le premier sur les hauteurs de la Chapelle, et fit mettre bas les armes à trois soldats Espagnols qu'il ramena prisonniers, après en avoir tué un quatrième, malgré les prières et les offres d'argent qui lui furent faites.

ATH, petite Ville sur la route de Valenciennes à Bruxelles. Il s'y est passé bien des scènes malheureuses, comme cela ne pouvait manquer d'arriver, dans la position où elle se trouve.

ATHÉE—ATHÉISME. Tous les peuples de l'univers ont réprouvé ce système impie, comme subversif de la nature entière. Il était réservé aux Français de l'admettre au rang des principes politiques. Anacharsis-Clootz paraissait n'être que *Matérialiste*, et il était *Athée*. Manuel était *Athée*, et il l'était de bonne-foi!.. Nous sommes sûrs de ce que nous avançons. Jacob Dupont a dit: *Je suis Athée, et je l'avoue hautement*; il l'a dit, non pas dans une société particulière, non pas à quelques amis, non pas à des convives dans une orgie..... mais il l'a dit en plein Sénat, il l'a dit à la *tribune de la Convention*; ET IL A ÉTÉ APPLAUDI!..... Proférer ces paroles dans le Sanc-

tuaire des Lois, c'était ouvrir la boîte de Pandore; aussi s'est-elle épuisée sur la France. La postérité s'étonnera bien moins que, dans ce temps de délire, un fou ait osé professer l'*Athéïsme* à la face du ciel et de la terre, qu'elle ne sera surprise sans doute de voir que la Première Autorité d'un grand Empire ait entendu ces blasphêmes dans son sein, sans frémir d'horreur. . . . Le jour qu'elle l'a souffert, le soleil devait cesser d'éclairer la France; et l'instant même où elle le souffrit, devait être le signal et l'époque de toutes les calamités et de tous les désastres. . . ô lâches que vous fûtes!

P. S. Depuis quelques années, une aggrégation d'hommes à systêmes, fragment de la Secte *Philosophique*, semble vouloir détrôner Dieu et le déloger du ciel. Il se rit des vains efforts de ces Pygmées, et ne veut pas même permettre que le commun des hommes se laisse abuser par ce dogme épouvantable; car il faut remarquer que cette doctrine fait moins de fortune que jamais, et qu'en dépit des propagateurs de l'athéïsme, il y a moins d'Athées aujourd'hui, qu'il y en avait il y a quatre ans. C'est à ces énergumènes déhontés qu'on peut appliquer ces beaux vers *de Pompignan*, qui parle du Soleil, auquel insultaient des hordes sauvages:

« Ce Dieu, poursuivant sa carrière,
» Versait des torrens de lumière
» Sur ces obscurs blasphémateurs. »

ATHÉES, (*Dictionnaire des*) *par Sylvain Maréchal.* Tout ce que l'orgueil (prétendu philosophique) en délire peut imaginer de plus absurde et de plus incohérent; tout ce que l'exaltation d'un esprit faux peut produire de ridicule et d'inepte; tout ce qu'un cœur gâté par la pratique des systêmes impies et extravagans, peut éprouver de rage contre la Divinité; tout ce qu'une tête mal organisée, tout ce qu'un jugement pervers, tout ce que l'ignorance, déguisée sous une apparence trompeuse d'érudition, peut concevoir de sophistique, d'atroce et de monstrueux.... se trouve renfermé dans ce nouveau *Dictionnaire*, inventé, écrit, imprimé, publié uniquement, comme il est aisé de le voir dès la première page, pour gagner quelqu'argent aux dépens des sots et de la vérité.

L'Auteur, fidèle aux principes désorganisateurs qu'il a professés de tout temps, n'a consulté que sa haine aveugle contre tout ce qu'il y a d'auguste et de révéré sur la terre; il n'a pas même eu l'adresse si naturelle à ceux qui font, comme lui, un métier de l'Athéïsme, de chercher à ranger de son parti les hommes reconnus pour tels. Il a fait tout ce qu'il fallait pour les éloigner de lui; et *M. de Lalande* lui-même se croirait déshonoré, si l'on pouvait penser dans le public qu'il donne son assentiment à un ouvrage si impertinent.

Non content de mettre *Bourdaloue* et *Massillon* dans la liste des Athées; non content d'y placer *Jésus-Christ* lui-même, de le traiter d'*ignorant* en législation, et de *monstre en morale*, de le couvrir enfin des épithètes les plus viles et les plus odieuses, il y range aussi *Bonaparte*, sans doute pour diminuer l'estime et la confiance, dont ne peut se passer celui qui préside aux destinées d'une grande nation.

Au reste, cet ouvrage n'est que révoltant; il ne saurait être dangereux pour personne. Les principes en sont si ridicules, les appli-

cations si fausses, les citations si erronées, que le lecteur le plus simple voue le livre au mépris, dès les premières pages. Ce n'est pas en prêtant à tous les ouvrages cités dans cette rapsodie, un sens illusoire et forcé, que l'Auteur nous fera croire qu'ils sont d'accord avec l'Athéisme.

Sans doute que l'Auteur ne prétendra pas aux récompenses que la Nation Française doit décerner aux Moralistes utiles, qui inspirent à leurs concitoyens l'horreur du vice et l'amour des vertus sociales; sans doute qu'il ne prétendra pas à la reconnaissance des familles honnêtes, pour les consolations qu'il met les pères et mères à portée d'offrir à leurs enfans!

Tout ce que nous savons, tout ce que nous osons affirmer à la face de l'univers, c'est que, s'il y a des *Délits* punissables dans la profession d'Ecrivain, et s'il faut juger le coupable sur la *question intentionnelle*, plutôt que sur le tort réel qu'il a fait à la société, l'Auteur du *Dictionnaire des Athées* ne pourrait échapper à la conscience d'un *Jury* equitable, qui serait obligé de prononcer sur son ouvrage. Tout ce que pourrait faire l'indulgence, serait le renvoi *aux Petites-Maisons*.

ATHÉNAS, Fabriquant d'eau-forte. — Bon Chymiste.

ATHÉNES — ÉNIENS. Aucun peuple de l'Antiquité ne ressemble tant au peuple Français que celui d'Athènes; même versatilité, même inconséquence, même frivolité, même inconstance des deux côtés, même galanterie, même intrépidité dans les combats, même amour pour les sciences et même aptitude pour les arts. Les Athéniens avaient aussi leurs Thuilleries; et Platon donnait ses leçons dans le voisinage, comme Jean-Jacques s'entretenait avec ses amis dans nos Champs-Elysées. Les *trente tyrans* chassés par Thrasybule, étaient l'image des Robespierristes. *Lysandre et Critias* ressemblaient en tout point à Robespierre. On égorgeait les prisonniers à Athènes comme à Paris; on condamnait Aristide sans le connaître, et le peuple proscrivait celui qu'il avait couronné la veille. La seule différence des Révolutions d'Athènes, c'est que nous avons ajouté l'impiété à tous nos autres excès; au lieu que les Athéniens, même au sein des orages politiques les plus violens, eurent toujours le bon esprit de conserver, du moins, un simulacre de religion.

P. S. Si on eût laissé *Bonaparte* poursuivre ses conquêtes et ses projets, il est probable qu'il eût été lui-même ranimer sur les ruines d'Athènes, les cendres des Grands-Hommes, qui ont illustré l'ancienne Grèce. (*Voyez Prytanée.*)

ATHÉNOR, Juge-de-Paix à *Die*, nommé par *Bonaparte* Sous-Préfet du Département de la Drome. Ce Magistrat est estimé et considéré.

ATHLÈTE, l'expression la plus noble qui caractérise des combattans. *Champion*, *Soldat*, *Combattant*, *Guerrier*, tout cela ne donne pas l'idée d'un *Athlète*. Cependant les *Athlètes* ne combattaient qu'avec la force du corps et sans armes. On se sert plutôt du mot d'*Athlète* au figuré. Chaque Parti, dans les Révolutions, a ses *Athlètes*, qu'il met en avant pour le défendre dans l'arène; *Danton* était un vigoureux *Athlète*. En littérature, les discussions polémiques appellent souvent le mot *Athlète*.

ATOUT. C'est la couleur favorite d'un jeu de cartes. Quand il

retourne *cœur*, tous les *cœurs* sont des *Atouts* Un Montagnard Conventionnel, grand joueur de profession, avait coutume de dire à ses amis : « Pas d'inquiétude ; comment pourrions-nous perdre? » nous avons tous les *Atous*. »

A TOUT PECHÉ MISÉRICORDE. Si les monstres couverts des plus exécrables forfaits, ont prétendu s'appuyer sur cet ancien adage pour s'encourager dans la carrière du crime, ou pour s'étourdir sur le châtiment qui tôt ou tard les attend, ils sont dans l'erreur. Il est de principe éternel qu'il faut que la justice divine ait son tour. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de scruter les profondeurs de la Providence ; mais la raison, dont elle nous a doués, nous dit qu'il faut absolument que certains crimes soient punis. — Une Pièce en Vaudeville porte le même titre.

ATTELAGE. La pénurie des chevaux a fait imaginer des *attelages* de chiens, d'ânes et mêmes de chèvres jusques dans Paris. L'enthousiasme de l'idolâtrie a composé des *attelages* d'hommes aux carrosses du Roi, du Duc d'Orléans, de Necker et de Mirabeau.

ATTELIER. A mesure que les *atteliers* du commerce se sont vuidés, les *atteliers* révolutionnaires se sont remplis. Mais les uns ne pouvaient pas compenser les autres. Les manufactures d'armes, quelque nombreuses qu'elles fussent, étaient loin de suffire à la centième partie des hommes sans ouvrage. Pour qu'un pays soit heureux, il faut toujours que la prospérité particulière marche de pair avec la prospérité publique.

ATTENDRE. C'est le sort de tous les Français, comme c'est celui des amans et des plaideurs. Le citoyen vexé, dépouillé, demandait-il justice à un comité ? On lui répondait : *Il faut attendre*. On n'avait pourtant pas attendu pour le ruiner ; mais c'est précisément la précipitation du crime qui oblige ceux qui le réparent, à ne point agir avec précipitation. L'auteur modeste a-t-il fondé l'espoir de sa famille sur une pièce de Théâtre, dont le succès dépend d'une prompte représentation ? On lui répond : *Il faut attendre*. Les circonstances varient tellement, que l'homme prudent ne sait à quel parti se voüer ; le plus sage, est d'*attendre*. Mais *attendre* jusqu'à la mort, c'est *attendre* un peu trop longtemps. L'amant pressé de voir sa belle céder à son empressement, la conjure-t-il de se rendre ! Elle lui répond discrétement : *Il faut attendre*. Mais, si elle l'aime vivement, il n'*attendra* pas bien longtemps !..... Le spirituel et intéressant *Vigée* avait mis en 1788, dans le Journal de Paris, une charmante pièce de vers aux Comédiens Français, dont chaque stance finissait toujours par ces mots : *En attendant*.... C'est précisément-là notre devise ; quand un citoyen en rencontrait un autre dans les rues, et qu'il lui disait : *Comment vous va* ! L'autre répondait : *En attendant*. En effet, nous étions tous des *hommes provisoires*, qui n'existions de telle ou telle manière qu'*en attendant*. (*Voyez Provisoire.*)

ATTENDRIR. Expression bien douce et bien chère à l'humanité !... Il ne fallait rien moins que les excès dont on a souillé notre Révolution, pour effacer le mot *attendrir* du Dictionnaire Français. La Fable, la Fable ingénieuse nous a peint Orphée attendrissant les Etres naturellement insensibles du Tartare et des Enfers ; Amphion bâtissait les murs de Thèbes, en attendrissant les

pierres; mais, si la Fable nous eût parlé d'un *Comité Révolutionnaire*, et d'un *Directoire Fructidorien*, le Mythologiste aurait prouvé son ignorance, ou il les aurait peints comme incapables de se laisser attendrir. J'ai entendu, étant de garde dans un Comité Révolutionnaire, les propos les plus atroces, les plus révoltans, les plus outrageans pour l'humanité, tenus de gaîté de cœur, et par forme de passe-temps, par des scélérats, qui se faisaient entr'eux un jeu cruel des larmes et du sang qu'ils avaient fait répandre et qu'ils allaient faire répandre encore!.... J'ai vu, et cent mille Français ont vu comme moi, (et nous l'avons souffert, lâches que nous sommes!) des hommes tellement apprivoisés avec le crime, tellement endurcis dans le crime, tellement inaccessibles à tout ce qui n'était pas crime, tellement affermis dans les *principes raisonnés du* CRIME.... que ni la beauté, ni la jeunesse, ni les pleurs de l'innocence, ni les sanglots d'une famille désolée, ni l'aspect vénérable de la vertu sous des cheveux blancs, ni le tableau de tout ce que la nature a de plus touchant et de plus sacré ne leur faisait pas la moindre impression; ils n'en étaient pas même effleurés..... Aujourd'hui ces misérables nous ont *attendris* sur leur sort!...

ATTENOT, Homme de loi à Paris, loyal, instruit et justement estimé.

ATTENTAT. Un *Attentat* est plus qu'un *crime*; c'est un grand *crime*; c'est un *crime* important, qui compromet la sûreté publique. Quiconque menacerait les jours d'un homme cher aux Français ou précieux à l'Etat, commettrait un grand *attentat*; quiconque traduirait l'innocence à un tribunal injuste, commettrait encore un plus grand *attentat*. Ainsi, tous les égorgemens révolutionnaires sont d'affreux *attentats*. On n'a presque pas commis de *crimes* en France depuis douze ans, mais des *attentats* effroyables.

ATTENUER. Diminuer l'énormité ou la gravité d'un délit par diverses considérations. Les Jurés Criminels voient souvent des circonstances *atténuantes* dans la conduite d'un accusé, et cela les décide en sa faveur. En Révolution, si un Général exerce des cruautés sur le peuple, et qu'il y soit forcé par l'ordre d'un Pouvoir supérieur, voilà une circonstance *attenuante*. Mais le Pouvoir supérieur ne saurait se prévaloir de la même excuse. C'est ici qu'il est utile de se rappeller ces Généraux qui refusaient d'obéir au Roi, quand il leur commandait un crime. (*Voyez d'Aspremont.*)

ATTIRAIL. Nous n'avons vu que cela; mais quand l'*attirail de guerre* a tué l'*attirail révolutionnaire*, et qu'on commence à espérer avec plus de fondement le retour de l'ordre avec la paix, l'*attirail* n'attriste plus les regards.

ATTIRER. Une jolie tournure, une parure recherchée *attire* sur une femme les regards du public. Mais il est plus doux encore de s'attirer ses hommages par des actions d'éclat ou par des traits de vertu.

ATTISER. On attise le feu de la discorde, quand on irrite par des discours véhémens, des Partis déjà irrités; quand on prêche l'insurrection; quand on calomnie des citoyens probes; quand on porte des peines trop sévères; quand on suppose des *Délits* qui n'existent pas, etc.

ATTRACTIONNAIRES. Partisans du

du système de Newton sur l'*attraction*. (*Voyez Le Joyand.*)

ATTRAPE — APER. Lequel des deux Partis marquans dans la Révolution a été le plus *attrapé!* Certes, ils l'ont été tous les deux également; et voilà comme le Ciel se joue des projets et de l'espoir des hommes! (*Voyez Circonstance.*)

ATTROUPEMENS. Les chefs des différens Partis Revolutionnaires ont alternativement défendu et toléré les attroupemens, selon leurs intérêts et leurs besoins. Aux journées des 5 *et 6 Octobre*, du 20 *Juin*, du 10 *Août*, du 31 *Mai*, du 2 *Prairial*, etc. les attrouppemens préparèrent les résultats qui eurent lieu. (*Voyez Groupe*, *Loi Martiale*, etc.) Du temps de l'Assemblée Constituante, *Champville*, *Comédien Français*, se trouvant à la tête d'une patrouille de la Garde Nationale, apperçut de loin son confrère *Désessarts*, seul, debout et immobile au milieu de la Place du Théâtre Français, et il le reconnut très-bien, malgré un brouillard assez épais. *Citoyens*, lui cria-t-il du plus loin qu'il l'apperçut, *séparez-vous de par la Loi, les attroupemens sont défendus. Desessarts*, dont tout le monde a connu l'embonpoint, voulut se fâcher de cette plaisanterie; mais *Champville* s'excusa sur le brouillard, qui lui avait fait prendre un seul homme pour plusieurs personnes. Ce bon mot est un des meilleurs et des plus plaisans qui aient été dits depuis long-temps.

ATLAS. On a donné ce nom aux collections générales des cartes géographiques. Un *atlas portatif* est très-bien imaginé, puisqu'on porte dans sa poche celui qui portait le monde. (*Voyez Géographe.*)

AUBAGNE, petite ville de la ci-devant Provence, qui s'est ressentie, en plusieurs manières, des troubles et des désastres du Midi de la France. Elle fournit plusieurs des agens de la terreur, qui secondèrent les fureurs des anarchistes à Marseille, à Arles, à Aix, à Toulon et dans quelques autres villes.

AUBANCOURT. (d') Il y a un homme de lettres de ce nom, dont les ouvrages sont estimés des connaisseurs, mais dont on parle peu; 1°. parce qu'il est modeste; 2°. parce qu'il a toujours ou presque toujours gardé l'anonîme; 3°. parce qu'il n'a pas le cœur méchant, et qu'il ne calomnie personne.

AUBANEL. Nom de quelques artistes, hommes de lettres et administrateurs estimables.

AUBART, Capitaine de la seconde classe, dans l'Arme du Génie. (*Voyez Abraham.*)

AUBE. C'est ainsi qu'on appelle la tunique de mousseline ou de linon, que les prêtres en fonctions revêtent immédiatement par-dessus la soutanne. Ce nom signifie la *blancheur*, pour faire allusion à ce qui doit être, plutôt qu'à ce qui est. Les Théophilanthropes, qui ont pris une *aube de serge* pour leur *costume sacerdotal*, ont mal fait de la porter *en blanc*.

AUBE *du jour*. C'est l'instant qui devance immédiatement la clarté de l'Aurore. C'est l'instant où le Brigand Révolutionnaire, ayant à peine les yeux ouverts, calculait combien de victimes il allait faire dans la journée; c'est l'instant où les limiers des Comités de sang allaient saisir les citoyens dans leur lit, pour les conduire dans les cachots, et de-là, sur l'échaffaud. C'est l'instant, où l'homme de bien élève son ame vers la Divinité, et lui demande pardon de n'avoir pas essuyé la veille assez de larmes, de

n'avoir pas pardonné la veille assez d'injures! etc.

AUBE, (Département de l') le dixième de France, composé d'une partie de la Champagne, du Senonais, de l'Auxerrois et d'une petite portion de l'ancienne Bourgogne. Garnier dit de l'Aube, Député de ce Département, y a causé involontairement quelques allarmes par son exaltation; mais son cœur humain et sensible a tout réparé. Troyes en est la capitale; le vertueux maire de cette ville fut massacré par des cannibales dans les commencemens de la Révolution.

Le premier Préfet de ce Département a été *Bruslé*, qui, après avoir été Commissaire du Gouvernement à Anvers, Département des Deux-Nèthes, fut Député en l'an VI, au Conseil des Cinq-Cents. La population de l'Aube se monte, environ, à trois cent mille ames. Ses habitans sont doux, hospitaliers, paisibles, amis du commerce et des arts.

AUBÉ, Négociant, qui passe pour la probité même. Il est Juge au Tribunal de Commerce, sans quoi nous nous dispenserions d'en parler. Car nous ne pouvons nommer dans cet ouvrage, parmi les Négocians, que ceux qui ont rendu d'importans services au commerce. Autrement, il n'y aurait pas de raison pour que nous ne nommassions pas aussi tous les Manufacturiers et tous les Négocians de la France; et nous ne pourrions, sans injustice, la refuser à l'un plutôt qu'à l'autre; ce qui entraînerait des volumes, et nous éloignerait entièrement du but que nous nous sommes proposés dans ce *Dictionnaire*. (*Voyez l'Introduction.*)

AUBÉ, basse-taille de l'Opéra, belle voix, dont on aurait bon besoin par-tout ailleurs.

AUBÉ, *artiste en ébène*, a du talent.

AUBEE, père et fils, peintres en miniature, ont un talent plus décidé pour réparer les tableaux sans les altérer.

AUBENAS, malheureuse ville du Département de l'Ardèche, qui a plus souffert que bien d'autres, de la Révolution. En mars 1800, une nouvelle bande de brigands, composée en grande partie de Déserteurs, se rendirent maîtres de cette ville, où ils établirent leur Quartier Général.

AUBÉPIN, (*Emmanuel* de l') jeune homme extrêmement intéressant sous tous les rapports. Amateur distingué en tout genre, il se fait un plaisir d'aider de ses lumières tous les gens de lettres et tous les artistes, qui parviennent à vaincre sa modestie. Ses relations littéraires et politiques le mettent à même d'être utile à une foule de citoyens; et, loin de s'en prévaloir, il semble l'ignorer tout seul.

AUBERGE. C'est un objet, qui n'attire pas encore assez l'attentive surveillance de la Police, que les *Auberges* de la *France*. On l'a toujours abandonné à l'arbitraire de ceux qui les tiennent, sous le beau prétexte que *chacun est maître chez soi*: mais il n'y a pas de *chez soi* dans une maison publique. Il serait urgent de veiller à la salubrité et à la sûreté de ces hospices, où la cupidité l'emporte toujours sur l'amour du bien général.

AUBERGE EN AUBERGE, (d') très-jolie pièce, dont les paroles et la musique sont également dignes des suffrages du public. Cet Opéra fut joué pour la première fois, il y a trois mois, au Théâtre Italien. L'idée du Poëte est extrêmement comique, piquante et ingénieuse; elle offre une foule de détails agréables et neufs.

AUBERGE PLEINE, (l') ou *Le Sourd*, farce ou parade de *Desforges*, en prose et en trois actes, jouée d'abord au Théâtre de la République, rue de la Loi, transportée ensuite à la Cité, de-là chez Montansier, où il paraît qu'elle restera. Par-tout où l'on a représenté cette pièce, elle a eu le même succès; il ne faut pas l'attribuer seulement au jeu plaisant et original des *Baptiste cadet*, des *Beaulieu*, des *Brunet*, etc. Cet ouvrage renferme véritablement des caractères bien dessinés, et des situations très-comiques.

AUBERNON, Commissaire Ordonnateur des guerres, dont on n'a pas dit beaucoup de mal. C'est une sorte d'éloge, d'après les diatribes dont on nous inonde contre cette classe d'hommes.

AUBERT, Adjoint de la Première Classe de l'Arme du Génie, à Nantes au premier vendémiaire de l'an VIII. (*Voyez Abraham et Arlet.*)

AUBERT, Taffetatier à Avignon : Un Boulanger, qui lui en voulait depuis long-temps, déclara lui avoir vu accrocher la nuit à une enseigne, un mannequin en culottes noires, revêtu d'une écharpe municipale. Sur cette déclaration, *Aubert* fut arrêté sur-le-champ; mais le parti du Pape, qui le protégeait, le sauva de la fureur des *Patriotes* d'alors; c'était en 1791.

AUBERT, (*Girard*) Capitaine de la Première Classe du Génie, à Aiguemortes, au premier vendémiaire, an VIII. (*Voyez Abraham et Arlet.*)

AUBERT, Basse de l'Opéra. — Du talent et des connaissances en musique.

AUBERT, actrice du vaudeville, goûtée du public.

AUBERT, Il y a plusieurs musiciens de ce nom, employés dans *diverses orchestres* (et non pas *divers orchestres*, *Voyez Orchestre*) et qui tous ont du talent.

AUBERT, (*Jean-Baptiste-Charles*) prêtre rempli de mœurs, de lumieres et de piété, Curé d'une paroisse de Pontoise, massacré au couvent des Carmes de la rue du Vaugirard, le 2 septembre 1792, avec 173 personnes, toutes revêtues du sacerdoce, excepté deux.

AUBERT de MAREUIL, Médecin à Châlons sur Marne, rempli de talens, de lumières et de moralité. Nous ignorons sa destinée; il avait un fils au Collège de Louis le Grand, que l'on citait comme un modèle de vertu. Ce fils est mort avant la Révolution; il eût certainement péri au 2 septembre, car il avait embrassé l'état ecclésiastique, et il en pratiquait fidèlement les devoirs.

AUBERT. (*Jean*) Il y eut deux *Jean Aubert*, qui périrent au Fort Saint-Jean, à Marseille, lors de la Réaction du mois Prairial, an III. On voit ici cette justice distributive de la Providence que les beaux raisonnemens des intéressés voudraient contre-quarrer en vain. Ces *Aubert* furent une compensation des *Aubert* qui avaient été injustement sacrifiés. Certes, il faut que la loi seule frappe; mais, quand on la fait taire exprès, n'est-il pas plus juste qu'un *assassin* perisse, après avoir trempé ses mains dans le sang de plusieurs Innocens, que de voir immoler l'Innocent lui-même? et, quoi qu'il ne faille pas excuser quiconque se fait justice lui-même, s'il faut adopter le principe admis par le Jury pour la question intentionnelle, quel homme raisonnable et sensé osera comparer un homme soudoyé, qui assassine les meilleurs citoyens, avec

un homme au desespoir, qui lave dans le sang d'un meurtrier la honte de la patrie en proie aux horreurs de l'arbitraire! qui pourra mettre sur la même ligne un voleur de grand chemin, et l'honnête voyageur qui tue ce voleur impuni, partout où il le trouve!.. c'est aux *amnisties* perpétuelles accordées aux Brigands, qu'il faut attribuer ces Réactions malheureuses, dont la Justice et l'Humanité se plaignent.

AUBERT, sergent au soixante-douzième bataillon, a passé la Roër à la nage, à la fameuse journée du 11 Vendémiaire. Je voudrais connaître les noms de tous ceux qui se sont distingués aux armées, et leur assigner une place honorable dans ce dictionnaire; mais il faudrait des volumes.

AUBERT, (*François*) homme probe et honnête, massacré le 2 septembre 1792, à la prison du Grand-Châtelet, avec 215 détenus, non jugés.

AUBERT, (*Claude*) fabriquant de bas à Lyon, massacré dans la prison de Roanne, dans cette même ville de Lyon, lors de la Réaction des 16 et 17 Floréal an III (5 et 9 mai 1795) parmi les Agens du Terrorisme. Il est défendu (nous le répeterons sans cesse) de se faire justice soi-même; mais que ceux qui voudraient assimiler ces vengeances aux forfaits qui les avaient provoquées, veuillent être un seul instant de bonne foi; qu'ils jettent un coup d'œil attentif et impartial sur les horreurs commises à Lyon après le Siège, et sur l'inutilité des plaintes des Lyonnais pour obtenir justice.

AUBERT, Inspecteur des contributions à Paris, élû pour deux ans Député de la Seine au Conseil des Cinq-Cents, en l'an VI. — Homme, dit-on, irréprochable.

AUBERT, Curé de la Paroisse de Couvignon, près Bar-sur-Aube, Député pour le Clergé du baillage de Chaumont en Bassigny, à l'Assemblée Constituante. Patriote sage, homme éclairé, bon citoyen.

AUBERT, natif de Saumur, autrefois officier au regiment de la Couronne infanterie; homme savant et profond. Il fut un des fondateurs de l'Academie de Flandres, instituée à Lille, hôtel du Gouvernement sous le nom de *Collége des Philalethes*, mot grec, qui signifie *amis de la vérité*. Nous ignorons sa destinée.

AUBERT *aîné*, et AUBERT *jeune*, tous deux maîtres de pension et Instituteurs à *Picpus*, chacun ayant sa maison, séparement. — Ils sont très estimés, quoiqu'anciens.

AUBERT, (*Pierre*) égorgé à Bicêtre au 2 septembre 1792, avec 170 prisonniers de la même maison. On avait mis en liberté auparavant 57 filoux de cette prison qui grossirent aussitôt la bande des égorgeurs.

AUBERT. Il y a trois Architectes Experts de ce nom, qui, bien que n'étant que de la *seconde classe* (sottise et préjugé) ont néanmoins du talent et du zèle.

AUBERT, graveur en taille douce. — Justement estimé.

AUBERT, (*Pierre*) Riche particulier de Paris massacré le 2 septembre 1792, avec 159 compagnons d'infortune, détenus à l'hôtel de *la Force*.

AUBERT. Toute une famille de ce nom cultive la musique avec un succès remarquable, le fils compose avec autant de grace que d'intelligence de son art; il est l'auteur du charmant air de la Romance qui finit par *Bonjour*; Ro-

mance à laquelle on ne dira pas *bonsoir*, non plus qu'aux autres du même auteur, si elles ressemblent à celle-là.

AUBERT, (*Pierre*) était âgé de 47 ans, quand il fut embarqué le premier Août 1798, sur la corvette *la Bayonnaise* avec 118 innocens, déportés comme lui à la Guiane Française, où il arriva le 29 septembre suivant. Il était curé de Fromentières, diocèse de Châlons sur-Marne; il vivait encore *au 18 Brumaire*. Nous ignorons sa destinée depuis lors.

AUBERT, (*Pierre*) il fut massacré le 2 septembre 1792 à la conciergerie, avec 387 détenus dans la même prison.

AUBERT, *aîné*, Inspecteur en chef des ponts-et-chaussées pour le département du Jura, à Lons le-Saunier — avant le 10 août 1792. — Nous ignorons s'il l'est encore; *autre temps, autres mœurs*, dit le proverbe.

AUBERT *et* CHAPUIS, Distilateurs et bons chymistes.

AUBERT, (*Jean-Louis*; l'*abbé*) l'un des premiers littérateurs de ce siècle, et sans contre-dit le premier critique de son temps. Un recueil des articles qu'il insérait dans les *petites affiches de Paris*, lorsqu'il y dirigeait la partie des théâtres et de la litérature, serait un monument bien precieux de goût, d'esprit, de sagacité, de jugement et d'érudition. Inviolablement attaché aux principes, il a défendu le bon goût, la langue française, les mœurs et la religion avec un zèle infatigable. Tous les auteurs qu'il a encouragés, passent en effet pour avoir le mérite qu'il leur a reconnu; et il est aisé de s'en convaincre à la lecture de leurs ouvrages. On lui a reproché de la partialité, mais l'expérience a démontré qu'il ne s'est jamais trompé dans ses pronostics. Lorsque le sculpteur *Moitte* mit son buste en marbre, parfaitement ressemblant, au sallon de peinture, avant la Révolution, on y attacha cette inscription : *Passez vîte, car il mord.* Mais elle ne pouvait s'adresser qu'à cette foule d'écrivains au dessous du médiocre, qui fatiguaient le sol de la République des Lettres, et qui le fatiguent encore plus aujourd'hui, puisque la licence inséparable des Révolutions, a nécessairement augmenté le nombre des impudens qui ne doutent de rien.

L'*Abbé Aubert* a fait de jolis Poëmes, entr'autres, *Psyché*, où l'élégance du style ne le cède qu'à la beauté des images. On y voudrait seulement un peu plus de chaleur. Mais ce qui fera toujours le plus d'honneur à cet écrivain justement célèbre, ce sont ses *Fables*. *Voltaire* disait qu'après *La Fontaine*, l'*Abbé Aubert* tenait le premier rang. On regrette que ce critique sévère se soit réduit au silence dans la retraite qu'il occupe; car jamais circonstances plus urgentes que celles-ci ne sollicitèrent le ministère de sa plume.

L'*Abbé Aubert* n'écrit plus rien; on ne l'a pas remplacé; *Carel*, homme honnête et instruit, retraçait la politesse de son style et l'urbanité de son ton; mais *Ducray Duminil*, qui a repris sa place de Rédacteur des Petites-Affiches, parviendra difficilement a diminuer les regrets des anciens lecteurs de l'*Abbé Aubert*. Une dialectique excellente, un goût épuré, un tact sûr et délicat, un jugement vrai, une philosophie saine, une gaîté décente, une vaste érudition; tels sont les avantages qui placent l'*Abbé Aubert* au rang de nos premiers littérateurs.

P. S. Nous apprenons que l'*Abbé Aubert* a repris la partie littéraire des *Petites-Affiches*. Cette particularité fait infiniment d'honneur à *Ducray Duminil* qui a voulu se l'associer. Celui-ci obtiendra plus de succès et se fera moins d'ennemis avec ses *Contes et ses Romans*, où il y a de l'imagination, de l'esprit, et d'excellens principes de morale.

AUBERT DU BAYET, Député de l'Isère à l'Assemblée Législative, où il a joué un rôle. Il était Capitaine du 13e. Régiment d'Infanterie. Il a fait connaître ses talens militaires depuis la tenue de la Convention Nationale, dont il était membre aussi, et où il quitta sa place pour suivre nos armées; il avait pris ce parti, autant pour ne pas être sous la hache du Dictateur que pour satisfaire ses goûts militaires.

Lors de la Constitution de l'an III, il fut Ministre de la Guerre, et se conduisit dans cette place de manière à se concilier l'estime et l'affection de ses inférieurs. De-là, il fut nommé à l'Ambassade de Constantinople, emploi totalement étranger à son caractère et à ses connaissances; mais c'était *Rewbel* qui nommait la Diplomatie; c'est tout dire.

Aubert du Bayet est mort en Turquie; tous ses subordonnés l'ont regretté. Il avait un excellent cœur; on lui reprochait que des *formes un peu pédantesques*.

AUBERT, (dit *Saint-Etienne*, Etienne-Louis, âgé de 66 ans) frère du célèbre Abbé Aubert. — C'est un homme estimable, dit-on, sous tous les rapports, d'un commerce sûr et d'un caractère liant. Il est, de plus, très-bon Administrateur.

AUBERT, Artiste estimable, qui jouait de la Basse au Théâtre de Louvois en 1792.

AUBERT, (d') ancien Premier Président du Parlement de Flandres. Toute cette famille, généralement estimée et respectée jusques-là, fut compromise par ses liaisons et sa parenté avec M. de Calonne, à l'époque sanglante de la Révolution. Nous ignorons sa destinée.

AUBERT. Une foule d'*Aubert* se rendent utiles à la société dans les Lettres, dans les Arts, dans le Commerce et dans la carrière du Barreau.

—Douze *Aubert*, dont plusieurs femmes, ont été victimes des Commissions Militaires.

AUBERT, (Saint-) Abbaye de Chanoines violets comme des Evêques, située au milieu de la ville de Cambrai. Ces messieurs vivaient trop fastueusement; ils ont été punis de cette infraction aux devoirs religieux. Mais encore fallait-il leur laisser de quoi vivre. — Quelques-uns se sont mariés... L'église de cette Abbaye était un des plus beaux monumens de France.

AUBERTEAU, Maître de Forges; homme très-actif et très-entendu dans cet art important.

AUBERTIN. Deux hommes de ce nom méritent de figurer ici; l'un, Négociant et Manufacturier, digne par ses lumières et sa probité, de coopérer à la splendeur du Commerce. L'autre, Administrateur instruit et amateur en littérature. Je ne dis pas qu'il n'y ait d'autres *Aubertin* très-méritans.

AUBERTOT. Plusieurs personnages de ce nom doivent trouver place ici *sommairement*. Trois Militaires braves et honnêtes; deux Administrateurs en différentes parties importantes; un Homme-de-Lettres assez estimable; et plusieurs Négocians et Artistes.

AUBERVAL, (d') ancien Maître

des Ballets et excellent Danseur à l'Opéra, d'où il a passé à Bordeaux. C'est le rival des *Vestris* et des *Gardel*; mais il a un genre à lui. (*Voyez Gardel.*)

AUBES, (*Ambroise*) pauvre Domestique d'un Laboureur, fusillé en Anjou le 4 nivôse an II, par la Commission Militaire de Saumur, comme contre-révolutionnaire.

AUBETERRE. (d') Cette famille a été proscrite à cause de son attachement à la Famille Royale. Elle lui devait tout. De deux choses l'une, on il ne fallait pas proscrire les Nobles qui n'étaient coupables que de reconnaissance envers leurs bienfaiteurs, ou il ne faut pas proscrire les Nobles que l'on accuse d'ingratitude et de lâcheté. Le Maréchal d'*Aubeterre* était un homme très-considéré.

AUBIGNY, (d') l'un des Adjoints du Ministre Bouchotte. Il a été traité à la Convention de *Fripon* et d'*intrigant*, avant le 10 Thermidor; et l'on assure qu'à l'instant où nous écrivions son article en 1794, il était encore dans les prisons. On nous a tant parlé pour et contre lui, que nous aurions peine à prononcer sur son compte. Il est sûr qu'on ne peut lui reprocher ni défaut d'esprit, ni manque d'intelligence. Il eut, avant le 9 Thermidor, lors de l'affaire de Vincent, un *pour-parler* très-vif avec Vadier, au Comité du Sûreté Générale. Vadier le traita fort mal; ce qui pourrait bien être un préjugé en sa faveur.

N. B. Des Aristocrates forcenés ont reçu de ce d'*Aubigny* des services signalés; et il a contribué à sauver la vie à quelques-uns de ses ennemis qui se sont fiés à sa générosité.

AUBIGNY, (d') Négociant du Midi de la France, domicilié maintenant à Paris, rue Sainte-Apoline, N°. 26. Il fut chargé des Convois Militaires et des transports de la République, dont il avait l'entreprise, et que les intrigues du Ministère lui firent perdre injustement, quoiqu'il lui fût dû légitimement plus de cent mille écus, quoiqu'il économisât des sommes prodigieuses à l'Etat, et quoique toutes les autorités s'accordassent à dire que jamais ce service n'avait été mieux fait.

Il serait difficile de citer un homme plus honnête, plus loyal et plus actif.

AUBIGNY, (d') Chef de Brigade *a la suite*, dans le Corps d'Artillerie de la République Française, Officier instruit et honnête.

AUBIGNY. (d') Il y a en France un grand nombre de Littérateurs, de Commerçans, d'Hommes-de-Loi et de Militaires qui portent ce nom, et qui lui font honneur.

AUBIN, (Saint-) à-la-fois Homme-de-Lettres très-distingué et Administrateur très-instruit, sur-tout pour la partie des Finances. C'est pour cette partie précisément qu'il est aujourd'hui Secrétaire d'une Section du Conseil d'Etat. On peut le citer parmi les meilleurs économistes de l'Europe, à quelques systêmes près; mais où sont les Economistes qui n'ont pas de systêmes!

Saint-Aubin a rempli les Journaux les plus courus, de ses idées financières et de ses plans administratifs. C'est un de nos meilleurs Ecrivains en ce genre; et il a le secret, bien rare aujourd'hui, de semer de roses une carrière très-épineuse par elle-même, d'allier toujours la saillie fine et délicate à la solidité du jugement, et d'attacher ses lecteurs, comme ses au-

diteurs, aux matières les plus abstraites, par le charme qu'il sait y répandre.

AUBIN. (*Magne, dit Saint-Aubin.* Il Mérite son article tout comme un autre. (*Voyez Magne*, qui est son nom de famille, au lieu que *Saint-Aubin* n'est que son nom d'Auteur, d'Acteur et de Directeur de Spectacle.)

AUBIN, (*Hérain de Saint-*) frère du Notaire de *Herain.* — Il était Agent de Change et faisait des affaires avant la Révolution; il passait pour actif et intelligent. Ses intérêts ayant prodigieusement souffert de la Révolution, et son caractère n'étant nullement *revolutionnaire*, il prit tant de chagrin, qu'il en mourut, comme bien d'autres.

AUBIN. (*Cammaille, dit Saint-*) Il est aujourd'hui Directeur du Théâtre de la Cité, quoique, dans le *Prospectus*, dont j'ai parlé, il eût promis de se borner au modeste local du Délassement Comique. (*Voyez Cammaille.*)

AUBIN, (*Jean-Antoine* d') Curé de Chamon, près d'Avalon, Département de l'Yonne, mort à Paris sur l'échaffaud le 15 mars 1794, âgé de 44 ans, *pour avoir voulu provoquer la guerre civile par le fanatisme.* On sait ce qu'on appellait alors *fanatisme*; le fait est qu'il avait dit une ou deux Messes. Crime épouvantable!

AUBIN, Hommes-de-Lettres. (*Voyez Champigny.*)

AUBIN. (*Saint-*) Une foule d'Acteurs et d'Actrice ont pris ce *nom de guerre*, dont l'éclat a été considérablement éclipsé en ce genre par la charmante Actrice, dont l'Article suit.

AUBIN. (*Madame Saint-Aubin*, née *Frédéric.*) Actrice de la Comédie Italienne, depuis près de quinze ans, quoique par sa fraîcheur et l'air de jeunesse qu'elle a conservé, elle semble y arriver tout récemment. Elle avait, auparavant joué la comédie à Bordeaux, ensuite à Lyon; et les succès constans qu'elle y avait obtenus, furent les avant-coureurs de la réputation brillante et méritée, qu'elle s'est acquise à Paris. Ses premiers débuts au Théâtre Italien ont décidé de sont sort; et, dès qu'on a vu ce qu'elle valait, on a prévu ce qu'elle vaudrait toujours. — Cette femme semble paitrie de la main des Génies et des Graces; tous les rôles qu'on lui confie, sont parfaitement rendus, et jamais l'attente et l'espérance des auteurs n'ont été trompées avec elle. Les rôles d'ingénuité sur-tout sont joués par elle avec ce charme qu'il est plus aisé de sentir que de définir; et, quant à l'expression sentimeutale, elle vaut, au moins, tout ce que la France a de plus préconisé en ce genre.

Cette femme conserve dans la société toute l'amabilité qu'elle a sur la scène; elle est de plus bonne épouse, bonne fille et bonne mère. Cette justice que je lui rends, est d'autant moins suspecte, que je n'ai pas le moindre rapport avec elle depuis plus de six ans.

AUBIN, (*Saint-*) mari de l'Actrice dont je viens de parler. Il est aussi Acteur du Théâtre Italien, et de plus, excellentissime Graveur. Il était très-aimé à Lyon; et il est, à Paris, d'une extrême utilité.

AUBONNE. (*Le Comte d'*) Toute cette famille avait l'estime générale, et on la remarquait par son esprit et ses talens. Nous ignorons ce que sont devenus tous les vrais d'*Aubonne.*

AUBRE, Député du Département d'Ile et Villaine au Conseil

des

des Anciens en l'an V. Sa nomination fut annullée au 18 *Fructidor*, et le Mandataire du peuple fut dépouillé de ses pouvoirs, au nom du peuple. Il n'avait pas besoin de ce nouveau titre d'honneur pour avoir droit à l'estime de ses concitoyens.

AUBREE, Général de Brigade en activité à l'Armée Batave, en Hollande. Il est brave.

AUBRÉE, Chef de Brigade de la 42e. d'Infanterie de ligne, à l'Armée du Rhin. — Connue le précédent.

AUBRI, (*Antoine-André*) massacré le 2 Septembre 1792, à la Conciergerie, et confondu avec les contrefacteurs d'assignats, quoiqu'il n'y eût jamais songé.

AUBRI, (Mlle.) Actrice de l'Opéra, qui passe moins pour *Actrice* que pour simple *Choriphée*. C'était elle qui représentait la *Liberté* dans le temps de l'esclavage, lorsqu'on jouait à l'Opéra l'*hymne Marseillais* mis en action. Comme elle est belle femme et bonne femme à-la-fois, il n'est pas étonnant que les vrais hommages s'adressassent à sa personne, plutôt qu'à cette Liberté barbare et sale, qui traînait alors ses vêtemens dans la fange et dans le sang. Mlle. *Aubri* fait partie de la Danse de l'Opéra. — En 1794 et 1795, elle refusa les offres les plus brillantes; et, retirée seule avec son père dans un galetas, elle couchait sur un lit de sangle, pour donner à son père un bon lit.

AUBRIOT, (*Hugues*) fit bâtir le château fort de la Bastille sous Charles V; et il l'*étrenna*, car il y fut enfermé le premier. Danton a été la victime du Tribunal Révolutionnaire qu'il avait créé; les auteurs de la Révolution ont été dévorés par elle; et ce qui reste encore de *Premiers Meneurs* de ces temps-là, finira par l'être. . . . Il est donc vrai qu'*Aubriot* a laissé bien des *héritiers*, qui ne ressemblent pas mal à ceux de *Jean-Bete*.

AUBRY DU BOCHET, Député de *Villers-cot-Retz* à l'Assemblée Constituante. — Il avait proposé une division de la France, bien plus raisonnable et bien plus avantageuse que celle qu'on a décrétée... mais le temps remédie à tout.

AUBRY, Médécin des eaux de Luxeuil en 1792, Adjoint et en survivance, à la place de Médecin ordinaire de la ci-devant Maison d'Artois, et l'un des douze Consultans de feue Marie-Antoinette. Du talent et de l'expérience. — Nous ignorons sa destinée.

AUBRY, Ancien Curé de la Paroisse de Véel, en Barrois, Député du Baillage de Bar-le-Duc à l'Assemblée Constituante. Sur les trois Députés du Clergé du Barrois, il fut le premier nommé. — Digne Ecclésiastique.

AUBRY. Plusieurs Militaires très-braves portent ce nom.

AUBRY, tenant une Fabrique de Boutons, rue Saint-Martin. On peut le mettre au rang des Artistes.

AUBRY, Peintre en miniature. homme qui a profité du Traité de Pe. *Violet*. (*Voyez Violet.*)

AUBRY, Député du Gard à la Convention Nationale, passait pour un homme d'un grand mérite dans l'esprit de ceux qui le connaissaient. On le disait très-grand Administrateur, très-bon Diplomate, excellent Logicien, plein d'honneur, de droiture et de modération. Il paraît, d'après plusieurs Journaux, que le vœu des bons citoyens était de le voir entrer au *Comité de Salut Public*, et que des intrigues particulières y portèrent de préfé-

rence l'*Abbé Sieyès*, dont la grande réputation était encore un problême pour l'œil scrutateur des amis du vrai mérite. (*Voyez Sieyès.*) — Quoi qu'il en soit, *Aubry* entra au Comité de Salut Public au 12 prairial, et remplaça *Carnot* dans les opérations militaires, qui depuis lors, il faut l'avouer, n'eurent plus le même succés.

Aubry était, avant la Révolution, Capitaine d'Artillerie; il était Parisien, ayant toute sa famille à Paris. Il fut un des Membres les plus marquans du Parti Anti-Directorial au Conseil des Cinq-Cents, et l'un des premiers condamnés sans jugement à la Déportation Fructidorienne. Il subit son jugement, arriva à Cayenne et s'évada le 15 prairial an VI. On l'a dit mort depuis. — On lui a reproché (et ce n'est peut-être pas tout-à-fait sans fondement) une partialité outrée, une jalousie incurable contre ceux de ses collégues qui le rivalisaient en talent, un trop grand amour des plaisirs, et même peu de moralité. Quant aux qualités de l'Administrateur et aux connaissances relatives à sa partie, personne n'a pu les lui contester.

Aubry fut chargé de la force armée de Paris le 3 Prairial an III, avec *Gillet et Delmas.*

P. S. François Aubry s'évada de la Guianne le 15 prairial an VI, sur une pirogue, avec Pichegru et plusieurs autres, et il arriva à *Démerary*, où il mourut de chagrin et de maladie. Ses malheurs sont dépeints avec un intérêt touchant dans les Mémoires de Ramel et dans ceux de *Jean-Jacques Aymé*, beaucoup plus intéressans que les premiers et beaucoup moins suspects quant à la vérité. *Aubry* avait quarante-neuf ans à sa mort; il fut victime de la cruauté Directoriale, et il mérite nos regrets à plus d'un titre.

Nous ne parlons pas de sa moralité; il y a tant de gens de ma connaissance, qui l'ont cité comme immoral, et qui sont beaucoup plus immoraux que lui!...

Aubry avait la faiblesse de jalouser *Carnot*, dont il ne pouvait s'empêcher d'admirer les talens et de louer la probité; mais il l'accusait d'être sujet à la prévention; et nous n'oserions trop assurer qu'*Aubry* fût dans l'erreur, d'après ce que nous avons cru quelquefois remarquer. Mais la prévention, qui naît d'un cœur trop facile et trop confiant, n'est pas un titre de proscription, quoiqu'elle occasionne de grands malheurs.

AUBRY, Auteur du *Comparateur des Poids et Mesures*; c'est l'un des hommes de France les plus versés dans la science des calculs.

AUBRY de Tours, homme de lettres, très-original, mais plein d'esprit. Nous sommes d'autant plus autorisés à douter de son existence actuelle, que ses talens lui avaient donné dans sa ville la réputation d'*aristocrate*.

AUBRY le Jacobin, demeurant à Paris, frondant sans réserve et sans pudeur tout ce qui n'est pas de son avis, dénigrant la probité et le génie avec une intrépidité peu commune, calomniant tout ce qui lui déplait, changeant de système selon les circonstances et les localités, etc... *Dieu lui fasse paix et miséricorde!*

AUBRY, Chef de Bureau, dans l'Administration du Département de Paris, en 1796; citoyen, franc, bon, actif, laborieux, loyal et sensible.

AUBUGEOIS, Officier Supérieur, avantageusement connu dans la carrière militaire.

AUBUREAU, (*Etienne*) Receveur des Domaines Nationaux, condamné en masse, et exécuté à Paris le 26 Prairial de l'an II, à l'âge de soixante-sept ans, avec le Parlement de Toulouse, et avec *Fréteau*, pour avoir acheté des écrits contre-révolutionnaires, pour avoir signé la pétition du 20 juin, et pour avoir tenu des propos..... la postérité prononcera..... des mauvais propos, sans doute!

AUCHET, Imprimeur en taille-douce, plus artiste qu'artisan.

AUCLERC DES COTTES, Médecin du Comte d'Artois, Député du Berry à l'Assemblée Constituante, mérite ici une place sous le double rapport de la législature et des sciences.

AUCOQ. Plusieurs Négocians honorent ce nom; entr'autres, un quincaillier, qui ne dépare pas notre nomenclature. Il est artiste.

AUCOUTEAU, famille de Beauvais, qui compte dans son sein des Magistrats et des Ecclésiastiques respectables. Il y a des *Aucouteau* à Paris, qui font la Commission très-honorablement.

AUDE. (*le ci-devant Chevalier*) Une foule de poésies légères et plusieurs pièces jouées au Théâtre Montansier et ailleurs, lui ont fait un nom. Ses ouvrages ont de la douceur, de la grace et de la physionomie, ce qui est assez rare dans le genre qu'il a choisi.

Depuis que la Révolution l'a *Déchevalierisé*, il s'est attaché de préférence au *Théâtre Montansier*, où il a obtenu des succès nombreux dans le genre des *Cadet*, quoiqu'il ne soit pas l'auteur de *Cadet Roussel*. Je sais qu'on a dénigré de toute part ce genre d'ouvrage; mais, tout en le dénigrant, on y court; et l'homme de bonne foi ne peut nier qu'il y ait dans les pièces d'*Aude* un mérite de circonstance et une originalité que n'a pas qui veut. (*Voyez Cadet Mysanthrope*, *Brunet*.)

AUDE, (Département de l') le onzième de France, composé du Mirepoix et d'une partie du Bas-Languedoc. Il fut tranquille pendant long-temps; mais il a fini, comme ses voisins, par se ressentir des troubles du Midi. Il a peu d'étendue; Narbonne, Alet, Saint-Papoul, anciens Evêchés, sont dans ce Département. Carcassonne en est la capitale. Cette ville comptait dans son sein, en l'an VI, dix mille quatre cents personnes; et la population du Département s'élevait à deux cent dix-neufs mille cent et quelques habitans. Son premier *Préfet* a été *Barente*, ex-Administrateur, homme estimable et modéré. Le Département de l'Aude s'est ressenti des effets du Terrorisme.

L'Ex-Ministre des Finances Ramel de Nogaret, est du Département de l'Aude.

AUDEBERT, *neveu*, Jardinier-Fleuriste, homme très-instruit dans sa partie.

AUDEBERT, Artiste, estimé dans l'horlogerie.

AUDEBERT-MALLET. Maison de Commission, honorable et considérée.

AUDÉOUD, Banquier estimé.

AUDET, Chirurgien de Paris, assez expert.

AUDIENCE. On connaît l'Audience des Tribunaux et l'Audience que donnent les gens en place. Celle des Tribunaux n'a rien de très-remarquable. (*Voyez Tribunaux*.)

AUDIENCE *des gens en place*. C'était une chose vraiment curieuse pour l'observateur philosophe que les *Audiences* du Directoire Exé-

cutif. Chaque membre, excepté le le Président, donnait *Audience* à tour de rôle. Il était en grand costume; une foule de gens de tout âge, des deux sexes et de tout état s'y portait. Le Magistrat s'avançait vers chaque citoyen, prenait sa pétition, la passait à un Secrétaire qui le suivait, et tout etait dit. Très-souvent, on n'entendait plus parler de la pétition. Les Audiences des Ministres sont, pour la plupart, tout aussi infructueuses. Elles n'ont lieu qu'une fois par *Décade*. Il faut donc attendre dix jours pour un objet souvent très-pressé, et que le moindre délai peut faire évanouir. Mais ou se porte en foule à cette audience; il faut se battre pour entrer des premiers, ou s'y rendre deux heures avant les autres. Souvent on voit encore deux cents personnes qui attendent debout dans la cour, quand on vient annoncer que l'*Audience est finie*. Je connais des citoyens qui ont été jusqu'à quatre fois de suite à l'*Audience du Ministre de la guerre*, sans avoir leur tour. Souvent aussi, l'on a quelqu'objet important à dire au *Ministre*. Le lui écrire, c'est s'assurer qu'il ne le lira pas; le lui confier à l'oreille, c'est la chose impossible. Il renvoie à des Secrétaires l'objet qui n'est que pour lui seul. Souvent aussi une *plainte* est renvoyée à celui qui en est l'objet. (*Voyez Intermediaire*, *Intrigue*, *Ministre*.)

AUDIER-MASSILLON, Lieutenant-Général de la Sénéchaussée d'Aix, en Provence, Magistrat estimé, que l'on Députa à l'Assemblée Constituante. Que ces hommes-là eussent fait de bien, s'ils l'eussent voulu fermement!

AUDIFFRET, Honorable Négociant de Paris, qui a des connaissances et des lumières.

AUDIFREDY, (*Madame* d') Propriétaire à la Guianne Française. Cette femme, qui joint à un excellent cœur beaucoup de grace et de facilité dans l'esprit et dans le style, se distingua, lors de la Tyrannie Fructidorienne, par l'accueil hospitalier qu'elle fit à ceux des déportés qui purent pénetrer jusqu'à son habitation. Qu'elle trouve ici, si mon livre lui parvient, l'hommage de la reconnaissance de ces malheureuses victimes, pour les honnêtetés qu'ils en ont reçues.

AUDIN, (*Hilaire*) Déporté le premier août 1798, sur la corvette *la Bayonnaise*, à l'âge de trente-un ans, et arrivé à la rade de Cayenne, avec ses nombreux compagnons de malheur, le 29 septembre suivant. Il était Vicaire de Saint-Brice, près d'Auxerre. Les malheureux Prêtres de ce Département de l'Yonne ont été cruellement et indignement traités. (*Voyez Collet de Charmois*, *Desmaisons*, *Villetard*, *Balme*, *etc.*)

AUDINE, Courtier de Change à Paris, passe pour intelligent et probe.

AUDINOT, ancien Comédien du Théâtre Italien, ensuite fondateur d'un Théâtre d'enfans, dont la devise, peinte sur la toile, était: *Sicut infantes* AUDI NOS. *Ecoutez-nous comme des enfans.* Mais depuis long-temps ce sont de grands enfans, qui jouent au Théâtre de l'Ambigue Comique; et, s'il y en a de petits, ils sont bientôt *dégagés des liens de l'enfance*. Audinot avait de l'esprit et du talent; il a fait *le Tonnelier*. Il a fait aussi des Pantomimes très-courues. Il céda son spectacle à M. Gabiot, Auteur connu par des pièces assez jolies, mais trop nombreuses. Si

la jalousie de métier ne s'en fût pas mêlée, ce Théâtre aurait bien été; mais il est dangereux, en littérature, d'être jugé par ses pairs.

L'Ambigu Comique passa ensuite entre les mains de *Picardeaux*, qui le perdit tout-à-fait; enfin il vient de se retrouver, sous la Direction de *Corse*, homme probe et intelligent; mais *Audinot* en est toujours le propriétaire, et, assure-t-on, le Directeur sous main.

AUDINOT, (*Mademoiselle*) fille du précédent; ancienne actrice de l'Opéra, qui prit le parti de devenir d'*Evêque*, *Meûnier*, en s'engageant au Théâtre de l'Ambigu-Comique, où elle faisait et devait faire, en effet, comme on dit, *la pluie et le beau temps*. Si quelque bon auteur se fût entendu avec elle pour la seconder, elle eût pu répandre beaucoup d'intérêt sur cette nouvelle entreprise (*Voyez Ambigu-Comique.*)

AUDIRAC, (F. J., âgé de trente-quatre ans) Commissaire des guerres de la troisième Classe près l'Armée des Pyrénées-Occidentales. Des mœurs, beaucoup d'intelligence, d'activité et de bonne volonté, caractérisent ce jeune homme.

AUDIRAC, (*de Seieurat*) Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, Médecin ordinaire en 1792, de feue Mde. Elisabeth, sœur du feu Roi, et Médecin de la maison d'éducation de Saint-Cyr, homme habile et instruit.

AUDITEUR. C'était ce que nos prédicateurs aimaient le mieux, puisqu'ils disaient toujours: *Mon cher Auditeur*, comme on dit: *Mon cher Ami.*

AUDITEUR DES COMPTES. On nommait ainsi les Magistrats de la Chambre des Comptes, qui siégeaient immédiatement après les Présidens. On se rappelle cet *Auditeur des Comptes*, qui se levait et saluait le Prédicateur chaque fois qu'il entendait dire: *Mon cher Auditeur.* Un Auditeur des COMPTES aujourd'hui n'aurait pas grand'chose à entendre.

AUDITOIRE. Les *Auditoires* les plus nombreux, de nos jours, n'ont pas été ceux des Prédicateurs chrétiens, mais bien ceux des Sociétés Populaires, et ceux des Comédiens en plein vent, qui jouent sur les Boulevards. Ceux-ci sont moins dangereux que ceux-là; et une grande différence les distingue encore, c'est que ceux qui les composent, y assistent de leur plein gré; y va qui veut; et personne n'est gagé pour applaudir.

AUDOT. On voit sur plusieurs listes imprimées (*dont une par Prud'homme* et par ordre alphabétique) à la lettre A, un nommé *Audot, Membre de la Convention, envoyé en mission à Toulouse le 3 septembre* 1793, précisément à l'époque où commençait le règne de la plus affreuse tyrannie Conventionnelle, ce qui ne serait certainement pas une prévention favorable pour cet *Audot*; car on sait que ce fut alors que les *Collot-d'Herbois*, les *Albitte*, les *Bassal*, les *Beaudot*, les *Bentabolle*, les *Bernard de Saintes*, les *Chabot*, les *Couthon*, les *La Croix*, les *Du Bouchet*, les *Du Quesnoy*, les *Francastel*, les *Pinet*, les *Fréron*, les *Barras* et beaucoup d'autres, commencèrent dans toutes les parties de la France leur épouvantable apostolat; et il est probable qu'on n'eût pas choisi un *modéré* à cette époque, sur-tout pour Toulouse. Cependant nous ne trouvons point cet *Audot* sur les Listes Conventionnelles, dont nous sommes dépositaires. Ce n'est sûrement pas *Oudot* qu'on a voulu dire, car

Oudot fut, précisément le même jour, 3 septembre 1793, envoyé en mission dans le Calvados.

AUDOUCEST a fait un bruit terrible dans Paris, en se déclarant ouvertement contre les maladies vénériennes, auxquelles il donnait la chasse sur le Pont-Neuf et au Palais-Royal, avec une armée d'*annonces* qui se reproduisaient tous les quinze jours. Sa veuve est restée dépositaire de son *secret*. On dit que ce secret a guéri plusieurs personnes; heureux les gens plus crédules que St. Thomas, qui n'ont pas besoin d'en faire l'expérience!

AUDOUCET, Ci-devant violoncelle du Théâtre de Monsieur; joli talent, et de la modestie.

AUDOUIN, Juge du Tribunal de Cassation sous le Ministère de Cambacérès. On en a dit du bien.

AUDOUIN, graveur en taille-douce, très-estimable par son talent.

AUDOUIN, Député de Seine et Oise à la Convention Nationale. Ce n'est pas l'Audouin, gendre de Pache, dont on a tant parlé; c'est l'Audouin, auteur du *Journal Universel*, aujourd'hui si décrédité! il y a eu un Audouin, adjoint du Ministre Bouchotte, dont la vertu *ne flairait pas comme beaume*; mais on est si porté à calomnier par esprit de parti, que nous ne nous permettrons aucun jugement. Ce que nous dirons seulement, c'est que le *Journal Universel*, de quelqu'*Audouin* qu'il soit l'ouvrage, a toujours fourmillé des plus grossières contradictions, et qu'il faut être aveugle ou très-partial pour n'y pas remarquer, sinon de la mauvaise foi... au moins une exaltation qui allait jusqu'à l'*extravagance*... Des Magistrats estimables prétendent que le Député *Audouin* est un homme franc et probe. Nous recueillons cet éloge avec le desir qu'il n'ait aucun contradicteur.

Audouin entra au Conseil des Cinq-Cents en l'an V, et en sortit le premier prairial, an VI.

AUDOUIN. Nombre de militaires estimés dans leur arme, portent ce nom; quelques amateurs de Belles-Lettres le portent aussi.

AUDOY, Administrateur du Département du Tarn, Député d'Alby à la Seconde Législature. C'est à tort, ce me semble, qu'on appelle cette législature *première Assemblée Législative*, puisqu'elle était la seconde, et que la *Constituante*, qui ne constitua rien, était la première.

AUDRAIS, (*le Chevalier des*) Amateur des Lettres, des sciences et des arts, qui s'est fait une réputation par l'institution du *Lycée des Arts*, dont on prétend qu'il est le fondateur. S'il n'a pas été d'une grande utilité à la Patrie, ce qui n'est pas prouvé, il n'a, du moins, nui à personne. *Des Audrais* a passé long-temps pour un *intrigant*, mais, comme on a gratifié de ce nom une foule d'honnêtes gens, il nous est permis de douter que cette assertion soit fondée.

AUDRAL, Médecin assez instruit; soit, mais nous en avons trop.

AUDREIN, (*l'Abbé*) Ancien Professeur, et puis Principal du Collège de Quimper, dans la Basse-Bretagne, de-là vint à Paris, où il fut Sous-Principal et Préfet des Etudes au Collège de Louis-le-Grand, et en même temps nommé Grand Vicaire (*ad honores*) par plusieurs Evêques, à cause de la réputation que lui faisaient ses Sermons; ensuite Coadjuteur du Collège des Grassins, dont il dirigea le pensionnat. *Audrein* fut ensuite

Premier Vicaire Episcopal de l'Evêque Constitutionnel du Morbihan ; de-là, Député de Vannes à l'Assemblée Législative, puis Membre de la Convention Nationale : il fut un de ceux que la Législative députa aux prisons, lors des Massacres du 2 septembre, et qui n'empêchèrent pas qu'on ne les continuât. Tout ce qu'on peut lui reprocher, est une exaltation sans borne ; mais on lui doit la justice de dire qu'il joint à un talent réel, comme Orateur et comme Ecrivain, un zèle imperturbable pour la Religion et un grand fond de moralité.

AUDROUET, l'un des prisonniers condamnés à la chaîne, qui furent égorgés aux Bernardins, à Paris, les 2 et 3 septembre 1792. On eût dû le laisser aller; il n'avait que 28 ans ; et il aurait servi la cause des Patriotes exclusifs.

AUDU. (*Reine*) On nommait ainsi la Reine des Halles. Elle a joué un grand rôle dans les commencemens de la Révolution.

AUFFMANN. Nous trouvons dans une liste (imprimée par *Prud'homme*) et dans un Etat *manuscrit*, qui nous a été remis par un ancien Commis du Salut Public, un *Auffmann*, Membre de la Convention, *envoyé en mission, en l'an II, à Bruxelles et en Hollande*. Mais cet *Auffmann* ne se voit point sur les nombreuses listes, dûment certifiées et légalisées (que nous avons entre les mains) des Membres de la Convention Nationale. (*Voyez Audot.*)

AUFFRAI (*l'Abbé*) Grand Vicaire d'Avignon, qui fut arrêté en 1791 comme soupçonné d'avoir fait un mannequin pour ridiculiser la nouvelle municipalité. Mais, déclaré ensuite innocent, on n'osa le mettre en liberté, à cause de la fureur du *peuple*, qui n'était pas le *peuple*, mais un vil ramas de contrebandiers, de déserteurs et de bandits, aux ordres de *Jourdan-Coupe-Tete*.

AUFREDY. (*Hospice* d') On voyait naguères à la Rochelle un hôpital nommé : *Hospice d'Aufredy*. Comme une partie des hôpitaux n'existent plus, et que ceux qui existent encore, ont changé de nom, il est utile peut-être de consigner ici l'anecdote de la fondation de cet hospice, pour qu'elle ne se perde pas.

Un riche négociant de La Rochelle, nommé *Aufredy*, avait armé trois vaisseaux pour les Grandes Indes ; et sur ces trois vaisseaux était la plus grande partie de sa fortune. Quelques mois après leur départ, on apprend par des gazettes que les trois vaisseaux ont fait naufrage, et que tout l'équipage a péri *tel jour*, à *telle heure* et à *tel endroit*. *Aufrédy*, ne recevant de son côté aucune nouvelle de ses correspondans, se résigne au coup qui le frappe. Il avait quarante ans et ne manquait pas de courage ; la probité lui étant plus chère que sa fortune, il vend tout ce qui lui reste, fait honneur à ses engagemens, et veut essayer si ce trait de loyauté relevera son crédit auprès de ses amis... néant ; de vains complimens de condoléance sont tout ce qu'il recueille de ces hypocrites infâmes, de ces ingrats égoïstes (dont le monde et sur-tout le monde d'à présent fourmille) qu'il a cent fois régalés à sa table, aidés de sa signature, soulagés de sa bourse....

Aufredy était philosophe, non pas de cette philosophie d'aujourd'hui, qui nous a seule, *oui, seule*, amené les désastres et les turpitudes révolutionnaires. Il quitte La Ro-

chelle, prend un habit de marinier, vient à Marseilles, se mêle avec les mariniers du Port, leur conte ses malheurs, les attendrit, travaille avec eux et s'en fait des amis; amis plus vrais que les hableurs du beau monde! Il y avait trois ans qu'il faisait ce métier sur le port, gagnant sa subsistance à la sueur de son front, quand un beau soir d'été, où il était couché sur un sac et endormi, on signala trois vaisseaux. *Si c'étaient les vaisseaux d'. ufrédy*, s'écrient les bons mariniers du port de Marseille! Les vaisseaux approchent; on envoie les reconnaître; c'était justement toute la fortune du courageux négociant, qui revenait des Grandes Indes, après avoir couru mille dangers... On réveille *Aufredy : Mon ami! Ce sont vos trois vaisseaux; les voilà!...* Encore assoupi, il croit rêver; il ouvre enfin les yeux, et le premier objet qui les frappe, c'est le Capitaine d'un des vaisseaux, qui vient lui sauter au cou, et reste ensuite immobile d'étonnement, à la vue de son costume et de l'état qu'il avait embrassé.

Aufrédy convertit en argent toute ses nouvelles richesses, distribue à ses compagnons du Port cent mille francs, et leur fait ses adieux.

Il arrive à La Rochelle, où la nouvelle de son bonheur l'avait précédé. Grand concours de tous ses faux amis; félicitations, offre de services de toute part... Il feint d'y croire, remercie et caresse tout le monde... achète un hôtel tout meublé, invite son monde à un festin, en réjouissance du retour de ses vaisseaux... A la fin du repas, on le questionne sur l'emploi de son immense fortune : « Mais, » dites-donc, Monsieur *Aufrédy*! » que ferez-vous de tout cela! où » et comment placerez-vous cet » argent! il faut le faire valoir; » ma maison est à votre service... » mais! mais! Monsieur *Aufredy!* » lui disaient les mamans qui avaient des filles à marier... « vous êtes » jeune encore! à quarante-trois » ans! ce serait un meurtre de » rester garçon!... »

Aufrédy n'avait plus que des parens éloignés, qui étaient dans l'opulence et lui avaient refusé tout secours dans sa détresse. Sa femme était morte de chagrin, et une fille unique l'avait suivie de près.

Tout-à-coup on voit arriver l'Intendant de la Marine, l'Evêque de La Rochelle, un Echevin et un Notaire, avec un contrat tout dressé; on s'asseoit :

« Messieurs, leur dit *Aufrédy*, » vous êtes tous de faux amis; » tous, des égoïtes endurcis; tous, » indignes de ma confiance et de » mon estime. J'ai légué ma fortune à des héritiers qui transmettront la mémoire de leur » bienfaiteur aux temps les plus » reculés. Je fonde un hôpital pour » les pauvres; les marins y auront » les premières places; il portera » mon nom; et je vivrai plus long-» temps et plus honorablement » qu'aucun de vous. »

Il signa le contrat; l'hôpital fut bâti, et s'est toujours appellé l'*Hospice d'Aufrédy*.

AUFRYE, l'un des Fonctionnaires Généraux de l'Administration des Monnaies, Vérificateur des essais. Excellent métallurgiste.

AUGAR. L'un des malheureux Prêtres massacrés au couvent des Carmes, à Paris, le 2 septembre 1792. C'était un Saint.

AUGE. C'est où devraient manger à l'avenir les quatre cinquièmes de

de ces charlatans patriotes, qui s'enivraient à la table des riches qu'ils avaient égorgés ou incarcérés, et qui, tout en nous recommandant le *brouet noir* des Spartiates, se nourrissaient des mets les plus exquis aux dépens de la misère du peuple.

AUGER, Chef d'Escadron de l'Etat-Major Général de la Garde actuelle des Consuls. Officier recommandable.

AUGER, Négociant de Paris, très-estimé.

AUGER. Plusieurs Acteurs, Actrices et Musiciens portent ce nom. Il y a du mélange parmi tous ces *Auger*.

AUGER, Suppléant de l'Oise à la Convention Nationale, dont il devint membre par la mort d'*Anacharsis Cloots*. Il entra ensuite au Conseil des Cinq-Cents, dont il sortit sain et sauf le premier prairial de l'an V. C'est un homme de mérite.

AUGER, Actrice des Troubadours, assez agréable, et même très-intéressante dans certains rôles.

AUGER, (l'*Abbé*) homme de lettres, que ses talens, son érudition et sa moralité ont rendu célèbre. Il était oncle de l'Actrice, dont je viens de parler.

AUGEREAU, Général de Division à l'Armée des Pyrénées-Orientales en 1794, commandait, lors de la déroute des Espagnols à *Mont-Roig*; il commandait aussi, lors de leur défaite près Figueres en septembre 1792. Il fut avec *Bonaparte* à la conquête de l'Italie, et se signala souvent par son intrépidité. — Il fut depuis Député par la Haute-Garonne au Conseil des Cinq-Cents, puis commanda en chef *la belle* expédition du *dix-huit fructidor*, qui a couvert la France d'un long deuil. De-là, il passa aux Pyrénées, et resta longtemps à Perpignan, comme Commandant la Division Militaire. Après le 18 Brumaire, *Bonaparte* l'envuya en Hollande. — *Augereau* est un brave soldat. Si on le jugeait d'après ce qu'en dit *Carnot* dans son *Mémoire*, on n'aurait pas une haute idée de sa moralité. On ne peut lui contester la gloire d'être un excellent Militaire.

AUGIAS. On sait ce que veut dire *nettoyer les écuries d'Augias*. C'était la besogne la plus essentielle et la plus pressée; *Bonaparte* en a fait les trois quarts; l'autre quart sera l'ouvrage des circonstances.

AUGIER, Général de Brigade de la vingt-unième Division Militaire. — Très-brave homme et homme très-brave.

AUGIER, Négociant à Cognac, en Angoumois. Député du Tiers-Etat à l'Assemblée Constituante.

AUGIER-SAUZAIE, Négociant à Charente, en Saintonges. Député de la sénéchaussée de Saintes à la même Assemblée.

AUGIER-D'ORANGE, Député du Département de Vaucluse, au Conseil des Anciens, lors de la dernière législature.

N. B. Tous ces *Augier-là* ne vont pas de pair.

AUGRAND, Médecin de Paris, qui aime ses malades, autant que beaucoup d'autres aiment les maladies.

AUGUIS, Député des Deux-Sèvres à la Convention Nationale. C'est un de ceux à qui on reproche le moins de vexations et d'actes arbitraires. Il paraît qu'il s'est conduit avec autant de fermeté que de prudence, dans sa mission à Marseille après le 9 Thermidor, lorsque sa vie a été menacée par les hommes de Fréron.

Auguis fut Député du même Département à l'Assemblée Législative; il était alors Président du Tri-

bunal du District de Melle. — Il entra au Conseil des Anciens, après le 13 Vendémiaire, et il en sortit l'année suivante par le sort. — Il a été renommé au Corps Législatif après le 18 Brumaire.

AUGUSTA. Roman moderne, rempli d'allusions qui en ont fait le succès.

AUGUSTE. Célèbre ciseleur en or et en argent, attaché au Roi, dans l'ancien régime. Il employait les plus habiles dessinateurs de l'Europe. (*Voyez Moitte*) Cet *Auguste* est le premier artiste que l'on connaisse en ce genre.

AUGUSTE (*Siècle* d') On vient sans cesse nous rebattre les oreilles du siècle d'*Auguste*, et l'on a la rage de faire des comparaisons! certes, jamais dissemblance ne fut si marquante.

AUGUSTE, père et fils, fermiers des affinages réunis de Paris et de Lyon, à l'affinage, hôtel des Monnaies. — Des connaissances en ce genre. — J'ignore s'ils y sont encore; ou, comme il y a une grande analogie entre l'affinage et la ciselure de l'or et de l'argent, j'ignore si ces *Auguste* ne sont pas les mêmes dont je viens de parler.

AUGUSTE. Autrefois premier danseur du Théâtre du Palais-Royal, devenu Théâtre de la République. — Du talent et du zèle. — Nous ignorons sa destinée.

P. S. On a donné aussi le nom d'*Auguste* à Piis, parce qu'il le prenait autrefois dans l'*Almanach des Muses*. (*Voyez Piis.*)

AUGUSTE-ARMAND, Danseur de l'Opéra, qui a débuté cette année, dans l'âge, pour ainsi dire, le plus tendre, avec un succès qu'il doit autant à lui-même qu'aux Vestris, père et fils, qui l'ont présenté sur la scène; tableau d'autant plus touchant que ce jeune homme, fils de l'un et petit fils de l'autre, avait pour acolytes son père et son aïeul.

AUGUSTE DE LA BOUISSE a souvent inséré dans le *Courrier des Spectacles* des pièces de vers, qui annoncent du talent, et des morceaux d'analyse, qui décèlent du goût et des connaissances.

AUGUSTIN, Artiste très-estimé pour la miniature.

AUGUSTIN-*Frères*, Négocians de Paris, qui font honneur à leurs affaires. Tout le monde n'en peut pas dire autant.

AUGUSTIN. C'est le nom *de guerre* ou de baptême de plusieurs Comédiens assez goûtés, qui n'ont pas pris leur patron pour modèle.

AUGUSTINS. (*Les*) C'était un Ordre Religieux, devenu à-peu-près inutile en beaucoup d'endroits, quoique plusieurs *Augustins* exerçassent le Ministère Evangélique dans les villes. Il y avait à Paris trois Couvens d'Augustins. 1°. Les *Grands-Augustins*, très vaste enceinte, qu'on a vendue et dont on a démoli l'Eglise, où se tenaient les Assemblées du Clergé de France. Le quai et la rue des Grands-Augustins, qui aboutit à celle Saint-André-des-Arcs, prennent leur nom de ce Monastère. 2°. Les *Petits-Augustins*, dans la rue qui porte leur nom, à côté du Ministère de la Police, et dont on a fait un des principaux dépôts du *Musæum* de Paris. 3°. Les *Vieux-Augustins*, qu'on appellait les *Petits-Pères*, près de la Place des Victoires. Leur Eglise était un des plus beaux monumens modernes de Paris. C'est là que se disaient les Messes du grand monde, où l'on allait par ton; c'est là aussi qu'on faisait un commerce de la Pénitence, en vendant les billets de confession. On y vend aujourd'hui des

piastres, des bons de trois-quarts et des Entreprises. (*Voyez Bourse*).

AUGUSTINE. Il y a plusieurs Actrices de ce nom. Mais la plus connue et la plus digne de l'être, c'est *Augustine Le Sage*, Actrice du Théâtre Feydeau. (*Voyez Le Sage, Famille Le Sage.*)

AUKLAND, (*Lord*) l'un des Anglais qui ont le plus marqué dans tous les débats et dans toutes les expéditions qui ont eu lieu en Angleterre ou dans les autres Cours de l'Europe, relativement à la Révolution Française. On ne peut lui refuser des talens.

AUJOLET, Commerçant de Paris. — Justement estimé.

AUJOURDANNE. Autre famille honorée dans le Commerce.

AUJOURD'HUI, Pièce en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles du fameux Abbé de Bouyon, musique de Mengozzi, jouée chez la Montansier en 1791. — Rapsodie sans plan, sans intrigue, sans idées, sans goût, sans intérêt, remplie de plattes méchancetés. Elle est tombée au premier pas; *Aujourd'hui* n'a pu reparaître le *lendemain*. (*Voyez Bouyon.*) La musique était charmante.

AUJOURD'HUI. Que de choses à dire là-dessus! Vous qui voulez jouir, dira l'Epicurien, jouissez *aujourd'huy*; car vous n'êtes pas sûrs de demain. Vous qui cherchez le bonheur et le repos de l'ame, dira le Moraliste, ne jouissez d'aucun plaisir qui ne soit légitime et durable; et défiez-vous d'*aujourd'hui* même, car vous ne savez pas si vous aurez à vous la journée toute entière. Vous qui voulez votre dû, diront les *Connaisseurs*, faites-vous payer *aujourd'hui*, car demain l'homme qui vous doit, sera peut-être insolvable; et vous qui cherchez les faveurs des gens en place, sollicitez *aujourd'hui*, de peur que ces gens-là n'y soient plus demain. Et, dans le cours de cette Révolution, combien de malheureux se sont dit: *C'est peut-être pour aujourd'hui!*

AUJOUX, (*Pierre*) Laboureur, mort à Paris sur l'échaffaud, le 1er. messidor de l'an II, à l'âge de 32 ans, pour *avoir tenu des propos fanatiques*. Le fait est qu'il aimait sa religion et la pratiquait.

AULAIRE, (*Saint-*) Littérateur et Poète distingué, dont nous ignorons la destinée.

AUMER, Danseur de l'Opéra, qui fait chaque jour de nouveaux progrès dans cet art brillant et difficile. Encourageons les Danseurs; car se donner tant de peine pour si peu de chose, est vraiment un acte méritoire.

AUMÔNE. Un des chefs d'accusation contre Louis XVI, fut l'*Aumône* qu'il donnait aux pauvres. On reprocha la même chose à une femme *Cambon*, égorgée par le Tribunal Révolutionnaire de Paris. Les nouveaux riches ont profité de ces leçons, et paraissent vouloir se mettre à l'abri des mêmes reproches. Il serait pourtant bien naturel qu'ils soulageassent un peu les malheureux qu'ils ont réduits à l'*Aumône*; c'est à ceux-là que l'*Aumône* est due de préférence. Il faut l'avouer, les gens aumônieux sont extrêmement rares; et jamais les *Aumônes* produites par la soi-disant *Philanthropie*, n'égaleront les ressources immenses que produisait la Religion. (*Voyez Barrillon.*)

AUMÔNIER. C'était un bien beau titre par lui-même; mais il ne signifiait déja plus rien. Les *Aumôniers* des Princes ne faisaient l'*Aumône* à personne; et puis, quel faste ridicule, que d'être généreux par procuration, comme si l'on

eût craint de blesser sa dignité, en étant bienfaisant par soi-même !... O vanité !

AUMONT, Chef de la Première Division au Ministère de la Police, depuis *Fouché de Nantes*. — Place importante, qui exige de grands talens et une grande *impassibilité*.

AUMONT, (*Le Duc d'*) Gentilhomme de la Chambre du Roi. Tout le monde a connu sa destinée.

AUNE. C'est l'ancienne mesure linéaire pour les draps, les étoffes et les toiles. Ce mot d'*Aune* vient du Latin *Ulna*. On a substitué le *Mètre* à l'*Aune*, et l'on a mis à l'amende les Marchands, chez qui l'on trouvait une *Aune*; ce qui n'a pas empêché qu'on ne vendît encore à l'*Aune* dans la plupart des Magasins de Paris. Il faut toujours du tems pour accoutumer le peuple à des améliorations, qui changent ses habitudes et son langage.

On prétend que ce sont les petits Poëtes de Paris, qui ont été les plus ardens à solliciter la substitution du *Mètre* à l'*Aune*, parce qu'ils ont trouvé moins offensant de passer pour faire des *vers au mètre* (expression très-juste pour quiconque ne consulte que le méchanisme du vers) que d'avoir la réputation de faire des *vers à l'aune*.

AUNES, (*Léon*) né à Aix, Département des Bouches-du-Rhône, autrefois Grenadier à la 32e. ½ Brigade d'Infanterie de ligne, aujourd'hui Sous-Lieutenant dans la Garde des Consuls, se distingua par sa bravoure aux affaires de *Montenotte*, de *Digo*, de *Lodi* et de *Borghetto*. *Bonaparte* lui a décerné, le 21 germinal an VIII, à titre de récompense nationale, un sabre d'honneur.

AUPEPIN, Député du Nord au Conseil des Cinq-Cents, en l'an V. Sa nomination fut annullée par la loi du 19 fructidor. Cette annullation suffit à son éloge.

AUPRESTRE, Membre du Collège de Pharmacie. — Homme laborieux et instruit.

AUPTIL, (*Georges*) jeune Conscrit de la 3e. ½ Brigade de ligne, a mérité et obtenu un *fusil d'honneur* après la bataile de *Marengo*.

AURE. (*Vallée d'*) Le 13 Vendémiaire au 1er. les Commandans La Salle, Mascaron et Dat, à la tête d'un détachement de l'Armée des Pyrénées-Occidentales, sur trois colonnes, enlevèrent aux Espagnols tous les postes de la Vallée d'Aure, et les mirent en fuite.

AURILLAC, (*Baron d'*) Député du Baillage de Saint-Flour à l'Assemblée Constituante. — *Carrier* n'était pas son ami; mais il s'en est consolé.

AURILLAC, Ville de la Haute-Auvergne, aujourd'hui Capitale du Département du Cantal; sa population est de dix à onze mille ames. Elle a produit jadis plusieurs grands hommes en tout genre; mais elle a produit aussi, dans ses environs, le monstre *Carrier* et plusieurs autres scélérats de cette espèce. Il y a eu, dans cette ville, des scènes sanglantes et beaucoup de fermentation.

AURIOL, Bourg du Département des Bouches-du-Rhône, remarquable par son exaltation. Il a fourni quelques égorgeurs, qui ont été à leur tour égorgés au Fort Saint-Jean de Marseille; entr'autres, les nommés *Bœuf et Bonnefaix*. (*Voyez Louis Aubert.*)

AURIOL DE LAURAGUEL, (*L'Abbé d'*) Ecclésiastique distingué par ses talens et par sa conduite. Il fut un des meilleurs Elèves du Collège de Louis-le-Grand, et ne tarda pas à se faire connaître par son *Epître à mon Poële*, qui lui a valu des éloges et des encou-

ragemens de toute part. Il fut rival de *Camille-Desmoulins*, en talent littéraire seulement.

AURORE. C'est le retour de la lumière après l'obscurité ; c'est le réveil de la nature après une feinte léthargie ; c'est la consolation du laboureur ; c'est le charme des yeux du philosophe et de la créature innocente ; c'est la fin d'une Révolution ! . .

Mais combien de fois l'aurore fut-elle pour les Français, pendant dix ans, un objet de douleur et d'accablement ! combien de nos frères, en la voyant, se sont écriés douloureusement : « Quoi ! je te » vois encore aujourd'hui ! au sein » du désespoir et des larmes, je te » revois ! tu parais ! et je vis encore » ! Combien de fois aussi de malheureuses victimes se sont dit : « Je » te salue, Aurore, pour la der» nière fois » ! . . Nous espérons enfin qu'à l'avenir l'Aurore reprendra son premier éclat, et qu'elle ne sera plus l'effroi que du scélérat qui cherche les ténèbres, et de l'assassin qui s'évite lui-même.

AURORE, autrefois Pensionnaire de l'Opéra, s'était fait connaître avantageusement dans les Journaux, (notamment dans le *Mercure de France et l'Almanach des Muses*) par des poésies pleines de grâce et de légereté.

Nous apprenons qu'elle est en Prusse, et qu'elle y fait des vers.

AURY, Curé d'Hérisson, en Bourbonnais, Député de la Sénéchaussée de Moulins à l'Assemblée Constituante. Les Curés, Membres de cette assemblée, eussent bien fait de rester chez eux.

AUSBOURG, grande et belle Ville de Souabe, que Turenne n'a pu prendre, mais que les Français ont prise plusieurs fois depuis 10 ans. Ses environs ont été tout récemment encore le théâtre des exploits du Général *Le Courbe*, etc.

AUSSOY, Village en Hainaut, près Philippeville. Le 3 floréal an II, le Général Charbonnié, Commandant à l'Armée des Ardennes, mit l'ennemi en pleine déroute et lui tua beaucoup de monde à Aussoy, après un combat de douze heures.

AUTEL. On les avait tous détruits en France ; toutes les nations du monde les avaient respectés ! On a substitué à l'autel de la Divinité, l'autel de la Patrie. Certes, la Patrie est un objet sacré pour l'honnête homme. Mais ses autels devraient être toujours à côté de ceux qu'on érige au Créateur, qui est le conservateur de la Patrie. Ce n'est point par des systèmes impies qu'on parvient à fonder une République. . . . Qu'avons-nous placé sur les autels de la Religion ? MARAT ! La postérité le croira-t-elle ?

Au commencement de l'année 1792, c'est-à-dire, lorsque le culte était encore en plein exercice, un auteur publia ces vers :

« Invoquez le secours céleste,
» Priez, infortunés mortels !
» Quand une doctrine funeste
» A renversé tous vos autels !
» Confondez vos voix gémissantes !
» Etendez vos mains suppliantes !
» Mais où ? comment ? de quel côté ?
» Un seul Dieu vous restait encore ;
» Il n'est plus là pour qu'on l'implore...
» Dieu, Ciel, on vous a tout ôté. »

Le discours de *Durand-Maillanne*, à la Convention Nationale sur les fêtes décadaires et la liberté des cultes, est la plus belle apologie des *autels*, qui nous soit tombée sous la main depuis la Révolution. On n'a pas une logique plus pressante, plus serrée, plus lumineuse.

Cet ouvrage porte le sceau de la probité de son auteur.

Après les premiers efforts du Gouvernement pour revenir sur ses pas, le 18 *Fructidor* est venu replonger la France dans un abîme d'opprobre, de misère et d'impiété. Alors, *La Réveillère-Lépaux* s'étant érigé en Souverain Pontife, l'ancien culte a été de nouveau persécuté. Mais *Bonaparte*, dont toutes les diatribes de nos libellistes n'effaceront pas les belles actions, a rendu l'espoir aux Ministres des autels. Puisse-t-il se réaliser !

AUTEROCHE, (d') l'un des Fermiers Généraux égorgés le 19 floréal an II, par suite du rapport du Conventionnel *Dupin*.

AUTEUR. A tous ceux qui ce présent Dictionnaire liront, salut, bon courage, bonne santé, bon appétit.... » *savoir faisons* : Que s'il en est parmi eux quelques-uns, qui soient tentés d'embrasser la profession d'*Auteur*, il est de notre devoir et de notre loyauté de les avertir charitablement de l'avenir qui les attend. Il faut donc qu'ils sachent ce qui suit :

» D'abord, on les encouragera de toute manière ; l'entrée de la carrière est belle et promet beaucoup. C'est une caverne affreuse, dont la porte est bien ornée, et toute parée de guirlandes de fleurs. Les épines sont derrière la porte.

» Une fois entrés dans la carrière, s'ils ne prouvent aucun talent et qu'ils ne suivent pas la route des succès, les sarcasmes et les mortifications de toute espèce pleuvront sur eux ; et ils n'en seront pas dédommagés par le suffrage des lecteurs, puisqu'on ne les lira pas. S'ils réussissent (il n'importe dans quel genre) aussi-tôt tous ceux qui les ont le plus encouragés, ayant de connaître ce qu'ils valaient, les écraseront sous le poids des calomnies les plus atroces et les plus absurdes. On imaginera tout au monde pour les noircir dans l'opinion publique et leur faire perdre l'estime qu'ils auront acquise et méritée.

» On fera des libelles infâmes, dont on retirera le profit, et dont on leur laissera la honte, en les leur attribuant.

» On leur fera tenir un langage directement opposé à leurs mœurs et à leur caractère ; on leur prêtera des livres, des idées, des propos et des actions, auxquelles ils n'auront jamais songé...

» Mais, qui pis est, on pillera, on volera, on vendra leur génie, tout en les dénigrant ; et on n'aura point de relâche qu'on ne les ait réduits au désespoir, s'ils n'ont pas le bon esprit d'avoir prévu tout cela, etc. etc. etc.

» Certains Journaux, pour les ridiculiser, citeront pour échantillon de leur style et du genre de leur ouvrage, une douzaine de lignes isolées dans un volume de cinq cents pages, et diront au public : *Veut-on juger du ton de l'auteur?* etc. etc. ».

Le père Vanière, en parlant des poètes et des Auteurs de son temps, disait dans son *Prædium Rusticum* :

« Numen adoratum quondàm, nunc penè procaci
» Monstratum digito. . . .

Ce discrédit des auteurs, ses contemporains, naissait du trop grand nombre de ceux qui se livraient à cette profession, sans y être destinés par la nature.

Qu'eût dit le Père Vanière, s'il eût vécu jusqu'à nos jours ? jamais la manie d'être Auteur n'a été portée si loin que dans notre Révolu-

tion. Mais l'on a remarqué une chose qui mérite d'être consignée ici ; c'est que les bons Auteurs, ceux-là même qui, avant la Révolution, s'étaient acquis déjà, à force d'observations et d'études, une réputation méritée chacun dans leur genre, ont gardé pour la plupart une silence modeste pendant deux ou trois ans ; ils semblaient effacés de la liste des vivans, quoique faits pour y figurer plus honorablement que personne ; et ils ont cédé leur place à tout ce que la sotte médiocrité avait de plus ridicule et de plus ignare. Une foule d'oisifs et d'intrigans sans génie, sans esprit, sans étude, sans goût, sans talent, usurpait insolemment la palme et les lauriers d'Apollon ; et cette tourbe de frélons s'engraissait au sein de l'ignorance, de la substance du véritable homme de lettres, parce qu'elle faisait de l'art littéraire et de l'art dramatique un objet de pure spéculation mercantile. *Mon porteur d'eau* ne venait pas remplir ma fontaine, parce qu'il avait, à je ne sais quel théâtre, *une pièce en répétition* ; Mon *Savetier* s'excusait de n'avoir pas racommodé mes pantoufles au temps prescrit, sur ce qu'il avait des comptes à régler *avec son libraire !...* Et pendant ce temps-là, le papier, perdu en sottes diatribes et en pamphlets calomnieux, monta à un prix si haut, que l'homme à talent n'y pouvait atteindre ; il a dévoré mille déboires, essuyé mille avanies, lutté contre la misère dans son grenier, afin de préparer en silence ses matériaux pour des temps plus calmes et plus lumineux ; mais tout le fruit de son travail sera perdu, si quelqu'amateur opulent et généreux ne vient à son secours pour l'aider à imprimer un ouvrage intéressant ! n'est-ce pas-là ce qui s'appelle une vaste conspiration, un complot bien caractérisé contre les vrais talens ! contre les arts, les lettres, le progrès des lumières ! Ne dirait-on pas qu'on eût reçu le mot d'ordre de Robespierre pour perdre la littérature et les sciences, par un système de licence aussi effréné, aussi décourageant !... Au reste, il commence à revenir, le temps du goût et des connaissances ; alors, tous ces vampires littéraires rentreront dans le néant, d'où l'anarchie les a tirés, et un régime consolateur séchera les larmes des gens de lettres vengés.

AUTEUR DANS SON MÉNAGE, très-joli Opéra, joué à Feydeau en 1799, paroles de *Gosse*, musique de *Bruni*. *Rézicourt* a déployé un grand talent dans le principal rôle ; et tout le monde a cru qu'il était habitué à jouer les *Auteurs* à merveille.

AUTICHAMP, (*l'Abbé* d') Chanoine de Notre-Dame de Paris, mort sur l'échaffaud le 5 thermidor, à l'âge de trente-six ans, avec cinquante-quatre autres innocens. Son interrogatoire fait frémir d'horreur et d'indignation. La manière insultante et grossière dont Cofinhal, qui présidait alors, l'apostropha ; le sang-froid et la dignité de ses réponses, pourraient tenir une place dans l'histoire.

AUTICHAMP, (*le Marquis* d') ancien chef de la Gendarmerie avant la Révolution, connu par sa bravoure et par sa sévérité en fait de discipline militaire. Il a émigré, et s'est fait regarder comme un des soutiens du Parti Royaliste.

AUTICHAMP, fils du précédent. Il était réservé à *Bonaparte* de pacifier la Vendée, en faisant mettre bas les armes au *Marquis d'Auti-*

champ, qui s'est rendu de son plein gré.

AUTIÉ. Il y avait trois frères de ce nom, dont l'un était marchand à Paris; nous ignorons sa destinée. L'autre était coëffeur de la Reine, et est passé en Angleterre en 1792. (*Voyez Léonard.*) Le troisième, nommé aussi Léonard, a péri sur l'échaffaud en 1793.

AUTIÉ, (*Marie*) l'un des prisonniers d'Orléans, massacrés à Versailles le 9 septembre 1792.

AUTO-DA-FÉ (l') ou *le Tribunal de l'Inquisition*, en prose et en trois actes, chez Audinot, en 1790; l'auteur est M. *Gabiot*. On a exagéré dans cette pièce, qui a eu du succès, les horreurs de *l'Inquisition religieuse*; et jamais cette *Inquisition* ne fut établie en France. Mais il fallait mettre des *prêtres* et des *chasubles* sur la scène; on savait bien qu'en ridiculisant le sacerdoce, on en viendrait aux autels, et des autels au culte...: C'est à ces sortes de pièces que nous sommes redevables des scènes *édifiantes* qui ont eu lieu depuis à Paris... On parlait d'inquisition! Prévoyait-on celle qui a désolé la France!

AUTOMATE. Sans prétendre *calomnier le peuple souverain*, sans demander ce qu'on entend par le *peuple* en dernière analyse, sans faire voir clairement que le *peuple*, en tant que *corps de nation*, n'est pas une fraction de cette nation, ni une masse d'individus sans lumières et sans calcul, que l'intrigue et l'intérêt font mouvoir en tout sens et d'une manière toujours nuisible à leur propre bonheur.... Je me borne à demander ici ce que c'est qu'un *automate*; et, quand on m'aura donné de ce mot une définition exacte, je demanderai seulement si c'est *calomnier* que de dire qu'en Révolution les factieux et les ambitieux seraient fort aises d'avoir à leur solde des milliers d'*automates*. Il ne s'agit que de trouver une main habile en sous ordre, pour tourner la manivelle. L'homme de génie, qui peut commander à des *automates* pour leur bonheur, mérite donc plus de remercîmens que celui qui les laisse périr de leur propre mouvement.

Si nous prenons ce mot *au figuré*, on sent bien qu'il ne nous sera pas difficile de l'appliquer à plus d'un individu qui a joué un rôle en France ou qui a siégé dans *telle* assemblée. Mais il nous paraît plus convenable de nous borner à ces machines inventées par l'homme, et dont le méchanisme ingénieux a étonné toute l'Europe. Tout le monde a entendu parler du *joueur de flute* et du *canard* de *Vaucanson*. *Le Moine*, dans sa géographie, donne à ce sujet des détails curieux et satisfaisans. Ces inventions honorent beaucoup plus le dix-huitième siècle, que les prétendues découvertes d'une fausse philosophie, dont les fruits ont été si amers. On a vu à Paris, depuis *Vaucanson*, un automate représentant une jeune fille, qui s'asseyait près d'un *piano*, en touchait parfaitement, et exprimait par le mouvement des yeux et du sein, toutes les sensations qu'éprouve un artiste pénétré des effets de l'harmonie de son instrument. (*Voyez* VAUCANSON *et* CHARLES.)

AUTRAN, (*R. Charles*) Agent de Change, qu'il faut citer, parce qu'il passe pour délicat en affaires.

AUTRAY, artiste habile en horlogerie; on n'apprécie point assez cette profession.

AUTREPE, (d') Membre du Bureau Académique d'écriture avan

l'établissement

l'établissement de la République. — Expert écrivain-vérificateur. — Profession vraiment utile. On a vu des choses étonnantes en ce genre. *Autrepe* y excellait, et il y excelle encore sans doute, s'il n'est pas mort de faim, en qualité d'homme à talent.

AUTREQUIN, Négociant de Paris, jouissant d'un crédit mérité,

AUTRICHE — ICHIENS. Jamais on ne parviendra, j'imagine, à faire croire aux Français instruits que la Maison d'Autriche puisse vouloir la prospérité de la France. Depuis un siècle seulement, que d'hommes, que d'argent cette maison trop puissante a coûté à notre pays! Elle est encore aujourd'hui, quoiqu'on ait fait pour l'abattre, la plus puissante Dynastie de l'Europe par les Alliances qu'elle a faites. L'Empereur actuel n'avait que *neuf frères*, dont l'un est Souverain; *quatre sœurs*, dont une héritière de la Couronne Electorale de Saxe; et l'autre, de celle de Naples; par leurs maris; *une belle-mère*, qui est Impératrice Douairière, et qui tient à la maison d'Espagne; *deux oncles*, dont l'un *Electeur de Cologne*; l'autre, Gouverneur de la *Lombardie Autrichienne; quatre cousins germains; trois cousines germaines*, dont l'une belle-fille du *Roi de Sardaigne;* une autre *cousine germaine* en France, qui n'était pas, sans doute, la plus inquiétante; *cinq tantes*, dont l'une n'existe plus; l'autre est *Duchesse* de Parme; l'autre, Electrice de Saxe; l'autre, Reine de Naples, et, par ces tantes, *cinq autres cousins germains*, dont l'un, héritier de Parme; l'autre, de Saxe; l'autre, de Naples; et enfin, *dix cousines germaines, en sus*, dont la plupart se marieront à des *Majestés* ou à des *Altesses*..... Ce sont toutes ces alliances qui soutiennent le crédit d'une Maison règnante; et, quand on songe que cette Maison était l'ennemie née de la France, et qu'elle ne pouvait pas voir sans jalousie la prospérité d'une rivale, on plaint le sort de l'humanité. *Peyssonnel*, homme d'un très-grand mérite, mort depuis la Révolution, a publié en deux volumes un tableau fidèle des preuves multipliées de l'ambition de la Maison d'Autriche, et du tort infini qu'elle nous a fait depuis près de cent cinquante ans.

Mais les chances de la guerre ayant servi la cause des Français, doivent changer l'esprit ministériel du cabinet Autrichien. Si l'on fait la paix, toutes nos craintes doivent cesser, du moins jusqu'à nouvel ordre, et si la justice préside à notre régime intérieur, nous serons encore plus redoutables.

AUTRUI. *Malheur d'autrui n'est que songe*, dit un proverbe fondé sur l'égoïsme universel. Ce proverbe s'est justifié cent mille fois chaque année, depuis la Révolution. On voyait tous ses voisins arrêtés, incarcérés, égorgés; on restait tranquille; *Ce n'est pas moi*, disait-on. *Tallien* n'attaqua *Robespierre* que quand il se vit lui-même en danger; et la Convention ne s'occupa de justice et d'humanité, qu'au moment où elle sentit qu'elle allait être victime de la férocité qu'elle avait elle-même encouragée. Voilà les hommes! les voulez-vous sensibles? parlez-leur de leur propre intérêt. *Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas pas qu'on vous fit*, est un principe de morale rebattu, ennuyeux, qu'on relègue dans de vieux livres.

AUTUN. (l'*Evêque* d') (*Voyez Talleyrand-Périgord.*)

AUVERGNE. Ancienne et vaste province de France, la plus digne peut-être de fixer l'attention du voyageur par ses productions, par ses sites et par les mœurs de ses habitans. Elle a donné naissance à l'*abbé De Lille*, à *Marmontel*, etc. Mais les *Carrier*, les *Monestier*, *Couthon*, *Maignet*, etc. en sont aussi.

AUVERGNE. (*Essai sur les Maladies*, *sur les Plantes*, et *sur les Animaux de* l') Plusieurs ouvrages modernes portent ce titre en substance; ils ont tous de l'intérêt.

AUVERGNE, (d') artiste connu par ses talens, et sur-tout par sa place d'Administrateur suprême de l'Opéra, qu'il géra long-temps. Il est mort, et on l'a peu regretté.

AUVERGNE (d') Adjudant Général sans destination; peut-être est-il maintenant en activité.

AUVERLOT, Commissaire près la Municipalité de Tournay. — Nommé par le Département de Jemmapes au Conseil des Cinq-Cents, en l'an VI. *Nescio vos.*

AUVERMANN. Homme parfaitement pur et probe, égorgé à l'*Abbaye* le 2 septembre 1792, avec cent trente innocens.

AUVITY, Chirurgien en chef de l'hospice de la Maternité; place importante, qu'il remplit avec honneur. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de consacrer ici l'éloge des hommes de ce mérite.

AUVRAY, Chef de Brigade de la quarantième d'infanterie de ligne, que Bonaparte a fait aujourd'hui Préfet du Département de la Sarthe. Il s'est fait estimer et chérir au Mans et dans tout le pays subordonné à son autorité, comme il s'était fait estimer et chérir à l'Armée. (*Voyez Bouvier.*)

AUVRAY, (*Jean-Baptiste*) Commis chez un payeur de rentes, auparavant Secrétaire de M. Gilbert de Voisins, Président au Parlement de Paris. — Mort à Paris sur l'échaffaud le 21 prairial de l'an II, à l'âge de 51 ans. — Impliqué dans un jugement rendu en masse contre vingt-deux citoyens qui ne se connaissaient pas. — Auvray était instruit et probe; du moins il passait pour tel.

AUVRAY, dernier nom d'une Actrice du Théâtre Feydeau, connue d'abord sous celui de VERTEUIL. (*Voyez* HÉDOUX, son véritable nom.)

AUVRAY, premier *Alto* du *Théâtre de Monsieur* dans le temps des Bouffons Italiens; Artiste estimé dans son genre.

AUVREST, Etait employé aux Messageries, où il joua un rôle parmi les Jacobins. Il fut dénoncé à la Section du Mail comme l'un des agens les plus actifs du terrorisme. Ce malheureux jeune homme est mort à Passy en 1799, dans les convulsions de la rage et du désespoir, en blasphémant contre Dieu, les loix et les aristocrates. Son ame était encore toute entière au Jacobinisme; et toutes les instances de sa vertueuse épouse, la vue de son enfant, les larmes de sa famille, n'ont servi qu'à l'irriter davantage contre Dieu, à qui il semblait reprocher sans cesse d'avoir détruit les Jacobins.

AUVRET. Massacré au Grand Châtelet le 2 septembre 1792. Il n'était pas jugé, et on eût pu, au Tribunal Criminel, le déclarer innocent.

AUVRY, Avocat et Député du Bailliage de Montfort-l'Amaury à l'Assemblée Constituante. Il fut Procureur-Syndic du Département

de Seine et Oise. Sa modération l'a exclus des grandes places.

AUVYNET, Sénéchal de Montaigu, Député des Marches Communes du Poitou et de la Bretagne à l'Assemblée Constituante. — Homme probe, qui ne prévoyait pas que son pays dût être le théâtre de la guerre civile.

AUX-ARMES. On a dit, chanté, écrit, répété, proclamé, et même dansé ce mot-là plus de cent mille fois depuis douze ans. Il est tellement consacré qu'il ne forme plus qu'un seul mot, comme *Bon jour*. — *Aux-Armes !* fut un cri si usité long-temps chez les Français, qu'il n'effarouchait pas même les oreilles des femmes les plus sédentaires. Il a paru sous ce titre plusieurs brochures assez bien faites, sur-tout très-énergiques, dans les premiers temps de la Révolution.....

AUXERRE, ville autrefois Episcopale, dans la Basse-Bourgogne, aujourd'hui capitale du Département de l'Yonne. Le *Club* d'Auxerre a été le plus renommé, après celui de Paris. Cette ville, qui fut fréquemment citée pour son exaltation, renferme beaucoup de bons citoyens, victimes silencieuses des despotes du pays; ils n'ont encore osé dire la vérité... Il est de la plus haute importance que le Préfet de l'Yonne ne se laisse pas prévenir par la faction toujours permanente, qu'on lui indiquera de bonne source. Prudence et fermeté.

AUX TYRANS COALISÉS. C'est le titre d'une Ode faite en 1794 par le Citoyen *Perreau*, de la Section des Invalides, et qui s'est vendue chez Prault. L'Auteur a-t-il voulu parler des Puissances Etrangères? c'est un problème.

AUZAS, Défenseur Officieux à Paris. — Il a de la logique et une grande triture des affaires litigieuses. Il s'est fait connaître avantageusement; mais son talent est plus solide que brillant. Tant mieux !

AUZOU, Comédien de Bordeaux assez estimé. Nous ignorons ce qu'il est devenu, les Comédiens ayant joué un grand rôle dans la Révolution.

AUZOU, femme qui peint le portrait. — On dit qu'elle saisit la ressemblance.

AVANCEMENT. Tout le monde cherche et demande de l'avancement. Ceux qui entrent à peine dans la carrière, veulent déjà toucher au but; on a vu des laquais se procurer un *Avancement* si rapide, qu'en deux ou trois ans ils ont eu eux-mêmes des laquais. Ce ne serait qu'un demi-mal, si ces nouveaux personnages avaient la moindre portion de l'humanité et des vertus de leurs anciens maîtres. Mais le temps, qui *avance* tout, quoique lentement, y mettra bon ordre.

AVARAY, (*Le Marquis d'*) Député de la Noblesse du Baillage d'Orléans à l'Assemblée Constituante, y montra des vues saines.

AVARE — ARICE. Ce vice qui caractérise bien mieux le riche que le pauvre, ne peut plus s'attribuer aux propriétaires d'autrefois. Pour être *avare*, il faut avoir quelque chose, et les propriétés ont changé de mains. . . . La Convention n'a pas été *avare* d'assignats, encore moins de lois, de proclamations, et de rapports incendiaires. . . . Sa prodigalité en ce genre a égalé celle de la boîte de Pandore, qu'on n'accusera pas non plus d'*avarice*. Nous avons vu des *prodiges* de toutes espèce, en fait de crimes... Nous cherchons maintenant des *avares*. . . Et de quoi? DE SANG HUMAIN !

AVARIE. Déchet qu'éprouve une

marchandise par le laps de temps ou par l'intempérie des saisons, ou par la négligence de ses préposés. On a laissé pourrir dans les églises de Paris, qui servaient de magasins, sous le règne de *Robespierre*, deux fois autant de provisions en chandelle, savon, épiceries, etc. qu'il en eût fallu pour fournir tout Paris en un an; et, pendant ce temps-là, toutes les familles s'en privaient. Voilà le résultat infaillible du *maximum* et des sottises révolutionnaires.

AVELINE ET REINETTE, Opéra-Vaudeville en deux actes, joué en 1790 au Délassement-Comique sur le Boulevard. — Grandville, alors Acteur des Associés, en était l'auteur. — Charmante petite pièce, jolie intrigue, couplets ingénieux, scènes piquantes, gâtées seulement par des longueurs.

AVELINE, Député du Calvados à l'Assemblée Législative. — C'était le plus brave homme du monde.

AVENTURES (*Les*) Une grande partie des Romans, qui ont paru depuis un siècle, ont porté ce titre. En effet, les têtes romanesques se trouvant en majorité dans le monde, sur-tout chez les Français, le titre le plus séduisant pour les lecteurs, est celui d'*Aventures*, parce qu'il suppose toujours quelque chose de varié; et il est de fait, que les Romans qui se sont présentés au public avec ce passe-port, ont eu un débit plus rapide que les autres :

« L'homme est de glace aux vérités;
» Il est de feu pour les mensonges.

dit La Fontaine.

De toutes les passions de l'homme, la plus constante et la plus impérieuse, c'est la curiosité, qui est pour lui un besoin à tout âge. Savoir la piquer est déjà un art; mais savoir la satisfaire, en est un bien plus grand; c'est le moyen certain de réussir; et, si beaucoup d'auteurs n'ont pas réussi, c'est que la curiosité trompée ne pardonne pas.

Nous pouvons observer encore que tout le monde aujourd'hui veut avoir eu des *Aventures*, et chacun prétend que les siennes ne ressemblent pas à celles des autres. J'ai connu plus de cent femmes, qui voulaient écrire leurs *Aventures*.

AVENTURES *d'Apollonius de Tyr.* (*Les*) Roman traduit du Grec par *Le Brun*. Il vaut mieux renouveller des Grecs de pareils ouvrages, que d'en imaginer de nouveaux, comme font tant de gens.

AVENTURES DE HUGUES TRÉVOR, (*Les*) par *Thomas Holcroft*, traduit de l'Anglais par *Cantwel*. — Ce livre amuse et intéresse. Mais toutes ces *Aventures*-là ne valent pas celles de *Télémaque*. Fiction pour fiction, j'aime mieux celles de *Fénélon*.

AVENTURES DE DOM QUICHOTES, (*Les*) Pièces du répertoire de la Cité, qui doit son succès aux tableaux qu'elle présente, et à leur variété.

AVENTURES DU DOCTEUR FAUST (*Les*) *et sa Descente aux Enfers*. — Cet ouvrage, traduit de l'Allemand, est un des plus piquans, qui aient paru depuis long-temps. Les traits hardis dont il est semé, ont commandé l'anonime à l'auteur, qui s'est avisé de damner beaucoup de Princes, beaucoup de Prêtres, et qui nous damnerait peut-être nous-mêmes, si nous en disions du mal.

AVENTURES *de.... de.... de et de.... et puis de.... et de.* — Il a paru en France, depuis l'année 1787, environ quatre cents

Aventures, dont le sort a été fort *aventuré*, ainsi que la gloire de leurs auteurs et l'argent des libraires. On nous dispensera d'en parler.

AVERDY, (*De l'*) ancien Contrôleur-Général, plus qu'octogénaire, qui fut égorgé le 3 frimaire an II, sur l'échaffaud révolutionnaire, à Paris, *pour avoir*, disait-on, *fait pourrir des grains dans des étangs*. Le fait est que son domestique avait porté une assiette de froment à des canards qu'il nourrissait.

AVEUX DÉLICATS, (*Les*) très-jolie pièce de théâtre, assez connue pour que nous soyons dispensés d'en parler.

AVEUX DIFFICILES, (*Les*) autre pièce presqu'aussi jolie que la précédente.

AVESNE, (d') Auteur de plusieurs Poésies fugitives, insérées dans les Journaux et dans les Almanachs. Il a fait quelques Fables assez gaies.

AVESNE, Place forte du Hainaut Français, prise par les Autrichiens au commencement de la guerre. Cette malheureuse ville a été détruite; et, malgré les secours du Gouvernement, les habitans répareront difficilement leurs pertes.

AVESSENS DE SAINT-ROME, (*Le Marquis d'*) Député de la Sénéchaussée de Toulouse pour la Noblesse du Languedoc à l'Assemblée Constituante, où il montra quelquefois du courage.

AVET DE LOISEROLLES, double victime de l'amour paternel et de la Terreur Révolutionnaire. Ce n'était pas lui que demandait la caverne appellée *Tribunal Révolutionnaire*, mais son fils; l'âge, les prénoms et la profession, clairement désignés dans l'acte d'accusation, prouvaient la méprise des huissiers; et l'âge de l'accusé présent l'indiquait encore plus. Il soutint que *c'était lui-même, qu'on s'était trompé d'âge, et qu'il n'avait point de fils*; et il marcha courageusement au supplice, pour sauver son fils. O dévouement généreux! On en a vu plus d'un exemple, pourtant!.. Et, tandis que de pareils traits de vertu rendaient les *soi-disant* Juges encore plus féroces, des Scélérats, qui dénonçaient leur père, étaient accueillis et récompensés par eux!..... Puisse, au moins, le fils de ce martyr de la nature, ne jamais oublier cette grande leçon, que lui laissa son père en mourant!..... puisse-t-il, étranger aux séductions des sociétés flétries, sensible aux seuls charmes de la vertu, prouver à tout Paris qui l'observe et doit l'observer, qu'il est digne du sacrifice, dont il a été l'objet!

AVEYRON, (Département de l') le douzième de France, composé de la Marche et du Comté de Rouërgue. Il est fort étendu; l'Aveyron et le Tarn le coupent à-peu-près en trois parties égales. On en a souvent parlé dans les rapports faits à la Convention. Rhodez en est la Capitale. La population de cette ville s'élevait, en l'an VI, à cinq mille cinq cent douze habitans, et celle du Département à trois cent trente-deux mille quatre-vingt-dix habitans. Cette population est calquée sur le *Tableau* même dressé au *Bureau Topographique des Archives du Corps Législatif*.

Rhodez était une Ville Episcopale, remarquable par un Collège Royal, extrêmement nombreux, et gouverné par des sujets choisis dans l'Université de Paris. L'Aveyron a eu pour premier Préfet *Saint-Ho-*

rent, dont on a dit beaucoup de bien.

AVIGNEAU, (*l'Abbé d'*) Gentilhomme Auxerrois, qui ne manque ni d'esprit, ni de connaissances. Il a joué un rôle dans son Département vers les premiers temps de la Révolution. D'Aristocrate fieffé, il était devenu, en 1792, Patriote décidé, comme tant d'autres. — Tous ces changemens de décorations n'ont pas porté bonheur à bien des gens.

AVIGNON. Cette ville joue un grand rôle dans l'histoire de la Révolution. Elle appartenait au Pape; ses habitans se sont donnés à la France; dire si tel à été le vœu sincère et libre de la majorité bien prononcée, c'est ce que le temps seul osera. Aujourd'hui, il paraît qu'Avignon et le Comtat Venaissin ne sont point fâchés de faire partie du Gouvernement Français, dans l'enceinte du quel ils sont, d'ailleurs, enclavés. Il est certain qu'un petit pays, totalement cerné par un empire qui change de gouvernement, doit se sentir des secousses de ses voisins. Aussi Avignon s'en est-il cruellement ressenti. Les horreurs de la Glacière font frémir; les proscriptions, les massacres, un siége dans les formes, toutes les calamités de la guerre civile ont pour ainsi dire, été *étrennées* en France par Avignon; et se sont répandu, de-là, comme d'un gouffre volcanique, sur la surface de la France entière. Avignon est grand, assez bien bâti, situé dans un vallon charmant; mais cette ville est mal percée, et pavée de cailloux pointus, qui déchirent la plante des pieds. Il y avait dans ce pays beaucoup de fainéans, d'usuriers et d'agioteurs, qui ne pêchaient pas par excès de bonne foi; on sait que, sous la domination du pape, Avignon renfermait beaucoup de juifs et des gens de toute religion, qui profitaient de la douceur du gouvernement pour exercer un commerce illicite. Beaucoup de ces gens-là se firent *patriotes enragés*, sans doute par dépit ou par cupidité; et il y avait des brigands parmi eux; mais les véritables Avignonais sont patriotes de bonne foi et d'honnêtes gens. Les femmes y étaient aimables, vives et enjouées, et les maris jaloux, comme en Italie, cela va sans dire. (*Voyez Rovère*, *Vaucluse*, *Jourdan*, *Carpentras*, *Glacière*.)

AVILIR. Il n'est guères d'expressions dont les factieux aient plus heureusement abusé pour parvenir à leurs fins. Un homme proscrit disait-il, on écrivait-il que le peuple de Paris se laissait duper par eux? il périssait pour avoir *avili* la *Majesté* et la *Souveraineté* du *Peuple*. Accusait-il un Député d'arrogance ou d'injustice? il périssait pour avoir *avili* la Représentation Nationale! . . . etc. Et ces malheureux Despotes ne sentaient pas que rien n'*avilit* plus la dignité d'une nation que cette abominable tyrannie; que cet esclavage flétrissant était le comble de l'*avilissement*; et qu'ils *n'avilissaient* rien tant qu'eux-mêmes aux yeux du véritable peuple et de la postérité. Il faut qu'un Sénat se respecte lui-même, s'il ne veut pas être *avili*. (*Voyez Costume*, qui est peut-être un des Articles les plus curieux de ce *Dictionnaire*.)

AVIO, Village du Tirol où le Général Joubert (mort cette année) atteignit l'ennemi, après l'avoir poursuivi dans les gorges du Tyrol, et lui fit trois cents prisonniers, le 8 Pluviôse, an V.

AVIS. C'est la chose du monde dont on est le plus généreux, parce

que cela ne coûte rien; c'est aussi ce dont on se soucie le moins; c'est ce qui fâche le plus ceux qui le méritent; car, plus un *avis* est bon, moins il est accueilli et suivi.

Nombre de gens s'en vont *pleuvant des avis* à droite et à gauche, sans avoir d'autre motif que le besoin de faire les Docteurs. Ils n'en sont jamais plus prodigues, que quand on ne les leur demande pas; souvent même, ces *conseillers* impitoyables savent si peu se reconnaître dans la foule innombrable des *avis* de toute espèce, dont leur magasin est rempli, qu'ils prennent un *avis* pour l'*autre*, et conseillent à *Pierre* ce qu'ils voulaient conseiller à *Jean*; comme ces garçons d'Apothicaire qui se trompent en portant de la *Rhubarbe* au malade qui attend l'*Emétique;* et l'*Emétique* à celui qui a besoin de *Rhubarbe.*

Mais rien n'est moins économe d'*avis*, que ceux qui sont *économes* de leur bourse. On voit tous les jours des hommes riches inonder d'*avis* ceux qui les ont enrichis et qui sont dans la misère.

Les Journalistes, qui ne sont pas chiches d'*avis* non plus, les assaisonnent souvent de réflexions nuisibles à la personne dont ils parlent. Mais, pour donner des *avis* qui ne soient pas infructueux, il faut connaître bien l'homme que l'on conseille. Presque toujours on le juge très-mal, et on le suppose tout autre que ce qu'il est.

Le meilleur *avis* que je puisse donner à mes lecteurs, c'est de se défier des *avis*; il est infiniment rare qu'ils soient désintéressés.

Mais c'est sur-tout à ceux qui approchent les gens en place, qu'il faut donner l'*avis* de s'abstenir des *avis.* Cela porte toujours malheur; et je n'en ai pas vu un seul dans ma vie, à qui les *avis* n'aient fait des ennemis. Un Gouvernement *faible* a besoin d'*avis;* mais c'est parce qu'il est *faible* qu'il en a besoin, et c'est encore parce qu'il est *faible* que les *avis* ne réussiront jamais auprès de lui.

AVISSE, Graveur en taille-douce, *avisé* à juste titre.

AVIZE, du même état, moins connu que le précédent.

AVOCAT — OUÉ. On disait autrefois qu'un homme qui prenait la défense d'un opprimé en justice, était un *Avocat. Avocat* vient du mot latin *advocatus* qui veut dire *appellé pour;* parce qu'on appellait les causes à leur tour, ou parce qu'un citoyen en appellait un autre à sa défense. Aujourd'hui que la sotte manie d'innover en tout genre, et sans savoir pourquoi, s'est emparée de toutes les têtes, comme un rhume de cerveau; il a fallu changer aussi le mot d'*Avocat* en celui d'*Avoué*, qui est beaucoup plus vague et plus insignifiant, et celui de *Défenseur Officieux*, qui ne s'explique pas assez; car un rapporteur quelconque dans un Comité était un *Défenseur Officieux* aussi, lorsqu'il prenait les intérêts d'une famille malheureuse, etc. Un *Procureur* est un *Avoué;* un *Notaire* est un *Homme de loi*; et un *Homme de loi* s'entend de toutes les classes d'hommes de la justice. Quelle Tour de Babel! comme si la liberté républicaine ne pouvait exister sans toutes ces puérilités! Tout cela n'empêchera pas qu'on ne conserve encore le mot *Avocat* pour peindre les hommes bienfaisans; on ne dira pas l'*Avoué des orphelins;* mais l'*Avocat des orphelins*, l'*Avocat des pauvres*, l'*Avocat des malheureux.* (*Voyez Procureur.*)

AVOCAT, (l') Capitaine de la

seconde classe du Génie, qui soutient la bonne cause, et s'en tire bien.

AVOCAT. (l') On connaît des jurisconsultes de ce nom, qui ont du mérite ; des gens d'affaires *de la vieille roche* le portent aussi, et n'en font pas mieux leurs affaires.

AVOCAT DU DIABLE. C'est ainsi que les *aristocrates* ont nommé ce déluge d'*Avocats* qui ont inondé toutes les Administrations de la République. Aujourd'hui, les Militaires ont *le pas;* et il faut avouer que la jalousie des *Avocats* serait mal fondée. Ceux-ci ont fait la Révolution avec des phrases; ceux-là nous en débarrassent avec des sabres.

AVOCAT PATELIN, (l') Farce en trois actès, qu'on est convenu d'appeller *comédie*, que son auteur BRUEIX fit jouer avec beaucoup de succès sur le théâtre Français dans un temps où l'on cherchait plus à rire qu'à analyser un ouvrage selon les règles. Il y a cependant des détails comiques dans cette pièce ; mais, si on l'eût jouée pour la première fois dans ces derniers temps, où le public blasé sur tout, est devenu plus difficile en fait d'ouvrages destinés aux grands théâtres, elle n'irait pas jusqu'à la fin. L'*avocat patelin* a dû principalement son succès au jeu des acteurs de ce temps-là, et aux intentions malignes de l'auteur, qui sans doute n'a voulu que retracer quelques anecdotes et quelques caractères dont une partie des spectateurs avait la clef.

P. S. Nous n'avons parlé de cette pièce que parce qu'on a la rage de la représenter plus que jamais sur tous les théâtres de Paris, quoiqu'elle n'attire pas une obole ; est-ce faute de mieux ! en ce cas il faut fermer les théâtres, mais nous ne ferons pas à notre siècle l'injure de le croire.

AVOGADRO. Ex-Président du Sénat de Turin, nommé Membre de la Commission établie par arrêté du Premier Consul de France, pour exercer provisoirement le gouvernement du Piémont, après la bataille de Maringo. — Il est inutile de dire que c'est un bon choix ; les principes, d'après lesquels Bonaparte et Berthier se sont dirigés, sont une caution suffisante du mérite des hommes qu'ils ont mis à la tête des nouvelles autorités en Italie.

AVOINE, sorte de bled, dont on fait le pain dans plusieurs provinces de France, mais dont l'usage général est pour la nourriture des chevaux ; des circonstances malheureuses avaient fait monter cette denrée à un prix excessif, de sorte que plusieurs particuliers, et même des entrepreneurs de Diligences ont été forcé de vendre leurs chevaux faute de les pouvoir nourrir. La diligence de Rouën qui partait d'abord tous les jours, ne partit plus qu'à des époques déterminées ; ce qui faisait au commerce un tort inappréciable. Mais ce qu'il y eut de plus terrible, c'est que l'avoine qui servait aux chevaux, devint le seul aliment des hommes dans quelques départemens, où le pain manquait entièrement. La Convention prit enfin des mesures pour remédier à ce mal ; et on ne tarda pas d'en ressentir les effets.

AVOINE, Tambour de la Garde Consulaire, qui a eu des *baguettes d'honneur*, après la bataille de *Maringo*.

AVRANCHES. L'une des plus jolies villes de la ci-devant Normandie. Il y avait un Evêque et des Chanoines ; tout cela à disparu. Cette ville s'est sentie long-temps de la guerre des Chouans.

AVRIL, graveur en taille douce, connu

connu avantageusement. — Il y a plusieurs artistes et littérateurs du même nom.

AVRIL. Le mois d'*avril* à eu l'honnêteté de céder ses *droits* et *action* aux deux tiers de *Germinal* et au premier tiers de *Floreal* ; tous les *tiers* n'ont pas été si complaisans.

AVRIL, a été Administrateur des *Hospices*. Il est considéré, et il a de bonnes vues. — Mais de bonnes vues ne suffisent pas.

AVRIL, Adjudant Général de l'Armée de l'Ouest. Homme sage, brave et humain.

AVRILLON, Professeur de langue Espagnole, érudit et modeste.

AXAL, peintre en bâtimens et en voitures. — Artiste justement estimé dans cette partie peu connue, quoiqu'à la vue de tout le monde. Beaucoup de grands artistes ont commencé par là.

AXE. On a fait la motion dans deux ou trois *clubs* du midi, de *déranger l'axe du monde*, pour mettre le globe terrestre *au pas*... Mais *l'axe du monde* n'est qu'une fiction ; et la motion n'a pas eu de suite.

AXEL. Petite Place de la Flandres Hollandaise, que les Français avaient prise en 1747, et rendue depuis. — *Pichegru* la prit le 5 Brumaire de l'an III, et lit sa garnison prisonnière.

AXIOME. *Il fait jour à midi* ; *deux et deux font quatre* ; *il y a un dieu* ; *il faut aimer son semblable* ; *il faut des lois et des chefs*... etc. c'étaient là des *axiomes*. La Révolution les a fait disparaître ; on a prêché tout le contraire. Mais il parait que les *axiomes* redeviennent à la mode.

AXUM. Ce sont les débris de la capitale de l'Abyssinie, au milieu de l'Afrique. (*Voyez Abyssinie, au supplement*, article où est consiguée l'anecdote de deux Jacobins de Marseille.)

AYEN, (*la Duchesse d'*) *Mademoiselle d'Aguesseau*, Veuve du Duc d'*Ayen*, fut condamnée à la peine de mort et exécutée de suite le 4 thermidor, avec 23 innocens, qui la rivalisaient en vertu et en courage. Cinq jours de plus, et le *neuf thermidor* les sauvait.

AYEN. Le Duc d'Ayen, favori de Louis XV, pourrait tenir une place ici. (*Voyez les Noailles.*)

AYMÉ, (*Jean-Jacques*) qu'on avait aussi appellé *Job Aymé*, Député de la Drome au premier Conseil des Cinq-Cents. Ce Représentant, estimé et cheri de tous ceux qui le connaissaient, fut l'objet de la haine et de l'acharnement de plusieurs hommes trop connus. Sur la proposition d'un Ex-Conventionel, qui lui-même eût été exclus mille fois du Corps Législatif, si l'on eût examiné sa conduite morale et politique, le Conseil prit le 14 Nivose de l'an IV, une Résolution portant que *J. J. Aymé* ne pourrait jusqu'à la paix exercer aucune fonction législative. — Le premier prairial an V, *Dumolard* fit rapporter cette loi injuste, arbitraire et attentatoire aux droits du peuple. Mais il eût mieux valu pour *Aymé* rester dans son asyle, suspendu de ses fonctions et goûtant en paix le bonheur d'être estimé de ses concitoyens. — Le 5 thermidor, c'est-à-dire moins de 6 semaines avant l'ignominieuse catastrophe du 18 *fructidor*, *Aymé* appuya la motion intempestive de *Willot* sur l'âge de *Barras*, et se fit de celui-ci un ennemi redoutable. — A l'époque du 18 *fructidor*, *Aymé* fut compris un des premiers, comme de droit, sur la liste de déportation transformée en loi

par ses lâches collègues. — Il se tint caché pendant quelques mois; mais le 15 nivose an VI, il fut arrêté à la Barrière en voulant se sauver; de-là, déporté comme les autres. Enfin *Bonaparte* a fait justice de tant d'actes iniques et révoltans, en rappellant un citoyen probe et paisible dans ses foyers.

AYMÉ, Secretaire Général du Département du Finistère, homme d'un très-grand mérite, estimé et cheri de tous ses concitoyens, fut supplicié à Brest le 3 prairial an II, (22 mai 1794) avec tous ses collègues, par le Tribunal Révolutionnaire de cette ville, composé de monstres devoués au Comité de Salut Public, sous le proconsulat de Prieur de la Marne. Les détails de cette exécution font fremir. (*Voyez Hauss.*)

AYMERY, (l'abbé d') Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Cet homme, qu'on pourrait appeller du nom vulgaire *Trompe la mort*, a échappé à tous les massacres de prêtres. Mais il a été souvent incarceré; il était prisonnier à la Conciergerie, lors de la grande terreur; et il a consolé, édifié, encouragé, confessé et communié des prisonniers, qui ne croyaient pas à la religion, qui eûssent été par conséquent à la mort sans espoir et sans avenir..... ils ont subi leur sort avec une sorte de joie, et *en bénissant leur consolateur.*

AYRAL, Député de la Haute-Garonne à la Convention Nationale. — On sait quelle a été l'Exaltation de ce Département en patriotisme.

AYROLLES, Curé de la Paroisse de Reire-vignes, près Cahors, Député de la Sénéchaussée du Quercy à l'Assemblée Constituante. — C'était un homme méritant.

AZA. Qui n'a pas dit cent fois, *aza*! *mon cher aza*! après avoir lû les *Lettres Péruviennes*! et pourtant les femmes appellent leur *Carlin* et leur *Epagneul* : *aza*, *mon cher aza*! quel goût dépravé!

AZAERT, (*Pierre-Jacques*) Curé de la paroisse d'Héringhe, au Diocèse d'Ypres, en Flandres, Département de la Lys. Il fut déporté à Cayenne au mois d'août 1798, y mourut quatre mois après, de misere et de chagrin, en priant Dieu pour ses Bourreaux. Presque tous ces martyrs de leur zèle et de leur fidélité ont abandonné à *Dieu seul* le soin de juger leur cause et celle de leurs ennemis. Il prendra soin de leur mémoire, de leur sort et de leur vengeance, *quoiqu'en disent les Athées de Paris.*

AZAÏS, Député du Tarn, en l'an V, au Conseil des 500 — Sa nomination, faite par le peuple, fut annullée au 18 *fructidor*. Si elle eût été faite par le Directoire, le *peuple souverain* n'eût osé l'annuller.

AZE. (*Monsieur*) On a parlé beaucoup des lettres de *Monsieur Aze*, d'un genre fort comique, imaginées probablement pour mystifier les lecteurs.

AZE TE F.... (*que l'*) Cette expression grossière qui a fourni à Piron un conte assez plaisant, est dans la bouche de bien du monde; il faut convenir qu'on pourrait choisir un *juron* plus décent. Un Juré du Tribunal Révolutionnaire de Paris était dans l'habitude de dire aux Accusés qui se défendaient avec courage : *que l'aze te f...., va; tu n'en eternueras pas moins dans le sac...* et ces *Jurés* n'ont pas été marqués d'un fer chaud sur le front!

AZEF, ou *les Méprises du sentiment*, conte oriental, en prose, dont l'auteur ne s'est pas fait connaître. Ce petit ouvrage, qui reparut en 1789, à la suite de plusieurs contes du même genre, est écrit

avec légereté, précision ; et renferme un but moral très-louable et très-marqué.

AZÉLIE, comédie-féerie, en vers et en 3 actes, jonée au Théâtre de Monsieur, foire Saint-Germain, en 1790. — Parole de Florian, musique de Rigel, *père*. — La scène est froide et languissante. — De l'esprit, des traits délicats, du sentiment. — Musique très agréable et fort goutée.

AZÉMA, député de l'Ande à la convention nationale; il a fait parler de lui assez souvent; et comme on n'a pas tout le monde pour ami, il n'est pas étonnant qu'il ait trouvé des détracteurs ; on lui reproche, à certaines époques, une exagération dangereuse. Nous attendons ses ennemis à la preuve.

AZIR. (*Vic d'*) Avant la Révolution, Premier Médecin de la Reine, et Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine, l'un des quarante de l'Academie Française, Associé ordinaire de l'Académie des Sciences, et Médecin Consultant du Comte d'Artois. Il était en outre Commissaire Général pour les Epidémies du Royaume, membre de la Société Royale d'Agriculture, et associé de toutes les Academies de Médecine de l'Europe ; enfin il réunissait, jeune encore, tous les grades, toutes les dignités, tous les honneurs, toutes les places, tous les titres et toutes les faveurs que la fortune et le mérite, quand ils s'accordent (ce qui est bien rare) peuvent faire pleuvoir sur un individu et sur un individu médecin.

Après les premières époques de la Révolution, Vic d'*Azir* fut un des principaux membres de la Commission Temporaire des Arts. Cette place, le mettant encore en évidence dans un temps, où l'obscurité devenait la seule ressource des savans et des gens de lettres, lui occasionna mille déboires et mille chagrins qui affectèrent son tempérament; le tableau des scènes effroyables qui se renouvellaient par-tout, ne convenait ni aux mœurs, ni au caractère, ni aux habitudes de cet homme doux, paisible et rempli d'humanité ! il mourut en 1792, d'une maladie dont on n'attribua la cause qu'à des chagrins cuisants, qu'il n'avait pas pû surmonter.

Vic d'*Azir*, outre des écrits qui annoncent à-la-fois le savant profond et le littérateur exercé, a laissé dans l'âme de tous ceux qui l'appréciaient, un souvenir bien cher et des regrets ineffaçables.

Le jeune *Moreau*, professeur d'Hygienne au Lycée Républicain, a imprimé l'éloge de *Vic* d'*Azir* ; cet éloge les honore tous les deux.

AZOLAN. Quelques Romans et quelques bluettes dramatiques ont paru sous ce nom, qui est extrêmement doux. Ces petits ouvrages sucrés n'ont pas fait fortune ; nos palais sont blasés ; il nous faut des liqueurs fortes.

AZOR. On a donné ce nom à des enfans, lors de leur baptême, exprès pour ne pas leur donner un nom de religion. Nous ne connaissons pas encore *Saint-Azor*; celui qui fait l'amant dans *la belle et la bête*, était bien au Théâtre ; pourquoi le *dénicher* de là !

AZUNI, (*Dominique Albert*) membre des Académies des Sciences de Naples, de Turin, de Florence, de Modène, d'Alexandrie, de Carrare, de Rome et de Trieste etc: auteur du *Système universel du principe du droit maritime de l'Europe*. — Homme très érudit, et dont les vastes connaissances attestent qu'il a profondement scruté le droit des

gens, celui des nations et sur-tout l'art précieux des marins.

AZUR. Un ciel d'azur est un ciel sans nuage. Toutes les fois que le hasard a permis qu'il fît beau temps pendant les exécutions sanglantes de nos *virtuoses en patriotisme*, on a entendu dire dans plusieurs tribunes: *l'éternel nous favorise; un ciel d'azur seconde nos expéditions civiques*..... il semblait que les assassins s'étonnassent les premiers de ce que le soleil ne se cachait pas d'horreur! avec quelle adresse minutieuse on a tiré parti de tout pour en imposer à ce bon peuple! et combien les intrigans feront d'efforts pour lui en imposer encore!.... Le peuple sera toujours dupe, dit Machiavel, parce que ceux qui le gouvernent ont une propension naturelle à conserver le pouvoir, et à en abuser. Il n'y a, dit-il, que de bonnes lois, sages et sévères à-la-fois, (auxquels doivent être soumis les gouvernans comme les gouvernés) qui puissent assurer quelque stabilité au bonheur d'un empire, ou du moins rendre la destinée des peuples moins versatile et moins malheureuse.

L'azur était le fond des armes de la France; et cependant le *bleu* qu'on appellait *bleu de roi*, n'était pas la couleur de l'*azur*.

AZZARA, (*Le Chevalier*) Ambassadeur d'Espagne auprès de la République Française. Il succède au Marquis Del Campo, qui prit congé du Directoire le 19 prairial an VI, et lui présenta son successeur, sous les auspices du Ministre des Relations Extérieures. *Monsieur Azzara* fut toujours le partisan des Français et se montra constamment l'ami des patriotes, tant à Rome, où il résida long-tems en qualité d'Ambassadeur de la Cour de Madrid, qu'à Paris, où il réside en la même qualité. On le dit homme de mérite.

N. B. Le Supplément à la Lettre A est renvoyé à la fin du Dictionnaire, qui n'excédera pas le nombre de Volumes annoncé dans le Prospectus, et qui offrira néanmoins un Mémorial Universel des Armées, des Législatures, du Commerce, du Théâtre, de la Diplomatie, des Sciences, Arts, Belles-Lettres, et des Evénemens Révolutionnaires.

DICTIONNAIRE

NÉOLOGIQUE

DES HOMMES ET DES CHOSES.

PAR LE COUSIN-JACQUES.

B

BABA. Ce mot francisé seulement par l'usage, peint la stupeur et l'étonnement. On a dit, au retour de *Bonaparte*, qu'on croyait enseveli sous les pyramides d'Egypte, que *les Jacobins étaient restés comme Baba.*

BABAUD, Juge du Tribunal de Confollens, fut égorgé à Paris le 27 nivôse, an II, comme *conspirateur*, c'est-à-dire, que *Fouquier-Tinville* rendit hommage à son innocence, en l'envoyant à l'échaffaud.

BABEBIBOBU. C'est la science de beaucoup de gens, et même de quelques gens encore en place aujourd'hui; mais ils ont des secrétaires qui savent lire tout-à-fait.

BABEL, Chirurgien très-estimé avant la Révolution.

BABEL. (*Tour de*) On sait ce que c'est. Ceux qui veulent prophétiser à toute force, prétendent que l'Ecriture-Sainte a prédit clairement par-là, le règne de nos Assemblées Nationales.

BABEL-MANDEL. Si *Bonaparte* eût passé ce Détroit, c'en était fait du colosse de la puissance Britannique dans les Indes Orientales. Mais il s'y est pris d'une autre manière, plus sûre et plus courte, puisse-t-il continuer sans obstacles!....

BABET. Les Terroristes appellaient *Madame Elisabeth*, la *Princesse Babet.* Ils croyaient l'humilier; ils n'humiliaient qu'eux-mêmes. Une vertu comme la sienne, est une glace qu'aucun souffle ne peut ternir.

BABEUF, jeune littérateur très-exalté, qui, après avoir fait un Journal d'opposition contre le Gouvernement de l'an III, fut arrêté avec beaucoup d'autres, notamment *Drouet*, traduit à la Haute Cour de Justice de Vendôme, et condamné à mort avec un nommé *Darthé*, puis exécuté à Vendôme le 7 ou 8 prairial, an V, après des débats fort longs et des dépenses exorbitantes. Ce

Babeuf fut précisément l'image de l'*âne*, dans la fable des *animaux malades de la peste*. La conspiration, dont on le fit passer pour être le chef, n'était pourtant rien moins qu'une plaisanterie.

Babeuf était déjà reconnu pour *Faussaire* avant d'être déclaré *conspirateur*. Il avait même été condamné comme tel par le Tribunal Criminel de la Somme; mais il en appella au Tribunal de l'Aine, d'où il parvint à se retirer sain et sauf, graces aux soins officieux et aux mouvemens que se donna son ami *Pottofeux*, qui fut ensuite un de ses co-accusés à la Haute Cour. On conviendra qu'un exalté qui fait des *faux*, pousse un peu loin l'exaltation. Mais ce n'est pas comme *faussaire* qu'il fut guillotiné; et rien n'a dissuadé le public que ses adhérens ne fussent pas coupables. Tel est l'empire des circonstances, dans les Révolutions, que les Juges les plus intègres sont quelquefois obligés de plier sous leur joug.

Mais ce qui paraîtra toujours singulier, c'est l'audace des complices d'un homme sacrifié à l'empire des circonstances, et l'acharnement avec lequel ils poursuivent jusqu'à la mémoire de celui, dont la mort a expié leurs crimes. On entend dire à tous ces anciens amis de *Babeuf, qu'il méritait bien son sort*... Et c'est précisément pour les avoir aidés dans leurs complots, qu'il fut victime! Au reste, cela n'est pas étonnant, puisque j'ai vu des hommes échappés à la misère par la générosité d'un Gouvernant, jetter les premiers la pierre à ce Gouvernant, après sa disgrace, lorsqu'il les avait placés et tirés de l'indigence.

BABIÉ, Homme de lettres très-estimable, qui a rédigé et signé long-temps le *Mercure Universel* et le *Journal d'Indication*. Tous ses *articles* annoncent un bon cœur, des vues saines, des intentions pures, et des mœurs douces. Il réussira toutes les fois qu'il prendra la peine de voir par ses yeux.

BABIL. J'ignore pourquoi l'on a constamment attribué le *babil* aux femmes comme une propriété exclusive; je n'ai pas connu, dans tout le cours de la Révolution, une seule société d'hommes, où l'on ne babillât beaucoup plus que parmi les femmes. Je ne connais rien au monde de plus terrible qu'un babillard, et les personnes dont j'ai eu à me plaindre à cet égard, ne sont pas des femmes.

BABIN. Dix personnes de ce nom furent égorgées en l'an II; savoir, six de la même famille, par la Commission Militaire de Nantes; un Meûnier des environs de Saumur, par celle de Tours; un Bourgeois de Saumur, par celle de Saumur même; un gentilhomme d'Angoulême, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, et une ouvrière en linge, par le Tribunal de Poitiers. La *Conspiration* de cette dernière consistait à avoir donné l'hospitalité à un pauvre prêtre.

BABINEAU mourut par ordre de la Commission Militaire de Rennes le 6 nivôse an II, pour avoir marqué de l'humeur contre les Républicains de la Vendée.

BABINI, Chanteur arrivé d'Italie *en quatre bateaux*, tout exprès pour jouer *Pygmalion* à Feydeau. Tout Paris s'est battu pour aller l'entendre; mais on a été tout étonné de le comparer, malgré soi, à la *Montagne* de la fable, qui accouche d'une souris. *Babini* ne chante pourtant pas mal; mais les Français n'ont pas de goût.

BABIOLE. C'est ce que nous di-

sons, pour la plupart, dans nos cercles à la mode; c'est ce que nous écrivons presque tous dans nos livres; c'est ce dont s'occupent souvent des hommes bien graves, au fond de leur cabinet, où l'on croit qu'ils se cassent la tête pour le bien de l'Etat.

BABION, petite espèce de singe, que l'on peut comparer à la populace. Dans les Révolutions, ce sont les *Babouins* qui font leur cour aux *Babions*. (*Voyez Babouin.*)

BABONEAU. Deux hommes de ce nom, domiciliés près Nantes, furent mis à mort en l'an II par la Commission Militaire de cette ville. — Dans le même temps, cette Commission fit périr le nommé BABOYAT, pour la même cause.

BABOUC. On connaît la *vision de Babouc* par Voltaire. Un anonime avait fait une *nouvelle vision de Babouc*, remplie d'allusions ingénieuses aux affaires du temps. Il devait en donner un second volume; mais les hommes, qui n'aiment pas les visionnaires, l'en ont empêché.

BABOUIN. C'est la grosse espèce des singes. C'est la Cour, qui se modèle sur le Prince. Les *Babions*, las d'être subordonnés aux *Babouins*, ont voulu tâter aussi de la grandeur; mais les gros singes ont eu plus d'esprit qu'eux.

BABOUVISTE. On a fait trop d'honneur à Babeuf, qui n'était que l'écho d'une faction, de former un nouveau mot avec son nom. On s'est presque toujours trompé sur les véritables chefs des conspirations. — Les *Babouvistes*, puisque *Babouvistes* y a, ne sont pas encore [illegible]tis. Les succès du parti contraire commencent pourtant à les décourager un peu.

BABUT. C'est un Banquier, dont le nom n'est pas aussi célèbre que celui de *Beaujon*. Mais on peut avoir du mérite, sans faire beaucoup de bruit.

BABY. Garde bois sexagénaire à Maupertuis, en Brie, égorgé par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, pour avoir été à la messe. (*Voyez Rosay.*)

BABYLONE. C'était la plus célèbre et la plus florissante ville du monde; il n'en reste plus aucun vestige! On a souvent comparé Paris à cette ville, et, comme on disait : *Là, fut Babylone*, de même les nouveaux Jonas annonçaient qu'on dirait bientôt : *Là, fut Paris*, ou *Ninive sera détruite*. On disait la même chose de la ville de *Londres*, avant le retour de *Charles* II; après la Révolution, *Londres* est redevenu plus florissant que jamais... Il y a pourtant un terme à tout; et il est naturel que les villes trop populeuses, qui absorbent le suc nourricier des campagnes, n'aient qu'une durée précaire. Cependant Voyez *Pékin*, etc.

BAC. Si l'infortuné *Bertier*, intendant de Paris, eût pris le *Bac* aux environs de Compiègne, au lieu de se jetter dans une *nacelle*, où il fut seul en évidence, il vivrait peut-être encore. Le Bac a sauvé la vie à une foule de personnes assez singulièrement. (*Voyez Rivière.*)

Un Bac est un bateau plat, d'une très-grande utilité.

Une grande partie des *Bacs* existant avant la Révolution, avaient été construits par des Seigneurs ou par des particuliers munis de Patentes du Roi. Le droit de passage était une indemnité des frais de constructions, cordages, réparations de rivages, etc. La suppression Révolutionnaire des droits de

Bacs a entraîné la destruction de plusieurs. Des mariniers, plus adroits que les Gouvernans d'alors, se sont emparés des *Bacs* en beaucoup d'endroits, et en ont joui à leur profit, pendant un assez long espace de temps. Quelques-uns en jouissent encore, sans rien payer à l'Etat, quoique les droits aient été légalement rétablis. Des contestations sur la propriété, par la Régie des Domaines et par des Administrations Départementales, ont nui et nuisent encore au rétablissement de plusieurs Bacs. Il en manque dans des endroits fréquentés, qui seraient très-utiles, et dont la privation retarde l'arrivage des denrées.

Les *Bacs* sur la Seine, depuis Passy jusqu'à la Rapée, sont affermés 36000 francs. On y a mis trois fois la folle-enchere en fort peu de temps. En vendémiaire an VII, les Fermiers actuels, quoique très-bien payés par les Sous-Fermiers, devaient plus de 93000 francs.

Une Compagnie offrit alors de rétablir tous les *Bacs*, et d'en mettre où il en manque par toute la France. Elle se chargeait des frais et des avances, et demandait à diriger cette partie en ferme-régie, sous la surveillance de l'Aministration des Domaines.

Ses offres ne furent point admises; l'intrigue prévalait là sans doute, comme par-tout ailleurs.

La législation des *Bacs* a grand besoin d'être revue, et leur police mieux surveillée. A cet égard, elle ressemble à la plupart de nos lois nouvelles.

BAC, Curé de Méns, au Département de l'Ardêche, fut égorgé par le Tribunal Criminel de ce Département le 26 Prairial an II, pour n'avoir pas prêté son serment.

BACARAT, Propriétaire d'une Verrerie en Lorraine, qu'on peut regarder comme la première Manufacture de ce geure. (*Voyez Verrerie.*)

BACASE, Commandant en second de l'*Armée* soi-disant *Révolutionnaire*, que Fournier, qui s'en disait le Général, couduisit de Paris à Orléans dans les derniers jours du mois d'août 1792, pour seconder les projets de Léouard-Bourdon contre les Prisonniers de la Haute-Cour. Ce Bacase fut consulté par Fournier, pour savoir si *douze mille francs* suffiraient à l'expédition qu'ils méditaient. *Demandes-en quinze*, lui dit *Bacase.* Cet homme a donc été l'un des principaux coopérateurs du massacre de ces cinquante-sept infortunés.

BACAULT, Homme-de-Lettres, qui a publié sous l'anonyme nombre de jolis ouvrages. Nous ne pensons pas que ce soit trahir son secret, que de consigner son nom dans cet ouvrage, où il est digne de se reconnaître.

BACCALAURÉAT. Grade qu'on ne connaît plus aujourd'hui, depuis la suppression des Universités en France. C'était le dernier échelon, pour parvenir au grade de *Licencié* en Droit et en Théologie. Toutes ces distinctions étaient fort abusives; mais il fallait les remplacer par quelque chose de mieux.

BACCHANALES, Fêtes en l'honneur de Bacchus. Comme elles étaient plus bruyantes que brillantes, on est parti de-là pour appeller *Bacchanales* toutes les fêtes que donnaient au peuple égaré, les Meneurs Révolutionnaires. . . . Mais les vraies Bacchanales valaient mieux; on n'y répandait que du vin! . . .

BACCHUS. O toi! Dieu des Chanoines! Dieu des Bernardins! Dieu

Dieu des Seigneurs de la Cour ! tu n'as rien perdu au change ; on a préconisé, il est vrai, le *brouet noir* des Spartiates et la sage *frugalité* ; mais tes autels n'en ont pas moins été encensés ! Tu es devenu le Dieu des Représentans, le Dieu des Jacobins et le Dieu des Tricoteuses.

BACHE, Général Républicain, Président du Conseil Militaire de Révision. Tout le monde s'est loué de sa conduite.

BACHELARD, Artiste en horlogerie, dont on ne peut trop encourager les connaissances dans un art, qu'encore une fois on n'apprécie point encore assez.

BACHELET. Deux personnes, entr'autres, sont dignes de faire honneur à ce nom, si elles savent tirer parti de leurs moyens. L'une est Actrice dans les Départemens, et joint beaucoup de zèle à une superbe voix ; l'autre est un jeune Officier de Santé, rempli de connaissances, et qui peut aller très-loin.

BACHELIER. Six personnages sont ici désignés sous ce nom : un Professeur de l'Académie de Peinture, qui est mort depuis la Révolution. — Un Cultivateur de Seine et Marne, supplicié à Paris le 19 prairial an II, pour avoir été à la Messe. — Un Artiste de Paris, assez habile en Architecture. — L'infâme Président du fameux Comité Révolutionnaire de Nantes, Notaire de cette ville, qui commença par incarcérer tous ses confrères, et finit par s'abandonner au torrent de tous les crimes. Il faut signaler ces hommes-là dans tous les livres. — Plus, deux infortunés, condamnés à mort en l'an II, par la Commission Militaire de Nantes.

BACHELOT, Député du Morbihan au Conseil des Cinq-Cents, en l'an IV. Bien lui en a pris de n'être pas un bavard ; car il eût été fructidorisé comme les autres.

BACHELU, Dessinateur habile, qui fut massacré à Lyon le 3 pluviôse an II, par ordre de la Commission Révolutionnaire de cette ville. Il était Lyonnais de naissance, de domicile et d'inclination. O généreux Lyonnais ! quel historien vous refusera son hommage !

BACHEROT. Trois Français ainsi nommés, furent condamnés à mort en l'an II, dont un le 12 nivôse, par la Commission Militaire de Nantes ; et les deux autres, le 6 nivôse, par la Commission Militaire de Savenay, au Département de Mayenne et Loire.

BACHETEAU. Encore un supplicié en l'an II, par la Commission de Nantes.

BACHIQUE. Autrefois cela voulait dire quelque chose d'analogue à *Bacchus*. La Révolution a donné un autre sens à cet adjectif ; il a voulu dire *patriotique* ; ainsi, l'on savait ce que signifiaient les *banquets patriotiques*, *les chansons patriotiques*, *etc.* il n'y avait qu'à mettre *Bachique* à la place.

BACHMANN, (*Le Baron de*) Major des Gardes-Suisses, Officier brave et fidèle à ses devoirs. Il fut égorgé sur l'échaffaud à Paris, le 3 septembre 1792. Il servait dans le même corps depuis son jeune âge ; il appartenait immédiatement à la garde du Roi ; et, comme dit Prud'homme, il était tout naturel qu'il ne trahît pas son maître légitime.

BACHOT, petite barque à passer l'eau, pour laquelle nous votons un remercîment solemnel dans cet ouvrage, en reconnaissance des services innombrables qu'elle a rendus aux Proscrits dans tout le cours de la Révolution.

BACKER, Chirurgien très-

distingué, qui laisse bien loin derrière lui la plupart de ses confrères.

BACKMAN. Ce nom, qui retrace à l'oreille celui du malheureux Officier désigné plus haut, est porté par un Négociant de Paris, non moins honnête que lui, et qui, n'en déplaise à *tel* et *tel* de mes Lecteurs, mérite une place dans cet ouvrage.

BACLER. *Danton* avait coutume de dire qu'en révolution, il ne fallait rien régler, ni rien faire avec méthode, mais tout *bacler*. Voulait-il perdre un innocent! tout était préparé pour cela, et *l'affaire était baclée* en un clin d'œil. Au Tribunal de *Fouquier*, tout se *baclait* avec autant de promptitude et tout aussi lestement que les choses les plus ordinaires.

BACLER, Demoiselle plus que sexagénaire, guillotinée à Arras le 25 germinal an II, pour avoir prié Dieu!... Elle prie pour nous maintenant.

BACLERS. Deux sœurs de ce nom furent égorgées à Arras, sous le Proconsulat de *Joseph Le Bon*. Leur crime était d'être les nièces d'une femme morte depuis huit ans, qui se trouva couchée sur un registre de bienfaisance pour une somme de trente sous, donnée pour les Pauvres de la Paroisse.

BACLY, Négociant d'Alger, très-instruit, très-probe, et très-zélé pour la France. Il a rendu de grands services à la République.

BACO. On nous assure que c'est le même *Baco*, qui fut d'abord Député de la Sénéchaussée de Nantes à l'Assemblée Constituante; le même *Baco*, qui auparavant était Procureur du Roi à Nantes, où il jouissait de l'estime et de la confiance publique. Le même *Baco*, qui fut ensuite Maire de la Ville de Nantes en 1793; le même *Baco*, qui, par un Décret Conventionnel du 2 août de la même année 1793, fut envoyé à Paris dans les prisons de l'Abbaye; le même *Baco* enfin, qui, avant *Devimes*, était naguères un des Administrateurs de l'Opéra. Ce dernier emploi était sans contredit le moins périlleux; et il était bien juste que les roses succédassent aux épines.

BACOFFE. Ce nom est cher à la société. *Pierre Bacoffe*, ancien Curé de Besançon, est un homme du plus grand mérite. *Joseph Bacoffe*, ancien Curé de *Brigile*, Faubourg de Besançon, est un Ecclésiastique recommandable par sa vaste érudition, par ses lumières, son esprit, sa piété, sa douceur, les persécutions qu'il a endurées, et ses liaisons avec tout ce qu'il y a de distingué dans Paris; et *Jean-Baptiste Bacoffe*, ancien Prévôt du Collège de Pharmacie de Paris, jouit par-tout de la considération due au talent et à la probité. Nombre de gens l'ont pris pour leur médecin, et s'en sont si bien trouvés, qu'en son absence ils n'osent plus être malades. Il est Administrateur des Hospices Militaires à Strasbourg.

Ce dernier parti qu'il a pris, doit, en procurant à la ville de Strasbourg la ressource des talens d'un homme si précieux, priver une foule de gens à Paris, des secours qu'ils recevaient de sa tendre sollicitude pour les malades et pour les malheureux, qu'il a toujours aidés de tous ses moyens. *Bacoffe* est un des Pharmaciens les plus instruits de l'Europe, et son zèle infatigable ne connaît ni bornes, ni repos. Il est peu d'individus parmi le peuple de son quartier, qui ne le chérissent et ne le regrettent, parce qu'il les a tous obligés.

Les Elèves qu'il a faits dans son

art, lui font aujourd'hui infiniment d'honneur par leurs lumières et leurs succès; et son fils, qui remporta le premier Prix aux Ecoles Centrales, marche avec honneur dans la carrière que son pere lui a tracée. On invite le père à revenir bien vîte ; Paris le réclame.

BACON, brave et honnête Cultivateur du Pas-de-Calais, qui fut Membre du Conseil des Anciens en l'an V. Sa nomination fut annullée au 18 Fructidor, comme toutes celles des Patriotes purs et irréprochables.

BACQUELOT, Laboureur près d'Autun, qui fut égorgé dans sa quarante-huitième année, par l'Antre Révolutionnaire de Paris, sur l'accusation de Fouquier-Tinville, le 26 prairial an II, pour avoir tenu un propos mal-honnête contre les Jacobins. Ces Messieurs n'aimaient pas les propos.

BACQUENCOURT, (*Dupleix de*) né à Bordeaux, mort à Paris sur l'échaffaud à l'âge de 68 ans, le 19 messidor an II. Homme respectable, dont le crime était d'avoir été Membre du Conseil du Roi, et de l'Assemblée des Notables.

BACQUET. Qui n'a pas connu le fameux *Bacquet* de Mesmer, autour duquel se rassemblaient en 1787 tous les Partisans du *Magnetisme!* Un domestique, payé pour siffler le *Bacquet* dans une pièce des Italiens, siffla de toutes ses forces, en voyant arriver la *Brouette du Vinaigrier*, qu'on jouait auparavant. Interrogé par la Police, il répondit qu'il avait pris cette *Brouette* pour le *Bacquet*.

BACQUEVILLE, Meûnier des environs d'Arras, l'un des affidés et coopérateurs de Joseph Le Bon. Comme on parlait au Club d'Arras de l'embarras qui résultait du grand nombre des détenus : *Il n'y a pas tant d'affaire*, s'écria Bacqueville, *il faut tout guillotiner.*

BACUET, Négociant à Paris, qu'on eût pu consulter sur la partie de l'habillement et équipement des troupes. — Il y a un BACUET, qui a remporté les deux prix de la Course le 25 Messidor dernier.

BADAROUX, condamné à mort et exécuté le 2 juin 1793, par le Tribunal Criminel de la Lozère, pour n'avoir pas témoigné un amour assez tendre pour le régime révolutionnaire.

BADAUD. On a prétendu, dès long-temps, par cette expression, caractériser les Parisiens. Si la *Badauderie* signifie la *niaiserie* pure et simple, cette qualification ne convient pas mieux aux habitans de Paris qu'à ceux de la France entière ; si cela veut dire *la bonhommie et la crédulité*, les Parisiens sont en effet de vrais *Badauds;* et la facilité (je dirais presque la lâcheté) avec laquelle ils ont souffert la tyrannie des insolens faquins qui les ont si long-tems vexés, justifierait assez l'épithète de *Badaud*. Mais les Provinces ont été tout aussi lâches. Que celles qui sont sans péché, leur jettent la première pierre.

BADEAU, égorgé à Nantes, le 12 Nivôse an II, par la Commission Militaire.

BADEMER, égorgé à Strasbourg le 15 brumaire an II, par la Commission Révolutionnaire de cette ville, *comme corrupteur de l'opinion publique*, c'est-à-dire, pour avoir prêché la morale, la vertu, la décence et l'humanité.

BADEN, Ville et Souveraineté d'Allemagne, dont le Prince, portant le nom de Margrave, fit un Traité de paix avec la République Française, ratifié le 10 fructidor an IV, par une Résolution du Conseil des Cinq-Cents, et approuvé

le 14 du même mois par celui des Anciens. Le 6 messidor précédent, les Généraux de Division *Desaix* et *Saint-Cyr*, à l'Armée de la Moselle, avaient pris *Baden*, avec une perte considérable de l'ennemi en tués et blessés, et 300 prisonniers. Le Traité de paix ne fut publié que le 6 nivôse, an VI.....

Trois villes portent le nom de *Baden*, une en Autriche, une en Suisse, et celle dont nous parlons. Toutes trois ont des Bains renommés, d'où leur vient leur nom.

BADENIER. Ce nom appartient à un Notaire de Paris, qui mérite le tribut d'estime dû à sa probité et à son intelligence; et à un Notaire de Joigny, qui, étant Maire de cette ville, s'y est conduit en Patriote éclairé.

BADGER, Héros de l'amour fraternel. Son frère, malade des blessures qu'il avait reçues, était grièvement dénoncé à la Commission Révolutionnaire de Lyon; il fut arrêté à sa place et conduit en prison. Un mot pouvait le sauver. Il se tut, fut condamné, et marcha gaîment au supplice.

BADIN — INAGE. Nous avons connu des Proconsuls en mission, qui conservaient toujours le ton *badin* et une humeur *badine*, au sein des exécutions sanglantes qu'ils commandaient et dirigeaient. Ces *messieurs* lâchaient des épigrammes et des bons-mots, à l'instant même où des citoyens innocens marchaient au supplice par leurs ordres. Vils Bourreaux de la France! rien n'a pu vous fléchir! jamais un reste de honte n'a coloré votre front hideux!

C'était bien de *badinage* qu'il s'agissait, quand la faux de la mort moissonnait les plus illustres et les plus vertueuses familles Françaises! L'impudent Dumas, Président du Tribunal Révolutionnaire de Paris, et l'exécrable Fouquier-Tinville, Accusateur Public à ce même Tribunal, n'eurent-ils pas l'infamie d'ajouter cent fois la dérision à la barbarie envers les accusés? Ces coquins voulaient que tous les assistans *badinassent* avec eux; et les lâches spectateurs de ces atrocités avaient la bassesse de les encourager par le sourire de l'approbation! *Carrier* dînant à Rennes au milieu d'un cercle de femmes dévouées à sa fortune et admiratrices de ses forfaits, *badinait* beaucoup sur les *mariages républicains*, qu'il avait inventés à Nantes. *Ah! le petit badin*, s'écriait, en riant, une de ces femmes, sœur d'un Fournisseur de fourrages, et lui frappant doucement sur la joue en signe d'amitié.... O comble d'horreur! Mais *Bonaparte* a prouvé à tous ces plaisants-là qu'il n'aimait pas leur *badinage*; et ils ont dû dire de lui, comme les Ennemis de la France: *Bonaparte ne badine pas.*

BADIN. Trois hommes de ce nom furent massacrés à Lyon, dont l'un, le 15 frimaire an II, et les deux autres, Prêtres vertueux et respectés, le 16 pluviôse suivant, par la Commission Militaire de cette ville.

BADIN. Autrefois Avocat au Conseil, comme Danton, fut en 1792 un des principaux avoués auprès du Tribunal de cassation. Il est toujours resté le même, modeste, instruit et sans ambition.

BADOLET. Des Artistes à talent portent ce nom; les uns horlogers, les autres méchaniciens de profession. Il n'est pas indifférent au progrès des arts, d'offrir une courte mention de tous ceux qui les cultivent avec succès.

BADONVILLE. Adjudant du Général *Pichegru*, renfermé au Temple après le 18 *fructidor*. Ce Militaire, couvert de blessures reçues au service de la République, joignait à la bravoure la candeur et l'honnêteté. On comptait sur lui, dit-on, pour en faire un Délateur de son Général. « Ils me retiennent ici, » disait-il, pour me faire avouer » que *Pichegru* a trahi ; ils me » mettront plutôt en pièces que de » me faire dire une pareille im- » posture. *Pichegru* est un brave » homme, un bon républicain, in- » capable de trahison. ect. etc. »

BAERT, Député du Pas-de-Calais à l'Assemblée Législative. On n'en a point entendu parler depuis; il est curieux de reporter un coup d'œil sur l'état nominatif des hommes qui ont siégé tour à tour dans le Sénat.

BAFFERT ; architecte estimé, que la Commission Militaire de Lyon fit égorger le 6 frimaire an II. Le délire de ces frénétiques allait jusqu'à proscrire les maisons mêmes, à plus forte raisons les hommes qui les avaient bâties.

BAFFOIGNE, était Administrateur du Département des Landes, lorsqu'il fut Député à l'Assemblée Législative. Si ce Représentant, qu'on a dit homme de mérite, n'a rien fait pour empêcher le mal, pourquoi donc l'avait-on nommé ?

BAFFOUÉ, pauvre serrurier, que la Commission militaire de Saint Malo fit égorger le 12 nivose an II. Elle plaisanta sur son nom !

BAFFRAY, garçon cloutier, que l'infâme *Schneïder* livra au Bourreau de Strasbourg, parcequ'il avait levé les épaules en le voyant passer.

BAFOUER. C'est verser à la fois sur une personne le ridicule et le mépris. C'est ce qu'on n'a cessé de faire depuis dix ans, envers tout ce qu'il y avait de respectable en France. Certes ! si l'existence d'un Dieu juste et vengeur eût pu être un problème, il serait bien résolu aujourd'hui ; ce Dieu attend l'innocence à son tribunal, où elle ne sera pas *bafouée*.

BAFRER. Expression presque triviale, quoique Française, mais très-énergique, dont on se servait pour caractériser les moines et les chanoines gourmands, et dont on se sert à présent pour les *patriotes exclusifs*, qui ont été les vrais *Chanoines* de la Révolution.

BAGAGE. Jamais on n'a tant vû de *Bagage* par voie et par chemin, que depuis les guerres de la Révolution. Ça été un objet de spéculation et une source de fortune pour les uns, et une cause de ruine et de malheur pour les autres.

BAGARRE. Foule tumultueuse, qui s'assemble dans les villes, quand il y a des séditions, des attroupemens et des cérémonies nouvelles et curieuses. Quand la Police ne met pas d'ordre dans une fête, alors c'est une veritable *bagarre*. Il y a une foule de personnes à Paris, sur-tout de personnes du sexe, qui, ne pouvant maîtriser leur imprudente curiosité, ont la fureur de courir à toutes les *bagarres*; il est arrivé en ce genre des milliers d'accidens, qui n'ont jamais corrigé personne. Plusieurs indiscrets ont aussi trouvé la mort dans la mêlée, pour le seul plaisir d'aller voir ce qui se passait en Révolution.... eh! que ne restaient-ils chez eux! *que diable allaient-ils faire dans cette galère !*

BAGARRY, propriétaire à Marseilles, égorgé le 16 germinal an II. — Il était propriétaire! ce fut la cause de sa perte.

BAGATELLE. C'est ainsi qu'on est convenu de nommer parmi certains aristarques, tous les ouvrages de littérature et de théâtre qui traitent un sujet de société et qui le traitent selon les règles de la nature. L'ouvrage le plus insipide, le sujet le plus pitoyable et le plus rebattu, dès qu'il s'y trouve des héros ou des princes, même fabuleux, est un *Grand Ouvrage*. S'il est gros comme la *bible*, c'est un livre important; mais eût-il coûté des années de veilles, si le volume est petit, ou si l'on n'y voit ni canons, ni incendies, sur-tout, si le style en est simple, c'est une bagatelle.

BAGATELLE. Maison de plaisance bâtie par le Comte d'Artois à l'extrémité occidentale du Bois de Boulogne. Si cette maison eût appartenu à un simple Bourgeois, il ne l'eût assurément pas nommé *Bagatelle*. Car c'était un véritable Palais. Mais ici l'on rencontre encore cette petite vanité de prince, qui se fourre par-tout, même chez ceux qui ne sont pas Princes. Il semble qu'un Grand Seigneur rougisse de n'avoir que cent fois l'apanage dont un particulier se contenterait. C'est comme ces gourmands fastueux qui s'excusent de n'offrir que *la fortune du pot*, en donnant des dîners splendides.

BAGDAD. Cette ville d'Asie que les *Mille et une Nuits* ont rendu célèbre, est peut-être encore aujourd'hui au pouvoir des Anglais. On a fait de cette ville des descriptions qui ne ressemblent point du tout à la vérité. Il y a dans *Bagdad* un couvent de Carmes; et jamais ils n'y ont été tourmentés, quoique les Mahométans soient les ennemis nés des Chrétiens.

BAGDAD. (*Le Menuisier de*) Charmante pièce en vaudeville, de feu *Guillemain*. Elle a obtenu un très-grand succès, et elle le méritait. On la jouait aux Beaujolais dans les premiers temps de la Révolution; et tout le monde y courait.

Les allusions aux affaires du temps y étaient très-agréables et donnaient au public un espoir rassurant. Combien d'auteurs ont tenu alors le même langage! ils parlaient d'après leur cœur. Hélas! ils ont été de bien mauvais prophètes.

BAGDELONE, Général de Brigade, qui se distingua à la première prise du Mont-Saint-Bernard, en gravissant lui même avec intrépidité, des rochers escarpés et presqu'inaccessibles, à la tête des braves qu'il commandait. Mais tant de miracles du même genre ont été opérés depuis, qu'il ne faut le citer que comme en ayant donné le premier exemple.

N. B. Le même *Bagdelone*, le 25 floréal, an II, de concert avec le général Dumas, enleva de vive force toutes les redoutes du Mont-Cénis; et le 30 prairial suivant, il défit complettement les Piémontais au petit Saint Bernard.

BAGET, Général de Brigade, employé hors ligne; peut-être est-il maintenant en activité dans la Ligne. Ce militaire est très-brave. — Il y a un autre *Baget*, qui se distingue à Paris dans l'art de la chirurgie.

BAGNASCO. Village d'Italie, où les Autrichiens s'étaient retranchés. Le Général-Serrurier le prit avec soixante prisonniers, ainsi que Batisolo, le 26 germinal, an IV. — Le Général *Lasne*, n'étant encore que Chef de Brigade, traita ses habitans comme *révoltés*, en tua cent, et brûla le village le 6 prairial suivant.

BAGNAUDIERE, (*La*) Comédie

en 3 actes, par *La Vallée*, jouée sans succès à la Cité.

N. B. Ce *La Vallée* réussit mieux dans les Recueils de littérature.

BAGNE. Messieurs les Turcs on enchaîné au Bagne de Constantinople, plusieurs centaines de Français, qui se reposaient envain sur la foi des traités. — Le 7 fructidor an VI, le Directoire de France *arrêta* qu'on formerait au Havre un *Bagne* susceptible de recevoir tous les condamnés aux fers pour désertion. Ils avaient été jusqu'à lors confondus dans les *Bagnes*, avec les malfaiteurs. Ce n'etaient ni ceux-là, ni ceux-ci, qu'il fallait mettre au *Bagne*.

BAGNERES. Ville du Département des Hautes Pyrennées, dans le ci-devant Comté de Bigorre. Ce fut là, et pas à l'autre Bagneres dans le haut Comminges, que le prêtre *Monestier*, Conventionnel, commença l'éxercice de sa Mission. Ce fut là que, tout en arrivant, il invita les femmes et les filles, au nom de la Convention, à s'abandonner aux désirs des Sans-Culottes, moyennant une somme d'or et une couronne civique qu'il leur promit pour prix de leur prostitution. Ce fut là qu'il présida au dépouillement des églises, et scandalisa tout le monde par les sarcasmes les plus indécents. ect. Les deux *Bagneres ont des Eaux Minérales*.

BAGNEUX. Village des environs de Paris, où quelques honnêtes proscrits ont trouvé une retraite sûre et paisible pendant quelques temps. Mais le jacobinisme y pénetra comme ailleurs.

BAGNEUX. L'un des malheureux Fermiers Généraux, qui, sur le rapport du Conventionnel Dupin, de l'Aîne, furent égorgés à Paris le 19 floréal an II, sous le vague et sot prétexte du *tabac mouillé*.

BAGNOLES. Village de France, près de Domfront. Je n'en parle ici que pour l'utilité de ceux de mes lecteurs qui redoutent l'apoplexie. Les eaux minérales de ce village ont fait des miracles en ce genre à ma connaissance. Le voyage est peu de chose; et d'ailleurs, j'ai vu des appoplectiques guéris, à Paris même, par les eaux de *Bagnoles*, qui n'avaient pû l'être par celle de *Balaruc*.

BAGNOLS. Petite ville près d'Uzès, peuplée de 4 à 5000 habitans. Un prêtre de cette ville parvint à se soustraire à la Déportation, en affectant une folie singulière. Il se faisait passer pour Cardinal, et demandait au gardien des prisons de Rochefort la permission d'aller au Conclave. Cela le sauva.

BAGON et BAGONNEAU, furent mis à mort en l'an II, l'un, cuisinier à Neuilly, pour avoir *conspiré* (avec ses fourneaux et ses casseroles, sans doute) l'autre, pauvre Bêcheur près Clisson, pour avoir désapprouvé les mesures des Carrier et Francastel contre les Vendéens.

BAGOT, Médecin à Saint-Brieuc, député des Côtes du Nord à l'Assemblée Législative. La Nation était déja bien malade à cette époque. Tous ces médecins là n'ont pas pu la guerir, quoiqu'on l'ait saignée beaucoup.

BAGRIN, (*Jean*) égorgé par le Tribunal de Nantes le 29 frimaire, an II, pour avoir fait quelques commissions de la part des Vendéens. Il était laboureur de la métairie *du Loi-cher*, et fort estimé de ses compatriotes.

BAGRIN, Vigneron de la Loire Inférieure, fut égorgé le 21 Nivôse an II, par la commission militaire

de Saint-Malo. Il avait *conspiré* aussi, avec ses seps et ses échalats.

BAGUE. La bague de *Gigès* était sans contredit, l'un des plus jolis cadeaux que l'on pût faire aux mortels ; et c'aurait été dans ces derniers temps, un cadeau bien plus précieux encore à faire à un honnête homme. Oui certainement ; un ami de la société, de la patrie, un vrai philauthrope aurait pu, sans verser de sang, arrêter le débordement de celui qui coulait par torrent, s'il eût eu la bague de Gigès à sa disposition. Robespierre ou Collot d'Herbois parlant à la tribune, un bon soufflet appliqué sur la face de chacun d'eux, les eût terriblement déconcertés ; la récidive les eût rendus foux, et leurs motions incendiaires fussent restées sans suite. L'exécuteur conduisant sa victime au trépas, une main officieuse eût désarmé tous les gendarmes qui formaient le cortège, et délié les bras des infortunés attachés dans la charette ; ou bien, l'exécuteur monté sur l'échaffaud, eût été d'un bras nerveux, poussé sur la planche à la place du condamné, et eût expié par un supplice trop doux encore, l'épouvantable crime d'avoir égorgé gaiement des hommes qu'il savait innocens. Par ce moyen, les tyrans n'auraient pas eu si beau jeu ; car, s'il ne se trouvait pas des laquais du despotisme assez lâches et assez vils pour prêter leurs bras aux *Bourreaux-Ordonnateurs*, ceux-ci seraient bientôt anéantis ; et, pour le dire en passant, si les dix premiers bourgeois de Paris, qu'on arrêta en vertu des loix révolutionnaires, eûssent eu assez de courage pour brûler la cervelle aux infâmes coquins qui se présentaient chez eux, les arrestations eussent fini là, et de deux choses l'une, ou les brigands fussent rentrés dans la poussière, ou 24 heures de crise eussent terminé la lutte du crime contre la vertu... eh ! que de choses n'eût-on pas imaginées avec la fameuse bague de Gigès !... Quant aux bagues ordinaires, on peut bien leur appliquer aujourd'hui, depuis la facilité du divorce, l'épigramme de Diderot, imaginée dans un autre sens :

« Ce n'est qu'un anneau qui circule
» Et que chacun met à son doigt. »

On dit aussi d'une place qui donne quelque considération sans embarras, que c'est une *bague au doigt*. La place d'*Archiviste*, par exemple, est véritablement une *bague au doigt* ; si le reproche qu'on a fait à *Sergent* d'avoir pris une *agathe* lors du 2 septembre, est fondé, on peut dire aussi que sa place à la Commune de Paris et ensuite à la Convention, était une *bague au doigt*. Beaucoup de Révolutionnaires enrichis (Dieu sait comment, et nous aussi !) portent encore des *bagues* précieuses à leurs doigts ; et la Révolution a été pour ces messieurs une vraie *bague au doigt*.

BAGUETTE. Très-certainement, c'étaient des hommes extraordinaires en audace et en scélératesse, (mais très-ordinaires en esprit et en talens) qui, en un tour de *Baguette*, comme *Armide*, inceudièrent la France de tous les feux de la discorde et de la guerre civile. Tous ces *Faiseurs*, que bien des gens ont encore la lâcheté d'honorer de leurs regrets, n'ont eu que le courage du crime. Mais ils avaient profondément réfléchi sur le caractère du Peuple Français et sur les moyens de l'amener au dernier degré de dépravation, où il fût possible de descendre. Tout se fait, dans les Grandes Révolutions,

sans

sans prévoyance comme sans mémoire; tout arrive presqu'inopinément et comme par magie. Mais les enchanteurs et les *baguettes divinatoires* qu'il nous fallait, n'étaient pas ce que nous avons eu.

BAGUENAUDER. Perdre un temps précieux à ne rien faire, ou à faire, à dire et à écrire des *riens*. Dans le nombre des pièces de Théâtre, qu'on a jouées depuis la Révolution, il en est plusieurs, dont les Auteurs ont pu revendiquer pour eux cette expression. *Danton* disait de tous les temporiseurs : *Ils s'amusent à baguenauder; il faut agir...* Robespierre lui a prouvé qu'il était de son avis.

BAGUENAULT. Maison de Banque et de commerce à Paris, fort sage dans ses spéculations, préférant la stricte probité de ses ancêtres à l'éclat d'un nom plus brillant que solide; et aimant mieux les *bonnes affaires* que les *grandes affaires*.

BAH! Ce monosyllabe, qui n'est rien, en apparence, a souvent influencé les opérations les plus importantes, et même les événemens les plus funestes. C'est l'expression de l'insouciance ou de l'entêtement d'un homme puissant, qui poursuit ses projets, bons ou mauvais, avec l'obstination de l'orgueil.

Toutes les fois que j'entends quelqu'un n'opposer à mes objections que *Bah! Bah!* j'en conclus qu'il a tort et que j'ai raison, mais que toutes mes remontrances sont perdues. Dites à l'homme en place : *Prenez-y garde, la mesure que l'on vous fait prendre, vous perdra*... S'il vous répond *Bah! Bah!* Retirez-vous, et soyez sûr que les conseils sont inutiles. On a toujours dit que *Bah! Bah! n'était pas une raison;* mais c'est la raison du plus fort; et c'est avec ces argumens là que nos égorgeurs se sont mis à l'abri de toute discussion. *Carrier*, avec des *Bah*, étouffait en lui-même jusqu'au dernier germe des sentimens de l'humanité. Des femmes lui objectaient-elles l'innocence de leurs maris détenus, la misère et les larmes de leurs enfans privés d'un père? — *Bah! Bah!* s'écriait ce misérable! et il leur tournait le dos.

BAHU. Ce nom, qui ne sonne pas très-agréablement à l'oreille, n'en appartient pas moins à un *Instituteur* très-capable de gouverner un pensionnat plus brillant et plus nombreux que celui qu'il tient à Paris. O fortune aveugle! à qui répartis-tu tes bienfaits!

BAHY, (*Jean-Jacques*) massacré à Paris lors des journées des 2 et 3 septembre 1792, avec deux cent quinze victimes, détenues comme lui au Grand Châtelet. On l'accusait d'avoir fait ou distribué des faux assignats, 1°. Il offrait de prouver son innocence; 2°. On avait mis en liberté, avant le massacre, presque tous les faussaires, pour renforcer la Commune.

BAÏEUX, homme de lettres et homme de loi considéré à Caen avant la Révolution. Un grain d'ambition lui fit accepter la place de Procureur-général-Syndic du Département du Calvados. Il s'y faisait estimer, quand des ennemis, entr'autres, assure-t-on, *Pougon-Langray*, jaloux de sa place et de son mérite, parvinrent à le noircir sous-main aux yeux du peuple. L'Abbé *Fauchet* le calomnia lui-même à l'Assemblée Nationale. Mais on reconnut la vérité, et il fut absous; comme il sortait de sa prison à Caen pour retourner chez lui, tenant par la main son fils âgé de sept à huit ans,

il fut arraché du centre de plusieurs compagnies de fusilliers, par une poignée de scélérats, et massacré en face de l'Hôtel-de-Ville le 12 septembre 1792, sans que ni la Municipalité, ni ses concitoyens, s'y opposassent.

BAIGNÈRES *ou* BAGNÈRES. Encore un Médecin. Il est instruit et attentif, ce qui n'est pas toujours indivisible. Car on voit des Médecins très-savans, qui ne le sont que pour eux seuls.

BAIGNEUR. On appellait ainsi le barbier d'un grand seigneur, quoiqu'il ne lui baignât que le visage. Mais on conservait partout les anciennes dénominations. On a vu des Députés en mission qui avaient aussi leurs *baigneurs*; aussi faut-il convenir qu'ils étaient bien autre chose que des Princes.

BAIGNOIRE. On cite un Représentant en mission, qui accaparait de force tout le lait qu'on portait au marché, le faisait jetter dans sa *baignoire*, et faisait vendre ensuite au peuple ce même lait, où il s'était baigné; ce fait est vrai.

BAIGNOUX, homme de loi, qui fut Administrateur du District de Tours, et puis Député d'Indre et Loire à l'Assemblée Législative. Il n'est pas étonnant qu'on nous ait donné tant de lois et tant fait la loi, puisqu'il y avait tant d'hommes de loi parmi nos maîtres. — Un estimable négociant de Bordeaux portait aussi le nom de Baignoux.

BAIL. Je peux citer ici plus de cent *patriotes exclusifs*, qui, après avoir forcé leurs locataires par des vexations à se soustraire à la mort, ont néanmoins voulu leur faire payer leur *bail* jusqu'à l'expiration; et je citerai mille *aristocrates*, qui ont compati à la misère de leurs locataires proscrits et hors d'état de continuer leur *bail*. En général, les *baux* ont été en pure perte dans la Révolution, à cause des secousses et des changemens continuels. — Aujourd'hui l'on prend une femme à *bail*, depuis que les bonnes mœurs sont à l'ordre du jour.

BAIL, employé aux charrois, demeurant près de Metz, fut guillotiné à Paris le 8 messidor, an II, pour avoir mal parlé des Jacobins. Quelle irrévérence !

BAILE. Un Prêtre digne de la pureté de son ministère, portait ce nom. Carrier fut son bourreau. S'il fallait énumérer toutes les victimes de ce monstre, où en serions-nous! (*Voyez Bayle.*)

BAILE. Un autre Prêtre, ancien Curé des environs d'Aix, fut égorgé par la Commission Militaire de Marseille, sous prétexte du *fédéralisme*; mais la vraie cause de cet assassinat juridique, fut qu'il était Prêtre.

BAILES, Officier de santé, qui remplit ses devoirs avec autant de zèle que de succès, quoiqu'il ne soit pas un aigle. Mais tous les Chirurgiens ne sont pas obligés d'être des *Imbert* et des *Texier*.

BAILLARD. Ce n'était pas assez de faire mourir les deux frères de ce nom, l'un Maréchal de Camp, l'autre Chef d'Escadron, tous deux nobles; mais il fallait y joindre la sœur, âgée de cinquante-quatre ans, égorgée comme eux et avec eux le 8 février 1794, pour *conspiration*. On sait ce que cela voulait dire.

BAILLE. Brave et bon Militaire, Commandant de la place d'Huningue. Il est bien plus important qu'on ne pense, de n'avoir dans

ces sortes de commandemens que des hommes à toute épreuve.

BAILLE. Deux honnêtes citoyens de ce nom payèrent de leur tête, le 11 nivôse de l'an II, à Lyon, l'un, sa qualité de bon négociant à Lyon; l'autre, l'intégrité avec laquelle il remplissait ses fonctions de Greffier au Tribunal de Commerce de Moulins.

BAILLEAU, Excellent Chymiste, Membre du Collège de Pharmacie à Paris. Nommer les bons Chymistes dans cet ouvrage, est pour nous un devoir d'autant plus important que les progrès de la chymie n'ont jamais été plus sensibles. La médecine est l'inverse.

BAILLEMONT, Agent de Change à Paris, mourut sur l'échaffaud en août 1794, après la mort de Robespierre, pour avoir facilité l'année d'auparavant la rentrée de quelques émigrés, à prix d'argent. Si l'on punissait encore!...

BAILLER. On était obligé, dans les Tribunes des Jacobins, non-seulement d'applaudir, mais de déguiser sa manière de bailler en rendant l'ouverture de sa bouche plus ronde, pour avoir l'air de l'ouvrir par admiration. Quelle affreuse servitude que cette *liberté-là!* ne pas pouvoir bailler! vivent nos cercles académiques et la plupart de nos spectacles! on n'y est pas aussi esclave, vraiment!

BAILLET, ancien homme de loi à Auxerre, qui s'est trouvé fourré, sans trop savoir pourquoi, parmi les fameux patriotes du *Club* de l'Yonne. Mais il a bien effacé cette tache par les services immenses qu'il a rendus à une foule de proscrits.

BAILLEUL, Adjudant-Général à l'Armée d'Italie, digne d'un grade plus distingué. — Un autre *Bailleul*, autrefois Président de l'Election de Bellesme au Perche, fut Membre de l'Assemblée Constituante, et s'y conserva pur et sans tache; aussi fut-il renommé au Corps Législatif en l'an V, et sa nomination, annullée au 18 fructidor.

BAILLEUL, Député de la Seine-Inférieure à la Convention Nationale, entra en l'an III au Conseil des Cinq-Cents, dont il sortit en l'an V; et il fut renommé, en l'an VI, Membre du même Conseil des Cinq-Cents, pour prix de sa lâche complaisance envers le Triumvirat Directorial. Cet homme, qui ne manquait ni d'esprit, ni de talent, ni de sensibilité, est un exemple frappant des contrastes opérés par la terreur et la faiblesse du caractère, dans le même individu. Au 13e vendémiaire et à plusieurs époques, il s'était montré l'ami des opprimés et l'antagoniste des oppresseurs, autant qu'il était alors permis et facile de l'être. A l'époque du procès de *Louis XVI*, *Bailleul* vota purement et simplement pour la *détention*. Après le 31 *Mai*, il fut un des premiers décrétés d'arrestation pour la bonne cause.

Le 24 fructidor an IV, *Bailleul* fut un des cinq Membres de la Commission du Conseil des Cinq-Cents, nommée pour le rapport de l'exécrable loi du 3 Brumaire.

Soit que les impressions de la terreur fussent devenues plus fortes chez *Bailleul*, que les sentimens de l'honneur et de la justice, soit que l'appât de l'argent ou de l'ambition (ce que nous n'oserions ni croire, ni mettre en avant) l'eût séduit et gagné; il sembla tout-à-coup faire volte-face au Parti des gens de bien, pour se ranger du Parti du plus fort; ce qui n'était pas synonime.

Ce fut sur-tout à l'époque du 18 *Fructidor* qu'il parut changer tout-à-fait d'opinions et de principes. A moins qu'on ne lui suppose l'esprit aliéné, il n'est pas facile d'attribuer à une autre cause que le plus servile dévouement aux volontés des tyrans, la conduite qu'il tint alors. Oubliant toute pudeur, *Bailleul* se fit l'écho des Triumvirs et l'instrument passionné de leur féroce ambition. *Les faits parlent d'eux-mêmes*, disait-il dans ce fameux rapport qui l'a déshonnoré à jamais; *on ne prouve pas la lumière du jour!..* et c'est par de pareils argumens qu'il prétendit *prouver jusqu'à l'évidence* le prétendu royalisme de *Carnot* et des autres victimes de cette fatale journée.

Bailleul, dès ce moment, devint l'objet du mépris universel. Les vaincus ne virent en lui qu'un vil imposteur, esclave de la plus honteuse tyrannie; et les vainqueurs ne durent y voir qu'un lâche courtisan, capable de les trahir comme il avait trahi les autres. *Carnot*, dans ses *Mémoires*, qui ne sont autre chose qu'une *Réponse justificative* adressée à *Bailleul*, a pulvérisé, sans beaucoup de peine, tout l'échaffaudage d'imposture, dressé par ce Caméléon politique.

Mais un trait suffira pour donner une idée du caractère de *Bailleul*. Il était Royaliste, et Royaliste jusqu'à la fureur, Royaliste même, au point d'étouffer en lui-même jusqu'aux sentimens de la nature. On se rappelle l'affreuse disette, qui se fit sentir à Paris, quelque temps après le 9 thermidor. On voyait mourir d'inanition des vieillards et des femmes enceintes au coin des rues. Un jour *Bailleul* passait du côté du Théâtre Feydeau avec un de ses amis. Une malheureuse femme rendait le dernier soupir au coin d'une borne. L'ami s'approche, veut lui donner des secours..... Elle était morte, et morte de besoin!.. Quel affreux spectacle, dit-il en s'éloignant! — « Les Parisiens n'ont que ce » qu'ils méritent, s'écrie *Bailleul* » avec l'accent de l'indignation. » Sans doute il est malheureux de » voir ses semblables expirer de » misère; mais tous, oui, tous » sont des lâches. Ils ont laissé » périr leur Roi, le plus innocent » des hommes; et la vengeance de » Dieu les poursuit, etc..... »

Qu'un premier mouvement fasse tenir un pareil langage à un Royaliste prononcé, connu pour tel, il sera toujours taxé d'insensibilité; mais, au moins, la nature et l'humanité reprendront le dessus, et l'on pardonnera peut-être à un homme, qui ne cache pas son opinion, l'élan d'une indignation qu'on pourra regarder comme généreuse. Mais qu'un homme, qui décèle ainsi sa façon de voir et de sentir, accuse en plein sénat les hommes les plus probes, et qu'il les fasse proscrire comme *Royalistes*; certes, on ne peut pas regarder cette conduite comme noble et courageuse.

Eh bien; malgré cette tache trop difficile à effacer, si je dis que *Bailleul* est plus susceptible que personne, de repentir et de sensibilité, on va crier au scandale. Messieurs les *impardonnans*, c'est à l'observateur, c'est au philosophe que je parle. Quel est l'homme, qui ait toujours su réprimer les premiers élans d'un mouvement imprévu? N'a-t-on pas entendu les gens les plus humains, au 13 vendémiaire, s'écrier en voyant les victimes mutilées par

le canon de la Convention, *qu'ils voudraient voir le dernier des Députés haché en piece.* Ils ne le pensaient pas; ou, s'ils le pensaient pour le moment, ils étaient bien loin de le penser, quand ils étaient de sang-froid. Pour bien juger un homme, il faut le prendre dès son bas âge, et le suivre dans toutes les circonstances de sa vie privée. Sans doute que *Bailleul* aurait plus de peine à se laver du 18 *Fructidor*, que de toutes les époques qu'on pourrait lui reprocher; sans doute qu'il doit être regardé comme l'un des principaux complices de cet attentat; mais tous les complices d'un crime sont-ils également coupables! Je suis loin de l'excuser à cet égard; mais je crois qu'il ne faut attribuer son changement qu'à la peur; et sa conduite *fructidorienne*, qu'à son changement. Ce n'est pas aux principales victimes du 18 *Fructidor* qu'il appartient de le juger, puisqu'elles sont juges et parties.... mais, en mettant de côté toute passion et toute prévention, disons que *Bailleul* n'est pas foncièrement un malhonnête homme; et concluons-en, que, si sa coupable *faiblesse* l'a entraîné dans des démarches avilissantes, il n'a pas dû tarder à s'en repentir, que la raison et l'expérience ont dû le rendre à ses premiers sentimens, et qu'il doit être aujourd'hui le premier à rougir d'une faute, qu'on ne lui pardonnera qu'autant qu'il ne se la pardonnera pas lui-même. Car il faut remarquer, dans cette Révolution, une chose bien importante; c'est qu'on voit aujourd'hui la plupart de ceux qui ont eu des torts graves, s'obstiner à les nier, soutenir qu'ils *n'ont pas eu le moindre tort, et que, si c'était à recommencer, ils feraient encore la même chose.* Ceux-là, sur-tout, qu'on accuse de *faiblesse*, sont les plus obstinés à répéter qu'*ils n'ont jamais été faibles*, et ils croient le prouver par leur entêtement. Mais autant l'aveu d'une erreur annonce un grand caractère, autant l'opiniâtreté démontre de la *faiblesse.*

BAILLEUL, Prétendu Conspirateur de la Normandie, demeurant près de Montivilliers-sur-Seine, qui périt à Rouen sur l'échaffaud le 11 mai 1793, en sa qualité de gentilhomme.

BAILLEUX, Marchand de musique à Paris, qu'on peut, à coup-sûr, mettre au rang des artistes distingués, ainsi que *Le Duc, Imbault, Nadermann, Chapelle*, et quelques autres.

BAILLIF. C'était le nom de la Magistrature la plus commune en France. Un *Baillif* ou *Bailli* était le représentant du Seigneur. On appellait *Grand Bailli* le premier dignitaire d'un Baillage Royal. Il représentait le Roi. Il y avait des *Baillis d'épée*; c'étaient des charges affectées à la noblesse. Chaque seigneurie avait son *Bailli*. En Suisse, les *Baillis* étaient des Magistrats respectés; mais en France, la grande quantité de *Baillis* que la jurisprudence avait fait naître, avait rendu cette dénomination trop commune. On les ridiculisait sur la scène; et, depuis le fameux *Bailli* d'*Annette* et *Lubin*, on n'avait pas cessé de jouer les *Baillis*, sur-tout dans les Opéras-Comiques. De tout temps l'abus du pouvoir fut le crime des hommes en place; mais, avant la Révolution, on permettait aux gouvernés de s'en plaindre. O le vilain temps!

BAILLI, (Le) Homme-de-Lettres, distingué par des *Fables*, qui peuvent tenir leur rang immé-

diatement après celle de l'*Abbé Aubert*, et dont le style est aussi naturel et plus gai que celui des fables de *Florian*. — Plusieurs gens de lettres portent le même nom.

BAILLON. Horrible invention de l'ancien régime, à l'aide de laquelle on empêchait un condamné de parler. On s'en est souvent servi dans la Révolution pour interdire la parole à des victimes suppliciées dans les Départemens. Rien n'annonce davantage les terreurs du despotisme et l'innocence des opprimés; mais la postérité sait tout, et l'Historien n'a point de *baillon*.

BAILLON, Bourgeois de Paris, confondu à Bicêtre avec les scélérats renfermés au *Galbanum*. Il fut égorgé dans les journées des 3 et 4 septembre 1792, sans pouvoir faire entendre la voix de la justice et sans qu'on voulût écouter l'exposition de ses malheurs, de son nom, de sa famille, etc. Il n'y a pas de mort plus affreuse que celle d'un être abandonné de tout le monde et confondu avec les scélérats.

BAILLOT, Avocat à Troyes et Député du Baillage de Troyes à l'Assemblée Constituante, ne partagea point la frénésie d'alors, mais ne la combattit point. — Un autre *Baillot*, rapeur de tabac dans un village, fut guillotiné à Paris, à l'âge de trente-six ans, le 9 Prairial, an VIII, pour avoir conspiré tout seul avec ses carottes de tabac.

BAILLY, Laboureur à Coucy-le-Château, Député pour le Tiers-Etat du Baillage de Laon à l'Assemblée Constituante. Il ne s'y fit pas remarquer, heureusement pour lui.

BAILLY (de) Marquis *Dufresnoy*, Député pour la noblesse de la Sénéchaussée du Maine à l'Assemblée Constituante. Brave Homme, mais nul.

BAILLY, Ingénieur de résidence à Rieux, Député de la Haute-Garonne au dernier Conseil des Cinq-Cents, pour un an. *Augereau* était dans la même députation.

BAILLY DE JUILLY, Député de Seine et Marne à la Convention Nationale, est resté ensuite opiniâtrément au Conseil des Cinq-Cents, en l'an V, en l'an VI et en l'an VII, ce qui prouve plus en sa faveur que contre lui.

BAILLY, (*Jean-Sylvain*) l'un des savans les plus illustres et les plus estimables de ce siècle, Membre de toutes les Académies Nationales et étrangères, était né à Paris en 1736, de parens honnêtes, mais obscurs. Leur fils étant destiné aux arts, dit Mérard de Saint-Just, que leur eût servi une naissance illustre! On peut s'écrier aujourd'hui : « Leur fils étant destiné » à jouer un grand rôle dans la » Révolution, que lui a servi une » naissance obscure, en dépit de » l'*égalité!* »

Bailly, dès l'âge le plus tendre, annonça des goûts solides, qui présagèrent le genre d'étude où il devait s'immortaliser.

Les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas de nous étendre fort au long sur cet illustre Infortuné, nous renverrons nos lecteurs à l'*Eloge historique de Bailly*, fait par un de ses intimes amis (*Mérard de Saint-Just*) et imprimé à Londres en 1794. Cet éloge joint à la pureté du style et à la justesse des idées, tout ce que la touche sentimentale d'un cœur pur et tendre, tout ce que la chaleur de la véritable amitié peut ré-

pandre de charme et d'intérêt sur un tableau de cette nature.

Bailly, connu de toute l'Europe sous un jour si avantageux, s'abandonna par goût aux premiers élans du génie patriotique, qui sembla présider au berceau de la Révolution. Il avait vu de près les Grands, les abus, les intrigues basses et mercenaires des gens de cour et des gens de lettres; et plus d'une fois il en avait été la victime. L'amour des sciences et des arts lui offrit à cet égard des consolations et des dédommagemens qu'on ne trouve point ailleurs, excepté au sein de la Religion. Mais malheureusement cette dernière ressource n'a jamais été celle du Parti *Philosophique*, dont Bailly était, peut-être malgré lui, devenu l'un des principaux chorypbées.

L'amitié n'aveugle pas son historien au point de lui fermer les yeux sur les défauts de son ami. Il avoue qu'il fut trop sensible à l'attrait du pouvoir et des honneurs. Il cite même (et plusieurs personnes en citent assez sans lui) des traits qui prouvent que *Bailly* se laissa complettement éblouir par l'éclat de sa nouvelle Dignité. Mais, 1°. les gens de lettres, qui lui ont fait ce reproche avec trop d'amertume, ont oublié sans doute que tous les Savans, Littérateurs et Artistes, qui ont fait parler d'eux et sont parvenus à être quelque chose dans l'Ordre Politique Révolutionnaire, non-seulement se sont écartés de cette modestie philosophique qui sied si bien aux favoris des Muses, mais se sont fait remarquer par-dessus tous leurs collègues par une impudence et un orgueil insupportable, s'imaginant sans doute que le genre humain devait *foi et hommage* à leurs talens et à leur esprit, et que l'*égalité*, tant préconisée dans leurs ouvrages, n'était pas faite pour eux. Ils oublient que *Collot-d'Herbois*, en sa qualité d'*Homme-de-Lettres*, voulait primer sur toute la Convention, qu'il ne fut patriote, comme ses confrères, que pour dominer et s'enrichir, qu'il dit à qui voulut l'entendre que *Louis XVI était un imbecile, parce qu'il ne l'avait pas fait Ministre de la Justice.* Ils oublient que *Camille Desmoulins* déclara franchement à Danton, qu'il ne l'appuierait pour être Ministre, qu'*à condition qu'il le ferait*, *lui Camille*, *secrétaire du sceau*; ce qui eut lieu en effet. Ils oublient que *Fabre d'Eglantine*, assurément un des *Hommes-de-Lettres* les plus distingués de l'Europe, demanda aussi à Danton, à l'heure même où celui-ci fut nommé Ministre, une des premières places de son Ministère, qu'il obtint sur-le-champ; et qu'il ne la demanda que comme *la condition sinè quâ non* de son patriotisme. Ils oublient enfin que presque tous nos gens de lettres ont paru plus sensibles à la gloire d'être en évidence sur le Théâtre Politique, qu'à celle de briller sur le Parnasse. 2°. N'était-il pas naturel de penser aussi, que *Bailly*, voulant dédommager les arts et les sciences de l'espèce d'humiliation que leur avaient fait essuyer la Cour et les Grands, et de la dépendance où ils les avaient tenus jusques-là, eût peut-être poussé trop loin ses prétentions à cet égard, et que pour venger l'honneur du *corps*, il eût fait dégénérer en une certaine morgue ridicule et condamnable, ce qui n'était d'abord qu'une fierté légitime!

Madame *Bailly*, toute excellente

Bailly, rendu à la vie privée, se flattait, sous le règne de la Convention, de rester à Melun (ville qu'il avait choisie pour asyle) paisible et ignoré des tyrans qui couvraient la France d'ossemens et de larmes. Autre erreur qui lui fut bien funeste! les Comités destructeurs machinaient dans l'ombre la perte de tout ce que l'Empire enfermait de respectable; et ils frappaient des coups d'autant plus sûrs que chaque Français ne s'y attendait pas pour lui personnellement, précisément parceque tous les Français s'y attendaient à-la-fois. Notre position alors ressemblait à celle d'une armée exposée au feu de l'ennemi. Quoique chaque soldat doive s'attendre à tomber sur le champ de bataille, il reste néanmoins au fond du cœur l'espoir de survivre, et tout en voyant périr son camarade à ses côtés, on s'étourdit encore pour son propre compte; et c'est toujours au moment où l'on s'y attend le moins, que l'on est frappé de la balle meurtrière.

On rassembla, pour le supplice de *Bailly*, ce que la tourbe des bandits soudoyés pour insulter les victimes, avait de plus crapuleux, de plus atroce et de plus furibond.

C'est pourtant cette classe de brigands ramassés dans la lie de toutes les nations de l'Europe, et *même de l'Amérique*, que les prétendus patriotes ont eu constamment l'insolence d'appeller le *peuple*! . . . et *Prud'homme*, tout *Prud'homme* qu'il est, a souvent la niaiserie de nommer *le peuple*, en parlant de ces gens-là.

On fit subir mille morts au malheureux *Bailly*, avant de lui donner le dernier coup. On déplaça la *guillotine* en sa présence; il vit tous ces apprêts avec constance et fermeté, exposé presque nud à l'intempérie d'un temps froid et pluvieux, et aux injures des scélérats qui l'accablaient de menaces et le couvraient de boue. Le prétexte de cet affreux supplice fut l'histoire de la Pétition du *Champ-de-Mars* en 1791, où *Bailly*, en sa qualité de *Maire*, s'était cru obligé d'exécuter la *Loi Martiale*, en vertu d'ordres supérieurs et légitimes.

Que l'exemple terrible de ce malheureux philosophe serve à jamais de leçon aux gens de lettres qui s'élancent de leur sphère dans la carrière politique, et aux ambitieux de toutes les classes, qui s'imaginent qu'on peut compter sur la faveur populaire!

BAILLY. Une femme de ce nom fut mise à mort le 11 thermidor an II, par le Tribunal Criminel des Ardennes, *comme ayant émigré!*... Une femme! . . . . — Le nom de *Bailly* est porté par bien des gens méritans, qui sont éclipsés par le *Bailly* dont je viens de parler.

BAIN, Huissier d'Angers, guillotiné à Paris le 11 septembre 1793, comme prévenu d'avoir logé chez lui les Chefs Vendéens, qu'il lui eût été impossible de renvoyer.

P. S. Ce sont de pareilles circonstances qu'il eût fallu peser et qu'on n'a jamais voulu prendre en considération... Quand un Parti victorieux entrait dans une ville assiégée, il faisait main-basse indistinctement sur tous les citoyens, sans songer que *tel* et *tel* avaient été forcés de faire ce qu'il n'auraient pas fait, s'ils eussent été maîtres de leurs actions. Mais il est juste de dire que le Parti des *Patriotes* d'alors (que je considérai toujours comme les plus mortels *ennemis de la Patrie*) s'est distingué par une férocité que les

autres, de l'aveu même du Républicain *Prud'homme*, n'ont imitée qu'après avoir été poussés à bout par les vexations horribles qu'on avait exercées sur eux.

BAIN. Des Médecins et des Naturalistes estimables prétendent qu'on n'a pas encore su définir au juste les propriétés et l'effet des *Bains* chauds. Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs personnes, attaquées de la même maladie, et faisant usage des mêmes bains, en ont ressenti des effets tout différens.

En général, les bains trop froids sont dangereux, et les bains trop chauds le sont encore plus. Les bains tièdes sont donc les seuls salutaires; car l'eau froide est plutôt un bain de propreté qu'un remede à une maladie. M. *Tissot* prétend que les bains froids sont une source de vigueur et de santé; il les ordonne sur-tout pour les enfans. On a suivi, à cet égard, en France les conseils de J.-J. Rousseau. Cependant, j'ai connu des pères, qui se sont dégoûtés de plonger leurs enfans dans l'eau froide, après en avoir fait plusieurs essais bien malheureux. Plus de cent enfans, à ma connaissance, après avoir été élevés de cette manière, sont devenus estropiés; d'autres sont morts; et, parmi ceux élevés à la manière de nos pères, on n'a perdu que le nombre qu'il est ordinaire et naturel de perdre dans telle population déterminée.

Les bains, dégourdis seulement, ont un avantage inestimable. Il est certain qu'ils contribuent infiniment à la bonne santé; et nous éviterions beaucoup d'épidémies, si, dans les villes populeuses, il y avait des bains tièdes *gratuits* pour le pauvre peuple.

Il entrait dans le code des mœurs et des usages des plus célèbres nations de l'Antiquité, d'avoir des *bains publics*, outre les *bains particuliers*, et de faire des uns et des autres un usage journalier. C'est un avantage, dont les Français ont toujours été privés. Chez les nations frivoles, il est un genre d'égoïsme personnel, qui subordonne toujours l'intérêt général au plaisir des particuliers. Il faudrait dans Paris une vingtaine de *bains publics* pour les pauvres, desservis et soignés par des hommes pieux et charitables, comme jadis les hôpitaux. Quiconque, parmi les gens en place ou parmi les riches, s'occupera de cet objet intéressant, aura sans doute bien mérité de la patrie et de l'humanité.

Si les bains de propreté, par exemple, étaient *à l'ordre du jour*, que de maux cette précaution éviterait au peuple! Et ne pouvons-nous pas dire encore que, si ces bains pouvaient être envisagés par la superstition, comme cette Piscine salutaire de l'Evangile, où les lépreux étaient guéris, par l'agitation de l'eau que l'Ange du Seigneur venait remuer à propos, une foule d'hommes diffamés aujourd'hui à juste titre, seraient fort aises et trouveraient aujourd'hui fort commode de n'avoir qu'à prendre un bain pour se rapatrier avec le public!

Toutes les eaux ne sont pas également bonnes pour les bains. Celles de la Seine et des grandes rivières, battues par l'action de l'air et du soleil, passent pour être plus salutaires que les autres. On prend en France des *bains aromatiques*, dont les effets ont opéré la guérison de plusieurs maladies regardées comme très-dangereuses.

Mais tous ces Bains publics si vantés, que la nature a disséminés sur divers points de la France, et dont les Médecins *ad hoc* font un si grand étalage, chacun pour son propre intérêt, sont vraiment un genre de charlatanisme, dont une foule de gens ont été, sont encore et seront toujours la dupe. Les Bains de Bourbonne, ceux de Saint-Amand, ceux de Plombières, ceux de Vichy et une foule d'autres, n'ont tant de vogue que par la prévention des uns et l'intérêt particulier des autres. Les sels que la nature y a mêlés, peuvent très-facilement être suppléés par l'art, et obtenir les mêmes résultats. J'ai vu des personnes presqu'abandonnées du Médecin, lui faire accroire qu'elles allaient prendre les bains dans tel endroit accrédité, et se borner à la maison des *Bains d'Albert*, quai d'Orçay, où on leur préparait des bains parfaitement semblables à ceux qu'on leur disait d'aller chercher à grands frais, à quatre-vingt lieues de Paris. Ces personnes ont été parfaitement guéries, avec la cinquième partie des frais qu'eût exigé le voyage, et sans quitter leurs amis, leur familles et leur courant d'affaires.

Mais il faut bien se garder de révéler de pareils secrets; car tous les Médecins des Eaux conspireraient contre l'imdiscret qui oserait en parler; et *Molière* nous apprend combien il faut avoir d'égards pour les gens de cette profession. Une fois qu'il en veulent à quelqu'un, on croit toujours leur entendre dire : *Je te donnerai la fièvre.*

Ce fut dans un bain que le Censeur-Royal *Mérobert* s'ouvrit les quatre veines quelques années avant la Révolution. Son exemple a eu beaucoup d'imitateurs; et l'on en cite un assez bon nombre depuis que la *terreur* a semblé légitimer le suicide.

Ce fut dans un *bain* que *Marat* reçut le coup mortel, qui priva ses prosélytes de leur idole chérie. Aussi cet événement donna-t-il de la circonspection aux graves Législateurs, qui voulaient calmer l'agitation de leur sang dans leur bain; et ils ne se laissèrent plus aborder, quand ils se baignèrent; ce qui fut *extrêmement fâcheux pour la République, une et indivisible*, dont ces *Divinités bienfaisantes* étaient l'*ornement* et *le soutien*, et dont elles faisaient *la gloire* et *le bonheur.*

Ce Marat, qui était aussi Médecin (mais de ces Médecins *tranchants*, qui opinent toujours pour *la saignée*) conseillait les *bains* de sang humain; et, si ce fut d'après ses propres paroles que tant de bourreaux voulurent ensuite se *baigner dans le sang* des *Riches*, des *Nobles*, des *Prêtres*, des *Hommes d'Etat*, des *Cultivateurs*, des *Commerçans*, des *Avocats*, etc. etc. Il faut regarder comme la peine du talion le coup de poignard, par lequel Charlotte *Corday* l'étendit mort, *baigné aussi dans son sang.*

Encore valait-il mieux prendre des bains de lait, et le faire vendre ensuite au marché, comme firent certaines *Majestés Représentatives* d'alors, que de se plonger dans le sang des Français par amour pour la République Française.

On a vu, en plusieurs endroits de la France, certains Révolutionnaires jetter leurs victimes toutes vivantes dans un *bain* d'eau bouillante, et rentrer ensuite dans leur Palais de Sybarite pour prendre un bain parfumé d'eau rose. Lâches

coquins ! Comment le soleil a-t-il pu éclairer de pareilles horreurs ?

Mais le grand *Baigneur Révolutionnaire* était *Carrier*. La Loire, qu'il appellait la *Baignoire Nationale*, (comme si la Nation eût pu jamais donner son assentiment aux crimes commis en son nom !) fut le tombeau de plusieurs milliers de familles innocentes. Ceux qui, sachant nager, voulaient essayer de se soustraire à la mort, étaient atteints à la tête par une balle meurtrière, qui les replongeait pour jamais au fond des eaux. Jamais l'observateur, qui a de la mémoire, ne se baignera en France, sans se rappeller ces atrocités.

BAINS, (de) Homme-de-Lettres très-estimable et très-instruit, neveu du Cardinal de Bernis. Il fit, conjointement avec *Grenet*, Professeur au Collège de Lisieux, en l'Université de Paris, une *Géographie* à l'usage des Collèges, qu'on estime assez. On l'a dit mort depuis, et même avant la Révolution.

BAINS, (*Magnier de*) Ancien Inspecteur en second de la Maréchaussée, Colonel de Cavalerie, Adjoint à M. de *Charras*, avant la Révolution. Ce Militaire, aimable, enjoué, plein de loyauté, et doué d'une sensibilité exquise, a voué l'inaction au Génie Révolutionnaire, s'il échappait aux mille et un dangers qui le menaçaient. Il s'en est tiré, en effet, sain et sauf, et il remplit son vœu, en passant le reste de ses jours au sein du repos et de l'amitié. Des inimitiés particulières le poursuivirent long-temps, au nom de la patrie, comme cela se pratiquait alors ; ET ceux qui l'appellaient *aristocrate*, étaient dix millions de fois plus *aristocrates* que lui, comme cela se pratiquait encore; ET on l'avait inscrit sur la liste des émigrés, quoiqu'il fût constamment resté au centre de la France, comme cela se pratiquait aussi; ET on vint investir sa maison à Paris, avec un petit détachement de *six cents hommes* armés, pour l'arrêter ; tant MM. les patriotes d'alors étaient braves !

BAÏONNAISE. C'est le nom de la corvette sur laquelle furent embarqués, le premier août 1798, cent dix-neuf déportés, sans compter les gens de l'équipage. Parmi ces Déportés, se trouvaient cent dix Prêtres. Huit moururent en route ; cinquante-quatre moururent en quelques mois à la Guyanne ; onze s'évaderent... Nous ignorons le sort des autres.

BAÏONNE, Ancienne ville de France, dans la ci-devant Guienne, au Département des Basses-Pyrénées. Cette ville compte dans son sein des Négocians respectables de père en fils, depuis très-long-temps, sous tous les points de vue. Les Baïonnais sont aimables, gais, vifs, spirituels, sur-tout les femmes. (*Voyez Pinet* et *Cavaignac.*)

BAÏONNETTE. On n'oubliera jamais que cette arme a joué le premier rôle dans tout le Cours de la Révolution Française, dans l'intérieur et à l'extérieur. Pour l'extérieur, c'est le beau côté de la médaille ; et quant à l'intérieur, c'est le revers. Notre nouvelle tactique militaire a fait de la *baïonnette* une arme offensive et défensive (mais sur-tout offensive) plus redoutable pour l'ennemi, que toutes les ressources de l'artillerie. Combien de redoutes emportées à la *baïonnette !* Combien de victoires

décidées par le secours de la *baïonnette* en avant! Cette arme est terrible, et il faut l'effervescence d'un courage irréfléchi pour en faire usage, sans courir le risque d'être accusé de barbarie. Sur le champ de bataille, la défense de la Patrie excuse tout; le prestige de la gloire militaire et l'enthousiasme du moment légitiment tout. C'est le sort de la triste humanité; mais enfin, quelqu'injuste, quelqu'affreux qu'il paraisse aux yeux du philosophe sensible, il faut s'y soumettre, et se résigner comme l'ont fait tous les peuples qui nous ont précédés depuis l'origine du monde.

Les *Baïonnettes*, dans l'intérieur de la République Française, ont joué un rôle bien plus atroce et bien plus mémorable.

C'est avec des *Baïonnettes* que les soi-disant Républicains de la Vendée achevaient d'exterminer des enfans en bas âge, au nombre de six à sept cents, qu'on avait fusillés en masse, et qui, ne concevant pas cet excès de férocité, se jettaient à genoux entre les jambes des soldats, qu'ils appellaient *leurs papas*, à qui ils demandaient *du secours*, et qui, pour toute réponse, les hachaient en pièce!

C'est avec des *Baïonnettes* que les sbires de *Carrier* frappaient, de dessus leurs barques, la tête des femmes enceintes, qui essayaient, en les implorant, d'échapper à la mort au sein des eaux de la Loire, sur la surface desquelles ces malheureuses femmes cherchaient à se soutenir!...

C'est encore avec des *Baïonnettes* que la troupe de *Tallien* FINISSAIT les prisonniers du 2 *Septembre*, que la massue des *Assommeurs* n'avaient pas encore exterminés tout-à-fait!

C'est au bout de leurs *Baïonnettes* que des Français n'ont pas rougi de porter des cadavres d'enfans à la mammelle, en présence de leurs mères éplorées, qu'ils venaient de violer et qu'ils finissaient par égorger!

C'est avec des *Baïonnettes* que les brigands, décorés du nom de *Patriotes*, renfonçaient dans les flammes, d'infortunés Ministres des autels, qu'ils avaient jettés tout vivans sur des bûchers ardens, et qui, à-demi rôtis, soulevaient encore un bras, et passaient leur main dehors, pour implorer la pitié des assistans!

O spectacle d'horreur, ô opprobre de l'espèce humaine! ô souvenirs terribles, dont rien au monde n'effacera la trace! qu'on ne vienne pas nous dire, encore une fois, *qu'il faut jetter un voile* sur ces scènes épouvantables; cette prétendue modération serait une véritable conspiration contre la France et contre la nature entière!... Est-ce vous, qui nous prêchez ici l'oubli du passé! Est-ce vous qui vous êtes rendu coupable de pareils forfaits? Ah! Si vous y avez trempé, repassez-en la liste à tous les instans de votre vie, que toutes les heures qui vous restent encore à vivre, soient consacrées à verser des larmes de repentir et à bénir le nouveau règne des Magistrats qui feignent exprès de vous oublier, pour vous engager à réparer vos crimes!

Et moi, je vous dis que le plus sûr garant de la stabilité du nouveau Gouvernement est le souvenir perpétuel des atrocités de l'ancien.

Et moi, je vous dis que le seul préservatif efficace contre le retour de la terreur, est le tableau fidèle, sans cesse exposé à nos yeux, des forfaits commis sous le règne de la terreur !

Et moi, je vous dis qu'il faudrait graver par-tout, sur des monumens durables, l'énumération des cruautés commises par des Français sur des Français, afin que les pères les fissent lire à leurs enfans, en passant sur les places publiques.

C'est là seulement que la masse des Français honnêtes de toutes les opinions puiserait le dégoût et l'horreur de l'anarchie et du despotisme, et que les coupables apprendront à renoncer à leurs affreux projets, s'ils en forment encore.

C'est là que la génération future viendrait étudier l'esprit des guerres civiles, le génie infernal des Révolutions, l'amour du repos et la soumission aux loix.

C'est là que le peuple apprendrait à bénir la mémoire des héros et des sages, dont l'activité, l'influence, le zèle et le civisme a délivré la France du joug exécrable qui la dégradait aux yeux de l'Univers.

Tout homme, qui ne veut pas qu'on parle des crimes révolutionnaires, me devient suspect. Je suis tenté de croire qu'il est personnellement intéressé à les passer sous silence.

Je suis tenté de croire qu'il a conçu de nouvelles espérances, qu'il a laissé échapper à regret le temps des forfaits, et qu'il se propose de racheter plus tard des momens qu'il croit perdus pour le crime.

Ah ! ce n'est pas ainsi que pense l'homme égaré, qui n'a point participé de cœur aux horreurs, dont on a souillé la Patrie. J'ai connu des hommes marquans, qui avaient joué un rôle actif sous Robespierre, et qui, par un retour sur eux-mêmes, s'étonnaient que l'exaltation de leur esprit les eût conduits si loin. Ils avouaient, comme nous, qu'en Révolution, il faut pardonner bien des choses. Mais ils ne disaient pas qu'il fallait *jetter un voile* sur les forfaits d'une centaine de scélérats, dont ils étaient bien aises, au contraire, qu'on révélât les actions, pour que la Nation Française ne confondît pas l'honnête homme égaré, avec le brigand pervers. (*Voyez Réaction.*)

Celui-là n'aime point l'humanité, qui pactise et compose avec les bourreaux de l'humanité; celui-là n'aime point sa patrie, qui semble, par un silence lâche et coupable, approuver la conduite des ennemis de la patrie. Celui-là enfin ne veut ni liberté, ni République, qui a l'air de sanctionner par un aveu tacite, les attentats les plus funestes à l'esprit républicain et au système de la véritable liberté.

Indulgence pour tous les égarés, soit; j'y consens; mais *souvenir* pour leurs égaremens, afin que les Français ne s'y laissent plus prendre, afin qu'eux-mêmes trouvent dans l'esprit public une leçon salutaire et une barrière puissante contre la faiblesse de leur caractère.

On osait dire en pleine Tribune, à la Convention : *Nous avons des baïonnettes !* et on parlait des prétendus conspirateurs que l'on voulait intimider et proscrire, des gens de lettres courageux, dont on voulait paralyser la plume. Eh! qu'importaient vos *baïonnettes* à l'homme

décidé à tout sacrifier à la vérité ? Je suis Français ; donc vos *baionnettes* devaient me défendre et non pas m'assassiner ! Le tigre, s'il savait parler, dirait aussi : *Nous avons des griffes et des dents!* Est-ce là le langage des hommes !

BAISER. A mesure que les institutions s'éloignent de leur origine, elles se dépravent ; et de toutes les institutions humaines, les Gouvernemens sont sans contredit la plus ancienne, la plus essentielle, la plus importante, puisque toutes les autres ne peuvent exister que par celle-là.... — Mais, vous êtes fou, mon Cousin ! qu'a de commun la politique avec un *baiser !* à quel propos un *baiser* amènerait-il dans votre *Dictionnaire* une dissertation sur l'histoire et la morale ? — Un moment ; m'y voici :

Les Nations, en vieillissant, se corrompent, et leur langage est l'emblème de leur caractère. La dépravation des mœurs Françaises et le libertinage affreux des gens de Cour sous les derniers règnes, influèrent tellement sur la langue nationale, qu'en fort peu de temps elle devint méconnaissable.

Les expressions les plus simples dégénérèrent en injures ; les mots les plus innocens passèrent pour des mots scandaleux ; et l'on donna aux images les plus claires et les plus naturelles un coloris forcé, qui les fit changer de genre et d'espèce aux yeux de ce qu'on nommait alors *la bonne société.* Sous prétexte de *décence publique*, de *bienséance* et d'*usage*, on appauvrit la langue, en ôtant à ses mots leur véritable signification ; et l'on perdit en vertu ce que l'on crut gagner en pudeur, car jamais on n'est plus délicat sur le *mot* que lorsque l'on est moins scrupuleux sur la *chose.*

Autrefois tous le monde savait que le mot *voir* signifiait *faire usage de la vue.* Tout-à-coup, il n'a plus été permis *de voir une femme*, à moins que ce ne fût la sienne ; et l'idée des actions déshonnêtes s'est jointe aux plus simples démarches, aux opérations mêmes de l'esprit et de la pensée. Il semblait que les Français ne connussent plus aucune gradation de la *galanterie au libertinage*, que *liaison* et *intimité* fussent parfaitement synonimes, et que le Vocabulaire Français n'admît aucune nuance, en fait de crime, entre le premier pas et le dernier.

N'est-il pas ridicule et honteux que le mot *baiser*, si doux et si tendre, ne puisse plus se prononcer aujourd'hui d'un sexe à l'autre, sans qu'un cercle entier d'*honnêtes gens* y attache une idée allarmante pour la pudeur ?

Mais, sans nous étendre davantage sur la signification, ou plutôt l'abus, de cette expression, comme *verbe*, prenons-la seulement comme *nom substantif* ; au moins, nous ne craindrons pas d'imprimer la rougeur sur le front de la beauté qui nous lit.

Nous connaissons en France trois sortes de *Baisers* :

Les *Baisers d'Amour*, les *Baisers d'Amitié* et les *Baisers d'Etiquette.*

Quant aux *Baisers d'Amour*, tant de jolis Poëtes les ont chantés avec grace, et tant d'amans (qui ne sont pas poëtes, mais qui n'en sont pas moins chéris des belles) ont profité de leurs leçons, qu'il est au moins inutile d'insister là-dessus, puisque je ne pourrais que répéter ce que tout le monde sait *plus ou moins*, ce que n'ignore pas le plus ignorant des hommes, et ce

que nos jeunes gens, et mêmes nos vieux, pratiquent beaucoup mieux que la politesse ; et puis, à quoi bon parler de ces choses-là dans un livre destiné à circuler chez toutes les classes de la société ! en fait de plaisirs amoureux, la plus petite faveur double de prix par le mystère. Si les rayons du soleil se concentrent sur un seul point, ils ont bien plus d'action et de force, que s'ils se disséminent à-la-fois sur la surface de la terre. Amans heureux ! ne parlez jamais de vos plaisirs ! c'est comme le *mot de l'énigme* ; une fois qu'on l'a deviné, tout le sel de la conversation s'évanouit ; et les faveurs de l'amour ont un attrait magique, qu'elles n'auraient pas, s'il fallait mettre un tiers dans la confidence.

Une seule réflexion m'a frappé, en fait de cette première sorte de *Baisers*. Nous voyons dans les *Procès-verbaux des crimes révolutionnaires*, que certains Brigands Conventionnels ou autres, livraient de sang-froid aux bourreaux, les femmes qu'ils avaient séduites par de vaines promesses, et que souvent ils les massacraient eux-mêmes en sortant de leurs bras ! . . . Quel affreux spectacle ! quel supplice exécrable pour la beauté, que les hideuses caresses de ces bêtes féroces, vomissant à-la-fois le sang et le vin, et ternissant de leur souffle empesté la fraîcheur et l'incarnat d'un joli visage ! . . . Faisons trêve à ces tableaux d'opprobre et d'horreur, puisque ces hommes-là, dit-on, ne furent que des *Patriotes égarés* ! . . . et, si ce n'est pas par indulgence pour eux, que ce soit du moins par respect pour nos lecteurs que *nous jettions un voile* sur ces abominations, qui contrastent trop avec les *baisers de l'amour*.

Les *baisers de l'amitié* ont un autre caractère. On pourrait renvoyer les lecteurs à l'article *Ami*, *Amitié* ; mais on doit dire ici que la plupart des *baisers* donnés au nom de *l'Amitié*, sont la répétition du *Baiser* que *Judas* donna au *Sauveur*. Il est à remarquer que plus les *baisers* de cette espèce sont communs, plus l'amitié véritable est rare et difficile à trouver. Il y a tant de gens qui disent : *Mon Ami*, comme on dit : *Asseoyez-vous !* tant de gens qui vous écrivent : *Mon cher Ami !* comme on écrit : *J'ai l'honneur d'être, etc...* tant de gens qui vous sautent au cou dans la rue, avec une effusion de cœur, dont ils sont prodigues envers toute la nature humaine !... qu'en vérité, je crois être à la Comédie, quand je rencontre de ces espèces banales, à qui je présente mon visage machinalement, comme je baisais la *patène* autrefois, lorsque j'allais à l'*offrande*.

Mais qu'on ne vienne pas me dire qu'il est indécent de voir un homme en embrasser un autre. Rien que cette observation porte en elle-même un caractère atroce, infâme et révoltant. On est si vicieux à présent, qu'on suppose du vice par-tout ; mais l'homme pur et *naturel* ne se doute pas de ces interprétations odieuses que l'habitude du crime suggère à certains individus. Quel homme sensible n'éprouve pas une jouissance réelle, en recevant le baiser d'un ami, qu'il revoit après une longue et périlleuse absence ! quel ami des grandes choses, quel admirateur du génie, quel partisan de la vertu n'a pas de plaisir à embrasser un sage, un grand homme, un Général couvert de gloire, une victime honorable de la tyrannie ! Quel être reconnaissant n'ira pas

se

se précipiter dans les bras d'un bienfaiteur ? Certes, ce n'est que dans l'esprit d'un être dégradé que le *baiser de l'amitié* peut produire des idées immorales ; le *baiser religieux* d'un père avec sa fille n'a rien de plus auguste et de plus sacré, que celui que se donnent deux amis vertueux, dignes l'un de l'autre et faits pour goûter les charmes d'un rapprochement fondé sur l'honneur, la probité, la sympathie.

Le *baiser d'étiquette* n'est pas une chose nouvelle. C'est de tous les *baisers* le plus ancien, le plus connu et le plus en vogue. Quand les Moines, les Chanoines et les Religieuses s'embrassaient dans leur chœur, au nom de la charité chrétienne, ils se donnaient un *baiser d'étiquette*. Le *baiser d'amourette* du Corps Législatif du 7 Juillet 1792, l'*accolade fraternelle*, les *baisers* que se donnent sur le théâtre, en signe d'amitié, deux Actrices qui, dans le fond de l'ame, s'en veulent mortellement, et une foule d'autres *baisers* de la même nature, appartiennent encore à cette troisième classe de *baisers* ; mais les moins dangereux de tous, et ceux qui tirent le moins à conséquence, sont ceux qu'on s'envoie dans une lettre ; le nombre n'en coûte rien ; on peut charger le papier de cent mille *baisers*, sans qu'il soit plus pesant et sans que le port vaille un centime d'augmentation. Car rien n'est si *léger* que les marques d'amitié de la plupart des Français ; *autant en emporte le vent*.

En général, il faut user du *baiser* avec sobriété ! Je n'aime pas que le premier venu, sur-tout en été, s'en vienne, à propos de rien, appliquer sa figure sur la mienne. Je lui dis : *Citoyen ; d'où nous connaissons-nous* ?... Il faut sentir le prix des bonnes choses ; celui qui, par exemple, embrasse toutes les femmes, ne serait pas mon ami, si j'étais femme ; car si vous prodiguez des *baisers* à la première femme qui se présente, que restera-t-il pour celle qui... *et cætera, et cætera*, etc.

BAISOTTER. Je ne sais trop si ce terme est Français ; mais on s'en sert quelquefois dans le style comique et familier, et il exprime l'abus du *baiser*. Je n'aime pas ces gens si caressans, dont la manie est de vous *baisotter* sans cesse. On *baisotte* un papa ou un oncle que l'on veut amadouer ; cela n'en est pas mieux.

BAISSE. On peut transporter à la *Hausse* l'article de la *Baisse*. On a beaucoup crié contre ceux qui jouaient à la *Hausse* et à la *Baisse* avec l'argent du peuple Français. Mais ceux qui le gouvernaient, en donnaient les premiers l'exemple. (*Voyez Bourse.*)

BAISSER. L'esprit *baisse*, quand l'âge vient peu-à-peu paralyser nos facultés. Hélas ! Tout *baisse* bientôt parmi les hommes, et ils n'ont jamais le temps de perfectionner leurs inventions. Peu de gens ont réfléchi sérieusement sur cette instabilité des choses humaines. La Révolution nous a pourtant donné de bien fortes leçons à cet égard. Un homme *baisse* dans l'opinion, dès qu'il est arrivé à un certain degré de faveur ; et la vertu solide peut seule le soutenir. Le *Jacobinisme* a toujours été en *baissant* depuis le 18 Brumaire ; et il disparaîtra tout-à-fait, *Deo juvante*.

BAKERD, Artiste estimé à juste titre. Il réussit très-bien dans la Méchanique. Le génie inventif des Français a reculé les bornes de

cette science, la plus directement utile, peut-être, à la société.

BAL. Qu'un Auteur soit ou non partisan des *Bals*, peu importe à la masse des Lecteurs, qui, malgré l'estime qu'elle peut lui porter, n'en suit pas moins ses penchans, en dépit de la morale qu'on lui prêche. Tant qu'un écrivain parle selon notre manière de voir et qu'il abonde dans notre sens, nous l'aimons et nous lui trouvons du talent; mais dès qu'il touche la corde délicate et qu'il a l'air de contrarier nos opinions et nos goûts, tout ce que nous lui trouvions de mérite, disparaît à nos yeux. C'est pour cela que les *Jacobins* n'ont vu que des défauts et des vices dans les *Auteurs Aristocrates*, et que les *Aristocrates* ont refusé toute espèce de mérite aux *Auteurs Jacobins*. Les uns et les autres ont eu tort, et bien des gens auront tort de la même manière, jusqu'à la fin du monde.

Si je n'aime pas les *Bals*, ce n'est pas que je haïsse la danse. Rien ne m'amuse davantage, rien ne me séduit plus que les graces et la légèreté d'une jolie danseuse; et c'est précisément pour avoir observé l'effet de ce genre de spectacle, que j'ai appris à m'en défier. Je sais que plusieurs Moralistes en crédit ont eu la même façon de voir à cet égard; mais, comme leurs raisonnemens n'ont eu d'effet que sur l'esprit de quelques mères de famille, vertueuses et prudentes, et que le reste de leurs lecteurs, tout en les admirant, *n'en ont fait qu'à leur tête*, comme dit La Fontaine; c'est aussi aux mères de famille que je m'adresse, et je leur demande si le *Bal* peut être, en aucune manière, une école de mœurs, de goût, de décence et de bon ton pour une jeune personne, que l'on destine à faire le bonheur d'un honnête homme et la consolation d'un ménage. Mais, direz-vous, il ne s'agit pas ici de *Bal Public*, ni d'un *Bal de l'Opera*. Deux familles se rassemblent pour faire danser leurs enfans; comment peut-on regarder comme dangereux un divertissement si simple et si honnête, pris sous les yeux des pères et des mères qui le surveillent? D'accord; mais c'est justement dans ces *divertissemens si simples et si honnetes*, que de jeunes demoiselles, douées de quelques dispositions pour la danse, ont puisé le désir de briller sur une scène plus vaste et plus apparente; c'est là qu'elles ont déposé pour jamais le goût des études solides, et qu'elles sont devenues tellement passionnées pour la danse, que cette passion s'est bientôt changée en fureur. (*Voyez Danse*. Article qui mérite les plus sérieux développemens). C'est encore là qu'un pressement de main, un sourire, un clin-d'œil de l'innocence, joint à l'agitation des sens, causée par cet exercice, est dégénéré en un sentiment plus vif, qui a causé le tourment et quelquefois la honte des familles, ... c'est-là que mille jeunes gens ont perdu cette pudeur aimable, qui préparait leur esprit et leur cœur aux grands emplois de la société. Je ne crois pourtant pas qu'il faille proscrire les *Bals* de famille; mais il faut les modifier et les surveiller. . . . (Encore une fois *voyez Danse*.)

BALS MASQUÉS et BALS PUBLICS. D'après les principes mis en avant dans *l'Article Bal*, on pourrait regarder les *Bals masqués* comme moins dangereux que les autres, parce qu'on n'a pas sous les yeux le tableau de mille attraits, qui concou-

rent trop puissamment à l'agitation du cœur et des sens. Mais il ont une foule d'autres dangers, que n'offrent pas les *Bals* ordinaires ; car c'est là que se nouent et se dénouent une foule d'*intrigues*, qu'on veut bien appeller *amoureuses*, et qui ne sont que les *intrigues du libertinage*. Les *Bals Masques* de la Cour de France ont contribué plus qu'on ne pense à la perte des mœurs, et préparé de loin la chûte de la Maison Royale. Cette vérité, qui semble d'abord un paradoxe, ne sera révoquée en doute par aucun observateur sensé.

Les *Bals Masques* de l'Opéra n'ont jamais été regardés comme un préservatif contre la dépravation des mœurs ; mais l'Opéra, qui gagne son argent, ne voit aussi que son argent dans toutes ces institutions amusantes ; et le Gouvernement, qui a permis ce divertissement après dix années de proscriptions, a prouvé de la grandeur et du génie. Abuse qui veut d'une fête publique ; l'abus ne regarde que celui qui s'en rend coupable, l'Autorité ne connaît que la chose; et, si une mère croit pouvoir sans péril conduire sa fille au *Bal de l'Opera*, elle est seule responsable des résultats, sur-tout si elle observe que les Premiers Magistrats, qui ont permis cette fête, s'abstiennent eux-mêmes d'y conduire leurs enfans.

Les *Bals Publics* n'ont jamais été si communs à Paris, que dans le cours de notre Révolution ; il semble qu'on ait voulu saisir avidement tous les moyens de s'étourdir sur les malheurs qui nous accablaient de toute part. C'est un caractère bien singulier que cette légèreté Française, qui passe subitement des larmes aux cris d'allégresse, et des échaffauds à la danse.

Les Proconsuls en mission s'avisaient aussi de donner des *Bals publics* ; et jamais on n'oubliera qu'ils forcèrent plus d'une fois les mères, les épouses, les filles éplorées de danser avec eux et les hideux *Sans-Culottes*, qui venaient d'égorger sous leurs yeux, leurs fils, leurs époux et leurs pères ! On en a vu forcer l'innocence virginale de donner la main au Bourreau dans un *Bal Patriotique* ! On excuse ces victimes malheureuses, d'une faiblesse trop pardonnable ; et on n'a pas excusé les jeunes demoiselles de Verdun, que l'entrée du Roi de Prusse dans leur ville avait forcées de lui présenter un bouquet. Quelle honteuse stupidité ! massacrer sur l'échaffaud des filles de 16 à vingt ans, parce qu'une force majeure, qui ne dépendait pas d'elles, s'est emparée de leur domicile ! . . exterminer des familles entières, parce qu'il a plu au vainqueur de donner un *Bal* à une trentaine de jolies femmes ! . . . Mais nos Généraux, entrant dans les villes d'Allemagne et d'Italie, reprises ensuite par l'ennemi, ont donné aussi des *Bals*, et les plus jolies femmes du pays y ont assisté; l'Ennemi les a-t-il ensuite assassinées pour cela ? . . .

On dit vulgairement, et on a dit fort indécemment sous le règne de la Terreur : *Donner le bal aux Aristocrates*. Cela voulait dire en bon Français : *Tuer des hommes pour le seul plaisir de les tuer*.

Nous avons maintenant par tout Paris, des *Bals* que l'on décore du joli nom de *Champêtres*, où l'on avale des boisseaux de poussière, mêlée avec la fumée pestilentielle de la mauvaise huile des lampions, où les feuilles décolorées de trente ou quarante arbustes desséchés par

des exhalaisons de *toute espèce*, présentent l'aspect des plaines arides de la Champagne-Pouilleuse; on s'y raffraîchit à la clarté des lampes, sous l'abri d'un treillage peint en vert, que l'on appelle *ombrage* et *verdure*, et l'on peut s'y former une idée des attraits de la *campagne* dans Paris. . . Ces *Bals* sont si multipliés, qu'il y en aura bientôt vingt ou trente par rue.

BALADE, Genre de poésie Française, analogue à la danse de nos Ancêtres, et assujettie à de certaines règles dont on se faisait une affaire sérieuse, dans le temps où les plaisirs prévalaient sur toute autre espèce d'occupation. Il faut avouer que toutes ces inventions-là n'étaient pas une preuve de goût et d'imagination, et que, si les Beautés d'autrefois se laissaient séduire à cet *appât*, il fallait peu de chose pour triompher de la vertu des femmes. Aujourd'hui les *Balades* sont en espèces sonnantes, et font un effet plus sûr et plus prompt.

BALADE, pauvre diable de Tonnelier de Bergerac, condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Bayonne, le 10 floréal an II, pour avoir essayé d'aller faire ses tonneaux en Espagne pendant un mois ou deux; encore cette émigration ne fut-elle pas bien constatée.

BALADIN. Si l'on disait à *Vestris* qu'il est le premier *Baladin* de l'Europe, *Vestris* se fâcherait, et *Vestris* aurait tort quant à la signification primitive du mot, mais il aurait raison quant à l'idée qu'on y attache aujourd'hui. Un *Baladin*, dans l'origine, n'était autre chose qu'un *Danseur public*; or un homme qui danse à l'Opéra, est très-certainement un *Danseur public*; mais, comme les premiers *Baladins* dansaient en plein vent, on a laissé cette épithète aux faiseurs de Parades du Boulevard; et qui dit *Baladin*, dit ce qu'il y a de plus ignoble parmi les hommes dévoués aux plaisirs du public. Condorcet, qui n'estimait que les *Géomètres*, appellait *Baladins* tous les Comédiens de la France, voire même *Collot-d'Herbois*; et celui-ci a eu bien des *confrères* parmi ses *collègues*.

BALAFRE. Les Révolutions changent tout. Une femme, il y a dix ans, détournait les yeux, si celui qui la courtisait, avait une *Balafre* sur la figure. Aujourd'hui les Petites-Maîtresses courent après les visages *balafrés*, parce que les Militaires tiennent le premier rang parmi nous, et qu'il y a beaucoup de *balafres* sur les visages militaires. Il ne faut pourtant pas refuser son estime à un aimable homme, sous prétexte qu'il n'aurait point de *balafre*.

BALAFRÉ. Vive la franchise de nos Ancêtres! ils nommaient les choses par leur nom; le fameux Duc de Guise était l'idole des Français; et il ne se fâchait pas de ce qu'on l'appellait en public le *Balafré*. On devrait suivre ce modèle; et, au lieu de dire: *Un tel, le Patriote*, on dirait: UN TEL, LE BALAFREUR.

BALAN, Epicier de Montbrison, à qui les Juges de la Commission Militaire de Lyon firent *payer cher les épices*, en le faisant périr le 18 frimaire an II, avec une foule d'innocens.

BALAN, Danseuse du Théâtre de la Gaîté, qui danse en effet très-gaîment.

BALANCE. *Au figuré*, cette expression n'est pas plus à notre avan-

tage qu'au *physique*. Sur cent Epiciers, j'en ai vu quatre-vingt-dix qui donnaient le *coup de pouce* à la balance, pour la faire pencher en leur faveur. Cela se fait si prestement et avec tant d'adresse, qu'il faut être bien surveillant pour s'en appercevoir. Je ne sais pas comment un Marchand ose parler de probité, en se permettant ces abus. Mais il dit, pour son excuse, que les Gouvernans ne se sont pas cachés pendant dix ans pour faire pencher la *balance* en faveur des oppresseurs et des fripons.

BALANCER. Quels hommes, que ceux qui ont long-temps *balancé*, *parmi nous*, les destinées de la France! A-t-on vu quelque part plus d'ineptie et plus de morgue! Aussi, l'effet a-t-il répondu à la cause. On *balance* entre un parti et l'autre, quand on est *faible*, irrésolu, et qu'on n'a point le caractère qui convient à des Magistrats. On *balance* un parti par l'autre, quand on prend plaisir à les écraser l'un après l'autre, en favorisant tantôt l'un, tantôt l'autre; c'est ce qu'a toujours fait le *Directoire*, et c'est ce qui l'a perdu.

BALANÇOIRE. Cette sorte d'exercice est aujourd'hui moins commune qu'autrefois, parce qu'elle est sujette à des accidens terribles, dont à Paris seulement, nous avons eu plusieurs preuves. Une jolie fille de 15 à 16 ans ent le corps fracassé et mis en pièces, au jardin de la *Chaumière*, sur le Boulevard Neuf, en 1796; elle fut jettée par la *Balançoire* à trente pas de-là, parce que, la respiration venant à lui manquer, elle n'eut plus la force de s'accrocher à la corde. Avis à ceux qui ne doutent de rien.

BALANCHE, Sergent des Grenadiers au 6e, Bataillon du Doubs. — Blessé de trois coups de sabre à la tête, il se défendit encore contre trois Dragons Autrichiens, en tua un, blessa les deux autres, et se retira victorieux.

BALARAT, Charpentier de Sérignac, condamné à mort par le Tribunal Criminel de la Haute-Garonne, le 2 pluviôse an II, comme contre-révolutionnaire. Mes Lecteurs doivent avoir déja remarqué qu'en dépit de l'hypocrisie des tyrans, qui prétendaient ne guillotiner que des Riches, des Nobles et des Prêtres, ils ont, en effet, sacrifié une foule d'Artisans et de Pauvres; et c'est *pour venger le peuple*, qu'ils égorgeaient le *peuple*. Nous aurons encore occasion de le prouver au Lecteur.

BALARD. Deux *Balard* ont péri en l'an II; l'un à Savenay, comme Vendéen; l'autre, ancien Conseiller, domicilié à Moulins, aussi comme Vendéen, quoiqu'il fût jugé par la Commission Militaire de Lyon, distante de plus de cent vingt lieues de la Vendée.

* BALARESQUE *et* LE GROS, Négociant à Bordeaux, Maison nouvellement établie, à laquelle Pierre *Meydieu*, de Bordeaux, et Jacques *Récamier*, de Paris, font commandite; c'est presque dire qu'elle est d'une solidité à toute épreuve.

BALARUC, joli petit Bourg du ci-devant Languedoc, tout près de Frontignan, et non loin de Montpellier. Les Médecins de cette ville envoyent leurs malades à *Balaruc*, à cause des Eaux minérales de ce Bourg, renommées pour la paralysie et l'apoplexie. Mais on y supplée par des Eaux factices, qui ont la même vertu; car il n'est pas commode pour un pauvre paralytique de Paris, d'aller c[illegible]ir

à deux cents lieues. (*Voyez Baguoles.*)

BALATIER, Chef de Bataillon, Commandant de la Place de Bastia en Corse. — Militaire recommandable.

BALAY, Chartreux sexagénaire, égorgé à Lyon le 12 nivôse an II, par la Commission Militaire; nous sommes dispensés d'en déduire les motifs.

BALAYER. Si la propreté, qui est pour l'homme une seconde vie, eût existé en France au moral comme au physique, nous serions débarrassés de bien des *ordures patriotiques* (qu'on me passe l'expression) dont la présence nous incommode encore. Mais la Convention ne connaissait qu'une manière de *balayer* la France. Plusieurs de ses Commissaires appellaient eux-mêmes *balayer*, l'action d'exterminer les hommes.

BALAYEUR. Tel homme, qui a joué un très-grand rôle, n'aurait aujourd'hui aucun reproche à se faire, s'il s'en fût tenu à son premier emploi de *Balayeur*. J'ai connu plusieurs personnes qui ont commencé leur fortune par le métier de *Balayeur du Comité Révolutionnaire*. Peu-à-peu, ils ont pris les sentimens des autres, et on les a vus ensuite les présider!

BALBANY DE VAUBONNE, ancien Gentilhomme, Seigneur de Bédouin, fut une des principales victimes de la rage des Brigands soudoyés par Maignet. Le Tribunal Criminel de Vaucluse le fit périr comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an II. (*Voyez Bedouin.*)

BALBÂTRE, l'un des plus célèbres Organistes de l'Europe, et qui fut long-temps le premier de France, avant que les *Miroir*, les *Luce*, les *Dufour* et les *Couperin* vinssent balancer sa réputation. *Balbâtre* était sur-tout renommé pour la vigueur de son exécution. Nous n'appreuons pas qu'il ait disparu du nombre des vivans; mais, quand il serait mort, il vivrait toujours. Il a eu du bonheur d'échapper à la rage du Vandalisme, qui s'acharnait contre tout ce qui avait rapport au culte divin. (*Voyez Orgue.*)

BALBIN, honnête Bourgeois du canton de Clisson, que le Tribunal Révolutionnaire de la Sarthe fit égorger le 18 nivôse an II, sous prétexte de conspiration.

BALBUTIER. C'est être embarrassé dans son langage, ne s'exprimer qu'à demi, dire des mots entrecoupés, hésiter, donner de mauvaises raisons, etc. Ordinairement le coupable pris en flagrant délit, *balbutie* sa justification, et son embarras décèle sa honte ou ses remords. Par une fatalité bien étrange, il est peu d'innocens qui n'aient *balbutié* leurs réponses, quand les Brigands des Comités leur faisaient subir un interrogatoire; tant la stupeur universelle paralysait les langues!... Mais, en raison inverse de la nature des choses, les Scélérats, loin de *balbutier* leur défense, se sont exprimés hautement, en termes clairs et hardis, et ils se sont vantés de leurs crimes.

BALBY. Ce nom n'est que trop connu des Français. Tout le monde a ouï parler de la *Comtesse de Balby*, l'une des femmes de la Cour de MADAME, et liée très-intimément, disait-on, avec MONSIEUR, qui prend aujourd'hui à *Mittau* le nom de *Louis XVIII*. Si les bruits qu'on a fait courir sont fondés, les faiblesses et les erreurs de cette

femme, véritablement aimable, ont été bien expiées. Sachons toujours douter des crimes qui ne sont pas prouvés; mais sachons toujours respecter le malheur!.. J'ai vu moi-même à Senlis un *M. de Balby*, enfermé, *comme fou*, au Couvent de la Charité. Il se plaignait vivement du Prince, qu'il accusait d'avoir attenté à sa liberté, en le faisant passer pour fou, pour lui ravir sa femme. D'autres prétendent que cela est faux, et que cet homme radotait.

BALCON. Rien n'orne plus une maison que des balcons, et rien ne contribue tant à la beauté du coup-d'œil dans une rue. On a loué fort cher des *Balcons* sur les Places où se faisaient les exécutions sanglantes; et malheureusement, c'étaient presque toujours des femmes qui s'en emparaient!.. Moi, je louerai bien volontiers des *Balcons* pour mes amis et pour moi, pour voir la cérémonie de la publication de la paix; et j'aurai plus de plaisir encore à illuminer les miens.

BALDAQUIN. Quelque temps après le 9 *Thermidor*, quand l'honnête homme commençait à respirer, sans qu'on pût songer encore à lui fournir les moyens d'echapper à la misère, un *Sans-Culotte* apporta chez un de mes amis un superbe *Baldaquin*, qu'il avait volé à Versailles..... Je vis alors chez des Savetiers des lits de satin brodé, avec un *Baldaquin* à franges d'or; et l'honnête homme dormait sur un grabat; mais il dormait!

BALDRIGHI, Premier Peintre du Duc de Parme, Membre de l'Académie de Peinture de Paris, l'un des Artistes les plus distingués de toute l'Italie en ce genre. Nous ignorons si la faux révolutionnaire a respecté son talent et sa vie.

BALDUC, Agent de Change, qui passe pour actif et intelligent.

BÂLE. (*Voyez Basle.*)

BALEROY. Les deux frères de ce nom périrent sur l'échaffaud le 7 germinal an II, à Paris, comme contre-révolutionnaires; l'aîné, ancien Maréchal-de-Camp, était âgé de 68 ans; le cadet, âgé de 65 ans, avait eu la Croix de Saint-Louis. Voilà comme on payait alors les anciens Militaires de leurs services.

BALET. L'un, Notaire à Paris, mérite un mot d'éloge; l'autre, petit Restaurateur à Grandville, fut condamné à mort le 29 Brumaire an II, par une Commission Militaire. — Ils n'étaient point parents.

BALETTI, (Mlle.) Actrice de la Troupe des Bouffons Italiens, au Théâtre Feydeau, en 1791 et 1792. Elle était née en Allemagne et originaire d'Italie. Cette femme charmante, modèle de douceur, de bon esprit et de vraie amabilité, était douée d'un voix délicieuse, qu'elle conduisait avec beaucoup d'art, de méthode et de goût. Elle obtenait toujours un succès complet dans le rôle de *Rosine*, de l'Opéra du *Barbier de Séville*. Elle avait un ennemi cruel dans le *Marquis de Champcenetz*, qui sans doute ne lui pardonnait pas d'avoir résisté à ses *charmes*.

BALEYSDIER, Fermière à Choisy-le-Roy, périt à Paris sur l'échaffaud, à l'âge de 35 ans, le 13 Messidor an II. Ni elle, ni les Juges n'ont pas su pourquoi.

BALEZ, Habitant du Canton de Marvejols, égorgé le 24 floréal an II, par le Tribunal Criminel de la Lozere, comme *Complice de Séditieux*. Une plainte alors passait

BALLANCHE, Cultivateur du Canton d'Ornans, fut égorgé comme *Emigré*, le 1er. frimaire an II, par le Tribunal Criminel du Doubs. Il se serait justifié, si c'eût été la saison des justifications.

BALLAND. L'un, Imprimeur-Libraire, fut long-temps détenu, et faillit aller à l'échaffaud, sous les plus frivoles prétextes. L'autre fut Député de la Haute-Vienne à la Convention Nationale; entra ensuite au Conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit en prairial an V. Il a fait peu de sensation.

BALLARD. Des trois *Ballard*, dont je parle, l'un, Imprimeur à Paris, et très-honnête homme, a couru les plus grands risques dans la Révolution. L'autre, Curé de Poiré, près des Sables d'Olonne, fut Député du Poitou à l'Assemblée Constituante, et s'y comporta bien. Le troisième, Député de la Nièvre au Conseil des Anciens en l'an IV, ne s'y fit remarquer que par des principes de sagesse et de modération.

BALLE. On dit une *balle à jouer* et une *balle de marchand*, d'où l'on a fait *Porte-balle*.

Quant au *Jeu de Balle*, il était autrefois très-en vogue dans les Collèges de Paris, et les Instituteurs actuels, qui ont à cœur la santé des enfans, ont encore grand soin de maintenir cet exercice, extrêmement salutaire, non-seulement à la jeunesse, mais à tous les âges. *Ganganelli* (l'illustre Clément XIV) conservait l'équilibre des humeurs par une violente agitation des bras pendant une heure ou une demi-heure par jour. Il serait à souhaiter qu'il y eût dans les grandes villes, outre les jeux de paume, des emplacemens publics, où les gens de cabinet, qu'une vie trop sédentaire dispose au *spleen*, pussent aller de temps en temps se délasser par la fatigue de la *balle*. On ne saurait croire combien cet exercice est souverain pour la santé. On a tout récemment conseillé au Ministre Tallayrand-Périgord de faire construire une méchanique propre à lui fatiguer les bras pendant une heure tous les matins. Je ne doute pas qu'il s'en soit trouvé très-bien, si la nature et la multiplicité de ses occupations lui ont permis d'y songer. Je connais des auteurs, travaillant quinze heures par jour, qui, faute de mieux, balayent eux-mêmes leur appartement et ne souffrent pas qu'on leur évite cette peine. C'est un acheminement à l'emploi de balayeur de théâtre, si leurs pièces tombent, ou, ce qui est pis encore, s'ils sont victimes des intrigues et de la cupidité d'une Direction.

On dit, au figuré, se *renvoyer la balle*; et c'est ce qui arrive toujours à la suite des grands orages politiques, où les coupables se déchargent l'un sur l'autre, du poids des accusations et des reproches dont on les accable. Dirai-je ici qu'on a vu des soldats de Ronsin jouer *à la balle* avec des têtes d'enfans, qu'ils se renvoyaient gaiement au bout de leurs sabres!... Vous frémissez de lire ce simple récit, vous qui avez été témoins de ces atrocités! eh! pourquoi n'avez-vous pas frémi, en les voyant? ou, si vous avez frémi, pourquoi l'horreur et l'indignation ne vous ont-elles pas donné le courage de les empêcher?

Les *Balles de marchandise* présentent des souvenirs moins tragiques et plus supportables. Mais elles offrent toujours quelqu'image de la tyrannie révolutionnaire; car

on a vu, 1°. des hommes proscrits se cacher, en voyageant, dans des *balles* simulées, où ils n'étaient probablement pas fort à leur aise; 2°. des Commis forcenés, placés aux barrières ou nommés pour l'*acaparement*; percer avec leurs bâtons poiutus les *balles* qui renfermaient des mousselines et des soiries, pour voir, disaient-ils, s'il ne s'y trouvait pas autre chose.

BALLEDIÉ, Excellent homme, citoyen vertueux, bon Administrateur, fut Membre du Directoire du Département de l'Ain. Aussi la Commission Militaire de Lyon le condamna-t-elle à mort le 26 pluviôse, an II.

BALLEROY, Médecin de la faculté de Paris, savant et zélé.

BALLET. On ne danse plus guères de *Ballets* dans les sociétés. Cette sorte de danse avait pourtant beaucoup plus de gaîté que nos vilaines *Walses* qui ont fait de nos femmes des *sabots tournans*, et qui n'offrent d'autre plaisir que celui qu'un jeune homme peut prendre à serrer la beauté dans ses bras. Mais le spectateur!... Ces *Walses* sont si bêtes, si bêtes, si bêtes!... Mais elles nous viennent de l'Allemagne; et tout ce qui n'est pas Français, est si beau, si beau! Au moins, dans un *Ballet*, le spectateur pouvait jouir du développement des graces de deux personnes sveltes et legères, qui, n'étant pas confondues avec une demi-douzaine d'autres, étaient obligés de se faire remarquer par un maintien décent, et par la justesse et la légéreté de leurs pas.

Les *Ballets* qui nous restent, sont ceux de l'Opéra. Autrefois on ne connaissait à ce spectacle que des *Ballets* tout simples, sans action et sans autre intérêt que celui de la danse. Honneur à celui qui, le premier, leur substitua les *Ballets d'action*, qui ont porté ce théâtre au plus haut degré de splendeur! Il faut avouer qu'un *Ballet d'action*, bien fait et bien exécuté, offre un double intérêt au spectateur; aussi la *Danse* de l'Opéra est-elle aujourd'hui plus enviée que jamais par ce qu'on appelle le *chant*; et il est juste d'observer que, si le public finissait par abandonner tout-à-fait les *Opéras* pour se porter en foule aux *Ballets d'action* ou *Ballets pantomimes*, ce spectacle perdrait son genre véritable, et c'en serait fait des chefs-d'œuvre de Gluck, de Sacchini, et du talent de Lays. (*Voyez Opéra.*)

Quoi qu'il en soit, il faut rendre hommage à *Gardel*, maître actuel des Ballets de l'Opéra, dont le génie semble inépuisable. Les Ballets de *Psyché*, de *Pâris*, de *Télémaque*, et la *Dansomanie* sont autant de chefs-d'œuvre dans leur genre. (*Voyez Gardel.*)

P. S. On donne aussi quelquefois des *Ballets* très-agréables sur d'autres théâtres que celui de l'Opéra. Celui de *Pygmalion*, que *Millon*, son auteur, fit exécuter en 1799 à l'Ambigu-Comique, peut rivaliser les ouvrages de *Gardel*. (*Voyez Blondin*, *Beaupré*, *Eugène Hus*, etc.)

BALLET, Juge du Tribunal d'Evaux, Député de la Creuse à l'Assemblée Législative, n'y donna de prévention ni pour, ni contre la gaîté de son nom.

BALLIDARD, (de) Procureur du Roi au Présidial de Vitry-le-Français, fut Député de ce Bailliage à l'Assemblée Constituante,

où il apporta des idées et des plans qu'on n'eut garde de suivre.

BALLIN, l'un, Homme de loi à Paris, était Membre du Bureau de paix près du Tribunal du cinquième arrondissement en 1792; l'autre, Chirurgien Herniaire, s'est fait connaître depuis nombre d'années par ses affiches sur les *bandages élastiques*, dont il a toujours été si prodigue, qu'il en couvrait même les affiches de spectacles; au point qu'un niais de domestique, chargé d'aller voir au coin de la rue, ce qu'on donnait aux Italiens, revint dire à sa maîtresse : *Madame, on donne* BANDAGE ELASTIQUE, *et l'Auteur est M. Ballin*; ce qui n'empêche pas que cet artiste ne soit un homme de mérite dans sa partie.

N. B. Chazet, dans sa pièce intitulée : *Jocrisse Autrepart*, a renouvellé des Grecs une foule de *calembours* connus de tout le monde et déja cités dans un grand nombre de *Recueils*. Celui du *Bandage élastique* n'a pas été oublié; mais il l'a rendu plus plaisant, en changeant son objet. *Jocrisse*, chargé d'aller voir ce qu'on donne au spectacle, revient dire qu'on donne *six francs aux premières*, *trente sous au parterre*, etc.

On lui dit qu'on préfère tel spectacle à tel autre, parce qu'on *n'y reçoit que de bonnes pièces*. — *Ah! c'est donc ça*, reprend *Jocrisse*, *qu'il n'ont pas voulu recevoir une mauvaise pièce de vingt-quatre sous*, *que j'leux ai glissée l'aut'jour*..... — Croirait-on que ce même *Chazet* fait les plus jolis couplets du monde?

BALLIOT, (*Jacques*) autrefois Juge du Conseil Supérieur à Lyon, homme très-recommandable à tous égards, fut assassiné par la Commission Révolutionnaire de Lyon, le 14 nivôse de l'an II. Cette Commission prétend encore avoir bien mérité de la Patrie!... L'infâme!

BALLON. Les Irlandais et les Anglais des Collèges de Paris et de Douay jouaient au *Ballon* avec le pied; cet exercice exige plus d'adresse que celui de la balle. Ils ont pour cela des vessies recouvertes d'un cuir noir. C'est là probablement ce qui a donné la première idée des *Ballons aerostatiques*. Un jeune Ecossais s'amusait en 1776, au Collège de Louis-le-Grand, à retenir par une ficelle au fond de l'eau, dans un vaste tonneau, un de ces ballons, qui remontait, comme le liége, dès qu'on coupait la ficelle, et s'élançait même à trois ou quatre pieds au-dessus de l'eau.

Les ballons les plus grands et les mieux faits qu'on ait vus jusqu'ici, sont sans contredit ceux de Garnerin. Il vient d'en imaginer un de la plus grande beauté et d'un diamètre immense. Au moins faut-il, pour une fête, proportionner ses inventions à la grandeur du sujet.

BALLOT, pauvre maçon, né et domicilié à Lyon, périt dans cette ville le 14 nivôse an II, comme *conspirateur*, quoiqu'il ne connût que sa truelle et ses pierres; ces meurtres font frémir.

BALLOT. Dans le sens vrai, c'est une balle de marchandise; dans le sens figuré, c'est ce qui revient à chacun du fardeau commun, qu'imposent les devoirs de la société. On s'est presque toujours trompé de *Ballot* dans la carrière révolutionnaire; et presque personne n'a pris le sien. Tel

s'est fait Magistrat ou Législateur, dont le vrai *Ballot* était une hotte, une bêche ou des crochets, etc.

BALLOTAGE. C'est ce qui arrive dans une *Election*, lorsque deux *candidats* ont obtenu un nombre égal de suffrage ou qu'ils ont tous deux une majorité marquante. Alors on fait un scrutin pour eux seuls; et c'est un *ballotage*. La Constitution Nouvelle nous a délivrés de ces longues formalités, qui usaient le temps, et qui n'exprimaient jamais la volonté générale.

BALLOTER. Outre le *ballotage* dont je viens de parler, on dit encore qu'on est *balloté* par le sort, par la tempête, par les vicissitudes humaines. Jamais ce mot n'a reçu une application plus juste et plus étendue que depuis douze ans. Les orages politiques ont *balloté* tout le monde sans exception. Sommes-nous au port! n'y sommes-nous pas?.....

BALLOUD, Coëffeur de femmes à Lyon, y fut égorgé par la Commission Militaire le 15 frimaire, an II. Il avait eu le malheur de coëffer une femme qui n'aimait pas Collot-d'Herbois.

BALLU, Notaire de Péronne, qui fut d'abord nommé *Juge-de-Paix* dans cette ville, ensuite élu Député de la Somme à l'Assemblée Législative. Les choix de ces cantons n'ont pas été mauvais; aussi ont-ils été proscrits.

BALLUET, Chirurgien de Paris. Toute respectable qu'est cette profession, il faut avouer qu'il y a trop de gens qui la suivent. Quand il y aurait par jour dix membres fracturés dans chaque rue, on n'aurait pas encore besoin de tant de chirurgiens.

BALMAIN. Je parle ici de deux *Balmain*; l'un, fort honnête homme, qui eut le malheur d'être Député du Mont-Blanc à la Convention Nationale, d'où il entra au Conseil des Cinq-Cents, pour s'en retourner chez lui un an après. L'autre, anciennement Marchand à Paris, rempli d'esprit et d'érudition, dont nous ignorons la destinée. Il faisait des vers, quoique Marchand.

BALME, Ex-abbé, fils d'un Serrurier d'Auxerre, Professeur en 1792 et 1793 au Collège de cette ville, c'est-à-dire, lorsqu'il n'y avait plus, des Collèges, qu'un simulacre. Il se poussa dans la Révolution par ses assiduités au fameux Club de l'Yonne, et parvint, après le 10 août, à la place d'Administrateur du Département. On a outré la satyre à son égard. On ne peut lui refuser un bon cœur et beaucoup d'esprit. Quant à l'exaltation des principes, il était encore au-dessous de ses collègues.

BALMELLE, Vice-Président du District de Pont-sur-Rhône, ancien homme de loi à Saint-Michel d'Yeuset. Il fut égorgé le 5 prairial, an II, par le Tribunal Criminel du Gard, comme *fédéraliste*, quoique ni les Jurés, ni les Juges ne sussent pas ce que cela voulait dire.

BALMONDIERE, (*Tonduti de la*) ancien gentilhomme du Bourbonnais, Lieutenant au Régiment de Monsieur, fut égorgé à Paris, dans sa soixantième année, le 7 septembre 1793, par le Tribunal Révolutionnaire, comme soupçonné d'émigration.

BALMONT, Chef de Brigade, au treizième Régiment de Cavalerie, à l'Armée de Moreau. On

le dit à tous égards digne de servir sous un tel Général; et il faut avouer qu'il n'est pas difficile de bien faire son devoir, et qu'on y est porté d'inclination, à côté d'un modèle comme celui-là.

BALORE, l'un des citoyens les plus respectables de la ville de Moulins; comme il était détenu dans les prisons, et que le Conventionnel *Forestier* avait fait une LOI (en vertu de sa seule puissance) : « Portant que les biens » des prisonniers de Moulins se» raient séquestrés jusqu'à la paix, » et que quiconque s'opposerait à » sa volonté suprême, serait puni » de quatre heures d'exposition » sur l'échaffaud »; BALORE, qui était l'un des détenus les plus estimés, fut traîné presque nud sur l'échaffaud, par un froid des plus rigoureux. Son crime était de s'être opposé à la volonté de *Forestier*; et voici comment il s'y était opposé. Le 11 octobre 1793, BALORE fut taxé à une somme de 80,000 fr.; le 22 du même mois, nouvelle taxe de 100,000 fr., indépendamment de la somme à laquelle il avait été précédemment cottisé. Mais, les biens de BALORE étant séquestrés, comment eût-il pu payer! On appella ce défaut de payement *opposition à la volonté de Forestier*, et la *volonté de Forestier* fut réputée la *volonté Nationale!...* et voilà comme les Représentans d'*un peuple libre* traitaient leurs Représentés au nom du salut public! *Balore* périt à Lyon!

BALOT, Pauvre Révérend Père Cordelier, du Département de Vaucluse, assassiné le 27 pluviôse, an II, comme *réfractaire*, c'est-à-dire, comme fidèle à sa religion, et comme n'ayant pas prêté un *serment*, qu'on avait aboli à cette époque. Ah! le pauvre Révérend Père! s'il eût été comme son ancien confrère *Malo*, ex-frère Cordelier à Vire, il vivrait encore.

BALOURD. Voyez-vous ces groupes de fainéans, stationnés au beau milieu de la rue, obstruant le passage des voitures et des piétons! Ce sont de vrais *Balourds*, qui n'ont pas même l'esprit de détourner la tête, quand on leur crie *garre*, et quand les chevaux leur caressent déja les oreilles. Que font-ils? rien. Que disent-ils? des bêtises. C'est bien la peine de tenir conseil dans le ruisseau. O les *Balourds*!

BALOURDISE. Il y a une *balourdise* fort insipide, qui appartient *au commun des martyrs*; c'est celle de ces gros papas enfoncés dans la matière, qui croient valoir autant qu'ils pèsent. Un *Crésus* à large bedaine, qu'on appelle *le Père-aux-Ecus*, en lui frappant sur le ventre, est ordinairement un *balourd*. Mais il est une charmante *Balourdise*, qui est celle du célèbre *Carlin*. N'a pas celle-là qui veut; mais la plupart des hommes aimeraient encore mieux l'autre. *Auri sacra fames!*

BALQUE, Médecin domicilié dans les environs de Bordeaux, assassiné le 8 Pluviôse, an II, par la Commission Militaire de cette ville, comme ayant manifesté une sorte d'éloignement des principes jacobites, alors en vogue parmi les Maratistes.

BALSAMIQUE. Une plante *Balsamique* est salutaire par sa douceur. Un régime doux et *Balsamique* convient aux tempéramens trop vifs. Les fruits, les légumes, les farineux, beaucoup de liquides, peu de sel, jamais d'épices, voilà une nourriture *Balsamique*! Un homme, qui, jusqu'à l'âge de

quarante-cinq ans, avait donné dans tous les excès, prolongea sa vie jusqu'à celui de quatre-vingt-huit ans avec ce régime là. On disait qu'il eût fallu à *Carrier* une nourriture *Balsamique*; un médecin répondit : *Non, non; il aurait vécu trop long-temps.* Il se trompait; car, si cette nourriture eût adouci son caractère, sa vieillesse eût réparé ses crimes.

BALSE, Encore un Chirurgien, et toujours à Paris! eh! de grace, Messieurs, ayez pitié des pauvres villageois, si souvent en proie à l'ignorance d'un barbare! allez exercer dans les campagnes votre art réparateur; tout le monde vous en saura gré.

BALTARD, Artiste de Paris, qui exerce la profession de peintre avec quelque succès. On trouve plus de peintres au physique qu'au mural. Le danger des uns se borne à manquer la ressemblance; celui des autres consiste à l'attraper.

BALTEYDIER, Egorgé à Paris sur l'échaffaud le 12 messidor, an II, comme n'étant pas assez amoureux des Systèmes Révolutionnaires; ce brave homme était Laboureur auprès d'Annecy en Savoie; et on lui fit un crime d'aimer son pays! . . .

BALTHAZARD, Chef de Brigade de la 20e. ½ *Brigade Légère*, à l'Armée d'Italie au commencement de cette année. Homme brave et se battant bien.

BALTHAZARD, Avoué près les Tribunaux en 1790. Nous ignorons s'il l'est encore. Il aimait mieux les *choses* que les *mots*, et ne sacrifiait pas ses Clients au plaisir de faire des phrases.

BALTHAZARD, (*Antoine*) assassiné à Paris sur l'échaffaud le 22 messidor an II, comme ennemi du peuple (qu'il avait toujours chéri et aidé) et comme complice de la Conspiration du Luxembourg, où il n'y a jamais eu de conspiration. Ce *Balthasard* faisait les affaires des autres; il n'a pas trop bien fait les siennes, comme on voit!

BALTIQUE. On a donné le nom de *Mer-Baltique* au grand golfe qui baigne les côtes de Suède, du Danemark, de la Laponie et d'une partie de l'Allemagne et de la Pologne. Cette Mer a été tenue par les Anglais pendant tout le cours de la Révolution; et ils ont communiqué par ce moyen avec une partie des ennemis de la France. (*Voyez Sund.*)

BALUSSIER, Propriétaire au Canton de Chollet, Département de Mayenne et Loire, assassiné le 6 nivôse an II, par la Commission Militaire de Savenay, comme Brigand de la Vendée, quoiqu'il ne fût ni Brigand, ni de la Vendée.

BALUSTRADE. On cite plusieurs Missionnaires de la terreur, revêtus de pouvoirs que n'avaient pas ceux qui les leur donnaient, (malgré l'axiôme : *Nemo dat quod non habet*) qui avaient fait faire une *balustrade*, comme le Roi de la Chine, pour que le *Peuple Souverain*, en leur parlant, ne les approchât pas.

BALZAC, (*Jean-Jacques de*) exécuté à Paris le 1er. floréal an II, pour avoir signé, par pure formalité, un *Arrete* insignifiant, 4 ans auparavant. Il était Conseiller au Parlement de Toulouse.

BAMBA. C'est le nom d'une ville et d'une province du Royaume de Congo, l'un des pays les plus intéressans qui soient connus en Afrique. C'est par erreur que le Dictionnaire Géographique annonce que *presque tous ses habitans sont Chrétiens.* Les anciens Mission-

naires Français y avaient fait beaucoup de prosélytes par leur douceur et leur patience. Mais la destruction de l'Etablissement des Missions de la rue du Bacq, a laissé sans ressource les Chrétiens du Congo.

BAMBERG, une des plus belle et des plus importantes villes d'Allemagne, en Francouie, qui a été prise par les Français dans les guerres interminables de la Révolution. Le Général Gremer s'en empara le 17 thermidor an IV. Il n'a tenu qu'à nos Généraux d'arriver droit à Vienne, si le Directoire Exécutif de France eût su profiter des conquêtes de nos armées. Mais, à mesure que les Militaires se couvraient de gloire, les Gouvernans prenaient à tâche de déshonorer le nom Français.

BAMBIN. Expression triviale, ou du moins plus que familière, qui designe un enfant en bas âge, qui sait à peine s'exprimer, et qui n'a rien d'intéressant. Les Jacobins de la Montagne désignaient par le nom de *Bambin* le dernier Dauphin, mort au Temple; il pouvait, au moins, les intéresser par sa position! — On a traité aussi de *Bambins*, les enfans qui jouent sur le Théâtre des *Jeunes Artistes*; mais ceux qui leur donnaient ce nom, étaient de vrais *Bambins* en littérature.

BAMBIN, (*Le Duel de*) petit Opéra en un acte, paroles de *Dumaniant*, musique de *Tomèoni*, joué au Théâtre-Montansier en l'an VIII ou 1800. Il y a dans cette piece un peu de morale, quelqu'intérêt de situation, et deux ou trois scènes comiques, imaginées pour faire ressortir *Brunet*, qui commence à faire fortune dans l'Opéra.

BAMBINI, Virtuose et Compositeur Italien, domicilié à Paris depuis longues annees. On a dit de lui qu'il *bambinait* en chantant; j'ignore le sens de ce prétendu bon mot; il chantait au Concert Olympique des Thuileries, dit-on, en 1788, et les auditeurs ignorans baillaient à l'envi, et s'écriaient, à moitié endormis: *Ah! mon Dieu! que c'est beau!* On exécute quelquefois de ses morceaux, qui ne font pourtant point bailler les connaisseurs.

BAMBOCHE. De toutes les expressions communes et populaires, que n'adopte pas le langage de la bonne société, celle-là est peut-être la plus expressive et la moins susceptible de Synonime. *Bamboche* veut dire *Marionnette*; mais il dit quelque chose de plus comique et de plus ridicule. Lors de la création du *Spectacle des Petits Comédiens du Comte de Beaujolais*, on appellait ce Théâtre le *Théâtre des Bamboches*, (*Voyez Beaujolais*) et l'on se disait sérieusérieusement: *Avez-vous été aux Bamboches! j'ai loué une loge aux Bamboches.* Car on y louait, en effet, des loges; on y voyait affluer la bonne société; et l'on y jouait des pièces charmantes.

On a mis en vogue à Paris, depuis quelques mois, une chanson triviale et fort bête, qui commence par ces prétendus vers:

Je n' l'ai jamais vu com' ça
Fair' les bamboches (bis)
Fair' tes bamboches avec des soldats.

Mais, toute insignifiante qu'est cette chanson, elle a donné lieu à des applications fort heureuses et fort plaisantes, dans plusieurs circonstances, même en politique.

Faire ses bamboches est une manière de parler, qui n'est point du tout du haut style, et je ne

crois pas que *Collin d'Harleville* s'avise jamais d'en faire usage dans ses comédies. Mais elle a un sens fort expressif, auquel il n'est pas aisé de suppléer. Quand *Robespierre* s'agitait à la Tribune des *Jacobins*, certaines gens du peuple, qui voyaient plus loin que leurs voisins, disaient : *Voilà Robespierre qui fait ses bamboches!* C'était en dire assez ; et, quand des femmes de la Halle disaient, en voyant passer la Convention, le jour de la *fête à l'Etre-Suprême* : *Voilà la Convention qui fait ses bamboches ;* tout le monde entendait fort bien ce que cela signifiait. On a dit aussi que la Révolution Française était *bamboche sur bamboche.* Ah ! si elle n'eût été que cela! . . .

BAMBOCHES, (*La Famille des*) petite et très-petite Comédie en un acte, de *Dumaniant*, jouée au *Théâtre Montansier*, le 13 thermidor an VIII. On n'y retrouve ni l'esprit, ni l'intelligence dramatique de cet auteur. Quelle pitoyable ressource pour gagner un peu d'argent, que celle d'immoler son talent et sa réputation à un genre si mesquin, si rebattu ! Mais, en France, dès qu'un *genre quelconque* a de la vogue, on s'imagine qu'il plaira toujours, parce qu'il a plu un moment ; et on vous en régale jusqu'à satiété.

BAMBOCHELLE, autre dénomination du même genre. C'est le titre d'une petite pièce, par laquelle on a voulu parodier l'Opéra de *Madame de Vimes*, intitulé *Praxitelle. Ficelle*, aux Troubadours, et sur-tout *Bagatelle*, au Théâtre du Vaudeville, sont des inventions plus heureuses en fait de parodie, et offrent des titres plus piquans.

BAMBOU, sorte de bois fort commun dans les Indes, dont on fait des cannes. On inflige à la Chine, pour punition de certains délits, la peine plus qu'*afflictive* de vingt-cinq, cinquante, cent coups de *Bambou* sur la plante des pieds du criminel. On a fait subir cette peine à plusieurs Missionnaires Français, qui prêchaient *Jésus-Christ*. On a traité plus cruellement en France les Ministres de la Religion de France.

BAMBRIS, Préfet du Département de l'Oise, à Beauvais. On s'accorde assez à faire l'éloge de ce choix. Ce Département n'est pas difficile à gouverner. On y est très-porté à la paix; les brigands y sont en moindre nombre qu'ailleurs; et le Préfet, en s'entourant d'hommes vrais, de francs Picards, fera le bonheur des administrés.

BAMEVILLE, (de) ancien Conseiller au Parlement de Paris, mort de sa belle mort dans les commencemens de la Révolution, si l'on peut appeller une *belle mort* celle que donne le chagrin. Ce Magistrat était la bonté même.

BAN. Ce terme, autrefois si connu en France, est tombé plus plus que jamais en désuétude. Il signifie plusieurs choses. Un Prince qui convoquait la noblesse de plein-fief, publiait un *ban.* Quand il convoquait ceux qui avaient des *arrières-fiefs*, il publiait un *arrière-ban.* Toute convocation publique est un *ban;* un *ban de mariage* est une invitation faite à ceux qui ont des oppositions à former, de les former en effet. *Ban* s'entend aussi de *bannissement*; voyez ce mot. Quand le roi de France convoquait sa noblesse pour faire la guerre et soutenir la cause de l'état, qui, quoiqu'on en dise, était essentiellement la sienne, cela s'appellait

un

un *Ban*. On a dit et imprimé que *Louis XVIII* devrait publier ce dernier *Ban* ; mais ceux qui lui ont donné ce conseil, ont inventé là une belle chimère. Cette convocation serait absolument sans effet. *Vox clamantis in deserto.*

BANASTE. (de) C'est le nom d'une famille honorable de Normandie, dans laquelle le dernier Duc de Bouillon, mort depuis la Révolution, avait choisi son épouse. Cette jeune femme, qui n'avait pas le tiers de l'âge du Prince, s'est parfaitement bien conduite, tout le temps qu'il a vécu.

BANAU, Médecin qui a fait beaucoup de bruit par ses écorces pyramidales. Mais il est si généreux, si désintéressé et si bon, qu'il s'est laissé ruiner par les vampires qui ont abusé de sa confiance. Il est retiré à Nanterre. Il a fait un traité très-curieux et très-savant sur les *maladies de la peau.*

BANC. On a consacré cette tournure de phrase : *S'asseoir sur les Bancs de l'école*, parce qu'autrefois les plus belles et les meilleurs écoles de Paris n'étaient meublées que de simples *Bancs* de bois sans appui, sur lesquels tous les hommes qui devaient jouer ensuite un grand rôle dans l'Etat, venaient s'asseoir tous les jours soir et matin, pendant des années entières. En Sorbonne, on argumentait sur les bancs; et, quoiqu'on en dise, ces *Bancs-là* portaient des individus souvent très-supérieurs à ceux qui ont paru avec tant d'éclat dans la Tribune Sénatoriale.

BANCA et BANCALIS. L'une est une des Isles de la Sonde, située entre les deux plus grandes ; l'autre est une ville du Royaume d'Achem, dans l'Isle de Sumatra, la plus grande des Isles de la Sonde. Les Hollandais possédaient des *Forts* dans tous ces pays, et en retiraient des avantages considérables pour leur commerce. Il est douteux qu'ils y aient encore un pouce de terrain; mais, une fois en paix avec l'Europe, il est possible qu'ils aient leur revanche avec les Anglais.

BANCAL, Député du Puy-de-Dôme à la Convention Nationale. Il ne partagea point les crimes de la plupart des membres de cette députation, quoiqu'il fût aussi exalté qu'eux pour la cause de la Révolution. Il fut fait prisonnier par les Autrichiens en avril 1793, avec *Camus*, *Quinette* et *La Marque*, assortiment très-bisarre, assurément. Il revint en France avec eux et parut au Conseil des Cinq-Cents, le 12 nivôse, an IV. Il publia un *Mémoire* sur sa captivité, qui annonce une ame timorée, un cœur honnête et des intentions pures. Aussi l'appella-t-on Capucin.

BANCAREL, Particulier du Canton de Millau en Rouergue, égorgé le 16 octobre 1793, par le Tribunal Criminel de l'Aveyron, comme contre-révolutionnaire.

BANCE, le père et le fils, Imprimeurs à Lyon, furent assassinés à Paris par Fouquier-Tinville, le 25 prairial, an II, sous prétexte de la prétendue révolte des Lyonnais.

BANCE, Graveur sur métaux ; c'est un des meilleurs Artistes de Paris en ce genre, qui exige un talent tout particulier, de la netteté, de la correction et deux bons yeux. Je connais pourtant un *aveugle* qui grave très-bien sur les métaux; ce qui n'étonne pas beaucoup, quand on pense que

la société fourmille d'*aveugles qui parlent des couleurs.*

BANCELIN, Fameux Traiteur du Boulevard, qui joua long-temps un certain rôle avant la Révolution. Il avait la vogue; et il est étonnant qu'il n'ait pas été Député.

BANCHEREAU, Particulier du Canton de Cholet, massacré le 17 frimaire, an II, par la Commission Militaire de Doué. Son père et son frère furent massacrés en même temps par la même Commission.

BANDA. On nomme ainsi plusieurs des Isles Moluques, d'où les Hollandais tiraient un grand produit en poivre, mais sur-tout en muscade. Aujourd'hui, ce sont les Anglais qui, jusqu'à nouvel ordre, peuvent citer avec avantage ce vers de Boileau :

« Aimez-vous la muscade? on en a mis par-tout. »

BANDAGE. On a perfectionné cette invention de la chirurgie à un point remarquable; et il y a à parier qu'on la perfectionnera encore. Il serait bien à souhaiter que, dans un moment, où l'on voit éclorre tant de projets, de plans et d'idées salutaires, quelqu'homme ingénieux et bienfaisant trouvât un moyen de contenir les *descentes*, sans gêner le malade.

BANDE. Ce mot rappelle le calembour de Mlle. *Sophie Arnould*, qui, entendant nommer plusieurs femmes de l'Opéra du nom de *Rose*, *Jacinte*, *Amarante*, etc. s'écriait fort plaisamment : *Quelle platte bande!* Il rappelle aussi ce Comédien qui disait au Premier Président de Harley : *Monseigneur, ma compagnie m'a chargé de...* — Le président répond : *Vous direz à votre* COMPAGNIE *que ma* TROUPE *la remercie...* — On dit *une bande de voleurs*; *une bande d'égorgeurs*; mais on ne dit pas : *Une bande d'honnêtes gens*; il faut bien se garder aussi de dire : *Une bande de Législateurs; une bande de patriotes...* Cependant... suffit.

BANDEAU. De tous les *Bandeaux* possibles, aucun n'est utile et respectable, excepté le *Bandeau de la Justice*. Mais, dans tous les temps, et sur-tout dans les temps de trouble, où le jeu des passions s'oppose essentiellement au triomphe de la vertu, ce *Bandeau* fut celui dont on fit le moins de cas, celui dont on se servit le moins. Tous les autres *Bandeaux* furent mis en usage à-la-fois; et l'on n'oublia que celui qu'il fallait prendre. Le *Bandeau de l'Amour* fit son effet comme auparavant; celui de l'*Amitié* fit commettre une foule de désordres et d'iniquités parmi les gens en place; et celui de la *Prévention* a coustamment aveuglé les hommes, d'ailleurs, les plus estimables. (*Voyez Prévention.*)

BANDEROLLE. Une *Banderolle* est un petit étendart, flottant au haut d'un drapeau. La diversité des couleurs, fut dans le principe de la Révolution, comme une prédiction des haines et des dissentions qui ont armé depuis lors, le père contre le fils, le frère contre le frère.... Et, quand, avec le beau mot de l'*unité de la République*, on a forcé tout le monde d'adopter une couleur uniforme, ce n'a été qu'un simulacre de paix et d'union : *Nimiùm ne crede colori!*

BANDI DE LA CHAUX, Commerçant et Lieutenant de Maire dans la petite ville de Feuilletin, près d'Aubusson, dans la Marche.

Il fut Député de la Sénéchaussée de Guéret (aujourd'hui la Creuse) à l'Assemblée Constituante. Il n'y dit, et n'y fit rien, qui pût faire ajouter un *t* à son nom.

BANDIN Il y a quelques victimes de ce nom. Il y a aussi un homme-de-lettres, qui ne veut pas qu'on parle de ses poésies fugitives; aussi n'en parlerons-nous pas, quoiqu'elles méritent mieux la publicité que bien d'autres, dont on parle trop. (*Voyez Bardin.*)

BANDIT. Si l'on explique ce mot par sa véritable étymologie, il signifie purement un homme aggrégé à une *bande* d'hommes. Les gens qui vont par *bande*, sont des *bandits*; les *oies* vont aussi par *bandes*; et les ouvriers, qu'on ameutait, pour servir une faction, allaient par *bande*, comme les *oies*, sans être des *bandits*. Mais les Armées Révolutionnaires n'étaient pas des *oies*.

BANDY, Habitant du May, Canton de Cholet, assassiné le 16 nivôse an II, par la Commission Militaire de Nantes. On confondait alors tous ses ennemis sous le nom banal et commode de Brigand de la Vendée.

BANEAU, (*Louis Baltazard de*) ancien noble, autrefois Fermier-Général, égorgé à Paris sur l'échaffaud révolutionnaire, dans sa cinquante-septième année, le 19 floréal an II, comme ayant conspiré *contre la souveraineté du peuple*, parce qu'un Commis de la Ferme avait mis de l'eau dans du tabac cinq ou six ans auparavant.

BANEUX. Deux Artistes estimables et deux bons frères portent ce nom. L'un est conducteur d'orchestre à la Cité; l'autre joue du cor à l'orchestre Feydeau. Tous deux composent.

BANIANS. Secte Indienne, imbue des dogmes de Pythagore. Ils sont humbles et serviables. Ce ne sont pas là les Jacobins de l'Inde.

BANLIEUE. Un plaisant qui voulait partir avec Blanchard dans une de ses ascensions, s'avisa d'aller demander à sa Municipalité *un passe-port pour la banlieue de la terre*. Un patriote *en grand*, qui ne plaisantait pas du tout, voulait que la guerre continuât sans relâche, jusqu'à ce que l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne et la Hollande fussent devenues *la banlieue de la France*.

BANNAL. C'est ce qui est commun, rebattu, trivial, appartenant à tout le monde. Ainsi, une *chanson*, qui ne dit rien de neuf et de saillant, est une chanson *bannale*; et nous en avons vu pleuvoir par torrent, depuis que tout le monde, sans aucune exception, s'avise de faire des couplets renouvellés des *Grecs*, qui n'ont rien, absolument rien, que le dernier laquais ne puisse dire. Rien ne peut donner une plus juste idée de cette expression, que les *phrases* qu'on débitait jusqu'à satiété à la Tribune Législative: *Le peuple est debout. — Conservons l'attitude républicaine. — L'infâme Royalisme lève une tête altière. — Les Conspirateurs auront vécu, etc, etc.*

BANNALITÉ. C'était un droit seigneurial, qui portait tous les caractères de la féodalité, et qui cependant avait quelquefois ses avantages pour la chose publique, en épargnant des frais et des embarras aux familles des particuliers. Il n'en était pas moins ridicule et odieux au peuple. Un *four bannal* pouvait encore passer; mais un *moulin bannal*, quelquefois situé à une grande distance, auquel

pourtant il fallait, dans la saison la plus rigoureuse, aller porter son grain !

BANNASSAT, ancien Curé de la Paroisse de *Saint-Fiel*, dans la Haute-Marche, Député de la Sénéchaussée de Guéret à l'Assemblée Constituante. Nous n'apprenons pas qu'on l'ait égorgé, quoique Curé, quoique Constituant et quoiqu'honnête homme.

BANNEAUX. Ce nom, qui s'écrit par deux *n*, est celui de plusieurs Négocians modestes, honnêtes et vertueux, dont je n'ai garde d'indiquer le domicile, parce qu'ils ont sauvé beaucoup de victimes, et qu'il ne faut pas trahir leur secret, en cas de récidive.

BANNES, Bourg de la contrée de *Jalès*, dont j'ai déja parlé à l'article *l'Argentière*. Ce fut là qu'on nomma l'Etat-Major de la Garde Nationale du District. *Bannes* fut alors le rendez-vous et l'asyle d'une foule de Nobles et de Prêtres mécontens, qui entretinrent longtemps une correspondance active avec Coblentz.

BANNI. Autrefois ce mot inspirait le plus vif intérêt. La Révolution nous a presqu'habitués à tant d'horreurs d'un autre genre, qu'un *Banni* n'inspirait plus qu'un intérêt secondaire. *Proscrit* disait plus, parce qu'on y attachait une idée de mort, que n'emportait pas le mot *Banni*. Si l'on se fût contenté de *Bannir* en effet ceux que l'on *bannisait*, la plupart des Français eussent envié le sort des *Bannis*, parce qu'il n'y avait pas de pays au monde, qui ne valût mieux que la France. Mais on était moralement sûr qu'un *Banni* était un homme perdu.

BANNIÈRE. Chaque Département avait sa Bannière à la Fédération du 14 Juillet 1790; et toutes ces *bannières* étaient différentes les unes des autres. Cependant il ne vint alors à l'esprit de personne de guillotiner les gens, sous prétexte de *fédéralisme*. Ces *Bannières*, qui eussent dû être un signe de ralliment, pour tous les gens de bien, furent une sorte de présage sinistre des divisions qui devaient éclater par la suite. Hélas ! l'on a que trop marché en France sous la *bannière* du crime et de l'impiété.

BANNISSEMENT. La peine du *Bannissement* fut votée par une partie des Conventionnels, lors du Procès de *Louis XVI*. Elle fut prononcée depuis, contre une foule de citoyens, mais avec des restrictions plus cruelles que celles du simple *Bannissement*. Car *Déportation* est un mot atroce dans le sens qu'y attachaient les *Directeurs*. (*Voyez ce mot.*) On pourrait demander de quel droit on chasse de son pays natal et de ses foyers un citoyen qui n'a pas été jugé dans les formes. Mais à quoi bon toutes ces questions ? ne peut-on pas en faire mille autres du même genre ?

BANQUE, commerce d'argent. Ce commerce ne se fait pas en vendant des écus ; mais au moyen de différens droits de retenue, sur les dépôts qui se font chez le Banquier, sur les traites qu'il acquitte par anticipation, sur celles d'autrui dont il paie le montant, sur la différence des monnaies, et sur les changemens de traites contre d'autres, de place à autres, etc.

On nomme aussi *Banque* l'établissement dans lequel on fait la banque. Ces établissemens sont ou publics, ou particuliers. Ceux, dans lesquels la banque se fait pour le compte d'une Maison ou d'une

Association ordinaire, sous la protection que les lois accordent généralement à toute espèce d'industrie, sont des banques particulières; elles ne servent de leurs moyens que les Commerçans en relation avec elles, et qui ont un crédit ouvert.

La banque publique est au contraire celle qui existe par l'effet d'une protection spéciale et particulière du Gouvernement, dans laquelle un grand nombre de citoyens sont ouvertement et publiquement intéressés, qui compose son fond d'un nombre d'actions, et qui fait un service utile au Commerce de l'Etat.

La Banque Particulière est le Bureau Central de paiemens de quelques Négocians qui y sont crédités. La Banque publique est le Bureau Général des recettes et paiemens de tous les Commerçans, dont la solvabilité est notoirement reconnue.

Les bornes de cet ouvrage ne permettent point de faire l'histoire détaillée de toutes les Banques; elles ne permettent pas non plus d'entrer dans l'examen des principes propres à donner à une Banque Publique le plus de solidité et le plus grand degré d'utilité possible. Mais nous croyons rendre service à nos lecteurs, en traçant une courte esquisse de l'origine des Banques favorablement connues, et des principes sur lesquels elles reposent. Cette partie mérite bien quelques pages dans cet ouvrage.

La banque en elle-même est indispensable à l'activité du Commerce; il n'y aurait jamais assez de numéraire; sa circulation ne pourrait jamais être assez active, et il s'absorberait dans la dépense de son transport. S'il fallait être réduit à payer réellement tous les achats, au comptant et en écus, dans toutes les places, alors toute opération importante deviendrait impossible. La Banque, au moyen d'un signe, dont la valeur reelle est consignee, paie d'un bout du monde à l'autre, sans presque déplacer les écus, et les multiplie, pour ainsi dire, à volonté, en les faisant servir cent fois dans le même espace de temps qu'il aurait fallu pour les envoyer à une seule destination; et cependant on a vu des hommes réunir tous leurs efforts pour anéantir en France ce moyen de crédit et de prospérité commerciale! et c'est à la Tribune Nationale qu'on a établi des luttes en faveur de la destruction totale des Banques! . . . .

BANQUE DE FRANCE. . . . . Le courage et la persévérance ont enfin surmonté les clameurs que les insinuations perfides de l'Etranger ont provoqué de la part des ignorans ou des hommes faibles. A la chûte des assignats, le besoin d'un signe supplémentaire se faisait violemment sentir; une Banque publique pouvait seule ramener la prospérité. Un génie entreprenant parvint à former autour de lui une association respectable; il établit une première Banque, connue sous le nom de Caisse-des-Comptes Courans. Les auspices sous lesquels elle se formait, le nom de son fondateur, le défaut de confiance dans le respect du Gouvernement pour le droit de propriété, la modicité d'un capital borné à cinq millions pour les fonds de cet établissement, le peu d'avantages qu'il présentait au Commerce, ne pouvaient pas inspirer une grande confiance dans ses succès. Mais la garantie qui donna la réunion des

premières maisons de Banque, des circonstances aussi inespérées que difficiles à retrouver, l'énormité des embarras, peut-être aussi le grand avantage des Actionnaires, auquel devaient se proportionner leurs efforts, donnèrent à cet Etablissement tout le ressort dont il était susceptible. C'était une Banque de virement, dont l'utilité a été concentrée dans Paris. Elle émettait des billets qui sont connus de tout le monde, elle les payait à bureau ouvert, et escomptait à un demi pour cent les effets de commerce revêtus de signatures y ayant crédit. Plusieurs vices d'administration, et l'indiscrétion des Actionnaires, l'exposèrent à une catastrophe qui a produit un effet funeste sur le crédit, et qui a pensé la culbuter le génie; de la France l'a relevée. Ses Administrateurs étaient les citoyens *Fulchiron*, *Récamier*, *Doyen*, *Devaisne* père, *Davilliers*, *Jubié*, *Girardot*, *Després*, *Germain*, *Marmet*, *Villeminot et Augustin Monneron* qui, par une singularité repréhensible, en était même à-la-fois l'Inventeur et le Directeur.

Cette Caisse a servi de noyeau à la Banque de France, dont l'organisation s'est terminée le 27 pluviôse dernier, et qui est maintenant en pleine activité, sous la protection spéciale du Gouvernement du 18 Brumaire.

La Banque de France réunit une grande partie des avantages qui caractérisent les Banques de dépôt, les Banques de viremens, les Caisses de Comptes courans et celles des Comptes. Son fonds est de trente millions, par actions de mille francs chacune. — Elle escompte les effets revêtus de trois signatures de citoyens Français ou de Négocians Etrangers dont la solvabilité est notoirement connue. — Elle se charge, pour le compte des particuliers et des Etablissemens publics, du recouvrement des Effets qui lui sont remis, et fait des avances sur ceux dont le recouvrement est certain. Elle reçoit en compte courant les dépôts et consignations, les sommes en numéraire et les effets de Caisse, et paie pour les Propriétaires, jusqu'à concurrence des valeurs encaissées à leur profit. — Elle émet des Billets - au - Porteur à vue et des Billets à ordre, à jour. Elle a ouvert une Caisse de placement et d'épargne, dans laquelle toute somme au-dessus de cinquante francs est reçue pour un temps convenu de gré à gré; elle en paie l'intérêt. — Elle s'est interdit toute espèce de commerce autre que celui des matières d'or et d'argent. — L'Administration de la Banque de France est composée de quinze Régens, et surveillée par trois Censeurs, choisis par l'Assemblée générale des Actionnaires dans l'universalité des citoyens Français. — Elle est sagement organisée, et les noms des Régens et Censeurs actuels ne peuvent qu'inspirer la plus grande confiance dans cet Etablissement; il sera d'une utilité précieuse à la République, quand il aura pris l'accroissement qu'il ne peut manquer de recevoir; et la Nation Française saura gré au citoyen Crétet, Conseiller d'Etat, des soins qu'il s'est donnés pour le mettre en vigueur. Les Régens actuels sont les citoyens *Perrégaux*, *Lecouteulx de Canteleu*, *Mallet* aîné, *Demautort*, *Perrier*, *Perrée*, *Robillard*, *Hugues-Lagarde*, *Récamier*, *Germain*, *Carie*, *Bastarrèche*, *Sévenne*, *Barrillon*, *Ricard*. Ses Censeurs sont les citoyens

Sabatier, *Journier-Aubert* et *Soehnée*.

BANQUE DE VENISE. C'est la plus ancienne; c'est une caisse générale et perpétuelle de dépôt public, et de paiemens et recettes pour tous les Marchands ou Négocians. Elle dut, comme toutes les Banques publiques, sa naissance aux embarras qui suivirent une guerre longue et cruelle. Son origine est aussi ancienne que celle de la République; par un Edit solemnel, le paiement des marchandises en gros et des lettres-de-change ne peut être fait qu'à la Banque, à laquelle, par conséquent, tous les créanciers et débiteurs sont obligés, les uns de porter, les autres de recevoir leur argent. Les paiemens s'y font presque tous par simple transport. Elle a cependant une caisse de comptant pour ceux qui veulent leur argent. La durée de son existence est la meilleure preuve de son utilité et de la sagesse de son administration.

BANQUE D'AMSTERDAM. Elle fut établie en 1609, à-peu-près sur les bases de celle de Venise. C'est, comme elle, une Banque de dépôt. Son fonds s'élève à une somme si considérable qu'on l'évalue à trois mille tonnes au moins. On ne peut faire payer hors de Banque que les sommes au-dessous de 300 florins; elle n'a point de caisse ouverte pour le comptant, mais elle en tolère de particulières. On sait assez quel degré de splendeur le commerce de la Hollande a reçu de cet établissement.

BANQUE DE HAMBOURG. Elle est établie sur les mêmes principes; la fidélité et l'exactitude de sa gestion lui ont mérité la grande réputation dont elle jouit par-tout, et principalement dans le Nord. Tous les Bourgeois et le Corps-de-Ville sont cautions responsables de la Banque. Son trésor passe pour être considérable; mais on ne peut l'apprécier au juste, parce que les teneurs de livres font et observent religieusement le serment de garder le secret; pour que ce serment soit gardé, le Sénat n'a aucune inspection sur elle, et on ne peut y exercer aucune saisie. Heureux le peuple commerçant qui sait combiner et assurer ainsi ses moyens de crédit et de prospérité!

BANQUE DE LONDRES. Elle est fondée sur d'autres principes; elle émet des billets au porteur. Cette Banque a long-temps produit de grands avantages à l'Angleterre. Maintenant on ne peut prévoir quels seront les résultats de la manière dont elle est administrée, s'il est vrai, comme quelques écrits l'assurent, que son émission soit fort au-dessus de son numéraire. Elle compte maintenant pour deux milliards de ses billets émis, et elle ne peut avoir plus de douze cent millions de numéraire. Si cela est, malheur au peuple qui se réveillera après un trop long sommeil!

BANQUE DES ETATS-UNIS. Elle doit aussi sa naissance aux embarras multipliés qui succédèrent à la guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Elle fut établie par acte du Congrès du 25 février 1791, avec privilège exclusif pour vingt ans. Son capital est de dix millions de dollars, dont un quart en espèces d'or et d'argent, et les trois autres quarts en fonds publics portant six pour cent d'intérêt; elle est restreinte au commerce des matières d'or et d'argent et des lettres-de-change. Elle a déja une

influence très-active sur la prospérité du commerce.

BANQUE DE BOSTON. Elle s'établit en 1792, avec un privilège pour cinquante ans. Son fonds est de soixante mille dollars.

BANQUE DE LAW. Système monstrueux établi en France en 1716, par un émissaire de l'Angleterre; elle fut convertie en 1719 en Banque Royale qui n'eut que quatre années d'existence; ses résultats furent tellement malheureux pour la France, que nous croyons devoir nous dispenser d'en rappeller le souvenir. Elle avait tous les vices de la Banque de Londres, tous les dehors de celle d'Amsterdam.

BANQUE DE JEU, Signifie les fonds que celui qui tient le jeu a devant lui. Tenir la Banque au jeu, c'est en faire les fonds; c'est de tous les moyens de gagner de l'argent, le plus vil et le plus méprisable (*Voyez Jeu.*)

BANQUE, Nom d'un ecclésiastique pieux, éclairé, respectable sous tous les rapports, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792.

BANQUE RENDUE FACILE, (La) par *Girardeau*, ouvrage qui parut à Lyon en 1793. — Il peut être utile à ceux qui se destinent à cet état.

BANQUEROUTE. Autrefois l'homme qui faisait *Banqueroute*, était flétri dans l'opinion et poursuivi par la Justice; et le nom de *Banqueroutier* était une injure, non-seulement pour celui qui l'avait méritée, mais même pour celui ou celle dont il était le père. La profonde immoralité, qui fut le résultat nécessaire de la Révolution Française, dut infailliblement adoucir les mesures de rigueur prononcées par les anciennes lois. En effet, quand les Autorités Supérieures elles-mêmes donnèrent le premier exemple de la *Banqueroute*, de quel droit eussent-elles osé condamner les particuliers qui les prenaient pour modèle? et en vertu de quels principes de justice un simple citoyen eût-il été forcé de payer son créancier, quand le Gouvernement se déclarait débiteur insolvable d'une foule de citoyens? un Comité demandait une fourniture de draps ou de toile à un Négociant probe et honnête, lui en garantissait le paiement à telles et telles époques, lui faisait faire l'avance de ses marchandises, de ses fonds et de son crédit... Celui-ci, se fiant à la parole du Comité et à la foi des traités synallagmatiques, se mettait à découvert, passait à ses correspondans des billets à ordre, livrait fidèlement sa marchandise, en demandait ensuite le paiement.. Mais le Comité, circonvenu ensuite par des intrigans adroits et protégés, non-seulement refusait le paiement convenu et stipulé, (*Voyez Entreprise* et *Fournisseur*) mais il cassait de sa pleine autorité un marché fait sous la garantie de la bonne foi commerciale, en diminuait le prix selon son bon plaisir, lui donnait un effet rétroactif, laissait au Négociant sa marchandise déja dans les magasins, et lui donnait en paiment de celle employée, des effets à plusieurs usances et qui perdaient vingt et trente pour cent sur la place. Appellera-t-on *Banqueroutier* le Marchand qui n'aura pas pu faire honneur à ses engagemens? et lui sera-t-il défendu, du moins pour conserver son honneur, de publier la vérité? certes, cette tyrannie serait le comble de l'opprobre

l'opprobre et du malheur. Pourquoi vous Comité, manqueriez-vous impunément à vos conventions, s'il ne m'est pas permis de manquer aux miennes! Cette matière, de la plus haute importance, qu'aucun écrivain n'a osé entamer jusqu'ici, tient essentiellement à la morale publique; ce n'est point par des sophismes, des injures, de vaines déclamations et des actes d'autorité, encore moins par un entêtement ridicule qu'on peut répondre à de pareils argumens. Tout l'Univers deviendra l'avocat d'une pareille cause; et la raison du plus fort cessera d'être la raison, dès qu'on voudra parler justice, honneur, humanité, gouvernement. (*Voyez Juré Spécial.*)

BANQUEROUTIER. Le 21 Vendémiaire, an III, la Convention rendit un *Décret* portant *qu'aucun Banqueroutier ne pourrait exercer des fonctions publiques.* Si l'on eût pris la Convention au mot, on se fût souvenu que c'était alors précisément l'époque, où le discredit des assignats occasionnait une *Banqueroute générale.*

BANQUET, Chapelain de l'Hôpital Saint-Jacques à Paris, massacré aux Carmes le 2 septembre 1792, avec cent soixante-onze Prêtres et deux Laïcs. Ce 2 *Septembre* pourra-t-il jamais s'oublier?

BANQUET FRATERNEL. C'est au grand scandale des hommes vertueux et sensés, et toujours aux dépens du peuple et du véritable peuple, que se sont donnés ces fameux *Banquets fraternels,* où des hommes abîmés de sang et de fange, des hommes écrasés sous le poids de tous les forfaits, des hommes poursuivis par l'ombre sanglante et vengeresse des milliers de victimes qu'ils avaient immolées, ont bu gaîment à la santé d'une *République* qui n'avait rien de *républicain* que le nom. Comment ces larges coupes pleines de vin, dont s'enivraient ces partisans de la *Frugalité Spartiate*, n'étaient-elles pas trempées des larmes du repentir, suivant ces paroles de *David : et potum meum cum fletu miscebam!* — On a vu de ces *Banquets*, où la *Fraternité* était si peu respectée, que les *Frères* finissaient par se jetter *fraternellement* les plats au visage.

P. S. Le 15 thermidor, an VIII, (c'est-à-dire, le Dimanche 3 août de cette année 1800) il y a eu aux Champs-Elysées, chez le Restaurateur *Vénua* un *Banquet fraternel* d'un genre tout neuf, et dont personne en France n'avait encore eu l'idée. Depuis long-temps le besoin de revoir et d'embrasser leurs anciens camarades avait inspiré à plusieurs élèves du célèbre et ancien Collège de Louis-le-Grand (aujourd'hui le Prytanée Français) l'idée de se réunir dans un *Banquet fraternel.* Cent vingt élèves de tout âge et de toute profession se réunirent en effet à l'Elysée sous la Présidence du ci-devant Chevalier de *Boufflers* et du citoyen *Champagne*, Directeur du *Prytanée.* Chacun se trouva placé à côté des élèves de son cours.

Un grand nombre n'y put assister; les uns, pour cause de maladie; les autres, pour cause d'éloignement et d'absence nécessitée par des emplois, des Préfectures, des affaires majeures, etc. Beaucoup aussi ne furent point avertis, faute par les Directeurs de la fête d'avoir su leur adresse. Mais,

parmi ceux qui avaient été avertis des premiers, quelques-uns n'y parurent pas, entr'autres *Gaudin*, Ministre des finances; *Abrial*, Ministre de la Justice; *De Forgues*, ancien Ministre des Affaires Etrangères; l'Auteur connu sous le nom du *Cousin-Jacques*, *Jéhanne*, et quelques autres, dont on crut motiver l'absence (1) par la crainte peut-être de se retrouver avec des hommes d'un Parti tout-à-fait opposé au leur. En effet, il se trouva dans cette réunion des partis, des opinions et des principes tout différens; le fameux *Fréron* ne manqua pas d'y assister un des premiers, et témoigna même du regret de n'y pas voir *tels* et *tels* de ses anciens camarades, dont on savait bien qu'il ne devait pas être l'ami.

Parmi les hommes marquans de cette réunion, se trouvaient Boufflers; Champagne; Fréron; Noël; Goffanlx, l'Ex-Législateur; Isidore-Langlois; Piis; Suë; Mathieu, de l'Oise; Castel, Auteur du charmant *Poëme des Fleurs*; le spirituel Picard; Luce de Lancival; le Défenseur Julienne; des Médecins distingués; des Avocats célèbres, beaucoup d'hommes en place et des talens de tout genre.

Picard, La Place, Piis et Boufflers chantèrent de très-jolis couplets de leur façon.

C'était un assortiment bisarre que celui de tous ces hommes si disparates, et qui s'étaient conduits et signalés de tant de manières diverses dans le Cours de la Révolution. C'eût été bien plus remarquable encore, si quelques Magistrats et Gens de lettres invités, y fussent venus; car, chacun se trouvant avec son *Cours*, on eût vu l'Aristocrate prononcé trinquer avec le Jacobin forcené, le Modéré plein d'humanité serrer la main de l'Assassin, et l'Athée ou l'Impie assis tout à côté de l'homme religieux ou dévôt. L'intention de cette réunion est louable sans doute; mais se flatter de l'espoir qu'elle ferait disparaître toutes ces *nuances* (2) et les *fondrait* dans un seul sentiment, celui de la *fraternité*, c'était une belle chimère.

Parmi les anciens élèves du même Collège, la faulx de la mort en avait moissonné de très-marquans, entr'autres: *Robespierre l'aîné*, dit *Maximilien*, *Camille Desmoulins*, *le Général Cherin*, *Duport du Tertre*, *le Ministre Le Brun*, et une foule d'autres. (*Article communiqué.*)

BANQUIER. C'est une profession moins honorée, et peut-être aussi moins honorable aujourd'hui qu'autrefois. Les anciennes maisons de Banque, qui fleurissaient autrefois à Paris, à Cadix, à Amsterdam, à Hambourg, n'ont pas pu se soustraire à l'empire des Révolutions, qui n'épargnent personne, et font peser leur sceptre de fer, par préférence, sur les hommes opulens. On a fait périr sur l'échaffaud, à Paris, à Bor-

(1) L'Anonime, qui nous a envoyé cet *Article*, que j'ai ajouté ici par *Post Scriptum*, pourrait bien ne pas avoir rencontré juste, en nous supposant tels et tels motifs. . . . mais l'Auteur de ce *Dictionnaire* était malade.

(2) L'Anonime veut bien appeller cela des *nuances*! . . .

deaux et à Lyon, les *Banquiers* les plus solides et les plus honorables. Mais, parmi les nouveaux *Banquiers*, que la roue de fortune a élevés sur le pinacle, s'il y en a qui rougiraient peut-être de remonter à l'année 1794, et sur-tout d'indiquer la source de leur opulence, il faut convenir qu'il en est aussi qui ne doivent qu'à leur intelligence active et à la grande confiance qu'a inspiré leur probité connue, l'extrême considération et l'immense crédit dont ils jouissent. Parmi nos *Banquiers* les plus estimés (et aussi les plus enviés par la même raison) on cite avec plaisir des hommes tels que *Récamier*, *Barrillon*, les freres *Séveunes*, etc. etc. etc.

BANQUIERS. (*Manuel des Banquiers et des Gens d'affaires.*) C'est une espèce de Calendrier pour l'année 1798, contenant une instruction sur les lettres-de-change, lettres-de-crédit, billets-à-ordre, le nom et l'adresse de tous les Banquiers, Notaires, Gens d'affaires, etc. Ces sortes d'ouvrages n'ont pas besoin de recommandation.

BANQUIÈRE, (*De la*) fils d'un Conseiller au Conseil Supérieur de Blois et ancien Magistrat à Montpellier. L'Abbé de la *Banquière*, dont nous parlons, fit toutes ses études au Collège de Louis-le-Grand, avec Robespierre, Camille-Desmoulins, l'Auteur de ce Dictionnaire et une foule d'autres, trop connus dans la Révolution. Il fut un des plus vertueux Ecclésiastiques de France. Nous l'avons trouvé sur une liste des victimes du 2 Septembre, quoiqu'il ne soit pas sur d'autres.

BANTAM. On peut considérer cette ville comme la seconde de toute l'île de *Java*, dont *Batavia* est la première. Le Roi de *Bantam* est, comme tous les Rois de ces pays, subordonné à la puissance commerciale des Européens. Ce sont aujourd'hui les Anglais qui lui font la loi, en attendant qu'une situation paisible redonne aux Hollandais leur ancienne énergie.

BAOUL, malheureux Prêtre, né à Gravessey, qui fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 7 thermidor an II, dans sa 57e. année. Il s'était fait marchand Mercier rue des Lombards, croyant par-là échapper aux assassins.

BAOUR-LORMIAN, Homme de Lettres, assez avantageusement connu à Paris par des Poésies fugitives, qui ont de la grace et de la vigueur. Il est, en général, correct et précis; mais il a le malheur de se livrer de préférence à la *Satyre*, genre qui entraîne une foule d'inconvéniens, dont ne dédommage pas tout l'éclat qui peut en résulter pour l'auteur. Il s'est fait de nombreux et de dangereux ennemis, et tout le talent du monde ne les appaisera pas.

BAPAUME, petite ville de la ci-devant Province d'Artois, grande comme ma poche, mais très-bien fortifiée par MM. de Ville et de Vauban. Les habitans de *Bapaume*, qui n'ont pas le caractère révolutionnaire, eussent été fort tranquilles, sans l'épouvantable voisinage de *Joseph Le Bon*, qui exerçait son despotisme sanguinaire à six lieues de-là, dans la ville d'*Arras*, et qui promenait par-tout, dans les environs, sa fureur destructive. (*Voyez Haudouart*, *Danel*, *etc. etc.*)

BAPITEAU, malheureux Laboureur, qui n'était ni noble, ni Prêtre, ni Riche, et qui fut condamné à mort le 7 pluviôse an II, par

la Commission Militaire des Sables d'Olonne, comme Brigaud de la Vendée !...

BAPTÊME. On a dénaturé ce nom consacré par le Christianisme, en l'appliquant à une pure formalité. Le *Bapteme civil* a été distingué de l'ancien et véritable *Bapteme*. Jusques-là, le mal n'est pas grand ; les précautions légales qu'exige la société, n'ont rien de commun avec les objets de pure spiritualité ; mais, lorsque *Carrier* disait qu'il donnait aux Aristocrates le *Baptême national*, en les noyant dans la Loire; c'est alors que l'abus sacrilège des choses les plus respectables a été à son comble.

BAPTISTE. C'est un nom cher aux amateurs du spectacle et aux amis des arts et du goût. Toute la famille des *Baptiste* a du talent, le père, la mère, les enfans et leurs femmes ; et ils sont tous unis par les liens de la vertu comme par ceux de la parenté.

BAPTISTE *aîné*. Nous parlerons séparément des deux frères *Baptiste*, parce qu'ils marquent le plus au théâtre. Ce *Baptiste aîné* est un grand homme sec, d'un extérieur très-distingué et d'une physionomie sévère. Il Jouait la Comédie au grand théâtre de Nantes, avec un succès marqué, avant et pendant les premières années de la Révolution. Il se chargea à Nantes du rôle de l'*Empereur* dans la pièce de *Nicodème dans la Lune*, et son rare talent donna à ce rôle, et même à la pièce, un caractère d'intérêt qui lui manque. *Baptiste* est un sujet extrêmement utile dans la tragédie, et infiniment précieux dans la comédie. Le *Comte d'Olban* dans *Nanine* et les rôles du *Glorieux* et du *Distrait* suffiseut pour donner une juste idée de son talent. Cet Acteur a de la moralité, de la douceur et un ton de bonne société, qu'il serait à souhaiter qu'on pût rencontrer dans tous les hommes de sa profession.

BAPTISTE *cadet* a un autre genre que son frère. Il était attaché au Théâtre Montansier, d'où il passa à celui de la République, avant la réunion des Comédiens Français. Il réussit parfaitement dans les *niais*, mais sans basse caricature. C'est l'homme de la nature et de la vérité ; il a de l'*à-plomb*, de la décence, et n'ajoute rien à ses rôles. — Il n'est plus à Paris; c'est une perte réelle pour le théâtre.

BAQUIER, Particulier de Conflans en Poitou, condamné à mort le 27 messidor an II, par un des Tribunaux Militaires de l'Armée des Pyrénées Occidentales, comme suspect d'émigration.

BAR, Député de la Moselle à la Convention Nationale, entra au Conseil des Anciens, d'où il sortit le premier prairial an V. — *Bar de Thionville*, du même Département, Commissaire près les Tribunaux Civil et Criminel du Bas-Rhin, entra en l'an VI au Conseil des Anciens pour deux ans. Ne dirait-on pas que c'est le même Bar !

BAR-LE-DUC, jolie ville de France, Capitale du ci-devant Barrois, au Département de la Meuse. On lui a ôté son *Manteau Ducal*, ou l'appellant *Bar-sur-Ornain*, du nom de la petite rivière qui lui fournit des truites. Elle renferme entre 9 à 10 mille ames. Garnier, de la Meuse, est de cette ville. Ses vins sont bons, et ses habitans aussi. Il y a parmi eux d'excellens Musiciens.

BAR-SUR-AUBE, autre ville beaucoup moindre que la précé-

dente, dans la Haute-Marne; elle renferme 3 à 4 mille ames. On y est doux et hospitalier.

BAR-SUR-SEINE, autre ville encore plus petite que *Bar-sur-Aube*, par-delà Troyes. On y compte un peu plus de 2000 habitans, qui sont les meilleures gens du monde, quoiqu'il y ait parmi eux de l'esprit et des talens. Elle est au Département de l'Aube.

BAR. Une famille intéressante de ce nom était domiciliée à Saint-Amand, en Flandres, et comptait parmi elle des Administrateurs. Nous ignorons leur sort.

BAR (*De*) Ancien Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, ancien Commandant du Dépôt Militaire de Saint-Denis. Il devint dans la Révolution Général de Brigade, commanda la première Légion de Police, et se distingua toujours par sa fermeté, son zèle, sa modération et son intelligence. Ses soldats le chérissaient; il fut destitué au 13 vendémiaire et calomnié auprès de *Barras*, qui lui fit essuyer des humiliations peu faites pour son caractère mâle et fier. Voyant qu'il ne pouvait espérer aucune justice du Directoire, réduit à la misère, chargé d'une femme et de trois enfans, il mourut du chagrin que lui causa sa triste situation. Le Général de *Bar* joignait aux talens militaires le goût et le génie de la Littérature. Puisse cet hommage rendu à sa mémoire, offrir quelques consolations à sa digne veuve et à ses charmans enfans!

BARA, Commissaire près l'Administration Centrale des Ardennes, Député de ce Département au Conseil des Cinq-Cents en l'an VI. Il a passé pour un vigoureux Patriote.

BARA, jeune Tambour, qu'on a dit avoir été tué par les Vendéens en l'an II, pour n'avoir pas voulu crier: *Vive Louis XVIII!* Le 8 nivôse, la Convention, par un Décret, le mit à côté de Voltaire au Panthéon; et, le 23 messidor suivant, elle décréta une fête nationale en son honneur, qu'elle fixa au 10 thermidor suivant. Mais *l'homme propose, et Dieu dispose*; on vit le 10 thermidor une autre fête: Robespierre et une portion de ses complices expièrent ce jour-là leurs crimes sur l'échaffaud.

BARABAN, Peintre à Paris, qui n'a ni le talent, ni les opinions de *David*.

BARABBAS. Un ancien proverbe français disait d'un homme très-connu: *Il est connu comme Barabbas à la Passion.* Une foule de gens se sont fait connaître parmi nous de la même manière depuis dix ans. On préféra *Barabbas* au Sauveur du Monde; n'est-ce pas là ce qui est presque constamment arrivé dans nos élections! n'est-ce pas là surtout l'histoire des amnistiés!

BARADEAU, Marin des Sables d'Olonne, qui s'embarqua sur le navire *le Phaéton*, à Cayenne, pour revenir en France. Cet homme, voulant ranger ses effets, les plaçait et déplaçait sans cesse à côté de la cachette, où *J. J. Aymée* s'était soustrait à son exil; et il pensa vingt fois le découvrir par son imprudence. Ce fut un miracle, si cet estimable Député ne fut pas trahi, replongé dans les cachots, et s'il échappa à la mort.

BARADIN, *Frères*, et FAURIE, Négocians de Bayonne; Maison sage et probe, faisant le commerce d'Espagne avec succès.

BARAGOIN. Quand un Parisien voyage dans les environs d'Amiens, il lui est impossible de comprendre

un seul mot de ce que lui disent les villageois. Il lui faut un Picard pour *Truchement*. Supposons un Français de bon sens, revenant en France en l'an II, après vingt ans d'absence, et entendant dire de toute part : *Fraternité ou la Mort*, etc. et cent autres sottises du même genre. Je ne comprends rien à tout cela, dirait-il ; c'est un véritable *baragoin*. Et il aurait raison.

BARAGNON, Avocat d'Uzès, égorgé par le Tribunal Criminel du Gard, comme suspect de *Fédéralisme*. Quelle bêtise atroce !

BARAGUAY-D'HILLIERS, l'un des Généraux Divisionnaires de la République Française, qui se sont le plus distingués, et dont tous les Partis ont dit le plus de bien. Il s'est trouvé à une foule d'actions glorieuses, auxquelles il a toujours pris une part active, et dont il a dirigé une partie. Son *Article* excéderait beaucoup l'étendue que les bornes de cet ouvrage me permettent de lui donner, quand je me réduirais même à la simple nomenclature des époques et des dates honorables pour ce brave Militaire. Il fut pris le 9 messidor an VI, sur les eaux de Sicile, à bord de la frégate Française la *Sensible*, expédiée par *Bonaparte*. L'Amiral *Nelson*, qui fit cette capture, l'envoya à l'Amiral *Jervis* devant Cadix. Le 23 thermidor suivant, il arriva à Paris avec ses deux Aides-de-Camp. Les Anglais les avaient relâchés sur la parole qu'ils leur avaient donnée de ne pas servir jusqu'à ce qu'on les eût échangés.

BARAILLON, Député de la Creuse à la Convention Nationale, s'y fit long-temps remarquer par son exaltation révolutionnaire, et même par de véritables extravagances, qu'il ne faut attribuer qu'à la chaleur de son imagination. Il répara courageusement ses torts, et se couvrit de gloire le 6 thermidor an VII, à la Tribune du Conseil des Anciens, par un Discours *improvisé* contre la Terreur et ses partisans infâmes, qui ne le cède à aucun des meilleurs morceaux d'éloquence. *Baraillon* était Médecin de la Faculté de Montpellier. Il a écrit sur l'épizootie et sur les maladies du peuple et des artisans. Son amour pour l'humanité et son zèle soutenu pour la chose publique, ont fini par lui concilier la majorité des suffrages. On lui reproche d'avoir montré le *Medecin* plus souvent que le *Législateur*. Mais à quels hommes en place n'a-t-on pas pu dire quelquefois : *Vous etes orfèvre, Monsieur Josse !*

BARAILON. Ce sont deux frères, Capitaines du Génie, de la Deuxième Classe ; tous deux instruits.

BARAIRON, Administrateur de la Régie de l'Enregistrement, sur le compte duquel tout le monde ne s'accorde pas. On lui reproche d'avoir courbé trop servilement sa tête sous le joug des hommes puissans. Si ce reproche est fondé, il est en bonne compagnie, assurément. D'ailleurs, il ne manque ni d'esprit, ni de talent, ni de zèle.

BARALLÈRE, nom supposé, sous lequel *Jolivet*, auteur bien connu, publia plusieurs ouvrages très-hardis, à l'époque du 9 thermidor. (*Voyez Jolivet.*)

BARAND. Deux victimes de ce nom furent immolés à la rage révolutionnaire. L'un à Nantes, le 17 nivôse an II, comme Vendéen ; l'autre, qui était Religieux-Carme, à Lyon, le 28 frimaire an II, *comme Carme*. Bien en prit au prophète Elie de n'être pas à Lyon ;

la Commission Militaire l'aurait guillotiné d'emblée.

BARANGER. Cinq personnes de ce nom furent assassinéesen nivôse et pluviôse an II, par les Commissions Révolutionnaires d'Angers, de Nantes et des Deux-Sèvres; et, ce qui prouve plus que jamais que ce n'était pas seulement aux Riches, aux Nobles et aux Prêtres qu'on déclarait une guerre à mort, mais bien *au peuple*, *au véritable peuple*, sous prétexte de *venger le peuple*, c'est que, parmi ces 5 victimes, il se trouvait un Cordonnier, un Meûnier, un Tisserand et une pauvre Cuisinière, nommée *Louise-Mathurine Baranger.*

BARAQUE. Combien de Grands et de Riches, depuis douze ans, eussent voulu échanger leur magnifique hôtel contre une pauvre *baraque* ignorée! Des hommes très-marquans ont échappé à la rage des tigres, en se logeant dans ces tristes *Baraques*, qui sont adossées aux murs de nos grands édifices. (*Voyez Echoppe.*)

BARAS, Patriote un peu plus qu'exalté, Avocat à Toulouse, guillotiné à Paris avec Vincent, Ronsin, *Le Père Duchêne*, etc. Ce *Baras-ci* ne se donnait pas des *r*, mais une seule *r*.

BARAT, Courtier de change à Paris, périt sur l'échaffaud le 17 septembre 1793, pour de faux assignats. — Passe pour celui-là.

BARATAN, égorgé le 6 nivôse, an II, par la Commission Militaire de Rennes, comme *Vendéen*.

BARAUD; l'un, pauvre JOURNALIER du Canton de Carpentras, fut assassiné le 15 messidor, an II, comme FÉDÉRALISTE (Bon dieu!) par l'exécrable Commission POPULAIRE d'Orange; l'autre, Marchand de bas à Lyon, y fut égorgé dans sa soixante-septième année, le 7 pluviôse, an II.

BARAUMONT, Banquier à Paris. On n'en parle pas beaucoup.

BARAUT, femme de *Puy de Vérine*, périt à Paris sur l'échaffaud, la veille du 9 thermidor, dans sa cinquante-sixième année!

BARAZAR, Chef de Bataillon du Génie, Sous-Directeur des fortifications à Brest. Homme de mérite.

BARBA, Libraire à Paris, accusé d'être incorrigible en fait de brigandage. On a coudamné souvent au Tribunal Criminel des hommes coupables de vols. Est-il un vol plus punissable que celui qui attente publiquement aux propriétés les plus sacrées! Le Gouvernement n'a pas encore pris en considération cette violation de la foi publique, qui décourage le talent, ruine la librairie, prive des pères de famille du fruit de leurs veilles, et enrichit un voleur aux dépens d'un honnête homme.

BARBA, Général par Commission, commandait à l'Armée de la Moselle, lors de la défaite de quatre mille Autrichiens devant Bitche, le 7 brumaire, an II.

BARBADE. C'est la plus riche des Isles que les Anglais possèdent aux Antilles. Peu de leurs Colonies sont aussi fertiles et d'un aussi grand rapport, sur-tout en cannes de sucre, quoiqu'elle n'ait que vingt-cinq lieues, environ, de circuit. Ils y ont accuilli beaucoup de malheureux Français, échappés comme par miracle aux horreurs de Saint-Domingue. (*Voyez Rovere.*)

BARBANÇON (*le Comte de*) Grand Bailli de Villers-cot-Retz,

fut Député de ce Bailliage à l'Assemblée Constituante. Madame de *Barbançon* était Abbesse de Saint-Remy, près Villers-cot-Retz. Quoique toute cette famille fût attachée par devoir à la Maison d'Orléans, on ne prouve pas qu'elle ait trahi la cause du Roi.

BARBANSON, condamné à mort le 27 nivôse, an II, par la Commission Militaire de *Saint-Malo*, pour faux assignats!

BARBANTANE, (*Puget de*) a joué un trop grand rôle dans la Révolution, pour que nous prononcions définitivement sur la légitimité de sa renommée. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que, s'il faut en croire la voix publique, les Journaux, et des milliers de rapports qui passent pour authentiques, il ne s'est pas fait connaître sous des aspects avantageux. Il commandait à Marseille, lors de la détention des deux derniers fils d'Orléans au Fort Saint-Jean. Ces deux jeunes gens, estimables sous tous les rapports, n'ont pas eu à s'en louer. Il a toujours passé pour un *Ultra-Révolutionnaire*, et même pis.

BARBARA, Homme de loi à Moulins, parfaitement innocent, fut égorgé à Lyon le 11 nivôse, an II, par la Commission Militaire de cette ville malheureuse, théâtre de tant d'horreurs; la note du Comité Révolutionnaire de Moulins, qui l'envoyait à la Boucherie, portait pour toute accusation : *Babara se lamente sur l'ancien régime!* et pour cela, il fallait le tuer!

BARBARE. Il faut effacer ce mot du Vocabulaire Français; il ne peint plus que très-faiblement le caractère des hommes de la Révolution. Atroce ne dit pas tout ce qu'il faut dire; *infernal*, *exécrable*, non plus. Si le simple déni de justice d'un Ministre qui s'obstine à traiter l'honnête homme comme un brigand, et le brigand comme un honnête homme, est une véritable *Barbarie*; si, sous le prétexte bannal du salut public, l'homme en place rejette constamment les réclamations les plus justes, peut-il se plaindre d'être taxé de *Barbarie*, quand il s'opiniâtre à fermer les yeux sur les iniquités qu'on lui dévoile! mais que sera-ce donc, s'il faut qualifier les abominations qui se sont passées parmi-nous!

BARBARI. C'est un mot qui fait partie du refrain d'une chanson fort ancienne et fort connue. Ce refrain a servi très-heureusement à plusieurs chansonniers Français, qui ont voulu caractériser la Révolution. En effet, cette série épouvantable de crimes, inouïs jusqu'alors, ne peut guères être considérée que comme une régénération *faite à la façon de Barbari*, *mon ami*.

BARBARIE, Particulier du Canton de Fontenay-le-Comte, condamné à mort le 16 nivôse, an II, par la Commission Militaire de Nantes, et exécuté le même jour, comme Vendéen.

BARBARIE. On donne ce nom à toute la partie septentrionale de l'Afrique, qui comprend les Royaumes ou Régences de Fez, de Maroc, de Tafilet, de Tunis, d'Alger, de Tripoli, etc. Le mot abstrait de *Barbarie*, de *Barbarie*, est sans doute né des excès, du brigandage, des pyrateries exercées par ces peuples contre les Européens; et leurs mœurs, leurs usages, qui sont en effet *barbares* et contraires aux principes de la civilisation,

civilisation, ont pu concourir aussi à faire du nom de leur pays un adjectif français, exprimant la cruauté et l'ignorance. Mais il fut un temps, qui n'est pas trop éloigné, où les Français ne furent point en reste avec les côtes opposées de la Méditerranuée, où les Algériens, désignant du doigt les côtes de France, disaient aussi à leurs amis et à leurs alliés : *N'allez pas en Barbarie.*

BARBARISME. Mot étranger à la langue. On en a fait des milliers de toute espèce depuis dix ans. Quelques-uns sont heureux, et on les a francisés.

BARBAROUX, Député des Bouches-du-Rhône à la Convention Nationale, fut mis hors de la loi, comme Girondin, par suite du 31 mai. Il erra long-temps en France, et fut se cacher à Bordeaux, où les Représentans en mission, l'ayant découvert, eurent la lâche férocité de l'assassiner le 7 messidor, an II, au lieu de favoriser sa retraite. *Barbaroux* joignait aux avantages de la taille et de la figure, un esprit vif et sémillant, un bon cœur, des talens administratifs, une véritable éloquence; mais des principes désorganisateurs, qui ont été la première cause des malheurs de *Marseille*. Il paya cher de grandes et de très-grandes fautes. (*Voyez*, pour cause, *Club des bonnes gens.*)

BARBARY. Trois infortunés de ce nom furent mis à mort, en ventôse et nivôse, an II, comme Vendéens, par la Commission Militaire de Nantes. Ils durent, en mourant, léguer leur nom aux Membres de cette Commission.

BARBAT, Misérable Marchand Poëlier, du Canton de la Châteigneraye, demeurant dans un village, fut assassiné, comme *Conspirateur*, le 6 nivôse, an II, par la Commission Militaire de Saumur.

BARBATA, Révolutionnaire, qui a changé vingt fois de nom, selon les circonstances, et qui est plus intéressé que jamais à en changer encore, depuis qu'il a repris le sien. Il y a d'autres *Barbata*, fort honnêtes gens.

BARBATTE, du Canton de Cholet, au Département de Mayenne et Loire, fut supplicié, comme Vendéen, par la Commission Militaire de Nantes, le 9 nivôse, an II. Cet *an deux* doit être un *à-compte sur le purgatoire pour les Français.*

BARBAULT, (*Madame*) femme lettrée, a fait, de concert avec le Docteur *Aikins*, *Les Soirées au logis.* (*Voyez-en l'article.*) Cette femme intéressante obtient beaucoup de succès en Angleterre.

BARBE. On serait tenté de croire que la nature s'est trompée, en donnant de la *Barbe* à quelques milliers d'hommes qui se sont déshonorés dans la Révolution par leur lâcheté criminelle, et en ne donnant pas de barbe à plusieurs femmes, qui se sont signalées par un courage supérieur à leur sexe... Toutes les fois que je vois une de ces héroïnes, qui ont exposé leurs jours pour sauver l'innocence, je suis tenté de leur tâter le menton; et j'accuse la nature d'injustice.

BARBE, Brave Breton du Canton de Lannion, guillotiné le 23 floréal, an II, par le Tribunal Criminel des Côtes du Nord, sous prétexte de *Sedition*, pour avoir dit *que les honnetes gens étaient des lâches*, etc. — Toute vérité n'est, etc.

BARBE. Dans le nombre des assassins d'Avignon, qui, se tenant à côté de chaque chambre,

assommaient les malheureux prisonniers l'un après l'autre avec une barre de fer; un nommé *Barbe*, prêtre, donnait l'*absolution* à chaque individu au moment où il recevait le coup mortel. Il se tenait dans l'encoignure de la porte, où étaient amenées les victimes; aussi-tôt on les jettait du haut de la Tour de la *Glacière* dans une fosse garnie de chaux vive. Je laisse à mes lecteurs le soin d'apprécier ce mélange impie et barbare de religion et de férocité.

BARBE. (*La Sainte*) C'est l'endroit d'un navire, où sont les poudres et les munitions d'artillerie. *Sainte-Barbe* est la patrone des canoniers; mais depuis qu'on a délogé tous les Saints du Paradis, les Patrons et les Patronnes semblent avoir conspiré contre les ingrats; c'est pour cela que les canoniers, en général, ont été plus exaltés que les autres.

BARBE, (*Collège de Sainte*) Ancienne pension de Paris, renommée par la sévérité de sa discipline, par la frugalité du régime, par la pauvreté de ses élèves, et par le zèle actif et laborieux, qui animait ses études. Il en est sorti d'excellents sujets; mais, depuis la perte totale des Collèges, on a vu disparaître jusqu'à la trace de ces sages et antiques institutions, vraiment républicaines. Les écoliers de Sainte-Barbe allaient en classe au Plessis.

BARBE, (Les *Ecoliers de Sainte*) Comédie jouée au Théâtre des *Jeunes Artistes* de la rue de Bondy, avec d'autant plus de succès, que les Auteurs ont mis tout leur soin à ridiculiser la science, le mérite, la vertu et la vieillesse. C'est un tableau ordurier de toutes les sottises que se permettent des polissons indisciplinés; on y voit un précepteur honnête et respectable, traîné dans la boue par une vingtaine de petits brigands, auxquels l'Auteur prend à tâche de donner toujours raison. Aussi le public (mais quel public!) applaudit-il à tout rompre; et c'est-là, sans doute, que les pères et mères puisent des moyens d'éducations pour leurs enfans; c'est ce qu'il est facile de voir par la manière dont on les élève aujourd'hui.

Quelle platte imbécillité, que celle de ces soi-disant hommes-de-lettres, qui sacrifient mœurs, décence, goût, tout enfin pour arracher quelques *bravos* d'une centaine d'ignorans! eh! que ces écrivains déhontés ne viennent pas nous dire: *Il faut peindre la nature!* 1°. Ce n'est point-là la nature; au contraire, il est dans la nature d'être reconnaissant envers celui qui prend soin de notre enfance, respectueux envers celui qui est plus âgé et plus savant que nous. 2°. Quand ce serait, en effet, la nature, il faut apprendre à tous ces Messieurs-là qu'il est une certaine nature qu'il ne faut pas peindre, et que la nature, toute nature qu'elle est, doit être subordonnée aux convenances sociales, qui sont aussi dans la nature.

Je me rappellerai toute ma vie cette réponse *un peu crue* que *Préville* fit à *Barthe*, Auteur *Des Fausses Infidélités*. Il venait de lui lire une autre pièce, bien inférieure à celle-là, où il y avait des obscénités révoltantes. *Il faut supprimer cela*, lui disait l'aigle des comédiens; *cela ne passera jamais... Barthe* lui répondait sans cesse: *C'est pourtant la nature...* Tant qu'à la fin *Préville* perdant patience: *Eh! mon ami*, s'écria-t-il en colère; *mon cul est la na-*

ture; *et cependant je me garderai bien de le montrer au théâtre*..... mot précieux, qu'il ne faut ni oublier, ni affaiblir, parce que, tout grossier qu'il est, il fait la leçon à tous nos Auteurs de *nature* et de *porcherons*.

Que ces Messieurs n'oublient jamais, non plus que les Directeurs qui les accueillent, ces conseils de Boileau, qu'il faudrait graver en lettres d'or à la porte de cinq ou six de nos Spectacles Modernes :

« Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs,
« N'admet point en ses vers de tragiques douleurs,
« Mais son emploi n'est pas d'aller dans une place,
« De mots sales et bas charmer le populace. »

BARBÉ-MARBOIS, Député de la Moselle au Conseil des Anciens, en l'an IV, ne s'y fit remarquer que par son énergie pour le bonheur du peuple et par son courage contre les oppresseurs. La seule présence de la vertu est la condamnation du crime; aussi les *Fructidoriens* ne purent-ils tolérer plus long-temps le coup-d'œil imposant de ce Législateur irréprochable. Il fut l'un des premiers compris dans la prétendue loi de la déportation du 19 fructidor, an V; il subit son sort avec résignation, et ne profita pas des moyens qui s'offrirent à lui comme à ses collègues, pour s'échapper. C'est un miracle qu'il soit revenu en France... Puisse-t-il être dédommagé de ses longues douleurs par le tableau touchant de l'estime affectueuse que lui portent tous les bons Français!

BARBEAU-DUBARRAN, Député du Gers à la Convention Nationale, s'y distingua par l'exagération des principes révolutionnaires. Il ne quitte pas pendant treize mois le Comité de Sûreté Générale, dont il fut membre. Il fut Décrété d'arrestation le 13 prairial, an III, et fit toujours cause commune avec le Parti de la Montagne. Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur un homme, que l'expérience a dû cruellement détromper; puisse-t-il éprouver dans sa retraite les regrets que doivent exciter dans le cœur d'un honnête homme, des souvenirs auxquels il est difficile d'échapper!

BARBEAU. Deux particuliers du Canton de Cholet, Département de Mayenne et Loire, furent immolés les 13 et 17 nivôse, an II, à l'idole sanglante de la liberté, comme Vendéens, par la Commission Militaire de Nantes.

BARBEAUX. Un particulier de Cholet périt aussi en nivôse, an II, pour la même cause, à Nantes. — Un autre *Barbeaux*, autrefois Premier Valet-de-chambre de l'ancien Duc d'Orléans, mérite d'être cité pour ses vertus et sa probité.

BARBEAUX, Ancienne Abbaye dans le Gatinais, non loin de Fontainebleau, sur les bords de la Seine; ce Monastère de femmes, très-bien situé, a été la proie du Vandalisme et de la cupidité, comme tant d'autres. (*Voyez Couvent.*)

BARBEGIER, Pauvre maréchal de Village, égorgé le 5 pluviôse, an II, comme conspirateur, par le Tribunal Criminel du Var; il était du Canton de Barjols.

BARBERIN, Propriétaire auprès de Tarascon, fut égorgé le premier Floréal, an II, comme suspect de fédéralisme, par le Tribunal Criminel des Bouches-du-Rhône.

BARBERIS, *aîné* et *cadet*, deux frères, l'un âgé de quarante-quatre

ans, l'autre de 40 ans, tous deux Courtiers en soie, furent assassinés à Lyon le 7 pluviôse, an II, par les valets de Collot-d'Herbois, déguisés en Commission Révolutionnaire.

BARBERISSE, *frères*, Botanistes très-instruits, domiciliés à Paris.

BARBERON. (*Mesdemoiselles*) Deux sœurs vivant ensemble, institutrices à Orléans, furent égorgées par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, le 7 ventôse, an II, pour avoir donné asyle à un prêtre proscrit. L'aînée avait quarante-sept ans; la cadette, quarante-deux ans.

BARBERY. Malheureux petit Commis du District d'Apt, fut assassiné le 19 messidor, an II, *comme soupçonné de fédéralisme*, par la Commission Populaire d'Orange.

BARBET, Jean-Louis-Billon, dit *Barbet*, garçon sabotier, fut égorgé à Paris en messidor, an II, pour avoir pris plusieurs noms, afin d'échapper à la mort. Ce fut le 190cme. assassinat du Tribunal Révolutionnaire de Paris.

BARBET. C'est l'espèce de chien la plus fidèle et la plus intelligente. Il n'y a pas un seul homme du parti des oppresseurs de la France, auquel les *Chiens Barbets* n'aient fait la leçon.

BARBET, Tailleur-de-Pierres, à Cambrai, y périt sur l'échaffaud le 26 floréal an II, comme ayant conspiré avec la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, et même la Chine et la Perse, et qui pis est, le Loango-Cacongo et le Monomotapa.

BARBETS. C'est le nom d'une espèce de voleurs qui habitent les montagnes, par lesquelles le département des Alpes maritimes est séparé du Piémont; leur façon d'exercer leur brigandage est assez semblable à celle des miquelets, et a des rapports avec celle des chouans.

Ce sont communément des hommes de la campagne, qui tiennent leurs armes cachées dans des rochers aux environs des champs auxquels ils sont occupés. On les voit travailler paisiblement; on ne se défie point d'eux; et, dès que le moment leur paraît opportun, ils fondent sur les voyageurs, comme les corbeaux sur les cadavres. Ils se retirent ensuite, et reprennent tranquillement l'ouvrage. Communément un d'eux est posté de manière à découvrir la campagne au loin; et, s'il apperçoit quelque force imposante, un signal en prévient ses camarades. Souvent les Barbets tirent de dedans les rochers des coups de fusils aux passans, et les laissent sur la place, pour ne les dépouiller que la nuit.

Les rochers percés à jour, qui couronnent presque toutes ces montagnes, en font de vastes cavernes, dont les détours, parfaitement connus des Barbets, leur facilitent les moyens d'exercer impunément leurs crimes. Quand ils ont tué ou volé d'un côté de la montagne, ils traversent avec la rapidité de l'éclair, les diverses routes souterraines qu'ils connaissent parfaitement, et se retirent de l'autre côté, sans qu'on puisse les suivre de l'œil. Il faut d'ailleurs avoir l'habitude des chèvres, pour les poursuivre dans ces masses de pierre, et il faudrait, comme eux, en connaître les détours.

La réquisition des jeunes gens pour l'armée de terre, dans un pays dont les habitans ont toujours été exempts de la milice à cause de leur commerce maritime, la proscription du culte catholique,

auquel tous les peuples de ces contrées tiennent fort, celle des prêtres, qui y étaient fort nombreux et dont la plupart étaient enfans de petits cultivateurs ou de manouvriers, auxquels le produit journalier de l'autel donnait une modique aisance ; la qualification d'émigrés donnée aux hommes qui, n'ayant pas pris les armes contre nos armées, lors de la conquête du Comté de Nice, s'étaient réfugiés dans l'intérieur de leur patrie pour prouver la fidélité à leur Gouvernement légitime ; les persécutions dirigées en conséquence contre leurs familles, les vexations injustes de tout genre et le manque de foi à nos engagemens envers les habitans de tout ce Comté, furent autant de moyens par lesquels les Français contribuèrent fortement eux-mêmes au recrutement des Barbets.

Dans la guerre actuelle, le Roi de Sardaigne, profitant de l'accroissement journalier de leur nombre, les organisa en compagnies régulières. Ce fut alors que leurs excursions nocturnes et les crimes nombreux qu'ils soutenaient par la force, devinrent extrêmement nuisibles aux Français et à tous ceux qui s'étaient montrés leurs partisans.

La justice, le pardon, les mesures de tolérance, les exemptions de la réquisition, la fidélité aux promesses qui leur ont été faites, sont les seuls moyens de les détruire. Ces mesures, employées pendant un temps après le 9 thermidor, en avaient prodigieusement diminué le nombre.

BARBEY, Marchand Bonnetier à Paris, fut guillotiné le 1er. prairial an II, à l'âge de 27 ans, pour avoir tenu des propos. Il était né à Lyon.

BARBEYER, dit *La Mothe*, Instituteur au Canton de Montelimart, fut égorgé par le Tribunal Criminel de la Drôme, le 29 germinal an II, pour avoir tenu des propos *séditieux* à ses Elèves, en leur disant qu'*il y avait un Dieu*, etc.

BARBEZIER, Notaire à Aix, égorgé le 23 novembre 1793 par le Tribunal Révolutionnaire des Bouches-du-Rhône, comme n'aimant pas assez la Révolution.

BARBIAN, Bourgeois de Cholet, sacrifié à la rage de Carrier, le 17 nivôse an II, comme Vendéen, par la Commission Militaire de Nantes.

BARBIER, celui qui fait la barbe. *Hébert*, dans son Journal du *Père Duchesne*, en appellant le fer de la guillotine *le rasoir national*, avait donné à la populace l'idée d'appeller le Bourreau *le Barbier national*. Plaisanter sur l'assassinat est le dernier degré de la dépravation de l'espèce humaine. Mais, en rétorquant l'argument et en faisant usage d'une métaphore assez connue, les gens de bien ont pu, à leur tour, *faire la barbe à ceux qui la leur faisaient*. Ils n'en ont rien fait pourtant ! De quel prix cette modération a-t-elle été payée ?

BARBIER, Chirurgien en Chef de l'Hospice du Val-de-Grace, Professeur de Botanique, jeune homme plein de mérite, qui s'est formé lui-même, dans un temps, où mille autres n'ont rien plus à cœur que de se déformer.

BARBIER *de* NEUVILLE, Chef d'un des Bureaux du Ministère de l'Intérieur, était un des Rédacteurs de l'*Ami des Lois* ; et c'est sous son nom, et à l'ombre de son crédit que tous les calomniateurs anonymes envoyaient leurs invectives et leurs satyres à ce Journal. (*Voyez Ami des Lois.*)

BARBIER DE VALVILLE, Homme-de-Lettres, encore jeune, qui s'est déja fait connaître avantageusement par des pièces de théâtre, où l'on trouve de l'esprit, de la moralité, des saillies et du style.

BARBIER DE VALBONNE, (*Madame*) Musicienne célèbre à Paris, qui chante dans les Concerts avec Garat, et qui peut fort bien aussi chanter sans Garat. Elle joint aux charmes de la figure, un ton décent et de la modestie.

BARBIER DE SÉVILLE. (Le) Cette Pièce, bien antérieure à la Révolution, est remarquable par le succès constant qu'elle a obtenu à toutes les époques. Quand on défendait toutes les autres, celle-là était toujours permise. Cela vient de ce que l'Auteur a eu l'art de placer la scène en Espagne, et de ce qu'il a semé sa pièce de satyres contre les Grands. Il faut avouer qu'*à la moralité près*, cette pièce est une des mieux conçues, des mieux ourdies et des plus piquantes qu'il y ait au Théâtre. D'ailleurs, elle favorise le développement du jeu des Acteurs, qui ne jouent jamais plus souvent que lorsqu'un rôle peut les faire briller, excepté chez *Montansier*.

BARBIERO DI SEVIGLIA. (*Il*) C'est le même ouvrage mis en *Opéra*, musique de *Paësiello*. Cette musique est délicieuse, pleine de grace et de mélodie, et parfaitement dramatique. Jamais on n'a vu plus d'ensemble qu'au Théâtre *Feydeau*, lorsque *Rafanelli* faisait *Bartholo*; *Viganoni*, le *Barbier*; *Mademoiselle Baletti*, *Rosine*, et *Mandini*, le divin *Mandini*, le rôle du Comte *Almaviva*.

BARBIER, Lieutenant-Général du Bailliage de Vitry-le-Français, Député du même Bailliage, pour le Tiers-Etat, à l'Assemblée Constituante. Homme sage et instruit, dont on n'a suivi ni les idées, ni les goûts.

BARBIER. Trois Militaires de ce nom se distinguent dans leur profession. L'un Chef de Brigade, fut nommé, comme Officier-Général, au commandement de la forteresse d'Ehreinsbrestein, au commencement de cette année. — Le second, Chef de Brigade (qui sans doute n'est pas le même) commande le 2e. Régiment de Hussards; le troisième, simple Officier d'Infanterie, joint l'instruction à la bravoure.

BARBIER, Commissaire des Guerres de la Première Classe, n'a pas fait, comme on dit, crier après lui.

BARBIER-JENTY, Ancien Commissaire près l'Administration Municipale d'Amiens, et fort honnête homme (quoiqu'on en dise), fut Député de la Somme au Conseil des Anciens, en l'an VI.

BARBIER, l'un des Acteurs Sociétaires de l'Odéon, aujourd'hui réunis au Théâtre Feydeau, a de la diction, de la décence sur la scène, et n'est pas sans talent.

BARBIER DE VILLAGE, (*Le*) Opéra en un acte et en vers, paroles de *Grétry*, *neveu*, musique de *Grétry*, l'oncle. Quoique la musique soit charmante, et les paroles bien versifiées, cette bluette a eu peu de succès à Feydeau. (*Voyez Grétry.*)

BARBIER. Vingt-une personnes de ce nom jouent un rôle plus ou moins honorable à Paris. Peintres, Chirurgiens, Négocians, Avoués, Naturalistes, Musiciens, Artistes, Méchaniciens, tous se distinguent par leurs talens ou leur probité.

BARBIER. Onze infortunés de ce nom furent égorgés juridiquement en l'an II, dont trois à Paris et les autres à Nantes, à Lyon et dans le Finistère, la plupart âgés de 21 à 33 ans. Parmi ces onze victimes, il y avait deux Marchands, trois Laboureurs, un Chirurgien, un Vitrier, un Postillon et deux Propriétaires. Les uns périrent comme *Vendéens*, les autres comme *Fanatiques*, ceux-là comme *Fédéralistes*, ceux-ci comme *Modérés*, etc. etc. etc.

BARBIER, Marchand à Aire, en Artois, assassiné par le Tribunal Révolutionnaire d'Arras, le 2 prairial an II, pour avoir signé, trois ans auparavant, une pétition pour faire dire la Messe à Aire.

BARBILLON, du Département de Mayenne et Loire, supplicié à Nantes, comme *Vendéen*, le 14 nivôse an II, par la Commission Militaire.

BARBIN. Deux *Barbin* furent exécutés à mort; l'un le 12, l'autre, le 30 nivôse, en l'an II; le premier, comme *Prêtre*, par la Commission Militaire de Nantes, parce qu'il avait été *Vicaire*; et l'autre, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Saint-Malo.

BARBIOL, du Canton de Clisson, supplicié à Nantes, le 30 nivôse an II, comme *Vendéen*, toujours par la même Commission Militaire.

BARBION, du Canton de Cholet, *idem*, à Nantes, le 16 nivôse an II.

BARBON, Juge à Tulles, Député de la Corrèze à l'Assemblée Législative; brave homme.

BARBON. On appelle ainsi l'homme qui commence à décliner, et dont *la barbe grisonne*. Souvent, pour être un *Barbon*, on n'en est pas plus respectable, et le feu des passions n'en est pas plus amorti. Nous avons de jeunes *Barbons* de trente ans, qui ont déjà fait des actions héroïques, plus que n'en firent jamais des Généraux et des Monarques sexagénaires.

BARBOT. Quatre Français du même nom furent assassinés en l'an II; dont trois comme *Vendéens*, à Nantes et à Doué; le quatrième, à Paris, comme *Conspirateur*, parce qu'élevant des jeunes gens, il ne voulait pas leur inspirer les goûts révolutionnaires.

BARBOTAN, (*Le Comte de*) Député du Gers à l'Assemblé Constituante, fut égorgé à Paris par le Tribunal Révolutionnaire, le 11 germinal an II, comme soupçonné d'avoir fait passer 37900 livres aux Emigrés.

BARBOTEAU, Artiste estimable, jouant de l'*Alto* au Théâtre Montansier.

BARBOTER—OTEUR. On a ainsi qualifié ceux qui se traînent servilement dans la fange du crime, sur les pas des Grands-Révolutionnaires. Mais, si le nombre en est grand, j'ai peine à croire qu'il égale celui des *Barboteurs* des marais du *Parnasse*. Il faudrait, pour les ramasser tous, balayer les ruisseaux de Paris.

BARBOTIN. L'un, du Canton de Clisson, fut supplicié à Nantes, comme *Vendéen*, le 30 nivôse an II. L'autre, Curé de la paroisse de Pronvy, près du Quesnoy, Député pour le Clergé du Hainault à l'Assemblée Constituante, fut *ou* est peut-être encore un honnête Ecclésiastique.

BARBOTTE, d'abord Administrateur, ensuite Député du Département de l'Orne à l'Assemblée Législative, ne s'y fit pas remarquer par son exaltation.

BARBOU, Général Divisionnaire de l'Armée de Batavie; bon Mili-

taire. — Le nom de *Barbou* est respecté depuis long-tems dans la Librairie Parisienne.

BARBOUILLEUR. On pourrait dire ici : *Voyez Auteur;* mais ce serait une proscription trop étendue. Nous avons très-certainement beaucoup d'*Auteurs* qui ne *barbouillent* pas, comme nous avons aussi beaucoup de Peintres qui font des *tableaux* et non pas des *croûtes*. Cependant, quel est l'homme juste et franc, qui ne sera pas effrayé de cette affluence de *Barbouilleurs*, dont le moindre délit est d'augmenter la pénurie des bons ouvrages, en augmentant la cherté du papier. Que de *Barbouilleurs* en tout genre! que de *Patriotes barbouillés* de sang, et que rien ne *débarbouillera* jamais, nous *barbouillent* leurs mauvaises excuses! . . .

BARBUCE, Pauvre Ouvrier en bas de soie, à Nîmes, fut supplicié à Paris le 19 floréal an II, comme *Conspirateur*.

BARCELONNE, Ville Capitale de la belle Province de Catalogne, en Espagne, l'une des plus fortes et des plus commerçantes de l'Europe. Elle est sur la Méditerranée. Elle a 63000 habitans. Elle faillit, dans la dernière guerre des Français avec l'Espagne, leur appartenir. Ils l'avaient prise en 1714, dans la dernière année du règne de Louis-le-Grand. C'est près de cette ville qu'est reléguée la plus vertueuse Princesse de l'Europe, la *Duchesse d'Orléans*. Génissieux y a été Consul de la République.

BARD, Révolutionnaire de bonne-foi, mais excessivement dangereux par la fausseté et l'exaltation de ses principes, précisément parce qu'il est de bonne-foi. Je le nomme ici, parce qu'il peut revenir à la vérité, et que, n'étant pas connu sous son véritable nom dans la Révolution, il ne sera pas compromis en public.

BARDANÈCHE, (*L'Abbbé de*) ancien Gentilhomme et ancien Curé du Département de Rhône et Loire, fut assassiné le 16 pluviôse an II, à l'âge de 57 ans, par la Commission Révolutionnaire de Lyon. Il était Noble; il était Prêtre; il était vertueux : trois titres de proscriptions aux yeux des Brigands d'alors.

BARDENEL, Général de Brigade à l'Armée d'Italie avec Massena. Estimable et estimé.

BARDES, (*Les*) Opéra en trois actes, musique de *Le Sueur*, *reçu* et *répété* depuis long-temps, comme tant d'autres, et pas encore joué, comme tant d'autres. *Le Sueur* n'aurait pas tant de malheur, si on savait l'apprécier.

BARDER. Terme de Cuisine; on dit, par métaphore, *barder un discours de solécismes et de platitudes*, quand on veut parler des Comités Révolutionnaires, qui ne savaient, en effet, que le langage de la Cuisine. . . . . et celui de la Boucherie.

BARDET. L'un, laboureur près d'Angers, fut assassiné le 22 nivôse, an II, comme Vendéen, par la Commission Militaire; l'autre, surnommé *Desglairaux*, ancien Gentilhomme et Lieutenant de vaisseau, fut égorgé le premier pluviôse, an II, comme *contre-révolutionnaire*, par le Tribunal Criminel de Mayenne et Loire.

BARDIN, Instituteur, qui n'est pas sans mérite.

BARDIN DE LA CHESNAYE, Massacré à la prison de la Force, avec cent cinquante-neuf innocens, aux journées des 2 et 3 septembre, méritait assurément un meilleur sort. il était Chef de la sixième Légion de la Garde Nationale.

BARDIN. Plusieurs Militaires distingués portent ce nom.

BARDINES, (de) Ancien *Chevaux-Legers* de la Garde du Roi, Homme-de-Lettres très-érudit, retiré à Angoulême avant la Révolution. Plusieurs *Recueils* renfermaient de ses pièces fugitives, sentimentales et très-correctes.

BARDOL, Juge-de-Paix, en 1792, de la Section du Temple, fut une des premières victimes de la guillotine. On l'accusa d'être l'assassin de l'*Abbé Baduel*, Supérieur de Sainte-Barbe, tué aux Champs-Elysées. Cette affaire n'a pas été assez éclaircie.

BARDON, Cultivateur du Canton de Pau, supplicié le 28 octobre 1793, par le Tribunal Criminel des Basses-Pyrénées, comme *contre-révolutionnaire*.

BARDON, (*Christophe*) Jeune Négociant, retiré à l'Orient, où ses malheurs l'ont forcé de prendre de l'emploi chez autrui. Il est actif, probe, érudit, plein de talent et d'esprit.

BARDONNEL, Volontaire des Hussards Noirs, fut accusé d'émigration, et condamné à mort, en conséquence, le 22 brumaire, an II, à Moulins, par le Tribunal Criminel de l'Allier.

BARDONNET. C'est le nom d'une famille d'anciens Marchands, dont les malheurs ont égalé les vertus.

BARDOU. L'un Inspecteur des haras, à Versailles, fut supplicié à Paris, le 22 messidor, an II, comme complice de la prétendue conspiration du Luxembourg. — L'autre, cultivateur près Machecoul, fut égorgé, comme *Vendéen*, le 13 avril 1793, par la Commission Militaire des Sables d'Olonne.

BARDOU DE BOISQUETIN, Cultivateur, puis Procureur-Syndic du District de Sillé-le-Guillaume, au Maine, fut Député de la Sarthe à l'Assemblée Législative, puis Député du *Nouveau Tiers*, pour le même Département, en l'an IV, au Conseil des Cinq-Cents; puis, réélu au même Conseil, en l'an VII, pour un an. Il serait à souhaiter que tous ses collegues lui eussent ressemblé.

BARDOUL, Commissaire des prisons à Angers, sous le Pro-Consulat de *Hentz* et de *Francastel*. Il disait à la Commission Populaire d'Angers : *Pourquoi aller si loin pour fusiller ces Coquins!* (Il parlait des détenus) *ne vaut-il pas mieux les massacrer sur la place!* — Ce trait suffit pour le caractériser.

BARDY. Quatre *Bardy* furent victimes de la Révolution. Deux habitans de Chalonnes, près d'Angers, périrent à Nantes, comme *Vendéens*, à trois mois de distance l'un de l'autre. Le troisième fut un vieillard plus qu'octogénaire, Conseiller au Parlement de Toulouse, qu'on égorgea sur l'échaffaud, à Paris, le 18 messidor, an II, comme *Conspirateur*; et le quatrième, pauvre Marchand d'Almanachs à Paris, y fut supplicié le 24 prairial, an II, comme *ayant voulu anéantir la République*, parce qu'il s'était trouvé, à son insu, deux ou trois Almanachs de l'ancien régime, dans son ballot.

BARÈGE, Village Français au pied des Pyrénées. Ses eaux minérales y attirent beaucoup de monde, et de la France et de l'Espagne. Cette concurrence de deux nations voisines contribue plus à sa vogue que l'efficacité

des eaux. Ce Village est à deux cents lieues de Paris; les malades, qui n'ont pas le moyen d'aller en voiture, seraient bien à plaindre, si les eaux de *Barège* ne pouvaient pas être suppléées par d'autres.

BARÊME. C'est un livre de calculs, et de comptes, qui porte le nom de son auteur, comme l'ouvrage de *Mazéas* sur les mathématiques, s'appelle un *Mazéas*. Heureux les Gens-de-Lettres, les Historiens, les Philosophes, les Ecrivains de tout genre, qui auront la vogue et le succès de *Barême!* avant la Révolution, c'était le livre le plus répandu; on le trouvait sur tous les comptoirs des Marchands et des Banquiers, chez tous les Agents et Courtiers de Change, les Capitalistes, les Financiers, les Directeurs d'entreprise, de Régie et dans tous les Bureaux, enfin par-tout. Mais, depuis la Révolution, il a dû se multiplier davantage; la cupidité, d'une part, l'infortune de l'autre, ont dû mettre *Barême* entre les mains d'une foule de gens plus intéressés que jamais à calculer *livres*, *sous* et *deniers*. Combien de malheureux spéculateurs se sont néanmoins trompés dans leur calcul! les Comités *régénérateurs* ont mieux calculé qu'eux, si c'est calculer bien, que d'appauvrir des millions d'honnêtes gens pour enrichir quelques milliers de fripons. Le calcul décimal a pourtant un peu *desorganisé* l'ancien *Barême*; mais nous avons des *compteurs*, qui *nous en content* souvent, et qui se sont chargés de le *régénérer*.

BARÊME. Trois anciens Gentilshommes de ce nom; l'un, âgé de trente-un; l'autre, de trente-deux; l'autre, de trente-cinq ans, tous trois nés à Tarascon; l'aîné, Brigadier-Fourrier; les deux autres, simples soldats au premier régiment de Hussards, tous trois ayant pour prénom *Joseph*, furent égorgés le 4 prairial, an II, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, comme ayant voulu faire, *à eux trois*, une contre-révolution; ayant voulu, *à eux trois*, bouleverser l'Europe, assassiner tous les *clubs*, *à eux trois*, disperser nos armées, *à eux trois*, et ramener, en France, *à eux trois*, le Roi, la Noblesse, le Clergé, les Parlemens, les Cours des Aides, les Cours des Monnaies, les Secrétaires du Roi, les Trésoriers de France, les Intendans, les Echevins, les Présidiaux, les Bailliages, etc. etc. etc. etc. etc. A EUX TROIS!

BARÊME. (*Le Nouveau*) Il a paru en France, depuis trois ou quatre ans, plusieurs ouvrages sous ce titre; entr'autres, deux que l'on peut citer, savoir: *Le Nouveau Barême*, par un nommé *Plagnes*, tenant des livres de commerce. Ce sont des comptes faits d'intérêt par francs et par centimes, depuis un huitième jusqu'à deux pour cent, par mois et par jour. — Et *Le Nouveau Barême*, par *Blavier*, Ingénieur des mines, auteur du *Tarif des Contributions*. Cet ouvrage, beaucoup plus volumineux que le premier, est aussi d'une beaucoup plus grande utilité. Il est suivi d'un *Barême décimal*, devenu nécessaire aujourd'hui. Mais l'éditeur, qui annonce ce livre, s'est trompé sans doute, en disant: *Beaucoup plus* COMPLET *que l'ancien Barême, qui ne contenait que les comptes faits en ancienne monnaie; celui-ci contient, de plus, les comptes faits en monnaie nouvelle*.... Je crois bien que l'ancien *Barême* ne

pouvait pas parler des monnaies créées cent ans après sa mort. C'est comme si je disais, en annonçant *l'Histoire de France depuis la Révolution*: « Cette Histoire est beaucoup plus COMPLETTE que les » anciennes Histoires, qui ne parlaient que de la Monarchie et » qui ne disaient pas un mot de la » *Convention*, du *Directoire*, ni » de *Bonaparte*; elle parle de tout » ce qui s'est passé depuis douze » ans, de la *République*, de *Robespierre*, des *Comités Révolutionnaires* et de la *Commune de* » *Paris*. » Certes, se serait une bonne ingénuité.

BARENNES, (*Raimond de*) Homme de Loi à Bordeaux, fut d'abord Procureur-Général du Département, ensuite Député de la Gironde à l'Assemblée Législative. Il revint ensuite, en l'an VI, siéger au Conseil des Anciens pour le même Département. On en a dit beaucoup de bien.

BARENTIN, (*Charles-Louis-François-de-Paule de*) autrefois Premier Président de la Cour-des-Aides de Paris, fut nommé, le 19 septembre 1788, Garde des Sceaux, à la place de Mr. de Lamoignon, démissionnaire. Le 3 août de l'année suivante, il céda sa place à M. de *Cicé*, Archevêque de *Bordeaux*. Le 1er. mars 1790, le Châtelet de Paris, pour signaler ses derniers momens, déchargea *M. de Barentin*, conjointement avec MM. de *Bézenval*, *d'Autichamp*, *de Broglie* et de *Puységur*, des plaintes et accusations intentées contre eux.

On a parlé très-diversement de ce Magistrat. S'il faut juger des hommes par leur vie privée, il mérité, au moins, *une mention honorable*.

BARENTIN, (*Madame de Quatre-Sous*, *dite de Marolle*, *née Barentin.*) fut égorgée à Paris le 9 frimaire an II, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, pour la prétendue Conspiration de *Rosay*, en Brie, où il s'agissait d'une Messe à dire ou à ne pas dire. Elle était pieuse, charitable, aimée des pauvres et des gens de bien. Dame de la terre de Marolle, où elle demeurait, il fallait bien qu'elle périt la première. Elle était dans sa 47e. année.

BARÈRE DE VIEUZAC, (*Bertrand*) agé de 44 ans, né à Tarbes, d'une famille honorable et très-estimée dans le pays, était en 1788, Conseiller de la Sénéchaussée de Bigorre, qui le députa à l'Assemblée Constituante, où il joua un rôle assez marquant, pour suffire à la réputation d'un autre. Il fut depuis, Député des Hautes-Pyrénées à la Convention Nationale, Membre du fameux Comité de Salut Public pendant fort long-temps, condamné à la Déportation le 12 germinal an III, (à laquelle il sut se soustraire) traduit le 5 prairial suivant, au Tribunal Criminel du Département de la Charente-Inférieure (d'où il sortit encore sain et sauf), nommé ensuite Député, en l'an V, au Conseil des Cinq-Cents; toujours par son Département; mais sa nomination fut annullée par le Corps Législatif. Il a reparu à Paris après le 18 Brumaire, et il vient d'y prendre un Cabinet, comme Homme-de-Loi et Défenseur Officieux.

Ceux de mes Lecteurs, qui s'attendent à une longue énumération des erreurs de *Barère*, sont eux-mêmes dans l'erreur, tout comme ceux qui s'imaginent qu'une servile complaisance de ma part pourrait me rendre l'apologiste de sa conduite. Les Diatribes virulentes

ne conviennent pas plus à mon caractère qu'elles ne siéent à ma plume ; j'ai déjà répété que l'écrivain sage tonnait plutôt contre les *choses* que contre les *hommes* ; et, à moins qu'il ne s'agisse d'individus, dont les crimes authentiques n'ont été compensés par aucune vertu, par aucun talent, par aucun acte de justice, de courage ou de bienfaisance, il est du devoir d'un observateur impartial de mettre sous les yeux du public le bien avec le mal, et de lui laisser le soin de faire pencher la balance du côté qu'il lui plaît.

Tout le monde connaît les motions incendiaires de *Barère*, les principes d'énergumène qu'il a si souvent proclamés à la face de la France entière ; et l'on connaît mieux encore la série épouvantable des crimes qui semblent en avoir été le résultat. On n'oubliera pas ces phrases adroites et terribles, qui, dans la bouche d'un homme marquant, étaient comme les émanations de la foudre, qui allait frapper des milliers d'innocens. *Barère*, avec sa pénétration naturelle, n'ignorait pas, sans doute, l'effet que produisaient ses *Rapports*. Mais, une fois entraîné par le torrent des circonstances, il ne lui fut plus possible de s'arrêter ; il ferma les yeux, comme ces voyageurs de nuit, qu'une imprudence a conduits au bord du précipice, et qui, se sentant tomber au fond de l'abyme, font les aveugles, pour s'étourdir sur leur propre danger, et pour ne pas voir toute l'horreur de leur situation.

Si les Amis des Arts et de la Patrie ont à regretter que les hommes les plus dignes de servir la Patrie et les Arts, se soient laissés emporter trop loin de leur destination, certes, il faut avouer que *Barère*, plus qu'aucun autre, mérite d'être l'objet de ces regrets.

N'est-il aucun moyen de réparer des torts, quand un a, comme lui, tous les moyens, et sans doute aussi la volonté ferme de les réparer ! Ceux qui veulent conserver contre lui toute la haine qu'ils ont vouée à son Parti, ne savent peut-être pas qu'il est impossible de réunir plus de talent et plus d'esprit. Il n'en est que plus coupable, diront-ils. — Soit ; mais s'il consacre tout ce qu'il vaut à défendre les droits de l'opprimé, s'il dévoue son existence au progrès des lumières et à l'utilité de son pays, qui niera qu'il ait, à cet égard, un avantage immense sur tous ceux de ses Collègues, que poursuit l'indignation générale !

Mais, que dis-je ! ignore-t-on que que *Barère* a le premier dénoncé *Robespierre* à la Tribune ! ignore-t-on qu'il a le premier tonné publiquement contre les atrocités de la Commune de Paris ! ignore-t-on qu'il a sauvé la vie à plusieurs personnes qui ont eu confiance en lui, et que sa *faiblesse* seule l'a fait reculer dans plusieurs occasions délicates, où il eût été grand et généreux, je le sais, de se dévouer pour la bonne cause ! Mais je ne prétends pas non plus le laver du reproche de *faiblesse*.

Parmi les ennemis de *Barère* les plus acharnés contre lui, je n'en ai vu aucun, qui n'avouât qu'avant la Révolution, il jouissait dans son pays, d'une réputation de moralité, qui n'était point usurpée. Laborieux, sédentaire, bon fils et bon ami ; appui courageux et constant des malheureux, estimé, honoré de tous ses compatriotes, il fut toujours le modèle des citoyens vertueux. . . . Son cœur aimant et charitable fut sur-tout ce qui lui

concilia la bienveillance universelle. . . . Et c'est ce même homme qui, au Comité de Salut Public, à la Tribune Conventionnelle. . . . ah ! Dieux ! . . . quelle incouce-vable distance du *Barère de Tarbes* au *Barère de Paris* ! . . . . O Révolution perfide ! Dans quel labyrinthe d'égaremens tes fausses maximes ont entraîné les hommes les plus dignes de la considération publique, mais trop sensibles à l'attrait séducteur d'une brillante réputation, et peut-être aussi à ce charme magique d'un fantôme de liberté, dont le goût et l'idolâtrie furent, pour ainsi dire, sucés avec le lait par les hommes imbus dès leur enfance, de la lecture des Auteurs Républicains !

Or, si vous convenez que *Barère* fut, avant la Révolution, ce qu'il cessa d'être pendant la Révolution; (au talent près, que personne ne lui a contesté) si vous convenez aussi qu'il est redevenu maintenant ce qu'il fut autrefois. . . . vous convenez donc que la Révolution Française en fit momentanément un autre homme. . . . . Eh ! pourquoi proscrire, pourquoi réduire au néant l'homme qui peut honorer et servir son pays, autant qu'il l'a, selon vous, vexé et désolé, et qui le veut, au moins, autant qu'il le peut !

O Barère ! homme faible et malheureux ! je ne t'ai vu qu'une fois dans ma vie ! . . et j'eusse défié le plus acharné de tes ennemis de t'observer et de t'entendre, à ma place, sans prendre à toi le plus vif intérêt ! . . . Oh ! oui; tu redeviendras humain, secourable, sensible, vertueux ! tu l'es déjà redevenu ! . . . tu consacreras cet esprit si neuf, si brillant, si original, ce jugement si sain, si profond, ces connaissances si étendues, qui font le charme de ta société, à la défense perpétuelle des vrais principes, des familles infortunées, des lois, du bon ordre et de la Patrie ! Ton cœur, si, comme je le crois, il est généreux, me pardonnera sans doute la franchise avec laquelle je me suis expliqué sur ton compte; et tu n'en estimeras que plus l'écrivain courageux, mais modéré, qui, tout en rendant justice à tes belles qualités, s'est fait un point de conscience d'offrir à ses Lecteurs le tableau trop fidèle de tes égaremens.

BARÈS. Ces hommes si énergiques pour la défense du *Peuple*, si passionnés pour la *Souveraineté du Peuple*, si respectueux pour les droits du *Peuple*, et qui semblaient n'agir, ne penser, ne respirer que pour le *Peuple*, ne sévir que contre les ennemis du *Peuple*; ces grands Patriotes, qui prétendent n'avoir été qu'*exaltés* ou *faibles*, n'en ont pas moins démenti, jour par jour, leurs belles et mensongères paroles, par des faits clairs, authentiques, multipliés, qui parlent d'eux-mêmes. Ils ont décimé le *peuple*, le seul *peuple*, le vrai *peuple*, puisqu'ils ont fait périr le *dixième* du *Peuple Français*; les listes des victimes les condamnent sans réplique; et elles prouvent que, si on les eût laissé faire, il n'existerait peut-être plus un Français ! . . . . Voici encore deux hommes sacrifiés pour le *bon plaisir* de ces *vénérables Sans-Culottes*; deux *Barès*, tous deux vrais *Sans-Culottes* eux-mêmes; l'un, MANOUVRIER à Saverdun, l'autre, GARDIEN DE CHÈVRES en même pays, furent condamnés à mort par le Tribunal de l'Arriège, le 23 germinal an II. Il est vrai qu'ils eurent le bonheur d'échapper, et qu'on ne put les juger que par *contumace*. Mais la

fuite dans ces temps malheureux, n'était-elle pas une mort lente ! et puis, sur des milliers de *condamnés*, en est-il beaucoup qui soient parvenus *sains et saufs* au temps où nous sommes !

BARET, d'abord Commissaire près l'Administration Centrale du Département de la Lys, fut Député en l'an VI, au Conseil des Anciens. L'époque de cette nomination n'est pas un préjugé en sa faveur.

BARETEAU, Du Canton de Cholet, fut mis à mort, comme *Vendéen*, le 17 frimaire, an II, par la Commission Militaire de Doué.

BARETTE. C'est ainsi que l'on appellait le *Bonnet Doctoral* et le *Chapeau* de *Cardinal*. La *Barette* ne donnait pas la science infuse, comme le *Bonnet-Rouge* ne donnait pas le patriotisme; mais l'une était un signe de dignité; l'autre n'a été, ni pu être que l'indice du crime.

BARETY, Député des Hautes-Alpes à la Convention Nationale. Il a été loué pour sa probité.

BARGEMIN, Epicier à Lyon, massacré le 15 frimaire, an II, par la Commission Révolutionnaire de cette ville.

BARGE, Officier Municipal de Neuville, près Lyon, fut égorgé par la même Commission, le 28 nivôse, an II, pour avoir résisté à la tyrannie, et partagé les principes des vrais citoyens.

BARGUE, (*Le Chevalier de*) fut massacré aux prisons de la Conciergerie, lors des 2 et 3 septembre 1792, par les affidés de *Tallien*, avec trois cent quatre-vingt-sept autres victimes.

BARGUIGNER. Vieux mot Français, très-expressif, comme le sont presque tous ceux de nos ancêtres. Il signifie *hésiter*, *balancer*, *faire des difficultés*, soit pour s'expliquer, soit pour agir; mais il signifie encore plus que tout cela. Il est tombé en désuétude dans le langage de la bonne société, et l'on ne s'en sert plus qu'au théâtre dans les rôles paysans, ou parmi les gens du bas peuple. L'écrivain lâche, temporiseur, craintif, qui ménage tous les partis, de peur de se faire des ennemis, est un écrivain qui *barguigne*.

BARI, Province assez fertile, du royaume de Naples, sur le golfe de Venise, ayant une ville capitale du même nom, assez bien fortifiée. Ce pays s'est ressenti du du séjour des Français.

BARIA fut un des cent soixante-onze détenus dans la Maison de force de Bicêtre, que les Bourreaux, soudoyés par *Billaud de Varennes* et *Tallien*, massacrèrent à l'époque des 2 et 3 septembre.

Voici une anecdote assez remarquable, au sujet des massacres de cette Maison :

Un ancien Professeur de l'Université de Paris questionnait, le 27 septembre 1792, un des *massacreurs*, et lui disait, au sujet de Bicêtre : *Ah ! çà, vous n'avez pas été sans doute à la salle des enfans ! pardonnez-moi, monsieur... — Quoi ! vous avez tué des enfans ! et combien, à-peu-près ! — ma foi, monsieur, pas mal, pas mal. — N'êtes-vous pas honteux ! des enfans de dix à douze ans ! — qu'à cela ne tienne, monsieur, c'étaient tous des petits voleurs*; IL N'Y AVAIT PAS DE RESSOURCE POUR LA VERTU; *ils seraient devenus tous des brigands...* — Le Professeur s'étonna

de ce contraste de moralité avec les forfaits d'un assassin... Et, s'imaginant qu'il parlait à quelqu'écorcheur ou à quelque garçon boucher, il lui demanda de quelle profession il était? — *Je suis jardinier sur la Section des Plantes pour vous servir.* — *Père de famille*? — *Oui, monsieur, et mes enfans sont élevés dans la crainte de Dieu.*

BARIBAUT, Du Canton de la Châteigneraie, a péri comme *Vendéen*, le 3 septembre 1793, condamné par le Tribunal Criminel de la Charente Inférieure.

BARILLÈRE, Ancien Fermier d'une Métairie appartenant au citoyen *Kirouard*, propriétaire à Nantes, et située à La Ballerie, Village distant de trois lieues de cette ville, eut le chagrin cruel, en messidor dernier, de voir ses enfans périr sous la dent carnassière d'une louve, qui répandait la consternation dans ces contrées.

Il avait deux filles, l'une de douze ans, l'autre de sept. L'aînée fut horriblement maltraitée par cet animal féroce, qui lui suça le sang et lui mangea les entrailles; la cadette eut la cuisse coupée et les chairs rongées jusqu'à l'os.

L'animal se retira ensuite dans la forêt prochaine, qui est l'une des plus épaisses de la ci-devant Bretagne. La veille, il avait parcouru les Landes de Viais, d'où plusieurs hommes, femmes et enfans, qui gardaient leurs Bestiaux, s'enfuirent précipitamment. Tout ce Canton était plongé dans de justes alarmes. Ceux qui croient dans ce pays au dogme de la métempsycose, pensent que *Carrier*, pour sa punition, fut condamné par l'Eternel à voir passer son ame dans le corps de cette louve, et que c'est lui qui désole encore le même Département.

BARILLON. Ce n'est pas le Banquier *Barillon* dont il est ici question, le nom de celui-ci s'écrit par deux *r*, BARRILLON. Mais je consigne ici une anecdote, qui doit servir d'amende honorable aux mânes d'un vertueux jeune homme, au nom de l'humanité outragée, et de la nature indignement violée par des monstres.

Le jeune *Barillon*, couché à côté de son père dans la prison du Plessis, était atteint d'une fièvre épidémique. Le père, qui voit son fils avancer vers sa fosse, demande aux géoliers quelques secours. Vaines prières! l'état du jeune homme empire; le père renouvelle ses instances. Un refus menaçant est le prix de sa sollicitude. Cependant, *Barillon fils* expire!... Il expire sans aucun secours, à côté du père au désespoir; et les géoliers contemplent son cadavre en riant!... et il faudra *jetter un voile* là-dessus! Ah! plutôt mourir mille fois!

BARIOLAGE. C'est l'assemblage bisare et sans goût, de plusieurs couleurs disparates. Il n'y a point de spectacle qui puisse aussi justement revendiquer cette expression, que celui qu'offraient toutes les rues de Paris, en Prairial, an II, lors de la platte mascarade appellée par des sacrilèges *la fête à l'Etre-Suprême*. Chaque maison était décorée de *bariolages patriotiques*.

BARITAUT, Ancien Conseiller au Parlement de Bordeaux, fut assassiné par la Commission Militaire de cette ville, le 21 messidor, an II, non pas comme émigré, mais comme *complice d'émigré*.

BARIZON, L'un des trois cent quatre-vingt-huit assassinés à la Conciergerie, lors des massacres des 2 et 3 septembre 1792.

BARJOLLE-VAMBOSCHE, (*La Veuve*) Institutrice à Paris, ne manque ni de vertus, ni de moyens. En général, cette profession est trop peu appréciée.

BARJONE. Ce fut le nom de famille de S.-Pierre. Il s'appellait *Simon Barjone*; et ce fut Jésus-Christ qui lui donna le nom de *Pierre*. (*Voyez Pierre.*) On imprima jadis une lettre à *Pierre Manuel*, où Saint-Pierre lui mandait que son nom étant déshonoré, il reprenait son ancien nom de Barjone.

BARLATIER, Marchand du Canton de Martigues, fut condamné à mort, comme *Contre-Révolutionnaire*, le 23 novembre 1793, par les *aimables* Juges du *gracieux* Tribunal Révolutionnaire de Marseille.

BARLES, Propriétaire à Salon, Département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort *comme calomniateur et faux témoin*, le 14 pluviôse, an II, à Marseille. S'il fut coupable de ce délit, honneur au Tribunal, qui fut juste une fois par hasard.

BARLES. (*De*) C'est le nom d'un jeune homme très-intéressant, qui a voyagé long-temps en Turquie, et qui a mis par écrit ses observations philosophiques. On l'engage à leur donner une publicité, qui ne peut manquer de lui faire un nom.

BARLHEAU, *Veuve* L'HÉRITEAU, pauvre Journalière de Challans, égorgée dans sa soixante-huitième année, le 7 messidor, an II, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, comme s'étant *associé au parti fédéraliste*... Bon dieu! quelle bêtise et quelle impudente audace! une pauvre vieille, vivant à la journée, convaincue de *fédéralisme*! Ah! cela passe la permission.

BARLOIS, Du Canton de Clisson, égorgé à Nantes par la Commission Militaire, le 12 nivôse, an II, comme *Vendéen!*

BARMÉCIDES, (*Les*) Tragédie de *La Harpe*, qui, malgré son peu de succès, porte l'empreinte d'un grand talent. Je mentionne ici cet ouvrage, quoique joué avant la Révolution, parce que j'aime à saisir l'occasion de parler quelquefois d'un homme qu'on peut regarder comme les débris de la belle littérature.

BARMON, Brasseur du Département de l'Ain, fut égorgé à Lyon, par la Commission Révolutionnaire, le 27 nivôse, an II, comme *ennemi du peuple*, etc. Tous les Brasseurs n'ont pas été aussi malheureux (*Voyez Santerre.*)

BARMOND, (l'*Abbé de*) Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, Député du Clergé à l'Assemblée Constituante pour la Ville de Paris. Il était digne du choix qu'on avait fait de lui. Mais il tenait à deux Corps trop essentiellement opposés à l'esprit de la faction d'alors.

BARMONT, L'un périt à Lyon, où il était marchand, à l'âge de cinquante-sept ans; l'autre, *ouvrier faiseur de guimpes*, périt aussi à Lyon, âgé de quarante ans; l'un, le 18 frimaire; l'autre, le 14 nivôse, an II; tous deux par jugement de la Commission Révolutionnaire de cette malheureuse ville.

BARMONT, Jeune Militaire, qui,

qui, après s'être bien battu, est venu se reposer dans les bureaux ministériels.

BARNABITES (*Les*) étaient une Communauté d'hommes dans la Cité, en face du Palais de la Justice. L'église, sur-tout son portail, était un objet de curiosité; on a tout abattu.

BARNAVE, (*Antoine-Jean-Marie*) Jeune Avocat au Parlement de Grenoble, propriétaire à *Vercheny*, en Dauphiné, fut Député du Dauphiné à l'Assemblée Constituante, où il annonça de grands talens et des intentions très-patriotiques. Mais aussi de combien d'erreurs ne fut-il pas imbu! et dans combien d'excès son éloquence Révolutionnaire n'a-t-elle pas entraîné ceux de sa faction?

Voyons ici les objets sous leur vrai point de vue, sans passion, sans aigreur, sans partialité, comme *Barnave* les a envisagés lui-même quelques mois avant sa mort.

Barnave était protestant. Il était jeune, bouillant, impétueux, doué de grands moyens; et il n'est pas douteux que les projets vindicatifs de la Faction Protestante contre la Cour ne fussent entrés pour beaucoup dans la nomination de ce jeune homme à l'Assemblée des Etats-Généraux. Cette Secte, qui compte sans doute dans son sein des Ministres purs et des hommes probes, n'en est pas moins, comme Secte, l'auteur d'une grande partie des maux qui ont désolé la France. Voltaire, qu'on n'accusera pas de *fanatisme*, j'espère; *Voltaire*, qui tonna plus fort que tous les écrivains contre les prêtres catholiques, n'en a pas moins dit que la Secte Protestante était la *plus cruelle et la plus intolerante de toutes les Sectes*, et elle a trop bien justifié cette assertion dans tout le cours de la Révolution. Sa conformité de croyance avec l'Angleterre a dû nécessairement lui créer un appui parmi tous les *amis de la liberté*, qui se trouvent en Angleterre. Dès le commencement de l'Assemblée Constituante, il fut facile à l'observateur d'appercevoir l'influence de la Faction Protestante... Mais cette digression nous menerait trop loin.

Barnave et sa Faction, comme l'observe très-judicieusement un de nos Ecrivains Patriotes, voulaient une Monarchie sans Noblesse et sur-tout sans Clergé; mais ils ne voulaient pas une République telle qu'elle fut décrétée. Ce nouvel ordre de choses les étonna, quoiqu'ils eussent contribué plus que personne à le faire naître. Alors *Barnave* fit scission avec une partie de ses affidés, et se rangea avec Clavière, La Source et Rabaut de Saint-Etienne, du parti des modérés. Il ne faut pas dire que ce fut là ce qui le perdit; il faut dire seulement que, s'il fût resté Montagnard et Maratiste, il eût péri un peu plus tard.

On reproche à *Barnave* cette phrase immorale et impolitique: *Est-il donc bien pur, le sang que vous regrettez!* en parlant des exécutions populaires qui ensanglantèrent le berceau de la Révolution.

On se rappelle encore cette séance de l'Assemblée Constituante, du 22 mai 1790, où *Barnave* excita le plus vif enthousiasme, en s'opposant à ce que l'*Autorité Royale concourût à la paix et à la guerre*. Ce jeune homme in-

considéré s'imaginait avoir obtenu un triomphe complet, lorsque *Mirabeau* le foudroya impitoyablement, et le fit rougir en quelque sorte, des applaudissemens qu'on venait de lui prodiguer.

Barnave fut un de ceux qui allèrent chercher la Famille Royale à Varennes; et il eut pour elle tous les égards dus à sa dignité et à sa position; ce triste voyage sembla le métamorphoser en un autre homme. Enfin il périt à Paris sur l'échaffaud avec *Duport Dutertre*, le 8 frimaire de l'an II. *Fatis dignus melioribus uti!*

BARNIER, Commis-Marchand à Aix, égorgé le 28 frimaire, an II, par le Tribunal Révolutionnaire des Bouches-du-Rhône.

BAROCO. (*In*) On appellait ainsi dans les Ecoles de Paris les argumens ridicules et *biscornus*. Qu'aurait-on dit des argumens de nos patriotes à phrases?

BARODINES, Ancien Gendame de la Garde du Roi, égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 5 germinal, an II, à l'âge de cinquante-deux ans.

BAROGO, Pièce usée jusqu'à la corde, que l'on joue sans cesse à Montansier, pour encourager les auteurs des pièces nouvelles, et pour faire plaisir aux amateurs de nouveautés.

BAROIS, Du Canton d'Autun, fut égorgé le 17 ventôse, an II, à Nantes, par la Commission Militaire, pour avoir *émigré* d'une province de France à une province de France.

BAROIS. Plusieurs Ecclésiastiques vertueux, éclairés, charitables, c'est-à-dire, dénoncés, vexés, persécutés, portent le nom de *Barois*. Quelque part qu'ils soient, qu'ils sachent que mon plus grand bonheur est de consigner ici mon profond respect pour le malheur, pour la vertu, pour leur ministère auguste.

BAROIS, Homme-de-Lettres à Paris, rue Beauregard, plus estimable qu'estimé, parce qu'il n'est pas assez connu.

BAROMÈTRE. L'opinion est le *Baromètre*, dit-on, de la durée des hommes en place; cela n'est pas toujours vrai, sur-tout dans les temps orageux, où les hommes en place despotisent l'opinion, et la comprimeut au lieu de la consulter. Quant au *Baromètre* physique, il a ressemblé, cette année, aux vrais amis, qui disent des vérités dures, quoique *toute vérité ne soit pas bonne à dire*. Il a constamment annoncé la sécheresse, quoique tout le monde désirât de la pluie.

BARON — NIE. On a vu s'évanouir tout l'orgueil de ces titres si enviés, que la vanité des hommes avait imaginés comme une barrière entre le puissant et le faible. Mais il ne fallait pas assassiner un homme, parce que son père en avait fait un *Baron*. Les *Barons* sont plus communs en Allemagne et en Angleterre, qu'ils ne l'étaient en France, où le titre ne décidait rien en faveur de la dignité. (*Voyez Comte.*) On a toujours été tenté de se rappeller, à ce sujet, l'histoire du *Baron de Thunder-ten-Tronk*.

BARON, l'aîné, Avocat à Rheims, Député du Bailliage de Rheims, pour le Tiers-Etat à l'Assemblée Constituante. Où était-il? que faisait-il, en septembre 1792, quand on brûlait vifs des prêtres innocens sur la place de Rheims? Ce même homme, Juge à Rheims,

fut Député de la Marne au Conseil des Anciens, en l'an VII; il avait donc du crédit et de l'influence dans son pays! Pourquoi n'a-t-il pas signalé les assassins de l'*Abbé Alexandre!*

BARON. Plusieurs graveurs de ce nom s'honorent à Paris dans leur art; un Négociant de Paris, probe, actif et utile à la prospérité du commerce, s'appelle aussi BARON; un Poète, qui courait les tables et les boudoirs, quoique sexagénaire, portait aussi ce nom.

BARON, Commissaire des Guerres de la Première Classe, n'est pas sans talent.

BARON, Chef de Brigade, Commandant le 6e. Régiment de Dragons, était à l'Armée du Rhin au commencement de cette année. C'est un bon Officier.

BARON. Quinze victimes de ce nom furent égorgées en l'an II, par des Commissions Militaires et le Tribunal Révolutionnaire de Paris. Parmi ces quinze, deux Ouvriers, trois Laboureurs, un Vigneron, un Horloger, un Soldat, un Concierge de prison, et un Greffier; le reste, simples bourgeois, à l'exception d'un seul noble. Huit, comme *Vendéens;* les autres, comme ayant attenté à la *Souveraineté du Peuple;* une femme, *pour avoir conspiré contre l'Egalité, etc.* Nantes, Savenay, Paris, et Lyon furent le théâtre de ces assassinats.

BARON. Plusieurs Ecclésiastiques portent ce nom; il est étonnant qu'on ne les ait pas déportés, car ils sont presque tous des modèles de décence et de piété.

BARONS, (*Les*) *De Felsheim*, très-joli Roman, en 2 vol. in-12, avec figures. L'auteur est *Pigault Le Brun*, qui a fait aussi l'*Enfant du Carnaval.* Peu d'hommes de lettres ont une imagination aussi brillante et aussi gaie, des idées aussi neuves et aussi saillantes, un style aussi précis et aussi correct.

Son ouvrage est, comme tous ses *aînés*, intéressant d'un bout à l'autre.

BARONAL, assassiné à Lyon dans sa quarante-unième année, le 21 frimaire an II, par le Tribunal Révolutionnaire, comme *Conspirateur.* Il était Batelier à Lyon, et avait voulu faire une contre-révolution sur l'eau.

BARONECK, pauvre diable de *Criblier* de village, près d'*Altkirk*, fut déporté, comme *Suspect*, le 15 frimaire an II, par le Tribunal Révolutionnaire du Haut-Rhin.

BAROQUE. C'est quelque chose de ridicule et d'extraordinaire. Dans cette acception, qui est la véritable, il faut avouer qu'il n'y a jamais eu rien au monde d'aussi *Baroque* que nos *motions*, nos *comités*, nos *journaux patriotiques*, nos *clubs*, nos *arrestations*, nos *incarcérations*, nos *déportations*, nos *condamnations*, etc.

BAROTEAU, ancien Acteur du Théâtre des Variétés du Palais Royal, où il entra, en quittant celui de l'*Ecluse* sur le Boulevard. Il passa ensuite à la Cité, de-là, chez Montansier. On le dit retiré du théâtre; il avait une naïveté précieuse et une excellente caricature, Cet Acteur est né Musicien.

BAROTEAU, Adjoint de la Seconde Classe à l'Armée du Génie. (*Voyez Abraham*). On ne peut trop encourager ces Militaires studieux qui, s'ils ne sont pas tous des *Marescot*, n'en ont pas moins tous la volonté de contribuer à la splendeur de cet art célèbre et conservateur, qui ajoute chaque jour à la gloire des Français.

BAROTZI était encore en 1792 Ministre-Résident pour le Roi des Français à Francfort sur le Mein. C'était un homme éclairé, sage et probe ; nous ignorons ce qu'il est devenu. La tournure qu'ont pris les choses, l'aura probablement fait *resider* autre part qu'en France.

BAROU, ancien Procureur du Roi, domicilié à Lyon, fut supplicié dans cette ville par la Commission Révolutionnaire, le 23 frimaire an II, comme *suspect d'avoir été Procureur du Roi* !

BARQUE. Souvent une très-petite *Barque* a rendu de très-grands services à des Proscrits ou à des Prisonniers échappés. Mais de toutes les *Barques* du monde, aucune n'a joué un rôle aussi marquant que la *Barque à Caron*. Combien de gens y ont passé ! que d'opinions contraires ! que de scélérats et d'innocens ! que de bourreaux et de victimes !

BARRAL. L'un, Marchand, âgé de 43 ans, l'autre, Commis, âgé de 24 ans, furent assassinés à Lyon, le 12 et le 29 nivôse an II, par la Commission Révolutionnaire, comme n'ayant pas admiré les vertus de la Convention et l'humanité de Dubois de Crancé.

BARRAL. (*De*) C'est le nom d'une Famille honorable du Dauphiné. *Barral*, ancien Président au Parlement de Grenoble, était, en 1792, Membre du Bureau des Requêtes du Tribunal de Cassation, pour le Département de l'Isère. Un autre *Barral*, ancien Evêque de Troyes, retiré avant la Révolution, existe encore à Paris ; c'est un homme très-simple dans ses mœurs. Un troisième, neveu de celui-ci, lui succéda au siège épiscopal de Troyes. Il fut obligé, en 1793, de quitter la France, pour échapper à la mort. C'est un Prélat du plus grand mérite, à tous égards.

BARRALLE ou BARALLE. (*Mesdames de Nédonchel de*) Deux parentes, Religieuses dans la même Abbaye, en Flandres, et d'une Noblesse très-considérée dans ce pays, furent égorgées le 17 prairial an II, par le Tribunal Révolutionnaire de *Cambray*, *comme* TRAITRES A LA PATRIE ! . .

BARRAN. Plusieurs Militaires braves et honnêtes portent ce nom. Quelques Négocians le portent aussi. Aucun d'eux ne l'a déshonoré dans la Révolution par un patriotisme sanglant.

BARRAND, Cultivateur du Canton d'Ornans, homme respectable, condamné à la déportation *pour 4 ans*, par le Tribunal Criminel du Doubs, à Besançon, le 21 septembre 1793. Les Patriotes *Francs-Comtois*, ne faisaient alors qu'essayer leurs forces.

BARRANGER, du Canton de Cholet, fut mis à mort à Nantes, comme *Vendéen*, le 10 nivôse an II, par la Commission Militaire, autrement dite la *Commission-Carrier*.

BARRANGER, Meûnier de Mélay, fusillé à Saumur en l'an II, pour *avoir livré de la farine aux Aristocrates*.

BARRAS DE SAINT-LAURENT ; fait en 1782, Lieutenant-Général de la Marine, depuis long-temps Officier-Supérieur de la Marine ; de la même famille que celui dont l'Article suit. Nous ignorons sa destinée. On le dit *émigré*.

BARRAS (*Paul-François-Jean-Nicolas de*) naquit à Foxemphoux, dans le Département du Var, alors la Provence, le 30 juin 1755, d'autres disent 1757, parce qu'ils

prétendent qu'on a fait un 5 du 7; ce qui n'est pas prouvé, Mais il faut excuser l'erreur des entêtés, qui soutiennent qu'il n'avait pas 40 ans, quand il fut nommé Directeur, puisque, dans la déclaration juridique, faite et signée par *Barras* lui-même, en 1790, au Châtelet de Paris, il ne se donne que 33 ans; et que depuis 33 jusqu'à 40, l'usage reçu en France est de compter 7; or, de 1790, à 1795, année où *Barras* revêtit la Pourpre Directoriale, il est probable qu'il n'y a que 5 ans. (*Voyez Age.*)

La Famille de *Barras* est une des plus nobles et des plus anciennes du Midi; elle s'est fait remarquer sur-tout par son attachement inviolable à la monarchie.

Je trouve dans les Annales de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, un Marquis de *Barras*, Chef d'Escadre, faisant les fonctions de Vice-Amiral, créé par Louis XIV le premier Commandeur de cet Ordre, et ayant reçu des mains de ce Monarque le premier *Cordon-Rouge* qui ait été donné dans la Marine de France.

Barras entra, fort jeune, dans les Dragons de Languedoc, en qualité de *Volontaire*, y fut fait *Officier*, passa en 1775 dans le Régiment de Pondichéry, assista et se battit au siége de cette ville, traversa les mers plusieurs fois, alla aux Indes, en Amérique, fit plusieurs naufrages, revint en France, y fut maltraité par la Cour, mal accueilli de sa famille et poursuivi par ses créanciers, s'il faut en croire la Chronique scandaleuse. Enfin, la Révolution vint *débarrasser* BARRAS de la gêne de l'ancien Régime. Il la servit en zélé prosélite, fut Membre de la Convention Nationale, et chacun sait comment et à quels titres il parvint à la suprême Magistrature de la République, ce qu'il y a fait, sur quels hommes il s'est appuyé, sur quelle classe son joug s'est appesanti, et ce qu'il est devenu depuis le 18 *Brumaire*.

Au reste, ce n'est pas lorsqu'un homme est isolé, réduit à reporter, dans sa solitude, de tristes regards sur sa conduite politique, qu'il serait juste et décent de l'attaquer en public.

Plusieurs Ecrivains attestent la nullité des moyens de cet ex-Gouvernant; mais des appréciateurs, qui ne l'aiment pas et qui l'ont observé de très-près, soutiennent qu'il est loin d'être sans moyens; et, plus on a de reproches à lui faire, moins l'éloge de son esprit et de ses facultés semble pouvoir le justifier.

Je dirai néanmoins, à l'avantage de *Barras*, qu'il a eu l'esprit de se ménager une foule de partisans, en se gardant bien de rebuter ceux qui recouraient à lui; qu'il n'a point refusé, comme tant d'autres, d'écouter la plainte du malheureux; qu'il ne s'est pas fait un chimérique point d'honneur de s'endurcir à l'aspect des larmes de l'indigent; et que, si l'autorité, dont il a fait partie, *a bu l'iniquité comme l'eau*, lui, du moins, a su *se faire des amis*, comme l'Econome de l'Evangile : *Facite vobis amicos ex mammonâ iniquitatis.*

Barras disait à qui voulait l'entendre, avant le 18 *Fructidor*, que *Carnot était un Coquin*; et CARNOT, quand on lui parlait de BARRAS, répondait qu'il était vif, léger; mais il ne se permettait jamais rien contre sa moralité. On assure que BARRAS, avant de gratifier de l'épithète de coquin un homme, qui peut avoir eu des erreurs, mais dont toute la vie fut

irréprochable, quant aux mœurs et à la probité, aurait dû faire un retour sur sa jeunesse, et dire au Peuple Souverain ce que *David* disait au Bon Dieu : *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine!*

Quoi qu'il en soit, de tous les Directeurs compromis dans l'opinion publique, il n'en est aucun, qu'il soit plus difficile de juger. On avait accrédité en France, un calembourg peu flatteur pour lui : *La République*, disait-on, *ne sera heureuse et tranquille que quand elle sera* DÉBARRASSÉE. . . . Et moi, je dis que l'écrivain, qui veut être impartial et véridique, doit être fort *embarrassé d'un Article* comme celui de BARRAS.

Si j'en crois *Despaze* le Satyrique, qui est, dit-on, l'ami de *Carnot*, BARRAS, *aux Indes, soutint les plus rudes chocs des Ennemis, et donna les preuves du plus grand sang-froid au milieu des plus horribles dangers; son courageux dévouement contribua efficacement à la victoire du 10 Août; ses exploits à Toulon, pendant le siège, sont dignes d'admiration.* Si j'en crois encore *Despaze*, « BARRAS, » au 9 Thermidor, concourut à » déterminer l'arrestation de Robespierre; il fit plus; il accepta » le commandement de la Force-» Armée; il venait de frapper la » tyrannie au Sénat; au champ » d'honneur, il l'accabla ». . . — Si j'en crois toujours *Despaze*, « ses manières, sans être celles de » l'ancien régime, sont prévenantes et affectueuses; il donna des » fêtes, non par goût, mais par » raison. . . . Il sait se mettre au-» dessus des ressentimens les plus » naturels ». . . . Enfin, dit *Despaze*, dont je cite les expressions, BARRAS a un cœur assez bon pour vouloir le bien, un esprit assez juste pour le discerner, et un caractère assez vigoureux pour le faire.... Certes, on ne peut rien ajouter à cet éloge, extrait, mot pour mot, des *Cinq-Hommes*.

Si j'en crois beaucoup de sociétés, *Barras* a le cœur bon et généreux; il est brave, décidé, sensible, loyal, etc....

Mais, si je consulte de vieux Militaires, qui l'ont connu autrefois; si j'examine la moralité des hommes dont il s'entourait; si je jette un coup-d'œil sur les massacres de Toulon et de Marseille, sur le 13 *Vendémiaire*, sur le 18 *Fructidor*, etc. . . etc. . . etc. . . etc. . . Enfin! enfin! il est très-difficile de prononcer sur BARRAS.

BARRAT. L'un, Bourgeois; l'autre, Chanoine de Saint-Martin d'Angers, furent suppliciés, comme Vendéens, en nivôse, an II; l'un, par la Commission Militaire de Nantes; l'autre, par celle d'Angers.

BARRAU, Homme-de-Lettres assez estimé pour les Traductions, qu'il lit dans les Cercles.

BARRAUD. Quatre *Barraud* furent égorgés, en 1793 et 1794; l'un, à Lyon; il était *Chapelier*. Les trois autres, savoir : un *domestique*, un *voiturier*, et un *journalier*, comme *Vendéens*, par des Commissions Militaires, tant à Niort qu'aux Sables d'Olonne.

BARRE, (*De*). Agriculteur et Noble, né à Arles, demeurant à Lyon, y fut supplicié le 15 frimaire, an II, en qualité de noble.

BARRÉ, mis à mort, comme *Vendéen*, le 16 nivôse, an II, par les Bourreaux de Nantes.

BARRE, Instituteur en l'Université de Douay, avait trop de religion et de mœurs pour qu'on ne l'ait pas proscrit; aussi doutons-nous très-fort de son existence actuelle.

BARRE, (*La*) Espèce de petite Tribune qui servait de séparation entre les Sénateurs Français et les simples citoyens. La bassesse de ceux-ci et l'orgueil de ceux-là, sont un sujet éternel de réflexion. (*Voyez Convention, Représentant.*)

Quand un pétitionnaire vénérable par son âge, par ses vertus, et par les persécutions contre lesquelles il venait réclamer la justice des Commis de la Nation, au nom de leurs Commettans, voulait s'avancer un peu trop parmi les *Augustes Représentans*, il fallait voir avec quel acharnement, avec quelle rage on lui criait de toutes parts : A LA BARRE ! A LA BARRE! on voyait que ces hommes tout nouveaux en administration, tout étonnés de se voir quelque chose, s'occupaient bien plus d'humilier le peuple que de le rendre heureux. La plupart des Membres de la Montagne, n'ayant que de l'audace pour du courage et de la férocité pour de l'énergie, ressemblaient à ces jeunes Sous-Lieutenans d'autrefois, tout fraîchement sortis de la poussière des écoles, qui pour un *oui* et pour un *non*, menaçaient de leur épée toute neuve des gens valant beaucoup mieux qu'eux, et semblaient dire aux passans : *Regardez mon bel uniforme, je suis un homme important, à présent !*

BARRES. (*Les*) Jeu très-ancien, auquel s'exercent encore les jeunes gens. On dit aussi qu'on *joue aux barres*, quand on ne se rencontre pas; et l'on a dit que la Justice et les Gouvernans *jouaient aux barres* depuis long-temps.

BARRÉ, Ancien homme de loi, avoué près les Tribunaux, a toujours passé pour un homme honnête, intelligent et laborieux. J'ignore s'il est encore sur le tableau. Les événemens ont dérangé et plus que dérangé les hommes et les choses.

BARRÉ. Six personnes de ce nom furent patriotiquement assassinées en nivôse, pluviôse, prairial, messidor et thermidor, an II, dont un ancien *Receveur des Aides*, un ancien *Procureur au Châtelet*, un *Conseiller au Parlement de Toulouse*, et une *pauvre fileuse*, ces quatre comme *contre-révolutionnaires*, les deux autres (petits bourgeois) comme *Vendéens*; tous parfaitement innocens, si l'on eût pu se justifier alors.

BARRÉ, Homme-de-Lettres, collaborateur de *Piis* et de plusieurs autres, plein d'aménité et de politesse, promettant aux auteurs plus qu'il ne tient. Il est Directeur du Vaudeville; il a prouvé du talent, de l'esprit, de l'intelligence et de la probité, comme Directeur et comme auteur. Son théâtre est très-bien gouverné.

On reproche à cet Administrateur, 1°. de permettre que l'on ridiculise ou que l'on chansonne sur son Théâtre des hommes estimables, qui n'ont jamais fait de mal ni à lui, ni à ceux qui les satyrisent; 2°. de repousser adroitement tous les nouveaux auteurs, qui se présentent pour se faire connaître sur une scène, charmante, à la vérité, mais accaparée, dit-on, par une cotterie exclusive d'hommes à talens. N'ayant jamais mis le pied au théâtre du Vaudeville, excepté une seule fois en dix ans, c'est-à-dire, depuis son établissement, nous ignorons jusqu'à quel point ces reproches sont fondés; mais

nous sommes autorisés à dire, 1°. que très-souvent un Directeur de Spectacle est assujetti aux volontés des auteurs, dont le talent alimente son Théâtre; 2°. que très-souvent aussi, un auteur méchant a l'adresse de déguiser une épigramme, à la lecture, sous le voile d'une censure générale et permise; 3°. qu'il est tout naturel et tout simple qu'un homme, qui a des relations continuelles d'intérêt et d'amitié avec des gens de lettres, dont l'expérience lui apprend à être content, ne se soucie pas infiniment de leur associer de nouveaux venus dans une entreprise qui est à lui, sur-tout quand leurs nouveautés lui suffisent; 4°. enfin, que, d'après la manière dont travaillent les auteurs en possession du Vaudeville, il serait difficile de les remplacer avec avantage.

BARRÉ. Plusieurs Négocians honorables portent ce nom.

BARRE *dit* SANTERRE, frère de celui du Vaudeville, n'a pas son esprit; mais il l'égale en probité.

BARRÉ *de* DOLLON, Député de la Sarthe au dernier Conseil des Anciens, dissous le 18 Brumaire.

BARRÉ, Administrateur du même Département, Membre de l'Assemblée Législative. Tous deux estimés.

BARREAU. Député d'Eure et Loire, pour le nouveau Tiers, au premier Conseil des Anciens. Très-brave homme, homme instruit et rempli de bonnes intentions, que le 18 *fructidor* fit avorter.

BARREAU. On a toujours appellé ainsi le Tribunal où les Avocats plaident la cause de l'opprimé, parce que ce mot s'entend physiquement du local où sont placés ces Avocats. C'est une éloquence bien précieuse que l'*éloquence du Barreau*; et ce ministère par lui-même est infiniment respectable. Mais on en a toujours abusé, sur-tout dans les crises politiques où l'honnête homme a bien de la peine à trouver un *défenseur*, tandis qu'un coupable en trouve cent.

BARREAU, (*Louis*) Religieux Bénédictin, pieux, savant et modeste, massacré aux Carmes, le 2 septembre 1792, avec ce que le Clergé de France avait de plus auguste.

BARREAU, Tisserand à Aubigné, fusillé le 4 nivôse, an II, à Saumur, pour avoir *fait de la toile contre-révolutionnaire*.

BARREAU. Six *Barreau*, dont un *journalier*, un *sabottier*, un *pauvre Tisserand de village*, et une malheureuse *femme*, furent victimes des Commissions Militaires, à Nantes, à Saumur et à Savenay; trois, comme *Vendéens*, et trois comme *ayant conspiré contre les droits de l'homme*. On ne peut trop retracer de pareils faits.

BARRER. Ce mot rappelle les soins des tyrans pour *barrer* les fenêtres des cent mille prisons de la France; et les soins, tout aussi multipliés, qu'on prend aujourd'hui pour *barrer le passage* aux hommes probes, qui veulent faire parvenir la vérité aux gouvernans, qui ne demandent pas mieux que de l'entendre.

BARRÉRA-BORDES, Médecin à Prades, fut condamné à mort et exécuté le 29 nivôse, an II, comme *suspect d'émigration*.

BARRÈS. Vénérable Ministre de Jésus-Christ, mort dans les prisons après d'affreuses persécutions.

tions. Il pria Dieu constamment pour ses persécuteurs, et le géolier crut voir sur son visage des rayons de la Divinité.

BARRET. Trois personnes de ce nom furent victimes en l'an II; deux innocens, dont l'un, comme *Vendéen*, périt à *Savenay*; l'autre, comme *Noble*, à *Bordeaux*; la troisième victime fut une veuve, accusée d'avoir *distribué de la fausse monnaie*. Elle fut guillotinée à *Clermont*, par jugement du Tribunal Criminel du Puy-de-Dôme, qui ne plaisantait pas.

BARRET, *Père*, fut un des *terroristes* massacrés au fort Saint-Jean, à Marseille, sans jugement, en prairial, an III.

BARRET, Prêtre de Saint-Roch, massacré aux Carmes le 2 septembre.

BARRETTE, Officier de Dragons, massacré à Lyon le 9 septembre dans les prisons.

BARRI fut Président du Comité Révolutionnaire de la Section du Mail, sous le regne de la terreur. Sa conduite lui a fait, à juste titre, une foule d'ennemis; d'autant qu'il avait, lui seul, plus d'esprit et de talens que tous ses collègues, et un ton et une éducation, qui supposent toujours moins de férocité.

BARRICADES — ADER. Tout le monde sait ce que furent à Paris les *Barricades*, au temps de la Fronde, et l'on en voit encore des vestiges à l'entrée de certaines rues; mais les *Barricades* de la Révolution n'ont laissé de traces que dans la mémoire des Français. Les 12, 13 et 14 juillet 1789, on barricada les rues avec des charrettes; le 2 prairial, an III, le Faubourg Saint-Antoine fit la même chose; et plusieurs fois les rues furent barricadées par des haies de gens armés pendant les visites domiciliaires.

BARRICADES, (*Les*) fameux poste entre les Alpes et l'Italie, qui fut pris par les Français, le 17 prairial, an II; le Général *Vaubois*, aujourd'hui du Sénat Conservateur, commandait alors l'Armée des Alpes. Cette prise rétablit la communication entre nos deux armées.

BARRIÉ, Jeune Prêtre de 28 ans, condamné à mort par la Commission Révolutionnaire de Lyon, le 28 ventôse, an II; il était né et demeurait à Husson, Département de la Loire.

BARRIER, Chef d'Escadron au treizième Régiment de Hussards. Fort honnête et fort brave.

BARRIÈRE. On incendia les *Barrières* de Paris le 13 Juillet 1789, au matin. — Les droits d'entrée et les *Barrières* furent supprimés par un Décret du 19 février 1791; il fallait toujours quelque nouvel aliment pour la popularité. — Les *Barrières* ont été fermées à Paris, dans toutes les crises Révolutionnaires, excepté à la journée du 18 *brumaire*, ce qui est très-remarquable. (*Voyez Octroi.*)

BARRIERE. Autrefois Musicien de l'orchestre de Madame de *Montesson*, puis Négociant à Valenciennes, sa patrie, en fut chassé par les désastres de la Révolution. C'est un excellent compositeur.

BARRIÈRE, Assez bon Graveur, qu'il faut encourager.

BARRIEUX, Notaire à Montbrizé, fut égorgé le 29 ventôse, an II, par la Commission Révolutionnaire de Lyon. Il n'était pas

décent, à cette époque, de laisser vivre un Notaire.

BARRIK, Pilote du Vaisseau Américain, commandé par le Capitaine Tilly, qui se signala par son courageux dévouement.

BARRIL. On ferait une triste nomenclature des accidens qui ont eu lieu, depuis douze ans, par l'explosion des *Barrils de poudre*, à commencer par l'aventure de *Senlis*. Les Français en ont pris aussi bien des milliers aux ennemis, et l'on ferait une nomenclature de tous les *Barrils* de poudre et de vin, que la Révolution a fait vider.

BARRILLET. Plusieurs familles respectables portent ce nom. Certes, nommer ici des familles vertueuses, est un devoir plus doux, que le pénible emploi d'énumérer toutes les prouesses des scélérats; il faut pourtant qu'on les sache.

BARRILLON, (*Jean-Joseph-François-Alexandre*) âgé de trente-sept ans, né à Sarres, dans les Hautes-Alpes, vint à Baïonne à l'âge de onze ans, chez un oncle apprendre le Commerce. L'honneur qu'il s'est fait dans cette carrière épineuse, a prouvé qu'il n'avait pas perdu son temps. — A vingt ans, il passa en Amérique, où il entra dans une des meilleures maisons de commerce, aux appointemens de 4500 fr.

Alphonse d'Anglade (c'est le nom du Commerçant) fut si content de sa gestion, qu'il se reposa sur lui de tous ses intérêts. Son intelligente et active probité lui valut la confiance d'autres maisons, qui se l'associèrent, quoiqu'il n'eût que vingt-deux ans, lui accordèrent la signature, le chargèrent de la correspondance, de la caisse, de la surveillance des livres et de l'achat des denrées coloniales.

La Société expira trois ans après, et ces Négocians, quoique séparés d'intérêt, sont encore unis par ces liens précieux, que cimentent l'estime, la confiance et le contentement réciproque.

Ce fut alors que *Barrillon* contracta une nouvelle Société avec *Castanet*, laquelle devait expirer et expira en effet, le 31 Décembre 1792. (*Voyez Castanet.*)

Barrillon vint en France en 1788, et retourna à Saint-Domingue en 1790. Il prenait bien son temps!

A cette mémorable époque, fermentait déja le levain de cette épouvantable insurrection, dont les détails, toujours méconnus des Gouvernans Français, seront écrits dans l'histoire en caractères de sang. Il se signala par des traits de courage, qui sont plutôt du ressort de l'article *Colonies*, que faits pour être consignés ici. Qu'il me suffise de dire, pour ne pas excéder les bornes que je me suis prescrites, qu'il revint en France en mai 1792, avec de *jolies blessures, qui lui font bien d'l'honneur*, pour me servir des expressions du *Père Bontemps*, dans la *Petite Nanette*.

Barrillon était déja fortuné par suite de ses bonnes opérations et de la confiance universelle dont il jouissait; il joignait à beaucoup de talens beaucoup de sensibilité; en un mot, son aisance et ses vertus lui faisaient déja des envieux. C'est-à-dire, qu'il eut sa bonne part des vexations, persécutions, dénonciations, arrestations, incarcérations, abominations et tous les mots en *ions*, dont tant de mil-

liers de bons Français ont été la victimes.

Barrillon fut nommé Administrateur de la *Caisse des Comptes Courans*, après la fuite de *Monneron*; il l'était encore à l'époque où cet établissement s'est réuni à la Banque de France, dont il a été nommé Régent.

Pour bien juger les hommes, il faut connaître leur vie privée. S'il m'était permis d'exposer à mes lecteurs les traits innombrables de bienfaisance, par lesquels il justifie chaque jour aux yeux de l'indigent les libéralités de la fortune! si j'osais mettre au grand jour... Respectons le secret des cœurs généreux; ce serait affaiblir le prix de la vertu. Mais les familles, dont cet homme sensible a séché les larmes, ne se tairont pas; et l'hommage de reconnaissance qu'elles payeront à leur discret bienfaiteur, sera la plus belle réponse aux calomnies des sots et des envieux.

C'est sur-tout à *Barrillon* qu'il est facile d'appliquer ces deux vers d'un couplet des *Deux Charbonniers* :

« Heureux celui qui, pour aider son frère,
« Est toujours pauvre avec beaucoup d'argent!

J'ai insisté sur tous ces détails, pour faire sentir au public, par la seule exposition des faits, la valeur des objections que la malignité se plaît à répandre contre un homme irréprochable, qui a besoin de toute la considération dont il jouit.

O, si tous les hommes de lettres s'attachaient à venger l'honnête homme calomnié, à détromper les esprits faussement prévenus, à conserver au citoyen qui sert son pays, la bonne réputation qu'il mérite, c'est alors que la carrière littéraire serait le chemin de l'honneur, et combien le bonheur d'être juste et sensible l'emporterait sur la misérable gloriole des faiseurs d'épigrammes!

Eh! qu'on ne ne dise pas que l'intérêt personnel entre pour quelque chose dans le tableau fidèle que je viens de tracer... Etaient-ils riches, ces Proscrits et ces malheureux Nobles, Prêtres, Artisans, que ma plume s'est fait un devoir constant de désigner aux *Puissans du siècle*, pour effacer de leur front innocent le sceau de la réprobation? Etaient-ils riches, ces fugitifs sans asyle et sans pain, que... mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit. Je remplis un devoir sacré, en payant à un citoyen utile et estimable le tribut d'éloge dû à sa conduite et à ses principes; et je le fais avec d'autant moins de suspicion, qu'on ne connaît pas un homme, pour avoir été conduit chez lui par hasard une ou deux fois dans la vie.

Mais, sans connaître personnellement tous ceux dont je parle dans cet ouvrage, ce qui serait bien impossible, il est mille moyens de se procurer des renseignemens certains, comme je m'en suis procuré pour dix mille autres que je ne verrai jamais, et que je dispense très-volontiers de toute espéce de remercîment.

O *Barillon!* que ton cœur généreux ne peut-il être connu de ces *hommes à clameurs*, qui n'apprécient rien, et qui condamnent la probité, dès qu'elle paraît sous l'escorte des dons de la fortune!

BARRINGHTON, (*George*) célèbre Anglais, Auteur d'un *Voyage à Botany-Bay*, avec une Description du pays, des coutu-

mes et de la religion des natifs. On vient de traduire cet ouvrage en Français, sur la troisieme Edition Anglaise. (*Voyez Botany-Bay et Nouvelle-Hollande.*)

BARRIS, Préfet du Département du Doubs, à Besançon, auparavant Président du Tribunal de Révision des Départemens de la Rive Gauche du Rhin ; tout le monde s'en loue. Nous ignorons si c'est le même, qui fut Député du Gers à la seconde Législature.

BARROIS On appellait ainsi le Duché de Bar, dont une partie est du Département de la Meuse, l'autre, de la Meurthe. Ce pays, si heureux autrefois, a été bien malheureux depuis.

BARROIS, Commis à l'Administration de l'Habillement, fut assassiné à Paris, dans sa cinquantième année, par le Tribunal des Bourreaux, le 6 nivôse an II, comme complice du *Massacre des Patriotes du Champ-de-Mars* en 1791 ! c'est-à-dire, pour avoir obéi à la loi et fait son devoir.

BARRON DE CHANNOIS, Gentilhomme du Canton de Loches, égorgé par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, le 17 germinal an II, comme *Conspirateur* ; c'est-à-dire, que les vrais *Conspirateurs* firent mourir l'innocent.

BARROT, Député de la Lozère à l'Assemblée Législative, entra au premier Conseil des Anciens, d'où il sortit en l'an V. Très-galant homme, sous tous les aspects.

BARROT, Député du même Département au Conseil des Anciens en l'an VI. — Employé au Ministère de la Marine. — Du mérite.

BARROUD. Plusieurs Militaires braves et loyaux, quelques Négocians recommandables par leur probité, (aussi leur préfère-t-on des intrigans) quelques Littérateurs instruits, et plusieurs Prêtres horriblement persécutés par des monstres encore en place aujourd'hui, portent le nom de *Barroud*. Ils n'ont pas le talent de celui dont l'Article suit; mais ils sont justes, francs et désintéressés.

BARROUD, ancien Notaire à Lyon, qui ne jouit pas d'une très-belle réputation de moralité, et dont on cite des anecdotes, qu'il serait de son très-grand intérêt de démentir. On ne peut lui refuser un talent rare pour l'analyse, un style pur, élégant, et même une tournure dans ses écrits, qui commande l'attention du lecteur. Mais qu'est-ce que l'éloquence, quand elle n'a pas pour objet la justice, la vérité et la bonne-foi !

BARROYER, (*Madame*) Actrice du Théâtre Montansier, à Paris. C'est une des meilleures Duègnes qu'il y ait au théâtre. Ses triomphes sont les rôles de *Magdelon*, dans la pièce du même nom, celui de *Mathilde*, dans l'Opéra des *Deux Charbonniers*, et deux ou trois autres. Il faut convenir qu'elle est bien modeste, car elle joue le moins possible dans ces Pièces. Les *Cadets* et les *Jocrisse* valent bien mieux ; et *Madame Bamboche*, sur-tout, est un rôle capable de la faire briller aux yeux des vrais connaisseurs. (*Voyez Montansier.*)

BARRUEL, (*Le Comte de Barruel-Beauvert*) Homme-de-Lettres, qui joint à un véritable talent un grand caractère et même trop d'aspérité dans ses systèmes. Il faut le citer parmi le petit nombre d'hommes courageux, qui se sont distingués par leur franchise royaliste. Il a, du moins, professé loyalement les mêmes principes dans tous

les temps; mais il passe avec raison pour être trop exalté.

BARRY, (*Monsieur de*) était, avant la Révolution, et même encore en 1792, Commissaire Général des Ports et Arsénaux de la Marine, sans *Département*. Nous n'apprenons pas qu'on l'ait massacré; il était pourtant vertueux.

BARRY, Chirurgien à Paris, assez habile.

BARSALON, *Frères*, Bonne Maison d'Agen; cette Maison, qui fait le Commerce local et la Commission, passe pour solide.

BARSON. L'un, *pauvre Journalier* du Canton d'Ornans, fut égorgé, comme *Conspirateur*, par le Tribunal Criminel du Doubs, le 14 octobre 1793; l'autre, Cultivateur du même Canton, fut déporté la même année par le même Tribunal, pour la même cause. Celui-ci n'avait probablement conspiré qu'*à moitié*.

BARSS, (*Le Comte de*) Polonais du Parti des Patriotes, qui fut envoyé à Paris en l'an III, par le Général *Kosciusko*; ce Général, en qualité de Chef du Conseil Suprême de la République de Pologne, alors reconquise en partie par les armes des Polonais (que leurs premiers vainqueurs appellaient des *Rebelles*), chargea de pouvoirs le *Comte de Barss*; et celui-ci fut reçu en cette qualité, le 20 Brumaire an III, par le Comité de Salut Public.

BARTAN, pauvre Maçon, que le Tribunal de Nantes condamna à mort le 8 nivôse an II.

BARTH périt sur l'échaffaud à Paris, à l'âge de 33 ans, le 4 prairial an II, pour *avoir fait annuller un marché*; et l'on appella cela *conspirer*.

BARTHE, domicilié près de Lyon, fut condamné à mort le 27 messidor an II, par le Tribunal Criminel du Premier Arrondissement de l'Armée des Pyrenées Occidentales, comme *ayant émigré*.

BARTHE, Juge de Paix à Verdun, fut égorgé à Paris le 5 floréal an II, pour avoir laissé entrer le Roi de Prusse dans la ville en 1792.

BARTHE (*L'Abbé*) fut sacré *constitutionnellement* à Paris, le 13 mars 1791, Evêque *constitutionnel* d'*Auch*. Il n'a pas fait oublier ses prédécesseurs.

BARTHE, Homme-de-Lettres distingué, mort peu avant les orages Révolutionnaires. Les *Fausses Infidélités* sont sa meilleure pièce. On a fait un grand éloge de ses vertus privées.

BARTHE, Agent-de-Change à Paris. On le dit probe, actif et intelligent.

BARTHELEMONT, célèbre Virtuose résidant à Londres; on l'écoute toujours avec une attention soutenue. Il a imaginé, avec d'autres *Violons* de Londres, de ressusciter les anciens Maîtres, dont les chefs-d'œuvre étaient depuis long-temps ensevelis dans un oubli coupable. Il exécuta, cette année 1800, deux fois en peu de jours, une *Sonate* du célèbre *Corelli*. La seconde fois, il la joua dans l'Eglise de Saint-Paul, et réveilla le goût des anciens morceaux de musique, que tous les Anglais placent maintenant sous leur archet.

BARTHELEMONT. Nous trouvons un Compositeur de ce nom, qui fit, en 1768, aux Italiens, la musique du *Fleuve Scamandre*; il se pourrait que ce fût le même que le précédent, malgré la manière

différente dont les deux noms sont écrits dans les *Etats*, dont nous sommes dépositaires.

BARTHELEMY, Chef de Brigade du 24e. Régiment de Dragons, employé à la 10e. Division Militaire, au commencement de cette année. — Brave et bon Officier.

BARTHELEMY, Député de la Haute-Loire à la Convention Nationale, entra au Conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit en l'an VI.— Il porte un nom respecté, et il ne l'a pas compromis.

BARTHELEMY, Commissaire près les Tribunaux Civil et Criminel du Département de la Moselle, entra, en l'an VI, au Conseil des Cinq-Cents, pour un an; sa place et l'époque de sa nomination ne militent pas en sa faveur. Cependant, il y a par-tout des exceptions.

BARTHELEMY, Banquier à Paris, solide et loyal; neveu de l'Abbé *Barthelemy*, et frère de l'Ex-Directeur.

BARTHELEMY; plusieurs Négocians, honorés par ce nom, l'honorent à leur tour.

BARTHELEMY, Directeur des fourrages des armées, dans les années 1793 et 1794, charmant sujet, fut si frappé des horreurs de la Révolution, qu'il en mourut à Amiens.

BARTHELEMY. L'un, ancien Curé du Département des Vosges, fut assassiné à Paris, comme *Prêtre*, sur l'échaffaud, le 24 vendémiaire, an II; l'autre, Commissaire du Pouvoir Exécutif au Tribunal de Gannat, subit le même sort à Paris, le 4 floréal, an II, comme *Conspirateur*.

BARTHELEMY. Plusieurs personnes écrivent et prononcent ainsi le nom du peintre BERTHELLEMY. (*Voyez* BERTHELLEMY, qui est son vrai nom.

BARTHELEMY. Trois victimes de ce nom furent immolées à la fureur Révolutionnaire du Tribunal Criminel des Bouches-du-Rhône; l'un, Secrétaire-Greffier à Saint-Savournin, périt le 4 nivôse, an II; l'autre, Receveur d'Enregistrement à Aubagne, périt le 28 ventôse suivant; et l'autre, Arithméticien, périt le 5 floréal suivant, comme Fédéraliste. Ce Calculateur avait compté sans son hôte.

BARTHELEMY. Deux prétendus *Fédéralistes* de ce nom, périrent en l'an II, comme tels; dont l'un *Tonnelier* à Baudols, fut égorgé à Toulon le 8 germinal, an II; et l'autre, *Teneur de livres* à Lyon, y monta sur l'échaffaud le 3 pluviôse, an II.

BARTHELEMY, Cultivateur à Verthon, fut immolé à Nantes, le 14 germinal, an II, par la Commission Militaire, comme *Vendéen*.

BARTHELEMY (*Laurent*) de Pourrière, en Provence, fut un des assassins assassiués à leur tour dans les cachots du *Fort Saint-Jean*, à Marseille, en l'an III. Il fallait ne pas se faire justice soi-même; mais aussi, il fallait que la loi fît justice des scélérats; et malheureusement la loi les protégeait toujours. (*Voyez Relation.*)

BARTHELEMY. Une foule de gens s'appellent *Barthelemy*; mais tous les *Barthelemy* du monde ne sont pas des génies, ni des hommes marquans. Un vieux proverbe trivial dit qu'*il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin*; et l'on a pu aussi s'appeller *Piron*, sans faire une *Métromanie*.

BARTHELEMY, (*Saint*) Très-ancienne Paroisse de Paris, située dans la Cité, à l'entrée du Pont-au-Change, en face de l'escalier qui mène à la Grand'Salle. C'était la Paroisse du Palais; et pour cette raison, le Clergé regardait l'Apôtre Saint-Barthelemy comme le Patron du Parlement. Son ressort était le plus étendu, parmi les nombreuses Paroisses de la Cité. — L'ancienne Eglise fut démolie, et remplacée par une neuve dans le goût moderne, dont la belle architecture augmentait les monumens qui ornaient la Capitale. A peine cette nouvelle Eglise fut-elle achevée, que l'architecte *Le Noir* l'acheta, la démolit à son tour, et y bâtit un Théâtre, qu'on appelle Théâtre de la Cité.

BARTHELEMY, *Frères*, Négocians à Madrid, excellente maison, solide et probe.

BARTHELEMY, Artiste renommé à Paris pour la belle coutellerie, fut inscrit en 1791 sur les *Tablettes de renommée* du citoyen *Roze de Chantoiseau.*

BARTHELEMY. (*La Saint*) Tout le monde connait cette époque déshonorante de l'histoire de la Monarchie, où *Charles IX* fit tirer sur les Parisiens, comme la Convention fit tirer sur eux au 13 vendémiaire; où Catherine de Médicis fit assassiner plusieurs milliers de Français, comme les Jacobins ont fait assassiner les prisonniers du 2 *septembre*, les citoyens de Nantes, de Lyon, de la Vendée, de Toulon, de Marseille, à différentes époques.

BARTHELEMY, (*L'Abbé*) Membre des Académies Française, des Belles-Lettres, de Madrid, Cortonne, Perrazo, Hesse-Cassel, Marseille, de la Société Royale de Londres, et de celle des antiquaires de la même ville, Garde des Médailles et Antiques du Cabinet du Roi, mort depuis peu d'années, pendant le Cours de la Révolution. Il était déja connu depuis long-temps de la manière la plus avantageuse; mais son *Voyage d'Anacharsis en Grèce*, vint mettre le sceau à sa juste et brillante réputation, et il faut avouer que peu d'ouvrages modernes, même parmi les plus estimés des vrais connaisseurs, méritent autant les suffrages universels.

L'Abbé *Barthelemy*, n'entra que fort tard à l'Académie Française; car n'y ayant été reçu qu'en 1789, il y arriva tout juste pour l'assister dans son agonie, et il fut en effet le dernier membre qu'elle admit dans son sein, tandis qu'il y avait déja quarante-deux ans qu'il était membre de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

Il mourut le 12 floréal, an III, dans un âge fort avancé, estimé, respecté et chéri de toutes les classes de ses concitoyens. Sa douceur, sa modestie, sa réserve, la pûreté de ses mœurs, sa vaste et profonde érudition, l'aménité de sa conversation et l'agrément de son esprit simple et sémillant à-la-fois, joint à l'élégance et à la correction de son style, en ont fait un de ces hommes qu'il sera toujours très-difficile de remplacer.

Il aima tendrement ses trois neveux; savoir le *Banquier* dont j'ai parlé, et les deux autres dont je vais parler, et leur transmit, avec ses leçons, une partie de son mérite. Quand il les formait à la pratique des vertus, il ne prévoyait pas le sort qui devait en être la récompense.

BARTHELEMY, (*L'Abbé*) l'un des Chefs de la Bibliothèque Nationale, neveu du précédent, et frère cadet du Directeur, joignait à une douceur extrême des connaissances analogues à son emploi. On prétend qu'il avait conservé sa place, malgré la disgrace de son frère. Ce serait presqu'une calomnie, si l'on ne connaissait pas ce qu'il valait; il est mort depuis peu.

BARTHELEMY, (*François*) natif d'Aubagne, âgé de cinquante-trois ans, Ex-Membre du Directoire Exécutif, et aujourd'hui du Séuat-Conservateur.

Barthelemy est de la même ville que son oncle, le célèbre auteur dont j'ai parlé. Il fut présenté par lui au Duc de Choiseul, pour lors Ministre des Affaires Etrangères. A l'âge de dix-neuf ans, il fit paraître un jugement si exercé, que son protecteur n'hésita pas à lui confier la conduite d'une opération, dont les suites heureuses pour la France lui ménagèrent des ressources dans le Nord de l'Europe.

Gustave Adolphe, le dernier Roi de Suède, s'efforçait de réunir les élémens de l'autorité, que se disputaient plusieurs factions sous des noms respectables. Mais, entouré d'ennemis envieux, quel espoir ce Prince pouvait-il offrir à des sujets fidèles?.. Quels motifs de crainte assez puissans pour faire respecter la forme de gouvernement qu'exigeait le bonheur du peuple?

Les secours d'une Puissance parurent nécessaires à Gustave. Il choisit la France, qu'il aimait par prédilection. On accueillit son vœu. *Barthelemy* fut nommé pour négocier cette affaire. Il seconda les désirs de ce Prince, et il approuva un *voyage* qui devint inutile par la disgrace momentanée du Ministre, dont les pensées et les projets étaient un sujet de méditation et de crainte pour tous les Gouvernemens.

La constante affection de *Barthelemy* pour la personne qui l'avait distingué, lui concilia l'estime universelle. Il fut bientôt envoyé à Vienne, où, sous le titre de *Secrétaire d'ambassade*, il présida aux opérations importantes, dont le Baron de Breteuil fut chargé par le Cabinet de Versailles.

Il trouva le secret de se faire pardonner par l'envie, et ses succès, et ses talens diplomatiques.

Envoyé à Londres, il s'y distingua de nouveau. Dès-lors, les regards de la Cour se portèrent sur lui. On lui donna le titre de *Ministre de France près sa Majesté Britannique*. Il servait et honorait sa patrie, quand la Révolution Française vint rompre ou dénaturer les liens politiques et commerciaux qui attachaient entr'elles les diverses nations. On craignit que les Suisses, qui témoignaient alors du mécontentement, ne voulussent renoncer à leur neutralité, comme ils en avaient effectivement le projet. *Barthelemy* se rendit aux instances réitérées de *Louis XVI*; et, se prêtant aux plus vifs desirs comme aux goûts les plus chers de ce malheureux Monarque, il fut assez heureux pour rétablir l'ancienne amitié que le Peuple Suisse avait jurée à la Nation Française.

On sait comme il en a été payé, ce peuple honnête et loyal; mais n'en accusons pas les Fran-

çais ; ils furent eux-mêmes les *victimes* de l'affreux Directoire, dont on les accusé faussement d'avoir été les *complices*.

Ambassadeur près des Treize-Cantons, *Barthelemy* eut longtemps à lutter contre les entreprises usurpatrices, absurdes et impolitiques du Comité de Salut Public. Lorsque le Gouvernement de France était un objet de dérision pour toutes les têtes pensantes, notre Ambassadeur en Suisse sembla lui imprimer par sa conduite ferme et sage un caractère de grandeur qui décida, autant que nos succès militaires, plusieurs Nations à traiter avec la France.

Témoin de l'installation d'un Gouvernement qui ne fut que temporaire, il repoussa vivement les projets qu'un amour-propre délirant lui faisait concevoir. Il lui exprima souvent les plaintes de nos plus fidèles alliés, et même, en voulant préserver cette Nation amie, des fureurs politiques et révolutionnaires de l'Avocat-Procureur de Colmar, il ne fit qu'avancer, par son dévouement généreux, l'époque de l'extermination, dont la menaçait le Pentarchat Couronné.

Ce fut le 7 prairial, an VII, qu'il fut proclamé Membre du Directoire-Exécutif, pour remplacer *Le Tourneur*.

Il sentit bientôt qu'il n'était pas à sa place, et ne tarda pas à regretter le séjour de Bâle, en le comparant à celui de la Caverne du Luxembourg; il fit cause à part, et ne se lia qu'avec *Carnot*, dont il apprécia les vertus, le désintéressement, la droiture, tout en ne partageant pas ses opinions révolutionnaires. (*Voyez Carnot.*)

Barthelemy ne sut point échapper à l'arrestation le 18 fructidor, quoique *Barras*, le soir même, la lui eût fait pressentir, pour l'engager à s'y soustraire ou à donner sa démission. Il faut dire ici que *Barras* s'opposa seul, et très-vivement, au projet de faire fusiller une partie des *fructidorises*; entr'autres, *Cochon*, *Pichegru*, *Dossonville* et le *Général Morgan*. On redoutait sur-tout les talens et la fermeté de ce dernier.

Barthelemy porta l'indolence jusqu'à ne prendre aucune précaution pour sa sûreté; après avoir fait une partie de trictrac, (*c'était bien de trictrac qu'alors il s'agissait!*) il vint se coucher tranquillement, et fut arrêté dans son lit.

Il fut, comme ses collègues d'infortune, détenu au Temple, où il dut faire quelques réflexions sur les vicissitudes des choses humaines; de là, conduit dans une cage de fer à Rochefort, puis déporté à Cayenne, d'où il s'évada lui huitième, le 15 Prairial, an VI. Il vint à Londres; et *Bonaparte* le rappella en France, après le 18 *Brumaire*. La place qu'il y occupe au Sénat, convient assez à ses goûts paisibles, à sa modestie et à ses vertus bienfaisantes.

Quand il fut arrêté au Luxembourg, il ne fit ni plainte, ni objection; il s'écria seulement : *O ma Patrie!* et suivit en silence les bas valets en uniforme, qui faisaient l'office d'alguazils.

Barthelemy, successivement Ambassadeur et Directeur, ne possédait qu'une ferme de 25000 fr. de capital, ce qui ne donne pas 7 à 800 fr. de revenu.

Magistrat probe, éclairé, doué

d'une excellente judiciaire (dont il eût dû se servir pour prévoir et empêcher le 18 *Fructidor.*) Ambassadeur respectable, ami fidèle, citoyen précieux à la patrie, il a une foule de droits à l'estime et à la vénération des amis du vrai mérite, et il réclamait d'autres Collègues que ceux que la bassesse et l'intrigue lui avaient associés. (*Voyez Le Tellier.*)

BARTHELIN, du Canton de Cholet, fut condamné à mort le 12 nivôse an III, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Nantes.

BARTHEZ, (*Paul-Joseph de*) âgé de 58 à 59 ans. Professeur de Médecine à Montpellier dans un âge encore tendre, il fit des Elèves distingués. Membre de la Société Royale de Médecine, de l'Académie des Sciences, et Censeur Royal, Médecin du Duc d'Orléans *père*, il s'est honoré par ses talens et par ses ouvrages. Il s'est, dit-on, retiré dans les Départemens.

BARTHOLI, (d'autres prononcent et écrivent *Bertholi*) Antiquaire du Roi de Sardaigne, homme intéressant par ses connaisances, par son érudition, par son caractère aimable et par sa modestie. J'ignore ce qu'il est devenu, *s'il n'est pas devenu mort.*

BARTHOUIL, ancien Gentilhomme à Nérac, égorgé le 23 prairial an 2, à l'âge de 67, par la Commission Militaire de Bordeaux, comme *contre-révolutionnaire.*

BARTHRAM, (*Ricardo*) Consul Anglais à Civita-Vecchia. Cet homme, également loyal et courageux, osa, lors de l'invasion des Napolitains, arracher lui-même les mèches des canons braqués contre des Français désarmés en vertu d'une Capitulation, et ramener au respect du Droit des Gens, une populace que semblait encourager l'inaction des troupes, dont le devoir était de la contenir. C'est encore à son zèle actif, puissant et continu, que les Français restés malades, et les Patriotes Romains réfugiés dans l'hôpital Français, ont dû, pendant plusieurs mois, le peu de tranquillité dont ils ont joui.

BARTON, ancien Capitaine d'Infanterie, égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 8 thermidor an II, à l'âge de 50 ans, comme l'un des Conspirateurs de Saint-Lazare, où personne n'avait conspiré.

BARUEL. L'un, Commis-Chargeur à Lyon, y fut assassiné à l'âge de 20 ans, par la Commission Révolutionnaire, le 16 nivôse, an II. — L'autre, Artiste Vétérinaire, connu par ses talens, n'a pas fait parler de lui dans la Révolution.

BARVILLE, (*De*) Officier au Régiment des Gardes-Françaises, Député de la Noblesse du Bailliage d'Orléans à l'Assemblée Constituante, se comporta bien autrement envers les Orléanais, que ne le fit l'infâme Léonard Bourdon.

BARY, du Canton de Cholet, fut condamné et exécuté à mort, comme *Vendéen*, le 10 nivôse an II, par la Commission Militaire de Nantes.

BAS. Il est assez plaisant que les Marchands, qui font le commerce de *Bas*, ne soient connus que sous le nom de *Marchands-Bonnetiers.* Nous avons une foule de dénominations de ce genre, qui ne signifient point du tout ce qu'elles expriment. C'est précisément comme les mots *Patriote*, *Aristocrate*, etc. (*Voyez Bonnet*, *Bonnetier*, *etc.*)

BAS. Parler *bas*, murmurer tout *bas*, se plaindre *tout bas*, est le signe du mystère et de la discrétion, mais plus souvent encore celui de la crainte et de l'esclavage. Je redoute moins celui qui crie *bien haut*, *bien haut*, que l'homme taciturne, qui parle à voix basse, quand il vous fait l'honneur de parler; mais je n'aime pas non plus ces bavards scapiterneels, qui crient dans la société comme s'ils parlaient à des sourds; encore moins j'aime à crier moi-même. Il y a dans Paris plusieurs politiques assez marquans, qui ont, en effet, le malheur d'être sourds. Ces hommes ont la manie de vous prendre par le bras dans une promenade, et de vous demander, en criant à *tue-tête* : « Eh bien, mon ami! qu'y a-t-il » de nouveau ? que deviendra » *Bonaparte!* est-il vrai qu'il entre » dans ses *plans secrets* de faire » telle et telle chose?.... Répon» dez-moi *tout bas*; il ne faut pas » qu'on nous entende »..... Or il y a là une foule de promeneurs qui nous écoutent; si je veux confier au questionneur une nouvelle encore ignorée, il faut que je la lui crie dans l'oreille, de manière à mettre cinq-cents personnes dans ma confidence; et les *plans secrets*, que je ne sais pas et qu'on ne sait pas plus que moi, deviendraient la fable de tout Paris, quand même je les saurais, avant qu'on eût songé à les exécuter. — Il a été un temps, où toute la France se parlait *bas*; une poignée de brigands avait seule le privilège de dire *tout haut* leur façon de penser.

BAS. Autre adverbe, qui a la même étymologie. On a cité souvent ces clameurs de quelques soi-disant patriotes de *Londres*, qui disaient, au spectacle, à la Reine d'Angleterre faisant la révérence au public : *Plus bas, Charlotte! Plus bas!...* Nos prétendus patriotes étaient dans le ravissement, quand on leur citait ce trait. *Voilà ce qui s'appelle sentir sa dignité*, disaient-ils!... Fort bien; mais ces hommes si fiers avec les Rois et les Reines, ces hommes qui traitaient l'Empereur de *petit polisson*, comme fit un jour *Taillefer* au sein du Corps Législatif, étaient d'une platitude devant un Directeur, dont un laquais aurait rougi autrefois devant un grand-seigneur. On les a vus ramper en présence d'un simple Commis de Bureau.... Ils mettaient chapeau bas devant le carosse d'un Ministre ou d'un Général, et leur nez touchait la terre pour le saluer..... Et voilà donc la *dignité de l'homme libre!*

BASAN, ancien Officier chez le Roi, recommandable par la bonté de son cœur, son goût pour les Arts, son esprit sémillant et orné. Il est mort depuis peu, dans les sentimens d'un pur, mais tranquille et raisonnable *Aristocrate*.

BASAN, tenant à Paris Magasin d'Estampes et Gravures du plus beau choix; vrai Connaisseur en ce genre, et plus Artiste que Marchaud.

BASANE, peau de mouton, préparée pour la reliure des livres. Quoique la reliure en veau soit préférée à la *basane*, on est pourtant parvenu à donner à celle-ci un degré de perfection, qui était inconnu il y a quelques années. On s'occupe beaucoup aujourd'hui de la *reliure* des livres, depuis que la mode est revenue de donner beaucoup à l'extérieur, tout au nom, rien à la chose.

BASANÉ. Les teints *basanés* doi-

vent prévaloir aujourd'hui ; non-seulement l'expédition d'Egypte, mais les nombreuses campagnes d'Italie et l'ardeur du dernier été ont dû changer le goût de nos Belles ; et, si l'on peint *Adonis* et *Apollon*, il faudra bien se garder de les faire *blonds*.

BASAR. C'est le nom que donnent les Perses, les Indiens et les peuples de l'Asie Mahométanne à certains emplacemens destinés au dépôt des marchandises du même genre. Exemple que l'on devrait imiter en Europe, si l'on voulait rétablir l'ordre et la sûreté du Commerce.

BASAS *ou* BAZAS, petite Ville Episcopale de la Gascogne, aujourd'hui au Département de la Gironde. Son Evêché était très-ancien; mais tout finit avec le temps. Comme elle n'avait que cela de remarquable, elle est réduite à rien.

BASCHER *de* BONNEFOY, Avoué et Homme-de-Loi à Paris, réservé, sage, judicieux, et préférant les bonnes raisons aux raisons brillantes, qui ne sont pas des raisons.

BASE—ER. Autrefois on régardait un établissement sans *base*, comme fragile et de peu de durée. Ce principe incontestable s'est justifié de toutes les manières dans les différentes crises politiques de la *France*. Trois *Constitutions*, qui avaient de mauvaises *bases*, ou plutôt qui n'en avaient point, ont passé successivement comme des ombres magiques. Ces *Constitutions* ressemblaient aux raisonnemens de la plupart de nos Législateurs. L'expérience est un bon maître.

BASEILHAC, Officier de Santé, c'est-à-dire, Chirurgien à Paris, reçu au Collège Royal de Chirurgie depuis 35 ans, était encore, en 1792, Adjoint à l'Hôpital de la Charité, Consultant dudit Hôpital et Chirurgien en Chef de la Maison Royale de Santé. — Homme très-instruit, extrêmement habile dans son art et rempli de zèle pour les malheureux.

BASIGNAN, Chef de Brigade du Corps du Génie, Directeur des Fortifications à Nice, au commencement de l'an VIII. Officier très-méritant.

BASIGNAN *Cadet*, Adjoint de la Seconde Classe au Corps du Génie, employé à l'Armée d'Italie. (*Voyez Abraham et Arlet.*)

BASILE, pauvre Jardinier du Canton de Segré, égorgé le 6 nivôse an II, par la Commission Militaire de Saumur, pour avoir *trahi les intérêts de la République*, en fournissant des légumes à des Aristocrates.

BASILE, Commissaire des Guerres de la Première Classe, jeune homme plein de talent et d'activité, dont la famille, demeurant à Joigny, mérite aussi d'être cité pour ses vertus.

BASILE. Ce nom, qui passait d'abord pour un simple prénom très-ordinaire, fut celui d'un Docteur de l'Eglise, qui avait lui seul plus d'esprit et plus d'éloquence que tous les *Mirabeau* du monde politique, n'en déplaise à ceux qui, ne l'ayant jamais lu, soutiennent *mordicùs*, que ses ouvrages ne valent rien. Mais, comme les plaisanteries de théâtre ont naturellement plus d'attraits pour nous que les *In-folio* des Pères de l'Eglise, le nom de *Basile* n'a jamais été si connu, ni si répété que depuis le *Barbier de Séville*, où *Beaumarchais* a fait de ce rôle, il faut l'avouer, une caricature très-comique, très-neuve et en même temps

très-vraie et très - analogue à une foule d'hommes d'affaires.

BASILIC, Plante aromatique, dont l'odeur, quoiqu'un peu forte pour un appartement, est néanmoins très-salutaire dans certains cas; elle a été très-utile à plusieurs personnes, dans le cours de cet Eté désastreux.

BASILIC, Serpent beaucoup moins dangereux que certains Patriotes hypocrites, dont beaucoup d'hommes en place, très-bien intentionnés, ont toujours été et seront toujours la dupe. *Super aspidem et Basilicum ambulabis*, est une prophétie qui ne se réalise pas tout-à-fait parmi nous. On marche sur les serpents; mais on ne les écrase pas, car ils relèvent continuellement la tête.

BASILIQUE. C'est ainsi que l'on nomme les grands temples des Catholiques, en forme de croix. Nous n'avons rien en France aujourd'hui, et tout l'art des modernes Architectes n'a rien conçu d'aussi hardi, d'aussi majestueux, d'aussi délicat et d'aussi imposant que ces anciennes Eglises, que le voyageur remarque par-tout avec étonnement. Il fut long - temps question de les détruire de fond en comble; on eût détruit, sans contredit, ce que la France avait de plus curieux et de plus noble en monumens antiques.

BASIN, pauvre Menuisier du Canton de Bressuire, assassiné, comme *Conspirateur*, le 20 frimaire an II, par le Tribunal Criminel des Deux - Sèvres. Un Menuisier de village, assassiné comme *Conspirateur*, sans être sorti de sa boutique!

BASIN. Le commerce des *Basins* ne vaudra pas toujours aux Anglais les mêmes bénéfices qu'il leur a valus jusqu'ici. Il y a dans Paris des femmes, qui sont enchantées, toutes les fois qu'elles peuvent vanter l'Angleterre au détriment de la France; et ces femmes-là se disent Françaises!... Eh bien; que leur extase diminue; car des Manufacturiers Français ont atteint la supériorité des *Basins Anglais*. (*Voyez Orieult.*)

BASIN LA BINTINAIE, Commissaire des Guerres de la Première Classe, Membre du Conseil d'Administration de l'Hospice Militaire de Saint Denis. Homme sans extérieur, mais très-intelligent pour son état, et plein de zèle pour la chose publique.

BASION, Agent de Change à Paris; on le dit actif, intelligent et plus honnête que bien d'autres, en qui l'on a plus de confiance, comme c'est l'usage.

BASIRE, Fils d'un Marchand de Dijon, fut d'abord Membre de l'Administration du District de cette ville, ensuite nommé par l'Assemblée Electorale de la Côte - d'Or, Député à la Seconde Législature, où il joua constamment le rôle d'un insensé Démagogue et d'un Energumène déhonté. Il n'était pas difficile, après cela, de se faire nommer à la Convention Nationale. Il conserva toute la fougue, toute la morgue et toute l'impudence des Montagnards sans esprit, qui parlaient sans cesse à tort et à travers, sans jamais dire quelque chose de solide et d'utile. L'échaffaud fut le prix de son exaltation; il eût mieux valu qu'il restât Marchand comme son père.

BASKERVILLE. On connaît partout les *Caractères de Baskerville*, que ceux des frères *Didot* n'ont pas fait oublier; Plusieurs Lec-

teurs donnent même la préférence aux premiers. (*Voyez Didot.*) De pareils hommes ont prouvé qu'on peut s'immortaliser, en publiant les productions d'autrui.

BASLE, (on prononce *Bâle*) ville de Suisse sur la frontière de France, extrêmement importante par sa situation, ses relations commerciales et politiques et le rôle qu'elle a joué dans la Révolution Française. — On compte à Bâle 15 à 20 mille ames, dont plusieurs familles de Négocians très-estimables, entr'autres, les *Bourcard*, les *Bacoffe*, etc. Cent fois cette Ville, qui renfermait beaucoup d'*Emigrés* dans son sein, eût pu devenir le théâtre de la discorde et des scènes les plus sanglantes, sans la prudence de *Barthelemy*, secondée par quelques Magistrats vertueux.

BASLY, ancien Avocat au Parlement de Paris, était Membre du Conseil de l'Université avec *Target, Boutin, Cochu, de Bonnières.* L'Université de Paris ne choisissait pas ce qu'il y avait de plus médiocre.

BASOCHE. C'était une sorte de *Jurisdiction*, composée de tous les *Clercs* du Parlement de Paris. Elle formait une corporation réelle et distincte; à plusieurs époques, elle faillit se rendre redoutable à la Cour; et, dans les commencemens de la Révolution, elle avait fait classe à part, en adoptant un uniforme particulier. Sa destruction a obvié aux dangers que l'on redoutait, et peut-être aussi a-t-elle privé le parti des gens de bien d'un appui considérable.

BASQUES. (*Les*) Ce sont les peuples qui habitent les montagnes, par lesquelles la France est séparée de l'Espagne, du côté occidental, à commencer depuis Bayonne jusqu'aux frontières de l'Espagne. Il faudrait un livre entier et séparé, pour faire une description satisfaisante des mœurs et des usages de ces peuples encore tout neufs pour la Révolution, et qui semblent placés par la nature entre deux nations civilisées, comme un monument de l'ancienne vie patriarchale. Les *Basques* sont vifs, probes, hospitaliers; ils tiennent fort à leur religion, et peu à la Révolution.

BASQUIAT DE MUGUET, Lieutenant Général de Saint-Séver, fut Député de la Sénéchaussée de Dax à l'Assemblée Constituante. Ce Magistrat jouissait de l'estime générale.

BASSABLOUS. (*Voyez Vassablous.*)

BASSADY, (*Angélique-Sophie-Julie - Anastasie-Aspasie-Emilie-Natolie-Pulchérie-Amélie-Eulalie-Iphigénie - Virginie - Mélanie-Stéphanie-Marie-Olympie - Eustochie de*) Jeune femme, qui a encore plus de charmes que de prénoms. Elle a fait quelques Romans, dont je serais bien tenté de publier le titre, si elle ne tenait pas si fortement à l'anonime.

BASSAGET, Accusateur-Public au Tribunal Criminel de Vaucluse, fut député de ce Département, en l'an VI, au Conseil des Anciens. On n'en a dit ni mal, ni bien; cependant personne ne lui conteste du talent.

BASSAL, ancien Prêtre Lazariste de la Congrégation de la Mission, Curé d'une des Paroisses de Versailles, Député du Département de Seine et Oise à l'Assemblée Législative, ensuite nommé par le même département, Membre de la Convention Nationale. Il fut depuis Commissaire du Directoire en

Suisse, d'où il fut rappellé en termes peu honorables. Nous ignorons s'il s'est justifié des imputations faites contre lui; mais il est plus que probable que ses accusateurs lui firent un crime d'être revenu aux principes de la justice et de la modération. *Bassal* fut un de ceux qui dénoncèrent les horreurs commises dans le Midi.

BASSANO, petite Ville de l'Etat Vénitien, sur la Brenta. Ce fut là que les Français, commandés par *Bonaparte*, livrèrent bataille à l'Ennemi le 22 fuctidor an IV, le mirent en déroute, le chassèrent jusqu'à Citadella, lui prirent 5 à 6000 hommes, 5 drapeaux, 45 canons, 200 fourgons tout attélés, et d'immenses magasins renfermés dans *Bassano*. (*Voyez Casa-Bianca.*)

BASSE. Ceux qui n'ont pas étudié la musique, apprécient peu cet instrument. C'est cependant la partie fondamentale de l'orchestre. Nous avons des *Virtuoses* qui excelleut sur la *Basse*; et parmi eux, beaucoup plus d'*Amateurs* que de *Professeurs*. (*Voyez Violoncelle.*)

BASSE, Fabriquant de *Piano* à Paris, qui, sans avoir la renommée des frères Erard, et, quoique portant un nom Francais, n'en est pas moins habile.

BASSE, Serrurier très-renommé dans son art, pour le bâtiment et la grande entreprise. Ils sont à-peu-près une vingtaine dans ce genre, qui méritent d'être cités parmi les véritables Artistes.

BASSE-COUR. Ce mot prête à des allusions très-piquantes, que nous ne nous permettrons pas, de peur de passer pour *courir après* l'esprit.

La Basse-Cour est une cour séparée dans laquelle on élève et l'on entretient les bestiaux et la volaille de la ferme. On l'a nommée *Basse*, parce qu'originairement on la plaçait de manière à recevoir les égoûts des autres parties de la maison et de la cuisine, afin de nourrir les fumiers. On n'a plus cette attention, et l'on a tort.

Basse-Cour se dit aujourd'hui, pour exprimer le peuple animal qui l'habite. — Quand le cultivateur est intelligent, le produit de la Basse-Cour doit payer le prix de la ferme; mais il faut pour cela que la maîtresse de la ferme surveille par elle-même toutes les opérations intérieures. Depuis que les fermières veulent être à la mode, se font servir, lisent des Romans et le Journal des modes, portent des dentelles, des rubans et des bas de soie, elles craignent de gâter leurs ajustemens en allant aux étables; elles en abandonnent le soin à des mains mercenaires. La Basse-Cour produit moins au maître, parce qu'elle peuple beaucoup moins; ainsi, les objets de consommation qu'on en tire, sont plus rares et moins soignés. Le public les paye beaucoup plus cher, et cependant le fermier ne paye plus son propriétaire avec leur produit.

Sous le régime révolutionnaire, les furieux ont porté leurs soins dévastateurs jusques sur les Basses-Cours; des fermiers ont péri sur l'échaffaud, pour avoir jetté quelques grains à leurs volailles; d'autres ont vu enlever le fruit de leur travail par les armées dites Révolutionnaires. Les troupes; quelquefois égarées par des hommes *à grands principes*, ont quelquefois détruit plusieurs Basses-Cours dans un jour. Les événemens et les assignats ont occa-

siouué un découragement général. Les Basses-Cours sont infiniment moins peuplées aujourd'hui qu'avant la Révolution. La destruction presque totale des colombiers, (*Voyez Pigeons*), a encore contribué à cette diminution, très-nuisible à la société et à l'agriculture, pour la diminution des engrais.

La tranquillité avec laquelle on pourra jouir du fruit de son industrie sous un gouvernement juste et ferme, doit faire espérer que les Basses-Cours se regarniront, et que les denrées éprouveront une baisse proportionnée à la valeur du numéraire. On pouvait nommer Basse-Cour la peuplade de courtisans d'un certain genre qui environnaient, à certaines époques, certains gouvernans.

Bassée, (*La*) Petite Ville de la Flandres, à trois lieues de Lille et quatre d'Arras. *Robespierre* y a fait parler de lui avant et depuis la Révolution. *Le Bon* y avait des acolytes pendant sa tyrannie à *Arras*. Les Villes situées sur les grandes routes ont été, pendant la Révolution, des séjours très-dangereux.

Basse-Fosse. Jamais, hélas! ce mot ne pourra retracer de souvenirs pareils à ceux qui désolent aujourd'hui la pensée des gens de bien. Parcourez, si vous en avez le courage, l'histoire des prisons de la Révolution, et comparez-les avec les temps antérieurs!

Bassé, Laboureur du Canton de Vitré, Procureur-Syndic de la Commune de Balazé, condamné et exécuté à mort, comme *Vendéen*, le 17 thermidor, an II, par la Commission Révolutionnaire de Vitré.

Bassenge, Ancien Commissaire du Directoire près l'Administration Centrale de l'Ourthe, fut Député de ce Département, en l'an VI, au Conseil des Cinq-Cents. L'époque de ces nominations et le mauvais choix des hommes employés par le Directoire, étaient un préjugé bien difficile à vaincre.

P. S. Il est certain qu'aux yeux des appréciateurs du vrai courage et de la justice, très-peu d'hommes mis en place par le Triumvirat Fructidorien, méritent l'estime et la confiance de leurs concitoyens. Si ces exécrables tyrans, qui usurpèrent alors tous les pouvoirs et violèrent tous les droits du peuple, n'eussent trouvé partout que résistance et mépris, leur autorité criminelle n'eût pas duré si long-temps.

Bassesse. Une *bassesse* est l'action d'un homme vil et plat. Voyons combien de gens, parmi ces *fiers* patriotes qui ont tant préconisé *la dignité de l'homme libre*, se sont rendus coupables de *bassesses*. Celui qui flatte complaisamment l'homme élevé en dignité, après l'avoir dénigré lorsqu'il n'était que simple particulier, commet une *bassesse*. Un Général, un Militaire, qui encense les défauts ou approuve les fautes d'un supérieur, sous prétexte de l'obéissance passive qu'il lui doit, commet une *bassesse*; tous ceux qui farcissent leurs journaux et leurs pièces de théâtre, d'éloges et de complimens pour le parti du plus fort, commettent une *bassesse*; tous ces hommes si courageux en apparence, qui se vantent en public de la faveur d'un *Consul* ou d'un *Ministre*, et qui, en sa présence, tremblent de l'avertir d'une injustice ou d'un acte d'oppression,

d'oppression, commettent encore une *bassesse*, etc....

BASSET, Ancien Professeur et Ancien Recteur de l'Université de Paris, autrefois généralement estimé, autant pour ses vertus que pour ses talens et son érudition. Mais on assure qu'il a donné dans les pièges de la fausse *philosophie* du siècle; je souhaite qu'il n'en soit rien.

BASSET. (*Chien*) Cet animal, né pour la chasse des bois et des taillis, semble être d'une espèce toute différente des autres chiens. Quand le *Basset* est bien formé, c'est alors qu'il est rampant par sa nature et par l'éducation. On appelle aussi le *Basset, Chien couchant*; on peut l'appeller *Courtisan, Faux-Patriote*, etc.

BASSET. Trois *Basset*, l'un, noble, âgé de soixante-dix ans, ancien Militaire; l'autre, âgé de quarante-six ans, ancien Magistrat; le troisième, âgé de soixante-deux ans, ancien Commissaire, furent assassinés en frimaire et nivôse, an II, par la Commission Révolutionnaire de Lyon, sans motifs, ni raison, comme tant d'autres!

BASSET. Quatre autres *Basset*; savoir, les deux *Basset* de *Lamarelle, père et fils*; l'un, ancien Président au Grand Conseil, âgé de cinquante-trois ans; le fils, âgé de dix-huit ans, et une femme *Basset*, âgée de cinquante ans, furent égorgés en messidor, an II, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, comme *Conspirateurs*, c'est-à-dire, *innocens*; le quatrième, perruquier, âgé de dix-huit ans, périt aussi à Paris sur l'échaffaud, le 27 nivôse, an II, pour *avoir fait des perruques d'aristocrate*, ou approchant.

BASSETERRE, Secrétaire-Greffier de l'Ancienne Municipalité de Bordeaux, fut égorgé le 8 nivôse, an II, par la monstrueuse Commission Militaire de cette ville, comme *suspect d'aristocratie*.

BASSEVILLE, Secrétaire de la Légation de France à Rome, y fut massacré par le peuple le 13 janvier 1793, sept jours avant le supplice de *Louis XVI*, à Paris. Le Peuple de Rome, qui est bien différent du *Peuple Romain*, ne se contenta pas de ce premier excès; il mit le feu à l'Académie des élèves de France, parce que *Basseville* avait fait substituer à l'Ecusson Royal, qui était au-dessus de la porte, celui de la République. On a parlé très-diversement des causes secrettes de ces voies de fait, qui, dans toutes les suppositions, n'en sont pas moins des attentats très-criminels.

BASSIÈRES, simple cocher, âgé de trente-deux ans, déporté sans jugement et embarqué pour Cayenne sur les navires *La Charente*, puis *La Décade*, les 13, 14 et 15 juin, par suite des horreurs fructidoriennes.

BASSIGNOT, Domestique à Paris, fut condamné à mort le 19 juillet 1792, par le Tribunal Criminel, comme fabricateur de faux assignats. Les Tribunaux alors étaient encore des Tribunaux.

BASSIEUX, Ouvrier à Lyon, l'un des Assassins Révolutionnaires, qui furent, à leur tour, assassinés à Lyon, dans la prison de Roanne, aux fatales journées des 16 et 17 floréal, an III; 5 et 9 mai 1795.

BASSIN. Ce mot s'applique dans notre langue à beaucoup de choses différentes; la seule acception sous

laquelle il puisse intéresser le lecteur, est celle qu'on lui donne en agriculture et en marine.

En agriculture, il importerait extrêmement d'établir des calculs de comparaison, sur la quantité d'eau reçue par les grands Bassins que forment les montagnes de France, la nature et la quantité des bois ou futaies qui les environnent, la situation des sources qui y descendent, celle des rochers dont elles sortent et leur nature, la manière dont on cultive dans les environs, etc. On pourrait sans doute en tirer des inductions essentiellement utiles sur le procédé de la nature; et, par suite, des connaissances favorables à la prospérité de l'agriculture.

Cet ouvrage n'est pas de nature à nous permettre de nous étendre autant que nous le désirerions sur chaque article. Nous nous bornons à l'indication des moyens que les sociétés d'agriculture, à l'aide de la protection que le Gouvernement leur accorde, s'honoreront de développer et d'utiliser.

Bassin, en terme de marine, désigne l'endroit où se rassemblent les vaisseaux; il n'y en a que deux en France qui soient bien importans, Brest et Toulon pour les vaisseaux de guerre; et ce n'est pas assez.

La prospérité du commerce réclame aussi l'agrandissement de ceux de Dunkerque et de Dieppe; elle réclame la confection d'un grand bassin à Anvers, l'extraction des rochers dans celui de Ville-Franche, la construction d'un grand bassin à Paris, plus de largeur en certains endroits de la Seine, et le désencombrement des sables en plusieurs lieux; alors les Anglais ne diraient *plus qu'il n'y a point de rivière en France*, et qu'il n'y a que la Tamise en Europe, Paris communiquant avec tout l'Univers avec la plus grande facilité.

Bassinoire. Gardons-nous bien de disputer des goûts; un Jacobin, qui n'a tenu à son système que pour ne pas imiter le *commun des hommes de bon sens*, a voulu, pendant la sécheresse de cette année 1800, faire *bassiner* son lit tous les soirs, et la *bassinoire* était très-chaude!

Basson. C'est peut-être de tous les instrumens à vent, celui qu'on a le moins apprécié pendant longtemps, et celui dont un artiste habile tire le plus de parti. Il produit un effet admirable, quand le compositeur sait en user à propos, sans en abuser, et sur-tout quand le musicien sait le maîtriser à volonté. On cite en France plusieurs virtuoses, qui ont su le modifier d'une manière étonnante. (*Voyez Ozi, Delcambre, Devienne*, etc.)

Bassot, l'un des premiers Violons de l'orchestre du Théâtre Feydeau, n'est pas sans talent.

Bassot, Luthier à Paris, véritable artiste, qui n'a pas encore la vogue. Il est père du précédent.

Bastan. (*Vallée de*) Le 6 thermidor, an II, les Français, commandés par Moncey, Laborde et Frégeville, entrèrent dans cette Vallée, s'emparèrent à la baïonnette des retranchemens des Espagnols, et leur prirent beaucoup de munitions.

Bastard, Avoué près les Tribunaux, qui a plus de solide que de brillant. D'autres portent le même nom, et se distinguent dans un autre genre.

BASTARÈCHE, Banquier à Paris, ayant fait d'assez bonnes affaires. On l'a souvent cité au Ministère de la guerre, comme se tenant derrière le rideau pour diverses fournitures. *Guia pas d'mal à ça, Colinette.*

BASTIA, Ville Capitale de l'Isle de Corse, peuplée de cinq à six mille habitans. Le 29 vendémiaire, an V, les Français débarqués en Corse sommèrent les Anglais de se rendre; il périt huit à neuf cents Anglais, et Bastia fut rendue à la France.

BASTIDE, Négociant du midi, établi à Paris depuis la Révolution, y a fait de très-bonnes et de très-grandes opérations.

BASTIDE. L'un, Chargé d'affaires; l'autre, Banquier à Paris, ne manquent pas d'intelligence.

BASTIDE, Homme de loi à Gros-Pierre, dans l'Ardèche, Député à la seconde Législature, brave et digne citoyen.

BASTIDE, (*De la*) Curé d'Auvergne, Député de la Sénéchaussée de Riom à l'Assemblée Constituante, s'y est bien montré.

BASTIDE, Auteur, donna aux Français, en 1764, une comédie en vers et en cinq actes, intitulé: *Le Jeune Homme.*

BASTIDE. Particulier, à Mende, en Gévandan, fut égorgé le 24 floréal, an II, par le Tribunal Criminel du Département de la Lozère, comme *Aristocrate.*

BASTIDE. C'est ainsi qu'on appelle les maisons de Campagne éparses çà et là dans les environs de Marseille. Il y en a de fort jolies; elles appartiennent presque toutes à des négocians de cette ville. Mais elles n'ont pu servir d'asyle à personne au temps de la terreur, parce qu'elles sont dans une campagne découverte, sans ombre, sans faux fuyans, et qu'il fut aisé aux brigands soudoyés par *Fréron*, de les visiter toutes à discrétion..

BASTIDE-MOLESTE, (l'*Abbé de la*) ecclésiastique entreprenant, qui aurait dû ne se mêler que des devoirs de sa profession. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus puissamment au premier rassemblement du Camp de *Jalès.* Le 23 juin 1792, il fut trouvé nanti d'une *Commission* de *Dusaillant*, pour se mettre à la tête des rebelles d'une portion de la Lozère. Au moment où on le conduisait dans la maison d'arrêt, à Joyeuse, le peuple ou une portion de ce qu'on appellait alors le peuple, singulièrement aigrie et prévenue, se jetta sur lui et le perça de coups. Son cadavre fut traîné dans la boue. Je ne crois pas qu'on puisse décemment compter au nombre des martyrs de la Révolution, un homme qui oubliait tous les devoirs de son état et l'honneur de son caractère pour répandre ou faire répandre le sang humain, n'importe pour quelle cause. *Quiconque tire l'épée, périra par l'épée*; cette sentence de l'Evangile doit s'appliquer sur-tout aux Ministres de l'Evangile, et l'histoire fourmille de traits propres à la justifier.

BASTIE, Condamné à mort et exécuté à Paris, le 3 messidor, an II, dans sa trentième année; on ne sait pas pourquoi.

BASTIEN, Horloger, qui aura du talent, s'il étudie son art.

BASTIEN, (*Aimée*) Femme de Valenciennes, guillotinée à Paris, le 3 messidor, an II, comme suspecte d'avoir distribué de faux

assignats ; ce qui n'était pas prouvé ; mais alors il ne fallait pas de preuves.

BASTIEN, (*Jean-François*) mérite d'être classé parmi les gens de lettres les plus distingués et les plus utiles, à cause de la nouvelle édition qu'il a donnée au public, de la *Maison Rustique*, ou *Economie rurale, pratique et générale de tous les biens de campagne*, en trois gros volumes in-4°. enrichis de planches en taille-douce; le tout, entièrement refondu, considérablement augmenté et mis en ordre, d'après les expériences les plus sûres, les auteurs les plus estimés, les *Mémoires* et les *Procédés* des cultivateurs, amateurs et artistes. (*Voyez Boiste.*)

BASTILLE. Cette fameuse *Bastille*, qui a fait naître un si grand déluge de paroles, qui a fait éclorre une si énorme multitude d'ouvrages, qui a joué depuis Charles V un si grand rôle en France, mais qui en joua un bien plus grand encore à l'époque de sa destruction ; eh bien, cette *Bastille*, dont la chûte devait signaler l'aurore de la liberté, cette *Bastille*, dont la prise devait mettre au grand jour tant de forfaits ministériels... Eh bien, cette *Bastille*, fut la conquête la plus facile et la plus inattendue. On a fait un pompeux étalage de la *foule innombrable* des prisonniers qu'elle renfermait... Et à quelle époque s'y prenait-on pour inonder la France de ces belles déclamations ! c'était sous le règne le plus ennemi des détentions arbitraires; c'était lorsque le Donjon de Vincennes venait d'être évacué en 1787, ainsi que plusieurs autres prisons d'Etat.

La *Bastille*, a-t-on dit, servait de tombeau à des milliers de victimes innocentes ; et combien croit-on qu'elle renfermât de prisonniers, lorsqu'elle fut prise ? DIX-SEPT, dont *deux* seulement étaient traités avec moins d'égards que les autres. Ce n'était pas parmi le peuple qu'on prenait ces victimes ; et le peuple n'avait ni à gagner, ni à perdre en démolissant cette forteresse. S'il a cru, par-là, diminuer le nombre des prisons, le règne de la terreur lui a fait voir qu'au lieu d'une *Bastille* aux deux tiers vide, on en a eu soixante mille toutes pleines de prisonniers. (*Voyez 14 Juillet; Prisons, Cachots.*)

BASTIN-BELIZA, Aspirante à l'Opéra, fut guillotinée à Paris, comme distributrice de faux assignats, dix-huit jours après la mort de Robespierre, à l'âge de vingt-quatre ans.

BASTIN, Ancien Membre du Comité de bienfaisance de la Section du Mail; homme courageux, serviable et pensant bien.

BASTION. Terme de fortification. On en a détruit beaucoup depuis douze ans. (*Voyez Génie.*)

BASTONADE. C'est une fort vilaine et fort ancienne coutume parmi les troupes Allemandes. On a tant crié contre l'esclavage des *Nègres !* il n'y avait cependant aucune comparaison à faire entre leur sort et celui d'un soldat Européen qui reçoit la *bastonade*. Quelle profonde abjection ! des êtres portant figure humaine !... et pas un, pendant des siècles, qui ait osé réclamer !... et l'on se dit homme !

BASTRIER, Ancien Oiselier du Roi, tenait ménagerie d'oiseaux et autres animaux de France et des pays étrangers. Il y ajoutera

plus tard quelques monstres fort curieux en Jacobinisme.

BASTRINGUE. Ce mot, qui semble sortir du néant depuis quelques mois, a été très-en vogue en France, et sur-tout à Paris, à l'époque du dernier carnaval. Une mauvaise chanson des rues a fait les frais de sa réputation. On prétend que son étymologie est Allemande; les uns disent que cela s'entend d'*une danse à deux sous*; les autres veulent que ce soit un composé de deux mots, qui signifient *pince-cul*, allusion à la grossièreté des manières et à l'indécence des gestes en usage dans ces sortes de *bals*.

Quoi qu'il en soit de l'étymologie de *Bastringue*, et qu'il dérive du Grec ou du Chinois, ce n'est pas là la question. Toujours est-il vrai que nous entendons par-là, nous autres Français, ces rassemblemens un peu *populaciers*, animés par la grosse gaîté des *Porcherons*, où les danseurs ne sont pas des modèles de décence et de politesse, mais où ils rachètent souvent par le *fond* ce qu'ils perdent par les *formes*; et ils ont même en cela un avantage réel sur nos *bals* du grand ton, où les mœurs ne sont peut-être pas aussi essentiellement respectées que dans un *Bastringue*. Chose remarquable, quoique très-commune! une femme de bonne compagnie rougirait de se montrer à la porte d'un *Bastringue*; et elle ne se fait aucun scrupule d'aller briller dans ces *Bals* seduisans, où chaque pas, chaque démarche, chaque geste porte une atteinte dangereuse à la pureté des mœurs, au calme des sens, à la tranquillité du cœur.

Il faut cependant avouer que, si les *Bastringues* ne présentent pas le raffinement de la volupté, ils ne sont ni plus attrayans, ni plus sûrs pour les jeunes personnes, dont l'éducation soignée semble exiger plus de réserve et de ménagement. Le ton des Halles, le langage du Port Saint-Nicolas, les manières de la Rapée, l'odeur de la pipe, du vin, de l'eau-de-vie, d'autres exhalaisons que la décence du langage.... certes, il faut être possédé du démon de la danse pour aller là....

On a vu une époque, où les *Bastringues* offrirent à l'observateur un tableau vraiment original. Le Directoire ayant voulu déclarer la *Patrie en danger*, les Magistrats subalternes firent faire des *chansons*, qu'ils crurent propres à inspirer au Peuple des sentimens analognes au *danger de la Patrie*; et ils les firent chanter dans les *Bastringues*..... Choisir la danse pour organe des dangers de l'Etat!

Enfin, on chantait dans ces *Bastringues*, sur l'air de *Magdelon Friquet*:

« La Patrie est en danger;
» Affligez-vous, jeunes Fillettes!
» La Patrie est en danger;
» Tous les garçons vont s'engager!...
» Ne croyez pas que l'Étranger
» Vienne pour vous conter fleurettes;

(Galment.)

» Il vient pour vous égorger....
» La Patrie est en, etc....

Il fallait voir le Chanteur entremêler ses leçons d'idées, d'affliction et d'égorgement. Après avoir dit: *Il vient pour vous égorger*, ils criaient: *La queue du chat.* A ces mots: *Affligez-vous*, ils ajoutaient: *Le rond des Dames*, etc.

BÂT. Lorsqu'on décréta des costumes de Sénateurs pour les Mem-

bres de la Conventien, continués dans les deux Conseils par suite des Décrets des 5 et 13 fructidor an IV, des plaisans, qui voulaient toujours plaisanter, quoique la Convention n'eût pas plaisanté avec eux le 13 *vendémiaire*, dirent de plusieurs Législateurs : *Enfin ! vous porterez un bât. Armonville*, en parlant de ce costume, disait lui-même que le *bât serait bien lourd dans les grandes chaleurs.*

BATAILLE. Quand *Beaumarchais* faisait dire au *Comte Almaviva*, jouant l'ivrogne : *Bataille ! oh ! moi, j'aime la bataille, etc.* il ne savait pas qu'il mettait sur la scène une prophétie, qui ne devait pas tarder à se réaliser. Jamais on n'a tant parlé de *Batailles*, jamais on n'a tant donné de *Batailles* que depuis l'année 1792, si l'on en excepte certaines époques des Annales du Monde, où toutes les parties du Continent alors connu étaient en proie aux horreurs de la guerre. (*Voyez Guerre.*) Il faut convenir aussi que les Français n'ont pas gagné autant de *Batailles* sur les Puissances Ennemies pendant un siècle de Monarchie, malgré l'humeur belliqueuse de *Louis XIV* et la bravoure du Régent, qu'ils en ont gagné pendant huit années de Révolution. Ici, une simple réflexion se présente ; si, à chaque *Bataille* que les Français ont gagnée depuis la première déclaration de guerre de *Brissot*, on eût à Paris puni un seul factieux, on eût séché les larmes d'un seul opprimé, on eût déplacé un seul hypocrite, on eût honoré un seul innocent, on eût réparé une seule injustice... nous aurions à présent la paix par toute l'Europe, et le bonheur dans toute l'étendue de la France. — On a calculé qu'en vingt-sept mois de temps seulement, à dater du 8 septembre 1793, les Français ont gagné *cent quatre-vingt-dix-huit Batailles* ; ils en ont gagné bien davantage dans le cours des années suivantes.

BATAILLE, l'un des Membres du fameux Comité Révolutionnaire de Nantes, monstre né pour le crime, comme ses effroyables Collègues, et se faisant un jeu de la fortune et de la vie des hommes.

BATAILLE, (*La Veuve*) malheureuse femme d'Arras, qui fut assassinée sur l'échaffaud par l'infâme Joseph Le Bon, pour avoir tenu un régistre de bienfaisance pour les Pauvres. Le Bourreau se permit d'exercer des horreurs sur son cadavre, en le plaçant avec vingt autres, dans les postures les plus lubriques. O vous, à qui ces détails font horreur, songez au sort qui vous attend, si vous souffrez le retour de cet affreux régime, et souvenez-vous bien que LE SEUL, oui, LE SEUL MOYEN de l'empêcher, c'est d'en parler souvent !

BATAILLE, Membre du Collège de Pharmacie. C'était l'un des plus connus, des plus anciens et des plus habiles Apothicaires de Paris.

BATAILLE, femme *Douet*, dite *Francest*, fut égorgée à Paris, par le Tribunal Révolutionnaire, le 25 floréal an II, dans sa 61e. année, pour avoir cherché à ébranler les colonnes de l'Etat jusques dans leurs fondemens, en tenant des propos malhonnêtes contre les Jacobins.

BATAILLES, Volontaire du Département du Gard ; fut égorgé, comme *Fédéraliste*, par le Tribunal Criminel du Gard, le 29 Messidor an II, à Nîmes. Il valait mieux mourir au champ d'honneur.

BATAILLÉ *De Saint-Louis*, Négociant à Caudiez, au ci-devant

Languedoc. — Homme instruit ; humain, loyal et intéressant à plusieurs titres.

BATAILLON. Depuis la nouvelle organisation militaire, chaque *Bataillon* d'Infanterie Française est de *mille soixante - sept hommes*, formant ensemble *huit Compagnies de Fusiliers* et *une de Grenadiers*. Plusieurs Généraux habiles et Militaires instruits ont trouvé ce nombre d'hommes trop considérable pour les évolutions actuelles. Ils prétendent qu'au-delà de 180 files, l'ordre de marche est trop étendu, trop flottant ; en un mot, qu'un *Bataillon de guerre* ne doit pas excéder 540 hommes. Cependant, on a vu des fronts se soutenir parfaitement réguliers jusqu'à 250 files. Au reste, cet ordre de tactique subira sans doute encore des modifications ; et, comme nous ne manquons pas de *gens à systèmes*, il se présentera une foule de nouveaux plans, entre lesquels le Gouvernement pourra choisir. Pourvu qu'il choisisse celui qui saura le mieux épargner la vie des hommes !

Chaque *Bataillon* Français a un *Chef de Bataillon*, qui a le grade de *Lieutenant-Colonel*, et de plus un *Adjudant - Major*. Les anciens Régimens d'Infanterie ont été remplacés par des *Demi - Brigades*. (*Voyez Brigade.*)

BATARD, ancien Curé du District d'Angers, fut exécuté à mort, comme *Vendéen*, le 13 nivôse an II. Il était Prêtre !

BÂTARD, enfant né hors le mariage. L'ancienne législation Française sur les *Bâtards*, avait besoin de modification, quoique l'intention de la loi eût pour objet la conservation de la morale publique.

Le 4 juin 1793, la Convention fit une loi qui accordait aux enfans nés hors le mariage, le droit de succéder à leurs pères et mères. Alors il n'y eut plus de distinction entre le *fils bâtard* et le *fils légitime*. Cette loi, juste en apparence, eut un inconvénient très-grave, sans parler de l'effet rétroactif qu'on lui avait donné ; ce fut d'empêcher une foule de pères de *reconnaître* leurs enfans naturels, parce qu'on sentait que, s'il était juste que le *Bâtard* partageât dans la succession de son père, il était injuste et contraire à l'ordre civil, que les enfans légitimes fussent assimilés en tout point aux illégitimes. Le 12 brumaire an II, la Convention, ne croyant jamais aller trop loin en fait d'*égalité*, et poussant tout jusqu'à l'exagération la plus dangereuse, donna à la loi du 4 juin 1793, l'effet rétroactif dont j'ai parlé ; quoiqu'on eût déclaré solemnellement par toute la France, que *l'effet rétroactif donné à la loi était un crime ;* mais l'asssassinat, la spoliation, le sacrilège sont aussi des *crimes ;* et cependant on n'a pas vu autre chose pendant deux ou trois ans !

Le 26 prairial an IV, le Conseil des Cinq-Cents prit une Résolution qui annullait l'effet rétroactif du 12 brumaire an II. On essayait alors bien faiblement de faire quelques pas chancelans dans le sentier de la justice.

Cette Résolution fut approuvée le 15 thermidor suivant, par le Conseil des Anciens.

Le 8 frimaire an VI, les Cinq-Cents furent obligés de porter une autre Résolution interprétative de celle dont j'ai parlé, parce que de toute part il s'élevait des réclamation ; et, le 2 ventôse suivant, les Anciens approuvèrent cette interprétation, qui pourtant a toujours

laissé la législation sur les *Bâtards* vague, incertaine, vicieuse, obscure et sujette à mille inconvénients.

Rien n'est si important et si pressant, après la réformation du *Code Criminel*, que de retoucher l'article du *Code Civil*, qui concerne les *Bâtards*. Il faut pour cela des hommes instruits, moraux, profonds, étrangers à tous les Partis extrêmes, mais sur-tout absolument purgés de toute espèce d'*élément Revolutionnaire*.

On peut observer, relativement aux *Bâtards*, que la fortune et le rang sont ici-bas des sauve-gardes contre toutes les réputations d'immoralité, que le vice peut faire naître. Avant la Révolution, un simple particulier avait une maîtresse; il la faisait mère; l'enfant était privé des droits de citoyen; la mère était déshonorée; on ne la recevait pas dans les bonnes sociétés, à moins que sa faiblesse ne fût ignorée; et le père, à qui l'on faisait un crime d'avoir un cœur, perdait sa réputation d'honneur et de probité. Mais un Prince, un Monarque, un Grand-Seigneur, un Président au Parlement, un Fermier-Général faisaient-ils des *Bâtards* à trois ou quatre femmes à-la-fois! non-seulement on n'y trouvait point à redire; mais même on semblait encenser le vice et enhardir le libertinage, *précisément parce qu'il était plus en évidence*; aujourd'hui même encore, on ne fait pas un crime à un homme opulent d'avoir des *Bâtards*, parce qu'il peut les soutenir; c'est donc au plus ou moins *de moyens pécuniaires* que le vice doit l'indulgence qu'on lui accorde parmi les hommes; et tel père, qui éprouve un grand revers de fortune, devient criminel d'innocent qu'il était, s'il n'a plus les moyens de donner l'existence à un fils naturel! . . . ; O pouvoir de l'argent! . . Et l'on connait l'origine de la plupart des nouvelles fortunes; de sorte que l'aisance acquise par le crime devient un titre justificatif pour un nouveau crime! . . .

Des Législateurs sages ont pensé que le père devrait être borné, dans ses obligations légales, à la pension alimentaire des *Bâtards*; car, si vous assimilez en tout les enfans naturels aux enfans légitimes, vous détruisez le mariage, puisqu'il n'offre plus aucun attrait, ni aucun avantage à la pluralité des hommes; car on sait que la vertu est en très-petite minorité sur la terre. De-là, vous passez *ipso facto* à la *polygamie* qui, bien qu'elle ne soit pas un *cas pendable*, comme du temps de *Molière*, n'est pourtant pas encore décrétée. — On assure que les *Bâtards* ont plus d'esprit et de talent que les autres. Il faut pourtant convenir que la France a produit une foule de grands hommes, qui n'avaient pas l'honneur d'être *Bâtards*.

BATARDIÈRE. L'un, simple particulier d'Angers, fut égorgé comme *Conspirateur*, le 7 ventôse, an II, par la Commission Militaire de cette ville; l'autre, Marchand de fil à Doué, fut condamné à mort le 20 frimaire, an II, par la Commission Militaire de Doué.

BATAULT, Président du Tribunal d'Aruay-le-Duc, fut Député de la Côte-d'Or à l'Assemblée Législative. Cette Députation se signala par beaucoup d'exaltation.

BATAUT. Plusieurs Artistes portent ce nom, dont un méchanicien habile.

BATAVE — AVIE. C'est l'ancienne

tienne dénomination de la Hollande, qu'on a cru devoir lui rendre, depuis qu'on en a fait une *République libre*, de *République esclave* qu'elle était auparavant. Il est clair que, si la *Hollande* eût continué de s'appeller *La Hollande*, elle eût continué d'être *pauvre, sans commerce, sans colonies, sans comptoirs*, etc... Mais, du moment qu'on a dit. *La République Batave*, les *tyrans* en ont été bannis, le *bonheur* et *l'abondance* ont commencé à y exercer leur prospère influence, etc. etc.

Le 20 vendémiaire, an VI, après la Révolution qui transforma la *Hollande* en *Batavie*, il y eut un combat entre les flottes Anglaise et Hollandaise, dans lequel les Hollandais essuyèrent une perte de cinq vaisseaux. Dix-sept bâtimens Hollandais rentrèrent alors dans les ports du Texel et de Hellevoet.

Le 3 pluviôse de la même année, l'Assemblée Nationale de Hollande, secondée par les Français qui étaient à La Haie, fit arrêter les *six* Membres de la Commission Batave Diplomatique et *vingt-deux* Représentans. Cette expédition fut en Batavie la répétition du 18 *Fructidor* en France. On fit passer les proscrits pour une faction vendue au Prince d'Orange, comme on avait fait passer en France Carnot, Barthelemy, Vaublanc, etc. pour une faction vendue à Louis XVIII.

Le 2 germinal suivant, le Directoire Fructidorien reçut la nouvelle que l'Acte Constitutionnel du Peuple Batave avait été définitivement adopté. L'expérience nous a appris qu'en pareil cas, *définitivement* voulait dire *jusqu'à nouvel ordre.*

Le 11 prairial suivant, le Directoire Français nomma *Roberjeot* (qui depuis fut assassiné à Rastadt), Ministre Plénipotentiaire près la République Batave. Mais, de tous nos Ambassadeurs en Hollande, *Noel* est celui qui s'y est le mieux comporté et que l'on y a le plus regretté.

Le 24 du même mois prairial, plusieurs Membres du Corps Législatif Batave, et un Membre du Directoire Provisoire furent *arrêtés*; deux autres Directeurs prirent la fuite. On créa un NOUVEAU Pouvoir Exécutif, malgré les *définitivements* précédens.

Plusieurs Généraux Français ont commandé successivement les troupes Françaises stationnées en Hollande. *Pichegru*, qui en a fait la conquête et qui s'y est fait adorer; *Beurnonville*, qui a établi son Quartier-Général à Gorcum; *Brune*, qui a sauvé le pays de l'invasion des Anglais; et *Augereau*, qui vient de passer de la Hollande en Allemagne, pour renforcer l'armée du Danube et seconder le Général *Moreau.*

Parmi les Généraux Hollandais, on n'en cite qu'un véritablement distingué, savoir; *Daendels*, qui s'est fait aimer par ses principes et admirer par ses exploits. (*Voyez Hollande, Orange, Stathouder.*)

BATAVE. (*Le*) Journal qui a paru long-temps en France avec assez de succès, dans le Parti des *Patriotes exaltés.* Ses Rédacteurs ne manquaient pas de talens; mais ils n'avaient qu'un *petit défaut*, qui n'a pas laissé de contribuer à leur chûte; c'était d'accueillir sans examen tout ce qu'on leur adressait de calomnieux contre les gens de bien, et de noircir sans pudeur et sans frein la réputation des meilleurs citoyens.

BATAVIA, Ville située dans l'Isle de Java, l'une des trois grandes Isles et la plus fertile de la Sonde. Elle appartenait aux Hollandais; mais elle a cessé d'être à eux, depuis que la *Batavie* a remplacé la *Hollande*. Du moins tous les papiers et tous les bruits publics ont attesté que les Anglais s'en étaient emparés. Cette ville est sans contredit la plus forte, la plus belle, la plus riche, la plus agréable et la plus commerçante de toutes les villes que possèdent les Européens dans les Indes Orientales. Elle était en Asie, avant la Révolution, ce que *Hambourg* a été en Europe pendant cette même Révolution. (*Voyez Hambourg.*) Les Hollandais, après le long cours de leur heureuse navigation sur toutes les mers du Globe terrestre, bâtirent cette ville fameuse sur les côtes du Royaume de Bantam, pour servir d'entrepôt au commerce immense qu'ils faisaient en Asie; *Batavia* existe depuis cent quatre-vingt-un ans. Tout nous porte à croire que, si elle est aux Anglais, ils ne l'auront pas long-temps.

BATEAU. On a perfectionné beaucoup, et l'on perfectionnera encore les *Bateaux* de toutes les formes, sous des noms différens. Plusieurs Méchaniciens, qui entendent également la partie de la navigation et celle de l'hydraulique (entr'autres, des Anglo-Américains entièrement dévoués aux intérêts de la France) ont proposé aux Gouvernans Français des moyens sûrs et prompts de détruire la Marine Anglaise, ou du moins de l'affaiblir extrêmement.... Mais il ne nous sera permis de nous expliquer là-dessus qu'après l'expérience.

BATELEUR. On peut consulter sur cet article les mots *Baladin*, *Saltinbanque*, *Histrion*, et même les mots *Patriotes*, *Clubistes*, etc.

BATELIER (*Le*) ou LES VRAIS SANS-CULOTTES. (*Voyez Sans-Culottes.*)

BATELLIER, Député de la Marne à la Convention Nationale. Il parait qu'on peut dire de lui comme du *ventre :*

« Jean s'en alla comme il était venu. »

S'il a de grands talens, il a eu aussi sans doute une grande modestie.

BATHIANI (*Joseph de*) Cardinal de la création de Pie VI le dernier Pape; il est âgé de soixante-seize ans; on le dit bon Prêtre et homme de mérite.

BATI, Du Canton de la Châteigneraie, fut égorgé le 23 nivôse, an II, comme *aristocrate*, par la Commission Militaire d'Angers.

BATIER, Du Canton de Montaigu, fut condamné et exécuté à mort, le 13 nivôse, an II, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Nantes, qui ne paraîtra pas devant Dieu en pouvant dire : *Lavabo inter innocentes manus meas.*

BÂTIMENT. (*Voyez Basilique, Edifices publics, Architecture, Monumens, Colonnes*, etc.)

BATINOT, Citoyen de Nantes, assassiné, comme *Vendéen*, le 29 nivôse, an II, par la Commission Militaire de cette ville.

BÂTIR. C'est une bisarrerie remarquable qu'à mesure que la population diminue, la manie de bâtir augmente, et les nouveaux édifices se multiplient. On n'a jamais tant bâti que depuis l'origine de la Révolution, sur-tout à Paris. Cependant jamais les Architectes ne se sont tant plaints

de leur désœuvrement ; arrangez cela, si vous pouvez ! on prétend (et je le croirais assez) que cette fureur de bâtir, qui a marché de pair avec la fureur de démolir, (*Voyez Démolir*) vient de ce que l'on ne savait que faire de cette énormité d'assignats qu'on avait entre les mains. On prévoyait leur décadence et leur nullité ; et il valait mieux les distribuer à des ouvriers, qui se défaisaient aussi-tôt pour vivre, que de s'exposer au risque de les voir s'anéantir en masse dans les mains du possesseur. (*Voyez Paris.*) Le seul édifice qu'on n'ait pas encore songé à bâtir, est celui de la prospérité publique, qui ne se fonde que sur celle des particuliers. Or, quelque bonne intention qu'aient les Gouvernans, il ne faut pas qu'ils se bercent de chimères ; il faut qu'ils songent sérieusement que, tant que les opprimés ne pourront pas obtenir justice, on n'aura pas encore posé la première pierre de ce grand édifice.

BATISOLO. Le 26 germinal, an II, le Général Serrurier, avec sa Division, prit *Batisolo*, avec soixante prisonniers.

BATISTE. Tissu de lin, très-léger, très-fin et très-délicat, dont on fait des mouchoirs, des chemises et des vêtemens de femmes. Les étrangers, rien que pour cet objet, étaient tributaires de la France pour des sommes énormes ; Saint-Quentin et Valenciennes sur-tout avaient des manufactures de *Batiste* considérables, qui répandaient l'aisance dans les campagnes des environs, et l'opulence dans les villes qu'habitaient les manufacturiers. On a ruiné le commerce de ces pays, sur-tout celui de Valenciennes, en égorgeant une partie des Négocians les plus actifs, et en chassant de France l'autre partie. Certes, quand les Anglais eussent gouverné la France à la place du Comité de Salut Public et du Directoire Fructidorien, ils n'eussent pas mieux réussi à nous appauvrir pour enrichir nos plus cruels ennemis.

BÂTON. Famille de Laon, connue avantageusement de père en fils, par ses succès dans l'apothicairerie, et, par sa probité dans le commerce.

BÂTON. On connaît le jeu du *Bâton* dans les pays étrangers plus qu'en France ; mais on ne connaît nulle part mieux qu'en France ce qu'on appelle le *Tour du Bâton*. (*Voyez Entreprise, Place, Intrigue.*) *Le Bâton* a long-temps servi d'armes aux *Jacobins* ; on les voyait armés de gros bâtons noueux jusques dans les spectacles. Quand les *jeunes gens*, dans certains temps de réaction, ont voulu prendre leur revanche, ils ont eu aussi des bâtons d'épines, qu'ils appellaient des *Rosse-Coquins* ou leur *Pouvoir exécutif*. La Police a défendu ces sortes de bâtons ; ainsi que les cannes à dards et les cannes ferrées, et elle a très-bien fait ; car il n'y avait pas de raison pour que tous les Français, de réaction en réaction, ne mourussent sous le *bâton* les uns après les autres.

La meilleure réponse aux *libelles* anonymes et aux *calomnies* a toujours été et sera toujours le *bâton* ; et c'est ce qu'on appelle *argumentum ad hominem*. (*Voyez Calomnie.*)

BÂTON, (*L'Abbé*) Professeur de Philosophie et Chanoine de l'Eglise de Rouen ; Prêtre instruit, aimable, tolérant, d'une piété solide et d'un esprit très-agréable. Il est l'Auteur de deux ouvrages,

dont l'un intitulé : *Voltairimerose*, faisait la description du compte que Voltaire avait à rendre à Dieu dans l'autre monde ; c'était précisément *Voltaire aux Enfers* ; . . l'autre, qui a eu beaucoup plus de succès en France, est une espèce de Roman en quatre volumes, ayant pour titre : *Narrations d'Omaï* ; il est analogue à la vie et aux amours du jeune *Omaï*, naturel de la Mer du Sud, habitant d'Huaheine, amené d'Otahiti à Londres par le Capitaine Cook, et reconduit dans sa patrie par les mêmes Anglais qui l'en avaient tiré. Cet ouvrage est très-intéressant et fait autant d'honneur à la sensibilité qu'à la richesse d'imagination de son Auteur.

BÂTON *de l'Opéra*. N'en déplaise à *Monsieur de Vismes*, qui est bien l'homme de France le plus fécond en systèmes extraordinaires, il sera toujours impossible de suivre exactement la mesure dans un grand spectacle comme l'Opéra, sans un *Teneur de Bâton* ; et ce n'est pas une petite besogne que celle-là. (*Voyez Rey et Rochefort.*)

BÂTONNIER. *Le Bâtonnier des Avocats* était l'homme le plus considéré de son ordre. En général, on ne voyait dans l'exercice de cette fonction que des hommes d'une probité sévère et de mœurs irréprochables. On a aboli toutes ces distinctions utiles au bon ordre ; et les *Avocats* ont joué dans la Révolution un rôle tout opposé à celui qu'ils jouaient autrefois.

BÂTONNIER, Négociant en Horlogerie à Paris, fut condamné à mort par contumace, le 19 août 1792, par le Tribunal Criminel de la Seine, pour émission de faux assignats. A cette époque, on regardait des probabilités comme des preuves.

BASTSALLE, Médecin à Paris, qui n'est pas tout-à-fait dépourvu de mérite ; il s'en faut.

BATTANT *de Porte*. L'usage d'ouvrir les portes *à deux battans* pour faire honneur à des personnes de marque, s'est maintenu en beaucoup d'endroits, malgré le niveau de l'égalité révolutionnaire ; et on l'a ressuscité, depuis peu, dans presque tous les lieux d'où il avait disparu. On sait (ou l'on ne sait pas) que l'Université de Paris avait le titre de *Fille-Aînée des Rois de France* (*Primogenita Regum Filia.*) Un de ses Recteurs, nommé *Fourneau*, d'un embonpoint très-apparent, voyant un jour à Versailles, dans une visite de cérémonie, qu'on n'avait ouvert qu'un *battant* de la porte de l'appartement du Roi, se mit à crier : *Sire, votre Fille est grosse*. Cette plaisanterie fit ouvrir les *deux battans* à l'Université.

BATTANT DE CLOCHE. On ne ne peut plus s'en plaindre aujourd'hui ; ils ne nous étourdissent plus ; *la cloche est fondue*. (*Voyez Cloche.*)

BATTAREL, pauvre malheureuse Couturière de Toulon, égorgée à Nice le 29 thermidor an II, par le Tribunal Criminel des Alpes-Maritimes, comme convaincue. . . . de vol sans doute ! — Non. — D'assassinat ! — Non. . . De conspiration ! — Non ; mais d'EMIGRATION ! Une Couturière !

BATTERIE. C'est en général l'endroit fortifié exprès pour placer plusieurs canons de manière à pouvoir battre l'ennemi de son feu, soit en attaquant, soit en défendant. Il y eut un temps, où de certains prétendus Ingénieurs, arrivés

de la Belgique exprès pour faire destituer les nôtres, qui étaient bons, voulurent faire construire eux-mêmes des *Batteries*, et refusèrent d'écouter les représentations des Sous-Officiers d'Artillerie, qui sont très-instruits dans la construction de cette sorte de fortification. Ils nous firent perdre beaucoup de Canoniers, assez braves pour être à leur devoir, malgré qu'ils connussent parfaitement les vices qui les exposaient aux plus grands dangers.

En juin 1793, un Représentant du Peuple à l'Armée du Nord fit défaire et reconstruire toutes les *Batteries* d'une forte Redoute, que le Général Baussent avait établie au Bac-au-Bancheuil, entre Cambray et Douai, parce qu'elles étaient tellement construites, que toute la manœuvre était découverte. Les épaulemens étaient faits à contre-sens, et le canon de l'Ennemi avait plus de prise sur nos Canoniers, qu'il n'en aurait eu en pleine campagne. L'Ingénieur dénonça le Représentant; mais les Canoniers le bénirent. — Peu de temps après, l'entrée de *Carnot* au Comité de Salut Public fit justice de l'Ingénieur Belge et de son ignorance. Il fut remplacé par un autre.

BATTEUR D'OR. Les *Batteurs d'or* sont devenus fiers, quand ils ont vu un de leurs Confrères (*M. Necker*) percer la foule pour arriver au Ministère des Finances. Chacun d'eux s'est imaginé qu'une même destinée l'attendait. Mais tous les *Batteurs d'or* ne sont pas *Protestans*. . . .

BATTEUR EN GRANGE. Plusieurs Citoyens Français, nobles et riches, n'ont pu sauver leur fortune et leur vie, qu'en se faisant *Batteurs en grange*, quoique leurs bras ne fussent pas accoutumés à cet exercice pénible. J'en ai connu un, entr'autres, qui s'est fait *Batteur en grange* chez un Fermier de la Brie, Jacobin forcené; c'était le moyen d'échapper plus sûrement.

BATTEUX, ancien Prieur de l'Abbaye de Prémontré, ancien Professeur de Théologie dans cet Ordre, fit paraître une sévérité outrée et une dévotion extraordinaire avant la Révolution; puis, à cette époque, il changea tellement, qu'il passa d'une extrémité à l'autre.

BATTIAU, Laboureur du Canton de la Châteigneraye, qui fut assassiné à Saumur le 12 nivôse an II, par la Commission Militaire, comme *Vendéen*; C'est ainsi qu'on encourageait l'Agriculture en France!

BATTIER, du Canton de Monglone, fut fusillé le 29 nivôse an II, à Nantes, par la Commission Militaire des Sbires de *Carrier*.

BATTON, Marchand-Fleuriste à Paris; c'est un Artiste instruit et distingué dans cette partie.

BATTRE, frapper quelqu'un. Cette action, dans nos usages et selon les mœurs Françaises, ne peut être que le résultat d'un moment d'ivresse, ou d'un accès de colère, ou de la plus détestable éducation et des plus mauvais principes. Les Maîtres qui battent leurs Elèves, les pères et mères, surtout, qui battent leurs enfans, sont presque toujours des gens sans éducation, souvent des gens vicieux, quelquefois des barbares; et, dans tous les cas, ils ne peuvent faire des uns et des autres que de très-mauvais sujets pour l'avenir. (*Voyez Enfants.*) On a vu des Conventionnels en mission se

permettre de lever la main et même la canne sur des citoyens respectables, dont ils avaient l'honneur d'être les délégués ; mais on en a vu peu ; et il faut avouer que cette conduite leur a valu le mépris universel. (*Voyez Frapper.*)

Battre a plusieurs acceptions très-différentes les unes des autres, comme on va le voir en peu de mots.

BATTRE LA CAISSE. Oh ! c'est ce qu'on a fait de mieux en France, à force de l'avoir fait souvent. On a vu, dans Paris seulement, une foule d'enfans qui ne savaient que cela. Je connais des enfans de six ans, qui *battent* déjà la *Caisse* passablement. C'est une passion pour ces petits garçons, qui aiment le bruit, et qui profitent de l'exemple. Cependant nous serions bien à plaindre, si l'éducation de nos garçons se bornait à bien *battre la Caisse.*

BATTRE LA GÉNÉRALE. On s'accoutume à tout. Quelques mois après les premières époques de la Révolution, les Tambours de certaines Sections de Paris *battaient* toujours la *Générale*, soit qu'il fallût *battre* l'*Appel* ou la *Retraite.* On disait : *Je crois que c'est la Générale.* — D'autres répondaient : *La Générale, ou non ; que nous importe !*

BATTRE L'ENNEMI. C'est ce que les Français font le mieux, ont toujours fait le mieux et feront toujours le mieux. Je me propose de démontrer, à l'Article *Français*, qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura probablement jamais sur le globe terrestre une nation aussi brave et aussi courageuse que la Nation Française.

BATTRE EN RETRAITE. C'est ce que font les Partisans de la *Terreur* ; bon gré malgré, ils faut qu'ils *battent en retraite* ; leur règne est passé ; un autre despotisme peut peser sur la France ; mais le leur ne reviendra pas. Chaque chose est à sa place dans le grand plan de la Révolution ; et chaque chose aura son tour, jusqu'à ce qu'on soit au dernier résultat. Il ne dépend pas plus des Jacobins de ressaisir les rênes de l'Etat, qu'il ne dépend d'un fleuve de remonter vers sa source ; et, quand toute la France s'accorderait à rendre le sceptre aux *Terroristes*, ceux-ci ne pourraient pas le reprendre pendant 15 jours.

BATTRE L'ESTRADE. Terme de guerre ; c'est assiéger les chemins, obstruer les passages. . . . Toute l'Europe a su par expérience ce que c'était. Les Français le lui ont montré pendant huit années consécutives ; et ils le lui montrent encore.

BATTRE AUX CHAMPS. C'est ce qu'on fait pour un premier Magistrat de la République. Cette étiquette doit être bien gênante pour un Philosophe ; mais il faut qu'un Gouvernant sage sacrifie ses goûts à sa dignité.

BATTRE LE FER, *quand il est chaud.* Ce proverbe est dans toutes les bouches, depuis que tant de gens sont sans place, et que tout le monde est sur pied pour chercher à supplanter ses concurrens. Mais d'après la difficulté d'aborder les Ministres, le *fer* a tout le temps de se *refroidir* ; et les Bureaux n'en font jamais qu'à leur tête.

BATTRE LA CAMPAGNE. On ne voit que cela ; Auteurs, Magistrats, Orateurs, etc. *Quel esprit ne bat pas la Campagne*, dit La Fontaine !

BATTUE. (*Une*) On donne ce nom à l'action par laquelle la réu-

nion d'un certain nombre d'hommes, animant les chiens et hurlant avec eux, battent les bois et les campagnes pour épouvanter le gibier et le contraindre à fuir du côté que les Chasseurs l'attendent, et où il se trouve ensuite traqué. Avant la Révolution, le privilège de faire des *Battues* appartenait exclusivement aux Grands, qui en abusaient fréquemment, et contre lesquels le Cultivateur ne trouvait jamais le moyen de réclamer les dommages occasionnés à leurs récoltes par les bêtes fauves, la meute et les chevaux qui les poursuivaient. — Pendant la Révolution, il n'y a eu de *Battue* qu'en sens absolument inverse de son objet; ce sont les bêtes féroces qui les ont faites contre les hommes. — Depuis trois ans, il y a eu quelquefois des *Battues* contre les loups; mais elles ont été mal organisées; toutes étaient sans chef, parce qu'aucun de ceux qui les faisaient, ne reconnaissait à l'autre le droit de le commander. Chaque Traqueur y allait armé; presque toutes ont produit quelques accidens, et rien d'utile. (*Voyez Loup, Louvetier.*)

BATTUS PAIENT L'AMENDE. (*Les*) Peu de Pièces ont eu un pareil succès au Théâtre. Elle est bien antérieure à la Révolution; mais le titre et le fond du sujet sont toujours analogues aux circonstances. Jamais l'application ne fut plus juste; à chaque époque révolutionnaire, les *Battus ont payé l'Amende*. Aujourd'hui même encore, il ne se passe pas un jour, où, soit dans quelque ministère, soit aux armées, quelque *Battu ne paie l'Amende*.

BATY, né à la Tartoire, fut fusillé le 6 nivôse an II, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Saumur.

BATZ. (*Le Baron de*) Son vrai nom est *François de Culan*, *Baron de Batz*. Il était Grand Sénéchal, et fut Député pour la Noblesse de la Sénéchaussée de Nérac à l'Assemblée Contituante. Peu de Nobles se sont montrés partisans et amis plus chauds, plus fidèles et plus constans de la Monarchie. Doué d'un esprit vif, actif, entreprenant, il ne lui a pas été difficile de passer pour *le plus intrigant du Parti Royaliste*. On l'a mis à la tête d'une Conspiration qui n'a jamais été prouvée, que l'on a mise en avant plus d'une fois avec beaucoup d'étalage, et dont on a été bien aise de profiter pour y comprendre beaucoup d'innocens.

BAUBRIOT. Particulier de Cholet, condamné à mort et exécuté à Savenay, comme *Vendéen*, le 5 nivôse, an II. Que de sang a rougi le sol de ces malheureux pays!

BAUBRY. Du Canton de Montaigu, assassiné, comme *Vendéen*, le 13 nivôse, an II, par la Commission Militaire de Nantes.

BAUCAINE. Famille infiniment respectable, qui a donné à l'Eglise des Ministres intègres; et à la Robe, quelques hommes de mérite.

BAUCARD. Pauvre petit employé à la Poste-aux-Chevaux à Pontarlier, fut égorgé à Besançon le 17 ventôse, an II, non comme *émigré*, mais comme *complice d'émigré*.

BAUCHEREAU. Du Canton de Cholet, fut assassiné à Nantes, comme *Vendéen*, le 11 nivôse, an II, par la Commission *Carrier*.

BAUCHET, Volontaire au deuxième Bataillon de la Marne, périt

le premier thermidor, an II, comme *émigré*, par jugement du Tribunal Criminel de l'Armée de Sambre et Meuse.

BAUCHET, Administrateur de la Régie de l'Enregistrement; il fut l'un des trois Membres de la Commission Exécutive des Finances. C'est un bon travailleur, un homme probe, désintéressé et vertueux. On ne lui reproche que d'être un *trembleur* comme tant d'autres.

BAUCHETON, Avocat au Bailliage d'Issoudun, fut Député du Berry à l'Assemblée Contituante, *et puis encore* Député du Berry à la Convention, *et puis encore* Député du Berry au premier Conseil des Cinq-Cents. Mon Dieu! que d'Avocats!

BAUD, Fabricant de chapeaux de cuir à Paris; véritable artiste en ce genre. C'est à lui, en partie, que les *têtes à chapeaux cirés* doivent leur coëffure. Peut-être les avait-il ensorcelés, ces chapeaux; on le croirait presque à leur influence.

BAUD, Petite Actrice, qui jouait les accessoires au Théâtre de la Gaîte. Elle aurait un jour du talent, si on la laissait jouer.

BAUD. L'un, domicilié à Rennes, périt le 15 floréal, an II; comme *conspirateur*, par jugement du Tribunal Criminel d'Ille et Vilaine; l'autre, pauvre manouvrier, du Canton de Montelimart, périt, comme *séditieux*, le 29 germinal, an II, par jugement du Tribunal Criminel de la Drôme, pour s'être plaint de sa misère.

BAUDAS. Auteur obscur, qui a cru échapper à la honte, en conservant l'anonyme. Il a publié plusieurs diatribes dans le genre d'*Emmanuel*. (*Voyez Emmanuel.*)

BAUDEAUX, (l'*Abbé*) L'un des plus grands économistes de France; je ne dis pas pour cela qu'il fût le meilleur. Son esprit, ses talens, son goût pour l'intrigue, quelques ouvrages qu'il publia, et diverses positions où il se trouva, lui procurèrent des liaisons intéressantes dans toutes les Cours de l'Europe; et il sut en tirer parti. Nous ignorons sa destinée.

BAUDEAUX, Ancien Directeur des Messageries, à Paris, destitué sans motif valable, du temps de la terreur. C'est un homme sensé, intelligent, probe, honnête, doux, modeste et très-obligeant.

BAUDELOQUE, Chirurgien à Paris, instruit et habile; il est mort depuis peu; c'est le frère de celui dont l'*article* suit.

BAUDELOQUE, Chirurgien célèbre, à Paris, dans l'art de l'accouchement, auquel il semble s'être livré exclusivement, et sur lequel il a publié un assez bon ouvrage. Sans prétendre lui ravir sa réputation; nous osons affirmer qu'il a des rivaux dignes de lui.

BAUDELOQUE, Notaire à Amiens, où il s'est fait une grande réputation d'intelligence et de probité. Tout le monde ne se loue pas de son urbanité.

BAUDELOT. Plusieurs Négocians de ce nom contribuent au peu de prospérité qu'obtient encore le commerce.

BAUDELOT. Plusieurs Ecclésiastiques bien respectables du Département de l'Aine portent ce nom. Un, entr'autres, le portait; il a bien fait de mourir avant la Révolution, car *Pottofeux* lui aurait

rait appris à ne pas se donner les airs de vivre.

BAUDET. Trois *Baudet* ont été assassinés par la Révolution; l'un, du Canton de Machecoul, périt à Nantes, comme *Vendéen*, le 14 floréal, an II. Les deux autres, encore tout jeunes, Marchands Quincaillers à Lyon, y furent tués le 18 frimaire, an II, par la Commission Révolutionnaire; c'est tout dire.

BAUDET, Administrateur du Département, à Clermont, fut Député pour deux ans au Conseil des Cinq-Cents, en l'an VI. Les nominations du Puy-de-Dôme ne furent point annullées; le Directoire les trouva bonnes.

BAUDET Etait Administrateur du District de Challans, lors de la guerre de la *Vendée*. Cinq cavaliers *Républicains* entrèrent chez lui, en mai 1793, demandèrent à sa femme de confiance le linge de son maître, en la menaçant de leur sabre; sur ces entrefaites, des *Vendéens* arrivent, chassent ces cavaliers, sans leur faire mal, quoiqu'ils fussent très-supérieurs en nombre, et emmenent cette femme avec eux.

BAUDET. C'est un surnom de l'âne, animal dont on s'occupe peu, quoiqu'il soit un des plus utiles dans les pays de petite culture; mais ce qui n'est qu'utile, n'intéresse guères.

Le Baudet ou l'âne, comme on voudra, est dur au travail et consomme peu; il rend des services importans dans les pays montueux. Il sert fréquemment de monture aux dames qui le préfèrent à cause de la sûreté de son pied et de la douceur de sa marche; il paraît connaître alors le prix de ce qu'il porte, et semble s'en enorgueillir. Il serait avantageux que le Gouvernement fît revenir d'Italie, et même du Mirebalais, quand il le pourra, des étalons et des ânesses de haute taille, car il n'en existe plus en France que de rabougris. Cette espèce paraît avoir dégénéré en France à mesure que les ânes d'une autre forme s'y multipliaient et y acquéraient de la prépondérance; cela vient sans doute de ce que beaucoup trop occupée à encenser les uns, la multitude a cru devoir négliger les autres. Si du moins ceux qu'on a tant honorés pendant quelques années avaient eu la patience, la douceur et la sobriété des ânes à longues oreilles, leur règne n'aurait été ni si dûr, ni si coûteux.

BAUDET. On nomme aussi *Baudet* le lit de sangle pliant en X sur quatre pieds, que quelques géoliers faisaient payer un écu par nuit, aux victimes confiées à leurs soins dans le temps de la terreur.

BAUDET. *A l'Espinacière*, lors des horreurs de la Vendée, quelques Volontaires entrent chez le nommé *Baudet*, et se mettent en devoir de fusiller ses petits enfans. Mais l'aîné, leur ayant dit qu'ils n'étaient pas chez des *Brigands* (c'est ainsi que l'on appellait les *Vendéens*), que, comme eux, ils étaient au service de la République, fut tué d'un coup de pistolet tiré à bout portant. Ce jeune homme était absent de l'Armée Républicaine depuis deux jours pour cause de maladie. Cette maison fut entièrement dévastée; et la mère du citoyen *Baudet*, qui coupait du bled dans un champ voisin, fut impitoyablement massacrée.... Faut-il aussi *jetter un voile* là-dessus! Ah! malédiction! éternelle malédiction sur ceux qui prétendent faire oublier ces forfaits!

BAUDEVIN, Imprimeur en lettres à Paris, y fut égorgé sur l'échaffaud à l'âge de treute-quatre ans, comme ayant *conspiré par des propos contre-révolutionnaires*. Platitude insigne !

BAUDIL, (*de Sanchon*) Grand Prévôt de Maréchaussée, fut assassiné à Marseille, le 6 nivôse, an II, comme *contre-révolutionnaire*, par le Tribunal Révolutionnaire des Bouches-du-Rhône.

BAUDIN. Il y en a eu trois égorgés pour la Sainte Révolution; deux à Nantes, comme *Vendéens*; le troisième, nommé *Baudin de S.-Laurent*, ancien Gentilhomme de Bordeaux, y périt par jugement de la Commission Militaire, à l'âge de soixante-onze ans, pour avoir envoyé à ses enfans de quoi ne pas mourir de faim. Il était père !

BAUDIN. Il y en a deux à Paris, qu'on peut citer ici; l'un, Chirurgien assez généralement estimé; l'autre, fabriquant de gazes, très-intelligent dans cette partie.

BAUDIN *des Ardennes*, mort depuis peu. — Il fut d'abord Maire de la ville de Sedan, aux premiers temps de la Révolution; de-là, Député des Ardennes à l'Assemblée Législative; puis Membre de la Convention Nationale; ensuite renommé par l'Assemblée Electorale de Paris, au 13 vendémiaire, Membre du Conseil des Anciens. Il fut Président de la Convention le premier vendémiaire, an IV; par conséquent, il la présidait à la désastreuse époque du 13. Ce Législateur, à qui l'on peut reprocher de la faiblesse à plusieurs époques, avait le talent de la parole; il a prononcé plusieurs discours marqués du sceau de la justice et de l'humanité. Plusieurs Annalistes de la Révolution l'ont apostrophé, ainsi que tous ceux de ses collègues de l'Assemblée Législative qui avaient du talent, pour lui demander compte de la vie des innocentes victimes *du 2 Septembre*. Que faisait-il, en effet, au Corps Législatif, pendant qu'on massacrait les détenus dans la ville même, où siégeait l'Assemblée !

Baudin, homme très-estimable pour ses vertus privées, et recommandable par ses lumières, fut toujours assez faible pour se bien mettre avec tous les Partis... Les voilà pourtaut, ces hommes chargés de l'auguste mission de défendre l'opprimé !... Mais respectons la cendre des morts.

BAUDIN, Avoué près les Tribunaux, en 1792, ne s'est jamais montré que sous un jour avantageux.

BAUDIN, Capitaine de la Marine Française, homme du plus grand mérite; c'est lui qui doit entreprendre un voyage autour du monde.

BAUDINOT. Malheureux Franc Comtois, faiseur de pinceaux à Lyon, y fut égorgé à l'âge de trente-six ans, le 16 nivôse, an II, par la Commission Révolutionnaire, comme *conspirateur*.

BAUDIR, Garçon Paulmier à Saint-Germain-en-Laye, fut supplicié à Liège, en l'an III, par le Tribunal Révolutionnaire de cette ville. Il n'eut pas beau jeu.

BAUDISSON, ex professeur de Droit-Canon, dont le mérite à déterminé le Général Berthier à le nommer Membre du Gouvernement Provisoire du Piémont, établi par arrêté du Premier Consul de France, en date du 5 messidor an VIII, après la bataille de Marengo.

BAUDOIN. Du Canton de Cholet, fut assassiné à Savenay, le 4 nivôse, an II, par la Commission Militaire, comme *Vendéen*.

BAUDONNET ; Ancien Curé de Beufon, né et demeurant à Rheims, fut égorgé à Paris, à l'âge de vingt-huit ans, en prairial, an II, par le Tribunal Révolutionnaire, comme *fanatique*, c'est-à-dire, *pieux*.

BAUDOT. Deux victimes de ce nom périrent en l'an II ; l'un, à Nantes, comme *Vendéen* ; l'autre, Religieux-Bénédictin, ancien Principal du Collège de Toul, et desservant la Paroisse de Tremblecourt, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, en germinal, an II, comme *ayant conspiré par la superstition*.

BAUDOT, Député de la Loire Inférieure au Conseil des Cinq-Cents, en l'an V, eut la gloire d'être du nombre de ceux dont la nomination fut annullée par la prétendue loi du 19 fructidor.

BAUDOT, fut Député de Saône et Loire, avec *Carra*, *Masuyer* et *Réverchon*, à la Convention Nationale. On a dit qu'il était Prêtre. Il fut décrété d'arrestation le 13 prairial, an III ; et c'est le moindre châtiment qu'il méritait pour les motions extravagantes et sanguinaires, la morgue et l'insolence, la dûreté et l'immoralité qu'on lui reprochait dans ses missions, si la chronique est vraie.

BAUDOUIN, condamné à mort et exécuté le 3 nivôse, an II, par la Commission Militaire de Saumur, en qualité de *Vendéen*.

BAUDOUIN *de* MAISON-BLANCHE, Avocat à Lannion, en Bretagne, fut député de la Sénéchaussée de Morlaix à l'Assemblée Constituante. Homme sage et probe.

BUDRAIS, Homme-de-Lettres, qui fut Administrateur de Police sous Robespierre, ensuite Juge-de-Paix. Qu'il me sache gré de n'en pas dire davantage. *Novi hominem*.

BAUDRAN, Député de l'Isère à la Convention Nationale. Il était d'abord très-exalté ; mais il mit de l'eau dans son vin. C'est un galant homme.

BAUDRE, (l'*Abbé de*) autrefois Maître de Quartier au Collège de Louis-le-Grand, et Aggrégé en l'Université de Paris, où il avait remporté le prix d'honneur. *Robespierre* l'avait aussi remporté.

BAUDRIC, Domicilié aux Herbiers, fut condamné à mort et exécuté au Pont-de-Cé, comme *Vendéen*, le 12 frimaire an II, par la Commission Militaire de cette ville. Tous ces Vendéens étaient Français !

BAUDRIER. On a fait disparaître ces larges *Baudriers* que portaient les Suisses de Portes et les Suisses des Paroisses ; ce costume cependant n'avait rien de contraire au système de la liberté ; et il annonçait quelque chose de grand. On pourra le reprendre, quand on voudra ; il n'est pas déshonoré ; les Géoliers des Prisons Révolutionnaires ne l'ont pas porté.

BAUDRY. Sept *Baudry*, au moins, ont été immolés juridiquement à la férocité des Jacobins ; deux à Nantes ; deux aux Sables-d'Olone, un à Angers, un à Savenay, un à Saumur ; six, comme *Vendéens* ; le septième, comme *l'un de leurs Chefs*. Tous sept par des Commissions Militaires.

BAUDRY, domicilié à St.-Marc, en Poitou, fut fusillé, le 6 nivôse an II, par la Commission Militaire de Saumur. C'était un digne homme.

BAUDRY, ancien Chef de Bataillon, Commandant la Place d'Amiens, est un brave homme, qui a fait plusieurs campagnes et s'est bien battu.

BAUDUCÉ, Meûnier de Vitré,

fut assassiné, le 12 frimaire an II, par la Commission Militaire du Pont-de-Cé.

BAUDUF, Hydrographe à Marseilles, homme savant, laborieux et moral, fut égorgé, comme *Fédéraliste*, le 8 germinal an II, à Marseille. Le soi-disant Tribunal Criminel des Bouches-du-Rhône ne respectait que le crime et l'ignorance.

BAUDUS, (*De*) Lieutenant Civil et Criminel de la Sénéchaussée de Cahors, fut égorgé à Paris le 17 messidor an II, dans sa soixante-dixième année, par le Tribunal de Fouquier-Tinville. Ce Magistrat, né et domicilié à Cahors, y jouissait de l'amour et de l'estime de tous les bons citoyens; mais il était Noble et vertueux; donc c'était un *Contre-révolutionnaire*.

BAUFFRE, homme estimable, né à Chateau-Neuf, périt à Paris sur l'échaffaud, le 12 prairial an II, dans sa soixante-septième année. Comme on respectait la vieillesse!

BAUFFREMONT. (*De*) C'est le nom d'une Famille Française, infiniment recommandable par sa bienfaisance, sa douceur et sa loyauté. La Princesse de *Bauffremont*, dans l'âge le plus avancé, conservait encore une extrême amabilité. Il y a trois Dames de *Listhenay*, fort aimables aussi, mais qui ne la valent pas, quoiqu'en ait dit *Caroline Wuyet*, Auteur du Journal du *Phénix*.

BAUFFRETON, du Canton de Saumur, fut condamné à mort et exécuté le 22 frimaire an II, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Doué.

BAUGANÉ, fut condamné à mort et fusillé à Nantes, à l'âge de 24 ans, le 27 frimaire an II, par les ordres de *Carrier*.

BAUGENCY, petite Villenie du Loiret, sur la Loire, à 4 lieues d'Orléans, du côté de Blois. On y compte 4 à 5000 habitans, parmi lesquels il y a eu des soi-disant *Patriotes*, dont les autres n'ont pas eu à se louer. — Les environs de *Baugency* sont agréables; mais la ville est détestable. Le vin n'y est pas mauvais.

BAUGIN, du Canton de Cholet, fusillé à Nantes le 16 nivôse an II, par les ordres de *Carrier*, comme *Vendéen*.

BAULNY. (*Ogié De*) Gentilhomme de Coulomiers, en Brie, fut égorgé à Paris, le 31 Janvier 1794, par le Tribunal Révolutionnaire, pour avoir prié un ancien Garde-du-Corps de prendre soin de son fils. Quel délit!

BAUMARD, Tisserand de Doué, fut assassiné par la Commission Militaire de Saumur, le 6 nivôse an II, comme *Conspirateur*.

BAUMART, autre Tisserand à Ysernay, fusillé le 4 nivôse an II, malgré la Proclamation qui accordait sûreté et protection aux *Vendéens* rentrés chez eux. Quelle loyauté!

BAUME. On a d'abord ainsi nommé un arbrisseau; ensuite, le suc qui en découle; et puis, on a étendu le nom de *Baume* à tous les sucs et même à toutes les compositions chymiques, qui ont la vertu de guérir les plaies occasionnées par l'acreté du sang ou des humeurs; car le *Baume* est essentiellement un adoucissant; voilà pourquoi on donne aux *Adoucissans* l'épithète de *Balsamique*.

BAUME *de Charlatan*. Depuis que les Empyriques courent le monde, on a eu confiance dans leur *Baume*, malgré l'expérience de tous les temps et de tous les lieux, qui a constaté non-seule-

ment l'inéficacité de ces remèdes, mais encore leur danger. Voilà les hommes! En politique, en morale, en tout, c'est toujours l'erreur qu'ils préfèrent. Pourvu qu'on les flatte, on peut les empoisonner impunément. Dans le cours de la Révolution, des milliers de Charlatans politiques se sont enrichis avec leur *Baume ;* et nous n'avons vu encore qu'un seul homme verser le *Baume* de la consolation dans les cœurs ulcérés. Vérité frappante !

BAUME, (*La*) l'un des Chefs de Bureaux au Ministère de la Guerre, pour la partie des Remontes, etc. Tout le monde est d'accord sur ses talens et sa capacité ; mais on l'accuse de faiblesse et de prévention ; ce qu'on ne prouve pourtant pas.

BAUME-LES-DAMES, petite Ville de la ci-devant Franche-Comté, aujourd'hui du Département du Doubs. On l'appellait ainsi, à cause d'un Chapitre Noble, qui, sans être opulent, répandait une certaine aisance dans le pays. Les Religieuses de Baume-les-Dames se signalaient par leur amour pour les Arts et les Lettres.

BAUME. (*La Sainte*) C'est une grotte sitnée sur une montagne, à sept ou huit lieues de Toulon, et environ à dix lieues d'Aix, dans le Département du Var. Sur cette montagne, il y avait une grotte célèbre parmi les Pélerins, parce qu'une ancienne tradition voulait que Sainte Magdeleine, cette célèbre pécheresse de l'Evangile, fut morte dans cette grotte, je dis, *il y avait ;* car si la grotte subsiste encore, à coup sûr, le pélerinage est à bas. Il y aurait trop de foule, si l'on y voyait tous ceux qui ont besoin de pénitence.

BAUMÉ, (*Antoine*) âgé d'environ soixante-six ans, s'il vit encore, est un pharmacien très-considéré pour l'instruction et la probité ; c'est même très-peu dire, on lui doit des ouvrages très-intéressans par le sujet et par la manière dont il est traité. Il a fait un *Mémoire sur les Argiles.* (*Voyez Argile.*) Il a fait aussi un volume in-8°., qui a paru en l'an VI, ayant pour titre : *Opuscules Chymiques,* et faisant suite à la Chymie Expérimentale et Raisonnée. Cet ouvrage a obtenu et obtient encore un succès mérité. *Baumé* est Membre de l'Institut National, ce qui ne suppose pas le mérite, mais ce qui ne l'exclud pas non plus. Voilà de ces hommes qui valent mieux qu'un faiseur de chansonnettes, et qu'il est urgent d'encourager et d'honorer.

BAUMELIN, Administrateur du District de Belfort, en Alsace, fut Député du Département du Haut-Rhin à l'Assemblée Législative. On n'eut garde de le renommer à la Convention; on aima mieux y envoyer Rewbel.

BAUMES, âgé d'environ cinquante ans, Médecin de la faculté de Montpellier, Professeur aux écoles de la même ville. Homme de beaucoup de mérite, et très-bon pour les principes.

BAUMÉS, (*Mademoiselle de*) Fille de beaucoup d'esprit et d'instruction, aussi respectable par ses vertus que par ses opinions. Elle était retirée du côté d'Hirson et la Capelle, en Thiérâche. Je doute que la Révolution l'ait épargnée.

BAUPINEAU, Laboureur du Canton de *Baugé*, fut assassiné le 23 nivôse, an II, comme *conspirateur* ou comme *laboureur* (il n'était pas plus coupable d'une façon que de l'autre) par la Comission Militaire d'Angers.

BAUPIED, Maçon à Daumeray,

en Anjou, fusillé le même jour que le précédent, comme *Vendéen*, après la proclamation qui permettait aux *Vendéens* de rentrer chez eux, pour changer.

BAUQUESNE était, avant la Révolution, un Ecclésiastique plein de zèle, d'onction et de tendresse pour les enfans, les malades et les pauvres. Nous ignorons sa destinée.

BAUQUISE, (*Jeanne*) Ancienne Religieuse d'un couvent de Lyon, fut assassinée dans cette ville, le 29 pluviôse, an II, par la Commission Révolutionnaire, comme ayant donné l'hospitalité à quelques malheureux Prêtres proscrits. Cette femme respectable périt dans sa soixante-quatrième année.

BAUR, L'un des cent soixante-onze détenus à la Maison de Force de Bicêtre, qui furent massacrés à l'époque des 2 et 3 septembre 1792.

BAUREPAIRE. Homme très-intéressant, qui se donne modestement l'épithète vague d'*Artiste de la Section de Bonne-Nouvelle*. Ce qui n'est pas clair.

BAURIEUX, Horloger de Paris, était Officier Municipal à l'époque du 9 thermidor, où l'empire des circonstances fit périr en masse toute la Commune de Paris, sans distinction de coupables et d'innocens. Dans tous les cas, la *mise hors la loi* est l'attentat le plus monstrueux à la justice et à l'humanité. Examinons et jugeons.

BAURINS, Chirurgien à Paris, qui a la confiance de beaucoup de monde; c'est quelque chose.

BAUROU. Du Canton de Montaigu, fut égorgé à Nantes, comme *Vendéen*, par la Commission *Carrier*, le 14 Nivôse, an II.

BAUSOUISSE. Du Canton de Monglone, subit le même sort à Nantes, le 17 du même mois, sous le même prétexte.

BAUSSAC. C'est le nom d'une famille Amienoise, dont une partie a suivi la carrière Militaire; l'autre, celle du commerce. Tous se font honneur par leur conduite; ce qui est fort rare.

BAUSSAN, Cultivateur du Canton d'Orange, fut assassiné le 23 messidor, an II, par la Commission Populaire d'Orange.

BAUSSANCOURT, (*De*) Fourrier des Carabiniers, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 29 prairial, an II, dans sa vingt-septième année, comme complice de l'assassinat de Collot-d'Herbois, auquel il n'eut pas plus de part qu'au massacre des protestans sous Charles IX. Quel régime!

BAUSSANCOURT, (*François de*) mort depuis trois ou quatre ans, dans sa soixante-deuxième année, Général de Brigade, avait commandé sous *Custines* l'avant-garde de l'Armée du Nord. Il fut destitué, comme ami d'un Député qui déplaisait au Ministre *Bouchotte*. Il avait quarante-six ans de service, avait fait dix-huit campagnes; et, sans sa fermeté à l'affaire du 23 mai 1793, l'ennemi s'emparait de Bouchain, Douay et Cambray. Il est mort de chagrin!

BAUSSET (*Du*) était, à l'époque de la Révolution, le plus ancien Chef d'Escadre de la marine Française; il fut fait, en 1784, Lieutenant-Général, et il l'était encore en 1792. Nous ignorons sa destinée; c'était un Officier d'un rare mérite. Il fut fait, en 1782, Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. On l'a dit parent de *Lacué*.

BAUSSET, (*Le Vicomte de*) Officier des Gardes du Roi, natif de Pondichéry, fut compris dans la prétendue conspiration des prisons de Saint-Lazare, et conduit au supplice, dans sa quarante-quatrième année, la veille de la proscription de *Robespierre*.

BAUSSET (*De*) était Aide-Major du Fort Saint-Jean, à Marseille, lorsque les Volontaires se mirent en tête de démolir cette Citadelle le 30 avril 1790, pour parodier les destructeurs de la Bastille. Cet Officier profita de la nuit pour la mettre en état de défense. Les canons furent chargés à mitraille; et la garnison, composée des soldats du Régiment de Vexin, eut ordre de repousser la force par la force. Mais, au lieu d'obéir, ces soldats mirent bas les armes; trahirent leur commandant, et le conduisirent eux-mêmes à l'Hôtel-de-Ville. Des femmes attroupées demandèrent sa tête. Il se refugia dans la boutique d'un barbier. Un des mutins l'y suivit, et lui trancha la tête. Son cadavre, traîné sur la place, fut mis en lambeaux.

Alors les Marseillais (qui n'étaient point du tout les véritables *Marseillais*), commençaient à démolir le Fort, quand un décret de l'Assemblée Constituante vint en empêcher la destruction.

Je laisse aux vrais militaires à juger de la conduite de *Bausset*, dans la place qu'il occupait.

Déjà le peuple, ou ce qu'on appellait le peuple, se mettait en devoir de démolir les Citadelles de Montpellier et du Saint-Esprit; si on les eût laissé faire, ils n'eussent pas laissé en France, et sur-tout dans nos ports, une seule trace de fortifications. Certes, quand les Anglais fussent venus eux-mêmes attaquer nos côtes, ils ne s'y seraient pas mieux pris que les soi-disant *Patriotes Français*, ennemis nés de leur pays.

BAUTIER, Adjoint de la Seconde Classe au Corps du Génie. (*Voyez Abraham et Arlet.*)

BAUTIN. Du Canton de Cholet, fut égorgé le 3 nivôse, an II, par la Commission Militaire de Saumur, non comme *Vendéen*, mais comme *Conspirateur*.

BAUVAIS. Une foule de listes ont ainsi écrit le nom de plusieurs *Beauvais*, quoiqu'ils s'écrivent tous comme celui de la ville capitale du Département de l'Oise. (*Voyez Beauvais.*)

BAUVALET. L'un des trois cent quatre-vingt-huit détenus, massacrés à la Conciergerie aux époques des 2 et 3 septembre 1792.

BAUVILLIERS, (*ou le Duc de Saint-Aignan*) fut égorgé dans sa vingt-huitième année, le 6 thermidor, an II, à Paris, pour la chimérique Conspiration de Saint-Lazare; mais il était Duc!

BAUVOIS, Sous-Lieutenant de Colonel-Général, infanterie, fut égorgé à Paris, le 5 thermidor, an II, comme ayant voulu ouvrir la prison des Carmes, où il était détenu. Il n'avait pas vingt-cinq ans.

BAUX *à ferme*. Le 9 fructidor, an V, il y eut une loi pour la réduction du prix des *Baux* passés provisoirement, à l'époque du premier janvier 1792. — Le 17 messidor de l'année suivante, il y eut une autre loi relative au mode et aux cas de réduction des *Baux*; et à la résiliation de ceux passés pendant la dépréciation du papier-monnaie. Indiquer ici l'époque et

l'objet de ces lois, c'est offrir, ce me semble, une grande facilité à ceux de mes lecteurs qui voudront les consulter. (*Voyez Bail.*)

BAUZAC, De Soliguac, près le Puy en Vélay, fut assassiné le 3 prairial, an II, par le Tribunal Criminel Révolutionnaire du Puy, pour avoir caché deux ou trois prêtres chez lui. Quel crime !

BAUZEL était Sous-Lieutenant de la première compagnie du quatrième Bataillon de Sapeurs.

Ce jeune homme étant au bivouac près de Neghertheim avec sa compagnie, un gros de cavalerie ennemie vint fondre sur la colonne qui défendait cette position, et le força d'abord à reculer, quoique les Français ne marchent guères à pas d'écrevisse. *Bauzel* fait sur-le-champ battre la charge, se précipite avec sa compagnie vers les pièces de canon, que l'ennemi se mettait en devoir d'emmener, et parvient à les reprendre. Il fit faire un feu si vif sur la cavalerie de l'ennemi, qu'elle fut forcée de se retirer en désordre sans avoir pris une seule arme et avec une perte considérable. Ces détails sont extraits d'une lettre du Conseil d'Administration du Bataillon de *Bauzel*, adressée dans le temps à la Section de la Guerre du Comité de Salut Public. Je me fais un plaisir de consigner dans cet ouvrage le plus que je peux de traits de bravoure; et l'on peut être sûr que ceux qu'il m'arrive de citer, viennent de bonne source.

BAVANT, Ebéniste à Paris, très-instruit dans son art.

BAVANT, Etait encore au commencement de la Révolution, un excellent Basson de la Collégiale de Saint-Quentin, bon musicien, bonne Basse et joli compositeur. Nous ignorons ce qu'il est devenu. Tant mieux, s'il vit encore !

BAVARD. C'est de tous les fléaux de la société, sans contredit, le plus insupportable; mais il est bien plus onéreux encore pour l'homme de cabinet, habitué à réfléchir. Je ne crois pas que Dieu, dans sa colère, ait imaginé une punition plus terrible pour l'homme de lettres qu'il veut châtier, que celle de le faire acoster par un *Bavard;* et malheureusement les *Bavards* sont aujourd'hui l'engeance la plus commune et la plus nombreuse. Ils se sont multipliés en raison inverse de la pénurie des gens de goût et de la disette des *Penseurs*. Tel journaliste, qui croit devoir tout fronder, et qui s'imagine qu'il suffit, pour avoir un nom, de ne pas penser comme les autres, dénigre à tort et à travers ce qu'il n'a pas lu, ce qu'il ne comprend pas, ce qu'il ne connaît pas du tout. Ces hommes-là, tout fiers d'un pédantisme qu'ils prennent pour de la gravité, veulent dans tous les cercles qu'il n'y ait que pour eux à parler. Ils *envahissent* à eux seuls la conversation, et vous déraisonnent le plus vertueusement du monde sur la morale qu'ils n'ont pas, sur la littérature qu'ils ne savent pas, sur la politique dont ils ne se doutent pas; et ce sont ceux-là qu'on écoute comme des oracles !... et l'homme sensé, qui les écoute et qui se tait, déplore tout bas le sort des sociétés condamnées à souffrir ces *bavardages*.

BAVARDIN. On a francisé ce mot, d'après quelques auteurs comiques qui ont appellé certains personnages de leurs pièces : *Monsieur Bavardin*. Mon Dieu! Mon Dieu!

Que

Que de *Messieurs Bavardin* ont paru à la Tribune !...

BAVAROISE. Tout Paris sait ce que c'est ; on représentait jadis un Gascon se curant les dents à la porte d'un Café, pour faire croire qu'il avait bien dîné, quand il n'avait pris qu'une *bavaroise* pour tout repas ; à bien plus juste titre on peut peindre les *Rentiers* faisant leur dîner d'une modeste *bavaroise* ; et ils sont d'autant plus à plaindre, que cette marchandise a toujours augmenté de prix et diminué de valeur.

BAVAY. Très-ancienne ville du Haynaut Français, à deux lieues de Maubeuge et six de Valenciennes. On fait courir dans le pays une tradition populaire, qui veut que Valenciennes ait été jadis l'*abreuvoir* de Bavay ; ce qui serait un peu difficile à croire.

BAVE — AVER. Maladie terrible, résultat ordinaire des traitemens trop long-temps accrédités dans nos hospices. (*Voyez Epidémie, Poissonnier.*)

BAVEAU, De Nantes, exécuté à mort, comme *Vendéen*, le 21 nivôse, an II, par la Commission Militaire de *Carrier*, séante à Nantes.

BAVÈS, *cadet*. Du Canton de Mirepoix, fut égorgé le 23 germinal, an II, comme *Contre-Révolutionnaire*, par le Tribunal Criminel de l'Arriège.

BAVET, Commis-Chargeur à Lyon, fut assassiné, dans sa trente-huitième année, le premier nivôse, an II, par la Commission Révolutionnaire de Lyon.

BAVIÈRE. Il ne faut pas confondre l'Electorat de *Bavière* appartenant à un seul Prince, avec le Palatinat de *Bavière* ; et moins encore avec le Cercle de *Bavière*, qui est toute autre chose. La division géographique de l'Empire d'Allemagne est absolument différente de sa division politique ; car les géographes ont suivi l'ancienne manière de partager cette contrée par différentes sections appellées *Cercles*, d'après les résultats d'anciennes opérations connues dans l'histoire. Ces *Cercles* ne sont pas des *Cercles*, puisqu'il est impossible que plusieurs *Cercles* se touchent dans tous les points de leur circonférence. Cette manière fut conservée sur-tout pour faciliter l'ordre de la convocation des Députés de l'ancienne *Diète Impériale*.

L'Electorat de *Bavière* dont il s'agit ici, est un pays fertile en tout, mais peu aisé, parce qu'il est peu commerçant, malgré le Danube, l'Iser, le Lekh et quelques autres rivières qui sembleraient devoir favoriser l'industrie commerciale. Mais les peuples y sont plus heureux que dans toutes les autres parties de l'Europe, parce que le Gouvernement y est paternel, et que la Maison de *Bavière* s'est toujours fait aimer par sa douceur et son affabilité ; tant il est vrai que le bonheur des peuples dépend bien moins de la forme du Gouvernement, que des principes des Gouvernans !

La *Bavière* n'était qu'un Duché il y a cent soixante-dix-sept ans ; et ce n'a été qu'en 1623 qu'on lui a donné la Dignité Electorale. Cette Dignité devient aujourd'hui bien plus importante par la réunion de celle du Palatinat, que le même Prince accumule sur sa tête, avec la Souveraineté des Deux-Ponts.

L'Ambassadeur de *Bavière*, homme d'un rare mérite, (*Voyez Cetto*) a résidé long-temps à Paris

pendant la Révolution; son Souverain s'est toujours signalé par sa prédilection pour la France; et il paraît, maintenant que les armées Françaises sont dans ses Etats, que la paix se négocie entre nos Généraux et lui, d'après les égards réciproques qu'ils se témoignent.

BAVOLET. On nommait ainsi une coëffure de paysanne, fort ancienne et fort simple. Nos Dames de la *Nouvelle-France* peuvent chanter aujourd'hui avec bien plus de raison que *Margot*, dans l'Opéra du *Bucheron* :

« Plus de bavolet ;
» Les denteles
» Les plus belles, etc.

BAVOUX, Homme-de-Lettres à Paris, trop modeste pour donner une grande publicité à de charmantes productions fugitives de sa façon. Il s'est jetté dans *les affaires*; et on peut dire de lui : *Optimam partem elegit.*

BAYARD, (*l'Abbé Bayard, dit de Broglie*) ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Ile, à Saint-Quentin, fut condamné à la déportation par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, le 3 août 1793, sans aucun motif plausible. c'est un miracle qu'il n'ait pas été condamné à mort; mais Fouquier-Tinville, qui était de Saint-Quentin, eut des égards pour lui.

BAYARD Fut Accusateur Public du Tribunal du Deuxième Arrondissement, séant aux Petits Pères, dans les premières années de la Révolution; il s'est comporté dans cette place avec loyauté.

BAYARD Fut Entrepreneur des Etapes et Convois militaires; on ne lui a reproché ni vexations, ni dilapidations; du moins n'a-t-on pu rien prouver.

BAYARD, (*Ferdinand-Maffe*) Homme-de-Lettres, Artiste et Géographe, Membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris, s'est fait connaître très-avantageusement par des ouvrages utiles et extrêmement intéressans. (*Voyez Voyages.*)

Il a publié plusieurs Editions d'un *Voyage dans la Nouvelle Amérique*, qui laisse des doutes sur la moralité de *Wasingthon.* Cet ouvrage annonce à-la-fois le philosophe et l'homme-de-lettres; et il plaira autant au lecteur ordinaire qu'au naturaliste.

BAYARD, L'un est marchand Boutonnier; l'autre, Chirurgien à Paris. Ils ont chacun leur mérite dans une partie très-différente. (Pour le Chirurgien *Bayard*, *voyez Lazare.*)

BAYARD. Deux anciens Gentilshommes, domiciliés à Paris, qui perdirent la vie sur l'échaffaud le 19 pluviôse, an II, comme *Conspirateurs*; l'un (*Bayard de Troussebois*) était Maréchal de Camp; l'autre (*Bayard de Cherville*) avait été Chef d'Escadron au Régiment de Languedoc. On ne prouva rien contre ces deux Officiers, sinon qu'ils étaient Nobles.

BAYARD, (*Louise-Magdeleine-Bayard-Descombeaux*) domiciliée à Vienne, en Dauphiné, fut égorgée avec les deux précédens, sans avoir commis d'autre crime que d'être leur parente. Il est clair qu'on avait juré la perte de toute la famille.

BAYARD, Adjoint de la Seconde Classe au Corps du Génie, à Tournay. (*Voyez Abraham et Arlet.*)

BAYARD *dans Bresse*, Opéra joué aux Italiens en 1792. Il n'a pas réussi, malgré la jolie musique de *Champein.*

BAYARD, Député du Département de l'Oise au Conseil des

Cinq-Cents en l'an V, et Déporté en vertu de la belle Loi du 19 fructidor, an VI. Il sut se soustraire à la mort, en échappant à la première arrestation.

Bayavel. C'est ainsi que le peuple de Vaucluse nommait par corruption l'Acusateur Public de cette famense Commission Muuicipale qui, après s'être distinguée à Orange et dans Avignon par sa férocité, mit ensuite à feu et à sang la Commune de *Bédouin;* le vrai nom de cet Accusateur Public est *Barjavel.* (*Voyez Bédouin.*)

Bayen, (*Pierre*) mort depuis la Révolution, dans un âge très-avancé. Il était maître en Pharmacie à Paris, et Membre de la Commission de Santé. Il a toujours passé, à juste titre, pour un des hommes les plus instruits de sa profession.

Bayet, (*Henri-Jean*) âgé d'environ quarante-cinq ans, Médecin de la Faculté de Paris, instruit et prudent.

Bayeux. Très-ancienne Ville épiscopale de la Normandie, aujourd'hui au Département du *Calvados*, dont elle est la première en rang, après Caën, quoique Falaise soit beaucoup plus peuplé. On compte à Bayeux environ dix à onze mille ames; les habitans de Bayeux sont, en général, spirituels et industrieux. Ils accueillent les étrangers, sur-tout les gens à talens.

Vire et Bayeux entretiennent une correspondance soutenue; et les familles forment souvent des alliances entre ces deux Villes.

La Ville de Bayeux, située à très-peu de distance de la mer, pourrait tirer un très-grand parti de cette position, si la guerre ne paralysait pas tous ses moyens d'industrie au-dehors. La paix seule et la paix avec l'Angleterre peut la rendre plus florissante qu'elle n'était avant la Révolution.

Bayeux a souffert beaucoup de la Révolution, non-seulement par l'influence des faux principes et par les vexations dont toute la France s'est ressentie, mais encore par la proximité des *Chouans*, lorsqu'ils ont pénétré dans le pays de Bocage, et aussi par la division des habitans, dont les uns ont favorisé de tous leurs moyens les tentatives du parti contre-révolutionnaire, et les autres se sont acharnés contr'eux avec quelqu'apparence de raison. Les autorités républicaines n'ont pas non plus toujours été très-bien composées à *Bayeux*.

Il y a dans cette ville des Nobles un peu trop infatués de leurs anciens parchemins, et qu'on aurait peut-être ménagés davantage, s'ils ne se fussent pas constamment obstinés à faire classe à part dans la société, avec une sorte d'affectation de mépris pour tout le reste de leurs concitoyens. Ils n'ont pas songé qu'une Révolution comme la nôtre n'était pas une comédie, mais l'événement le plus sérieux dans les annales du monde entier, et dont les suites influeront pendant plusieurs siècles sur la destinée du globe.

Cette ville est assez bien bâtie; on y voit des édifices qui ont un air d'antiquité, assez agréable pour l'amateur des anciennes villes, comme il s'en trouve beaucoup. La Cathédrale de Bayeux est un monument très-curieux et très-hardi; c'est le plus bel édifice de ce genre, après la Métropole de Rouen, qu'il y ait dans toute la Normandie.

Bayeux a perdu beaucoup par l'anéantissement de son Clergé

qui était considérable et fort aisé. Son Evêché, après Rouen, était le plus étendu de la Province et l'un des plus riches de France. M. de *Cheylus* en était Evêque à l'époque de la Révolution; avant lui M. de *Rochechouart-Montigny* avait occupé ce siège pendant quarante-deux ans. L'Evêque Constitutionnel, qui deplaça M. de *Cheylus*, fut le fameux *Abbé Fauchet*, qui ne s'y fit pas aimer.

Les jeunes gens de *Bayeux* ont, en général, l'esprit vif, délié, et beaucoup d'aptitude aux Arts et aux sciences. On a remarqué autrefois, dans les beaux jours de l'Université de Paris, qu'une forte partie des élèves qui y remportaient les prix, étaient de la ville ou du diocèse de *Bayeux*; et, tout récemment encore, plusieurs jeunes gens du même pays, viennent d'obtenir des premiers prix à Paris.

BAYEUX, Négociant à Paris, probe et accrédité.

BAYEUX, Hommes-de-Lettres, qui a traduit *Juvénal* en vers français, ce qui n'est pas une petite besogne, assurément. Voici ce qu'en disent les Auteurs du *Tribunal d'Apollon*, petite brochure qui manque quelquefois, mais pas toujours, de justesse et de vérité. « Est-ce que les vers de *Bayeux* » sont mauvais ? Non; mais le » vernis antique s'efface sous la » draperie moderne que l'on » donne au sévère Juvénal (cela n'est pas trop clair) « et, si nous » n'avons pas une *note* à chaque » vers, nous serons dans l'obscu» rité du cahos ». (Il faudrait aussi quelquefois une note aux critiques du *Tribunal d'Apollon.*) *Bayeux*, ajoute le même critique, « lit dans plusieurs sociétés, » des fragmens d'un poëme inti» tulé : *Les Chimères.* Puisse l'es» poir qu'il a du succès, n'être » pas chimérique ! Il y a des » beautés dans les ouvrages de » *Bayeux*; mais plus de *méthode* » est indispensable ».

On lit quelquefois dans certains journaux, d'assez jolis vers signés *Bailleux.* C'est peut-être le même auteur, dont le nom aurait été mal écrit ici, ou dans les journaux.

BAYLE. Deux militaires de ce nom, tous deux nommés *Jean-Clément*, tous deux nés au Port Sainte-Marie, tous deux domiciliés à La Réole, furent égorgés le même jour à Bordeaux (11 messidor, an II) par la Commission Militaire et Révolutionnaire de cette malheureuse ville. L'un, âgé de quarante-six ans, fut condamné comme *Aristocrate*, *ayant deux fils émigrés*, *et anciens gardes du Roi*; l'autre, ayant dix ans de plus, fut condamné comme *Contre-Révolutionnaire*, *et ennemi déclaré de la liberté.* Il faut avouer que cette *liberté-là* méritait bien d'avoir des *amis*!... Si les deux *Bayle* émigrés par terreur, ont péri aussi; voilà une famille entière sacrifiée à la Terrible Révolution.

BAYLE, (*Moïse*) Député des Bouches-du-Rhône à la Convention Nationale, fut très-long-temps un des Membres les plus marquans, mais non pas les plus méchans, du trop mémorable Comité de Sûreté Générale. Disons ici le *pour* et le *contre*; il ne suffira jamais, pour me convaincre qu'un homme fut un *brigand* ou un *scélérat*, de me dire qu'il a été agrégé à tel Comité ou à telle Société Populaire; comme pour me con-

vaincre de la moralité et des bons principes de *tel* ou *tel* autre, il ne suffit pas de prouver qu'il a constamment appartenu au *parti contraire*. Cette manière de juger serait l'inverse de toutes les maximes raisonnables. J'ai connu beaucoup de *Jacobins*, je le répète, et de *Jacobins exaltés*, dont le cœur n'était pas coupable, et qui se sont fréquemment servis de leur influence et de leur crédit pour sauver des victimes innocentes, sans distinction de Partis. Ces hommes-là sont-ils des *brigands!* Non certes; ils ont, au contraire, déployé un grand caractère et un grand courage. J'ai connu aussi une foule d'*aristocrates* forcénés, très-fidèles aux opinions de leur parti, je l'avoue, (et en cela je les approuve) mais mauvais pères, mauvais époux, mauvais fils, débauchés, joueurs, banqueroutiers, soutenant des tripots, entretenant des filles, criblés de dettes, sans religion, sans honneur, etc. recommençant toujours à comploter dans l'ombre contre le Gouvernement qui leur avait pardonné, qui les avait plusieurs fois soustraits à l'esclavage et à la mort... Oserait-on dire que ces hommes-là fussent d'honorables victimes de la persécution! quoi! des hommes parjures, sans foi, sans loyauté, feraient cause commune avec des citoyens probes, paisibles, courageux, vertueux! à Dieu ne plaise que je profere jamais un pareil blasphême!

Laissons donc les dénonciations de partis, pour nous occuper des hommes, et jugeons-les par des faits. *Moïse Bayle* n'est sans doute pas exempt de tout reproche; car on aura beau nous dire qu'étant une fois entraîné par le torrent, il n'était plus possible d'y résister; nous répondrons toujours qu'un Membre du Comité de Sûreté Générale, dès qu'il vit la tournure que prenaient les choses, pouvait protester hautement contre l'usurpation de la *Souveraineté du Peuple* (puisque c'était-là le grand cheval de bataille) et déclarer à la face de la Nation qu'il *aimait mieux périr sous le glaive des tyrans que de partager leurs crimes;* mais il y a bien peu de gens capables de cet effort de courage. Un père de famille tient à ses enfans; un homme même tient à la vie. Raison de plus cependant pour ménager, dira-t-on, la vie des autres hommes. D'accord; aussi Moïse Bayle rendit-il de très-grands services à beaucoup de pères de famille. Plusieurs citoyens chers à la société, lui doivent aujourd'hui leur existence; et c'est de leur part que je paie ici à leur bienfaiteur un juste tribut de reconnaissance.

Ce Député fut une fois Président de la Convention Nationale, au premier brumaire, an II, et il la présida bien. Ce fut néanmoins sous sa Présidence que l'on porta plusieurs Décrets désastreux, et que les Girondins allèrent à la mort. Mais le Président de la Convention n'avait nulle espèce d'influence sur le Comité Secret qui gouvernait tout alors, et dictait des lois au Sénat. Il n'était-là que *Primus inter pares*; et, s'il eût voulu s'opposer au délire de la Montagne, il eût été transporté sur le champ du fauteuil Conventionnel au banc des accusés du Tribunal Révolutionnaire.

Moïse Bayle fut néanmoins décrété d'arrestation, comme *terroriste*, à l'époque du 16 germinal, an III, avec huit de ses collè-

gues, qui ne le valaient pas. Mais ces réactions éternelles d'un Parti contre l'autre, ne prouvent rien en révolution, sinon la force et le ressentiment du vainqueur contre le vaincu, c'est-à-dire, *le droit du plus fort*, transporté sans cesse d'une balance dans une autre par les caprices de la fortune.

Ce Député s'est signalé par quelques lettres à *Fréron*, qu'il a publiées, et où l'on trouve non-seulement du style, des pensées, du sentiment et de la chaleur, mais encore l'accent de la vérité, des faits exacts et détaillés, et un fond d'animosité contre *le parti des hommes de sang*. On n'a pas une plume comme celle-là, quand on partage l'opinion des brigands.

Un soir du mois Brumaire, an II, *Moïse Bayle* rencontra sur son passage, dans les corridors de l'Opéra, deux petites demoiselles accompagnées de leur maman; toutes les trois, fondant en larmes, lui redemandèrent le soutien de leur famille, proscrit alors sous l'anathème d'un *mandat d'arrêt* du Comité de Sureté Générale : *Ne pleurez plus, mes chers enfans*, leur dit ce Député, en essuyant aussi quelques larmes qui lui échappèrent; *votre cher papa vous sera rendu*. Il tint parole; dès le même soir, il sollicita vivement la liberté du proscrit; il eut une foule d'obstacles à vaincre; il ne se rebuta pas, et, quelques jours après, graces à ses soins, le père fut rendu à sa famille. *Moïse Bayle* ne l'avait jamais vu.

BAYOLLE. Nous trouvons dans les Archives Législatives un nommé *Bayolle*, qui demanda, le 17 Brumaire, an IV, le rapport de l'impolitique loi du 3 du même mois; laquelle excluait des fonctions publiques une foule immense de bons citoyens. Mais le Conseil des Cinq-Cents adopta la question préalable; et ce ne fut que le 22 fructidor suivant, c'est-à-dire, plus de six mois après, que le Conseil, sur la demande de *Couchery*, nomma enfin une *Commission* pour examiner cette affaire.

BAYON, ouvrier passementier de Saint-Chamont, Département de la Loire, fut égorgé à Lyon, le 15 frimaire an II, par la Commission Révolutionnaire de cette ville.

BAYUNOT, Du Canton d'Angers, fut égorgé à Nantes, comme *Vendéen*, le 10 nivôse, an II, par la Commission Militaire de *Carrier*.

BAZAN, BAZILE, BAZIN et BAZINE. — *Voyez* ces noms écrits par une S, qui équivaut au Z entre deux voyelles.

BAZIN, Négocians, Banquiers, Architectes, Médecins, *s'inscrivent* ainsi. Nous en avons déjà indiqué une partie.

BAZIN, Avocat estimé à Gien, fut Député de l'Orléanais à l'Assemblée Constituante; puis nommé en l'an VI, par le même Département (*le Loiret*) au Conseil des Cinq-Cents, *pour un an*; il n'eût pas le malheur d'être à la Convention; si on l'y eût nommé et qu'il eût accepté, peut-être eût-il fait comme tant d'autres, qui ne durent qu'aux circonstances le changement de leurs principes.

BAZOCHE, Avocat du Roi à Saint-Mihiel, en Lorraine, fut Député du Bailliage de Bar-le-Duc à l'Assemblée Constituante; puis Député de la Meuse à la Convention Nationale; puis nommé

au Conseil des Anciens en l'an VI. Il n'est pas prouvé que celui dont il avait été l'*Avocat*, eût remis sa cause en de fort bonnes mains. Mais la PATRIE!...

BAZOUIN, Négociant estimé.

BE. On écrit plus souvent *Bey*. C'est le nom d'une dignité parmi les Turcs ; ce mot équivaut à *Gouverneur*, avec cette différence que le *Bey* est *Souverain* par le fait, au lieu que le *Pacha* dépend du caprice du Grand Seigneur. Plusieurs Pachas sont devenus, de nos jours, aussi puissans, aussi despotes et plus redoutables que les *Beys*. On donne plus volontiers le nom de *Bé* au *Gouverneur*, au *Souverain* d'Alger, de Tunis, de Tripoli, qui sont des Républiques aussi libres que l'était la République Française sous Robespierre et Collot-d'Herbois. Les *Beys* sont devenus de véritables *Rois*, avec cette différence que les *Rois* d'Europe ont toujours été subordonnés aux lois de l'Etat, et que les lois de l'Etat sont, au contraire, subordonnées à la volonté des *Beys* d'Afrique, et sous ce point de vue, il faut aussi donner le nom de *Bey*, à Nosseigneurs du dernier Directoire; c'est bien le moins que l'on puisse faire pour les récompenser de la bienveillance dont ils ont honoré *le Peuple Souverain*. A tout Seigneur, tout honneur, dit le proverbe; et l'on ne saurait témoigner trop d'égards, trop de respect, trop de reconnaissance à ces Magistrats *équitables et humains*, qui ont adopté pour devise Républicaine :

« Sic volo, sic jubeo, sic pro ratione voluntas. »

BÉANCHI, Commissionnaire à Lyon, y périt, le 14 pluviôse an II, comme *Aristocrate*.

BÉANKY, Chirurgien à Paris, qui doit faire des merveilles, son nom étant étranger.

BÉANT. Ce qui baille; ce qui est ouvert. Un Anglais, qui ne savait pas encore bien notre langue, disait, en voyant les vers de la plupart de nos Poètes actuels, où il remarquait des *hiatus : Voilà des vers béants*. On se rappelle ces badauds des Tribunes Conventionnelles, qui écoutaient, *la bouche béante*, avec une stupide admiration, les phrases bannales et emphatiques des discoureurs ou hableurs de la liberté.

BEARN, Province de France, que j'appellerai, s'il le faut, pour qu'on ne me chicane pas, *ex-Province de l'ex-France*. C'est la patrie de *Henri IV*. Les Béarnais sont vifs, gais, francs et assez hospitaliers, quoiqu'aimant l'argent. Le *Béarn* fait aujourd'hui partie du Département des Basses-Pyrénées. (*Voyez Henri IV.*) *Pau* est la Capitale de ce Département, comme elle l'était du *Béarn*. (*Voyez Troubadours.*)

BÉARNAISES. (*Les Nôces*) Très-jolies Pièce, qui peint bien les mœurs Basques. La musique en était charmante; c'est *Le blanc* qui l'avait faite.

BÉAT. C'est un adjectif fait tout exprès pour ridiculiser le bonheur des Dévots. Cet adjectif s'emploie comme substantif. On appellait *Béats* ces hommes *tout en Dieu*, qui attendaient commodément le Ciel au sein des plaisirs et des richesses de la terre. Ce ne sont pas là les *Béats* que l'Evangile encourage et propose aux Chrétiens pour modèles. Il est d'autres *Béats*, pauvres d'argent, riches de vertu, dont nos *mirliflores* envieraient le bonheur, au lieu de s'en moquer, s'ils pouvaient s'en faire une idée.

Mais les *Béats* de la Révolution ne sont pas de la même classe. (*Voyez Patriote , Fournisseur.*)

BEATIFIER. Mot consacré par l'Eglise Catholique pour exprimer l'acte juridique, (*mais spirituel*) par lequel l'Eglise de Jésus-Christ, en vertu des pouvoirs qui lui ont été confiés, reconnaît que tel Chrétien est au nombre des *Bienheureux*. Qu'on ne blâme pas tant cette cérémonie ; les Jacobins ont *béatifié* Marat.

BEATILLES, petites *douceurs* dont les Religieuses et les Dévots faisaient une partie de leurs jouissances. Confitures, café, sucre, chocolat, chapelet, *agnus*, c'étaient là les *Béatilles* de ces bonnes ames, comme la guillotine, le niveau, le bonnet-rouge étaient celles des *Patriotes*. *Beatilles* pour *Béatilles*, quoi que je ne sois pas friaud, j'aime mieux celles des Religieuses.

BEATITUDE. C'est plus que la félicité, comme la félicité est plus que le bonheur. La *Béatitude* est un bonheur pur et sans mélange, comme sans incertitude et sans fin. C'est pourquoi cette expresion s'entend essentiellement du bonheur éternel, dont nous ne pouvons pas nous former ici-bas une idée juste et convenable. Quiconque aspire à la *Béatitude*, fait bien peu de cas du prétendu bonheur des riches, des puissans et des voluptueux du siècle; il n'envie point du tout leur brillante destinée; et le repos du cœur, dont l'habitude de la vertu le gratifie, est déjà une récompense de cette vertu, un gage de la sûreté de ses espérances, et un avant-goût de cette *Béatitude*, dont l'homme sensuel et grossier n'a pas la moindre notion.

C'est une chose très-remarquable que ce calme et cette sérénité qui accompagnaient des milliers d'hommes et de femmes jusqu'au lieu de leur supplice. Si l'on eût dit à Robespierre, à Carrier, à Le Bon, à Maignet, à Billaud et à tant d'autres : « Ces hommes que vous » avez condamnés à perdre la vie, » goûtent en eux-mêmes des délices infiniment supérieures à toutes vos fausses jouissances. . . . » ils eussent envié leur sort, et leur rage eût cherché quelqu'autre moyen de persécuter leurs semblables.

On a depuis long-temps accrédité dans le monde une *plaisanterie* qui ne me paraît point du tout *plaisante*. On a feint d'entendre l'une des huit *Béatitudes* de l'Evangile dans un sens tout opposé à celui qu'elle renferme. *Bienheureux les pauvres d'esprit*, a-t-on dit, d'après le texte latin : *Beati pauperes spiritu*. Mais c'est le plus grossier, le plus bête, le plus faux et le plus ridicule de tous les contre-sens. *Pauperes spiritu* n'a jamais voulu dire *pauvres d'esprit*; car *spiritus* ne veut pas dire ce que nous entendons, nous autres, par *esprit ;* et *pauvres d'esprit* ne saurait s'expliquer *comme pauvres d'argent*..... Le commun des hommes croit, d'après cela, que le Législateur Evangélique a d'avance répandu sa bénédiction sur les simples, les sots et les idiots. Cette idée est révoltante; et pourtant j'ai vu nombre de bonnes gens l'adopter avec respect.

Beati pauperes spiritu n'a jamais voulu dire et ne voudra jamais dire autre chose que *Bienheureux les pauvres en esprit* ! ce qui est très-différent. Voilà comme un seul monosyllabe change et dénature le sens des choses.

Si le code des Chrétiens eût entendu

tendu par-là les *pauvres d'esprit*, c'est-à-dire, *ceux qui n'ont pas d'esprit*, il eût fait croire aux hommes que l'étude des Sciences, des Arts et des Lettres était un obstacle au salut, et il eût mis le Christianisme en opposition avec les lumières de l'esprit et de la raison ; maxime dangereuse, qui n'a été que trop accréditée par ces prétendus Philosophes, qui en ont argué pour prêter de nombreux ridicules aux hommes religieux.

Au contraire, il importe extrêmement à ceux qui veulent se former une idée juste de cette religion sublime, qui fut celle des *Paschal*, des *Bossuet*, des *Fénélon*, de saisir le sens vrai de ces paroles pleines de philosophie : *Bienheureux les pauvres en esprit ;* c'est-à-dire : « Heureux ceux » qui, au sein des richesses, ne » perdent pas de vue l'instabilité » de la fortune ! heureux ceux » qui ne tiennent à l'argent que par » le prix que lui donne la bien- » faisance ! heureux ceux qui, re- » gorgeant de trésors et nageant » au sein de l'opulence, n'y atta- » chent d'autre valeur que celle de » s'en servir pour soulager les » pauvres ! »

Ceux-là sont véritablement pauvres, quoique riches. On leur raviraît leur aisance, sans appauvrir leur cœur, parce que leur cœur n'y tient pas ; et l'homme riche, mais secourable et généreux, peut en effet être *pauvre en esprit ;* comme l'homme pauvre, mais avare et envieux, peut être *riche en esprit*, s'il tourne toutes ses affections vers cette opulence qu'il n'a pas et qu'il convoite dans les autres.

Ainsi, *Bienheureux les pauvres en esprit*, peut s'entendre également de ceux qui jouissent d'une fortune brillante, et de ceux qui n'ont pas une obole de propriété sur la terre. Tout, dans cette maxime, tient *à l'esprit*, c'est-à-dire, *au cœur et à l'intention ;* et c'est renfermer en bien peu de paroles l'*appendice* de la saine morale, le *nec plus ultrà* de la plus profonde et de la plus sublime philosophie. Au lieu que *Bienheureux les sots*, ne présente qu'une idée absurde, dérisoire, indigne de la majesté du Livre sacré, qui sert de code réligieux à toutes les nations éclairées de l'Europe.

Mais on était spécialement intéressé dans ces derniers temps à insister sur ces erreurs populaires, puisque c'était un parti pris de livrer au mépris et au ridicule tout ce qui a trait à la Religion ; et, en prêtant un sens illusoire et faux à ce passage de l'Ecriture, le Peuple Français n'eût-il pas été tenté de regarder comme des *Saints* les trois quarts et demi des meneurs de la Révolution, qui certainement sont dans la classe des *pauvres d'esprit*, puisque la nullité de leurs moyens, dans ces temps de vertige et de sottise, a été le vrai moyen de parvenir ! Mais on ne peut pas dire qu'ils aient été *pauvres en esprit*, puisque toute leur activité s'est tournée vers l'argent, puisque toutes leurs vues se sont portées vers l'argent ; puisqu'enfin tout leur patriotisme n'a jamais été évidemment qu'un *patriotisme d'argent.*

Il est plus essentiel qu'on ne pense, de bien entendre le sens des passages que l'on extrait des livres élémentaires qui sont entre les mains de tout le monde ; et, puisque je suis sur cet article, je crois devoir profiter de l'occasion de citer quelques exemples à l'appui de ce que j'avance. Ces exemples devraient, ce

me semble, appartenir plutôt aux articles *Ecritures*, *Langue*, *Traduction*; mais ce qui est fait, n'est plus à faire; et ce que j'aurai dit là-dessus, ne sera point répété aux autres articles.

Avant que La Harpe se fût mis dans l'esprit de traduire les Pseaumes, nous n'avions pas, j'ose le dire, une boune traduction sur cinquante. La plupart fourmillaient de grossiers contre-sens, qui, se trouvant entre les mains de tous les Chrétiens, étaient pour les ignorans et pour les simples un sujet de scandale, et pour les beaux-esprits un sujet de dérision.

On trouve dans un des Pseaumes de David ces paroles remarquables: *Quoniam excelsus Dominus, et alta à longé respicit.* Toutes les traductions, sans exception, ont rendu ces paroles à contre-sens; elles ont dit: *Le Seigneur est élevé, et il voit de loin les objets les plus hauts*; ce qui n'a vraiment pas le sens commun; car 1°. Il n'est pas étonnant qu'une personne élevée voie les objets élevés; et il n'était pas nécessaire de traduire un pseaume, pour faire dire à David cette bêtise-là. 2°. Il est encore moins étonnant que les *objets les plus hauts* se voient de loin; car ce sont ces objets-là précisément qui s'apperçoivent de plus loin; c'est une sottise étrange de prétendre par de pareilles platitudes exalter la gloire et la grandeur du Tout-Puissant.

Aussi, j'ai vu certains ouvriers de bon sens, se récrier à ces paroles: *Et moi aussi, je vois de loin ce qui est élevé; il ne faut pas être sorcier pour cela.*

Mais d'où vient la méprise! de ce qu'on n'a pas compris le mot *alta*. *Altus* ne veut pas dire seulement *Haut*; mais il veut dire aussi *profond*. On cite souvent ce mot d'un Docteur de l'Eglise: *O altitudo!* et on ne le traduit pas *ô hauteur!* mais *ô profondeur!* Expliquez maintenant ce passage dans ce sens, et dites: *Le Seigneur est au-dessus de toutes nos misérables supercheries, au-dessus de toutes nos petites passions, de tous nos petits projets de fortune, de grandeur, de crimes, de plaisirs; au-dessus de toutes les intrigues humaines; enfin, très-supérieur à nos petites vues en ce genre; et il voit de loin les objets les plus profonds, c'est-à-dire, les plus cachés; ce qu'on cherche à dissimuler, il le voit; ce qu'on voudrait laisser ignorer à toute la terre, il le voit;* si le coupable va, comme *Caïn*, s'abîmer dans les profondeurs des vallées sinueuses et des cavernes ignorées, l'œil du Très-Haut (*Excelsus*) l'y suit, l'y observe et pénètre jusques dans les plus profonds replis de sa conscience....

Que cette idée est grande et noble! combien elle diffère du tableau niais et ridicule d'une montagne ou d'un clocher, qu'on apperçoit de loin!

On accuse les Prêtres de s'être disputés pour des mots, dans l'explication des Livres Sacrés; mais, s'ils ont eu des torts dans la plupart de leurs *vétilleries théologiques*, ils ont eu grandement raison de discuter le sens et la valeur de certains passages, et même de certains mots, comme on va le voir.

Il y a dans un passage du Nouveau Testament, qu'un Evêque, un Prêtre doit être *sine crimine*; un Professeur de Théologie expliquait ce mot *crimen* par *crime*, et il soutenait opiniâtrement que cela

voulait dire *sans crime*, *sans péché*. J'eus beau lui représenter qu'il était dans l'erreur, et que cette erreur était de la plus grande conséquence pour la croyance des jeunes Ecclésiastiques qu'il instruisait. Il était âgé, il était Prêtre; il était Professeur; j'étais jeune; j'étais laïc et j'étais spectateur bénévole; donc je n'avais pas le droit de critiquer sa traduction.

Je lui prouvai néanmoins que, si l'Ecriture Sainte eût exigé qu'on choisît les Ministres des Autels parmi les hommes qui avaient conservé *leur innocence baptismale*, on ne trouverait pas un Prêtre sur mille candidats, outre qu'un pareil principe découragerait ceux qui voulaient renoncer au vice pour la vertu. Comme il ne s'en rapportait pas encore à moi, je pris le texte grec, qu'il n'entendait pas; et je vis que *sine crimine* n'était autre chose que l'absence de tout scandale public; *non in judicium vocati, n'ayant pas été cités en justice, n'ayant été l'objet d'aucun acte d'accusation*; ce qui était bien différent; car un homme peut être secrètement adonné au vice, sans que sa conduite publique donne du scandale; mais on exigeait qu'un *Ministre du culte n'eût été flétri par aucun scandale public*, afin de ne pas altérer le respect et l'estime des peuples pour le caractère sacerdotal. Certes, on conviendra que de pareilles nuances méritaient bien une discussion. (*Voyez Crime et Criminel.*)

On ne critique l'Ecriture Sainte et les livres fondamentaux de la Réligion, que faute de les entendre; notre présomptueuse jeunesse veut tout juger sans rien connaître; et les hommes les plus illustres et les plus respectés du siècle de Louis XIV ne croyaient pas que quarante ans d'étude fussent un trop grand sacrifice pour parvenir à la parfaite intelligence et à la profonde méditation de ces livres augustes, qu'on veut toujours relire, à mesure qu'on les lit davantage!

Voltaire, par le charme inimitable de son style et par le sel de ses plaisanteries, a plus contribué qu'aucun autre à cette manie contagieuse de ridiculiser tout ce qui tient à la Religion; et *La Harpe*, qui l'a bien connu, rend, à cet égard, un hommage non suspect à la sublimité des Livres Saints, comme il rend justice à la mauvaise foi du Patriarche de la Littérature Française, qui savait très-bien que ce qu'il ridiculisait, n'avait rien de ridicule, et qui préféra constamment la gloriole de se faire le créateur et le chef d'une nouvelle secte, à la satisfaction de rendre justice à la vérité.

Un jeune Militaire, se trouvant un jour dans un château des environs de Paris, où se trouvait aussi l'illustre et modeste Auteur de *l'Histoire du Bas-Empire*, le savant Professeur *Le Beau*; on agita plusieurs questions relatives à l'Ecriture Sainte; et le jeune Militaire, parlant des *Pseaumes*, soutenait à la Dame du logis, que le pseaume *In exitu* était un *modèle de platitude* et d'extravagance; . . . qu'il n'y avait qu'un sot qui pût dire sérieusement: *Montagnes, vous avez sauté*, etc. M. *Le Beau* entra dans le salon au plus fort de la discussion; il fut consulté sur-le-champ par tous les assistans: *Dites à ceux qui critiquent ce pseaume*, répondit *Le Beau*, *qu'il y a peu de morceaux de poésie, aussi sublimes et aussi riches.*

Au reste, il ne faut pas s'étonner

de cette légèreté à prononcer sur le mérite des anciennes productions, dans un temps où la fureur de critiquer sans lire, devient épidémie. On ne voit par-tout dans les Journaux que des diatribes, qui font remarquer dans *tels ou tels ouvrages* des défauts absolument contraires à l'esprit et au style de ces ouvrages, où l'on relève des erreurs, qui n'y sont pas; où l'on admire même des beautés, qui n'y sont pas non plus; tout cela, faute de les avoir lus. J'ai sous les yeux des critiques imprimées, où l'on se contente de jouer sur le mot, à l'occasion de pièces de théâtre, qu'on n'a jamais ni vues, ni lues; d'autres, où l'on appelle *platte jérémiade* un ouvrage plein de profondeur et de sensibilité, qui a obtenu par toute l'Europe le suffrage unanime des publicistes; d'autres, ou l'on traite de *niaiseries bêtes* des notes instructives et essentielles sur une foule d'événemens importans; et c'est ainsi qu'on juge les auteurs, et qu'on prétend les faire juger aux autres. Combien de prétendus *Aristarques* à qui l'on pourrait répondre ce que Piron répondait à l'Evêque qui lui disait: *Avez-vous lu mon Mandement! — Et vous, Monseigneur!*

BÉATRICE, pauvre Tonnelier de l'Ain, qui fut assassiné le 16 pluviôse an II, comme *Conspirateur*, par la Commission Révolutionnaire de Lyon.

BEAU. Un Graveur assez distingué et un Orfèvre habile portent ce nom.

BEAU, Homme-de-Loi à Coulange-la-Vineuse, qui a été Electeur du Département de l'Yonne, et Maire de sa Commune, quand les gens honnêtes y avaient quelqu'influence. C'est un père de famille vertueux, probe, éclairé, et digne de la confiance des Gouvernans.

BEAU, Commis receveur du District de Marseille, que le Tribunal Révolutionnaire de cette ville fit mourir le 14 pluviôse an II.

BEAU—ELLE. Ce mot est peut-être de tous les adjectifs connus, le plus usité dans la langue Française. C'est aussi, par conséquent, celui dont on abuse le plus, parce qu'il est naturel d'abuser de tout ce dont on use souvent.

On a beaucoup écrit sur *le beau* en tout genre; et il faut convenir de bonne-foi que l'on n'a encore écrit rien de satisfaisant pour les lecteurs qui cherchent une définition exacte du *beau*. Je n'aurai donc pas la sotte et ridicule vanité de prétendre mieux faire que ceux qui m'ont précédé.

On estime beaucoup l'*Essai sur le Beau* du Père André; on vante aussi, avec une sorte de justice, plusieurs ouvrages sur le même sujet, écrits par des hommes recommandables. Le plus sûr est de croire (et l'on ne se trompera pas) que le *vrai beau* ne se juge pas d'après les descriptions, mais d'après les sensations; qu'on le devine, qu'on le saisit, qu'on le goûte, mais qu'on ne le définit pas.

Quand *Fléchier*, dans une de ses Oraisons Funèbres, a voulu donner une définition de *l'esprit*, il n'a défini que son nom, (*Esprit Fléchier*) il a prouvé qu'il savait rafiner en fait d'esprit; mais il n'a pas défini l'esprit; il a tracé des tableaux séduisans; mais il n'a pas peint l'esprit, parce que l'esprit ne se peint pas. Il en est de même du *beau*.

On pourrait cependant avancer avec confiance que le beau est dans

la nature, et que tout ce qui sort de la nature, ne saurait être *beau*. Voilà déjà une *donnée* certaine, un principe reconnu, qui dérange furieusement les idées à la mode, qui diminue beaucoup la valeur des expressions enthousiastes, par lesquelles on veut aujourd'hui caractériser le *beau*; car nous voyons tous les jours une foule de prétendus connaisseurs décider *ab hoc et ab hâc* que tel ouvrage est *beau*, que tel monument n'est pas *beau*, quoiqu'ils n'aient pas la première notion du vrai *beau*.

De tous les *Articles* à traiter, je ne crois pas qu'il y en ait un plus difficile que le *beau* et la *beauté*. Il faudrait une plume plus délicate que la mienne, qui sût donner aux abstractions une forme agréable et des couleurs séduisantes; et je regrette vivement que le Littérateur *Fiévée*, l'un des hommes les plus intéressans de la République des Lettres, ne se soit pas chargé de cet *Article*. Je n'y ai songé que lorsqu'il n'était plus temps de l'en prier. Tous ceux qui connaissent sa manière et son style, partageront mes regrets.

On dit souvent d'un incendie, de l'éruption d'un volcan : *C'est une belle horreur*! mais on ne peut pas dire d'une Révolution, et surtout d'une Révolution comme la nôtre, que c'est une *belle horreur*; c'est *une horreur*, en effet; c'est même *une horreur* nécessaire; c'est une *horreur*, dont il résultera plus tard un grand bien, (il serait impossible que cela ne fût pas). Mais cette *horreur* par elle-même est une *laide horreur*, assurément; et elle surpasse en *laideur* tout ce qu'on a vu de plus *laid*, depuis que la *laideur* existe.

Je parle de l'intérieur de la France, des passions haineuses, des rapines, des injustices, de l'orgueil, du despotisme, du brigandage, des assassinats, des blasphèmes, des sacriléges, des viols et de tous les attentats commis contre les droits de l'homme et les lois éternelles de la nature. Tout cela, certes, n'est pas *beau*; et tout cela pourtant forme l'essence d'une Révolution. Les traits de générosité n'en sont que les *accessoires*; et la bravoure des soldats n'est que secondaire pour arriver au terme de cette même Révolution.

On a distingué avec raison une *belle femme* d'avec une *jolie femme*. Que mes lecteurs conviennent ici qu'une *jolie femme*, les trois quarts du temps, leur plaît mieux qu'une *belle femme*. On admire celle-ci; on aime celle-là : l'une nous étonne; l'autre nous captive. J'ai vu des *beautés froides et muettes*, qu'on citait comme des modèles de régularités; mais elles ont fait beaucoup moins de passions que ces *minois chifonnés*, dont l'irrégularité même a quelque chose d'enchanteur. En général, une *figure expressive* a plus d'attraits pour nous qu'une *belle figure*.

En littérature, *le beau* seul est durable : mais ceci nous entraînerait dans une discussion, qui peut naître de plusieurs autres *articles*.

BEAU était Vice-Consul de Suède à Morlay en Bretagne. Nous ignorons sa destinée depuis sept ans. C'est un homme probe et instruit.

BEAUBLED, Graveur, qu'il faut encourager.

BEAUBOURG, (*Poupart de*) homme bien né, doué d'un esprit vif, fécond, d'une imagination ardente, d'un extérieur agréable, auquel il joignait un excellent ton, des formes douces et polies, et des

manières très-engageantes. Tout cela n'empêcha pas qu'on ne le regardât généralement comme un *Chevalier d'industrie*. Aussi fit-il tout ce qu'il put pour tirer parti de la Révolution, qu'il aima moins par patriotisme que par désir de se venger des persécutions qu'il prétendait avoir éprouvées sous l'ancien régime. Il fut un des Commissaires de l'*Hôtel-de-Ville*, qui allèrent en députation à la Bastille, lors du siège de cette Forteresse. Il fit imprimer de gros volumes, écrits avec beaucoup de feu, pour signaler les injustices dont il se plaignait; il signait ses ouvrages, POUPART, *homme régénéré*; ce qui annonçait pour le moins, un cerveau timbré. Il paraît qu'on ne lui rendit pas plus de *justice* sous le règne de la *Liberté*, que sous celui de l'*Esclavage*; car, pour prix de son beau zèle, il fut guillotiné à Paris, sous prétexte de quelques *conspirations de commande*, et non pas comme *intrigant*; peut-être même, parce qu'il avait cessé de l'être. . . D'autres prétendent qu'il avait fait de faux assignats; ce qui est très-possible. C'est une chose à-la-fois déplorable et digne de remarque, que tous ces hommes exaltés, qui avaient été victimes de la tyrannie des Cours, l'aient été aussi de celle des *Patriotes Révolutionnaires*; témoins *Poupart de Beaubourg*, *Latude*, *le Baron de Trenck*, et plusieurs. Les Despotes ombrageux de la Terreur les ont sans doute redoutés comme des *esprits remuans*. Ces messieurs n'aiment pas qu'on se plaigne.

BEAUPRÉ, Fourrier des anciens Echevins de Lyon, y fut assasiné, le 25 frimaire an II, par la Commission Révolutionnaire.

BEAUCAIRE, jolie petite ville du ci-devant Bas-Languedoc, entre Nimes, Arles et Avignon, à-peu-près à une égale distance de ces trois villes, aujourd'hui Département du Gard. Elle est depuis long-temps célebre par une Foire, où se rendent les Marchands de tout le Midi et d'une partie du Nord de la France. Cette ville, dont la population était, en l'an VI, de 8500 habitans, a étrangement souffert des désastres de la Révolution. Les horreurs dont le pays environnant fut souvent le théâtre, n'étaient pas un attrait bien puissant pour les Négocians jaloux de leur tranquillité. A plusieurs époques, le Gouvernement les a rassurés par des proclamations. Celle du Préfet actuel (*Dubois*) a fait plus d'effet que les autres.

BEAUCARON. C'est le nom de plusieurs Amateurs distingués de la Littérature et des Beaux-Arts, et de quelques Commerçans honorables.

BEAUCHAMPS. L'un (Le Marquis de *Beauchamps*) Colonel de Cavalerie, fut Député de la Sénéchaussée de Saint-Jean d'Angely à l'Assemblée Constituante; l'autre *Beauchamps* fut Député de l'Allier à la Convention, puis Commissaire du Directoire près son Département, puis Membre du Conseil des Cinq-Cents en l'an VIII. Le plus méchant des deux n'a fait de mal à personne. Cependant. . .

BEAUCHARD, Sculpteur plus estimable qu'estimé.

BEAUCHATON, Capitaine au 13e. Régiment de Dragons, retiré du service. Il fut criblé de blessures dans plusieurs combats et siéges de la Révolution. Il seconda très-bien le Général Osten à l'attaque des redoutes d'Anzin, lors de la reprise de Valenciennes. C'est un homme doux, modeste, sensible et délicat en fait de probité.

BEAUCHESNE, (*de*) Médecin des écuries de Mousieur, de la Faculté de Montpellier, logeait encore, en 1791, aux *Ecuries de Monsieur*. Il publia en 1781, sur *les Affections de l'ame et sur les Maladies nerveuses des femmes*, un ouvrage un peu systématique, qui n'est pourtant pas sans mérite.

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN, Comédie en 3 actes, de *Dumaniant*, jouée sans succès à la Cité. Le titre de cette pièce lui eût très-bien convenu, si elle eût été annoncée avec fracas. Mais elle n'a pas fait plus *de bruit* avant qu'après la représentation.

BEAUCOURT, (*Du*) Peintre et Graveur de genre. On a de lui le portrait de *Bonaparte* haranguant les Grenadiers à Saint-Cloud. Il a fait aussi quelques paysages en couleur. Il s'occupe maintenant d'une suite de costumes Français, dont plusieurs *numéros* ont déjà paru. Il a le talent d'animer ce qui ne présente souvent qu'une froide pantomime.

BEAUCOUSIN, Avocat au Parlement de Paris, y mourut l'an dernier. Ses Recherches bibliographiques, ses Notes assez curieuses sur quelques auteurs du moyen âge, lui avaient acquis un sorte de célébrité. Il en eût eu davantage, si sa fortune, anéantie par la Révolution, lui eût permis de publier un manuscrit en 15 volumes, intitulé : *Délassemens d'un Jurisconsulte*, auquel il avait consacré toute sa jeunesse, et qu'on délivra pour 2 ou 300 livres, à la vente de sa bibliothèque.

Peut-être un peu plus d'aisance eût-elle prolongé ses jours. Il n'apprit que la veille de sa mort, sa nomination à la place de Bibliothécaire du Directoire. On devait joindre à cette Bibliothèque, dont on lui donnait la Direction, tous les livres que contenait son Cabinet. Voilà du moins un trait qui fait honneur au Directoire.

BEAUCOUSIN. Famille d'Amiens, très-recommandable par sa probité, ses mœurs, son crédit et son activité dans le commerce.

BEAUD. L'un, Notaire à l'île de la Réunion, fut condamné à mort et exécuté, comme *Vendéen*, le 5 germinal an II, par le Tribunal de la Charente-Inférieure. L'autre, simple Cordonnier, fut massacré en floréal an III, dans les prisons de Lyon, comme *Terroriste*.

BEAUDARD, Du Canton d'Ancenis, périt à Nantes, le 30 nivôse, an II, par les ordres de *Carrier*.

BEAUDÉ, Pauvre Maître d'Ecole, périt à Avesnes, le 2 thermidor, an II, comme *Brigand du Nord*. Nouvelle expression.

BEAUDET, Quincailler à Lyon, y fut assassiné le 18 frimaire, an II, par la Commission Révolutionnaire.

BEAUDEVANT, Prêtre irréprochable, fut égorgé par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, le 25 ventôse, an II, pour avoir partagé sa retraite avec un ancien gentilhomme, nommé *Bellecise*, qui fuyait l'échaffaud.

BEAUDEY; Tué à Nantes, comme *Vendéen*, le 14 nivôse, an II, par la Commission *Carrier*.

BEAUDOIN; L'un, laboureur du Canton de Laval, fut tué au Pont de Cé, le 12 frimaire, an II, par la Commission Militaire, comme *Vendéen*; l'autre, qui de boulanger à Liège était devenu Général, fut mis hors de la loi

le 9 thermidor, par la Convention, et exécuté à Paris le 11.

BEAUDOT, Chirurgien détenu à Bicêtre, fut égorgé le 8 thermidor, an II, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, pour la prétendue *Conspiration de Bicêtre*. Il n'avait que vingt-un ans, et il annonçait des talens. (*Voyez Bicêtre*, *Conspiration.*)

BEAUDOUIN. J'en cite ici plusieurs. L'un, ancien Sous-Fermier en Bretagne et propriétaire de salines considérables, est retiré à Bezons, près Paris; il est âgé de soixante-dix-sept ans, et il a conservé toute sa tête, toutes ses idées administratives et tout son amour pour le travail. — L'autre, architecte à Paris, s'y fait estimer dans son état. — Deux autres, chirurgiens à Paris, s'y distinguent par leur zèle, quoiqu'ils n'aient pas tous deux le même degré d'habileté. — Un autre *Beaudouin*, ancien élève du Collège de Louis-le-Grand, a marqué dans les premiers jours de la Révolution par une affectation de patriotisme qui lui a réussi. Il est devenu imprimeur de la Convention et de la Nation. C'était un des *Grands Seigneurs* du régime de la liberté. Il a dû gagner des sommes énormes; mais la chance a mal tourné; la dépréciation du papier-monnaie a fondu, dit-on, toute sa fortune. Ce colosse d'opulence et de réputation qui s'était élevé si rapidement, a disparu avec la même rapidité. On ne reproche rien à cet Imprimeur quant à la probité, et on lui accorde du talent. — Deux autres *Beaudouin* périrent comme *Vendéens*; l'un, Bourgeois de Montaigu, le 17 nivôse, an II, à Nantes; l'autre, Prêtre Instituteur, le 6 thermidor, à Craon. — Il y a encore plusieurs *Beaudouin*, assez distingués dans le Commerce, au Barreau et dans l'Etat Militaire. — Un autre *Beaudouin*, ancien Garde du Roi, fut égorgé à Nantes, en mai 1793, par le Tribunal Criminel Révolutionnaire. — Il y a quelques *Beaudouins* sur les listes des victimes égorgées en masse dans divers endroits de la France.

BEAUDRAND, Officier de mérite, était, au commencement de l'an VIII, Capitaine de la Seconde Classe du Génie à Toulon.

BEAUDRAP, (*De*) dit *De Sotteville*, Député de la Noblesse du Baillage de Coutances à l'Assemblée Constituante, ne s'y fit connaître que par ses opinions *dites* aristocratiques; opinions qu'il partageait avec toute la Noblesse de sa Province.

BEAUDRON, Compositeur de Musique, qui se repose sur ses lauriers. Il a fait la musique de *Pygmalion*, aux Français, du *Roi de Cocagne*, *du Barbier de Séville*, *de Pyrame et Thisbé*; c'est-à-dire, ce qu'il y avait autrefois de musique dans ces pièces.

BEAUDRY. Quatre *Beaudry* ont été tués par le Terrorisme; dont trois, comme *Vendéens*, à Saumur et à Nantes; le quatrième, comme *Conspirateur*, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris: ce dernier était Commis dans les Bureaux du Ministère des Affaires Etrangères.

BEAUDU, Ouvrier-Tourneur, fut égorgé à Saumur, comme *Contre-revolutionnaire*; le 29 frimaire an II.

BEAUDUIN, était encore, en 1791, Grand Maître et Principal du Collège du Cardinal le Moine. Nous ignorons la destinée de cet homme doué d'un vrai mérite.

BEAUDYON,

BEAUDYON, autre victime de la Terreur.

BEAUFFERTEAU, de Cholet, tué à Nantes, comme *Vendéen*, le 12 nivôse, an II, par la Commission Carrier.

BEAUFFRE, égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 12 prairial an II, dans sa soixante-septième année, comme *complice d'une Conspiration en propos, existant depuis deux ans.*

BEAUFFRETON, Bordager du Canton de Montaigu, tué le 3 nivôse an II, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Saumur.

BEAUFILS, l'un, Curé Constitutionel au Département d'Eure et Loir; fut égorgé à Paris le 24 Vendémiaire an III, pour distribution d'écrits appellés *fanatiques*; l'autre y périt pareillement, le 21 prairial an II, pour s'être appitoyé sur la mort du Roi; ce dernier était Juge-de-paix, au Département d'Eure et Loir.

BEAUFILS, Ancien Directeur-Général du Mont-de-Piété, à Paris, dont nous ignorons le sort, était un Administrateur distingué.

BEAUFILS, ou *Petit-Bonhomme vit encore*, mauvaise Parodie de la Tragédie d'*Ophis*, jouée au Vaudeville; peu d'esprit et beaucoup de méchanceté; rien de saillant.

BEAUFILS. Expression par laquelle on caractérise ces colifichets ambulans, qui ont une figure humaine, et qu'on prend d'abord pour des poupées; ce n'est qu'en les faisant parler, qu'on découvre qu'ils sont encore moins que des Poupées. (*Voyez Muguet, Muscadin, Mirliflore, Automate, Petit-Maître, etc.*)

BEAU-FILS — BEAU-FRÈRE — BEAU-PÈRE — BELLE-MÈRE, etc. Je ne sais pourquoi l'on a prétendu par cette épithète de *beau* et de *belle*, désigner les parens ou alliés que le hasard ou les convenances nous donnent sans le concours de la nature. Il serait beaucoup plus conforme à l'expérience de dire un *faux-fils*, un *faux-père*, une *fausse-sœur*, etc. En effet, un *beau-père* n'est pas un *veritable père*, etc. On a peut-être voulu signifier que les *beaux-pères* étaient obligés de se faire, au moral, plus *beaux* qu'ils n'étaient, pour plaire à ceux qu'ils adoptaient, et pour les dédommager de ce qu'ils avaient perdu dans la personne d'un *père*, qui ne se remplace jamais. On a vu des *beaux-pères* traiter leurs *beaux-fils* et leurs *belles-filles* comme leurs propres enfans; mais ces exemples sont rares; et il est plus rare encore que des *belles-mères* agissent bien avec leurs *brus*.

BEAUFLEURY, fut Suppléant de Seine et Oise à l'Assemblée Législative, où il ne remplaça personne. *Oncques* on n'en a ouï parler depuis sa nomination.

BEAUFORT. Depuis ce fameux Duc de Beaufort, qui fut de son temps le Roi des Halles et le Prince le plus aimé du peuple, il a paru tour-à-tour sur la scène du monde, dans tous les états, des *Beaufort* qui, sans égaler celui-là par l'illustration de la naissance, n'en méritent pas moins (et peut-être mieux que lui) la mention la plus honorable et la plus distinguée dans les Annales de la Société. Ceux que j'ai à citer ici, ne sont pas les plus marquans de la France; mais ils ont des talens ou de la vertu, ou ils en ont eu; et il importe de proposer en ce genre à

mes lecteurs le plus de modèles que je pourrai. Il y a d'abord une foule de *Beaufort*, très-dignes de figurer dans cet ouvrage, mais dont la modestie raisonnable et sage me pardonnera de ne les pas nommer tous séparément. *Beaufort* est un nom très-connu, comme *Beaudouin*, *Bernard*, *Benoît*, *Bertrand*, *etc.*

BEAUFORT. Il y a en Europe quatre petites villes de ce nom, dont une seule mérite aujourd'hui le nom de ville : 1°. une petite Baronnie en Artois ; 2°. un petit Duché (c'est-à-dire, tout cela *ci-devant*) en Champagne, à 7 lieues de Troyes; 3°. une petite Place assez forte en Savoie, à cinq lieues de Saint-Jean de Moustiers ; 4°. enfin, le vrai *Beaufort*, en Anjou, peuplée de six à sept mille ames, dont les Chouans ont été longtemps en possession.

BEAUFORT. Le 11 vendémiaire an II, les deux Commandans à l'Armée des Alpes (Saint-André et Chamberlhac) enlevèrent de vive force le poste de *Beaufort*.

BEAUFORT, Homme-de-Lettres ou Femme-de-Lettres, s'ils sont deux,) qui a fait un Roman pastoral, intitulé : *Zilia ;* il y a dans cet ouvrage de la grace, de l'esprit et un peu de prétention. *Madame de Beaufort* se plaint des désagrémens d'une *femme-auteur*. Eh ! pourquoi écrit-elle ? . . . On a joué à la Cité une comédie en un acte, intitulée : *Le Colporteur*, par *Monsieur* ou par *Madame de Beaufort*. Comme nous sommes galans, nous n'en dirons rien, de peur que ce ne soit par *Madame*.

Cependant, sous prétexte de *galanterie*, il ne faut pas donner à nos lecteurs une autre idée de *Madame de Beaufort*, que celle qu'ils doivent en avoir. Voici une autre *note*, faite, comme la précédente, par l'Auteur de ce *Dictionnaire*, et qu'il livre également à la merci de l'opinion ; nos lecteurs choisiront celui des deux *Articles*, qui conviendra le mieux à leur goût.

BEAUFORT, (*Madame de*) aujourd'hui *Madame H'hautpoul*, nièce de l'estimable *Marsollier*. C'est une des femmes de France qui cultivent la Littérature avec le plus d'agrément et de succès. Elle aurait seulement besoin, je ne dis pas d'un *teinturier*, mais d'un ami sévère et franc, qui retouchât ses vers, et qui adaptât ses pièces à la scène, s'il lui prend envie de faire des pièces. On ne peut lui refuser de la grace, du sentiment et une touche par fois très-délicate. Elle a dit, dans une de ses pièces fugitives, une grande et importante vérité :

« L'honneur serait bien peu de chose,
« S'il dépendait d'un ennemi. »

BEAUFORT, l'un des détenus massacrés le 2 Septembre, à la prison de l'Abbaye. On l'avait écroué par ordre de l'Assemblée Nationale.

BEAUFORT, (*De*) Officier du Génie, était encore, en 1792, Aide-de-Camp des Inspecteurs-Généraux de ce Corps. Probablement il n'existe plus..... du moins pour la France ; et c'est une perte.

BEAUFORT, (*De*) Ancien Capitaine de Dragons, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, dans sa 63e. année, le 2 Messidor an II, comme *dûment atteint et convaincu d'être Complice de l'infâme Conspiration qui tendait au fédéralisme en calomniant les Patriotes*. S'il y a quelque chose au monde de plus

bête que ce jugement-là, il faut passer condamnation sur tout le reste.

BEAUFORT, Marchand Tabletier à Paris, y fut condamné le 8 messidor an II, dans sa trente-troisième année, *à 12 ans de fer*, selon les uns, *à la mort*, selon *Prud'homme*, pour avoir pris part à la Conspiration chimérique des prisons de Bicêtre. Cette différence remarquable entre les procès-verbaux de son jugement, vient peut-être de ce que le Tribunal *commua* la peine des galères en la peine de mort. Autrefois, on commuait par humanité la peine de mort en tant d'années de prison; mais, comme dans les Révolutions, tout a une marche différente, il serait possible que les juges du Tribunal Révolutionnaire de Paris, *touchés de compassion* en faveur de *Beaufort*, eussent *bien voulu commuer* les galères en la guillotine.

BEAUFORT. Plusieurs Actrices ont trouvé commode de prendre ce nom, comme ayant appartenu à des héros. Cela les console un peu du préjugé.

BEAUFRETON, Laboureur de la Commune de Saint-Hilaire, Canton de Cholet, tué, comme *Vendéen*, le 25 brumaire an II, par la Commission Militaire de Grandville.

BEAUGARÇON. C'est le nom d'un Amateur distingué en Littérature, qui garde l'anonyme, pour n'avoir pas l'air de vanter sa figure, et qui d'ailleurs a lieu de craindre qu'on ne lui fasse un mauvais parti, s'il s'annonce comme l'auteur de ses ouvrages; attendu qu'il y avance des principes d'une aristocratie révoltante, comme de dire *qu'il y a un Dieu, qui punira le crime, qui vengera l'opprimé*; *qu'il faut des mœurs, une religion, une force centrale dans le Gouvernement*; *que la décence est la plus belle parure du beau-sexe*; *que Rewbel est suspect dans son patriotisme*; *que les hommes en place se laissent tromper*; *que deux et deux font quatre*; *qu'il fait jour en plein midi*, *et autres pareilles abominations*. Fi donc! l'horreur!

BEAUGARÇON. Ainsi s'appellait un perroquet de la Section de l'Unité, qui fut étranglé par son maître, pour avoir dit: *Coquin*, *coquin*, quand lui son maître, parlait des *Freres et Amis*.

BEAUGEARD, Laboureur du Département d'Ille et Villaine, égorgé à Rennes par le Tribunal, le 13 pluviôse an II, comme *contre-révolutionnaire*, c'est-à-dire, comme n'étant pas amoureux-fou de la Révolution.

BEAUGEARD, Homme-de-Lettres très-estimable sous tous les points de vue. Il rédigea longtemps le Journal de Marseille, et le continua même fort avant dans la Révolution. Comme il ne s'écartait jamais des principes de la justice et de la modération, les *Jacobins* l'appellèrent *Aristocrate*; et les *Aristocrates* l'appellèrent *Jacobin*. C'est tout simple.

BEAUGEARD, Député d'Ille et Villaine à la Convention, fut ensuite Commissaire du Directoire près son Département, puis, Membre du Conseil des Cinq-Cents en l'an VI. Il aura beau dire; je suis persuadé qu'il a gémi en secret de tout ce qui se passait sous ses yeux.

BEAUGNY, tué à Nantes, le 12 nivôse an II, comme *Vendéen*, par les *Panthères* de la Commission *Carrier*.

BEAUGRAND, Taille de l'Opéra, qui chante fort.... et qui se rend utile.

BEAUGRAND, ancien Curé du Diocèse de Sens, tué en floréal an II, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, dans sa cinquante-unième année, pour avoir fait des écrits *fanatiques*, *royalistes*, où il n'y avait pas l'ombre de *Fanatisme* et de *Royalisme*.

BEAUGRAND, Fourbisseur très-distingué à Paris, tenait un très-bel assortiment d'épées riches et précieuses. Probablement il n'en tient plus; pourquoi en tiendrait-il? c'est aux *lames* et non pas aux *poignées* que nous nous attachons.

BEAUHARNAIS, (*Le Vicomte de*) Major en second d'Infanterie, fut Député du Bailliage de Blois à l'Asssemblée Constituante, s'y conduisit avec sagesse et modération; mais il n'y acquit pas la réputation éclatante du *Beauharnais*, dont l'article suit.

BEAUHARNAIS, (*Alexandre, Marquis de*) né à la Martinique, joua un grand rôle dans la Révolution, et il en fut la victime. Il fut d'abord nommé Député Suppléant de Paris à l'Assemblée Constituante, et y remplaça M. de *Tolendal*, lors de sa retraite. Il s'y fit remarquer par son zèle pour la nouvelle Constitution, par des talens réels et par une véritable éloquence. Il fut deux fois Président de cette Assemblée, dans un assez court espace de temps; sorte d'honneur que très-peu de ses Collègues ont obtenue.

Lorsqu'il s'agit plus tard de décréter que les Nobles ne pourraient pas commander nos armées, *Alexandre Beauharnais* demanda à servir en qualité de *simple soldat*. Il s'était retiré à La Ferté, dans le Département de Loir et Cher; la calomnie, la jalousie et toutes les passions haineuses qui accompagnent les Révolutions, vinrent troubler la paix de sa retraite, et changèrent bientôt ses lauriers en cyprès.

Il fut enfermé dans la prison des Carmes, de-là, traduit au Tribunal Révolutionnaire de Paris, qui le fit conduire à l'échaffaud le 5 thermidor an II, comme complice de la prétendue conspiration des détenus.

Il a laissé une veuve intéressante, aujourd'hui femme du Premier Consul de la République Française; et deux enfans, dont une fille charmante, et un fils, dont l'article suit.

Il périt à l'âge de 34 ans.

BEAUHARNAIS, Capitaine de cavalerie légère dans la Garde des Consuls, dont le *Premier* est son beau-père. Ce jeune homme, qui s'est déjà distingué à la bataille de Marengo, donne les plus belles espérances; et, s'il sait se méfier de l'entourage des flatteurs, il sera digne du nom de son père *Alexandre de Beauharnais*, qui n'aimait pas l'adulation, parce qu'il savait qu'il n'est pas de poison plus mortel pour les hommes en place

BEAUHARNAIS, (*Mademoiselle La Pagerie*) mariée en premières nôces au Général *Beauharnais*, et en seconde nôces, au *Premier Consul*. (*Voyez Bonaparte.*)

BEAUHARNAIS, (*La Comtesse de*) tante du malheureux Général de ce nom. Elle est fille d'un Receveur Général des Finances, qui soigna beaucoup son éducation.

La Comtesse de Beauharnais, qui paraît n'avoir pas été très-

heureuse en mariage, s'était retirée par décence au Couvent de la Visitation de la rue du Bac. Devenue libre, elle prit un logement plus somptueux rue de Tournon.

On a parlé très-diversement de cette femme célèbre, et on lui a prêté dans beaucoup de cercles, une foule de ridicules qu'elle n'a jamais eus.

Elle est Auteur des *Lettres de Stéphanie*, de l'*Abaylard Supposé* (qui n'est pas ce qu'elle a fait de mieux), des *Amants d'Autrefois*, ouvrage en trois volumes (où elle se néglige quelquefois) et d'une infinité de poésies fugitives, insérées dans les *Journaux* et dans l'*Almanach des Muses*, qui lui ont acquis une sorte de célébrité peu commune parmi les femmes.

On ne peut lui contester un esprit fin et délicat, beaucoup d'aisance dans le style, et une *fleur de sentiment*, qu'on ne trouve pas dans la plupart des romans modernes.

Si elle a eu quelques-uns des ridicules qu'on lui a fort *ridiculement* reprochés, il faut s'en prendre aux flatteries des *Littérateurs Sans-Culottes*, qu'elle admettait dans sa société, et qui croyaient ne pouvoir payer par trop de flagorneries les dîners qu'ils devaient à sa générosité. (*Voyez Geoffrin.*)

Son appartement était devenu un *Musæum*; une foule d'auteurs, dont les plus anciens y avaient présenté les derniers, s'y rassemblaient *tel jour de la semaine*; et les soirées y ressemblaient trop à des *séances académiques*, pour qu'un auteur franc, loyal et gai pût y trouver quelqu'agrément.

La morgue insupportable de la plupart de ces *petits grands hommes*, qui se portaient envie les uns aux autres, et qui appréciaient le mérite littéraire des individus par le plus ou moins d'emphase et de gravité, que chacun affectait de mettre dans son langage, avait fait désirer aux hommes de bon sens que *Madame de Beauharnais* tînt le premier rang chez elle, qu'elle fût toujours elle-même, qu'elle se livrât à son amabilité naturelle, qu'elle n'eût pas la complaisance de subordonner ses goûts simples aux systêmes de quelques philosophes, et qu'enfin il fût permis de rire chez elle, sans déroger à la *dignité du Parnasse*, et de dire *bon jour* et *bon soir*, comme on le dit tout par-tout.

Il se trouvait pourtant dans ces Cercles quelques hommes vraiment intéressans, entr'autres l'*Abbé de Mably*, *Baculard d'Arnaud*, *Mercier*, l'*Abbé Lamourette* et le *Comte de Sainte Aldegonde*; ces deux derniers sur-tout, aidés d'un troisième que je ne nomme pas, avaient réussi à mettre la gaîté à l'ordre du jour. Mais la Révolution, en dispersant les hommes, vint dissoudre aussi les sociétés particulières des gens de lettres.

Bitaubé, *Dusaulx*, *Levêque* et le célèbre *Bailly* fréquentaient aussi cette maison; et je dois dire qu'en général, les littérateurs les plus distingués et les plus moraux de la société de *Madame de Beauharnais*, avaient pour elle un sincère attachement et une estime respectueuse. J'ajoute qu'elle le méritait par son excellent cœur, par ses égards pour tout le monde et de préférence pour les gens malheureux, par son extrême réserve et par le soin qu'elle prenait que

personne ne fût jamais chez elle ni humilié, ni vexé.

Mais ce qui a fait un tort réel à cette femme vraiment intéressante, c'est la liaison qui existait publiquement entr'elle et le *Chevalier de Cubières*; celui-ci, qui semblait être réellement le *majordome* de sa maison, où il exerçait, en effet, les fonctions d'*Ordonnateur*, s'était paré du surnom de *Dorat*, dont il passait pour être le successeur en titre. C'est ce qui a fait dire et croire que *Madame de Beauharnais* travaillait avec un *teinturier*, quoiqu'elle fût capable de s'en passer.

Je n'examine pas de quelle nature était la liaison dont je parle, mon emploi n'étant pas de m'immiscer dans les affaires domestiques et de juger des mœurs particulières. J'affirme seulement qu'il est très-possible que la calomnie, qui épargne si peu les femmes, et sur-tout les femmes d'esprit dont on parle beaucoup, se soit égayée sans fondement légitime sur le compte de cette héroïne de la littérature Française. Toujours est-il certain qu'on n'est ni plus généreux, ni plus décent, ni plus sensible qu'elle l'a toujours été.

BEAUJARDIN, (*Jean*) Négociant à la Corogne, en Espagne; ancien Consul Français, jouissant d'une bonne réputation.

BEAUJEAN, laboureur du Canton de Laval, tué le 17 prairial, an II, comme *Vendéen*, par la Commission Révolutionnaire de Mayenne. On peut voir par la liste des laboureurs victimés, comme on encourageait l'agriculture.

BEAUJEARD, Hommes-de-Lettres, qu'on dit *bien portant*. Il a donné, en 1782, aux Français une comédie en cinq actes et en prose, intitulée : *Les Amans Espagnols*, dont le succès n'a pas fait parler de lui.

BEAUJEU, très-jolie petite ville de France, autrefois capitale d'une petite contrée riante et fertile. Elle s'est ressentie du voisinage de Lyon, dans le temps des désastres de cette cité courageuse et malheureuse. Il y avait à *Beaujeu* un très-antique château, appartenant autrefois à l'une des plus illustres maisons de la France.

BEAUJEU, plusieurs citoyens distingués, dont une partie n'est plus en France, portent ce nom.

BEAUJOLAIS, nom d'une contrée de France, qui faisait partie de l'apanage de la Maison d'Orléans. *Beaujeu* en était la capitale, ensuite *Ville Franche*.

BEAUJOLAIS. (*Théâtre des Comédiens de*) C'était un spectacle créé sous les auspices du troisième fils du dernier Duc d'Orléans, sous prétexte d'amuser le jeune Prince, mais, dans le fait, pour gagner de l'argent avec la protection d'une Maison puissante. Les Comédiens étaient de bois, et ils avaient pour interprètes dans la coulisse des hommes et des femmes de chair et d'os, qui chantaient très-bien, mais qu'il fallait payer. (*Voyez Bamboche.*)

BEAUJOLAIS, (*le Comte de*) troisième fils de Louis-Philippe, dernier Duc d'Orléans. Ce jeune homme, âgé aujourd'hui de vingt-un ans, dix mois et trois jours, (c'est-à-dire, qu'il aura vingt-un ans le 7 octobre 1800) ressemble plus que les autres à sa respectable mère, et par la figure, et par le caractère. Ce n'a pas été pour cette héroïne de la vertu, une légère privation, au sein des amertumes dont on a pris plaisir à

l'abreuver, que d'être séparée de cet aimable enfant. Tandis que la férocité révolutionnaire poursuivait la mère et les enfans avec l'arme de la calomnie, il eût fallu voir les lettres que ceux-ci écrivaient de Marseille à leur auguste mère. Rien de plus tendre, de plus respectueux ; rien qui exprimât mieux la piété filiale, les sollicitudes de la sincère amitié, le vrai courage, la résignation aux Décrets de la Providence et l'amour de la Patrie. J'ai eu entre les mains des lettres de ce jeune homme, dont je parle, où la grace et la facilité du style le disputaient à la netteté du caractère. (*Voyez Egalité, Monpensier, Penthièvre.*)

BEAULIEU, (*Jean-François Bremont*, dit *Beaulieu*, âgé de quarante-huit ans) s'est fait une réputation dans l'emploi *des Niais*, et l'a soutenue sur les différens Théâtres, où il a tour à tour exercé ses talens.

En 1790, *Beaulieu*, acteur des *Variétés*, se fit honneur dans Paris par un trait qu'on vanta beaucoup. Il obtint que le frère des *Agasse*, qui avaient été suppliciés pour vol, accepterait une lieutenance dans la Garde Nationale, dont il se démit en sa faveur.

Quelque temps après, *Beaulieu* fut à Metz, où il se fit estimer par sa modération, quoiqu'un des membres les plus honorés du Club de cette ville. En général, cet acteur s'est toujours distingué par sa moralité, sur-tout par son excellent cœur, au moins autant que par son talent pour la scène.

Beaulieu a quitté le théâtre; mais auparavant, il a voulu faire un essai tout nouveau, qui lui a valu quelqu'argent, mais qui ne lui a valu que cela; et c'est beaucoup aujourd'hui. Il s'est avisé de jouer *Mahomet*. (*Voyez Brunet.*)

BEAULIEU, Hommes-de-Lettres, fut long-temps Propriétaire et Rédacteur d'un journal très-répandu, ayant pour titre : *Gazette Universelle*; ce journal fut enveloppé dans la proscription du 18 *fructidor*; et il le méritait par l'honnêteté, le ton distingué, la sagesse et les bons sentimens de son auteur, qui fut traité comme le Journal.

BEAULIEU. L'un, pauvre laboureur du Département de l'Indre, fut tué, comme *Vendéen*, le 12 frimaire, an II, par la Commission Militaire du Pont de Cé. — L'autre fut tué le 9 mai 1793, par le Tribunal Révolutionnaire de Paris, à l'âge de trente-six ans, comme complice de la conspiration d'un Aide-Major des Suisses du Comte d'Artois. Certes, voilà un délit bien clairement spécifié!

BEAULIEU, Simple Bourgeois, fut Député de la Touraine à l'Assemblée Constituante, où il ne marqua point, quoiqu'il ne fût pas sans moyens.

BEAULIEU, Danseur en double pour les trois genres, à l'Opéra. Du talent.

BEAULIEU (*Le Blanc de*) fut le premier Curé Constitutionnel de la Paroisse Saint-Severin à Paris; ces Curés-là étaient nommés par les Electeurs.

BEAULIEU, (*De*) Employé depuis long-temps dans la Finance, fut d'abord Membre du Bureau de Comptabilité et l'un des Commissaires du Roi pour cette partie; ensuite il fut nommé, le 13 juin 1792, Ministre des Finances à la place de *Clavière*; mais il fut remercié six semaines après, pour faire place à *M. Le Roux*. Les

Ministres, en Révolution, ressemblent beaucoup aux Ombres de Séraphin ; cela rappelle l'anecdote du Parisien qui rencontre son ami récemment arrivé de Province : « Ah ! mon ami ! quel plaisir de » vous voir ici ? — J'y suis pour » mes affaires auprès du Ministre. » — Le connaissez-vous ? — Oui, » celui qu'on vient de nommer, » est mon ancien ami ; je vais lui » présenter mon *Mémoire*. — Cou- » rez-donc bien vîte ; car, d'ici au » moment que vous soyez chez » lui, il pourrait bien n'être plus » en place ».

BEAULIEU, Capitaine de la seconde classe du Génie, à l'armée du Rhin, mérite d'être cité.

BEAULIEU-TRÉHOUART. (*Voyez Trehouart.*)

BEAULIEU, Général des Troupes Autrichiennes, qui se signala dans le commencement de la guerre actuelle ; il estimait les Français, et les Français lui ont rendu justice...

Les Généraux qui lui ont succédé ne le valaient pas, excepté l'Archiduc Charles.

BEAULIEU, âgé de quarante-un ans, ancien Vicaire de Sevres, se retira en 1791, à la maison des Eudistes de Paris, où il exerça dignement son Ministère jusqu'à l'époque du 10 *Août* ; alors on vint chercher les Prêtres Réfugiés aux Eudistes pour les conduire aux diverses prisons, où ils furent ensuite massacrés. Mais c'est par erreur que le Prêtre *Beaulieu* se trouve couché tout au long sur les listes des victimes du 2 Septembre. Il eut le bonheur de se dérober, non sans peine, aux poursuites des assassins ; il vit encore et continue d'exercer ses fonctions conformément aux lois.

BEAULIEU, Condamné à la chaîne, fut massacré à l'âge de trente-deux ans, aux *Bernardins*, à Paris, lors des journées de septembre.

BEAULOUP, Volontaire de la huitième compagnie de la quatorzième demi Brigade d'infanterie légère, à l'armée du Rhin, à l'affaire du 26 messidor, an II, arracha lui-même avec son couteau une balle qu'il avait reçue à l'estomach, et l'ayant aussi-tôt remise dans son fusil, il la renvoya à l'ennemi.

BEAUMAIN, Garçon Métayer, du Département de Mayenne et Loire, fut condamné à mort et exécuté, comme *Vendéen*, au Maus, le 20 nivôse, an II.

BEAUMANOIR. Quelques personnages distingués, mais modestes, portent ce nom ; entr'autres, *du Rozel de Beaumanoir*, ancien Grand Croix de Saint-Louis, et Lieutenant-Général des armées Françaises, dont j'ignore la destinée.

BEAUMARD, Pauvre vigneron du Canton d'Angers, tué, comme *Contre-Révolutionnaire*, le 6 nivôse, an II, à Saumur.

BEAUMARCHAIS, (*Pierre-Augustin Caron de*) fils d'un horloger de Genève, mort depuis peu à Paris, fut un des Hommes-de-Lettres les plus originaux et les plus fameux de son siècle. Sa bonne fortune est encore un problême. Quel rôle n'a-t-il pas joué ? De quel masque ne s'est-il pas couvert pour prolonger l'illusion qu'il voulait étendre sur ses moyens et ses ressources ! on ne peut mieux caractériser cet homme extraordinaire que l'ont fait les auteurs d'un petit livret (d'ailleurs fort arbitraire et fort partial) intitulé : *Tribunal d'Apollon*, dont j'ai

j'ai déjà parlé. Voici ce qu'ils disent de *Beaumarchais*.

« Une femme de beaucoup d'esprit, à qui l'on demandait ce qu'elle pensait de cet homme singulier, répondit : *Il sera pendu ; mais la corde cassera.* La prédiction n'a pas été accomplie à la lettre ; mais, si l'on examine la manière dont l'auteur du *Barbier de Seville*, du *Mariage de Figaro*, des *Deux Amis*, de *la Mère Coupable*, d'*Eugénie*, etc. s'est maintenu dans la Révolution, on sera émerveillé (*émerveillé* n'est pas le mot) de son bonheur constant et de son adresse. Son opinion politique a été un problème pour tous les partis, qu'il a joués également. L'existence de cet homme, qui vient de mourir dans son lit, après avoir joué un rôle, tandis que *Linguet* et autres contemporains, moururent sur l'échafaud, porte un caractère de singularité, de romanesque (*de romanesque* ne se dit pas) » qu'il sera difficile de développer bien clairement. Les *Mémoires* qu'il a écrits, sont estimés et recherchés avidement. Mais, si une plume vigoureuse se charge un jour de nous donner *impartialement* les *Mémoires de Beaumarchais*, ils seront d'autant plus curieux, qu'il a eu avec les deux Gouvernemens (de 88 et de 93) des relations qui jetteront un grand jour sur l'histoire de ces derniers temps.

» On peut juger, ajoute *Apollon* dans son *Tribunal* qui ne parle pas trop bien, on peut juger de la tournure d'esprit de *Beaumarchais*, par l'inscription qu'il mit sur le collier de sa chèvre favorite : *Beaumarchais m'appartient.* Il a été inhumé dans son jardin, sur le Boulevard, à l'entrée du Fauxbourg St.-Antoine ».

Ces observations, au style près, sont assez curieuses et suffisent même pour donner une idée du littérateur dont nous parlons.

Beaumarchais a très-bien réussi au théâtre ; mais ses autres ouvrages les valent pour le piquant et l'originalité. J'ai tout autant de plaisir à lire la *préface* du *Barbier de Seville* qu'à voir jouer la pièce. Il est certain que les critiques les plus sévères, tout en reprochant à cet auteur *d'avoir hâté la perte du bon goût*, n'ont pu lui refuser infiniment d'esprit, des saillies neuves et une critique aussi juste que plaisante. On voit par la manière dont il conduit une intrigue dramatique, combien l'intrigue lui était familière dans la société. Je crois qu'il eût été un excellent diplomate, et il l'a prouvé, dit-on, par sa conduite dans plusieurs missions qui exigeaient plus d'adresse que de probité.

On lui a reproché d'*aimer beaucoup l'argent* ; soit, mais il a fait voir aussi qu'il aimait la dépense ; c'est la manière dont un nouvel enrichi peut se faire pardonner sa fortune ; et, sous ce point de vue, on ne peut le taxer d'*avarice*. On cite de lui plusieurs traits de bienfaisance ; quelques personnes veulent même l'en accuser, en les attribuant à des motifs peu délicats. Avec cette manière de juger, la libéralité envers les pauvres sera toujours suspecte.

On sait ce qu'un homme connu pensait de lui, quand il lui répondit : *Je ne veux point de votre insolente estime*. Cette apostrophe est remarquable ; mais, entre nous, à part

le talent, y a-t-il en Europe beaucoup d'honnêtes gens qui se fussent honorés de l'estime de *Mirabeau*, qui parodiait *Bergasse*! *Mirabeau* disait aussi de lui, d'après *Bergasse* : *Cet homme sue le crime;* mais, si *Mirabeau* eût été sujet *à la transpiration*, je crois que *Beaumarchais* eût fort bien pu avoir sa revanche.

La satyre du vice fait peu d'impression, quand elle n'est pas l'ouvrage de la vertu.

Beaumarchais fut pendant quelque temps le Secrétaire du *Bureau des Auteurs Dramatiques;* et il en fit les fonctions, quoique sourd, de manière à se concilier l'affection de tous ses confrères.

Parmi plusieurs anecdotes qu'on raconte de *Beaumarchais*, en voici une assez curieuse :

Il assistait un jour avec plusieurs femmes (je n'ai pas besoin de dire qu'il fût *un homme à femmes*) à une représentation de *Figaro*. L'une d'elles lui présenta sa montre, et le pria de lui dire son avis *sur la forme* qui en était nouvelle. (Cette dame était bien bête, par parenthèse) *Beaumarchais*, piqué d'une question qu'il eut la petitesse de regarder comme un affront, prend la montre, se lève sur le devant de sa loge, examine cette montre quelques instans, puis la laisse tomber sur les planches du parquet, à 12 ou 15 pieds de hauteur. Puis, allant ramasser les débris, il revient les offrir à la dame : *Mille pardons; madame*, sécrie-t-il; *mon père* (horloger) *m'a toujours assuré que je serais un mal-adroit et que je ne vaudrais jamais rien pour le metier d'horloger.*

Le Sculpteur *Pasquier*, le même qui s'est distingué par plusieurs *Bas-reliefs* pour l'appartement de *Madame Bonaparte*, *rue Chantereine*, a exécuté pour la fille de *Beaumarchais*, le buste de cet auteur, d'une extrême ressemblance. Cette fille, dont nous parlons, joint aux talens une extrême amabilité.

BEAUMÉ, (*de*) était Avocat Général au Parlement de Douay, où il se distingua par ses talens, par sa bonne conduite et par son assiduité, quoique très-jeune encore.

BEAUMESNIL, (Mlle.) ancienne pensionnaire de l'Opera, célèbre par son amabilité et par ses liaisons. Elle remit en musique, en 1784, l'acte de Tibulle, *des Fêtes Grecques et Romaines.* Elle s'est mariée dans son automne avec un homme qui l'a rendue heureuse en ménage.

BEAUMETZ, (*Briois de*) ancien Premier Président du Conseil d'Artois, et l'un des principaux membres de l'Académie d'Arras, fut Député pour la noblesse de la province d'Artois, avec Charles-Lameth, à l'Assemblée Constituante. Il a toujours partagé les principes des patriotes purs de 1789. On le dit voyageant en qualité de savant. C'est un homme de mérite.

BEAUMIER, Marchand de fil, du canton de Craon, fut mis à mort, le 28 messidor, an II, par la Commission révolutionnaire de Craon, comme *Chef de révolte.*

BEAUMONT, (*de*) Commandeur de l'ordre de St.-Louis, était encore, en 1792, chef de division de la Marine Française, et s'y était distingué.

BEAUMONT, (*Fraymin de*) fut Procureur général du Département

de la Manche, et n'alla pas plus loin. De l'esprit.

BEAUMONT, (*Christophe de*) Archevêque de Paris avant M. *de Juigné*. On ne peut reprocher à sa *Mémoire* qu'un zèle *inconsidéré* pour la pureté du dogme catholique. Ce Prélat eût été d'accord avec nos derniers *Meneurs* quant au système de l'intolérance. Mais, s'il crut servir la Religion en persécutant les Jansénistes, il fut lui-même persécuté vivement; on l'exila sept fois; ce qui le fit comparer à *St. Athanase* par ses admirateurs. Sa querelle avec *Jean-Jacques Rousseau* et les apostrophes de ce philosophe n'ont pas consolé les familles indigentes que *M. de Beaumont* avait soulagées pendant sa vie, de sa bourse, de sa vaisselle platte, et de tout ce qu'il possédait.

BEAUMONT, du département de l'Aine, fils du Garde-Marteau de la Maîtrise de Laon, fut longtemps Inspecteur des Fourrages pendant la Révolution. C'est un homme propre aux emplois les plus délicats, par son esprit et ses connaissances.

BEAUMONT, Négociant recommandable.

BEAUMONT. L'un, Général de Brigade à l'armée d'Italie, s'est distingué à plusieurs affaires. — L'autre, Aide-de-Camp du Général Murat et chef d'escadron de la Garde Consulaire, suivra les traces du premier.

BEAUMONT. Plusieurs petites Villes, Bourgs et Abbayes de France portaient ce nom, qui est très-commun. L'endroit le plus remarquable est la ville de Beaumont-sur-Oise, à 8 lieues de Paris, en bon air, dans une situation charmante; c'est-là que se sont réfugiés plusieurs proscrits.

BEAUMONT, (*Elisabeth Besson*, dite *Beaumont*) âgée aujourd'hui d'environ 30 ans, créa, en 1790, le rôle de *Lolotte* dans la pièce de *Nicodème dans la Lune*, qui fut son début dans la carrière dramatique. Elle le joua 28 fois avec beaucoup de succès; puis, elle se dégoûta du théâtre. Cette femme joint beaucoup d'esprit et d'instruction à une très-jolie figure. Mais son peu de caractère et la nature de ses liaisons l'ont éloignée pour jamais de la carrière des succès, à moins qu'elle ne se livre à la littérature; ce dont elle est fort capable.

Quand il lui fallut chanter la chanson : *Collinette au bois s'en-alla*; elle rechigna, en disant que *l'air et les paroles n'avaient pas le sens-commun. — Cela peut être*, dit l'Auteur; *mais vous les chanterez toujours; ce qui est mauvais en société, est souvent bon sur la scène*. La chanson a fait fortune.

BEAUNE, très-jolie petite ville de l'ancienne Bourgogne, qui était Chef-Lieu d'un des Districts du Département de la Côte-d'Or. Sa population est d'un peu plus de 10 mille ames; sa situation, charmante, et ses vins, exquis. J'ignore ce qu'on a fait du magnifique hôpital qui l'embellissait depuis trois siècles et demi. On a raconté plusieurs anecdotes qui ne prouveraient pas beaucoup, si elles étaient vraies, en faveur de l'esprit de ses habitans; mais ils pourraient toujours se vanter, s'ils n'ont pas de beaux-esprits chez eux, d'avoir de quoi monter la verve des beaux-esprits d'ailleurs.

BEAUNE, Négociant Hollandais demeurant à Bercy près Paris, fut

guillotiné le 25 pluviôse an II, à l'âge de 34 ans, *pour avoir mis en circulation, sous le nom d'emprunt, mille actions de* 100 *livres sterling chacune, au profit des Princes de Galles, Duc d'Yorck et Duc de Clarence, les trois fils aînés du Roi d'Angleterre.*

BEAUNÉ *du Pavillon*, homme instruit et méritant, était encore, peu avant le 10 Août, Vice-Consul de France à l'île de Rhodes.

BEAUNEVEU, Bourgeois du Cant. de Parthenay, tué, comme *Vendéen*, le 6 nivôse an II, par la Commission Militaire de Savenay.

BEAUNIER, Homme-de-Lettres, qui a donné des pièces à l'Odéon, au Théâtre du Marais et en Société. Il faut lui savoir gré de ses bonnes intentions.

BEAUNOIR, (*Mad. de*) d'autres disent *Monsieur*, a donné aux Variétés de charmantes pièces, et aux Italiens, de plus charmantes pièces encore. *La Nouvelle Omphale*, *Le Sculpteur comme il y en a peu*, *Fanfan et Colas*, *Les Amis du jour*, *Le Mariage d'Antonio* (dont Lucile Grétry a fait la Musique) et *Céline de Saint-Albe*, sont autant d'ouvrages de *Beaunoir*, faits pour honorer l'esprit et le cœur de leurs Auteurs. Il paraît que le mari a voulu faire *communauté d'esprit* avec sa femme, tout exprès pour ne pas faire *communauté de biens;* mais il ne faut pas tout-à-fait s'en rapporter à certains plaisans peu judicieux, qui prétendent que *Madame de Beaunoir* est trop jolie pour avoir tant d'esprit.

BEAUPÈRE, Négociant estimable et estimé.

BEAUPERREY, Propriétaire à Evreux, fut Député de son Bailliage à l'Assemblée Constituante, où il ne montra point assez de *chaleur patriotique* pour être renommé.

BEAUPOIL DE ST.-AULAIRE. Un Marquis de ce nom s'est fait connaître par d'assez jolies poésies fugitives, insérées dans les anciens *Almanachs des Muses.* — Un infortuné du même nom et de la même famille fut massacré à Saint-Firmin, avec une foule d'Ecclésiastiques vertueux. Il s'était retiré au Collège de Navarre.

BEAUPOIL DE ST.-AULAIRE, Evêque de Poitiers, fut Député à l'Assemblée Constituante. Prélat infiniment méritant.

BEAUPRÉ, (*Mlle.*) Actrice intéressante, qui, après avoir obtenu des succès en Province, vint en obtenir aussi à Paris. Elle créa le rôle de *Virginie* au Théâtre de la rue de Boudy, dans la pièce de *Loaisel de Tréogate.* Elle joua aussi le rôle de l'*Archevêque* dans la pièce de *Nicodème dans la lune*, quand *Le Roy* l'eut quitté; ce n'est pas ce qu'elle a fait de mieux. C'est une excellente personne, à laquelle on accorde beaucoup d'intelligence de la scène.

BEAUPRÉ, Danseur de l'Opéra, (*genre comique*) fut long-temps Maître-des-Ballets du Théâtre de la Cité, où il composa de charmans ouvrages, entr'autres, des *ballets de Nègres*, très-plaisans et très-originaux. Comme Danseur, il est très-agréable sur la scène, quand on sait le mettre à sa place. Bien fait, leste, vif et léger, il a tout ce qu'il faut pour remplir avec un succès soutenu et à la lettre, le titre de *Danseur comique;* et il le remplit en effet.

Beaupré est aussi très-plaisant, souvent même très-piquant dans la société par sa conversation.

BEAUPRÉ-DU-RUS, Ancien

Fourrier des Echevins de Lyon, fut assassiné le 8 frim. an II, par la Com. Rév. de cette ville.

BEAUPRÉ, (*Plet de*) Député de l'Orne à la Convention, entra ensuite aux Cinq-Cents, d'où il sortit en l'an VI. On assure qu'il était Prêtre et Moine; et l'on assure aussi qu'il avait épousé une femme fort aimable. On assure encore que la sobriété n'est pas sa vertu dominante; moi, je crois qu'il faut se borner à dire qu'il aime les plaisirs de la table, qu'il aime à rire; qu'il aime à faire honneur à ses appointemens..... et, quand on n'aime que cela, on n'aime ni le sang, ni la terreur. On dit qu'il a obligé beaucoup de monde, et qu'il en avait le loisir; car on prétend qu'on ne le voyait à la Convention que les *jours de paie*. On lui a reproché quelques *peccadilles* relativement à des chevaux dont il était chargé; mais c'est ce qu'il faudrait prouver.

BEAUPRÉAU, fils du ci-devant Dentiste de ci-devant *Mesdames*, et ci-devant Adjoint du ci-devant Comité de la ci-devant Académie ci-devant Royale de la ci-devant Chirurgie, a donné plusieurs ci-devant *Mémoires* très-intéressans sur les maladies des dents et des gencives.... des *ci-devant*... etc.

BEAUPUIS, Général Divisionnaire à l'Armée du Rhin et Moselle, fit, le 28 vend. an V, une action d'éclat. L'Armée Française fut attaquée à Rentgenzen et Simonswald, sur son centre et sa gauche. *Beaupuis* rendit inutiles les efforts de l'ennemi, lui tua 500 hommes, en blessa beaucoup, et fit 700 prisonniers.

BEAUPUY. Je ne sais si ce sont deux *Beaupuy*, ou si c'est le même *Beaupuy aîné*, Chevalier de Saint-Louis, qui fut d'abord Administrateur du Département de la Dordogne, puis Député à l'Assemblée Législative, ensuite Commissaire près l'Administration Centrale du même Département; puis, nommé au Conseil des Anciens en l'an VII, toujours par la Dordogne. Je ne présume rien ni pour, ni contre; mais les noms des Collègues de la même Députation, l'exaltation des autorités de Périgueux et l'époque des nominations Directoriales, ne sont pas des préjugés en sa faveur.

BEAUQUESNE. Plusieurs Négocians honorables portent ce nom; plusieurs Ecclésiastiques vertueux l'ont porté aussi; ceux-ci ont disparu, *accompagnés de plusieurs autres*.

BEAUQUESNOY, (*Danse de*) Bourgeois qui a joué un rôle à Beauvais, où sa famille est connue et estimée dans le Commerce depuis long-temps. Il est un des principaux Membres de la Société d'Agriculture de cette ville; et, à la morgue près, ce serait un homme très-méritant; il ne manque que de modestie et de politesse. Il a de l'esprit et des talens.

BEAURAIN, (*Le Chevalier de*) Ingénieur-Géographe, s'est fait honneur par ses talens.

BEAURAINS, Village d'Artois, où il y eut une Société Populaire, du temps de la Mission de Joseph Le Bon. Ce fut-là, que ce lâche assassin, en haranguant le peuple dans une Eglise dévastée, disait en parlant des images et des ornemens du culte: *Je ne vois plus ces petits morceaux de bois, tous ces petits marmots.* — Un nommé *Coquet*, ayant cassé les vîtres du Maire de *Beaurains*, le Juge-de-Paix, à la sollicitation du Maire,

arrangea l'affaire à l'amiable. Le Bon, l'ayant appris, fit guillotiner le Juge-de-Paix, auquel il en voulait pour l'avoir condamné à 6 livres d'amende en 1791.

BEAUREGARD fut dans les premières années de la Révolution, Vice-Président du Directoire du Département de la Lozère. On l'a trouvé trop modéré pour en faire un Député.

BEAUREGARD, (*Sandral de*) vieux et brave Militaire, ancien Chevalier de Saint-Louis, était encore en 1792, Capitaine Aide-Major de l'Hôtel des Invalides, sous le digne et respectable Sombreuil.

BEAUREGARD Chirurgien-Accoucheur à Paris, assez habile.

BEAUREGARD Général de Brigade à l'armée de Moreau, s'y est distingué plusieurs fois.

BEAUREGARD, plusieurs petites Villes et Bourgs de France, ont pris ce nom de la belle vue dont on y jouit. Quelques Philosophes ont baptisé du même nom l'asyle solitaire qu'ils se sont choisi dans des sites pittoresques. — Un Conventionnel en Mission, qui heureusement n'existe plus, mais dont l'ombre a toujours des partisans, appellait *Beauregard* l'endroit d'où il voyait tomber les têtes de ses victimes. Si tous ses adhérens pouvaient *regarder* dans leur propre conscience ou jetter un coup-d'œil sur leur vie passée, ils ne pourraient pas se servir du même nom.

BEAUREGARD, (*l'Abbé Brumant de*) né à Poitiers, Chanoine et Grand-Vicaire de Luçon, fut égorgé à Paris, dans sa 50e. année, par le Tribunal Révolutionnaire, le 9 Thermidor, au soir, au moment où l'on battait la générale pour l'extermination des assassins. On vint dire au Bourreau de faire rétrograder les voitures; mais *Hanriot* arriva comme un furieux et fit continuer leur route, lorsqu'un rayon d'espoir brillait aux yeux des quarante-deux innocens, qui allèrent à la boucherie. Ils parurent encore au Tribunal de Dieu 24 heures avant leurs Bourreaux, mais avec la robe blanche, la palme du martyre à la main.... Quelle différence! Ils fermaient la liste des témoins qui accusaient Robespierre et ses complices et mettaient le comble à la mesure des crimes que le Tout-Puissant devait leur reprocher le lendemain. Tout a un terme, et souvent plus prompt qu'on ne pense.

BEAUREGARD Sous-Lieutenant au 10e. Régiment de Cavalerie, fut égorgé à Paris, sur l'échafaud, le 8 prairial an II, comme complice de Dumourier; quoiqu'il n'eût pris aucune part à sa défection.

BEAUREGARD Coëffeur de Paris, qu'on prétendit avoir fait sa fortune très-rapidement dans la Révolution. On disait qu'il avait plusieurs châteaux; on disait qu'il donnait des fêtes; on disait qu'il *s'était fait marquis;* on disait qu'il entretenait *des femmes admirables;* on disait qu'il insultait par son luxe à la misère des rentiers; on disait aussi, je crois, que de Perruquier Aristocrate il était devenu général Patriote. Que ne disait-on pas? On lui reprocha des actions lâches et honteuses; et les Journaux publièrent des anecdotes infamantes sur son compte.... Il parut de lui des réponses, qui le lavèrent d'une partie de ces inculpations dans l'esprit des gens sensés. On n'en a plus entendu parler.

BEAUREGARD, (*Rue de*) c'est

une des Rues les plus sales et les plus peuplées de Filles, qu'il y ait à Paris. Elle communique de la Rue Poissonnière à la Porte Saint-Denis; c'est dans cette Rue, à l'ancien n°. 28, qu'est mort depuis près de quatre ans, le célèbre *Le Moyne*, Compositeur.

BEAUREPAIRE, (*M. de*) Général Français, qui se brûla la cervelle en 1792, à Verdun, dont il était Commandant, lorsque cette Ville fut prise par les Prussiens. Par un Décret du 12 septembre suivant, l'Assemblée Législative lui décerna les Honneurs du Panthéon. On a calomnié les motifs de ce Général; mais l'homme sensé n'a pas la moindre chose à dire là-dessus.... L'enthousiasme alla si loin, qu'une Section de Paris prit le nom de *Section de Beaurepaire*... qu'elle changea ensuite en celui de *Challier*, en attendant qu'elle en prît un autre.

BEAUREPAIRE. Famille noble de l'Artois, qui se concilia toujours l'estime et l'affection de ses concitoyens. Ce fut un de ceux-là, qu'on nomma *Haut-Juré* de la Haute-Cour-Nationale pour le Pas-de-Calais, lors de l'établissement de ce Tribunal Suprême.

BEAUREPAIRE, (*Rue de*) Rue courte, mais assez large et fort peuplée, du côté de celle de Montorgueil, qui a l'honneur d'être l'une des plus crottées de Paris; on pourrait l'appeller la *rue des Poètes*.

BEAUREPAIRE. (*Voyez Faudoas.*)

BEAUREPAIRE, (*Piet de*) Gentilhomme de Cleyrey, Dépt. de Mayenne et Loire, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 14 messidor, an II, *pour s'être associé aux chevaliers du poignard*, etc. Ce sont les termes de la condamnation.

BEAURETOUR, (*Madame de*) d'une ancienne noblesse, du Canton de Périgueux, était religieuse à Bordeaux, estimée et respectée des gens de bien. Après une vie passée au sein de toutes les vertus, elle fut assassinée, le 16 messidor, an II, dans sa 67me. année, par la Com. Mil. de cette ville, comme convaincue d'avoir exercé les devoirs de l'hospitalité envers quelques malheureux Prêtres.

BEAURETOUR. C'est ainsi que l'Auteur de ce Dictionnaire a nommé quelques Journalistes qu'il serait bien fâché de désigner au public. Un, entr'autres, après la publication du 3me. Cahier, parla, dans un Journal, de son *Dictionnaire* de la manière la plus injurieuse et la plus outrageante, peut-être même, la moins méritée. Mais, quand parut le 4me. Cahier, un ami du Journaliste, ayant aperçu, dans ce Cahier, un éloge motivé de ce Journaliste, dont le Dictionnaire parlait, non pas comme d'un Journaliste, mais comme d'un Littérateur très-distingué, à l'occasion de plusieurs de ses ouvrages; cet ami communiqua l'article au littérateur en question. Celui-ci fut extrêmement surpris d'une pareille vengeance; et cette lecture l'engagea à lire non-seulement le *Cahier* tout entier, mais même les trois autres, *qu'il n'avait pas même regardés* DE SON PROPRE AVEU. Alors il ne rougit pas de venir lui-même, *le* 17 *fructidor*, trouver le C.-J., et lui dit : *C'est moi qui, vous jugeant d'après des ouï dire, et n'ayant pas cru devoir prendre la peine de lire votre Dictionnaire, en ai parlé dans Tel Journal, sans me signer, en termes extrêmement desobligeans.* « Je viens franchement ré» parer mes torts et vous avouer

» que j'ai rougi de voir mon éloge » dans votre dernier Cahier, tandis » que je venais de vous traiter si » mal. — Je ne dois, ni ne veux, » ni ne peux lire tout ce qu'on » prend la peine de publier contre » moi, répond l'auteur ; je ne vous » en veux nullement de votre sa- » tyre que j'ignorais; voilà la pre- » mière nouvelle que j'en ai. Vous » ne m'aviez pas lu ; et moi, je » vous avais lu ; et, comme vos » ouvrages me plaisent, j'en ai » fait l'éloge sans consulter autre » chose que mon goût; j'en ferai » autant pour tous les gens de » lettres, comme pour tous les » hommes en place, dont le mé- » rite personnel doit forcer mon » hommage, fussent-ils mes plus » ardens persécuteurs ».

Je ne raconte cette anecdote, que pour déclarer ici mes intentions ; c'est un plan fait et décidé, dont je ne m'écarterai jamais.

On a nommé ce journaliste M. de *Beau Retour ;* mais je me garderai bien de consigner ici son véritable nom.

BEAUREVOIR, Général de Brigade, était un des six Inspecteurs Généraux de Cavalerie de la République Française au commencement de l'an VIII. Nous ignorons s'il l'est encore, d'après les fréquens changemens que la guerre a nécessités dans cette partie. C'est un bon militaire.

BEAURIEU, L'un des Administrateurs des prisons sous le règne de la terreur ; il prenait plaisir, comme ses collègues, à faire de fréquentes visites *aux Anglaises*, exprès pour épouvanter les détenus, auxquels, dit *Prud'homme*, ou ne parlait que *guillotine*, *échaffaud*, etc. — C'est lui probablement qui fut mis hors de la loi et exécuté à mort le 11 thermidor, avec la Commune de Paris ; il était horloger à Paris, natif d'Arles, et il périt à l'âge de 45 ans.

BEAURIEU. On nous a fait parvenir une note qui paraît intéresser la morale publique et que nous transcrivons par cette raison, tout en prévenant nos lecteurs que nous ne connaissons pas nous mêmes, ni l'auteur, ni l'ouvrage dont il s'agit :

« A quelle dépravation de goût » ne doit-on pas attribuer le pro- » digieux succès de son roman in- » titulé : *L'Elève de la Nature !* » L'idée en est prise dans l'*Isle* » *Inconnue* ou dans les *Mémoires* » *du Chevalier de Gastines*, qu'il » imite jusques dans le *pathos* de » son style. Il enchérit même sur » l'affectation de son modèle. Les » héros de cet ouvrage sont sans » caractère, ils ne parlent pas, » ils raisonnent; ils n'agissent pas, » ils écrivent, ils ne pensent pas, » ils rêvent. Toute leur logique » est un étalage ridicule du jargon » philosophique, auquel la saine » partie du public aurait sans » doute préféré le sens com- » mun ».

BEAURIEUX, Bourg considérable à 4 lieues de Laon. C'est peut-être de tous les vignobles de France le plus fertile, et ses vins sont très-délicats. Un homme marquant s'y cacha long-temps.

BEAUSECRET. C'est une nouvelle dénomination, née d'une anecdote qui mérite d'être citée dans cet ouvrage.

Un père de famille, Homme-de-Lettres de profession, déchiré impitoyablement par tous les intrigans de la littérature, qui l'ont toujours dépeint sous les couleurs les plus étrangères à la vérité, et n'ayant

n'ayant absolument que sa plume pour faire exister sa famille, trouve le moyen de se retrancher encore assez sur le peu de plaisirs qu'il pourrait se permettre, pour épargner de temps en temps un *écu*, qu'il va porter non pas aux mendians déhontés qui fatiguent dans les rues la pitié des passans, mais aux familles indigentes, qu'une certaine pudeur retient dans leurs greniers sous le voile de l'obscurité. Depuis quelques mois, il lui arrive régulièrement, tel jour fixe de chaque semaine, de monter au 7e. étage, chez une veuve de 50 ans, plongée, elle et son fils, âgé de 9 ans, dans la plus épouvantable misère. Le père de cette veuve, aveugle et sourd, âgé de 96 ans, est couché sur la paille à côté de sa fille, et ne se lève jamais. On peut juger de l'infection de l'air qu'on respire dans ce galetas, pis que les cachots étroits où les *terroristes* entassaient les citoyens vertueux. Il cause avec eux, les console, fait renouveller l'air, nettoie lui-même le peu de *vases* employés aux usages journaliers, apporte des remèdes à l'enfant presque toujours malade, et laisse, en partant, un peu d'argent sur le grabat du vieillard. Jamais il n'a voulu dire ni son nom, ni sa demeure; pressé enfin par les instances de cette famille reconnaissante, il lui dit un jour : *Je m'appelle M. Secret.* — Dites donc *M. Beausecret*, reprend la pauvre veuve; et depuis ce moment là, on ne lui donne pas d'autre nom.

BEAUSÉJOUR, Adjoint de la 2e. Classe au Corps du Génie. — Il annonce des talens.

BEAUSOL. Homme-de-Lettres encore existant, qui peut se vanter, s'il croit le devoir, d'avoir donné aux *Français*, en 1775, une Tragédie EN SIX ACTES, (et pourquoi pas!) intitulée : *Les Arsacides.*

BEAUSSAN, Religieuse sexagénaire, née et demeurante à Lyon, y fut égorgée le 18 pluviôse, an II, par la Comm. Révolut.

BEAUSSE. (*La*) D'autres écrivent *Beauce*. C'est l'ancien nom d'une province de France, qui compose aujourd'hui en grande partie le Département d'*Eure et Loir*, et dont le reste fait une petite portion de celui de *Seine et Oise*.

Il n'est pas inutile que l'on trouve dans ce Dictionnaire, aux articles analogues, des notions certaines sur la nouvelle division de la France, comparée avec l'ancienne.

Chartres était la Capitale de la *Beausse*, comme elle l'est aujourd'hui d'*Eure et Loir*.

Il n'y a pas de contrée dans toute la République, qui soit plus fertile que la *Beausse*; elle produit tant de froment, que cette fécondité lui a valu le nom de *Grenier de la France*; mais il n'y en a pas de plus triste et de plus monotone, sur-tout depuis Étampes jusqu'à *Toury*, où l'œil du voyageur n'aperçoit sur la droite, qu'une plaine immense, que rien ne diversifie. C'est *une mer de bleds*, à laquelle ses richesses seules font pardonner ses désagrémens. (*Voyez Arbre.*)

Il y a eu dans cette province des troubles en plusieurs endroits; ce qui devait être, à cause de la pénurie des grains et des vexations qu'on a fait essuyer aux fermiers, dont plusieurs aussi, nous l'avouons, ont étrangement abusé de la misère du peuple. (*Voyez Janville.*)

Il y a dans cette contrée beaucoup de laboureurs hospitaliers, qui ont rendu de grands services.

BEAUSSET. Fut Suppléant des Basses-Alpes à l'Assemblée Législative ; il n'a pas été plus loin.

BEAUSSET. Le 10 germinal an IV, la commune de *Beausset* joua un rôle au Conseil des Cinq-Cents. Le Directeur *Barras* transmit au Conseil une dénonciation des habitans de cette Commune. On se forma en *Comité secret* pour examiner cette grande affaire ; mais, en séance publique, on déclara qu'il n'*y avait pas lieu à délibérer*.

BEAUSSIER, homme de mérite, était Vice-Consul de France en Syrie et en Palestine, à la résidence de *Seyde*, quelque temps encore avant le 10 août 1792.

BEAUSSIER, jeune Étudiant en Médecine à l'Hospice Militaire du Val-de-Grace. Il est aussi littérateur ; il a fait plusieurs pièces de théâtre, qui sont loin d'être sans mérite ; mais il a de la peine à concevoir qu'il faille connaître bien la scène, avant de travailler pour le théâtre. Il a de l'érudition, de l'esprit, de la justesse ; et il peut aller loin.

BEAUSSUR fut porté dans une chaise à bras jusques sur l'échafaud, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, dans la ville de Toulon, après que les Anglais en furent partis. Il y fut égorgé, sans que ses Bourreaux voulussent entendre sa justification. — Il était resté dans son lit, infirme et impotent, pendant le siége de Toulon.

BEAUTÉ. On dit que la *Beauté* est idéale ; on pourrait bien avoir raison à certains égards. (*Voyez Beau*). Quoique le vrai *Beau* existe par lui-même, indépendamment de nos sensations et de nos idées, il est pourtant vrai qu'une foule d'objets n'offrent pas le même aspect à tous les yeux. La Fontaine fait dire à l'un des Compagnons d'Ulysse changé en ours :

« Qui t'a dit qu'une forme est plus belle qu'une autre ?
» Est-ce à la tienne à juger de la nôtre?
» Je m'en rapporte aux yeux d'une ourse mes amours. »

Les Beautés de la Chine seraient des *Laideurs* en France. Nous avons des gens qui trouvent dans certains ouvrages des *Beautes* qu'eux seuls y voient. Les *Beautés* du Régime Révolutionnaire ont séduit les Jacobins ; mais elles n'ont séduit qu'eux.

BEAUTÉS DU SPECTATEUR ANGLAIS. (LES) C'est un recueil nouveau, en Anglais et en Français, des morceaux réputés les plus élégans, les plus agréables et les plus instructifs de cet ouvrage célèbre, sur-tout de ceux écrits par *Addisson*. Toutes ces *Beautés*-là se trouvent renfermées en un vol. in-12. Comme ces sortes de compilation ne sont pas toujours livrées au choix d'un homme de goût, il serait possible qu'un autre Rédacteur fît un *autre* volume composé d'*autres Beautés* du même ouvrage, et qu'il restât encore dans le *Spectateur* assez de *Beautés* pour faire plaisir au public.

BEAUTIN. L'un, *Figurant* dans la danse de l'Opéra, l'autre, *Figurant* aux Italiens, ne doivent pas être fâchés de *figurer* ici.

BEAUTREUX, du canton de Nantes, y fut tué, comme *Vendéen*, le 13 germinal an II, par la Commission Carrier.

BEAUTRU, du même Canton, de la même commune, fut *tué* aussi, comme *Vendéen*, le même

jour, à la même heure et au même lieu, par la même Commission.

BEAUTTEVILLE, (de) Grand Croix de St.-Louis, Lieutenant Général des Armées, l'était encore en 1792. C'était un bon officier.

BEAUVAIS. L'un, perruquier de village, Canton de Vihiers, fut tué, comme *Vendéen*, le 9 frimaire an II, par la commission d'Angers. — L'autre, (*Benoît Lesterp-Beauvais*) Député de la Haute-Vienne à la Convention, fut guillotiné à Paris, le 9 brumaire, an II, à l'âge de 43 ans, avec les malheureux *Girondins*, dont on le fit passer pour complice. C'était un homme instruit, franc, loyal; il était né à *Florac*.

BEAUVAIS, (*Louis Marie Daniel de*) âgé de 47 ans, ancien et honnête militaire, domicilié au Mans, fut déporté à la Guyanne, par suite des mesures atroces du 18 fructidor. On ignore ce qu'il y est devenu.

BEAUVAIS, Marchand de drap à Paris, honnête homme. — Plusieurs familles estimables portent ce nom.

BEAUVAIS-DESPRÉAUX, (*Nicolas*) Médecin et Juge-de-Paix de la Croix-Rouge, à Paris, fut membre de l'Assemblée Législative, puis de la Convention Nationale, toujours de la Députation de Paris, dont il partagea l'exaltation, sans partager ses crimes. On a fait beaucoup d'histoires sur cet infortuné citoyen, qu'on a représenté comme *martyr de la liberté* dans les cachots de Toulon, et *comme victime de la persécution des Anglais*. Le fait est que ce brave homme s'était lui-même condamné à une captivité volontaire pour ne pas être traité, après le siége, comme complice des Anglais. Il mourut peu de jours après, de frayeur et de chagrin. (*Voyez Gasparin*). Le Conventionnel *Beauvais*, homme naturellement sensible et peu entreprenant, fut toujours traité avec beaucoup d'égards par les Anglais, qui ont bien assez de crimes à se reprocher envers la France, sans qu'on leur en impute de faux.

BEAUVAIS, ancien officier de maréchaussée, mort peu de temps avant la Révolution, mérite d'être poposé pour modèle à la Gendarmerie actuelle, par sa fermeté, son activité et sa sagesse dans les circonstances délicates de son emploi. Tous ne font pas de même.

BEAUVAIS, Président de la municipalité de Roüen, fut nommé au Conseil des Ciuq-Cents, en l'an VI, par le Département de la Seine-Inférieure, pour un an; puis on le continua au même Conseil en l'an VII. On le dit paisible et honnête; c'est déjà beaucoup.

BEAUVAIS, (*l'Abbé de*) ancien évêque de Sénez, prélat d'une vertu exemplaire, qui, né dans la classe des simples citoyens, ne dut qu'à son courage, à sa piété, à ses lumières et à son talent oratoire, son élévation à l'épiscopat. N'étant encore que simple prédicateur, il fit un sermon devant *Louis XV*, où il lui dit, entr'autres choses: *Sire, mon devoir de ministre d'un Dieu de vérité m'ordonne de vous dire que vos peuples sont malheureux, que vous en êtes la cause et qu'on vous le laisse ignorer.* Il avait pris pour texte de son sermon, ces paroles de *Jonas*: *Dans quarante jours, Ninive sera détruite...* Une chose assez remarquable, c'est que *Louis XV* mourut, en effet, *quarante jours* après

le sermon ; ce qui ne prouvera, si l'on veut, qu'une bisarerie du sort. *Beauvais* fut Député de la *Vicomté* de *Paris*, à l'Assemblée Constituante ; mais il mourut le 4 avril 1790. Il eût certainement péri sur l'échaffaud.

BEAUVAIS, (*l'Evêque de*) *François Joseph de la Rochefoucauld-Bayers*, naquit à Angoulême, en 1735, et succéda au Cardinal de *Gesvres* (le bossu) dans l'Evêché de Beauvais. Il fut nommé par le Bailliage de Clermont en Beauvoisis, Député du Clergé à l'Assemblée Constituante. Après le 10 *Août*, renfermé aux *Carmes* de la rue de Vaugirard, avec son frère l'Evêque de Saintes, avec l'Archevêque d'Arles et cent soixante-neuf autres prêtres, l'élite du Clergé de Paris pour la science et la piété, il fut sommé le 2 Septembre d'abjurer ses principes, s'il voulait conserver sa vie : « *Frappez*, » dit-il aux Brigands ; *les Ministres* » *de Jésus-Christ savent mourir ;* » et il fut massacré sur-le-champ. Ce Prélat fut toute sa vie bienfaisant, doux, modeste, pieux, doué d'une excellente judiciaire, mais d'une extrême timidité, résultat de sa défiance en son propre mérite. Il avait à sa mort 57 ans, et il occupait le siége de Beauvais depuis 20 ans.

BEAUVAIS, très-ancienne ville de France, digne, sous plus d'un rapport, d'occuper une place dans cet ouvrage.

Cette Ville, peuplée d'environ 12 à 13 mille habitans, était le siége d'un des plus beaux et des plus vastes diocèses de France. Les revenus de l'évêché excédaient cent mille francs ; le dernier Evêque de Beauvais (*La Rochefoucauld*) ne s'en regarda jamais que comme le dispensateur, et il en fit l'usage le plus conforme aux préceptes evangéliques. (*Voyez Clergé.*)

Il y avait à Beauvais un Clergé très-nombreux ; et plusieurs de ses membres étaient des modèles de piété solide.

Le Collège de Beauvais était aussi l'un des plus distingués de France, par l'assiduité des élèves et par le choix des maîtres.

Beauvais n'a jamais dû son existence qu'à son commerce ; une petite rivière, coupée en plusieurs petits canaux, traverse la plupart des rues et favorise l'industrie des Manufactures de Toiles peintes, qui ne le cèdent à aucune autre. On y fait aussi des Serges ; il y a de très-belles Blanchisseries ; et l'on y voit une annexe des Gobelins de Paris, dont les Tapisseries sont magnifiques.

Il y avait peu de Noblesse dans cette ville, où la haute Bourgeoisie se composait des principaux Négocians.

Il est difficile d'imaginer une ville plus laide que Beauvais, où les maisons, pour la plupart, n'ont l'air que de mauvaises baraques de bois. Mais on y voit une des plus belles places de l'Europe ; l'Hôtel-de-Ville en fait le principal ornement ; et la Cathédrale, où il n'y a point de nef, dont une partie de la voûte est en bois, et qui péche par mille irrégularités, est encore, malgré tous ses défauts, l'édifice le plus hardi de la France, peut-être même de l'Europe. Il faut voir ce monument pour s'en faire une idée.

Beauvais aurait été fort tranquille dans la Révolution, si *André Dumont* et plusieurs autres *Commissaires* n'avaient pris plaisir à troubler la sécurité des citoyens.

BEAUVAL, Acteur jouant à Bordeaux les premiers comiques, avec un succès brillant et mérité. On le dit Associé Correspondant de l'Institut National; qu'il le soit, ou qu'il ne le soit pas, il n'en est pas moins un excellent acteur et un homme très-érudit.

BEAUVALET. Un Sculpteur et un Négociant de ce nom honorent également leur profession.

BEAUVARLET, Graveur en taille-douce, très-distingué dans son art. — Il est connu sur-tout par sa belle suite de l'*Histoire d'Esther*, qu'il a gravée d'après les Tableaux de *Detroy*. Divers autres morceaux d'après *Vanloo*, *Boucher*, etc. ont ajouté à sa réputation. Il est mort au commencement de la Révolution, après avoir formé plusieurs élèves, qui sont devenus des artistes célèbres.

BEAUVAU, (*Charles Just, Prince de*) Maréchal de France, Grand d'Espagne et Commandeur des Ordres du Roi, fut membre de l'Assemblée des Notables, où il ne fit rien de plus que les autres, c'est-à-dire, qu'il n'y fit rien du tout. Il est mort au commencement de la Révolution, assez regretté de toutes les classes de citoyens. Il fut un des Seigneurs les plus populaires et les moins infatués de sa naissance. Membre de l'Académie Française, il y développa plus d'instruction qu'il n'était permis d'en attendre d'un Académicien de sa classe. Il aimait à la folie les Grecs et les Romains.

BEAUVAU, (*Mde. de*) Sœur du précédent, était Abbesse de St.-Antoine, dans le faubourg de Paris, qui porte ce nom. C'était une des femmes les plus spirituelles et les plus solidement estimables qu'il y eût dans le cloître.

BEAUVILLIERS. C'est le nom de plusieurs acteurs et actrices, qui rougissent apparemment du leur. — C'est aussi celui d'une des plus illustres familles Françaises de l'ancienne Noblesse; pour voler un nom, il faut en voler un comme celui-là, ou ne pas s'en mêler.

BEAUVILLIERS, Restaurateur qui s'est acquis une brillante réputation dans la carrière immortelle des déjeûners, des dîners et des soupers. *Esurientes implevit bonis.* (*Voyez Méot.*)

BEAUVISAGE. Plusieurs amateurs des arts et des belles lettres s'appellent ainsi; et l'on a remarqué dans plusieurs familles de ce nom, qu'on avait la fureur d'être laid. C'est comme les beaux-esprits.

BEAUVOILLIER, (*Vallot de*) ancien gentilhomme du Poitou, Aide-de-Camp de *Leseur*, fut condamné à mort, le 22 nivôse an II, par la Commission Mil. d'Angers.

BEAUVOIR, (*le Comte Mazu de*) ancien officier de la Légion de Luxembourg (et non pas *du Luxembourg*, ce qui serait tout différent) fut assassiné à Paris par le Trib. Révolutionnaire, le 3 mai 1793, pour avoir fait soupçonner son patriotisme.

BEAUVOIR, Lieutenant-Général des armées, Inspecteur d'Artillerie, mort au commencement de la Révolution, dut son avancement à son mérite. On lui a reproché de la morgue et de la rudesse.

BEAUVOIS, Gentilhomme Breton, égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 5 thermidor, an II, avec 54 innocents, comme *Complice de la Conspiration de l'étranger.*

BEAUVOIS, Plusieurs Artistes et Négocians estimables s'appellent ainsi.

BEAUX, Homme-de-Loi à Saint-Jean-du-Gard, près d'Alais, fut égorgé le 16 germinal, an II, par le Trib. Révolut. de Nîmes, pour avoir eu dans le cœur des sentimens aristocratiques.

BÉBIN, Capitaine, Commandant de la place de Béthune. — Brave homme.

BEC, Dit-on, ne dit-on pas *le bec d'un âne!* Telle est la question presque grammaticale, qu'on agita un jour dans une Societé *Académico-Philosophico-Patriotico-Littéraire*, où une quittance de 30 *francs* fut mon acte de réception. Je crus la question décidée par cela seul, que ni moi, ni mes confrères, nous n'avions la bouche en forme de *bec.*

On dit de certains auteurs, auxquels il ne faut pas trop se frotter, qu'ils ont *bec et ongles.*

On a aussi nommé *caquet bon bec* beaucoup d'orateurs, qui ont jasé comme des *pies* dans le temps où la Tribune Législative ouvrait aux *jaseurs* la carrière du *babil*, et faisait du Temple des lois une nouvelle *Tour de Babel.*

La Fontaine, inventeur de toutes ces dénominations expressives, qui ont passé en proverbe, dit en parlant du moineau qui jouait avec le chat :

« Le passereau peu circonspect
» Lui donnait force coup de bec. »

Robespierre avait tout juste la figure d'un chat; plusieurs moineaux ont voulu jouer avec lui à coup de *bec;* il les a croqués tous l'un après l'autre, comme le chat croqua son bon ami *Pierrot.*

BÉCASSE — ASSINE. La *Bécasse* est un gros oiseau de passage, dont la chair est à-la-fois délicate et nourrissante, ce qui n'est pas commun. Il habite les bois dont le fond est humide et qui contiennent des sources. La chasse de la *Bécasse* est amusante, précisément en ce qu'elle est difficile; car les difficultés sont le grand plaisir des chasseurs, comme celui des amans. Ceux qui vendaient les *Bécasses*, il y a 12 ans, les mangent aujourd'hui; et, *vice versâ*, parmi ceux qui les mangeaient, beaucoup se trouveraient trop heureux d'en vendre. — La *Becassine* est un oiseau de marais, beaucoup moins gros que la *Bécasse.* Les friands la lui préférent; mais cela ne regarde ni les auteurs, ni les rentiers. Le vol de la *Bécassine* a quelque rapport à la marche des *Exclusifs*; il est sinueux et toujours en crochet. C'est tout au plus si l'on devine ou l'un et l'autre veulent arriver. — On appelle *Bécasses*, en style très-familier, ces femmes laides, grandes, maigres, surannées, qui nous étalent aujourd'hui de longs bras décharnés, et des nudités révoltantes. Elles gagneraient à se vêtir et pour la santé et pour la vanité.

BECCARIA., Philosophe justement célèbre, était Professeur de *philosophie naturelle* à Turin. Outre l'immortel *Traité des délits et des peines*, dont il est auteur, nous lui devons encore un excellent ouvrage sur l'*Electricité*, qu'on assure avoir eu déjà plus de dix éditions.

BECCARIA, Adjoint de la 2e. Classe au Corps du Génie. Le nom qu'il porte doit l'encourager dans cette carrière honnorable.

BECCAVIN, Laboureur à Carquefou, tué le 3 mai 1793, dans sa 67me. année, pour avoir été

forcé de recevoir chez lui des *Vendéens*.

BECCAVIN, Digne Prêtre de Nantes, fut massacré aux Carmes le 2 septembre 1792.

BÉCÉGEAI, Maître d'écriture à Nantes, était encore, en 1792, Associé-Correspondant du Bureau Académique d'écriture de Paris; institution très-utile.

BEC DE LIÈVRE. Deux hommes de cette famille méritent au moins ici un souvenir; l'un, Premier Président d'un Parlement; l'autre, Ecclésiastique très-respectable par ses mœurs.

BÉCHADE représentait encore, en 1792, le commerce de Bordeaux, au *Comité de Manufactures et de Commerce*, établi à Paris. Homme très-instruit.

BÉCHADE-CASAUX, de Bordeaux, fut, en l'an V, Député de la Gironde au Conseil des Cinq-Cents. Sa nomination fut annullée par le Triumvirat Fructidorien: ce qui suffit à son éloge.

BÉCHADE, Membre d'une Administration nouvelle, que je ne nomme pas; on l'accuse de quelques intrigues; mais il a bien des complices.

BÉCHANT, Suppléant du Bailliage de Dourdan à l'Assemblée Constituante, en devint Membre, à la place du *Baron de Gauville*. Citoyen estimable.

BÊCHE. C'est un des premiers et des plus utiles instrumens de l'agriculture. C'est avec la Bêche qu'on donne à la terre le meilleur de tous les labours, parce que cet outil donne à celui qui l'emploie, la facilité de retourner régulièrement la terre et de la bien diviser, ce qui est très-important au succès de la production. Bien des gens qui, avant la Révolution, étaient considérés en manianant activement cet instrument, séduits par l'espoir qu'on leur donnait du partage des terres, ont quitté la Bêche pour se faire clubistes et arriver aux places; c'est ce qui a tout gâté; aussi Nigaudinet dit-il, en montrant sa Bêche, que sa *motion patriotique est au bout d'ses bras*. Ce que beaucoup de gens, qui ne sont pas sourds, n'ont pas voulu entendre.

BÉCHELET, Brasseur à Lyon, y fut assassiné le 7 pluviôse, an II, dans sa 71me. année, par la Commission Révolutionnaire.

BÊCHER. C'est l'action de labourer la terre avec la bêche; ce travail est extrêmement profitable au maître, quoiqu'il soit lent, et sous ce rapport, très-conteux; mais il n'est que fatigant pour le journalier qui le fait. Il est tellement reconnu que *Bêcher* est un métier fort dur, qu'on le compare souvent avec la position la plus malheureuse: *J'aimerais cent fois mieux bêcher la terre*, que de faire telle chose. Que de gens, depuis 10 ans, auraient préféré ce métier à tout ce qu'ils ont éprouvé, et combien d'autres auraient mieux fait de l'exercer que d'y réduire ceux qui n'y étaient pas accoutumés!

BÉCHER, (*Madame*) femme pieuse, qui passe sa vie à prodiguer son argent et ses soins aux pauvres et aux malades de toutes les opinions et de toutes les religions. Voilà la véritable vertu.

BÉCHEREL. L'un, ancien Vicaire de Villepot, domicilié à Rennes, fut Déporté à Cayenne après le 13 fructidor. Il y est mort. — L'autre, ancien Curé de Saint-Loup, près d'Avranches, fut

Député du Bailliage de Coutances à l'Assemblée Constituante, puis sacré le 20 mars 1791, Evêque Constitutionnel de Coutances. *A tout péché miséricorde.* C'est un homme assez doux.

BÉCHET. L'un, Vice-Procureur-Syndic du Département du Jura en 1791 et 92, n'a pas été plus loin. — L'autre, particulier du Canton d'Angers, fut tué, comme *Vendéen*, le 20 frimaire, an II, par la Com. Milit. de Doué. — L'un et l'autre étaient estimés.

BÉCHON-D'ARQUIN (*le Comte de*) fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, la veille du 9 thermidor, à l'âge de 47 ans.

BECK. Deux pensionnaires des chœurs de Feydeau. L'aînée était à l'Opéra; on la considère pour sa belle voix et pour sa bonne conduite. Toutes deux sont bonnes musiciennes.

BECKER, Général des troupes de la République Française, fut fait prisonnier de guerre, et l'était encore au commencement de l'an VIII. Nous ignorons s'il est échangé.

BECKMANN. L'un, Négociant à Paris, s'y fait estimer et considérer. — L'autre, Professeur d'économie à Gottingue, était l'un des plus honorables Associés de la Société d'Agriculture de Paris.

BECWELT était, en 1792, Caissier signataire des rescriptions à la caisse des recettes de la Trésorerie Nationale. — Homme probe et actif.

BÉCŒUR, Artiste très-distingué dans une partie fort singulière, était mentionné, en 1790, dans les *Tablettes* consacrées au talent, comme possédant, depuis 40 ans, un préservatif, dont l'efficacité est attestée pour la conservation des *volatiles et quadrupèdes disséqués*, les garantit des vers, mites, insectes, ainsi que les fourures, pelleteries, tapisseries et autres étoffes susceptibles d'être dévorées par les insectes destructeurs. Il demeurait encore, en 1790, à la Barrière des Sergens. Cet Artiste peut être d'une grande utilité aux librairès qui ont en dépôt les discours de *Chénier* et de beaucoup d'autres.

BÉCOT. Quoique ce mot ne soit pas français, il se dit très-souvent par plaisanterie, et le style badin et familier ne s'y refuse pas. On ne le trouve pas ridicule non plus dans la bouche d'un paysan et d'un niais de Théâtre; c'est ce qui a donné lieu à quelques Journalistes d'appeller *niaiseries bêtes*, certaines productions, dont ils jugent l'ensemble par un seul mot; *et voilà justement comme on écrit l'histoire!* et comme on juge les ouvrages! Que le fond soit solide, le sujet, intéressant, le style pur et coulant; tout cela n'est rien; s'il se trouve un seul monosyllabe, qui leur paraisse déplacé, quoiqu'il soit à sa place, tout l'ouvrage, à leurs yeux, prend la couleur de ce monosyllabe. Quelle platte imbécillité!

BECQ, Ancien Bénédictin et Procureur de l'Abbaye Saint-Martin-des-Champs, s'est oublié lui-même dans les dangers pressans et multipliés qu'il a courus, pour soulager et secourir de tous ses moyens les infortunés dont la vie était menacée et la sûreté compromise. Il est Employé dans les Bureaux de la Préfecture de Police, où il joint à sa sensibilité naturelle, la plus stricte exactitude à ses devoirs.

BECQUET, l'un, Chirurgien à Paris, est plus estimable qu'estimé;

mé ; le public n'est pas toujours juste. — L'autre, Oculiste habile, était autrefois Professeur Royal de Chirurgie pour les maladies des yeux.

BECQUEY, Homme instruit et recommandable, était encore, peu avant le 10 *Août* 1792, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées pour le Département de l'Aiue.

BECQUEY DE BEAUPRÉ, Défenseur Officieux à Paris, homme très-intelligent, très-actif, très-judicieux, très-éloquent, que l'on entend toujours avec beaucoup d'intérêt. On ne lui reproche qu'une sorte de légèreté peut-être involontaire, qui le porte quelquefois à jetter du ridicule sur ceux qu'il accuse. Un Défenseur doit être froid et impassible, quand il n'est au Tribunal qu'en qualité de spectateur ou d'auditeur; il doit bien se garder sur-tout de rire et de causer avec des témoins ou avec des confrères, aux dépens des accusés, même quand il serait convaincu qu'ils sont condamnables.

BÉCU, Chanoine de Tournay, mort quelques années avant la Révolution; on en a parlé dans quelques Journaux modernes. Ce brave homme pesait cinq à six cents livres, dit-on. Il avait la manie de donner une pièce de *douze sous* à tous les gens du peuple, qui voulaient faire le *signe de la croix*; et *trente sous* à chaque passant, qui voulait dire à genoux un *ave maria*. Aussi n'a-t-on jamais tant prié Dieu à Tournay, que du vivant du Chanoine *Bécu*. Nous connaissons d'anciens Chanoines, devenus grands Patriotes en 1793, qui, chargés de propager *les principes*, payaient ceux qui voulaient désaprendre à prier; ils eussent volontiers donné *tant par blasphême* et *tant par sacrilège*; et en effet, les *Sans-Culottes*, qui dégradaient les Autels et souillaient les vases sacrés, étaient payés. Sottise pour sottise, j'aime mieux celle du Chanoine *Bécu*.

BÉDA. (*La*) Un jeune enfant de Paris, à qui sa bonne avait fait peur des *esprits*, sous le nom bizare de *la Béda*, avait tellement contracté l'habitude de la frayeur, qu'il appellait *la Béda* tout ce dont on parlait mal en sa présence; et, comme son père et sa mère n'aimaient pas les *Jacobins*, il appellait aussi *les Jacobins*, *la Béda*. Pour le coup, il faut convenir que *la Béda* ne s'entendait pas toujours *des esprits*. (*Voyez Coquelet.*)

BEDAINE, ne plaisantons plus sur ces Moines et ces Financiers à *large bédaine*, qui passaient autrefois pour les heureux du siècle. Les *bédaines* ont furieusement disparu, depuis qu'on a transformé tous ces gens-là en *Rentiers*. Les *Métamorphoses* d'Ovide n'approchent pas de celle-là.

BÉDAS, peuplade fort singulière, qui habite une petite contrée de l'île de Ceylan, toute couverte de bois. Ils ont le secret de conserver leur viande avec du miel, pendant 12 et 15 mois. Ils la renferment dans des troncs d'arbre bien secs, fermés hermétiquement. On a proposé aux Etats d'Europe d'adopter cette méthode pour les Marins, et l'on a prétendu que cette nourriture, beaucoup plus saine que la viande salée, était un préservatif contre le scorbut. Mais nous aimons mieux le sel, aujourd'hui que nous en mettons par-tout, à tort et à travers.

BÉDEAU. Les *Bédeaux* de Pa-

roisse passaient pour des modèles d'insolence; lorsque les Administrations Révolutionnaires eurent remplacé les Chapitres et les Corporations religieuses, elles eurent des *Bédeaux*, sous un autre nom, qui furent encore plus insolents que les anciens. L'homme est toujours et par-tout le même, à quelques nuances près. Non-seulement chaque membre d'un Corps privilégié s'imagine avoir, lui tout seul, les privilèges du corps, mais le dernier des laquais qui le servent, se croit aussi respectable que tous les Membres à-la-fois.

N. B. Quand je parle *d'Administrations Révolutionnaires*, j'entends les *Administrations* créées par la *Révolution*. C'est dans ce seus seulement que j'ai pû dire à l'article *Barthelemy, page* 409, 1re. *colonne*, qu'il ne partageait pas les *opinions révolutionnaires de Carnot;* c'est-à-dire ses *opinions sur la Révolution*. Certes, si quelques personnes ont pû l'entendre autrement, elles m'ont bien mal compris. Les opinions de *Carnot* ne m'ont jamais paru celles *d'un Révolutionnaire*; et son *article* prouvera, non par des faits que tout le monde sait, mais par des particularités qui ne sont connues que de moi, qu'il est impossible à un homme de sens de le regarder comme *tel*.

BÉDÉE, (*de*) Gentilhomme Breton, mort à Rennes sur l'échaffaud, le 7 Thermidor an II, pour avoir donné asyle à un prêtre son parent.

BÉDIGIS, Expert Ecrivain Vérificateur, Membre de l'ancien Bureau Académique d'Ecriture. Ces hommes-là sont plus précieux qu'on ne pense.

BÉDIN, Gendarme guillotiné à Paris, le 4 prairial an III, pour avoir quitté son poste et s'être mêlé parmi les séditieux du fauxbourg Saint-Antoine. Il eut tort.

BÉDOIN, Auteur timide et bas, qui s'en va flagornant tous les partis, et qui flagornerait de même Louis XVIII, comme il a flagorné Robespierre. Mais qu'il se rassure; je n'indique pas le nom qu'il prend; je ne publie que le sien.

BÉDOR, Ouvrier en soie, tué à Lyon, le 19 frimaire an II, comme travaillant *contre-révolutionnairement*.

BEDOR-FAUGIER, Fabricant de soie à Lyon, tué le 24 ventôse an II, dans sa 27e. année, parce que *Pitt* et *Collot-d'Herbois* ne voulaient pas laisser une seule trace du commerce de cette ville; c'est un fait.

BEDOS, tous deux du Canton de Mende; l'un fut *tué* le 29 frimaire an II; l'autre, *deporté* le 8 juin 93, par le Tribunal Criminel de l'Aveyron, pour des délits imaginaires. C'était l'usage.

BÉDOUIN, Religieux Carme, égorgé le 11 messidor an II, par la commission d'Orange, comme *Fédéraliste*, ou approchant.

BÉDOUIN, Bourg du Département de Vaucluse, à 3 lieues de Carpentras, sera immortel par ses désastres. Cette Commune, de 6 à 700 feux, était peuplée d'environ 2000 habitans, que leur commerce en soierie avait mis dans une certaine aisance. Les Brigands élevés aux premières places, la vexaient de toutes les manières depuis trois ans. On ne voulait plus qu'un prétexte pour la piller.

Un *Arbre de la Liberté*, planté *hors de son enceinte*, fut coupé dans la nuit du 13 au 14 floréal an II (3 mai 1794). Les habitans

eux-mêmes allèrent en prévenir le prêtre *Maignet*, Missionnaire Conventionnel dans ces Cantons. Cet homme, au lieu de leur savoir gré de leur zele, prend un *arrêté*, qui proscrit toute la Commune et celles des environs. Le 17 floréal, il arrête que *Bédouin* sera réduit en cendres.

En peu de temps, le Bourg est en feu, les flammes consument les maisons et les magasins. Les habitans, couchés dans des voitures comme des veaux qu'on mène à la boucherie, sont conduits à différens Tribunaux; ceux, qu'épargne la hâche des Bourreaux, se dispersent dans les rochers, gravissent les montagnes, et sont atteints par le plomb meurtrier des féroces soldats qui les poursuivent.

On ne peut lire sans horreur les détails de cette épouvantable catastrophe. Des femmes enceintes, des nourrices, des mères presque centenaires, des vieillards paralytiques.... Rien n'est respecté!....

L'Hôpital même sauta, comme le reste, par le moyen d'une mine, qui fit aussi sauter l'Eglise, dont la nouvelle reconstruction avait coûté 230,000 livres.

Bédouin avait fourni 260 volontaires à l'armée; et tous fideles à l'honneur et à leur devoir. Parmi leurs parens qu'on égorgea, il y en eut qui périrent sous le prétexte que leurs fils étaient *Emigrés*.

On raconta toutes ces atrocités à *Robespierre*, qui répondit froidement : *Le comite est satisfait de la conduite de Maignet!*

BEDOUINS, (*Les*) Arabes du Désert, qui escortent les voyageurs dans ces vastes et lointaines contrées. Ils sont divisés en deux Castes, les Musulmans et les Gentils; quoique plusieurs d'entr'eux soient Juifs ou Musulmans, ils sont connus sous la même dénomination : *Arabes du temps de l'ignorance*. Les autres ont été convertis par les armes. *Mahomet* disait en avoir reçu l'ordre de Dieu; mais sa mission ne s'étendait pas sur les autres peuples, qu'il ne veut que l'on convertisse que par la persuasion. (*Voyez Egypte.*)

Ces Arabes sont ceux qui ont conquis la plus grande partie de l'Egypte et de l'Asie, et à qui se sont soumises différentes provinces de l'Europe.

Leur Réligion a dépassé le terme de leurs conquêtes. Ils en reconnaissaient pour le *chef* et le *dépositaire* le Monarque qui régnait à *Bagdad*. La succession de ces Califes n'a pas été nombreuse. Bientôt, en confessant les mêmes dogmes, quelques ambitieux se sont appropriés les provinces dont ils n'avaient que le gouvernement; et c'est toujours ainsi que les Dynasties changent, que les nouveaux Empires se forment, et que le globe se renouvelle.

BEDUMONT du Canton de Monglone, tué à Nantes, comme *Vendéen*, le 13 nivôse an II, par la *vénérable* Commission-*Carrier*.

BEËREMBROËCK, bon Flamand d'Anvers, que le Département des Deux Nethes députa, en l'an V, au Conseil des Anciens. Deux Nominations de ce Département furent annullée; la sienne fut validée.

BEFFROI. On trouve dans plusieurs étymologistes, et même aussi dans quelques généalogistes, que le mot *Beffroi* vient de *bel effroi*, parce que ces tours et ces donjons étaient imaginés exprès pour y placer des védettes, qui observassent de loin les mouvemens des ennemis et qui donnassent l'allarme au camp, à la moindre ap-

parence de Danger. D'abord les *Beffrois* ne furent que des tours portatives, construites en bois, pour les armées; ensuite on en bâtit en pierres dans les villes de guerre et dans les places fortes, pour la même destination; puis, par extension, on appella aussi *Beffroi* la tour ou le clocher d'une ville ordinaire, qui renfermait la cloche destinée à sonner le tocsin, en cas d'incendie ou d'autres accidents. D'autres généalogistes prétendent qu'au siècle, où ces inventions eurent lieu, elles prirent le nom d'un simple guerrier qui en avait donné l'idée. Il est bien plus probable que le nom de *Bel effroi* ou *Beffroi* fut donné par le Prince à la première famille qui conçut l'idée de ces tours, ou qui rendit service à son pays par leur moyen. Au reste, il en est des étymologistes comme de ceux qu'on fait juges d'un portrait; jamais il ne sont d'accord entr'eux. *Voltaire* qui, pour se moquer d'eux, prétend que *Français* vient de *Gaulois*, veut le démontrer en changeant *Gau* en *Fran*, et *lois* en *çais;* ce qui est clair comme le jour.

Les *Beffrois* les plus remarquables, en France, sont ceux des villes fortes du Nord; celui de *Tournay* est fort beau; celui de *Valenciennes*, encore plus. On prétend que ce dernier à résisté au siége, dont tant d'autres grands édifices ont été la victime.

Les Exclusifs ont détruit plusieurs *Beffrois* comme des *monumens de la féodalité;* c'est dommage aussi qu'ils n'aient pas jetté tous les canons dans la mer, et qu'ils n'aient pas fait sauter avec la mine toutes les fortifications de nos villes de guerre! Peut-on porter plus loin le délire et la phrénésie!

BEFFROY, (*le Marquis de*) Il y en avait plusieurs; l'un fut Lieutenant de roi de Mirecourt, en Lorraine; l'autre, Colonel en second du Régiment d'Artois, Dragons; un autre, Gouverneur de Bourgoin, en Dauphiné. — Un autre *Beffroy* fut pendant très-long-temps Major du Régiment d'Orléans, Infanterie; un autre, capitaine au Régiment Royal-Dragons, et plusieurs autres, Officiers dans plusieurs Régimens. Ce fut un de ces *Beffroy* qui se distingua parmi les Généraux Républicains dans la guerre de la Veudée; et puis, tout-à-coup, on n'en entendit pas plus parler que de *Jean-de-Vert.*

On prétend qu'une partie de cette famille a émigré; nous ignorons le sort des autres. — Celui de *Bourgoin* et celui de la *Vendée* sont retirés chacun chez eux, honorés de l'estime et de l'affection de leurs concitoyens.

BEFFROY, (*de Picardie*) Branche de la même famille, dont je viens de parler. L'un de ces derniers *Beffroy* avait dérogé; et l'autre branche la dédaignait à un tel point qu'elle voulait défendre à ceux-ci de prendre le nom de *Beffroy*.... Ceux-ci, en effet, étaient peu aisés, et n'avaient pour fortune que des places honorables et l'estime publique. Un des *petits Beffroy* se trouvant à Paris, voulait procurer aux siens la preuve matérielle et légale de leur parenté avec les *grands Beffroy*. Il s'avisa de faire mettre dans les *Petites-Affiches*, qu'un « *Beffroy* de la bran» che de Picardie, ayant été dans » sa jeunesse s'établir à Venise, » venait d'y décéder sans enfans, » et qu'il avait laissé à la banque » de cette ville huit cent mille francs » de capital, reversibles *à sa fa*» *mille;* qu'en conséquence, tous » les *Beffroy* de cette famille étaient

» invités à venir communiquer leurs » titres et leur filiation *à M. un* » *tel*, Notaire à Paris. . . »

Un *Beffroy* de l'autre branche accourut chez le notaire quatre jours après. On lui contesta la parenté ; mais il prouva par sa généalogie bien en règle, qu'il était absolument de la même famille que ces *Beffroy* qu'il n'avait pas voulu reconnaître auparavant. Quand le Notaire eut fait prendre une copie certifiée, légalisée et bien authentique de ces titres, qui constataient la parenté des deux *branches*, il dit au gentilhomme : « Monsieur, » je suis bien fâché de vos peines ; » mais je dois vous dire que la » succession est un roman ; qu'elle » n'existe que dans le journal, et » que ce moyen n'a été imaginé » que pour procurer à vos parens » ce qui leur manquait de leurs » papiers. »

Il faut convenir que ce stratagême en vaut bien un autre.

BEFFROY, (*Mlle.*) Actrice-Sociétaire de l'Odéon, jouant maintenant à Feydeau. Elle n'est point du tout parente des *Beffroy*, dont il est ici question. On la dit jolie, et l'on prétend qu'elle a d'heureuses dispositions pour la scène.

BEFFROY, (*Jean-Abel*) mort en 1788 ; Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, ancien Prévôt dans la guerre de Corse, Prévôt-Général de la Maréchaussée de la Généralité de Soissons ; fils, neveu, père, oncle et cousin d'Officiers du même Corps ; l'un des plus grands criminalistes de France, dont les anciens du Corps parlent encore avec vénération.

BEEFROY, (*Antoine Abel*) fils du précédent, Capitaine de Gendarmerie depuis 20 ans, ancien Garde-du-Corps du Comte d'Artois, a fait plusieurs campagnes dans la Révolution, et s'est acquis tant d'estime et de considération par sa bonne conduite, que toutes les Autorités du Département qu'il commandait, l'ont réclamé à l'unanimité, et qu'il n'est pas un seul des Gendarmes qui ont été sous ses ordres, qui n'en parle avec attendrissement. Il fut destitué au 18 *Fructidor*, parce qu'il était parent d'un homme de lettres, qui passait pour l'ami de *Carnot*, quoiqu'il n'eût jamais vu *Carnot*, qu'il n'eût aucune relation avec lui, et qu'il résidât à 50 lieues de Paris. Quand tout son Corps, joint à son Département, se plaignit au Ministre Shérer de cette injustice, par l'organe du Général *Noirfosse*, son Inspecteur (destitué lui-même pour avoir écrit deux ou trois lettres à Carnot, relativement à la discipline de son corps), le Ministre lui dit : *Je sais bien que c'est un excellent Officier, et qu'on n'a pas le moindre reproche à lui faire ; mais il faut bien se garder de toucher cette corde-là ; je connais l'air du Bureau ; ne parlons d'aucun Beffroy, tant que Carnot sera proscrit.*

BEFFROY DE MÉTANCOURT, frère du précédent, Capitaine de Cavalerie, fut tué au siège de Landrecies, en se battant courageusement à la tête de sa compagnie, qui mourut comme lui, au champ d'honneur, presqu'en totalité.

BEFFROY, Homme-de-Loi à Laon, employé constamment dans les Administrations, toutes les fois que le Jacobinisme n'y a pas eu le dessus.

BEFFROY, (*Louis-Etienne*) âgé de 46 ans, fut Elève du Génie Militaire, ensuite Officier de Ca-

valerie, dès sa 15e. année. A l'âge de 22 ans, il passa, comme Capitaine-Aide-Major, dans la Compagnie appellée les *Cinquante Cadets gentilshommes* que la France envoyait auprès du Roi de Pologne, sous les ordres du fameux *Baron de Rullecourt*, qui mena tous ces jeunes Français à leur ruine, et qui fut cause qu'ils se ressentirent vivement des disgraces de ce malheureux Monarque. De retour en France, il continua de servir. A l'époque de de la Révolution, il était Officier des Grenadiers-Royaux de Champagne.

Député de sa Commune à la 1re. Assemblée Baillagère, il s'opposa ouvertement à la nomination de *M. de Limon*, homme d'affaires du Duc d'Orléans, qui lui avait offert 60,000 liv. pour le seconder, par l'entremise d'un Muine nommé *Dom Hudicourt*.

Les campagnes s'obstinant à vouloir le députer à l'Assemblée Constituante, il s'y refusa et désigna, comme plus capable, un citoyen qui fut nommé, et qui est encore Législateur.

Il fut successivement Procureur de sa Commune, Membre du Directoire de son Département (*l'Aine*), Premier Suppléant à l'Assemblée Législative, Substitut du Procureur Général Syndic du Département, Député de l'Aisne à la Convention Nationale, et Membre du 1er. Conseil des Cinq-Cents.

Pendant tout le temps qu'il fut à la Convention, on le vit constamment l'un des Membres les plus actifs des Comités d'Agriculture et des Finances. La sagesse de ses *Rapports* et de ses opinions lui valurent l'honneur d'être mis au rang des *Modérés*.

Il fut Rapporteur de la loi sur la garantie des matières d'or et d'argent. Au reste, on peut voir dans le *Moniteur*, qu'elles ont été ses vues financières et ses opinions politiques.

En mission à l'Armée du Nord en 1793, il évita des dépenses considérables à la République, en s'opposant à la reconstruction des fortifications de Péronne, et préparant une chaine de défenses sur les hauteurs qui dominent cette place.

Dans plusieurs circonstances, il tint ferme dans son opinion sur les objets dont il était nommé Rapporteur, et refusa constamment les offres les plus *brillantes* et les plus *sonores*. Voilà ce dont nous avons les preuves les moins équivoques.

A l'époque du 31 *Mai*, *Beffroy*, dans un *Mémoire imprimé*, osa dire que « ceux qui demandaient la » tête des 22 *Députés*, étaient des » Brigands commandés par *Marat*; » que celui-ci etait un vil scélérat. » etc. »

Il *protesta* contre cette journée du 31 Mai; et donna plusieurs preuves de courage et de fermeté.

Mes lecteurs sentiront qu'ayant à parler de tous les hommes qui ont siégé au Corps Législatif, il serait absurde que *Le Cousin-Jacques* passât sous silence un des Législateurs les plus estimables, précisément parce que ce Législateur lui appartiendrait par les liens du sang. Mais ils sentiront aussi qu'il serait indigne d'un Ecrivain loyal et sensible de mettre au grand jour les torts de son frère, si celui-ci a eu des torts. Eh! quel homme en place n'en a pas eus! qu'on m'en cite un seul! . . .

Cette conduite infâme récompenserait bien mal le zèle d'un Député, qui a risqué sa vie pour sau-

ver celle de l'Ecrivain. Car il n'est pas inutile de savoir que le Conventionnel *Beffroy*, dénoncé lui-même de toute part, n'eut pas plutôt appris que *Louis-Abel*, son frère cadet, s'était dérobé par la fuite au mandat de proscription du *Comité de Sûreté Générale*, qu'il ne se donna ni repos, ni relâche pendant plusieurs mois, pour obtenir sa liberté. Il passait les nuits, quoique Représentant, dans l'antichambre de ces despotes altiers, et leur disait, et de vive voix et par écrit, que *son frère n'etant pas plus coupable que lui, il demandait, s'il périssait, a perir avec lui.* Cependant les deux freres étaient divisés d'opinions, et de deux partis, pour ainsi dire, opposés!... Certes, si *Caïn* fut le frère d'*Abel*, il faut avouer que le *Cain*, dont nous parlons, fut l'antipode du premier *Cain* et de plusieurs autres *Cain* modernes, que le lecteur devinera sur-le-champ.

Cependant, pour faire preuve de notre impartialité, nous ne dissimulerons pas les *crimes épouvantables* du Représentant *Beffroy*; et nous avouerons à la face de l'Univers les *erreurs graves* dont il s'est rendu coupable; et ces *erreurs* capitales, les voici :

1°. Il démasqua dans son Département les intrigues des nommés *Pottofeux* et *Caignard* et de tous leurs adhérens. Premier *crime* irrémissible aux yeux de ces *honnêtes gens-là.*

2°. Il fut, pendant plusieurs années, revêtu du caractère et des pouvoirs de Député; et, quand il rentra dans la classe des simples citoyens, il y rentra avec *les mains vuides* et des dettes. *Second crime*, impardonnable aux yeux de toutes ces Saug-sues du peuple, qui, envoyées pour cicatriser ses plaies et pour soulager ses besoins, se sont gorgées de son sang et de son or.

3°. Il sauva la vie à plusieurs innocens et la fortune de plusieurs propriétaires. *Troisième crime*, que n'oublieront pas ces hommes de rapines, pour qui le mot *propriété* était la *tete de Meduse*..

4°. En mission à l'Armée d'Italie, il fit rouvrir les Eglises, et rendit à chaque secte du peuple la liberté du culte religieux. *Quatrième crime*, dont le souvenir fait encore frémir d'indignation *messieurs les partisans du tolerantisme*, qui tombent du haut-mal au simple aspect d'un temple, d'un autel ou d'un prêtre.

5°. Il déclara hautement que *Custine n'etait pas coupable*; il prit ouvertement sa défense, et demanda d'être entendu comme témoin au procès; mais *Fouquier-Tinville* ne lui fit parvenir l'*assignation* que le lendemain de la mort de l'infortuné Général.

6°. Il blâma constamment les plans financiers du désorganisateur *Cambon;* et, quand il fut question de l'*emprunt forcé*, il dit, en pleine séance, au Comité des Finances, qu'*emprunt forcé* voulait dire en bon Français la *bourse ou la vie.*

On devine bien que tant d'*horreurs* ont dû lui faire une foule d'ennemis. Aussi les calomnies ont-elles plû sur lui comme la grêle; aussi eut-il bien de la peine à obtenir, pour prix de ses travaux, une modique place de *Capitaine de Vétérans*, qu'on lui ôta au 18 *fructidor.*

Il est maintenant Administrateur de l'Hospice Militaire de Saint-Denis. Quand il fut question de le nommer, tantôt au Corps Législatif, tantôt à la Comptabilité,

Villetard fut un de ceux qui prirent sa défense avec le plus de chaleur au Sénat Conservateur; et cet acte de justice et de zèle fait d'autant plus d'honneur à *Villetard*, qu'il passe pour n'être pas dans les principes du candidat qu'il défendait.

Si l'Ex-Conventionnel *Beffroy* peut se reprocher sérieusement des erreurs dans le cours de ses fonctions, ces erreurs sont toutes partagées, j'ose le dire, avec trois cents de ses collègues, dont plusieurs, aujourd'hui pourvus de places honorables, n'ont cependant ni ses talens, ni ses moyens, ni son amour du travail, ni sa rigide probité.

Il est vrai qu'on l'accuse maintenant :

1°. D'avoir gagné pour une fourniture une somme de *vingt mille francs*, quoiqu'il n'ait pas gagné *une obole*.

2°. D'avoir été peut-être... un peu trop galant envers les dames, quoiqu'on ne *prouve* pas un fait qui autorise ce reproche; car, si cela était, il faudrait passer condamnation, d'autant plus que nous savons tous combien ceux de ses collègues qui s'acharnent le plus contre lui, se sont signalés par *leur moralité*.

3°. D'avoir *fait arrêter Bonaparte*, étant à Nice, quoiqu'il n'ait jamais connu *Bonaparte*, qui fut en effet arrêté par *Messieurs Albitte* et *Salicetti*, et que les époques fussent très-différentes. Mais il faut savoir qu'il fut impossible au citoyen *Beffroy* de trouver dans tout Paris un seul journaliste assez courageux pour imprimer son désaveu formel; c'était pourtant un fait simple et clair à publier. Ainsi l'on peut calomnier l'honnête homme tant qu'on voudra, il ne trouvera pas un Homme-de-Lettres assez loyal pour faire connaître son innocence; et le calomniateur en trouvera cent mille pour l'accuser, le noircir et le perdre. Et voilà les *hommes libres*! *les patriotes* à la mode!

4°. D'avoir acheté des Châteaux, des Palais, des Parcs, des Seigneuries, des Maisons Royales; quoique toute cette magnificence se borne à une très-petite métairie, qu'il possédait de père en fils avant la Révolution.

Je sais bien qu'on va me trouver moi-même bien hardi et bien coupable, d'avoir fait un si long *article* et un *article* qui est une véritable *apologie*. Mais il y a 20 ans que j'écris, et 20 ans que j'ai fait mon deuil de la justice et de l'impartialité de certains *juges*; 20 ans que les *libelles* pleuvent sur moi, sans que j'aie l'honneur de m'en fâcher; 20 ans que je suis habitué à m'entendre dénigrer par une foule de gens *bien instruits*, qui ne m'ont ni connu, ni vu, ni lu; 20 ans enfin, que suis décidé à nommer *un chat un chat, et Rollet un fripon*.

Eh! je le demande à tous ceux de mes lecteurs qui n'ont pas d'intérêt à la chose, quelle plus belle occasion trouverai-je dans tout le cours de ma vie, de venger un honnête homme mal jugé et méconnu, si je ne profite pas de celle-ci!

A son retour de l'Armée d'Italie, le Représentant *Beffroy* avait été précédé à Paris par une dénonciation envoyée à l'un des Comités de Gouvernement. On l'y appellait *terroriste*, *fanatique*, *homme de plaisir et paresseux*, *intime ami du Roi de Sardoigne et Aristocrate*.

Terroriste, pour avoir dispersé

un

rassemblement de *Jacobins*, qui menaçaient publiquement les paisibles habitans de Nice, et leur annonçaient en termes précis (*Voyez Ritter*), les événemens qui eurent lieu à Paris le 2 prairial, lorsqu'on coupa la tête à *Féraud*, quoique le théâtre de ces événemens fût à 300 lieues de là.

Fanatique, parce qu'il avait vivement reprimandé de jeunes Officiers, qui s'étaient permis de troubler la liberté des cultes en insultant les femmes qui assistaient à l'office.

Homme de plaisir, parce qu'il avait donné une fête analogue à la gaîté des habitans de Nice, naturellement enuemis du chagrin, et qu'il avait mieux aimé les voir chanter et rire, que de lire sur leur visage la haine du Gouvernement Français.

Paresseux, parce qu'il fermait sa porte à une foule d'*importuns* et de *diseurs de rien*, et qu'il ne travaillait constamment que *quinze heures* par jour.

Intime ami du Roi de Sardaigne, parce qu'il ne se mêlait point aux orgies des ivrognes, qui croyaient honorer le Nom Français en vomissant des invectives contre ce Prince; et parce qu'il fit trois ou quatre visites d'honnêteté dans une maison, où le hasard voulait qu'il se trouvât une *Filleule du Roi de Sardaigne*.

Aristocrate enfin, parce qu'ayant reçu des plaintes contre les nommés *Lay* et *Martin* (que les Militaires ne voulaient plus avoir pour camarades, depuis que ces deux Officiers, aidés par quelques autres, avaient été saisir dans leur retraite, trois prêtres sexagénaires, retirés paisiblement à Antibes, les avaient accrochés à un mur, sans autre forme de procès; les avaient coupés par morceaux, etc.) il envoya les pièces de conviction à l'*Accusateur Public* du Tribunal du Département, qui commençait à instruire l'affaire de ces assassins, lorsque l'*amnistie conventionnelle* vint à propos pour les sauver.

Voilà les grands *Délits* du Représentant *Beffroy*, né à Laon en 1754; et je pose en fait que, si tous ceux qui l'accusent, n'en ont pas commis plus que lui, ils méritent, malgré leur jalousie, les places qu'ils occupent; mais, au moins, qu'ils respectent la probité, et qu'ils sachent que tôt ou tard on rend justice à l'honnête homme.

BEFFROY DE JISOMPRÉ, (*François-Geneviève*) frère du précédent, né à Laon en 1756. Je n'en parlerais pas, si, ayant servi avec honneur depuis l'âge de quatorze ans, où il entra dans un Régiment d'Infanterie, en qualité de Sous-Lieutenant, il n'eût obtenu de ses chefs l'aveu formel qu'*il était le premier militaire de son corps pour la tactique, l'équitation, la bonne tenue et la discipline.* Il présida le Club de Metz en 1792, et s'y fit remarquer par beaucoup d'exaltation dans les premières années de la Révolution. Mais, quand il vit la tournure que prenaient les choses, il conçut un si violent chagrin d'avoir été pris pour dupe, qu'il changea tout-à-coup d'opinion, passa d'un excès à l'autre, et ne sut pas se maintenir dans ce juste milieu qui seul est le parti sage et stable en révolution comme en toute autre chose. Les affections de l'ame influèrent sur son tempérament; sa santé s'altéra visiblement; enfin, après avoir langui pendant plusieurs années, la paralysie l'a conduit au tombeau le mois dernier.

BEFFROY, *Veuve de C....* (*Catherine-Abel*) uée à Laon en 1751, sœur des deux précédens..... Marmontel, en lisant les lettres de cette femme, disait hautement qu'*elle était la Sévigné de son siècle*. L'*Abbé Aubert*, en parlant de ses fragments anonymes, sans savoir quel en était l'auteur, disait : *Cela vient d'une femme, mais d'une femme comme il y en a peu.* Mais j'ai tort de raconter tout cela ; on ne doit pas parler de sa sœur. Cependant *Gallais*, Rédacteur du *Censeur* avant le 18 *Fructidor*, imprimait avec délices les lettres que lui adressait la même femme sous un titre supposé ; mais c'est très-mal à moi, de dire ces choses-là ; on ne doit pas parler de sa sœur.... Néanmoins *Fiévée*, en insérant dans la *Gazette Française* des réflexions politiques et morales de la même femme, regrettait de ne pas la connaître. Mais quelle sottise à moi, d'insister là-dessus, puisqu'on ne doit pas parler de sa sœur ! J'ajouterai pourtant que d'*Alembert*, ayant reçu une lettre d'elle, demandait pour quoi cette femme ne venait pas prendre sa place sur le théâtre de la littérature.... Mais que d'*Alembert* ait eu tort ou raison ; toujours est-il vrai qu'on ne doit pas parler de sa sœur. Quoi qu'il en soit, il parut autrefois dans mes *Lunes*, des morceaux que les Anglais et les Allemands jugèrent à-propos de traduire dans leur langue... et cette même femme en était l'auteur..... C'est égal ; moi, je vous dis qu'on ne doit pas parler de sa sœur..... cela sent l'orgueil d'une lieue..... Laissons donc l'orgueil ; et ne parlons pas de ma sœur.

BEFFROY DE REIGNY, (Mlles.) Nièces de la précédente, âgées de quinze et dix-sept ans. Est-il permis à l'Ecrivain qui se consacre à l'utilité publique, de consigner dans ses livres quelques encouragemens, en forme d'avis, pour les personnes estimables, dont le caractère, la conduite et les mœurs sont un modèle heureux de toutes les vertus qui concourent au bien de la société ? oui, sans doute, diront les lecteurs impartiaux ; cela est permis, très-permis, plus permis que jamais, dans un temps où la morale n'est plus qu'un mot, où l'éducation publique semble rejetter avec mépris toute autre chose que le talent, où la jeunesse apprend chaque jour à compter pour rien les avantages de la Religion, de la décence et des bonnes mœurs, où les enfans savent insulter à la vieillesse par des dérisions scandaleuses, où les maîtres, courbés lâchement sous le joug des erreurs à la mode, s'évertuent jour et nuit à chercher les moyens d'effacer de l'esprit de la génération qui naît, jusqu'aux moindres traces du Christianisme, en confondant EXPRÈS les abus avec la chose, en dénaturant EXPRÈS les objets les plus simples et les plus sacrés, sous les noms bannaux et rebattus de *superstition* et de *fanatisme*.... O vous, *Rose* et *Justine* ! jeunes fleurs, dont le souffle impur du *philosophisme* n'a point altéré la fraîcheur et l'incarnat ! que votre modestie ne s'allarme point d'un hommage public, offert par la nature et fait pour la vertu ! Croyez qu'il n'est au monde qu'un seul malheur à craindre, celui de renoncer à cette pudeur qui fait le plus bel ornement de votre sexe ! (*Voyez Femme, Enfant, Education, Mœurs, Religion, etc.*)

BEFFROY DE REIGNY, (*Louis-*

Abel) né à Laon, Chef-lieu du Département de l'Aine, le 6 novembre 1757, domicilié à Paris depuis le mois d'octobre 1770, Homme-de-Lettres, sur le compte duquel on ne s'est pas mal égayé. (*Voyez Le Cousin-Jacques*, qui lui dira hardiment de bonnes vérités.)

BEGAYER. On m'a raconté qu'un Président du Comité Révolutionnaire, qui avait le malheur d'être *begue*, fit subir un interrogatoire à un citoyen *begue* comme lui,... « *Com.. co.. co.. co..* » *comment t'a.. t'a, t'a, t'ap-* » *pelles-tu, tu, tu, tu.. tu!* — » *Je, je, je, je m'a, m'a, m'a,* » *m'appelle Ca, Ca, Ca, Camille* » *du, du...* » Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Le Président *sans cu, cu, culottes*, furieux d'être parodié, à ce qu'il voyait, par *un a, a, aristototocrate*, l'envoya sur-le-champ à une Commission Militaire, qui le fit guillotiner comme *convaincu d'avoir insulté aux amis du Peuple Souverain.* Voilà ce que c'est, dit un patriote de la Commission, que de *bégayer de mauvaises excuses, au lieu de se justifier.*

BÉGAUD, Chirurgien du canton de la Châteigneraie, fut égorgé le premier frimaire, an II, par le Tribunal Criminel Révolutionnaire de la Vendée. Son crime était d'avoir soigué des malades qui n'étaient pas républicains.

BÉGON. L'un, Chirurgien à Paris, a du talent et du zèle. — L'autre, Marchand de peaux de lapin à Soissons, fut guillotiné à Paris, le 4 fructidor, comme distributeur de faux assignats.

BÉGOT. Deux *Bégot* furent tués en nivôse an II, comme *Vendéens*, par la Commission Militaire de Nantes. — Un autre, Juge-de-Paix à Lyon, fut assassiné le 27 nivôse an II, par la Commission Révolutionnaire de cette ville.

BÉGOT, que d'autres ont nommé BERGOT, Administ. des Prisons sous le règne de la Terreur, est dépeint par Prud'homme, dans les détails de la maison d'Arrêt de St.-Lazare, comme un scélérat, qui, dans ses orgies, prenait des Arrêtés foudroyants contre les malheureux détenus qu'il a vexés de toutes les manières.

BÉGOUËN, honnête Négociant du Hâvre, fut Député pour le Tiers-Etat du Bailliage de Caux à l'Assemblée Constituante.

BEGU, ancien Huissier à Tours, devenu Chef de Bataillon, fut guillotiné à Paris le 11 prairial an II, dans sa 45e. année, comme *Aristocrate* et comme *Démocrate*.

BEGUE, Propriétaire à Aix, fut assassiné le 30 novembre 1793, par le Tribunal Révolutionnaire des Bouches-du-Rhône, sans aucune preuve d'un délit quelconque, qui fut vraiment un délit.

BEGUE, c'est un défaut d'articulation, qui a contrarié bien des *Anarchistes*, dont les crimes nous eussent fait beaucoup plus de mal, s'ils eussent eu le talent de la parole. Cependant on a remarqué que, parmis ceux qui ont le malheur d'être *Bègues*, le plus grand nombre a le cœur bon et une conduite honnête. (*Voyez Bégayer.*)

BÉGUÉ, (*Jean*) Prêtre du Diocèse de Lombez, fut déporté à Cayenne, par le Directoire Usurpateur du 18 Fructidor, à l'âge de 31 ans. Il eut le bonheur de s'évader, le 12 mai de l'année dernière 1799.

BÉGUEULE. Offrez-moi le choix d'une Société composée de femmes acariâtres, pigrièches, bavardes,

parlant de tout sans rien savoir, jugeant les ouvrages et les théâtres à tort et à travers, se faisant un besoin de la médisance, et un mérite de la calomnie.... Ou bien d'un cercle de femmes d'esprit, ornées de toutes les graces de leur sexe et des plus belles connaissances du nôtre, mais *Bégueules*... Je choisirai sans hésiter la première Société, quelque rude que soit le supplice, auquel je me condamnerai.

Le *Bégueulisme* est la peste du genre humain. Les autres défauts du sexe peuvent s'excuser comme toutes les passions; une femme jalouse peut alléguer l'intérêt du cœur; une coquête, le desir de plaire; une prodigue, l'amour des plaisirs; une joueuse, l'attrait du gain; la prude même, la nécessité de veiller à sa réputation... Mais la *Bégueule* n'a aucun prétexte plausible pour colorer ce défaut; tout en est ridicule, et rien ne peut en compenser les désagrémens.

Une *Bégueule* n'est précisément ni prude, ni coquête; c'est une *Bégueule*; ce n'est que cela; et cela n'est rien autre chose que le comble de la vanité, de l'orgueil, sans qu'aucune teinte agréable puisse adoucir ou déguiser l'horreur du tableau. Toutes les minauderies, tous les dédains, toutes les affectations de la *Bégueule* sont autant de traits qui, bien loin de ressembler à ceux de l'amour, ne servent qu'à repousser les adorateurs. On ne l'aborde pas, sans lever les épaules de pitié; et on la quitte toujours en payant ses mépris par d'autres mépris bien plus sentis et bien plus mérités. C'est encore pis, si le *Bégueulisme* est l'apanage d'une nouvelle parvenue; alors toutes les chances tournent contre elle; elle prête à chaque pas, des armes à la malignité. Remercions le père de la nature, de ce que la plupart des Françaises n'ont pas ce défaut-là. La terre se changerait bientôt en désert.

BEGUIER, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Auch en 1792, était un homme instruit et probe, dont nous ignorons le sort actuel.

BÉGUIGNOT, Général Divisionnaire, dont nous ne nierons pas la bravoure, mais sur le compte duquel nous nous abstiendrons des détails, pour ne pas ressusciter les bruits qu'on a fait courir dans le temps, et qui sont peut-être destitués de fondement.

BÉGUIN, Coëffure d'enfant, que plusieurs de nos Elégantes à la mode ont adopté, sans doute pour signaler leur *innocence* et leur *candeur*. Nous n'osons dire que c'est pour cela qu'on les appelle *Bégueules*; car l'étymologie n'est pas exacte, quoique les mots se ressemblent. Nos *Belles* aiment à se donner des airs enfantins; on prétend que c'est pour singer la vertu; nous, qui ne calomnions pas les belles dames, nous aimons mieux croire que c'est pour se rajeunir. — Un Aristocrate fieffé, peintre de Caricatures, avait imaginé de peindre l'Assemblée Législative avec des *Béguins* et des *Bourlets*, voulant faire entendre que ces Magistrats étaient de *grands enfans*; mais il eût fallu faire des exceptions.

BÉGUIN, Danseur de l'Opéra, n'est pas sans talent, quoiqu'il ne soit que figurant. Il fait des élèves dans cet *art* singulier, auquel on attache bien plus de prix qu'à la morale.

BÉGUIN, Administrateur du Département de la Côte-d'Or, puis Juge du Tribunal de Saumur en Auxois, fut Député à l'Assemblée

Législative, où il ne donna aucune prise contre lui.

BÉGUIN, plusieurs Négocians estimables portent ce nom.

BÉGUIN, (*Marie Anne*) Religieuse du Canton de Carpentras, fut égorgée le 28 messidor an II, par la Commission Populaire d'Orange. Un *Terroriste*, convaincu de son innocence et frappé de sa résignation, changea tout-à-coup d'opinion, de principes et de conduite; il fut lui-même guillotiné quelques jours après; et sa constance en mourant égala celle de son modèle.

BÉGUIN, Directeur de la Poste aux Lettres à Chartres, est un homme qu'on peut citer par-tout et en tout temps pour sa rare probité. Il a été dénoncé comme *Terrosiste*, puis dénoncé comme *Royaliste*, puis persécuté comme *Jacobin*, puis persécuté comme *Aristocrate*. Le fait est qu'il n'était qu'*honnête homme*.

BEGUIN, (*Jean Pierre*) âgé de 38 à 39 ans, né à Vannes, frère aîné du précédent, mérite de la part de mes lecteurs une attention particulière, et de la mienne, quelques détails honorables.

A peine sorti du Collège de Vannes, il vint à Paris, où il donna des leçons de Mathématiques et de Littérature. Il se fit tellement estimer et chérir de ses nouvelles Connaissances, que les familles alors le plus en crédit s'empressèrent, à l'envi, de lui proposer des places et des émolumens considérables, qu'il refusa pour suivre librement la carrière qu'il avait adoptée.

Béguin, lors de la Révolution, après avoir perdu la plupart de ses amis et de ses protecteurs, fut nommé Professeur d'Hydrographie à Antibes. Il s'y était concilié la bienveillance et le suffrage de tout le monde, lorsqu'on le proposa aux Représentans alors en Mission dans le Midi, pour remplir la place de Secrétaire-Général de leur Commission.

Cette Commission, installée à Nice, après l'avoir été successivement dans plusieurs autres villes de France, fut composée de MM. *Salicetti*, *Ricors*, *Robespierre*, *jeune*, etc., les uns après les autres.

Il faut dire une grande vérité; pendant tout le temps que cette Commission fut en exercice, *Béguin* fit seul presque toute la besogne; et ses rares talens parurent alors dans tout leur éclat. Ils ne le disputaient qu'à sa sensibilité pour les malheureux; et j'ose affirmer que parmi les innocentes victimes de la Terreur, qui purent s'adresser à lui, il n'y en eut pas une, qu'il ne cherchât à sauver par tous les moyens que son zèle et son adresse lui suggérèrent; et souvent il y réussit. Également estimé de tous les partis, il sut concilier les intérêts les plus opposés. Doué d'un genre d'esprit fort original et fait pour captiver la bienveillance des hommes les plus moroses et les plus austères, il a fait des miracles en ce genre. Mais, pénétré d'une horreur naturelle pour le sacrilège et le brigandage, il a dû se faire quelques ennemis parmi les scélérats sans pudeur, qui, placés sous sa surveillance, se sont crus autorisés à braver les lois divines et humaines.

Il fut long-temps un des Agens de la Commission des Finances en Italie, et, loin d'imiter la plupart de ses collègues, il est revenu en France tout aussi pauvre qu'il en

était parti. Je doute qu'aucun des Patriotes que l'on nous vante tant, puisse jamais pousser si loin la délicatesse, le bon cœur et le désintéressement.

BEGUINAGE, (*Le*) on appellait ainsi un Ordre de Religieuses, dont les unes ne faisaient point de vœux, et les autres ne faisaient que des *vœux simples*, qui ne les liaient pas selon les lois civiles et ne les empêchaient ni d'hériter, ni de posséder des propriétés séculières. Les *Béguines* tiraient leur nom de leur coëffure, qui leur donnait en effet un visage *embéguiné*. L'espèce de ridicule de cette dénomiuation avait fait naître une foule de plaisanteries contre ces femmes estimables; et l'on confondait les *Sœurs Béguines* avec les *Nones* ou les *Nonains*. Cependant on ne pouvait pas les comparer aux autres Reeluses, dont, en général, elles n'avaient ni les minutieuses pratiques, ni la sensualité! La plupart des *Béguines*, sur-tout en France, sortaient comme les simples bourgeoises, et, sans manquer aux devoirs du christianisme, elles adoptaient, au moins pour la forme, le ton des bonnes sociétés. Elles élevaient les jeunes personnes du sexe; et, si elles ne leur inspiraient pas, comme on le fait aujourd'hui, une profonde vénération pour un *pas de deux*, pour le *bal masqué*, pour un *spencer* et pour une *perruque à la Titus*, il faut leur pardonner cette *erreur* (*condamnable* sans doute) en faveur des soins qu'elles prenaient pour en faire des filles respectueuses, des épouses chastes, des mères assidues, des bonnes femmes de ménage.... Quoiqu'à vrai dire toutes ces qualités-là, ne vaillent pas *une jolie Romance*, et un *Air à la Garat*.

BÉGUINET. Trois *Béguinet* furent égorgés pour la *sainte liberté*. L'uu, Tapissier à Paris, y périt sur l'échaffaud le 11 juin 93, comme *embaucheur pour la Vendée*; les deux autres, savoir: le Président du Trib. d'Etaing, au Département de la Meuse, âgé de 42 ans, et l'Agent National de la même Commune d'Etaing, âgé de 36 ans, furent égorgés comme *Aristocrates*, le premier, à Paris, le second, à Bordeaux; et, ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'ils périrent le même jour 16 messidor an II.

BÉGUINOT, Opticien, qui peut rivaliser les artistes les plus estimés en ce genre.

BÉHAL, ancien Curé de Belenglise, Département de l'Aine, fut tué le 7 pluviôse an III, par la Commission Militaire de Bruxelles, pour cause *d'émigration*; s'il fût resté dans sa Cure, on l'y eût tué de même, comme prêtre!

BÉHAGUE. (*De*) L'un, Maréchal de Camp, passait pour un des bons Officiers du Royaume; l'autre passa en Pologne en 1776 avec les *cinquante Cadets Gentilshommes* qu'on envoyait au Roi *Poniatowski*, d'où il revint en France; nous ignorous sa destinée.

BÉHAGUE, Médecin instruit; je ne connais pas ses malades.

BÉHÉNAM, Prêtre Chaldéen, était encore, peu de temps avant le 10 *Août*, placé à la Bibliothèque du Roi, en qualité d'interprète des Langues Orientale, Italienne, et Espagnole. C'était un homme érudit, un bon Logicien et un citoyen très-probe.

BÉHIN, Curé d'Hersin-Coupigny, fut député du Clergé de la Province d'Artois à l'Assemblée Constituante. C'était un homme

intéressant par ses lumières et son esprit. Peut-être n'existe-t-il plus ; car le moins qu'on eût pu faire en l'honneur du sacerdoce, c'était de le guillotiner.

BEYER, Savant Physicien, qui a son domicile et son cabinet de curiosités, rue de Clichy. Il a imaginé, outre plusieurs *harmonica* de diverses formes, une sorte de violon en cylindre à colonnes de cuivre inégales, qui rend un son très-agréable sous l'archet. *Beyer* est doux, honnête, instruit et modeste.

BEILLARD. Deux *Beillard* furent égorgés à Nantes, en Nivôse an II, comme *Vendéens*, par la Commission-*Carrier*.

BEILLAUD, l'un des scélérats choisis par La Combe, Président de la Commission Militaire de Bordeaux, pour lui dénoncer les citoyens et pour lui trouver des victimes. Si quelqu'honnête homme a le malheur de porter le même nom, qu'il le quitte, ou qu'il ait grand soin d'avertir qu'il n'est pas le *Beillaud* dont je parle.

BEILLE, ancien Vicaire d'Alet, Département de l'Ande, fut égorgé le 2 Ventôse an II, à Carcassonne, par le Tribunal Criminel, *comme n'ayant pas prêté serment.*

BEILLŒIL, ancien Curé, presque sexagénaire, périt à Paris sur l'échaffaud le 21 messidor an II, (toujours l'an II!) comme *s'étant déclaré l'ennemi de la Souveraineté du Peuple, en qualité de Prêtre*... Bon Dieu!.... quelle atroce ineptie!...

BEINDA, Compositeur, a fait la musique d'un Opéra intitulé : *Arianne abandonnée*, joué aux Italiens en 1781. C'est une bien petite gloire que celle-là.

BEISSERIEZ, (*dit Léveillé*) Officier Municipal de la Commune de Genouillac, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud le 28 messidor an II, comme *partisan de l'Aristocratie.* Onze jours de plus, et *Léveillé* serait encore *éveillé.*

BÉJOT, Cultivateur du Département de Seine et Marne, fut Député à l'Assemblée Législative. Il avait probablement fait ses études à Melun. Il a des connaissances et de la probité, dit-on.

BÉJAUNE. C'est un oiseau qui passe pour le symbole de la niaiserie. On dit : *Il a le Béjaune*, pour dire : *Il est tout sot.* Je connais plus d'un intrigant qui en est logé là, sans compter beaucoup d'Auteurs, qui s'imaginaient que leur règne serait éternel!

BEKERT, Horloger, qui n'est pas un simple ouvrier comme tant d'autres.

BELABRE du Canton de Ribérac, fut égorgé à Bordeaux, le 14 frimaire an II, dans sa 48e. année, par la Commission Militaire de cette ville, comme *Prêtre sujet à la Déportation.*

BELAIR. On nomme ainsi plusieurs sites agréables et en belle vue. Mais le *bon air* n'est pas le *bel air.* J'ignore en quoi consiste la *beauté* de l'*air.* Passe pour *Messieurs du Belair;* cela s'entend des *airs* que se donnent certains parvenus.

BELAIR, Poste de la Colonie Française de St.-Domingue ; ce fut-là que les hommes de couleur se retirèrent le 2 décembre 1791 ; ce fut-là que, sous le vain prétexte de frayeurs astucieusement entretenues, ils continuèrent à menacer la ville du Cap de leurs armes et de leurs fureurs. Il ne quittèrent ce poste que le 6, et ne

rentrèrent dans leurs casernes qu'après avoir dicté à *Santhonax* et à ses adhérens les proscriptions de plusieurs citoyens qui furent déportés. (*Voyez Colonies.*)

BELAIR fut massacré au Grand-Châtelet, avec 215 détenus, lors des 2 et 3 septembre 1792.

BELANUS, Architecte estimé. Nous avons tant de *Mâchoires* en ce genre !

BELAMY, Agent-de-Change, assez considéré pour un Agent-de-Change.

BÉLARIDE, Juge-de-Paix à Aigue-Morte, fut assassiné le 3 thermidor an II, par le Tribunal Criminel du Gard, comme *soupçonné d'être suspect de pencher vers le fédéralisme.*

BÉLARD, l'un de nos bons Officiers Républicains.

BELAT, Architecte, fut long-temps chargé de l'inspection pour la sûreté dans les Bâtimens et alignemens des encoignures. Cette place exige du zèle, des connaissances et sur-tout de la probité; car il ne faut pas qu'un propriétaire riche ait le droit de tuer les passans, moyennant *une somme de....* donnée à l'Inspecteur dont on achète le silence.

BELBEUF, (de) Avocat Général au Parlement de Normandie, fut Député de la Noblesse du Bailliage de Rouen à l'Assemblée Constituante. Ce Magistrat jouissait d'une grande considération.

BELCE, Chanoine Corse, qui ne manque ni de finesse, ni de moyens. Il fut long-temps Vice-Président du Directoire du Département de l'Isle de Corse, à Bastia.

BELCIER—DE CRAIN, Gentilhomme de Bordeaux, fut égorgé, comme *aristocrate*, le 4 messidor an II, par la Commission de cette ville.

BELCOMTE, Architecte à Paris. Nous n'avons pas l'honneur de le connaître; on lui accorde du talent.

BELCOUR aîné, Acteur assez intelligent, a joué long-temps au *Théâtre de la Gaîté.*

BELCOUR. Ce nom, que s'approprient beaucoup d'acteurs et d'actrices à talent et sans talent, est *une selle à tous chevaux.*

BELESME, petite Ville du ci-devant Perche, où les gens d'esprit sont plus nombreux qu'à Beaune, en raison de sa population. (*Voyez Chandru.*)

BEL-ESPRIT. On croit souvent faire un fort beau compliment à un Homme-de-Lettres, quand on lui fait la grace de lui dire qu'il tient un rang parmi les *Beaux-Esprits* de son siècle; et moi, je ne crois pas qu'il y ait dans le répertoire de la langue Française une plus grosse sottise que celle-là. *Bel-Esprit*, dans l'acception que lui donne ce qu'on appelle *la bonne société*, ne signifie autre chose qu'un esprit superficiel, effleurant tout sans jamais rien approfondir, s'occupant toujours des mots et jamais des choses, s'imaginant que le savant modeste qui se tait, est tributaire de ses talens prétendus et de son bavardage, regardant avec le sourire du dédain quiconque n'a pour lui que l'instruction, et sur-tout évitant comme le feu, tout ce qui peut donner à ses ouvrages et à ses discours la moindre apparence de solidité, de morale, de sensibilité.

Un *Bel-Esprit* fait des couplets; et ces couplets n'ont ni ame, ni fond, ni expression; mais en revanche,

vanche ; ils ont de la grace et de la tournure. Leur Muse est une nymphe folâtre, svelte, étourdie, qui ne raisonne jamais, qui n'aime jamais, qui ne soupire jamais, qui ne sent rien, et qui n'admire qu'elle même.

Un *Bel-Esprit* serait au désespoir de passer pour un *bon esprit ;* une réputation solide n'a rien qui le tente ; une réputation brillante est tout ce qu'il lui faut. Il choisira pour domicile une maison bien décorée, bâtie légèrement, menaçant ruine, pourvu qu'elle ait l'air neuve, sur-tout sans symétrie, par préférence à un édifice régulièrement construit, élevé à grands frais sur des fondations durables.

Un *Bel-Esprit* s'effraie de tout ce qui ressemble à la raisou ; une pensée forte l'ennuie ; un sentiment le fait bâiller ; un madrigal le captive ; un logogriphe le séduit ; un calembour l'enchante. Tout ce qui est beau, le rebute ; tout ce qui est joli, l'attire ; tout ce qui porte un caractère de noblesse et de grandeur, le trouve muet et froid ; tout ce qui n'est que vernis, brillant, colifichet, réveille ses sens et sa gaîté.

C'est le quadre qui lui fait acheter le tableau ; c'est la broderie qui détermine le choix de ses habits. Un entourage faux lui plaît mieux qu'un diamant fin ; en un mot c'est toujours la forme qui le décide ; c'est toujours l'apparence qui l'entraîne ; et toute sa conduite se ressent de la stérilité de son génie, de l'insuffisance de ses moyens, de la frivolité de ses goûts.

Il ne lui faut pas un ami qui pense ; mais un compagnon qui sache rire et parler de tous les objets indistinctement, sans s'appesantir sur aucun.

Ne lui parlez pas d'une femme essentielle en ménage ; mais il courtisera la coquette, la capricieuse, sur-tout celle qui, parlant le même jargon que lui, se pâmera d'admiration, à chaque sornette dont il assaisonnera ses entretiens. En un mot, la folie est son élément, pourvu qu'elle n'ait rien d'estimable ; et le pédantisme préside à toutes ses manières, dirige toutes ses pensées, pourvu qu'il ne s'arrête jamais sur un objet solide.

Plusieurs des Journaux d'à-présent, sont rédigés par des *Beaux-Esprit ;* la plupart des Théâtres ont pour régulateurs, des *Beaux-Esprit ;* la plupart des sociétés littéraires couronnent les *Beaux-Esprits ;* et qu'on ne s'étonne plus, d'après cela, si l'écrivain solide, le savant studieux, le philosophe sensible, le poète plein de verve et d'idées sont relégués avec dédain au fond de leur cabinet, et souvent même traités avec mépris par tous les *Beaux-Esprits* du jour.

Un de nos abonnés, qui nous envoie quelquefois des observations très-judicieuses, nous a fait passer sur le mot *Bel-Esprit*, les réflexions suivantes : « Trop souvent » nos Auteurs sacrifient la vérité » à une antithèse. Ainsi, lorsque » Platon assûre que le *bon* est in» séparable du *beau*, il est moins » occupé du vrai sens de sa phrase, » que de la tournure qu'il veut y » donner. Le *Bel-Esprit* indique » moins celui qu'on a, que celui » qu'on s'efforce d'acquérir. » Je pourrais ajouter à cela : La manie de *faire de l'esprit* n'est pas l'*habitude d'en avoir*. L'*homme d'esprit* tout simplement, a de l'esprit ; le *bel esprit* veut absolument en avoir ; celui-là n'en a que pour s'en servir ; celui-ci n'en cherche que

pour le montrer. Mais je reviens à mon observateur; il continue ainsi :

» On parlait avec éloge du Roman de Florian, intitulé : *Numa-Pompilius*, devant une femme » *Bel-Esprit*, qu'on engageait à » le lire : Moi, dit-elle ! oh ! je » préfère les lectures sérieuses. » *Cette Numa, je gage, fait des* » *sottises ; Pompilius l'aime ; il le* » *lui dit ; ils s'épousent ; et tout* » *est fini.*

» Un poète se vantait, dans un » cercle, de deviner l'auteur de » tous les vers qu'on lui présente- » rait. Une femme en composa » sur-le-champ et les offrit à notre » connaisseur. D'*où viennent-ils*, » monsieur, *ces vers-là* ? — *De* » *la Chercheuse d'esprit*, répond » le poète avec un grand sang- » froid.

» Souvent les mêmes traits ca- » ractérisent à-la-fois l'affectation » et l'ingénuité. *Mon Dieu ! mon* » *cher ; viens donc à mon secours*, » dit un jour le Maréchal de » Noailles à un ami qui entrait » dans son cabinet. *Depuis deux* » *heures, je suis las de feuilleter* » *le calendrier pour trouver Saint-* » *Cinnatus* (il parlait de *Cincin-* » *natus*) *impossible de le découvrir ;* » *y a-t-il long-temps qu'on l'a ca-* » *nonisé !* »

Je ne puis mieux finir cet article que par la citation d'un fragment publié aujourd'hui même par *le Pan* dans son *Courrier des Spectacles* :

« Il y a plusieurs manières de » plaire dans la société ; on y plaît » par le bon caractère, la douceur, » la complaisance, la politesse, » la simplicité, la gaîté, etc. On » y plaît par l'esprit, les talens, » les connaissances. Ces différentes » sortes de mérite produisent dans » les personnes avec qui nous vi- » vons, deux sortes de sentimens » différents. Les exciter les uns et les » autres, c'est être parfait pour la » société. Mais il vaut bien mieux » exciter les premiers que les se- » conds ; il est bon même de ne » pas trop exciter ceux-ci.

» Sans une certaine mesure d'es- » prit et de connaissance, on ne » serait pas propre à la société de » ceux qui ont eux-mêmes beau- » coup d'esprit et de savoir. De-là » résulterait un ennui réciproque. »

J'ajouterai que les sociétés de *beaux esprits* et même celles, où un *bel esprit* tient le dé, sont pour les hommes gais, vifs, francs et amis de la nature, un supplice insupportable. Il y a telle maison dans Paris, où la manie du maître est de faire de l'esprit si fin, si subtil, si délié qu'il faut une demi-heure de réflexion pour le comprendre. Qu'on ne s'étonne pas si tel ou tel auteur répugne à s'y trouver. Le silence le plus absolu serait le seul rôle qui lui convînt dans de pareils cercles. Rien n'est si terrible que d'être obligé par ton, d'*avoir de l'esprit le jour qu'on n'en a pas*. L'homme naturel n'est pas aimable tous les jours ; il faut qu'il soit lui-même avant tout.

BELFORT, ancien Correspondant des Spectacles de Province, semble ne plus jouir d'une confiance tout-à-fait égale à celle dont il jouissait autrefois. Il doit mieux que personne en deviner la raison.

BELFORT, Fils du précédent, a débuté au théâtre, très-jeune encore, et il a débuté par des succès. Son emploi est celui des *Premiers Amoureux*. Il créa le rôle du *Marquis de Bièvre*, qui fit beaucoup de bruit, mais qui n'eût pas suffi pour établir avantageusement sa

réputation, si d'autres rôles mieux faits et plus caractérisés n'eussent pas déjà décidé l'opinion en sa faveur. Ce jeune homme a de la figure, de la tournure, une taille avantageuse, un jeu aisé, une voix agréable et une manière de chant très-convenable à son emploi. Il joint à ces avantages une conduite bien respectable envers sa mère, qu'il a retirée chez lui, et dont il prend soin. *Madame Belfort* est connue dans la Littérature sous des rapports assez avantageux.

BELFORT, Chef de Brigade du 12e. Régiment de Cavalerie. Bon officier, bon militaire et bon camarade.

BELFORT, ancien Copiste de musique du Théâtre *Français, Comique et Lyrique*, rue de Bondy, où sont aujourd'hui les *Jeunes Artistes*. Il quitta sa place de Copiste pour monter sur les planches, où il joua d'abord le rôle de *Jacquaut* dans la pièce de *Nicodème dans la Lune*, lorsque *Frédéric* le quitta pour remplacer *Juliet* dans celui de *Nicodème*. Ce petit homme, tout fier des talens qu'il crut avoir, ne s'avisa-t-il pas de *refaire* la pièce elle-même, dans le temps de la terreur, au moment où l'auteur errait et se cachait sous le poids de la proscription ! Le public crut tout bonnement que *le Cousin-Jacques* était coupable de ces changemens révolutionnaires, faits à sa pièce à son insu. Mais on se décida à demander l'*Auteur;* et *Belfort* s'en vint sur la scène en carmagnole faire une douzaine de belles salamalechs au public des Jacobins. Le pauvre homme n'avait consenti à dénaturer la pièce que pour satisfaire la cupidité du Directeur *Clément de Lornaison;* et d'ailleurs, tous les frélons d'alors pouvaient impunément s'emparer du travail des abeilles, attendu que le *Sic vos non vobis* était plus en vogue que jamais; il n'y avait ni lois, ni justice, ni moyen d'en obtenir. Un Jacobin dilapidait votre honneur, votre argent, votre esprit, votre nom... et, comme vous étiez *un Aristocrate*, on vous guillotinait pour vous empêcher de vous plaindre.

BELGES. (*Les*) On a ressuscité ce nom, qu'on donnait autrefois aux peuples qui habitaient les plaines fertiles situées entre la Mer d'Allemagne, l'Artois, la Picardie, la Westphalie et le Luxembourg. Mais avec cette manie incurable de dénaturer tous les noms modernes, on ne s'apperçoit pas qu'on donne dans les erreurs les plus graves, et que les anciens Belges, dont parle Jules César, ne sont pas du tout les Flamands Autrichiens, que les guerres et les mutations innombrables de ces contrées ont transplantés depuis plusieurs siècles dans ce que nous nommons maintenant la Belgique. Au reste, si nos *faiseurs* ont imaginé cette résurrection de nom pour rendre aux Flamands leur antique énergie, on ne peut pas les en blâmer; mais, pour y réussir, il fallait, au moins, leur montrer la liberté sous des dehors attrayans, et non pas sous l'attirail repoussant des concussions, du sacrilège et du brigandage. On ne peut nier que les Belges aient eu autrefois tout autant de motifs d'aimer les Français, qu'ils en ont eu peu, depuis la Révolution. Nos Missionnaires de la Terreur eussent dû songer que les *Belges* sont destinés par la nature elle-même à fraterniser avec nous; qu'ils parlent notre langue, ont adopté depuis long-temps nos usages et notre langage, en grande partie, et que

les guerres éternelles qui ont désolé leur pays, semblent indiquer que les limites qui les séparaient de nous, doivent être reculées-là, où elles sont en effet aujourd'hui. Il ne fallait donc pas fronder leurs opinions, détruire leur culte, déporter leurs Prêtres, piller leurs Eglises et voler leur argent; il fallait entrer chez eux en amis, et non pas en vainqueurs. Mais le temps, qui cicatrise toutes les plaies, a déjà ramené les esprits des Belges vers les Français; ils ont compris aisément que, loin de participer aux crimes de nos tyrans, nous en étions les premières victimes, et ils ont fait cause commune avec nous, pour combattre les ennemis de l'extérieur et ceux de l'intérieur.

Les *Belges* sont hospitaliers, religieux, probes, fidèles à leur parole, pleins de moralité, et très-braves dans l'occasion. On connait plusieurs Belges, qui ont été, à leurs frais, cueillir dans nos armées des lauriers ensanglantés, et qui ont sacrifié les trois-quarts de leur fortune pour seconder la valeur Française contre l'Autriche et l'Italie. (*Voyez Belgique.*)

BELGINGUE, Cordonnier à Besançon, quitta sa manique pour aller se battre contre les ennemis de la France. Il était soldat au 29e. Régiment d'Infanterie; et, pour prix de sa valeur, le Tribunal Révolutionnaire de Paris, lui accorda le 3 messidor an II, les honneurs de la guillotine.

BELGIQUE. Nous ne dirons rien de sa position géographique; tout le monde la connait. On sait aussi combien cette province, au Nord de la France, est fertile et riche... On a long-temps agité la question de savoir s'il était utile de réunir la *Belgique* à la France, ou d'en faire une nouvelle Province unie à la Batavie, ou de la laisser libre et indépendante sous la protection du Gouvernement Français; les Militaires en grand nombre penchaient pour ce dernier parti. Ils pensaient que le cordon de places fortes, que nous avons sur la frontière de la France et de cette Province, nous rendait les maîtres de l'envahir au premier signal de guerre, et nous garantissait suffisamment de l'invasion; et ils croyaient que c'était avoir déjà beaucoup gagné que de n'être point tenus à des indemnités envers ses habitans à la paix. — D'autres ont soutenu qu'il était de l'intérêt puissant de la France de réunir cette Province à son territoire. Mais l'esprit de parti a dirigé la querelle, et bientôt on ne s'est plus entendu; on a beaucoup écrit et beaucoup parlé, mais on n'a rien discuté. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Empereur, dans aucun cas, ne doit regretter la Belgique; cette Province est trop éloignée de ses Etats, et elle nous est ouverte au premier signal de guerre. Les richesses de la Belgique, ont été la proie d'une multitude de Vautours pendant le Gouvernement Révolutionnaire.

Quoiqu'il en soit des discussions survenues et à survenir sur la destination de la *Belgique*, toujours est-il démontré à l'homme impartial et instruit que cette Contrée est plus Française qu'Autrichienne, sous quelqu'aspect qu'on l'envisage.

La *Belgique*, en y comprenant l'Etat marécageux qu'on appelle *Hollande* (et que l'industrie des hommes a fait sortir, comme par magie, du fond de la mer), en y comprenant aussi l'Artois, la Flan-

dres Française et le Hainaut, formerait un des plus beaux Etats de l'Univers entier, un Royaume, ou un Empire, ou une République (ou ce qu'on voudra), dont le Chef, s'il savait bien gouverner, serait en état de lutter contre toutes les puissances de l'Europe; il faudrait y joindre la Principauté de Liège, le Luxembourg et les Ardennes, qui font déjà partie de la France; et alors ce Gouvernement pourrait se passer de tous les autres, car on y aurait du vin, qui est la seule denrée qui manque à la *Belgique*.

On ne peut se faire une idée de la fertilité de cette Contrée. On peut lui appliquer, relativement au reste de la France, ce qu'un jeune homme, Auteur de l'*Anglais Cosmopolite* (*le citoyen Musset*, qui sera un jour, sans contredit, l'un de nos premiers Ecrivains); dit du *Milanais* et de *Milan*, par rapport au reste de l'Italie, dans son nouvel ouvrage intitulé: *Voyage en Italie et en Suisse, fait avec l'Armée de Réserve.* (*Voyez les articles* qui concernent et l'Ouvrage et l'Auteur.)

La Population de la *Belgique* est étonnante, comparativement à celle des autres pays de l'Europe, et proportionnellement à son étendue.

On a fait de ce pays neuf nouveaux *Départemens*, ou *Provinces*, ou *Préfectures*, puisque c'est le dernier nom qu'il faut leur donner; savoir: l'Ourthe, dont Liége est la Capitale; Les Forêts (Luxembourg); Sambre et Meuse (Namur); Meuse-Inférieure (Maëstricht); Deux-Nethes (Anvers); Escaut (Gand); Lys (Bruges); Jemmapes (Mons); et Dyle (Bruxelles). Au reste, qu'il me suffise d'observer que dans une espace de 68 à 70 lieues, sur 30 à 35 de moyenne proportion (encore c'est exagérer); il se trouve, d'après les tableaux de population de l'an VI, fournis aux Archives du Corps Législatif, au-delà de *trois millions cent vingt-sept mille six cent vingt-sept habitans*.

Or, la population des autres Départemens de la France donne, dans une proportion égale, 240 mille habitans par Département. Les neuf Départemens de la Belgique, contiennent donc autant de monde que treize Départemens ordinaires, pris au hazard sur toute la superficie du sol Français; mais cette population est bien plus étonnante, si l'on considère que ces neuf Départemens ont à peine l'étendue de quatre Départemens Français; et, si l'on parle des villes, on peut compter dans la *Belgique* vingt belles villes, contre deux ou trois dans tout le reste de la France. A l'exception de Lyon, Marseilles, Bordeaux, Rouen, Nantes, Lille et Toulouse, aucune ville en France ne contient plus de quarante à quarante-sept mille habitans, encore n'y a-t-il plus qu'Orléans, Nîmes, Amiens et Strasbourg qui atteignent ce dernier nombre. Très-peu vont à 30 et 25 mille ames; quelques-unes à 20 mille; la plupart des autres, même qui passent pour les plus considérables, vont de 10 à 15 mille. Or, il y a dans la *Belgique* une ville de 80 mille ames; trois de 50 mille et au-delà; deux de 36 à 40 mille, et huit de 15 à 27 mille ames; tout cela calculé d'après le terme moyen.

On a prétendu que la *Belgique*, ne doit ses richesses et sa population qu'aux guerres, dont elle a toujours été le théâtre. Cette as-

sertion, qui semble d'abord un paradoxe, n'est pas dépourvue de motifs. *Le Mestre*, dans ses *Considérations sur la France*, démontre assez victorieusement, selon moi, que « c'est à la suite des » guerres les plus sanglantes que » les Etats sont devenus le plus » florissans, qu'ils ont vu naître » dans leur sein le plus d'hommes » actifs, industrieux, et qu'ils sont » même redevenus le berceau des » arts et des talens. »

Si l'on demande pourquoi la *Belgique* a été le théâtre de tant de guerres, plutôt que beaucoup d'autres pays; le jeune *Musset*, dont j'ai parlé, me fournit la réponse dans son chapitre *sur Milan*:

« Ce pays est fertile, riche, » populeux; il convient au plus » fort. »

Mais *Musset* ajoute:

« Pourquoi les Milanais appar- » tiendraient-ils à une puissance » éloignée, qui ne peut les garan- » tir d'une invasion, lorsque cette » Puissance se brouillerait avec ses » voisins? »

On peut appliquer cette réflexion très-juste à la Belgique. (*Voyez Guerre*, *Culture*, *etc.*

BELGRADE. Il y en a plusieurs; je veux dire un mot du plus considérable. *Belgrade*, capitale de la Servie, n'a que le Danube pour barrière entre elle et les Etats de l'Empereur. Cette ville a été l'objet de la convoitise de tous les Princes de la Maison d'Autriche, qui l'ont souvent prise et perdue tour-à-tour. Dans ces derniers temps, *Belgrade* a encore joué un rôle sur le théâtre politique. Son Pacha a eu fort à faire pour s'y défendre contre les entreprises du fameux *Passewan-Oglow*. (*Voyez son Article.*)

BELHARDE, jeune Militaire du Département de la Dordogne, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud le 15 messidor an II, à l'âge de 23 ans, pour avoir été Noble et pour être entré dans la Garde Constitutionnelle de Louis XVI.

BELHOMME. L'un, simple Bourgeois de la Loire-Inférieure, fut tué à Nantes, comme *Vendéen*, le 10 nivôse an II. — L'autre, Aubergiste et Laboureur près de Carpentras, fut assassiné le 12 frimaire, comme *Aristocrate*, par le Tribunal Criminel de Vaucluse.

BELHOMME, l'un des 216 détenus, massacrés au Grand-Châtelet, le 2 septembre 1792, par les assassins de la Commune de Paris.

BELHOMME, Instituteur à Paris, rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine, a donné son nom à sa maison, dont on avait fait une prison sous Robespierre, à cause du vaste emplacement qu'elle occupe. Après le 9 *thermidor*, la Veuve du Duc d'Orléans loua pour elle le Corps-de-Logis qu'elle avait occupé comme prisonnière. Elle s'y tint constamment enfermée jusqu'à l'époque de son départ pour l'Espagne.

C'est là que cette femme auguste par ses vertus, bien plus que par sa naissance, s'exerçait à la constance et au courage nécessaire pour supporter le poids de ses longues adversités; c'est là que, songeant à d'autres malheureux, elle s'accoutumait sans murmure aux privations de tout genre; c'est là que, faisant un jour un repas plus que frugal tête à tête avec un Homme-de-Lettres assez heureux pour lui offrir des témoignages de son zèle respectueux, elle se leva de table sans rien dire et prit elle-même la peine de

relaver l'assiette de son hôte; celui-ci, honteux de sa démarche, et ne voulant pas la laisser faire : *Asseoyez vous, je vous prie*, lui dit-elle, *vous êtes venu à pied de bien loin par un temps détestable; reposez-vous... Eh! Mon Dieu! Il faut s'accoutumer à tout, fasse le ciel que je n'aie jamais de peine plus grande à endurer!....* On peut juger du caractère de cette femme respectable, d'après ce seul trait, qui n'est rien par lui-même. Mais j'en ai beaucoup d'autres à citer, qui prouveront qu'elle n'a pas usurpé l'estime et la vénération dont elle jouit.

BÉLIARD, (*Le Comte de*) Homme-de-Lettres à Paris, fils d'un Marchand du Poitou, mort probablement depuis la Révolution, vivait encore néanmoins en 1793; à l'âge de 78 ans, il était toujours ce qu'on appelle un *verd-galant*. Il fut un de nos plus aimables poëtes; mais il n'imprimait pas ses ouvrages, excepté dans quelques *Recueils*, ce qui était très-rare. La ridicule manie d'être *Noble*, quoique rôturier, d'être *Comte*, quoique petit bourgeois, d'avoir des *Croix* et des *Cordons*, de dire : *Mes laquais, ma livrée*, a nui beaucoup à la réputation de *philosophe*, qu'il ambitionnait aussi et qu'il eût méritée sans cela.

BÉLIARD, Horloger à Paris, est du petit nombre de ceux qu'il faut distinguer.

BÉLIARD (*Réné*) fut un des *Vendéens* fusillés le 6 nivôse an II, par la Commission Militaire de Saumur, quoique, sur la promesse du Général Français, il eût déposé les armes.

BÉLIARD, Commandant des Troupes Républicaines, à l'Armée d'Italie, le 5 ventôse an V, battit complettement l'ennemi à Bidale; et le 12 du même mois, il l'attaqua et le défit encore à *Monte di Savaro*. Ce Général a fait plusieurs actions dignes d'un Français.

BÉLICARD, du Canton de Villefranche en Beaujolais, fut assassiné, comme *émigré*, en l'an II, par le Tribunal Criminel du Département de la Loire. Il n'était pas de la haute noblesse; mais il était fils d'un vigneron, et son rang dans la société était celui de garçon d'écurie.

BÉLICOURT, Village de Picardie, dont les habitans peuvent être cités pour la stupeur dont ils furent tous frappés sans exception dans le temps de la terreur. A peine osait-on s'y parler.

BÉLIDOR, Célèbre Tacticien, qui possédait sur-tout de grandes connaissances dans l'artillerie et l'hydraulique. Nous avons encore de vieux militaires qui tiennent à ses systêmes, malgré la nouvelle méthode adoptée par nos guerriers. Ils ne veulent pas se persuader qu'on puisse se battre autrement qu'on se battait sous Louis XV. C'est comme ce vieillard du fauxbourg Saint-Marceau, qui n'a jamais voulu croire à la Révolution. On l'appellait un jour pour aller s'expliquer au Comité Révolutionnaire; il se met à sa fenêtre, en grande robe de chambre de droguet jaune, avec un bonnet de velours noir galonné en or : *Que me voulez-vous, Messieurs*, s'écria-t-il! *Avez-vous un ordre de M. le Lieutenant-Général de Police! Laissez dormir les gens tranquillement; on ne se moque pas ainsi d'un ancien Bédeau; je m'en plaindrai à mon protecteur Monsieur le Procureur du Roi de l'Election.*

BÉLIER, Vicaire de Village, du Cantou de Saint-Florent, fut assassiné, le 11 frimaire an II, comme *aristocrate*, par la Commission Militaire d'Angers.

BELIER, fut brave homme, fut Suppléant de l'Orne à l'Assemblée Législative.

BELIER. Il n'est sans doute personne parmi mes lecteurs, qui ne connaisse cette espèce d'animal, dont l'effigie en fer ou en airain servait aux anciens à battre les murailles d'une ville assiégée, et dont la tête est l'emblême convenu de la situation de beaucoup plus d'époux qu'on ne pense. Après une Révolution, qui très-certainement n'a pu qu'ajouter à la démoralisation universelle en fait de fidélité conjugale, il n'est pas surprenant que les plaisanteries soient si communes et coûtent si peu dans la société, relativement au *Signe du Bélier*. On a cité plusieurs hommes marquans, qui ne s'en sont pas offensés, quoiqu'ils eussent le pouvoir en mains.

BELIN, Député du *Nouveau Tiers*, pour le Haut-Rhin, au premier Conseil des Cinq-Cents. L'influence de Rewbel lui a nui.

BELIN, Cultivateur, fut Député de l'Aine à l'Assemblée Législative, puis à la Convention, puis au premier Conseil des Anciens. Quoiqu'on en ait parlé diversement, il est incontestable qu'il fut toujours honnête et modéré, et qu'on n'a jamais pu lui reprocher que de la faiblesse.

BELIN fut en 1791 et 1792 Vice-Président du Département du Doubs; c'est tout ce que nous croyons devoir dire.

BELIN, Libraire à Paris, l'un des plus actifs et des plus honnêtes de sa profession. On lui a reproché trop de faiblesse sous le règne de la Terreur.

BELIN. L'un, Teinturier à Paris, est Artiste autant que Commerçant. — L'autre, Peintre, ne saurait passer pour Teinturier, quoiqu'il se serve aussi de couleurs.

BELIN de BÉRU fut Député de la Sarthe au Conseil des Anciens en l'an V, et sa nomination fut une de celles que les Triumvirs annullèrent; ce qui est un grand préjugé en sa faveur. — Nous trouvons un BELIN de BALLU, ancien Conseiller à la Cour des Monnaies, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui aurait bien quelqu'analogie au BELIN DE BERU, dont je parle. Cet Académicien passait pour un homme très-instruit.

BELIN, l'un des individus massacrés à Lyon dans les prisons, par suite de la réaction des 16 et 17 floréal an III.

BÉLINAYE. (*La*) *Voyez Magon.*)

BÉLINEAU, Notaire à Saint-Colombeau, fut assassiné à Nantes, le 2 brumaire an II, dans sa 51e. année, par la Commission Carrier; c'est tout dire.

BELISA était à l'Opéra, lors du règne de la Terreur; et, si elle vit encore, elle sait parfaitement à qui elle en a l'obligation. Sans doute qu'elle n'oubliera jamais que, sans l'adresse et le courage inouï d'un homme, dont je parlerai à son rang, elle eût perdu la vie sur l'échaffaud, peut-être même après le 9 Thermidor.

BELISAIRE, Opéra en 3 actes, paroles de Dantilly, musique de Phillidor, joué à la Comédie Italienne. On eût pu tirer un tout autre parti d'un si beau sujet.

BELISAIRE. Un Militaire Nègre, portant ce nom, a fait parler de lui.

lui. A la bravoure près, on n'en a pas fait l'éloge.

BÉLISAIRE, est devenu le nom de baptême de plusieurs Novateurs, qui ne croient jamais rien faire de bien, s'ils ne se signalent point par quelqu'extravagance.

BÉLISAIRE. Il faut bien céder à la tentation de tracer un souvenir de ce grand homme. Général des Armées de l'Empire sous Justinien, il défit successivement tous les ennemis de ce Prince, éloigna les Perses, arrêta les Vandales, dispersa les Goths, et réprima les brigandages de plusieurs Peuples Barbares.

Bélisaire vit des Rois chargés de chaînes, attachés à son char; et il dut faire quelques réflexions alors sur l'inconstance de la fortune. Il fut le dernier des Généraux, qui pût obtenir dans Rome les honneurs du triomphe.

Cet homme, très-supérieur à son siècle, excita l'envie des courtisans, suivant l'usage. ON LE DÉNONÇA! et l'Empereur, oubliant ses services, lui laissa la vie pour prolonger ses tourments.

Il le dépouilla de tous ses biens; lui fit arracher les yeux, et le laissa plongé dans l'abîme de la misère.

Observons en passant que c'était alors la coutume, et même une espèce de *mode*, d'arracher les yeux aux vaincus; et nous voyons, dans l'Empire d'Orient, un Empereur déchu du trône, se laisser couper le nez, céder sa place à un autre, à qui un rival heureux fait crever les yeux pour se mettre à sa place, en attendant qu'on lui coupe les oreilles, en le détrônant à son tour. Les amputations de cette nature étaient la manie dominante.

Justinien contraignit *Bélisaire* à attendrir par sa position touchante, le cœur de ces mêmes soldats, dont il avait autrefois ressuscité et guidé la valeur.

Donnez une obole au pauvre Bélisaire!.

Telle était l'exclamation simple, mais sublime, de ce grand Capitaine!

On remarquera facilement que, malgré le grand exemple que *Bélisaire* a laissé à la postérité, aucun de ceux, qui ont marché sur ses traces, n'en a profité pour son propre avantage. O aveuglement étrange! à chaque pas, on rencontre des témoignages vivans de cette instabilité du sort, et personne n'a pu en tirer une induction favorable! *David* a fait un superbe tableau de *Bélisaire;* et il n'a pas songé que lui-même, membre d'une autorité toute puissante, courait les risques d'être un jour l'objet de la compassion de ses semblables. *Marmontel* a tracé, d'une plume éloquente, les malheurs de *Bélisaire*; et il ne s'est pas douté que le Secrétaire Perpétuel de la première Académie du monde serait réduit un jour à déplorer dans un triste abandon, ses erreurs philosophiques!... comme si la qualité de Général d'Armée eût mis une ligne de démarcation entre un heureux du siècle et un heureux du siècle, et comme si les coups du sort ne frappaient pas indistinctement sur tous les états! et nos Généraux donc!.., silence.

BÉLISE, Danseur aux Italiens, mérite des égards par sa constance à y rester.

BÉLITRE. La plupart des *Dictionnaires* donnent une très-mauvaise définition de ce mot. Sa vraie signification emporte à-la-fois l'idée de la faiblesse et de la lâcheté. Ainsi un *Bélitre* est un homme fai-

ble et lâche à-la-fois. Il est clair que nous ne sommes plus au temps des *Bélitres;* on n'en a pas vu un seul dans tout le cours de la Révolution; n'est-ce pas !... ce n'est qu'un rêve.

BELLAING, (*Moreau de*) Particulier de Valenciennes, autrefois assez distingué par son aisance, par ses relations et par ses opinions. Les uns le disent *mort;* les autres le disent *Emigré ;* rien n'empêche qu'il ne soit l'un et l'autre.

BELLAIR, Sous-Lieutenant plein d'honneur et d'intelligence ; il est un des *Adjoints* de l'Etat-Major de la 17e. Division Militaire.

BELLAMY—*et Compagnie*, Négocians de Bordeaux ; par suite de la maison *Montet*, *Henry et Compagnie*, *Bellamy* tient une Maison de Commission à Bordeaux. Cette Maison a beauconp perdn dans la Révolution; il lui reste une probité reconnne, une ponctualité et une exactitude très-rares anjourd'hui. *Bellamy* est un excellent travailleur; et il est impossible d'être plus honnête.

BELLAN, très-honnête Cultivateur, et Procureur de la Commune de Grillon, an Département de Vaucluse, fut assassiné le 29 messidor an II, par la Commission Populaire d'Orange, *comme Suspect de Modérantisme.*

BELLANGER, Toucheur de Bœuf à l'armée, natif de la Basse-Normandie, fut guillotiné à Paris, le 5 octobre 93, *comme ayant cherché à enrôler pour la Vendée.* C'est-à-dire, qn'il avait tenu quelques propos vagues sur les atrocités qu'on se permettait contre les *Vendéens.*

BELLANGER, petit Marchand Mercier de village, au Canton de la Flèche, fut assassiné le 8 pluv. an II, par la Commission Militaire d'Angers, comme ayant cherché à conspirer contre la liberté, l'égalité, l'unité, l'indivisibilité de la République, *la fraternité* OU LA MORT.

BELLANGER. Plusieurs Négocians et Manufacturiers honnêtes portent ce nom, entr'autres, un fabricant de Gazes, habile dans ses procédés.

BELLANGER, Ecclésiastique respectable, fut antrefois Maître de Conférence an Collège de Louis-le-Grand. Où est-il ! *Nescio.*

BELLANGER. Deux infortunés de ce nom furent massacrés le même jour à la prison du Grand-Châtelet de Paris, anx journées *édifiantes* des 2 et 3 Septembre 1792.

BELLANGER, Premier Architecte du Comte d'Artois, fit construire les Jardins de Bagatelle, ceux de M. de *Saint-James*, à Neuilly, etc. S'il vivait encore, il n'aurait de ressource pour faire valoir ses talens, que celle de se jetter entre les bras des fournisseurs.

N. B. Nous saisissons l'occasion qui se présente ici, de réfuter une objectiou qui nous a été faite par quelques personnes un peu *trop timorées en patriotisme*, qui cependant, il faut le dire, se sont rendues à l'évidence de nos raisons.

On demande quelquefois pourquoi je dis toujours *M. de — Le Comte de — Chevalier de Saint-Louis*, etc. tandis que tous ces titres et toutes ces distinctions n'existent plus. C'est comme si l'on demandait pourquoi l'on dit *Sa Majesté*, en parlant des Remontrances du Parlement à *Louis XIV.*

Y aurait-il l'ombre du bon sens à un Auteur, de vouloir désigner par le mot *citoyen*, un homme qui n'a marqué qu'à l'époque, où l'on ne parlait pas encore de *citoyenniser* les gens! de parler, comme d'un *ci-devant Comte* ou d'un *ci-devant Chevalier de Saint-Louis*, d'un homme, qui n'était pas *ci-devant* à l'époque où on le représente! Tel Député, qui était *Procureur du Roi*, ne l'est plus aujourd'hui; mais en disant: *Procureur du Roi*, je le place au temps où il l'était en effet; il l'était véritablement, et *le Roi* était bien alors *le Roi*, comme tous les autres *Rois*; et, quand j'ajoute: *Fut nommé Député*, etc. cela veut dire qu'il fut d'abord *Procureur du Roi* et non pas *ci-devant*; mais qu'il devint ensuite *Député*, quand l'ordre des choses vint à changer. Un enfant comprendrait cette vérité si simple; et tout écrivain, qui se rendrait coupable de pareils anachronismes, serait à bon droit rangé dans la classe des ignares et des *Vandales* qui ont dénaturé l'histoire et bouleversé toutes les notions raisonnables.

BELLARD, Négociant de Bordeaux, estimé à juste titre; il se ferait plus d'honneur par son intelligence, s'il mettait plus de suite dans ses projets.

BELLART fut nommé *scrutateur* de l'Assemblée Electorale de Paris, avec *Minier* et *Biauzat*. Ce peu de mots suffit à son éloge; il n'avait pourtant invité personne à dîner.

BELLAUNAY, Commissaire des Guerres de la 1ere. Classe; ces places-là sont bien *scabreuses*.

BELLAVERNE, Général de Brigade de la 3e. Division Militaire, dont on a cité des traits de bravoure, comme de tant d'autres!

BELLE. On est devenu si prodigue de cette épithète, qu'il ne faut plus, là-dessus, s'en rapporter qu'à ses yeux. *La Belle Cléopâtre*, *la Belle Agnès*, *la Belle Gabrielle*, etc. furent des *Beautés* tout aussi factices que la *Belle aux bois dormant*. Chacune de ces *Belles* ne fut pas *belle* pour tout le monde; *Marc-Antoine* eût trouvé Cléopâtre *Belle*, quand elle eût été laide à faire peur. *Henri IV* dédaigna plusieurs femmes plus *belles* que sa Gabrielle; et, quoique *Henri VIII* ne trouvât personne à sa cour, qui égalât *Anne de Boulen* en beauté, tout le monde n'en sait pas moins que cette fille n'était pas *belle*. Certes, *Mad. de Maintenon* n'était pas *belle*; mais *Louis XIV* se gardait bien de la trouver laide. Tout cela prouve que la beauté des femmes est presqu'idéale, que la plus *belle* est toujours celle qui plaît le mieux, et qu'une femme couronnée, ou assise sur un trône à côté du maître, est toujours une *belle femme*. Je me garderai bien de faire naître ici l'idée d'une application ou d'un rapprochement..... mais je dirai qu'il est bien flatteur pour une femme, d'être *belle*, quoique *laide*. Elizabeth d'Angleterre pardonnait tout, excepté d'être appelée *laide* ou *bâtarde*. MM. les courtisans de tous les Etats et de tous les pays, étudiez les goûts de vos maîtres; et vous trouverez toujours l'*endroit sensible*, auquel il faut bien vous garder de toucher.

BELLE, Imprimeur à Nîmes, fut égorgé le 15 germinal an II, *en vertu de la liberté de la presse*, par le Tribunal Criminel du Gard, pour avoir imprimé ce qui ne plaisait pas *aux Puissances*.

BELLE, Notaire à Tours, Administrateur du Département d'In-

dre et Loire, fut Député à l'Assemblée Législative, où il ent *belle* de se signaler plus qu'il ne le fit.

BELLE, Peintre très-intéressant, était encore, peu avant le 10 *Août*, Sur-Inspecteur de la Manufacture des Gobelins, et l'un des membres marquans de l'Académie de Peinture; je m'étonnerais que *David* l'eût laissé tranquille.

BELLE, (*De*) Général Républicain, passe pour être très-obligeant; il y a un *de Belle*, Chef de Brigade du 11e. Régiment de Dragons. Ce pourrait être le même, car à Paris on nomme quelquefois *Général*, dans les Sociétés, un simple Colonel.

BELLE CAPTIVE, (*La*) Roman nouveau. (*Voyez Infortunés.*)

BELLE-DE-NUIT. Fleur qui ne s'épanouit qu'au soleil couchant et se referme au lever de l'aurore. Autrefois nos Françaises, qui savaient voiler leurs appas sous une parure décente, étaient appellées *Belles-de-Nuit*, parce qu'une jolie femme n'est jamais plus jolie que la nuit. Aujourd'hui que nos grandes momies décharnées, en voulant se faire *Belles-de-Jour*, montrent à tout venant ce que l'art de plaire seul devrait les engager à voiler, elles ne sont pas *Belles-de-Jour*, parce que le ridicule de leur toilette ajoute à leurs imperfections; et leurs longs bras secs et décharnés, qui font juger du reste, indiquent assez qu'elles ne sont pas non plus *Belles-de-Nuit*. Mais on parle de *morale*; on accuse les autres d'*immoralité*; grand mot qu'on ne comprend pas! et tout est dit après cela.

BELLE ESCLAVE, (*La*) assez jolie pièce jouée aux *Beaujolais*, peu avant et pendant la Révolution. La musique (de *Philidor*) était plus *belle* que la *Belle Esclave*, sur-tout quand l'Actrice, qui jouait le rôle, avait une taille de *Pollichinelle*, un menton de galoche, et un nez d'un *demi-mètre*.

BELLE ET BONNE, M. de *Voltaire* en a fait un seul adjectif, en appellant ainsi sa nièce *Madame de Villette*. Si tout autre que lui l'eût dit, on n'y eût pas songé. Dans tous les cas, *Belle et Bonne* est le *nec plus ultrà* du mérite d'une femme; et je doute qu'il soit commun de rencontrer ces deux qualités à-la-fois. On l'a vû cependant, on le voit encore, dira-t-on. — Je réponds comme Boileau :

« Sans doute; et, dans Paris, si je sais bien compter,
« Il en est.... »

Je n'achève pas.

BELLE ET BONNE, petite pièce de *Léger*, jouée au Théâtre du Vaudeville. Il y a mis de l'esprit; et où n'en met-il pas!... On pourrait faire bien des pièces sur ce fonds-là, mais ce ne serait encore que de la comédie.

BELLE INDIENNE, (*La*) ou Les *Aventures de la petite fille du Grand-Mogol*, Roman nouveau, en deux volumes. Ces titres-là ne séduisent plus personne. *Tout est dit; on vient trop tard*, comme dit *La Bruyère*.

BELLES-LETTRES. (*Les*) Tout ce qui concerne l'érudition pure et simple, porte ce nom. L'étude des Auteurs Grecs, Latins; des Poëtes Italiens, Allemands, Anglais et Français, des Romans, pièces de Théâtre, de l'Art Oratoire, Epistolaire, de l'Histoire même, etc. tout cela s'appelle les *Belles-Lettres*. Aujourd'hui un

homme qui n'a fait qu'effleurer tout cela, et qui donne quelques leçons *vaille que vaille*, sur une seule partie de la Littérature, s'appelle modestement *Professeur de Belles-Lettres*.

Autrefois les *Belles-Lettres* étaient l'ame de l'instruction de la jeunesse; tout le reste n'était qu'accessoire; et il faut convenir de bonne-foi que cette manière d'instruire était au moins incomplette, pour ne pas dire ridicule.

Aujourd'hui, selon la louable coutume des Français, de passer toujours d'un extrême à l'autre, on a laissé de côté les *Belles-Lettres*, pour ne s'occuper que des *Sciences exactes*; mais quand tout le monde sera Mathématicien, qu'en résultera-t-il? On deviendra froid, égoïste, abstrait, taciturne; et la Société ressemblera à ces Jardins plantés de *simples* précieux, à la vérité, mais dont l'uniformité monotone fait regretter qu'on n'y ait pas entremêlé quelques fleurs.

Les *Sciences exactes* sont d'une ressource immense pour la Société; tout le monde en convient; mais tout ce qui tient aux *Belles-Lettres* est d'un avantage, dont on ne peut se passer, sans que les caractères s'en ressentent, sans que la morale même en souffre.... La morale!... Eh bien; on en a fait aussi une *Science exacte*; rien pour le cœur; tout par calcul. Quelle manie inconcevable!

Le peu qui nous reste de Littérature commence à dégénérer en *bel-esprit* et en *calembours*; de sorte qu'au premier jour, il ne sera plus permis d'avoir du goût et du bon sens, en raisonnant *Belles-Lettres*.

Les *Belles-Lettres* n'ont de prix qu'autant qu'on veut en embrasser l'ensemble; c'est-à-dire, qu'il faut se livrer à ce qu'elles ont d'utile, tout autant qu'à ce qu'elles ont d'agréable. L'instruction qu'elles procurent, doit toujours tourner au profit des mœurs; elles manquent leur but, dès qu'il n'y a rien pour le cœur; et malheureusement nos soi-disant Littérateurs ont plus que jamais, la rage de ne s'occuper constamment que des *mots*; et jamais, jamais des *choses*.

Autrefois les *Belles-Lettres*, dans les Collèges, s'appellaient *humanités*; un *Professeur d'Humanités* était un Professeur de *Belles-Lettres*. En latin, on les nommait: *Humaniores Litteræ*. C'est sans doute, parce que rien n'adoucit davantage le caractère et ne polit davantage les mœurs. On sent combien il serait urgent de s'en occuper.

Les *Belles-Lettres* ont vû leur Domaine ravagé par nos Vandales; et leur empire est devenu tributaire des idées Révolutionnaires, comme tout le reste. On a voulu gouverner le génie des Poëtes et l'esprit des Prosateurs selon les réglemens de la police, et asservir l'un et l'autre aux conceptions étroites des ignares qui primaient dans les Autorités. Un *Baudrais*, un..... dominait en tyran; et le Parnasse Français s'était vu métamorphoser en Assemblée de Section. Mais ce qui se croit à peine, c'est que la fureur de révolutionner s'est étendue jusques sur les Auteurs morts depuis un siècle, quoique la loi constitutionnelle de l'Etat *eût énoncé formellement, qu'un effet rétroactif était un crime*. Corneille, Racine et Molière, ont été révolutionnaires, malgré eux. On les a disséqués,

amoindris, rogués, taillés, mutilés, sans aucun respect pour leur mémoire, précisément comme la Police du Bureau Central disséquait et mutilait nos Auteurs vivans. On les a fait déraisonner, sans qu'ils pussent se plaindre de cette violation criminelle, attendu qu'ils étaient morts; comme on forçait nos contemporains de radoter, sans qu'ils pussent s'en plaindre aussi, parce qu'ils étaient comme morts par la peur de la guillotine.

On a osé citer l'autorité de Corneille dans un Journal, et le peindre comme partisan de la Démocratie, en publiant ce vers de lui :

« Le meilleur des états est l'état populaire ».

Et Corneille, au contraire, avait dit :

« Le pire des états est l'état populaire. »

La différence n'est que du noir au blanc, du jour à la nuit, du *meilleur* au *pire*. . . . Quelle lâcheté !

Pauvres Auteurs ! Voilà comme on vous arrange ! N'a-t-on pas voulu refaire *la mort de César* ! N'a-t-on pas prétendu refondre *Œdipe à Colonne* et faire du *Roi Thésée*, un *Maire de la Commune de Colonne*, qui accueillait *le citoyen Œdipe*, sur un certificat de civisme qui attestait que *la citoyenne Antigone* et lui étaient des *Patriotes purs* ! . . . . Je ne finirais pas d'exciter le rire de mes lecteurs, si j'entrais dans tous les détails qui prouvent jusqu'à quel excès de délire, d'audace et d'ineptie, nos plats *régénérateurs* ont développé leur affreux caractère ; si je citais ici les sottes et honteuses corrections faites par un *Corderan* et par tant d'autres, à des Ouvrages qu'ils ne comprenaient pas ; si je parlais de l'ariette du *Déserteur*, *la Loi passait* pour *le Roi passait* ; du vers d'*Orosmane* : *Citoyenne, il fut un temps*, etc. ; pour : *Madame, il fut un temps*. . . . Si je faisais voir le *Sultan* de la *Caravanne* avec la *Cocarde Nationale*. En vérité, on croit rêver. . .

BELLE-CHASSE. C'était un Couvent de femmes à Paris, occupant un très-grand emplacement au faubourg Saint-Germain entre le Quai d'Orçay et la Rue de Lille. Ce fut-là que Madame de Genlis, depuis Sillery, surnommée le *Gouverneur*, se retira avec les enfans du Duc d'Orléans, pour faire leur éducation. Ce fut encore là que se réfugièrent depuis, plusieurs Prêtres, qui furent assez heureux pour échapper au massacre.

BELLECISE, ancien Gentilhomme et Officier au Régiment de la Rochefoucauld, fut guillotiné à Paris le 25 ventôse, an II, sous mille prétextes, dont celui d'*émigration* faisait partie. *Beaudevant*, son ami, dont j'ai parlé, périt avec lui pour l'avoir soustrait à ses premiers bourreaux. O héroïsme de l'amitié !.. *Néron* eût absous les deux amis ; mais *Fouquier* ! mais *Dumas* !..

BELLECOMBE, (*De*) ancien Maréchal de Camp, Grand-Croix de Saint-Louis, Officier distingué, dont nous ignorons le sort.

BELLECOMBE. Malheureux habitant de la Commune de *Bédouin*, fut égorgé le 9 prairial, an II, par le Tribunal Criminel de Vaucluse. C'est sur *Maignet* que doit retomber son sang !

BELLECON, Traiteur à Castres, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 12 messidor, an II, pour avoir mal *traité* les patriotes.

BELLECOUR. Quelques Militaires de ce nom se sont distingués par leur valeur, et plus encore par leur modération; ce qui vaut mieux.

BELLECOUR. Plusieurs Acteurs et Actrices très-subalternes ont pris ce nom, à-peu-près comme *Chaumette* et *Clootz* avaient pris celui d'*Anaxagoras* et d'*Anacharsis*. Ils sont bien loin de celle dont nous allons parler.

BELLECOUR, (*Madame*) Célèbre Actrice de la Comédie Française, où elle débuta il y a 51 ans, par le rôle de *Dorine*, dans la pièce du Tartuffe, à l'âge de 18 ans. Elle s'appellait alors *Madame Beauménard*; elle quitta ce Théâtre 8 ans après, et y reparut en 1762 sous le nom de *Madame Bellecour*. Elle y resta 23 ans de suite, en possession de tous les suffrages dans l'emploi des soubrettes, dont elle s'acquittait à merveille. Après 14 ans de retraite et d'inaction, la misère la força de reparaître; elle joua 5 ou 6 fois l'an passé, le rôle de *Nicole* dans le *Bourgeois Gentilhomme*; mais elle n'y fut plus ce qu'elle avait été; on n'y applaudit que son nom, et elle n'eut de succès que comme *cidevant*. Elle est morte depuis peu, à l'âge de 69 ans, regrettée de tous ses anciens camarades. Son grand mérite était la vérité; quand elle jouait une servante, elle ne s'habillait pas en marquise, ne parlait pas comme une baronne, et ne minaudait pas comme une duchesse.

BELLECOUR. L'un des principaux meneurs du Club d'Orléans, prêchait publiquement la révolte au peuple, et l'invitait à égorger sur leurs sièges les Municipaux qu'il lui désignait. Il encouragea le pillage de 8 maisons d'Orléans, fut dans sa Section préconiser le brigandage, et proposa *cette mesure, comme la juste vengeance du peuple.*

BELLECOUR. (*Place de*) C'est la plus grande et la plus belle place de Lyon, sur laquelle était la statue de *Louis XIV*; c'est même une des plus belles places qu'il y ait en Europe, tant pour la magnificence de ses bâtimens que pour sa vaste étendue. Que dis-je! Il ne faut plus en parler que par souvenir. Il ne faut pas dire : *C'est*; mais : *C'etait.*

Après le siège de Lyon, les soidisant Représentans du peuple ordonnèrent la démolition des deux superbes façades de la place de *Bellecour*, *afin*, disaient-ils, d'*humilier l'orgueil des Lyonnais.* Les plats coquins!.. On ne donna que deux heures aux habitans pour déménager, trait de férocité sans exemple. Plus de mille locataires, vieillards, enfans, femmes infirmes, femmes enceintes, étaient obligés de traîner, comme ils pouvaient, des paquets faits à la hâte. L'infâme *Couthon* fit porter sa hideuse carcasse sur la place, et donna le premier coup de marteau, en disant : *Je te condamne à être démolie au nom de la loi!...* On ne sait qui l'emporte ici de la bêtise ou de la méchanceté.... Mais l'homme qui semble destiné par son heureuse étoile à cicatriser tant de plaies, n'a rien eu de plus à cœur que de porter le baume de la consolation dans le cœur des immortels Lyonnais. Qu'on juge des transports que *Bonaparte* excita dans cette ville, lorsqu'en revenant de la bataille de *Marengo*, il posa la première pierre pour la reconstruction de la place de *Bellecour.* (*Voyez Démolition.*)

BELLECOURT. Il y a une erreur grave dans *Prud'homme*, lorsqu'il place l'assassinat du nommé *Destat de Bellecourt*, qu'il dit *ancien Officier au service de Russie, âgé de* 53 *ans*, à l'époque du 29 *brumiare an II, à Paris;* ou bien une erreur grave dans les listes du Tribunal Révolutionnaire, qui ne marquent aucun jugement, ni aucune exécution au 29 *Brumaire*; mais qui font mention de *Madame Destalle de Bellecourt*, âgée de 33 ans, (c'est 20 ans de moins) guillotinée à Paris, *le* 29 *germinal an II*, pour l'affaire du *Banquier La Borde*. Les listes nomment cette dame *Angélique Michelle*, et Prud'homme appelle son Officier *Angélique Michel*. Je n'insiste sur cette contradiction que pour assurer mes lecteurs de ma parfaite exactitude dans les *articles* que je publie. Au reste, il ne serait pas étonnant que des Ecrivains ou des Greffiers eussent pris le change, quand on a vu les Huissiers et même les Juges de cette Boucherie condamner une femme pour un homme, le père pour le fils, et le domestique pour le maître.

BELLEGARDE (*De*) était un des Inspecteurs-Généraux de l'Artillerie, ayant le département des Directions de Bayonne, Perpignan et Montpellier, encore en exercice en 1792. On a fait une perte réelle, s'il est perdu pour la France.

BELLEGARDE, (*Dubois de*) ancien Chevalier de Saint-Louis, (ancien Garde-du-Corps, à ce qu'on assure) fut fait Commandant de la Garde Nationale d'Angoulême, puis Député de la Charente à l'Assemblée Législative, puis Député de la Charente à la Convention Nationale, puis Député de la Charente au Conseil des Cinq-Cents, en l'an V, d'où il sortit en l'an VI, après avoir donné un coup de poing sur la figure de *Langloix*, Co-Rédacteur du *Censeur*, homme d'un certain âge, qu'il prit pour *Isidore Langlois*, Rédacteur du *Messager du Soir*, encore très-jeune. Celui-ci le tympanisa plus haut qu'il n'avait fait; et le Conseil des Cinq-Cents mit *Bellegarde* aux arrêts pour trois jours, par une condamnation en date du 18 vendémiaire an V.

BELLEGARDE, Place forte de France sur la frontière d'Espagne; elle est importante pour nous. Louis XIV la reprit l'année d'après que les Espagnols l'avaient prise; et les Français de 1794 la reprirent aussi, très-peu de temps après que les Espagnols s'en furent emparés. Le Général *Dugommier* la força de se rendre à discrétion, après quatre mois et demi d'investissement; il y prit 70 canons et 40 milliers de poudre. (*Voyez Bois-brûlé.*)

Quelques jours après l'évacuation de cette place, qui était la seule qui restât aux ennemis, la Convention, par un Décret du 3 vendémiaire an III (25 septembre 1794) ordonna qu'elle s'appellerait *Sud-Libre*, comme elle avait ordonné, un mois auparavant, que Condé, en *Haynaut*, s'appellerait *Nord-Libre*. On doute, en vérité, si les législateurs avaient ou n'avaient pas puisé de pareils *Décrets* dans les archives des Petites-Maisons.

BELLEGNEULE, pauvre Amiénois, Courrier des Dépêches, guillotiné à Paris, à l'âge de 19 ans, pour la chimérique Conspiration de Bicêtre.

BELLEGON, Cuisinier-Marmiton

ton chez un Traiteur à Castres, fut guillotiné à Paris, le 12 messidor an II, comme *Ennemi de la Souveraineté du Peuple....* quoiqu'il fût lui-même une portion du *Souverain.*

BELLEJEANT, Inspecteur Général des Mines, Minières et Substances terrestres en 1792. Instruit dans cette partie.

BELLEMENT fut Acteur du Délassement-Comique en 1790; puis en Province. Il est aujourd'hui aux Troubadours. C'est un homme vraiment estimable par ses talents et par son caractère; il réussit également et comme Acteur et comme Auteur.

BELLEMONT, Acteur de la Comédie Française, depuis long-temps accoutumé au succès.

BELLEMONT, Père de famille, massacré aux Prisons de la Force, avec 159 innocens, à l'époque des 2 et 3 septembre 1792.

BELLEMONT, (*Virginie*) Roman nouveau, par *Henri Le Maire*, en un joli volume, avec deux jolies gravures, joli format, joli papier, jolie édition; mais ce qu'il y a de plus joli, c'est que ce Roman n'est pas Anglais. Il faut crier miracle.

BELLEMONT, (*Pépin, dit*) Ancien Acteur de Feydeau, doué d'une belle basse-taille. Il a quitté le Théâtre; peu d'Acteurs ont un meilleur ton, un esprit plus cultivé et des manières plus honnêtes. Il est aussi Homme de Lettres.

BELLENGE, Peintre distingué, était Membre de l'Académie de Peinture de Paris, et de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

BELLENOUX. Un de nos plus experts entrepreneurs en bâtimens.

BELLEPOMME, Marchand Mercier à Paris, fut égorgé sur l'échaffaud, le 2 floréal an II, pour avoir fait passer à un nommé *Ogier*, à Sens, des imprimés contraires aux idées révolutionnaires.

BELLEROCHE, Administrateur du Département, à Poitiers, fut Député de la Vienne à l'Assemblée Législative. — Il ne tint pas à lui que le bien ne s'opérât. Son nom est Belleroche de Saint-Sauveur.

BELLEROPHON, Pièce terrible, qu'on a voulu ressusciter à Paris, sur plusieurs Théâtres subalternes, mais sans succès.

BELLEROSE, Cordonnier à Paris, y fut guillotiné le 19 mai 93, pour faux Assignats.

BELLERY, Capitaine des troupes Françaises, Commandant de la place de Marsal, dans la 4e. Division Militaire. — Loyal Officier, qui eut le bras emporté, et fit encore des prodiges, étant Capitaine au 9e. Bat. de la Meuse.

BELLET, Autre Militaire distingué, Chef de Bataillon, Commandant la place de Saint-Malo.

BELLET, Brave Cultivateur, que l'on fit pour ses péchés, Officier Municipal à Bourgoin, fut égorgé à Lyon, le 5 nivôse an II, par la Commission Révolutionnaire.

BELLET, Laboureur du Canton d'Avranches, fut assassiné, le 15 germinal an II, par la Commission Militaire de Granville, comme soupçonné de chercher dans sa tête les moyens de *faire la contre-révolution.*

BELLET, ancien Audiencier de la Chambre des Comptes de Paris, fut égorgé le 13 prairial an II, sur l'échaffaud, convaincu d'avoir caché son argent, dans l'*intention formelle de le soustraire*

aux recherches des Comités Révolutionnaires.

N. B. Comme tous ces détails donnent à penser ! La simple enumération de tous ces meurtres et des prétextes dont se couvraient les tribunaux assassins, est la meilleure leçon pour l'avenir.

BELLETTE, Actrice du Boulevard, qui passa à l'Opéra. Sa voix seule a pu l'y faire admettre. Elle avait une sœur toute petite, qui jouait la comédie à 8 ans, et semblait garder pour elle seule tout le talent de la famille.

BELLETTE, (*Lallart Bellette*) Citoyen d'Arras, jouissant d'une honnête aisance. *Le Bon* l'envoya au Tribunal Révolutionnaire d'Arras; il eut le bonheur d'y être acquitté. . . . Mais sa joie dura peu. L'exécrable Proconsul accourt à la chambre des Jurés, les reprimande grossièrement, et leur dit: « Quand » je VOUS DONNE un Riche ou un » Noble à juger, vous ne devez pas » le regarder comme innocent. » Il fit traduire de nouveau le malheureux *Bellette* au Tribunal, comme prévenu d'avoir servi la contre-révolution par ses paroles, *par ses gestes*, par ses actions et même par ses omissions; on fit chez lui de nouvelles perquisitions, et l'on trouva, dans les papiers de rebut, quelques fragments de gazettes étrangères. Il fut guillotiné !

BELLEVAL, honorable Citoyen de Brest, fut guillotiné à *Brest*, dix jours après le 9 *Thermidor*. On était déjà instruit dans cette ville de tout ce qui s'était passé à Paris; Mais Prieur de la Marne, consulté par les assassins de Brest, leur dit *d'aller en avant*. Le crime de *Belleval* était d'avoir contribué à sauver *Louvet*, *Pétion* et *Barbaroux*, et sur-tout de s'être déclaré contre le 31 *Mai*. Il avait ses deux fils à l'armée.

BELLEVILLE, Négociant de Marseille, dont l'activité, l'intelligence et la rigide probité méritent d'être citées.

BELLEVILLE. Le 27 fructidor an 1er., un détachement de l'Armée des Alpes, commandé par *Le Doyen*, chassa l'Ennemi des hauteurs de *Belleville*.

BELLEVILLE, Village près Paris, situé sur une montagne, au nord-est de cette ville. Rien n'a l'air moins village que ce *village-là*; mais les alentours en sont fertiles et rians. C'était la résidence du célebre *Eavart*. *Jean Monet* y demeurait aussi; *l'Abbé Mullot* y fut long-temps caché. Cependant, on y a compté, dans le temps, beaucoup d'hommes égarés.

BELLEVILLE, Adjudant de la 2e. Classe au Corps du Génie. (*Voyez Arlet.*)

BELLEVILLE, (*La Brousse de*) âgé de 41 ans, fut guillotiné à Paris, le 7 thermidor an II, comme convaincu d'être noble.

BELLEVUE, Château ci-devant Royal, près Meudon, qui fut bâti pour *Mad. de Pompadour* C'est-là que Mesdames, tantes du Roi, avaient choisi leur retraite; et elles ne pouvaient mieux choisir pour le site; cette maison, quoique simple, est bâtie dans un fort bon goût; l'air y est sain, et la vue, superbe. C'est un nommé *Tétu*, dit-on, qui en a fait l'acquisition. — Quel changement !

BELLEY, petite ville de France, autrefois capitale du Bugey, aujourd'hui Département de l'Ain, peuplée d'environ 4200 habitans. En place du Siège Episcopal, qu'on

a supprimé, on y a mis une *Sous-Préfecture.*

BELLEY, Député de la Colonie de Saint-Domingue à la Convention Nationale, fut ensuite Membre du 1er. Conseil des Cinq-Cents. Il serait téméraire de prononcer sur cette Députation. Le temps découvrira tout. — *Faut attendre avec patience.*

BELLEY, Savetier - Municipal d'une petite ville, ayant voulu haranguer ses *Administrés*, dans une *Assemblée populaire*, au temps de la terreur, un particulier, qui le voyait s'échauffer jusqu'à extinction de voix, lui cria : *Citoyen Belley, reprenez votre haleine!* mais toute l'Assemblée crut qu'il voulait dire : *Reprenez votre alene.*

P. S. On assure qu'il est arrivé précisément la même chose au nommé *Baudelot*, Cordonnier d'Amiens, et Municipal, qui haranguait au spectacle, et qu'un jeune homme, appellé *Josse*, lui fit le même calembour.

BELLIARD, Général de Brigade à l'Armée de Batavie, avec *Augereau.* (*Voyez Beliard.*)

BELLIARD. Quatre personnes de ce nom furent égorgées révolutionnairement, savoir; deux à Nantes, le 10 et 13 nivôse an II, par la *Commission Carrier*; un Sabotier du canton de Bressuire, le 3 ventôse an II, à Niort, par le Tribunal des Deux-Sèvres; et ces trois premiers, comme *Vendéens*; l'autre, le 23 nivôse an II, par la Commission d'Angers, *comme ayant projeté de conspirer.*

BELLIER. L'un est Chirurgien, l'autre, Peintre à Paris. Si le premier traite ses malades comme le second traite ses portraits, ce sont assurément deux hommes très-rares; car il est impossible de mieux attrapper la ressemblance que *Bellier.*

BELLIER, du Canton de Monglone, fut tué, comme *Vendeen*, par les Bourreaux de Nantes, le 13 nivôse an II.

BELLIER DU CHESNAY, ancien Maire de Chartres, fut député d'Eure et Loir à l'Assemblée Législative. C'est un homme de tête et d'esprit.

BELLIER DE LA BOIRE, Homme instruit, était Secretaire-Général de la Commission des Monnaies, établie en 1791.

BELLIEUX, Propriétaire à Lyon, y fut assassiné le 28 nivôse an II, par la Commission Revolutionnaire.

BELLIGÉRANT. Messieurs les Nouvellistes politiques sont enchantés, quand ils ont parlé dans leurs Feuilles, des *Puissances Belligérantes*; et leurs lecteurs prononcent ces grands mots avec emphase. Quand parlera-t-on des puissances pacifiques? Ce n'est pourtant pas la faute des Français.

BELLIGNY, Juge - de - Paix à Caudebec, citoyen très-estimable, fut Député de la Seine - Inférieure au Conseil des Cinq-Cents, en l'an V. — Sa nomination, et celle de ses Collègues, eurent l'honneur d'être annullées *de fait* et non *de droit.*

BELLILLE, Isle de 5 à 6 lieues de longueur, sur deux ou trois de largeur, à peu de distance de côtes du Morbihan. Nombre de Français s'y sont distingués. Elle a donné son nom à une famille qui s'est illustrée dans la Finance et dans l'Art Militaire. Le Fort de Bellille a été, en tout temps, l'objet de la convoitise des Anglais; ils n'ont cessé de croiser dans ses parages, depuis la Révolution. (*Voyez Darçon et Quiberon.*

BELLIN, Bourgeois du Canton de Tanargues, fut égorgé le 21 avril 1793, par le Tribunal Criminel de l'Ardèche, comme *Aristocrate*.

BELLINGER, *femme la Violette*, Marchande à Versailles, fut guillotinée à Paris, le 18 nivôse an II, comme contre-révolutionnaire. — Il y a des listes, où elle est nommée *Redinger La Valette*.

BELLIQUEUX. Cela s'entend d'un peuple qui aime la guerre et qui est propre à la faire. C'est sans doute un préjugé que cet éloge qu'ont fait tous les Historiens, des Nations qui ont aimé la guerre.... Il semble que l'art de la destruction ait été considéré depuis l'origine du genre humain, comme le premier de tous les arts. Cela vient probablement des impressions de la Terreur, qui ont toujours subjugué les esprits; le parti le plus fort a toujours été celui qu'on a le plus louangé. Mais nous aurons beau nous lamenter sur une erreur identifiée à l'humanité, les choses n'en seront pas moins ce qu'elles sont; et la Nation la plus *Belliqueuse* sera toujours regardée comme la plus honorable et la plus digne d'hommage.

Les Français ont constamment passé pour le peuple le plus *Belliqueux* de l'Europe; ils n'ont pas démenti ce caractère dans la Révolution. Honneur donc aux Français! Leurs voisins sont bien forcés de leur payer ce tribut d'éloge, tout en les envoyant au Diable.

BELLIVIER, jeune Officier des troupes Françaises, qui se distinguera un jour.

BELLOC, Négociant considéré.

BELLOC, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut égorgé à Paris, le 18 messidor an II, avec vingt autres Conseillers du même Parlement. Il avait 56 ans. Le 28 prair. précédent, on avait déjà égorgé vingt-quatre Conseillers et deux Présidens de la même Cour.

BELLŒIL, Curé du Canton de Caëu, paya de sa tête, à Paris, sur l'échaffaud, le 21 messidor an II, *l'épouvantable crime d'avoir été Curé*.

BELLONI, Romain, Artiste en Mosaïque, élevé dans le célèbre et unique attelier de Rome, en a transporté les procédés à Paris, depuis près de trois ans, et vient de leur donner un nouveau degré de perfection. Le Gouvernement Français lui a prodigué des encouragemens de toute espèce; heureux les Artistes Français, si l'on faisait pour eux en France ce qu'on y fait pour les Etrangers!... Un essai de *Belloni* fut exposé l'année dernière au Sallon de Peinture; *Bonaparte*, le croyant propre à embellir son cabinet, en a fait l'acquisition.

BELLOSTE, Médecin renommé, qui n'a pas guéri tout le monde; la confiance ne se commande pas.

BELLOT, du Canton d'Angers, tué le 17 frimaire an II, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Doué.

BELLOTTE, on donne ce nom dans quelques familles aux petites filles qui promettent d'être *belles*. Il vaudrait mieux leur dire qu'on n'est jamais belle sans la vertu. Au reste, en fait de sagesse et de beauté, les petites filles promettent souvent plus qu'elles ne tiennent.

BELLOUIN, habitant de Nantes, fut assassiné le 4 nivôse an II, comme *Vendéen*, par la Commission Militaire de Savenay, qui

n'était ni plus humaine, ni plus juste que les autres.

BELLOY, (*De*) ancien Evêque de Marseille, dont le souvenir est cher aux familles vertueuses de ce pays. Ce Prélat octogénaire est retiré près de Beaumont-sur-Oise; il a conservé toute sa mémoire et toutes ses vertus.

BELLOY, massacré au Grand-Châtelet, le 2 Septembre 1792.

BELLOY, (*Du*) Homme de Lettres, qui mourut avant la Révolution. Il s'était acquis une grande réputation en peu de temps. Sa tragédie du *Siège de Calais*, malgré les inflexions dures et la bizarre tournure des vers, renferme de grandes beautés, et surtout des idées fortes, *à la Corneille*. Il n'en est pas tout-à-fait de même de *Gabrielle de Vergy*. On assure que *Du Belloy* mourut du chagrin, que lui avaient causé les Comédiens Français; ce qui est un peu fort.

Le plus grand mérite de cet écrivain, c'est d'avoir porté le premier coup à ce préjugé ridicule et presque *barbare*, qui n'admettait sur la scène tragique que les traits de la Fable ou ceux des Héros de l'antiquité; comme si nos *Annales* ne nous fournissaient pas mille événements capables d'intéresser le spectateur et d'exalter le génie des Poëtes! (*Voyez Théâtre, Tragédie.*)

Après le succès d'une des pièces de *Du Belloy*, un de ses petits cousins de province, s'écria: *Qu'il est fâcheux que mon père ne m'ait pas fait instruire! Si je savais faire des Tragédies, je m'amuserais à en composer le dimanche, après avoir employé la semaine dans notre Manufacture de draps.*

BELLUJOUX, Architecte, qui n'est pas sans talent. Mais si cela dure, il y aura plus de bâtisseurs que de maisons à bâtir.

BELLURN. Le 23 ventôse an V, *Massena*, Général Divisionnaire de l'armée d'Italie, enveloppa, à *Bellurn*, l'arrière garde ennemie, et la fit prisonnière; parmi les prisonniers, se trouvèrent cent Hussards, un Colonel, et le Général *Lusignan*, qui commandait le centre.

BELLY, domicilié à Soissons, fut guillotiné le 2 frimaire an II, par le Tribunal Criminel de l'Oise, pour *émigration*. Famille respectable.

BELMONT, Fusillier du 91e. Régiment, fut égorgé à Marseille, le 15 frimaire an II, comme *Aristocrate*, par le Tribunal Revolutionnaire des Bouches-du-Rhône.

BELMONT, Administrateur Municipal de Brioude, fut Député de la Haute-Loire au Conseil des Cinq-Cents, en l'an V. Brave et digne homme, quoique passant pour un peu exalté.

BELMONT, (*Sophie Bauret, dite*) âgée de 17 ans, fut, à l'âge de onze ans, Actrice du Vaudeville, d'où elle passa à l'Opéra. Elle répéta vingt-trois fois le rôle de l'enfant, dans *Sylvius*, musique du célèbre *Le Moyne*, qu'on promit sans cesse de jouer et qu'on ne joua pourtant pas, quoiqu'on l'eût répété généralement et qu'on l'eût imprimé par ordre de l'Opéra. (*Voyez Le Moyne*) *Sophie Belmont*, alors âgée de douze ans, joignait à une figure charmante un jeu plein de grace et de naïveté, et une voix touchante.

BELMONTE, (*Pignatelli, Prince de*) fut Envoyé de Naples auprès du Gouvernement Français, dès le commencement du Directoire Exécutif. Ce jeune homme,

orné de belles connaissances, s'était prononcé de très-bonne heure pour la Révolution Française.

BELMORE, Roman nouveau, qui ressemble à tant d'autres, pour *changer*.

BÉLOIN, du Canton de la Châteigneraye, fut tué à Nantes, comme *Vendeen*, le 15 nivôse an II, par la Commission Militaire de *Carrier*.

BELOIRE, du Canton de Clisson. — *Idem*.

BELOMBRE, (*Camusat de*) famille de Troyes, infiniment respectable.

BELOT, Adjudant-Major du 2e. Bataillon de Sapeurs, à l'armée d'Italie, au commencement de l'an VIII. — Militaire digne du nom Français.

BÉLOT-LADIGNE, Chevalier de Saint-Louis, fut Administrateur du Département, à Carcassone, puis Député de l'Aude à l'Assemblée Législative, où il se montra sous un jour avantageux.

BÉLOT, (*De Chévrégny*) mort depuis la Révolution, à l'âge de 70 ans. Il fut long-temps Choriphée de l'Opéra, et maître de musique vocale, à Paris. Ce *Belot*, père de l'intéressante *Madame Favart* d'aujourd'hui (l'une des plus justement célèbres Artistes en peinture), avait acquis une petite fortune et acheté une propriété dans le Village, où il était né. On se faisait un plaisir de l'accueillir à table dans les maisons des Nobles. Un jour qu'un *aveugle mendiant* vint demander l'aumône à la porte du château, *Bélot*, l'apperçevant par la croisée du sallon, quitte la table, en disant : *Ah! voilà mon pauvre cousin l'aveugle; permettez que j'aille l'embrasser.* Il court l'embrasser en effet, lui donne un écu, et vient se remettre à table. Tous les pauvres du village étaient en effet de ses parens, et tous braves gens.

BELOUËT, Curé de Chancey, Diocèse de Langres, fut déporté à la Guyanne, âgé de 48 ans, après le 18 *Fructidor*; et il y mourut.

BÉLOUIN, Tisseraud à Gonord, fusillé le 4 nivôse an II, par jugement de la Commission Militaire de Saumur.

BÉLOUINEAU, du Canton de Vihiers, fut tué, comme *Aristocrate*, le 3 nivôse an II, par la Commission Militaire de Saumur.

BELOUISA et BÉLOUISSEAU, furent fusillés le 3 nivôse an II, par la Commission de Saumur.

BELSUNCE, (*De*) Major en second du Régiment de Bourbon, Dragons, caserné à Caën, périt malheureusement dans cette ville le 11 août 1789. Une querelle survenue, à son insçu, dans un Cabaret, entre les Dragons de Bourbon et deux hommes du Régiment d'Artois, pour lesquels la populace prit fait et cause, occasionna le meurtre de ce jeune Officier, doué de tous les avantages de la figure et de l'esprit. Il fut conduit à la Maison Commune; de-là, à la Citadelle, escorté par la Garde Nationale, qui répondait de ses jours.

Tout-à-coup on donne l'orde aux Dragons de partir de Caën; leur absence devait calmer les esprits; mais une multitude forcenée se porte à la Citadelle, conduite par des scélérats soudoyés, qui animaient le peuple avec le Journal de *Marat*, où *Belsunce* était traité *d'Aristocrate* et de *Conspirateur*. Ce jeune homme est arraché par force de sa prison,

traîné sur la grande place, et fusillé en présence des Magistrats immobiles.

La querelle des Soldats était venue à l'occasion d'un *ruban* que les deux hommes du Régiment d'Artois avaient à leur boutonnière, et que les Dragons leur arrachèrent. Sur ce ruban était empreinte l'image du *Duc d'Orléans* et celle de *M. Necker*; circonstance qui, rapprochée du Journal de *Marat* l'Orléaniste, doit jetter un grand jour sur cet assassinat.

Belsunce était tendrement aimé de Mlle. *d'Armans*, plus connue sous le nom de *Charlotte Corday*, qui jura de venger la mort de son amant, et qui tint parole.

Ce fut le *Comte d'Hector*, Commandant de la province, qui fit évacuer la ville par les Dragons, non par patriotisme, mais par peur. L'absence de ces Dragons, qui eussent défendu leur Major, facilita le meurtre de *Belsunce*.

BÉLUDE. (*De*) Deux Nobles, qui périrent malheureusement à Castelnau, dans le Département de l'Aude, le 16 mai 1791; mais il faut être juste et convenir qu'ils méritaient bien leur sort, ou du moins qu'ils le cherchèrent volontairement. Déjà ils avaient, l'année précédente, fait partie d'un attroupement de Nobles et de leurs valets, qu'on n'avait pas dissipé sans répandre du sang de part et d'autres.

Le 16 mai 1791, ils voulurent empêcher quelques Volontaires de chanter une chanson patriotique; et, au lieu de passer tranquillement leur chemin, sans prendre garde à cette espèce de provocation, ils voulurent forcer l'Officier de la Garde Nationale d'ôter la parole aux Volontaires. *Je n'en ai pas le droit*, répond l'Officier. Et sur-le-champ l'un des *Belude* le blesse au visage avec son épée. Le peuple s'amasse; les *Belude* se barricadent dans leur maison; on veut les avoir; ils tirent sur la multitude, tuent plusieurs citoyens, mettent le feu à la maison; le tumulte s'accroit, la fureur n'a plus de bornes. Les *Belude* y perdirent la vie, ainsi que leur valet, qui les avait secondés.

BELVAL. Beaucoup de Comédiens Ambulans prennent ce nom-là. En général, les noms en *val*, en *ville* et en *cour*, sonnent à l'oreille des Comédiens; et ils les choisissent par amour pour l'harmonie.

BELVAL, Acteur de l'Ambigu-Comique, sous la direction de Picardeaux, annonçait quelque talent; et il aurait pû se rendre utile, si l'on pouvait faire quelque chose sous une direction de *Picardeaux*.

BELVAL, jouait les pères nobles à Rouen, d'où il vint à Paris, au théâtre de *Ribié*, dont il fut régisseur. Il n'est pas sans talent, et il passe pour un homme honnête; ce qui ne suffit cependant pas pour régir un spectacle.

BELVAL. Prud'homme, inexact en bien des points, mais souvent très-véridique et toujours intéressant, parle d'un *Patriote Belval*, qui aida *Thévenart* à calmer à Brest une insurrection de Matelots. Ce *Belval* est sans doute le même *Bellegal*, dont j'ai parlé, et que Prud'homme écrit de deux manières différentes dans un seul et même article.

BELVER, place d'Espagne, auprès de *Puicerda*, derrière les Pyrennées-Orientales. Le 8 messidor an II, *Charlet*, Commandant un détachement de l'armée des Pyrennées-Orientales, prit *Belver*,

mit les Espagnols dans une déroute complette, et leur fit 300 prisonniers.

BELVEDER. Ce mot, francisé d'après l'Italien, n'a en cours parmi nous qu'à la naissance de ces Donjons à jour, élevés sur le toît des maisons, d'où l'on jouit d'une vue très-étendue. On dit communément que pour se cacher, il faut chercher l'obscurité; ce qui est tout naturel. Cependant plusieurs Nobles et Prêtres proscrits et mis hors de la loi, se sont soustraits à la déportation ou à la mort, en choisissant leur retraite dans un *Belvéder*. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les *visiteurs révolutionnaires*, après avoir parcouru tous les recoins d'une maison, n'ont pas songé au *Belvéder*, sans doute, parce qu'ils ne soupçonnaient pas qu'on pût choisir, pour se dérober aux recherches, une lanterne, dont les murs transpareus ne ressemblaient nullement à une cachette.

Parmi tons les architectes qui se sont distiugués à Paris dans la construction des *Belvéders*, on peut citer cet ARCHANGÉ (1) dont j'ai parlé à la page 221 de ce Dictionnaire. Il y a mis tout le goût qu'il met d'ordinaire aux ouvrages qui lui sont confiés.

BELZAIS *de* COURMENIL, Procureur du Roi en l'Election d'Argentan, fut Député du Bailliage d'Alençon à l'Assemblée Constituante, puis Député de l'Orne, en l'an VI, au Conseil des Cinq-Cents. — On peut dire qu'il était, parmi les *élus*, du *petit nombre des élus*.

BÉMANI, natif de Milan, rentier, fut tué à Lyon, le 20 frimaire an II, par la Commission Révolutionnaire, comme suspect *d'avoir eté envoyé par les tyrans coalisés, pour etre Officier Municipal provisoire de la Commune de Lyon*. Celui-là est curieux.

BÉNAC, du Canton de Saint-Gaudens, fut tué le 7 pluviôse an II, par le Tribunal Criminel de la Haute-Garonne, *soupçonné d'être suspect de sentiments Contre-Révolutionnaires*.

BENAITRA, du Canton de Paimbeuf, fut tué à Nantes, comme *Vendéen*, le 10 nivôse an II, par la Commission *Carrier*.

BÉNARD. Trois *Bénard* furent tués les 4, 5 et 10 nivôse an II, comme *Vendéens*, les 2 premiers à Savenay, l'autre à Nantes, par les Commissions Militaires.

BENARD. Deux *Bénard* furent égorgés à Paris sur l'échaffaud,

(1) Quelques lecteurs m'ont écrit, pour savoir sur quoi je fondais cette assertion, dans l'article qui concerne cet Architecte: *tous ne s'accordent pas sur son économie.* — Je leur réponds hardiment que, voulant être le *pour* et le *contre* avec une égale véracité, j'ai dû rendre compte des diverses opinions que plusieurs personnes avaient exprimées sur cet Architecte, dont elles n'ont pas nié le talent, ni la probité, mais, parce qu'il se trouve quelques *Riches* un peu plus portés que d'autres à la parcimonie, et qu'il est naturel qu'ils se récrient contre *le peu d'économie* d'un homme, qui veut qu'on paie ses choses ce qu'elles valent; et, parce qu'un Ecrivain dira que *tout le monde ne s'accorde pas sur son économie*, cela veut-il dire qu'il ne soit pas économe? A Dieu ne plaise qu'un seul de mes *Articles* fasse jamais le moindre tort à un honnête homme! On doit voir, par la tournure que je donne à plusieurs de mes *articles*, que la douceur et la modération ne m'abandonnent jamais. Cependant, s'il faut ne faire que des compliments, autant vaut-il que mon *Dictionnaire* serve de supplément *à la Civilité Puérile et Honnête*.

pour

pour de prétendues conspirations; l'un (Sculpteur en marbre) à l'âge de 31 ans, le 28 prairial an II, l'autre (ancien Curé du Canton de Falaise) à l'âge de 47 ans, le 13 messidor an II.

BÉNARD. C'est aussi le nom de plusieurs militaires dignes d'éloges.

BÉNARD. Huit *Bénard* se distinguent à Paris dans leur profession, par des talens utiles à la Société; savoir : Un Cirier, deux Agens de Change, deux Architectes, un Chirurgien, un Négociant et un Fabriquant de papiers peints. Tout ce monde-là contribue au progrès des Arts et du Commerce.

BÉNARD *de* BEAUMARAIS, ancien Négociant de Bordeaux; bien digne de considération.

BÉNARD *de la* GRAVE, Député du Pas-de-Calais au Conseil des Cinq-Cents, en l'an IV, pour le *Nouveau-Tiers*. Homme sage et froid; patriote franc, éclairé, instruit.

BÉNATRE. Malheureux Charron de Village, du Canton de la Guerche, Ille et Villaine, fut tué, comme *Vendéen*, le 14 prairial an II, par la Commission Révolutionnaire de Laval.

BÉNAUD, ancien Curé de Saint-Cyr, près Versailles, fut égorgé à Paris sur l'échaffaud, le 25 messidor an II, comme *Conspirateur*, c'est-à-dire, comme *ancien Curé*.

BÉNAZET, Bourgeois de Saissac, fut Député de la Sénéchaussée de Carcassonne, à l'Assemblée Constituante, qu'il ne tint pas à lui de rendre un peu plus sage.

BENDER. L'un, Chirurgien à Paris, fait moins de bruit qu'il n'a de mérite. L'autre, Général Autrichien, employé contre les Français dans les commencemens de la guerre, avait moins de mérite assurément qu'il n'a fait de bruit. On menaçait alors, dans les Journaux du parti étranger, les jeunes Soldats Français, des *bottes du Général Bender*, comme les Bonnes font peur aux enfans avec les *bottes de sept lieues*. Mais les *Petits Poucets de la* République Française ont *débotté* l'*Ogre* impérial, et ils ont fait bien du chemin depuis ce temps-là.

BÊNE, petite ville du Piémont, qui fut prise par les Français, ayant à leur tête le Général *Serrurier*. Il y entra le 5 floréal, an V.

BENEDICITE, Prière que les Chrétiens étaient dans l'usage de faire avant leurs repas. Les Turcs font la prière publiquement à différentes heures de la journée; et ils ne rougissent pas des actes de leur religion. Si un Chrétien, en France, s'avisait de dire son *Benedicite* en *bonne compagnie*, tout le monde lui rirait au nez. Un Général Divisionnaire le disait pourtant à l'Armée; mais il était si brave, si sage, si humain, que ses Aides-de-Camp ne lui en faisaient pas un crime.

BÉNÉDICTIN, nom d'un Ordre Religieux, long-temps et justement célèbre, qui ne doit plus se lire, du moins chez les Français, que dans un *Dictionnaire d'Antiquités*. Il est vrai qu'il ne sera pas le seul relegué dans les fastes des choses passées; car, indépendamment des noms, auxquels nos modernes Grammairiens donnent une fausse interprétation, tels que *philosophie*, *lumières*, etc., on y trouvera encore *vertu*, *honneur* et beaucoup d'autres du même genre.

Les *Bénédictins* sont supprimés

en France, il est vrai; ils le sont aussi dans la plupart des pays où les Français victorieux ont pénétré. Mais il, s'en trouve encore dans plusieurs endroits du Monde Chrétien; et, comme les opinions, qui se perdent d'un côté, peuvent se retrouver d'un autre, personne n'assurerait bien positivement que l'Ordre de St. Benoît fût tout-à-fait éteint, quoique sa plus forte consistance appartînt aux Français.

Cet Ordre fut fondé vers le milieu du sixième siècle; et si l'on veut être de bonne-foi, l'on conviendra que, depuis cette époque jusqu'à la fin du règne de *Louis XV*, à très-peu d'intervalles près, il n'a cessé de rendre les plus grands services à la société.

Il faut même dire que, sous le règne de *Louis XVI*, quoiqu'il n'ait pas produit le même nombre d'hommes éclatans par leur mérite, il a toujours servi l'Etat par les soins qu'il a pris de l'éducation de la jeunesse.

Les Ecoles Militaires de Sorèze, Rebais, Pont-le-Voy et plusieurs autres Collèges dirigés par ces Religieux philantropes, étaient encore tout récemment des arènes, où les talens entraient en lice, où l'émulation dirigeait l'esprit et le cœur des jeunes gens vers les objets les plus capables d'honorer et de servir la Patrie; la Religion et les mœurs. Mais le nouveau système d'éducation, auquel on paraît vouloir s'arrêter, pourra bien, en mettant une sorte d'uniformité dans l'instruction, en mettre aussi dans l'irréligion; car tout ce qu'on nous débite de *philosophique* à cet égard, n'est que du phosphore; et l'expérience nous apprendra que tout édifice de cette nature est bâti sur le sable.

L'Ordre de St. Benoît fut réformé partiellement à diverses époques, parce que ce grand Corps eut besoin, comme tous les autres, d'être régénéré. Les *Grands Bénédictins*, qui possédaient les plus belles et les plus riches abbayes de Flandres, se sont passés de la Réforme. Aussi n'avaient-ils de recommandable, à fort peu d'exceptions près, que leur opulence et la bonne chère qu'ils offraient aux étrangers. L'ivrognerie était leur vice dominant; ils n'étaient point rasés comme les nôtres; mais ils observaient une règle plus sévère, en apparence, sortant moins et se répandant moins dans la société. (*Voyez Maines.*)

De toutes les Réformes que cet Ordre a subies, la plus considérable est celle de la Congrégation de St. Maur. Elle possédait la presque totalité des Abbayes de France. Celle de *St. Vannes* avait dans Paris, l'Abbaye de St.-Martin, et *St.-Denis de la Châtre*, dans la Cité. Celle de *Clugny*, la maison de la Place de Sorbonne; mais celle de St.-Maur, dont *Marmoûtiers*, près de Tours (*Mauri Monasterium*) était le Chef d'Ordre, occupait, outre les Abbayes de *St.-Denis* et de *St.-Germain-des-Prés*, une foule de Maisons magnifiques, toutes richement dotées, solidement construites et dignes de la curiosité des étrangers; entr'autres, *Corbie*, le *Mont St.-Quentin*, l'Abbaye *aux Hommes*, à Caën, *St.-Ouën*, à Rouen, *Fécamp*, *St.-Jean* et *St.-Vincent* de Laon, et une multitude d'autres, qui ressemblaient plutôt à des Palais qu'à des Monastères.

Le dernier Général de cette Congrégation de St.-Maur fut *Dom*

Chevreux, massacré le 2 septembre 1792. (*Voyez son Article.*)

Le Chef d'Ordre de tous les Bénédictins du monde était l'Abbaye du Mont-Cassin, au Royaume de Naples, dans un des plus beaux sites qu'il soit possible d'imaginer. Le nouveau Pape (Grégoire Barnabé de *Chiaramonte*, de la famille des *Clermont-Tonnerre*, âgé de 58 ans) qui a pris le nom de *Pie VII*, était Professeur de Théologie dans cette Abbaye; et il faut l'ajouter à la nomenclature des Papes qu'a produit l'Ordre de St.-Benoît.

Ce qu'on entendait en France par *Bénédictins*, n'était, proprement parler, que la Congrégation de Saint-Maur. C'est celle-là qui a fourni à l'Eglise et à la République des lettres, une multitude de Théologiens distingués, de Savans profonds, de Littérateurs instruits, de Physiciens, de Mathématiciens, et sur-tout d'Historiens généralement estimés.

Dans les derniers temps de son existence, on a pu juger à quel point elle était dégénérée quant aux sciences et aux lettres; car, dans les Collèges confiés aux Bénédictins par le Gouvernement, ces Religieux étaient obligés de prendre des Laïcs pour enseigner la Rhétorique et les Belles-Lettres, et même les Mathématiques, ne trouvant pas chez eux assez d'hommes capables de le faire avec succès, ou qui, peut-être, voulussent en prendre la peine.

Les *Bénédictins* ont constamment entretenu et agité le flambeau des sciences prêt à s'éteindre. Pouvaient-ils s'attendre à voir cette clarté bienfaisante se changer un jour en une flamme destructive, qui consumerait jusqu'aux débris de leur tombeau!

Avec de pareils titres à la reconnaissance de la postérité, si l'on veut connaître ceux qui désignent l'illustration individuelle, on saura que le seul Ordre de Saint-Benoît a produit 41 Papes (y compris *Pie VII*) 200 Cardinaux, 4,600 évêques, 50 Patriarches, 1,600 Archevêques, 4 Empereurs, plus de 6,000 Savans et Lettrés, et 3,600 Religieux Canonisés, ce qui n'intéresse pas autant la société.

Il faut néanmoins convenir que, dans la plupart des Abbayes peu nombreuses de la Congrégation de Saint-Maur, le relâchement a été porté jusqu'au scandale; car l'habit seul faisait soupçonner que ces maisons fussent des Monastères.

Poultier était aussi Bénédictin. Je ne sais pas si mes lecteurs seront d'avis de l'adjoindre à la nomenclature que je viens de leur donner; mais il est permis d'en douter.

N. B. On peut offrir au lecteur, à l'occasion des *Bénédictins* (puisque leurs maisons étaient les plus riches et les plus nombreuses de France) un rapprochement curieux au sujet de la destruction des Couvents.

L'Historien Anglais *Burnet*, qui, certainement n'est pas suspect, puisque de tous les écrivains Protestans, il fut le plus acharné contre les Moines et le plus lâche courtisan du Parlement et des Grands d'Angleterre, fait, comme malgré lui, une peinture de la suppression des Religieux sous le règne de *Henri VIII*, que l'on peut adopter parfaitement à ce qui s'est passé en France. On peut même, en copiant *Burnet* mot à mot, s'imaginer qu'il raconte la suppression des Couvents de France; il n'y a simplement qu'à subs-

tituer la *Nation* au mot *Roi*. On pourra conclure aussi de ce rapprochement, que par-tout et en tout temps : 1°. Les grandes innovations commencent par de petites choses ; 2°. que les premiers réformateurs ne veulent jamais réformer que pour eux et à leur profit ; 3°. qu'ils promettent toujours au peuple ce qu'ils ne lui tiennent jamais.

« Les Commissaires chargés de » supprimer les *petites Abbayes*, » dit *Burnet*, avaient ordre de » recommander aux grands Couvents du voisinage les Religieux » qui ne voudraient point abandonner la vie monastique, et » d'envoyer au Chancelier (ou au » *District* ou au Département) la » liste de ceux qui voudraient retourner au siècle ; et l'on devait » assigner à chacun une pension » pour sa vie.

» Mais, continue *Burnet*, tous » les écrivains nous représentent » la conduite de ces Commissaires, d'une manière fort odieuse. » On exposa dix mille personnes » à chercher leur vie (il faut dire » en France 40 ou 50 mille). Chaque Religieux n'eut, en tout et » pour tout, que *huit écus et un* » *habit*. Mais les Commissaires » eurent autant de soin de s'enrichir, que de remplir les coffres » du Roi (dites *de la Nation*). On » démolit la plupart des Monastères et des Eglises, on en vendit les matériaux, le plomb, » les cloches, etc. Ce qui excita » des plaintes, des réclamations à » l'infini ; et un grand mécontentement parmi le peuple. »

Pour étouffer ces murmures, dit toujours *Burnet*, « on publia, par « ordre du Roi (*de la Nation*), » divers traités (pamphlets) où l'on » étalait une foule de crimes et de » friponneries des Moines, que » les réclamans niaient être vraies ; » et le Roi (*la Nation*) vendit » aux Gentilhommes (aux particuliers) de chaque province, les » terres des Couvents qui avaient » été supprimés ; et les leur donna » à fort bas prix. »

Ce rapprochement est curieux ; et l'on voit que nous n'avons rien fait en matière de suppression, qu'on n'eût déjà fait avant nous.

BÉNÉDICTION. Ce mot, dans son origine, ne signifie proprement que *bien dire*, c'est-à-dire, *exprimer à quelqu'un tout le bien qu'on en pense et qu'on lui souhaite*. Mais il y a des siècles qu'il porte un sens plus étendu que celui-là, par l'application qu'on en fait dans toutes les langues. *Bénédiction* exprime toujours quelque chose d'*auguste*, de *solemnel*, d'*analogue à la Divinité* ; du moins y a-t-il toujours à côté de cette expression une idée religieuse qui lui donne plus d'importance et de gravité qu'elle n'en aurait par elle-même.

La première *Bénédiction* est, sans contredit, celle de *Dieu* ; mais, comme il n'est plus du bon ton, ni du beau style de dire *Dieu*, quoique ce mot soit le Roi des mots, on peut se borner à dire la *Bénédiction du Ciel*.

C'est pourtant celle dont on se soucie le moins, parce qu'elle est aussi celle à laquelle on croit le moins ; mais, comme la nature des choses ne change pas selon nos caprices et nos opinions, que l'on y croie ou que l'on y croie pas, les choses n'en sont pas moins les mêmes, et il sera toujours vrai que l'idée de la *Bénédiction du Ciel* est belle, grande, majes-

tuense, utile à tous les hommes, dans tous les temps et dans tous les pays ; ceux qui se trouvent heureux d'y croire, peuvent bien faire pitié à la tourbe orgueilleuse de nos *menus* philosophes ; moi, je suis du nombre de ceux à qui ils font envie. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que jamais un homme sensé ne s'imaginera que le crime et le vice puissent attirer sur lui la *Bénédiction du Ciel*; et, dès l'instant qu'il y attache du prix, il doit, par une conséquence toute simple, pratiquer les vertus qu'il croit propres à la lui mériter. Il est, ce me semble, assez difficile de réfuter cette assertion.

La seconde *Bénédiction* est celle d'un père. C'est celle qu'*Adam* donne à sa famille dans *la Mort d'Abel*; et la manière dont *Legouvé* a traité cette scène, n'a encore excité la pitié, ni le sourire de personne. La *Bénédiction paternelle* est connue de tous les peuples civilisés ; elle était révérée chez les anciens ; elle se pratique encore dans les provinces septentrionales de France, au sein des familles patriarchales qui vivent dans les campagnes ; et l'on a remarqué que les Empires les mieux gouvernés, les plus durables et les plus anciennement établis, sont ceux-là précisément où l'on a conservé scrupuleusement l'usage de la *Bénédiction paternelle*. (*Voyez Chine*, *Famille*, *Paternité*, etc.)

Je n'insisterai pas sur ces *Bénédictions* purement religieuses, dont nos *Evêques*, nos *Abbés* et nos *Prêtres* ont été si prodigues. Dans chaque Religion, les *Bénédictions* ont été distinguées par quelque signe extérieur, par différents gestes caractéristiques ; Le Christianisme, qui se sert du Signe de la Croix, retrace par-là le souvenir du grand événement, qui fait la base de sa croyance. Mais il faut observer que, dans toutes les sectes, même dans celles du paganisme, les signes de la *Bénédiction* ont entr'eux une sorte d'analogie, en ce qu'on y voit toujours l'imposition des mains, ou les mains étendues vers le ciel.

Les *Bénédictions Sacerdotales* ont été trop communes parmi nous; cet abus a dégénéré en scandale ; au lieu de concentrer cette cérémonie dans les Eglises, on en a dispersé l'usage dans toutes les circonstances de la vie sociale, sans égard ni pour le temps, ni pour le lieu. N'était-il pas ridicule et honteux de voir un Evêque en carrosse éparpiller à droite et à gauche des *Bénédictions* au peuple qui ne les lui demandait pas, et, d'une main, qui souvent était souillée par des attouchemens proscrits, signifier aux pauvres, en sortant d'un bon repas, qu'il leur recommandait la patience, la décence et la frugalité, au nom d'un Dieu pauvre, modèle de souffrance et d'humilité !

Ces choses-là n'ont de prix que par l'idée qu'on y attache ; or cette idée se lie essentiellement au plus ou moins d'estime qu'inspire le personnage. La moindre attention, la moindre marque de bienveillance de la part d'un Pontife vertueux, excite toujours un sentiment doux et cher ; et toutes les libéralités spirituelles d'un Prélat méprisable par sa conduite, semblent dégrader son caractère, et ôter à ses fonctions ce qu'elles ont de vénérable et d'auguste.

Il est un autre genre de *Bénédictions*; ce sont les plus rares; ce sont en même temps celles dont les Princes et les Gouvernants sont toujours le plus avides. Elles furent la plus douce récompense de l'amour de Louis XII pour son peuple; Elles firent la jouissance de Tite, de Marc Aurele, d'Antonin, et d'un petit nombre de Princes, qui firent consister leur gloire dans la félicité des Nations. Elles seront le prix de tes travaux, ô jeune héros, qui as déjà forcé l'hommage de la postérité, si ton courage ne faiblit pas sous les efforts de la séduction qui cherche à t'abattre, et si ton ame grande et forte résite au pouvoir des adulateurs, comme elle a trioniphé de la valeur des ennemis !

BÉNÉFICE. C'est l'avantage pécuniaire qui revient à quelqu'un, d'une entreprise de quelque nature qu'elle soit, ou d'une acquisition ou d'une gratification. Les *Bénéfices* de la Révolution, par exemple, n'ont pas été pour ceux qui l'avaient faite, du moins en partie; il en sera toujours ainsi; c'est précisément la Fable de *Bertrand* avec *Raton*.

BÉNÉFICE D'ENTREPRISE. Cet Article exigerait des développements, qui ne doivent pas trouver ici leur place. Il faut bien se garder de confondre le *Bénéfice* d'un commerce légal, avec celui des *Entreprises*, comme celles que nombre de gens ont faites depuis dix ans. . . On a remarqué dans les *Bureaux de la Guerre et de la Marine*, que la plupart des entrepreneurs avaient pris l'habitude de calculer leur *bénéfice*, non pas sur ce qu'ils *gagnaient*, mais sur ce qu'ils *manquaient à gagner*. Avec cette manière de voir, celui qui ne gagne que 100,000 fr. quand il croyait en gagner 200, regarde ce *manque à gagner* comme une perte.

BÉNÉFICE DE COMMERCE. On peut encore renvoyer cet article au mot *Commerce*. Mais rien n'empêche d'observer ici que les *bénéfices du Commerce* n'ont rien de commun avec ceux d'une *entreprise*. Un Commerçant rougirait de gagner ce qu'un Entrepreneur regarde comme un gain légitime.

BÉNÉFICE D'ÂGE. On faisait son *Droit* à *Rheims* en très-peu de temps par *Bénéfice d'âge*; c'est-à-dire qu'en faveur de l'âge, on acquérait le droit d'être ignorant toute sa vie, en exerçant des fonctions supérieures à ses facultés. C'est un triste privilège que celui-là. *Vadier*, *aux soixante ans de vertu*, avait sans doute part à la souveraine puissance par *Bénéfice d'âge*. Mais on ne dira pas, j'espère, que *Bonaparte* est parvenu à la première Magistrature par *Bénéfice d'âge*; il la doit bien à lui-même.

BÉNÉFICE D'INVENTAIRE. Expression de l'ancienne Jurisprudence, qui ne se peut définir que par des exemples. Celui qui hérite par *bénéfice d'inventaire*, court les chances de l'*avoir* ou du *non-avoir*; mais ceux qui se déclarent héritiers de cette manière, savent bien ce qu'ils font. Des Auteurs plus malins que moi, ont cru pouvoir appliquer ces mêmes expressions à certaines opérations nationales. . . . Silence !

BÉNÉFICE ECCLÉSIASTIQUE. C'est proprement-là ce que signifie le mot *Bénéfice*, pris isolément. Les trois-quarts des meilleures terres, dans certaines Provinces, appartenaient au Clergé, soit sécu-

lier, soit régulier. Mais on appellait spécialement *Bénéfice* la portion de terres, de redevance, de droits, affectée à telle cure, à telle chapelle, à tel canonicat. Il était bien juste que le prêtre vécût de l'autel; mais il n'était ni juste, ni déceut que le patrimoine des pauvres et des temples servît à nourrir l'orgueil, la faiuéantise, le luxe et le scandale.

BÉNÉFICE A CHARGE D'AME. C'est le *Bénéfice* dont jouissait celui qui vaquait aux fonctions du saint ministère; c'étaient-là proprement les ecclésiastiques; c'étaient-là ceux qu'il fallait nourrir et protéger. On a remarqué que les *Bénéfices à charge d'ame* furent toujours les moins lucratifs; le haut clergé avait arrangé les choses de manière que tout le produit des charités du peuple passait entre les mains de ceux qui ne faisaient rien et qui n'étaient ecclésiastiques que de nom; (*voyez Culte*, *Prêtre*, *Sacerdoce*) et les privations étaient pour ceux qui méritaient d'avoir. La triste destinée de l'espèce humaine a toujours ressemblé à celle des *abeilles*, dont le miel engraisse les *frélons*. Sous la monarchie, beaucoup de paresseux mangeaient le patrimoine de l'homme laborieux; dans la République, beaucoup d'inutiles occupent la place d'hommes essentiels; et le *Sic vos non vobis* de Virgile peut s'appliquer à la politique, au civil, même au militaire, comme il s'appliquait à l'Eglise. En vain des Gouvernants équitables voudront remédier à cet abus; on les trompera toujours; et ce qu'ils pourront faire de mieux en ce cas, ce sera le moins de mal possible.

BÉNÉFICE SIMPLE. C'était un *Bénéfice* qui n'obligeait à rien qu'à dire son bréviaire; du moins, voilà ce que disaient ces Messieurs.... Lâches Egoïstes! ignoriez-vous que l'intention du Fondateur était aussi d'entretenir ces temples que vous laissiez tomber en pourriture! de soulager ces pauvres, qui réclamaient du pain à la porte des palais, où vous faisiez de somptueux repas!... On a dit qu'il y avait au Corps Législatif beaucoup de *Bénéfices simples*... Plusieurs de ces *Messieurs*, en effet, étaient de vrais Chanoines.

BENEL, (*Jacques*) fut un des malheureux prisonniers massacrés dans les cachots de Lyon, aux journées déplorables des 5 et 9 mai 1795 (16 et 17 floréal an III) sous le prétexte du *Terrorisme*. Nous ignorons la part plus ou moins active que cet infortuné avait prise aux crimes de la terreur; mais nous savons de bonne source que la majeure partie des victimes de la réaction, n'étaient, à Lyon et à Marseille, que de pauvres ouvriers, des agens plus que subalternes, que les *faiseurs* avaient égarés, et qui s'étaient portés machinalement aux excès qu'on leur faisait commettre. Les grands coupables, les vrais coupables les ont sacrifiés pour ensévelir la vérité dans l'oubli.

BÉNÉLAU, du Canton de la Châteigneraie, fut tué, comme *Vendéen*, le 15 nivôse an II, par la Commission Militaire de Nantes.

BENE-SIT, Expressions Latines, qu'on emploie fréquemment dans le Dialogue Français. C'est comme si l'on disait: *Soit; à la bonne heure*.... Un Conventionnel Montagnard, en mission dans un Département du Midi, se servait souvent de ces mots-là dans le cours de la conversation; cet homme était plus méchant de tête que de

cœur ; il croyait s'illustrer en professant bien haut les principes désorganisateurs de ses collegues ; mais il n'aimait pas le sang, et il s'imaginait qu'un bon patriote devait autoriser tous les crimes, pourvu qu'il n'en coutât la vie à personne. Tout fier de savoir un peu de Latin, il en mettait partout, même avec les gens qui ne l'entendaient pas. Il haranguait une fois la Société Populaire d'une petite ville, et trois ou quatre *frères et amis*, sur quatre ou cinq cents, entendaient à peine cette langue :

« Braves Sans-Culottes, disait-» il ; on vous reproche de ne pas » vous contenter de vos femmes ; » moi, je ne vous en fais pas un » crime. Vous allez voir les fem-» mes des autres ; *bené sit* ; mais » faites en sorte que leurs maris ne » le sachent pas... Vous volez les » montres, les bijoux, le numé-» raire... *bene sit* ; mais tâchez de » ne voler que les Aristocrates. » Vous renversez les autels ; vous » brûlez les images ; vous prenez » les anges d'argent, *bene sit* ; mais » tâchez qu'il en revienne *pied ou* » *aile* au Trésor National. Vous » arrêtez les nobles et les prêtres ; » vous les f... dans les cachots ; » *bené sit* ; mais ne les tuez pas ; » car un homme mort n'est bon à » rien. »

BÊNEST, l'un des 171 détenus à la maison de force de Bicêtre, qui furent massacrés les 3 et 4 septembre 1792, par les ordres de la Commune de Paris. Quoique Bicêtre fût une maison destinée aux *mauvais sujets*, que la police condamnait à tant d'années de réclusion pour leur donner le temps *de se corriger*, il faut avouer que *la correction* de la Commune était un peu trop forte.

BENET. Cette expression ne signifie pas *bete*, ne signifie pas *niais* ; mais elle signifie à-la-fois *bete* et *niais*. Or, il faut savoir ce que c'est qu'un *benet* ; et la meilleure définition que je puisse en donner, c'est d'ébaucher, s'il se peut, quelques peintures capables d'en offrir une juste idée.

Un homme qu'on mystifie tous les jours, peut fort bien, malgré cela, ne pas être un *benet* ; car des gens d'esprit, ou des savans préoccupés, qui ne sont pas sur leurs gardes, peuvent être mystifiés par des esprits subalternes, sans que cette petite humiliation tire à conséquence pour leur mérite et pour leur gloire.

Mais il y a une manière de mystifier, qui ne peut faire de dupes que parmi les *benets* ; et c'est justement de celle-là que je voulais parler.

Un mari, dont la femme est infidelle, n'est pas pour cela un *benet* ; souvent même c'est un homme d'un rare mérite ; et, s'il ferme les yeux par prudence sur un mal qu'il ne peut empêcher, c'est souvent par suite du mépris que cette femme lui inspire ; alors c'est l'amant qui est un véritable *benet*.

Mais un peuple éclairé, sensible, aimable, à qui l'on promet *la liberté*, pourvu qu'il ait la complaisance de fouler aux pieds les droits les plus authentiques et les institutions les plus sacrées, n'est-il pas un tant soit peu *benet* !

Une masse de plusieurs millions d'individus, qu'une petite poignée de *brigands* sans courage, sans esprit et sans moyens, parvient à paralyser par la frayeur, qu'elle dépouille de tous ses droits, qu'elle force de renoncer à ses propres idées, qu'elle plonge, malgré elle, dans

dans la fange de tous les vices, à qui elle fait croire les absurdités les plus révoltantes, à qui elle enlève ses lois, ses autels, ses usages, ses principes, sa croyance, son argent, son pain, ses liaisons et ses habitudes les plus chères, qu'elle maîtrise insolemment en lui parlant d'*egalité*, qu'elle jette dans les cachots en lui prêchant *la liberté*, qu'elle assassine par grouppes, en la forçant de vanter elle-même *la fraternité*.... Une masse de pareils individus, je le demande au plus partial des hommes, n'est-elle pas au juste une masse de *benets* ?...

Quoi ! le peuple est un *benet*, dira-t-on ?... oui, sans doute ; et ce n'est jamais *un tel*, ni *un tel*, dans les événemens de cette nature, qu'il faut accuser. Personne n'a été ni *niais*, ni *bête* en particulier ; mais toute la France a été l'un et l'autre, en général. Voilà le mot.

BENETEAU. (*Rose Beneteau, Veuve Bonaud*) fut assassinée à Nantes, par la Commission Militaire, le 18 nivôse an II, comme *Brigand de la Vendée*..... Une femme !

BENETION, du Canton de Montaigu, tué à Savenay, comme *Vendéen*, le 3 nivôse an II.

BENETOT, du Canton de la Châteigneraie, tué à Nantes, comme *Vendéen*, le 16 nivôse an II. — Un autre BENETOT, du Canton de Cholet, périt aussi à Nantes pour la même cause, le lendemain 17 nivôse.

BENETREAU, du Canton de Thouars, périt à Nantes, pour la même cause, le 15 du même mois.

P. S. Ce mois *nivôse de l'an II*, fut pour la Région occidentale de la France le mois des assassinats. Jamais on n'a vu tant de morts en un si court espace de temps, excepté aux batailles meurtrières, qui font époque dans l'histoire.

BENEVADY, (*Françoise*) Couturière à Mornas, au Comtat d'Avignon, aujourd'hui Vaucluse, fut égorgée, comme *Aristocrate*, le 13 messidor an II, par la Commission populaire d'Orange.

BÉNEVOLE. On donnait autrefois dans les *prefaces* cette épithète au *lecteur*, comme si l'on eût supposé que le public était toujours dans la disposition formelle d'approuver ce qu'il lisait. Si cela était, les lecteurs sont donc bien changés ; il est vrai qu'il y a trop d'auteurs, et d'auteurs d'une certaine façon, pour qu'on ne se lasse pas d'être *bénévole*.

En vérité, quand on aurait un fond d'indulgence presqu'inépuisable, il ne suffirait pas pour les cinquante-six mille productions magnifiques, dont chaque année voit la naissance et la mort. Pour moi, j'ai toujours cru que *lecteur bénévole* voulait dire : *La petite charité, s'il vous plaît.*

BÉNÉZECH. Il faut que le plaisir succède quelquefois à la peine ; et la bienfaisante nature a tellement combiné les choses, que la vie est une alternative de bien et de mal qui se compensent l'un par l'autre.

Dans la plus rude de toutes les professions il existe toujours quelque dédommagement, qui aide l'homme à supporter le fardeau pénible de ses fonctions.

Certes, le métier d'Auteur (car quel autre nom lui donner, après les horreurs dont cette carrière a toujours a été le théâtre ?) est un métier bien dur ; et il faut du courage à l'honnête homme pour l'exercer. Sans parler des innom-

brables calomnies et diatribes de certains Journalistes accoutumés à n'accorder de l'esprit *qu'à eux et à leurs amis*, il est certain que l'obligation, une fois contractée *par le fait*, de retracer, en qualité d'Historien, les crimes et les inepties des brigands et des iguares, n'est pas une tâche fort agréable; mais aussi, l'occasion, qui s'offre souvent, de raconter des traits de vertu ou de parler d'un homme estimable, est un ample dédommagement pour l'écrivan sensible et judicieux. C'est ce que l'on éprouvera toujours, quand il faudra parler d'un magistrat comme *Bénézech*.

Il était autrefois Chef de l'Administration de la *Correspondance Nationale, rue Neuve Saint-Augustin*, et Propriétaire des *Petites Affiches* de Paris; on dit même qu'il l'est encore.

Il fut, dans la Révolution, Chef de la Commission des Armes, avec *Capon* et *Dupin*; ce dernier étant leur *Adjoint*.

Il fut nommé Ministre de l'Intérieur, lors de l'installation du Directoire Exécutif, après le 13 Vendémiaire an III; et cette nomination douna quelqu'espoir aux amis de l'ordre et de la justice.

Il exerça ce Ministère avec beaucoup de zèle, d'intelligence et d'intégrité; les Artistes eurent beaucoup à s'en louer; il s'est fait aimer d'eux, parce qu'il les encourageait. Je n'en dirai pas autant de tous les Gens de Lettres; il fut injuste envers plusieurs; mais nous lui devons la justice de déclarer qu'alors il fut trompé (et quel Ministre ne l'est pas plus ou moins!) et qu'il a toujours bien agi, quand il a pû agir par lui-même.

Bénézech, qu'on avait dit mort après le 18 *Fruct.*, est aujourd'hui *Conseiller d'Etat*, chargé de l'inspection de la maison du *Premier Consul*. On l'accuse de faiblesse, mais on ne prouve aucun fait à l'appui de cette assertion; mais ce qu'on prouve aisément, c'est sa droiture, ses connaissances, ses talents, son bon goût, et sur-tout son humanité.

BÉNÉZET, (*Justine*) fut longtemps Actrice de Feydeau pour les Accessoires. Elle chantait bien et jouait mal. Elle était laide, mais instruite, spirituelle, et d'un excellent ton.

BÉNÉZET, (*Joseph Bénézet de Cathelany*) ancien Curé, du Canton d'Uzès, fut égorgé par le Tribunal Criminel du Gard, le 5 prairial an II, comme fanatique et contre-révolutionnaire. On sait ce que cela voulait dire.

BÉNÉZOUËF ou BENESOUËF. Ville d'Egypte sur le Nil, à vingt lieues du Caire. Le Général *Desaix* y a laissé sa mémoire en vénération; et le nom Français y a fait une impression plus favorable à son commerce, que la molle inepție des *Turcs*.

BENGALE, Royaume des Indes Orientales, autrefois très-florissant, parce que sa fertilité secondait l'industrie des naturels du pays, qui pouvaient semer et planter avec l'espoir si légitime de recueillir pour eux-mêmes. Mais les Anglais, selon leur coutume, ont accablé ses habitants de tant de vexations et d'impôts, qu'une grande partie a déserté sa patrie, sans parler de ceux qui ont péri sous le fardeau de la misère.

Le Gouvernement du *Bengale* était autrefois amovible; mais le Royaume devint héréditaire dans

la personne de *Nader Cha*, qui obligea le Grand Mogol de ratifier cette hérédité par un article fondamental du traité qu'il conclut avec lui. Depuis cette époque, tous les pouvoirs sont héréditaires, et la puissance de ceux qui les exercent, n'a de bornes que leurs caprices.

Souraja Dolla, l'un de ces despotes, ayant reçu des Anglais quelques sujets de mécontement, rassembla une armée, et vint assiéger *Calcuta*, qu'il prit après un peu de résistance. Mais il en fut bientôt chassé; et, dans sa fuite, il perdit le trône avec la vie.

Telle est l'origine de la Puissance Anglaise dans ces riches contrées. Après y avoir placé un Gouverneur, ils le réduisirent au plus modique traitement, et se firent eux-mêmes administrateurs de ses Etats.

Mais cette Puissance colossale, qu'ils accrurent encore par la conquête de l'Indostan, ne se soutiendra jamais sans une Colonie d'Européens. Un mouvement des naturels du pays, que dirigerait une main habile, dissiperait bientôt ce prestige de grandeur.

BENGAY, Sergent au Bataillon de Chasseurs du Mont-Cassel, se distingua à la prise de l'île Cadsand, en conduisant A LA NAGE neuf à dix bateaux avec deux de ses camarades, *Bernard* et *Ventre*. *Musset* raconte dans son *Voyage d'Italie*, des traits encore plus hardis de la part de nos soldats, qui ne m'étonnent pas.

BENGY, Gentilhomme du Berry, fut l'un des quatre Députés de la Noblesse de ce Bailliage à l'Assemblée Constituante; et il partagea les principes de justice, d'honnêteté et de modération, qu'on a reconnus parmi ses collègues.

BENIÉ, c'est un Acteur de province, qui est toujours *saoul*, quoiqu'ayant beaucoup de talent. Je le désigne ici par un autre nom que celui qu'il prend au théâtre. Pour Dieu! Mon cher ami!... Songez donc que le *Roi Léar*, *Lusignan* et notre père *Adam* n'étaient pas des ivrognes!

BÉNIÉ, Imprimeur à Lyon, fut assassiné par la Commission Révolutionnaire de cette ville, le 16 nivôse an II, en vertu des *Droits de l'Homme*, pour n'avoir pas été de l'opinion de ses Bourreaux. Il n'avait que 21 ans.

BÉNIÈRE, né à Rouen, Prêtre infiniment méritant, Curé de Chaillot, près Paris, fut égorgé sur l'échaffaud le 22 messidor an II, à l'âge de 57 ans, pour l'absurde Conspiration du Luxembourg.

BENIGNE, c'est une épithete extrêmement flatteuse que celle-là; la *Bénignité* dit quelque chose de plus que la *bonté*. Celle-ci marque le desir d'obliger, la crainte de nuire et l'intention de faire le bonheur des autres; celle-là semble marquer que cette intention est remplie. Mais on ne dit guères ce mot que pour les maladies et l'air. Les influences de la Révolution n'ont pas été *Bénignes* jusqu'ici, Mais le temps viendra, où elles le seront.... Un peu de patience.

BÉNIGNE, (*Saint*) était une célebre Abbaye de *Benédictins* dans Dijon; et *Saint-Bénigne* était le patron de la ville; beaucoup de Dijonnais portaient le prénum de *Bénigne*, notamment, M. *Bossuet*. Il paraît que l'influence du Saint n'a pas porté sur les Patriotes de Dijon; car, ils n'ont pas montré trop de *bénignité*.

BENIGUET, Marchand de Drap, à Lyon, y fut assassiné le

19 pluviôse an II, à l'âge de 57 ans, en qualité de *Contre-Révolutionnaire*, par la Commission Militaire et Revolutionnaire de cette malheureuse ville.

BENIN. Un caractère *benin* n'est pas précisément un bon caractere ; il veut moins dire un *homme doux* qu'un *homme doucereux*. On appellait aussi jadis le lecteur : *Benin-Lecteur*. . . . Nous nous défions, nous autres, d'un homme *Benin*, parce que nous mêlons avec ce mot des idées d'hypocrisie. On a vû dans la Révolution, des Patriotes *Benins*, qui, malgré leur sourire doucereux et leur langage mielleux, ne se faisaient pas scrupule d'aller à la messe le matin et de faire guillotiner le soir une demi-douzaine d'individus.

BENIN, fameux Royaume d'Afrique, situé le long du Golfe de Guinée, et à-peu-près aussi étendu que l'Angleterre et l'Ecosse. C'est de tous les pays de l'Univers, le plus étrangement gouverné ; mais, sans vouloir aigrir les haines, ni réveiller des souvenirs importuns, il me sera peut-être permis d'objecter à ces *Anciens Patriotes de* 1793, qui, avec les meilleures intentions du monde, se sont si fort égarés dans leur route. . . . Qu'il me soit permis, dis-je, de leur objecter que leur système, appellé *système de l'égalité et de la liberté*, n'en avait absolument que le nom ; et qu'il n'a jamais existé au monde entier un régime plus despotique que le leur, puisque la plupart d'entre eux ont aujourd'hui les yeux dessillés, et qu'ils conviennent de bonne-foi que leur extravagance n'a jamais rien eu d'égal.

Je pourrais m'étendre sur cet *article*, en leur prouvant sans réplique que le régime révolutionnaire était précisément ; par le fait, celui du Royaume de *Benin*, quoique celui-ci passe encore pour la servitude la plus honteuse et la plus absolue. Je me bornerai à quelques points de ressemblance.

Au Royaume de *Benin*, quand le Prince paraît en public, on fait mourir quinze ou seize *esclaves* pour lui faire honneur.

En France, quand un Proconsul paraissait sur la place publique, on faisait mourir, sur-tout, à Paris, à Arras et à Nantes, quinze ou seize *hommes libres*, pour le régaler d'un spectacle digne de lui.

Au Royaume de *Benin*, après la mort d'un Grand, on immole un grand nombre d'esclaves pour l'aller servir dans l'autre monde.

En France, après la mort des ci-devant Princes et Princesses, on immola une foule de courtisans et de nobles, probablement aussi pour leur tenir compagnie.

Au Royaume de *Benin*, tout le monde est esclave du Roi, et porte une incision au corps pour marque de servitude.

En France, tout le monde était esclave des *Frères* et *Amis*, et portait divers signes de servitude, comme *Bonnet-Rouge*, *Pique*, *Carmagnole*, pour se conformer au ton et à l'humeur des Puissances d'alors.

Au Royaume de *Benin*, on croit que Dieu, étant bon de sa nature, n'a besoin ni de prières, ni de culte.

En France, on a cru précisément la même chose ; et c'est pour cela qu'on a aboli le culte, etc.

BENIOWISKI. Opéra en trois

actes, représenté cette année aux *Italiens* avec beaucoup de succès; les paroles et la musique ont également leur mérite. Les Acteurs contribuent beaucoup par leur jeu et leur ensemble au succès de cet ouvrage. L'Auteur a choisi l'épisode le plus intéressant de l'*histoire de Béniowiski*, célèbre aventurier Polonais, publiée en deux volumes. Ces mémoires, ou plutôt ces *aventures* sont la vérité embellie par les fictions, c'est-à-dire, moitié *Anecdotes*, moitié *Romans*. Son projet (impraticable) d'établissement à *Madagascar* avait plu à l'ancien Gouvernement. Les femmes étaient séduites par quelques plumes d'oiseaux étrangers; les ministres, par des conquêtes; et les politiques, par des projets. Après avoir trahi toutes les nations, il fut tué à l'attaque d'un établissement de commerce Français.

BENIQUET. Originaire Français, depuis 30 ans au service de la Marine Anglaise; mais il n'a jamais voulu servir contre la France. Ce Marin a depuis 30 ans l'habitude de se mettre à genoux dans son Vaisseau trois fois le jour, de faire le Signe de la Croix et de dire pour toute prière : *Au nom du Père et du Fils*, etc. *Mon Dieu! vous savez bien ce que je veux vous dire.*

BENIR. On *bénit* un Abbé et l'on *sacre* un Evêque; on *bénit* des ornements; on *bénit* des cierges, de l'eau, du pain, du sel, des cendres, des rameaux, du buis... Mais on *bénit* le Ciel de tout, quand on a la philosophie rare et profonde de reconnaître la main de la Providence dans tous les événements de ce monde; on *bénit* un bienfaiteur, quand on a en horreur l'ingratitude; et les émigrés rentrés, et les Français échappés à la mort béniront *Bonaparte*, s'ils sont justes et sensibles.

BÉNIT. Il fallait que le *pain bénit* fut un grand régal pour nos ancêtres, puisqu'ils disaient, en parlant d'une bonne nouvelle : *C'est pain bénit.*

BÉNITIER. Vase rempli d'eau bénite, qu'on place à l'entrée des Temples Catholiques. Il y en avait de fort beaux dans quelques Eglises de Paris, sur-tout à Saint-Roch et à Saint-Sulpice. On dit communément d'un Athée, d'un Impie ou d'un Ennemi du Culte, qui est forcé par état d'entendre parler Religion, ou d'assister à quelque pieuse cérémonie, qu'il est là comme *le Diable dans un Bénitier*. Dès l'instant que *Bonaparte* a témoigné quelque respect pour la Divinité, on a vu certains personnages à Paris et ailleurs, en apprenant cette nouvelle, faire une grimace pareille à celle qu'on se figure du *Diable dans un Benitier.*

BENJAMIN, nom du dernier des enfants de *Jacob*, et que ce Patriarche chérissait par prédilection. C'est pour cela qu'on appelle *Benjamin* dans plusieurs familles le dernier né des garçons; c'est celui-là que la mère aime et soigne de préférence. Souvent même les autres sont maltraités à cause de lui. Mais on a remarqué que le Ciel punit souvent cette injustice, et que les *Benjamins* de cette espèce meurent avant les autres, ou deviennent de fort *mauvais sujets.*

BENJAMIN, (*Comte de Rumford*) Membre des Sociétés Royales de Londres et de Dublin, des Académies Royale et Electorale

de Berlin, de Manheim, de Munich, *et cætera;* de la Société des Arts de Genève, *et cætera;* du Comité d'Agriculture de Londres, *et cætera;* de l'Académie d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Afrique, *et cætera, et cætera, et cætera;* Auteur des *Essais Politiques, Economiques, Philosophiques, et cætera, et cætera...* Excellent ouvrage, traduit en Français par *M., et cætera*, en en 2 volumes *in*-8°., de plus de *mille* pages, *et cætera*; avec *Notes, Tables de Matières, Numéros des Chapitres, et cætera*, figures et planches en taille-douce, *et cætera...* Ouvrage qui se trouve à Paris, à Strasbourg, à Lille, à Bordeaux, à Genève, *et cætera...*

Benjamin, Comte de Rumford, et cætera, est sans doute l'un des premiers Economistes Anglais et l'un des meilleurs Ecrivains de son siècle, *et cætera;* son livre peut passer pour l'égal des plus illustres et des plus estimables productions en ce genre, *et cætera*; mais il pourrait avoir tout autant de mérite qu'il en a, quand il ne serait pas Membre de tant d'Académies Royales, de tant de Sociétés Nationales, de tant de Réunions Electorales, de tant d'Assemblées Impériales, *et cætera.* Tous ces titres fastueux, qui escortent le nom d'un Auteur sur le frontispice de son livre, n'en imposent plus à personne, et l'on n'a jamais vendu pour cela un seul exemplaire de plus.

BENJAMIN-CONSTANT. Il ne faut pas le confondre avec *Constant* le Marchand de chevaux. *Benjamin* est Suisse, Homme-de-Lettres, Moraliste, Economiste, Publiciste, Anatomiste, Sophiste, Botaniste, Puriste, Dialecticien, Opticien, Physicien, Métaphysicien, Mathématicien, Rhétoricien, Stoïcien, Platonicien, Pythagoricien, Péripathéticien, Logicien, et tous les noms en *iste* et en *ien*, qui se combattent le plus entr'eux, s'il faut en croire la plupart des Journalistes qui ont parlé de lui; et il résulte de leurs jugemens tout-à-fait opposés, qu'il est en même temps tout ce qu'il n'est pas, et qu'il n'est pas du tout ce qu'il est.

Cependant il est très-vrai que cet Ecrivain a souvent développé des vues sages, des moyens étendus, des intentions droites, un raisonnement juste; en un mot, des talens. Mais on l'a dépeint sous les couleurs les plus propres à le faire haïr ou mépriser; on a voulu qu'il fût le *bras droit de Madame de Stael, l'Espion de l'Helvétie, le Doyen des Intrigants*; j'avoue que, n'ayant jamais eu aucune preuve de toutes ces qualifications, il serait aussi déplacé que ridicule à moi, de présenter à mes lecteurs des *dénonciations vagues* pour des *faits certains*; et, comme nous voyons tous les jours que *certains* papiers publics, vendus à *certain* parti, dénigrent ce que nous estimons, estiment ce que nous dénigrons... Le plus sûr est de nous taire, de douter et d'attendre.

BENJAMIN, Négociants estimables, qui ne sont pourtant pas encore les *Benjamins* de la grande famille des Commerçants.

BENKS ou plutôt BINKS, si je l'écris comme on le prononce; mais BANKS, si je l'écris comme les Anglais l'écrivent. On voit qu'ayant mis cet *article* à son rang, je cherche à réparer cet oubli, pour ne pas renvoyer au *supplément* la mention d'un des hommes

les plus intéressants qu'il y ait en Europe. M. *Banks* (prononcez *Benks* ou *Binks*), Président de la Société Royale de Londres, fut compagnon des Voyages du célèbre Capitaine *Cook*, qui raconte avec un intérêt tout particulier les détails relatifs à ce Philosophe.

Le Docteur *Banks*, par ses vastes connaissances et sur-tout par sa bienfaisance, s'est attiré depuis long-temps l'amour, l'estime et la vénération des Anglais. Tous les Savants, quelque soit le climat qui leur a donné le jour, trouvent dans cet homme généreux un protecteur et un soutien. Tous les Gouvernements, même ennemis, lorsqu'ils ont de justes réclamations à faire auprès du Ministère Britannique, sont sûrs de trouver une voix toujours fidèle à la cause des Sciences et des Arts, qui prend hautement leur défense.

Puisse le beau zèle de M. *Banks* se généraliser parmi la Nation Anglaise! Puisse-t-elle dépouiller ce caractère trop personnel (qu'on veut bien appeller *esprit national*, et qui n'est autre chose que de l'*égoïsme*) qui, toujours replié sur lui-même, et se concentrant dans un petit espace, se choisit exclusivement comme le centre, où doivent aboutir toutes les relations du Globe!

BENNET, (*Louis*) l'un des 200 détenus au *Fort Saint-Jean*, à Marseille, qui furent impitoyablement égorgés, comme *Terroristes*, à l'époque de la réaction, quoiqu'ils ne fussent coupables, pour la plupart, que de s'être laissé conduire par les scélérats puissants qui les avaient mis en avant.

BENNETT, (*Madame*) femme distinguée dans la République des Lettres. Elle a fait *Anna* ou *l'Héritière Galloise*, *Rosa* ou la *Fille Mendiante*, *Agnès de Courcy* et quelques autres Romans. De toutes ces productions, *Rosa* est sans contredit la plus attachante, quoique les autres n'aient été ni sans mérite, ni sans succès.

Le nom de *Bennett* est Anglais et même connu avantageusement depuis plusieurs siècles. Ce fut un des ancêtres des *Bennett* d'aujourd'hui, qui, chargé d'une mission de confiance, par le père de la Reine Elisabeth, vint à Rome pour y traiter secrettement avec le Pape *Clément VII*, du divorce de ce Prince avec l'infortunée *Catherine d'Autriche*, tante de *Charles-Quint*. (*Voyez Brayer St.-Leon.*)

BENNEMANN, Artiste estimé, non pas comme *Janseniste*, mais comme *Ebéniste*.

BENOID, Homme de Loi à *Aurillac*, fut Député du Département du Cantal, à l'Assemblée Législative, après avoir été Administrateur de ce Département. Les uns lui ont reproché de l'exaltation, les autres, du *Modérantisme*. C'est ainsi qu'on s'accorde dans les temps de Révolution.

BENOIN, tenait une Pension à Paris, où il enseignait le Français, le Grec et le Latin, la Religion et les Bonnes Mœurs, la Géographie et l'Histoire. Comme il n'enseignait que cela, il n'a pas pû continuer.

BENOIST, Architecte estimé.

BENOIST. Dix *Benoist* ont été sacrifiés dans le cours de la Révolution, savoir : *Un* à Paris, le 8 pluviôse an II; *deux* Négociants du Canton d'Aix, le 2 novembre 1793, par le Tribunal des Bouches-du-Rhône; *deux* à Lyon, l'un Boulanger, le 28 nivôse, l'autre

Fabricant, le 3 pluviôse, par la Commission Révolutionnaire; et *cinq* à Nantes, comme *Vendéens*, les 10, 13, 15 et 30 nivôse an II. Les cinq premiers furent égorgés comme *Aristocrates*.

BENOIST, Ingénieur Géographe à Paris, enseignait encore à l'époque de la Révolution, la Géométrie, la Trigonométrie, la levée des Plans, l'Arpentage, etc., et s'en acquittait avec succès.

BENOISTON, homme respectable, Président de l'Administration Départementale à Nantes, sous l'Assemblée Constituante, fut Député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée Législative.

BENOIT. Dix *Benoit* furent immolés par les Tribunaux et Commissions Révolutionnaires. Savoir: *Deux* à Savenay, comme *Vendéens*, le 5 nivôse an II; *un* à Doué, le 20 frimaire, *idem*; un à Paris, le 17 floréal an III; il le méritait bien; il périt avec *Fouquier-Tinville*, comme son *complice*, à l'âge de 44 ans, ayant été Commissaire du *Conseil Exécutif* et *Juré du Tribunal Révolutionnaire; un*, Boulanger, au Mans, comme *Vendéen*, le 20 nivôse an II; *un*, Tisserand, surnommé *Lougangou*, à Mende, le 10 frimaire, comme *Aristocrate*; *un*, à Nantes, le 13 nivôse, comme *Vendéen*; et *trois*, à *Lyon*, en nivôse et en frimaire; dont l'un Fripier, l'autre Ouvrier en Soie, et le 3e., Gentilhomme, était Quartier-Maître du 5e. Régiment de Dragons. Ces trois derniers furent condamnés par la Commission Révolutionnaire de Lyon, comme *Aristocrates*.

BENOÎT, Curé du Pont St.-Esprit, fut Député de la Sénéchaussée de Nîmes à l'Assemblée Constituante. Homme d'esprit.

BENOÎT, Notaire et Avocat à Frolois, fut Député du Bailliage de la Montagne, séant à Chatillon-sur-Seine, à l'Assemblée Constituante; puis renommé, en l'an V, au Conseil des Anciens. Sa nomination fut annullée par le Directoire Fructidorien. Bien lui prit de n'être pas Déporté; il le méritait par ses talens et son civisme.

BENOÎT, (*la Veuve*) Marchande de Toiles peintes, enclos de l'ancienne Abbaye St.-Germain-des-Prés; femme respectable. Maison ancienne et estimée.

BENOÎT. C'est le nom de plusieurs Négociants honorables, entr'autres, d'un Fabriquant de Papiers peints, qui se distingue comme Artiste.

BENOÎT, Capitaine de la 1ere. Classe du Génie, Officier méritant.

BENOÎT-NEUF-LIEU, Chef de Brigade du Génie, Directeur des Fortifications à Maëstricht. (*Voyez Génie.*)

BENOÎT, Caissier de l'Opéra sous l'avant-dernière Administration, a toujours moins d'argent qu'on ne lui en demande.

BENOÎT, l'un, Danseur, l'autre, Musicien au Théâtre de la Gaîté, ne sont pas sans talent.

BENOÎT. Cinq *Benoît* furent massacrés au 2 septembre; savoir, *un* à La Force, *deux* au Grand-Châtelet; et *deux*, prêtres, écroués la veille par ordre de la Police, à l'Abbaye St.-Germain.

BENOÎT, Marchand de Marrons au Palais Royal avant la Révolution, s'était fait une réputation et une fortune. Il se croyait un grand homme et voulait déjà correspondre avec les Gens-de-Lettres. Il était

était familier avec le Duc d'Orléans.

BENOÎT (St.-) fut le plus célèbre de tous les Fondateurs d'Ordres Religieux. Il fonda son premier Monastère au Mont-Cassin, en Italie. Il fut pieux, humble, studieux et charitable. (*Voyez Bénédictins.*)

BENOÎT, Soldat Volontaire qui s'est signalé par plusieurs traits de bravoure, consignés dans les rapports adressés au Comité de Salut Public.

BENOÎT fut Membre d'un Club dans le Département du Nord. On trouva un jour, dans un cabaret, une lettre qu'il écrivait à l'un des principaux Commis *de La Sûreté-Générale*, et qu'il avait laissé tomber de sa poche, par mégarde, en tirant son mouchoir pour prendre un sac de gros sous afin de payer son écot. Dans cette lettre, qui fut portée à un Magistrat du Département, homme prudent et discret, il disait : « Ça ne va pas mal; » mais ça irait encore mieux, si » nos *Frères et Amis* ne parlaient » pas si haut. Il faut agir sans parler; prendre un air d'aristocrate » pour tromper les Royalistes, et » les dénoncer sous main, sans » qu'ils sachent d'où part le coup. » C'est par la ruse que notre » triomphe sera durable; sans l'espionage et le secret, nous finirons par être dupes, etc. »

BENOÎT, Homme-de-Lettres, économiste et politique, dont presque tous les ouvrages ne paraissent que par fragments anonymes, dans les journaux, et dans les Recueils de Littérature; aussi les a-t-on toujours attribués à d'autres qu'à leur véritable auteur. C'est lui, qui, peu de jours avant le 18 *Fructidor*, porta chez un Imprimeur un projet d'organisation pour un nouveau Gouvernement, où il annonçait *des catastrophes désastreuses, si l'on ne mettait pas promptement son avis à exécution.* « Il est urgent, disait-il, de nommer un » *Triumvirat Exécutif*, composé » de *Carnot*, *Portalis* et *Bruëys*; » Deux Chambres composées d'éléments différents, dont l'une » soit présidée par *Boissy-d'Anglas*, et l'autre, par *Thibaudeau*; » d'avoir *Bonaparte* pour *Généralissime des Gardes Nationales*; » de nommer ensuite pour ministres, à la Guerre, *Pichegru*; » aux Finances, *Haller*; à l'Extérieur, *Bourgoin*; à la Police, » *Guérin*, à l'Intérieur, *Desmousseaux*; à la Marine, *Villaret-Joyeuse*; et à la Justice, *Muraire*, etc. » et d'autres idées bizarres qui heureusement pour lui ne parurent point, car il eût été à la Guyaune avec son imprimeur.

BENOÎT, Avocat au Conseil, fut ensuite Avoué près du Tribunal de Cassation; c'est un homme instruit et probe.

BENOÎT, l'un des individus massacrés dans les Prisons de Lyon, dans la réaction de floréal, an III.

BENOÎT, l'un de ces hommes à gage, dont la lâcheté servit trop bien les projets sanguinaires des meneurs de la Révolution. Il fut long-temps un des *témoins affidés* du Tribunal Révolutionnaire de Paris. Ces sortes de témoins étaient fournis par les *Prisons*. L'imbécile *Benoît*, d'abord peu au fait de ce genre d'opération, demandait un jour la parole au Président, pour certifier un fait qu'un accusé citait en sa faveur. Cette franchise d'un homme qui n'est pas encore tout-à-fait accoutumé au crime, et que le besoin d'argent décide seul à le

commettre, déconcerta le Tribunal. *Tais-toi*, lui cria le Président, et le pauvre *témoin* ne put parler. *Fouquier-Tinville* lui dit alors à demi-voix : « Si tu as à déposer » contre l'accusé, tu peux parler; » mais tais-toi, si tu as quelque » chose à dire en sa faveur. Dans » tous les cas, tu n'auras qu'à me » regarder; et tu liras dans mes » yeux si tu dois parler ou te » taire ! »

BENOÎT, Concierge de la Prison du Luxembourg, au temps de la Terreur, mérite une place distinguée dans les Annales de la Révolution. Cet homme rare et généreux chercha tous les moyens d'adoucir le sort des infortunés confiés à sa vigilance; et il ne tint pas à lui qu'ils ne fûssent aussi heureux qu'on peut l'être dans la captivité. Egards délicats, propreté, salubrité, manières douces et honnêtes, il épuisa toutes les ressources de sa belle ame pour améliorer leur condition. Aussi fut-il traduit au Tribunal Révolutionnaire; et s'il y fut acquitté, c'est par une espèce de miracle. Il ne voulut jamais convenir de la prétendue Conspiration du Luxembourg, parce qu'il ne savait pas mentir.

On n'eut garde de le remettre dans ses fonctions; mais on le remplaça par un homme dont je parlerai à son article.

BENOITS, Capitaine de la 1re. Classe du Génie, Employé à la la levée de la Carte du Rhin et à divers travaux analogues. Officier instruit et honnête.

BENON, Gendarme à Paris, fut guillotiné le 6 prairial an III, pour la révolte du faubourg Saint-Antoine.

BENOT, Concierge d'une prison de Lyon, fut condamné à mort, comme *Aristocrate*, le 15 frimaire an II, par la Commission Révolutionnaire de cette ville.

BENOU, Chef du Personnel à la Commission des Emigrés; homme juste, loyal, incorruptible et humain.

BENTABOLLE fut Député du Bas-Rhin à la Convention Nationale, où il se signala par une exagération extraordinaire et par ces systêmes désorganisateurs, qui ont causé tant de mal à la France. Il la présida le 1er. nivôse an III. Il fut l'auteur des malheurs du citoyen *Gau*. (*Voyez son Article.*) Il mourut enfin, le 2 floréal an VI, Membre du Conseil des Cinq-Cents... Ne troublons pas la cendre des morts; mais soyons assez justes pour préférer un silence expressif à la turpitude du mensonge.

BÉON, Etudiant à Paris, fut égorgé le 22 octobre 1792, pour *Emigration*, par la Commission Militaire établie à Paris deux jours auparavant; il était dans sa 21e. année.

BÉQUARRE. Le *Béquarre*, qui, comme on sait, remet la note dans son ton naturel, n'a jamais eu plus d'occupation qu'aujourd'hui; car le chant, qu'on appelle *chromatique*, s'écarte si souvent du naturel, qu'à chaque instant nos compositeurs sont obligés d'avoir recours au *Béquarre*. On sait bien que trop d'uniformité finit par ennuyer; mais moduler sans cesse et toujours moduler, est aussi par trop ridicule. (*Voyez Musique* et *Modulation.*)

BÉQUART. L'un des Invalides qui périrent à Paris le 14 juillet 1789, au siège de la Bastille. Victime d'une fatale méprise, ce brave Vétéran eut le poignet abattu d'un coup de sabre, et il eut le

corps percé de deux balles. On porta sa main ensanglantée en triomphe sur le Boulevard, et l'on commença dès-lors à se parer de lambeaux de chair humaine, comme de trophées honorables. C'est pourtant à *Béquart* que Paris est redevable de sa conservation ; car il arrêta le bras du Gouverneur de la Bastille, au moment où celui-ci allait faire sauter la forteresse.

BÉQUART, Membre d'un des Comités Révolutionnaires du Midi, fit venir un Confesseur, et mourut dans ses bras, en disant : « Je n'ai » jamais pensé rien de ce que j'ai » dit ; et j'ai persécuté des inno- » cents, qui me reprochent leur » mort, et dont l'ombre me pour- » suit. »

BÉQUER, Figurant à l'Opéra, montre assez bien les principes de la danse.

BÉQUERET, M^e. en Pharmacie, très-entendu.

BÉQUERIE, du Canton de Bazas, fut égorgé le 1er. brumaire an II, comme *Aristocrate*, par le Tribunal Criminel des Landes.

BEQUIERS. (*Les*) Le 15 thermidor an VI, la flotte de l'Amiral Brueys, mouillée sur la côte des *Béquiers*, rencontra celle de l'Amiral Nelson. Il se livra entre les deux flottes un combat sanglant et glorieux, qui fera époque dans les fastes de la Mariue. Le vaisseau de *Brueys* fut incendié, et son courage n'en fut pas ébranlé. (*Voyez Brueys.*)

BÉQUILLE. Il ne s'agit plus de cette fameuse *Bequille du Père Barnabas*, qu'une ancienne chanson avait mise en vogue. Des objets plus sérieux ont remplacé ces sémillantes bagatelles ; et nous en sommes venus au point de démentir le proverbe de *Beaumarchais* ; car certainement nous avons vu que *tout ne finit pas par des chansons.*

Quant aux *béquilles* que l'on conservait dans les pélerinages, comme à *N.-D. de Liesse*, par exemple, comme des monuments des bienfaits miraculeux de la Divinité, (*Voyez Miracle*) elles ont toutes été brûlées, lors du pillage des Eglises. On aurait dû, au moins, les conserver comme un à-compte sur celles qu'il a fallu donner depuis-lors, à nos soldats. Si la guerre durait encore long-temps, on pourrait appeller le temps de la Révolution, *le siècle des béquilles ;* non-seulement pour les Français, mais encore, et bien plus encore, pour les Autrichiens, pour les Anglais et pour tous les peuples qui ont fait la guerre contre les Français.

Mais on peut observer ici deux choses : 1°. que, les Français ayant presque toujours été victorieux, les *béquilles* ont dû renchérir chez l'Etranger beaucoup plus qu'en France ; 2°. que, le caractère national portant toujours le Français à se battre gaîment et à se faire un jeu d'une jambe emportée, nous aurons toujours parmi nous des ressources que n'auront jamais les Etrangers. (*Voyez Invalides.*)

BÉRA ou BERRA ; mais on prononce *Béra*, comme je l'écris ici. — Le 17 pluviôse an III, les Espagnols furent mis, à *Béra*, dans une déroute complette, par le Commandant *Duprat*, de l'Armée des Pyrénées-Occidentales. Le 29 floréal an II, les mêmes avaient été encore mis en déroute, et repoussés à la bayonnette jusqu'à leur camp de *Béra*, par *Muler*, Général en Chef de la même Armée, avec une perte considéra-

ble. On a parlé de *Colonnes Départementales*, *d'inscriptions glorieuses*, *de fastes*, *de registres*, *de tableaux militaires*, etc., pour perpétuer la mémoire des exploits de nos Guerriers. Certainement tous ces monuments, quelqu'étendus, quelque multipliés qu'ils soient, quelque colossale que soit leur dimension, ne diront pas tout; ils ne diront pas même la centième partie des traits de valeur de nos Guerriers, malgre le soin des Agents du Gouvernement pour tout recueillir; car il n'y aurait ni place, ni édifice assez vaste pour contenir la totalité de cet honorable recueil. Eh bien! ce Dictionnaire pourra être regardé comme un de ces monuments, s'il est assez heureux pour survivre à son Auteur; et, s'il ne lui survit pas, on aura pû, du moins, en extraire les détails relatifs à la bravoure de nos soldats; ce qu'on ne trouvera pas d'un côté, on le trouvera d'un autre; et de cette récapitulation générale des faits éparts dans plusieurs Recueils isolés, naîtra un faisceau de gloire pour la Nation Française. Heureux l'Ecrivain qui, pour sa part, aura contribué, même médiocrement, à seconder les Gouvernans bien intentionnés, qui veulent ériger un monument durable à la gloire des Armées Françaises!

On peut compter sur la certitude des détails militaires que j'offre à mes lecteurs, et sur-tout aux guerriers qui me liront. Ces détails viennent de bonne source; car ce fut *Carnot*, qui, pendant le temps qu'il dirigea nos Campagnes, au Comité de Salut Public, voulut bien, instruit dès-lors du projet que j'avais formé, faire rédiger pour moi dans ses Bureaux, des notices courtes, mais exactes, des traits de courage de nos soldats; j'en reçus environ six à sept cents, classés avec cet ordre admirable, qu'il a toujours mis dans son travail et dans celui de ses subordonnés.

Depuis l'établissement de la Constitution de l'an III, mes relations avec la plupart des Généraux Français, me mirent à même de recueillir de nouveaux traits de courage, jusqu'au 18 *Fructidor*; et, depuis cette dernière époque, j'ai eu soin de me procurer tous les écrits publics, qui constatent les mêmes détails, de la manière la plus authentique.

BERAC, l'une des victimes détenues à la Maison des Carmes à Paris, et massacrées le 2 septembre 1792. Il était Prêtre de la Paroisse St.-Sauveur.

BÉRANGER, Procureur du Roi en l'Election de Valence, Député du Dauphiné à l'Assemblée Constituante. Il fallait, même avant la Révolution, qu'un Membre d'Election eût bien du mérite, pour fixer le choix du Peuple. (*Voyez Election*, *Elu.*)

BÉRANGER, Commissaire des Fontes d'Artillerie et Directeur de la Fonderie de Douay, fut un homme du plus grand mérite dans cette partie. Il exerçait encore les mêmes fonctions en 1792.

BÉRANGER. Douze *Béranger* ont péri par le fait des Tribunaux et Commissions Révolutionnaires ou Militaires, ce qui revient absolument au même; avec cette distinction néanmoins, que les *Commissions Militaires* ne doivent juger que les *Militaires*, et ne connaître que des délits analogues à l'*état militaire*; et qu'au contraire, les prétendues *Commissions Militaires*, qui ont jugé des émigrés, des vieillards, des femmes et des enfants pour des opinions

ou pour des délits absolument étrangers au *militaire*, n'ont jamais été des *Commissions Militaires*. On a déshonoré la dignité du Soldat Français, par cette honteuse attribution. Ceci soit dit en passant. Ces douze *Béranger* furent assassinés comme il suit, savoir : Sept, comme *Vendéens*, dont *cinq* à Nantes, les 9, 10, 12, 14 et 15 nivôse an II ; et *deux* à Savenay, les 5 et 6 du même mois. — *Un*, chirurgien, le 4 nivôse, à Lyon, comme *aristocrate ; un*, perruquier de village, à Marseille, le 27 germinal an II, comme *fédéraliste ;* les trois autres, à Paris, dont *deux* femmes (savoir Mde. de *St-Aignan*, née *Béranger*, âgée de 27 ans. — Mlle. de Lévis, *femme Béranger*, âgée de 26 ans) et un Fermier-Général, âgé de 62 ans. Celui-ci périt le 19 floréal ; les deux autres, le 21 messidor et le 6 thermidor.

BÉRANGER. Ce nom est porté par plusieurs négociants et militaires estimables ; il y a un *Béranger* estimé dans la *Bonneterie*.

N. B. Il y a au Tribunat un des *Béranger* ou *Bérenger* dont je parle dans cet ouvrage.

BÉRARD, Officier de Santé, qui n'est pas celui dont nous allons parler plus bas. — J'entremêle les *articles* pour la diversité.

BÉRARD, l'un, Négociant, l'autre, Commissionnaire, sont dignes de confiance.

BÉRARD, Membre de l'Académie de Chirurgie à Paris, mort au commencement de la Révolution. Homme instruit, dont la famille mérite par ses talents et ses vertus un petit mot de souvenir.

BÉRARD était Consul-Général de Suède à la résidence de l'Orient, encore en 1792, et s'y conduisait très-bien.

BERARD, Lieutenant-Colonel au corps du Génie, était encore, peu avant le fameux 10 *Août*, en sous-direction à *Bayonne*. Officier très-recommandable, dont nous ignorons le sort, le Génie ayant perdu par l'émigration ou par la mort, beaucoup d'excellents sujets depuis dix ans.

BERARD fut, dans les premières années de la Révolution, l'un des membres les plus distingués du *Comité des Représentants des Manufactures et du Commerce, à Paris*, pour le commerce de *l'Orient*.

BERARD. Cinq *Bérard* ont été victimes des Tribunaux et Commissions Révolutionnaires, savoir : *Un*, du Canton d'*Hieres*, à Toulon, le 11 germinal an II, comme *émigré*. — *Un*, Cultivateur et Maire de village près d'Avignon, le 17 messidor an II, à Orange, comme *Rebelle* ; on ne dit ni *à quoi*, ni *à qui*. — Un autre, Cultivateur au Canton d'Arles, le 26 ventôse an II, à Marseille, comme *Aristocrate ;* et *deux* à Paris, dont un Lyonnais, ancien Négociant-Armateur, âgé de 53 ans, le 14 floréal an II, comme ancien *Commandant du Bataillon des Filles-St.-Thomas ;* et une femme, qui ne fut, il est vrai, que déportée par le Tribunal Révolutionnaire, le 26 septembre 1793, mais qui, assure-t-on, a péri ensuite, de misère et de chagrin.

BÉRARDIER, Docteur de Sorbonne, ancien Principal du Collège de Quimper, puis Syndic de Sorbonne, puis Principal et ensuite Grand-Maître du Collège de Louis-le-Grand, fut Député du Clergé de Paris à l'Assemblée Constituante, où il n'était d'abord que Suppléant ; mais il y remplaça

l'Abbé Le Gros, homme de mérite, quoique d'un mérite très-inférieur au sien, ancien Administrateur du même Collège de Louis-le-Grand et Prévôt du Chapitre de St. Louis du Louvre, qui mourut en 1790.

Bérardier a des droits éternels à l'admiration de la postérité, comme il en eut à la reconnaissance de tous ceux qui étudièrent sous sa direction. Il serait difficile de citer, dans le cours d'un siècle, même parmi les Membres les plus illustres de l'Université de Paris, un homme qui joignît jamais plus de vertus chrétiennes à plus de qualités sociales. Sa piété, toujours austère pour lui-même et toujours indulgente pour autrui, en fit, pendant tout le cours de sa vie, le plus parfait modèle de cette philosophie aimable, qui se concilie l'amour et l'estime de tous les partis. Je ne dis rien de trop, en disant qu'il fut ce qui s'appelle *adoré* de tous les jeunes gens que la sollicitude paternelle avait confiés à sa vigillance. Les hommes les plus sévères en fait d'éducation ne lui ont fait que le reproche d'être trop doux, ce qui dégénérait quelquefois en faiblesse.

Doué d'une sagacité qui ne le cédait à la pénétration d'aucun homme en place, il embellissait cette faculté bien rare par des connaissances Littéraires, Politiques, Historiques et Physiques, dont la réunion ne se trouve pas communément parmi les hommes.

Camille Desmoulins, en sortant du Collège, fit imprimer une Epître en vers, ayant pour titre : *Mes Adieux au Collège*, où il payait à *Bérardier* un tribut de remercîments et d'éloges, d'autant moins suspect, qu'il coulait, comme de source, d'une plume, tout-à-fait étrangère aux principes et aux sentiments du héros qu'il célébrait, d'une plume, qui semblait dès-lors destinée au rôle malheureux qu'elle joua depuis sur la scène politique.

Le même *Camille* sauva *Bérardier le* 2 septembre.

Lors du *serment des Prêtres* et de la *Constitution civile du Clergé*, il parut une foule d'écrits pour et contre, qui furent avidement recueillis par les lecteurs de tous les partis. Mais de tous les ouvrages, qui fixèrent alors l'attention du public éclairé, aucun ne fit tant de sensation que celui de *Bérardier*, en un volume in-8°. de 190 pages, ayant pour titre : *Les Principes de la Foi sur le Gouvernement de l'Eglise*, en *Opposition avec la Constitution civile du Clergé*, ou *Réfutation du développement de l'opinion de M.* CAMUS; *par un Docteur en Théologie*.

Un des Ecrivains les plus distingués de ce siècle, mais d'une opinion diamétralement opposée à celle de *Bérardier*, avait fait l'acquisition de cet ouvrage; on fut très-surpris, à sa mort, de trouver, à la vente de sa bibliothèque, ces mots écrits de sa main et signés de ses noms et prénoms sur le frontispice du livre : *Excellentissime ouvrage et sans contredit le meilleur qui ait paru en ce genre. Certes, s'il est lu par tous les partisans du serment des Prêtres et par les fauteurs de la Constitution civile du Clergé, ces Messieurs n'auront pas beau jeu.*

En effet, le système de *Camus* n'a pas pu tenir contre la force et l'ensemble des arguments de *Bérardier*, et l'ancien *Avocat du Clergé* s'est trouvé bien petit à côté de l'Ecrivain qui honorait le plus le Clergé par ses lumières.

Cet ouvrage eut un tel succès, qu'en peu de mois, on en fit quatorze éditions, sans compter les contre-façons.

Cependant *Bérardier*, qui mourut peu de temps après, n'eût pas refusé le serment nouveau *de soumission aux lois du Gouvernement*, tel qu'on le prescrit aujourd'hui aux Ministres des Autels. Il eût senti, comme plusieurs autres Prêtres de son parti, de sa connaissance et de son opinion l'ont senti depuis, qu'il n'y a plus qu'un entêtement absurde et condamnable, qui puisse détourner un Prêtre de la fidélité qu'il doit aux lois de son pays, et que la charité, comme dit M. l'*Evêque d'Alais*, dans son nouvel ouvrage, prescrit impérieusement à tous les Prêtres insermentés de donner aux Prêtres Constitutionnels le baiser de paix et de réconciliation, d'où doivent résulter la paix, le bon ordre et la cessation du scandale. (*Voyez Clergé.*)

BÉRAUD. Deux *Béraud* ont été Représentants du Peuple. L'un fut Député du Rhône au Conseil des Cinq-Cents, en l'an IV; l'autre, surnommé *Marcellin*, fut Membre de la Convention, d'où il passa au Conseil des Anciens, qu'il quitta en l'an V. Tous les deux ont du mérite, à un peu d'exaltation près.

BÉRAULD-DUPERRON, (*L'Abbé*) Ecclésiastique vraiment recommandable par ses lumières, ses mœurs et sa philanthropie, fut massacré à la Prison des Carmes, à Paris, le 2 Septembre 1793.

BÉRAUT, Homme de Lettres, qui a plus de prétentions que de réputation, quoiqu'il ne soit pas dépourvû de talent et d'imagination. Son association avec *Joseph Rosny* lui a nui beaucoup, parce qu'on a mesuré son esprit à celui de son associé. (*Voyez Adonis.*)

BÉRAUT, Perruquier à Paris, qui coëffe très-mal ses pratiques, depuis qu'il fait des vers; et qui néglige son état, depuis qu'il accommode des Pièces de Théâtre qu'on siffle toujours de plus en plus, à mesure qu'il s'obstine à les faire jouer.

BERBIGUIER. Deux frères de ce nom, furent égorgés le 14 messidor an II, par la Commission Populaire d'Orange, comme *Fédéralistes*. L'un était Vicaire de Gogeac, Diocèse et Canton d'Uzès; l'autre, Vicaire de Pouzillac, même Canton, avait été Capucin.

BERBIS, femme *Duteil*, native d'Auxone, fut égorgée à Paris, le 2 Thermidor an II, à l'âge de 25 ans, pour avoir *mal parlé de l'Arbre de la Liberté*, etc.

BERCAIL. L'image des brebis qu'un bon Pasteur cherche à ramener au *bercail*, est, sans contredit, l'une des plus naturelles et des plus touchantes qu'il soit possible d'offrir aux hommes. Mais ces monstres, qui voulaient, disaient-ils, ramener au *Bercail Républicain* les brebis de la France, égarées par l'aristocratie, se sont grossièrement trompés dans le choix de leurs expressions. Ils ont dit *pasteur*, au lieu de *boucher*, et *bercail*, au lieu de *tuerie*; Il n'y avait que deux mots à changer.

BERCEAU. Que de phrases vides de sens on a prodiguées en France, avec cette idée de *Berceau*! aucune ne s'est vérifiée par l'expérience. Les Furies et leurs serpens ont entouré le *Berceau* de la Liberté; et les Jacobins le disaient entouré des flambeaux du civisme et du génie!... Toutes nos nouvelles institutions sont mortes au *berceau*.

BERCEAU D'HENRI IV, (*Le*) Petit Opéra, paroles de *Léger*, musique charmante de *Le Blanc*, qui avait parsemé la pièce d'airs analogues au caractère des Troubadours et des habitans du Béarn; ce qui lui donnait un air d'antiquité et de *simplesse*, tout-à-fait propre à reporter le spectateur au temps de la jeunesse d'*Henri IV* et aux mœurs champêtres des environs de Pau. Cette pièce fut jouée avec beaucoup de succès au Théâtre de la rue de Bondy. Mais la musique et le nom de *Henri* en firent tout le succès. On n'y voyait que les polissonneries d'un espiègle; et ce n'est pas ainsi que devait s'annoncer l'aurore de la vie d'un héros.

BERCEAU, (*le*) Corvette de la République Française, sortit du port de *Caienne*, en messidor dernier, (an VIII) commandée par le Capitaine *Senès*, et donna dans un convoi Portugais, qui sortait du Maragnon. Le *Berceau* força les bâtiments armés, qui protégeaient ce Convoi, à prendre le large, enleva quatre gros navires, et rentra dans le port après un mois de course, avec cinq prises, dont un million pesant de ris, 800 milliers de coton, et beaucoup d'autres denrées.

BERCER. Les Peuples, disait un Révolutionnaire hypocrite, sont de grands enfants qu'il faut *Bercer* par des mensonges. Hélas! on nous a *Bercés* suffisamment..... Dieu soit loué! Mais ce qui console un peu, c'est qu'il n'est pas un seul de nos *meneurs* qui, en voulant nous *Bercer*, ne se soit *Bercé* lui-même d'espérances chimériques. Ils ont tous été déçus.

BERCHAUD, Teinturier à Paris. (*Voyez Vérité.*)

BERCHER, Médecin à Paris, passe pour très-instruit. (*Voyez Regnault.*)

BERCHENY, Militaire distingué, donnait son nom à l'un des meilleurs Régiments de Hussards qu'il y eût en France. Le Doyen de la famille était Maréchal de France.

BERCHOUX, Homme de Lettres, connu par des Poésies fugitives, moins *fugitives* que beaucoup d'autres dont on nous inonde.

BERCHOUX, ancien Militaire, égorgé à Lyon, par la Commission Révolutionnaire, le 24 nivôse an II, comme *ennemis de la Souveraineté du Peuple.*

BERCON, particulier tué à Nantes, comme *Vendéen*, le 13 nivôse an II.

BERCY, jeune homme, intéressant par les malheurs qu'il éprouva dans le parti des *Chouans*, étant lui-même alors de leur opinion, et ayant toutes ses propriétés dans les Départ. de l'Ouest. Peu de gens savent mieux que lui tous les détails relatifs à la guerre de la Vendée, les cruautés qu'on y exerça, et les traits de vertu, qui signalèrent les *Vendéens.*

BERDARITZ. Le 22 messidor an II, à l'Armée des Pyrénées-Occidentales, les Français enlevèrent de vive force le Camp des Emigrés près Berdaritz, les mirent en fuite avec perte de 100 hommes tués, de 50 prisonniers et d'un grand nombre de blessés. — C'étaient des Français contre des Français! Quelle image douloureuse!

BERDIER, du Canton de Muret, Haute-Garonne, fut guillotiné à Toulouse, le 11 avril 1793, comme *Aristocrate séditieux.*

Fin du Tome premier.

, de 600 ,
,000 ans.
de leurs pé-
les Mithria-
chose, ent
, même le
prêtre de
scriptione,
e des péchés
ime ; et, s'il
rque ses sol-
Neuphi égyp-
tain, l'image
a couronne,

t l'initié par
feu, de l'é-
ne couronne
ma couronne:
bre céleste à
de ces mys-
nimaux cons-
chose que la
ceux d'Eleu-
la lettre la
S